Archives diocésaines de Quimper et Léon

28e Année. Vendredi 3 Janvier 1913. N° 1.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Avis ; Nécrologie ; Petite chronique : Quimper ; Noces d'argent du *Kannad ar Galoun-Zakr* ; Audierne ; Camaret-sur-Mer ; Chronique des Œuvres ; Œuvre diocésaine de projections lumineuses.

II. — Chronique générale : Lettre du Saint-Père à M. l'abbé Ciceri ; Indulgence plénière du premier samedi du mois ; Prière des prêtres après la célébration de la Sainte Messe ; Matine et Laudes à 2 heures ; Pensée.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Janvier. — Vigile de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.

Vêpres du suivant, sans mémoire.

Lundi, 6. — L'ÉPIPHANIE DE NOTRE SEIGNEUR. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

Mardi, 7. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 8. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 9. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 10. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 11. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 12. — 1er Dimanche après l'Epiphanie. Du Dimanche en l'Octave de l'Epiphanie.

Au chœur, solennité de l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Pol de Léon . . . . . du 1er au 8 Janvier.
Saint-Sauveur, Brest . . . . . du 9 au 18 —

Archives diocésaines Quimper et Léon

A ses abonnés, à ses lecteurs,

La Semaine Religieuse

Offre ses vœux de bonne, heureuse et sainte année.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. — L'union des catholiques.

II. — Mission. — CAMARET, retour de mission, *du 6 au 19 Janvier*. Président, M. l'abbé Le Bayon, missionnaire.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche 5 Janvier*, à *7 heures*, réunion, messe et communion générale des jeunes filles associées du Sacré-Cœur.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 5 Janvier*. réunion de la Congrégation des Dames : A 7 *h. 1/2*, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Avis. — *Registres de Catholicité.* — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs qu'ils doivent avoir soin, avant d'expédier à l'Evêché les Registres des Baptêmes, Mariages et Enterrements, de les faire compléter par des *tables*.

Nécrologie. — Cast. — *M. Riou,* qui vient de mourir recteur de Cast, était depuis plus de trente-sept ans à la tête de cette paroisse. Il y a été le bon Pasteur, dévoué jusqu'à la fin au salut de ses brebis et aimé de toutes indistinctement. Parmi les œuvres saintes qui y ont marqué son passage et qui y feront longtemps vivre et bénir son nom, je signalerai avant tout, et comme la plus importante, la création d'une école libre pour les filles. Cette maison était désirée de la population, qui lui témoigne aujourd'hui vivement sa sympathie, puisque presque toutes les petites filles de la contrée en fréquentent les classes. Des âmes généreuses ont sans doute aidé M. Riou à fonder cet établissement scolaire, mais personne n'ignore qu'il a pris lui-même à sa charge une grande partie de la dépense.

Que de prêtres lui doivent, si non la grâce de leur vocation, du moins le bonheur d'avoir pu la réaliser !

Pendant les trente-sept années qu'il a passées à Cast, il a procuré à ses paroissiens la faveur de trois grandes Missions. Lui-même prêtait volontiers son concours aux confrères qui sollicitaient sa collaboration. De tous côtés, on le réclamait, car tous les prêtres le connaissaient et l'estimaient. Pour tous, il était « le bon tonton Jean ». Malgré son air, un peu dur au premier aspect, malgré sa voix de tonnerre, qui faisait trembler sur leurs bases les colonnes de nos églises, M. Riou était l'homme le plus doux et le cœur le plus tendre que la terre portât.

Le 24 Mai 1908, il célébrait ses noces d'or sacerdotales et, à cette occasion, il recevait, avec une lettre fort élogieuse de Monseigneur, l'autorisation de porter le camail des Doyens.

Peu de temps après, sa santé, jusque là si robuste, commença à s'ébranler. Le bon Recteur continua néanmoins à remplir les fonctions de son ministère tant que ses forces lui permirent de rester debout.

Après quelques mois de souffrances vives, chrétiennement supportées, il s'est éteint en paix, et s'en est allé comme un bon et fidèle serviteur que son maître rappelle.

Né à Crozon le 26 Novembre 1833, M. Jean-Marie Riou fut ordonné prêtre le 19 Décembre 1857, nommé vicaire à Plouarzel le 21 Janvier 1858, à Plomelin, le 1er Août 1858, à Pluguffan, le 2 Mai 1859, enfin, le 23 Avril 1875, recteur de Cast, où il est décédé le 16 Décembre 1912.

La population de Cast a manifesté son respect et son amour pour son vénéré pasteur, en venant nombreuse assister à ses funérailles. Elles ont eu lieu en présence de soixante-cinq prêtres, dont huit chanoines, et parmi ceux-ci, M. Péron, curé de Châteauneuf-du-Faou, qui fut pendant dix ans vicaire de M. Riou à Cast, et qui resta depuis cette époque son ami le plus cher.

Petite Chronique

Quimper. — **A Saint-Vincent.** — C'est l'époque des réceptions et des compliments. Dès vendredi, veille du départ pour les vacances, Mgr l'Evêque s'est rendu au Petit Séminaire. C'est ainsi que l'on appelle couramment l'Institution Saint-Vincent-de-Paul, tant il est vrai que le bon sens populaire proteste contre cette mort civile dont nos établissements ont été frappés par la loi de spoliation. Il faut ajouter que les élèves eux-mêmes s'appliquent à mériter ce titre de Séminaristes par leur application réfléchie au travail et par leur piété vraiment éclairée ; ils s'appliquent à vivre la vie

Archives diocésaines de Quimper et Léon

même de l'Eglise, sa vie mystique par la fréquentation des sacrements, sa vie liturgique par l'étude du chant grégorien, à partager ses aspirations, ses luttes, ses combats sous la direction du chef suprême, le Pape.

Ce sont ces sentiments que traduisit dans un discours sobre, mais élégant, dont la diction relevait la valeur littéraire, un *glazik* au joli costume, élève de Philosophie.

Monseigneur s'est trouvé naturellement amené à parler des relations du Pape et de Rome avec son Petit Séminaire, par la rencontre de Mgr Saint-Clair, le prédicateur si goûté des retraites de rentrée, dans les salons du Vatican, par l'adresse latine remise au Saint-Père, qu'il a tenu à lire incontinent et à apostiller de sa main ; par l'intérêt très vif que Pie X prit à l'exposé de la situation très prospère du Petit Séminaire.

Cette causerie, toute émaillée de souvenirs personnels et de détails pris sur le vif, se termina par l'annonce d'un jour de congé, au printemps, et la séance fut agrémentée de chants particulièrement agréables, car on sait que la patience proverbiale et le savoir-faire professionnel du Directeur ont fait de ses élèves les meilleurs exécutants de la région.

⁂

A la Filature. — Depuis quelque temps déjà, une sirène harmonisée éveille, chaque matin, les échos de la ville encore endormie, appelant les ouvriers et les ouvrières à la filature de Kervir. Une filature ! en Bretagne, ce pays classique de la quenouille et du rouet ! et à Quimper-Corentin ! ce « canton bourbeux de basse Cornouailles ». De la boue, il y en avait encore samedi dernier, tellement compacte et gluante, qu'elle paraissait dater du bon Lafontaine. N'importe ! une assistance nombreuse et choisie, répondant à l'aimable invitation des dévoués directeurs de la Société « la Bretonne », était venue, après le concours financier, apporter cet appui moral, qui donne à la bonne affaire un caractère social et en fait une bonne œuvre.

C'est ce caractère social que Monseigneur l'Evêque a fait ressortir — après les prières liturgiques de sa bénédiction — dans une allocution aussi délicate qu'élevée. Rappelant les graves enseignements de Léon XIII dans son Encyclique sur la Condition des Ouvriers, il a montré, dans les devoirs réciproques du patron et de l'ouvrier, l'application de la loi de justice et de charité chrétienne, condition essentielle du véritable progrès et de la paix sociale.

M. du Feigna de Keranforêt, président du Conseil d'administration, dans un rapport plein de verve et très documenté, raconte la fondation de la Société, œuvre mûrement réfléchie et vaillamment entreprise en dépit des pronostics fâcheux. Il croit à l'avenir, parce qu'il a confiance dans la compétence des ingénieurs, dans le dévouement des ouvriers et dans la bénédiction de Dieu.

Puis, ce fut un émerveillement à travers les salles claires et spacieuses, de voir fonctionner ce mécanisme ingénieux qui transforme la toison épaisse et embroussaillée de nos moutons du Cap en fils si ténus et diversement colorés.

Daigne le Ciel favoriser cette œuvre qui, en procurant du travail à cent cinquante ouvriers, donne à notre activité commerciale un nouveau débouché !

⁂

Au Patronage. — Le vaillant directeur du Patronage Saint-Joseph a eu l'heureuse idée de reprendre encore cette année les représentations de la Pastorale qui a déjà obtenu un succès si complet. Il a eu raison de compter, d'abord sur le sujet lui-même qu'on ne se lasse jamais de voir et d'entendre, puis sur les perfectionnements apportés à l'œuvre par le dévouement de l'impresario, l'ingéniosité des électriciens, l'application des artistes et l'habileté de certaines fées à transformer l'étoffe légère et brillante en sayons de gladiateurs, robes de scribes, ailes d'anges.

Il y aurait encore des progrès à réaliser, si vaste est le domaine de l'illusion scénique ; mais cette Pastorale n'en donne pas moins une impression d'art véritable, et rien ne saurait rendre le charme des vieux Noëls dont la prosodie simpliste et l'imagination naïve font rimer Monsieur avec bon Dieu, dromadaire avec secrétaire....

Monseigneur l'Evêque assistait à la représentation de dimanche. C'est un exemple qu'on ne regrettera pas d'imiter.

⁂

A Saint-Joseph. — Le Vénérable Chapitre de la Cathédrale, le Clergé de la ville et des environs, les professeurs des Séminaires et des maisons d'éducation chrétienne sont venus, mardi matin, offrir à Monseigneur l'Evêque leurs vœux de bonne année. M. le Doyen s'est fait leur interprète ému en assurant Sa Grandeur de notre vif et respectueux attachement.

« MONSEIGNEUR,

» Le Chapitre de votre Eglise Cathédrale, les membres du Clergé de Quimper, Messieurs les Professeurs du Séminaire et des Ecoles de la ville, tous réunis, dans un sentiment de très respectueuse affection pour Votre Grandeur, vous demandent d'accepter, avec votre bienveillance habituelle, les vœux qu'ils vous offrent pour l'année qui va bientôt commencer ; ces vœux, ils les ont présentés au bon Dieu en le priant de les bénir et de les exaucer.

» Oui, Monseigneur, que cette année soit bonne pour vous, sous tous les rapports. Qu'elle vous apporte de la part de Dieu toutes les forces qui vous sont nécessaires pour remplir votre si grande charge pour le bien de vos diocésains.

» Nous remercions le bon Dieu des grâces abondantes qu'Il vous a donné de répandre sur nous pendant l'année qui va bientôt finir, par tous les moyens, mais surtout par les retraites ecclésiastiques, par la réunion du Congrès diocésain. Que Jésus et Marie vous rendent, au centuple, tout le bien que vous nous avez

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fait, et qu'ils permettent que, pendant de longues années encore, vous puissiez le continuer au milieu de nous.

» Ce sont nos vœux, Monseigneur. Que Votre Grandeur daigne les accueillir et nous bénir.

» Laissez-nous vous remercier d'avoir déposé aux pieds du Saint-Père l'hommage de notre respect et de l'entière soumission que nous professons pour le moindre de ses désirs, qui sont pour nous l'expression de la volonté de Dieu. »

Prenant texte de l'Oraison pour l'Evêque qui se trouve aux prières fériales du nouveau Bréviaire : *Stet et pascat in fortitudine tua Domine, in sublimitate nominis tui !* Monseigneur retourne à son Clergé ces souhaits qui lui ont été adressés. Qu'il se tienne debout dans l'adversité, dans l'épreuve qui ennoblit et purifie, qu'il nourrisse son peuple d'exemple, de doctrine et d'avis pratiques ; qu'il soit partout et toujours le mandataire de la vertu divine et le représentant de la majesté du Très-Haut !

Avec une émotion communicative, Monseigneur nous montre, dans le Pape Pie X, la réalisation de cet idéal. Au témoignage de tous ceux qui l'approchent et de tous ceux qui l'entourent, — en particulier, des Eminentissimes Cardinaux qui partagent avec lui le souci de l'administration de l'Eglise universelle, — Pie X est uniquement l'homme de Dieu, celui qui croit en Jésus-Christ dans la pleine acception de ce mot. Dans son appréciation des hommes et des choses, dans la direction qu'il imprime de façon très personnelle et très nette à telle ou telle partie du grand corps de l'Eglise, il ne se laisse guider que par les vues de la foi et nul homme, au monde, ne peut donner l'impression d'une collaboration plus intime et plus parfaite avec le Christ, dont il est le Vicaire très ferme et très doux.

Ce fut une méditation très pieuse et particulièrement salutaire, à cette époque où le renouvellement de l'année nous invite, après un retour sur le passé, à envisager l'avenir que le bon Dieu nous réserve, à son Eglise et à notre pays.

Noces d'argent du KANNAD AR GALOUN-ZAKR

Monseigneur vient d'honorer de la lettre suivante M. le chanoine Grall, curé de Ploudalmézeau, fondateur du *Kannad*.

12 Décembre 1912.

CHER MONSIEUR LE CURÉ,

Le bon Dieu a permis que, entre toutes vos œuvres, il y en ait une qui porte des fruits abondants, non seulement dans votre paroisse, mais dans tout le Diocèse.

Le *Kannad* va bientôt compter vingt-cinq ans d'existence et d'apostolat. Il groupe autour de lui 7.000 abonnés et atteint plus de 20.000 lecteurs. Il peut célébrer joyeusement ses noces d'argent.

J'ai tenu à me réjouir avec vous du bien qu'il a fait à un si grand nombre d'âmes, des adorations, des communions, des prières, des actes de dévouement qu'il a suscités et je lui souhaite dans nos paroisses une prospérité croissante.

Laissez-moi me souvenir, à cette occasion, que les noces d'argent du *Kannad* doivent être bien voisines des noces d'argent paroissiales du Curé qui l'a fondé et bénir en même temps que les rédacteurs et les lecteurs de votre pieuse Revue le clergé et les fidèles de Ploudalmézeau.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments affectueux et dévoués en Notre Seigneur Jésus-Christ.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

C'est en effet dès Janvier 1888, que parut le premier numéro de la populaire revue.

L'Apostolat de la Prière était à cette époque fort peu répandu dans le diocèse : et il ne semblait guère possible d'espérer sa diffusion, puisque son organe, le *Messager du Sacré-Cœur*, n'offrait que des articles français et des billets mensuels français à nos Bretons bretonnants. Fallait-il cependant négliger une source si riche de grâces, d'indulgences et de mérites ?

M. Grall, recteur de Lanhouarneau, ne put s'y résoudre. Poussé par son ami M. Milin (mort recteur de Landunvez), encouragé par son voisin M. Le Goff, alors recteur de Plounévez-Lochrist, mort curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon, il se décida, vers la fin de 1887, à s'ouvrir de son dessein à M. le chanoine Coadou, directeur diocésain de l'Apostolat. M. Coadou l'adressa à Mgr du Marc'hallac'h, vicaire général ; et enfin Mgr Nouvel donna son approbation.

Mais M. Grall résidait loin de Quimper ; il avait perdu, en quinze années de professorat à Lesneven, l'habitude du parler breton maternel : double et grave difficulté !

M. Nicolas, vicaire du Chapitre, le futur missionnaire et auteur, consentit à rédiger l'Intention générale de chaque mois, et à traiter avec M. de Kerangal père les questions techniques et administratives. M. Grall restait chargé du reste, et du déficit éventuel.

L'on partit sur trois cents exemplaires, à huit pages, sans couverture, — sans orthographe aussi, hélas ! — mais avec quelle absolue confiance en la grâce divine ! M. Coadou était le seul rédacteur officiel, et il ne rédigeait rien : mais l'étiquette sauvait la liqueur, qui sans elle eût sans doute paru de peu de prix.

Malgré ses défauts et ses fautes, le petit *Kannad* trouva des amis, intelligents, pieux, dévoués, qui le lancèrent et lui firent une clientèle de fervents du Sacré-Cœur. Les chefs de paroisses comprirent quelle aide merveilleuse leur offrait l'organisation, simple et souple, des trois degrés de l'Apostolat et des zélateurs et zélatrices avec chacun ses trente associés : en somme, des vicaires laïques chargés de transmettre partout le feu sacré que le Recteur

Archives diocésaine[redacted]e Quimper et Léon

teur soufflait, mensuellement, en remettant l'humble livret. Dévotion au Sacré-Cœur eucharistique, à la Vierge sa Mère, à l'Eglise son corps mystique, — pratique des vertus eucharistiques, — fréquentation des Sacrements, — en un mot la vie chrétienne dans toute son étendue et dans toute sa profondeur, tel était, et tel reste, le programme et le résultat du *Messager* breton.

En Juillet 1888, vieux de six mois, le *Kannad* s'amplifia, se donna une couverture, combien modeste ! avec une gravure au trait représentant la Révélation du Sacré-Cœur à la B. Marguerite-Marie, et douze pages de texte ! Le succès était venu, plus rapide que les plus robustes espérances.

M. Nicolas, bientôt absorbé par son dur ministère et éloigné de Quimper, succomba à ses fatigues. M. Grall se trouva, selon un mot de Louis Veuillot, « rédacteur en chef et en seul ». Il était devenu curé-doyen de Ploudalmézeau, et aller mener, pendant vingt-cinq ans, la vie d'homme d'œuvres que le diocèse connaît.

Il dut continuer à garder un prêtre de Quimper comme administrateur : M. Le Du d'abord, aujourd'hui recteur de Beuzec-Conq, puis M. Messager, aumônier de la Retraite, et depuis supérieur du Grand Séminaire, — actuellement M. Pichon, aumônier du Lycée, — trois dévoués qui tinrent dignement la place de M. Nicolas.

Des collaborateurs d'occasion se présentèrent, mais rares. Quelques amis prêtèrent un concours plus efficace : citons en première ligne le R. P. Bourdoulous, dont les *Skueriou Kristen* et les *Kantikou nevez* parurent, en partie, dans le *Kannad* heureux de les accueillir. M. le chanoine Le Bail, ancien curé de Plouzévédé, s'appliqua à préciser la notion de l'Eglise et à combattre, en théologien averti et précis, le naturalisme et l'esprit moderne. M. Normand, économe du Grand Séminaire, puis recteur de Plonéis, fournit, depuis 1901 jusqu'à sa mort, une précieuse et bien bretonne collaboration.

Mais le meilleur ouvrier, encore qu'il n'ait jamais écrit, fut sans conteste le R. P. Félix, abbé Le Louët. C'est lui qui prêcha, aux quatre coins du diocèse, la croisade du Sacré-Cœur : Apostolat de la Prière, Communion réparatrice, fêtes du Sacré-Cœur de Jésus, Premier Vendredi, Hommes de France au Sacré-Cœur, Adoration du T. S.-Sacrement exposé, Processions des Hommes..., il n'est pas une forme du culte eucharistique qu'il n'ait implantée là où il passait, puis annoncée au *Kannad*. Pendant des années, son zèle a multiplié les conquêtes, dont sa prudence a assuré la durée et l'extension par l'abonnement au *Kannad*, organe de la dévotion. Et aujourd'hui, quand il jette les yeux sur une carte du diocèse, il peut — si son humilité l'y laisse penser — s'appliquer le mot de S. Grégoire le Thaumaturge : « Que le Seigneur soit béni ! Quand j'ai commencé à prêcher, il y avait à peine dix paroisses à pratiquer l'Apostolat : il n'y en a pas dix aujourd'hui à l'ignorer ! »

Certes, dans ces 25 années, les traverses n'ont pas manqué. S'il y a eu des tristesses, des calomnies, des défiances, aucune plainte n'a trahi la blessure : et aux jours où le *Kannad* dut subir la plus

terrible épreuve, aucun lecteur ne put le soupçonner, tant la sérénité du texte se maintint immuable, comme inviolé le respect dû.

En Janvier 1901, le *Kannad* changea de format et grandit à 24 pages. Une sainte et habile religieuse peignit pour lui le vêtement gracieux dont il s'orne encore aujourd'hui. Sept mille exemplaires et davantage sortent chaque mois des presses artistes de la même imprimerie. Par milliers, abonnés, lecteurs et auditeurs s'empressent de s'instruire et de s'édifier aux articles doctrinaux ou historiques : la semence multipliée multiplie la ferveur et le nombre des fidèles du Sacré-Cœur. Le feu sacré ne s'éteindra plus : *Ad multos annos ! ad æternum !*

Et que le vénéré M. Grall, au lendemain de la douloureuse épreuve qui faillit briser sa plume avec sa vie, veuille bien trouver ici, avec toutes nos excuses pour la peine que ces pages auront causée à sa modestie, l'expression de notre respectueuse admiration, que nous sommes heureux d'unir, de très bas, aux félicitations de notre Evêque.

X.

Audierne. — Nous avons reçu, trop tard pour l'insérer aujourd'hui, un très intéressant compte rendu de la bénédiction de la première pierre de la nouvelle église d'Audierne

---

Camaret-sur-Mer. — La fête de Noël s'est célébrée, cette année, à Camaret-sur-Mer, avec un éclat inaccoutumé. Jamais peut-être, depuis la Mission, dont on garde pieusement le souvenir, l'humble église paroisssiale n'a vu pareille foule. Dès 10 heures, une heure avant l'office, toutes les places sont prises et c'est à grand peine si, tout à l'heure, quelques personnes pourront, au prix de mille difficultés, trouver encore ne serait-ce que le quart d'une petite place. Force leur sera de rester dehors. Le chœur est envahi. On se presse, on se serre jusque sur les marches de l'autel. Cet empressement à venir célébrer l'anniversaire de la naissance de Notre Seigneur est dû en grande partie et surtout aux heureux résultats de la Mission qui ne fut pas, comme on eût pu le croire, un simple enthousiasme de circonstance, une ferveur passagère, une flamme vite éteinte au souffle du premier vent, mais bien un véritable réveil du sentiment religieux un peu assoupi, un réel et sincère retour aux pratiques de foi et de piété des anciens jours. Et puis, il y avait l'attrait des chants et des cantiques que, depuis un mois déjà, on s'essayait à apprendre en des répétitions fréquentes et fidèlement suivies. Jusqu'à présent, le chœur si habile des chanteuses se réservait de célébrer chaque année, en des chants toujours plus beaux et toujours mieux goûtés, les louanges du divin Enfant de Bethléem. Cette année, une heureuse innovation permit aux hommes de prendre une part active à cet agréable concert de louanges. Et ce fut très bien. On était heureux d'entendre le groupe fort nombreux des hommes chanter, avec une perfection dont on ne les aurait peut-être pas crus capables, les

Archives diocésaine[redacted]e Quimper et Léon

paroles liturgiques de l'office, de la messe, selon l'édition vaticane, la leçon nocturne d'après la mélodie de Solesmes, les joyeux cantiques latins *Resonet in laudibus*, *Puer natus in Bethleem*, et les cantiques français empruntés aux grands compositeurs de musique religieuse, Ch. Gounod, A. Moortgat, J.-S. Bach, etc., aux noëls du XVIIe siècle et aux noëls populaires. Ce fut un beau et très beau chant, un vrai régal musical. Pourquoi ces messieurs qui, pour leur coup d'essai ont fait merveille, ne continueraient-ils pas à relever par leurs chants nos offices dominicaux et nos solennités des grandes fêtes ? Ils sont assurés de faire plaisir à tous. On désire beaucoup les entendre à nouveau. C'est le souhait de tous ceux qui les ont entendus en cette nuit de Noël et en ont été charmés.

La réputation du chœur des chanteuses est connue. Il est presque passé en proverbe qu'à Camaret l'on chante à ravir ; mais, cette fois, ces demoiselles se sont surpassées : il est difficile d'imaginer meilleure et plus parfaite exécution. Quel ravissement que ces psaumes en faux-bourdon d'après les grands maîtres Carolus Andréas et Ludovécus Viadana. Le timbre clair des fraîches voix des chanteuses, leur diction parfaite et assurée, l'art d'exécution apporté, tout cela faisait un charme de ces psaumes, parfois un peu monotones, peut-être, et l'on se prenait à regretter qu'ils fussent si courts, que le *Gloria Patri* s'amenât trop tôt, tant était prenante l'audition de cette savoureuse mélodie. Les cantiques français furent chantés avec le même art et le même entrain. Personne ne bougea lorsqu'une voix exercée et déjà rompue aux difficultés musicales entonna le célèbre cantique « Le Verbe s'est fait chair », extrait de « la Rédemption » du grand musicien Ch. Gounod. Comme ils furent beaux aussi ces Noëls du XVIIe siècle qu'on entendait pour la première fois et cette pastorale de A. Moortgat « En cette nuit sacrée », et ce cantique « Célébrons le Roi de gloire », dont tous les hommes reprenaient en chœur le refrain « Gloire à Dieu et paix sur la terre à tous les gens de bien » ! Mais je devrais les citer tous. Chaque cantique mériterait presque une analyse, ou du moins une mention élogieuse, et cela dépasserait les limites d'une simple petit compte rendu. Qu'il me soit permis de noter spécialement deux délicieuses cantilènes de Denisot, « Esprits divins », harmonisées par Gastoué, et « Oh ! quelle voix angélique », harmonisée par l'abbé Lhoumeau. Il semblait, à les entendre, qu'on ne pouvait chanter ni mieux ni plus beau, et cependant « Jésus est né », de l'abbé Joachim, que les jeunes filles chantèrent avec autant d'art que de piété, ce cantique d'une si grande fraîcheur d'inspiration est bien, ainsi exécuté, la plus ravissante chose qu'on puisse entendre. Chanteurs et chanteuses de Camaret ont fait véritablement merveille en cette nuit de Noël. Qu'ils acceptent ici nos plus élogieuses félicitations. Ils les méritent bien. Et souhaitons ardemment qu'ils se fassent entendre souvente fois encore. C'est le vœu et le désir de tous. C'est aussi le vœu et le désir de celui qui écrit ces lignes et a été merveilleusement enchanté des chants entendus.

D. B.

CHRONIQUE DES ŒUVRES

La Croix-Blanche. — Nous voulons rendre hommage et exprimer notre reconnaissance à la Presse catholique du diocèse, qui prête à l'œuvre un concours des plus efficaces et des plus intelligents. Il y a d'abord la Presse de publicité annuelle : l'*Almanak Sant-Corantin* et l'*Almanach du Marin* : le premier avec quatre pages excellentes contre l'alcoolisme et en faveur de la « Croix-Blanche » ; le second, avec un ensemble de sentences, de traits, de gravures et de poésies qui feront sur l'esprit et la volonté de ses 50.000 lecteurs, l'effet de la goutte d'eau tombant sur la pierre et la creusant peu à peu, ou encore du marteau enfonçant le clou dans une muraille.

La Presse mensuelle nous apporte les articles du *Feiz-ha-Breiz*, faisant de ce sujet un apostolat éloquent et tout à fait remarquable.

Dans la Presse hebdomadaire, le *Progrès*, le *Courrier*, le *Militant* mènent, chaque semaine, une campagne énergique qui remue à fond l'opinion publique. Aussi le sujet de la « Croix-Blanche » est-il à l'ordre du jour de toutes les réunions paroissiales ou cantonales de l'Union diocésaine, et les groupements de confréries se dessinent un peu partout, le clergé marchant à la suite de son Evêque et prenant la tête du mouvement.

***

Le dimanche 22, c'était *Pluguffan* qui célébrait par une magnifique réunion l'anniversaire de sa fondation, de l'Union Paroissiale et de son comité.

« A l'issue de la grand'messe, dit un correspondant, les membres de l'U. C. de Pluguffan se réunirent dans l'une des classes de l'école libre des filles.

» A l'ordre du jour figuraient les questions antérieurement traitées dans une réunion du Comité paroissial.

» La séance commence par la prière. Après un court compte rendu de la situation de l'Union, M. le Recteur aborde son sujet et, en termes clairs et précis, nous fait voir toutes les ruines que ce siècle a accumulées. Ces ruines, il faut les relever et comment ? Par l'union de tous les vrais catholiques ; laissons de côté nos rancunes et nos discordes politiques, ne nous occupons que de la seule chose digne d'intérêt : l'Eglise et la Religion.

» Fondons des œuvres sociales et développons celles que nous possédons déjà comme la Caisse rurale et la Mutuelle-Bétail, œuvres d'ailleurs très prospères à Pluguffan.

» Une autre œuvre, « La Croix-Blanche, » recommandée par notre vénéré Evêque, attire l'attention de l'orateur ; ce serait le remède à l'intempérance, fléau qui fait tant de victimes dans notre pays. Commençons par la jeunesse ; habituons l'enfant à la tempérance, n'oubliant pas que l'enfant d'aujourd'hui sera l'homme et le chrétien de demain.

» En une magnifique péroraison, notre vénéré Recteur soulève son auditoire : « Soyons des hommes, dit-il, des catholiques convaincus ; » défendons nos droits. Relevons la tête : il y a assez longtemps que, » par notre faute, nous sommes les victimes ; changeons les rôles et, » avec Dieu dans nos cœurs, nous marcherons au combat et à la vic» toire. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais ce qui nous frappe surtout, c'est l'exemple de *Saint-Urbain* et de *Brasparts*. Dans ces deux paroisses, de jeunes conférenciers, formés sur place comme en un cercle d'études, ont traité de la lutte antialcoolique avec une éloquence très applaudie, et qui mieux est, très fructueuse. A Saint-Urbain, ce fut Jean-François Muzellec, cultivateur, de la paroisse, qui prit la parole devant un auditoire de 120 personnes, que présidait M. Kermarrec, vicaire. Trente adhérents formèrent incontinent le groupe paroissial de la « Croix-Blanche ».

A Brasparts, M. le Recteur, après la conférence antialcoolique d'un jeune homme, M. Yves Favennec, fut tout heureux de recueillir aussitôt la signature d'une quinzaine de jeunes gens et de quelques hommes mariés. D'autres engagements vinrent s'ajouter aux premiers, et maintenant le groupe paroissial de la « Croix-Blanche » compte 40 membres.

Nous signalons les deux orateurs aux prêtres des environs qui désireront des conférenciers, et nous ajoutons à leurs noms celui de M. le docteur Vourch, de Plomodiern.

Nous avons pu voir, dans cette dernière paroisse, le local modeste où se réunit le groupe de Jeunesse Catholique qui vient de s'y former et de fonder une Mutuelle-Bétail et une Mutuelle-Incendie. Les murs de la petite salle sont couverts de sentences antialcooliques, et ces bons jeunes gens, sous la direction de M. le docteur Vourch, de M. G. Le Doaré et de M. l'abbé Dantec, aumônier du groupe, se font les apôtres de la « Croix-Blanche ».

Nous recommandons bien instamment à nos groupements catholiques, d'envisager la « Croix-Blanche » comme une œuvre de réparation envers Dieu, de vertu et de formation surnaturelle du caractère. C'est sous cet aspect de foi et de religion, que nous surtout, Bretons, nous devons combattre l'alcoolisme, comme nous l'a si vivement recommandé notre Evêque dans le Congrès diocésain.

∴

Unions Catholiques. — Parmi les manifestations de vitalité catholique de nos Unions, notons la grande réunion qui vient de se tenir à *Scaër* et qui ne tardera pas à porter des fruits abondants, et, à *Concarneau*, l'affiche si opportune, si noble et digne, si éloquente, signée par les membres de l'Union Catholique, à propos des poursuites engagées contre le clergé, et des entraves apportées sans motif sérieux à la liberté des processions.

Ploudalmézeau a eu une belle conférence de l'abbé Bordron, sur la Franc-Maçonnerie, *Saint-Renan* va l'imiter, maintenant surtout qu'a été inaugurée sa nouvelle salle de Patronage.

L'Union de *Brest* avait, de son côté, la bonne fortune de grouper ses membres pour entendre le grand orateur populaire, M. l'abbé Garnier, recommandant la lecture et l'étude de l'*Evangile* au foyer, dans les salles d'œuvres d'hommes, de jeunes gens, de jeunes filles, prêchant l'œuvre des hommes adorateurs du T. S.-Sacrement, et faisant voter à l'unanimité deux ordres du jour, l'un contre le nouveau projet de « défense laïque », l'autre réclamant la R. P. S. Deux délégations iront porter ces ordres du jour à la sous-préfecture.

Deux importantes réunions syndicales ont eu lieu, l'une à Coat-Méal, où M. Aug. de Boisanger a expliqué le but, les avantages, le fonctionnement du Syndicat Agricole et jeté les bases d'une fondation

locale ; l'autre, à Guipavas, pour entendre un rapport très complet et très suggestif de M. Joseph Kervennic, qui, après avoir énuméré les résultats acquis, a appuyé sur le but moral et social du Syndicat, œuvre d'intérêt général, d'esprit de dévouement et d'exemple mutuel.

Nous terminons cette chronique, en félicitant les deux Syndicats d'employés de Brest et de Morlaix, celui-ci faisant prendre en considération une pétition en faveur d'une section commerciale au conseil des prud'hommes de Morlaix, celui-là faisant aboutir leur réclamation contre la dérogation à la loi du repos dominical pour la saison des étrennes. Nouvelles preuves que les associations professionnelles catholiques sont à la tête de tous les progrès.

A. L. R.

Avis. — Les vénérés confrères qui n'ont pas encore mis entre les mains des membres de leurs Comités paroissiaux le compte rendu du *Congrès diocésain*, véritable canevas pour leurs travaux, feront bien de ne pas tarder à en demander des exemplaires, car l'édition sera vite épuisée. — L'exemplaire, *franco*, 0 fr. 50.

Le Directeur diocésain des Œuvres prie MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien le prévenir des réunions générales qu'ils organisent, afin qu'il puisse prendre ses mesures pour y participer.

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries retenues.

Jusqu'au 4 Janvier : 75, 136, 50, 101, 140, 1, 140$_2$, 105, 33, 101$_2$.
Jusqu'au 6 Janvier : 34, 101$_3$, 122, 99, 45, 126, 6.
Jusqu'au 13 Janvier : 101^1, 56, 130, 30, 105^2, 70, 101^5, 115, 69, 11, 126.
Jusqu'au 20 Janvier : 8, 9, 37, 127, 61, 108, 3, 4.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Lettre du Saint-Père à M. l'abbé Ciceri. — M. l'abbé Louis Ciceri, curé-prévôt de Casalpusterlengo (Lombardie), connu personnellement de Pie X, lui avait adressé une lettre pour lui demander d'abord des nouvelles de sa santé et de son travail, au sujet des on-dit tendancieux répandus à ce propos, puis des directions vis-à-vis du danger toujours croissant de la presse catholique-libérale, minimaliste, interterconfessionnelle, etc.

Voici la traduction de la réponse du Saint-Père, dont le texte italien vient de paraître, et que nous publions sur la foi du correspondant de l'*Univers* qui nous la communique :

« Révérend Monsieur le Prévôt,

» Je réponds de ma main à votre lettre du 15 courant pour vous autoriser à déclarer :

» 1° Que, grâce à Dieu, jusqu'à ce jour-ci, le Pape se porte bien ; ce qui lui permet, comme dans les années passées, de dédier chaque jour plus de trois heures aux audiences, et trois autres

Archives diocésaines de Quimper et Léon

heures au moins aux affaires des Sacrées-Congrégations et de sa Secrétairerie particulière ;

» 2° Que dans le gouvernement de l'Eglise, il est affectueusement aidé par de nombreux Eminentissimes cardinaux, mais qu'aucun d'eux ne s'arroge le droit de faire en son nom une chose qui ne soit préalablement ordonnée par le Pape ou fixée de plein accord avec lui ;

» 3° Que tous ceux qui répandent le bruit que ce sont trois cardinaux qui commandent sont de ces individus inqualifiables qui ne manquent jamais dans l'Eglise ; pour se soustraire à la soumission obligatoire, ils veulent se faire une conscience qui leur permette de ne pas se croire obligés, parce que ce n'est pas le Pape qui commande.

» Quant aux journaux, si vous prêchez contre les journaux mauvais, et déconseillez l'abonnement et la lecture desdits journaux du *trust*, vous accomplissez votre devoir de bon curé ; vous faites non seulement ce que le Pape veut, mais ce que le bon sens catholique exige.

» En effet, comment peut-on approuver certains journaux qui se cachent sous l'étiquette de catholiques, parce que quelquefois ils annoncent les audiences pontificales ou les notes vaticanes, mais qui non seulement ne disent jamais un mot sur la liberté et l'indépendance de l'Eglise, mais qui feignent de ne pas s'apercevoir de la guerre qu'on lui fait ? — des journaux qui non seulement ne combattent pas les erreurs dominantes de la société, mais qui apportent leur contribution à la confusion des idées et des maximes divergentes de l'orthodoxie, — qui prodiguent l'encens aux idoles du jour, — qui louent des livres, des entreprises, des hommes néfastes pour la Religion ?

» Plaignons généreusement (s'ils sont de bonne foi) les pauvres illusionnés qui croient empêcher la lecture des journaux mauvais, en les remplaçant par des journaux soi-disant tolérants, de miteinte et incolores ; pendant qu'ils ne convertissent personne de nos adversaires (qui les ont en aversion par le seul fait qu'ils sont catholiques), ces journaux-là apportent le plus grand des dommages aux bons. Ceux-ci y cherchent la lumière et ils y trouvent les ténèbres ; ils ont besoin d'aliment et ils sucent du poison ; et au lieu d'y trouver la vérité et la force pour se maintenir fermement dans la foi, ils y trouvent des arguments pour devenir insouciants, apathiques et indifférents dans une chose si importante.

» Oh ! quels dommages pour l'Eglise et pour les âmes par le fait de ces journaux ! Et quelle responsabilité surtout pour ces ecclésiastiques qui les répandent, qui les encouragent, qui les recommandent !

» *La vérité ne veut pas d'oripeau ; notre drapeau doit être déployé ;* c'est seulement par la loyauté et la franchise que nous pourrons faire quelque chose de bien, combattus par nos adversaires, mais respectés par eux, de façon à pouvoir conquérir leur admiration, et, peu à peu, leur retour au bien.

» Voilà mes sentiments que vous pourrez, à l'occasion, faire connaître à tous ceux qui en ont besoin, leur affirmant que le Pape pense de la sorte, le Pape qui vous donne la Bénédiction apostolique.

» Du Vatican, le 20 Octobre 1912. PIUS PP. X. »

Indulgence plénière du premier samedi du mois, en l'honneur de la Vierge Immaculée. — Les *Acta Apostolicæ Sedis* du 30 Septembre 1912 publient le décret suivant :

« Notre Saint-Père le Pape Pie X, pour augmenter la dévotion des fidèles envers la très glorieuse et Immaculée Mère de Dieu et pour favoriser le pieux désir de réparation qui inspire les fidèles à offrir quelque satisfaction pour les blasphèmes exécrables que des hommes criminels profèrent contre le Nom très auguste et la très haute prérogative de la Bienheureuse Vierge, accorde à tous ceux qui, confessés et communiés, feront, le premier samedi de chaque mois, en esprit de réparation, quelques exercices particuliers de dévotion en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Immaculée et prieront aux intentions du Souverain Pontife, une indulgence plénière applicable aux défunts. »

Il y a donc désormais deux jours de communion particulièrement recommandés et spécialement gratifiés de faveurs spirituelles : le premier vendredi et le premier samedi de chaque mois. L'intention du premier vendredi est de réparer les outrages faits à Notre-Seigneur ; l'intention du premier samedi sera de réparer les outrages faits à la Très Sainte Vierge.

Vendredi, samedi, dimanche, ce peut être un apprentissage de la communion quotidienne.

Prière des Prêtres après la célébration de la Sainte Messe. — Le Pape Léon X a attaché à la prière *Sacrosanctæ*, dite après le bréviaire, la rémission des défauts et fautes commises par fragilité pendant la récitation de l'office.

N. S. P. le Pape Pie X vient d'accorder la même faveur à la prière *Obsecro te, dulcissime Domine*, récitée après la messe, c'est-à-dire la rémission de toutes les défectuosités et fautes que la fragilité humaine a fait commettre pendant la célébration du saint Sacrifice. Cette prière doit être récitée à genoux, à moins d'empêchement. Elle se trouve dans les bréviaires et diurnaux, parmi les prières avant et après la messe. Déjà Pie IX l'avait enrichie d'une indulgence de trois années. Elle subsiste conjointement avec la rémission ci-dessus mentionnée.

(Saint-Office, 29 Août 1912.)

Matines et Laudes à 2 heures. — Depuis quelques années plusieurs *Ordos*, après l'office du 20 Janvier, mettaient en note une réponse de la Sacrée Congrégation des Rites à cette question : Peut-on, dans la récitation privée du bréviaire, com-

Archives diocésaines Quimper et Léon

mencer en tout temps Matines et Laudes du lendemain à 2 heures du soir ? La réponse était : *Consulantur auctores probati*. Or, ces auteurs enseignaient généralement que, pour la moindre raison, un clerc obligé à l'office pouvait se permettre une telle anticipation. La question cependant n'était pas nettement tranchée ; on se contentait de ne pas désapprouver ceux qui usaient de cette liberté.

Depuis la publication du sixième volume des *Decreta authentica S. R. C.*, l'hésitation n'est plus possible, attendu que ce recueil est officiellement muni de l'approbation du Souverain Pontife. Les décrets qu'il contient font loi pour toute l'Eglise. La décision qui nous intéresse s'y trouve en date du 12 Mai 1905, et porte le n° 4158. La voici en substance :

L'évêque de Plasencia (Espagne) avait demandé si, dans la récitation privée, les Matines du jour suivant pouvaient être commencées en tout temps de l'année à 2 heures de l'après-midi, ou bien s'il fallait nécessairement s'en tenir au tableau du Directoire diocésain.

A cette question, la Sacrée Congrégation des Rites, modifiant son ancienne rédaction, répond maintenant : *Affirmative ad primam partem ; negative ad secundam*. Rien de plus clair. Sans aucun motif, quiconque est tenu à la récitation des heures canoniales peut, en son particulier, commencer Matines et Laudes du lendemain à 2 heures du soir. Il n'y a plus à s'inquiéter des indications fournies précédemment par les *Ordos*.

Cette décision, il faut le remarquer, n'est valable que pour la récitation privée. Immédiatement après, il est déclaré que, dans la récitation publique ou chorale, on ne peut profiter de la même permission.

Enfin, quant au choix de l'heure, et c'est la troisième réponse donnée à l'évêque de Plasencia, on est libre de se conformer à l'heure moyenne du méridien de Greenwich (heure légale), ou à l'heure moyenne de la localité.

Pensées. — La flatterie est la plus fausse des monnaies, et c'est peut-être la seule qui ne cessera jamais d'avoir cours.

LA ROCHEFOUCAULT.

— Il ne faut pas prendre l'homme à qui la place convient, mais l'homme qui convient à la place. NAPOLÉON.

— Nous ne devons pas consentir à être tolérés ; il faut qu'on nous persécute ou qu'on nous craigne. L. VEUILLOT.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. **Vendredi 10 Janvier 1913** N° 2

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* La catastrophe du *Masséna ;* Prières publiques ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Dans l'Enseignement libre.

III. — Solennité de l'Epiphanie de Notre Seigneur Jésus-Christ.

IV. — Apostolat de la Prière.

V. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Guiclan ; Récollection sacerdotale ; Audierne : Douarnenez ; Chronique des Œuvres ; Œuvre de projections lumineuses.

VI. — *Chronique générale :* Un évêque reçoit la médaille de 1870 ; Baptême des petits enfants ; Le Catholicisme en Angleterre ; Les progrès de l'Eglise catholique.

VII. — *Bibliographie.*

VIII. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 12. — Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie.
Au chœur, solennité de l'Epiphanie.
Vêpres du suivant. Mémoire du Dimanche.
Lundi, 13. — Octave de l'Epiphanie. Double majeur. Blanc.
Mardi, 14. — S. Hilaire, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Mercredi, 15. — S. Paul, premier Ermite. Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 16. — Office du jour. Vert.
Vendredi, 17. — S. Antoine, Abbé. Double. Blanc.
Samedi, 18. — La Chaire de saint Pierre à Rome. Double-majeur. Blanc.
Dimanche, 19. — Dimanche de la Septuagésime. 2e classe. Violet.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Sauveur, Brest . . . . . du 9 au 18 Janvier.
Carhaix . . . . . du 19 au 23 —

Archives diocésaines Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. La catastrophe du *Masséna*. — La nouvelle année commence pour la France par un deuil, qui atteint douloureusement le diocèse de Quimper. Trois de ses enfants, le quartier-maître Jean Marzin, né à Dinéault ; les matelots Olivier Bescond, né à Tréflez, et René Bezon, né à Saint-Pierre-Quilbignon, viennent d'être victimes, avec cinq camarades, en service commandé, de l'accident survenu, le 6 Janvier, à bord du *Masséna*.

L'Evêque de Quimper les recommande aux pieux suffrages de ses diocésains, et présente ses paternelles condoléances aux familles éprouvées.

Il rappelle aux catholiques leur devoir de prier ardemment pour la France.

II. Prières publiques. — Les prières publiques annuelles, à l'occasion de la rentrée des Chambres, se feront dans Notre église cathédrale et, autant que possible, dans les autres églises du diocèse, à l'issue de la grand'messe, le dimanche précédant l'ouverture de la session du Parlement, c'est-à-dire dimanche prochain, 12 Janvier.

On chantera, comme les années précédentes, l'hymne *Veni creator*, le psaume *Levavi oculos meos ad montes*, la prière à la T. Sainte Vierge *Sub tuum præsidium* suivie de l'oraison *Concede*, puis l'antienne *Da pacem* avec l'oraison.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, le repos éternel de l'âme de M. Barré, aumônier à Lézérazien.

PARTIE NON OFFICIELLE

DANS L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Prière instante à **MM.** les Curés et Recteurs de communiquer au personnel enseignant de leurs écoles libres, les dates des Conférences pédagogiques du 2e trimestre de l'année 1912-1913.

MM. les Instituteurs : Morlaix, 11 Février ;
— Quimper, 18 Février ;
— Châteauneuf-du-Faou, 25 Février ;
— Landerneau, 4 Mars.

MMelles les Institutrices : Quimperlé, 23 Janvier ;
— Quimper, 20 Février ;
— Châteaulin, 6 Février ;
— Landerneau, 6 Mars ;
— Brest, 27 Février ;
— Morlaix, 30 Janvier.

La Conférence commencera à 10 h. 1/4 dans tous les centres. Le sujet sera pour les instituteurs : L'imagination : sa culture au point de vue intellectuel et moral ; — Du langage et de ses rapports avec la pensée ; — Classe : Leçon sur le système métrique au cours élémentaire (2e année), Mesures de longueur ; — Mesures réelles avec leurs divers usages ; — Mesures itinéraires ; Changement d'unité.

Pour les institutrices : Le règlement.

Classe : Leçons de choses.

Solennité de l'Epiphanie de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Nous célébrions naguère le jour où Notre Seigneur est né d'entre les Juifs : nous célébrons maintenant le jour où il a été adoré par les Gentils. En effet, « Le Salut vient des Juifs. » (Jean, 4.) Mais « Ce Salut s'étend jusqu'aux extrémités de la terre. » (Isaïe, 49.) A sa naissance, les bergers adorèrent le Christ ; aujourd'hui, il reçoit les adorations des Mages. Les Anges l'annoncèrent aux bergers ; une étoile l'annonce aux Mages. Les uns et les autres, en voyant le Roi du ciel sur la terre, apprirent du ciel ce qu'ils avaient à connaître, afin que « Gloire fût rendue à Dieu au plus haut des cieux, et que la paix fût donnée aux hommes de bonne volonté. » (Luc, 2.) Car « C'est le Christ qui est notre paix ; c'est lui qui des deux peuples n'en a fait qu'un. » (Eph., 2.)

Les Mages viennent donc d'une contrée lointaine ; la foi les amène à Jésus-Christ. Ils viennent et le cherchent ; ils disent : « Où est Celui qui est né Roi des Juifs ? Nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer. » (Matth., 2.) Ils annoncent et ils interrogent en même temps ; ils croient et ils cherchent : image de ceux qui marchent à la lumière de la foi et qui désirent parvenir à la claire vue. Combien d'autres rois n'étaient-ils pas nés déjà dans la Judée ? D'où vient que celui-ci est reconnu dans le ciel et cherché sur la terre par des étrangers ? Il brille au ciel et il est environné d'obscurité sur la terre. Quel est donc ce roi si grand et si petit à la fois qui, sur la terre, ne parle pas encore, et qui, au ciel, publie déjà ses décrets ? A peine est-il sorti du sein de sa Mère qu'il fait briller dans les cieux un astre nouveau : il est, en effet, Celui qui naît éternellement du sein du Père et qui a formé la terre et le ciel. A sa naissance, une étoile inconnue jusqu'alors répand une lumière nouvelle : à sa mort, le soleil verra sa lumière antique disparaître sous un voile de deuil. A sa naissance, les cieux resplendissent d'un éclat nouveau : à sa mort, les

Archives diocésaines Quimper et Léon

enfers seront saisis d'un nouveau désespoir, de même qu'à sa résurrection ses disciples seront embrasés pour lui d'un nouvel amour, de même qu'à son ascension le ciel, en s'ouvrant devant lui, lui rendra une nouvelle obéissance. Oh ! que ce roi est humble ! Mais que de grandeurs jaillissent de son humilité !

Célébrons donc avec une piété solennelle ce jour où les Mages sont venus du milieu des Gentils adorer le Christ qui leur avait été révélé, comme nous avons célébré le jour où les bergers sont venus du milieu des Juifs l'adorer aussitôt après sa naissance. Car c'est lui, le Seigneur notre Dieu, qui a choisi les apôtres au milieu des Juifs, et qui, par eux, a rassemblé au milieu des Gentils les pêcheurs qui devaient être sauvés.

(*Serm.* 199.) S. AUGUSTIN.

Apostolat de la prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR JANVIER 1913

L'organisation de l'Apostolat de la Prière parmi les hommes.

Faire entrer les hommes dans une association de vie chrétienne est le meilleur moyen de les soustraire aux organisations de la Libre-Pensée ou du Socialisme et de les rapprocher des Sacrements. Mais, parmi toutes les associations de vie chrétienne, il en est pas de plus souple ni de plus accueillante que l'*Apostolat de la Prière*. Il demande très peu aux commerçants, et, d'autre part, il ne gêne aucune œuvre, mais leur fournit à toutes des membres zélés.

Il importe beaucoup au succès de l'action catholique chez nous que l'*A. de la P.* s'établisse sans tarder et constitue autour de JÉSUS-CHRIST une nombreuse et vaillante armée de chrétiens pratiquants.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR JANVIER : Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour la diffusion de l'*Apostolat de la Prière* parmi les hommes.

Résolution apostolique : Répandre autour de moi, spécialement parmi les hommes, l'*A. de la P.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **Missions.** — CAMARET, retour de Mission, *du 6 au 19 Janvier*.
Président, M. l'abbé Le Bayon, missionnaire.
— RIEC, Mission des enfants, *du 12 au 16 Janvier*.
Président, M. Lavanant, curé-doyen de Sizun.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 12 Janvier*, offices aux heures ordinaires. A 6 h. 3/4, réunion de la Congrégation des Demoiselles, à la chapelle neuve.

Le soir, à 8 heures, à la Cathédrale, réunion bretonne, sermon, bénédiction.

A la messe de 9 heures, à la grand'messe et aux vêpres, quête pour l'œuvre antiesclavagiste.

Mercredi 15, à la chapelle neuve, à 7 h. 1/2, messe pour l'Œuvre des Catéchismes, instruction, bénédiction.

Samedi 18, confession des filles du grand catéchisme.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Lundi 13 Janvier*, réunion de la Confrérie des Mères Chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du T. S.-Sacrement.

GUICLAN. — **Avis de service d'octave.** — Un service d'octave, pour le repos de l'âme de M. l'abbé Barré, sera célébré mardi prochain, 14 Janvier, à 10 heures, à l'église paroissiale de Guiclan.

Récollection sacerdotale du doyenné de *Plogastel-Saint-Germain*, le mercredi 15, sous la direction de M. le chanoine Alfred Le Roy.

AUDIERNE

La nouvelle église.

Dans une lette adressée à Mgr l'Evêque de Quimper, au mois de Février 1912, le Recteur d'Audierne avait exposé la nécessité de remplacer la pauvre et malsaine chapelle qui sert d'église paroissiale, par un édifice en rapport avec le chiffre et les besoins religieux de la population, et, tout en se portant garant de la générosité des Audiernais, il avait sollicité de Sa Grandeur l'autorisation de recourir à la charité du clergé et des catholiques pour aider à la réalisation de cette œuvre absolument nécessaire. Monseigneur lui avait répondu : « J'approuve et je bénis votre entreprise... Je souhaite que la charité du diocèse vous facilite la prompte exécution de votre pieux projet. » Dès le mois de Juillet 1912, le plan de M. Chaussepied était prêt, et les travaux commençaient sans plus tarder, sous la direction de M. Mazé, de Brasparts, entrepreneur. L'église est sortie de terre, elle grandit, et ses murs s'élèvent déjà à près de trois mètres de hauteur.

Pour des raisons diverses, il avait fallu retarder la bénédiction de la première pierre. La cérémonie, si impatiemment attendue, a eu enfin lieu le 26 Décembre, lendemain de Noël. Malgré ses occupations accablantes, et à peine de retour de son voyage *ad limina*, Monseigneur Duparc n'a pas hésité à s'imposer cette nouvelle fatigue.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Les Religieuses du Saint-Esprit, aidées par des paroissiennes et des paroissiens dévoués, avaient érigé, les jours précédents, une fort belle chapelle dans le chœur de la nouvelle église. Le jeudi matin, tout était par terre. De la chapelle élevée et ornée avec tant de soins, il ne restait plus que d'informes débris, et le vent, qui avait fait rage pendant toute la nuit, avec accompagnement de pluie et de grêle, continuait à souffler en tempête. C'était navrant. On répara cependant, comme on put, les dégâts, et, à force d'industrie, on donna de nouveau au chantier un aspect de fête. Comme pour récompenser ce courage persévérant, le soleil se montra bientôt, radieux, mettant de la joie dans les âmes et sur les fronts, et quand Monseigneur arriva, vers 9 h. 1/2, à Audierne, le cauchemar, qui nous avait poursuivis pendant cette nuit d'orage et une partie de la matinée, n'était plus qu'un souvenir.

A 10 heures, on se dirige en procession vers le terrain de la nouvelle église. Monseigneur est accompagné de M. Cogneau, vicaire général ; de MM. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu de Quimper ; le chanoine Pilven, secrétaire général de l'Evêché ; Picart, curé-doyen de Pont-Croix ; les Recteurs du canton, et plusieurs autres prêtres sont dans le cortège. Les paroissiens suivent..., sauf ceux, très nombreux, qui ont déjà pris leur place pour assister de près à la cérémonie. La fanfare Vianney lance dans l'espace ses plus joyeux accords. Toutes les âmes sont dans l'allégresse.

L'Evêque bénit de l'eau, puis asperge le lieu où s'élèvera le maître-autel et qu'indique une croix de bois, ornée de fleurs, « le signe du salut qui parera les coups de l'ange pervers ». « *Quam dilecta tabernacula tua ;* Qu'ils sont aimés, ô Dieu tout puissant, tes tabernacles !... » chantent des voix enthousiastes et émues.

Voici la bénédiction de la première pierre. La foule ne perd pas un détail de la touchante cérémonie. Pour la première fois, dans le diocèse de Quimper, l'invocation de Sainte Anne, introduite dans les Litanies des Saints par un décret de Pie X, en date du 21 Novembre 1912, sur la demande des Evêques de Bretagne, est prononcée officiellement. Daigne la Patronne des Bretons garder la paroisse d'Audierne ! Monseigneur met en place la première pierre, puis fait le tour de la nouvelle construction, en aspergeant les fondations d'eau bénite. La cérémonie se termine par le *Veni Creator*. Que l'Esprit divin protège les travaux et, par son tout puissant appui, permette de mener à bonne fin l'entreprise !

La nouvelle église sera sous le vocable de Saint-Joseph, à la grande joie des paroissiens, dont beaucoup en avaient exprimé le désir.

Avant de partir, Monseigneur, dans un saisissant discours, commenta les prières de la bénédiction et en mit en relief les symbolismes avec des comparaisons et des rapprochements qui remuèrent profondément l'auditoire. Les hommes, qui se trouvaient là, à la première place, comme le Recteur le leur avait recommandé, en rangs nombreux et serrés, garderont le souvenir de ces fortes

paroles. Qu'ils étaient contents de voir de près leur Evêque et de recevoir ses enseignements !

Les pierres de la nouvelle église, comme celles de l'ancienne, entendront leurs rudes voix. Nos marins leur donneront une âme et les rendront vivantes par leurs prières et leurs chants.

Des pierres dispersées, leur dit encore Monseigneur, sont sans valeur et sans force. Juxtaposées, unies, cimentées, elles forment un édifice puissant et majestueux. Les catholiques sont faibles, parce qu'ils ne sont pas unis. C'est la principale cause de leurs défaites. Qu'ils s'unissent, et ils seront forts, et ils vaincront. Cette vérité, si claire, finira par entrer dans les esprits et dans les cœurs.

La nouvelle construction est en bonne voie. Que Dieu soit béni ! Les Audiernais ont fait de grands sacrifices, et continueront à donner ce qu'ils pourront. Leur dévouement ne saurait suffire, car hélas ! la mer s'obstine à se montrer ingrate, et dans beaucoup de foyers, c'est à peine si l'on a le morceau de pain nécessaire. Que la charité, qui a été jusqu'ici si accueillante, continue à nous venir en aide, afin que l'œuvre heureusement commencée, soit heureusement achevée.

DOUARNENEZ. — **Pèlerinage du Juch.** — Le pèlerinage du Juch, au premier de l'an, est une tradition bien chère aux Douarnenistes. Cette année, le mauvais état des routes, et la pluie qui tombait régulière, fine et serrée, ont même empêché de goûter les charmes du voyage à pied : la plupart des pèlerins durent prendre le premier train du matin à Douarnenez. Vers les 7 heures, ils débarquent sur le quai de la gare du Juch, au nombre de 600, et peut-être davantage. Sans perdre une minute, tous se dirigent vers l'église. Là est l'image vénérée de la bonne Mère du Ciel, Notre-Dame du Juch ; il faut que chacun se hâte de lui présenter ses hommages ; là est aussi, comme d'ailleurs en toutes nos églises, le Maître qui a dit par la bouche du Roi-Prophète : « *Domini est... orbis terrarum et universi qui habitant in eo :* Au Seigeeur appartient l'univers avec tous ses habitants » ; par suite, au Seigneur appartiennent également tous les instants de notre vie. Les Douarnenistes ne l'ignorent pas ; on comprend qu'ils soient heureux de se prosterner devant le Saint-Sacremont exposé ; et après lui avoir chanté un superbe *O salutaris Hostia,* ils lui offrent les prémices de l'année qui vient de commencer. M. l'abbé Hénaff, vicaire à Douarnenez, excite la piété de tous par des paroles pleines de vie et de feu. Au signal qu'il donne, les pèlerins se lèvent et chantent le *Credo ;* quelques instants après, ils chantent l'*Adoremus in æternum* ; et pour finir, ils implorent la clémence du ciel par le chant du *Parce Domine.*

L'heure d'adoration s'est ainsi écoulée bien rapidement ; et déjà M. l'abbé Guellec est monté à l'autel pour célébrer le Saint Sacrifice. Les pèlerins, infatigables, chantent à pleins poumons différents cantiques pendant la Sainte Messe ; et ils ne font pas

Archives diocésaines Quimper et Léon

montre d'une piété de surface, car à la communion plus de cent d'entre eux vont s'agenouiller à la Sainte Table. Aussitôt la messe terminée, on chanta la prière pour le Pape et le *Tantum ergo*. Et Notre Seigneur, en bénissant ces 600 pèlerins qui courbaient respectueusement le front devant Lui, Notre Seigneur a dû bien certainement prodiguer à tous ses grâces, qui apportent dans les âmes la paix et la force.

Avant de laisser partir les pèlerins, M. le Recteur du Juch, en quelques paroles émues, les a remerciés d'être venus, si nombreux, donner dans sa paroisse un exemple réconfortant de foi et de piété.

Ainsi s'est terminé ce pèlerinage si recueilli qui laissera, sans nul doute, dans l'esprit et le cœur de tous le meilleur souvenir.

J. G.

Chronique des Œuvres

Les Émigrants bretons. — L'attention de nos vénérés confrères a été vivement sollicitée sur cette question si grave pendant le Congrès diocésain, et ils retrouveront dans le « Compte Rendu », pages 47-48, les points à étudier et à réaliser tout d'abord par les Comités de paroisse. Ce qui a trait à la protection de nos jeunes filles émigrées ou émigrantes est confié, par Monseigneur l'Evêque, à un Comité diocésain qui a pour présidente M^me^ la V^tesse^ de Jacquelot du Boisrouvray, pour secrétaires M^lles^ de la Sablière et d'Engente, pour trésorière M^lle^ du Vergier. Ce Comité a des correspondantes locales choisies ou agréées par MM. les Curés et Recteurs eux-mêmes, dans presque toutes les paroisses du diocèse, et déjà l'Œuvre a eu la consolation de rendre des services de préservation et de protection. Dieu soit béni !

Mais les *Emigrants* réclament notre dévouement, et la tâche, par son importance, est une œuvre de longue haleine. C'est pourquoi Monseigneur l'Evêque vient de fonder un *Comité diocésain des Emigrants*, dont il a confié la direction à M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de sa cathédrale ; et Sa Grandeur appelle à en faire partie : M. Joncour, curé-doyen de Bannalec ; M. l'abbé Henry, de Quimper ; M. le C^te^ de Saint-Simon, président du comité paroissial de Saint-Goazec ; M. Goasguen, avocat, secrétaire du comité paroissial de Châteauneuf-du-Faou ; M. de Cheffontaines, du comité paroissial de Clohars-Fouesnant ; M. Danion, du comité paroissial de Kerfeunteun ; M. R. de Kermadec, secrétaire du comité paroissial de Plouézoc'h, et M. F. Pérès, de la Société d'Encouragement aux Œuvres agricoles, de Bannalec.

Après entente avec M. le chanoine Orvoën, le Directeur diocésain des Œuvres a fixé la première réunion du Comité au lundi 27 Janvier. L'ordre du jour portera sur le programme étudié au Congrès, d'après le rapport de M. le C^te^ de Saint-Simon. Pour préparer cette réunion, les Comités paroissiaux devront fournir les résultats de l'enquête qu'ils ont dû faire sur le mouvement local d'émigration, et ils sont priés de les adresser le plus tôt possible à M. le Directeur diocésain des Œuvres.

Pour que tous comprennent mieux les désirs de leur Evêque, exprimés avec tant de force pendant le Congrès, nous ajoutons ici deux documents : 1° Une page des instructions communiquées aux Evêques d'Italie sur cette matière, par le card. Merry del Val (8 Sept. 1911) ; 2° Un acte du cardinal Amette, sur le même sujet, envisagé au point de vue des émigrations provinciales vers Paris.

« I. Il sera bon d'établir dans chaque diocèse où il ne fonctionne pas déjà un Comité pour l'émigration, dont le but sera d'agir comme intermédiaire entre les curés, de la sollicitude desquels dépendent les ouvriers qui, pour un temps ou définitivement, se sont expatriés, et les Offices d'information pour les émigrés.

» II. Ledit Comité se formera par l'initiative et sous la présidence de l'Ordinaire ; et ce même Ordinaire appellera à en faire partie des personnes charitables et influentes, soit parmi le clergé, soit chez les laïques, pourvu que ces personnes donnent de solides garanties qu'ils consacreront à ce noble but leur activité. Le Comité susdit aura son siège dans la ville épiscopale, et l'on pourra établir ailleurs des sous-Comités, surtout dans les localités où il deviendra nécessaire d'exercer avec plus de promptitude et d'efficacité cette œuvre salutaire, en assignant à chaque sous-Comité les paroisses avec lesquelles il doit correspondre au besoin.

» III. Lorsque l'évêque le jugera utile, il pourra assumer et constituer en Comité ou sous-Comité, pour l'émigration, l'une quelconque des associations catholiques les plus expérimentées et les plus actives florissant dans son diocèse.

» IV. La tâche principale du Comité et des sous-Comités pour l'émigration sera de se tenir en rapport : 1° avec les Offices centraux d'information mentionnés pour les intéresser à temps aux différentes sortes d'émigrants qui partiront du diocèse, et pour concerter avec eux tout ce que l'on prévoira pouvoir tourner à leur avantage ; 2° avec tous les curés du diocèse, afin de tirer parti de leur zèle en faveur de ces émigrants.

» V. Le devoir pressant de chaque curé à cet égard sera, en général, de servir d'intermédiaire entre le Comité ou sous-Comité et les émigrants. C'est pourquoi à son zèle sont confiées des missions exigeant une délicate charité en même temps qu'une habile prévoyance, comme les suivantes :

» 1. Il s'informera le plus tôt possible des départs qui doivent se faire dans sa paroisse, et sur ce point il se procurera tous les renseignements utiles, c'est-à-dire le nombre, la profession, la qualité des émigrants, le voyage qu'ils se proposent d'entreprendre, le but qu'ils se sont tracé, etc. Il communiquera immédiatement tout cela au Comité ou à son sous-Comité, pour que ceux-ci, à leur tour, leur envoient en regard des indications pratiques et des recommandations utiles.

» 2. Se trouvant de la sorte en demeure de bien diriger et conseiller ceux qui vont émigrer, le curé s'imposera le soin de leur transmettre ces mêmes indications et recommandations ; il les exhortera à s'en servir avec confiance et les persuadera des graves dangers qu'ils rencontreraient dès là qu'ils ne voudraient pas tirer profit des louables œuvres de secours qui existent en leur faveur dans les pays où ils se rendront.

» 3. Lorsque le jour du départ approchera, le curé donnera une dernière preuve de son zèle sacerdotal et de sa sollicitude paternelle pour ces pauvres ouvriers. Il les rassemblera près de lui, les réconfortera dans le bien, les mettra en garde contre les embûches particulières, pourvoira à la tranquillité de leur conscience, et surtout songera à ne pas les laisser partir sans que, dans une cérémonie religieuse appropriée et avec une pieuse solennité, ils se soient approchés tous ensemble de la sainte Table pour se nourrir du Pain des forts.

» 4. Après le départ des émigrants, le curé ne devra pas du tout estimer que sa tâche envers eux est terminée. Le souvenir de l'affec-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tion paternelle et des saintes paroles avec lesquelles le bon pasteur les a consolés à leur départ et a tempéré l'amertume de leur éloignement du pays natal et de la famille restera certainement pour quelque temps un souvenir cher et vénéré dans leur âme. Mais les préoccupations et les impressions de la vie nouvelle finiraient par faire chanceler ce souvenir si l'action et, pour ainsi dire, la voix elle-même du propre pasteur ne se reportaient de temps en temps vers eux, sur le sol étranger, avec leurs conseils et leurs bienfaits encore. D'où la nécessité pour le curé de se tenir en quelque façon en correspondance avec ses fils et de s'informer de la meilleure manière possible de la vie qu'ils mènent et de leurs conditions d'existence, afin d'y pourvoir, à l'occasion, avec les moyens dont le Comité dispose.

» 5. Lorsque, finalement, les émigrants seront de retour dans leur patrie, c'est au curé que reviendra l'obligation de réparer les ravages que, par aventure, l'éloignement de la paroisse aura produits dans leur âme. En outre, toutes les fois que l'expérience des émigrations passées lui permettra de recueillir quelque observation pratique qui, si elle est connue du Comité, lui donnera le moyen d'améliorer le fonctionnement de l'œuvre, il mettra ses soins à la lui communiquer. »

L'arrivée des provinciaux à Paris.

« Le moment de l'arrivée est bien périlleux à passer pour la plupart des provinciaux qui tentent de s'établir à Paris. Parmi ces 40 à 50.000 provinciaux qui arrivent chaque année dans la capitale et sa banlieue, beaucoup appartiennent à des familles chrétiennes et voudraient vivre encore d'une vie chrétienne dans leur nouvelle installation. Malheureusement, ils sont déroutés et découragés dès la première semaine. Ils ne possèdent aucun renseignement ; ils n'apportent aucune lettre de recommandation ; ils ne savent nullement comment on peut prendre contact avec les paroisses, le clergé, les œuvres catholiques de Paris. Ils sont désorientés et décontenancés ; ils sont séduits par les plaisirs de Paris, parfois embrigadés par de dangereuses sociétés, et beaucoup abandonnent bientôt toute pratique religieuse.

» Les renseignements qui suivent n'ont nullement la prétention de prémunir les provinciaux contre toutes les difficultés terribles qui les attendent à Paris et qui leur causent promptement de si amères déceptions. Ils peuvent, toutefois, rendre des services utiles, surtout pour l'orientation de la vie religieuse des arrivants. A ce titre, nous nous permettons de les recommander à l'attention de MM. les Curés, Aumôniers et Vicaires, aux directeurs et directrices d'œuvres catholiques des différents diocèses de France. On sait que cette question des émigrants préoccupe la sollicitude pastorale du Souverain Pontife, qui l'a recommandée à l'attention des évêques des divers pays catholiques.

» I. Avant de quitter sa paroisse d'origine, prendre l'adresse exacte de l'Association provinciale, établie à Paris pour gagner les catholiques de sa province ; par exemple, prendre l'adresse de la Société catholique bourguignonne, si l'on est Bourguignon ; l'adresse de la Société bretonne, si l'on est Breton, etc.

» Chaque curé, en France, connaît cette adresse, donnée souvent par la presse catholique du diocèse (1).

(1) L'Union de l'Ouest, 117, avenue Victor-Hugo. — L'Union charitable des Dames d'Auvergne, 41, rue de la Roquette. — L'Union aveyronnaise, 28, rue Lamark. — L'Union pyrénéenne, 12, rue Martignac. — L'Union bourguignonne, 121, rue de Flandre. — La Bretagne, 74, rue de Sèvres. — La Paroisse bretonne, 112, rue de Vaugirard. — La Mutualité bretonne, 53, rue de Vaugirard — Le Dauphiné, 121, rue de Flandre. — L'Œuvre franc-comtoise, 22, rue Notre-Dame des Champs. — L'Union de Guyenne, 121, rue de Flandre. — L'Association des Dames limousines et creusoises, 20, rue Lacépède. — Cercle des maçons et tailleurs de pierre, 7, rue des Chantiers. — L'Union forézienne, 28, rue Lamarck. — L'Union lyonnaise et forézienne, 64, rue Vaneau. — L'Union mayennaise, 11, rue du Regard. — L'Union catholique nivernaise, 59, rue Daumesnil — L'Union bas-normande et percheronne, 22, rue Vaneau — L'Union normande de l'Eure, 40, rue Rouelle. — L'Alliance catholique savoisienne, 14, rue François-Miron. — L'Union lorraine, 14, avenue Bosquet.

» II. En arrivant à Paris, se diriger vers le siège de son Association provinciale.

» III. S'informer de la paroisse à laquelle appartient la maison où l'on réside. On peut obtenir ce renseignement des habitants de la maison même ou, dans la rue, des gardiens de la paix.

» IV. Si l'on veut demander des renseignements au clergé paroissial, il importe de savoir que, dans toute paroisse :

» M. le Curé reçoit généralement tous les matins, à la sacristie, de 9 à 11 heures environ.

» Un prêtre de garde est à la disposition des fidèles, à la sacristie, du matin au soir, sauf aux heures des repas.

» M. le Premier Vicaire est chargé du service des mariages (Visible le matin à la sacristie).

» V. A la sacristie, on trouvera aisément les adresses suivantes qui sont très utiles : celles

» De la maison paroissiale des sœurs de charité ; des écoles paroissiales ; des patronages paroissiaux de garçons et de filles ; du secrétariat du peuple, si la paroisse en possède ; des maisons recommandées par l'Œuvre de la protection de la jeune fille.

» VI. *Les bureaux de l'Archevêché* sont établis 50, rue de Bourgogne, près des Invalides. L'Archevêché a une succursale pour la direction de l'enseignement (Placement des *Instituteurs* et des *Institutrices* catholiques), 76, rue des Saints-Pères, près la place de la Croix-Rouge.

» VII. *L'Office central des Œuvres de bienfaisance et de charité* peut donner des renseignements sur toutes les œuvres d'assistance ; il s'occupe, en cas de nécessité, du rapatriement des provinciaux dans leur pays. Il est établi 175, boulevard Saint-Germain (Non loin de Saint-Germain des Prés.)

» VIII. *La Société de Saint-Vincent de Paul* a établi un grand bureau de placement, sous le nom de *Solidarité catholique*, 137, boulevard Saint-Germain. (En face Saint-Germain des Prés.)

» IX. *Le Secrétariat social*, 5, avenue du Maine (près de la gare Montparnasse), peut donner des renseignements sur toutes les institutions sociales catholiques.

» X. Le siège central de *l'Association catholique de la Jeunesse française* est rue d'Assas, 14 (paroisse Saint-Sulpice.)

» Le grand hôpital catholique de Paris est *l'hôpital Saint-Joseph*, rue Pierre-Larousse (paroisse de Plaisance). Il ne peut recevoir que les malades atteints d'affections graves.

» Ces renseignements, très abrégés, peuvent donner aux émigrants qui débarquent à Paris quelques orientations utiles ; mais, rappelons-le, ils n'ont pas la prétention de sauvegarder les arrivants contre les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

misères de toutes sortes qui les attendent généralement. Les émigrants seraient dans une illusion énorme, s'ils s'imaginaient que, même munis de bonnes lettres de recommandations, ils peuvent, avec ces renseignements, trouver sans délai des places avantageuses à Paris. Ni le clergé, ni les œuvres catholiques ne peuvent suffire aux demandes innombrables qui les accablent chaque semaine. Mais, si un arrivant, même muni de lettres de recommandation, trouve difficilement une situation convenable, celui qui n'est muni d'aucune lettre de recommandation rencontre des difficultés encore plus grandes.

» On ne saurait donc trop recommander aux prêtres, aux directeurs et directrices d'œuvres catholiques des divers diocèses de France de nantir tout d'abord leurs protégés de lettres de recommandations destinées au clergé et aux œuvres du diocèse de Paris.

» Ajoutons encore un avis pratique sur la *correspondance* des prêtres des provinces avec les prêtres du diocèse de Paris.

» Il y a grand intérêt à imiter ce qui se pratique dans les administrations civiles et à marquer sur l'enveloppe même la nature du service demandé, lorsqu'il s'agit de services purement administratifs, non confidentiels.

» Les lettres vont ainsi directement aux prêtres qui sont chargés actuellement de ces services : elles sont ouvertes immédiatement, ce qui a un grand intérêt si le destinataire ordinaire est malade ou absent.

» Il suffit de mettre en vedette, sur un coin de l'enveloppe, des mentions de ce genre : bans de mariages ; copies d'actes religieux ; service des pauvres ; service des convois.

» Cette pratique est déjà adoptée par plusieurs sociétés catholiques, notamment par plusieurs comités des mariages de la Société de Saint-Vincent de Paul, et elle rend les meilleurs services aux intéressés.

***

Unions Catholiques. — L'assemblée cantonale des Unions du doyenné de *Saint-Renan* a eu lieu le 25 Décembre, dans cette ville. M. l'abbé Bordron y a fait un discours très important sur l'influence maçonnique, qui a provoqué la formation d'un Comité antimaçonnique et le vote d'un ordre du jour très précieux en faveur de la R. P. S.

Le 29 Décembre, M. l'abbé Thomas, aumônier du Lycée de Brest, a présidé une réunion importante à *Guimiliau*, sur l'invitation du Comité paroissial, constitué déjà depuis plusieurs mois. Les 150 hommes réunis dans les salles de l'école libre ont été profondément remués par le discours très serré et très pratique de M. l'abbé Thomas, et ils formeront le principal noyau de l'Union Catholique dans cette paroisse chrétienne.

« La paroisse du *Trévoux* avait sa seconde réunion de l'Union Catholique le dimanche 22 Décembre ; cette réunion avait été annoncée aux deux messes du dimanche précédent ; M. le Recteur avait engagé fortement ses paroissiens à y assister. Il a été écouté, car quatre-vingts pères de famille, avec quelques jeunes gens de 18 ans, se pressaient à l'heure dans la salle du presbytère.

» A 1 h. 1/4, M. le Recteur présenta le conférencier, qui était le nouveau curé de Bannalec, M. l'abbé Joncour. La prière dite, le conférencier, dans un langage très clair, nous fit voir l'obligation de défendre notre foi, celle de nos enfants, et aussi notre Mère, la sainte Eglise. L'on n'entend plus parler que de « Liberté, Egalité, Fraternité ». Ces

trois mots sont même inscrits sur les monuments publics ; ils ne devraient pas s'y trouver, car ils sonnent faux : la Liberté nous ne l'avons pas même dans nos églises, que l'on nous a volées ; on nous a enlevé les maîtres que nous voulions pour instruire nos enfants ; il est interdit au dernier cantonnier de placer son enfant dans une école libre.

» L'Egalité, nous n'en avons qu'une, celle de l'impôt, et encore nous sommes traités en parias, en esclaves. La Fraternité, mais on ne veut plus de nous sur la terre de France. Je sais bien qu'il y a les Francs-Maçons, mais nous ne voulons pas de cette fraternité.

» Donc, mes amis, unissons-nous pour déblayer ce terrain, comme nous le ferions pour enlever un arbre qui barrerait notre chemin.

» M. le Recteur remercia M. le Conférencier de ces ardentes paroles ; il dit aussi sa joie de voir ses paroissiens venus si nombreux à son appel. Mettons-nous à genoux pour demander à Notre Seigneur la force, le courage de faire notre devoir de catholiques, je veux dire de défendre notre foi et d'aimer l'Eglise de Jésus-Christ.

» *Un témoin.* »

***

Croix-Blanche. — *Institution Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol de Léon* — œuvre établie en Novembre 1912 —, *186 adhérents* parmi les élèves.

Plougastel-Daoulas (Décembre 1912), 15 membres de la Jeunesse Catholique, après une seule conférence, ont adhéré à la C.-B.

Kernilis a la palme : *350* adhérents (hommes, jeunes gens, femmes, jeunes filles, enfants). M. le chanoine Uguen y a donné, dimanche dernier, une conférence antialcoolique.

De tous côtés, nous recevons d'excellentes nouvelles. Puisse le mouvement se généraliser et se perpétuer.

AVIS. — Les confrères qui n'ont pas encore versé la somme due pour les « Comptes Rendus » du Congrès qui leur ont été envoyés, sont priés de vouloir bien profiter des voyages de cette fin de mois, à Quimper, pour régler ce petit compte.

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries retenues.

Jusqu'au 20 Janvier : 8, 9, 37, 127, 61, 105, 4, 41, 103, 101, 127, 151, 154.
Jusqu'au 27 Janvier : 3, 33, 101 [2], 153, 100, 67, 105.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Un Evêque reçoit la médaille de 1870. — Un préfet qui décore un évêque et deux moines, cela ne se voit pas tous les jours. Le fait s'est pourtant produit à Rodez, où le représentant du gouvernement a remis la médaille de 1870 à Mgr de Ligonnès, à dom Lorme, abbé mitré de l'abbaye de Bonnecombe, et à un moine cistercien.

La cérémonie avait été précédée d'une messe à la cathédrale,

Archives diocésaines Quimper et Léon

célébrée par dom Lorme, ancien lieutenant de francs-tireurs, et au cours de laquelle Mgr de Ligonnès, ancien capitaine de mobiles, en présence de trois mille personnes, de nombreux officiers, des diverses sociétés de la ville, avait prononcé une patriotique allocution.

Baptême des petits enfants. — Nous savons bien la raison, la seule, que l'on allègue souvent pour excuser des retards déplorables. On veut, à propos du baptême, célébrer l'arrivée du nouveau-né dans une fête de famille à laquelle tous, y compris la mère, puisse participer. Une fête de famille ! Certes, rien n'est plus légitime, si elle s'inspire surtout de la joie de l'arrivée d'un nouveau chrétien au foyer. Mais la fête de l'enfant ! N'est-elle pas encore plus urgente et plus nécessaire ? La fête de l'enfant, c'est le baptême ; célébrez celle-là sans retard ; l'autre viendra ensuite : et, en attendant, l'heureuse mère, en pressant sur son sein le petit nourisson, au lieu de ce frisson involontaire que l'on éprouve devant un enfant qui est encore sous l'empire du démon, sourira avec plus de bonheur au petit ange que le baptême lui a rendu dans toute son innocence et sur le front duquel semblera se refléter la pureté même du ciel dont il est devenu l'élu.

On nous dira aussi peut-être que l'on attend le parrain ou la marraine. Pourquoi les attendre ? Ce sont eux qui, au lieu de faire attendre l'enfant, doivent s'empresser auprès de lui. Et d'ailleurs, si c'est nécessaire, ne peuvent-ils pas remplir leur rôle par procuration ?

Et puisque nous venons de parler de la mère, nous ne craignons pas de lui dire : c'est sur vous avant tous les autres que repose le souci de l'âme de votre enfant ; c'est vous qui seriez responsable du retard de son baptême. On vous met en cause pour justifier ce retard, protestez donc avec toute l'énergie de votre cœur de mère ; exigez, sans aucun délai, le baptême ; c'est le premier bienfait dont vous sera redevable le petit ange ; on ne saura résister aux instances d'une mère qui comprend ce qu'elle réclame, qui le veut fortement et qui le demande comme on sait demander quand on veut être écouté.

Dans notre vieille discipline diocésaine on frappait d'excommunication les parents coupables de retarder au delà de huit jours le baptême de leurs enfants. Si cette peine sévère a été supprimée, la faute qu'elle sanctionnait n'en reste pas moins avec sa gravité et les déplorables conséquences qu'elle peut entraîner.

Mgr Ricard, *archevêque d'Auch.*

Le Catholicisme en Angleterre. — Le *Catholic Directory* pour 1913 donne de précieux renseignements sur les progrès du catholicisme en Angleterre.

On se souvient que l'an dernier le Saint-Siège subdivisa la province ecclésiastique de Westminster, qui embrassait toute l'Angleterre, en trois provinces : Westminster avec quatre évêchés suffragants ; Birmingham, avec cinq suffragants, et Liverpool, avec quatre suffragants. L'Ecosse demeurera partagée en deux provinces : Edimbourg avec quatre évêchés suffragants, et Glasgow, sans suffragants. Ce qui faisait pour toute la Grande-Bretagne (Angleterre et Ecosse) cinq archevêques et vingt évêques, en comprenant les deux auxiliaires du cardinal archevêque de Westminster et l'évêque auxiliaire de Salford. Cette année, on compte six archevêques, un coadjuteur ayant été donné à Mgr l'archevêque de Glasgow, et vingt et un évêques par suite de l'auxiliaire attribué à l'archevêque de Birmingham.

Le nombre des églises et chapelles dans la Grande-Bretagne est de deux mille cent cinquante-deux.

Celui des prêtres est de quatre mille quatre cent un. Sur ce nombre, deux mille cinq vingt-quatre appartiennent au clergé séculier, et mille cinq cent soixante-dix-sept au clergé régulier. Parmi ces derniers, beaucoup sont des religieux français exilés.

Le nombre total des catholiques dans l'Empire britannique tout entier est de douze millions neuf cent soixante-cinq mille cinq cent quatorze : c'est-à-dire tout près de treize millions.

Pour la première fois, le *Directory* donne quelques détails statistiques sur les conversions ; il publie le relevé de celles qui ont eu lieu pendant l'année 1911 en Angleterre, à l'exclusion de l'Ecosse. Dans le cours de cette année, sept mille quatre cents personnes ont abjuré le protestantisme dans les trois provinces de Westminster, Birmingham et Liverpool et ont été reçues dans le sein de l'Eglise catholique. Si l'on ajoute à ce chiffre les conversions opérées en Ecosse, et celles sur lesquelles le secret a été gardé pour un motif ou pour un autre, on arrive aisément à huit mille. Et le nombre augmente chaque année.

Les progrès de l'Eglise catholique. — Le nombre des catholiques a considérablement progressé au cours du siècle dernier. Voici des chiffres pour l'année 1800 et pour l'année 1900 :

	1800	*1900*
Angleterre	120.000	2.180.000
Hollande	300.000	1.822.000
Danemark	—	2.940
Suède	—	2.500
Norvège	—	2.500
Roumanie	16.000	150.000
Bosnie	25.000	398.000
Bulgarie	1.300	28 000
Serbie	6.000	20 000
Grèce	15.000	44.000

En Russie, 230.000 schismatiques, dont 168.600 Polonais, ont passé à l'Eglise catholique de 1905 à 1909.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En Turquie d'Europe, de 1901 à 1906, le nombre des conversions s'est élevé à 24.855.

En Afrique, on compte 850.000 catholiques ; en Asie, 4.600.000.

Dans l'île de Ceylan, en vingt-cinq ans, ils ont passé de 117.342 à 200 000 ; en Indo-Chine ils sont 1 million.

En l'année 1800 ils étaient, en Chine, 200.000 ; ils sont, aujourd'hui, 1.071.290, plus 424 000 catéchumènes.

Le recensement du Japon, en 1911, dénonçait 148 523 catholiques.

Au Brésil, on en compte 14.450.000, en Patagonie 27.700, dans les Etats-Unis 22.500.000, au Canada 2.350.000.

En Australie, ils passaient, en 1820, inaperçus ; ils sont aujourd'hui 1.160.000.

Dans les îles du Grand Océan il y en a 25.000, dans la Nouvelle Zélande 108.000, tandis qu'en 1830 le catholicisme y était inconnu.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie Pierre TÉQUI (Dernières nouveautés), 82, rue Bonaparte, Paris.

Au delà du tombeau, R. P. Ad. HAMON, S. J., **3** francs, troisième édition.

Travail simple et populaire. Evitant les questions qui ne pourraient être comprises que par des théologiens exercés, l'auteur s'attache de préférence à ce qui édifie la piété, console le cœur et encourage les chrétiens à mériter un jour une place dans l'heureuse famille du ciel.

La bonté et les affections naturelles chez les Saints,
3me série, 4me édition, marquis DE SÉGUR.

Après un rapide résumé de la vie du Saint, l'auteur revient avec plus de détail sur les actions les plus aimables ou les plus héroïques de sa bonté, de sa charité, de sa tendresse. Ouvrage des plus intéressants et des plus édifiants qui ne saurait être trop recommandé.

Pour la Conquête, l'abbé Théophile PARAVY, **3** francs.

Ce livre est dédié « *aux Jeunes* », et l'auteur qui, après avoir vécu au milieu de la jeunesse ouvrière, se trouve aujourd'hui en contact avec la jeunesse universitaire, est bien placé pour donner les conseils qui conviennent aux jeunes de notre époque. Mais tous les militants, spécialement les membres des cercles d'études, tireront grand profit de la lecture de ces pages où l'ardeur de la jeunesse donne de la vie aux sages réflexions de l'expérience.

Le R. P. A. de Ponlevoy, sa vie, par le P. Alexandre de GABRIAC S. J., nouvelle édition, **4** francs.

Les *Exercices* de saint Ignace ont fait, du P. de Ponlevoy, un religieux, un apôtre, un supérieur éminent. Telle est la division de ce livre, vrai recueil d'histoires saines, vraies et intimes qui seront une révélation pour ceux qui ignorent la prodigieuse humilité du P. de Ponlevoy.

Jésus-Christ, sa vie et son œuvre, esquisse des origines chrétiennes, précédée d'une introduction sur la valeur historique des évangiles, par M. LEPIN, professeur au Grand Séminaire de Lyon. (Gabriel Beauchesne, éditeur, Paris)

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

28e ANNÉE. **Vendredi 17 Janvier 1913** N° 3

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettres-Circulaires de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé de son Diocèse, sur la Confrérie de la Doctrine chrétienne et l'Œuvre des Catéchismes, et à l'occasion du décès de M. le chanoine Corrigou, vicaire général honoraire ; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollections sacerdotales ; Nécrologie : Œuvre des Campagnes ; Chronique des Œuvres ; Œuvre diocésaine de Projections lumineuses.

III. — Chronique générale : Le prochain Congrès Eucharistique de Malte ; Le petit Office de la Sainte Vierge ; Jérusalem et Malte.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 19. — Dimanche de la Septuagésime. 2e classe. Violet. Vêpres du suivant. Mémoires du Dimanche, et des SS. Fabien et Sébastien, Martyrs.

Lundi, 20. — Le Saint Nom de Jésus. Double de 2e classe. Blanc.

Mardi, 21. — La Prière de N. S. J.-C. au jardin des Olives. Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 22. — S. Vincent et S. Anastase. Martyrs. Double. Rouge.

Jeudi, 23. — Les Epousailles de la Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 24. — S. Timothée, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 25. — La conversion de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 26. — Dimanche de la Sexagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Carhaix	du 19 au 23 Janvier.
Saint-Mathieu, Quimper	du 24 au 31 —

Archives diocésaines de uimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé de son Diocèse, sur la Confrérie de la Doctrine chrétienne et l'Œuvre des Catéchismes.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Pendant le Congrès de l'Union diocésaine, au cours des discussions relatives à l'Œuvre des Catéchismes, je vous avais annoncé mon intention d'affilier nos Confréries paroissiales de Catéchisme à l'Archiconfrérie de Paris.

Mais, en étudiant de plus près la question, j'ai constaté que nous sommes liés, depuis longtemps, par une agrégation formelle à l'Archiconfrérie de la Doctrine Chrétienne établie à Rome, et que nous ne pouvons rompre ce lien.

Par Mandement du 2 Mars 1883, Monseigneur Nouvel a notifié au Diocèse de Quimper et de Léon l'érection canonique, dans l'Eglise Cathédrale de Saint-Corentin, de la Confrérie de la Doctrine Chrétienne, fondée quelques mois auparavant sous le patronage des Saints Anges Gardiens.

Déjà, par Acte authentique, en date du 28 Décembre 1882, cette Confrérie était affiliée et agrégée à l'Archiconfrérie Romaine, qui avait son siège dans l'Eglise Notre-Dame des Larmes : *Beatæ Mariæ de Planctu*. Notre Confrérie diocésaine avait pris part à toutes les indulgences dont jouit l'Archiconfrérie.

En outre, un Acte du même jour donnait, à la Confrérie établie à Saint-Corentin, pouvoir d'agréger les Confréries érigées canoniquement dans les autres églises du Diocèse, avec participation aux mêmes indulgences.

Mais, dans l'ensemble de ces paroisses, à cette époque, sans doute parce que le danger couru par les âmes d'enfants n'était pas aussi pressant qu'aujourd'hui, aucun effort notable n'a répondu à l'appel de l'Evêque.

Plus de vingt ans après, par l'Encyclique *Acerbo nimis* du 15 Avril 1905, le Souverain Pontife Pie X a « prescrit et ordonné expressément » d'établir canoniquement, dans chaque paroisse, la Confrérie de la Doctrine Chrétienne.

A la suite de cette Encyclique, une soixantaine de paroisses du Diocèse ont demandé et obtenu l'érection de la Confrérie dans leur église. Mais ces Confréries n'ont pas été

agrégées à la Confrérie de Saint-Corentin. C'eût été pourtant nécessaire pour leur permettre de gagner les indulgences.

Ces indulgences sont considérables. Le sommaire vient d'en être dressé par la Section des Indulgences de la Sacrée Congrégation du Saint-Office et signé du Cardinal Rampolla. Le Pape Pie X, dans une audience du 6 Juin 1912, a daigné l'approuver. (*Act. Apost. Sedis*. Vol. IV, p. 587.)

De cet exposé vous conclurez avec moi, Messieurs et chers Coopérateurs, qu'il convient de fonder sans retard, dans toutes les paroisses où elles n'existent pas encore, les Confréries réclamées par le Pape, et de les mettre, par l'agrégation à celle de Saint-Corentin, dans les conditions voulues pour qu'elles puissent bénéficier de ce riche trésor d'indulgences.

J'ai confié à Monsieur le chanoine Quéinnec, membre du Chapitre de l'Eglise Cathédrale, la direction de cette Confrérie. C'est donc à lui que Messieurs les Curés et Recteurs devront adresser les statuts de leur Confrérie particulière, pour en obtenir l'approbation et pour recevoir le décret d'érection canonique, grâce auquel ils pourront ouvrir un registre d'inscription et assurer le bénéfice des indulgences aux membres inscrits.

Je vous demande, lors de la tournée pastorale, de me présenter, aussitôt après les membres de l'Union Catholique, vos Confréries de la Doctrine Chrétienne ; et je donne mission à Monsieur le chanoine A. Le Roy, pendant ses visites d'œuvres, de voir de près l'organisation des Catéchistes volontaires, de porter à chaque groupe mes encouragements, et de faire savoir, à Monsieur le Directeur ainsi qu'à moi, l'état vrai de cette Œuvre essentielle dans les campagnes comme dans les villes.

J'appelle votre attention sur les trois documents qui sont imprimés à la suite de cette circulaire :

1° Sommaire des Indulgences et Privilèges de l'Archiconfrérie de la Doctrine Chrétienne ;

2° Modèle de statuts pour l'établissement d'une Confrérie paroissiale ;

3° Organisation dans la Confrérie, de l'Œuvre des Catéchismes ;

Veuillez agréer, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en Notre Seigneur Jésus-Christ.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Quimper, en la fête de la Circoncision,
1er Janvier 1913.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé de son Diocèse, à l'occasion du décès de Monsieur le Chanoine Corrigou, Vicaire général honoraire.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Je viens recommander à vos prières l'âme de Monsieur le chanoine Corrigou, vicaire général honoraire, décédé au Drennec, dans la soirée du jeudi, 9 Janvier.

La mort de ce prêtre vénérable m'a douloureusement ému. Je ne l'avais eu pour collaborateur que pendant peu de temps. Mais j'appréciais, comme mes prédécesseurs, sa sagesse et son dévouement. C'est un devoir de reconnaissance que je remplis, au nom de tout le diocèse, en évoquant rapidement devant vous les étapes d'une vie qui fut tout entière consacrée au service de Dieu et des âmes.

L'enfance de Monsieur Corrigou fut aussi religieuse que sa maturité ou sa vieillesse. Elevé dans un milieu tout chrétien, à peu de distance de Notre-Dame du Folgoët, sous l'influence de prêtres excellents, il s'orienta avec calme vers le sacerdoce, après de longues réflexions, et avec la résolution raisonnée d'y faire le plus de bien possible.

Sa conscience autant que sa nature devaient, pendant toute sa carrière, entretenir en lui cette habitude des démarches lentes et réfléchies.

On eût pu croire que ce genre de qualités serait peu fait pour faciliter son ministère dans une grande ville où, souvent, il faut agir vite. En fait, bien loin de lui nuire, cette tendance semble avoir contribué à le faire respecter. *Nemo contemnat adolescentiam tuam*. Les paroissiens de Recouvrance appréciaient, malgré sa jeunesse, ce prêtre pieux, studieux, patient, plus actif que prompt, mais toujours prêt à répondre à l'appel des fidèles ou de son Curé, pour la prédication, pour les sacrements, pour les œuvres, pour les catéchismes, et tout pénétré de la pensée que son apostolat devait être celui de Dieu lui-même, et qu'il sauverait les âmes, quel que fût leur état, pourvu que rien de sa part ne vînt contrarier l'action de la grâce divine dont il était l'instrument.

La confiance de son Evêque l'appela bientôt à l'aumônerie du Monastère et du Pensionnat des Bénédictines du Calvaire de Landerneau. J'ai moi-même entendu ces saintes religieuses, dans leur exil sur la terre de Belgique, fixer les principaux traits de son séjour parmi elles. Le nouvel Aumônier était un homme de devoir, mais aussi d'autorité. Il tenait à ce qu'on le sût. Ce point établi, on pouvait tout lui demander. Il agissait sans se presser. Il arrivait pourtant à point. Et il ne faisait rien à demi. Ni les moniales, ni les jeunes filles n'étaient négligées. Il avait le goût de la dévotion, et il

y entraînait les âmes. Il apportait dans ce ministère autant de vigueur que d'onction. Il était prodigue d'enseignement. Sa parole était toujours soigneusement préparée. Il instruisait longuement. Mais rien ne manquait à sa doctrine, ni la clarté, ni la sûreté, ni les vues d'ensemble, ni les détails. C'est là peut-être qu'il a surtout acquis le fonds solide de connaissances ecclésiastiques, qui devait lui être si utile dans les paroisses dont il allait être chargé.

Carantec l'a connu peu de temps. Son ministère y fut sans doute bien différent, et de celui du Calvaire, et de celui de Brest. Mais la vocation sacerdotale s'adapte à tous les milieux, à tous les besoins. Au bord de la mer, le prêtre, à l'exemple des premiers apôtres, doit mieux comprendre sa vocation de « pêcheur d'hommes ». Le jeune Recteur a laissé dans le pays la réputation d'un homme sûr, qui sut attirer, éclairer, conduire, garder les fidèles que Notre Seigneur lui avait confiés. Il avait mis ses travaux sous le patronage de Notre-Dame de Callot, la plus ancienne, dit-on, des Madones protectrices de tout le littoral breton. Elle bénit son œuvre.

Elle ne chercha pourtant pas à retenir l'ouvrier. Dieu le voulait ailleurs. Il y a, dans notre Léon et notre Cornouailles, des paroisses presque aussi importantes que certains diocèses de pays lointains. Et ces paroisses sont, souvent, grâce à Dieu, les plus attachées à la foi et à la pratique religieuse. Le Pasteur de ces troupeaux choisis ne peut plus se reposer. Préoccupé constamment de l'état des consciences, du maintien des croyances, de l'éducation des enfants, des cérémonies religieuses, de la visite des malades, il ne s'appartient plus. Deux grands devoirs l'absorbent : la vigilance, et le zèle. Il ne trouve jamais que son divin Maître est assez obéi et assez aimé. Il a raison. Il exige beaucoup de ses paroissiens. Il a encore raison, car ce sont les saintes exigences du prêtre qui préparent la sainteté des fidèles. Il est pourtant judicieux, et prudent. Il doit l'être. Il ne veut pas heurter ni blesser. Il veut sauver. Seul, le danger de perte pour les consciences peut provoquer sa juste colère. Pour soutenir la cause de Dieu et celle des âmes, il ne reculera devant aucun sacrifice, aucune œuvre, même coûteuse, aucune lutte, même dangereuse, contre les persécuteurs, et il gardera ainsi toutes les âmes de son troupeau, les parents, les enfants, tous les âges de la vie, toutes les conditions sociales : « *Quos dedisti mihi custodivi, et nemo ex iis periit* » (1). Ces traditions existaient à Lannilis avant l'arrivée de Monsieur Corrigou. Elles n'ont pas disparu depuis son départ : je rends ce témoignage à son vénérable et vaillant successeur. Quant à lui, je sais, par les fidèles et par le Clergé, qu'il y a conformé droitement toute sa conduite pastorale, et que ses paroissiens

(1) S. Jean, XVII, 12.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lui sont demeurés reconnaissants de tant de bien, humblement, méthodiquement, et silencieusement accompli, avec le concours de bons Vicaires, pour lesquels il fut toujours paternel et juste, et de laïques dévoués, dont il aimait jusqu'à la fin à évoquer le souvenir.

Monseigneur Valleau le choisit comme Vicaire général. Il obéit, non sans peine, mais sans hésiter. Vous savez tous, Messieurs et chers Coopérateurs, comment il comprit sa mission.

Le Vicaire général ne fait qu'un avec l'Evêque. Il a son autorité. Il a aussi sa confiance.

Sa mission est double : administrative pour une part, active et apostolique pour une autre part. Presque toujours ces deux parts se trouvent mêlées, à dose plus ou moins inégale, dans la vie de chaque Vicaire général. Et certes la deuxième paraît bien nécessaire pour aider à pratiquer l'autre minutieusement et courageusement.

Monsieur Corrigou renonça presque complètement à celle-ci pour se confiner dans la vie de bureau, qu'il interrompait à peine au temps des tournées pastorales, ou pour présider quelques rares cérémonies, ou pour porter les avis consciencieux de son expérience aux communautés religieuses dont il était le Père. En dehors de ces absences peu fréquentes, vous le trouviez toujours présent et prêt à vous répondre, avec une compétence, une patience et une bonté dont j'ai recueilli parmi vous l'écho. C'était au temps des perpétuels conflits avec l'autorité civile. Il connaissait à fond la législation concordataire, les règlements fabriciens, la question des budgets. Il vous donnait sur tous ces points les conseils les plus pratiques. Il savait aussi, le cas échéant, avec une dignité simple, et d'une plume claire, défendre devant les représentants du pouvoir vos droits, vos œuvres, vos paroisses, vos écoles. Dans ce travail pénible et absorbant, son âme voyait le service de Dieu et de son évêque. Le devoir accompli, il s'effaçait. Le monde a ignoré sa présence. Il a pu passer quinze ans, dans une ville où il occupait avec honneur l'un des premiers rangs, sans attirer sur lui l'attention publique, connu seulement de ceux qui recouraient à son obligeance ou qui vivaient dans son entourage.

Quand il se sentit trop fatigué pour continuer sa fonction à l'Evêché, nous aurions voulu du moins le garder à Quimper, consolé par ses livres et par quelques amis fidèles, tout près de nous : son expérience pouvait encore nous rendre bien des services.

Mais Le Drennec, l'église de son baptême, le Clergé, la famille, la tombe surtout de ceux qui, l'ayant élevé chrétiennement, avaient donné l'essor à sa vocation cléricale, tout l'attirait là-bas. Je l'ai vu, il y a quatre ans, dans sa modeste demeure, très fier de son pays et de l'horizon large que sa

fenêtre permettait d'entrevoir. Les habitants entouraient de leur respect ce compatriote qui leur faisait honneur.

Sa faiblesse pourtant s'aggravait. Il y a quelques semaines, la maladie prit une forme plus précise. Il en accepta toutes les souffrances. Il avait espéré célébrer cette année sa cinquantaine de prêtrise. Il sentit que la mort ne le permettrait pas. Rassemblant alors toutes les forces de son âme, il offrit à Dieu, dans l'épreuve d'une agonie prolongée, ce sacrifice suprême, qui, aux yeux de notre foi, s'unit à la messe sanglante du Calvaire, pour remettre l'âme sacerdotale entre les mains de Dieu le Père, par le ministère du Prêtre Eternel qui fut crucifié pour Nous. *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.*

Nous demanderons ensemble que Notre Seigneur, qui sait le prix des âmes et le poids du sacerdoce, accueille en son Paradis, le plus tôt possible, le prêtre qui lui a gagné beaucoup d'âmes au cours de sa longue carrière, et qui a toujours porté noblement les fatigues de sa très haute vocation.

Veuillez agréer, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en Nôtre Seigneur Jésus-Christ.

† ADOLPHE,

Quimper, 12 Janvier 1913. *Évêque de Quimper et de Léon.*

III. Nomination. — Par décision de Monseigneur, en date du 1er Janvier, a été nommé :

Vicaire à Santec, M. Grall, ancien professeur à N.-D. du Kreisker, en remplacement de M. Bléas, démissionnaire pour raison de santé.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

Mission. — RIEC, Mission des grandes personnes, 1re semaine, *du 19 au 25 Janvier*. Président, M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, de Quimper.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *19 Janvier*, dimanche de la Septuagésime, offices aux heures habituelles.

Le soir, à 8 heures, réunion des Confréries du T. S.-Sacrement, de l'Adoration réparatrice et de la Sainte-Face.

Mardi 21, à 9 heures, service solennel pour M. Corrigou, vicaire général.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Du 24 au 31 Janvier*, viennent se joindre au Triduum de Saint-François de Sales les journées d'Adoration. Il y aura une série d'instructions pour les bretons, une autre pour les français. M. l'abbé Bourdoulous, missionnaire, présidera cette Adoration, dont le détail sera fourni dans le prochain numéro.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Récollections sacerdotales. — I. *Quimperlé*, lundi 20 Janvier, à 11 h. 3/4 ;

II. *Kérinou*, mardi 21 Janvier, de 10 h. 1/2 à 3 heures, sous la direction de M. de Maupeou ;

III. *Scaër*, vendredi 24 Janvier, sous la direction de M. le chanoine Alfred Le Roy.

Nécrologie. — I. Guiclan. — Le dernier numéro de la *Semaine religieuse* annonçait à ses lecteurs le décès de *M. Barré, aumônier de Saint-Jacques de Lézérazien*. Depuis quelques mois, M. Barré luttait courageusement contre la maladie. Lorsqu'il eut perdu tout espoir de retrouver la santé, il fit généreusement le sacrifice de sa vie et se prépara à paraître devant Dieu. Il mourut le dimanche matin 5 Janvier. MM. les directeurs de Saint-Jacques, qui lui avaient été si dévoués pendant sa maladie, l'assistèrent dans ses derniers moments.

Né à Briec-de-l'Odet, le 3 Octobre 1850, M. Hervé-Pierre Barré fut ordonné le 10 Août 1876, nommé vicaire à Gouesnou le 24 Octobre 1876, recteur de Clohars-Fouesnant le 14 Décembre 1894 et de Peumerit le 23 Mars 1903. Chassé de ce dernier poste par la persécution, il devint aumônier de Saint-Jacques de Lézérazien le 1er Mai 1909.

On gardera pieusement son souvenir dans ces paroisses et, particulièrement, dans le quartier de Saint-Jacques où il s'est dépensé avec tant de zèle. Il s'occupait très sérieusement des enfants de ce quartier ; les petites filles de l'école chrétienne de Saint-Jacques, en particulier, sont de vrais modèles. Tant qu'il a pu, il réunissait régulièrement les Tertiaires de Marie-Admirable et les Enfants de Marie ; deux institutions qui sont érigées à Saint-Jacques de longue date et qu'il avait entrepris de réorganiser. Enfin, et surtout, de son temps, les hommes ont pris l'habitude de s'approcher des sacrements beaucoup plus souvent.

Sur sa demande expresse, il a été inhumé dans le cimetière de Guiclan. C'est là que les habitants de son quartier de Saint-Jacques viendront prier pour celui qu'ils estimaient si grandement pour sa discrétion, sa bonté et sa piété.

II. Saint-Pierre-Quilbignon. — *M. Le Bléis, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon*, est décédé dans la nuit de jeudi à vendredi, 10 Janvier, à l'âge de 56 ans.

Aux dernières fêtes de Pâques, en voyant arriver au milieu d'eux le bon M. Le Bléis, les paroissiens de Saint-Pierre avaient cru qu'ils possédaient un pasteur pour longtemps : il semblait jouir d'une bonne santé ; rien ne faisait prévoir un dénouement si prompt. Dieu a voulu, sans doute, hâter la récompense de son fidèle et généreux serviteur.

Quelques jours avant Noël, M. Le Bléis fut atteint d'une grippe qui parut d'abord assez bénigne ; il confessa toute la soirée du 24 jusqu'à l'office, et malgré sa fatigue et contre l'avis de ses vicaires, il voulut chanter la messe de minuit. Le soir de la Saint-Etienne, il dut s'avouer vaincu et s'aliter pour ne plus se relever.

Le lendemain, le médecin découvrait chez le malade un gonflement du foie, des symptômes de diabète et un point pleurétique inquiétant. Comme son état ne s'améliorait pas, en dépit des soins les plus éclairés et les plus énergiques, on dut lui donner la communion en viatique le jeudi 8 Janvier, veille de sa mort.

Il ne voulait pas qu'on le veillât : il craignait toujours d'imposer la moindre fatigue à ses vicaires et à ses domestiques. Le vendredi, à 3 heures du matin, il dit encore au prêtre qui le veillait : « Allez vous reposer, demain il vous faudra travailler encore ». Ce furent ses dernières paroles.

Vers 4 heures, il subit une crise plus douloureuse, reçut l'Extrême-Onction avec une résignation parfaite à la volonté de Dieu ; vers 5 heures, il expirait.

Né à Plobannalec le 5 Avril 1856, M. Yves-Marie Le Bléis fut ordonné le 10 Août 1880, nommé vicaire à Penmarc'h le 3 Janvier 1881, puis vicaire à Scaër le 26 Mars 1889 ; recteur de Spézet le 11 Juin 1901 ; puis recteur de Saint-Pierre-Quilbignon le 26 Mars 1912.

M. Le Bléis n'a passé que neuf mois à Saint-Pierre : cependant tous ceux qui l'ont approché ont apprécié la douceur de son caractère et son exquise bonté ; la foule nombreuse qui avait pris place, samedi, dans l'église, montrait bien qu'il jouissait déjà d'une grande estime dans sa paroisse. Malgré le mauvais temps et la coïncidence avec l'enterrement de M. Corrigou, 70 prêtres ont tenu à assister, à Saint-Pierre, aux obsèques de leur vénéré confrère. Les cordons du poêle étaient tenus par M. Louis Gestin, conseiller d'arrondissement, son ami de collège ; M. Trogoff, directeur de l'école chrétienne ; MM. Kernéis et Floc'h, conseillers paroissiaux. La fanfare du Patronage s'est fait entendre sur le parcours du presbytère à l'église et durant l'office, pour honorer une dernière fois le chef et le protecteur de toutes les œuvres de la paroisse.

De Saint-Pierre, le corps a été dirigé sur Plobannalec où a été faite l'inhumation, conformément au désir de la famille.

Les paroissiens de Saint-Pierre se souviendront longtemps de ce bon et excellent pasteur qui leur a témoigné, pendant son trop court séjour parmi eux, une affection toute paternelle et un attachement très vif, et qui, en fin de compte, les a aimés jusqu'à donner sa vie pour eux.

III. Le Drennec. — Les obsèques de *M. Corrigou* ont été célébrées samedi, au Drennec, au milieu d'un grand concours de prêtres et d'une pieuse réunion de fidèles. Monseigneur l'Evêque y assistait, entouré de M. Gadon, vicaire général et d'autres chanoines : MM. Peyron, chancelier-archiviste ; Henry, curé de Landerneau ; Roull, curé de Saint-Louis ; Billon, curé de Plabennec ; Cozic, curé de Lesneven ; Le Bail, ancien curé de Plouzévédé ; Pédel, recteur de Combrit ; Pilven, secrétaire général de l'évêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le service d'octave a été chanté le jeudi 16.

Né au Drennec, le 19 Septembre 1838, M. Jean-François Corrigou fut ordonné le 30 Mai 1863 ; nommé vicaire à Saint-Sauveur de Brest, 29 Juin 1863 ; aumônier du Calvaire de Landerneau, 25 Mai 1875 ; recteur de Carantec, 17 Novembre 1880 ; curé de Lannilis, 15 Mars 1884 ; chanoine honoraire, 23 Août 1891 ; vicaire général, 14 Juin 1893 ; démissionnaire, 25 Juillet 1908 ; décédé le 9 Janvier 1913.

R. I. P.

Avis de services. — Un grand service sera chanté pour le repos de l'âme de M. Corrigou, mardi à 9 heures, à la cathédrale de Quimper.

Un service sera également chanté, pour M. Bléis, à Plobannalec, le lundi 20 Janvier, à 10 heures.

Œuvre des Campagnes.

L'an dernier, Monseigneur de Quimper a bien voulu donner à l'Œuvre des Campagnes un précieux encouragement, en permettant l'insertion, dans la *Semaine religieuse*, d'un document important sur la fondation, la marche et le développement de cette œuvre dans le diocèse.

Depuis elle a encore fait des progrès et dépensé de fortes sommes en argent ou en objets de piété, au profit des missions, des écoles et même des patronages.

Nous croyons qu'on lira avec plaisir et consolation les encouragements qui nous arrivent de Rome.

L. Rossi, *directeur*.

Lettre du cardinal Merry del Val

à M. Truck, directeur général de l'Œuvre des Campagnes.

« Del Vaticano, 29 Novembre 1912.

» Mon Révérend Père,

» Je viens de recevoir votre gracieuse lettre de ces jours derniers, et je me fais un plaisir de déposer entre les mains du Saint Père, qui en a agréé très volontiers le filial hommage, le Bulletin du compte rendu de l'Assemblée générale de l'Œuvre des Campagnes pour l'année 1912.

» C'est avec une satisfaction et un intérêt tout particuliers que le Souverain Pontife a pris connaissance de cet exposé et des détails édifiants sur le but, le développement et les heureux résultats de cette œuvre, modeste dans son origine, et aujourd'hui bien vivante et prospère.

» Porter sa sollicitude aux besoins spirituels des populations des campagnes, d'autant plus dignes d'intérêt qu'elles sont souvent plus pauvres et plus délaissées, travailler à ranimer, à fortifier la foi et la vie chrétienne dans les âmes et dans les familles, venir en aide aux modestes et dévoués prêtres des campagnes, favoriser leurs études et leur piété, seconder leur zèle, leur ministère, par les retraites, les missions, les écoles et les patronages, les bibliothèques sacerdotales et paroissiales, enfin par la distribution d'objets religieux, tel est le noble but que s'est tracé et que poursuit vaillamment votre œuvre si opportune et si salutaire.

» Les tableaux des exercices annuels sont un éloquent témoignage de sa marche constante et progressive, et des bienfaits signalés qu'elle a répandus dans les âmes pendant les cinquante-cinq années de son existence.

» Le chemin parcouru, le bien opéré, sont assurément le gage de moissons toujours plus abondantes pour l'avenir.

» Mais Sa Sainteté n'ignore pas que ces consolants résultats n'ont pu s'obtenir qu'au prix de sacrifices et d'efforts persévérants. Aussi bien, l'auguste Pontife est-Il heureux de vous exprimer Ses vives félicitations pour le zèle inlassable avec lequel vous consacrez votre intelligence et votre cœur à cette œuvre de régénération et de préservation, et de féliciter à la fois les présidents et les membres de votre Comité central de leur admirable dévouement qui n'a d'égal que leur charité et leur générosité, ainsi que tous les associés et bienfaiteurs de l'Œuvre des Campagnes.

» En priant Notre Seigneur de continuer à la bénir, à bénir vos efforts et à les couronner de fruits toujours plus précieux pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, Sa Sainteté bénit volontiers votre Œuvre et, avec Ses encouragements paternels, vous envoie de tout cœur à vous-même, Monsieur le Directeur, aux présidents et aux membres de votre Comité central, aux associés et aux bienfaiteurs de l'Œuvre, la bénédiction apostolique.

» Je saisis bien volontiers cette occasion pour vous exprimer, avec mes félicitations personnelles, Monsieur le Directeur, mes sentiments dévoués en Notre Seigneur.

» R. Cardinal-Merry del Val. »

Chronique des Œuvres

La propagande faite pour la Croix Blanche obtient parmi nous un succès qui ne peut venir que de la grâce de Dieu, voulant sauver notre chère Basse-Bretagne du terrible fléau d'enfer qu'est l'alcoolisme.

Pour grouper en un faisceau toutes ces bonnes volontés qui surgissent sur tous les points du diocèse, consigner les résultats obtenus et en assurer la durée, la *Section diocésaine*, sous la présidence de M. le chanoine Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent, se réunira le lundi 27 courant, à 10 heures du matin, dans la salle Guyard, 23, rue du Frout, à Quimper.

En vue de préparer les délibérations de cette réunion, les sections locales déjà formées ou en formation sont invitées à envoyer un petit rapport donnant, par catégories, le relevé des adhésions.

***

Le jeune Cercle Saint-Corentin, à Plomodiern, est plein d'activité. A côté de sa Mutuelle-Bétail, il a institué un Secrétariat rural et jeté

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les bases d'une Bibliothèque populaire. Les séances récréatives de Noël ont eu le plus grand succès, en même temps que la conférence qu'est venu donner, sur l'organisation et les rouages de la Mutuelle-Bétail, M. Bellec, notaire à Landivisiau, a augmenté le nombre des adhérents et éclairé ceux qui restaient encore sur la réserve.

***

Les Syndicats catholiques des Employés du Commerce et de l'Industrie ont produit, à Brest et à Morlaix, un réveil de l'esprit syndical. Dans cette dernière ville, un noyau compact d'Employées s'organise professionnellement, composé de personnes très pieuses, dont une quarantaine ont pris part, cette année, à une retraite fermée. Avec de tels éléments de choix, le Syndicat féminin de Morlaix sera un modèle que ne tarderont pas à imiter les Employées de Quimper ainsi que des autres villes du diocèse. L'Union fait la force, au service de la Religion comme à celui des intérêts professionnels et moraux. Nous savons que l'initiative morlaisienne est un fruit béni du Mandement dans lequel notre Evêque commentait les directions pontificales : « Faites des œuvres et des syndicats nettement catholiques ».

***

Cette auguste parole marquera aussi la seule voie de salut pour nos populations maritimes menacées dans leurs moyens d'existence. Jusqu'ici, malheureusement, elles ont été le jouet ou le tremplin des politiciens qui, en soufflant la haine et la guerre des classes, ont édifié leur propre fortune sur la ruine de nos industries côtières.

Que les catholiques s'unissent, qu'ils étudient leurs intérêts professionnels à la lumière de leur foi et selon les règles de la justice et de la charité ; qu'ils soient le petit nombre, s'il le faut, au début ; ils feront infailliblement œuvre de paix et de prospérité et rallieront autour d'eux les foules désabusées.

Le P. Rutten, le fondateur des Syndicats Catholiques de Belgique, a débuté avec quelques hommes seulement, et il a maintenant une armée pacifique de 82.000 hommes, dépassant le nombre des Socialistes, si puissamment et depuis si longtemps enrégimentés.

A Voiron, dans l'Isère, en face du Syndicalisme révolutionnaire féminin, dans une ville livrée à l'émeute, une femme courageuse réunit quatre ouvrières catholiques et, avec elles, fonde un syndicat libre : elles sont bientôt 300 !

Nos ports de pêche fourniront vite chacun vingt hommes résolus, intelligents, foncièrement catholiques. Par eux, le terrible problème de la crise actuelle sera étudié à fond, et la solution chrétienne et sociale, celle-là, sortira triomphante du rayonnement de la Croix qui présidera à leurs travaux.

***

C'est la Croix qui brille aussi pour les Terre-Neuvas, quand les croisières du *Saint-François-d'Assise*, et de l'*Etoile-de-la-Mer* portent un rayon de charité française à travers les brumes glacées et les embruns terribles de Terre-Neuve ou d'Islande.

La présidente de l'Œuvre, à Quimper, Mme de Keralain, avait convoqué à la Salle Jeanne-d'Arc, dimanche dernier, toute la société charitable, pour entendre l'émouvant exposé des *Œuvres de Mer*, et particulièrement des campagnes entreprises pendant six mois, chaque année, pour visiter, relever, guérir, les rudes pêcheurs de morue.

Monseigneur présidait la réunion. M. Bameule, publiciste à Morlaix, s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de talent, et grand style. Il a fait un appel chaleureux à la générosité de son distingué auditoire, rendu plus vibrant encore quand M. de Lécluse-Trévoëdal prête l'accent ému et puissant de sa voix à une poésie de Richepin, *le Vent*, à des strophes de Botrel, *les Petits Graviers*, à une élégie de M. Anatole Le Bras, *le Départ pour l'Islande*.

Après la quête, le commmandant Mahéas, du *Saint-François-d'Assise*, explique d'admirables et émouvants tableaux de projections exposant sous nos yeux tous les détails de l'apostolat bienfaisant accompli par ses croisières. Une vingtaine de *Terre-Neuvas* de Penmarc'h, conduits par leur Recteur, sont venus assister à cette réunion pour y saluer de leur reconnaissance le commandant Mahéas et l'aumônier du bord qui les avaient visités pendant leur campagne de mer.

En terminant, Monseigneur a tenu à manifester sa haute approbation et ses encouragements à cette œuvre si belle et si efficace.

A. Le Roy, *chanoine.*

AVIS. — M. le chanoine Queinnec, rue de l'Hospice, chargé par Monseigneur de la Direction de la Confrérie de la *Doctrine chrétienne*, tient à la disposition du Clergé des paroisses des feuilles de statuts pour l'érection des Confréries paroissiales.

Prière de joindre à toute correspondance un timbre pour la réponse.

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries nouvelles de l'œuvre diocésaine.

Monuments du diocèse de Quimper (deux séries). Clichés de M. le chanoine Abgrall. Reproduction de la maison de la Bonne Presse. Numéros d'inscription au catalogue des vues 155 et 156.

Chemin de France. Légende patriotique de Gaston Maquis. Composition de H. Le Sablais. Couleur. N° 132. P.

Blanche Madone. Cantilène illustrée d'après nature. Composition de H. Le Sablais. Couleur. N° 158. P.

Tableaux de Maîtres. Couleur. N° 159. P.

Jeunesse de sainte Elisabeth de Hongrie Tableaux d'après nature. Composition de H. Le Sablais. Couleur. n° 160.

Joseph. Histoire sacrée en 26 tableaux, d'après nature. Composition de H. Le Sablais extraits de la musique de Mehul. Couleur. n° 161. P.

Tableaux mécanisés. — *Le Caméléon*, n° 162 ; *Le Mangeur de rats*, n° 163 ; *Guignol*, n° 164 ; *Saut de corde*, n° 165 ; *Tirette ramoneur*, n° 166.

Séries retrouvées. — *Pèlerinage de Terre Sainte*, n° 167 ; *La Prière*, n° 168 ; *Catéchisme de la Bonne Presse*, nos 169, 170, 171 ; *O Marie, ô Mère chérie*, n° 172.

Toutes les séries nouvelles sont remarquables par leur composition et leur coloris. Mais nous devons nous féliciter spécialement de posséder la collection que M. le chanoine Abgrall a bien voulu nous céder. Ces vues sont vraiment intéressantes au double point de vue historique et architectural et nous avons l'avantage d'avoir le livret explicatif

Archives diocésaines de Quimper et Léon

écrit par M. Abgrall lui-même. Nous l'en remercions bien vivement. D'autres séries suivront sans doute. En attendant, celles qui sont acquises « suffiront pour nous rendre plus fiers de nos monuments et nous donner le désir de faire plus ample connaissance avec nos églises, chapelles, clochers, porches, calvaires, fontaines, ossuaires, et avec les merveilles de peinture sur verre, de sculpture et d'orfèvrerie renfermées dans ces vieux écrins de granit ».

Séries retenues.

Jusqu'au 27 Janvier : 3, 33, 101 [2], 153, 100, 67, 105, 165, 166, 163, 159, 157, 29, 12, 13, 134.

Jusqu'au 3 Février : 155, 160, 59, 132, 106, 126, 117, 80, 94, 140.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le prochain Congrès eucharistique de Malte. — Les derniers échos du Congrès de Vienne retentissent encore, que déjà les fervents de la Sainte Eucharistie pensent à faire monter d'un autre point du monde les hommages de leur foi et de leur dévouement. Le 23 Avril 1913, doit s'ouvrir, dans l'île de Malte, le 24e Congrès eucharistique international. Après les démonstrations triomphales qui se sont succédé depuis quelques années, à Metz, Londres, Cologne, Montréal, Madrid et Vienne, on se demande pourquoi une île anglaise de la Méditerranée, grande comme le département de la Seine et vingt fois moins peuplée que lui, a été choisie pour donner asile au Congrès. La réponse est très simple. Le Cardinal de Westminster, sollicité par l'Archevêque de Malte, en a fait la proposition qui fut acceptée. L'île de Malte est éminemment catholique et fervente, les souvenirs qui s'y rattachent par le séjour qu'y fit, à la suite d'un naufrage, l'apôtre saint Paul, sont précieux au cœur des chrétiens. Enfin, le climat de l'île, admirable de douceur sur la fin d'Avril, se prête à la visite des heureux fidèles qui voudront prendre part à ce Congrès.

Assurément, Vienne sera difficilement surpassée en nombre et en splendeur par le prochain Congrès, aussi bien que par les suivants. Mais s'il faut aux Congrès eucharistiques la majesté d'un panorama grandiose et tout ce qui peut favoriser le repos dans la prière, ces conditions ne se retrouveront jamais mieux que dans cette fleur méditerranéenne de Malte.

Un premier avis officiel vient d'être lancé au sujet de ce prochain Congrès eucharistique international.

Le Congrès durera quatre jours. Les autorités anglaises ont décidé de l'entourer d'une grande pompe officielle et d'un grand apparat militaire.

On déclare qu'il y aura trois sections spéciales d'études, réservées aux hommes et jeunes gens, aux dames et au clergé.

Les assemblées générales pourront se tenir dans la cour du collège Saint-Louis qui peut contenir plus de dix mille personnes.

Dès maintenant, se préparent des pèlerinages français, italiens, anglais, allemands, belges, hongrois, vers Malte. Ces pèlerinages passeraient par Rome pour prendre part aux fêtes du 16e centenaire de Constantin qui commenceront vers la même époque.

Le Petit Office de la Sainte Vierge. — La plupart des communautés religieuses et un certain nombre de fidèles récitent habituellement le petit office de la Sainte Vierge.

En conformité avec la bulle *Divino afflatu*, à partir du 1er Janvier 1913, elles doivent supprimer à Laudes le psaume 66 : *Deus misereatur nostri*, qui suit le psaume *Deus, Deus meus*, ainsi que les psaumes 149 et 150 *Cantate Domino* et *Laudate Dominum* qui viennent immédiatement après le psaume *Laudate Dominum de cœlis* et terminer les deux psaumes *Deus, Deus meus* et *Laudate Dominum* par le *Gloria Patri*.

Jérusalem et Malte. — Pour répondre au désir d'un grand nombre, le Comité des Pèlerinages de Pénitence à Jérusalem, 4, avenue de Breteuil, a combiné l'itinéraire du XLVe PÈLERINAGE, de façon à le faire coïncider avec le Congrès eucharistique de Malte, et cela sans supprimer aucune des escales ordinaires auxquelles les événements d'Orient donnent cette fois un intérêt particulier.

Départ de Marseille le 23 Avril 1913, assistance à Malte aux solennités du Congrès et tour complet de la Méditerranée orientale depuis l'Egypte, jusqu'à Palerme et Naples, en passant par Jaffa, Jérusalem, Bethléem, Saint-Jean, le Jourdain, la Mer Morte, Jéricho, le Carmel, Nazareth, Constantinople, Athènes, etc. *Retour à Marseille le 5 Juin.*

Demander le programme illustré du Pèlerinage de Jérusalem au Secrétariat du Conseil général des Pèlerinages, 4, avenue de Breteuil, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Le Grand Almanach du Monde Catholique 1913, splendide volume in-4° de 192 pages de texte, avec encadrements spéciaux aux pages, illustré de 5 magnifiques chromos, de 4 hors texte et de 117 gravures dans le texte, le tout entièrement inédit.
Broché : **2** fr. **50** ; sous un magnifique cartonnage : **3** fr.

Librairie Pierre TÉQUI (Dernières nouveautés), 82, rue Bonaparte, Paris.

Ma Journée avec Marie, par le P. J.-M. de Lombaerde, 1 fr. 50.
C'est aux « prêtres de Marie » que s'adresse ce volume, mais il ne sera pas moins utile aux religieux, aux religieuses et même aux personnes pieuses du monde. Les conseils et les pratiques qui regardent la vie intérieure, les exercices spirituels et la pratique de la vertu sont les mêmes pour toutes les personnes désireuses de se sanctifier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Souvenirs de la Combe (Mgr Dupanloup à la Combe), par Netty du Boys, 3 fr. 50.

Ces pages révéleront à ceux qui ne la connaîtraient pas encore, l'âme de l'évêque d'Orléans, trop longtemps voilée par la gloire même de l'homme public, de l'orateur, du polémiste. Cette grande âme y est saisie et dépeinte dans son épanouissement le plus libre et le plus intime par une de ses filles spirituelles, celle peut-être qui fut la mieux placée pour l'observer et la mieux douée pour la pénétrer et la dépeindre.

Le mystère de la Très Sainte-Trinité, par le R. P. Edouard Hugon, des Frères Prêcheurs, professeur de dogme au collège pontifical « angélique » de Rome, 3 fr. 50.

L'auteur définit ainsi son plan : Etablir d'abord l'existence du mystère. Une fois prouvé qu'il y a trois personnes en Dieu, rechercher quels rapports elles ont entre elles et avec nous. Le mystère ainsi exposé, dans un langage que l'auteur évite de rendre trop technique, essayer enfin de donner du dogme une explication plus scientifique et plus complète.

J'ai perdu la foi, par le R. P. Ramon Ruiz Amado, S. J. 2 fr.

Les conférences philosophiques et scientifiques sur les fondements rationnels de la religion sont purement et simplement une *introduction* destinée à conduire les incrédules contemporains jusqu'aux portes du sanctuaire. L'auteur a été porté a écrire ce livre par le besoin de donner en lecture reposée des arguments que l'on ne peut pas bien exposer dans une simple conversation.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes du Carnaval 1913. — *Validité exceptionnelle des billets aller et retour.* — A l'occasion des Fêtes du Carnaval, la Compagnie d'Orléans rendra valables du jeudi 30 Janvier au dernier train du mercredi 5 Février les billets aller retour ordinaires, à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des Tarifs Spéciaux G. V. nos 2 et 102.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 5 Février.

ENCENS envoyé franco Gare. deux kilog. ou parfumé un kilog. pour 4 francs.

F. Fafet, rue de Bérulle, 1 ter, Saint-Mandé (Seine).

J'AI TROUVÉ travaux sérieux, avantageux, appris à tous gratuitement. Ecrire à M. LE CURÉ de la Rochette par Coulgens (Charente).

UN PRÊTRE dans un but charitable, offre de faire connaître gratuitement recettes infaillibles pour guérir rapidement et radicalement les **Ulcères variqueux, Plaies des jambes, Eczémas,** toutes Maladies de la peau et du cuir chevelu, **Epilepsie, Neurasthénie, Maladies du Système nerveux, Douleurs, Goutte, Rhumatismes**
Ecrire à l'*Abbé LAURET*, Curé d'Ervauville *(Loiret)*.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper. typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché

28e Année. Vendredi 24 Janvier 1913. N° 4.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Décès.

II. Partie non officielle. — De la Septuagésime au Carême.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Liturgie ; Un décret de la S. Congrégation Consistoriale ; Récollection sacerdotale ; Ploudaniel ; Procès de Presse ; Plouider ; Chronique des Œuvres ; Un Bulletin mensuel des Œuvres.

IV. — Chronique générale : Les fêtes Constantiniennes à Rome ; Lettre de S. E. le card. Merry del Val au comte de Mun ; Evreux ; Distractions dans la prière ; Nos missionnaires.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 26. — Dimanche de la Sexagésime. 2e classe. Violet. Aux Vêpres, Mémoires de S. Jean Chrysostome, de la Sainte Famille et de S. Polycarpe.

Lundi, 27. — S. Jean Chrysostome, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 28. — La Commémoration de la Passion de N. S. J.-C. Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 29. — S. François de Sales, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 30. — Ste Martine, Vierge et Martyre. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 31. — S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 1er Février. — S. Ignace, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Dimanche, 2. — Dimanche de la Quinquagésime. 2e classe. Violet.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Mathieu, Quimper. . . . . du 24 au 31 Janvier.
Saint-Melaine, Morlaix. . . . . du 1er au 8 Février.

Archives diocésaines de [illegible]imper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, sont nommés :

Recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, M. Le Sann, recteur de Garlan ;

Recteur de Garlan, M. Pronost, vicaire à Plabennec ;

Vicaire à Plabennec, M. Guillet, vicaire à Irvillac ;

Vicaire à Irvillac, M. Gouriou, vicaire à Mellac ;

Vicaire à Mellac, M. Férelloc, ancien vicaire à Plougonven.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, le repos de l'âme de M. l'abbé Guéguen, instituteur libre à Landivisiau, décédé à Ploudaniel, le 18 Janvier.

PARTIE NON OFFICIELLE

De la Septuagésime au Carême.

Le temps de Noël nous a laissés sous l'impression aussi profonde que séduisante des clartés radieuses de son admirable liturgie. Avec les bergers de Bethléem, nous avons adoré, durant la nuit sainte, le Sauveur qui venait de naître pour nous ; avec les mages, à l'Epiphanie, nous lui avons offert nos présents et nos résolutions pour l'année qui commence, et nos âmes se sont épanouies dans la méditation du suave mystère de l'Incarnation. Le temps de la Septuagésime, rompt brusquement avec les joies de Noël. Et ce n'est pas sans raison : lorsque nous songeons au bienfait de l'Incarnation, nous sommes parfois tentés de nous complaire exclusivement dans la contemplation d'un Dieu honorant notre nature humaine jusqu'à se l'unir dans l'unité de personne. Or, dans l'état des choses tel que l'a fait le péché, Jésus n'est pas venu sur la terre seulement pour être notre *Emmanuel*, le Dieu est avec nous : il est descendu des cieux pour être notre *Jésus*, c'est-à-dire notre Médecin, notre Rédempteur, notre Sauveur. Bientôt, nous le verrons entreprendre l'œuvre de notre guérison et de notre rachat par sa passion et sa mort sur la Croix, et, durant le Carême, l'Eglise nous demandera de nous associer à cette œuvre de notre rédemption en entrant résolument dans la voie du sacrifice et de la régénération. Mais il importe que nos yeux soient ouverts sur la grandeur et la nécessité de cette Rédemption régénératrice, et c'est pour nous faire comprendre d'une part la profondeur de notre déchéance, de l'autre le besoin que nous avons de nous unir par le

sacrifice à l'œuvre rédemptrice de Jésus-Christ, que l'Eglise a institué le temps de la Septuagésime, prélude du Carême.

Cette période liturgique n'est pas susceptible, comme l'Avent, le temps de Noël ou de la Pentecôte, de prolongation ou de diminution : elle se compose invariablement de trois semaines, qui s'introduisent en quelque sorte comme un coin entre le temps de Noël et le Carême. Celui-ci étant également d'une durée invariable, c'est le temps de Noël qui doit céder et qui se trouve réduit à cinq, quatre, trois ou même, comme cette année, deux semaines à peine après l'Epiphanie (1).

Le caractère du temps de la Septuagésime tient le milieu entre les sombres teintes du Carême et les douces clartés de la saison de Noël. L'Eglise ne nous oblige pas encore au jeûne, mais elle nous dispose à la pénitence. A la couleur blanche qui a salué la naissance de l'Enfant divin et s'est conservée jusqu'ici, elle substitue, comme en Carême, le violet, couleur de pénitence. Le *Gloria in excelsis*, qui retentit si joyeusement depuis que les anges l'ont entonné la nuit de Noël, est supprimé ; l'*Alleluia*, qui est l'acclamation par excellence de la Résurrection du Christ et du temps de Pâques, est suspendu entièrement : au commencement des vêpres, on le remplace par les paroles : *Laus tibi, Domine, Rex æternæ Gloriæ*, louange à vous, Seigneur, roi de l'éternelle gloire ; à la messe, après le graduel, on le remplace par plusieurs versets chantés « d'un seul trait » sur un ton plaintif.

Nous entrerons dans l'esprit de l'Eglise en méditant durant ce temps sur la création de l'homme, sur le péché qui l'a jeté dans une vie de misère et de mort, sur le châtiment du déluge qui nous rappelle la menace continuelle suspendue sur la tête du pécheur, sur la vocation d'Abraham, qui nous montre la miséricorde de Dieu envers la race humaine et déjà figure le mystère de notre rédemption. C'est l'Eglise elle-même qui propose ces sujets à la méditation de ses ministres dans les leçons du Bréviaire pour ce temps. Dans la méditation de ces grandes vérités, le fidèle se préparera durant ces trois semaines à entrer dans la longue carrière qui doit le mener, à travers les 40 jours de jeûne, jusqu'aux gloires de la résurrection.

---

(1) Cette année, Pâques tombe le 23 Mars. Il en résulte que le cycle pascal, à commencer par la Septuagésime, est, cette année, particulièrement de bonne heure.

Pâques, en effet, peut, au maximum, d'après les règles établies par le concile de Nicée, être fixé au 22 Mars. Ce fait très rare, s'est produit, pour nous limiter au siècle dernier, en 1818, et ne se renouvellera pas avant l'an 2.000. — Pâques le 23 Mars se rencontre aussi assez rarement : cela s'est produit en 1856, cela se produit encore cette année, mais cela n'aura plus lieu jusqu'à l'an 2.000. — Comme les calendriers universels ne sont établis que jusqu'à l'an 2.000, il faudrait faire des calculs assez longs pour continuer la série ; mais comme les lecteurs de la *Semaine* qui peuvent se promettre d'arriver à l'an 2.000 sont... l'exception, nous laisserons à nos successeurs le soin de les établir.

Nous avons donc, cette année, un fait qui ne s'est produit qu'une fois au siècle dernier et qui n'aura lieu qu'une fois au XX^e^ siècle : cela méritait qu'on en fît mention.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

Mission. — RIEC, Mission des grandes personnes, 2e semaine, *du 26 Janvier au 1er Février*. Président, M. Berthou, curé-doyen de Carhaix.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Eglise de Saint-Mathieu. — Adoration, *commençant vendredi 24 et se terminant vendredi 31 Janvier*. Elle sera prêchée par M. Bourdoulous, missionnaire, et sera divisée en deux séries :

D'abord, du vendredi au lundi, *instructions bretonnes* deux fois par jour, le matin après la messe de 6 heures, et le soir à 8 heures — sauf le samedi, où l'adoration se terminera à 5 heures par la bénédiction du Saint-Sacrement.

Les *instructions françaises* commenceront mardi, 28, après la 1re messe, auront lieu deux fois par jour, le matin et le soir, à 8 heures. Dernière instruction, le vendredi, 31 Janvier.

Il y a indulgence plénière, aux conditions ordinaires et moyennant une heure d'adoration.

Pour la *Saint-François de Sales*, le *29 Janvier*, instruction après la messe de 8 h. 1/2. Indulgence plénière pour les associés.

Liturgie. — I. Le 27 Janvier, à la VIe leçon de S. Jean Chrysostome, il y a à ajouter ces mots « Hunc vero præclarissimum universæ Ecclesiæ Doctorem Pius decimus Pontifex maximus cœlestem oratorum sacrorum patronum declaravit atque constituit » (S. R. C. 10 Novembre 1909).

II. Le jeudi 30 Janvier, fête de sainte Martine, on peut dire la messe basse de *Requiem* et une messe votive.

Un décret de la S. Congrégation Consistoriale. — Les *Acta Apostolicæ Sedis* du 30 Décembre dernier publient un décret de la Congrégation Consistoriale interdisant les projections et les représentations cinématographiques dans les églises. Voici ce décret :

« DECRETUM CIRCA ACTIONES SCENICAS IN ECCLESIIS

» Postremis hisce annis haud raro contigit ut per « cinematographa » et « projectiones », ut aiunt, actiones quædam scenicæ in ecclesiis haberentur. Quod, etsi pio juvandæ religiosæ fidelium institutionis desiderio peractum fuerit, visum tamen est periculis atque incommodis facile locum dare.

» Quum itaque nonnulli Sacrorum antistites ab Apostolica Sede quæsiverint utrum ejusmodi usus tolerari possit an potius cohiberi debeat, ad Emos S. Congregationis Consistorialis Patres delata res est. Porro hi considerantes, ædes Deo dicatas, in quibus divina celebrantur mysteria et fideles ad cœlestia et supernaturalia eriguntur, ad alios usus et præsertim ad scenicas actiones etsi honestas piasve agendas converti non debere, quaslibet projectiones et cinematographicas repræsentationes prohibendas omnino esse in ecclesiis censuere.

» Ssmus autem D. N. Pius PP. X sententiam Emorum Patrum ratam habuit confirmavitque, atque hoc jussi edi generale decretum, quo ea agi in ecclesiis prohibentur.

» Contrariis quibuscumque non obstantibus. Datum Romæ ex S. C. Consistoriali, die 10 Decembris 1912.

» C. Card. de Lai, *secretarius*.

» Scipio Tecchi, *adsessor*. »

Récollection sacerdotale. — I. A *Morlaix* (La Salette), le lundi 27 Janvier.

II. A *Saint-Pol de Léon* (Maison St-Joseph), le mardi 28 Janvier.

III. A *Argol*, pour le doyenné de Crozon, le mercredi 29, sous la direction de M. le Directeur diocésain des Œuvres.

IV. — A *Lesneven*, le mercredi 29.

Ploudaniel. — **Nécrologie.** — Dimanche, 19 Janvier, ont eu lieu, à Ploudaniel, les obsèques de l'*abbé P. Guéguen, instituteur libre à Landivisiau*.

Né à Ploudaniel le 13 Août 1883, M. Paul-Nicolas-Marie Guéguen fut ordonné en 1908, et devint cette même année, le 12 Octobre, instituteur à Landivisiau, où il a passé les quatre années de sa courte vie sacerdotale. Par sa douceur et sa patience, il fut pour ses élèves un maître aimé et vénéré, et par sa scrupuleuse régularité, le consciencieux accomplissement de son devoir, il fut pour eux un modèle. Ne voulant jamais se produire, toujours désireux de s'effacer, il aimait cette vie modeste d'instituteur ; pourquoi faut-il qu'elle soit si fatigante ? Il y a quelques semaines, l'abbé Guéguen ressentait les premières atteintes de la maladie qui l'a conduit au tombeau. Rentré dans sa famille, il y est mort pieusement, faisant à Dieu le sacrifice de sa vie pour l'œuvre chère à laquelle il s'était consacré, l'œuvre de l'éducation chrétienne des enfants.

Une trentaine de prêtres, voisins et amis, de nombreux parents de Landivisiau sont venus, malgré le mauvais temps, accompagner jusqu'au cimetière sa dépouille mortelle : dernier témoignage de leur sympathie et de leur reconnaissance. X.

R. I. P.

— Un service solennel de huitaine sera chanté pour le repos de l'âme de M. l'abbé Paul Guéguen, à Ploudaniel, le jeudi 30 Janvier.

Procès de Presse. — Le vendredi 12 Janvier, à 1 h. 1/2, le Tribunal correctionnel a rendu son jugement dans l'affaire intentée par M. le Curé de Châteauneuf-du-Faou contre le gérant de l'*Eclaireur*, de Morlaix, M. E. Le Bras.

Archives diocésaines de [illegible]imper et Léon

Voici en substance les principaux attendus de ce jugement. Attendu que l'indication de la chapelle de N.-D. des Portes est formelle et que M. le chanoine Péron, curé de Châteauneuf-du-Faou, est bien désigné à l'exclusion de tous autres ; que l'auteur de l'article visé accuse ce prêtre de s'être querellé avec un autre prêtre et d'avoir menacé de le battre, en ajoutant que les prêtres se livrent à un honteux trafic et ne sont attachés qu'aux biens de la terre ;

Attendu que ces imputations sont diffamatoires et les expressions employées injurieuses ;

Mais attendu qu'il est équitable de tenir compte de la publicité restreinte de l'*Eclaireur du Finistère*,

Le Tribunal *condamne M. Le Bras à 16 fr. d'amende, au franc de dommages-intérêts* demandé par M. le chanoine Péron, et aux frais de la procédure. En outre, *insertion* du jugement devra être faite dans l'*Eclaireur du Finistère* et dans deux autres journaux du département, au choix du plaignant.

La cause de M. le Curé de Châteauneuf-du-Faou a été plaidée par M. Le Goasguen, du barreau de Châteaulin.

Plouider. — **La foudre.** — Dans la nuit du 19 au 20 Janvier, au cours d'un violent orage, la foudre a abattu une partie du clocher et démoli presque la moitié du toit de l'église.

Le presbytère a eu quelques vitres brisées. Mais le clergé et tout le personnel ont été préservés de tout mal.

Chronique des Œuvres

La R. P. S. est à l'ordre du jour de toutes les municipalités en France, à quelque nuance qu'elles appartiennent, et le succès de la cause va toujours s'accentuant. Après Paris, Lorient, voici Marseille et Bordeaux. Bientôt il ne restera en arrière que Châteaulin.

Les Unions Catholiques s'en occupent activement. Dimanche dernier encore, à Saint-Martin de Morlaix, la R. P. S. a fait le sujet d'un beau discours, vivement applaudi, fait, sous la présidence de M. Le Hire, par M. Loaëc, vicaire.

Mais si nous voulons réussir en saisissant fortement l'opinion, nul moyen plus efficace que celui employé, à Brest, après la belle réunion de M. l'abbé Garnier.

Une délégation de 6 membres fut nommée séance tenante : MM. Lormier, Pinçon, Lidou, Barthes et Gouyette, qui portèrent les deux ordres du jour suivants au Sous-Préfet de Brest, puis en adressèrent une copie *au Ministre de l'Instruction publique, à tous les Sénateurs, Députés et Conseillers généraux du département, à MM. les Maires et Curés des trois cantons de Brest*, et enfin aux Présidents des 43 Associations cantonales de Pères de Famille du Finistère.

C'est en saisissant ainsi de la question les hommes publics à tous les degrés et les hommes d'action que l'on arrivera à imposer la justice scolaire.

Voici le texte des deux ordres du jour :

Ordre du jour au sujet de la répartition proportionnelle scolaire :

« Ayant constaté :

» 1° Que le budget de l'Instruction publique est fourni par tout le monde, que l'éducation des enfants appartient aux parents, l'Etat n'étant que leur mandataire ;

» 2° Qu'il y a deux espèces d'écoles légales, les écoles publiques et les écoles libres ; que ces dernières n'ont jamais rien reçu du budget,

» Nous demandons aux pouvoirs publics, en vertu de l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt et devant la loi, d'admettre les unes comme les autres à recevoir des subventions sur le budget de l'Instruction publique proportionnellement au nombre de leurs élèves ainsi que des secours sur les fonds municipaux pour les enfants indigents.

» En résumé, nous faisons observer que l'argent venant de tout le monde devrait servir également à tout le monde. »

Ordre du jour au sujet du projet de loi Viviani, dit de défense de l'école laïque.

« Ayant constaté :

» 1° Que personne n'attaque l'Ecole laïque, sinon quand elle viole la neutralité formellement inscrite dans la loi de 1882, et que cette Ecole reçoit toutes les faveurs et toutes les subventions ;

» 2° Qu'il n'y a pas lieu par conséquent de faire une loi pour la défendre, loi qui tendrait évidemment à un monopole plus ou moins déguisé ;

» 3° Que la nouvelle loi proposée au lieu de conduire à un apaisement désirable, en accord avec la liberté d'opinion et de conscience, serait, comme l'a dit très bien la *République Française*, le plus abominable instrument de tyrannie et de sectarisme,

» Nous repoussons ce projet de loi nouvelle avec indignation. »

* * *

Le Comité diocésain des Emigrants. — Il aura sa première réunion lundi prochain, 27, à la salle Guillard, rue du Frout. Les Unions paroissiales ont pu se rendre compte, par la lecture des documents autorisés reproduits dans la *Semaine religieuse* du 10 courant, de l'importance qu'attache le Souverain Pontife aux sollicitudes dont le clergé et les hommes d'œuvres doivent entourer les Emigrants. C'est dire que le programme de cette réunion sera chargé. Les chefs de paroisse et les membres des Comités sont priés d'envoyer leurs avis et renseignements avant la réunion, soit au président, M. le chanoine Orvoën, soit au Directeur diocésain des Œuvres.

* * *

Croix-Blanche. — Deux succès importants à signaler cette semaine : 1° la formation du groupe de l'Ile-de-Sein, clergé en tête, qui compte 102 membres, soit 10 jeunes gens de 13 et 14 ans, 25 hommes de 18 ans et au delà, 67 femmes ;

2° Le groupe fondé à l'Union Catholique de Saint-Melaine de Morlaix, après une excellente conférence de M. Jean Marzin. L'orateur s'est attaché à démontrer la gravité du problème que pose l'alcoolisme devant les consciences catholiques. La lutte sur ce terrain ne doit pas être, pour les catholiques, une œuvre de simple hygiène sociale, mais une œuvre morale et religieuse, une œuvre de réparation en face de

Archives diocésaines de imper et Léon

la sainteté divine et de zèle pour le salut des âmes. Il rappelle les graves enseignements de Léon XIII, de Pie X et d'un grand nombre d'Evêques, et insiste sur les exhortations pressantes et réitérées de Mgr Duparc. Faisons-nous militants par la prière, la parole et l'exemple et, à ce propos, le conférencier récite la belle prière, avec promesse, à certains jours, d'abstinence complète de boisson fermentée, que Pie X a indulgenciée.

Rendue plus puissante encore à l'aide de projections bien choisies, la conférence fut suivie d'une discussion animée, et couronnée par les adhésions des douze vaillants fondateurs de la Section morlaisienne. A ceux-ci, maintenant, de se faire apôtres et d'étendre l'action bienfaisante dans tous les milieux.

A. R.

Un Bulletin mensuel des Œuvres.

Un certain nombre de Comités paroissiaux ont manifesté le désir qu'on imitât parmi nous ce qui se fait déjà dans plusieurs diocèses, et qu'un *Bulletin des Œuvres* apportât chaque mois un tableau des œuvres entreprises ou à entreprendre, avec des rapports détaillés. Ce n'est pas la matière qui nous manque pour cela ; car, outre les beaux rapports du Congrès diocésain, qui méritent une grande publicité et une étude suivie, nous recevons des comptes rendus du plus haut intérêt qui aideraient puissamment à la marche de nos œuvres. Mais, avant de nous lancer dans cette voie, nous aurions besoin de connaître le chiffre approximatif du tirage et des abonnements. Comme à Vannes, ce *bulletin* pourrait paraître en supplément mensuel à la *Semaine religieuse*, avec 16 pages. Le prix serait de 1 fr. 50 par an pour les abonnés à la *Semaine religieuse* et 2 fr. pour les abonnés directs.

A nos lecteurs de donner leur avis.

Alfred Le Roy,
Chanoine,
Directeur diocésain des Œuvres.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les fêtes Constantiniennes à Rome. — C'est le 30 Mars prochain que s'ouvriront, par une cérémonie commémorative aux catacombes de Sainte-Domitille, ces « fêtes constantiniennes », qui doivent durer presque toute l'année 1913.

Une procession liturgique partira des catacombes de Saint-Calixte et se dirigera vers la basilique de Saint-Sébastien où aura lieu, ce jour-là, la cérémonie de clôture de l'ouverture des fêtes.

Du 6 au 13 Avril, sera célébrée une octave solennelle dans la basilique Saint-Jean de Latran. On y exposera à la vénération des fidèles l'antique image, dite « archétype » du Sauveur. Des pèlerinages, des Associations de la Jeunesse catholique de Rome et du

Latium, des Archiconfréries, des Congrégations et des ordres religieux, soit des paroisses romaines, soit des diverses nationalités, s'y succéderont chaque jour, pendant les différentes heures de la matinée ; un évêque y prêchera durant l'après-midi, et la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement y sera donnée par un Cardinal, avec l'assistance des collèges ecclésiastiques et des séminaires de la ville. Une messe pontificale du rite grec, avec concélébration, y sera dite le dimanche 6 Avril, à 10 heures.

Tout le Sacré-Collège assistera, le 13 Avril, à 10 heures, à une messe pontificale, célébrée par le cardinal Respighi à l'autel papal. Y seront présents : l'archevêque, la Cour pontificale, le corps diplomatique accrédité près du Saint-Siège, la prélature, les chapitres, les curés de Rome et le séminaire pontifical romain.

Son Em. le cardinal Cassetta, protecteur du Comité des fêtes constantiniennes, donnera la bénédiction solennelle après le sermon qui sera prononcé par Mgr La Fontaine, secrétaire des Rites, et après un *Te Deum*. Les séminaires et collèges de Rome ainsi que les associations catholiques y assisteront.

Le 20 Avril, célébration du centenaire par le Chapitre de Saint-Pierre, dans la basilique décorée comme le jour de la solennité du prince des apôtres : messe pontificale cardinalice à l'autel papal, vêpres pontificales, ostension des reliques, *Te Deum*, bénédiction du Saint-Sacrement donnée par un cardinal, assisté des représentants des séminaires et des ordres monastiques.

Les 2, 3 et 4 Mai, Triduum dans la basilique Sainte-Croix de Jérusalem. Chaque jour, une messe pontificale sera dite avec ostension des reliques insignes de la Passion et discours d'orateurs sacrés. Chaque jour aussi, il y aura bénédiction du Saint-Sacrement et le dernier jour on chantera un *Te Deum* auquel assisteront les associations catholiques.

Le dimanche 4 Mai, une croix monumentale grandiose sera inaugurée sur le Monte-Cavo, à près de 1.000 mètres d'altitude, dans le voisinage de Rome. Cette croix sera illuminée le soir. Les associations catholiques du Latium assisteront à cette cérémonie.

Le 11 Mai, fête de la Pentecôte, messe pontificale célébrée par le Souverain-Pontife dans la basilique Saint-Pierre. Les façades de l'archibasilique de Latran, des basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Marie-Majeure seront illuminées le soir. On invitera les fidèles à pavoiser leurs habitations.

Après diverses commémorations, dans la basilique de Sainte-Agnès, à Saint-Laurent hors les murs, à Albano du Latium, les fêtes constantiniennes se clôtureront les 6, 7 et 8 Décembre par un triduum d'actions de grâces à Sainte-Marie-Majeure, où sera exposée la véritable image de la Sainte-Vierge, *salus populi romani*. Le cardinal Vincent Vannutelli célébrera la messe pontificale à l'autel papal le jour de l'Immaculée-Conception. Le dernier jour des fêtes se terminera par un *Te Deum* et par la bénédiction du Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de

Lettre de S. E. le card. Merry del Val au comte de Mun. — Le comte Albert de Mun a reçu de Rome la lettre suivante, en réponse à celles qu'il avait adressées à S. S. Pie X et au cardinal-secrétaire d'Etat, au nom du Comité de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, à l'occasion des fêtes de Noël.

« Dal Vaticano, 7 Janvier 1913.

» Monsieur le Comte,

» Le Saint-Père a très vivement agréé l'expression des sentiments de piété filiale que vous lui avez présentés au nom de l'Œuvre des Cercles catholiques. Ces sentiments, il les connaissait de longue date, il en savait la parfaite sincérité, ayant suivi les développements de l'Œuvre avec une attention très sympathique, n'ignorant pas surtout qu'après en avoir été le créateur, vous en êtes resté l'âme.

» Il lui a été très agréable de constater que cette piété filiale à l'égard du Souverain Pontife, faite surtout de docilité aux enseignements de l'Eglise, dont il est le chef, et de soumission aux évêques, qui sont ses représentants, avait voulu, au cours de l'année qui vient de finir, se donner de nouvelles garanties.

» Il trouve surtout très opportun, très heureux que le Conseil des études ait tenu à se prémunir de plus en plus contre toutes les opinions qui ne seraient pas entièrement conformes avec la saine théologie.

» Comme vous le remarquez, Monsieur le Comte, il y a dans la doctrine sociale catholique des points délicats, sur lesquels il importe d'être fixé, si l'on veut que l'action à exercer sur les masses populaires, au triple point de vue religieux, moral et matériel, non seulement soit régie, comme il est nécessaire, par la vérité, mais n'en vienne pas à se retourner contre elle, pour la fausser.

» Faute de l'esprit que vous avez su imprimer à votre Œuvre, ne voit-on pas, par exemple, le domaine de la justice élargi, plus que de mesure, au détriment de la charité ; le droit de propriété subordonné à son usage, et celui-ci devenu une fonction non plus de la charité, mais de la justice, au nom d'une conception erronée de certaines organisations sociales des droits et des devoirs créés de toutes pièces, là où la loi naturelle consacre la liberté ? Ne voit-on pas encore la charité elle-même volatilisée en une vague fraternité, où, d'une part, l'ordre qui lui est essentiel, et que, pour cela, l'on a appelé l'ordre de la charité, tend à s'effacer, où, d'autre part, l'on rêve de fondre les inégalités sociales ? Ne voit-on pas enfin, ce qui est le pire, un droit naturel, soi-disant catholique, chercher à se fonder, non plus sur les principes éternels gravés au fond de la conscience, mais sur les contingences dont s'occupent l'expérience et l'histoire ?

» Le Saint-Père ne peut que déplorer ces doctrines et d'autres semblables. Ce qui rend d'autant plus vive sa joie de constater en votre Œuvre un esprit de parfaite orthodoxie, qui veut, à tout jamais, grâce à un redoublement de précautions, s'en préserver.

mper et Léon

C'est de quoi il tient surtout à la féliciter hautement et à vous féliciter.

» Et afin que la grâce divine féconde ce qu'elle a déjà inspiré, Sa Sainteté vous envoie de tout cœur, ainsi qu'à vos zélés collaborateurs, sa bénédiction apostolique.

» Je vous remercie, pour ma part, des souhaits que vous avez bien voulu m'adresser, et je profite volontiers de cette occasion pour vous offrir, Monsieur le Comte, l'assurance de mon entier dévouement en Notre Seigneur.

» Cardinal Merry del Val. »

M. de Mun a adressé à S. Em. le cardinal Merry del Val le télégramme suivant :

« Le président de l'Œuvre des Cercles catholiques prie Son Eminence le Cardinal Secrétaire d'Etat d'agréer et d'offrir à Sa Sainteté l'hommage de la respectueuse reconnaissance de l'Œuvre tout entière pour le haut et éclatant encouragement que lui apporte sa belle Lettre. » Albert de Mun. »

Evreux. — **Mort de Mgr Meunier.** — Mgr Meunier, évêque d'Evreux, a succombé à la maladie dont il avait été frappé, il y a quelques semaines.

Il était né le 10 Janvier 1844, à Caloi, en Corse, d'une famille originaire du continent. Il fit ses premières études dans l'île. Plus tard, il fut incorporé au diocèse d'Arras. Nommé en 1894 curé de l'importante paroisse d'Hesdin, il la quitta pour occuper la charge de vicaire général d'Avignon, et fut élu évêque d'Evreux, le 24 Mars 1898.

Mgr Meunier était non seulement un prêtre éminent, mais aussi un distingué savant, connu pour son érudition, et membre de plusieurs sociétés savantes.

Distractions dans la prière.

Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs la traduction d'une page de dom Le Masson, où est traitée une question qui intéresse grandement la piété des fidèles : les distractions.

« I. Quand les distractions viennent de l'inconstance naturelle de l'esprit, elles ne sont point par elles-mêmes des péchés, puisqu'elles précèdent tout acte de la volonté et qu'on ne peut les empêcher de se présenter. Voilà ce qu'il faut bien savoir pour ne pas tomber, par manque de discernement, dans les scrupules, les ennuis et même l'hébètement de l'esprit, en voulant et en pensant arriver, par des résistances positives, à ce qui n'est possible que par une faveur spéciale de Dieu. En effet, cet inconstance de l'esprit humain est dans sa nature, elle est une peine du péché et elle ne peut être vaincue que par la patience et l'humilité unies à la persé-

 Archives diocésaines de

vérance. On ne parvient pas à la dominer par la présomption et la violence. Or, si dans les choses corporelles on doit se garder d'entreprendre ce qui est au-dessus des forces, à bien plus forte raison dans les choses spirituelles.

» Vous demandez ce que j'entends par cette patience et cette persévérance? — Ne vous irritez pas contre la distraction, ne vous en étonnez pas plus que quand une mouche vous importune. Vous sentez son aiguillon, vous la chassez de la main, mais vous ne courez pas après elle et vous ne perdez pas votre temps à voir d'où elle est venue, où elle s'est envolée, car ce serait peu digne d'un homme sérieux. S'il vient une autre mouche, vous ne vous en étonnez pas et vous faites encore de même. Ainsi, quand vous sentez une distraction, ne vous irritez pas, mais chassez-la doucement de la main. Je veux dire que, aussitôt, sans considérer d'où elle vient, quelle elle est, vous appliquerez votre esprit à l'une des sortes d'attention que l'on distingue dans la prière.

» 1° S'appliquer aux paroles mêmes de la prière, en ayant soin de les prononcer intégralement avec l'intention au moins virtuelle d'honorer Dieu, c'est l'attention qu'on appelle *essentielle*, et qui n'est suffisante que si elle réunit ces deux conditions. — 2° L'attention *perfectionnelle* est celle qui s'applique au sens des paroles avec cette même intention d'honorer Dieu. Elle est plus que suffisante et n'est pas nécessaire : bien plus, il est certain qu'on ne peut l'avoir habituellement sans un don spécial de Dieu. — 3° Je dis *habituellement*, car tout le monde peut l'avoir d'une manière transitoire, et il convient même de s'y appliquer lorsqu'en priant on revient à soi d'une distraction.

» Chaque fois donc que la distraction se représente, ne vous étonnez pas, ne vous troublez pas, mais recommencez la même chose en esprit de douceur et de mansuétude. Remarquez néanmoins que nous sommes loin d'exclure les pieux moyens destinés à exciter l'attention, mais nous ne voulons pas qu'on leur attribue indiscrètement le pouvoir de ne pas même permettre à la distraction de s'approcher de l'âme.

» II. Il y a des distractions excitées par le démon. Il est difficile de déterminer cette influence dans un cas particulier ; mais on la retrouve dans presque toutes les distractions. Le diable se sert de leur multiplicité et de l'ennui qu'elles occasionnent pour enlever aux fidèles le goût de l'oraison. On attribue généralement les distractions aux suggestions du démon, quand, après avoir usé des moyens dont nous parlons plus haut, loin de cesser, elles gagnent en nombre et en intensité. Or, comme je l'ai déjà dit, peu importent d'où elles viennent : il ne faut pas le chercher curieusement, il suffit qu'on n'y consente pas positivement. — Les âmes pieuses ne doivent pas craindre d'avoir donné consentement à une distraction, durât-elle toute une heure, voire même tout un jour, quand elles ressentent intérieurement une certaine douleur et qu'elles gémissent devant Dieu d'en être tourmentées. C'est là un indice certain que la distraction est involontaire.

» III. Les distractions peuvent venir d'un désordre antérieur dans les affections. Si ce désordre est éloigné, c'est-à-dire si la distraction est produite par les fantômes de nos anciennes fautes, il n'y a là aucun péché. — S'il est prochain, c'est-à-dire si une affection désordonnée à des choses inutiles, une application excessive aux choses temporelles précède immédiatement l'action de prier, de telle sorte que ce qui a précédé soit censé durer virtuellement pendant la prière, il y a matière à un péché plus ou moins grave, et cette dissipation de l'esprit pourra être volontaire dans sa cause, à moins qu'on n'y résiste librement par des actes volontaires d'attention. Aussi ceux qui sont dissipés de la sorte, et qui ne produisent ni avant, ni pendant la distraction, aucun acte de volonté contraire, n'ont pas l'attention nécessaire pour une prière bien faite.

» IV. Quand on s'applique volontairement, pendant la prière, à des pensées profanes, sans aucun doute, il y a faute. Mais quand il s'agit de pensées pieuses qui, tout en ne s'accordant pas avec le sens des paroles, ont néanmoins un objet surnaturel et conforme à la piété, il y a une distinction à établir : Ou bien l'esprit s'applique à ces pensées comme à un objet de science et par manière d'étude ; par exemple on s'occupe d'une question de théologie, en ne visant que les raisons pour et contre, sans que l'affection soit dirigée vers Dieu : ce n'est qu'une pure distraction qui rend l'attention insuffisante. — Ou bien ces pensées occupent l'esprit, tandis que le cœur est élevé à Dieu ; dès lors, comme elle ne s'éloigne pas de la fin de l'oraison, l'attention est regardée comme suffisante.

» Bien plus, cette manière de prier peut être conseillée aux personnes peu instruites et peu habiles à comprendre le sens de l'office divin pour qu'elles ne se contentent pas d'une aride prononciation de mots. Aux lettrés, il vaux mieux conseiller de conformer leurs affections au sens des paroles, plutôt que de s'appliquer à méditer d'autres choses si pieuses qu'elles soient, même quand l'âme en devrait éprouver un plus grand sentiment de dévotion. Car nous ne devons pas tant chercher des jouissances que choisir ce que Dieu préfère : et l'on choisit ce que Dieu préfère quand on s'efforce de se pénétrer du sens des prières, que l'Eglise n'a pas réglées pour que chacun selon sa fantaisie se livre à d'autres méditations quelques pieuses qu'on les suppose.

» Cependant nous ne parlons pas ici de ces jeunes Benjamins que Dieu favorise d'extases et conduit par des voies extraordinaires. »

Nos Missionnaires.

La France produit plus de missionnaires qu'aucun autre pays : cette gloire qui lui reste promet le retour des autres gloires.

Comment se recrutent ces vaillants soldats de Jésus-Christ ?

Un évêque des missions entre dans un séminaire : « Mes en-

Archives diocésaines de [redacted]imper et Léon

fants, dit-il aux jeunes lévites, la moisson d'âmes que j'espère est abondante ; j'ai besoin d'ouvriers ; voulez-vous m'accompagner ? Ce que je vous propose, c'est de souffrir ; vous souffrirez de la faim et de la soif ; vous subirez des périls de toute sorte ; mais la vie est courte et le Ciel éternel nous attend. » Les jeunes gens que Dieu appelle à ces douleurs fécondes partent, animés d'un saint enthousiasme, et il est sans exemple qu'un seul d'entre eux ait été vaincu par les tourments.

Le sort d'un mendiant d'Europe est doux, comparé à l'existence de beaucoup d'entre eux.

« Je pleure, disait un évêque missionnaire, quand je rencontre un de mes prêtres sans chapeau, sans souliers, et à peine couvert de misérables vêtements en lambeaux. »

« Je demeure dans l'une des plus belles maisons du village, écrivait Mgr Flaget ; elle a pu coûter 25 francs ; ne riez pas, il y en a de 16 sous. La porte de ma chambre est une feuille de papier. La pluie tombe à travers mon toit presque aussi dru que dehors ; pour moi, de lit, de siège, de table, point. »

Telle est l'installation de quelques prélats dans l'Extrême-Orient. Passons aux régions polaires : voici le récit d'un évêque : « Mon paletot me sert de matelas, une mitaine et ma casquette d'oreiller ; deux couvertures doivent défendre au froid de troubler mon repos, et quelquefois un duvet de neige vient pendant la nuit seconder leur action protectrice ». C'est ainsi que le prélat se repose dans ses visites pastorales. Se plaint-il ? Oh ! non ; il offre sa nuit glaciale pour le salut de ses sauvages.

Le froid n'est pas encore le plus ennemi des missionnaires dans ces pays désolés, ils souffrent surtout du manque d'aliments et parfois en meurent. Deux d'entre eux mouraient de faim, couchés sur le sol, isolés et sans espoir : « Mon ami, confessons-nous pour la dernière fois, dit l'un d'eux ; le moins faible essaiera de dire la très sainte messe et communiera l'autre ». Le célébrant accomplit avec peine son pieux ministère, communie son confrère et parvient à l'enterrer ; il s'était étendu expirant près de la tombe, quand un secours inattendu vint le sauver.

Ces voyageurs qui vont à la découverte des âmes accomplissent leurs exploits avec simplicité : « Si vous me voyiez en voyage, écrivait un évêque, si vous me voyiez les pieds nus, le pantalon retroussé jusqu'aux genoux, les reins serrés d'une large ceinture ; si vous me voyiez, cheminant ainsi, au milieu des ténèbres de la nuit, vous vous écririez : Quel apôtre zélé ! Comme s'il y avait grand mérite à faire ce que fait tout le monde ! »

Les privations et les souffrances s'aggravent quand la persécution sévit. « Je viens de quitter la fissure du rocher où je me tenais caché, écrivait un vétéran des missions annamites ; c'est depuis peu de mois la sixième caverne où j'abrite mes 75 ans ».

Si la France assurait, par une énergique protection, la sécurité aux apôtres des peuples annamites, ceux-ci seraient bientôt en majorité catholiques, et l'avenir de notre colonie serait par là

garantie. Un évêque du Tonkin disait récemment : « Si cette région est mûre pour la récolte des âmes, c'est que nulle part le sang des martyrs n'a plus abondamment coulé. »

Là, M. Marchand expire, en 1835, dans les tourments les plus horribles que les mandarins cochinchinois aient pu inventer. Deux ans plus tard, au Tonkin, M. Cornay étonne ses bourreaux par sa gaieté. Ramené de la torture, le corps déchiré par le rotin, enfermé dans une cage et chargé d'une énorme cangue, il chante le *Salve Regina*, puis écrit à ses parents : « Ne plaignez pas le jour de ma mort, il sera le plus heureux de ma vie... Consolez-vous donc, dans peu tout sera terminé, je serai à vous attendre dans le Ciel ».

Condamné à être haché en morceaux, il est porté dans sa cage au supplice ; il ne cesse de chanter et de prier qu'en recevant le coup mortel. L'héroïque confesseur n'était âgé que de vingt-huit ans.

On propose à son confrère, M. Jacard, de s'évader de prison, et son évêque l'y engage : le prisonnier refuse, de peur de compromettre plusieurs chrétiens, et il attend l'exécution dans un cachot qu'il dépeint gaiement. Après deux ans de cette affreuse détention, il subit la torture sans laisser échapper une plainte, et il marche au supplice avec joie.

Mgr Borie est exécuté la même année. Un mandarin lui demande s'il craint la mort : « Je ne crains que Dieu », répond le martyr ; le bourreau, malhabile ou cruel, le frappe sept fois avant de l'abattre ; le saint ne pousse pas un cri. En apprenant dans la Corrèze les détails du supplice, sa mère glorifie Dieu ; alors, un autre de ses enfants l'embrasse et lui dit : « Je pars ; Dieu m'appelle où mon frère est mort ; ma mère, bénissez-moi, je veux ouvrir le Ciel aux bourreaux de votre fils ».

La persécution est encore plus atroce en Corée. « Corée ! Corée ! Tu portes un nom qui glace d'effroi et qui résonne doucement dans mon cœur ! » s'écriait un missionnaire qui s'efforçait de pénétrer dans ce terrible royaume. Le P. Donnard y pénètre ; il est emprisonné en 1852 et condamné à mort. « Je suis jaloux de vous voir entrer avant moi dans le céleste royaume, lui écrit son évêque... Enfant gâté de la Providence, je vous envie, mais d'une envie d'affection et d'une jalousie de tendresse. Que vous êtes heureux d'aller rejoindre les martyrs de notre mission ! »

Et le captif répond : « Je me confie en Marie qui m'obtiendra de son Fils adorable de verser mon sang pour la foi ; je me suis préparé de mon mieux au dernier sacrifice. De grâce, ne faites point de dépenses pour me racheter ; priez seulement beaucoup afin que j'achève heureusement ma course. » Ainsi parle le confesseur, écrasé par une cangue dans un cachot infect.

De là, il écrit à sa famille : « Mon exil va finir ; la terre fuit, le Ciel s'entr'ouvre ; ne me pleurez pas ; un jour nous nous retrouverons au Paradis ». Et sa mère, apprenant le martyre, s'écrie en fondant en larmes : « Dieu soit loué ! me voilà délivrée de la crainte de voir mon fils vaincu par la souffrance ! »

Aucun climat n'effraie nos apôtres ; aucune violence ne les abat ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

aucune abjection ne les rebute : pour sauver et racheter les âmes, ils suivent la voie douloureuse et triomphante du divin Maître. Princes et rhéteurs de notre Occident civilisé les dédaïgnent et les délaissent ; les hommes du progrès radical les haïssent : ils vont au loin souffrir et mourir en créant d'autres peuples chrétiens.

L'apostolat de nos missionnaires est pour nous, Français, une des principales espérances de salut et d'avenir. Quels que soient les crimes de notre époque et les égarements de notre patrie, ne désespérons pas d'elle tandis que nous la verrons produire de pareils héros !

G. DE LA TOUR.

BIBLIOGRAPHIE

Chants usuels pour les bénédictions, le mois du Rosaire, le Sacré-Cœur, la neuvaine du Saint Esprit.

Extraits des livres de Solesmes. 70 pages, 2e édition. *Franco*, un exemplaire : 0 fr. 35 ; dix exemplaires : 3 fr. 50 ; cinquante exemplaires : 16 fr. 10 ; cent exemplaires : 31 fr. 50. S'adresser à M. le chanoine A. Le Roy, 4, rue Julien-Coïc, Quimper.

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VIe).

Les Sept Sacrements de l'Eglise, par A.-D. SERTILLANGES, professeur à l'Institut catholique de Paris. — Beau volume in-12, 1 fr. 00.

Ce petit volume sera précieux aussi bien aux esprits philosophiques qu'aux chrétiens désireux de mieux goûter, en les comprenant mieux, les rites sublimes des sacrements.

Gloires et bienfaits de la Sainte Vierge, par le Chanoine S. COUBÉ. In-8 écu, 3 fr. 50.

C'est une théologie mariale complète que M. l'abbé Coubé nous présente dans ce magnifique volume. Dans une série de discours de grande allure, il étudie les principaux mystères de la Sainte Vierge, depuis l'Immaculée Conception jusqu'à l'Assomption. Mais à côté du rôle de Marie dans la Rédemption, il expose son rôle historique dans les annales de l'Eglise et des peuples catholiques, particulièrement de l'Espagne et de la France.

Les prédicateurs y trouveront une réelle carrière de pensées à exploiter pour les fêtes de la Sainte Vierge.

Agenda ecclésiastique 1913. In-18, reliure toile, 1 fr. 50 ; en reliure peau, 2 fr. 25.

Ce volume offre cette année un double intérêt particulier : les indications relatives aux Congrégations romaines ont été revisées d'après la récente législation, et le guide liturgique est en conformité avec les nouveaux décrets modifiant le Psautier du Bréviaire. C'est évidemment le véritable vade-mecum de tout prêtre dans le ministère.

Manuel de préparation à la Première Communion privée, par le chanoine L. POULIN, Curé de l'église de la Sainte-Trinité, à Paris, 1 vol. grand in-16 illustré et cartonné. Prix, 0 fr. 50.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

28e ANNÉE. Vendredi 31 Janvier 1913 N° 5

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1913 ; Dispositif du Mandement pour le Carême 1913 ; Communion pascale et communion solennelle ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — La Cérémonie des Cendres.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Liturgie ; Attribution de biens volés aux fabriques ; Avis de service ; Camaret-sur-Mer ; Chronique des Œuvres ; Œuvre diocésaine de projections lumineuses.

IV. — Chronique générale : Un glorieux nécrologe ; Le bilan de la persécution.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 2. — Dimanche de la Quinquagésime. 2e classe. Violet. Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de Ste Geneviève.

Lundi, 3. — PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE. Double de 2e classe. Blanc.

Mardi, 4. — S. André Corsini, Evêque. Double. Blanc.

Mercredi, 5. — Mercredi des CENDRES. Violet.

Jeudi, 6. — S. Gildas, Abbé. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 7. — La Couronne d'Epines de N. S. J.-C. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 8. — S. Jean de Matha, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 9. — 1er Dimanche du Carême. 1re classe. Violet.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Melaine, Morlaix . . . . . du 1er au 8 Février.
Trégourez. . . . . du 9 au 11 —

Archives diocésaines de imper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1913.

MOIS	JOURS de la SEMAINE	DATES	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	Jeudi	3	Hanvec. — Rumengol. — St-Eloy.	Logonna-Daoulas.
	Vendredi	4	Daoulas. — L'Hôpital-Camfrout.	Dirinon.
	Samedi	5	Plougastel-Daoulas	Loperhet.
	Dimanche	6	Irvillac. — Saint-Urbain	Le Trébou. — Tréflévénez.
	Lundi	7	Ploudiry. — Loc-Eguiner	La Martyre. — La Roche.
	Mardi	8	Plouédern. — Laneuffret	Trémaouézan.
	Mercredi	9	Ploudaniel	Trégarantec. — St-Méen.
	Jeudi	10	Lesneven	Le Collège.
	Vendredi	11	Le Folgoat. — Kernouès. — Lanarvily	Kernilis. — Loc-Brévalre.
	Samedi	12	Plouider. — Goulven	Plounéour-Trez.
	Dimanche	13	Kerlouan	Guissény. — St-Frégant.
	Lundi	14	Plouguerneau.	
	Mardi	15	Lannilis. — Tréglonou	Landéda.
	Mercredi	16	Bourg-Blanc. — Coat-Méal	Plouvien.
	Jeudi	17	Plabennec. — Le Drennec	Kersaint. — St-Thonan.
	Vendredi	18	Landerneau	Penecran.
	Samedi	19	Le Relecq-Kerhuon	La Forêt. — Saint-Divy.
	Dimanche	20	Guipavas	Saint-Marc.
	Lundi	21	Gouesnou	Guilers. — Bohars.
	Mardi	22	Plouzané	Loc-Maria.
	Mercredi	23	Plougonvelin	Le Conquet. — Trébabu.
	Jeudi	24	Ploumoguer. — Lambert	Plouarzel. — Lampaul-Plouarzel.
	Vendredi	25	Saint-Renan	Lanrivoaré. — Tréouergat.
	Samedi	26	Milizac. — Guipronvel.	
MAI	Mardi	13	Ploudalmézeau.	
	Mercredi	14	Plourin. — Brélès	Lanildut.
	Jeudi	15	Porspoder	Landunvez.
	Vendredi	16	St-Pabu. — Lampaul-Ploudalm.	Plouguin.
	Samedi	17	Brest : Adoration. — St-Joseph du Pilier-Rouge	Pensionat du Pilier-Rouge.
	Dimanche	18	Saint-Pierre-Quilbignon	N.-D. de Kerbonne.
	Lundi	19	Saint-Martin.	
	Mardi	20	N.-D. du Mont-Carmel. — Les Mousses	Ecole de Bon-Secours.
	Mercredi	21	Les Pupilles	Lambézellec.
	Jeudi	22	Saint-Louis	Le Lycée.
	Vendredi	23	Recouvrance	Ecole Saint-Louis.
	Samedi	24	La Retraite.	

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite l première ; la seconde est convoquée.

Les paroisses convoquées pourront se rendre dans une paroisse différente plu à leur convenance, mais à la condition que la demande en soit faite à l'Evêque le plus tôt possible.

II. Mandement pour le Carême. — **Dans notre prochain numéro, nous donnerons la première partie de la Lettre pastorale de Mgr l'Evêque pour le Carême de 1913, « sur l'Elévation de notre âme à l'ordre surnaturel ».**

Nous donnons dès aujourd'hui le Dispositif du Mandement :

A CES CAUSES,

Après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les Doyen, Chanoines et Chapitre de Notre insigne église Cathédrale ;

Le saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint temps du Carême et d'observer les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Ces lois obligent tous ceux qui sont âgés de vingt et un ans révolus à jeûner, tous les jours du Carême, excepté le dimanche, et ceux qui ont l'âge de raison à s'abstenir d'aliments gras pendant tout le Carême.

Art. 2. — En vertu des pouvoirs spéciaux qui Nous ont été accordés par Notre Saint Père le Pape, Nous permettons pour ce Carême, à tous les fidèles du diocèse tenus au jeûne, de prendre des aliments gras : 1° les dimanches, à tous les repas ; 2° les lundis, mardis, jeudis et samedis au repas principal, à l'exception du samedi des Quatre-Temps 15 Février, du jeudi et du samedi de la Semaine Sainte.

Les personnes qui, en raison de leur âge, de leurs infirmités ou de leurs travaux sont exemptées ou dispensées du jeûne, peuvent faire gras à tous les repas, les quatre jours de la semaine ci-dessus indiqués.

Il est défendu pendant tout le Carême, même les dimanches, de manger de la viande et du poisson au même repas.

Art. 3. — En vertu de ces mêmes pouvoirs, Nous permettons l'usage du beurre, du lait et du fromage pendant tout le Carême, même à la collation.

Nous autorisons également l'usage des œufs, tous les jours, excepté le Vendredi-Saint : toutefois, ceux qui sont tenus au jeûne ne pourront en prendre à la collation.

Nous permettons l'usage de la graisse au lieu de beurre pour apprêter des aliments maigres, tous les jours de jeûne et d'abstinence de l'année, à l'exception du Vendredi-Saint (1).

Art. 4. — MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Curés et Recteurs pour leurs paroissiens, les Supérieurs et

(1) Afin de prévenir certaines interprétations abusives de cet article, Nous faisons expressément remarquer qu'il s'agit uniquement, dans cette concession, de saindoux ou d'autre graisse, quelle qu'elle soit, mais nullement de viande, lard, jus ou extrait de viande, consommé, soupe ou potage fait avec de la viande ou du lard.

Archives diocésaines de [redacted]imper et Léon

Aumôniers pour les communautés et les pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents sont autorisés à accorder en outre les permissions qui leur paraîtraient justifiées par des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

Art. 5. — En vertu d'un Indult en date du 9 Avril 1910, Nous accordons, d'une manière générale, pendant cette année, la dispense de l'abstinence du samedi. Cette dispense n'est pas donnée pour les samedis des Quatre-Temps, ni pour les vigiles dans lesquelles il y a obligation de jeûner.

Art. 6. — En vertu d'un Indult du 9 Avril 1910, Nous dispensons de l'abstinence le jour de saint Marc et les trois jours des Rogations.

Art. 7. — En accordant ces dispenses, le Saint-Père Nous charge d'exhorter les fidèles à les compenser par des œuvres pies et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources.

Nous leur demandons, avec instance, de ne pas oublier, dans leur charité, les œuvres diocésaines dont les charges se multiplient avec le nombre.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Art. 8. — Les pauvres qui ne pourraient pas faire une aumône même légère, devront y suppléer en récitant chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

Art. 9. — Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Art. 10. — Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le Dimanche de la Passion, et finira le second Dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Le canon du IVe Concile de Latran : *Omnis utriusque sexus fidelis* sera publié le IVe Dimanche de Carême, et MM. les Curés et Recteurs rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la confession annuelle et de la Communion pascale, en les exhortant à remplir ce devoir.

On lira également le Décret *Quam singulari*, en insistant sur l'obligation de la Communion pascale pour les jeunes enfants.

Art. 11. — La quête pour les Saints Lieux qui est, ainsi que vous le savez, spécialement recommandée par le Souverain Pontife, sera faite, comme de coutume, pendant les offices du Vendredi-Saint.

Art. 12. — La quête pour le denier du culte sera faite autant que possible avant Pâques. Les allocations temporaires versées par l'Etat ayant pris fin en 1909, Nous sommes obligé de demander aux fidèles du diocèse une contribution moyenne de 0 fr. 30 par personne, comme l'avait prévu Notre vénéré Prédécesseur. Les fidèles comprendront la nécessité qui s'impose à eux en conscience de pourvoir à l'entretien du clergé.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard vers la fin de Juin, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission de contrôle, affectées au traitement du clergé.

Art. 13. — Nous renouvelons d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire pour le Denier de Saint-Pierre, le jour de la solennité des Apôtres Pierre et Paul, et le Dimanche du Rosaire pour l'œuvre des Cercles et Patronages.

Nous recommandons en outre et très particulièrement à la charité des fidèles, l'œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente, et Nous rappelons qu'une quête est faite le jour de l'Ascension, dans toutes les églises, pour l'Institut catholique de Paris et les écoles chrétiennes du Diocèse.

Le danger des mauvais livres dans les écoles communales devenant plus grave de jour en jour, Nous demandons aux prêtres et aux fidèles d'ajouter à leurs prières publiques ou privées la formule suivante : « Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur ».

Et seront Notre présente Instruction pastorale et Notre Mandement lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre Diocèse, le Dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre Maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, en la fête de la Conversion de S. Paul, le 25 Janvier 1913.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :
J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

III. **Communion pascale et communion solennelle.** — Nous croyons nécessaire de renouveler les observations que Nous avons déjà faites l'année dernière (1) touchant le précepte de la communion pascale en ce qui concerne les enfants.

Nous avons fait remarquer que les enfants, dès qu'ils ont

(1) *Semaine religieuse* du 3 Février 1911.

Archives diocésaines de imper et Léon

atteint l'âge de discrétion, ou de raison, sont, tout comme les grandes personnes, tenus de communier au temps pascal.

Et cette obligation, avons-Nous ajouté, « est totalement indépendante des réglementations que peut prendre chaque Evêque dans son diocèse pour ce qui regarde la première communion solennelle.

» Tous les enfants ayant atteint l'âge requis et remplissant par ailleurs les conditions d'instruction et de piété exigées par le décret *Quam singulari amore* sont donc obligés de faire leur communion pascale dans le temps et le lieu prescrits.

» Le confesseur seul pourrait, s'il y avait un motif raisonnable, conseiller à son pénitent de s'abstenir temporairement de la communion au temps de Pâques.

» En conséquence, les curés, les parents, les supérieurs, les aumôniers, les confesseurs sont obligés, sous peine de péché mortel, chacun en ce qui le concerne, de veiller à ce que les enfants ci-dessus désignés soient préparés à communier dans le temps pascal.

» En rappelant aux fidèles, pendant le Carême, les prescriptions du IVe Concile de Latran relatives à la confession annuelle et à la communion pascale, les prêtres qui ont charge d'âmes auront soin d'ajouter expressément que les enfants eux-mêmes, dès l'âge de raison, sont atteints par ces prescriptions. »

IV. La fête de Pâques tombant très tôt cette année, la durée des catéchismes s'en trouverait beaucoup trop réduite, si MM. les Curés et Recteurs n'avaient soin de retarder la solennité de la première communion. Nous exigeons d'abord que, dans aucune paroisse, à l'exception de celles qui seront comprises à cette époque dans la tournée de Confirmation, cette solennité *ne soit placée avant la limite extrême du temps pascal.* Et Nous demandons même qu'aucune communion solennelle *ne soit célébrée avant la fête de l'Ascension* (1er Mai), afin que les catéchismes puissent être poursuivis au moins jusque-là.

V. Nominations. — Par décision épiscopale du 25 Janvier, ont été nommés :

Aumônier à Saint-Jacques-Lézérazien, M. Picard, recteur de Tréboul ;

Recteur de Tréboul, M. Plougoulm, recteur de Plouégat-Guerrand ;

Recteur de Plouégat-Guerrand, M. Simon, vicaire à Bannalec ;

Vicaire à Bannalec, M. Bernard, vicaire à Spézet ;

Vicaire à Spézet, M. Kervella, vicaire à Nizon ;

Vicaire à Nizon, M. L'Haridon, ancien vicaire à Edern.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Cérémonie des Cendres.

Le mercredi qui commence la Sainte Quarantaine, a lieu l'imposition des *Cendres*. Le célébrant bénit solennellement des cendres à l'autel : après les avoir sanctifiées par la prière, l'aspersion de l'eau bénite et l'encens, il les met sur la tête du clergé et du peuple, et à chaque personne il adresse cette parole : « Souvenez-vous, ô Homme, que vous êtes poussière et que vous retournerez en poussière ».

« Pourquoi des cendres ?

Parce que rien ne doit mieux nous faire comprendre ce que c'est que la mort, et l'humiliation extrême où nous réduit la mort. Ces cendres nous apprennent que toutes ces grandeurs dont le monde se glorifie, ne sont que vanité et que mensonge. Elles nous apprennent combien nous sommes injustes, quand nous acceptons avec autant d'ostentation certaines distinctions dans le monde, puisque nous devons tous être un jour égalés et confondus dans la cendre. Elles nous apprennent que malgré les vastes desseins que forme l'ambitieux, la mort le réduira bientôt, à quoi ? à une poignée de cendres.

Cependant vous me demandez pourquoi l'on nous met ces cendres sur la tête ? C'est que la tête est le siège de la raison, et qu'on veut par là nous avertir que la mort doit être le sujet le plus ordinaire de nos réflexions, afin de nous entretenir dans cette humilité qui est déjà le commencement de la pénitence. Aussi est-ce le souvenir de la mort, qui de tout temps a plus retenu les hommes dans l'ordre et les a mis comme dans la nécessité d'être humbles.

Or, soit pour les grands, soit pour les petits, quand une fois l'Humilité, par la pensée de la mort, a pris possession d'un cœur, il est aisé d'y faire entrer la componction de la pénitence. Car du moment que je suis disposé à m'humilier, je suis disposé à m'accuser, à me condamner, à me punir moi-même.

Et voilà pourquoi l'Eglise, après nous avoir fait considérer deux sortes de cendres, celle de notre origine et celle de notre conception future, nous en impose une troisième, la cendre de la pénitence. Car, que fait le pécheur quand il reçoit aujourd'hui la cendre des mains du prêtre ? Il se présente à Dieu comme un pénitent humilié, couvert de cendres et résolu de satisfaire à sa justice. Et il faut toujours reconnaître que ce souvenir de la mort et la vue de ces cendres est un admirable moyen pour préparer à la pénitence les pécheurs les plus orgueilleux. »

BOURDALOUE.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 2 Février*, avant la grand'messe, bénédiction solennelle des cierges, que l'on tient allumés à la procession seulement. Il n'y a pas de réunion le soir.

Dimanche et les deux jours suivants, prières des Quarante-Heures. A la 1re messe, bénédiction du T. S.-Sacrement, qui reste ensuite exposé jusqu'aux vêpres.

Lundi et mardi, à 9 heures, grand'messe, et à 4 heures, vêpres suivies de la bénédiction.

Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée à la condition, outre la confession et la communion, de visiter dévotement le T. S.-Sacrement exposé, pour plus de sûreté, à chacun des trois jours.

Mercredi 5, avant la 1re messe, bénédiction et imposition des Cendres. A 10 heures, avant la grand'messe, même cérémonie, solennellement.

Le même jour, confession des enfants de la communion privée, aux heures ordinaires; communion générale le lendemain.

Vendredi 7, 1er vendredi du mois, exposition du T. S.-Sacrement, de 6 heures du matin à 5 heures du soir et, pour les hommes, de 8 à 9 heures. Confession la veille.

Samedi 8, confession des garçons du grand catéchisme. Le lendemain, communion générale des hommes.

Tous les *vendredis du Carême*, exposition de la relique des Trois Gouttes de Sang. Le soir, à 8 heures, exercice public du Chemin de la Croix.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Vendredi 31 Janvier*, dernier jour de l'*Adoration*. Le soir, de 8 à 9 heures, *heure sainte*, prêchée par le P. Bourdoulous. Les hommes sont spécialement convoqués à cette réunion, et auront leur place réservée.

Samedi, 8 h. 1/2, messe de l'Archiconfrérie.

Dimanche, 7 heures, messe et communion générale des hommes

Pour les *Quarante-Heures*, le Saint-Sacrement sera exposé depuis la 1re messe, à 6 heures, jusqu'aux vêpres, chantées, le dimanche à 3 heures, les deux autres jours, à 4 heures, et suivies de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

1er vendredi. La veille, à 7 h. 1/2, communion générale des enfants. Le jour même, à 6 heures, messe des Bretons associés du Sacré-Cœur; à 8 h. 1/2, des Mères de famille; le soir, à 8 heures, réunion des hommes.

— Chapelle de la Retraite — *Dimanche 2 Février*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Liturgie. — Pour éviter les complications résultant de l'exposition du T. Saint-Sacrement qui se fait dimanche dans bon nombre de paroisses, on peut reposer le T. Saint-Sacrement pour permettre de faire la bénédiction et distribution des cierges suivies de la procession comme d'habitude.

Cette année, parce que la messe n'est pas celle de la Purification, on n'allume et ne porte pas les cierges pendant la messe, on ne le fait que pour la procession, comme le signale l'*Ordo*.

N. B. — Quand la fête de la Purification ne peut se célébrer le 2 Février, comme cette année, la bénédiction des cierges et la procession doivent néanmoins se faire le 2 Février.

(S. R. C., 7 Février 1874, n° 3.321.)

Bien que l'office et la messe de la Purification soient transférés au lundi 3, on n'est nullement astreint, cette année, à célébrer cette fête au chœur. Il en sera de même pour l'Annonciation, transférée au 31 Mars.

Attribution de biens volés aux fabriques. — Par décret du 3 Janvier 1913, publiés au *Journal Officiel* du 9 Janvier, ont été attribués à la commune les biens appartenant à la fabrique de :

Rédéné,
Le Trévoux,

sous la condition, par la commune, d'affecter tous les revenus et produits desdits biens au service des secours de bienfaisance.

Nous prions nos confrères de vouloir bien nous envoyer, *pour le 5 Février, midi*, les noms des prédicateurs de la station du Carême dans leurs paroisses, afin que nous puissions en donner la liste complète dans notre prochain numéro.

Avis de service. — A Plougastel-Daoulas, le jeudi 6 Février, à 10 heures, service anniversaire de M. Tanguy, ancien recteur de la paroisse.

Camaret-sur-Mer. — Retour de Mission.

Si l'on doit juger de l'arbre à ses fruits, on peut dire, sans trahir la vérité, que la Mission de Camaret en 1912 fut excellente. Les communions furent nombreuses, ce qui est bien ; ce qui est mieux, c'est que, depuis Janvier 1912, M. le Recteur a pu enregistrer 350 assistances de plus à la messe, chaque dimanche.

Mais il n'y a pas d'arbre, si bon soit-il, qui n'ait besoin d'être arrosé, émondé, pour porter plus de fruits. M. le Recteur y pourvut en invitant les six missionnaires de l'an dernier à venir encore travailler chez lui.

Ils y arrivaient le 6 Janvier au soir. Les bons Camarétois les attendaient dans leur trop petite église et leur prouvaient qu'ils n'étaient pas des étrangers pour eux.

Dès le 7, le premier groupe des Bretons affluait à l'église quatre fois par jour. Disons, pour être vrai, qu'il parut un peu faible. Mais ils allaient se dédommager amplement à la fin de la semaine, et imposer même aux confesseurs, le dernier jour, un surcroît de fatigue qui n'était pas, du reste, pour leur déplaire.

Le jeudi de cette même semaine, les enfants avaient eux aussi leur retraite. Oh ! bien courte ! Deux instructions seulement, mais écoutées avec la plus grande attention par ces petits qui, bien confessés, s'approchèrent tous le lendemain de la Sainte-Table, dans le recueillement le plus parfait.

Archives diocésaines de imper et Léon

Un jour de fête leur était réservé. Le dimanche, couronnes en tête, étendards en main, tous les enfants, les grands en rang, les petits aux bras de leurs mères, s'en allaient vers Notre-Dame de Rocamadour, chantant les louanges de Marie de leurs voix fraîches, soutenues par les puissantes basses des hommes, qui fermaient la marche. Echo charmant de nos si belles fêtes de l'an dernier !

La semaine suivante, les jeunes filles venaient retremper leur piété et faire provision de sérieux dans une retraite où les fortes leçons, non plus que les sages conseils, ne leur furent pas ménagés. Le nombre des retraitantes témoignait à lui seul la ferveur des âmes, qu'une communion générale vint encore accroître.

A la dernière Mission, une Congrégation d'Enfants de Marie avait été établie. Il était temps de donner aux jeunes filles, dont la persévérance ne s'était pas un instant démentie pendant une année tout entière, un témoignage public de leur inébranlable fidélité.

Devant toutes les jeunes filles, M. le Recteur, avec le cérémonial usité, admit un certain nombre d'entre elles à faire partie de la Congrégation. Les médailles et les diplômes d'affiliation leur furent distribués, et il paraîtrait que cette cérémonie n'aurait pas été sans réveiller en certaines âmes des regrets un peu tardifs mais non irréparables.

Les réunions de femmes mariées furent plus nombreuses que jamais, bien qu'il leur fallût affronter, et ceci soit dit à leur louange, non seulement les bourrasques de la tempête, mais encore les sévères et pourtant justes leçons que la voix un peu rude du missionnaire mêla aux conseils qu'il leur donna sur l'éducation de leurs enfants.

Les hommes, enfin, ne le cédèrent à personne en assiduité et en attention.

Pendant une semaine, ils vinrent nombreux tous les soirs s'instruire, prier et chanter.

La dernière réunion fut consacrée à la fondation d'un groupe de l' « Union Catholique ». A l'appel de leurs missionnaires, les hommes envahirent la salle du Patronage. Les cantiques et la prière ouvrirent la séance. En quelques mots, le Père président expliqua ce que devait être à Camaret un groupe d'Union Catholique. M. le Recteur donna lecture de la liste des membres du Comité, qui fut acceptée par acclamation ; et au sortir de la séance, M. le Recteur et ses Vicaires purent enregistrer plus d'une centaine de noms.

Le lendemain matin, près de 450 hommes recevaient leur Dieu à la Sainte Table avec un respect et une foi admirables. On peut dire, du reste, que le nombre total des communions, cette année, fut sensiblement le même que l'année dernière.

Le programme fixait après les vêpres la bénédiction des trois magnifiques statues de Jeanne d'Arc, de saint Michel et de saint Joseph. Les deux premières offertes par les paroissiens, la troisième, don d'un généreux anonyme. Tous dans l'allégresse se préparaient à porter en triomphe la statue de saint Joseph à Notre-Dame de Rocamadour. Mais la tempête faisait rage. Force fut d'accomplir toute la cérémonie à l'église. Le triomphe, pour en être moins éclatant, ne fit qu'y gagner en piété profonde. Plus d'un millier de personnes se pressaient dans l'église.

Après les vêpres, M. le Curé-doyen de Crozon, qui avait, le matin, chanté la grand'messe, procédait à la bénédiction des trois statues, et le P. président, dans une allocution où il laissa parler son cœur, fit au peuple de Camaret des adieux touchants, en lui laissant pour mot d'ordre l' « obéissance », écrit dans le nom de saint Michel, fidèle à Dieu contre Lucifer, dans la vie de saint Joseph, obéissant à l'ange, et dans celle de Jeanne d'Arc, fidèle à ses voix jusqu'au bûcher de Rouen. La leçon a été entendue, et les Camarétois ont promis d'être fidèles à leur parole, car les missionnaires eux-mêmes le seront à leur inaltérable affection pour ce bon peuple qu'ils ont quitté avec tant de regrets.

Chronique des Œuvres

Section diocésaine de la Croix-Blanche. — Elle s'est réunie le 27, sous la présidence de M. le chanoine Uguen. Nous ne pouvons que signaler aujourd'hui quelques points parmi ceux qui ont rendu cette réunion si intéressante et si importante.

1° *Propagande :* Un hommage très reconnaissant à la presse religieuse pour sa collaboration très efficace.

Des tracts, maximes transparentes, enveloppes et papiers à lettres illustrés de maximes, des médailles-insignes, des cartes personnelles et des feuilles d'adhésion illustrées seront en dépôt, 6, rue Verdelet, à Quimper, et fourniront des moyens de propagande à tous les Comités paroissiaux.

Une bibliothèque diocésaine antialcoolique va se créer au bureau central, pour être mise à la disposition des orateurs qui voudront se documenter. On prie les personnes qui ont des ouvrages sur ce sujet de vouloir bien en faire l'offrande à l'Œuvre, et les adresser 6, rue Verdelet.

2° *Cotisations :* Chaque section locale doit verser au secrétaire-trésorier de la section diocésaine une cotisation minima de 2 francs et elle recevra en retour un abonnement au *Péril alcoolique*.

3° *Recrutement des adhérents :* Déjà, l'œuvre compte plus de 1.500 adhérents dans les diverses sections paroissiales, dont 800 enfants, garçons ou filles, de nos écoles primaires ou secondaires. Les centres les plus prospères sont : La Forêt-Landerneau, le doyen des groupes, 115 membres ; Brasparts, avec 75 filles, 93 garçons, 20 hommes et 20 femmes ; l'Ile-de-Sein, avec 102 membres ; l'école libre des filles de Langolen, 67 membres ; Kernilis, avec 350 adhérents.

4° *Conférenciers :* Citons spécialement : MM. Yves Favennec, de Brasparts, Le Scuiller, de Plovan, Marzin, de Morlaix, Le Goaziou, de Saint-Pol de Léon, Michel Spagnol, de Brest, docteur Vourc'h, de Plomodiern ; dans le clergé : MM. le chanoine Uguen, le chanoine A. Le Roy, Bourvon, recteur de Brasparts, Montfort, vicaire à Pleyben, etc...

Archives diocésaines de

5° *Vœux :* On fait un appel spécial au clergé et aux Comités paroissiaux pour que le temps de pénitence du Carême soit l'occasion d'une poussée vigoureuse en faveur de la Croix-Blanche. On désire que les adhérents permettent de publier la liste des noms. Ce sera un moyen très puissant d'apostolat.

***

Comité diocésain des Emigrants. — *Réunion du 27 Janvier 1913.* — Le Comité diocésain des Emigrants s'est réuni à 2 heures, sous la présidence de M. le chanoine Orvoën, curé de la Cathédrale ; M. l'abbé Joncour, curé de Bannalec, M. l'abbé Henry, M. le comte de Saint-Simon, M. de Cheffontaines, M. Le Goaziou et M. Henri Le Goasguen, avocat, avaient répondu à l'appel que leur avait adressé M. le chanoine Le Roy, directeur des Œuvres.

Sur la proposition de M. le Président, les vœux adoptés au dernier Congrès furent examinés tour à tour. C'est ainsi que l'on fit connaître les résultats des enquêtes menées dans quelques rares paroisses sur l'état du mouvement d'émigration. Le travail de statistique auquel M. de Cheffontaines s'est livré pour les diverses communes du canton de Fouesnant retint tout particulièrement l'attention. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ce tableau de statistique, véritable modèle du genre. Il en résulte que, sur une population de 11.148 habitants, 297 hommes, 199 femmes, 168 enfants et 29 conscrits, soit un total de 693 personnes ont quitté le pays pendant les années 1911 et 1912, et encore ces chiffres sont-ils bien au-dessous de la réalité !

Cette émigration est d'ailleurs facilitée, surtout chez les femmes, par certains agents recruteurs.

L'émigration des Finistériens est apparue comme se dirigeant de préférence vers certains centres : la Seine-et-Oise et l'Oise (où les émigrés de Scrignac ont fait un « petit Scrignac » de la paroisse de Sérance), l'Eure-et-Loir, pour les ouvriers agricoles (1) ; la Pouèze, Trélazé, Angers, pour les fendeurs d'ardoises ; l'Angleterre et même l'Ecosse pour les marchands d'oignons, qui mènent dans ces pays la vie des petits Savoyards en France ; et enfin les grandes mangeuses d'hommes que sont les villes et les faubourgs comme Paris, Saint-Ouen, Villejuif, Le Havre (où se trouvent plus de 40.000 Bretons), Toulon, etc., pour cette foule d'hommes et de femmes, sans métiers, sans instruction, qui fuient les travaux des champs pour prendre ce qu'on leur offre !

Le Comité décide de faire tous ses efforts pour enrayer ce fléau de l'émigration et pour essayer de garder quelques liens avec ceux qui, malgré tout, partiront. Pour cela, il faut savoir où ils vont et, afin de connaître les principaux centres d'émigration et d'y établir des correspondants, une vaste enquête va être organisée.

La Presse est appelée à rendre de grands services, car ces transplantés ont malgré tout la nostalgie du pays et aiment à lire les journaux de chez eux. M. Le Goaziou dit qu'en très peu de temps il vendit, un dimanche, à la porte d'une église de Paris, les 150 numéros du *Courrier du Finistère* qu'il avait fait venir... Voilà de nouveaux horizons qui s'ouvrent à l'œuvre des journaux lus.

Que de graves problèmes furent agités pendant les 2 h. 1/2 que dura cette séance ; que d'idées justes et finement observées, émises par

(1) Pour tous renseignements concernant l'Association des Agriculteurs catholiques de Seine-et-Oise, s'adresser à M. Guesnier, agriculteur à Etrecz, par Magny-en-Vexin.

les divers membres du Comité qui ont pris à cœur la tâche qui leur a été confiée !... Déjà, de vastes projets se forment, et pour en préparer la réalisation, quelques résolutions ont été prises.

1° M. Henri Le Goasguen est chargé d'établir, avec le concours des chefs de paroisse et des comités paroissiaux, un tableau statistique des émigrés et des directions qu'ils ont prises ;

2° M. de Cheffontaines reçoit la mission de faire paraître chaque semaine, dans les journaux locaux, des notes ou des faits divers qui lui seront indiqués, pour montrer les mauvais effets du déracinement. Il centralisera les renseignements sur les œuvres déjà existantes, concernant les émigrés.

Nous prions nos lecteurs de faciliter la tâche déjà lourde de notre Comité.

La prochaine réunion est fixée au mardi 18 Mars, à 2 heures de l'après-midi, salle Guillard, 23, rue du Frout, Quimper.

Enfin, on a appuyé fortement, en l'étendant à nos Patronages, sur un vœu de notre Congrès diocésain : que les maîtres et maîtresses de nos écoles libres et les directeurs de nos œuvres de jeunesse fassent converger tous les devoirs, problèmes, lectures, pièces, vers l'amour du foyer, de la terre natale et du clocher breton.

Le Secrétaire.

***

A. C. J. F. — Un Congrès aura lieu à Saint-Marc (Brest) le 9 Février prochain. — *Programme de la journée :* 7 h. 1/2, messe de communion ; 8 h. 1/2, 1re séance d'étude : communication sur la vente de la *Vie Nouvelle* et du *Militant ;* lecture des rapports des secrétaires, concernant les travaux exécutés dans les groupes pendant l'année 1912 ; 10 heures, grand'messe ; 11 h. 1/2, repas en commun (1 fr. 50) ;

1 heure, continuation de la séance d'étude ; 2 heures, vêpres ; 3 heures, séance de clôture : conférence sur l'histoire de l'A. C. J. F., par Louis Trébaol, président de la zone brestoise ; conférence sur la R. P. S. par M. l'abbé Madec. Pour cette dernière réunion, les membres des différentes sections de l'Union Catholique sont invités.

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries retenues.

Jusqu'au 3 Février : 155, 160, 59, 132, 106, 126, 117, 80, 94, 140, 89, 72, 34, 139.
— *10 Février :* 81, 125, 29, 25, 30, 47, 57, 150, 151², 154, 136, 135, 78.
— *17 Février :* 8, 9, 28, 140, 33, 101, 138, 45, 47, 147, 11, 13, 14, 139, 67, 105³°, 105¹°, 94, 4, 86, 106³°, 138, 114, 48, 77, 130, 131, 71, 105²°, 1, 142.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Un glorieux nécrologe. — Comme chaque année à pareille date, les *Missions Catholiques* publient la liste des missionnaires tombés au cours de 1911 sur le champ de l'apostolat.

Ce nécrologe porte 160 noms, dont 12 sont des noms d'évêques et 148 des noms de prêtres.

Archives diocésaines de mper et Léon

Des évêques, 3 étaient Français : NN. SS. Cousin, du diocèse de Luçon, missionnaire au Japon ; Olier, du diocèse de Rodez, missionnaire en Océanie ; Forest, missionnaire aux Etats-Unis ; le premier faisait partie de la Société des Missions étrangères de Paris, les deux autres, de la Congrégation des Maristes.

Des 9 autres évêques, 1 appartenait au diocèse de Metz, Mgr Schang, des Frères Mineurs, et était vicaire apostolique du Chang-Tong oriental (Chine) ; 3 étaient Irlandais, 1 Ecossais, 1 Italien, 1 Maltais, 1 Autrichien, 1 Espagnol.

Les 148 prêtres, au point de vue du pays d'origine, se répartissaient comme suit : 61 Français, 16 Espagnols, 14 Belges, 13 Italiens, 13 Allemands, 8 Hollandais, 6 Irlandais, 4 Anglais, 1 Suisse, 1 Américain des Etats-Unis, 1 Canadien, 1 Cingalais, 2 de nationalité non dénommée. Enfin 5 Alsaciens du diocèse de Strasbourg et 2 Lorrains du diocèse de Metz.

Nous regrettons que pour un trop grand nombre de noms, 21 exactement, et contrairement à ce qui faisait ordinairement, le diocèse des missionnaires français ne soit pas spécifié. Pour les 40 autres, il est ainsi mentionné :

Annecy 4, Rennes 3, Quimper 3, Le Puy 3, Vannes 2, Clermont 2, Lyon 2, Grenoble 2, Bayonne 2, Paris 1, Saint-Brieuc 1, Laval 1, Luçon 1, Séez 1, Cambrai 1, Nevers 1, Troyes 1, Reims 1, Bordeaux 1, Mende 1, Rodez 1, Perpignan 1, Nancy 1.

Les familles religieuses auxquelles appartenaient les missionnaires sont les suivantes : Missions étrangères de Paris 22, Compagnie de Jésus 13, Pères du Saint-Esprit 8, Lazaristes 3, Missions africaines de Lyon 3, Assomptionnistes 2, Missionnaires de Saint-François d'Annecey 2, Oblats de Marie 2, Rédemptoristes 2, Capucins 1, Pères Blancs 1, Sacrés-Cœurs de Picpus 1, Oblats de Troyes 1.

Des 5 Alsaciens, 2 faisaient partie de la Congrégation du Saint-Esprit, 1 de la Compagnie de Jésus, 1 des Missions étrangères de Paris, 1 des Missions africaines de Lyon ; 1 des Lorrains faisait partie de la Congrégation du Saint-Esprit et l'autre des Missionnaires de Saint-François de Sales d'Annecey.

On voit, par le seul exposé de ces chiffres arides, que la France continue de répondre à la vocation d'apôtre qui fut la sienne dans le passé, et qui continue d'être un des principaux motifs d'espérer en sa résurrection.

Le bilan de la persécution. — Mgr Touchet, évêque d'Orléans, dans un discours, prononcé il y a quelques mois, à la Société Saint-Thomas d'Aquin de Besançon, a présenté ce petit calcul de comptabilité publique tout à fait suggestif :

« En 1881, on a commencé la guerre aux religieux. C'est Jules Ferry qui avait mis les fers au feu. Quels furent les résultats pratiques de cette campagne qui dure encore ?

De 1871 à 1881, le budget de l'enseignement s'élevait à 92 millions seulement ; en 1900, ce même budget se montait à 365 millions : 1 million par jour !

Ajoutez à cela les constructions scolaires auxquelles on a consacré 1 milliard 400 millions. La majoration du budget de 1881 à 1900 atteint le total de 7 milliards.

Tel est le coût de la guerre aux religieux et aux religieuses.

Un jour j'ai affirmé cela en chaire à Orléans ; la *Lanterne* m'a injurié, mais elle n'a pu contester les chiffres.

Or, ces 7 milliards, placés à 3 %, font 210 millions, somme suffisante pour constituer les retraites paysannes et ouvrières. On cherche un moyen de constituer ces retraites. Je crois qu'on le trouverait là.

Rappelez-vous ce que coûtaient les religieux et les religieuses disparus ? Un religieux coûtait 800 francs par tête d'instituteur, puisque c'est comme cela qu'on parle ; une religieuse 400 francs. Demandez-vous maintenant ce que coûtent un directeur d'école et une institutrice.

C'est payer un peu cher la joie de ne plus rencontrer dans les rues ces chers Frères qui avaient de gros souliers et de vilains chapeaux, mais qui enseignaient bien et ne coûtaient pas cher. »

BIBLIOGRAPHIE

Le Livre du Petit Séminariste, par l'Auteur des *Paillettes d'Or*. Ouvrage approuvé par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque d'Avignon. — Un beau volume in-18 de XVI-302 pages. — Broché : 1 fr. 25 ; relié en percaline : 2 fr. — AUBANEL FRÈRES, éditeurs, imprimeurs de N. S. P. le Pape, Avignon.

C'est l'œuvre d'un chef qui apprend aux jeunes soldats à devenir des chefs. Par lui, ils seront initiés à cette tactique catholique qui a pu être parfois mal comprise, et qui doit être faite, à la fois, de science, de bonté, de charme, de zèle, de sainteté et d'impeccabilité. Par lui ils pourront acquérir l'esprit véritable du sacerdoce et devenir les véritables ministres de Dieu, c'est-à-dire ceux qui gouvernent les âmes, comme les ministres qui forment un cabinet régissent les choses temporelles d'une nation.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon

Une belle guérison nous est signalée

Mme DULLY, qui possède et dirige un atelier de couture, 6, passage Kuszner, à Paris a bien voulu me donner quelques indications sur la guérison de sa maladie d'estomac.

Je résume ici cette conversation et la signale aux personnes qui souffrent de dyspepsie et voient, de ce fait, leurs forces décliner chaque jour. J'attire l'attention des dyspeptiques, qui ont déjà essayé plusieurs remèdes et n'en ont pas tiré bénéfice, sur cette guérison. Mme Dully s est treuvée dans cette situation et seules les Pilules Pink ont pu la guérir.



Mme DULLY (cl. Manuel).

La maladie de Mme Dully avait débuté par la perte de l'appétit, par des caprices d'estomac qui, friand de telle nourriture, ne pouvait en tolérer d'autre. La malade n'y prêta pas attention, se nourrissant exclusivement avec les mets que l'estomac tolérait. Un jour vint où ces mets ne purent plus passer, l'alimentation devint très difficile et la malade ne put plus soutenir ses forces. Ne pouvant rester sans rien prendre, Mme Dully s'alimentait, même sachant qu'elle en souffrirait, et elle en souffrait durement : crampes d'estomac, nausées vomissements, migraines tenaces, ne lui laissaient pas de repos. Mme Dully n'avait pas hésité cependant à prendre les médicaments les plus coûteux et à suivre les indications de régime qui avaient été données Résultat, aucun. Et voilà que quelqu'un vint, qui était porteur de la bonne parole. Il dit : « Pourquoi n'essayez-vous pas les Pilules Pink ? » Il cite des cas de guérison et Mme Dully, qui ne demande qu'à être soulagée, accueille, heureusement pour elle, cette idée de prendre les Pilules Pink. Quelques jours après le début du traitement, la malade se sent de l'appétit, elle mange et constate que ses digestions se font sans douleurs. Elle éprouve une sorte de bien-être qui lui paraît d'autant meilleur qu'il y a bien longtemps qu'elle en a été privée. C'est que les forces renaissent, parce que la malade a un peu mangé et que la nourriture lui a profité. Le rétablissement s'accentue alors de jour en jour, la malade retrouve bientôt la plénitude de ses forces et une santé parfaite.

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco

Le manque d'exercice amène la constipation.

La SCAVULINE la guérit

M. Bèche, instituteur public, à Germagny, par Buxy (Saône-et-Loire), écrit :

« Ma femme qui souffrait de constipation a été très satisfaite de la Scavuline. Ce purgatif est très facile à prendre, puisqu'il est en dragées, sans goût et sans odeur, et son action est durable. »

On trouve la Scavuline dans toutes les pharmacies et au dépôt Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris, 2 fr. la boite, nombreuses purgations.

28e ANNÉE. Vendredi 7 Février 1913. N° 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon sur l'*Elévation de notre âme à l'ordre surnaturel* et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1913 (à suivre).

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollection sacerdotale ; Prédicateurs de la Station du Carême dans le Diocèse ; Avis de service ; Quimper ; Election et prise de possession du nouvel Abbé de Kerbénéat, à Caermaria ; Chronique des Œuvres.

IV. — Chronique générale : Extrait de la Revue Grégorienne, Etudes de chant sacré et de liturgie ; La cause de béatification de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Février. — 1er Dimanche du CARÊME.
Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant et de S. Tite.
Lundi, 10. — Ste Scholastique, Vierge. Double. Blanc.
Mardi, 11. — Apparition de N.-D. de Lourdes. Double-majeur. Blanc.
Mercredi, 12. — Les Sept Fondateurs de l'ordre des Servites. Double. Blanc.
Jeudi, 13. — S. Cyrille d'Alexandrie, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Vendredi, 14. — La Sainte Lance et les Saints Clous de N. S. J.-C.
Samedi, 15. — La B. Jeanne de Valois, Veuve. Double. Blanc.
Dimanche, 16. — 2e Dimanche du CARÊME. 2e classe. Violet.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Trégourez . . . . . du 9 au 11 Février.
Penmarc'h . . . . . du 12 au 16 —

Archives diocésaines de mper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur *l'Elévation de notre âme à l'ordre surnaturel* et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1913.

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

De Jésus-Christ et de l'Eglise à la Vie surnaturelle.

I. — Le Chrétien, au cours de son voyage ici-bas, n'est pas un isolé. Il fait partie d'une grande société surnaturelle, qui groupe tous les fidèles dans l'unité d'un même corps mystique et dans la solidarité d'une même vie divine. « Tous, dit saint Paul, nous avons été baptisés dans un seul Esprit, pour former un seul corps, et nous puisons tous à la source d'un même Esprit » (1).

Ici-bas, cette société s'établit par les liens visibles de la Sainte Eglise Catholique. Mais elle s'étend en réalité au delà de cette vie, jusqu'au Ciel, et comprend toutes les âmes rachetées et sauvées par Jésus-Christ. « C'est en Lui que tout l'édifice s'élève pour former un temple saint dans le Seigneur » (2).

Après avoir contemplé, dans Nos Lettres Pastorales précédentes, la personne de Jésus, qui est le Don par excellence, où sont renfermés tous les autres; après avoir admiré la solidité de l'édifice bâti sur le fondement des Apôtres et des Prophètes et dont le Christ lui-même est la pierre angulaire, solidité d'ailleurs éprouvée le long des siècles si souvent et si violemment troublés, il nous faut examiner les pierres vivantes du temple de Dieu, c'est-à-dire les âmes, et tout d'abord étudier le principe vital qui les anime, car toute vie a un principe qui la produit et la caractérise.

Pour l'âme, ce principe est d'ordre surnaturel; la sève qui l'alimente est d'origine toute divine : C'est la grâce.

Nous ne vous entretiendrons cette fois que de l'élévation de votre âme à l'ordre surnaturel.

(1) Ire Corinthiens, XII, 13.
(2) Ephès., II, 21.

Qu'est-ce que la Vie surnaturelle ?

II. — Nos très chers Frères, à combien de Chrétiens de nos jours Jésus ne pourrait-il pas adresser le reproche qu'il faisait à Nicodème : « Eh quoi! vous qui êtes un maître en Israël, vous ignorez ces choses : que l'homme doit renaître de nouveau, qu'il doit renaître de l'eau et de l'Esprit Saint » (1) !

C'est pourtant ce qu'il y a de plus intime et de plus essentiel dans le Christianisme, Nos très chers Frères. Aussi, ce ne sont pas seulement les maîtres en Israël qui doivent connaître avec précision cette doctrine d'une *« vie nouvelle, sans laquelle nul ne peut entrer dans le royaume de Dieu »*. Ce sont tous les Chrétiens. Les maîtres en Israël approfondissent la théologie, commentent l'Ecriture; interrogent la tradition. Leur intelligence et leur cœur puisent dans cette étude de très hautes satisfactions, et ils deviennent la lumière de l'Eglise. Mais les plus humbles fidèles eux-mêmes n'ont pas le droit d'ignorer la doctrine de la vie surnaturelle, non seulement parce qu'elle est inscrite dans l'Evangile, mais parce qu'elle a un retentissement pratique dans toutes les pensées et tous les actes du Chrétien.

Qu'est-ce donc à dire; l'homme doit revivre d'une vie nouvelle ?

La vie est un mouvement produit par un principe intérieur. Une vie nouvelle suppose donc un nouveau principe d'activité.

Le principe de la vie nouvelle de l'homme, c'est la grâce sanctifiante, destinée à s'épanouir dans la gloire du Ciel par la vision béatifique.

Cette grâce établit l'homme dans l'*ordre surnaturel*, car elle est absolument au-dessus de toute nature créée ou créable.

Voilà la doctrine dans ses lignes simples.

Cette doctrine est révélée. Les Anges eux-mêmes ne la connaîtraient pas sans le secours de Dieu. A plus forte raison, les hommes la trouveront inaccessible à leur intelligence. Pourtant la Sainte Ecriture en est remplie. C'est la parole de Jésus au Maître en Israël. C'est son affirmation que, sans cette vie, nul ne peut entrer dans le Royaume de Dieu, ni posséder la vie éternelle. D'ailleurs, il insiste : « Je suis venu pour qu'ils aient la vie, et en abondance » (2). Et saint Paul accentue la parole divine : « Nous étions par nature enfants de colère. Mais Dieu, qui est riche en miséricorde, n'a consulté que l'amour excessif dont il nous a aimés; et, alors que nous étions morts par le péché, il nous a donné la vie dans le Christ, dont la grâce nous a sauvés; il nous a ressuscités avec lui et nous a fait asseoir au Ciel, dans

(1) S. JEAN, III.
(2) S. JEAN, X, 10.

Archives diocésaines d uimper et Léon

le Christ Jésus, voulant ainsi faire éclater dans les siècles futurs les richesses abondantes de sa grâce et de son amour, répandues sur nous dans le Christ Jésus » (1). Et saint Jean reprend la même vérité : « Maintenant, nous sommes les enfants de Dieu. Mais ce que nous serons plus tard n'apparaît pas encore. Quand cette révélation aura lieu, nous savons que nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est » (2). Cette vie demeure un mystère. Elle pénètre à fond notre vie naturelle, sans pourtant se révéler directement à notre expérience intime. Mais elle est réelle, et le chrétien en ressent assez les effets pour en pressentir la cause, qu'il ne connaît pleinement que par l'Evangile.

Revoyons maintenant cette vie dans le plan de Dieu.

Est-elle un droit de notre nature ? Est-elle un devoir de notre Créateur à l'égard des êtres qu'il tirait du néant ? Ni l'un ni l'autre.

Le Créateur devait assigner à l'homme une fin en rapport avec sa nature douée d'intelligence et de volonté. A ce titre, l'homme s'élèverait, par ses moyens propres, à la connaissance de plus en plus parfaite du Vrai, à la pratique de plus en plus constante du Bien, et réaliserait par là en lui-même l'image de plus en plus fidèle de Dieu, qui l'en récompenserait par un bonheur proportionné à ses mérites. Voilà l'ordre naturel, qui est facile à concevoir, mais qui pratiquement n'a jamais existé, car le Créateur voulut établir notre vie plus haut que l'ordre naturel. Il n'a pas seulement fait l'homme *à son image*, il l'a fait *à sa ressemblance*. Et les Saints Pères nous autorisent à voir, dans la juxtaposition de ces deux termes, au récit de la Genèse, la différence même des deux ordres, dont le dernier, bien supérieur au premier, est une participation de la vie divine, qui a pour principe la grâce déposée dans nos âmes, et pour fin la vision immédiate de Dieu.

Dieu ne nous devait donc rien. Il a agi librement, et par amour. Saint Paul dit qu'il nous a aimés avec excès. En effet, il nous aime jusqu'à nous appeler au Ciel. Le Ciel est le milieu propre et le terme définitif de l'ordre surnaturel. C'est par là que notre vocation chrétienne dépasse non seulement les exigences et les capacités naturelles, mais les idées et les désirs de toute créature, humaine ou angélique, *« superabundanter quàm petimus aut intelligimus »* (3). Et c'est pour nous approprier à cette vocation que, sans anéantir ni violenter notre nature, mais en la transformant et en l'exaltant, Dieu nous donne cette « naissance nouvelle », qui nous permet de devenir « un même esprit avec Lui », d'être

(1) Eph. II, 3-6.
(2) I JEAN, III, 2.
(3) Eph., III, 20.

« entés » en Lui, d'être si bien en partage et en communion avec sa nature que, sans cesser de rester hommes, nous sommes pourtant « de Dieu », par une deuxième création encore plus merveilleuse que celle du premier homme : *« Qui fuit Dei »*. Nous participons donc à la nature de Dieu. Cette assertion s'appuie sur la forte parole de l'Apôtre saint Pierre : *« Consortes divinæ naturæ »*. Voilà bien à la fois le plus merveilleux et le plus gratuit de tous les dons.

Nous ne confondons certes pas cette participation à la nature divine avec celle du Verbe et de l'Esprit Saint, qui consiste dans la possession absolue de toute sa substance. Par cela même qu'elle est infinie, cette substance est évidemment incommunicable à une créature quelle qu'elle soit.

Nous participons pourtant, très réellement, à la nature de Dieu, parce que, sans partager sa manière d'être, nous participons à sa manière d'agir; et cela par une transformation qui pourvoit notre âme d'un principe surnaturel et de facultés divines et pour ainsi parler de sens nouveaux. Ce n'est pas seulement une teinte céleste jetée sur notre âme comme un manteau de pourpre sur les épaules d'un pauvre, mais c'est une force vitale qui nous rend ici-bas capables d'œuvres surnaturelles, et là-haut capables de voir Dieu face à face, et par conséquent de partager la destinée de Dieu lui-même. Quel principe incomparable de dignité personnelle ! *Agnosce, o christiane, dignitatem tuam.*

Le monde admire les richesses de l'esprit et du cœur chez les hommes de génie ou les héros qui ont fait avancer la civilisation. Si pourtant ils n'ont pas en eux la vie divine, à une distance incommensurable au-dessus d'eux, nous devons placer la pauvre femme ignorante, qui prie dans une humble église de campagne, et le petit enfant, qui sur les genoux de sa mère balbutie le nom de Jésus, car ils ont dans l'âme toutes les richesses célestes.

Ils sont les enfants de Dieu, ses héritiers, les cohéritiers de Jésus-Christ. Ils savent que les splendeurs du Ciel leur apparaîtront un jour, et se réjouissent dans leur espérance, comme l'aveugle qui apprend que ses yeux s'ouvriront bientôt sur des spectacles magnifiques.

Ainsi l'homme est tout à la fois un être créé et un être surnaturellement transformé. Il a deux vies : celle de la nature d'abord, puis celle de la grâce. Et si disproportionnées qu'elles soient l'une à l'autre, ces deux vies s'harmonisent. On ne perçoit entre elles aucune incompatibilité. De leur union ne résulte aucune sorte d'antagonisme ou de désordre. Car, si la nature ne nécessite pas la grâce, il y a pourtant dans l'âme, selon le mot du cardinal Deschamps, comme une pierre d'attente de la grâce.

Cependant la vie de la grâce demeure toujours conditionnée à l'action libre de l'homme. C'est ici l'une des grandes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

différences entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel. Celui-ci ne s'établit et ne se développe en nous qu'avec notre coopération, excepté pour les enfants baptisés avant l'usage de la raison, dont la volonté est d'ailleurs légitimement suppléée par la volonté de leurs parents. En dehors de ce cas, tandis que la réalisation de l'ordre naturel dépend de la volonté de Dieu seulement et ne manque son effet dans aucun être humain, au contraire, celle de l'ordre surnaturel est subordonnée à la libre acceptation de l'homme, qui peut toujours en empêcher la formation ou en arrêter le développement. Aussi l'Apocalypse représente le Sauveur debout à la porte de l'âme (1). Il n'y entre qu'autant que l'âme y consent. Une fois entré, c'est toujours avec l'agrément et le concours de la volonté libre qu'il y entretient sa vie d'union.

Alors, l'âme qui s'y prête se trouve dans une situation comparable à celle d'un mince filet d'eau, qui, se dirigeant lentement vers la mer, en contournant les obstacles, se trouve tout à coup absorbé et emporté d'un magnifique élan par un torrent impétueux qui suit la même direction (2). C'est pourquoi les auteurs mystiques, commentant le célèbre verset de saint Jean : « Je suis la Voie, la Vérité, et la Vie » (3), comparent le Christ à un fleuve tout resplendissant par le reflet de ses eaux. Le devoir du chrétien est de s'y jeter, afin d'arriver, en participant à sa lumière et à son mouvement, à l'Océan de la Vision Béatifique.

(A suivre.)

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR FÉVRIER 1913

LE MEXIQUE

Affranchi en 1821 de la domination espagnole, le Mexique est malheureusement tombé depuis sous la tyrannie des Francs-Maçons. Des lois de persécution ont été votées, et l'action de l'Eglise entravée de mille manières. Les *dix-huit millions d'habitants* que compte ce grand pays sont cependant en très grande majorité catholiques. Aussi, peut-on espérer que la domination des sectaires ne sera pas longue. Déjà le *Parti Catholique National*, organisé sous la direction des évêques, a remporté de belles victoires. Nous pouvons, par nos prières, hâter son triomphe qui sera celui de l'Eglise. Ne négligeons rien pour le mériter.

(1) Apoc., III, 20.
(2) Labauche : *La Justice originelle.*
(3) S. Jean, XIV, 6.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR FÉVRIER

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les catholiques mexicains.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

Mission. — CLÉDEN-CAP-SIZUN. — Mission des enfants, *du 9 au 14 Février*. Président, M. Carval, recteur de Plogonnec.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin — *Dimanche 9 Février*, à 6 h. 3/4, à la Chapelle Neuve, réunion pour les demoiselles. A 7 heures, à la Cathédrale, messe de communion pour les hommes.

A 2 h. 1/2, vêpres, ouverture de la station du Carême, sermon français, bénédiction. Le soir, à 8 heures, sermon breton.

Samedi 15 Février, confession des filles du grand catéchisme.

Pendant le Carême, sermon français trois fois par semaine, le dimanche, après les vêpres, le mardi et le jeudi, à 8 heures du soir ; sermon breton, deux fois la semaine, le dimanche et le mercredi, à 8 heures du soir.

Tous les vendredis, exposition de la Relique des Trois Gouttes de Sang et, le soir, à 8 heures, exercice public du Chemin de la Croix.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche 10 Février*, à 7 heures, messe et communion générale des jeunes filles associées du Sacré-Cœur.

Samedi, 8, à 8 heures du soir, salle Jeanne-d'Arc, conférence, suivie de projections, par M. Trémintin, avocat, sur les Retraites ouvrières et paysannes. Elle est offerte par le Comité de l'Union Catholique, section de Saint-Mathieu, à ses associés et à ceux de Saint-Corentin.

— Chapelle de la Retraite. — *Lundi 10 Février*, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du T. S.-Sacrement.

Récollection sacerdotale. — *Bannalec*, le mardi 11, sous la direction de M. le chanoine Alfred Le Roy.

Prédicateurs de la Station du Carême dans le Diocèse.

Quimper. — *Cathédrale de Saint-Corentin.* — Station française : M. l'abbé Louis, missionnaire apostolique ; Station bretonne : M. Tanguy, recteur de Pluguffan.

Brest. — *Saint-Louis.* — Station française : M. l'abbé Dubois, missionnaire de l'Immaculée-Conception, de Nantes ; Station bretonne : M. Balanant, recteur de Saint-Marc.

— *Notre-Dame du Mont-Carmel.* — M. l'abbé Lucas, missionnaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Concarneau. — Station française : le R. Père Dom Bouchard, ancien abbé de Kerbénéat ; Station bretonne : M. Guillou, vicaire à Névez.

Morlaix. — *Saint-Mathieu*. — M. l'abbé Thomas, aumônier du Lycée de Brest.

Plougastel-Daoulas. — M. l'abbé Mazéas, vicaire à Landerneau.

Pont-l'Abbé. — M. l'abbé Lhévéder, missionnaire.

Saint-Marc. — Station française : M. Cozanet, vicaire au Pilier-Rouge ; Station bretonne : M. Tromeur, aumônier de la Retraite (Brest).

Avis de service. — Un service anniversaire sera chanté lundi prochain, 10 Février, à 10 heures, à *Clohars-Fouesnant*, pour le repos de l'âme de M. Uguen, ancien recteur de la paroisse.

Quimper *(Saint-Mathieu)*. — **Œuvre de Saint-François de Sales.** — Les membres de l'Association de Saint-François de Sales ont célébré, comme de coutume, la fête patronale de l'Œuvre en l'église paroissiale de Saint-Mathieu. M. l'abbé Bourdoulous a bien voulu interrompre la série de ses prédications eucharistiques pour leur adresser, à la messe de 8 h. 1/2, une allocution de circonstance. Il a rappelé le but de l'Œuvre : combattre les publications frivoles et les doctrines malsaines par la diffusion de tracts vraiment populaires ; poursuivre, au foyer et à l'atelier, l'Œuvre de l'Ecole chrétienne et du Catéchisme, venir en aide aux directeurs de Patronages et aux prédicateurs de Missions.

Vaste programme que la modicité de nos ressources ne nous permet pas de réaliser seuls, mais nous n'avons d'autre ambition que d'apporter notre pierre à la reconstruction de l'édifice social.

Il y a tant d'œuvres, nous dit-on, qui se ressemblent et qui se compénètrent. Mais la tactique de nos adversaires est-elle plus variée ? Cela ne les empêche pas pourtant de multiplier leurs efforts.

Au reste, ce qui arrête les uns, ce n'est peut-être pas tant l'importance de la cotisation à verser — 0 fr. 60 c. par an — que l'organisation même de l'œuvre, les formalités à remplir, les réunions à tenir. Mais la loi évangélique de la charité ne tient pas quitte, moyennant finances, envers soi-même et envers le prochain ; elle demande que l'aumône profite au bien spirituel de celui qui la donne et, puisqu'il s'agit des membres de l'Œuvre de Saint-François de Sales, qu'ils soient imprégnés de l'esprit de de douceur et de fermeté de l'Apôtre du Chablais. C'est ainsi que notre obole ira grossir ce « trésor qui ne s'épuise jamais, dont le voleur n'approche point et que les vers n'altèrent pas » (Luc, xii, 33).

Au cours de l'exercice 1912, des secours en argent ont été donnés aux écoles de Concarneau, Pluguffan, Quimper, Pleyber-Christ, Ile-Molène, au Patronage de Pont-Aven, à l'église d'Au-

dierne. En outre, des livres, des brochures, des almanachs, des objets de piété ont été distribués dans différentes paroisses. Donner son obole à l'Œuvre constitue un placement de premier ordre et de tout repos en ce monde et sur l'autre.

Élection et prise de possession du nouvel Abbé de Kerbénéat

à Caermaria, pays de Galles (Grande-Bretagne).

Un événement important, propre à intéresser les lecteurs de la *Semaine religieuse*, vient de se passer pour la communauté de Kerbénéat, transférée, à la suite des expulsions de 1903, du diocèse de Quimper dans le Cardiganshire, pays de Galles, Angleterre.

Mais avant de relater cet événement, qu'il me soit permis de revenir quelque peu en arrière, pour rappeler brièvement certaines circonstances qui s'y rattachent.

On n'a pas oublié le passage sur le siège épiscopal de Quimper et de Léon de Dom Anselme Nouvel, moine de la Pierre-qui-Vire, qui jeta les fondements du monastère de Kerbénéat en l'an 1877. Après d'humbles débuts, ce monastère vit, en peu de temps, se former dans son sein une communauté régulière assez florissante pour mériter la faveur d'être canoniquement érigée en prieuré. Quelques années plus tard, ce prieuré réunissait toutes les conditions requises pour être élevé à la dignité d'abbaye. Par un décret du 12 des calendes de Novembre 1902, valable à perpétuité, le R^me^ Dom Maur Sérafini, o. s. b., abbé général de la congrégation cassinienne du Mont-Cassin, élevait au titre et à la dignité d'abbaye le monastère du Sacré-Cœur de Jésus et du Cœur très pur de Marie, au lieu dit de Kerbénéat, dans le diocèse de Quimper et de Léon, en France. Il statuait en même temps que ce monastère et sa communauté devront jouir désormais de tous les droits et privilèges attribués aux abbayes par les saints Canons et les Constitutions cassiniennes.

Tôt après la promulgation de ce décret, le R^me^ Père Visiteur de la province française, Dom Léandre Lemoine, était délégué pour présider l'élection du premier Abbé de Kerbénéat.

Les suffrages se réunirent sur le nom du révérend Père Bouchard, auteur de la *vie* du R. P. Muard et supérieur de la maison bénédictine de Saint-Benoit-sur-Loire.

L'élu, dont le choix fut ratifié par les supérieurs majeurs, ne jouit pas longtemps en paix de sa nouvelle charge : Quelques mois plus tard, 1903, il dut songer à chercher un asile pour ses religieux sur une terre étrangère.

Après des épreuves de toutes sortes et plusieurs essais d'établissements, la communauté éleva enfin sa tente dans une région complètement déshéritée au point de vue religieux, non loin de la petite ville de Cardigan, Pays de Galles.

C'est là que, pendant près de dix ans, le R^me^ Père Bouchard

Archives diocésaines de [redacted]imper et Léon

partagea avec ses fils spirituels les privations et les souffrances de l'exil dans l'observance de la sainte règle et un apostolat bien ingrat.

Mais tant de fatigues, sous un climat si différent de celui de la France, avaient compromis grandement la santé du Rme Père Abbé, qui dut se résoudre à se démettre de ses fonctions et à laisser à un plus jeune le soin de continuer une œuvre où il avait usé ses forces.

Que le Rme Père Bouchard, retiré désormais dans son ancien monastère de la Pierre-qui-Vire, permette ici à un de ses religieux de le remercier, au nom de tous, des services signalés qu'il a rendus à la communauté de Kerbénéat, dans des circonstantes parfois bien difficiles, pendant les dix ans de son gouvernement si paternel. Puisse Notre Seigneur l'en récompenser, en lui accordant encore de longues années pour travailler au salut des âmes par l'apostolat de la prédication où il excelle particulièrement, et dont tant de paroisses ou communautés religieuses ont déjà bénéficié jusqu'ici ! La démission du Rme Père Bouchard ayant été acceptée par l'Abbé général, il restait à pourvoir à son successeur.

Le 20 Novembre dernier, le Rme P. Dom Anschaire Tonier, abbé de Buckfast (Devon), fut délégué pour présider la réunion capitulaire dans laquelle devait se faire l'élection canonique du nouvel Abbé.

Au premier tour de scrutin, l'unanimité des suffrages se porta sur Dom Athanase Avignon, membre de la communauté, né à Piéchâtel 1858, au diocèse de Rennes. Dom Athanase Avignon exerçait l'office de cellérier (ou de procureur) à Kerbénéat, avant l'expulsion ; mais depuis quelques années, avec l'agrément de ses supérieurs, il résidait dans le monastère anglais de Ramsgate, appartenant à la même congrégation bénédictine.

A Ramsgate, comme à Kerbénéat, l'élu s'acquitta des charges qui lui furent confiées, à la satisfaction de ses supérieurs, et sut gagner l'estime et l'affection, non seulement de ses confrères en religion, mais encore des personnes séculières avec lesquelles il s'est trouvé en rapport, dans l'exercice de son ministère sacerdotal ou par les exigences de ses différents emplois.

Le 24 Décembre, veille de Noël, l'élection faite par les Pères capitulaires de Kerbénéat de D. Athanase Avignon comme leur Abbé, fut revêtue de la confirmation canonique requise, par le Rme Père Abbé général de la congrégation, Dom Maur Sérafini, résidant à Subiaco. Ce dernier délégua une seconde fois le Rme Père Dom Anschaire Tonier pour présenter le nouvel élu à sa communauté et le mettre en possession de son monastère, selon les règles canoniques. Cette cérémonie a eu lieu à Caermaria, le 18 Janvier de la présente année. En raison des circonstances particulières dans laquelle se trouve présentement la communauté de Kerbénéat sur la terre d'exil, et pour d'autres motifs spéciaux, le Rme P. D. Athanase Avignon n'a point voulu recevoir la bénédiction abbatiale des mains d'un évêque, selon les prescriptions du Droit canon ; il a pensé qu'il devait se contenter, dans le cas présent, d'user du

privilège accordé aux Abbés de sa congrégation d'être exempté de la cérémonie de cette bénédiction abbatiale qui rappelle beaucoup celle de la consécration des évêques et de leur intronisation solennelle.

Daigne Notre Seigneur accorder au nouvel Abbé un règne long et prospère, l'accroissement des membres de sa communauté en nombre et en mérites, pour la plus grande gloire de Dieu et la sanctification d'un grand nombre d'âmes dans les deux Bretagnes !

F. L.

Chronique des Œuvres

Les hommes du Sacré-Cœur. — Les Unions Catholiques paroissiales ne donnent la mesure de leur vitalité qu'appuyées sur la piété la plus solide, manifestée par les communions fréquentes, les Confréries du Saint-Sacrement et les groupements d'adorateurs. Déjà, grâce au zèle apostolique de M. l'abbé Le Louët, une centaine de Confréries des Hommes du Sacré-Cœur en Union avec Montmartre, ont été fondées dans nos paroisses ; voici que *Bohars,* dans sa réunion mensuelle de l'Union Catholique, vient de fonder la sienne, avec un groupe de 50 hommes. L'adoration aura lieu le deuxième dimanche de chaque mois ; et les membres se diviseront par groupes de 9 adorateurs se succédant de demi-heure en demi-heure au pied du Tabernacle.

Pour assurer à tous ces groupements une cohésion puissante et imprimer à son action le caractère d'hommage et de réparation nationale, Monseigneur a chargé le directeur du *Kannad ar Galoun-Sakr,* M. le chanoine Grall, curé de Ploudalmézeau, du soin de préparer un pèlerinage d'hommes du diocèse au Sacré-Cœur de Montmartre. Sa Grandeur présidera elle-même ce grand pèlerinage diocésain et en a fixé la date au 22 Septembre prochain.

Nous prions très instamment les Comités paroissiaux de mettre en tête de l'ordre du jour de leurs séances mensuelles, l'étude et la préparation de cette manifestation solennelle. Que déjà ils entreprennent une active propagande près des membres de leurs Unions Catholiques, de leurs syndicats et mutualités agricoles, de leurs cercles d'études, patronages et œuvres de jeunesse, qu'ils provoquent des cotisations et organisent des tombolas pour faciliter aux moins aisés leur participation au pèlerinage. Ils ouvriront ainsi les trésors divins cachés dans le Sacré Cœur, pour les répandre sur leurs paroisses et enrichir leurs foyers de vertus.

Les Associations de Chefs de Famille. — C'est le moment pour elles d'agir avec une énergie renouvelée. Devant les menaces des sectaires, dont un député breton se fait l'odieux coryphée, un effort satanique doit être poussé à la Chambre française contre les Ecoles libres chrétiennes, le 3 Mars prochain. Que les A. Ch. F. multiplient les réunions les discours, les pétitions et les protestations, qu'elles dénoncent l'injustice haineuse des projets nouveaux et fassent, près de l'opinion publique, de leurs représentants, conseillers municipaux, conseillers généraux, députés, *une agitation* dont la Presse catholique locale et régionale prolongera les échos.

Ces dernières semaines, la question de la R. P. S. a été traitée avec

Archives diocésaines d uimper et Léon

beaucoup de talent à *Bohars*, par M. Lucien Dévédec, dont la conférence a été ensuite interprétée en breton par M. Quéméneur, vice-président. A *Rosporden*, l'A. Ch. F. a fêté sa 4e année d'existence, et avec fierté les efforts accomplis et les victoires remportées. Elle a dressé et signé une pétition en faveur de la R. P. S., qui sera remise au Maire. Puis on a signalé la nouvelle organisation entreprise par le Préfet pour étayer les écoles laïques : renforcement des cadres des délégués cantonaux officiels, et leur fédération par arrondissement, contrefaçon mal déguisée de nos Associations de Pères de Famille.

La Croix-Blanche a fait l'objet d'une conférence très applaudie de M. l'abbé Corre, à l'Union Catholique de *Guipavas*, et une section s'y est fondée comme conclusion de ce discours.

La section du *Relecq-Kerhuon* vient de faire une démarche près des candidats à l'élection législative de Landerneau, afin d'obtenir un engagement de renoncer à l'alcool comme moyen de propagande électorale. La Section diocésaine a chargé son président de s'adresser dans le même but aux futurs candidats.

A l'entrée du Carême, attirons l'attention des catholiques généreux, hommes, femmes, jeunes gens et enfants, sur la belle prière, avec promesse, indulgenciée par Pie X : « O Dieu, Notre Père, pour vous » témoigner mon amour, pour réparer votre honneur blessé, pour » obtenir le salut des âmes, je me propose fermement de ne prendre » aujourd'hui ni vin, ni bière, ni aucune boisson enivrante. Je vous » offre cette mortification en union avec le sacrifice de votre Fils » Jésus-Christ qui chaque jour s'immole sur l'autel pour votre gloire. » Ainsi soit-il. »

Protection de la Jeune Fille. — Le Comité diocésain, représenté par sa présidente, Mme la générale de Jacquelot, et la secrétaire, Mlle de la Sablière, groupera dans une réunion régionale toutes les correspondantes de l'Œuvre dans les archiprêtrés de Morlaix et de Saint-Pol de Léon, le lundi 10 courant, à *Morlaix*. Une messe sera célébrée à 10 h. 1/2, à N.-D. du Mur, par M. le chanoine Kerisit, curé-archiprêtre, et M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain des Œuvres, y donnera une instruction. Vers 1 heure, les membres de l'Œuvre auront une réunion d'étude dans la salle des œuvres, à Saint-Mathieu.

A. L. R.

1re liste des Confréries paroissiales de la **Doctrine chrétienne** agrégées à l'Archiconfrérie romaine : Saint-Martin de Morlaix, Comanna, Rosnoën, Plomelin, Plouhinec, Beuzec-Cap-Sizun, Argol, Scaër, Plougonven, Pont-Croix, Audierne, Mahalon, Meilars, Plouvorn, Plonéour-Lanvern, Lanrivoaré, Roscanvel, Trégarvan.

S'adresser à M. le chanoine Quéinnec, directeur diocésain de la Doctrine Chrétienne, rue de l'Hospice. — Ajouter un timbre pour la réponse.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Extrait de la Revue Grégorienne, Etudes de chant sacré et de liturgie. — « Parmi les moyens les plus aptes à renouveler l'esprit paroissial, l'un des meilleurs est sans contredit le chant d'église.

» Oui, le meilleur moyen de restaurer la vie paroissiale, c'est de développer la vie liturgique, et par là même, l'amour du chant grégorien.

» Là, en effet, où le plain-chant est bien exécuté, là surtout où tous les fidèles prennent part au chant (à supposer même que ce ne soit pas toujours selon toutes les règles de l'art), les offices sont bien fréquentés, les fidèles suivent avec un intérêt soutenu les cérémonies, la piété fleurit, et les œuvres paroissiales, par une heureuse conséquence, sont vibrantes et prospères.

» Là, au contraire, où le chant est négligé, où les fidèles assistent muets à l'office, la piété languit, l'ennui se glisse et peu à peu l'église devient déserte.

» Il est donc du devoir des unions paroissiales, répondant ainsi au désir ardent du Souverain Pontife Pie X, de travailler de tout leur pouvoir à remettre en honneur le chant liturgique, de s'instruire aux répétitions, dans cet art sacré, et de prendre une part effective au chant des offices.

» Dans les débuts, qu'on porte tous les efforts à former les fidèles à chanter tous ensemble les réponses faites au célébrant : les *Amen*, les *Et cum spiritu tuo*, les *Gloria tibi Domine*, les *Dignum et justum est*, les *Deo gratias*, etc., les offices ne seront plus fastidieux, et l'exécution des autres chants de l'Ordinaire de la Messe, comme le chant des psaumes aux vêpres, deviendra vite facile, goûté et aimé. »

Pour vivre la vraie vie de l'Eglise, il faut, comme dans le temps passé, être initié au sens profond des offices et des fêtes ? L'*Année Liturgique* de Dom Guéranger forme des élites, mais pour la messe des fidèles il faudrait une sorte de catéchisme liturgique.

La meilleure éducation, à la portée du plus grand nombre, ce sera encore la participation des groupes de fidèles au chant de l'Eglise. Au Congrès diocésain de Quimper, on citait plusieurs paroisses à l'ordre du jour pour les efforts entrepris, entre autres : Locronan, Ploudalmézeau, Plouédern, Landivisiau, Plonéour-Lanvern, Esquibien, Plouhinec, Saint-Renan, Audierne, Saint-Martin de Brest, Saint-Louis, etc.

Tous s'accordent à reconnaître que l'effort principal doit porter à intéresser la masse du peuple au chant liturgique. Et pour atteindre ce résultat, commencer par les chants les plus simples, les réponses au célébrant, si faciles à saisir, les psaumes pris successivement ton par ton, le *Kyrie*, toujours le même pendant des mois jusqu'à ce que tous le sachent imperturbablement. Au rebours de la parole du poète, l'uniformité ici, par un effet de la grâce de Dieu et du gémissement inénarrable de l'Esprit-Saint, engendre l'onction, le goût spirituel, l'élan et la ferveur.

La cause de béatification de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus. — Nous trouvons dans la *Semaine religieuse de Bayeux* le texte latin et la traduction du rescrit de la Congré-

Archives diocésaines de [redacted]imper et Léon

gation des Rites autorisant, après l'examen des écrits de Sœur Thérèse, la poursuite du procès de béatification de la servante de Dieu, Thérèse de l'Enfant-Jésus, religieuse de l'Ordre des Carmes déchaussés.

Voici la traduction française du rescrit :

« A la requête du Révérendissime P. Rodrigue de Saint-François de Paule, postulateur général de l'Ordre des Carmes déchaussés, l'Eminentissime et Révérendissime Seigneur Cardinal Jérôme Gotti, ponent ou rapporteur dans la cause de béatification et canonisation de la servante de Dieu Thérèse de l'Enfant-Jésus, religieuse du même ordre dans l'assemblée ordinaire de la Sacrée Congrégation des Rites tenue au Vatican au jour ci-dessous indiqué, a proposé la discussion du « doute » sur la révision des écrits attribués à ladite servante de Dieu et énumérés dans un bordereau séparé.

« Les EE. et RR. Pères proposés à la défense des Rites sacrés : ouï le rapport dudit Eminentissime Cardinal Ponent ; — ouï pareillement Mgr Alexandre Verde, promoteur de la Sainte Foi ; — toutes choses mûrement pesées ; ont été d'avis d'émettre le rescrit suivant :

« *Rien ne fait obstacle à la continuation du procès — sous réserve du droit qui appartient au promoteur de la foi de faire opposition, s'il y a lieu et en tant que de droit.* — 10 Décembre 1912. »

« Ultérieurement, sur le rapport qui a été fait de toutes ces choses à Notre Très Saint-Père le Pape Pie X par le soussigné Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, Sa Sainteté a ratifié et approuvé le rescrit de ladite Sacrée Congrégation le 11 du même mois et de la même année. »

Le rescrit est signé du Cardinal Martinelli, préfet de la Congrégation des Rites, et du chanoine Philippe di Fava, substitut.

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancien rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

REVUE FINANCIÈRE. — Le Marché se tient toujours dans l'expectative : les cours se retrouvent sensiblement à leur niveau antérieur et les transactions sont plutôt restreintes ; quant à la situation monétaire, elle paraît s'améliorer. La Rente Française est faible à 88,70. Fermeté du Turc à 86.45 et du Serbe à 82,90 ; l'Italien faiblit à 97,15, Extérieure stationnaire, Fonds Russes sans changements importants. On annonce pour le 14 Février l'émission de 70.000 obligations 5 °/₀ de l'Etat de Parana. La garantie est constituée par la totalité des ressources de l'Etat de Parana. Prix des Titres 505 fr. A ce cours, le placement ressort à 5,27 °/₀ sans tenir compte de la prime de remboursement Bonne tenue des grandes banques : Crédit Lyonnais 1.620, Comptoir d'Escompte 1.030 contre 1.026, Société Générale 817. — Fermeté des Chemins français : Lyon 1.283. — Peu d'échanges sur les valeurs de traction, qui se tiennent péniblement à leur niveau antérieur. Les actions du Métropolitain de Naples sont actuellement offertes à 250 fr. La ville de Naples qui compte déjà 700.000 habitants est en plein accroissement et ses voies sont très encombrées ; l'ouverture d'un chemin de fer souterrain sera donc bien accueillie. — Les valeurs d'électricité se sont montrées hésitantes. — Indécision du groupe russe ; Sosnowice 1.437, Hartmann 686. — Légère reprise des valeurs cuprifères, les circulaires spéciales continuent à ne pas être encourageantes ; le Rio oscille autour de 1.830. — Bonne tendance des valeurs pétrolifères ; le Naphte à Bakou vaut 37 1/8 copecks le poud. — Mines d'or plus actives ; la Goldfields termine cependant en recul à 77, la Rand Mines s'élève par contre à 174. — Bonne tendance des diamantifères De Beers 541.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Louise CALVEZ

Succr de Mlle Eugénie NÉDÉLEC

(anciennement quai du Steïr)

41, rue Saint-Mathieu, QUIMPER

J'AI TROUVÉ travaux sérieux, avantageux, appris à tous gratuitement. Ecrire à M. LE CURÉ de la Rochette par Coulgens (Charente).

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Toutes les personnes soucieuses de la correction et du bon goût de leur tenue emploient le célèbre

PETROLE HAHN

dont l'emploi est toujours efficace et le parfum discret et distingué. Il détruit les pellicules, dont l'effet est si déplaisant sur les étoffes sombres.— *Envoi franco d'une Notice.— Flacon d'essai contre* 1.20 *en timbres-poste.* — **F. VIBERT, Fabricant, 89, avenue Berthelot, LYON**

PAUL CHAMBON-DURAND

fondeur à Chalette (LOIRET),

restitue, par son procédé, la sonorité des cloches fêlées.

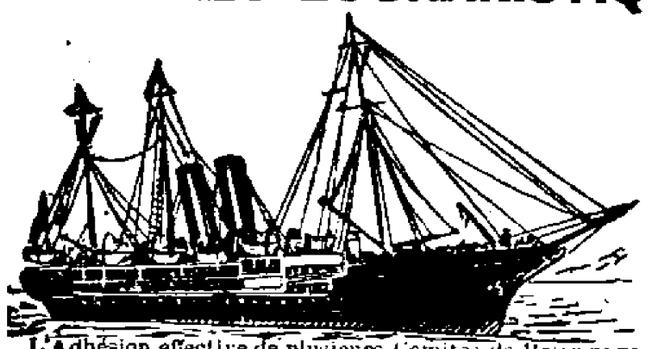
Garantie de durée — Attestations.

CLOCHES NEUVES et CARILLONS

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à M. VERGELLY, 8, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra *gratis* et *franco* par courrier et enverra les indications demandées.

CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE MALTE Avril 1913

Croisière en Méditerranée Occidentale.



L'AGENCE LUBIN 36, Bd Haussmann, Paris, a résolu la difficulté des logements à Malte en affrétant un confortable paquebot de 145 mètres de long et jaugeant près de 9000 tonnes.

ASSISTANCE A TOUT LE CONGRÈS

en dehors des escales aux points les plus intéressants de l'itinéraire suivant : *Marseille, Gênes, Naples, Pompéi, Palerme, Messine, Taormina, Catane, Syracuse, Malte, Sousse, Kairouan, Tunis, Carthage, Alger, Marseille.*

L'Adhésion effective de plusieurs Comités de Pèlerinage assure déjà un succès complet. — **Le Programme détaillé de la Croisière est envoyé gratuitement sur demande adressée à l'*Agence Lubin*. Fêtes Constantiniennes à Rome.** Organisations collectives et particulières par l'*Agence Lubin* qui, par ses relations et sa longue expérience, se trouve dans une situation privilégiée en Italie.

MALADIES NERVEUSES

Guérison certaine par l'ANTIÉPILEPTIQUE DE LIEGE de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M. **FANYAU**, pharmacien, à Lille (Nord).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. **Vendredi 14 Février 1913.** N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon sur l'*Elévation de notre âme à l'ordre surnaturel* et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1913 (à suivre) ; Pèlerinage de Lourdes ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Liturgie ; Prédicateurs de la Station du Carême dans le Diocèse (suite) ; Nécrologie ; Avis de services ; Récollections sacerdotales ; Congrès Marial Breton de 1913 ; Douarnenez ; Chronique des Œuvres ; Œuvre diocésaine de projections lumineuses.

III. — Chronique générale : Lourdes ; Les choristes volontaires à l'église ; Ligue Patriotique des Françaises ; Pèlerinages.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Février. — 2e Dimanche du CARÊME. 2e classe. Violet.

Vêpres, mémoire du suivant.

Lundi, 17. — S. Guévroc, Abbé. Semi-double. Blanc.

Mardi, 18. — Office du jour. Violet.

Mercredi, 19. — Office du jour. Violet.

Jeudi, 20. — Office du jour. Violet.

Vendredi, 21. — Le Saint Suaire de N. S. J.-C. Double majeur. Rouge.

Samedi, 22. — Vigile de S. Mathieu. La Chaire de S. Pierre à Antioche. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 23. — 3e Dimanche du CARÊME. 2e classe. Violet.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Penmarc'h	du 12 au 16 Février.
Ile-Molène	du 17 au 19 —
Riec.	du 20 au 25 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur *l'Elévation de notre âme à l'ordre surnaturel* et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1913 *(Suite)*.

Bienfaits, progrès, fragilité de la Vie surnaturelle.

III. — Pour nous, qui sommes nés en pays catholique, nous avons été de ces privilégiés que la bonté de Dieu et la foi de leurs parents ont introduits dans la vie surnaturelle sans même leur demander l'effort d'un consentement.

C'est une grande grâce. Elle en appelle beaucoup d'autres.

Dans le temps même où notre âme était encore inconsciente, le baptême opérait déjà mystérieusement en elle : si bien que la lumière et la chaleur surnaturelles se sont fait sentir à la raison comme au cœur, à mesure que l'âme, lentement éveillée, commençait à penser et à s'exprimer.

D'où vient en effet que, dans le tout jeune âge, notre esprit s'ouvre si facilement aux vérités comme aux impressions religieuses ? Nous nous les assimilons plus vite que les choses profanes. C'est un fait d'expérience, constaté dans toutes les familles où l'on s'occupe sérieusement de catéchisme, et par toutes les personnes qui s'y dévouent dans les œuvres. Cette disposition tient sans doute en partie à la merveilleuse plasticité des âmes d'enfant. Mais c'est surtout la grâce du Baptême qui développe cette plasticité elle-même, et rend l'âme plus apte à recevoir aisément et profondément l'empreinte que nos pieuses mères déposent en nous. C'est, pour ainsi dire, un sens chrétien inné, beaucoup plus sûr que celui qui s'acquiert, au prix de longs efforts, par le travail et la méditation. Grâce à lui, le Baptisé ouvre plus vite son intelligence et son cœur aux enseignements de l'Eglise, et, si tous ne les écoutent pas sur l'heure, il est relativement facile, même après un long silence, d'en réveiller l'écho.

Cependant, Nos très chers Frères, la vie divine ainsi reçue par l'enfant, si abondante et vigoureuse qu'elle soit en elle-même, est à la merci des influences bonnes ou mauvaises qu'elle subit. La famille joue ici un grand rôle. L'Evangile compare l'âme à une terre ensemencée. L'Eglise y a déposé la foi et les préceptes de la Religion. Elle y a arrosé et fécondé par la grâce les vertus naissantes. Si, en même temps, la famille la cultive avec soin, la vie surnaturelle est dans les meilleures conditions pour se développer. Mais la parabole évangélique nous avertit que, pendant le sommeil de celui qui cultive, « l'homme ennemi » peut survenir aux abords de l'âme, et répandre, parmi le bon grain des principes sûrs et des habitudes vertueuses, l'ivraie de l'erreur et du vice. Êtes-vous toujours assez vigilants pour arracher cette ivraie dès qu'elle fait son apparition ? L'erreur est le grand mal de l'âme humaine. Elle gâte le cœur en pervertissant l'esprit. Voilà où tendent toutes les doctrines contraires à la foi. Hélas! Aujourd'hui elles ont un caractère officiel. Elles vous assiègent et vous poursuivent sans cesse, vous, et tous ceux dont l'âme, à un titre quelconque, dépend de la vôtre. Quelles précautions prenez-vous contre elles ? Rappelez-vous du moins Nos avis sur l'éducation de vos enfants, sur l'école qu'ils doivent fréquenter, sur les manuels qu'ils doivent rejeter, sur les compagnies qu'ils doivent fuir, et soumettez toujours vos propres lectures aux règles que Nous vous avons indiquées au nom de l'Eglise.

L'Eglise est la grande maîtresse des âmes. Elle sait que, pour résister plus sûrement aux orages des passions et aux attaques du dehors, la vie surnaturelle a besoin d'atteindre sa pleine croissance et de posséder des forces proportionnées aux combats qui l'attendent. Elle vous montre dans les sacrements et la prière les moyens essentiels de procurer cette croissance chrétienne. Dans tous les temps, sans exception, ces moyens suffisent. A l'heure actuelle, elle n'en conseille pas de nouveaux. Mais elle met en relief, comme particulièrement efficaces et nécessaires pour le monent présent, *l'étude constante de la Religion*, et *la communion pieusement faite*. Nous en avons assez longuement parlé pour n'y pas insister aujourd'hui. Si tous les Chrétiens étaient fidèles à cette loi, quelles garanties d'avenir en résulteraient pour la sécurité et le développement de la vie de Dieu en chacun d'eux !

Ce développement se produit de deux façons. Toute vie, en effet, pour s'accroître, doit se débarrasser des éléments qui lui nuisent et s'assimiler ceux qui lui seront utiles.

Notre vie surnaturelle rencontre, en nous et hors de nous, des forces qui lui sont contraires. Mais elle est protégée par l'Esprit Saint. Cette vie de la grâce est son œuvre. Il n'entend pas qu'elle périsse. Il nous en fait sentir le prix. Il nous apprend à la sauvegarder. Il n'agit pas seul. Notre volonté s'associe librement à son acte. Attentifs à tout ce qui compromettrait notre âme, nous suivons ses inspirations. C'est notre mérite. Quand donc notre conscience proteste contre tout ce qui dans les pensées, les lectures, les entretiens, les regards, la vie publique, la vie privée, menacerait cette vie de la grâce dont il est l'auteur, en vérité, c'est l'Esprit Saint lui-même qui parle par notre conscience, et qui nous fait renoncer à tout ce que la vocation chrétienne

Archives diocésaines Quimper et Léon

nous interdit. L'Esprit Saint nous sauve, en nous aidant à rejeter de notre âme les causes de mort.

Il complète son œuvre en nous montrant comment nous pouvons et nous devons nous assimiler, c'est-à-dire élever à la hauteur de notre être surnaturel, tous nos actes, même les plus profanes et les plus simples. Rien n'est profane et rien n'est petit dans ce qui se fait sous l'influence de la grâce et en union aux mérites de Notre Seigneur Jésus-Christ. L'acte qui, chez l'incrédule, n'aurait qu'une valeur humaine, prend, chez le baptisé qui le veut, une valeur divine. Il suffit qu'il y mette l'intention. Voyez quel accroissement de vie en résulte chez le chrétien, si humble qu'il puisse être. Il élève son âme à Dieu. Le voilà établi dans le voisinage du Ciel. Il s'y maintient aussi longtemps que son intention n'est pas rétractée. Est-ce que le mot de saint Paul ne trouve pas ici son application : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi » (1).

Voilà la vie surnaturelle, proposée, non pas seulement, comme nous sommes trop portés à le croire, aux âmes d'élite et aux fervents du cloître, mais à nous tous. C'est l'établissement en nous de ce royaume de Dieu que le Sauveur comparaît au festin des noces, et auquel il conviait tous ceux qu'on trouverait par les chemins.

Cela ne peut se concevoir et se sentir ici-bas que par la foi. Mais, la foi, c'est Dieu lui-même nous instruisant, et ce qu'il nous apprend est tout ensemble merveilleux et terrible, car si notre âme, pourvue désormais d'aptitudes toutes divines, dépasse en élévation et en beauté la création tout entière, elle ne cesse pas pourtant d'être une âme humaine, très faible, et le lien qui l'unit à la grâce est si fragile qu'un seul acte mauvais peut suffire à le rompre, peut-être pour toujours.

Attachons-nous à Dieu avec d'autant plus d'ardeur, pour qu'il nous aide à sauver ce trésor. Que ferions-nous sans cette force, nous autres chrétiens, que le monde persécute et que la vie présente traite ordinairement si mal ? Au milieu des vulgarités de l'existence, des angoisses de l'avenir, des peines de la conscience, des ombres épaisses qui parfois nous environnent, n'oublions pas que tout degré de grâce est un accroissement d'être, de beauté, de puissance, qu'il nous introduit toujours davantage dans l'intimité de Dieu, qu'il étend la portée de notre regard pour le contempler, la capacité de notre cœur pour le posséder, que le Verbe, source de lumière, et l'Esprit Saint, foyer d'amour, nous sont toujours présents pour nous faire vivre surnaturellement de leur vie : *« Et mansionem apud eum faciemus »*, et donnons à cette Vie, dans l'intime de notre âme, un épanouissement, chaque jour plus agréable pour notre Dieu et plus réconfortant pour nous.

(1) Galat., II, 20.

Caractère obligatoire de la Vie surnaturelle.

IV. — La vie surnaturelle n'est pas facultative pour l'homme. Elle est obligatoire. C'est l'ordre établi de Dieu, et il n'y en a pas d'autre qui puisse conduire au bonheur de l'éternité. Celui qui refuserait de s'élever à cette hauteur, se promettrait en vain une destinée heureuse, quoique plus modeste et conforme à ses conceptions humaines. Cette destinée n'existe pas. Car Dieu n'a pas promis à l'homme un bonheur autre que le bonheur du Ciel, et la Vie surnaturelle est l'unique moyen d'y parvenir. On conçoit d'ailleurs que, quand un Dieu s'est fait homme, et a voulu racheter l'humanité par une mort sanglante, il n'est permis à personne de tenir ce dénouement pour non avenu et de se retrancher dans une vie purement naturelle qui ne peut aboutir à rien.

Il plaît aux libres-penseurs de traiter de chimère l'élévation de l'homme à un état transcendant : pour les uns, cet état est impossible ; au regard des autres, il serait parfaitement inutile.

Mais le surnaturel n'est pas sans preuves de son existence. Ces preuves se lisent à chaque page de la Bible et de l'Evangile. Dieu a parlé à l'homme, et la réalité de son intervention a pour garanties la prophétie et le miracle. Et comment nier le surnaturel, dans l'inexplicable diffusion de l'Evangile, dans l'indéfectible durée de l'Eglise, dans l'héroïsme des martyrs, dans la vie des saints, qui, de siècle en siècle, est la plus vivante manifestation de la puissance et de la bonté divine sur la terre !

Le Naturalisme ou Rationalisme, — car, au fond, c'est tout un, — prétend substituer au règne de Jésus-Christ le règne de la nature, à la loi évangélique la loi de la Raison, à l'ordre chrétien l'ordre purement humain. Autant qu'il dépend d'eux, les sectaires du temps présent, s'armant tout à la fois contre Dieu et contre son Christ, déclarent que Dieu et sa grâce n'ont plus de raison d'être, que Jésus-Christ et son Eglise n'ont plus de place au soleil de la civilisation. C'est la résultante du double courant de la Renaissance païenne et de la Réforme protestante.

Les maîtres de la Renaissance prétendirent avoir retrouvé la nature et recouvré le libre usage de la Raison. S'appuyant sur la nature et sur la raison, ils s'efforcèrent de développer leur personnalité, qu'ils ramenaient ainsi à celle de l'homme antique, de l'homme d'avant le Christianisme, en un mot, du païen (1).

Les Réformateurs protestants, de leur côté, tout en maudissant la nature et la raison, aboutissaient bientôt aux mêmes conclusions rationalistes et mettaient leurs adeptes sur le chemin de la libre-pensée par le libre examen. On s'est

(1) A Baudrillart : *Principe et esprit modernes. Principe et esprit chrétiens.*

Archives diocésaines Quimper et Léon

borné d'abord à rejeter l'autorité doctrinale de l'Eglise et à poser le principe de la libre interprétation de la Sainte Ecriture. Mais peu à peu, sous l'action dissolvante de la critique, la Bible est devenue un livre comme les autres. Le Judaïsme et le Christianisme furent considérés comme des religions purement humaines, soumises comme telles à une évolution fatale, et enfin reléguées par la science au rang des erreurs dont s'est un moment nourrie l'humanité, et qu'elle finit par rejeter.

C'est ainsi que, « fils de l'hérésie », le naturalisme est bien plus qu'une hérésie, « il est le pur antichristianisme ». Ainsi parle l'illustre Evêque de Poitiers : « L'hérésie, dit-il, nie un ou plusieurs dogmes ; le naturalisme nie qu'il y ait des dogmes et qu'il puisse y en avoir. L'hérésie altère plus ou moins les révélations divines ; le naturalisme nie que Dieu soit révélateur. L'hérésie renvoie Dieu de telle ou telle partie de son royaume ; le naturalisme l'élimine du monde et de la création » (1).

C'est pourquoi le Concile du Vatican déclare que cette erreur est de tout point en opposition avec la Religion chrétienne, précisément parce que le Christianisme est le SURNATUREL INSTITUÉ ! « *Religioni Christianæ, ut poti* SUPERNATURALI INSTITUTO, *per omnia adversans* » (2).

« Et parce que c'est là, poursuit le Cardinal Pie, le premier principe du naturalisme, il s'ensuit que sa loi fatale, son besoin essentiel, sa passion obstinée, et, dans la mesure où il réussit, son œuvre réelle, c'est de détrôner le Christ et de le chasser de partout : ce qui sera la tâche de l'Antéchrist et ce qui est l'ambition suprême de Satan. Oui, tel est le dernier mot de cet exécrable programme. Le Christ, notre unique Seigneur et Sauveur, c'est-à-dire le Christ qui est deux fois notre maître, maître parce qu'il a tout fait, maître parce qu'il a tout racheté, il s'agit de l'exclure de la pensée et de l'âme des hommes, de le bannir de la vie publique et des mœurs des peuples, pour substituer à son règne ce qu'on appelle le pur règne de la raison et de la nature.

« Il faudrait ne rien savoir de ce qui se passe, soit dans la région des idées, soit dans celle des actes et des événements, pour ne pas reconnaître que tel est le signe de l'époque, sa note caractéristique, son erreur, son crime et son mal. »

De là vient, Nos très chers Frères, cette obstination à arrêter la lumière au seuil des âmes d'enfants, cette neutralité injustement qualifiée du nom d'instruction, car, suivant la forte parole de saint Augustin dans ses *Confessions* : « Malheur, o Dieu, malheur et malédiction à ceux qui se taisent de vous ! parce que, quoi qu'ils disent, ils sont muets ». *(A suivre.)*

(1) PIE : tome VII, p. 193.
(2) *Proœmium*, ¥. 4.

II. Pèlerinage de Lourdes. — Nous avions demandé qu'il eut lieu à l'époque habituelle, vers la mi-Septembre ; mais la Compagnie du Midi vient de nous informer qu'en raison du passage des troupes, elle ne saurait assurer, à ce moment, le transit des trains de pèlerinage.

Après entente avec les différentes administrations, le départ est donc fixé au 8 Juin. Nous espérons que ce changement de date ne diminuera pas le nombre des pèlerins et qu'ils conserveront le même entrain et la même piété.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. Eugène Piton, clerc tonsuré, décédé à Plouzévédé, le 6 Février.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

Missions. — CLÉDEN-CAP-SIZUN. — Mission des grandes personnes, *du 16 au 22 Février*. Président, M le chanoine Queinnec.

— LA FORÊT-FOUESNANT. Mission des enfants, *du 16 au 20 Février*. Président, M. Le Bihan, curé-doyen de Concarneau.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 16 Février*, offices aux heures ordinaires. A l'issue des vêpres, sermon français par le prédicateur de la station. Le soir, à 8 heures, sermon breton par M. Tanguy, recteur de Pluguffan.

Mardi 18 et *jeudi 20*, sermon français et, le *mercredi 19*, sermon breton, à 8 heures.

Vendredi 21, exposition de la Relique des Trois Gouttes de Sang, et le soir, à 8 heures, exercice public du Chemin de la Croix.

Liturgie. — Il n'est peut-être pas inutile de signaler une décision de la S. C. R., qui avait son application pour la fête récente de S. Gildas, et que l'on pourra utiliser plus d'une fois encore durant le Carême. Ce sont les Leçons *Beatus vir* du commun *2° loco*, et non pas les Leçons *Justus si morte præoccupatus fuerit, 1° loco*, qu'il faut dire aux fêtes des Confesseurs non Pontifes qui avaient plus de quarante ans quand ils sont morts. Lectiones I Nocturni *Beatus vir*, non vero *Justus*, legendæ sunt intra quadragesimale tempus in Festis Confessorum non Pontificum, qui post ætatem quadraginta annorum vita excesserint. (S. C. R., n° 4141 ad 4, 29 Juillet 1904.)

— Rappelons aussi, en guise de supplément à la page 605-606 de la *Semaine religieuse* de 1912, et à la page XXXVIII de l'Ordo de 1913, les décisions suivantes de la S. C. des Rites : si l'on dit

Archives diocésaines Quimper et Léon

la messe de la Férie en Carême, et que l'on ait fait un office double, il ne faut pas ajouter l'Oraison *A cunctis* ; mais au contraire il faut l'ajouter si l'on a fait un office semi-double (S. R. C. 22 Mars et 19 Avril 1912. — Que l'on ait fait l'office d'un double ou d'un semi-double, dans l'un et l'autre cas on ne peut ajouter de collecte à la dévotion du célébrant, — (S. R. C. 19 Avril 1912 ad VIII.) — En dehors de ces cas, aux messes simples et fériales, il est loisible au célébrant d'ajouter à la messe des oraisons à sa dévotion jusqu'au nombre de sept (S. R. C. 22 Mars 1912, ad X).

Prédicateurs de la Station du Carême dans le Diocèse.

(Suite.)

Quimper. — *Saint-Mathieu*. — Les prédications du Carême auront lieu sous forme de retraites spéciales.

Station bretonne, du 23 Février au 1er Mars : M. G. Corre, recteur de Poullaouen ; Station française, du 2 au 23 Mars : M. l'abbé Laurent, missionnaire.

Brest. — *Saint-Martin*. — Station française : M. Delavier, missionnaire apostolique ; Station bretonne : M. Henry, curé de la paroisse ;

Landerneau. — M. l'abbé Haraud, missionnaire diocésain de Rennes ;

Saint-Joseph du Pilier-Rouge. — Station française : M. Balanant, recteur de Saint-Marc.

Nécrologie. — I. Plouzévédé. — M. Eugène Piton, clerc tonsuré, vient de mourir à Plouzévédé, dans sa 23e année.

Entré au collège de Lesneven, en 1905, il y fut pendant six ans l'élève le plus docile et le plus ardent au travail. Il fit d'excellentes études. S'il se donnait beaucoup de mal ce n'était point en vue de réussir dans le monde. Après sa philosophie, il demanda d'être admis au Grand Séminaire, où il entra en 1911. Malheureusement, ses forces n'étaient pas égales à sa volonté. Au bout d'un an, il dut se résigner au repos et rester chez lui. Il lui coûta beaucoup de ne pouvoir reprendre au séminaire sa vie de prières et d'études. Si peu de temps qu'il y ait passé, ses maîtres ont pu reconnaître en lui une âme délicate et généreuse, et ses condisciples savent combien il était doux et humble. Dans sa paroisse natale, il a édifié tout le monde par sa piété si courageuse : on le vit assister à la grand'messe, quand il n'avait plus que quelques jours à vivre.

Jusqu'à son dernier soupir, il se montra doux et résigné à la volonté divine, tel qu'il avait toujours été.

On lui a fait à Plouzévédé des funérailles bien touchantes. M. le Supérieur du Grand Séminaire, M. le chanoine Le Bail, M. le chanoine Léon et d'autres prêtres du canton lui rendirent les derniers devoirs, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Au

ciel, Dieu aura fait un bon accueil à ce vaillant petit lévite. Par ses prières il fera sur la terre le bien qu'il avait tant le désir d'y faire en travaillant. Ceux qui le pleurent trouveront un adoucissement à leur peine dans le souvenir de ce qu'il fut en ce monde et dans la pensée que, dans l'autre, le Seigneur est devenu pour toujours « la part de son Héritage ».

II. Nous avons également le regret d'annoncer la mort de M. l'abbé Dourver, aumônier de l'Hospice de Pont-Audemer, diocèse d'Evreux, décédé le 5 Janvier.

Nous le recommandons aux prières de ses amis.

R. I. P.

Avis de services. — Le service d'octave pour le repos de l'âme de M. Piton sera célébré à Plouzévédé, le lundi 17 Février, à 10 heures.

Un service anniversaire sera chanté, jeudi 20 Février, à 10 heures, à *Kerfeunteun*, pour le repos de l'âme de M. Péron, ancien recteur de la paroisse.

Récollections sacerdotales. — *Quimperlé*, le lundi 17 Février, à 11 h. 1/2.

Crozon, le mercredi 19, sous la direction de M. le chanoine A. Le Roy.

CONGRÈS MARIAL BRETON

Quatrième Session.

Devant se tenir à N.-D. du Folgoat en Septembre 1913.

« Dieu veut que sa Mère soit à présent plus connue, plus aimée, plus honorée. »
B. de Montfort.
(Devise du Congrès Marial Breton.)

L'initiative du Congrès Marial Breton est due à MM. les chanoines Buléon et Le Garrec, le premier actuellement curé-archiprêtre de Vannes, le second, recteur de l'importante paroisse de Caudan, dans le même diocèse. Ils trouvèrent quelques collaborateurs de bonne volonté dans les diocèses de Rennes, Saint-Brieuc et Quimper, et l'idée fut lancée.

Les dernières années du XIXe siècle avaient vu plusieurs Congrès en l'honneur de la Sainte Vierge : à Livourne (1896), à Florence (1897), à Turin (1898) et à Lyon (1900). On se dit que notre province si chrétienne, où le culte de Notre-Dame est tant en honneur, où elle est vénérée depuis de si longs siècles, pouvait bien aussi avoir son Congrès spécial, afin de lui rendre un hommage régional, étudier, pour la plus grande édification et instruction des fidèles Bretons, les privilèges et les grandeurs de notre Reine, et examiner d'une manière plus intime et plus détaillée les honneurs que nos

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ancêtres lui ont rendus dans le cours des âges, les monuments innombrables qu'ils lui ont dressés sur notre sol.

La première session fut tenue en Novembre 1904, à Josselin, en la basilique de Notre-Dame du Roncier, le sanctuaire le plus ancien, le plus célèbre et le plus vénéré du pays de Vannes. Ce fut un congrès de famille, l'idéal peut-être de ce que doit être un Congrès Marial : cadre pittoresque, pieux et calme d'une ville moyenâgeuse, tranquille et comme imprégnée de dévotion ; église monumentale, rues anciennes portant des noms historiques et évoquant le souvenir de nos vieux héros, majestueuse splendeur d'un château féodal, le plus beau de Bretagne, habité par une famille patriarcale ; assistance modeste mais sympathique et distinguée, suivant avec un réel intérêt chacune des séances d'études.

On y fit de bonne besogne, et la série des travaux scientifiques fut couronnée par une fête admirable à laquelle prirent part tous les habitants de Josselin et toutes les paroisses du voisinage.

Le sujet principal étudié dans cette session fut le privilège de l'Immaculée Conception, d'autant que cette année marquait le cinquantième anniversaire de la proclamation de ce dogme.

Quatre ans plus tard, en Mars 1908, ce fut le tour de Rennes, où l'on étudia le dogme de la Maternité Divine et le mystère de l'Annonciation.

Le congrès eut pour complément le couronnement des deux madones vénérées : Notre-Dame de Bonne-Nouvelle et Notre-Dame des Miracles et Vertus, ce qui donna lieu à deux jours de fêtes et à deux processions triomphales, où tout Rennes, avec tout le pays environnant, manifesta d'une manière éclatante sa dévotion envers la Mère du Ciel.

La troisième session se tint à Guingamp, en 1910, dans la basilique de Notre-Dame de Bon-Secours, pèlerinage si renommé et si cher aux Bretons, illustré par le Bienheureux Charles de Blois, la Bienheureuse Françoise d'Amboise, la bonne Duchesse Anne et tant d'autres personnages princiers.

Les deux sujets traités au congrès furent : la Corédemption par la Sainte Vierge, puis la Visitation, qui est le mystère principalement honoré à Guingamp ; c'est à cette fête du 2 Juillet qu'a lieu le grand pardon annuel, la grande solennité incomparable, dont on ne peut avoir une idée, si on n'en a été le témoin.

Nous ne chercherons pas à décrire toutes les cérémonies de ces solennités, à rendre compte des discours prononcés par les prélats, non plus que de la procession historique des reliques de Charles de Blois. Disons seulement que, le 8 Septembre, jour de la clôture, tout Guingamp était en fête, la ville envahie par les populations d'alentour, que rien ne peut surpasser en piété et en enthousiasme paisible le cortège que l'on fit à Notre-Dame, à travers les rues pavoisées, et qu'on ne peut imaginer rien de comparable au coup d'œil de la grand'messe pontificale célébrée sur l'immense place du *Valy*, où les pèlerins, d'un rayon de 10 et 20 lieues formaient une assistance de 80.000 Bretons.

Et maintenant, c'est le tour de notre diocèse.

En clôturant la session de Guingamp, le bureau du Congrès, d'accord avec les Evêques de la province et tout particulièrement avec l'Evêque de Quimper, ont émis le vœu que les prochaines assises Mariales fussent tenues au sanctuaire de Notre-Dame du Folgoat, et qu'elles auraient lieu en Septembre 1913, pour commémorer le 25e anniversaire du couronnement de la Statue Miraculeuse.

Nul centre ne pouvait être mieux choisi pour la tenue de ce quatrième Congrès.

L'admirable église du Folgoat, le bijou architectural du Léon, élevé par la piété de nos pères, gens du peuple, gentilshommes, ducs et princes, pèlerinage cinq fois séculaire et maintenant plus fréquenté de jour en jour et d'année en année, c'est bien le sanctuaire où il convient de rendre à Notre-Dame les hommages solennels de tous les diocésains, et aussi des fidèles de la province.

Tout, du reste, favorise cette pieuse entreprise : le voisinage immédiat de Lesneven, qui peut héberger facilement les pèlerins et les congressistes ; l'établissement de quatre lignes de voies ferrées, aboutissant à cette ville ou au Folgoat même ; de sorte que pendant ces jours bénis, on pourra affluer des directions les plus diverses, de tous les points du département : Saint-Pol de Léon, Cléder, Plouescat ; — Brignogan, Plounéour-Trez ; — Brest, Le Conquet, Saint-Renan, Ploudalmézeau ; — Landerneau, Quimper, Morlaix.

Le congrès d'études et le triduum des fêtes préparatoires à la solennité du 8 Septembre, marcheront parallèlement mais sans se confondre, et nous aurons là une manifestation de la piété bretonne, qui, peut-être, dépassera encore en splendeur les fêtes inoubliables du Couronnement, 8 Septembre 1888.

***

Le programme des sujets à traiter au Congrès, préparé de longue date, se trouve maintenant arrêté et fixé et sera publié très prochainement. Mais dès maintenant, les questions de l'étude dogmatique sont distribuées à différents théologiens, tous Bretons. Les questions historiques, archéologiques et liturgiques seront adressées avant un mois à bon nombre de membres du clergé qui sont tout particulièrement en position d'y collaborer. Nous sommes même assurés du concours de savants laïques, très honorés d'être mis à contribution pour la gloire de Notre-Dame.

Le Secrétaire du Comité,
Chanoine J.-M. ABGRALL.

Douarnenez. — **Retraite de Mères chrétiennes.** — Suivant une habitude déjà ancienne et qui se renouvelle tous les ans avec succès, Douarnenez vient d'avoir sa retraite de Mères chrétiennes.

Cette fois, elle a été plus consolante encore que de coutume.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Six cents personnes au moins se sont pressées, trois jours durant, dans la chapelle de Sainte-Hélène. Et cela, sans discontinuer, malgré les travaux du ménage si absorbants en cette saison où tout le monde se trouve « à terre ». Les deux zélés missionnaires, les abbés Boschet et Hénaff, par leur éloquence et leurs conseils si judicieux, ont été pour beaucoup dans cette assiduité exemplaire, mais combien plus encore la grâce manifeste de Dieu !... Aussi, quelle piété et quelle ferveur parmi ces bonnes mères de famille, femmes de marins pour la plupart ! et comme elles ont semblé bien comprendre que, pour avoir des maris et des enfants chrétiens, elles devaient tout d'abord se sanctifier elles-mêmes !

La retraite s'est terminée par une communion générale, le jour de la Purification. Nous espérons qu'elle portera de bons fruits. X.

Chronique des Œuvres

Union Catholique. — *Camaret.* — M. le Recteur avait tout préparé pour la formation de l'Union Catholique paroissiale à l'occasion du retour de Mission, assuré que ces pieux exercices rendraient plus solides et plus réfléchies les adhésions au groupement diocésain des forces catholiques. C'est le 18 Janvier qu'a été constitué le Comité paroissial composé de 16 membres, parmi lesquels nous sommes heureux de compter deux jeunes gens du Patronage. 100 adhésions ont formé le premier noyau de l'Union Catholique.

P. J. F. — *Morlaix.* — Lundi 10, cinquante correspondantes paroissiales étaient réunies pour la messe célébrée à N.-D. du Mur, par M. le chanoine Kerisit, archiprêtre. Le Directeur diocésain des Œuvres fit à ce pieux auditoire un exposé historique de l'Association internationale de la Protection de la Jeune Fille, en montra la nécessité et exhorta chaleureusement les correspondantes à apporter à cette œuvre, désirée et bénite par notre Evêque vénéré, leur zèle, leur dévouement et leur sollicitude.

L'après-midi, sous la direction de M^me^ la générale de Jacquelot du Boisrouvray, présidente du Comité diocésain de l'Œuvre, assistée de M^lle^ de la Sablière, secrétaire, une séance d'étude fut tenue à la salle des Œuvres de Saint-Mathieu. Un échange de vues du plus haut intérêt donna lieu à des conclusions pratiques très importantes, parmi lesquelles celle de commencer, par l'école et le catéchisme, à combattre le courant si dangereux de l'émigration féminine, et celle d'agir, par un apostolat persévérant du clergé et des personnes dévouées, près des parents pour les mettre en garde contre l'exode de leurs enfants vers les villes. Plusieurs prêtres ont apporté à cette réunion leurs encouragements et leurs conseils éclairés : citons M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon ; M. le chanoine Kerisit ; M. Castel, recteur de Saint-Melaine ; M. Morizur, recteur de Saint-Thégonnec ; M. le recteur de Saint-Martin s'était fait représenter par deux de ses vicaires.

Chanoine A. Le Roy.

Union Catholique. — Le dimanche 9 Février l'Union Catholique a été fondée dans la paroisse du *Conquet*. Après les vêpres, 200 hommes environ étaient réunis dans la salle du patronage. M. l'abbé Thomas, aumônier du Lycée de Brest, prit la parole et exposa clairement devant l'auditoire le but, la nécessité et les avantages de l'Union Catholique. Il termina en flétrissant les lois iniques portées de nos jours contre les catholiques et conclut en invitant les assistants à s'unir pour sauvegarder leur liberté religieuse. Sa voix fut entendue. Séance tenante, le bureau est formé et, sans aucune hésitation, 160 hommes se font inscrire à l'Union Catholique.

Croix-Blanche. — Les progrès de l'Œuvre s'accentuent de jour en jour. De tous côtés, nous viennent les meilleures nouvelles. Ainsi, tout récemment, il y a eu, au Patronage de *Landerneau*, une séance d'études, dont l'objet était la lutte contre l'alcoolisme. Le rapport, fort documenté, a fait une grande impression sur l'assistance et, sur-le-champ, plusieurs patronnés ont pris l'engagement demandé par la Croix-Blanche. — A *Saint-Marc*, le jour de la réunion mensuelle de l'Union Catholique, M. P. Larvor a fait une conférence très intéressante sur l'alcoolisme, et à la suite de sa conférence, la section de la Croix-Blanche de Saint-Marc a été constituée. — A *Guipavas*, la question de l'alcoolisme a été mise à l'étude devant l'Union Catholique et un grand mouvement s'y prépare en faveur de la Croix-Blanche. — A *Pont-Aven*, l'Œuvre est établie. Quelques hommes et jeunes gens ont donné leur nom et travailleront énergiquement à recruter de nouveaux adhérents. — Le *Relecq-Kerhuon* a aussi sa section. — Enfin, des paroisses où l'Œuvre n'est pas encore établie nous viennent des adhésions particulières accompagnées de lettres vraiment touchantes, et que nous reproduirions si nous avions de la place. — La Bretagne veut se relever.

Œuvre diocésaine de projections lumineuses

Séries retenues.

Jusqu'au 17 Février : 8, 9, 28, 140, 33, 101, 138, 45, 47, 147, 11, 13, 14, 139, 67, 105^3e^, 105^1e^, 94, 4, 86, 106^3e^, 138, 114, 48, 77, 130, 131, 71, 105^2e^, 1, 142.

Jusqu'au 24 Février : 61, 57, 98, 93, 114, 6, 31, 154, 153, 151^e^, 148, 146, 145, 143.

Jusqu'au 3 Mars : 37, 118, 132, 42, 135, 70, 126.

Chronique générale

Lourdes. — **Lettre de Mgr l'Evêque de Tarbes et de Lourdes condamnant l'abus que fait de la dévotion à N.-D. de Lourdes un industriel offrant aux Pèlerins des « Plastrons hygiéniques de Lourdes » dans le but de propager la foi !**

Notre-Dame de Lourdes, le 2 Février 1913.

Bien des fois déjà, l'Autorité diocésaine de Tarbes et de Lourdes a dû flétrir l'abus sacrilège qui se fait, en divers lieux, du *nom*, de l'*eau*, des *objets de piété* et des *souvenirs* de Notre-Dame de Lourdes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Et voici qu'on signale aujourd'hui la réapparition de l'étrange industrie des plastrons régénérateurs de la santé et de la foi, dits « *Plastrons hygiéniques de Lourdes* », « ornés d'un écusson représentant la scène de l'Apparition de la Sainte Vierge à Bernadette et portant en exergue une prière que les malades diront chaque jour pour obtenir le soulagement de leurs souffrances » (sic) !

Une fois de plus, l'Evêque de Tarbes et de Lourdes réprouve énergiquement et signale au mépris public de semblables pratiques, bien propres à contrister les âmes vraiment chrétiennes, à rendre la dévotion ridicule aux yeux des incroyants et à entretenir la superstition chez les personnes peu instruites, et, par suite, faciles à égarer.

Nous prions aussi les lecteurs du *Journal de la Grotte* et tous les serviteurs de Notre-Dame de Lourdes de se faire les échos de Notre protestation contre cet abus et d'autres semblables ; ils Nous aideront ainsi à défendre l'honneur de la religion et, en particulier, l'honneur des Sanctuaires de la Vierge Immaculée.

† FR.-XAVIER,
Evêque de Tarbes et de Lourdes.

Les Choristes volontaires à l'église. — La *Semaine catholique* de Luçon note que, dans plusieurs des Congrès eucharistiques paroissiaux du diocèse, on a émis le vœu suivant :

Formation d'un groupe de choristes volontaires qui seront admis à l'honneur de remplir leurs fonctions aux messes célébrées pour leurs familles et en d'autres circonstances particulières ainsi que dans les cérémonies plus solennelles de l'Eglise.

La revue diocésaine ajoute que cette résolution est une de celles qui ont le mieux conquis les faveurs et des enfants et des parents.

Une vingtaine de paroisses du diocèse possèdent un groupe de choristes volontaires, et partout on s'en félicite.

C'est une excellente institution à propager dans tous les diocèses.

Ligue Patriotique des Françaises, *368, rue Saint-Honoré, Paris.* — La vente organisée par la Ligue Patriotique des Françaises en faveur de la Presse et des Œuvres sociales est fixée aux 3 et 4 Mars, 368, rue Saint-Honoré.

Nous la recommandons vivement à nos lecteurs qui peuvent dès à présent envoyer leur offrande ou des objets au Secrétariat-Central, 368, rue Saint-Honoré.

Une tombola sera tirée pendant la vente (billet 1 franc).

COMITÉ NATIONAL DES PÈLERINAGES, sous la présidence d'honneur de S. E. le cardinal Amette, archevêque de Paris. — 1° **Pèlerinage national à Rome**, pour les fêtes constantiniennes. — *Départ* de Paris et de Lyon, *le 29 Avril ; Rentrée* à Paris et à Lyon, *le 16 Mai.*

Séjour à Rome, du 7 au 13 Mai (5 jours 1/2). Audience.

Le dimanche de la Pentecôte, messe solennelle célébrée à Saint-Pierre par le Souverain Pontife ; le soir, illumination des basiliques constantiniennes.

Lucerne, lac des Quatre-Cantons, Saint-Gothard, lac de Lugano, Milan, Venise, Padoue, Florence, Naples, Pompei, Assise, Lorette, Bologne, Gênes, lac Majeur, Simplon, Loetschberg, Berne.

Les prix, tous frais compris, ainsi que l'excursion à Naples et Pompei, varient de 315 fr. à 550 fr., selon les classes et les catégories. 2 nuits seulement en chemin de fer.

2° **Pèlerinage de Montmartre**, à Notre-Dame de la Salette, Notre-Dame du Laus, Notre-Dame de Fourvières, Paray-le-Monial et Ars *(14-24 Juin)*. Les prix varient de 150 fr. à 235 fr.

3° **Pèlerinage d'hommes à Paray-le-Monial**, présidé par S. E. le le Cardinal Archevêque de Paris. *Dimanche 15 Juin.* — Train spécial rapide à prix très réduits au départ de Paris. Groupes limités par trains réguliers.

Pour ces différents programmes, écrire (joindre un timbre) au Bureau Central, 33, rue du Chevalier de la Barre, Paris 18e (Basilique de Montmartre).

BIBLIOGRAPHIE

Petit tract du denier du clergé *(250e mille).* — Conditions de vente : 1 franc le cent ; 8 francs le mille, *chez M. E. Vitte, éditeur, 3, place Bellecour, Lyon.*

Maison de la Bonne Presse. Paris, 5, rue Bayard.

Le Calendrier des Indulgences plénières pour 1913. — *Calendrier des indulgences plénières pour 1913*, par le chanoine Rothe, 0 fr. 15 ; port, 0 fr. 05.

Manuel général pour le Calendrier des indulgences plénières, par le chanoine Rothe : 0 fr. 10 ; port, 0 fr. 05.

Le port reste de 0 fr. 05 pour les deux, *Calendrier et Manuel*, expédiés ensemble.

La Caisse rurale, *Système Raiffeisen*, par Louis Durand, président de l'*Union des Caisses rurales et ouvrières*. Une brochure de 54 pages. Editions de l'*Action catholique*. Prix : 0 fr. 15 ; port, 0 fr. 05.

Les Hommes de France au Sacré Cœur, par Félix Anizan. — 0 fr. 50, aux bureaux de l'Œuvre diocésaine du Sacré-Cœur, Verdun (Meuse).

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VIe).

Vos Horizons, par le R. P. Tr. Roucau, O. P. In-12 écu. 2 francs.

L'auteur de *Vos Horizons* s'est appliqué de toute son âme, en de courts entretiens hebdomadaires, « à instruire, à consoler, à fortifier, à armer pour les luttes de la semaine » des âmes qui ne lui ont d'ailleurs « jamais marchandé leur confiance et leur attention ». C'est l'écho de ces bienfaisantes causeries que l'on trouvera très heureusement fixé entre les pages du nouveau livre qui fait très opportunément suite à *Chemin d'Ombre*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — La Marché est resté stationnaire ; peu d'affaires sur notre 3 °/₀ à 89. Le Turc s'échange aux environs de 86,85 ; on retrouve le Serbe à 83,50. — C'est au prix de 478,50 que sont offertes les obligations de l'Etat de Parana ; cet emprunt est garanti par la totalité des ressources de l'Etat. — Le Crédit Financier et Industriel, 27, rue de Londres, Paris, reçoit dès à présent les souscriptions à l'emprunt du gouvernement d'Antioquia au prix de 485 fr., le taux du placement ressort à 6 18 °/₀. — Bonne tenue du Crédit Lyonnais à 1.655, du Comptoir d'Escompte à 1.058 et de la Société Générale à 819. — Le Crédit Foncier du Brésil émet actuellement à 480 fr., 70.000 obligations 5 °/₀ de 500 fr. par les soins des banquiers membres du Syndicat des Banques de Province. — Toujours faible, le Métro termine à 622 ; la concurrence que cette société subit par les moyens de communication en plein air continue à être très active. — Rappelons que les actions en cours de placement du Métropolitain de Naples ont droit à un intérêt intercalaire de 4 °/₀, ce nouveau moyen de communication sera établi par l'Omnium Lyonnais qui a déjà construit, dans un terrain beaucoup plus difficile, le Nord-Sud de Paris — Les valeurs russes ont montré de bonnes dispositions ; la Maltzoff clôture à 1.220 contre 1.213. — Bon courant d'affaires sur les valeurs d'électricité : La Parisienne de Distribution est particulièrement l'objet de nombreux échanges, elle termine à 717. — Le marché du cuivre reste hésitant, le stock visible à fin Janvier était de 123.198.000 livres contre 105.313.000 livres fin Décembre, c'est le stock le plus élevé qu'on ait eu à enregistrer depuis 18 mois. — Les mines d'or sont toujours calmes. — Indécision de la De Beers à 541.

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancien rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

J'AI TROUVÉ travaux sérieux, avantageux, appris à tous gratuitement. Ecrire à, **M. LE CURÉ** de la Rochette par Coulgens (Charente).

UN PRÊTRE dans un but charitable, offre de faire connaître gratuitement recettes infaillibles pour guérir rapidement et radicalement **les Ulcères variqueux, Plaies des jambes, Eczémas,** toutes Maladies de la peau et du cuir chevelu, **Epilepsie, Neurasthénie, Maladies du Système nerveux, Douleurs, Goutte, Rhumatismes**
Ecrire à l'*Abbé LAURET*, Curé d'Ervauville *(Loiret)*.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. **Vendredi 21 Février 1913.** N° 8

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon sur *l'Elévation de notre âme à l'ordre surnaturel* et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1913 (suite et fin) ; Cause du Vén. Dom Michel Le Nobletz ; Conservation du mobilier d'église ; Prescriptions relatives à la Confirmation ; Les Œuvres économiques et le clergé.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Avis ; Récollections sacerdotales ; Décès ; Prédicateurs de la Station du Carême (suite) ; Ligue Patriotique des Françaises ; Audierne ; Riec ; Lesneven ; Chronique des Œuvres.

III. — Chronique générale : Rome ; Les résultats d'une campagne pour la R. P. scolaire ; Mort du cardinal-archevêque de Vienne ; Mort de Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai ; Mgr Charost nommé auxiliaire de Mgr Delamaire ; Mgr Déchelette, nommé évêque d'Evreux ; Paris.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Février. — 3e Dimanche du CARÊME. 2e classe. Violet.

Vêpres du suivant, avec mémoires du précédent et de S. Pierre Damien.

Lundi, 24. — S. MATHIAS, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Mardi, 25. — Office du jour. Violet.

Mercredi, 26. — Ste Marguerite de Cortone, Pénitente. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 27. — Office du jour. Violet.

Vendredi, 28. — Les Cinq Plaies de N. S. J.-C. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 1er Mars. — S. Aubin, Evêque. Double. Blanc.

Dimanche, 2. — 4e Dimanche du CARÊME. 2e classe. Violet.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Riec . . . . . du 20 au 25 Février.
Le Ponthou. — Botmeur. . . . . du 26 au 28 —
Lanhouarneau . . . . . du 1er au 3 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur *l'Elévation de notre âme a l'ordre surnaturel* et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1913 *(Suite et fin)*.

En présence de ces attentats persévérants contre les âmes des pauvres et des petits, c'est un devoir urgent, pour nous tous, Catholiques, de faire resplendir partout, dans son éclat, la pure doctrine du surnaturel.

Hélas ! pour avoir imprudemment respiré les exhalaisons du grand fléau des âmes, l'incrédulité, que d'enfants de l'Eglise en ont subi l'influence meurtrière ! Diminution des vérités, affaiblissement du sens catholique, et par suite déviation de la piété vraie, voilà, au jugement du concile du Vatican, les effets directs du fléau parmi les Chrétiens eux-mêmes.

On l'a fait très justement remarquer (1) : « C'est une loi de l'histoire que la psychologie explique aisément : toujours, après une hérésie radicale et franche, paraît une demi-hérésie moins révoltante et masquée. Après l'Arianisme, le semi-Arianisme ; après le Pélagianisme, le semi-Pélagianisme ; après le Calvinisme, le Jansénisme : toutes doctrines dont les partisans prétendent rester catholiques, réconciliant en eux l'erreur qu'ils purgent de ses excès, et l'orthodoxie, dont ils représentent, disent-ils, la forme la plus pure.

« Le même phénomène se produit aujourd'hui. On répudie le Naturalisme : mais, en fait, on lui concède quelque chose, et, par des moyens détournés, à force d'interprétations et d'atténuations, on tente de se débarrasser pratiquement du surnaturel, qui est la grande pierre d'achoppement de l'esprit moderne. »

Ce sont ces tendances, ces concessions, c'est cette erreur aux formes multiples que le Pape a condamnée, établissant, une fois de plus, que l'esprit moderne est radicalement contraire à l'esprit chrétien. Car ce dernier suppose un Dieu souverain maître, une vérité, une autorité, qui sont bien au-dessus de nous, des dons supérieurs qui s'ajoutent à notre nature, auxquels nous n'avons pas droit, mais que nous n'avons pas la permission de repousser, une participation à la nature divine, dont nous devons « rendre grâces à Dieu comme d'un don ineffable » (2).

(1) A. Baudrillart : *Principe et esprit modernes. Principe et esprit chrétiens.*

(2) II Cor., IX, 15.

« Instaurare omnia in Christo. »

V. — Restaurer cet ordre divin dans toutes les manifestations de l'activité humaine, c'est le programme que s'applique à réaliser le Pape, qui disait, au lendemain de son couronnement : « Si l'on Nous demande une devise traduisant le fond de Notre âme, Nous ne donnerons jamais que celle-ci : « Restaurer toutes choses dans le Christ ». Il s'applique, suivant une heureuse expression, à *concentrer* la vie de l'Eglise (1).

Il ne s'agit pas tant de la concentrer autour de son autorité et de celle des évêques et des prêtres que de ramener plus énergiquement ses fils à l'esprit surnaturel dans la Foi et dans les Œuvres.

Dans la Foi d'abord. C'est la fonction propre du Pape infaillible. Pie X donne à la Bible sa place, qui est la première, et marque la limite des problèmes que l'on peut soulever à son sujet. Il maintient avec autorité la valeur de la Tradition chrétienne. Sur ces deux bases, qui sont le fondement de nos dogmes, il établit la théologie. A l'origine de toutes nos études il pose comme principe nécessaire la philosophie scolastique, et il règle la vie intellectuelle des clercs et des laïcs de manière à y ménager le progrès dans la science sacrée avec la sécurité dans la Foi.

Des hommes mûrs il passe à la jeunesse et à l'enfance, et dans tous les ordres d'enseignement qui les attendent, écoles, collèges, universités, il leur inculque le devoir de fuir tout ce qui est impie et même tout ce qui est neutre. Quand le surnaturel est banni d'une institution, les chrétiens y sont déplacés, suspects, et en danger de perversion.

Après la loi des croyances, voici celle de l'activité.

L'activité chrétienne est double.

Dans l'ordre proprement religieux, nourrie des sacrements du culte, de tous les éléments de vie spirituelle, elle doit se manifester par le développement de plus en plus méthodique des œuvres de zèle.

Dans l'ordre social, elle doit s'affirmer par le caractère franchement catholique de toutes les organisations qu'elle fonde, quel qu'en soit l'objet.

Toute la vie catholique doit donc être d'inspiration surnaturelle.

On a trouvé ce point de vue étroit. Il n'y en a pas de plus élevé ni de plus logique. Si nous sommes liés au surnaturel, il doit seul conduire notre vie. — On a dit qu'il ferait perdre à l'Eglise des fidèles. Ceux qu'elle perdra n'étaient déjà plus croyants. Elle en gagnera d'autres, par l'apostolat de ceux qui croient sincèrement et qui vivent conformément à leur foi. — On a dit que le surnaturel s'égarerait dans le

(1) J. Guibert : *Pie X concentre la vie de l'Eglise.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rêve et l'utopie, et qu'il se relâcherait dans des faiblesses humiliantes. Il ne s'égarera pas : c'est le Pape qui le dirige. Dans l'ensemble, il ne se relâchera pas : c'est Dieu qui l'anime. Il est fait pour la masse comme pour les élites. Il n'empêche pas toutes les défaillances. Mais il facilite tous les relèvements. Il entretient les persévérances. Il maintient l'âme catholique à une hauteur moyenne de vertu, que l'on voudrait voir dépassée, que l'on espère du moins ne pas voir décliner. Pour monter plus haut, comme le demande l'Evangile, il suffirait aux catholiques de persévérer dans la voie généreuse où leur Pontife les appelle et les entraîne.

Nous vous apporterons, Nos très chers Frères, pendant la tournée pastorale, une nouvelle preuve de sa paternelle sollicitude pour la sanctification de vos âmes.

Lors de Notre dernière visite *ad limina*, Il a bien voulu Nous accorder, pour une période de quatre ans, l'autorisation de vous donner en son nom la Bénédiction Apostolique, avec les indulgences qui y sont attachées.

Nous userons de ce pouvoir une fois dans chaque paroisse.

Pour bénéficier pleinement de ce précieux privilège, prenez soin de bien remplir d'avance les conditions qu'il y a posées, et parmi lesquelles la confession et la communion sont les principales.

Ainsi préparés, vous recevrez mieux la grâce si abondamment offerte à vos âmes par Notre Seigneur et son Vicaire, et vous sentirez circuler plus puissamment en vous cette vie surnaturelle dont Nous avons essayé de vous faire apprécier la valeur pour le Temps et pour l'Éternité.

(Suit le Dispositif, qui a été publié dans le n° du 31 Janvier.)

II. Cause du Vén. Michel Le Nobletz. — Nous sommes officiellement informés que la seconde Congrégation antépréparatoire sur les vertus du Vén. serviteur de Dieu Dom Michel Le Nobletz aura lieu le 11 Mars.

C'est pourquoi Nous renouvelons à Notre Clergé et à Nos fidèles la demande de prières que Nous leur avons adressée dans Notre Lettre du 16 Juillet, et Nous leur rappelons les dispositions de l'Ordonnance que Nous avions prise à ce sujet.

Article 1er. — Le dimanche 9 Mars, immédiatement avant la grand'messe, dans toutes les églises et chapelles de Notre Diocèse, on chantera le *Veni Creator*, les versets et oraison de *Spiritu Sancto*, pour invoquer les lumières du Saint-Esprit, sur la cause du Vénérable Michel Le Nobletz. De plus, le Saint Sacrement sera exposé, la matinée, dans Notre église cathédrale et dans les églises paroissiales du Conquet, de Douarnenez et de Plouguerneau, spécialement intéressées au succès de cette cause.

Article 2. — Ce même jour et les deux jours suivants, Nos Prêtres réciteront à la même intention, au saint sacrifice de la Messe, les Collecte, Secrète et Postcommunion *de Spiritu Sancto*.

Article 3. — Nous invitons les religieux et religieuses de Notre Diocèse ainsi que les pieux fidèles à faire la sainte Communion pour le bon succès de la Cause.

III. Conservation du mobilier d'église. — Nos prêtres savent combien Nous tenons à ce que tous les objets ayant servi au culte, si anciens, si usés, si défraîchis qu'ils soient, ne tombent pas dans le commerce et ne soient pas exposés à être traités avec mépris ou dérision par des mains profanes. Mainte fois, Nous leur avons dit : Gardez vous-mêmes ces objets, mettez-les en lieu convenable et sûr ; ou bien envoyez-les à l'un des musées spéciaux qui ont été créés à Quimper et à Brest pour les recueillir. Mais ne les vendez jamais ; ne les cédez jamais à qui que ce soit. — Nous croyons nécessaire de renouveler ces défenses et *Nous interdisons absolument* à tous Nos prêtres, chargés d'une église où d'une chapelle, d'aliéner de quelque manière que ce soit, par vente, échange ou donation, aucun objet de ce genre : vases sacrés, ornements, bannières, croix, chandeliers, statues, autels, boiseries, etc., sans avoir obtenu de Nous *une permission expresse et formelle*.

Quimper, 19 Février 1913.

† Adolphe,
Evêque de Quimper et de Léon.

IV. Prescriptions relatives à la Confirmation. — 1° On demande de divers côtés si les enfants âgés de moins de dix ans, qui ont fait la Communion privée, doivent être présentés à la Confirmation. Or, Monseigneur a déjà répondu à cette préoccupation dans sa Lettre Circulaire du 13 Décembre 1910 (1), dont voici en résumé les dispositions sur ce point particulier.

Ne pouvant dès à présent réaliser le désir qu'il a d'admettre à la Confirmation tous les enfants qui ont déjà communié, l'Evêque demande seulement que, pendant les quatre premières années (à partir de 1911), on lui conduise, avec le groupe des enfants au-dessus de dix ans, *tous les enfants de neuf ans* qui auront déjà fait la Communion privée, après s'être assuré de nouveau, par un examen sérieux, qu'ils ont la science et les dispositions religieuses suffisantes.

Les cérémonies de la Communion solennelle devront néanmoins être réservées aux seuls enfants qui ont atteint l'âge fixé dans le diocèse, l'Evêque désire que la Première Communion solennelle *soit séparée* de la Confirmation.

2° Le programme de la tournée de Confirmation étant

(1) Reproduite dans la *Semaine Religieuse* du 6 Janvier 1911.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Chine. Aujourd'hui, nous ne pouvons que le recommander aux prières du clergé et des fidèles. Dans le prochain numéro, nous dirons quelles furent la vie et la mort de ce saint religieux et vaillant missionnaire.

Prédicateurs de la Station du Carême dans le Diocèse.

(Suite.)

LANNILIS. — M. l'abbé Le Jollec, missionnaire ;
LESNEVEN. — M. l'abbé Guillermit, professeur au Collège ;
SAINT-POL DE LÉON. — M. l'abbé Bourdoulous, missionnaire.

LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES. — Le Congrès régional de Cornouailles se tiendra, sous la présidence de S. G. Mgr Duparc, *le mercredi 5 Mars 1913*, salle Jeanne-d'Arc, rue Jules-Noël, Quimper.

PROGRAMME. — *9 h. 1/2 du matin :* séance de travail, sous la direction de M. le chanoine Cogneau, vicaire général, et de Mme de Noaillat-Devuns, du Secrétariat Central.

2 heures très précises : séance générale. (Prière aux Congressistes d'arriver pour 1 h. 1/2;) : Rapports des Comités; compte rendu de la séance du matin ; conférence de Mme de Noaillat-Devuns ; allocution de Monseigneur.

A la sortie de la séance : Bénédiction du Saint-Sacrement à Saint-Mathieu.

Le soir, à 8 heures, salle Jeanne-d'Arc : **Le Maître de la Mort**, drame lyrique en 4 actes, de Mme Allotte de la Fuye. (Les scènes de ce drame se passent au moment de la Passion de N. S. Jésus-Christ.)

Prix des places : réservées, numérotées et prises à l'avance, 2 fr. ; premières, 1 fr. ; secondes, 0 fr. 50. — On trouvera des cartes chez M. Salaun, libraire, rue Saint-François, Quimper.

Nous lisons dans le compte rendu officiel du Congrès diocésain de Septembre 1912 :

« La Ligue Patriotique a déjà fait un bien immense dans le Dio-» cèse, ce bien lui a mérité d'être choisie par notre Evêque pour » exercer dans les paroisses, sous la direction du clergé, une action » parallèle à celle des Comités paroissiaux, en ce qui regarde les » œuvres féminines. »

L'honneur que nous fait Monseigneur oblige ; les Ligueuses le comprendront, elles viendront très nombreuses au Congrès, pour le prouver à Sa Grandeur. Elles y puiseront des lumières, un nouveau zèle, que ses conseils et ses bénédictions feront fructifier.

M. le vicaire général Cogneau et M. le chanoine Le Roy, directeur diocésain des Œuvres, ont bien voulu nous promettre de prendre une part active à notre Congrès. En outre, ils nous ont autorisé à adresser ici, en leur nom, un pressant appel aux membres du clergé paroissial, pour que ces Messieurs nous fassent l'honneur d'y assister, et puissent ainsi se convaincre, en écoutant

la lecture des rapports, en suivant les discussions, que le plus cher désir de la Ligue est de se mettre à la disposition de MM. les curés et recteurs pour entreprendre et faire prospérer, sous leur direction, les œuvres les plus nécessaires et les plus utiles au bien de leurs paroisses. Qu'ils veuillent bien aussi, pour assurer le succès du Congrès, l'annoncer au prône à leurs paroissiens.

AUDIERNE. — Une retraite pour les jeunes filles sera prêchée, du dimanche 23 Février au jeudi 27, par M. le chanoine Le Roy, directeur diocésain des Œuvres.

La Retraite pascale des hommes s'ouvrira le lundi soir 3 Mars, et se terminera le Dimanche de la Passion par une communion générale. Elle sera prêchée par M. Le Du, recteur de Beuzec-Conq.

La même semaine, une instruction sera donnée aux mères de famille, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, à l'issue de la messe de 8 heures.

RIEC. — La Mission. — Du 12 au 17 Janvier, Mission des enfants et des infirmes présidée par M. Lavanant, curé-doyen de Sizun, aidé de cinq dévoués auxiliaires. Nous avons eu, cette semaine, 400 communiants. Les tout petits enfants convoqués pour l'après-midi du jour de la communion, n'ont pu arriver, le temps étant excessivement mauvais.

Du 19 au 26 Janvier, première semaine des grandes personnes. M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, présidait, ayant sous ses ordres douze missionnaires. Malgré le mauvais temps, 1.100 retraitants ont assisté aussi régulièrement que possible à tous les exercices de la semaine. La grande moitié a communié le lendemain pour les Trépassés.

Du 26 Janvier au 2 Février, dernière semaine. M. Berthou, curé-doyen de Carhaix, secondé de treize autres missionnaires, ont évangélisé 1.300 paroissiens qui, eux aussi, ont marché sur les traces de leurs prédécesseurs, sans oublier leurs chers défunts.

Ces 2.800 retraitants ont montré leur bonne volonté en se rendant très nombreux, tous les jours, même aux prières du matin, malgré le mauvais temps, les routes impraticables et les fortes distances. A l'église, malgré l'encombrement, la tenue a été satisfaisante, ainsi que l'assiduité aux différents exercices de la Mission. Un enthousiaste *Kavet em euz ar peoc'h hag an eürusded* clôtura cette Mission, qui a fait tant de bien.

LESNEVEN. — Retraite de femmes, *du 9 au 15 Février 1913.* — 24 paroisses ; 45 retraitantes : Lambézellec, 5 ; Lanrivoaré, 4 ; Locmaria-Plouzané, 4 ; Le Drennec, 3 ; Plabennec, 3 ; Ploudaniel, 3 ; Le Folgoët, 2 ; Coatméal, 2 ; Guipavas, 2 ; Plounéour-Trez, 2 ; Plourin, 2 ; Crozon, 1 ; Saint-Divy, 1 ; Guilers, 1 ; Gouesnou, 1 ;

Archives diocésaines d[illegible]uimper et Léon

Landerneau, 1 ; Lanhouarneau, 1 ; Plouider, 1 ; Ploumoguer, 1 ; Plougar, 1 ; Plouédern, 1 ; Roscoff, 1 ; Saint-Thonan, 1 ; Trégarantec, 1.

Chronique des Œuvres

Emigrants. — Nous attirons l'attention de nos confrères sur la circulaire que nous recevons de M. Charpentier, vicaire à la cathédrale de Chartres. Les ouvriers agricoles qui seront adressés à cette belle œuvre seront assurés d'être soutenus dans leurs intérêts matériels et religieux.

« Œuvre des Ouvriers agricoles d'Eure-et-Loir. — Bretons, qui chaque année venez travailler dans les plaines de la Beauce et désirez vous placer chez des patrons consciencieux, adressez-vous à l'*Office de placement de l'Œuvre des Ouvriers agricoles d'Eure-et-Loir (3 bis, rue des Lisses, à Chartres)*.

» Dès maintenant les patrons cherchent leur personnel : *dès maintenant les ouvriers doivent se faire inscrire à Chartres*.

» L'Œuvre rappelle à ses correspondants qu'elle n'accepte que des hommes sérieux et les supplie de ne pas donner de recommandations de complaisance.

» Comme renseignements, elle demande : 1° la présentation de l'ouvrier par M. le Recteur ; 2° l'âge de l'ouvrier, l'emploi qu'il sollicite, le prix qu'il désire gagner.

» Elle ne s'occupe pas de ceux qui quittent le pays à tout hasard ou sans recommandation.

» Présentement, elle demande 2 ouvriers pour le 1er Mars. »

Pour la *Seine-et-Oise*, nous rappelons les adresses marquées dans le compte rendu du Congrès diocésain :

M. Guesnier, secrétaire de l'Union des Agriculteurs Catholiques de Seine-et-Oise, à Etrée, Magny-en-Vexin ;

Ou M. le chanoine Riché, secrétaire du Bureau diocésain, à l'Evêché de Versailles ;

Pour le diocèse de Coutances, M. le chanoine Leridez, directeur des Œuvres à Coutances ;

Pour le diocèse de Bayeux, M. le chanoine Trèche, 26, rue Guilbert, à Caen.

R. P. S. — Devant le parti pris dont fait preuve le Préfet du Finistère, malgré ses déclarations officielles du Conseil général de 1912, soit d'annuler les crédits pour les indigents des écoles libres, soit d'exiger sans aucun droit que ces crédits soient confiés aux bureaux de bienfaisance, nous demandons aux Associations de Chefs de Famille de multiplier les protestations, et aux municipalités catholiques ou indépendantes de maintenir le droit que le Conseil d'Etat leur reconnaît. Il faut que les Conseillers généraux soient saisis de cette question par leurs commettants, et que les réclamations générales mettent fin aux mesures arbitraires et *illégales* de la Préfecture.

Croix-Blanche. — Les sections locales se multiplient et s'organisent. Ce mouvement général n'est dû qu'à la grâce de Dieu qui veut sauver notre Bretagne de son plus terrible fléau. Redoublons de zèle, surtout auprès de la jeunesse des deux sexes, dans les écoles, patronages et congrégations.

Il est bon de former dans chaque section un fond de caisse, par de minimes cotisations, ne seraient-elles de 0 fr. 05 par an. Ne pas perdre de vue la règle établie : envoi au Secrétaire de la Section diocésaine, M. G. Mauduit, d'une cotisation minima de 2 fr. pour chaque section formée. En retour, la section recevra un abonnement au *Péril Alcoolique*.

A. J. C. F. — Nous avons pris part à la très intéressante journée de piété et d'étude de la zone brestoise urbaine à Saint-Marc, dimanche 9 courant. Communion générale à la messe de 7 h. 1/2 ; travail jusqu'à la grand'messe, à 10 heures ; repas de famille charmant d'entrain ; reprise du travail à 1 heure, jusqu'aux vêpres ; puis la séance de clôture, à laquelle l'Union Catholique a pris part. Cent quinze jeunes gens ont pris part à cette journée très édifiante, et à la séance de clôture, cinq cents hommes ont chaleureusement applaudi le très beau discours de M. l'abbé Madec sur la R. P. S., après un éloquent rapport historique sur l'*Association de la Jeunesse Catholique Française*, par M. Trébaol, président de la zone brestoise urbaine.

Ce qui nous a le plus touché, avec la communion générale du matin, ça été le chant bien nourri des parties communes de la grand'messe et des vêpres, et les réponses liturgiques au célébrant chantées avec toute leur âme par ces jeunes gens. Quant au travail, il est intense, et les résultats bien encourageants : communions même journalières, adorations, conférences, groupements syndicaux, propagande très active de la bonne Presse, surtout du *Militant*. Nous demandons instamment que tous nos Patronages, ruraux et urbains, fassent ainsi écho au désir souvent exprimé de Mgr l'Evêque, de s'affilier à l'Association de la J. C. F.

Notre Cornouaille est, sous ce rapport, bien en retard sur le Léon. Nous ne comptons encore ici que trois œuvres qui se soient mises en rapport avec le Comité diocésain, dont M. Lidou est le président, M. Larvor le vice-président, et M. Hirsch le délégué général (Patronage de Saint-Martin de Brest) ; ce sont les Patronages et Œuvres de jeunesse de Saint-Mathieu de Quimper, de Plomodiern et de Châteaulin. Nous demandons aux autres œuvres locales de ne pas tarder à se mettre en relation pour obtenir l'affiliation. Les plus jeunes de leurs membres formeront des sections de *Jeunes Gardes*.

Confrérie de la Doctrine Chrétienne. — Paroisses affiliées : Lanildut, Bourg-Blanc, Gouesnou, Lanvéoc, Plounévez-Lochrist, Le Relecq-Kerhuon, Saint-Divy.

S'adresser à M. le chanoine Queinnec, directeur diocésain de la Doctrine Chrétienne, rue de l'Hospice, Quimper. Ajoutez un timbre pour la réponse.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Lettre de S. E. le Cardinal Merry del Val, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, à Mgr R. de Teil, Directeur général de la Sainte-Enfance.

« Dal Vaticano, le 31 Janvier 1913.

» Monseigneur,

» Le Souverain Pontife a reçu avec un sensible plaisir par les mains de S. E. le cardinal Vincent Vannutelli, protecteur de l'Œuvre

Archives diocésaines d[redacted]uimper et Léon

de la Sainte-Enfance, le volume des Annales de 1912, et l'adresse des membres du Conseil Central.

» Sa Sainteté, qui vous a déjà manifesté sa vive satisfaction de vous avoir appelé à recueillir la succession du vénéré Monseigneur Demimuid, se plaît à vous en renouveler l'assurance au début de cette nouvelle année, et à faire des vœux pour que sous votre sage et habile direction l'Œuvre si importante de la Sainte-Enfance se maintienne dans l'état prospère où l'a amenée votre zélé prédécesseur et même reçoive, s'il est possible, de nouveaux accroissements.

» Ces résultats rendus si désirables par les progrès incessants de l'évangélisation des pays infidèles ne pourront s'obtenir que grâce à la coopération de tous les membres de l'Œuvre et spécialement par le zèle et l'activité des directeurs diocésains, des conseils régionaux et du Conseil Central.

» C'est pourquoi le Saint-Père, en les félicitant de tout ce qu'ils ont fait par le passé pour le bien de l'Œuvre, les engage à redoubler d'ardeur et de dévouement, et leur accorde de tout cœur à cet effet une affectueuse Bénédiction Apostolique.

» Avec mes félicitations personnelles recevez, Monseigneur, pour vous et pour les membres du Conseil Central, l'assurance de mes meilleurs sentiments en Notre-Seigneur.

» R. Cardinal MERRY DEL VAL »

Prière de s'adresser pour les renseignements concernant l'Œuvre, au Directeur diocésain, M. le chanoine Salaün, doyen du Chapitre, à Kernisy, Quimper.

Les résultats d'une campagne pour la R. P. Scolaire. — *L'Union des Associations catholiques des chefs de famille de Vendée* vient de publier les résultats obtenus par dix-huit mois de campagne pour la R. P. scolaire en Vendée.

I. EN 1911. — Une enquête, ouverte au mois de Septembre 1911 dans toutes les communes de Vendée, nous a fourni les renseignements suivants :

— Avant la campagne de Février-Mars, 13 communes appliquaient la R. P. scolaire ;

— A la suite de cette campagne, 33 nouvelles communes l'ont réalisée : les crédits furent approuvés par l'autorité administrative.

Ce qui portait à 46, au mois de Juin 1911, le nombre des communes vendéennes appliquant avec succès la R. P. scolaire.

II. EN 1912. — Dès le mois de Mars, la campagne fut reprise : elle se poursuivit avec entrain, surtout à la veille des élections municipales, et donna les résultats que voici :

En 1912, — d'après les indications actuellement recueillies — 45 communes se sont jointes à celles indiquées plus haut, pour réaliser la R. P. scolaire par le vote d'un crédit.

Total des applications constatées à ce jour : 91.

Ces 91 communes se trouvent réparties sur 27 cantons (la Vendée en compte 30). Dans le nombre on remarque 13 chefs-lieux de canton.

De plus, dans de nombreuses localités, des tentatives ont été faites, auprès du maire ou du Conseil municipal, sans résultat immédiat, mais avec bon espoir pour l'avenir.

Ailleurs encore, des conférences ont été données ou des feuilles de propagande distribuées sur la question. Enfin, ici et là, on se promet d'agir par la suite.

Si bien que 150 communes environ — sur 304 que comprend la Vendée — se sont occupées ou se préoccupent activement de promouvoir la juste réforme.

Encore une campagne comme celle-là et la Vendée sera conquise tout entière à la répartition proportionnelle scolaire.

Mort du cardinal-archevêque de Vienne. — Les journaux ont annoncé la mort de S. Em. Mgr Nagl, cardinal, prince-archevêque de Vienne.

Le cardinal Nagl était né le 26 Novembre 1855, à Vienne.

Il fut nommé recteur de Sainte-Marie de l'Anima, à Rome, et protonotaire apostolique le 9 Mars 1893. Il fut élu évêque de Trieste, le 9 Juin 1902, puis il reçut le titre d'archevêque de Tyr et la charge de coadjuteur de Vienne, le 9 Janvier 1910.

Il prit enfin la succession de l'Archevêque de Vienne, le cardinal Gruscha, le 5 Août 1911. Il fut intronisé le 25 Septembre 1911 et reçut le chapeau de cardinal-prêtre voilà peu de temps, le 27 Novembre 1911.

La mort du prince-archevêque sera vivement ressentie à Vienne où l'on se rappelle encore les fêtes triomphales du Congrès eucharistique.

Mort de Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai. — Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, est décédé à l'âge de 85 ans.

Mgr Sonnois était l'aîné de onze enfants, dont deux sont devenus généraux et deux autres se vouèrent au ministère sacré ; lui-même, après avoir fait ses études au grand séminaire de Dijon, fut tour à tour curé de Jouey, de Lantenay et d'Auxonne, puis appelé à l'évêché de Saint-Dié, en 1889 ; trois années après, il était transféré au siège de Cambrai, où il dépensa sans compter son zèle épiscopal.

Mgr Delamaire, son coadjuteur, succède de plein droit au vénéré défunt comme archevêque de Cambrai.

Mgr Charost nommé Auxiliaire de Mgr Delamaire. — M. le chanoine Charost, vicaire général de Mgr l'archevêque de Rennes, archidiacre de Saint-Malo, vient d'être nommé auxiliaire de Mgr l'archevêque de Cambrai, pour le vicariat général de Lille.

— Le nouveau prélat a reçu le titre d'évêque de Milétopolis.

M. Alexis Charost, né au Mans le 14 Novembre 1860, fut ordonné prêtre le 19 Mai 1883, par Mgr Labouré, évêque du Mans. Il devint

Archives diocésaines de [redacted]imper et Léon

secrétaire particulier de Mgr Labouré nommé archevêque de Rennes en 1894, chanoine titulaire en 1899, vicaire général de Mgr Dubourg en 1909 et spécialement chargé de la direction de l'enseignement secondaire dans les maisons diocésaines d'éducation.

Il est docteur en théologie et en droit canonique, et agrégé de l'Université. Les éminents services qu'il a rendus à Rennes sont le garant de ceux qu'il rendra comme auxiliaire de Mgr Delamaire dans le vaste diocèse où il est appelé à exercer son zèle.

Mgr Déchelette, nommé évêque d'Evreux. — S. G. Mgr Déchelette, ancien auxiliaire de S. Em. le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, vient d'être appelé par le Souverain Pontife au siège épiscopal d'Evreux, vacant par la mort récente de Mgr Meunier.

Les sympathies universelles dont Lyon entoura Mgr Déchelette attestent que le diocèse d'Evreux reçoit un pasteur suivant le cœur de Dieu, autour duquel toutes les âmes s'unissent d'elles-mêmes.

Né à Roanne, en 1848, Mgr Déchelette, ses premières études faites au collège libre des Pères Maristes de Saint-Chamond (Loire), suivit les cours de théologie à Saint-Sulpice, où il eut pour condisciples S. Em. le cardinal Amette et Mgr Touchet. Le 6 Avril 1871, il était arrêté comme otage par la Commune, incarcéré à Mazas, et dut à une circonstance providentielle d'échapper à la mort, à l'heure où déjà la voiture l'emmenait à la Roquette et de là au mur d'exécution.

Prêtre en 1873, M. l'abbé Déchelette est nommé aumônier du patronage Saint-Michel, à Saint-Etienne, puis du pensionnat des Lazaristes, à Lyon. Le cardinal Caverot le choisit comme secrétaire particulier en 1877, et le nomma, en 1887, vicaire général, charge qu'il garda sous les cardinaux Foulon et Coullié. Ce dernier, dont on sait la profonde amitié pour M. l'abbé Déchelette, le choisit et l'obtint comme auxiliaire avec le titre d'Hiérapolis.

PARIS. — **Un pèlerinage des Bretons de Paris**, organisé par la Société « La Bretagne » (74, rue de Sèvres), aura lieu à la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre, le dimanche 2 Mars 1913, à 3 heures.

Sermon par Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier.

Les Conférences de Notre-Dame de Paris offrent, cette année, un attrait particulier : le Père JANVIER traite, en effet, avec la hauteur de vues et l'autorité que tous aiment à lui reconnaître, un sujet très intéressant, L'ESPÉRANCE. La simple énumération des sujets traités dans les Conférences du dimanche et dans les Instructions de la Retraite pascale ne manquera pas de fixer l'attention.

CONFÉRENCES DU DIMANCHE. — Première conférence : *Les perspectives de l'espérance chrétienne ;* deuxième conférence : *Les appuis de l'espérance chrétienne ;* troisième conférence : *La vertu d'espérance ;* quatrième conférence : *Le caractère évangélique et moral de l'espérance chrétienne ;* cinquième conférence : *Le désespoir ;* sixième conférence : *La présomption.*

RETRAITE PASCALE — Première instruction : *L'heureuse influence de l'espérance chrétienne sur la vie humaine ;* deuxième instruction : *La genèse du désespoir ;* troisième instruction : *Les conséquences funestes du désespoir ;* quatrième instruction : *La genèse et les suites de la présomption ;* cinquième instruction : *La présomption, le désespoir et l'espérance dans la Passion de Jésus-Christ ;* dimanche de Pâques, allocution à la communion générale des hommes : *l'Eucharistie, gage d'espérance.*

Abonnements, France : les six fascicules de chaque dimanche et la Retraite pascale : 2 fr. ; étranger (U. P.) : 2 fr. 25.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Nous apprenons que la Société Générale (agence de Quimper) va ouvrir très prochainement un **Bureau à Douarnenez,** sous la direction de M. de la Rochebrochard, ancien chef du bureau de Ploërmel.

VINS DE BORDEAUX
MAISON RECOMMANDEE
L. PARIS & Cie
107, rue du Jardin Public
Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE, 61, rue de Douarnenez, Quimper.
✦ BORDEAUX

J'AI TROUVÉ travaux sérieux, avantageux, appris à tous gratuitement. Ecrire à M. LE CURÉ de la Rochette par Coulgens (Charente).

REVUE FINANCIÈRE. — La situation politique internationale ne s'étant pas encore améliorée, le Marché a donné quelques signes de lassitude ; les valeurs principales de la Cote ne se sont cependant que peu écartées de leur niveau antérieur. Notre 3 °/. clôture à 88,97. Fonds Russes calmes. Faiblesse de l'Italien à 96,60. — C'est au prix de 478 fr. 50 que sont offertes les obligations de l'Etat de Parana, ces titres sont garantis par l'Etat lui-même ; on sait d'autre part que le Parana est en état de prospérité économique. — On procède actuellement à l'émission de l'emprunt d'Antioquia au prix de 485 fr. l'obligation (rendement 6 18 °/.) ; le Crédit Financier et Industriel qui a soin de cet emprunt s'est assuré d'avance le service des coupons et d'amortissement par un dépôt proportionnel. — Fermeté du Crédit Lyonnais à 1.650, le Comptoir d'Escompte s'échange à 1.051 et la Société Générale à 820. — Les obligations 5 °/. du Crédit Foncier du Brésil et de l'Amérique du Sud en cours d'émission, se capitalisent, au cours de 480 fr., à 5,20 °/.. — Valeurs de Traction calmes. — La Banque Privée procèdera le 28 courant à la souscription publique de 75 000 obligations 5 °/. 1re hypothèque de la Société Barcelonaise de Traction, d'Eclairage et de Force ; ces titres seront émis à 455 fr. et rapporteront 25 fr. 16. — Hésitation des valeurs d'électricité. — Bon courant d'échanges dans le groupe russe ; la Maltzoff se tient autour de 1.210, la Sosnowice aux environs de 1.500. — Les valeurs de cuivre ne sont l'objet que de faibles changements ; Rio 1.830, Tharsis 175. Faiblesse de la De Beers à 537. Parmi

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les mines d'or, la Rand Mines fléchit à 170,50; le rendement des mines du Transvaal pendant le mois de Janvier a atteint 789.390 onces d'or fin contre 776.406 onces en Décembre.

MALADIES D'ESTOMAC ET NERVEUSES

chez l'Homme et chez la Femme.

MALADIES DE MATRICE

HERNIES

Le Docteur Gérard, le spécialiste bien connu de Paris, 76, rue de Maubeuge, l'auteur de la MÉTHODE ORTHOSPLANCHNIQUE, la seule qui assure la cure radicale de la HERNIE sans opération et la guérison en *quelques jours*, et sans médicaments internes, des *maladies de matrice*, des *maladies de l'estomac* et *des nerfs*, même les plus anciennes et les plus rebelles à tout traitement et régime, donnera ses consultations à :

LESNEVEN	Lundi 24 Février.....	Hôtel de France.
SAINT-POL DE LÉON..	Mardi 25 Février.....	Hôtel de France (jusqu'à 2 h.)
QUIMPER	Mercredi 26 Février....	Hôtel du Parc.
PONT-L'ABBÉ	Jeudi 27 Février.....	Hôtel du Lion d'Or.
QUIMPERLÉ.....	Vendredi 28 Février....	Hôtel du Lion d'Or.
LANDERNEAU	Samedi 1er Mars.....	Hôtel Raould.
MORLAIX	Dimanche 2 Mars.....	Hôtel de l'Europe.
BREST.....	Lundi 3 Mars.....	Hôtel Continental.
ROSTRENEN	Mardi 4 Mars.....	Hôtel du Commerce.

NOTA. — Le Docteur revient tous les deux mois environ. Notice franco.

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancient rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. **Vendredi 28 Février 1913** **N° 9**

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollection sacerdotale ; Avis de service ; Liturgie ; Mgr de Guébriant décoré de la Légion d'honneur ; Congrès Marial du Folgoat (à suivre) ; Chronique des Œuvres ; Œuvre diocésaine de Projections lumineuses ; La vie et la mort d'un missionnaire breton (à suivre).

IV. — *Chronique générale :* Une Lettre pontificale ; Rome ; Le nouveau projet scolaire ; Nouvelles indulgences aux pèlerins de Lourdes ; Pour la Ligue contre la pornographie.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Mars. — 4e Dimanche du CARÊME. 2e classe. Violet.

Vêpres du dimanche, avec mémoires du suivant, et de S. Jaona.

Lundi, 3. — S. Guénolé, Abbé. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 4. — S. Casimir, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 5. — Office du jour. Violet.

Jeudi, 6. — Ste Colette, Vierge. Double. Blanc.

Vendredi, 7. — Le Précieux Sang de N. S. Jésus-Christ. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 8. — S. Jean de Dieu, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 9. — Dimanche de la PASSION. 1re classe. Violet.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lanhouarneau	du 1er au 3 Mars.
Rumengol	du 4 au 6 —
Garlan	du 7 au 9 —

Archives diocésaines de imper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. **Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, en date du 22 Février, ont été nommés :

Vicaire à Cast, M. Gouzien, vicaire à Châteauneuf-du-Faou ;

Vicaire à Châteauneuf-du-Faou, M. Corvez, vicaire à Cast ;

Vicaire à Guimiliau, M. Le Guen, vicaire à Guilvinec ;

Vicaire à Guilvinec, M. Cabon, vicaire à Guimiliau.

II. **Décès.** — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. l'abbé Ange de Coataudon, décédé à Brignogan, le 25 Février.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR MARS 1913

La mortification chrétienne.

La mortification est la loi du succès. Ceux qui s'écoutent sont des vaincus : seuls les énergiques arrivent. Il n'en va pas autrement pour la vie intérieure : sans lutte pas de vertu possible, de vertu durable au moins. La nécessité de la mortification est donc évidente. De plus, elle a été proclamée par Notre Seigneur : « Celui qui veut être mon disciple doit se renoncer lui-même, porter sa croix et me suivre ».

Du coup, cette formule nouvelle atténue l'austérité de la mortification : nous luttons mais avec Notre Seigneur et à son exemple. Les Saints en venaient même à *aimer* la mortification et la pénitence qui leur était une preuve sûre que leur amour pour Dieu était sincère.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR MARS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens aient le courage de se mortifier.

Résolution apostolique : Accepter, chercher les occasions de me vaincre.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **La mortification chrétienne.**

II. — **Mission.** — LA FORÊT-FOUESNANT. *Du 2 au 8 Mars*, 2e semaine des grandes personnes ; président, M. Berthou, curé-doyen de Carhaix.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 2 Mars*, offices aux heures ordinaires. A l'issue des vêpres, sermon français par le prédicateur de la Station.

Le soir, à 8 heures, sermon breton par M. Tanguy, recteur de Pluguffan.

Mardi 4 et *jeudi 6*, sermon français, et le *mercredi 5*, sermon breton, à 8 heures.

Vendredi 7, exercice public du Chemin de la Croix à 7 h. 1/2.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche, 2 Mars*, à 7 heures, messe et communion des hommes. — A 9 heures, 10 heures et 11 h. 1/2, le prédicateur de la station du Carême, le P. Laurent, exposera le plan de ses instructions.

Lundi, et pendant toute la semaine, le matin, après la messe de 8 h. 1/2, et le soir à 8 heures, conférence pour les jeunes filles. Messe de communion et clôture le *dimanche 9 Mars*, à 7 heures.

Les trois premiers jours de la semaine, à 4 h. 1/4, instruction pour tous les enfants qui ont fait la communion privée ou solennelle. Messe de communion *mercredi* à 7 heures, le *jeudi* à 7 h. 1/2.

Pour le *1er vendredi du mois*, messe des bretons, associés du S.-C., a 6 heures, des mères de famille à 8 h. 1/2, de tous les fidèles et spécialement des hommes, qui auront leur place réservée, le soir, à 8 heures. Toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé.

Récollection sacerdotale. — BANNALEC. — Le lundi 3 Mars.

Avis de service. — Un service solennel de huitaine sera chanté pour le repos de l'âme de M. Ange de Coataudon, à Plounéour-Trez, le mardi 4 Mars, à 10 heures.

Liturgie. — Au 1er Nocturne de saint Guénolé, mort plus que septuagénaire, il faut dire les leçons *Beatus vir* du 2e loco, et non pas les leçons *Justus* du 1er loco. C'est ce qui résulte de la décision S. R. C. n° 4141, ad 4, citée l'autre jour dans la *Semaine religieuse*.

Mgr de Guébriant décoré de la Légion d'honneur. — Mgr de Guébriant, évêque et vicaire apostolique de Kien-Tchang (Chine), frère de M. le comte A. de Guébriant, maire de Saint-Pol-de-Léon et vice-président du Conseil général du Finistère, vient d'être promu chevalier de la Légion d'honneur.

Mgr de Guébriant a rendu les services les plus éminents à la France, depuis qu'il est en Chine. Sa décoration est la récompense notamment de ses services à la mission Legendre.

Archives diocésaines de [redacted]imper et Léon

CONGRÈS MARIAL DU FOLGOAT

Pour mieux indiquer ce que doit être ce Congrès tenu dans notre diocèse, l'esprit qui doit l'animer, la nature des questions que l'on doit y étudier, il n'est rien de mieux que d'exposer ce qu'ont été les trois sessions précédentes. C'est ce qu'a entrepris M. le chanoine Le Garrec, recteur de Caudan, près Lorient ; il va faire ce travail dans trois lumineux articles, qui se suivront dans notre *Semaine religieuse*. Nous donnons aujourd'hui le premier, ayant trait au Congrès de Josselin.

Premier Congrès Marial breton, à Josselin,

21-24 Novembre 1904.

Quasi aurora consurgens.

Notre premier Congrès Marial a laissé, à tous ceux qui en ont été les témoins, des souvenirs ineffaçables. Même après les Congrès qui ont suivi, de Rennes et de Guingamp, rien de plus facile que de les évoquer. Il suffit de nommer la petite ville bretonne pour les voir surgir du passé, les uns après les autres, avec le charme tout particulier dont le temps, qui est un incomparable artiste, revêt les belles choses qui ne sont plus.

Comme il était convenable, le Congrès s'abrita à l'ombre d'une église mariale. La tradition a été établie dès le premier jour, et, depuis, elle a été constamment suivie. Le Congrès se tint donc, auprès de la basilique de Notre-Dame du Roncier, à l'endroit même où, depuis des siècles, d'innombrables fidèles viennent honorer la Sainte Vierge sous le très gracieux symbole du lis qui fleurit au milieu des ronces et des épines.

Mais les congressistes n'étaient pas des pèlerins comme les autres. Ils ne venaient pas prier au nom de quelques familles ou de quelques paroisses : bien qu'ils ne fussent pas très nombreux, ils croyaient représenter tous les diocèses bretons et même la Bretagne tout entière. Cette élite, composée de prêtres et de laïques instruits, ne voulait pas se contenter de manifester sa piété par les rites ordinaires de la dévotion : elle se proposait avant tout d'accroître ses sentiments d'amour et de vénération pour Marie en projetant sur son intelligence les lumières qui découlent d'une théologie mariale plus approfondie, mieux connue, plus vivement sentie.

Il nous fut donné là de contempler de magnifiques lueurs d'aurore.

Le Congrès de Josselin était comme un berceau. Il avait peut-être de gracieuses faiblesses, mais aussi les glorieuses tentatives d'une force encore à l'essai, que l'on admire pour les succès que déjà elle remporte et pour ceux qu'elle se promet d'obtenir. L'avenir s'ouvrait devant nous avec de superbes perspectives qui nous sollicitaient à les parcourir. Le présent lui-même, par les arrhes qu'il offrait à nos impatiences, nous faisait deviner les incalculables

richesses que nous devions recueillir plus loin, à la seule condition de persévérer.

Nous avons eu plus tard des réunions plus grandioses, des fêtes plus triomphales. Aucune d'elles ne nous a fait oublier le Congrès de Josselin. C'est dans ce cadre plus modeste, au milieu d'un décor très simple, que nous avons vu le commencement lumineux de grandes choses. C'est là aussi que se sont formés, sous le regard de la Sainte Vierge, entre des gens qui ne se connaissaient pas la veille, les liens d'une fraternité durable, unie à l'ardent désir de faire rayonner tout autour d'eux les splendeurs des dogmes où s'exprime l'immuable foi de l'Eglise aux incomparables privilèges de Celle qui est la Reine du ciel et de la terre.

Par une coïncidence que l'on admire davantage à mesure que cette date de 1904 recule dans le passé, le Congrès, pour essayer ses forces naissantes, voulut étudier le premier dogme de la théologie mariale, celui qui est comme le point de départ et, par certain côté, le fondement de tous les autres. Il nous mettait en face de l'Immaculée Conception, où le Verbe, qui allait bientôt s'incarner, préludait, comme le fait le soleil, avant de se montrer, dans les lumières plus discrètes et plus douces qui annoncent son apparition prochaine au-dessus de l'horizon.

Il neigeait, dans ces derniers jours de Novembre 1904. La fine poussière blanche qui symbolise la pureté, en couvrant la terre de son manteau immaculé, nous rappelait la beauté sans mélange et toute céleste dont Dieu a revêtu, dès le premier moment de son existence, Celle qui devait être sa mère.

Et pendant trois jours, après que la liturgie nous avait charmé le regard par la magnificence de ses actes, après que l'éloquence sacrée nous avait enchanté l'oreille, dans les séances d'étude, le matin et le soir, d'habiles conférenciers, prêtres, religieux ou laïques, mais tous d'origine bretonne, nous faisaient admirer les aspects aussi splendides que variés du grand dogme catholique, qui figurait au programme.

Quelle unité dans ces rapports si différents cependant par le ton, le style et le sujet ! Et quelle magnifique synthèse surgissait, devant le regard ébloui, de toutes ces dissertations qui faisaient converger leurs rayons sur les mêmes points.

L'Immaculée Conception, c'est d'abord *un fait historique :*

Le Congrès nous montrait l'importance de cet événement, le plus grand de tous les événements de l'histoire de l'humanité, après celui de l'Incarnation, dont il est du reste la préparation et l'annonce ; — il nous donnait la date approximative à laquelle il s'est accompli ; — il nous décrivait le lieu où il s'est réalisé, et nous rappelait les curieux souvenirs qui se rattachent à la demeure de sainte Anne et de saint Joachim, non loin de la Porte-Dorée, tout près de la Piscine Probatique ; — il mettait en relief la grandeur des personnages que Dieu a appelés à y collaborer avec lui...

L'Immaculée Conception, c'est aussi *un dogme, qui se développe à travers l'histoire :*

Archives diocésaines de [redacted]imper et Léon

Le Congrès nous les faisait voir d'abord comme un germe demeuré quelque temps inaperçu dans le dépôt de la révélation ; ce germe fécond émergeant peu à peu, grâce à ses énergies latentes et, sous la poussée mystérieuse de l'action divine, grandissant malgré l'opposition de quelques docteurs, dont certains étaient cependant très dévots à Marie, trouvant des apôtres pour le défendre, s'emparant de plus en plus de l'âme des fidèles qui ne lui furent jamais réfractaires, jusqu'à ce qu'enfin le docteur infaillible vînt, par une définition irréformable, consacrer la vérité de la foi catholique qui était un des antidotes les plus efficaces contre les erreurs du rationalisme...

L'Immaculée Conception est enfin *une personne :*

Le Congrès nous faisait admirer les qualités qui l'ornent et les vertus qui l'embellissent. Si le privilège de Marie est une ébauche de l'Incarnation, Marie est un Jésus commencé. Mais ni les poètes dont on nous redisait les vers, ni les orateurs dont on nous décrivait l'éloquence, ni les artistes inspirés avec leurs peintures ou leurs statues, si magnifiques que soient leurs conceptions, n'ont fait qu'entrevoir l'idéale beauté de Celle qui s'est montrée dans la splendeur de la gloire aux yeux de Bernadette, le jour où elle se définissait elle-même : « Je suis l'Immaculée Conception »...

Voilà ce que le Congrès nous disait, au cours de ces séances inoubliables, par tant de voix différentes.

Et si vous voulez avoir un écho fidèle de tout cet enseignement, prenez le livre du Congrès. Mettez-le dans votre bibliothèque, à la portée de votre main. Consultez-le souvent. Il contient, à votre usage, et il vous livrera, dans une forme très littéraire, la doctrine la plus sûre et la plus complète sur l'Immaculée Conception.

Et ce n'est que la première pierre du monument que la piété bretonne est en train d'élever en l'honneur de la Sainte Vierge.

Chanoine Le Garrec,
Recteur de Caudan.

(A suivre.)

Chronique des Œuvres

Les récollections sacerdotales. — Plusieurs confrères nous ont exprimé le désir de recevoir des indications qui leur permettent, à défaut d'exercices prêchés, d'organiser des retraites mensuelles cantonales conservant un caractère d'intimité et d'édification mutuelle. Nous leur recommandons une petite brochure qu'ils trouveront aux bureaux de l' « Œuvre des Campagnes », 2, rue de la Planche, Paris, 7e : *Les Retraites mensuelles sacerdotales en commun, notice et programme,* par l'abbé Prosper Baudot. Il leur sera envoyé par l'œuvre autant d'exemplaires qu'ils désireront, contre affranchissement en timbres-poste.

A titre d'indication, voici le programme que nous suivons nous-même, lorsque les confrères nous font la faveur de prendre part à leurs exercices.

De 10 heures à 11 heures, heure sainte avec exposition privée, commençant par la récitation en commun des Petites-Heures, continuant par une conversation cœur à cœur avec le divin Jésus-Eucharistie, dont le prédicateur, s'il y en a, se fait l'interprète, ou dont les sentiments sont puisés dans la lecture d'un exercice d'adoration du P. Eymard, du P. Tenière, etc. Elle se termine par la consécration au Sacré-Cœur, et la bénédiction.

De 11 heures à 11 h. 45, temps libre, dans le silence, consacré à l'examen et à la confession.

A 11 h. 45, examen particulier en commun, à l'église, sur une des obligations de la vie sacerdotale.

A midi, repas avec lecture pieuse : nous recommandons, pour cette lecture, l'Encyclique de Pie X à l'occasion de son cinquantenaire sacerdotal, la retraite du card. Mercier, la vie du B. Curé d'Ars, de Mgr de Ségur, du card. Pie, etc...

Une récréation suit le repas et peut se prolonger jusqu'à 1 h. 1/2 ou 1 h. 3/4. Alors, on se rend à l'église pour la récitation en commun des vêpres et des complies.

Si les besoins du ministère ou les distances demandent que l'on se sépare d'assez bonne heure, on fait suivre cette récitation d'une prédication ou d'une lecture servant d'exercice de préparation à la mort, terminée par la consécration à la Sainte Vierge et par l'acte que Pie X a enrichi d'une indulgence plénière applicable à l'heure de la mort, et par le chapelet en commun.

Unions Catholiques. — Plusieurs paroisses ont des réunions mensuelles plus spécialement consacrées à la question très actuelle et très urgente des lois scolaires. Une belle réunion de ce genre a été présidée à *Landerneau* par M. le Cte de Surgy, le dimanche 16. Le même jour, à *Landudec,* 200 hommes de l'Union Catholique ont applaudi chaudement le beau discours que leur a adressé M. l'abbé Corre, recteur d'Audierne.

Généralement, les jours de ces réunions, les membres de l'Union Catholique prennent tous part à la célébration des vêpres paroissiales. Ne serait-il pas d'une haute édification de faire revivre partout, à cette occasion, la belle procession de la Confrérie du Saint-Sacrement, qui a existé à partir du XVIe siècle, dans toutes nos paroisses ? Quelle manifestation solennelle de foi et de piété et quelle assurance de grâces sur les œuvres entreprises par l'Union Catholique, si tous ses membres, sur deux rangs, un cierge à la main, faisaient cortège au Roi-Divin de l'Eucharistie, chantant tous en chœur le *Pange lingua*, et groupait ainsi chaque mois dans un hommage solennel toutes les forces catholiques de la paroisse !

C'est un appel de ce genre qu'adresse aux confréries du Saint-Sacrement le dernier *Bulletin des Hommes de France au Sacré-Cœur de Montmartre.*

Nous savons une paroisse du Diocèse dont la Conf. du S.-S. attribue à chacun de ses membres sa semaine pour les frais d'entretien de la lampe du sanctuaire, leur confiant ainsi, au nom des paroissiens, une charge officielle à remplir près du Saint-Sacrement. Au prône de la grand'messe, le nom du semainier est proclamé, un *Pater* et un *Ave* sont récités pour lui et sa famille, et à la procession du mois, il est à l'honneur pour porter le dais.

Enfin, il demande à chaque membre de ne pas s'isoler dans les hommages liturgiques, et de venir, accompagné des siens, rendre un culte *familial* au moins une fois le mois, aux offices solennels de la paroisse. C'est le rôle auquel doit aspirer tout membre de l'Union

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon

paroissiale, de marquer tout acte de religion de son caractère familial et social, c'est-à-dire catholique.

A *Bénodet*, dimanche dernier, M. le Recteur avait convoqué ses paroissiens à une conférence faite par M. l'abbé Kerbaol, recteur du Guilvinec. Tous ceux qui l'avaient pu, avaient répondu avec entrain à cette si aimable invitation. Ils étaient là, plus de cent vingt hommes, écoutant et applaudissant le sympathique orateur. Ses belles paroles si pleines de cœur et de foi ont rapidement entraîné tout l'auditoire. Voilà donc beaucoup de bon grain semé, et l'Union paroissiale de Bénodet fondée, avec, dès la première heure, 95 adhérents. C'est un beau résultat, dont tous les catholiques doivent féliciter M. le Recteur et les personnes, qui se sont données de la peine pour organiser cette belle réunion. Elle avait commencé par une prière, et fut terminée par la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

La Presse. — Nous proposons à l'imitation de tous les Comités paroissiaux, l'enquête dont deux paroisses nous apportent les résultats.

Lambézellec : Vente dans les dépôts : 554 *Dépêche* sur 585 ; 45 *Matin* sur 55 ; 66 *Journal* sur 75 ; 96 *Petit-Parisien* sur 116 ; 19 *Petit-Journal* sur 28 ; 6 *Populaire* sur 14 ; 85 *Cri du Peuple* sur 100. Total des mauvais journaux : 871 vendus sur 973. — 70 *Grande Croix* sur 70 ; 283 *Courrier du Finistère* sur 286 ; 36 *Militant* sur 43 ; 45 *Ouest-Eclair* sur 55. Total : 434 sur 454. Vente à enquêter sur les abonnements individuels.

Saint-Renan : Dépêche, 150; *Courrier du Finistère,* 600; *Militant,* 80; *Croix,* 70 ; *Ouest-Eclair*, 16.

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Remplissage des tubes d'oxygène. — En s'adressant à M. Bartra, 10, quai d'Orléans, Nantes, nos abonnés auront le mètre cube d'oxygène à 3 fr. 25 et seront servis immédiatement. Faire adresser les factures au secrétaire de l'œuvre diocésaine.

Nettoyage de l'écran Janus. — Le *Janus* se lave avec du savon de Marseille à l'aide d'une brosse ; cependant, s'il a pris une teinte jaunâtre, il est préférable de l'exposer au soleil, tendu sur le porte écran, pendant un certain laps de temps.

Avis. — Désormais, les partitions musicales seront expédiées par la poste et devront être retournées par la même voie.

Nous rappelons que les vues doivent être demandées huit jours avant la conférence.

Séries retenues.

Jusqu'au 10 Mars : 37, 126, 118, 96, 140, 78, 35, 120 2e, 106, 95, 138, 27, 48, 158, 157, 132, 71, 126, 146, 23, 1.
Jusqu'au 17 Mars : 2, 138, 169, 170, 120 1e, 119, 121, 8, 106.
Jusqu'au 6 Avril : 41, 26, 32, 122, 36, 47, 142, 103, 79, 83, 94, 88, 95, 23 1e, 161, 160, 103, 143.

LA VIE ET LA MORT D'UN MISSIONNAIRE BRETON

Le Père Yves-Marie POULIQUEN, O. F. M.

Le Père Yves-Marie Pouliquen, franciscain, qui vient de mourir en Chine, est né à Brasparts, en 1872. Après de brillantes études à l'Ecole Apostolique de Poitiers, il entra chez les Frères Mineurs. Il fut ordonné à Jérusalem, et eut le bonheur de célébrer sa première messe dans la grotte même de Bethléem, comme le témoigne l'image-souvenir, qu'il adressa à ses parents et amis :

In parvo terræ foramine
BETHLEEM
Quo Deipara Virgo
JESUM CHRISTUM
edidit
PRIMA VICE
Hostiam laudis et benedictionis
LITAVI.
FR. IVO-MARIA, a Brasparts.
Die 4 Martii 1896.

En 1898, il fut envoyé à Alep comme professeur de français dans le grand collège qu'y tenaient les Pères de son Ordre. Il y resta trois ans. Puis il revint en Terre Sainte, où il résida jusqu'à la fin de 1902.

S'il en emporta de bons souvenirs, comme l'atteste une lettre où il raconte « un petit pèlerinage en Galilée », il en emporta aussi d'amers. On n'a pas oublié les fameuses querelles qui troublèrent, il y a dix ans, les monastères de Palestine. « Tu me demandes, écrivait-il de Saint-Brieuc à un ami, en Janvier 1903, s'il manque quelque chose à tes souhaits. Eh bien ! oui ! Obtiens-moi donc un « pieux truc » pour faire rendre gorge aux Italiens ! Ça ce n'est pas de la vengeance, mais simple amour de la justice : dis-le bien au petit Jésus. Dis-lui aussi que celui qui lui demande cela a manqué (malheureusement !) d'attraper des horions et des prunes de plomb, pour garder son Berceau. »

La joie de revoir ses parents et sa patrie lui fit oublier un peu les vexations qui avaient révolté son âme si sensible à tout ce qui touchait sa « doulce France ». Mais joie et paix ne furent pas de longue durée. Trop bon Français en terre étrangère, il ne le fut pas jugé assez sur la terre de France. Il n'avait fui une persécution que pour se trouver devant une autre plus terrible. Le couvent des Franciscains de Saint-Brieuc, comme tous les autres couvents de France, apprit bientôt que l'exercice de la charité et de l'apostolat était chose illégale et partant interdite en France. « J'ai mon obédience pour la Chine, je suis au comble de mes vœux, je suis missionnaire par la grâce de Dieu, la volonté de mes supérieurs, et... la haine de M. Combes ! J'aurais mieux aimé cependant ne

Archives diocésaines de [redacted]mper et Léon

rien devoir à ce monstre. Vive la Chine donc ! » C'est ainsi que le bon Père terminait le récit de la dispersion de la maison franciscaine bretonne.

Il faut avoir assisté au départ d'un missionnaire pour comprendre toute la valeur d'un sacrifice dont celui qui s'en va et ceux qui restent sont les augustes victimes. Au milieu de la désolation de sa vieille mère, de ses frères, de ses sœurs, entouré des prêtres de sa paroisse, de ses amis, le Père Yves, aussi calme que s'il partait pour revenir le lendemain, nous fit ses adieux sans laisser paraître la moindre émotion ; nous pleurions tous, il nous en reprit en souriant, embrassa une dernière fois sa mère et monta allègrement dans la voiture, qui l'emporta... Mais au moment de perdre de vue pour toujours la petite colline qui porte à son sommet l'église et le cimetière, la douleur, que l'énergie de sa volonté avait jusque-là comprimée, éclata et se traduisit dans une crise de larmes... La nature réclamait son tribut : c'était le moins qu'il dût et pût lui donner. Et qui osera penser que le sacrifice en fut d'autant moins agréable au Seigneur ?... D'ailleurs, quelques instants après, le calme et la paix avaient reparu — pour toujours — dans le cœur et sur le visage de celui qui allait porter à la Chine orientale « la joie et la paix de Notre Seigneur Jésus-Christ ».

Mais laissons parler le missionnaire lui-même, en puisant discrètement dans les lettres qui nous ont été communiquées par ses heureux correspondants.

[redacted]

« *Marseille, le 17 Mai 1903.*

» Notre paquebot lève l'ancre ce soir, à 4 heures. A cette heure-là, nous serons sur le pont, chantant l'*Ave maris stella*..... Oh ! Brasparts ! Brasparts ! heureusement qu'on peut vivre de souvenir ! »

« *Schang-Haï, 20 Juin 1903.*

» Me voici presque au terme de mon voyage ; encore 36 heures de bateau, et je suis à Tché-Fou. — Savoir ce que je trouverai à Tché Fou ? Nous y trouverons d'abord notre chez nous, nos confrères, puis un père très bon dans notre Evêque. Nous y trouverons aussi et surtout un vaste champ pour l'exercice de notre bonne volonté. Demandez donc au bon Dieu de me donner le don des langues, afin que je puisse y travailler tout de suite. »

« *15 Décembre 1903, Ching-Chow-Fu, Shantung, Chine.*

» Je commence à me débrouiller dans la douce langue des Célestes. Cette étude me devient, chaque jour de plus en plus intéressante, jusqu'à me passionner : j'y fais des découvertes si... abracadabrantes ! Pour le moment je parle chinois presque aussi bien que mon breton ! Ce n'est pas beaucoup dire, mais tout de même c'est une preuve que ça viendra. Dans quelques mois, je pense que mon pauvre breton, que j'aime encore beaucoup, sera enfoncé une fois de plus ! Tant pis ! Il faut que je sois maintenant Chinois avec les Chinois !... Mon éducation chinoise marche sur le

même pied que l'étude de la langue. C'est toute une éducation à faire, en effet. Il faut apprendre tout, même à manger convenablement, et pour cela, on vous met entre les mains deux bâtonnets, [redacted]eu près de la forme, mais un peu plus longs que les porteplumes ordinaires. Les couteaux de table, les cuillères et les fourchettes sont inconnus au commun des Chinois.

» Il faut apprendre aussi les règles de la bienséance, très compliquées en Chine. Ainsi, on se salue couramment en se frottant les deux poings. Ce n'est pas bien gracieux, disent les jeunes missionnaires, mais, puisque c'est ainsi, conformons-nous à l'usage, et surtout gardons-nous de rire ! Une des rares choses que les [redacted]inois ont de commun avec les Européens, c'est qu'ils n'aiment pas qu'on rie d'eux, ni de leurs usages. Ce n'est rien que juste.

» L'autre jour, je me trouvais seul missionnaire à la résidence, [redacted]and un mandarin se présenta en palanquin avec toute une [redacted]mée de porteurs et de serviteurs. A la porte, où je m'étais rendu pour la recevoir, Son Excellence me montre ses deux poings ; et moi, en bon Chinois, je lui montrai les miens avec la même cérémonie. Il paraît que je m'en suis bien tiré. Tant mieux ! Je lui ai fait visiter notre établissement.

» Notre résidence est assez importante, Ching-Chow-Fu étant un centre de la mission. Nous y tenons une école de garçons. Notre brave mandarin était tout ahuri de voir ces petits enfants lire couramment déjà leurs livres de prières et de catéchisme. Les petits païens, en effet, ne sont pas généralement aussi avancés. [redacted]eux-ci sont encore païens aussi, mais bientôt ils recevront l'eau [redacted]inte du Baptême. 10 d'entre eux l'ont déjà demandée pour la fête [redacted] Noël. Les larmes me venaient aux yeux quand je les voyais à [redacted]enoux devant nous pour nous demander cette grâce. Pour moi [redacted] n'aurais certainement pas le courage de leur retarder cette [redacted]âce ; mais le vieux missionnaire est d'avis d'attendre à Pâques [redacted]rce qu'il n'est pas encore sûr des parents, et qu'il craint que [redacted]ux-ci n'obligent leurs enfants chrétiens à faire des superstitions [redacted]mme eux. Pauvres petits ! »

(A suivre.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Une Lettre pontificale. — M. l'abbé Bethleem, directeur de *Romans-Revue, guide général de lecture,* à Lille, a reçu de S. E. le Cardinal Merry del Val, la lettre suivante :

SEGRETERIA DI STATO
DI SUA SANTITA

« Dal Vaticano, 14 Janvier 1913.

» A M. l'abbé Louis Bethleem, *5, rue Saint-Pierre, Lille.*

» Monsieur l'Abbé,

» L'Œuvre des Lectures que vous avez commencée il y a déjà plusieurs années, et que vous poursuivez avec un succès toujours

Archives diocésaines de [redacted]mper et Léon

croissant, sous la haute approbation de S. G. Monseigneur l'Archevêque de Cambrai, répond à un besoin trop actuel et trop capital pour n'avoir pas attiré l'attention bienveillante du Souverain Pontife, du Pasteur des Pasteurs, à Qui est confiée la sollicitude de toutes les âmes rachetées par le sang de N. S. J.-C.

» Faire connaître au public catholique, et spécialement aux familles et au clergé, la valeur morale et religieuse des ouvrages de tous genres sur lesquels ils doivent être renseignés, mettre en garde contre les lectures mauvaises et signaler les bonnes, et cela, tant par la publication d'ouvrages, brochures, tracts, que par une Revue périodique justifiant pleinement son titre de « Guide général de Lectures », c'est une entreprise non moins vaste que nécessaire, qui fait le plus grand honneur à votre zèle et à votre activité sacerdotale et qui mérite au plus haut point la reconnaissance de tous les honnêtes gens et surtout des pasteurs des âmes.

» Autant cette œuvre est opportune, autant elle présente de difficultés de plus d'un genre et demande à être poursuivie avec vigilance et courage, dans des vues et avec un esprit toujours absolument catholiques et surnaturels. Les résultats déjà très consolants que vous avez obtenus sont la meilleure preuve que vous êtes demeuré constamment fidèle aux devoirs d'un ministère si élevé et si délicat.

» Le Saint-Père s'applaudit de ces succès et souhaite que votre œuvre continue d'éclairer, de prémunir, de diriger les catholiques dans le choix si important des lectures. De tout cœur Sa Sainteté approuve et bénit votre œuvre et ses collaborateurs, et vous accorde à vous-même une affectueuse Bénédiction Apostolique.

» Je suis heureux de vous exprimer mes félicitations personnelles et de vous renouveler, Monsieur l'Abbé, l'assurance de mes meilleurs sentiments en Notre Seigneur.

» R. Card. Merry del Val. »

Rome. — On vient de publier le programme des fêtes qui seront célébrées à Rome, cette année, à l'occasion du centenaire de la reconnaissance officielle de l'Eglise par l'empereur Constantin.

La commémoration de la paix constantinienne commencera par une cérémonie aux catacombes. Le cortège qui, sortant du cimetière de Sainte-Domitille, se rendra à travers l'enceinte du cimetière Saint-Calixte à la basilique de Saint-Sébastien, symbolisera d'une façon saisissante l'Eglise, sortant des catacombes.

Les dates sont heureusement choisies. Les premières splendeurs religieuses de l'année constantinienne se dérouleront dans l'archi-basilique de Saint-Jean-de-Latran, consacrée au Rédempteur, durant huit jours entiers, en plein temps pascal. Le jour de la Pentecôte verra Pie X lui-même célébrer dans la basilique Saint-Pierre avec tout l'éclat des cérémonies papales. Enfin, le *Triduum* qui s'achèvera le 8 Décembre, à Sainte-Marie-Majeure, aura pour but de célébrer la Vierge Immaculée, corédemptrice du genre humain.

S. E. le cardinal Merry del Val a écrit à S. E. le cardinal Cas[redacted]ta pour lui dire combien le Saint-Père approuve l'idée « d'inviter [redacted] *catholiques du monde entier* à célébrer un fait qui, précédé de [redacted] glorieuse victoire de Constantin sur Maxence, marquera pour [redacted]glise le premier de ces triomphes, aussi nombreux que les per[redacted]cutions, et qui l'ont accompagnée et l'accompagneront jusqu'à [redacted] fin des temps. »

De la sorte, conclut le cardinal, « le centenaire de la victoire [redacted] la Croix sera, comme le désire Sa Sainteté, une solennelle ma[redacted]nifestation de foi et une pressante invitation pour tous les catholi[redacted]es de se resserrer toujours davantage autour du Saint-Siège [redacted]ostolique, où se trouvent pour tous le salut, la vie et l'espoir [redacted]ne glorieuse résurrection ».

Le nouveau projet de loi scolaire. — Le 3 Mars prochain commencera, à la Chambre des Députés, la discussion d'une loi dite « *de défense scolaire* ». Elle ne vise rien moins qu'à donner à l'Etat un monopole déguisé capable d'amener peu à peu la complète destruction de la liberté d'enseignement.

D'après le projet présenté, il serait désormais interdit d'ouvrir, sans la permission de l'Etat, une école chrétienne dans les communes de moins de 3.000 habitants.

Une pareille entreprise, si elle réussissait, empêcherait, dans les *petites* paroisses, l'instruction chrétienne de la jeunesse. Contre un pareil danger, il est du devoir des catholiques de protester. Qu'ils forment pour cela des *groupes protestataires*. Plus ils seront nombreux et décidés, moins la loi injuste aura chance d'être votée. Qu'ils se dépensent aussi et *se sacrifient*, Dieu est en droit de réclamer cette juste rançon. Qu'ils *prient* enfin, car c'est du Seigneur seul que peut venir la victoire.

Nouvelles indulgences aux pèlerins de Lourdes. — Nous annonçons à nos lecteurs, avec une joie toute spéciale, les grâces nouvelles que, par un rescrit du Saint-Office, le Pape vient d'accorder aux pèlerins, de désir ou de fait, de Notre-Dame de Lourdes. En voici la liste :

A. Une indulgence partielle de sept ans et de sept quarantaines, applicable aux âmes du Purgatoire : 1° A tous les fidèles — pèlerins de désir — chaque fois que (durant le pèlerinage de leur diocèse ou de leur paroisse à Lourdes), ils assisteront à un exercice de piété, célébré avec l'agrément du Révérendissime Ordinaire, à l'occasion de ce pèlerinage ;

2° A ces mêmes fidèles — pèlerins de désir — *semel in die*, si, empêchés d'assister à ces exercices de piété, ils récitent, en leur particulier, la prière à Notre-Dame de Lourdes, approuvée par le Saint-Siège et commençant par ces mots : « Sainte Marie, Mère de Dieu, qui avez daigné apparaître à Lourdes » ;

3° A tous les pèlerins présents à Lourdes, chaque fois qu'ils

Archives diocésaines de Quimper et Léon

assisteront à l'une des cérémonies générales de leur pèlerinage respectif.

B. Une indulgence plénière, applicable aussi aux âmes du Purgatoire, à tous les fidèles venus à Lourdes en pèlerinage collectif et à tous les fidèles, pèlerins de désir, mentionnés plus haut : 1° Le jour du départ, pour Lourdes, du pèlerinage auquel ils prendront part effectivement ou auquel ils s'associeront seulement par la prière, ainsi qu'il a été dit plus haut, pourvu que, ce jour-là, ils reçoivent la sainte communion et prient aux intentions du Souverain Pontife ;

2° Le jour du retour de ce pèlerinage, à la condition sus-indiquée ;

3° Un autre jour à leur choix, durant le pèlerinage, à la même condition.

Pour la Ligue contre la pornographie. — « Le journal *le Journal* est un journal pornographique : c'est là sa seule qualité. Ses romans feuilletons sont des plus inconvenants : c'est ce qui fait leur charme.

» Qu'on achète ce bout de papier imprimé et tarifé : c'est le droit de chacun, puisque le gouvernement autorise la pornographie et tolère l'intoxication par la cocaïne et la morphine.

» Mais qu'on distribue à la porte des églises et dans la rue des prospectus illustrés de ce journal « amoral », que ces prospectus soient distribués à des enfants et mis dans leurs mains, mis sous les portes, dans les maisons, à la portée de tous, cela semble souverainement ignoble, et il semble à un bon nombre que le gouvernement devrait interdire de semblables agissements, sévir non seulement contre les camelots distributeurs, mais surtout contre les responsables du *Journal*. A quoi servent les ligues contre la pornographie ? Il me semble que là, et contre les affiches semblables du *Journal*, il y aurait lieu d'agir.

» UN PÈRE DE FAMILLE. »

Nous sommes tout à fait de l'avis de ce père de famille.

(*Semaine* de Besançon, 1er Février.)

BIBLIOGRAPHIE

REVUE THOMISTE

paraissant tous les deux mois, 6, rue Vélane, TOULOUSE.

Sommaire du n° de Janvier-Février 1913.

La vie de l'Eglise, R. P. CATHALA. — La valeur des notions premières, R. P. CARRIGOU-LAGRANGE. — Le chant sacré de l'Eglise romaine, R. P. Léon RAYMOND. — La crise du transformisme, R. P. MÉLIZAN.

Notes et études critiques. — La philosophie de M. E. Boutroux. — Mouvement Thomiste en Belgique. — A propos de Thomas de Modène.

Chroniques. — De Théologie dogmatique et de psychologie.

Revue analytique des revues.

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI°).

Gloires et Bienfaits des Saints, par le Chanoine S. COUBÉ. In-8 écu, **3** fr. **50.**

Parmi les panégyriques qui remplissent ce volume, quelques-uns sont consacrés à des saints de l'Evangile, tels que saint Joseph, saint Jean-Baptiste, saint Pierre. M. l'abbé Coubé a merveillement analysé ces trois grandes âmes, si tendres, si délicates et qui approchèrent de si près le Sauveur. Les autres discours célèbrent pour la plupart des saints de France.

Les Psaumes du Bréviaire traduits de l'hébreu, (texte latin et traduction française), par l'Abbé H. LESÊTRE, Curé de Saint-Etienne du Mont, à Paris. In-18 (XII-412 pp.), **2** fr. **00** ; en reliure toile, **2** fr. **75**

Pour plus de commodité, l'ordre suivi est celui du Bréviaire ; en tête de chaque psaume est placée une indication sommaire du sujet, les notes se bornent à quelques renseignements très succincts : la poésie hébraïque et son parallélisme ont été respectés.

LA PASSION. — *Cinq représentations seulement : les 9, 16, 24, 27, 30 Mars 1913 de* « **La Passion** », au Bon Théâtre, 32bis Quai de Passy, Paris-XVI° : Spectacle unique dans son genre. — Six actes. — Orchestre. — Chœurs et danses antiques s'adaptant aux différentes scènes et faisant corps avec le texte de la pièce. — Décors luxueux. — Interprétation de premier ordre. — Prix ordinaires : 10, 5, 3, 2 francs, malgré les efforts que fait la Direction pour arriver à une perfection qu'on n'obtient pas dans les villes les plus réputées pour ces sortes de spectacles. On peut écrire, pour retenir ses places, *4, avenue de Breteuil-VII°*. Teléph. 703-38. On trouve des billets à la porte du Théâtre les jours de représentation.

Chemins de fer d'Orléans, du Midi, du Nord de l'Espagne, de Madrid-Saragosse-Alicante, Andalous, du Sud de l'Espagne et de Bobadilla à Algésiras.

Voyages en Espagne et au Maroc. — A l'occasion de la Semaine Sainte, des Fêtes de Pâques à Madrid et de la Foire de Séville, ainsi que des nombreuses fêtes qui ont lieu au printemps en Espagne, la Compagnie d'Orléans délivrera du 8 Mars au 15 Mai, au départ de Paris et de toutes les gares et stations de son réseau, des billets spéciaux de 1re et 2e classes, à prix très réduits, permettant d'atteindre Madrid, Cordoue, Séville, Cadix, Grenade, Malaga et Algésiras et comportant dix itinéraires différents.

Exemples : 1er itinéraire : *Paris à Madrid et retour :* 1re cl., 180 fr., 2e cl., 129 fr. ; 2e itinéraire : *Paris à Séville et retour :* 1re cl., 250 fr., 2e cl., 183 fr. ; 5e itinéraire : *Paris à Algésiras et retour :* 1re cl., 286 fr., 2e cl., 209 fr. ; 9e itinéraire : *Paris à Séville, Grenade, Baeza, Madrid et retour :* 1re cl., 276 fr., 2me cl., 202 fr.

Validité pour le retour jusqu'au 30 Juin 1913, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ. Faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, Bayonne et Hendaye ; en Espagne, à tous les points du parcours.

Les voyageurs trouveront à Madrid des billets d'aller et retour à prix très réduits leur permettant de visiter l'Escurial, Avila, Ségovie, Tolède, Aranjuez et Guadalajara.

Excursions en Andalousie, à Gibraltar et au Maroc. — Du 8 Mars au 25 Mai, les voyageurs trouveront à Cordoue et à Séville des billets d'excursion à prix très réduits valables 30 jours, avec arrêts facultatifs, pour Xérès, Cadix et Grenade et retour à Séville ou Cordoue, ainsi que pour Gibraltar.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS PAR TRAINS RAPIDES ET TRAINS DE LUXE, notamment : *Sud-Express* quotidien entre Paris et Madrid ; *Andalousie-Express* quotidien entre Madrid et Séville pendant les mois de Mars et Avril ; *Maroc-Express*, service rapide bi-hebdomadaire pour Algésiras et Gibraltar. Traversée d'Algésiras à Tanger en 2 heures 1/2 environ.

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancient rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

J'AI TROUVÉ travaux sérieux, avantageux, appris à tous gratuitement. Ecrire à M. LE CURÉ de la Rochette par Coulgens (Charente).

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
—« Fondée en 1858 »—

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

UN PRÊTRE dans un but charitable, offre de faire connaître gratuitement recettes infaillibles pour guérir rapidement et radicalement les **Ulcères variqueux, Plaies des jambes, Eczemas**, toutes Maladies de la peau et du cuir chevelu, **Epilepsie, Neurasthénie, Maladies du Système nerveux, Douleurs, Goutte, Rhumatismes**
Ecrire à l'*Abbé LAURET*, Curé d'Ervauville *(Loiret)*.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. Vendredi 7 Mars 1913 N° 10

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Liturgie ; Services anniversaires ; Quimper ; Cléden-Cap-Sizun ; Congrès Marial du Folgoat (à suivre) ; Chronique des Œuvres ; Les professeurs ecclésiastiques et les retraites ouvrières ; La vie et la mort d'un missionnaire breton (à suivre).
II. — Chronique générale : Clôture du Congrès diocésain de Paris ; Demi-justice ; Congrès Eucharistique de Malte.
III. — Bibliographie.
IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Mars. — Dimanche de la PASSION. 1re classe. Violet.

Vêpres du dimanche, avec mémoires du suivant, et de Ste Françoise.

Lundi, 10. — Les Quarante Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 11. — Ste Perpétue et Ste Félicité, Martyres. Double. Rouge.

Mercredi, 12. — S. Paul de Léon, Evêque. Double de 2e classe. Blanc.

Jeudi, 13. — S. Grégoire Ier, Pape et Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 14. — Les Sept Douleurs de la Ste Vierge. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 15. — Office du jour. Violet.

Dimanche, 16. — Dimanche des RAMEAUX.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Refuge de Brest.	du 9 au 10 Mars.
Providence de Saint-Pol de Léon. .	du 11 au 12 —
Petites Sœurs des Pauvres, Brest. .	du 13 au 14 —
Communauté du Sanatorium, Santec.	le 15 Mars.
Maison St-Joseph, Saint-Pol de Léon.	du 16 au 17 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 9 Mars*, offices aux heures ordinaires. Après vêpres, sermon français Le soir, à 8 heures, sermon breton, Quête.

Le mardi et le mercredi, instructions comme de coutume ; française le mardi, bretonne le mercredi, à 8 heures du soir.

Du lundi au vendredi inclus, retraite pour les femmes ; instruction à 4 heures, tous les jours.

Le jeudi, à 8 heures, instruction spéciale pour les hommes.

Les lundi, mardi et mercredi, retraite pour les enfants de la Communion privée, à la chapelle neuve : messe à 7 heures, instructions à 11 heures et à 4 heures ; *le jeudi*, communion à la Cathédrale, à 7 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Passion*, à 7 heures, messe et communion générale de la retraite des jeunes filles.

Lundi, après la messe de 8 h 1/2, ouverture de la retraite des mères de famille. Chaque jour, à 9 heures du matin, et le soir, à 8 heures, instruction, sauf le jeudi soir, 8 heures, réservé pour une conférence spéciale aux hommes, et le samedi soir, pour les confessions.

Liturgie. — Il ne sera pas inutile de signaler dès maintenant que, cette année, nous aurons à faire quatre fois, les 15, 17, 18 et 19 Avril, l'office de l'Octave de S. Joseph. Cet office, tel qu'il est maintenant constitué avec son Octave, ne date que de l'année dernière ; pour le jour même de la fête, IIIe dimanche après Pâques, c'est l'ancien office du Patronage de S. Joseph, sous une nouvelle dénomination. Mais, comme l'année dernière cette Octave n'a eu que mémoire, il est possible que bon nombre de confrères n'en possèdent pas encore les Leçons spéciales : ceux qui ne les ont pas, peuvent se les procurer dès maintenant, soit en demandant cet office à part, soit en acquérant les *Mutationes* auxquelles sont jointes les Leçons de cette Octave de S. Joseph, celles de l'Octave de S. Jean-Baptiste, et celles du 1er Juillet, 3e jour *infra Octavam Apostolorum*, qu'on aura également à réciter cette année.

Services anniversaires. — Dimanche 9 Mars, sera chanté à *Plonévez-Porzay*, à 9 h. 3/4, avant la grand'messe, le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. le chanoine Millour, aumônier de la Marine en retraite.

— Jeudi 13 Mars, à 10 heures, en l'église de *Saint-Martin de Brest*, un service anniversaire sera célébré pour le repos de l'âme de M. le chanoine Billant.

Quimper. — Le tirage de la loterie au profit des pauvres secourus par la société de Saint-Vincent de Paul des Dames aura lieu le lundi 10 Mars, à 1 h. 1/2, boulevard Kerguélen, salle Guillard.

Elle sera exposée le dimanche 9 Mars, de 9 h. 1/2 du matin à 6 heures du soir.

Entrée libre.

Les lots seront reçus avec reconnaissance chez Mme du Penhoat, 31, rue Royale.

Cléden-Cap-Sizun. — **La Mission.** — La Mission qui vient de s'achever à Cléden a été la manifestation de foi que l'on pouvait prévoir quand on connaît cette population, chrétienne non seulement de tradition et d'habitude mais de conviction éclairée et fortement enracinée.

Elle a débuté, le 9 Février, par l'évangélisation des enfants. M. Carval, recteur de Plogonnec, présidait cette première semaine. Il a trouvé en MM. Kersaudy, recteur de Saint-Méen ; Kersaudy, vicaire de Plozévet ; Arhan, vicaire de Trégunc ; Prigeac, vicaire de Landrévarzec, et Thalamot, vicaire d'Ergué-Armel, des collaborateurs qui ont su, comme lui-même, servir éloquemment aux jeunes âmes le lait agréable mais fortifiant de la doctrine. La communion du jeudi matin a couronné cet apostolat : 370 enfants se sont approchés de la sainte table avec une ferveur qui a préparé les parents aux grandes grâces qui les attendaient à leur tour.

Cette journée si bien commencée s'est continuée l'après-midi par une procession à laquelle ont pris part d'innombrables petits enfants portés sur les bras de leurs mamans. Spectacle délicieux et défilé charmant des bébés blonds et roses, menus ou joufflus, timides et silencieux d'abord, puis bientôt enhardis, unissant leurs leurs jeunes voix à celles de leurs aînés pour célébrer la gloire de leur bonne Mère : *Ave, ave, Maria*, fiers enfin d'emporter la médaille de N.-D. de Lourdes offerte par l'heureux pasteur de la paroisse.

La première semaine des grandes personnes s'ouvrait ensuite, présidée par M. Quéinnec, chanoine titulaire. Les ouvriers de ces grands jours de labeur évangélique furent : MM. Lécuyer, recteur de Melgven ; Le Bec, recteur de Beuzec ; Castel, recteur de Saint-Melaine de Morlaix ; Blouet, recteur de Mahalon ; Gargadennec, recteur de Carantec ; Moré, vicaire d'Elliant ; Mével, vicaire à Plouhinec ; Soubigou, vicaire à Plouédern.

Ce que devait être cette semaine, M. le président put, sans crainte de se tromper, le dire dès le lundi matin, quand il constata l'empressement, l'affluence et le recueillement des retraitants : une neuvaine de grâces, de rénovation intérieure et de joies surnaturelles. Le samedi matin, en effet, 800 personnes s'agenouillaient pour recevoir la sainte communion dans leur cœur purifié et retrempé. Et ce ne fut pas sans quelque regret que missionnaires et retraitants se séparèrent après avoir si intimement mêlé leurs âmes pendant ces jours trop tôt écoulés.

M. le chanoine Orvoën, curé de la Cathédrale, présidait les exercices de la deuxième semaine. Il avait comme collaborateurs : MM. Lein, recteur d'Ergué-Gabéric ; Floc'h, recteur de Kerfeun-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

teun ; Guillerm, recteur de Penmarc'h ; Guirriec, recteur de Plozévet ; Tournellec, vicaire de Plonévez-Porzay ; Cadiou, vicaire d'Elliant ; Cabioc'h, vicaire d'Audierne, et Henri, vicaire de Châteauneuf. M. le Curé de la Cathédrale n'est pas un inconnu à Cléden : il y a trois ans, lors de l'Adoration, il a pris avec la paroisse un contact qui n'est pas oublié : aussi est-ce avec joie qu'on le revoyait et que lui-même acceptait la charge de présider cette partie de la Mission. Le succès de cette semaine dépassa encore celui de la semaine précédente et le nombre des communiants s'éleva à 850.

Aussi, à l'exception de quelques rares unités, plutôt victimes de leurs fonctions qu'hostiles aux idées religieuses, et qu'il convient plus de plaindre que de blâmer, toute la paroisse de Cléden s'est empressée de bénéficier des grandes grâces que leur apportaient ces jours de salut.

Elle était là tout entière, dimanche, lorsque M. le chanoine Orvoën a béni solennellement le beau chemin de croix dont les Clédenistes ont voulu faire don à leur église comme souvenir de cette imposante manifestation de foi. Qu'ils demeurent maintenant fidèles aux engagements qu'ils ont pris, qu'ils gardent longtemps la mémoire des grands enseignements qu'ils ont reçus et qu'ils réalisent le vœu qui a maintes fois retenti pendant la mission : *Katholik ha Breizad bepred.*

CONGRÈS MARIAL DU FOLGOAT

Deuxième Congrès Marial breton, à Rennes,

22-23-24 Mars 1908.

Josselin n'avait été qu'une aurore, avec des lueurs discrètes et pleines de promesses. Rennes, ce fut le plein jour avec une lumière ardente et une activité quelque peu fiévreuse.

En 1908, on crut bien faire en ajoutant au programme du Congrès un élément nouveau et très important. Les organisateurs rennais, persuadés — avec raison du reste — qu'un Congrès, réduit à ses seules ressources, ne réunit qu'une élite intelligente et désireuse de s'instruire, et voulant à tout prix attirer les foules, firent coïncider le Congrès avec le Couronnement liturgique de deux images de la Vierge très vénérées à Rennes, celle de N.-D. de Bonne-Nouvelle et celle de N.-D. des Miracles.

Assurément, les congressistes ne pouvaient que se réjouir de ces fêtes. Voir acclamer Marie par les fidèles comme une mère et comme une reine, contempler de superbes manifestations en son honneur, l'entendre exalter par des orateurs éloquents, répandre de plus en plus son culte dans le peuple, n'est-ce pas un de leurs vœux les plus chers et le but de tous leurs efforts ?

Nous croyons que les travaux du Congrès et les fêtes extérieures,

loin de se contrarier, se prêtent un mutuel appui, et qu'une fête mariale n'est tout à fait complète que si on réunit deux ordres de choses très différents et qui tendent à produire un effet commun.

Mais encore faut-il que l'on ne sacrifie pas l'un à l'autre, et qu'au lieu de les mêler intimement, on permette à chacun d'eux de se développer à l'aise dans son cadre naturel.

Est-il bien sûr qu'à Rennes, le Congrès n'ait pas eu à souffrir quelque peu du voisinage des fêtes ? les séances conservèrent-elles toujours le calme qui convient à l'étude ? ne furent-elles pas trop souvent traversées, — comme elles le furent plus tard à Guingamp, comme elles ne le seront pas, nous en sommes sûrs, au Folgoat, — par les apparitions de personnages illustres appelés aux fêtes, que le Congrès se faisait un devoir d'acclamer dès qu'ils lui faisaient l'honneur de se présenter devant lui, mais dont la présence apportait des préoccupations étrangères aux questions à l'ordre du jour ?

Et même, oserons-nous ajouter pour en finir avec les critiques, parmi les spectacles que l'on mit sous les yeux de la foule, n'y en eut-il pas parfois qui furent purement profanes et qu'on ne s'attendait guère à voir figurer au programme de fêtes qui devaient conserver jusqu'au bout un caractère purement religieux ?

Mais du reste, quelle belle manifestation religieuse ! Une ville, la plus illustre de la Bretagne, revêtant ses plus belles parures, une province entière représentée par des pèlerins innombrables accourus de toutes parts, un cortège de plus de cinq cents prêtres, douze évêques, un grand nombre de prélats, tous heureux de chanter la gloire de la Vierge et de déposer sur sa tête, par la main de l'Archevêque Métropolitain, la couronne d'or, et de reconnaître en elle la reine toute puissante du ciel et de la terre. Jamais dans sa bonne ville de Rennes, la duchesse Anne, qui fut le plus populaire de nos chefs nationaux, ne vit se porter vers elles les mains, les yeux, les cœurs avec une telle unanimité, avec un pareil enthousiasme, avec une semblable vénération !

Et quels orateurs on eut à applaudir, depuis celui qui développait, avec toutes les ressources d'une habile dialectique et dans un langage d'une impeccabilité académique, les idées les plus élevées jusqu'à celui qui n'avait qu'à laisser parler son cœur pour émouvoir la multitude toujours avide de l'entendre.

Et surtout quel beau sujet d'étude pour le Congrès : la Maternité divine !

Quel prêtre, quel catholique même, pour peu qu'il soit désireux de progresser dans sa foi, pourrait se montrer indifférent à des dissertations dont les titres seuls révèlent par eux-mêmes tout l'intérêt !

« L'Acte de foi de Marie au mystère de l'Incarnation ;
L'Ange de l'Annonciation ;
Les termes de l'Annonciation ;
La Maternité Divine ;
La Maternité virginale ;
La Parthénogenèse ;
La Conception surnaturelle et critique. »

Archives diocésaines d(QL..mper et Léon

Je signale en particulier trois articles du livre du Congrès, qui procureront à ceux qui les liront de vraies jouissances littéraires et théologiques : celui où M. le chanoine Michel, supérieur du Grand Séminaire de Rennes, résume avec tant de force et de clarté les travaux du Congrès ; celui où M. Roussel, professeur de littérature hindoue à l'Université de Fribourg, venge, dans une démonstration historique irréfutable, l'Eglise chrétienne de l'accusation d'avoir emprunté le mystère de l'Incarnation à la religion boudhique ; et surtout celui où M. Bainvel, qui est un théologien si sûr et si averti, nous décrit, dans une langue admirable, le cœur maternel de Marie et son amour pour Jésus.

On doit ajouter que le choix de la thèse présentait un caractère spécial d'opportunité pour les catholiques bretons. Le Congrès de Rennes fut une sorte de réparation officielle que notre pays devait offrir depuis longtemps à la Sainte Vierge.

N'est-ce pas un breton qui, il y a quelque cinquante ans, a renouvelé d'une plume que l'on disait élégante l'hérésie de Nestorius, en l'aggravant et qui a voulu faire tomber du front de Marie la couronne que le Verbe y a placée, en niant effrontément que Jésus-Christ fût Dieu ?

Le sophisme a été bien souvent réfuté et même par des Bretons. Mais jamais la Bretagne n'avait encore trouvé l'occasion de présenter à la Mère de Dieu un hommage solennel de protestation, en montrant notre foi à la Maternité Divine et Virginale appuyée sur les raisons les plus fermes et les fondements les plus solides.

Une hérésie en appelle presque toujours une autre qui la complète et la dépasse. Après Nestorius, qui avait prétendu que Jésus homme n'était Dieu qu'en apparence, il se trouva un Helvidius pour enseigner que Marie donna des frères à Jésus. Le peuple le fit descendre de chaire et le chassa de l'église.

Helvidius n'avait-il pas reparu dans nos rangs quelque temps avant le Congrès ? Et les Bretons réunis à Rennes n'avaient-ils pas à renouveler le geste des Ephésiens contre le crime de l'un d'entre nous, que ne pouvait excuser le pseudonyme sous lequel on le cachait pour le commettre.

M. le chanoine Michel, dans son magistral travail d'ensemble sur les études présentées au Congrès, disait avec un accent de triomphe : « C'est nous, membres du Congrès Marial, qui représentons la Bretagne. Nous sommes la vraie Bretagne d'aujourd'hui, comme nous sommes la vraie Bretagne d'hier et de demain et pour nous il est et il sera éternellement vrai que Marie est mère de Dieu. »

Le Congrès de Rennes a donc réalisé une fois de plus sa belle devise, d'être un Congrès Marial et un Congrès Breton.

Chanoine Le Garrec,
Recteur de Caudan.

Chronique des Œuvres

Paroisses nouvellement affiliées à l'**Archiconfrérie du Sacré-Cœur de Jésus de Montmartre** : Landerneau, Locmaria-Plouzané, Trézilidé, Saint-Goazec, Tréflaouénan, Saint-Renan, Saint-Vougay, Bohars, Guilers-Brest. On marche à grands pas vers la centaine.

Nous rappelons à nos vénérés confrères combien cette belle œuvre, complément providentiel de nos vieilles Confréries du Saint-Sacrement et dont les exercices du culte se fusionnent si bien avec ceux dont nous avons parlé dans notre *Chronique* précédente, peut servir à fortifier l'esprit de foi et de zèle de nos membres des Comités paroissiaux et des Unions paroissiales. En choisissant comme jour de réunion mensuelle du Comité, et trimestrielle des Unions, celui de la Procession et de l'Adoration, nous sommes assurés de surnaturaliser tous nos groupements de paroissiens, qu'ils aient pour but direct une œuvre religieuse comme celle des Pères de Famille, de la bonne Presse, de la Croix-Blanche, des confréries de Saint-Vincent de Paul, ou une œuvre sociale entre catholiques, comme les Caisses Rurales, les Syndicats, les Mutuelles, les Œuvres d'Emigrants.

Unions Catholiques. — Nous venons d'avoir, à *Saint-Pol de Léon*, notre réunion du Comité cantonal. Toutes les paroisses y étaient représentées. Chaque Comité avait délégué son bureau. Après une petite causerie sur le rôle du Comité cantonal, dont le but est d'encourager et d'aider les efforts des Comités paroissiaux, et aussi parfois de leur suggérer certaines initiatives, réclamées par les besoins généraux du canton, l'assemblée a procédé à la constitution de son Bureau, dont les membres ont été choisis parmi les délégués de Saint-Pol, de Roscoff et de Santec, afin qu'ils aient, par suite de leur voisinage, plus de facilité pour se voir.

Ensuite, chaque Comité rend compte du travail entrepris dans sa paroisse, et nous avons la joie de constater que ces organisations, nées d'hier, sont déjà très vivantes. Les questions les plus diverses ont été abordées et ont donné lieu à des résolutions précises, dont les résultats sont déjà sensibles.

La bonne et la mauvaise Presse, l'assistance aux vêpres et au Rosaire, la propagande antialcoolique, suivie de la création de quelques sections de la Croix-Blanche, tels sont les principaux sujets, dont les Comités paroissiaux se sont occupés jusqu'ici.

Chaque rapport est l'objet d'une brève causerie, dont le but est d'en faire ressortir les points intéressants.

Avant de se séparer, l'assemblée est appelée à délibérer sur deux questions importantes : l'une concerne une campagne de conférences à entreprendre, dans la région, sur divers sujets se rattachant au problème scolaire ; l'autre est relative à l'organisation d'une tournée cantonale. L'opportunité des conférences est reconnue par tout le monde, et il est décidé que, pour cette campagne, il sera fait appel au dévouement de M. l'abbé Madec.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quant à la journée cantonale, la date en est fixée au dimanche 15 Juin. D'ici là, les Comités paroissiaux devront redoubler de zèle pour augmenter le nombre de leurs adhérents, afin que la journée du 15 Juin, à Saint-Pol, prenne les proportions d'une imposante manifestation catholique.

Doctrine chrétienne. — Paroisses affiliées : Plounéour-Trez, Saint-Melaine Morlaix, Lannédern, Plounéour-Ménez, Ile de Sein, Cloître-Saint-Thégonnec, Le Guilvinec, Plobannalec, Saint-Nic, Plonévez-du-Faou, Guiclan, La Forêt-Landerneau, Lothey, Kerlouan, Lampaul-Guimiliau, Ouessant, Saint-Goazec, Goulven, Tréflévénez ;

Cléden-Cap-Sizun, Saint-Renan. Dans ces deux paroisses, la Confrérie a été érigée et régulièrement affiliée, en 1883, par Monseigneur Nouvel.

Association des Pères de Famille. — Les Associations de Pères de Famille de la Fédération diocésaine multiplient leurs réunions ces temps-ci. Plusieurs ont déjà adressé des ordres du jour fortement motivés aux représentants des Conseils municipaux, départementaux, et aux Sénateurs et Députés. Citons : *Landerneau, Fouesnant, Quimper, Pont-l'Abbé, Brest.* Il est à désirer que ce mouvement de protestation contre les menées radicales actuelles se généralise et s'accentue. Le colonel Hugot-Derville, député catholique de Quimper, secrétaire de la Fédération, répondra à tous les appels qui lui seront adressés par les Associations catholiques, et est tout disposé à faire une série de conférences sur ce sujet.

Œuvre de la Protection de la Jeune Fille. — Par les soins de Mlle de Ferré et sous la haute bienveillance de M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis, l'Œuvre réunit ses correspondantes paroissiales de l'Archiprêtré à Brest, le lundi 10 Mars. La messe sera célébrée à 10 heures, à la chapelle Saint-Joseph, rue Duquesne, suivie d'une instruction et de la bénédiction du T. S.-Sacrement, et la réunion de travail se tiendra dans une des salles de la Retraite, 4, rue Voltaire.

Les professeurs ecclésiastiques et les retraites ouvrières. — On se rappelle que, l'an dernier, le juge de paix de Thoissey (Ain) avait décidé, après plaidoirie de Me Villefranche, que les professeurs du collège catholique de Thoissey ne sont pas des salariés et ne sont pas, par conséquent, assujettis aux retraites ouvrières. Cela pour ces trois principales raisons. D'abord, aucun contrat ne lie les professeurs avec le Directeur du collège ; puis leur nomination dépend non du Directeur, mais de l'Evêque, qui peut les appeler, du jour au lendemain, à un poste de curé ou de vicaire ; enfin, ce que reçoivent ces professeurs doit être considéré comme une indemnité, non comme un salaire.

Le Ministère du Travail, à son tour, consulté sur cette question de la situation des professeurs ecclésiastiques vis-à-vis de la loi de 1910, adopte cette solution du juge de paix de Thoissey.

Il en résulte donc que les professeurs qui se trouvent dans les conditions mentionnées ci-dessus ne sont ni assurés obligatoires, ni assurés facultatifs, — à moins qu'ils n'aient un traitement de plus de 3.000 francs et de moins de 5.000.

LA VIE ET LA MORT D'UN MISSIONNAIRE BRETON

Le Père Yves-Marie POULIQUEN, O. F. M.

II

« Ave Maria ! — *Ching-Chow-Fu, le 1er Septembre 1903.*

« Merci. Votre lettre du 29 Mai m'est parvenue le 9 Juillet ; votre seconde du 5 Juillet m'est arrivée hier 31 Août, dans ma nouvelle résidence de Chin-Chow-Fu. Je ne vous dirai pas quel plaisir elles m'ont apporté. Il faut être perdu dans le pays des Boudhas pour comprendre tout ce qu'il y a dans une lettre venant d'un ami de Brasparts ! ce gentil petit coin, unique au monde, où se trouve ma mère et tout ce qu'il y a de plus exquis dans mes affections de la terre !

» ... Mon voyage de Tché-Fou à Ching-Chow-Fu, avec le P. Irénée, sans être riche de toutes les péripéties de Robinson, pourrait cependant, à la rigueur, revêtir quelque peu de poésie, sur le papier ; mais il me faudrait pour cela une plume de Marseille, avec de l'eau de la Garonne pour délayer mon encre chinoise ! et comme nous n'avons pas encore tout cela ici, je me contenterai de la réalité toute prosaïque, vous laissant à vous le soin d'y mettre de la poésie entre les lignes (s'il reste encore de la place).

» Déterminons d'abord le chemin à parcourir.

» Tché-Fou est située à l'entrée du golfe du Pé-tché-li au 38° de latitude et 118° de longitude ; Ching-Chow-Fu est à quelque 400 kilomètres au S.-O., au pied des montagnes du Chan-tong, pas bien loin du fleuve Jaune.

» Nous nous embarquons donc à Tché-Fou, le mercredi soir 19 du mois d'Août, sur un bateau chinois qui met trois longs jours pour nous conduire à moitié route. Rien d'extraordinaire dans cette traversée sinon que nous n'avons personne de qui nous faire comprendre.

» Le port où nous devons descendre est situé à 25 kilomètres à l'intérieur, sur un canal dont le peu de profondeur permet aux barques de pêcheurs seules de faire le service. Nous descendons avec nos bagages sur une de ces barques. Il était 11 heures du matin : le vent très favorable d'abord nous faisait espérer de mettre pied à terre dans une heure ou deux. Hélas ! nous avions

Archives diocésaines de Quimper et Léon

compté sans le tournant. Le canal fait un grand coude et le vent devenant contraire, nos bateliers, en complet du père Adam, doivent traîner eux-mêmes leur pauvre barque à l'aide de cordes qu'ils ont attachées au mât. C'est pitié de les voir, ces pauvres gens, penchés jusqu'à terre, et suant à grosses gouttes pour tirer leurs cordes : tout cela pour gagner la petite fortune de 1.000 sapèques (5 fr. : il faut 10 sapèques pour faire un sou).

» Je regrettais bien sincèrement que les usages du pays ne nous permissent de les aider. Nous nous sommes dédommagés en dépit de la pauvreté, en leur donnant la valeur de un franc, en plus ; ce qui leur souriait plus que tous les secours.

» Enfin, à 6 heures du soir, nous sommes à Yang-Kia-Kao ; c'est le nom de ce port fluvial que nous désespérions déjà de trouver avant la nuit.

» A Tché-Fou on nous avait donné une lettre de recommandation pour un certain M. Tang-Y-Chan, païen, qui était prié de nous recevoir. Il n'y a pas de chrétien à Yang-Kia-Kao. Remarquez que celui qui nous recommandait ne connaissait pas plus que nous ce M. Tang-Y-Chan : il savait tout simplement que c'était un riche marchand dans la ville en question. Or, si j'ai jamais vu un homme ébahi, c'est bien lui ! Notre bonhomme n'en revenait pas de nous voir dans sa maison. Nous sommes pour lui des bêtes curieuses, et nous nous apercevons qu'il a toutes les peines du monde à retenir un éclat de rire pendant qu'il nous toise de haut en bas. Il nous débite du chinois auquel nous répondons invariablement par des « *Pou tondi !* Je ne comprends pas ! »

» Nous voilà bien embarrassés de nos personnes et de nos bagages, au milieu d'une foule de Chinois, dont la curiosité rivalise avec celle de notre M. Tang-Y-Chan, quand deux jeunes gens se détachent de cette foule, se prosternent devant nous pour nous faire le grand salut. « *Salve ! Pater !* » nous dit l'un d'eux. — « *Salve ! Fili !...* » C'étaient deux hommes que le Père de Ching-Chow-Fu nous avait envoyés pour nous accompagner. Ah ! Dieu soit béni ! L'un d'eux est un ancien séminariste ; avec lui nous nous retrouvons en pays connu ; il parle encore assez bien le latin et nous nous entendons parfaitement. Et puis nous avons enfin devant nous deux physionomies chrétiennes, ce qui est un avantage très appréciable, je vous assure. Oh ! comme on est vite fatigué de ne voir que des têtes païennes, avec ces yeux qui ne vous disent rien même quand ils veulent être gracieux ! C'est une remarque que j'ai déjà faite en Terre Sainte ; mais ici, la différence entre une tête païenne et une tête chrétienne est encore plus frappante. On sent un abîme entre les deux.

» Comme Tang-y-Chan jurait tous ses grands dieux qu'il n'avait pas de place pour recevoir ses... frères aînés (terme de respect), nos deux chrétiens nous conduisent à une auberge. Là, on met à notre disposition un petit appartement au rez-de-chaussée, les maisons chinoises n'ayant pas d'étage. Nous y sommes très bien, pour l'unique raison que nous y sommes en famille.

Mais nos estomacs commencent à crier famine. Depuis la minuscule tasse de café que nous avons prise à 7 heures du matin, nous avons sucé chacun une pomme, et c'est tout. Aussi nos chrétiens s'empressent-ils de nous faire préparer le dîner. Pour la première fois, nous allons goûter les délices de l'art culinaire dans les auberges de Chine. Ma foi !... c'est presque bien : il y a de tout dans cette cuisine, excepté du pain et du vin. Il paraît que ce n'est pas l'usage en Chine. Nous ne pouvons pourtant pas nous en passer aujourd'hui. Pour le vin on s'arrangera : nous boirons le thé sans sucre ; mais comment faire descendre ces tranches de lard et cette fricassée de poulet, sans un bout de pain ? A force de réclamer nous obtenons enfin des galettes de millet : maintenant ça va !...

» Pendant que nous mangeons, les gamins et aussi des hommes sérieux avancent à pas de loup, jusqu'à notre salle, dont nous avons fermé la porte (car ils ne seraient pas gênés pour entrer comme chez eux), ils portent le doigt sur la langue, y puisent un peu de salive et... piff ! un petit trou dans le carreau de papier, juste assez pour qu'un œil... discret puisse voir ce qui se passe à l'intérieur. Je leur aurais bien rendu toute leur salive, intérêt et capital !... mais il paraît qu'on ne doit pas se fâcher de si peu. J'ai le droit d'en faire autant chez le voisin, si le cœur m'en dit. Ça me console un peu, car il n'est pas dit que je n'userai pas de mon droit un jour ou l'autre, histoire d'étudier les mœurs chinoises. Me voyez-vous à l'œuvre ?...

» Sur la fin du repas, nous voyons entrer deux individus qui portent des plastrons rouges par devant et par derrière : à leur costume de soldat, je reconnais des militaires. Eux aussi nous font le grand salut ; puis ils nous présentent une lettre en chinois par laquelle le mandarin de céans, averti par nos chrétiens de notre arrivée et du but de notre voyage, nous offre une escorte d'honneur de six soldats, deux à cheval et quatre à pied. Sapristi ! Si M. Combes savait cela ! Nous acceptons toutes les gracieusetés de Son Excellence et recommandons aux soldats de bien remercier leur maître en notre nom. Là-dessus, encore une tasse de thé, toujours sans sucre, bien entendu (on ne sucre jamais le thé en Chine), un bout de prière et nous nous mettons en devoir de donner aussi à manger... à nos compagnons de lit, qui étaient passablement nombreux et pas mal affamés.

» Nos lits sont extrêmement simples, comme vous le pensez : quelques tiges de bambou disposées sur deux tréteaux, une natte par-dessus et c'est tout. Nous avons apporté chacun une couverture et un coussin. Ça, c'est du luxe, car on nous offrait gracieusement pour oreiller un tiroir (!) sur lequel, pour le rendre plus moëlleux, on avait étendu une relique de mouchoir qui n'avait jamais été lavé !... Au-dessus de nos têtes, des centaines d'araignées, paisibles propriétaires de la charpente qui soutient le toit, nous avaient préparé un ciel de lit... à la chinoise. On n'a pas idée, en France, du goût réel qu'ont les Chinois pour la malpropreté.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Le lendemain nous nous félicitons mutuellement, non pas précisément de nous être bien reposés, mais d'avoir résisté victorieusement aux assauts de toute la vermine du pays. Nous nous secouons un peu : c'est dimanche, mais pas possible de célébrer la sainte Messe : nous en faisons au bon Dieu le sacrifice.

» A 6 heures, nous prenons place bien délicatement dans la voiture que Son Excellence le mandarin de Tchou-Kouan (ville où nous devons passer) a mise aussi à notre disposition. Ah ! charmante voiture !... Attelée à quatre chevaux, elle est assez grande pour recevoir huit personnes avec nos caisses, valises, literie..., etc., et assez forte pour défier tous les cahotements de tous les chemins les plus défoncés que vous ayez jamais vus dans nos vieilles fermes de Bretagne. Hélas ! je ne pourrais en dire autant des nobles voyageurs qui ont souvent à se frotter la tête et les côtes et qui ont des bosses partout !

» On m'a dit qu'en ma qualité de bon Breton, j'ai dû casser le bénitier de granit le jour de mon baptême ; mais ici, je craignais sérieusement d'avoir quelque chose de cassé à mon tour. Aussi, je renonçai volontiers à la voiture mandarinale et j'enfourchai un cheval que le Père avait envoyé avec nos deux chrétiens, et je trottinai gaîment derrière nos soldats.

» Cette première matinée est presque agréable malgré tout : pas de soleil, pas de pluie ; temps splendide pour un voyage ! Mais dans l'après-midi nous sommes surpris par la pluie, qui ne cesse plus de toute la journée et qui nous oblige à nous arrêter à quatre heures environ de la ville où nous devions passer la nuit. Je n'avais plus un fil de sec sur le dos !

» Pour comble de malheur, l'aubergiste chez qui nous étions descendus, qui n'avait sans doute pas la conscience bien tranquille, est saisi de la frousse (!) en voyant entrer chez lui tant de soldats et tant de monde. Que voulez-vous ? la frousse ne se raisonne pas, et notre pauvre homme s'enfuit à toutes jambes vers la ville voisine, nous laissant maîtres de la place. Les soldats ont beau commander, il n'y a personne pour obéir. Nous attendons là deux bonnes heures dans la boue et presque sous la pluie. En désespoir de cause, les soldats réquisitionnent l'école du village, qu'on met aussitôt sens dessus dessous. Mais la charrette et nos bagages ? nous ne voulons pas nous en séparer pour la nuit : ce serait donner aux Chinois une trop grande tentation et nous serions dans le cas de trouver des... pierres dans nos valises en arrivant à Ching-Chow-Fu. A force de chercher et de courir dans une boue horrible et sous la pluie, on parvient cependant à nous trouver une autre espèce d'auberge, où on n'a jamais voulu nous servir à manger. J'en suis encore à me demander ce que signifie tout cela : surtout en face de la complaisance excessive des mandarins. C'est à 9 h. 1/2 seulement que notre séminariste nous apporte une petite omelette qu'il avait faite lui-même, je ne sais ni où ni comment, mais qui était d'un goût détestable. Il trouve aussi des galettes de millet : c'était tout ce qu'il nous fallait. Heureusement, c'est le lendemain

seulement que nous avons su que l'omelette était à l'huile... de ricin !!! Tant pis ! elle a passé tout de même ! et sans faire aucun mal.

» Un petit bout de prière, oh ! bien courte, bien que ce soit dimanche, puis nous suspendons à la muraille nos habits trempés, et, nous souvenant de la nuit précédente, nous nous enroulons précieusement dans nos couvertures. On étouffe, mais grâce à la fatigue, on finit par s'endormir tout de même sous un rideau de la même étoffe que la veille.

» Le lendemain, lundi, à 6 heures, nous sommes de nouveau en route. Après la pluie, le beau temps. Le soleil, qui se lève radieux, a vite fait de sécher nos habits encore humides. La campagne est vraiment belle avec sa luxuriante moisson de millet et de sorgho dont les tiges ont deux ou trois mètres de haut. Les Chinois excellent dans l'art de la culture.

» Après avoir traversé plusieurs gros villages, nous arrivons vers 10 heures à la ville de Tchou-Kouan où nous devions être la veille. Nous avons là deux bonnes familles chrétiennes ; nous descendons chez l'une d'entre elles. Ces braves gens, qui ne voient le prêtre que deux ou trois fois l'an, s'imaginent je crois, recevoir chez eux le bon Dieu, en personne, avec tous les anges du ciel ! Et vraiment se trompent-ils de beaucoup ? Le prêtre n'est-il pas en effet Jésus-Christ qui se perpétue sur la terre ? Et ici surtout n'est-il pas comme le ciboire, qui promène au milieu de ces populations païennes, Jésus-Christ avec toutes les lumières du Christianisme, toutes les grâces de notre Rédemption et de notre future glorification ? Pauvres païens, laissez là vos idoles stupides et venez donc, venez tous !... Oh ! si vous connaissiez ce qu'il y a d'amour pour vous et de bonheur réel dans ce ciboire-là !... Que cette pensée est consolante ! et qu'elle est efficace pour ravigoter le cœur du missionnaire, lorsque, à certains moments de surprise (car il est homme encore), le souvenir de la patrie absente et lointaine lui monte à la gorge, comme un sanglot !... Jamais, je vous assure, je n'ai mieux senti, qu'au milieu de ce petit noyau de chrétiens, la sublime dignité du prêtre et la belle vocation du missionnaire.

(A suivre.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Clôture du Congrès diocésain de Paris. — La séance de clôture du Congrès diocésain de Paris, à la salle Wagram, a été un événement d'une importance considérable. Plusieurs milliers d'hommes s'écrasaient dans la vaste enceinte où M. Bazire, Mgr Gibier, le cardinal Amette prirent successivement la parole.

Tous y parlèrent d'action et d'union. « Ne restons pas à l'état de grains de poussière, a dit l'évêque d'Orléans, car les grains de poussière sont destinés à être foulés aux pieds. Associons-nous, c'est le moyen de gagner peu à peu la masse et de la rechristianiser. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Demi-justice. — M. le chanoine Soulange-Bodin, ancien curé de N.-D. de Plaisance, à Paris, a réclamé de l'Administration des Domaines 331.000 francs, mis de sa fortune personnelle dans la construction de l'église et du presbytère, et 702.000 francs, provenant de souscriptions. Le tribunal de la Seine a admis la première de ces revendications, non pas la seconde, parce qu'il n'avait été que le mandataire des souscripteurs.

Congrès Eucharistique de Malte.

L'Agence Lubin, toujours en avant pour prêter son concours éclairé à l'organisation des pèlerinages, notamment des pèlerinages eucharistiques, a pris l'initiative hardie d'affrêter un magnifique navire, l'*Atrato*, muni de tous les éléments de confort et de sécurité désirables (145 m. de long, 16 m. 50 de large, 8.000 tonnes). Mais surtout l'*Atrato* aura ce charme vivement apprécié des congressistes, d'être une *cathédrale flottante* avec sa chapelle, où messes et cérémonies pourront avoir lieu chaque jour.

Demander le *livret illustré* de la croisière et tous autres renseignements à l'Agence Lubin, 36, boulevard Haussmann, à Paris.

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI^e^).

L'ISLAM. *Les trompe-l'œil de l'Islam ; la France puissance musulmane,* par M^gr^ LANDRIEUX. In-12, 1.50.

L'auteur a été en contact, à plusieurs reprises, avec l'Islam, en Afrique et en Orient, en Algérie, en Tunisie, chez les Kabyles et dans le M'Zab, au Caire, à Jérusalem, à Damas, hier encore à Constantinople, et il a résumé, dans cette étude, ce qu'il a vu.

Le Pain quotidien du Pater. — Contribution à l'intelligence de cette prière et des questions patristiques et liturgiques qui s'y rapportent, par Jean-Pierre BOCL, S. J., professeur de théologie au grand séminaire archiépiscopal de Sarajevo. Traduction française par A. VILLIEN, professeur à l'Institut catholique de Paris, publiée avec le concours de l'auteur. Fort volume in-8 écu (XII-500 pp.). 4 francs.

Nombre de revues savantes, en Allemagne où l'ouvrage parut d'abord, se sont déjà prononcées sur la valeur du livre du P. Bock. Mais aucun suffrage ne peut être plus flatteur et plus autorisé que celui de S. Em. le Cardinal Gennari, le savant canoniste et directeur du *Monitore Ecclesiastico*. La participation de S. Eminence à la rédaction des Décrets Eucharistiques de Pie X est suffisamment connue. Or, il offre au P. Bock ses félicitations les plus chaleureuses et déclare sa thèse « inattaquable ».

Librairie J. Salaün, Quimper.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de Pâques 1913. — *Validité exceptionnelle des Billets Aller et Retour.* — A l'occasion des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans rendra valables, du jeudi 13 Mars au dernier train du jeudi 3 Avril : 1° Les billets Aller et Retour ordinaires, à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des Tarifs spéciaux G V. n^os^ 2 et 102 ; 2° les billets Aller et Retour de Bains de mer dits de Semaine à prix réduits, exceptionnellement délivrés tous les jours pendant la période précitée aux prix et conditions du tarif spécial G. V. n° 6, chap. II, § 1^er^, savoir : Aux gares de Redon, Ploërmel, Pontivy et Lorient, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces quatre points, pour les stations balnéaires de Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon et Plouharnel-Carnac ;

Aux gares de Lorient et Landerneau ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces deux points pour les stations balnéaires de Concarneau, Pont-l'Abbé et Douarnenez.

NOTA. — Ces différents billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 3 Avril.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE a décidé l'ouverture, à Douarnenez, d'un bureau permanent rattaché à l'agence de Quimper.

Ce bureau, situé route de la gare, commencera ses opérations, le 10 Mars, sera pourvu d'un service de coffres-forts et traitera toutes opérations de Banque et de Bourse.

Escompte et Encaissement des effets de Commerce, achats et ventes de valeurs, paiement de Coupons.

Virements, chèques, lettres de crédit, circulaires sur la France et l'étranger, etc...

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & C^IE^

107, rue du Jardin Public

Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE. ✦ BORDEAUX



PAUL CHAMBON-DURAND

fondeur à Chalette (LOIRET),

restitue, par son procédé, la sonorité des cloches fêlées.

Garantie de durée — Attestations.

CLOCHES NEUVES et CARILLONS

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché s'est raffermi, par suite de la détente qui s'est produite dans les milieux politiques austro-russes ; d'autre part, la fin prochaine de la guerre dans les Balkans laisse espérer une reprise générale et longuement attendue — La rente Française termine en progrès à 89,27. Le Serbe s'avance à 83,60 ainsi que le Turc à 88. — Le Crédit Mobilier procède actuellement à l'émission d'un emprunt bolivien effectué en vue de la construction d'un chemin de fer d'Etat ; l'emprunt est émis à 485 fr., chaque titre rapportera net 25 fr 20 ; — On annonce déjà que l'émission effectuée récemment des obligations 6°/. Emprunt d'Antioquia, a obtenu un vif succès ; le placement, au prix de 485 fr., ressort à 6,18 °/. —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Fermeté des grandes banques ; le dernier bilan du Comptoir d'Escompte présente un excédent de 16 millions sur le bilan à fin Décembre. — On sait que le Crédit Foncier du Brésil procède à l'émission d'obligations 5 °/. offertes à 480 fr ; cet établissement pourra répartir à ses actionnaires, pour son troisième exercice social, un dividende de 7 °/.. — Peu de changement sur les actions des Chemins de fer français ; — Progrès des Andalous à 313. — Dans le groupe des valeurs de Traction, on remarque les faibles dispositions du Métropolitain autour de 625. — Rappelons que la Banque Privée s'occupe actuellement du placement des obligations de la Cie Barcelonnaise de Traction, le prix d'émission est de 455 fr. ; cette société combine l'industrie de la houille blanche avec l'exploitation des services publics de l'importante capitale Barcelone. — Reprise du cuivre, le Rio s'avance à 1 863. — Dans le groupe des valeurs russes on remarque la bonne tenue du Naphte Lianosoff à 800 ; le capital de cette société va être porté à 16 millions, ce qui va permettre d'accroître l'activité déjà très grande de cette affaire. — Hausse de la De Beers à 544.

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancien rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

— « Fondée en 1858 » —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile **DANTEC**, 58, rue Ange de Guernisac, **MORLAIX**.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. **Vendredi 14 Mars 1913.** **N° 11.**

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — PARTIE OFFICIELLE : *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon sur *le Seizième Centenaire de la Paix donnée à l'Eglise par l'Empereur Constantin ;* Prescriptions et avis relatifs à la Confirmation ; Cause du Vén. Michel Le Nobletz ; Décès.

II. — PARTIE NON OFFICIELLE. — La Semaine peineuse.

III. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Comité des Emigrants ; Lesneven ; Chronique des Œuvres.

IV. — *Chronique générale :* Mgr Luçon et les Amicales ; Avis important.

V. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Mars. — Dimanche des RAMEAUX. 1re classe. Violet.

Vêpres du Dimanche, avec mémoire de S. Patrice.

Lundi 17. — Lundi Saint. Office du Jour ; simple. Violet.

Mardi, 18. — Mardi Saint. Office du Jour ; simple. Violet.

Mercredi, 19. — Mercredi Saint. Office du Jour ; simple. Violet.

Jeudi, 20. — JEUDI SAINT : INSTITUTION DE LA T. SAINTE EUCHARISTIE. Double de 1re classe. Blanc.

Vendredi, 21. — VENDREDI SAINT : MORT DE N. S. JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe. Noir.

Samedi, 22. — SAMEDI SAINT : VEILLE DE PAQUES. Double de 1re classe. Blanc.

Dimanche, 23. — PAQUES : RÉSURRECTION DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison St-Joseph, Saint-Pol de Léon. du 16 au 17 Mars.
Hôpital de Quimper . . . . . du 18 au 19 —
Pas d'exposition, les 20, 21 et 22 Mars.

Archives diocésaines de [illegible]imper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon sur *le Seizième Centenaire de la Paix donnée à l'Eglise par l'Empereur Constantin.*

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint Siège Apostolique, Évêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Du présent mois de Mars au mois de Décembre prochain, tout un programme de fêtes solennelles est annoncé aux catholiques d'Italie, pour célébrer le Seizième Centenaire de l'Edit de Milan, par lequel, en l'an de grâce 313, l'Empereur Constantin le Grand accorda aux chrétiens une paix qu'ils attendaient depuis trois siècles.

Parmi les nations qui ont reçu l'Evangile, il n'en est pas que l'évocation de cette date lointaine n'émeuve profondément. C'est la date même du premier hommage officiel publiquement rendu à l'Eglise de Jésus-Christ par un gouvernement humain et de sa liberté enfin reconnue.

Ce centenaire intéresse tout spécialement la France, s'il est prouvé, comme nous le croyons, que l'apparition de la Croix à Constantin, grâce insigne qui devait en amener tant d'autres, a eu lieu en pleine Gaule, à la hauteur de Châlon-sur-Saône (1), au moment où l'Empereur, conduisant ses légionnaires de Trèves à Rome, les engageait dans la route de la Saône et du Rhône, plus sûre pour lui que celle du Rhin, comme si Dieu avait voulu d'avance consacrer au service de la Croix cette terre gauloise, qu'il destinait à devenir la France, mère des croisés et des missionnaires.

Nous prendrons, comme Catholiques Bretons, notre humble part à la fête commune, Nos très chers Frères. En 313, notre presqu'île ne s'appelait pas encore la Bretagne. Mais ses habitants d'alors, auxquels plus tard nos aïeux devaient se mêler, ont participé au bienfait de l'édit de pacification. La foi les éclairait déjà. Ils connaissaient même la persécution. Le sang des jeunes martyrs, Donatien et Rogatien, venait de couler, aux frontières nantaises de l'Armorique, donnant à Notre Seigneur Jésus-Christ le premier témoignage d'héroïque fidélité que l'histoire ait enregistré avec certitude, à l'honneur de notre pays. Depuis lors, la Croix

(1) *Univers*, Arthur LOTH, 21 Nov. 1912.

s'est fixée, en monuments innombrables, sur notre sol breton; et, chaque fois que la persécution a voulu la déraciner, nous l'avons consolidée; et nous continuerons à le faire, parce que nous savons qu'elle est pour les âmes, les familles et les peuples, comme elle le fut pour Constantin, l'unique signe de force et de victoire : *« In hoc signo vinces »*.

La première chose que nous célébrons dans ce Seizième Centenaire, et dont nous aimons à remercier Dieu par nos *Te Deum*, c'est la paix accordée à l'Eglise.

L'Eglise, après trois siècles de persécution, n'était ni découragée ni épuisée. Dioclétien venait d'en faire l'expérience. Mais la persécution n'est pas un état normal. L'Eglise demande, pour elle et pour ses peuples, la paix. *Da pacem, Domine.* Elle la demande à Dieu. Elle la réclame des chefs d'Etat. C'est l'ordre providentiel. Jésus-Christ est chez Lui dans le monde. Quand on l'y traite en ennemi, c'est contre tout droit. Un jour vient où il faut bien lui rendre justice. Ce jour de justice était venu pour Rome et pour les nations assemblées sous sa dépendance. Cinq mois après la bataille du pont Milvius, Constantin et Licinius promulguaient, au mois de Mars 313, l'édit de Milan, qui accordait à l'Eglise la pleine liberté de son culte et la restitution de ses biens.

Ce n'était qu'un commencement de justice. Les siècles du moyen-âge devaient atteindre un idéal supérieur, en organisant l'union plus complète et mieux réglée du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, pour le service de Notre Seigneur Jésus-Christ et le bien des âmes. Tel quel cependant, cet édit témoignait, dans l'âme, d'ailleurs très imparfaite, du souverain qui le notifiait à ses peuples, d'une conviction religieuse, d'une conscience, et d'une intelligence, que les historiens, même les plus hostiles, ont dû reconnaître.

L'acte de Constantin avait, en effet, une haute portée. Il admettait la personnalité morale de l'Eglise et son droit de posséder. Selon la parole de l'historien des persécutions, Paul Allard, l'Eglise a maintenant sa place « au grand soleil, à la face de tous. Désormais, dit-il, elle pourra, dans la sphère immense, où Dieu l'appelle à se mouvoir, exercer utilement tous ses droits et remplir toute sa mission. Pendant que la religion païenne, à laquelle rien encore n'a été changé, demeure confondue avec l'Etat, la religion chrétienne apparaît vis-à-vis de lui, pouvoir distinct, non rival, vivant de sa vie propre, et munie de tous les organes extérieurs qui lui permettront de la manifester. Le Pape au Latran, César au Palatin, telle est l'image de la situation nouvelle qui résulte de la conversion de Constantin et de l'Edit de Milan » (1).

(1) P. ALLARD : *La persécution de Dioclétien et le triomphe de l'Eglise*, II, 249.

*

Archives diocésaines de [illegible]imper et Léon

Voilà l'objet de nos actions de grâces.

Mais, bien plus que la paix, nous célébrons Celui qui l'a donnée au monde. Or, cette paix, qui devait être si féconde, ce n'est pas le cœur ni le génie d'un homme qui nous l'ont assurée. Il est vrai qu'un homme a été l'instrument de ce grand œuvre. Dieu a élu Constantin. Il lui a choisi un père qui fut doux aux chrétiens, une mère qui fut elle-même chrétienne jusqu'à la sainteté. Il l'a ainsi formé. Il lui a préparé les voies. Pour lui prouver en même temps qu'il aurait l'honneur du succès sans en avoir le principal mérite, il lui a, en plein jour, devant son armée, fait voir sa Croix toute lumineuse, et garanti la victoire : « Par ce signe tu vaincras ». La victoire, la conversion du vainqueur, la paix de l'Eglise, ont suivi. Mais c'est l'œuvre de Dieu avant d'être celle de l'homme. Nous sommes en présence d'un miracle. Ce miracle n'est pas un article de foi. Il est du moins un fait historique certain. Aucun autre motif connu ne suffirait à expliquer l'évolution produite dans l'âme de l'Empereur et bientôt dans l'âme romaine. Il y a fallu l'action divine. C'est donc à Dieu que nous rendrons grâces, Nos très chers Frères, sans vouloir d'ailleurs enlever à l'*Imperator* et à ses soldats le mérite de leur collaboration courageuse à l'œuvre que Dieu accomplissait pour son Eglise par leurs mains encore païennes, sous un étendard déjà chrétien.

N'arrêtons pas pourtant notre reconnaissance à ceux qui furent alors les soldats inconscients de la victoire providentielle. Ils n'étaient pas les principaux vainqueurs de cette grande journée. Les vainqueurs dormaient aux catacombes, et dans toutes les terres, proches ou lointaines, qui avaient été labourées par la persécution depuis le martyre de saint Pierre et de saint Paul. C'est leur effort trois fois séculaire, leur affirmation constante des vérités de la foi et des droits de l'Eglise, leur sang répandu sans compter, l'exemple magnifique de leur fidélité jamais démentie, qui furent, devant Dieu, et peu à peu aussi devant les hommes, les armes essentielles du combat et le moyen du triomphe définitif.

Devant Dieu, il fallait à force de prières et de sacrifices, en union avec la victime du Calvaire, compenser les hontes et les crimes du paganisme, et mériter, autant que des hommes pouvaient le faire, le triomphe du Christ.

Devant les hommes, il fallait à la fois conquérir l'opinion et vaincre la raison d'Etat. L'une et l'autre s'appuyaient sur l'erreur et le vice. Pour en triompher, l'apostolat de la foi, de la vertu, de la souffrance, était nécessaire ; et nécessaire aussi la ténacité, poussée jusqu'au martyre, dans la revendication des libertés injustement refusées aux consciences chrétiennes et à la grande société religieuse qui les groupait dans l'Empire.

On a dit que les Catholiques tués par la Révolution Fran-

çaise, aussi bien ceux qui moururent par l'échafaud, par les noyades, par les pontons, que ceux qui périrent dans les combats de la Vendée et de la Chouannerie, ont réellement triomphé de la persécution révolutionnaire par leur mort, en imposant du fond de leur tombe le Concordat qui y mit un terme, tant leur attachement héroïque à l'Eglise avait montré la nécessité absolue de la liberté religieuse pour rendre au pays la paix. C'est la vérité même et elle est pour nous très glorieuse. Les martyrs, avec plus d'éclat encore, par un holocauste plus étendu et plus prolongé, avaient d'avance mérité la victoire du pont Milvius, et pouvaient, du haut du ciel, saluer, dans l'Edit de 313, le résultat de leur amour passionné pour Dieu, de leur fière attitude devant les pouvoirs persécuteurs, et de leur mort pieusement acceptée.

En retour de l'hommage que nous leur rendons, demandons-leur une leçon, Nos très chers Frères.

Sous bien des rapports, notre situation est semblable à la leur. Le paganisme légal des temps présents est même plus athée que celui du temps des martyrs, et la Franc-Maçonnerie qui en a dicté le programme est peut-être aujourd'hui, par ses prises sur les hommes et sur les lois, plus fortement organisée que ne le fut à certaines heures le puissant empire si longtemps acharné à la perte des premiers chrétiens.

Les premiers chrétiens devaient bien avoir comme nous leurs faiblesses et leurs défauts. Il ont pourtant vaincu. Comment ?

D'abord ils ont prié Dieu, et ils ont souffert pour Lui. Ils ont mené une vie surnaturelle et mortifiée. Ils savaient que Dieu se laisse toucher surtout par là. S'il est incontestable, en effet, qu'une action personnelle de Dieu est nécessaire pour faire triompher sa cause en ce monde, il est également incontestable que cette intervention de Dieu, soit par le miracle, soit par d'autres voies providentielles, ne peut être obtenue que par le recours aux moyens religieux, prière et pénitence. Le Pape Pie X nous l'a rappelé, à chacune des étapes de son Pontificat.

En outre, les premiers chrétiens ont toujours fait passer, loyalement et pleinement, les droits de Dieu avant tous leurs intérêts humains, dans l'ordre social et politique comme dans la vie de famille. Attachés aux traditions apostoliques, ils se sont tenus en garde contre toutes les doctrines fausses ou suspectes, et, si ces doctrines inquiétantes reparaissaient sous des noms nouveaux, ils les ont repoussées à la voix de leurs chefs, pour demeurer fidèles à l'esprit de l'Evangile interprété par l'Eglise. Ils ont sacrifié à ce devoir tout ce qu'il était nécessaire de lui sacrifier.

Ils ont, de plus, vécu très unis entre eux, au moins en majorité. Les païens étaient stupéfaits de leur communauté de vues, de leur esprit de discipline, de leurs sentiments de

Archives diocésaines de imper et Léon

charité. Nous n'oserions pas dire qu'on peut toujours nous rendre aujourd'hui le même témoignage. Et pourtant, à quelle époque cette union fut-elle plus nécessaire sur tous les terrains où la défense de l'Eglise l'exige ? Nous ne manquerons pas de vous le répéter pendant Notre tournée pastorale, en passant en revue vos Unions Catholiques. Et, si quelque paroisse n'avait pas encore constitué cette Union, Nous en provoquerions immédiatement la création. Le Souverain Pontife Nous a encouragés dans cette œuvre, et Il veut que Nous vous engagions de plus en plus à vous grouper filialement autour de vos prêtres et à oublier tout ce qui peut vous diviser. Nous vous écrivions, au retour de Rome, ces paroles qui sont l'écho même de la pensée du Pape : « Comment ne pas s'étonner que, dans les temps présents, les divisions anciennes puissent paralyser encore les forces catholiques, quand un mouvement d'union suffirait pour assurer, à ceux qui veulent reconquérir les libertés de l'Eglise, des victoires notables sur leurs adversaires, qui sont les adversaires de Dieu et des âmes ? Le souci tout humain de faire prévaloir telle ou telle conception politique, à un moment où, d'ailleurs, ces conceptions politiques ne sont pas en jeu, ne devrait-il pas disparaître, au moins momentanément, s'il peut empêcher une union durable de se constituer et une action d'ensemble d'aboutir sur le terrain supérieur des intérêts religieux. *Politica nostra Crux est.* »

Daigne Notre Seigneur, par l'union des fidèles et des pasteurs, rendre à son Eglise les libertés perdues !

Il avait confié à un grand Pape, saint Sylvestre, le soin de conseiller Constantin dans sa politique chrétienne.

Après seize siècles, le Pape, qui a souvent changé de nom, n'a pas changé de principes ni de programme. Il a vu se succéder sur la scène du monde toutes les formes du gouvernement. Tantôt respecté, tantôt combattu, le Vicaire de Jésus-Christ n'a eu en vue qu'une politique, la politique de l'Evangile, celle qui recherche la gloire de Dieu, la reconnaissance de ses droits, la pleine indépendance de son Eglise, la libre obéissance des hommes à son autorité : et il n'a jamais oublié que, dans chaque nation, la fidélité au vrai Dieu devait être la meilleure garantie de la fidélité à la Patrie et du dévouement à tous les intérêts nationaux. C'est encore cette politique chrétienne que le Pape glorieusement régnant rappelle et expose sans se lasser aux catholiques du monde entier, avec la même sérénité et la même force, au milieu des persécutions actuelles, que son illustre prédécesseur saint Sylvestre, dans l'heureuse surprise de la paix assurée par Constantin.

A CES CAUSES,

Le saint Nom de Dieu invoqué ;
Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Toutes les paroisses et communautés du diocèse s'associeront par la prière aux fêtes du Seizième Centenaire de la Paix de l'Eglise.

Art. 2. — Le dimanche *in Albis*, 30 Mars, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, à l'issue de la grand'messe, on chantera le *Veni Creator* et l'antienne *Da Pacem* avec les versets et oraisons *de Spiritu Sancto* et *pro Pace*.

Art. 3. — Depuis ce jour, jusqu'à la fête de la Pentecôte inclusivement, à tous les Saluts du Saint-Sacrement, Nous prescrivons le chant de l'antienne et de l'oraison *pro Pace* et *pro Papa*.

Le clergé récitera à la messe l'oraison *pro Papâ*, chaque fois que la rubrique le permettra.

Art. 4. — Le jour de la Pentecôte, à l'issue de la grand' messe, en union avec le Souverain Pontife qui célébrera la messe pontificale dans la Basilique de Saint-Pierre, on chantera un *Te Deum* d'actions de grâces dans toutes les églises du diocèse.

Art. 5. — Nous demandons aux personnes pieuses, aux élèves de nos établissements ecclésiastiques, aux membres des communautés religieuses, d'offrir plusieurs communions pour le Pape et pour l'Eglise.

Art. 6. — Nous recommandons à la générosité des fidèles l'œuvre du Denier de Saint-Pierre.

Nous transmettrons volontiers à Rome les aumônes que l'on voudra bien Nous faire parvenir pour l'église que l'on construit au pont Milvius en souvenir de la victoire de Constantin et de la Paix de l'Eglise.

Et sera la présente Lettre Pastorale, avec l'Ordonnance qui la suit, lue et publiée dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, le jour qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre Maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le dimanche de *Lætare*, 2 Mars 1913.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :
J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

II. Prescriptions et avis relatifs à la Confirmation (1). — 1° Monseigneur l'Evêque, lors de son récent voyage à Rome, a obtenu de N. S. Père le Pape l'insigne faveur de pouvoir donner la bénédiction papale dans toutes les églises de son diocèse pendant les 4 années que dure la tournée pastorale. Dans toutes les paroisses où elle passera, Sa Grandeur donnera donc, après la cérémonie de la Confirmation, la *bénédiction apostolique*, suivant la formule solennelle du

(1) Cf. *Semaine religieuse*, 21 Février 1913.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Pontifical. — MM. les Curés et Recteurs devront avoir soin de préparer les fidèles à recevoir cette grâce extraordinaire et à gagner l'indulgence plénière qui y est attachée ; ils ne négligeront pas de les en informer à l'avance d'une manière spéciale et de leur expliquer les conditions requises : la confession, la communion soit la veille, soit le jour même de la bénédiction, une visite dans une église avec récitation d'une prière pour l'Eglise, pour le Pape et pour l'Evêque du diocèse. On peut faire compter comme visite la présence à l'église au moment où se donne la bénédiction, pourvu que l'on profite de cette circonstance pour réciter la prière prescrite.

2° Avant de se rendre processionnellement au-devant de l'Evêque pour le recevoir, MM. les Curés et Recteurs disposeront à la sacristie, afin de permettre à MM. les Vicaires généraux d'en prendre connaissance, les livres et documents suivants :

a) Les registres en cours des Baptêmes, Mariages et Enterrements ;

b) Le cahier d'inscriptions des Premières Communions privées et celui des Communions solennelles ;

c) Le cahier des Confirmations ;

d) Le Livre-Journal des recettes et dépenses, avec la série des Comptes et Budgets depuis 1907.

3° On devra, pour les cérémonies, se conformer exactement aux indications contenues dans la petite brochure intitulée *Ordre pour la réception de l'Evêque et la Confirmation* (nouvelle édition 1912) (1), et observer avec soin toutes les recommandations qui s'y trouvent pour le chant, la tenue, le défilé des enfants, etc... Nous faisons remarquer qu'on ne veille généralement pas assez à ce que les enfants *tirent leurs gants* quand ils quittent leurs places pour se présenter devant l'Evêque.

4° Monseigneur ne restera ni pour le repas du soir, ni pour la nuit, dans les paroisses auxquelles il n'aura pas été adressé d'avis particulier avant dimanche prochain.

III. Cause du Vén. Michel Le Nobletz. — Comme nous l'avons annoncé, la seconde Congrégation antépréparatoire sur les vertus du Vén. Michel Le Nobletz a eu lieu le Mardi 11 Mars, et Monseigneur a reçu de Rome la dépêche suivante :

« *Issue Congrégation très heureuse. Suivante, assurée bientôt. Deo gratias.* » PÈRE POSTULATEUR. »

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du Clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. François Pichavant, ancien vicaire du Chapitre, décédé le 7 Mars, à Poulgoazec.

(1) En vente chez M. Salaun, libraire, 0 fr. 20 l'exemplaire.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Semaine peineuse.

La sainte quarantaine va s'achever. La grande semaine ouverte sur des cris de triomphe va finir dans la désolation et dans les larmes. Nos pères l'appelaient dans leur langue expressive : la *Semaine peineuse*. Les chrétiens vont ajouter encore à la mortification de leurs sens et ouvrir leur âme toute grande à la compatissance et au regret de leurs fautes. L'Eglise en deuil va faire revivre dans ses cérémonies, dans ses chants, dans ses psalmodies, toutes les scènes du grand drame de la Passion du Sauveur. *Fulget Crucis mysterium* : le mystère de la Croix va resplendir.

Toutes les voix capables d'instruire, d'émouvoir, d'édifier vont se faire entendre pour en exalter la tragique grandeur : voix lointaines des prophètes annonciateurs des souffrances du Rédempteur, de Jérémie surtout, le seul dont les accents désolés soient capables « d'égaler les lamentations aux douleurs », voix des psalmistes, chantres inspirés de la miséricorde divine, voix des contemporains et des témoins disant les étapes et les épisodes sanglants de la marche au Calvaire à travers les reniements, les crachats et les outrages, voix des Docteurs et des Pères de l'Eglise célébrant la fécondité du sang rédempteur, voix des poètes chantant en vers brûlants l'heureux bois qui fut la balance où se pesa notre rançon, *statera facta corporis*. C'est la symphonie de toute l'humanité rachetée vibrant de douleur, de reconnaissance, d'espoir.

Il n'y a point de drame qui exerce sur l'âme une telle emprise ni qui la transforme plus profondément. Nos pères, non contents d'en alimenter leur piété, en voulurent imprégner leur regard. Ils en reconstituèrent toutes les scènes et tous les détails, ils se prêtèrent à en faire revivre les personnages, et c'étaient des jours entiers qu'ils se livraient au spectacle et à l'audition de leurs *Mystères de la Passion*. Ces représentations animées tombèrent quand l'abus s'en mêla. Mais l'art du vitrail venait de naître. Les tableaux douloureux se figèrent dans les grandes vitres des églises, en des panneaux dont le réalisme impressionne jusqu'au frisson. Bientôt, la sculpture s'en emparait. Elle ne se bornait pas à en isoler des motifs, comme la descente de croix ou la mise au tombeau, pour le demi-jour des chapelles latérales. Elle travaillait pour le grand jour de la voie publique. Tandis que s'élevaient les modestes calvaires de nos carrefours où, seuls, la Sainte Vierge et saint Jean assistent à l'agonie du divin Crucifié, d'autres érigeaient au pied de la croix tout le peuple des pharisiens, des juges, des soldats, des disciples qui furent les acteurs ou les témoins de la sanglante exécution. L'art musical allait enfin être conquis. Le génie de Jean-Sébastien Bach en tira ce chef-d'œuvre, la *Passion selon S. Mathieu*. Il prit le texte évangélique et, au lieu de le tra-

Archives diocésaines Quimper et Léon

duire en couleurs de vitrail et en poses plastiques ou pétrifiées, il le fit entendre dans le grand commentaire de toutes les voix de l'orchestre. La fascination s'exerce toujours aussi puissante avec une tendance de retour à la forme primitive. Oberammergau, Nancy, des scènes plus modestes voient accourir les foules émues et frémissantes. *Fulget crucis mysterium.*

Mais tout cela trahit trop l'effort humain, qui toujours rétrécit lors même qu'il ne déforme pas. Le drame véritable, si on veut le retrouver dans toute son ampleur, avec tout son pouvoir d'édification et de transformation des âmes, doit se chercher ailleurs que dans des pages de pierre, de couleurs ou de musique. Il est dans la liturgie de la *Semaine peineuse*. Ailleurs, il peut être encore une source d'émotions grandement édifiantes, mais c'est dans les offices de ces jours de deuil que resplendit dans tout son éclat surnaturel le mystère de la Croix rédemptrice. C'est là, dans la conscience de notre faiblesse, que l'on comprend toute la grandeur du sacrifice auquel Dieu voulut que fut attaché notre salut. C'est là que vraiment, au spectacle des souffrances d'un Dieu prédites par les prophètes, décrites par les témoins, pleurées et bénies par les hymnes de nos poètes, que l'on sent son âme se fondre au feu de l'amour divin. Il n'est pas de préparation plus complète aux saintes joies de la Résurrection. Trêve donc pour quelques jours aux préoccupations trop absorbantes de l'intérêt, de la vanité, de l'ambition ! Que tout se recueille dans la muette contemplation du mystère de notre salut : voici que l'étendard du Roi s'avance, le mystère de la Croix va resplendir, *Fulget crucis mysterium !* F. C.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 16 Mars*, 1re messe, à 5 h. 1/2 ; dernière messe basse, à 8 h. 1/2 ; bénédiction des Rameaux, à 9 h. 1/2.

Vêpres à 2 h 1/2 ; sermon français ; bénédiction ; à 8 heures, sermon breton de la Passion.

A la messe de 9 heures et aux vêpres, quête pour les besoins de la Cathédrale.

Lundi, *mardi* et *mercredi*, les instructions du soir, à 8 heures, sont réservées aux hommes et aux jeunes gens.

Jeudi Saint, à 7 h. 1/2, messe de communion ; à 9 heures, grand'messe, consécration des Saintes Huiles.

A 2 h. 1/2, lavement des pieds.

Le soir, à 8 heures, Heure Sainte.

Vendredi Saint, office à 9 h. 1/2. Quête pour les Lieux Saints.

A 3 heures, exercice du Chemin de la Croix.

Le soir, à 8 heures, sermon français de la Passion ; bénédiction de la Vraie Croix.

Samedi Saint, office à 8 h. 1/2. Le soir, après 8 heures, on ne confessera que les hommes.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche des Rameaux*, à 7 heures, messe, communion générale et sermon de clôture de la retraite des Mères de famille. — La grand'messe, à 9 h. 3/4

Les vêpres, à 2 h. 1/2. Elles seront suivies du sermon de la Passion, *en breton*, par M. l'abbé Prigent, professeur au Petit Séminaire, et de la bénédiction de la Vraie Croix.

La retraite pascale des hommes commencera le *Dimanche des Rameaux*, à 8 heures du soir *Lundi*, *mardi*, *mercredi*, après la messe de 5 h. 1/2, et le soir, à 8 heures, instruction pour les hommes et jeunes gens seuls. Le *jeudi* et le *vendredi*, à 8 heures du soir, tous les fidèles seront admis, mais les hommes auront leur place réservée.

Le *Jeudi Saint*, office solennel à 8 heures. — La communion sera donnée à 7 heures aux personnes qui ne peuvent jeûner. — *Heure Sainte*, le soir, à 8 heures.

Le *Vendredi Saint*, office, à 8 heures ; Chemin de la Croix, à 3 heures ; la Passion, à 8 heures du soir.

A partir du lundi des Rameaux, sur semaine, la 1re messe, à 5 h. 1/2, la 2e, à 7 heures et la 3e, à 8 heures.

A partir du jour de Pâques, le dimanche, la 1re messe, à 5 h. 1/2, la 2e, à 7 h. 1/2. — Les messes de 9 heures, de 11 h. 1/2 et la grand'messe ne changent pas.

— **Œuvre de Notre-Dame de Salut.** — La messe annuelle de l'Œuvre de Notre-Dame, en l'honneur de saint Joseph, aura lieu dans l'église de Saint Mathieu, le mercredi 19 Mars, à 8 heures.

Après la messe, sermon et bénédiction.

Indulgence plénière.

— Chapelle de la Retraite. — *Lundi 17 Mars*, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Nécrologie. — M. F. PICHAVANT. — M. l'abbé Pichavant, ancien vicaire du Chapitre, est mort, vendredi matin, à Poulgoazec, son village natal, où il s'était retiré parmi les siens depuis un an. Il avait 73 ans. Une foule considérable, précédée d'un clergé nombreux, a fait escorte à son cercueil jusqu'au cimetière paroissial de Plouhinec. M. le chanoine Y. Le Roy fit la levée du corps, M. l'abbé Guéguen, recteur, chanta la messe, et l'absoute fut donnée par M. le chanoine Abgrall. Quatre médaillés militaires, dont deux combattants de 1870, portèrent le cercueil jusqu'à la tombe creusée tout près de l'église.

C'est une physionomie curieuse que celle de ce saint prêtre. De sa vie, longtemps faite d'indécision et d'incidents, on ne connaissait guère que les noms des étapes parcourues, Rome, Loigny, la Trappe. Les détails s'étaient effacés. Lui-même, dans les derniers temps, semblait s'être un peu oublié. Il n'aimait pas d'ailleurs remuer certains souvenirs où il voyait du sang et de la tristesse. « Quand je songe, disait-il parfois, au nombre de ceux que j'ai tués... » Ce pacifique, auquel on aurait donné de la timidité, ne trouva définitivement sa voie qu'après avoir volé sur les champs de bataille au secours du Droit et de la Patrie menacés.

L'enfant ne promettait pas cette carrière accidentée. Fils d'un cultivateur de Poulgoazec, saint homme vénéré de tous, François Pichavant rêvait de sacerdoce. Malgré les sacrifices entrevus, on le mit au Petit Séminaire de Pont-Croix. Il y montra de bonnes dispositions pour les études. Mais soit obstacle de ses parents, soit hésitation de conscience, le petit séminariste n'alla pas au delà de la Cinquième.

Il revint à Poulgoazec et s'y adonna au travail des champs. La

Archives diocésaines d Quimper et Léon

conscription l'envoya à Pontivy, où il servit parmi les chasseurs. Il n'y trouva pas le goût des armes. Ce qu'il en rapporta ce fut un fort mauvais souvenir des mœurs de la caserne et un grand désir de retrouver l'air plus salubre du collège. La vocation sacerdotale reprenait son âme.

Il rentra au Petit Séminaire, étudiant de 26 ans, parmi des condisciples de 11 et 15. Mais l'atmosphère n'était plus la même. On était on 1867. Il arrivait d'Italie des rumeurs de guerre sainte. On savait les Etats pontificaux envahis par les bandes garibaldiennes, le Pape en danger dans Rome. On savait que des jeunes gens du pays, d'anciens élèves du Petit Séminaire étaient partis s'enrôler sous la bannière de Pie IX. On se disait leurs noms, de Quélen, Belbéoc'h, on redoutait pour eux les hasards de la guerre, on enviait leur sort.

L'âme de l'ancien chasseur fut tout entière acquise à ces émotions. Il n'aimait pas la caserne de Pontivy, mais il entendait l'appel du champ de bataille, il brûlait de se battre pour le Pape. A la fin d'Octobre de cette année arriva la nouvelle du beau fait d'armes de Monte Libretti. Le jeune lieutenant de Quélen y trouvait une mort héroïque. Il tombait criblé de huit blessures en infligeant une défaite aux Piémontais. Cette fin glorieuse d'un compatriote et d'un ancien élève de Pont-Croix décida le collégien. Le contingent fourni par le Petit Séminaire au Pape resterait le même : Il allait, modeste soldat, prendre la place du disparu.

Ses parents essayèrent de le dissuader. Ils le firent attendre. Ils lui firent voir sa carrière une deuxième fois et peut-être définitivement interrompue. Il avoua alors un scrupule de conscience : « J'ai peur, disait-il à sa sœur, de n'être pas assez fort pour porter le poids du sacerdoce. Je vais éprouver ma vocation et peut-être mourir pour le Pape. »

Il partit. Il arriva à Rome le 8 Mai 1868, avec un compagnon de Loctudy, M. Le Cleach, actuellement à Langonnet. Mentana avait pour un temps changé la face des choses. Le chassepot français *avait fait merveille* et les Garibaldiens avaient compris la leçon qu'il leur avait infligée. Deux années de paix s'écoulèrent à Rome, mais la guerre éclatait aux frontières françaises.

Le rappel des troupes d'occupation enhardit les Piémontais. Rome fut investie par un ennemi dix fois supérieur en nombre. La petite garnison des zouaves prit ses positions de défense, décidée à résister jusqu'à la mort. Le 20 Septembre, par une brèche pratiquée près de la Porta Pia, l'armée piémontaise allait s'engouffrer dans la Capitale. Sous une grêle de boulets, les zouaves attendaient, baïonnette en avant. L'ordre vint de cesser la bataille. Pie IX déclarait qu'il y avait assez de sang versé pour sa cause.

Quelques jours après, le zouave Pichavant s'embarquait avec ses compagnons à bord de l'*Illysus*, à destination de Toulon. Ce n'était pas pour retourner dans ses foyers. Tous, en effet, répondaient à l'appel de Charette, qui leur demandait de se battre pour la France.

Cette fois, ce fut vraiment la grande guerre. Enrôlé dans le demi-bataillon de Le Gonidec de Traissan, François Pichavant fut dirigé sur Orléans, menacé par les Bavarois. Le 11 Octobre 1870, la petite troupe, forte seulement de 170 hommes, divisée en trois compagnies dont la première, où servait Pichavant, était commandée par le lieutenant de Bellevue, se portait sur la route de Paris aux environs de Cercottes. Elle se heurta bientôt à deux bataillons de Bavarois, qu'elle arrêta longtemps en leur infligeant des pertes énormes. Il fallut cependant reculer au delà d'Orléans, mais le vaillant capitaine Le Gonidec y gagnait son grade de chef de bataillon et Pichavant, le galon de caporal.

La petite colonne fut alors repliée sur Le Mans, où les autres zouaves pontificaux attendaient la réorganisation de leur régiment. Le caporal Pichavant prit rang dans la 1re compagnie du 1er bataillon, désigné sous le nom de *bataillon de la mort*. Il commandait sous le sergent François Quéré, glorieux blessé de Castelfidardo et de Mentana.

Le retour au feu avec Charette ne se fit pas attendre. Le départ se fit le 9 Novembre. On allait rejoindre, aux environs de Châteaudun, le XVIIe corps, dont le général de Sonis venait de recevoir le commandement. Ici, commence une véritable épopée pour le bataillon de la mort, commandé par de Moncuit. Le 25 Novembre, après une marche pénible, Sonis le chargeait d'emporter le village d'Yèvres, fortement occupé par les Bavarois. Le mouvement en avant, sous une pluie de balles, fut irrésistible. Les Bavarois furent délogés à la baïonnette, et le combat de Brou était enfin une victoire !

Quelques jours après, c'était Loigny. On a tout dit de Loigny, l'armée compromise par la lâcheté de tout un régiment de la brigade Charvet, l'appel de Sonis aux zouaves de Charette, le drapeau du Sacré-Cœur déployé, aux mains de Verthamon, la marche du 1er bataillon sur les reins du régiment félon couché dans les sillons, l'attaque du bois en avant de Loigny, puis l'assaut du village, l'effort héroïque pour parvenir jusqu'au cimetière où un bataillon de chasseurs était bloqué, l'hécatombe autour du drapeau, Sonis, Troussures, Moncuit, Charette, et tant d'autres tombant les uns après les autres... Au premier rang, Quéré et Pichavant entraînent leurs hommes, fauchant les Bavarois. Pichavant brise sa baïonnette, il en ramasse une autre. Ils arrivent au village, enlèvent les maisons une à une, mais toute la division prussienne de Treskow rentre en ligne. Les zouaves sont débordés. La retraite sonne. Alors le sergent Quéré de se retourner vers son compagnon : « Nous avons encore quelques cartouches, épuisons-les ». Et ils tirent. Une balle fracasse la tête de Quéré, une autre traverse le bras de Pichavant. L'héroïque soldat est cerné. Incapable de se défendre, il se rend. C'est pour lui la fin de sa carrière militaire. Il resta deux jours sans soins, enfermé dans une grange avec d'autres blessés. Conduit enfin à Chartres, prisonnier, il attendit sa guérison dans une ambulance où son habit de zouave pontifical

Archives diocésaines d[illegible]uimper et Léon

lui valut les meilleurs soins. La paix le libéra, il revint au village.

Ce ne fut pas pour longtemps. Le bruit des armes n'avait pas éteint l'appel de la conscience. Mais les difficultés s'étaient accumulées. Entre le sacerdoce et l'ancien soldat il y avait maintenant des impossibilités matérielles : où trouver les ressources nécessaires ? Il crut satisfaire son désir de vie religieuse en entrant à la Trappe de Thymadeuc. Sa décision ne fut pas heureuse. Son tempérament refusa de se plier au régime des moines. En moins de trois ans, malgré les adoucissements permis pour lui à la règle, sa santé donnait au Père Abbé les plus vives inquiétudes.

Le départ devint nécessaire. Mais un événement heureux était survenu. Grâce aux démarches d'un ami, le blessé de Loigny devenait titulaire d'une modeste pension de 600 francs, et le montant des trois années écoulées lui était versé tout d'un coup. Il alla dire sa reconnaissance et ses projets d'avenir à la Vierge de Lorette, tout près du champ de bataille de Castelfidardo, où tant de zouaves, ses devanciers, avaient trouvé leur tombe. « Je serai prêtre, disait-il à sa sœur à son retour, la Vierge m'y pousse. »

Il acheva de se remettre des fatigues de la Trappe et, en 1878, sûr désormais de sa vocation, sûr aussi de pouvoir la suivre jusqu'au bout, il fit pour la troisième fois son entrée au Petit Séminaire de Pont-Croix. Il avait 38 ans. Avec sa belle barbe qu'il tenait à garder jusqu'au seuil du Séminaire, le nouveau collégien fut tout de suite populaire. « Bonjour, papa, » lui disaient en souriant les plus petits de ses compagnons de classe, et l'ancien zouave leur tapotait les joues en leur disant : « Bonjour, mon fils ». Le stage au Petit Séminaire fut court, un an seulement et M. Pichavant devint séminariste.

Mes premiers souvenirs de lui datent de cette époque. Ses vacances étaient pour les enfants de Poulgoazec une joie. Il nous réunissait dans la cour de sa maison familiale, nous faisait asseoir sur un banc de pierre qui courait le long de la façade, et là il nous faisait le catéchisme puis, déployant un grand antiphonaire auquel l'un d'entre nous, toujours le même, servait complaisamment de pupitre, il nous exerçait au chant d'église, et c'est ainsi, en chantant le *Lucis creator optime*, que je commençai de m'initier aux sinuosités des portées de plain-chant.

Prêtre en 1881, et déjà pourvu de la médaille militaire, M. l'abbé Pichavant fut un moment chapelain à Pratanraz, puis vicaire à Pouldreuzic, et bientôt à Beuzec-Cap-Sizun. Il devint vicaire du Chapitre et aumônier de la prison en 1889. Quimper le connut depuis, prêtre modeste et bon, appliqué à ses devoirs, retrouvant toute sa fierté de soldat pour assister à toutes les manifestations des vétérans. Sa santé se ressentit toujours des fatigues accumulées pendant la guerre. Il y a un an, il résignait ses fonctions, et il rentrait à Poulgoazec pour y finir ses jours, entouré des soins les plus dévoués de son frère Vinoc et de sa sœur Lorette. Il avait eu la consolation de recevoir pour lui et pour sa famille la bénédiction du Saint-Père.

Il avait une médaille de Léon XIII, sur laquelle étaient gravés ces mots : « *Bene merenti,* » A celui qui a bien mérité. Ces deux mots lui pourraient servir d'épitaphe. Après avoir bien mérité de l'Eglise et de la France, ces deux causes auxquelles sa vie fut consacrée, ce bon serviteur s'en est allé doucement, lentement acheminé vers la tombe, recevoir Là-Haut sa récompense, près de Pie IX dont le souvenir, rappelé par le vicaire qui l'assistait, le faisait encore tressaillir dans son agonie... F. C.

Né à Plouhinec, le 24 Septembre 1840, M. François-Marie Pichavant fut ordonné le 10 Août 1883, et nommé vicaire à Pouldreuzic, 6 Octobre 1883 ; à Beuzec-Cap-Sizun, 14 Août 1885 ; du Chapitre, 20 Décembre 1888 ; démissionnaire, Janvier 1912. Décédé le 7 Mars 1913.

Comité des Emigrants. — Réunion de ce Comité, mardi 18, à 2 heures, rue du Frout.

Lesneven. — **Retraite d'hommes**, *du 2 au 8 Mars 1913.* — 28 paroisses ; 57 retraitants : Plouvien, 8 ; Plouguerneau, 5 ; Bodilis, 4 ; Bourg-Blanc, 4 ; Lanhouarneau, 4 ; Loc-Maria Plouzané, 4 ; Le Drennec, 3 ; Plabennec, 3 ; Saint-Frégant, 2 ; Plougastel, 2 ; Saint-Divy, 1 ; Le Folgoët, 1 ; Gouesnou, 1 ; Guissény, 1 ; Kernilis, 1 ; Lannilis, 1 ; Lesneven, 1 ; Loperhet, 1 ; Coatméal, 1 ; Saint-Marc, 1 ; Plouarzel, 1 ; Plouédern, 1 ; Ploudaniel, 1 ; Plouescat, 1 ; Plouguin, 1 ; Plounéour-Trez, 1 ; Plourin, 1 ; Tréouergat, 1.

Ligue Patriotique des Françaises. — Le groupe de Cornouailles a eu sa réunion plénière annuelle le vendredi 5 Mars, à Quimper, dans la salle Jeanne-d'Arc, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque. La coïncidence de la conférence ecclésiastique décanale a privé la Ligue de la présence, si encourageante pour elle, d'un très nombreux clergé. Citons avec d'autant plus de reconnaissance les prêtres qui sont venus joindre le témoignage de leur bienveillant intérêt aux hautes approbations de Monseigneur : MM. les vicaires généraux Gadon et Cogneau ; M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain des œuvres ; MM. les chanoines Guéguen, professeur au Grand Séminaire, et Louvière, secrétaire de l'Evêché ; M. Le Bihan, curé-doyen de Concarneau ; M. Guillou, curé-doyen du Huelgoat ; M. Le Borgne, recteur de Rosporden ; M. Fermon, recteur de Guengat ; M. Keramoal, vicaire de Douarnenez ; M. Léon, vicaire de Plonéour-Lanvern ; M. Broc'h, vicaire d'Elliant ; M. Pérez, vicaire d'Arzano.

La réunion plénière a été préparée, dès le matin, par une réunion d'étude qu'a présidée, avec une méthode impeccable, M. le

Archives diocésaines d uimper et Léon

vicaire général Cogneau, et qu'ont éclairée les explications toutes pratiques de Mme de Noaillat-Devuns, déléguée du Comité national.

Après la prière, récitée par tous à haute voix, M. le Vicaire général établit le bilan général de l'Œuvre dans les trois archiprêtrés de Quimperlé, Châteaulin et Quimper. La vitalité du premier est bien mise en relief dans l'excellent rapport qui sera lu à la réunion plénière. Si le second n'offrait l'organisation bien vivante de Pleyben, on devrait conclure que l'Œuvre, après y avoir vu de beaux jours et de brillantes initiatives, reste désormais en sommeil, faute d'une personne qui veuille bien accepter la charge de présidente, former un comité et diriger les bonnes volontés éparses. Il ne reste plus que des membres isolés et, par là même, impuissants à poursuivre la grande œuvre de restauration chrétienne entreprise par la Ligue. Les nombreuses déléguées venues de ses diverses paroisses à notre réunion font espérer que l'Œuvre y refleurira bientôt. L'archiprêtré de Quimper, au contraire, présente un ensemble d'éléments très bons, auxquels se mêlent d'autres qui manquent de cohésion et de vie. M. le Vicaire général les divise en quatre catégories. La première, bien vivante, compte 12 paroisses ; la deuxième, 28 paroisses, ne manifeste pas, peut-être faute de relation avec le centre, les signes de vitalité ; la troisième, mise un peu tard en mouvement, donne, par sa juvénile activité, des espérances très sérieuses et comprend 9 paroisses ; la quatrième, enfin, pleine d'entrain pendant longtemps, a laissé fléchir son zèle et ralentir son organisation ; ce groupe compte 14 paroisses.

On cite à l'ordre du jour, pour leurs œuvres et leur esprit d'apostolat, les groupes de : Concarneau, avec ses réunions mensuelles successives dans les paroisses du doyenné, et ses réunions trimestrielles au centre même ; Douarnenez, qui rayonne sur Ploaré, Tréboul, Pouldavid, Le Juch ; Rosporden, où l'esprit combatif a si bien secondé les œuvres entreprises par le clergé, et menées à bonne fin dans ce milieu si mêlé ; mais les réunions sont assez irrégulières et espacées, et la formation des dizainières demandera un travail sur lequel Mme de Noaillat retient avec insistance et aussi avec une lumineuse clarté, l'attention de toutes les déléguées ; enfin, Elliant, dont les dizainières, parfois à 11 kilomètres du bourg, ne peuvent que rarement se réunir, mais qui dépensent beaucoup de zèle pour les catéchismes et pour la Presse.

M. le Vicaire général tire des conclusions de cette revue générale. Pour vivre et bien agir, pour rayonner, il faut : 1° que le chef de paroisse, par lui-même autant que possible, ou par un de ses vicaires spécialement délégué par lui et recevant son inspiration, s'occupe de l'Œuvre et veille à sa marche et à ses progrès ; 2° il faut que les dizainières aient leur réunion régulière mensuelle, et que tous les membres de la Ligue aient par ailleurs leurs réunions générales cantonales, ce qui a lieu deux fois par an ; 3° l'organe de l'Œuvre, l'*Echo* lu, distribué, commenté, demande à chacun un travail de mortification personnelle, et cette sanctification conduit au rayonnement, à l'apostolat ; 4° chaque section de

la Ligue doit conserver des relations suivies avec le centre diocésain de l'Œuvre, non pas, à la vérité par toutes ses dizainières, mais toujours par une déléguée attitrée qui corresponde.

Mme de Noaillat ajoute des précisions sur cette action du centre à la périphérie : La Ligue demande que les dizainières soient réunies par régions, doyennés ou archiprêtrés deux fois par an, afin de recevoir le mot d'ordre à distribuer et de connaître le but spécial vers lequel elles doivent diriger toutes les énergies pendant le semestre.

Et elle retient l'attention sur la formation très solide et absolument nécessaire de la dizainière : cette formation demande trois choses : 1° une retraite fermée annuelle ; 2° la messe mensuelle collective, avec communion générale ; 3° réunion périodique, mensuelle autant que possible, où tous les efforts produits, succès ou échecs, sont passés en revue, où le devoir d'apostolat soit mis en plein jour et où la volonté soit formée au dévouement le plus apostolique. Cette réunion doit bien préciser l'objet sur lequel portera la visite mensuelle des dizainières aux adhérentes : la dizainière commence par le rôle de « facteur », apportant l'*Echo*, les brochures et les autres publications ; elle devient vite l'*amie*, confidente et conseillère ; enfin elle devient apôtre.

La retraite annuelle, insiste M. le Vicaire général, ne sera bien suivie que dans la mesure où les Curés et Recteurs s'en feront les zélés recruteurs ; et s'ils comprennent le rôle d'apôtres et d'auxiliaires que devront remplir, sous leur direction, les Ligueuses, ils seront ardents au recrutement des retraitantes.

* * *

Mais voici une objection qui se dresse souvent contre la fondation de la Ligue dans une paroisse, dit M. le Président : la paroisse possède un faisceau très serré d'œuvres bien vivantes ; que viendra y faire la Ligue ? Il semble que la place est prise, et que la Ligue devient inutile.

Mme de Noaillat répond d'abord que la Ligue ne fait pas concurrence aux œuvres ; elle a pour but, au contraire, de leur fournir des éléments, des sujets, des énergies. Puis, les œuvres de préservation ou de formation agissent en dehors de la famille, ou suppléent à son insuffisance et à ses lacunes : par exemple, les patronages, les ouvroirs, les catéchistes volontaires, etc. Au contraire, la Ligue a pour œuvre primordiale de pénétrer dans la famille, pour l'assainir, la vivifier, lui faire produire toute sa fonction providentielle et, par conséquent, la refait pour la donner à la paroisse et à ses œuvres.

Ces clartés jetées sur l'organisation et le but reçoivent un éclat plus intense dans la grande réunion de l'après-midi, présidée par Monseigneur l'Evêque, qui souligne, de son auguste approbation, les détails pratiques et consolants donnés dans les rapports lus par Mme Robert Chancerelle sur la Ligue à Douarnenez et sa belle fondation du Patronage de jeunes filles ; par Mlle de Lonlay sur la Ligue à Concarneau, son apostolat, leurs ouvroirs, les 140.000

Archives diocésaines de Quimper et Léon

francs dont elle a jeté le prix bienfaisant parmi cette population si éprouvée ; par Mlle X..., sur l'œuvre dans la région de Quimperlé, avec ses dentelles, sa diffusion de la Presse, ses retraites fermées ; par Mme de Couesnongle sur le Comité de Cornouaille, avec un hommage plein de cœur rendu avec reconnaissance au zèle de Mme de Penfentenyo, qui se consacre tout entière, désormais, à son beau Patronage de jeunes filles ; par Mme Avril, secrétaire du Comité de Cornouaille, qui fait un tableau vivant de toutes les initiatives prises pendant l'année : Presse, retraites, pèlerinages, conférences, réunions de jeunes filles, catéchistes volontaires, patronages, etc.

Nous n'essayerons pas d'analyser le très beau discours de Mme de Noaillat-Devuns, sur la foi ardente, militante, apostolique, dont la Ligue veut animer ses membres. Nous nous contentons de citer les conclusions qu'elle a présentées à l'approbation de Monseigneur, et que Sa Grandeur a daigné bénir et faire siennes dans de paternels encouragements et conseils qui se résument en ces dernières paroles : obéir de tout cœur et en tout au Pape, rester en tout et de tout cœur uni à l'Evêque, se faire l'auxiliaire le plus soumis et le plus dévoué du clergé paroissial, voilà le véritable esprit de l'Union Catholique et celui de la Ligue Patriotique des Françaises.

Voici ces conclusions :

1° Les Comités s'appliqueront à réaliser les désiderata de leur Evêque vénéré et à remplir auprès de leurs prêtres et des œuvres de femmes, une action parallèle à celle de l'Union Catholique pour les œuvres d'hommes ;

2° Les Comités s'efforceront avant tout de former en élites leurs dizainières, par les moyens surnaturels : retraites fermées, messes et communions mensuelles, et par les moyens propres à la Ligue : réunions mensuelles, causeries, cercle d'apostolat, liens étroits et périodiques avec les Comités dont ils dépendent ;

3° Les Comités emploieront le zèle de leurs dizainières à vivifier ou à rétablir les pratiques religieuses et le dévouement social chez leurs adhérentes par l'apostolat direct de la visite mensuelle, apostolat primordial de la Ligue et par l'apostolat indispensable de la bonne Presse.

Dizainières et adhérentes seront ensuite le levain qui fera fermenter les idées, les œuvres diverses et les pratiques religieuses dans le reste de la masse.

Cette journée si pleine déjà, à laquelle 500 Ligueuses avaient apporté leur collaboration et leur cœur, s'est terminée par une soirée de haut et saint enseignement, la représentation du *Maître de la Mort*, pages en marge de l'Evangile, mais pleines de son esprit, que les jeunes filles de l'Œuvre, à Quimper, ont interprétées avec un talent et un sentiment profondément religieux, devant un auditoire de prêtres, de parents et de Ligueuses qui les ont longuement applaudies.

Chanoine Alfred Le Roy.

Œuvre de la Protection de la Jeune Fille. — Le IXe Congrès national français de l'Association catholique internationale des œuvres de la protection de la jeune fille se tiendra à Paris, les 28, 29 et 30 Avril 1913.

L'Association ayant de plus en plus le souci de protéger les jeunes filles en les retenant à la campagne, le Congrès portera à l'ordre du jour de ses travaux, divers rapports étudiant cette question.

Des billets à 1/2 tarif, valables du 25 Avril au 3 Mai, ont été accordés aux congressistes, par les compagnies de chemins de fer. Les personnes qui désireraient ces billets sont priées de s'inscrire au plus tôt, au Secrétariat de la Protection de la Jeune Fille, 4 *bis*, rue Jean-Nicot, Paris, et d'envoyer en même temps leurs noms, prénoms, adresse et gare de départ, ainsi que la somme de 5 francs, pour frais et carte de congrès.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à la semaine prochaine, la suite des articles sur le Congrès Marial Breton, *et* La vie et la mort d'un Missionnaire breton.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Avis important. — Nous lisons dans *La Croix* du 5 Mars 1913 :

« MM. les curés de tous les diocèses de France, peut-être même de la Suisse et de la Belgique, reçoivent périodiquement d'une demoiselle de Montéco, château de la Guimorais, en Paramé (Ille-et-Vilaine), un « bulletin » ou prospectus de vêtements ecclésiastiques et d'ornements d'église, vendus au profit d'une œuvre qui s'intitule « Œuvre de la Providence ». Nous engageons ces ecclésiastiques, dans leur intérêt et dans l'intérêt de la religion, à écrire, avant de donner suite à ces propositions, au secrétariat de l'archevêché de Rennes (Ille-et-Vilaine), qui s'empressera de leur adresser confidentiellement, à ce sujet, les renseignements les plus utiles et les plus précieux. »

Mgr Luçon et les Amicales. — *La Cour de cassation casse l'arrêt condamnant Mgr Luçon.*

« Paris, 4 Mars.

» On se rappelle que le tribunal civil de Reims, saisi d'une demande de dommages-intérêts par la Fédération des amicales, à l'occasion de la lettre pastorale du mois de Septembre 1909, avait condamné Mgr Luçon à 500 fr. de dommages-intérêts. Ce jugement avait été confirmé par la Cour de Paris, le 4 Juillet 1911.

» Sur pourvoi, la Cour suprême a entendu le rapport de M. le conseiller Falcimaigne et les plaidoiries de Mes Hannotin et Jean Raynal, les conclusions de M. le procureur général Sarrut.

Archives diocésaines de imper et Léon

» La chambre civile de la Cour de cassation a cassé l'arrêt qui avait condamné Mgr Luçon. »

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE a décidé l'ouverture, à Douarnenez, d'un bureau permanent rattaché à l'agence de Quimper.

Ce bureau, situé route de la gare, a commencé ses opérations, le 10 Mars, est pourvu d'un service de coffres-forts et traite toutes opérations de Banque et de Bourse.

Escompte et Encaissement des effets de Commerce, achats et ventes de valeurs, paiement de Coupons.

Virements, chèques, lettres de crédit, circulaires sur la France et l'étranger, etc...

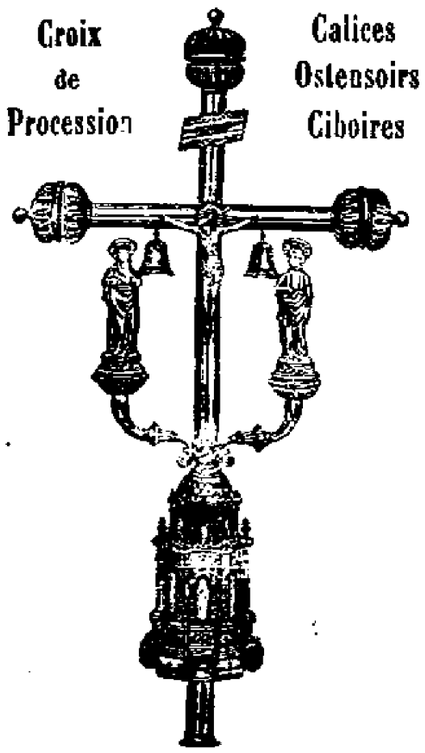
ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE

Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices Ostensoirs Ciboires



Chasublerie — Bannières



Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.

STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.

Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Eglise. — Encens, Mèches, Braise, etc.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. Vendredi 21 Mars 1913 N° 12

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — PARTIE OFFICIELLE : *Communications de l'Evêché :* Comptabilité paroissiale ; Pétitionnement pour la liberté scolaire et fête de Jeanne d'Arc ; Œuvre des Tabernacles ; Lourdes ; Décès.

II. — PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; La Forêt-Fouesnant ; Droit et Jurisprudence : la location des presbytères ; Congrès Marial du Folgoat (suite) ; Chronique des Œuvres ; La vie et la mort d'un missionnaire breton (suite).

III. — Chronique générale : Celles qu'on chasse ; Fêtes Constantiniennes à Rome.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Mars. — PAQUES : RÉSURRECTION DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe avec octave privilégiée. Blanc.

Lundi, 24. — LUNDI DE PAQUES. Office du jour ; double de 1re classe. Blanc.

Mardi, 25. — MARDI DE PAQUES. Office du jour ; double de 1re classe. Blanc.

Mercredi, 26. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 27. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 28. — Office de l'Octave ; semi double. Blanc.

Samedi, 29 — In albis. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 30. — Dimanche *In albis* (Quasimodo).

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Religieuses Franciscaines de Brest..	23 Mars.
Communauté de la Norgard	du 24 au 25 Mars.
Hôpital de Plougastel-Daoulas.....	du 26 au 27 —
Hôpital de Quimperlé.....	du 28 au 29 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Comptabilité paroissiale. — Dans toutes les paroisses, le Conseil paroissial devra être convoqué en séance ordinaire pour le dimanche de Quasimodo et procédera à l'examen des Comptes et Budgets. A cette occasion, Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs que, pour établir ces pièces de comptabilité, ils doivent se conformer exactement aux *Instructions* qui ont été données à ce sujet en 1911. Des exemplaires de ces Instructions seront envoyés à ceux qui en feront la demande.

Les pièces, une fois établies et signées par les membres du Conseil paroissial, seront expédiées à l'Evêché, sous *enveloppe fermée*, à l'adresse du *Vicaire général*, sans nom de personne, *un mois au plus tard* après la séance du 30 Mars. — Il faut éviter avec soin de mettre sous le même pli des correspondances se rapportant à un autre objet, ou demandant une prompte réponse.

II. — Pétitionnement pour la liberté scolaire et Fête de Jeanne d'Arc. — Monseigneur demande à MM. les Archiprêtres, Curés et Recteurs de réunir d'urgence tous les membres de leurs Comités paroissiaux pour entreprendre une action prompte et bien organisée en vue des deux fins suivantes qui s'imposent à leur zèle comme un devoir de foi, de religion et de patriotisme : 1° le pétitionnement contre les projets de lois attentatoires à la liberté des Ecoles et à l'Enseignement chrétien ; 2° la préparation d'un mouvement vraiment national pour la glorification de la Bse Jeanne d'Arc, au jour de sa fête liturgique : le dimanche 4 Mai prochain.

I. *Pétitionnement pour la Liberté scolaire.* — Les Comités paroissiaux devront seconder toutes les Associations cantonales de Chefs de Famille et toutes les Sections paroissiales, dans l'organisation générale de conférences sur la question scolaire, dans le recrutement le plus étendu possible des auditeurs, dans le choix et la mise en campagne des chefs de quartiers chargés de recueillir les signatures, dans l'entente à établir avec les Comités locaux de la Ligue Patriotique des Françaises, avec les groupements de Mères de famille, de Catéchistes volontaires, afin d'atteindre et de faire signer tous les paroissiens et toutes les paroissiennes ayant l'âge de 21 ans.

Pour que ce grand mouvement de protestation ait un plein effet, chaque Comité paroissial désignera un membre spécialement délégué pour centraliser tous les renseignements et adresser toutes les pétitions signées, à M. le colonel Hugot-Derville, député, manoir du Bois, Concarneau.

Il n'y a pas de temps à perdre, car tous les résultats du pétitionnement doivent être centralisés autant que possible avant le 1er Mai, au Secrétariat de l'Union des A. C. F., à Paris, 35, rue de Grenelle.

II. *Glorification de la Bse Jeanne d'Arc.* — « Il semble — dit le colonel Keller, président du Comité national de Jeanne d'Arc, dans une lettre adressée aux Evêques de France — que le culte de Jeanne d'Arc soit pour les catholiques une occasion providentielle de prendre publiquement la tête d'un grand mouvement patriotique et national. »

L'heure est solennelle. Il faut donc que tous nos efforts tendent à réaliser la parole de Pie X, dans un bref autographe au président du comité Jeanne-d'Arc : « Que tous les gens de bien la prennent (Jeanne d'Arc) comme chef et comme guide pour défendre la religion, et que pour cela ils cherchent une bonne fois à affermir entre eux la concorde qui, seule, peut faire espérer le salut commun ».

Que tous les Comités paroissiaux travaillent à grouper tous les catholiques dans leurs hommages et leur culte au jour de la fête de la Bienheureuse. Qu'il y ait dans toutes les églises des sermons en son honneur, des offices plus solennels auxquels soient convoqués tous les paroissiens. Que toutes les demeures soient pavoisées, qu'on facilite aux pauvres les moyens de s'unir à cet hommage ; que des illuminations générales, dans les villes et les bourgs, des feux de joie, dans les campagnes, manifestent les sentiments d'amour du peuple breton pour la sainte libératrice de la patrie, le modèle et l'inspiratrice de toutes les vertus qui font les peuples unis et heureux.

Pour aider à cette préparation générale de la fête de la Bienheureuse, Monseigneur institue à Quimper un Comité central qui servira, au besoin, d'intermédiaire entre le Comité de Paris et les Comités paroissiaux. Il a pour membres M. S. du Feigna, secrétaire de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, M. André de Couesnongle, secrétaire de la Bonne Presse, M. Poupon, président de l'A. C. J. F. ; Mme la générale de Jacquelot, Mme A. de Couesnongle, présidente de la Ligue en Cornouailles, Mlle G. Plateau, secrétaire du Cercle d'Etudes Jeanne d'Arc, et M. l'abbé Piriou, vicaire à Saint-Corentin.

Les revues et journaux catholiques du diocèse, ainsi que les *bulletins* paroissiaux sont invités à donner la plus grande publicité à cet appel, en reproduisant le texte, ou le traduisant en breton.

III. Œuvre des Tabernacles. — Monseigneur l'Evêque a béni, le Mardi Saint, les ornements : chapes, chasubles,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

étoles et linges d'autel, confectionnés pour les églises pauvres, par les membres de l'Œuvre des Tabernacles, à Quimper. Toutes les demandes doivent être adressées, dans le plus bref délai, au Secrétariat de l'Evêché.

IV. Lourdes. — L'*Histoire critique des Evénements de Lourdes*, par M. l'abbé Bertrin — annoncée dans la *Semaine religieuse* du 27 Décembre 1912, — vient de paraître. Nous avons souscrit un certain nombre d'exemplaires que nous tenons à la disposition de MM. les Curés et Recteurs et de MM. les Supérieurs des Maisons d'éducation chrétienne, au prix de 1 fr. 25 l'exemplaire. On est prié d'adresser les commandes le plus tôt possible au Secrétariat de l'Evêché ; on pourrait grouper les petites commandes au Doyenné ; c'est le moyen le plus rapide et le plus économique. Les ballots d'au moins 80 à 100 exemplaires seront envoyés directement de Paris — franco de port et d'emballage — par l'éditeur M. J. Dumoulin, 5, rue des Grands-Augustins, à qui on voudra bien en accuser réception. Mais toutes les souscriptions, quelle que soit leur importance, doivent être envoyées, avec le montant, à M. le Secrétaire général de l'Evêché.

L'auteur déclare qu'il a fait ce qu'il a pu afin que l'ouvrage arrivât partout assez tôt, pour pouvoir être utilisé pratiquement au mois de Mai ; ce sera, en outre, une excellente préparation à notre pèlerinage de Juin, qui s'annonce d'autant plus heureusement que le Pèlerinage du diocèse de Vannes vient d'être fixé à la même époque.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du Clergé et des fidèles, le repos de l'âme de M. Olivier Le Guen, ancien vicaire à Mahalon, décédé à Locquenvel (Côtes-du-Nord), le 17 Mars.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

Les retraites pascales des Bretons d'Angers et de Trélazé. — TRÉLAZÉ, du *30 Mars au 6 Avril* ; ANGERS, du *6 au 13 Avril*. Le prédicateur est M. Kervella, recteur de Guiclan, ancien aumônier des Bretons, à Angers.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de Pâques*, messe de communion générale, à 7 heures, pour les hommes. La nef leur sera réservée.

Messe pontificale à 10 heures ; bénédiction papale à l'issue de la messe.

A la grand'messe et aux vêpres, quête pour les séminaires.

A 2 h. 1/2, vêpres ; sermon de clôture de la Station de Carême ; bénédiction solennelle. Le soir, il n'y a pas de réunion.

24 Mars, lundi de Pâques, messes et offices aux mêmes heures que le dimanche de Pâques.

A 6 h. 3/4, réunion à la chapelle neuve, pour la Congrégation des Demoiselles.

25 Mars, mardi de Pâques, messes et offices aux mêmes heures que le dimanche.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Vendredi Saint*, office solennel à 8 heures ; Chemin de la Croix, à 3 heures. — Sermon sur la Passion à 8 heures du soir.

Samedi, office à 8 heures — Le soir, on confesse d'abord les hommes.

Dimanche de Pâques, 6 h 1/2, messe spéciale pour les hommes, communion générale. — Les vêpres à 3 heures, suivies du sermon de clôture de la Station de Carême, par le R. P. Laurent ; Salut.

Lundi, mardi, grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, complies ; bénédiction du Très Saint-Sacrement.

LA FORÊT-FOUESNANT. — **La Mission.** — La Forêt-Fouesnant n'avait pas eu de Mission depuis 1893, c'est-à-dire depuis vingt ans. Celle qui vient d'y être donnée, du 16 Février au 8 Mars, a dépassé toutes les espérances et toutes les prévisions. La première semaine a été consacrée aux enfants, aux vieillards et aux français. Le président était M. Le Bihan, curé de Concarneau, chargé des instructions françaises. Ses collaborateurs étaient : MM Com, vicaire de Melgven ; Quéré, vicaire de Beuzec Conq ; Beuz, vicaire de Guipavas ; Quéméneur, vicaire de Plouhinec, qui expliqua les tableaux.

Le jeudi, 330 enfants s'approchèrent pieusement de la Sainte Table, sans compter une vingtaine de grandes personnes qui avaient suivi la Mission française ; puis les exercices se sont terminés par une splendide procession.

Le président de la deuxième semaine était M. le chanoine Quéinnec ; M. Quéré, recteur de Plonéour-Lanvern expliqua les commandements et M Jézégou, recteur de Plobannalec, les tableaux. Les autres prédicateurs furent MM. Guéguen, recteur de Plouhinec ; Grall, recteur de Trégunc ; Kerbaol, recteur du Guilvinec ; Arhan, vicaire de Scaër, directeur du chant.

Favorisé par un temps idéal, les exercices de la semaine se sont très bien passés. Le samedi, 480 personnes s'approchèrent de la Sainte Table, e revinrent en même nombre le dimanche faire leur communion pascale.

Le bonheur que ressentit la partie de la population qui avait suivi les exercices de cette semaine fut si grand, que le reste s'impatientait d'avoir son tour. En effet, ils vinrent en si grand nombre, la semaine suivante, que l'enceinte de la charmante église de La Forêt se trouva comme étonnée de pouvoir contenir tant de monde. Cette semaine, le président fut M. Berthou, curé de Carhaix, ayant comme collaborateurs MM. Picard, curé-doyen de Pont-Croix ; Carval, recteur de Plogonnec ; Coajou, recteur de Tourc'h, directeur du chant ; Moré, vicaire d'Elliant ; Lozac'h, vicaire de Plouigneau, « tableauteur », et M. Arhan, vicaire de Trégunc.

Archives diocésaines de imper et Léon

Cette troisième semaine, également favorisée par le beau temps, a été, comme la précédente, pleine d'entrain, et les fidèles ont communié, le samedi, au nombre de 630, puis sont encore revenus au même nombre, le dimanche, accomplir leur devoir pascal.

On peut dire que la population stable de La Forêt, à l'exception de quelques unités, a suivi les exercices de la Mission.

Merci aux zélés et dévoués missionnaires, qui n'ont épargné ni leur talent ni leur peine, pour jeter la bonne semence sur la terre de La Forêt, et disons, au nom des fidèles qu'ils ont évangélisés : *Confirma hoc Deus quod operatus es in nobis.* X.

Droit et Jurisprudence.

La location des presbytères. — DES POUVOIRS RESPECTIFS DU CONSEIL MUNICIPAL, DU MAIRE ET DU PRÉFET EN CE QUI CONCERNE LA LOCATION DU PRESBYTÈRE. — 1° La *Revue du Culte Catholique* publie sur ce sujet, dans sa livraison de Janvier 1913, la note suivante :

« C'est le conseil municipal qui règle le prix et les conditions du bail du presbytère comme de tous les baux de biens communaux (loi du 5 Avril 1884, art. 61, 68, 69 et 90).

» Le maire ne passe le bail que sous le contrôle du conseil municipal et en se conformant à ses délibérations (Cons. d'Et., 8 Décembre 1911) (1).

» Quant au préfet, il ne peut que donner ou refuser son approbation (loi du 2 Janvier 1907, art. 1er). Il ne saurait, sans excès ou détournement de pouvoir, se substituer aux représentants légaux de la commune pour régler les conditions de la location (Cons. d'Et., 2 Août 1912) (2), ni subordonner son approbation à des conditions étrangères à l'opportunité, l'utilité ou la régularité de la location (Cons. d'Et., 10 Mars 1911) (3).

» Une fois le bail approuvé, le préfet n'a plus à intervenir.

» Il appartient au conseil municipal, le cas échéant, de se prononcer sur la résiliation du bail (Cons. d'Et., 24 Mars 1911) (4), et, quand le bail est fait pour plusieurs périodes à la volonté des parties contractantes, de décider, à la fin de chaque période, s'il y a lieu de continuer la location ou de donner congé (Cons. d'Et., 15 Mars 1912) (5).

» Ces délibérations sont exécutoires par elles-mêmes, et le maire, pas plus que le préfet, ne peut y mettre obstacle.

» Ni l'un, ni l'autre ne pourraient exiger que la location ait lieu par adjudication » (Cons. d'Et., 2 et 6 Août 1912 ; 21 Mars 1911) (6).

2° Il y a lieu de remarquer qu'il est exclusivement question dans cette note des *presbytères communaux*, c'est-à-dire, de ceux dont

(1) *Revue*, 1912, p. 15. — (2) *Ibid.*, p. 289. — (3) *Ibid.*, 1911, p. 134. — (4) *Ibid.*, p. 135. — (5) *Ibid.*, 1912, p. 168. — (6) *Ibid.*, p. 289 ; et 1911, p. 135.

les communes se trouvaient être propriétaires même avant la dévolution décrétée, au mépris de tout droit, par la loi du 13 Avril 1908.

Tout autre est la condition des presbytères qui, ayant appartenu aux *fabriques* ou aux *menses*, sont entrés par dévolution dans le patrimoine de la commune. La loi du 2 Janvier 1907, qui, par dérogation au droit commun, a soumis à l'approbation du préfet les baux relatifs aux presbytères, ne concerne pas cette catégorie d'immeubles. Une fois dévolus aux communes, ils peuvent donc, comme tous les autres biens communaux, être loués par le conseil municipal, sans intervention du préfet, pourvu que la durée du bail n'excède pas 18 ans. Et c'est au conseil municipal seul qu'il appartient de fixer toutes les conditions du bail : durée, charges, prix, sans avoir à soumettre le contrat à l'approbation préfectorale. — Il doit seulement éviter, en déterminant ces conditions, de stipuler un prix de location *notoirement insuffisant*, susceptible d'être considéré comme constituant une subvention déguisée au culte, et donnant ainsi au préfet, par voie indirecte, l'occasion et le droit d'intervenir, en vertu de l'article 2 de la loi du 9 Décembre 1905, qui interdit à l'Etat, aux départements et aux communes de subventionner aucun culte.

3° Les *bureaux de bienfaisance* sont tenus en tutelle plus étroite et les conditions des baux et fermes de leurs biens restent toujours soumises à l'approbation du sous-préfet pour les baux n'excédant pas 18 ans, et du préfet au-dessus. (Décret du 13 Avril 1861.) Les presbytères qui ont été dévolus aux bureaux de bienfaisance sont assujettis à ces règles.

CONGRÈS MARIAL DU FOLGOAT

Troisième Congrès Marial breton, à Guingamp,

6-7-8 Septembre 1910.

Dux est Virgo sacerdos.
(Offices propres de Saint-Sulpice)

Guingamp a pris, en 1910, la succession de Josselin et de Rennes. Après l'avoir merveilleusement enrichie, elle la transmettra elle-même au Folgoat, en attendant peut-être qu'elle soit embellie et consacrée par la Haute Bretagne, du côté de Nantes : car, c'est par tous les chemins bretons que le Congrès se propose de monter vers les sommets lumineux qu'il s'est promis d'explorer.

Pour tenir ces assises, Guingamp a voulu attendre le cinquantième anniversaire de Notre-Dame de Bon-Secours et les fêtes de béatification de Charles de Blois, le bon serviteur de Marie, qui devaient amener les foules. Le Congrès a quelque peu souffert de ce voisinage. Mais quand on le dégage de tout ce qui n'était pas lui, il apparaît, à son tour, comme une belle glorification de la Sainte Vierge.

Archives diocésaines de C[illegible]mper et Léon

A-t-il mieux réussi que les Congrès qui l'ont précédé ? a-t-il apporté une part contributive plus belle au somptueux monument que la Bretagne élève en l'honneur de la mère de Dieu, comme quelques-uns l'ont prétendu ? Ce sont là des questions oiseuses, des questions indiscrètes, et même irritantes. Ce que l'on peut faire sans blesser aucune susceptibilité, c'est signaler le caractère de haute et intelligente piété qui le distingue des autres assemblées qui se sont tenues avant lui.

A Guingamp tout porte à la piété : la cité elle-même, la ville de Françoise d'Amboise et de Charles de Blois, à laquelle les constructions modernes n'ont pas enlevé la physionomie mystique qu'elle tient de son origine ; — la basilique si vénérée, si fréquentée, où la Bretagne entière vient s'agenouiller ; — la population si croyante, et tellement chrétienne que le démon a livré à sa foi les assauts les plus terribles ; — le clergé, qui travaille avec tant de zèle, par la parole et par l'exemple, à entretenir le culte de Marie dans le sanctuaire national dont il a la garde.

Ce milieu, où la dévotion à Marie s'épanouit sous tant d'influences favorables, n'était-il pas celui qui convenait le mieux au Congrès et à la nature des études qu'il nous a fait connaître ?

Lorsque nous disons que le Congrès a été marqué par un caractère de piété intense, on devine le sens que nous attachons à cette qualification.

Il ne s'agit pas d'un sentiment vague, imprécis, flottant, qui n'existe pour ainsi dire qu'à fleur de peau, qui naît à propos de tout et s'évanouit à propos de rien.

On entend parler ici d'une piété vraiment visible, tout à fait chrétienne, qui fait frissonner l'âme tout entière, et s'étend à tout le domaine de la vie spirituelle, qui devient chaleur pour le cœur et impulsion pour la volonté, parce qu'elle a été d'abord lumière pour l'esprit, qui est d'autant plus durable enfin qu'elle s'appuie sur des raisons plus solides.

Rien de plus propre à alimenter cette dévotion supérieure que les travaux du Congrès de Guingamp.

Il faut avoir la hardiesse de le dire : nous ne sommes pas assez fiers des œuvres que les nôtres produisent ; et quand des trésors inappréciables de savoir ont été amassés, nous ne savons pas toujours en tirer parti.

Le Congrès a traité avec une incomparable maîtrise le dogme de la CORÉDEMPTION DE MARIE.

La division adoptée est aussi lumineuse que simple : la corédemption de Marie annoncée et préparée par les figures et les prophéties de l'Ancien Testament, puis réalisée depuis le *fiat* si fécond de Nazareth jusqu'au *fiat* si douloureux du Calvaire, enfin continuée au ciel comme la rédemption de Jésus elle-même.

S'il était permis de signaler une étude parmi tant de dissertations si remarquables, il faudrait choisir celle qui est intitulée *Marie prêtre.*

C'est un pur chef-d'œuvre, pour le fonds et pour la forme.

Tout le monde réclame des ouvrages bien faits sur la Sainte Vierge, le prédicateur qui veut nourrir son éloquence d'idées justes, comme le directeur de conscience qui veut donner des conseils éclairés, le professeur de théologie qui entend fournir un enseignement sûr à ses élèves, comme le chrétien instruit qui se propose de méditer sur les belles vérités que Dieu a révélées aux hommes....

Qu'ils prennent ce livre. Aucune déception ne les attend. Il est fait de main d'ouvrier.

L'auteur — on peut bien parler de lui, puisque ces lignes ne lui tomberont jamais sous les yeux — prêtre, religieux, professeur de théologie dogmatique dans un grand séminaire, a étudié ce sujet pendant de longues année. Marie prêtre. Il l'a étudié avec passion, y consacrant tout son esprit et tout son cœur. Or, il avait reçu de Dieu une intelligence lumineuse et pénétrante, une sensibilité très vive, une imagination de poète, et ce quelque chose de rare et de supérieur qui constitue le don d'écrire. It a condensé, à l'occasion du Congrès, dans une thèse incomparablement riche, le résultat de ses patientes recherches. On y trouve la science théologique la plus exacte, expliquée dans une langue originale et savoureuse à faire les délices d'un académicien. Chaque idée est une lumière ; chaque paragraphe ouvre des horizons nouveaux et toujours plus étendus.

Les titres seuls, en dehors de tout développement, montrent l'élévation et la profondeur de ce travail dogmatique :

Le Verbe incarné naît prêtre de Marie et en Marie.

Marie contribue de quelque manière à la réalisation de son sacerdoce.

Le Verbe prêtre commence sa fonction sacerdotale rédemptrice en Marie.

Il reçoit de Marie son cœur humain de prêtre compatissant.

Il tient d'elle tout son être visible et sensible, expression de son âme sacerdotale.

Marie, mère du prêtre souverain et essentiel, est par là même, la mère de tout le sacerdoce catholique.

Marie transforme le sacerdoce mystique des âmes baptisées.

Marie est l'inspiratrice et la source de l'esprit sacerdotal dans le prêtre et dans le fidèle.

Etc..., etc...

De ce traité nouveau de théologie, ce n'est pas seulement la Sainte Vierge qui sort plus belle. Notre Seigneur lui-même nous apparaît comme agrandi, parce que mieux connu. Il semble recevoir les reflets des privilèges lumineux dont il a enrichi sa mère pour la faire digne de lui. Le prêtre catholique se montre à nous, à son tour, tranformé et idéalisé. Cette étude, qui nous donne une si haute idée de nous-mêmes, nous rend meilleurs et nous inspire la résolution de remplir le plus dignement possible les fonctions de notre sacerdoce...

Fidèle au programme qu'il s'est tracé dès le début, le Congrès,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

après avoir élucidé une question de dogme, envisage un fait évangélique en connexion étroite avec la vérité étudiée, et nous fait faire un pèlerinage au pays de Marie et de Jésus. A Josselin, nous avions visité Jésusalem et la maison de sainte Anne où s'était accomplie la conception immaculée. A Rennes, on nous avait décrit Nazareth, où la Vierge était devenue la mère de Dieu, et Bethléem, où le Verbe incarné s'est montré aux hommes pour la première fois. Le Congrès de Guingamp nous transporte au pays où Jésus sanctifia saint Jean-Baptiste. Quel paysage on nous a fait passer sous les yeux et quels personnages on nous a montrés dans ce tableau ! Deux hommes, mais combien grands dans la pénombre dont ils s'enveloppent ! Deux mères, mais quelle maternité ! Deux enfants, et déjà quelle glorieuse destinée !

C'est dans ce cadre, où un monde finit et où commence un autre monde, qu'a retenti pour la première fois le chant que répéteront après Marie toutes les générations. Le *Magnificat* est à la fois le dernier psaume du peuple juif, l'hymne triomphale de la Vierge admirant la gloire dont Dieu l'a revêtue, et la prophétie des temps nouveaux ; et, mieux renseignés, nous admirerons davantage, en chantant ses paroles après elle, la Vierge inspirée, à la fois reine des prophètes et des patriarches dont l'âme se retrouve en elle avec plus de grandeur, et reine des apôtres, des martyrs, des vierges et des confesseurs dont elle célèbre par avance les sublimes destinées !

L'un des congressistes nous montrait Marie continuant au Ciel sa fonction de corédemptrice. Mais cette vue n'est perceptible que pour le regard de la foi. Il est une autre preuve plus sensible de la corédemption de Marie.

Marie ne vit pas seulement dans le ciel : elle vit sur la terre. Elle est au milieu de nous par les innombrables grâces qui tombent incessamment de ses mains maternelles. Elle accroît sans cesse le trésor de la vie surnaturelle des âmes, par les nombreux canaux de la dévotion mariale. C'est ce que les fidèles ont bien compris et si clairement manifesté par leur dévotion à celle qu'ils considèrent comme leur mère.

Le diocèse de Saint-Brieuc, après celui de Saint-Patern et de Saint-Melaine, a été convié à faire l'inventaire de ses dévotions mariales. Que de sanctuaires consacrés à la Vierge ! que de pardons en son honneur ! que de congrégations ! que de vocables, pour traduire la reconnaissance et la piété populaire !

Sans parler de N.-D. de Bon-Secours, à Guingamp même, — N.-D. d'Espérance, N.-D. de Rostrenen, N.-D. de Guiaudet, N.-D. de Bulat, N.-D. du Haut, N.-D. de la Fontaine, N.-D. de la Délivrance, N.-D. de Tout-Aide, N.-D. de la Clarté, N.-D. du Berceau, N.-D. du Paradis, N.-D. du Roncier, etc., etc...

Pour ceux qui aiment la Sainte Vierge, n'est-ce pas une consolation et une joie de voir un peuple tout entier aux genoux de sa mère et de sa reine du ciel ! Comme le spectacle de cette *pietas perennis* qui passe d'une génération à l'autre, parce qu'elle est au fond même des âmes, est de nature à nous faire oublier les

choses vulgaires et viles qu'il nous est donné de voir parfois et qui n'est peut-être que la manifestation d'un état d'esprit qui n'existe qu'à la surface de l'âme ! Et comme on voit que le culte de la Sainte Vierge a jeté de profondes racines dans le sol breton !

C'est ce culte que le Congrès Marial Breton s'est donné la belle mission d'aviver, d'accroître, et de faire fleurir, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ; et cette mission, qu'il a essayé de remplir hier aux pays de N.-D. de Bon-Secours et de N.-D. du Roncier, il essayera de la mieux remplir encore — demain — au pays de Notre-Dame du Folgoat.

Chanoine Le Garrec,
Recteur de Caudan.

Chronique des Œuvres

L'Union Catholique a été fondée à *Lanrivoaré*, le 9 Février dernier, après une excellente conférence de M. Bossennec, vicaire à Saint-Renan.

Œuvre de la Protection de la Jeune Fille. — Le lundi 3 Mars, à *Quimperlé*, le Comité diocésain de l'Œuvre a réuni les correspondantes paroissiales de l'Archiprêtré. La messe, célébrée dans la chapelle de la Retraite, par M. l'Archiprêtre de Sainte-Croix, a été suivie d'une instruction sur le but et les moyens d'apostolat de l'Œuvre, par M. le chanoine Alfred Le Roy, et de la bénédiction du T. S.-Sacrement. Préparée par cette réunion de prière, la séance d'étude a été des plus fructueuses. Cinquante correspondantes y ont pris part, présidées par Madame la générale de Jacquelot. On a sondé la plaie de l'émigration des jeunes Bretonnes, plaie bien profonde, car, à titre, d'exemple, pour une paroisse de 1.645 habitants, on a constaté le départ de 61 jeunes filles, dont 3 ont échoué dans les prisons, 2 en Amérique, 7 n'ont laissé aucune trace, 1 a écrit à sa mère de la considérer comme morte pour elle et son pays. Le reste à l'avenant ; et cependant, le mouvement ne s'arrête pas.

C'est toute une mentalité à refaire. Et pour y réussir, il faudra un effort persévérant de rééducation à entreprendre dans l'école libre, dans les catéchismes, dans les ouvroirs, une prédication très instante à poursuivre, près des parents et des jeunes filles, à l'occasion des missions, des retraites et du temps pascal, enfin, une action personnelle à exercer par les correspondantes près des jeunes filles et de leurs mères, dans les relations journalières et dans les réunions d'œuvres.

Mais celles qui sont parties réclament aussi notre sollicitude. Il faut les recommander au clergé et aux œuvres des villes où elles se trouvent, leur écrire, surtout leur envoyer les *bulletins* paroissiaux, les journaux régionaux catholiques, la *Semaine religieuse*, etc., et faciliter leur retour, s'il est possible.

Ce sont les mêmes sollicitudes qui se sont manifestées à la réu-

Archives diocésaines Quimper et Léon

nion du lundi 10 Mars, à *Brest*, où la messe, célébrée par M. le chanoine A. Le Roy, et l'instruction très paternelle de M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Louis, ainsi que la bénédiction du T. S. Sacrement ont préparé la réunion de travail, tenue dans la salle de la Retraite, mise avec si gracieuse bienveillance à la disposition de l'Œuvre par Mme la Supérieure. Le milieu brestois, où la jeunesse féminine est en butte à tous les dangers des grandes villes, attirait l'attention sur les domestiques secourues par l'Œuvre de Sainte-Marthe et par les Sœurs Franciscaines, et sur les demoiselles de magasin, auxquelles le Syndicat de l'Aiguille et son restaurant apportent une aide très efficace, mais pour lesquelles il serait utile d'avoir des maisons d'accueil et de logement, et dont les intérêts moraux et matériels réclameraient la formation d'une section du Syndicat des Employées de Commerce et d'Industrie reliée à la rue de l'Abbaye, à Paris, à l'instar du Syndicat analogue récemment fondé à Morlaix.

Enfin, on a formé des vœux pour l'extension de l'enseignement ménager dans les écoles, les ouvroirs et les Patronages, et l'on a remercié M. l'Inspecteur diocésain des Ecoles libres, pour les instances qu'il a faites près des maîtresses afin que leur enseignement entretienne ou ravive l'amour du foyer natal, du clocher, avec leurs mœurs simples, pures et si sanctifiantes.

Le Comité diocésain de la Protection de la Jeune Fille aura fortement organisé son œuvre dans le diocèse quand elle aura terminé ses réunions de propagande par celle qu'elle doit tenir prochainement dans l'archiprêtré de Châteaulin.

Croix-Blanche. — Le dimanche 2 Mars, M. Le Scuiller, membre du Comité paroissial de *Plovan*, a fait, dans la jolie salle paroissiale, une conférence antialcoolique très documentée et extrêmement pratique à une centaine de femmes chrétiennes. M. le chanoine Le Roy, directeur diocésain des œuvres, heureux de prendre part à cette réunion, a remercié au nom de tous M. Le Scuiller de sa belle conférence et a appuyé fortement sur le caractère de réparation, de mortification et de piété que revêt l'œuvre de la Croix-Blanche. Le fruit de cette réunion a été la fondation d'une section de la C.-B. pour les femmes, avec 108 adhésions, qui se range près de la section des hommes, qui compte 12 adhérents, dans cette paroisse où le mouvement religieux et social trouve des auxiliaires d'une intelligence et d'un zèle remarquables. Le succès de la Caisse rurale y fait déjà penser à la fondation d'un Syndicat agricole.

Le même jour, à *Saint-Pol de Léon*, s'est tenue la réunion trimestrielle des jeunes gens de la campagne, qui forment une section de l'Union Catholique paroissiale. Après un rapport sur le travail accompli pendant le trimestre, une conférence a été faite par M. Marzin, de Morlaix, sur l'œuvre antialcoolique de la Croix-Blanche. Le succès du conférencier a été complet : séance tenante, une section de la C.-B. a été fondée, à laquelle tous les assistants

ont adhéré. Une autre section de la C.-B. a été fondée parmi les femmes, par la Ligue Patriotique de Saint-Pol.

A *N.-D. du Carmel de Brest*, 14 membres de la J. C. se sont inscrits à la C.-B.

A *Saint Urbain*, le groupe compte 55 membres.

Beaucoup d'adhésions isolées nous viennent des différentes parties du diocèse. Bonnes nouvelles de *Morlaix*, où la section de *Saint-Melaine* s'étend à toute la ville, et une section se fonde à *Saint-Martin* pour les jeunes filles ; de *Saint-Marc*, de *Guipavas*, dont le *Bulletin* paroissial mène une campagne intelligente et active contre l'alcoolisme ; de *La Forêt Landerneau*, dont le *Bulletin* a publié la liste des Ligueurs de la C.-B., liste imposante, dépassant la centaine.

Doctrine chrétienne. — Très importante réunion des Catéchistes, à *Quimperlé*, le 3 courant, sous la présidence de M. le chanoine Alfred Le Roy. Après un échange de vues sur l'organisation locale et les moyens d'apostolat, M. le Directeur diocésain des Œuvres a lu et commenté les statuts de la Doctrine Chrétienne et de l'organisation diocésaine des Catéchistes volontaires, avec le sommaire des indulgences et privilèges. La Confrérie de la D. C. va être érigée canoniquement dans les deux paroisses de Quimperlé.

Il en est de même pour *Brest*, à la suite d'une magnifique réunion de 150 dames catéchistes, présidée, le 10 courant, par M. le Directeur diocésain des Œuvres. L'admirable organisation des Catéchistes volontaires dans les paroisses de cette grande ville, avec des notes très spéciales à chacune, a été l'objet d'une revue extrêmement intéressante et pratique des méthodes et des résultats : messes spéciales, du dimanche, parfois du jeudi, communions mensuelles, bons et récompenses, tableau d'honneur, à *Recouvrance*, insigne d'honneur pour les filles les plus méritantes, etc., tout un ensemble édifiant et consolant, et des dévouements admirables.

A. L. R.

Ligue Patriotique des Françaises. — RAPPORT SUR LA RÉUNION TRIMESTRIELLE DES GROUPES DU LÉON. — La réunion trimestrielle des groupes du Léon a eu lieu à Brest, fin de Février. Beaucoup de ligueuses y étaient venues même des centres éloignés, ce qui fut pour les organisatrices une vraie satisfaction ; mais toutes eurent à regretter l'absence de la présidente régionale, Mme la Ctesse de Guébriant, retenue à Paris.

Le matin, à 9 heures, la messe pour la L. P. D. F. fut célébrée par M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de la paroisse Saint-Louis, aumônier-conseil du Comité de Brest. A ce titre, il présida la séance d'études, qui fut très intéressante ; elle porta particulièrement sur les efforts faits dans le Nord-Finistère, depuis le mois de Novembre 1912.

Les rapports qui y furent lus prouvent clairement que, dans cette région, la Ligue a fait de réels progrès : tant en développant ses groupes déjà existants qu'en en formant de nouveaux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous devons noter que si les quatre cantons du Léon ont travaillé pour le bien de leur association, c'est de beaucoup le canton de Saint-Pol qui a le mieux semé et, par suite, le plus récolté.

Avant de se séparer, les ligueuses ont décidé de se réunir en grand nombre le lundi de la Pentecôte, 12 Mai, aux pieds de la Sainte Vierge, dans le sanctuaire de N.-D. du Folgoat ; ce sera le pèlerinage annuel de tous les groupes du Léon.

Pour le Comité du Léon :
E. Le Tourneur.

LA VIE ET LA MORT D'UN MISSIONNAIRE BRETON

Le Père Yves-Marie POULIQUEN, O. F. M.

III

» Nous avons à peine eu le temps de recevoir les premières salutations de nos braves gens, de visiter leur pauvre oratoire et de commencer à nous installer, que déjà le mandarin, averti sans doute par nos chrétiens, commence ses gracieusetés, plutôt gênantes pour nous qui ne connaissons rien encore aux usages de Chine. Son Excellence nous envoie d'abord un premier messager pour nous remercier de la petite rétribution que nous avons donnée aux soldats à pied que nous laissons là (la valeur de 2 fr. 50 à chacun). Puis, c'est le chef de la milice... céleste qui vient nous prier d'honorer Son Excellence en acceptant le dîner qu'Elle se prépare à nous envoyer. Diantre !... ça se complique !... grande perplexité ! Faudra-t-il manger à la chinoise, c'est-à-dire, nous servir des baguettes en guise de cuiller et de fourchette ? Non, on nous servira à l'européenne et nos chrétiens nous disent que nous ne pouvons pas décliner les honneurs que nous fait ce mandarin et dont une part doit rejaillir sur eux. Eh bien, puisqu'il faut, va pour le dîner mandarinal !...

» Une demi-heure plus tard, nous voyons arriver toute une pléiade d'officiers de Son Excellence. L'un portait... (j'allais dire son grand sabre !) des coussins rouges pour y poser nos augustes... personnes ! L'autre, des tentures de même couleur pour orner nos chaises et notre table. Je n'invente rien ! Un troisième porte les couverts en argent et la traditionnelle tasse à thé ; d'autres enfin, remplissant gravement le rôle du quatrième officier de Malbrough, ne portent rien du tout !

» Encore une demi-heure et nous voyons arriver le dîner ; mais là, un dîner digne des grands personnages que nous sommes !... Il y a quinze plats bien comptés, sans parler de l'apéritif (un peu de vinaigre dans une cuiller de porcelaine) ni des desserts presque aussi nombreux que les plats et qui sont renouvelés d'heure en heure, toute l'après-midi, jusqu'à 6 heures du soir. C'est là que

nous avons goûté pour la première fois les fameux œufs pourris..., qui ne sont pas pourris du tout, mais qui ont subi une préparation qui leur donne un goût de poisson mariné... ou d'huile de foie de morue. En guise de vin, nous avons de l'eau-de-vie bouillante de sorgho et du thé ; comme pain, de petites boules de pâte cuite au bain-marie.

» Ah ! ce dîner mandarinal !... Je m'en souviendrai longtemps et avec plaisir, je vous assure. Si nous nous tenions sur notre sérieux le plus solennel, je vous le laisse à penser. Mais que nous avons ri de bon cœur dans les courts moments où nous pouvions nous soustraire aux regards indiscrets ! Je me demande ce que feraient tous ces mandarins s'ils venaient à savoir que ceux qu'ils honorent ainsi ont été expulsés comme des parias de la France, leur patrie... Mais laissons là la politique, et ne souillons pas l'atmosphère des Célestes par le souvenir des malpropretés qui se commettent ailleurs.

» Nos chrétiens tiennent à honneur de ne pas rester en arrière du mandarin pour traiter leurs deux « tchen-fou » (pères spirituels) et, le soir, il nous faut encore faire bonne mine à un autre repas, au moins aussi copieux, quoique de style inférieur. Entre deux, nous faisons une petite promenade : ici encore nos hôtes tiennent absolument à nous montrer à la ville ; c'est pour eux un moyen de se poser devant les païens. Nous visitons l'école païenne, qui compte une vingtaine d'élèves et presque autant de professeurs dont chacun a sa petite maison particulière qui lui sert aussi de classe. En Chine, l'école se fait sous forme de leçons particulières que chaque élève vient prendre à tour de rôle. Ces leçons se réduisent à l'étude de la langue et des rites chinois, ce qui suffit abondamment à une vie d'homme.

» Inutile de vous dire que nous ne pouvons passer d'une classe à une autre sans nous être assis pour humer une petite tasse de thé. Nous remercions les professeurs de leur gentillesse et nous rentrons chez nous, suivis, bien entendu, d'une foule de curieux. Et ne croyez point qu'il n'y eût que des enfants dans cette foule, il y a aussi de vénérables vieillards aussi dadas que les gamins : ils sont si curieux ces... diables d'Occident (comme on nous appelle couramment) avec leur tête sans queue et des nez !... Nous remarquons que, parmi les enfants, quelques-uns se pâment d'aise de se trouver au premier plan pour nous voir ; d'autres, au contraire, s'enfuient en hurlant : c'est à croire qu'ils ont vraiment vu le diable !

» Après souper, nous présidons aux prières pour lesquelles nos bons chrétiens, quoique privés de prêtre, se réunissent tous les matins et tous les soirs dans leur petit oratoire. Cette salle, très proprette, a pour tout ornement trois grandes images clouées au mur. C'est devant ces images que ces braves gens viennent chanter toutes leurs prières.

» Je dis chanter, car les chrétiens ici ne prient qu'en chantant : chacun prend sa gamme comme il veut et s'époumonne comme il

Archives diocésaines d Quimper et Léon

pent, sans s'occuper du ton de son voisin. La piété n'y est pas bien tendre, mais on sent que la foi, ardente, leur donne de l'entrain et même un certain enthousiasme, ce soir du moins ! Comment le bon Dieu n'écouterait-il pas avec bonté ces prières qui montent si rares vers lui, de toute la vaste étendue de l'Empire de Chine ?

» J'ai dans une de mes valises un chromo de la Sainte Vierge qui ornait autrefois ma petite cellule de Saint-Brieuc. Je le remets à nos hôtes, et il est décidé, sur-le-champ, qu'on le placera à tel endroit de l'oratoire. Vous dire leur bonheur ! Mais l'autre famille en réclame un aussi et je dois répondre que je n'en ai plus. Je donne à chacun un chapelet et une médaille et tout le monde est aux anges !... Il faut si peu de chose pour le bonheur de ceux qui n'ont rien.

» Nous nous disposions à prendre un peu de repos, quand vers 8 heures du soir, on nous annonce une dizaine de chrétiens, qui, à la nouvelle de notre passage, sont accourus d'un village voisin pour recevoir notre bénédiction et nous prier de passez chez eux aussi. Les braves gens ! Ils nous apportent de belles pommes et des pêches énormes : tout ce qu'ils ont pu trouver de mieux dans leurs jardins. Nous leur distribuons à eux aussi des chapelets et des médailles. Impossible de vous décrire leur bonheur et le nôtre.

» Enfin, nous passons une bonne nuit. La maison est très propre pour une maison chinoise : preuve encore que les usages de la civilisation suivent de près les lumières de la religion. Pas une toile d'araignée au plafond !

» Le lendemain, de bonne heure, nous envoyons notre carte de visite au mandarin pour le remercier et prendre congé. Cette carte de visite est un grand papier rouge sur lequel nos chrétiens ont peint nos noms en grands caractères (nos noms chinois, bien entendu).

» Toute la ville était là pour assister à notre départ. Comme la charrette risquait de n'arriver à Ching-Chow-Fu que bien tard dans la nuit, nous la laissons venir son petit train et partons à cheval avec les soldats. Le mandarin, complaisant jusqu'au bout, a mis à notre disposition une autre bête, qui n'est pas bien gracieuse mais qui est certainement bien vénérable pour son âge. Trottinant, trottinant toujours, nous arrivons à Ching-Chow-Fu à 1 heure de l'après-midi. *Deo gratias !*

» Notre confrère, le vieux missionnaire chargé de notre éducation chinoise, était sur la porte à nous attendre avec Mgr Giezen, hollandais, Vicaire Apostolique du vicariat voisin (Chan-Tong Occidental). Nous sommes aussitôt l'objet de tous les soins que l'on peut trouver à l'intérieur de la Chine et, grâce à ces soins, les bosses et les fatigues du voyage n'existent plus qu'à l'état de souvenir.

» Voilà le récit de mes premiers pas dans le « débrouille-toi ! » de la vie du missionnaire. Ça promet pour l'avenir, n'est-ce pas ?... »

(A suivre.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Celles qu'on chasse. — L'*Officiel* publiait ces jours derniers une longue liste de personnes médaillées pour « services exceptionnels à l'Assistance publique ». Sur cette liste figuraient de nombreuses dames, simplement dénommées infirmières. Complétons pour la plupart d'entre elles cette trop brève mention :

Basses-Alpes. — Mme Néel (Françoise) : plus de 43 ans de services dévoués d'infirmière dans différents établissements de bienfaisance. Attachée actuellement à l'hôpital de Forcalquier. *En religion Sœur Saint-Bonnet, de la Congrégation de St-Charles de Lyon.*

Aveyron. — Mme Laurès (Marie) : 58 ans de fonctions remarquables de garde-malade de l'Hôtel-Dieu de Rodez. *En religion Sœur Eulalie.*

Loire. — Mme Castagné (Sylvie) : plus de 38 ans de services dévoués comme infirmière chef à l'hôpital de Bellevue de Saint-Etienne. *En religion Sœur Sophie.*

Maine-et-Loire. — Mme Bourges (Anne) : 31 ans de services dévoués comme infirmière à l'asile d'aliénés de Saint-Gemmes-sur-Loire. *En religion Sœur Maurice.*

Mme Brossier (Marie) : plus de 46 ans de services dévoués comme infirmière à l'asile d'aliénés de Saint-Gemmes-sur-Loire. *En religion Sœur Théodore.*

Vaucluse. — Mme Favard (Marie), 29 ans de services dévoués à la pharmacie de l'asile d'aliénés de Montdervergues. *En religion Sœur Saint-Vexand.*

Mme Grand (Marie) : 17 ans de services dévoués à l'asile d'aliénés de Montdervergues où elle est affectée au quartier des gâteuses. *En religion Sœur Saint-Donatien.*

Ces deux religieuses appartiennent à la Congrégation de Saint-Charles de Lyon.

Mme Gilles (Jeanne) : 44 ans de services divers et dévoués à l'hospice de Cavaillon. *En religion Sœur Elisabeth.*

Pas-de-Calais. — Mme Devred (Julie) : dirige depuis 1862, et avec un très grand dévouement, l'hospice civil d'Ardres. Importants services rendus en outre, en dehors de cet établissement, aux malades pauvres de la région et notamment au cours de diverses épidémies. *En religion Sœur Victoire, des Filles de la Charité.*

Seine-et-Oise. — Mme Durand (Joséphine) : 35 ans de services dévoués à l'hôpital civil de Versailles où elle a rempli diverses fonctions et notamment celle de lingère.

Mme Lucas (Yvonne) : 32 ans de services dévoués à l'hôpital civil de Versailles où elle a rempli diverses fonctions et notamment celle de lingère.

Ces deux religieuses appartiennent à la Congrégation des Filles de la Charité.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Fêtes Constantiniennes à Rome. — Le Pèlerinage national à Rome organisé par le Comité national, sous la présidence d'honneur de S. E. le cardinal Amette, archevêque de Paris, permettra d'assister, le dimanche de la Pentecôte, à la messe solennelle célébrée à Saint-Pierre par N. S. Père le Pape. Le soir, illumination des basiliques, des églises, des campaniles et des croix.

Départ de Paris et de Lyon le 29 Avril matin. Rentrée le 16 Mai soir.

Audience ; voitures et guides pour visiter Rome ; stations aux sanctuaires les plus vénérés de l'Italie : N.-D. de Lorette, Saint-Ambroise et Saint-Charles Borromée à Milan ; Saint-Marc à Venise ; Saint-Antoine à Padoue ; Saint-Dominique à Bologne ; Saint-François et la Portioncule à Assise ; Saint-Janvier à Naples ; visite des ruines de Pompéi ; une journée à Florence.

Aller par Lucerne et le Lac des IV Cantons. Retour par le Lac Majeur, le Simplon, la nouvelle ligne du Loetschberg, le Lac de Thoune, Berne et Neuchâtel.

Les prix varient, selon la classe et la catégorie, de 315 fr. à 550 fr. Réductions habituelles pour rejoindre.

Pour renseignements et programmes, écrire (joindre un timbre) au Bureau central, 33, rue du Chevalier de la Barre, Paris (18e).

BIBLIOGRAPHIE

Conditions de vente du

Catéohisme de S. S. Pie X, traduction de Mgr Saint-Clair :

Brochés : l'unité, **0** fr. **50** ; la douzaine, **5** fr. **40** ; le cent, **43** fr. »»
Cartonnés : — **0** fr. **75** ; — **8** fr. **40** ; — **68** fr. »»

Port en sus. Conditions très avantageuses pour les commandes par nombre.
S'adresser à l'imprimerie J. ABRY, Annecy (Haute-Savoie).

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VIe).

LE BRÉVIAIRE, par le R. P. A. Velghe, SS. CC., professeur au Séminaire français des Missions. Edition entièrement conforme aux prescriptions et aux nouvelles rubriques de la Bulle « Divino afflatu » de S. S. Pie X. In-12 (xxxii 224 pp.) **2** fr. **00**.

Après la Bulle « *Divino afflatu* » de Sa Sainteté le Pape Pie X et les nouvelles Rubriques qui y sont annexées, tout le monde désirait un opuscule où l'on trouvât expliqué en peu de mots, en quoi consiste la *Réforme du Bréviaire :* Quelle en est l'idée directrice ? Quels en sont les points principaux ? Comment est distribué le nouveau Psautier ?

Le Père Velghe ne fait pas de hautes considérations sur le sens et l'esprit liturgique des différentes Rubriques ou cérémonies, il traite surtout les questions pratiques en suivant la méthode qu'il a observée jusqu'ici par demandes et réponses.

L'Angleterre d'aujourd'hui, par C. F.-G. Masterman, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Intérieur à Londres Ouvrage traduit de l'anglais par l'abbé F.-M. Le Meur, professeur à l'Institut Saint-Joseph de Lannion. Préface de C. Stryenski. In-8, **6** fr. **00**.

L'ouvrage ne renferme point de statistiques, mais qu'on se garde pourtant de le prendre pour de la littérature prophétique ! En bon Anglais et en politique expérimenté M. Masterman a su voir d'un œil aigu les réalités ambiantes.

Des anecdotes, des mots significatifs, des tableaux puissants donnent à ce témoignage des choses les plus proches toute sa valeur, et aux pages de M. Masterman un vigoureux ton de vie, une allure rapide, un coloris intense qui font de ces « généralisations sur les réalités » une lecture captivante.

REVUE FINANCIÈRE. — Le Marché est resté ferme ; les transactions n'ont toujours qu'un volume très restreint. — Tassement de la Rente Française à 88,90 Le Turc faiblit à 88,25 ainsi que le Serbe à 83,50. — Fermeté de l'Extérieure L'Italien, ainsi que la plupart des Fonds Russes, accusent un recul d'environ 1/4 de point. — La Cie Orientale de Colonisation procède à l'émission de 100.000 obligations 5 %. Cet emprunt est destiné à la mise en exploitation, en Corée, des richesses naturelles du sol, à la culture des terres, etc... ; les titres sont garantis par le gouvernement du Japon, le prix d'émission est fixé à 483,75. — Peu de changements sur les grands Etablissements de Crédit ; le dividende proposé à la prochaine assemblée des actionnaires du Comptoir d'Escompte serait de 40 fr brut contre 35 — L'assemblée générale des actionnaires de la Société Centrale des Banques de Province a eu lieu le 10 courant ; elle a approuvé, à l'unanimité, les comptes accusant un bénéfice net de 2.202.364 fr. et la distribution d'un dividende de 12 fr. 50 payable à partir du 1er Avril prochain. — Peu d'affaires sur les valeurs d'électricité ; on traite l'Electricité de Paris à 783. — Meilleure tendance du marché du cuivre ; Rio 1.848. — Parmi les valeurs russes on remarque la bonne tenue du Naphte Russe autour de 780 ; cette Société émet de nouvelles actions réservées aux anciens actionnaires. — Fermeté de l'action Naphte Lianosoff aux environs de 800 ; grâce à l'augmentation de capital en cours, cette Société a pu commander un grand navire pétrolier qui permettra de faire de sérieuses économies sur le transport de ses produits. — L'action Union Minière et Métallurgique de Russie s'inscrit à 648 ; cette Société produisant de grosses quantités de charbon, profite largement des hauts prix du charbon russe. — Baisse de la Goldfields à 65,75.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE a décidé l'ouverture, à Douarnenez, d'un bureau permanent rattaché à l'agence de Quimper.

Ce bureau, situé route de la gare, a commencé ses opérations, le 10 Mars, est pourvu d'un service de coffres-forts et traite toutes opérations de Banque et de Bourse.

Escompte et Encaissement des effets de Commerce, achats et ventes de valeurs, paiement de Coupons.

Virements, chèques, lettres de crédit, circulaires sur la France et l'étranger, etc...

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & Cie

107, rue du Jardin Public

Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE. ✦ **BORDEAUX**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancien rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

ON DEMANDE A LOUER avec promesse de vente, dans **contrée giboyeuse,** propriété avec ou sans habitation, majeure partie en bois, landes, marais, étangs. Bécasses et gros gibier. — S'ad. a Monsieur **M. LEGUERNEY**, 10, r. Nouvelle, Paris.

30 gr. d'huile } telle est la dépense pour 24 heures d'une lampe brûlant devant l'autel avec de l'huile extra épurée et la veilleuse n° 0.

Le bidon échantillon d'huile 10 kgs — franco gare — **14** fr. **50**.

F. FAFET, rue de Bérulle, à Saint-Mandé (Seine).

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

— « Fondée en 1858 » —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. **Vendredi 28 Mars 1913.** N° 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Une lettre du Cardinal Secrétaire d'Etat ; Ordonnance concernant la paroisse de Telgruc ; Décès ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Foi et raison.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Services anniversaires ; Décret du Saint-Office sur le trentain et l'autel grégorien ; La Station quadragésimale et les fêtes de Pâques à Quimper ; La défense de l'Ecole libre : à la Chambre, à Quimper, à Plounéour-Trez, à Guissény, etc. ; Chronique des Œuvres.

IV. — Chronique générale : Importantes conversions en Angleterre.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Mars. — 1er Dimanche après Pâques *(Quasimodo).* Double-majeur. Blanc.

Vêpres du suivant *(du 25 de ce mois),* mémoire du précédent.

Lundi, 31. — ANNONCIATION DE LA B. V. M. Double de 1re classe. Blanc.

Mardi, 1er Avril. — Office du jour. Blanc.

Mercredi, 2. — COMMÉMORAISON SOLENNELLE DE S. JOSEPH, ÉPOUX DE LA B. V. M. *(du 19 Mars),* Confesseur. Double de 1re classe. Blanc.

Jeudi, 3. — Office du jour. Blanc.

Vendredi, 4. — S. Isidore, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Samedi, 5. — S. Vincent Ferrier, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 6. — Deuxième Dimanche après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Morlaix	du 30 Mars au 1er Avril.
Sœurs de St-Vincent de Paul, Morlaix	du 2 au 4 Avril.
Maison de la Miséricorde, Kernisy, Quimper	du 5 au 7 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Une lettre du Cardinal Secrétaire d'Etat. — A l'occasion de son dernier Mandement dont il a fait hommage à Sa Sainteté Pie X, Monseigneur a reçu du Vatican la lettre suivante :

Dal Vaticano, 19 Mars 1913.

MONSEIGNEUR,

Je viens de recevoir, avec votre aimable lettre du 12 Mars, les deux exemplaires que Votre Grandeur a bien voulu m'adresser de sa Pastorale sur « Le XVIe Centenaire de la Paix de l'Eglise », et je n'ai pas manqué de remettre un exemplaire entre les augustes mains du Souverain Pontife.

Le Saint Père, qui en a agréé bien volontiers le filial hommage, se plaît à féliciter Votre Grandeur d'avoir entretenu ses chers diocésains du grand événement que l'Eglise célèbre, cette année, par des fêtes solennelles. Comme gage des faveurs Divines, Sa Sainteté renouvelle de tout cœur à Votre Grandeur, au clergé et aux fidèles confiés à sa sollicitude la Bénédiction Apostolique.

Je vous remercie de l'exemplaire que vous m'avez gracieusement offert, et je saisis avec empressement cette occasion pour vous renouveler, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement en Notre Seigneur.

R. Card. MERRY DEL VAL.

A Mgr Adolphe Duparc, Evêque de Quimper et de Léon.

II. Ordonnance concernant la paroisse de Telgruc.

Nous, Adolphe-Yves-Marie Duparc, évêque de Quimper et de Léon,

Considérant que la résidence du clergé paroissial de Telgruc a été rendue impossible dans cette localité par le fait du Conseil municipal,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1er. — M. Calvez, recteur de Telgruc, et M. Madec, vicaire, quitteront immédiatement la paroisse.

Art. 2. — Un prêtre, désigné par Nous, résidera au presbytère d'Argol et sera chargé de faire le catéchisme aux enfants, d'administrer les malades et de procéder aux enterrements, sans aucune solennité.

Art. 3. — Pour les baptêmes et les mariages, les habitants de Telgruc devront s'adresser aux paroisses voisines. A cet effet, Nous autorisons expressément le clergé paroissial de Crozon, d'Argol et de Saint-Nic à inscrire les bans et à célébrer les mariages des habitants de Telgruc, tant que durera la crise actuelle.

Art. 4. — Toutes les sonneries religieuses sont interdites, même pour l'Angélus et les enterrements.

Art. 5. — Nous ne rétablirons le clergé paroissial à Telgruc que lorsqu'on aura pu lui assurer un logement convenable.

Quimper, le 19 Mars 1913.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Picard (Jean-Pierre), pieusement décédé à Saint-François de Morlaix, le 26 Mars 1913.

IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

La confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Avril.	*Matin*	*Soir.*
Jeudi 3.....	Hanvec. — Rumengol. — St-Eloy.	Logonna-Daoulas.
Vendredi 4	Daoulas — L'Hôpital-Camfrout .	Dirinon. — St-Urbain.
Samedi 5.....	Plougastel-Daoulas	Loperhet.

M. le vicaire général Cogneau accompagnera Monseigneur dans la première partie de sa Visite pastorale et ne le quittera qu'à Landerneau, le 18 Avril.

PARTIE NON OFFICIELLE

FOI ET RAISON

Quasi modo geniti... lac concupiscite...

En ce renouveau de Pâques, nombreux sont les retours à Dieu. Il y a pour tous dans les solennités écoulées, dans l'affluence du peuple fidèle autour des autels, comme une invitation pressante à la méditation. Peu d'indifférents et d'incrédules échappent à la suggestion de ce grand appel. Et il n'est pas étonnant que les plus sincères, descendant en eux-mêmes, y découvrent le vide immense que Dieu seul peut remplir et éprouvent le besoin de dire enfin comme l'apôtre incrédule : *Dominus meus et Deus meus.* N'est-ce pas à ces convertis d'hier, pareils à ces néophytes que l'on baptisait autrefois au matin de Pâques, que l'Eglise va songer dimanche, en ouvrant l'office solennel par cette invitation de S. Pierre : « Comme des enfants nouveau-nés, arrivés à la pleine raison, aspirez après le lait sans mélange » ?

Ah ! certes c'est bien la grande difficulté de ce temps, où l'orgueil s'est ouvert la porte de toutes les âmes, de comprendre que l'on puisse encore, sans abdiquer sa raison, se faire petit, docile comme

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'enfant pour solliciter de l'Eglise le lait de sa doctrine. C'est le problème du jour, c'est celui qu'il faut toujours et sans cesse résoudre pour la foule comme pour l'élite.

Les plumes les plus subtiles des théologiens, les voix les plus éloquentes des orateurs de la chaire chrétienne se sont employées à cette conciliation. Mais je ne sais si cet accord de la foi et de la raison fut jamais exposé avec plus de force et de logique que dans cette page du sermon de Bourdaloue pour le dimanche de Quasimodo.

« Non, cette foi surnaturelle dans son objet, dans son motif et dans son principe, n'est point une foi ignorante puisqu'avant que de croire il nous est permis de nous éclaircir si la chose est révélée de Dieu ou si elle ne l'est pas. Et en cela je puis dire, sans parler témérairement, que la foi qui me fait chrétien, tout obéissante qu'elle est, ne laisse pas d'être raisonnable et qu'en sacrifiant même ma raison, elle se réserve toujours le pouvoir de raisonner. J'avoue qu'elle ne peut plus raisonner quand elle connaît que c'est Dieu qui parle, parce que Dieu ne prétend pas nous rendre compte de ce qu'il a fait, ni de ce qu'il a dit : mais il ne veut pas aussi que nous lui donnions créance sans raison et sans discernement, puisqu'il nous défend au contraire de croire à tout esprit, et qu'un des écueils qu'il veut que nous évitions le plus, est de nous exposer indiscrètement à prendre la parole d'un homme pour la sienne. Voilà pourquoi il nous permet, ou pour mieux dire, il nous commande de raisonner : n'estimant pas, dit saint Jérôme, qu'il soit indigne de sa grandeur d'en passer par une telle épreuve : *Probate spiritus si ex Deo sint* (1) et de se soumettre en un sens à notre raison, avant que d'obliger notre raison à se soumettre à lui. Et c'est ce que le Prince des Apôtres a si bien exprimé dans ces deux mystérieuses paroles lorsqu'il nous exhorte à devenir par la foi comme des enfants, mais comme des enfants raisonnables. Il semble, dit S. Augustin, qu'il y ait en cela de la contradiction; car si nous sommes des enfants, comment pouvons-nous être raisonnables? et si nous sommes raisonnables, comment pouvons-nous être des enfants? Mais ce qui est impossible dans l'ordre de la nature est le devoir le plus naturel et le plus intelligible dans l'ordre de la grâce. Car, c'est-à-dire que par la foi nous devons être des enfants, pour ne plus raisonner avec Dieu, quand il lui a plu de s'expliquer et de se déclarer à nous ; mais que nous devons être raisonnables pour discerner si ce que l'on nous propose est de Dieu, ou de quelqu'un autorisé de Dieu : en un mot, que nous devons être raisonnables avant la foi, et non pas dans l'exercice actuel de la foi; raisonnables pour les préliminaires de la religion et non pas pour l'acte essentiel de la religion ; raisonnables pour apprendre à croire, et non pas pour croire en effet. Or, ce tempérament et ce mélange de raison et de foi, de raison et de religion, de raison et d'obéissance, c'est en quoi consiste le repos d'un esprit judicieux et bien sensé. »

(1) I Jean, iv, 1.

La paix de l'esprit est à cette condition. Laissé à lui-même, en quelles erreurs ne s'égare-t-il pas? Et n'est-ce pas la suprême garantie que l'on puisse se reposer de nos croyances sur la véracité de Dieu lui-même à tel point qu'il nous soit permis de dire avec Richard de Saint-Victor cité dans ce même sermon de Bourdaloue : *Domine, si error est quem credimus a te decepti sumus*. Oui, Seigneur, s'il y avait de l'illusion dans notre foi, ce serait à vous que nous aurions droit de nous en prendre.

F. C.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les retardataires du devoir pascal.**

II. — **La visite pastorale. Les communions d'enfants et la Confirmation.**

III. — **Les Retraites pascales prêchées aux Bretons de Paris,** du *dimanche de Quasimodo au 3e dimanche après Pâques*, par le P. Siméon Kervennic.

IV. — **Les retraites pascales des Bretons d'Angers et de Trélazé.** — TRELAZÉ, du *30 Mars au 6 Avril ;* ANGERS, du *6 au 13 Avril.* Le prédicateur est M. Kervella, recteur de Guiclan, ancien aumônier des Bretons, à Angers.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint Corentin. — *Dimanche 30 Mars*, messe aux heures habituelles. Vêpres à 3 heures ; bénédiction. Il en sera ainsi jusqu'à la Toussaint. A 4 heures, réunion mensuelle de la Fraternité du Tiers-Ordre. Le soir, pas de réunion.

A vêpres, Monseigneur prendra la parole à l'occasion des fêtes du 16e centenaire de l'Edit de Milan.

Vendredi 4 Avril, 1er vendredi du mois, exposition du T. Saint-Sacrement, de 5 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir, et de 8 à 9 heures, pour les hommes ; bénédiction.

Dimanche 6 Avril, clôture du temps pascal.

La fête de l'Annonciation, renvoyée du 25 au 31 Mars, n'est pas solennisée cette année.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche*, après vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, exposé de l'intention du mois.

Mercredi, 7 heures, communion des enfants associés du Sacré-Cœur.

Vendredi, 5 h. 1/2, réunion des Bretons ; 8 heures, des Mères de famille ; 8 heures du soir, des hommes.

Samedi, 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

— Chapelle de la Retraite — *Lundi 31 Mars*, fête de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe et bénédiction du T. Saint-Sacrement. A 4 heures, sermon et bénédiction.

Services anniversaires. — A *Lanneufret*, le jeudi 3 Avril, à 10 heures, pour M. Mével, ancien recteur de Locquénolé ;

A *Plouigneau*, le mercredi 2 Avril, à 10 heures, pour M. Penndu, ancien curé de la paroisse ;

A *Ploujean*, le mardi 15 Avril, pour le même M. Penndu.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Décret du Saint-Office sur le trentain et l'autel grégorien. — On a présenté à la Sacrée Congrégation du Saint-Office les doutes qui suivent, relatifs au trentain grégorien et aux autels, soit celui de saint Grégoire au mont Cœlius de Rome, soit les autels qui, à l'instar de celui-ci, sont appelés grégoriens.

1° Est-il nécessaire que les trente messes, dites grégoriennes, soient célébrées trente jours de suite, sans interruption ? — *Affirmative.*

2° En ce cas, le prêtre y satisferait-il qui, prenant soin que le trentain fût achevé dans les trente jours, dirait personnellement trois messes (par exemple à Noël) ou ferait dire par d'autres deux ou trois messes le même jour ? — *Négative.*

3° En ce cas, le prêtre doit-il se substituer un autre prêtre qui célèbre, au jour empêché pour lui, la messe du trentain ? — *Affirmative.*

4° Le prêtre qui a reçu un trentain grégorien y pourvoit-il suffisamment, en confiant ces messes à plusieurs prêtres qui les diront, à cette intention, le même jour ou en plusieurs jours, dans l'intervalle d'un mois ? — *Négative.*

5° Au cours du trentain, les jours où les rubriques autorisent à dire la messe des morts, faut-il nécessairement la dire pour satisfaire aux obligations du trentain ? — *Négative, mais c'est une pratique louable et un témoignage de charité à l'égard du défunt.*

6° L'autel de saint Grégoire au mont Cœlius de Rome est-il vraiment et proprement privilégié ? — *Affirmative, suivant le rescrit pontifical du 18 Février 1752.*

7° Quelles sont les conditions requises pour obtenir le privilège de l'autel grégorien *ad instar ?* — *Désormais on n'accordera plus d'autels grégoriens.*

8° Accorde-t-on le privilège de l'autel personnel grégorien *ad instar ? Négative.*

Que dire en ce cas des concessions personnelles déjà faites de l'autel grégorien ? — *On doit les regarder comme de pures concessions de l'autel personnel simplement privilégié.*

QUIMPER. — **La Station quadragésimale et les fêtes de Pâques.** — I. *A la Cathédrale.* — C'est un Lorrain d'origine, M. l'abbé Louis, supérieur de la maison d'Autun qui, cette année, a accepté de préparer à la Pâque les fidèles de Saint-Corentin. Ce fut bien, en effet, le but essentiel de sa prédication, disposer les âmes pour le grand jour de la réconciliation avec le Dieu de l'Eucharistie. Dédaigneux des grands effets oratoires, le prédicateur a voulu surtout éclairer et, à la lumière de ses larges exposés de la doctrine et de la morale, consolider les âmes dans la foi et dans la pratique des vertus chrétiennes. Plus confiant dans les effets d'une logique serrée mais sans aridité que dans les éclats d'une éloquence brillante et ornée, M. l'abbé Louis a su se faire goûter par l'élévation même de sa prédication.

La station quadragésimale s'est terminée par une retraite exclusivement réservée aux hommes, les lundi, mardi et mercredi de la Semaine Sainte. L'assistance, chaque jour grossie, se trouva vraiment imposante pour l'heure d'adoration, le Jeudi Saint. Le sermon de la Passion attira, le vendredi, un auditoire magnifique. Et ce fut réellement consolant de voir, au matin de Pâques, un groupe compact de 500 hommes s'approcher avec ferveur de la Sainte Table.

Le majestueux vaisseau de Saint-Corentin aurait dû, ce jour-là, prendre les proportions des immenses cathédrales de Bourges, de Chartres, de Reims ou d'Amiens, pour contenir l'affluence des fidèles qui l'ont rempli depuis les premières messes jusqu'au soir. A la messe pontificale, comme aux vêpres, tout un côté de la grande nef avait été réservé aux hommes. C'était trop peu, et ils débordaient sur les bas-côtés et dans le pourtour du chœur. Les splendeurs des offices pontificaux font plus que jamais les délices des foules religieuses. Les grandes voix des orgues, réveillées du long silence quadragésimal, ont fait leurs premiers essais dans une marche triomphale fort belle, qui salue l'entrée solennelle de l'Evêque.

Pour les vêpres, le chant reprend la place d'honneur. On a beaucoup goûté le cantique d'honneur chanté *a capella* à quatre voix égales, par les séminaristes sur le célèbre thème du chœur des Macchabées de Händel.

A la bénédiction, le chœur des séminaristes a interprété *a capella* un chant latin très pieux de Léo Hasler, à quatre voix d'hommes, sur les deux premiers versets du psaume 95 : *Cantate Domino, canticum novum.*

A l'issue des vêpres, M. l'abbé Louis prenait une dernière fois contact avec son public. Avec une grande force de persuasion, il l'appela à réaliser en lui ce texte : *Christus resurrexit, jam non moritur.* Comme le Christ, le chrétien, ressuscité de ce jour, ne doit plus mourir et c'est son devoir d'écarter de son âme toutes les causes qui, une fois de plus, pourraient l'ensevelir dans le péché.

Cette dernière instruction terminée, Monseigneur se leva. Il caractérisa dans les termes les plus heureux l'œuvre de l'éloquent prédicateur de cette fructueuse Station et il traduisit les remercîments de son auditoire.

Il faut, insista-t-il, que les hommes s'adonnent courageusement aux œuvres, pour y exercer un apostolat que notre temps rend nécessaire. Certaines de ces œuvres sont plus opportunes. Monseigneur recommande tout spécialement la Conférence de Saint-Vincent de Paul, création de cet admirable Ozanam dont le centenaire sera célébré à Quimper, à la fin du mois prochain, avec la plus grande solennité.

Il insiste également sur les Confréries des Hommes au Sacré Cœur. Un pèlerinage à Montmartre sera organisé au mois de Septembre. Monseigneur en prendra lui-même la présidence et la direction.

Enfin, l'Evêque annonce l'ouverture, pour dimanche prochain,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du jubilé accordé par le Pape pour célébrer le 16e centenaire constantinien. A cette occasion, il prendra la parole à la Cathédrale.

Voici, d'ailleurs, les conditions de ce Jubilé. Tous les fidèles résidant ou venant à Rome qui, depuis le dimanche *in albis* jusqu'à la fête de l'Immaculée-Conception comprise, visiteront deux fois les basiliques de Saint-Jean de Latran, de Saint-Pierre et de Saint-Paul, et y prieront pour la prospérité et l'exaltation de l'Eglise et du Saint-Siège, l'extirpation des hérésies, la conversion de tous les pécheurs, pour la concorde des princes chrétiens, la paix et l'union de tous les peuples chrétiens, se confesseront et communieront une fois et feront une aumône selon leurs ressources, obtiendront une indulgence plénière jubilaire.

La même indulgence plénière sera accordée à ceux qui ne pourront pas venir à Rome, s'ils visitent six fois l'église ou les églises de leurs pays établies par leur évêque, et accomplissent entièrement d'autres œuvres de piété.

Cette indulgence plénière peut être appliquée également aux âmes du purgatoire.

II. *A Saint-Mathieu*. — Les prédications du Carême se sont développées du 23 Février au 23 Mars, atteignant les différentes catégories de fidèles.

Le troisième dimanche du Carême, M. l'abbé G. Corre, recteur de Poullaouen, adressait à la *population bretonne* son premier appel, puis, deux fois par jour, le matin après la messe de 6 heures, le soir, à 8 heures, dans un langage clair et précis, il rappela un certain nombre de grandes vérités, trop oubliées, et surtout aux pères et mères de famille les devoirs du temps présent. Ces instructions furent bien suivies, sauf toutefois par les hommes, dont le groupe ne correspondait pas à celui des femmes. Une fois de plus, on constatait combien le paysan, réfugié en ville, perd de la vivacité de sa foi et décline au point de vue moral. Les femmes, par leur piété si touchante, parviendront-elles à relever ce niveau? Nous l'espérons. Le samedi matin, les communions furent nombreuses, et, le dimanche des Rameaux, après vêpres, quand M. l'abbé Prigent, professeur de Première à Saint-Vincent, exposa, en bonne langue celtique, le drame de la Passion, l'auditoire breton se retrouva au complet.

Au dimanche de *Lætare* s'ouvrait la *Station française*. Aux trois messes principales le R. P. Laurent exposait son programme et prenait un heureux contact avec la population de Saint-Mathieu. Dès le premier moment, la sympathie était évidente. Les enfants eurent les prémices de son enseignement, et successivement les *petits* de la communion privée et les plus grands des communions solennelles s'approchèrent de la Sainte Table, au nombre de plus de quatre cents. En même temps, les jeunes filles eurent leurs deux instructions par jour, le matin après la messe de 8 h. 1/2, et le soir à 8 heures. C'était consolant de voir ces jeunes personnes, appartenant aux différentes classes de la société, unies au pied

de la même chaire, s'initiant aux devoirs austères de la vie, et venant, en très grand nombre, le samedi et le dimanche, puiser à la grande source de force et d'énergie qu'est la Sainte Eucharistie.

Le lundi de la Passion, les mères de famille commençaient leur retraite, elles aussi en grand nombre. J'en ai remarqué quelques-unes, qui venaient de prendre part à des réunions spéciales et n'ont pas hésité à recommencer. Je les en remercie : elles ont compris qu'elles devaient l'exemple à celles qui sont moins favorisées qu'elles au point de vue de la fortune. La communion générale du dimanche fut véritablement édifiante.

La Semaine Sainte était réservée aux hommes, jeunes gens et pères de famille. Le premier vendredi de Mars, le jeudi avant les Rameaux, le P. Laurent les avait vus au pied de sa chaire en nombre respectable. Ce jour-là, et les trois jours suivants, en des conférences qui leur étaient spécialement réservées, son cœur d'apôtre s'enflamma à la vue de ce viril auditoire, si nombreux et si avide de vérité, et qui n'hésitait pas, avant et après la journée de travail, à prendre sur son repos. Le jeudi soir, pour l'Heure Sainte, le Vendredi Saint, pour le récit de la Passion, les hommes occupaient, comme c'est leur droit et leur devoir, la moitié de l'église. Il n'y eut qu'un moment plus solennel, celui de la communion générale, où ces chrétiens, si fraternellement unis, reçurent dans leur cœur Jésus, le sauveur des âmes et des sociétés.

Le dimanche de Pâques, à la grand'messe et aux vêpres, grande affluence d'hommes et insuffisance de chaises. Ne fallait-il pas, une dernière fois, revoir le bon P. Prédicateur, entendre ses derniers avis? M. le Recteur de Saint-Mathieu, au nom de ses paroissiens, lui exprima ses sentiments de vive reconnaissance, puis, prenant une de ses paroles, où le P. Laurent exprimait le regret qu'il y eut, au banquet du Père, des places vides, il ajouta : « Oui, j'en sais quelques-unes, sans compter d'autres âmes inconnues, et, au milieu de la joie la plus vive, je n'en puis détourner ma pensée. La prière que je voulais dire pour vous sera pour que ces places soient remplies. »

La bénédiction papale, donnée par le Père missionnaire, et le Salut du Saint-Sacrement terminent la Station du Carême. Elle a été bonne. Le mérite en revient au dévouement et à la parole ardente du P. Laurent, et surtout au Cœur de Jésus, vers qui on n'a pas crié en vain : « Convertissez les pécheurs » !

La Défense de l'Ecole libre.

A la Chambre. — **Les projets de loi contre l'Enseignement libre.** — Voici close la discussion générale sur les projets de loi destinés à enrayer, par l'étranglement de l'école libre, le mouvement de désertion de l'école laïque.

Coïncidence curieuse : au moment même où le ministre, M. Steeg, achevait de défendre l'œuvre confiée à ses soins par les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Loges, le ministère tombait sous les coups de Clémenceau. Puissent les projets liberticides disparaître avec lui !

Ces longues séances oratoires ont été éminemment instructives et même consolantes. Il y eut tel jour où la vérité éclatait à la Chambre avec une telle force et une telle éloquence que les plus sectaires en demeuraient comme déconcertés. Les catholiques de la Chambre ont été vraiment à la hauteur de leur tâche. Il est à prévoir dès maintenant que le projet le plus menaçant, celui de M. Brard, ne se relèvera pas des coups qui lui ont été portés et que les autres subiront d'importantes retouches avant de revenir en discussion. Rendons hommage à la vaillance et à l'éloquence avec lesquelles nos amis surent défendre leur foi et l'avenir des petits enfants de France. Ce sont MM. Lefas, Lefebvre du Prey, Groussau, Piou, de Ramel, Augé, Monprofit.

Grave protestation de Mgr Grellier contre le langage de M. Lemire à la Chambre. — Une exception est malheureusement à signaler. Ce fut un véritable scandale quand M. Lemire vint, aux applaudissements des radicaux, apporter sa collaboration à l'œuvre néfaste. Cette intervention a été partout sévèrement jugée. Elle s'est justement attiré de la part de Mgr Grellier, évêque de Laval, la protestation suivante que publie la *Semaine religieuse* de Laval dans son n° du 22 Mars :

« M. l'abbé Lemire, député du Nord, vient de prononcer à la Chambre, sur la question de l'enseignement, un discours réfuté d'avance par les faits que j'ai dû signaler souvent à l'attention de mes diocésains.

» Etant l'un des évêques cités devant les tribunaux pour avoir censuré de mauvais manuels scolaires, il m'a fallu éclairer les fidèles sur les erreurs que l'on propage parmi les enfants.

» Or, voici un prêtre député, qui laisse entendre que l'enseignement primaire public ne nous donne pas de sérieux motifs d'alarme ou de réclamation ; que l'école neutre et sans Dieu telle qu'elle veut être aujourd'hui n'est pas l'école contre Dieu ; que les évêques et les catholiques parlent en l'air à ce sujet ; que les parents ni les élèves n'ont beaucoup à se tourmenter ; que d'ailleurs les pères et mères de famille, s'ils ont des charges et des obligations à l'égard de leurs enfants, doivent aussi reconnaître l'étroite limite de leurs droits.

» D'après l'orateur, si nos plaintes à nous passaient pour justes, les familles françaises presque universellement devraient passer pour athées, vu que dans notre hypothèse elles envoient volontairement et maintiennent leurs enfants dans des foyers d'athéisme.

» Autant d'erreurs funestes et de grossières méprises. Relevons-en quelques-unes : Signalez à votre aise chez grand nombre de parents l'ignorance de la question, la confiance envers tels et tels maîtres dont ils n'entendent pas eux-mêmes les leçons, l'inaptitude à raisonner sur les états d'esprit et des doctrines : vous

aurez constaté ce qui est. Mais ne changez pas ces fautes et ces malheurs en signes d'athéisme et d'apostasie. Vous feriez mentir à la fois la logique et l'expérience de chaque jour.

» M. Lemire semble croire qu'ayant reçu une première instruction pernicieuse, les enfants n'en seront quand même guère atteints ; qu'ils ne garderont pas souvenir d'écrits, de paroles, d'exemples dont ils ne comprennent pas tout le sens. Il a tort et s'abuse de parti pris.

» Car, dès l'aurore de la raison, les jeunes élèves auront eu l'esprit tourné à l'incrédulité, à l'irréligion la plus explicite. La plupart ne seront pas seulement des indifférents : on les verra devenir les adversaires de tout dogme. Ils s'imagineront, peut-être pour la vie entière, avoir le droit de mépriser et de combattre l'Eglise catholique.

» Comment un prêtre se dérobe-t-il à d'aussi évidentes prévisions ? Il demande, il se contente de demander que les leçons scolaires laissent absolument à l'écart les différentes croyances religieuses.

» Ne devrait-il pas au moins conclure : Donc ne persuadez pas aux enfants que les ministres de la religion, que les catéchistes, les prêtres ne comprennent rien eux-mêmes à leur doctrine sur Dieu, sur Jésus-Christ, sur la prière et les obligations de conscience.

» Approuveriez-vous que, au milieu de jeunes baptisés, on traitât de la sorte l'enseignement de l'Eglise ?

» Or, tels manuels condamnés vous tiennent ce langage-là. Pourquoi faire semblant de l'ignorer ou pourquoi dire que le fait n'importe pas ? C'est simplement une manœuvre de rhétorique et une indigne pusillanimité.

» † Eugène-Jacques, *Evêque de Laval.* »

Quimper. — **Conférence de M. Hugot-Derville.** — Mardi soir, à 8 heures, une conférence très intéressante, à laquelle assistaient plus de trois cents pères de famille de Quimper, a été faite au patronage Saint-Corentin, par M. Hugot-Derville, député.

Sur l'estrade, autour de Monseigneur, qui présidait, se rangeaient MM. les vicaires généraux Gadon et Cogneau, M. le chanoine Le Roy, directeur des œuvres diocésaines, M. le Curé-Archiprêtre et M. le Recteur de Saint-Mathieu, MM. les chanoines Y. Le Roy, Quéinnec et Pilven, les membres du bureau de l'Association de Pères de Famille, M. le docteur Picquenard, adjoint au maire, etc...

Après une critique très judicieuse des projets de loi en discussion, et une revendication chaleureuse des droits du père sur l'enfant, l'éloquent député a montré que ce n'est pas l'école qu'il s'agit de défendre mais bien la franc-maçonnerie dont il s'agit de servir les haines.

Au moyen d'un graphique très clair, M. Hugot-Derville a indiqué par la situation respective des deux écoles, laïque et libre, depuis 1876 jusqu'à 1902, qu'à chaque essor de l'enseignement privé répond une persécution nouvelle.

Archives diocésaines de Q mper et Léon

Contre la perfidie de la campagne actuelle il importe d'élever la protestation des pères et des mères de famille et M. Hugot-Derville, très applaudi, recommande de faire signer partout la pétition rédigée par l'union des Associations de Chefs de Famille de France. Monseigneur donne ensuite lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour contre les projets de défense laïque.

« Les 300 citoyens français, réunis à Quimper, salle du Patronage de Saint-Corentin, le 25 Mars 1913, ont voté l'ordre du jour suivant :

» Vu le projet de loi, rapporté par M. Dessoye et voté par la Commission de l'enseignement, qui « punit de 6 à 20 jours de » prison quiconque, par violence, menace, ou par *tout autre acte* » ayant entraîné ou *susceptible d'entraîner* un dommage matériel » ou moral, aura provoqué les parents ou personnes responsables » d'un enfant, à empêcher cet enfant de participer aux exercices » réglementaires de l'école publique où il est régulièrement ins- » crit ou de se servir de livres régulièrement en usage ;

» Vu le projet de loi Brard, qui « interdit la création d'écoles » libres dans les communes ayant moins de 3.000 habitants, sans » une autorisation du gouvernement » ;

» Considérant que le premier de ces projets violerait manifestement, d'une part, la liberté de l'exercice du culte, reconnu par l'Etat, en interdisant aux évêques et aux prêtres de dénoncer les blasphèmes ou les hérésies dirigés contre la religion qu'ils ont mission de défendre » ;

» Que, d'autre part, il aurait pour effet immédiat de supprimer la neutralité scolaire inscrite dans la loi et affirmée dans toutes les déclarations ministérielles en mettant tous les citoyens français dans l'impossibilité, sous peine d'emprisonnement, de s'élever contre les enseignements antireligieux, antipatriotiques ou antimilitaristes, qui pourraient se faire jour à l'école ;

» Et qu'il donnerait à l'instituteur un pouvoir discrétionnaire et tyrannique sur tous les habitants de la commune ;

» Considérant que le 2e projet de loi, en interdisant l'ouverture des écoles libres dans toutes les communes de France ayant moins de 3.000 habitants, ne tendrait à rien moins qu'à établir le monopole de l'enseignement et à supprimer du même coup la liberté de conscience dans 33.000 communes de France, sur 36.000 que compte notre pays ;

» Les 300 citoyens précités protestent, avec la dernière énergie, contre l'adoption par le Parlement, de ces deux projets de loi, qui constitueraient l'un et l'autre un monstrueux attentat à la plus précieuse des libertés, à la liberté de conscience et adjurent leurs élus de repousser de pareils projets, comme indignes d'une nation civilisée et d'un peuple libre ;

» Ils délèguent M le colonel Hugot-Derville, député de Quimper, pour faire parvenir cet ordre du jour à M. le Préfet du Finistère, à M. le Président de la Commission d'enseignement, à M. le Président du Conseil des ministres, à M. le Président de la Chambre des députés et à MM. les Sénateurs et Députés du Finistère. »

Après la conférence de M. Hugot-Derville, Monseigneur a pris la parole. Il a remercié le vaillant orateur qui défend si bien les intérêts des catholiques menacés par la secte. Il a insisté sur l'action néfaste et occulte exercée par la Franc-Maçonnerie sur les écoles qu'elle considère comme autant de citadelles de la libre-pensée. Devant cette action persévérante de l'éternelle ennemie, la lutte est pour tous un devoir. Portons-nous-y avec toutes les armes légales qui sont entre nos mains. Les projets actuellement en discussion doivent reculer devant la protestation générale de la conscience catholique et le vaste pétitionnement qui s'organise dans toutes les paroisses. Au cas où ils seraient votés, il y a un geste qui va revenir d'actualité : c'est celui de Lacordaire, Montalembert et de Coux prenant, sans crainte des pénalités, la liberté qu'on leur refusait, et déterminant par leur acte courageux, tout le mouvement légal qui, après des années de luttes et de controverses ardentes, allait conquérir la liberté de l'enseignement. Monseigneur termine en affirmant qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes et que les lois ne peuvent pas être respectées ni observées quand elles sont contraires à la conscience.

Après ces déclarations, couvertes par de longs applaudissements, l'ordre du jour est mis aux voix et acclamé.

— **Ligue patriotique des Françaises.** — Le Comité régional de Cornouaille, très désireux de répondre à l'appel de Monseigneur, se met à la disposition de MM. les Curés et Recteurs, pour le concours qu'ils jugeront à propos de lui demander, au sujet de la question scolaire.

Il demande à ses Comités, à ses Correspondantes de se mettre à la disposition de leur Pasteur, d'établir autour d'elles un courant en faveur du pétitionnement. Catholiques et Françaises, engagées, parce que Ligueuses, à défendre la cause de Dieu, elles doivent être plus zélées que jamais en ce moment où il s'agit de sauver l'âme de leurs enfants.

Plounéour-Trez. — **Association de Chefs de Famille.** — Le 9 Mars 1913, l'Association de Chefs de Famille de Plounéour-Trez, après une belle conférence de M. Le Pape, recteur du Folgoët, sur les devoirs des chefs de famille, vis-à-vis notamment des projets de lois dites de *Défense laïque*, a décidé de transmettre à qui de droit le vœu suivant :

« Les membres de l'Association de Chefs de Famille de Plounéour-Trez ;

» Considérant : 1° que les projets de lois, dites de *Défense laïque*, ne sont, en réalité, qu'un attentat à la religion, à la liberté de conscience, et aux droits inviolables des chefs de famille à l'éducation de leurs enfants ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» 2° Que la loi assurant encore la liberté de l'enseignement, tout père de famille, même fonctionnaire, ou salarié de l'État, doit pouvoir confier ses enfants à une école privée, sans avoir à craindre ni vexation, ni dommage d'aucune sorte ;

» Protestent énergiquement contre les dits projets ;

» Se déclarent résolus à ne pas tenir compte de ces prétendues lois, si elles étaient votées, et à lutter, jusqu'au bout, pour défendre l'âme de leurs enfants et leurs libertés de catholiques et de français ;

» *Réclament :* 1° La liberté paisible d'élever chrétiennement leurs enfants ;

» 2° Le droit de surveiller, au besoin, l'enseignement donné dans les écoles publiques par les livres et la parole ;

» 3° Le régime de justice et d'égalité de la Répartition proportionnelle scolaire, sous toutes ses formes, et dans toute son étendue. »

Guissény. — **Conférence de M. le chanoine Uguen.** — Dans une conférence donnée, le lundi de Pâques, devant un magnifique auditoire de 7 à 800 personnes, M. le chanoine Uguen a parlé des projets liberticides dont la Chambre a commencé la discussion. Des résolutions énergiques ont été prises et des pétitions nombreuses vont être signées pour réclamer la liberté d'enseignement, la liberté de conscience, qui sont choses sacrées et dont les chrétiens n'ont pas le droit de se laisser dépouiller.

Autres réunions. — A l'exemple de Guissény, nos Comités paroissiaux vont, dans tout le diocèse, s'empresser d'obéir aux directions de leur Evêque et aider vigoureusement à la campagne de protestation et de pétitionnement contre les lois scolaires en projet.

Déjà, nous avons noté les grandes réunions de *Landerneau, Brest, Bannalec, Quimper, Pont-l'Abbé, Morlaix, Quimperlé,* etc. Aujourd'hui, signalons la réunion annuelle de l'Union paroissiale de *Plonéour-Lanvern,* dans la salle du Patronage nouvellement construit. Le beau discours du président, M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, et le vibrant appel du recteur, M. Quéré, auquel tous les membres présents ont répondu en s'engageant à signer la protestation des pères de famille. A ce pétitionnement, il est très opportun et très efficace d'ajouter partout le choix de délégués officiellement chargés d'aller présenter aux maires, au préfet ou sous-préfet, aux conseillers généraux, députés et sénateurs, le texte de l'ordre du jour voté à chaque réunion cantonale ou autre. Les délégations produisent une impression plus vive sur les dépositaires du pouvoir et forcent leur attention en même temps qu'elles les obligent à des déclarations qui engagent leur responsabilité devant l'opinion publique.

Chronique des Œuvres

Comité Jeanne d'Arc. — Le Comité diocésain s'est réuni mardi 25 Mars sous la présidence de M. du Feigna de Keranforêt.

M. le chanoine Le Roy expose le but du Comité, donne lecture de la lettre du colonel Keller à NN. SS. les Evêques, exprime à nouveau le désir de Monseigneur Duparc de voir la fête de Jeanne d'Arc célébrée avec plus d'éclat que jamais en 1913.

Après étude et discussion, le Comité propose de mettre gratuitement à la disposition des Comités paroissiaux *la petite fleur de Jeanne d'Arc* : les Comités paroissiaux devront verser la moitié du produit de la vente au Comité diocésain.

Le Comité diocésain se propose aussi de mettre à la disposition des groupes paroissiaux des tracts et des affiches à des conditions qui seront indiquées ultérieurement.

Le Comité exprime le vœu que la Ligue patriotique des Dames Françaises intéresse ses dizainières et tous ses membres à la préparation de la fête : vente de la petite fleur, distribution de tracts, préparation des pavoisements, illuminations, feux de joie.

Le comité es ime encore que les jeunes gens des patronages aideraient à populariser la fête soit par une représentation en l'honneur de Jeanne d'Arc, soit, là où il y a une société de gymnastique, par une retraite aux flambeaux qui aurait lieu la veille.

Dans toutes les paroisses où la chose est possible, le comité recommande l'illumination ou l'embrasement du clocher.

Dans beaucoup de paroisses, on a déjà fait des feux de joie en pareille circonstance. Cette initiative serait peut être plus pratique que les illuminations dans les paroisses de campagne.

Croix-Blanche. — Le cercle d'études du *Relecq-Kerhuon,* dans sa dernière réunion et après un entretien très documenté dirigé par M. l'abbé Madec, a fondé une section des jeunes, de la C. B. Onze adhésions ont été signées séance tenante.

Avis. — M. le Secrétaire-Trésorier de la Section diocésaine de la C. B. rappelle à toutes les sections locales qu'elles doivent verser chacune une cotisation annuelle d'au moins 2 fr. Cette cotisation leur donne droit à un abonnement au *Péril alcoolique.* Prière d'adresser au plus tôt cette somme à M. Mauduit, 6, rue Verdelet, Quimper.

Nous recevons de *Guissény* cette bonne lettre :

« Le dimanche et le lundi de Pâques, deux réunions de la plus haute importance ont été tenues à Guissény (7 à 800 assistants à chacune). A la première, M. le chanoine Uguen a entretenu ses compatriotes de la C. B , des ravages causés par le fléau de l'alcoolisme, et de la nécessité d'engager la lutte sans plus tarder : il a fait appel au dévouement des hommes, des femmes, des enfants. Déjà plus de 100 ont répondu à son appel, et la section antialcoolique de Guissény, dirigée vigoureusement par M. le Recteur et ses deux Vicaires, promet de devenir la plus florissante du diocèse. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Doctrine chrétienne. — Paroisses affiliées : Saint-Martin de Brest, Guilers-Brest, Pouldavid, Loc-Mélar, Camaret, Plougasnou, Saint-Louis de Brest, N.-D. du Mont-Carmel de Brest, Kernouès, Sainte-Croix de Quimperlé, N.-D. de l'Assomption de Quimperlé, Rumengol, Bénodet, Peumerit, Penmarch, Plogastel-Saint-Germain, Saint-Pol de Léon, Le Faou, Lanarvily.

La Confrérie a été canoniquement érigée puis affiliée à l'Archiconfrérie dans la paroisse de Milizac, par Monseigneur Nouvel.

Œuvre de Notre-Dame de Salut. — Le Comité de l'Association de Notre-Dame de Salut, du diocèse de Quimper, après avoir fait approuver ses comptes par Mgr Fléiter, vicaire général, protonotaire apostolique, a pu distribuer les secours suivants aux différentes œuvres du diocèse :

Aux écoles de Saint-Corentin	50 fr.
— de Saint-Mathieu	50
Patronage de filles de Saint-Corentin	50
— de Saint-Mathieu	50
Patronage de garçons de Saint Corentin	50
— de Saint-Mathieu	50
Pour la bonne Presse	50
Pour la Bibliothèque catholique	50
Aux écoles de Pluguffan	50
— de Sainte-Anne	25
— d'Ergué-Gabéric	25
Total	500 fr.

L'Association de Notre-Dame de Salut vient en aide à toutes les œuvres qui ont pour but la régénération de la France ; elle est d'une utilité bien grande et des plus actuelles : subventions aux écoles libres, patronages, bonne Presse, organisation de pèlerinages. C'est à cette Association que revient l'honneur de l'institution du pèlerinage national à Lourdes, qui s'accomplissait cette année pour la quarantième fois, des pèlerinages aux Lieux Saints, à Rome, à Paray, etc. Grâce à la générosité des fidèles, l'Association a pu, l'année dernière, secourir 721 œuvres dans 66 diocèses. Faire partie de cette Association, c'est, au moyen d'une très modique souscription et d'une courte prière, s'enrichir de nombreuses indulgences, et participer à beaucoup de bonnes œuvres.

On peut en faire partie moyennant la modeste somme de 1 fr. par an et même de 1 sou par an pour les enfants des écoles et les personnes qui ne peuvent donner davantage, mais qui apportent leurs prières et profitent de celles des associés.

Les personnes qui donnent 5 fr. par an peuvent recevoir le *Bulletin de Notre-Dame de Salut*, si elles en font la demande.

Se faire inscrire chez Mme Guépin, présidente, place Terre-au-Duc, et chez Mme Hamonic, rue de Rosmadec (ancienne route de Douarnenez).

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Importantes conversions en Angleterre. — Deux communautés religieuses anglicanes, celle des bénédictins de l'Ile Caldey, et leur alliée celle de Saint-Bride — en tout 64 religieux — viennent d'entrer dans l'Eglise romaine. Voici, d'après le *Guardian* du 28 Février, dans quelles circonstances :

L'Evêque d'Oxford, le Dr Gore, ayant été prié de remplir auprès d'eux la fonction de « visiteur », posa comme condition préalable à son acceptation qu'ils modifieraient certains points de leur constitution, de leurs règles et de leur liturgie. Les clauses énoncées dans sa lettre du 8 Février dernier étaient celles-ci : garantir la propriété de leur Institution à l'Eglise d'Angleterre ; prêter le serment ordinaire des membres du clergé ; ne se servir dans la chapelle que de la liturgie du Prayer Book ; réciter tous les jours les offices anglicans du matin et du soir ; éliminer de leur bréviaire et de leur missel les doctrines de l'Immaculée Conception et de l'Assomption Corporelle de la Sainte Vierge, et enfin cesser de faire l'Exposition et la Bénédiction du Saint Sacrement.

Le 19 Février, le chapitre refusa de se soumettre à ces conditions, et le 22 l'Abbé notifia à l'évêque d'Oxford la résolution prise par les deux communautés de Caldey et de Saint-Bride d'entrer dans l'Eglise romaine.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie Victor Lecoffre, J. GABALDA, éditeur, rue Bonaparte, 90, Paris.

Les Œuvres catholiques au lendemain de la Séparation *(Tableaux documentaires)*, par Fourvière. 1 vol. in-12. Prix : **3 fr. 50.**

Au lendemain de la loi de la Séparation, alors que l'Etat venait de dire au Clergé : « *Je ne te connais plus ; tu es libre !* » beaucoup, même parmi ceux que « la religion n'étouffe pas », pour nous servir d'une expression courante, se demandèrent ce qu'allaient devenir les nombreuses œuvres sociales et de charité créées par ce Clergé, laissé désormais à ses propres ressources.

Dans ces conditions, une enquête *largement documentée* et prise sur le vif par un des maîtres du journalisme parisien s'imposait. M. Fourvière, un des principaux « leaders » du journal l'*Eclair*, a été chargé de ce soin. Et cette enquête, c'est un livre qui paraît, aujourd'hui, à la *Librairie Victor Lecoffre.*

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VIe).

Prenez et lisez. — Réflexions sur l'esprit du Christianisme au XXe siècle, par Mgr de Mathies, 1 vol. in-16 jésus, **3.00.**

Le succès de ce livre a été grand, en Allemagne, non seulement chez les catholiques qui y ont appris à mieux connaître leur religion et, dès lors, à l'estimer davantage et à en pénétrer plus intimement leur vie, mais encore chez les protestants, les libres-penseurs et les rationalistes qui n'ont pu s'empêcher de proclamer avec quelle rigueur de logique leurs préjugés se trouvent réfutés. Nous avons confiance que la traduction de « Prenez et lisez » vient à son heure.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** a décidé d'ouvrir à **ROSPORDEN** un bureau périodique rattaché à l'agence de Quimper, ouvert tous les jeudis. Ce bureau, situé en face de la gare, à l'Hôtel Continental, commencera ses opérations le *jeudi 3 Avril* ; il traitera toutes opérations de banque et de bourse : escompte et encaissements des effets de commerce, achats et ventes de valeurs, paiement de coupons, virements, chèques, lettres de crédit circulaires sur la France et l'étranger, etc...

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray. — *Billets d'aller et retour à prix réduits.* — A l'occasion du Pèlerinage de Sainte Anne-d'Auray (Morbihan), il est délivré, chaque année, du jeudi qui précède la Fête des Rameaux au 31 Octobre inclusivement des billets A ler et Retour de toutes classes pour les stations d'Auray et de Sainte-Anne-d'Auray, avec réduction de 40 °/. en 1re classe, de 35 °/. en 2me classe et de 30 °/. en 3me classe sur le double des prix des billets simples, aux gares et stations de la ligne de Tours au Mans et aux stations situées à l'Ouest de la dite ligne, ainsi qu'à celles comprises entre Tours et Ingrande-sur-Vienne (Port-de-Piles exclu).

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs *(les trains postes et les trains express exceptés)* ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour dans lequel ils ont été délivrés ; ceux délivrés au départ d'une gare située à plus de 100 kilomètres de Sainte-Anne-d'Auray ou d'Auray sont valables pendant quatre jours, comptés de minuit à minuit, le jour de départ compris.

Les voyageurs en provenance des au delà d'Auray vers Lorient, Quiberon ou Pontivy, porteurs de billets pour Sainte-Anne-d'Auray, auront la faculté de s'arrêter vingt-quatre heures à Auray, tant à l'aller qu'au retour ; de même, les voyageurs, en provenance des en deçà de Sainte-Anne-d'Auray vers Vannes, porteurs de billets pour Auray auront la faculté de s'arrêter vingt-quatre heures à Sainte-Anne-d'Auray, tant à l'aller qu'au retour, mais dans ces deux cas, la durée de validité des billets ne sera pas augmentée.

REVUE FINANCIÈRE. — Bien que les transactions soient toujours clairsemées et que la semaine ait été écourtée à cause des fêtes de Pâques, bon nombre de valeurs accusent une baisse sensible par rapport aux cours de huitaine. — La Rente Française s'inscrit à 87,90 ex-coupon de 75 centimes. — On trouve le Turc faible à 85,35 ex-coupon de 2 °/. — Peu d'affaires sur le Serbe à 83. — On annonce que la Cie Orientale de Colonisation a obtenu un excellent accueil ; au-dessus de 3 obligations, les souscriptions subissent une réduction. — Bonne tenue du Crédit Lyonnais à 1.680. — Les valeurs de Traction subissent plus particulièrement que les autres titres de la Cote la mauvaise tournure de la politique générale ; le Métropolitain fait preuve d'une grande indécision à 621. — Tassement du Nord-Sud à 206. — Peu de variations dans le groupe industriel russe ; l'intérêt se porte principalement sur le Naphte Lianosoff, qui évolue entre 795 et 800 ; cette affaire est déjà puissante et son organisation se développera encore quand on aura mis en œuvre les domaines récemment acquis et dont le prix sera couvert, comme on le sait, par l'augmentation de capital qu'a votée l'assemblée des actionnaires et qui est en instance devant les pouvoirs publics. — On traite également avec activité les actions Naphte Russe ; cette société procède actuellement à une émission de 62.500 actions nouvelles réservées aux anciens actionnaires, au prix de 465 fr. ; cette société qui s'occupe, avec succès, des matières premières et de gros produits, va compléter son activité par la fabrication de spécialités, elle vient de passer un intéressant contrat avec les usines de Sosnowice. — Le marché du cuivre est indécis. — Mines d'or très calmes. — Stationnement du groupe diamantifère.

LOURDES SAINT-VICTOR et BRETAGNE **HOTEL**
M. et Mme VÉRONNET-CUMUNEL, propriétaires
Prix modérés. — Deux minutes de la Grotte.
Tramway, Gare, Marcadal, Basilique, Pont-Vieux, Station.

J'AI TROUVÉ travaux sérieux, avantageux, appris à tous gratuitement. Ecrire à **M. LE CURÉ** de la Rochette par Coulgens (Charente).

ON DEMANDE A ACHETER ou louer en **Basse-Bretagne, sur la côte,** propriété avec habitation, joli site, jardins communs. Pays de chasse et pêche. — S'adresser à Monsieur M. LEGUERNEY, 10, r. Nouvelle, Paris.

UN PRÊTRE dans un but charitable, offre de faire connaître gratuitement recettes infaillibles pour guérir rapidement et radicalement **les Ulcères variqueux, Plaies des jambes, Eczémas, toutes Maladies de la peau et du cuir chevelu, Epilepsie, Neurasthenie, Maladies du Système nerveux, Douleurs, Goutte, Rhumatismes**
Ecrire à l'*Abbé LAURET*, Curé d'**Ervauville** *(Loiret)*.

Manufacture d'Ameublements

J. CHENADEC

1, rue René-Madec (ancient rue du Quai)

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ON DEMANDE A LOUER avec promesse de vente, dans **contrée giboyeuse**, propriété avec ou sans habitation, majeure partie en bois, landes, marais, étangs. Bécasses et gros gibier. — S'ad. à Monsieur M. LEGUERNEY, 10, r. Nouvelle, Paris.

30 gr. d'huile telle est la dépense pour **24** heures d'une lampe brûlant devant l'autel avec de l'huile extra épurée et la veilleuse n° 0.

Le bidon échantillon d'huile 10 kgs — franco gare — **14** fr. **50**.

F. FAFET, rue de Bérulle, à Saint-Mandé (Seine).

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un Moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à M. VERCHERY, 8, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra *gratis* et *franco* par courrier et enverra les indications demandées.

CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE MALTE Avril 1913

Croisière en Méditerranée Occidentale.



L'AGENCE LUBIN 36, Bd Haussmann, Paris, a résolu la difficulté des logements à Malte en affrétant un confortable paquebot de 145 mètres de long et jaugeant près de 9000 tonnes.

ASSISTANCE A TOUT LE CONGRÈS

en dehors des escales aux points les plus intéressants de l'itinéraire suivant : *Marseille, Gênes, Naples, Pompéi, Palerme, Messine, Taormina, Catane, Syracuse, Malte, Sousse, Kairouan, Tunis, Carthage, Alger, Marseille.*

L'Adhésion effective de plusieurs Comités de Pèlerinage assure déjà un succès complet. — Le Programme détaillé de la Croisière est envoyé gratuitement sur demande adressée à l'*Agence Lubin*. Fêtes Constantiniennes à Rome. Organisations collectives et particulières par l'*Agence Lubin* qui, par ses relations et sa longue expérience, se trouve dans une situation privilégiée en Italie.

Pour faire soi-même l'Eau alcaline digestive

SEL VICHY-ÉTAT Le paquet pour **1 litre** **0F10**

Toutes Pharmacies.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. Vendredi 4 Avril 1913. N° 14

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Acte de consécration au Sacré-Cœur de Montmartre ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollections sacerdotales ; Dans l'enseignement libre ; Nécrologie ; Service anniversaire ; Discours de Monseigneur pour l'ouverture du Jubilé Constantinien ; Morlaix ; Chronique des Œuvres ; Congrès Marial du Folgoat (suite) ; Dernière heure.

IV. — Chronique générale : Rome ; La Basilique de Montmartre attribuée à la ville de Paris ; Rennes.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Avril. — 2me Dimanche après Pâques. Office du jour. Semi-double. Blanc.
A Vêpres, Mémoire de la Croix.
Lundi, 7. — Office du jour. Blanc.
Mardi, 8. — Office du jour. Blanc.
Mercredi, 9. — Office du jour. Blanc.
Jeudi, 10. — Office du jour. Blanc.
Vendredi, 11. — S. Léon Ier, Pape, Docteur. Blanc.
Samedi, 12. — Office de la Bse Vierge Marie. Simple. Blanc.
Dimanche, 13. — 3me Dimanche après Pâques. SOLENNITÉ DE SAINT JOSEPH, ÉPOUX DE LA B. VIERGE MARIE ET PATRON DE L'EGLISE UNIVERSELLE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison de la Miséricorde, Kernisy,
Quimper. . . . . du 5 au 7 Avril.
Pencran. . . . . du 9 au 10 —
Plonégat-Moysan . . . . . du 11 au 13 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Acte de Consécration au Sacré-Cœur de Montmartre. — Dans son ordonnance du 29 Septembre 1912, Monseigneur a prescrit de consacrer, dans chaque paroisse, un des jours de l'Adoration perpétuelle, à l'adoration nationale réparatrice en union avec Montmartre, et, pour bien marquer cette intention, d'ajouter à l'amende honorable en usage, « quelques phrases reconnaissant les droits de Notre Seigneur Jésus-Christ sur la France, lui demandant pardon de l'apostasie officielle que nous déplorons, et le suppliant de rétablir son règne dans notre pays par la foi en sa doctrine et par l'obéissance à ses lois ».

Pour répondre à ces intentions par une formule identique, Monseigneur a choisi comme formule officielle, qu'on devra prononcer à toutes les adorations, l'acte de Consécration au Sacré-Cœur de Montmartre dont nous reproduisons ci-dessous le texte (1) :

Seigneur Jésus, qui, par un effet incompréhensible de votre amour, résidez dans le Très Saint-Sacrement de l'autel, et qui, au lieu du respect et de l'adoration des hommes, n'y recevez souvent qu'indifférence et outrages, nous venons nous jeter à vos pieds et vous offrir nos humbles hommages de réparation.

Nous vous demandons tout d'abord pardon pour les fautes que nous avons nous-mêmes commises envers ce sacrement de votre amour, pour nos irrévérences dans vos églises, pour notre négligence à assister au Saint Sacrifice de la messe et à nous approcher de la Table Sainte, pour le peu de fruit que nous avons tiré de la sainte communion, pour les sacrilèges que nous aurions eu le malheur de commettre, enfin pour tous les outrages que nous vous avons faits ou auxquels nous aurions pu participer.

Nous vous demandons encore pardon pour toutes les injures dont vous avez été l'objet dans tous les lieux du monde depuis l'institution de la Sainte Eucharistie, et nous vous faisons réparation d'honneur pour toutes les insultes et persécutions dirigées contre ce divin sacrement dans la suite des siècles.

Nous voulons spécialement, ô Jésus, vous faire amende honorable au nom de la France, notre patrie.

Nous vous reconnaissons comme le Souverain Seigneur et Maître de toutes les nations, que vous avez reçues de votre Père en héritage et que vous avez conquises par votre sang.

Nous proclamons que vous avez des droits particuliers sur notre patrie à raison des bienfaits dont vous l'avez comblée et de la mission que vous lui avez confiée dans le monde.

Nous vous demandons pardon des fautes par lesquelles la France a méconnu ces droits de votre souveraineté et de votre amour ; nous vous conjurons de rétablir votre règne dans notre pays par la foi en votre doctrine et par la soumission à vos lois, et nous vous promettons d'y travailler nous-mêmes de toutes nos forces.

Prosternés devant vous, nous consacrons à votre Cœur adorable nos personnes, nos familles, notre patrie, et nous unissons nos hommages à tous ceux que vous avez reçus de vos créatures dans le temps et que vous en recevrez dans l'éternité.

Au Fils de Dieu fait homme, Roi du ciel et de la terre, gloire, honneur, louange et bénédiction dans tous les siècles !

Ainsi soit-il !

(1) En vente à l'imprimerie de l'Evêché, 18, rue des Boucheries, Quimper : le cent, 1 fr., par la poste, 1 fr. 10 ; le mille, 9 fr., par la poste, 9 fr. 50

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

La confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche 6...	Irvillac.....	Le Tréhou. — Tréflévénez.
Lundi 7.....	Ploudiry. — Loc-Eguiner ..	La Martyre. — La Roche.
Mardi 8.....	Plouédern. — Laneuffret....	Trémaouézan.
Mercredi 9....	Ploudaniel.....	Trégarantec. — Saint-Méen.
Jeudi 10.....	Lesneven	Le Collège.
Vendredi 11...	Le Folgoat. — Kernouès — Lanarvily.....	Kernilis — Loc-Brévalaire.
Samedi 12	Plouider.....	Plounéour-Trez. — Goulven.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR AVRIL 1913

La jeunesse ouvrière.

Il n'y a pas pour l'Eglise de plus cher intérêt que la conservation et l'accroissement de la foi dans la jeunesse ouvrière. Aussi avec quel zèle un grand nombre de laïques et de prêtres se dévouent-ils de nos jours dans les patronages ! Nous devons les soutenir de nos prières, de notre sympathie, et, si nous le pouvons, de notre collaboration.

Prions pour eux, prions surtout pour les jeunes ouvriers, afin que Dieu leur donne le courage si méritoire de s'affirmer chrétiens dans les milieux mauvais ou hostiles, de communier souvent et de ramener à l'Eglise par la force de leurs exemples et de leur vertu leurs camarades égarés.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR AVRIL

Divin Cœur de Jésus, etc...
Je vous les offre, en particulier, pour la jeunesse ouvrière.
Résolution apostolique : Prier pour la jeunesse ouvrière, participer aux œuvres créées pour elle, et les aider.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **La visite pastorale. Les Communions d'enfants et la Confirmation.**

II. — **Les Retraites pascales prêchées aux Bretons de Paris,** par le P. Siméon Kervennic.

III. — **Les Retraites pascales prêchées aux Bretons d'Angers,** par M. Kervella, recteur de Guiclan, ancien aumônier des Bretons, à Angers.

IV. — **Les Retraites pascales prêchées aux Bretons de Nantes,** *du 6 au 13 Avril*, par M. l'abbé L'Hévéder, missionnaire.

V. — **La Mission de Sibiril,** *du 10 au 27 Avril*, sous la présidence de M. l'abbé Le Jollec, missionnaire.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 6 Avril*, II[e] Dimanche après Pâques, office du jour. Messes aux heures habituelles ; vêpres à 3 heures. A l'issue des vêpres, chant du *Te Deum*, pour la clôture du temps pascal ; bénédiction. Il n'y a pas de réunion le soir.

Nota. — La réunion des Mères chrétiennes, annoncée pour le 15 Avril, aura lieu en réalité la veille, *le lundi 14.*

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche 6 Avril*, à 6 h. 1/2, messe, communion générale des jeunes filles associées du S.-C.

Pour la fête de la B. Jeanne d'Arc, au 4 Mai, nous ferons connaître à temps le programme.

Récollections sacerdotales. — I. *Morlaix (La Salette)*, le lundi 7 Avril.

II. *Saint-Pol de Léon (Maison Saint-Joseph)*, le mardi 8 Avril.

Dans l'enseignement libre. — M. l'Inspecteur diocésain prie MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien faire connaître à leurs institutrices libres les dates des prochaines conférences pédagogiques : Quimperlé, le 10 Avril ; Morlaix, le 17 Avril ; Quimper, le 24 Avril ; Brest, le 8 Mai ; Landerneau, le 15 Mai ; Châteaulin, le 5 Juin.

Nécrologie. — I. M. Le Guen. — Olivier-Marie Le Guen, dont nous avons annoncé le décès à Loc-Envel, au diocèse de Saint-Brieuc, était né à Ouessant, le 11 Janvier 1877. La prêtrise lui fut conférée le 25 Juillet 1901. Le jeune prêtre exerça d'abord le saint ministère dans la partie bretonne du diocèse de Saint-Brieuc. Il fut vicaire à Ploumilliau de 1902 à 1906. Il rentra alors dans notre diocèse. On lui confia le vicariat de Mahalon le 8 Octobre 1906. Sa santé fort précaire le condamnait à des ménagements qui lui furent pénibles. Malgré sa bonne volonté, il dut résigner ses fonctions le 5 Août 1908, et se retira à l'île d'Ouessant. Depuis

quelques semaines, le jeune malade, espérant que l'air des bois lui conviendrait mieux que le vent du large ouessantin, s'était rendu à Loc-Envel, près de son cousin et compatriote M. l'abbé Cozan. Il y est mort le 17 Mars, après avoir reçu les sacrements avec les sentiments d'une foi profonde et une entière soumission à la volonté de Dieu.

II. M. Jean-Pierre Picard. — L'abbé Jean-Pierre Picard, dont la *Semaine religieuse* a déjà mentionné le décès, était né à Plouvorn, le 29 Septembre 1876. Il reçut les premières leçons de latin d'un des vicaires de la paroisse, M. l'abbé Taridec, et fit ses études secondaires au Petit Séminaire de Saint-Pol, ses études cléricales au Grand Séminaire de Quimper. Il reçut l'ordination sacerdotale le 25 Juillet 1900. Notre diocèse était alors si riche en prêtres, qu'il fut facile à Mgr Dubillard de venir en aide au diocèse de Saint-Brieuc, impuissant à pourvoir, avec ses propres sujets, aux besoins des paroisses de langue bretonne.

En Janvier 1901, M. Picard fut nommé vicaire à Rospez, paroisse voisine de Lannion. Il n'y demeura pas longtemps ; atteint déjà du mal qui devait l'emporter, il fut contraint, dès le mois de Mars, d'interrompre son ministère qu'il ne reprit plus que durant quelques semaines, comme vicaire à Plourivo, dans les Côtes-du-Nord, puis plus tard, de Septembre 1911 à Mars 1912, dans notre diocèse, comme vicaire intérimaire dans la paroisse naissante du Pont-de-Buis.

Le presbytère de Kernilis, dont son frère, M. l'abbé François Picard, était alors recteur, la maison de retraite de Saint-Pol, le toit si accueillant de son compatriote, M. l'abbé Bodilis, recteur de Plourin-Morlaix, abritèrent ensuite tour à tour ses longues et cruelles souffrances, jusqu'au jour — c'était, je crois, en Avril 1910 — où il vint demander aux Religieuses Augustines Hospitalières de Saint-François les soins vigilants que leur douce et maternelle charité leur prodigua jusqu'à sa mort.

Le trait distinctif de la physionomie morale de l'abbé Picard fut — nul de ceux qui l'ont bien connu n'y contredira, je pense, — une joyeuse simplicité relevée et rendue plus agréable encore par les saillies d'un esprit vif et primesautier qui disposait pour s'exprimer, en breton surtout, d'une langue riche et savoureuse.

Ce fut sans doute cette simplicité qui, dès qu'il eut lu son histoire, l'attacha si profondément et pour toujours à cette délicieuse fleur du Carmel de Lisieux, la Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, dont il était bien le frère de cœur et d'âme.

Traduire en breton la vie de Thérèse, de « la petite » comme il se plaisait à la nommer, devint dès lors sa grande et, pourrait-on dire, son unique ambition. Il se mit à l'œuvre avec une ardeur que la maladie entrava souvent, mais qu'elle ne put vaincre jusqu'au jour où la plume tomba définitivement de sa main amaigrie et sans force.

Contre toute espérance, il voulait espérer, et on l'entendit, à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

différentes reprises, qui disait à son amie, Thérèse : « Guéris-moi, je n'ai pas fini ce travail qui est ma raison de vivre ».

Le 1er Janvier, pour la dernière fois, il célébra la messe ; le dimanche 9 Février, il reçut l'extrême-onction et put communier chaque jour jusqu'au 11 Mars. Enfin, le mercredi 26 Mars, vers midi, la mort vint.

Le lendemain, dans la pieuse chapelle de Saint-François, M. le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, présida le service, que chantèrent pour le repos de l'âme du bon « Jeampi » une trentaine de prêtres, les seuls qu'on eut le loisir d'aviser de son décès.

Le vendredi, malgré le temps très dur, le nombre fut plus grand de ceux qui, à Plouvorn, assistèrent à ses obsèques. M. l'abbé Kerscaven, ancien recteur de Cléden-Poher, fit la levée du corps et chanta le nocturne ; M. l'abbé Bodilis, recteur de Plourin, assisté de MM. l'abbé Kerdilès, vicaire à Roscoff, l'abbé Le Rest, vicaire à Plougourvest, célébra la sainte messe ; M. l'abbé Le Gall, curé-doyen de Plouzévédé, donna l'absoute.

Nous espérons que quelque confrère expert en notre langue achèvera le précieux travail mené presque à son terme par l'abbé Picard, en faveur duquel nous implorons les prières de nos lecteurs.

R. I. P. M. G.

Service anniversaire. — Au Relecq-Kerhuon. — Le dimanche 13 Avril, à 9 h. 3/4, pour le repos de l'âme de M. Bernicot, ancien professeur de Saint-Yves.

Voir Dernière heure, *p. 236.*

Discours de Monseigneur pour l'ouverture du Jubilé Constantinien.

Dimanche, après vêpres, à la cathédrale, Monseigneur a pris la parole devant un très bel auditoire composé en grande partie d'hommes. Voici une large analyse du magnifique discours qu'il prononça :

Rappelant la parole de Notre Seigneur aux disciples réunis, « *Pax vobis* », Monseigneur veut en montrer la réalisation dans le grand événement dont nous célébrons le 16e centenaire, l'Edit de Milan et la paix donnée à l'Eglise. Ce sera, dit-il, une page d'Histoire accompagnée de quelques réflexions.

Au jour de l'apparition de Notre Seigneur, les Apôtres étaient encore troublés et bien timides. Ils continuaient à avoir peur des Juifs, ils aspiraient à la paix après tant de douleurs et d'inquiétudes. Ils allaient la recevoir, car Dieu donne toujours sa paix à ceux qui veulent bien en accepter le bienfait.

Cette paix est double. Il y a la paix essentielle, celle de l'âme, et l'autre paix, nécessaire aussi, celle qui, dans l'ordre et dans la justice, permet aux fidèles d'adorer Dieu, de le servir, de le prier, en privé et en public, sans avoir à craindre les sévices et les persécutions.

Les Apôtres avaient besoin de la première. Ils demeuraient inquiets, ne sachant que faire et que devenir, et Notre Seigneur leur dit : « Ayez confiance, c'est moi, je ne vous abandonne pas ; allez, vous pouvez en paix affronter tous les dangers ». Mais les Apôtres savaient qu'il leur fallait aussi l'autre paix pour qu'il leur fût possible de faire glorifier et servir Dieu publiquement, lui l'Auteur de la Société comme de l'Individu, et qu'on pût lui prouver qu'il régnait vraiment sur la terre conquise à son Evangile. Ils se disaient entre eux : « La paix du dedans nous suffit dès maintenant. Nous y puiserons assez de force pour porter partout la parole divine. Mais quand nous aurons longtemps souffert, quand nous serons las de tous les affronts subis et de tous les obstacles heurtés, alors, est-ce que ce ne sera pas assez des humiliations, des condamnations, de l'arène, des supplices ? L'heure ne sera-t-elle pas enfin venue de dire : « Oh ! Donne-nous la paix, Seigneur ! Que la guerre qui nous presse subisse un temps d'arrêt, que les démons sentent que leur défaite du Calvaire se fait plus visible et plus marquée ! Donne-nous la paix ! »

Le moment venu, Dieu trouva, en effet, que c'était assez. L'Eglise, après trois siècles de luttes et de souffrances, était entièrement semblable à Lui, le Crucifié du Calvaire. Elle n'était, comme Lui, que plaies et cicatrices. Elle pouvait maintenant se montrer au monde comme une société qui avait conquis le droit de vivre et le droit à la paix et à la justice. Dieu sentait que l'Eglise devait être tentée de ne plus accepter tant d'humiliation pour Lui. Pourquoi, enfin, ne recevrait-Il pas l'hommage solennel des peuples et des rois ? N'était-il pas temps que ses fidèles puissent se réunir sans alarmes et se livrer pour la gloire de son nom aux manifestations publiques ? Il voulait être enfin le Dieu de leur satisfaction et de leur joie et il dit à son Eglise : « La paix soit avec toi » !

Lui seul pouvait lui octroyer ce bienfait. Nulle autre force n'en était capable. Toutes les forces de la terre avaient été, au contraire, conjurées contre ce résultat. Toutes avaient voulu maintenir son Eglise dans la tombe, sous la pierre de l'indifférence ou du mépris. Et Celui-là seul, qui avait traversé la pierre matérielle gardée par les soldats, pouvait maintenant traverser les intelligences plus impénétrables, les cœurs plus durs et plus résistants que la pierre du tombeau.

L'œuvre, Il ne voulait pas la faire par lui-même. Il se choisirait des collaborateurs. Il les prendrait humbles, sans héroïsme, mais cependant suffisamment préparés. Le premier d'entre eux fut Constantin. Dieu utilise les instruments les plus divers, même ce que l'on a pu appeler les fléaux du monde, même cet Attila et d'autres qui ont été chargés, à leur insu, de courber l'humanité sous le châtiment divin. A ceux-là il ne demande pas de vertu. Il les choisit dans n'importe quelle classe de la société.

Quand il ne trouve pas un Constantin ou un Charlemagne, il fait appel au peuple tout entier. Le peuple a sa mission dans des temps comme celui-ci. Il devrait y avoir chez lui assez de force,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de générosité, d'amour, pour engager victorieusement le combat contre les adversaires du Christ. Nous devons être à notre façon des Constantins ; vous, pères et mères de famille, formez-en dans vos foyers. On ne leur demande pas une œuvre héroïque, mais un labeur modeste dont le résultat serait le même. Si vous savez donner à vos enfants l'éducation utile, nécessaire, fortement religieuse, il n'y a pas de doute, c'est le triomphe qui couronnera leurs efforts. Nous sommes les fils du Christ et ses sujets, nous devons en être les soldats, nous devons être des Constantin.

Il naquit païen et grandit dans la maison païenne de Constance Chlore, son père. Sa mère, qui devait être sainte Hélène, n'était pas encore chrétienne. Elle allait vers le Christ, elle n'était pas au terme de son voyage. Elle ne devait être entièrement chrétienne que lorsque son fils lui-même serait conquis.

La formation du jeune homme fut bien insuffisante ; cependant, il avait une âme généreuse. L'Histoire, sévère mais juste, lui reproche des cruautés, non pas depuis son baptême, qu'il ne reçut qu'à la fin de sa carrière, mais après qu'il eût senti l'appel du Christ et qu'il y eût répondu. L'Evangile n'entra pas du premier coup pleinement dans ses mœurs. La politique, les trahisons qui l'enveloppaient expliquent bien des actes, mais la conscience chrétienne les réprouve.

Il avait quarante ans. Il était bon soldat et chef superbe. Ses mœurs étaient honnêtes et c'était une rareté à l'époque. Il était fidèle aux lois que Notre Seigneur avait gravées dans son cœur avant de les lui faire connaître par son Evangile. Il était prêt.

A cette époque, l'Empire était divisé en quatre lots : Maxence, païen, enclin aux persécutions, régnait à Rome ; Maximin, un persécuteur, gouvernait l'Orient ; Licinius détenait la Grèce et les Balkans ; Constantin gouvernait la Gaule, la Bretagne et l'Espagne. Des dissensions entretenues par la jalousie s'étaient glissées entre eux.

Maxence fit un jour renverser les statues de son collègue des Gaules. Constantin apprit l'affront et se promit de le venger. Il dirigea ses troupes vers Rome. Deux routes s'offraient à lui. L'une, à travers le pays des Germains, était hérissée de difficultés. Il choisit l'autre, par la vallée de la Saône et du Rhône.

Pendant qu'il traversait cette vallée, éclata le miracle. Le soleil brillait au Couchant. Au-dessus de lui surgit aux regards de Constantin la Croix qu'il ne connaissait guère encore, cette Croix méprisée, honnie, haïe, alors comme aujourd'hui, par une foule d'hommes qui déclarent que lutter contre elle c'est s'enrôler au service de la civilisation. C'était l'état d'esprit d'alors.

Constantin comme ses contemporains était victime de ce préjugé. Et cette Croix brillait devant lui avec un éclat que le soleil n'atténuait pas. Une inscription se lisait autour : « Par ce signe tu vaincras ». C'est Notre Seigneur qui parlait comme autrefois aux Apôtres. Il ne promet pas la paix immédiate, mais il indique le moyen de l'obtenir. Vous aurez la paix mais vous ne l'aurez pas

sans effort. Pour vaincre, il vous faudra vous organiser, vous exercer, acquérir le sens et les vertus militaires. Telle est la condition. Vous voulez la paix sans lutte, sans organisation, vous ne l'aurez pas ainsi, je ne la donnerai à personne et pas même aux chrétiens. Travaillez, efforcez-vous, et quand j'aurai vu vos sacrifices, alors vous aurez droit à la paix.

On se demande comment la Croix pouvait réduire toutes les forces coalisées contre elle. C'est pourtant elle qui a vaincu. Le paganisme est comme la statue du songe de Daniel. Il avait la tête d'or, les épaules d'argent, c'est-à-dire toutes les ressources de la fortune. Il avait le buste d'airain, c'est-à-dire qu'à son service étaient toutes les forces, toutes les armées de la terre. Mais il avait les pieds d'argile parce qu'il ne s'appuyait que sur le vice et sur l'erreur. Et c'est pour cela que la petite pierre détachée de la montagne faisait rouler à terre le colosse. C'est là ce qu'allait faire la Croix.

Elle reste visible sur l'horizon pendant plusieurs heures. Que signifiait-elle ? L'explication en fut donnée à Constantin, la nuit suivante, dans une vision qu'il raconta à Eusèbe de Césarée. « Tu dois porter cette Croix, lui fut-il dit, sur ton étendard, sur ton casque, sur le bouclier de tes soldats. » Constantin obéit immédiatement. Il ne suffit pas de la foi dans le cœur, il faut l'affirmer extérieurement. Tu es un chef d'Etat, que ton peuple connaisse tes convictions !

La marche fut rapide. Un historien de nos jours la compare à celle de Napoléon franchissant les Alpes. Elles fut rapide parce que Constantin était devenu l'envoyé de Dieu et qu'au dire de Bossuet, saint Michel, vainqueur des démons, le précédait.

Ils étaient 80 000 soldats. Maxence les attendait avec 190.000. Confiant en sa force, il ne doutait pas de la victoire. Par un geste de bravade, il avait fait rompre derrière lui le pont Milvius, pour bien marquer qu'il ne reculerait pas. La bataille fut acharnée, Maxence fut défait et ses troupes désespérées allèrent s'engloutir dans les flots du Tibre. Lactance, l'année suivante, dans son livre de *Mortibus persecutorum,* traduisait le soupir de soulagement que poussa le monde chrétien. La paix allait enfin être son partage.

Cependant, deux mois se passèrent. Constantin attendait l'occasion de donner par un acte officiel la paix complète.

Le voici parti pour Milan. Il y va assister au mariage de Licinius avec sa sœur Constantia. C'est là, dans un palais dont il ne reste qu'une colonnade de marbre, que la liberté fut enfin promulguée. Tous les chrétiens allaient participer à la fête impériale. Un long décret dont toutes les parties sont intéressantes fut rédigé. Le voici d'un mot : le culte des chrétiens est libre, les persécutés reprendront possession des biens dont ils ont été dépouillés.

C'est la paix. Constantin a été le serviteur docile et c'est le Christ qui a dit : *Pax*. Vous n'aviez à vous, en propre, que vos cimetières, vous étiez réduits à vous cacher dans l'obscurité des catacombes, vous aurez vos églises et vos écoles. La paix que je vous procure ne ressemble pas à celle que le monde donne, ce

Archives diocésaines de Quimper et Léon

n'est pas pour que vous demeuriez oisifs dans cette paix démoralisante qui affaiblit les peuples et les nations. Je vous donne la paix pour l'action, pour l'apostolat.

Vous ne pouviez pas avoir vos grands conciles, rassemblez-les à Nicée et ailleurs, et que les évêques y délibèrent tranquillement, qu'ils fixent les points controversés du dogme, qu'ils discutent avec Arius et, s'il ne reconnait pas ses erreurs, qu'ils le repoussent et au besoin l'excommunient. La persécution vous avait écartés de l'étude ; que naissent maintenant vos docteurs et qu'ils éclairent le monde de leurs lumières. Il y a autour de vous des enfants que l'on immole et que l'on sacrifie. Sauvez-les, apprenez aux familles comment on les garde et comment on les élève. Ayez le respect de vous-même, ayez le respect de vos sœurs, de vos femmes, dont la condition d'instruments du plaisir est misérable. Il faut les relever et vénérer en elles les vertus qui firent la Vierge si belle. Vous avez autour de vous des frères esclaves, ils ont la même âme, la même intelligence que vous, le même sang du Christ les a rachetés ; or, ils sont la propriété des autres qui devraient être leurs frères. Libérez-les. Ne faites pas pour cela de révolution, mais avec une sage lenteur, avec justice, améliorez peu à peu leur sort ; pas d'esclaves parmi vous ! Quand viendront les Barbares, la paix aura construi chez vous des digues qui les arrêteront. Les évêques, les prêtres, s'en iront vers eux, ils rechercheront les traces de vertu naturelle de leurs âmes et là-dessus ils bâtiront. Vous les transformerez.

Vous serez avec ceux qui travaillent au maintien de l'ordre. Vous vivez avec les Etats. Si vous n'atteignez pas l'idéal d'un Etat qui collabore avec l'Eglise pour le bien des âmes et des corps, si le malheur des temps veut que tous deux agissent dans une indépendance réciproque, souvenez-vous néanmoins que vous devez vos services à l'Etat. L'Eglise est une protection pour le Peuple et pour l'Etat à la fois. On vous accuse de diminuer le citoyen en lui prêchant la résignation. Il n'en est rien. Nous protégeons le peuple contre le despotisme du pouvoir et l'Etat contre l'anarchie possible du peuple. Il y a des colères qui naissent de l'un à l'autre, l'Eglise y introduit la paix.

Constantin ne veut pas, quant à lui, se poser en concurrent du Pape. Il a compris son rôle. Il résout de laisser seul au successeur de Pierre Rome où s'élèvera le Saint-Siège. Lui il s'éloigne. Maximin et Licinius disparus, il se rend à Byzance, dont il fera Constantinople.

Quand donc la Paix nous sera-t-elle aussi donnée ? Nous ne l'obtiendrons pas sans effort. Donc, que les catholiques s'unissent, qu'ils s'organisent, qu'ils s'adonnent aux œuvres. A ce prix il est permis d'espérer. Alors, après bien des combats et, peut-être, bien des souffrances, Dieu nous viendra en aide et il nous dira : « Vous avez combattu, vous avez souffert. C'est assez. Maintenant, rétablissez en paix autour de vous le règne de Notre Seigneur, qui est aussi le règne de la Vérité, de la Justice et de la Liberté. »

Morlaix *(Paroisse Saint-Melaine)*. — **La schola grégorienne.** — On sait l'importance que N. S. Père le Pape Pie X attache à la beauté des cérémonies religieuses, et surtout à la bonne exécution du chant liturgique, qu'il a pris soin de ramener à sa pureté primitive. La paroisse Saint-Melaine de Morlaix ne pouvait manquer de suivre la voie indiquée par le Pape. Une schola grégorienne s'y est fondée parmi les membres de l'*Union Catholique* et du Patronage, et ses débuts ont montré toutes les ressources que l'on peut attendre du chant restauré par la commission vaticane. Cette schola s'est fait entendre déjà dans deux occasions. D'abord, pour la fête de l'Epiphanie, où elle exécuta, outre les offices propres du jour, le magnifique *Kyrie de Sainte Hildegarde* et, au *Salut*, quelques pièces appropriées tirées des répertoires ambrosiens gallicans. Citons, entre autres, le *transitorium Te laudamus Domine omnipotens* et l'antienne lyonnaise *Venite, populi*.

Une seconde fois, elle chanta l'office complet du Vendredi-Saint, traits, impropères et hymnes. Ces chants furent tous exécutés à l'unisson, suivant la méthode purement grégorienne, sauf les *impropères* qui furent chantés, suivant la manière antiphonique primitive, c'est-à-dire que les versets étaient chantés à l'octave supérieure du refrain *Popule meus*, repris à l'unisson.

L'effet produit par ces auditions a été des plus heureux. L'opinion unanime de ceux qui ont assisté à ces offices, est que le chant grégorien, tout en ayant un cachet éminemment artistique, a une force spéciale d'expression qui le rend le plus propre à porter à la piété. « C'est un chant qui fait prier, » telle était la remarque qui se trouvait dans toutes les bouches.

Nous savons que ces deux essais ne sont qu'un début et que la schola grégorienne dirigée par M. Odeyé reparaitra de plus en plus souvent dans l'église Saint-Melaine. Souhaitons que cet exemple se propage, et que bientôt toutes nos églises répètent ces vieilles mais si admirables cantilènes que nos pères savaient si bien chanter, au dire même de saint Grégoire, qui leur a rendu hommage en disant : « Même les Bretons placés à l'extrémité du monde savent moduler harmonieusement les louanges au Christ ».

A. L.

Chronique des Œuvres

A. C. F. — Les feuilles de pétitionnement contre les projets de lois scolaires doivent être demandées soit à M. de Coatpont, 35, rue de Grenelle, à Paris, soit, mieux encore, à M. le colonel Hugot-Derville, député, manoir du Bois, près Concarneau. C'est à cette dernière adresse qu'il faut envoyer *toutes* les signatures recueillies.

Déjà 4.000 feuilles de pétitionnement sont en circulation dans les paroisses du diocèse. Les dames de la L. P. D. F., les jeunes gens de l'A. C. J. F. et les membres de nos Comités paroissiaux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rivalisent de zèle pour obtenir les signatures, et partout les parents s'empressent de signer. Le canton de Douarnenez approche de 8.000 signatures !

Le Lundi de Pâques, dans une réunion de 400 membres de l'Union Catholique, à *Ploudalmézeau*, les projets Brard et Dessoye contre la liberté scolaire ont été énergiquement flétris, et le pétitionnement organisé.

Une conférence sur l'alcoolisme a suivi, et la fondation d'une section de la Croix-Blanche en a été le fruit immédiat. Enfin, on s'est occupé de la préparation de la fête de la B. Jeanne d'Arc.

A *Quimperlé*, le dimanche 30 Mars, M. Hugot-Derville a fait aux membres de l'Union Catholique et de l'A. C. F. une conférence très écoutée et très applaudie, sur la question scolaire. Le pétitionnement se poursuit avec zèle.

Fête de Jeanne d'Arc. — Le Comité diocésain de Jeanne d'Arc a demandé un stock de 20.000 petites fleurs de Jeanne d'Arc, qu'il distribuera entre les comités locaux qui lui en feront la demande. Les jeunes filles de la L. P. D. F. se proposent d'enthousiasme partout pour s'en faire les vendeuses aux portes des églises le 4 Mai. Toutes les boutonnières en seront sûrement ornées ce jour-là, et le Comité diocésain sera probablement obligé de doubler son stock.

Pour éviter qu'une cérémonie religieuse, le soir du 4 Mai, gêne les préparatifs et le succès des illuminations, Monseigneur autorise à faire, dans les villes, dès la veille au soir, la fête religieuse d'ouverture de la fête par un panégyrique et la bénédiction du T. S.-Sacrement, et l'illumination intérieure des églises.

A *Rosporden*, panégyrique de Jeanne d'Arc, le samedi 3 Mai, à 8 heures du soir.

On parle d'organiser, à *Quimper*, dans la salle Jeanne-d'Arc, une série de projections avec explications historiques, qui se succéderaient toute l'après-midi, avant et après les vêpres, afin d'intéresser le peuple, familles et enfants, aux récits de la vie de la B. Jeanne d'Arc.

— La permanence du Comité Jeanne d'Arc se trouve 5, avenue de Ségur, Paris (7e).

La permanence, à Quimper, se trouve 46, quai de l'Odet.

MM. les Curés et Recteurs qui désireraient avoir des petites fleurs de Jeanne d'Arc pourront s'adresser à la permanence de Quimper, qui en tiendra gratuitement à leur disposition, moyennant les prix suivants de port et d'emballage, qu'ils devront joindre à leur demande :

Jusqu'à 1.000 petites fleurs par poste, recommandé : 1 franc ; de 1.000 à 8.000, par postal de 3 kilos, à domicile, recommandé : **1 fr. 75.**

Croix-Blanche. — Kernouès. — Le Dimanche de Quasimodo, M. Uguen a fait une conférence antialcoolique à Kernouès et, dans cette paroisse si chrétienne, la Croix-Blanche est assurée d'obtenir plein succès.

Plounéour-Trez. — La section de Plounéour-Trez compte déjà 15 jeunes gens.

A l'exemple de Plounéour-Trez, toutes les paroisses, sans exception, devraient avoir leurs sections de jeunes. Un peu partout, chez les jeunes gens, on constate un certain dégoût pour les habitudes funestes qui se sont introduites dans notre pays, et il suffit de faire appel à leur bonne volonté pour qu'ils se laissent enrôler dans la croisade antialcoolique.

Médailles-insignes. — Le Comité diocésain est heureux de faire connaître aux Ligueurs qui ont pris l'engagement d'un an, qu'il tient à leur disposition de jolies médailles-insignes de la Croix-Blanche. Il y en a de deux sortes : les unes sont montées sur épingle, les autres ont un anneau. Elles portent toutes la croix blanche entourée d'une couronne sur laquelle sont inscrits les mots : « honneur, santé, bonheur ». Prix : 0 fr. 75 ; port en plus (0 fr. 05 pour une médaille).

CONGRÈS MARIAL BRETON

QUATRIÈME SESSION

DEVANT SE TENIR A N.-D. DU FOLGOAT

les 4, 5 et 6 Septembre 1913.

PROGRAMME DES SUJETS A TRAITER

Partie Générale ou Théologique :

MARIE MÈRE DE GRACE

INTRODUCTION

Comment ce Congrès se rattache au précédent Congrès, où l'on a traité de la Corédemption, et comment il s'en distingue.

(Chanoine Le Garrec.)

Plan des Travaux Théologiques

I. **La thèse protestante.** — *Jésus, seul Rédempteur et seul Médiateur.* — On devra exposer cette thèse dans toute son ampleur et dans toute sa rigueur, pour faire voir qu'elle se réfute d'elle-même.

II. **La thèse catholique.** — Elle sera traitée avec la même rigueur et la même ampleur.

Préciser le dogme qui est en question :

La Sainte Vierge participe à l'*acquisition* des grâces ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Sainte Vierge participe à l'*application générale* des grâces ;
La Sainte Vierge participe à l'*application spéciale et actuelle* de toutes les grâces.

III. Les bases du dogme :

1° L'unité de l'œuvre rédemptrice : conséquence du *Fiat* par rapport à la Maternité spirituelle de Marie ;

2° Le titre de « Médiatrice » que la tradition accorde à Marie ;

3° Le titre de « Mère » ; — Qu'est-ce qu'une mère ? — Quel est le vrai sens de la maternité ? — L'idéal de la maternité n'est-il pas dans la Sainte Vierge ? *(Non ex voluntate carnis...)*

IV. Les conséquences du dogme de la « Maternité de grâce » pour la piété, — tant au point de vue des lumières que ce dogme donnera aux fidèles que de l'efficacité des prières.

V. En quoi la fonction de Marie « Mère de grâce », diffère, 1° de celle du Christ, — 2° de celle des Saints.

a) Elle s'unit au Christ, médiateur entre la Trinité et nous ;

b) Les Saints intercèdent quelquefois, à certains moments et à certains endroits ;

La Sainte Vierge est notre médiatrice partout et toujours.

VI. Chercher comment certaines appellations de la dévotion populaire rappellent le dogme de la « Maternité de Grâce » : N.-D. de Grâce ; — N.-D. de Toutes-Aydes ; — N.-D. de Vrai-Secours ; — N.-D. de la Clarté.

VII. Les Faits Evangéliques.

1° Le fait du Calvaire :

Marie, mère de Jésus ;
Marie, mère de saint Jean ;
Marie, mère de tous les fidèles.
Marquer la différence entre tous ces titres.

2° Le miracle de Cana :

Etude de critique et d'exégèse, et commentaire théologique par rapport au dogme en question.

3° La Pentecôte :

La légende du globe de feu descendant d'abord sur la Sainte Vierge et se distribuant ensuite sur les Apôtres : symbole de ce dogme ; — Idées théologiques qui se dégagent du fait de la Pentecôte.

Bibliographie.

P. Bainvel. — Conférences au Congrès Marial de Fribourg *(Etudes religieuses,* 1903) ;
P. Terrien. — Marie mère des hommes ;
P. Hugon. — *Revue Thomiste* (entre Avril 1902 et Mars 1903) ;
P. de la Broise. — Les Fêtes Mariales *(Etudes religieuses,* Mai-Juin 1902) ;
P. Jean Jacquot. — Simples explications sur la coopération de la T. Sainte Vierge à l'œuvre de la Rédemption.

Deuxième Partie

Travaux Historiques & Artistiques.

I. Classement des monuments du culte marial dans le diocèse de Quimper.

1° Le culte de la Sainte Vierge, — dans la vie sociale, militaire et monastique ;

2° Le culte de la Sainte Vierge, — d'après les vocables donnés à Marie ;

3° Le culte de la Sainte Vierge, — d'après le classement chronologique des églises et chapelles qui lui sont dédiées.

II. Iconographie de la Sainte Vierge.

Inventaire et description des statues et images de la Sainte Vierge dans le diocèse, d'après l'ordre des mystères de sa vie.

III. La piété populaire mariale.

Confrérie du *Rosaire* et du *Carmel,* Associations diverses. — Congrégations d'hommes et de femmes.

IV. Notices sur les principaux sanctuaires de la Sainte Vierge dans le diocèse.

Origine, — Histoire, — Tradition, — Pardons, — Dévotions et pratiques populaires, — Description des monuments.

V. La « Vie de la Sainte Vierge » en Cornouaille et en Léon.

La présence continuelle de la Sainte Vierge au milieu de nous, attestée par le recours continuel à sa puissance et à sa bonté, — par les faveurs qu'elle n'a cessé d'accorder, — et par les témoignages de la reconnaissance populaire.

Bureau du Congrès Marial.

Présidence : Monseigneur l'Evêque de Quimper et ses Vicaires généraux ;
Bureau : MM. les Délégués des diocèses de Rennes, Saint-Brieuc et Nantes ;
Secrétaires : MM. les chanoines Abgrall et Peyron ; MM. les chanoines Buléon et Le Garrec, du diocèse de Vannes ;
Assesseurs : MM. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest ; chanoine Cozic, curé-doyen de Lesneven ; — Abbé Moenner, principal du collège de Lesneven ; — Abbé Le Pape, recteur de N.-D. du Folgoat.

Comité de préparation et d'organisation.

M. le chanoine Peyron, chancelier-archiviste ;
M. le chanoine Cozic, curé-doyen de Lesneven ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu de Quimper ;
M. le chanoine Uguen, supérieur de l'Institution de St-Vincent de Paul ;
M. l'abbé Le Pape, recteur de N.-D. du Folgoat ;
Secrétaire :
M. le chanoine Abgrall, du Chapitre de la Cathédrale.

DERNIÈRE HEURE. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. l'abbé Laurent, recteur de Comanna. L'enterrement aura lieu demain, samedi, à 10 h. 1/2.
Un service de huitaine sera célébré, jeudi 10, à Comanna.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Mort du cardinal Respighi.** — On annonce de Rome la mort de S. E. le cardinal Respighi, vicaire général du Pape, juge ordinaire de la curie romaine et de son district. Il était né à Bologne en 1843 et occupait les hautes fonctions de cardinal-vicaire depuis 1900.

A ce titre, le défunt cardinal, faisant les ordinations dans l'archibasilique de Saint-Jean de Latran qui est la cathédrale du Pape, a conféré les Saints Ordres à plusieurs prêtres de notre diocèse, élèves du Séminaire Français de Rome.

La Basilique de Montmartre attribuée à la ville de Paris. — La première Chambre du tribunal civil de la Seine, présidée par M. Ancelle, a rendu son jugement dans le procès intenté à la ville de Paris par S. Em. le cardinal-archevêque de Paris, Mgr Amette, en revendication de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre et de ses dépendances.

Par la voix éloquente de Me Toussaint, le cardinal avait fait soutenir que la basilique appartenait soit à l'Œuvre du Vœu national, à laquelle la loi du 24 Juillet 1873, loi déclarant la basilique d'utilité publique, avait reconnu une personnalité morale capable de posséder, soit aux archevêques successifs de Paris.

Le tribunal a déclaré que la loi du 24 Juillet 1873 n'avait pas eu pour effet de reconnaître à l'Œuvre du Vœu national la capacité juridique nécessaire pour posséder ;

Que le monument ne pouvait, par conséquent, être la propriété de cette œuvre ;

Qu'il ne saurait être davantage la propriété particulière des archevêques de Paris : l'édification de la basilique, au moyen de souscriptions publiques, l'affectation à perpétuité par la loi du monument à l'exercice public du culte catholique, la déclaration d'utilité publique, tout exclut l'idée du caractère privé du monument.

Le jugement ajoute que le législateur, en donnant qualité à

Mgr Guibert, archevêque de Paris, et à ses successeurs, pour faire les expropriations nécessaires à l'édification de la basilique, n'a pas pensé à créer, au profit de cet archevêque ou de ses successeurs, une personnalité distincte de celle de la Mense archiépiscopale ;

Qu'au surplus, Mgr Guibert n'a pas stipulé pour lui-même, et à plus forte raison pour ses successeurs.

Pour ces motifs, le tribunal a décidé que la basilique appartenait à la Mense archiépiscopale et qu'en l'absence d'associations cultuelles, la dévolution en avait été légalement faite à la Ville de Paris.

Le jugement constate cependant que, conformément à la loi, la basilique devra rester affectée à la célébration du culte catholique.

Rennes. — **Mgr Charost.** — On sait que M. Charost, vicaire général de Rennes, vient d'être appelé à l'Episcopat, comme auxiliaire de Mgr l'Archevêque de Cambrai. Une partie du grand archidiocèse, comprenant les arrondissements de Lille, Hazebrouck et Dunkerque, a été érigée pour lui en vicariat. C'est la première création de ce genre depuis la Séparation.

Mgr Charost est né au Mans, le 14 Novembre 1860. Après des études brillantes au séminaire de sa ville natale, le jeune prêtre alla pendant deux ans approfondir sa science théologique à Rome, au séminaire de *Santa Chiara*. Ses grades conquis, il revint en France et s'adonna, à la Faculté d'Angers, aux études littéraires. Licencié ès lettres, muni du diplôme de l'agrégation, il visait au doctorat, quand Mgr Labouré, évêque du Mans, promu à l'archevêché de Rennes, l'enleva à la carrière littéraire et se l'attacha à titre de secrétaire particulier. Le diocèse de Rennes, dès qu'il l'eut connu, l'adopta, crut-il, pour toujours. Mgr Dubourg le fit vicaire général.

Le voici appelé à de plus hautes destinées. Peut-être ne s'y attendait-on pas à Rennes ; mais, assurément, l'événement n'y a causé aucune surprise, tant y étaient connus et appréciés le mérite de M. Charost, la sûreté et l'ampleur de sa doctrine, l'élévation de sa vie sacerdotale, et la bonté de son cœur.

La cérémonie du sacre aura lieu à la Métropole de Rennes, le mardi de la Pentecôte, 13 Mai. Le prélat consécrateur sera Mgr Dubourg, assisté de Mgr Delamaire, archevêque de Cambrai, et de Mgr de Durfort, évêque de Langres. Plusieurs autres évêques sont annoncés.

Congrès Eucharistique de Malte. — **Ceux de nos lecteurs qui désirent assister à cet intéressant Congrès, qui aura lieu en Avril, et qui en même temps veulent s'assurer une place pour la croisière en Méditerranée Occidentale organisée par l'*Agence Lubin*, doivent écrire de suite à cette Agence (36, boulevard Haussmann, Paris), s'ils veulent bénéficier des places restant disponibles.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Un livre breton.

Vient de paraître : BUEZ AR ZENT, du chanoine Morvan, nouvelle édition revue et augmentée par M. Le Gall, curé-doyen de Taulé.

Prix : par unité, 3 fr. 50 le volume ; par douzaine, 3 fr.

Pendant ce mois d'Avril exclusivement, un exemplaire gratuit sera donné en plus de la douzaine.

En vente chez MM. Salaün, Quimper, Victor Jean, Morlaix, et Tourmen, Brest.

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI^e^).

Gloires et bienfaits de l'Eucharistie, par le Chanoine S. Coubé. In-8 écu, **3.50.**

Les discours que M. l'abbé Coubé a prononcés dans les grands Congrès eucharistiques et dans nos églises « méritaient, suivant l'expression du Cardinal Merry del Val, d'être réunis en volumes pour conserver et étendre leurs fruits salutaires ». On y trouvera, à côté des aperçus les plus profonds de la théologie, les accents les plus pathétiques que puisse inspirer le mystère de l'autel.

De nombreux prêtres ont fait de ce livre, hautement béni et approuvé par Pie X, leur manuel de prédication eucharistique.

Les tentations du jeune homme, par Emile Bruneteau, professeur au grand Séminaire de Poitiers. Beau volume in-12, orné d'une héliogravure, **3.50.**

C'est un livre utile et charmant que ce livre-là, utile comme du bon pain, charmant comme ce portrait de jeune homme, un des chefs-d'œuvre de Raphaël, que l'on voit reproduit dans une belle héliogravure en tête de l'ouvrage.

Il s'agit de la tentation, sujet grave, sur lequel nous avons tous, jeunes ou vieux, besoin d'être instruits.

L'ouvrage est divisé en deux parties : *étude théorique, étude pratique.*

L'ordonnance, dans l'ensemble, est très bonne. Que de jolies choses à chaque page ! Que de richesses de psychologie et de style !

Mais il y a encore quelque chose de mieux, dans *les Tentations du jeune homme :* c'est le souffle chrétien, sacerdotal, qui y circule et qui fait de ce livre un livre des plus salutaires pour la santé des âmes de jeunes gens.

Bossuet moraliste, par Pierre Bonet, ancien professeur de rhétorique et de philosophie, chanoine honoraire de Perpignan, curé-archiprêtre de Céret. In-12 écu, **4.00.**

Sous ce titre : *Bossuet moraliste,* vient de paraître un ouvrage qui ne peut manquer d'attirer l'attention de la critique littéraire, et que nous sommes heureux de signaler aux innombrables admirateurs de Bossuet. Il révèle l'un des aspects — le moins connu, le moins étudié, mais non le moins intéressant — de ce merveilleux génie qui, par la multiplicité et l'éclat de ses dons, n'a de rival dans l'histoire littéraire d'aucun pays : le Moraliste.

L'auteur a établi un perpétuel rapprochement entre la pensée de Bossuet et celle des moralistes de tous les pays et de tous les siècles ; et ce rapprochement constitue, non seulement un des plus grands attraits de son livre, mais encore en fait une mine précieuse et d'une richesse extraordinaire.

L'aimable petite sainte Agnès, par Florian Jubaru, S. J. In-12 de 160 pages, illustré, **1 fr. 50.**

Voici sur ce nouvel ouvrage l'appréciation d'une lectrice très distinguée : « L'heureuse idée que celle de ce récit destiné à rendre plus attrayante encore la gracieuse héroïne douée d'un charme si particulier !....

Le livre d'aujourd'hui est tout un parfum : d'un bout à l'autre on y respire la sainte ; on la voit, elle s'épanouit dans sa beauté ravissante. C'est une lecture délicieuse et captivante au possible. »

La **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** a ouvert, à **ROSPORDEN**, un bureau périodique rattaché à l'agence de Quimper. Ce bureau sera ouvert tous *les jeudis*. Il traitera de toutes les opérations de banque et de bourse, escompte et encaissement des effets de commerce, achats et ventes de valeurs, paiement de coupons, virements, chèques, lettres de crédit circulaires sur la France et l'étranger, etc...

REVUE FINANCIÈRE. — Par suite de la prise d'Andrinople, la tendance du marché s'est sensiblement amélioré. Stationnement de la Rente Française à 87,75. — Les Fonds d'Etats étrangers se montrent très calmes. — On trouve le Comptoir d'Escompte à 1.047 et la Société Générale à 822 ; l'assemblée générale des actionnaires de cet établissement a élevé le dividende de 18 fr. 25 à 19 fr. 25 net. — Le Crédit Lyonnais est soutenu à 1.639. Peu de changement sur les Chemins Français ; le Nord est soutenu à 1.676. — Bon courant d'échanges sur les valeurs d'électricité. — La C^ie^ Anglo-Argentine procède à l'émission de 25.000 obligations 6 °/₀ ; ces titres sont offerts à 490 fr. Cette société possède des usines électriques dans douze des principales villes de l'Argentine, la charge de la dette obligataire ne représente qu'environ 60 °/₀ des bénéfices bruts du dernier exercice. — Le groupe de la Traction, dans l'ensemble est faiblement tenu, en particulier le Nord-Sud très offert, se tasse à 199. — Par suite de l'élévation du dividende, le Rio a progressé à 1.962. — Bonne tendance des valeurs industrielles russes ; le Lianosoff est activement échangé ; on traite le Naphte Russe à 666. — Fermeté de l'Union Minière et Métallurgique de Russie à 657 : pour les 7 premiers mois de l'exercice en cours, les travaux se chiffrent par 1.350.000 roubles contre 1.050.000 roubles. — Hausse de la Nazareno y Anexas, la nouvelle s'étant répandue que les travaux n'ont jamais cessé dans la mine malgré les troubles du Mexique ; d'après les derniers rapports des ingénieurs, il ressort que le gisement est d'une grande richesse. — Mines d'or en reprise ; East Rand 73. — Bon courant d'affaires sur les diamantifères ; De Beers en progrès à 554.

ON DEMANDE A LOUER avec promesse de vente, dans **contrée giboyeuse,** propriété avec ou sans habitation, majeure partie en bois, landes, marais, étangs. Bécasses et gros gibier. — S'ad. à Monsieur M. Leguerney, 10, r. Nouvelle, Paris.

LOURDES HOTEL-VILLA Ste-ROSE. — *2 minutes de la Grotte.*
Prix modérés. — Arrangements pour groupes.
E. LACOUR, Propriétaire.

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & C^IE^

107, rue du Jardin Public

Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE. ✦ BORDEAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Toutes les personnes soucieuses de la correction et du bon goût de leur tenue emploient le célèbre

PETROLE HAHN

dont l'emploi est toujours efficace et le parfum discret et distingué.
Il détruit les **pellicules**, dont l'effet est si déplaisant sur les étoffes sombres. — *Envoi franco d'une Notice. — Flacon d'essai contre* **1.20** *en timbres-poste.* — **F. VIBERT, Fabricant, 89, avenue Berthelot, LYON**

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancien rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
—« *Fondée en 1858* »—

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

ON DEMANDE A ACHETER ou louer en **Basse-Bretagne, sur la côte,** propriété avec habitation, joli site, jardins communs. Pays de chasse et pêche. — S'adresser à Monsieur M. LEGUERNEY, 10, r. Nouvelle, Paris.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. Vendredi 11 Avril 1913. N° 15

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre-Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon publiant les Lettres Apostoliques de Sa Sainteté Pie X et annonçant le Jubilé pour le seizième centenaire de la paix de l'Eglise ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Service anniversaire ; Défense sacerdotale ; Nécrologie ; Quimper ; Carhaix ; Rédéné ; Brest ; Communiqué de Mgr l'Evêque de Tarbes ; Chronique des Œuvres.

III. — Chronique générale : Rome ; Lourdes.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Avril. — 3me Dimanche après Pâques. SOLENNITÉ DE SAINT JOSEPH, ÉPOUX DE LA B.V.M., ET PATRON DE L'EGLISE UNIVERSELLE, Confesseur, Double de 1re classe avec octave. Blanc.

A la messe, mémoire du dimanche.

A vêpres, mémoire du suivant et du dimanche.

Lundi, 14. — S. Justin, Martyr. Double. Rouge.

Mardi, 15. — Office de l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 16. — S. Paterne, Evêque. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 17. — Office de l'Octave. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 18. — Office de l'Octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 19. — Office de l'Octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 20. — 4e Dimanche après Pâques. Office du Jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouégat-Moysan	du 11 au 13 Avril.
Kernilis	du 14 au 16 —
Sainte-Sève	du 17 au 18 —
Pouldergat	du 19 au 23 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon publiant les Lettres Apostoliques de Sa Sainteté Pie X et annonçant le Jubilé pour le Seizième Centenaire de la Paix de l'Eglise.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Vous avez déjà fait connaître à vos fidèles ma Lettre Pastorale du 2 Mars, relative au Seizième Centenaire de l'Edit de Milan.

Je vous fais parvenir aujourd'hui les Lettres Apostoliques de Notre Très Saint-Père le Pape Pie X, en date du 8 Mars 1913, « par lesquelles Il édicte un Jubilé universel en commémoration de la paix accordée par l'empereur Constantin le Grand à l'Eglise ».

Ce Jubilé marquera plus profondément le caractère à la fois *reconnaissant* et *encourageant* des fêtes constantiniennes, puisque le Pape, après avoir signalé les résultats de l'édit de pacification pour l'apostolat catholique, et exhorté les âmes chrétiennes à la prière, à la lutte contre l'erreur, à l'attachement au Souverain Pontife, exprime l'espoir que, par ce Jubilé, « il sera permis aux hommes, les yeux enfin sur la Croix, d'espérer, par la vertu de ce signe sacré, remporter une victoire complète sur les ennemis du nom chrétien et sur les passions déchaînées de leur propre cœur ».

Vous remarquerez, Messieurs, et vous ferez remarquer aux fidèles combien le Saint-Père a tenu à faciliter aux âmes l'obtention des grâces qu'Il leur offre. Vous leur en donnerez pour preuves : la période jubilaire très prolongée, du 30 Mars au 8 Décembre, — les conditions aisées à remplir, — les pouvoirs étendus accordés aux confesseurs.

Ayez soin, en outre, de leur expliquer une fois de plus en quoi consistent le Jubilé et l'Indulgence plénière qui s'y rattache ; et faites-les préparer, comme le demande le Pape, « par la prédication de la divine parole au gain du Jubilé ».

Puisse cette faveur extraordinaire fortifier dans leurs âmes les vertus opportunes pour ce temps d'épreuve et les armer contre les entreprises des persécuteurs de l'Eglise.

A CES CAUSES,

Nous, ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, Evêque de Quimper et de Léon,

Le saint Nom de Dieu invoqué,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Les Lettres Apostoliques *Magni faustique eventus*, données par Sa Sainteté le Pape Pie X, le 8 Mars 1913, à l'occasion du Seizième Centenaire de la paix de l'Eglise et pour l'indiction d'un Jubilé universel, sont publiées dans Notre Diocèse.

Art. 2. — L'Indulgence de ce Jubilé pourra être gagnée du 30 Mars au 8 Décembre de la présente année.

Art. 3. — Les œuvres prescrites pour gagner cette Indulgence sont la visite des églises, l'aumône, la confession, la communion, et la prière aux intentions du Souverain Pontife, « pour la prospérité et l'exaltation de l'Eglise Catholique et du Saint Siège, pour l'extirpation des hérésies et la conversion de tous ceux qui sont dans l'erreur, pour la concorde des princes chrétiens, la paix et l'union de tout le peuple fidèle ».

Art. 4. — Les visites aux églises sont au nombre de six. Les fidèles qui habitent Quimper visiteront deux fois la cathédrale de Saint-Corentin, deux fois l'église de Saint-Mathieu, et deux fois l'église de Notre-Dame de Loc-Maria. Dans le reste du diocèse, c'est à l'église paroissiale que se feront les six visites jubilaires.

Art. 5. — Les maîtres et les élèves des établissements libres, les Religieuses et les personnes attachées à leur communauté, sont autorisés à faire ces six visites dans la chapelle de leur établissement, si le Saint-Sacrement y repose et si on y fait les offices.

Art. 6. — L'ordre dans lequel seront accomplies les différentes œuvres prescrites, est laissé au libre choix de chaque fidèle ; mais puisqu'on doit être en état de grâce au moment de la dernière œuvre, Nous conseillons de clore la série des prescriptions jubilaires par la confession et la communion.

Art. 7. — Les enfants non encore admis à la Table sainte peuvent participer aux faveurs du Jubilé. Leurs confesseurs sont autorisés à les dispenser de la communion.

Art. 8. — Tous les confesseurs approuvés par Nous peuvent user des pouvoirs indiqués dans l'Encyclique *Magni faustique eventus* pendant toute la durée du Jubilé, à l'égard de toutes les personnes qui s'adresseront à eux ; mais ils ne pourront en user qu'une seule fois pour la même personne. Les absolutions, dispenses, commutations demeurent valides, si, quand ces faveurs ont été accordées, la personne avait l'intention de gagner l'Indulgence jubilaire, alors même que dans la suite elle n'accomplirait pas les autres œuvres.

Art. 9. — En vue des œuvres et de l'Indulgence du Jubilé, les Religieux, les Religieuses et les Novices de tout ordre peuvent s'adresser à tel prêtre qu'il leur plaira de choisir, pourvu que celui-ci soit approuvé par Nous pour la confession des Religieuses.

Et sera Notre présente Lettre Circulaire lue dans les églises et chapelles publiques de Notre Diocèse, le jour qui en suivra la réception.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Donné à Quimper, en Notre Maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le dimanche *in Albis*, 30 Mars 1913.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :
J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

Lettres Apostoliques de S. S. Notre Saint-Père le Pape Pie X par lesquelles il édicte un Jubilé universel en commémoration de la Paix accordée par l'empereur Constantin le Grand à l'Eglise.

PIE X, PAPE,

A tous les fidèles du Christ, qui auront connaissance de Nos Lettres, Salut et Bénédiction Apostolique.

La commémoration du grand et heureux événement par lequel fut enfin accordée, il y a seize siècles, la paix à l'Eglise, en même temps qu'elle remplit d'une grande joie toutes les nations catholiques et leur suggère de faire à cette occasion des œuvres de piété, Nous engage surtout à ouvrir les trésors des grâces célestes, afin qu'on retire de cette solennité des fruits choisis et abondants dans le Seigneur. Il convient, en effet, et il est très opportun de célébrer l'Edit promulgué à Milan par le grand empereur Constantin, à la suite de la victoire remportée par le glorieux étendard de la Croix contre Maxence, cet édit bienfaisant qui, en mettant fin aux cruelles persécutions infligées aux Chrétiens, leur procura la liberté, dont le sang du divin Rédempteur et des martyrs fut le prix. Alors, enfin, l'Eglise militante célébra le premier de ces triomphes qui suivent invariablement toutes les époques de persécutions, et à partir de ce jour elle répandit de plus en plus ses bienfaits dans l'humanité. Car les hommes, abandonnant peu à peu le culte superstitieux des idoles, adoptèrent chaque jour davantage dans leurs lois, dans leurs mœurs et leurs institutions les principes de la vie chrétienne ; et il en résulta que la justice et la charité fleurirent ensemble sur la terre.

Il Nous a donc paru convenable, en cette heureuse circonstance qui Nous rappelle un si grand fait, d'invoquer ardemment Dieu, la Vierge sa Mère, et les autres Bienheureux, les Apôtres particulièrement, surtout, afin que tous les peuples rendant gloire et honneur à l'Eglise rentrent dans le giron de cette Mère incomparable ; qu'ils repoussent, selon leurs moyens, les erreurs ténébreuses par lesquelles les ennemis inconsidérés de la foi cherchent à en obscurcir la clarté ; qu'ils s'attachent au Pontife romain avec la plus grande soumission ; qu'ils voient, enfin, avec confiance dans la religion catholique la sauvegarde et l'appui de toutes choses. Alors il sera permis aux hommes, les yeux fixés sur la Croix, d'espérer, par la vertu de ce signe sacré, remporter une victoire

complète sur les ennemis du nom chrétien et sur les passions déchaînées de leur propre cœur. Et pour que les humbles prières, qui seront répandues dans le monde catholique en cette solennité séculaire, servent davantage au bien spirituel des fidèles, Nous avons résolu de les enrichir d'une Indulgence Plénière, en forme de Jubilé, en exhortant vivement tous les enfants de l'Eglise à unir leurs supplications et leurs œuvres de piété aux Nôtres et à profiter largement de la grâce qui leur est offerte par ce Jubilé, pour l'avantage de leurs âmes et l'utilité de la religion.

C'est pourquoi, Nous appuyant sur la miséricorde du Dieu Tout-Puissant et sur l'autorité des bienheureux Apôtres Pierre et Paul ; en vertu de ce pouvoir de lier et de délier, qui Nous a été divinement conféré, malgré Notre indignité ; après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, Inquisiteurs généraux ; Nous octroyons et accordons par les présentes une Indulgence Plénière de tous leurs péchés, en forme de Jubilé, à tous et à chacun des fidèles de l'un et l'autre sexe, résidant dans Notre auguste Ville ou qui y viendront, à partir du dimanche *in albis* de la présente année, où commenceront les solennités séculaires commémoratives de la paix de l'Eglise, jusqu'à la fête de l'Immaculée Conception de la Vierge, mère de Dieu, inclusivement, à condition : qu'ils visitent deux fois les Basiliques de Saint-Jean du Latran, de Saint-Pierre, prince des Apôtres, et de Saint-Paul hors les Murs, et y prient Dieu quelque temps, selon Nos intentions, pour la prospérité et l'exaltation de l'Eglise Catholique et de ce Saint-Siège Apostolique, pour l'extirpation des hérésies et la conversion de tous ceux qui sont dans l'erreur, pour la concorde des princes chrétiens, la paix et l'union de tout le peuple fidèle ; que, dans cet espace de temps, après s'être purifiés sacramentellement, ils se nourrissent du banquet céleste, et que, en outre, ils fassent quelque aumône, selon leurs facultés, soit aux pauvres, soit, s'ils le préfèrent, en faveur d'œuvres pies.

Pour ceux qui ne pourraient se rendre à Rome, Nous accordons la même Indulgence Plénière, pourvu que, dans le même laps de temps, ils visitent six fois l'église ou les églises de leur localité, qui auront été une fois pour toutes désignées par l'Ordinaire, et y accomplissent les autres œuvres de piété que Nous avons indiquées plus haut.

Nous accordons en outre la faculté d'appliquer, par mode de suffrage, la même Indulgence Plénière aux âmes unies à Dieu par la charité qui ont quitté cette vie.

Nous accordons aussi à ceux qui voyagent sur mer ou sur terre, dès qu'ils auront regagné leur domicile, ou qu'ils seront arrivés à un point déterminé de leur voyage, la faculté de gagner la même Indulgence, en accomplissant les œuvres ci-dessus indiquées et en visitant six fois l'église cathédrale, ou principale, ou paroissiale du lieu où ils se trouveront.

Les Réguliers de l'un et de l'autre sexe, même soumis à la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

clôture perpétuelle, et toutes les personnes soit laïques, soit ecclésiastiques, du clergé séculier ou régulier, retenues en captivité ou en prison, ou atteintes de quelque infirmité corporelle ou de tout autre empêchement, qui ne pourraient pas accomplir les œuvres ci-dessus énumérées, s'adresseront à leur confesseur, qui pourra les commuer en d'autres œuvres ou les proroger à un autre temps, conformément aux possibilités de leur pénitent. Nous accordons également que le confesseur puisse dispenser de la réception de la Sainte Eucharistie les enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion.

De plus, à tous et à chacun des fidèles, soit laïque, soit ecclésiastique, séculier ou régulier, de n'importe quel Ordre ou Institut, y compris ceux qui doivent être mentionnés spécialement, Nous accordons la permission de se choisir un confesseur séculier ou régulier parmi les prêtres dûment approuvés, à l'effet de gagner l'Indulgence du Jubilé. — Pourront également choisir dans ce dessein un confesseur, les religieuses, novices et autres personnes vivant dans le cloître, pourvu que ce confesseur soit approuvé pour les religieuses.

Le confesseur auquel les personnes susdites s'adresseront pendant le temps marqué pour faire leur confession, avec l'intention de gagner le Jubilé et d'accomplir les autres œuvres prescrites, pourra, pour cette fois seulement et uniquement au for de la conscience, les absoudre de toute excommunication, suspense et autres sentences et censures ecclésiastiques, portées ou infligées a *jure* ou *ab homine* pour quelque motif que ce soit, même dans les cas réservés aux Ordinaires, à Nous ou au Siège Apostolique, lors même qu'il s'agirait de cas réservés *speciali modo*, et dont l'absolution n'est pas comprise dans les concessions les plus larges. — Il pourra également les absoudre de tous les péchés et fautes, si graves et si énormes qu'ils puissent être, même réservés, comme Nous l'avons dit, aux Ordinaires, à Nous et au Siège Apostolique, après leur avoir imposé une pénitence salutaire, et les autres satisfactions de droit, et s'il s'agit d'hérésie, après qu'elles auront abjuré et rétracté leurs erreurs, suivant les prescriptions du droit. — Il pourra aussi commuer en d'autres œuvres pieuses et salutaires tous les vœux, même confirmés par serment et réservés au Siège Apostolique, exception faite des vœux de chasteté, d'entrée en Religion, et de ceux qui entraînent une obligation acceptée par un tiers ou dont il ne peut être fait commutation sans préjudice pour un tiers ; et encore des vœux pénitentiels, dits préservatifs du péché, à moins que l'œuvre nouvelle en laquelle ils seront commués ne préserve aussi efficacement du péché. — Il pourra enfin dispenser ces mêmes pénitents, même Réguliers, qui se trouvent engagés dans les Ordres sacrés, de toute irrégularité occulte pouvant empêcher l'exercice de ces ordres ou la réception des Ordres supérieurs.

Nous n'entendons pas, d'ailleurs, dispenser par les présentes d'aucune autre irrégularité, *ex delicto* ou *ex defectu*, publique

ou occulte ; ni d'aucune note infamante, incapacité, inhabilité, contractée de quelque manière que ce soit ; pas plus que Nous n'entendons donner à d'autres, même au for de la conscience, le pouvoir d'en dispenser, d'habiliter ou de rétablir dans leur premier état ceux qui y sont sujets. — Nous ne voulons pas davantage déroger à la Constitution *Sacramentum Pœnitentiæ*, promulguée par Benoît XIV, Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, ni aux déclarations qui s'y rapportent.

Enfin, les présentes Lettres ne pourront ni ne devront profiter en aucune façon à ceux qui auront été nommément excommuniés, suspens, interdits par Nous et par le Siège Apostolique, ou par quelque Prélat ou Juge ecclésiastique, ou qui auront été déclarés ou publiquement dénoncés comme atteints par d'autres sentences ou censures, à moins que, pendant le temps du Jubilé, ils n'aient donné satisfaction et ne se soient accordés, s'il y avait lieu, avec les parties. Que si, dans la période marquée, ils n'ont pu, au jugement du confesseur, donner satisfaction, Nous accordons qu'ils puissent être absous au for de la conscience, à l'effet seulement de gagner les indulgences du Jubilé, avec l'obligation de satisfaire dès qu'ils le pourront.

C'est pourquoi, en vertu de la sainte obéissance, et par la teneur des présentes, Nous prescrivons et mandons à tous les Ordinaires, à leurs Vicaires, et à ceux qui remplissent la charge d'Official, ou, à leur défaut, à ceux qui ont charge d'âmes, dès qu'ils auront reçu des copies ou des exemplaires imprimés des présentes Lettres, de les publier et faire publier dans leurs églises, diocèses, provinces, cités, villes, terres et autres lieux, de désigner aux populations l'église ou les églises à visiter, et de les préparer, autant qu'il sera possible, par la prédication de la divine parole, au gain du Jubilé.

Nonobstant toutes Constitutions et Ordonnances Apostoliques, principalement celles qui réservent au Souverain Pontife régnant la faculté d'absoudre pour certains cas déterminés à tel point qu'à moins de mention expresse et de dérogation spéciale, nulle concession pareille ou différente de telles indulgences et facultés ne puisse profiter à personne ; — nonobstant la règle qui interdit les concessions d'indulgences ad instar ; et pareillement tous statuts, même corroborés par serment, confirmation apostolique ou tout autre mode, et toutes coutumes des Ordres, Congrégations et Instituts quels qu'ils soient ; de même tous privilèges octroyés et toutes Lettres Apostoliques accordés, approuvés ou renouvelés de quelque manière que ce soit à ces Ordres, Congrégations, Instituts, et à leurs membres ; — dérogeant pour cette fois spécialement, nommément, expressément, pour l'effet visé dans ce qui précède, à toutes et à chacune de ces dispositions, même à celles qui exigeraient, fût-ce de leur teneur intégrale, mention spéciale, spécifique, expresse, individuelle ou toute autre expression particulière, au lieu des formules générales équivalentes, ou pour lesquelles on devrait observer quelque autre forme spécialement déterminée,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les tenant d'ailleurs pour suffisamment exprimées par les présentes, et regardant comme observée la forme prescrite; Nous dérogeons pareillement à toutes autres dispositions contraires, quelles qu'elles soient.

Enfin, pour que Nos présentes Lettres, qui ne peuvent être portées dans chaque endroit, parviennent plus facilement à la connaissance de tous, Nous voulons qu'on accorde en tous lieux et chez tous les peuples à leurs copies ou aux exemplaires imprimés, signés de la main de quelque notaire public et munis du sceau d'une personne constituée en dignité ecclésiastique, la même foi qu'on accorderait aux présentes, si elles étaient montrées ou produites.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 7 Mars 1913, l'an X de Notre Pontificat.

Par mandement spécial de Sa Sainteté.

R. Cardinal MERRY DEL VAL,
Secrétaire d'Etat.

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

La confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche 13 ..	Kerlouan	Guissény. — Saint-Frégant.
Lundi 14.....	Plouguerneau.	
Mardi 15.....	Lannilis. — Tréglonou.....	Landéda.
Mercredi 16 ...	Bourg-Blanc. — Coat-Méal....	Plouvien.
Jeudi 17	Plabennec. — Le Drennec.....	Kersaint. — Saint-Thonan.
Vendredi 18...	Landerneau	Pencran.
Samedi 19.....	Le Relecq-Kerhuon	La Forêt. — Saint-Divy.

A partir du vendredi 18, Monseigneur sera accompagné de M. le chanoine Gadon, vicaire général.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **La visite pastorale. Les Communions d'enfants et la Confirmation.**

II. — **L'œuvre des Conférences de Saint-Vincent de Paul.**

III. — **La Mission de Sibiril,** *du 10 au 27 Avril,* sous la présidence de **M.** l'abbé Le Jollec, missionnaire.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 13 Avril,* III[e] après Pâques, solennité de saint Joseph. Messes aux heures habituelles ; vêpres à 3 heures, bénédiction.

A 6 h. 3/4, à la Chapelle neuve, réunion de la Congrégation des Demoiselles.

Fête du Patronage Saint-Joseph, rue de Pont-l'Abbé ; messes, vêpres, bénédiction.

A 8 heures du soir, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

N. B. — La réunion des Mères Chrétiennes à la chapelle de la Retraite, annoncée par erreur pour le mardi 15 Avril, aura lieu un jour plus tôt, *le lundi 14,* à 8 heures, comme de coutume.

Un service anniversaire pour le repos de l'âme de **M.** Louis Léon, sous-diacre, sera chanté, le jeudi 17 Avril, à 10 heures, à *Tréflévénez.*

Défense sacerdotale. — Les débats du procès intenté au *Cri du Peuple* par les 427 vicaires du diocèse, auxquels se sont joints les vicaires du diocèse d'Agen, se sont ouverts lundi, devant le Tribunal correctionnel de Brest. En une plaidoirie solide et brillante, Me Le Guen, avec son autorité habituelle, a démontré le bien fondé des revendications des prêtres finistériens. Le journal diffamateur n'ayant pas trouvé un avocat pour soutenir ses intérêts, la suite des débats a été remise à huitaine.

Nécrologie. — **M. F.-M. Laurent.** — Le mercredi, 2 Avril, vers quatre heures de l'après-midi, M. l'abbé Laurent, recteur de Comanna, expirait, presque sans agonie, dans les bras de sa vaillante sœur, la bonne Tante Louise des innombrables amis de l'excellent prêtre disparu. Ils se disaient les paroles d'adieu que l'un et l'autre sentaient les dernières, lui dans le fauteuil où il s'était fait transporter, elle assise près de lui, lorsque, sans une plainte, comme pour s'abandonner, il se pencha. Quelques instants après, il n'était plus.

M. Laurent avait 69 ans. Il appartenait à une de ces vieilles familles de douaniers où les traditions de foi étaient aussi enracinées que le respect de la discipline et qui fournirent tant de prêtres à l'Eglise et de bons serviteurs au pays. Né à Rosnoën, le 19 Juillet 1844, l'enfant n'avait que deux ans quand son père fut affecté au poste de Landévennec. Il grandit dans ce site merveilleux, très épris des beautés du paysage, si l'on en croit les vers qu'elles inspirèrent, mais assez indécis de la voie à suivre. De sérieux indices cependant ne permettaient pas de douter de ses désirs. M. Poullaouec, alors instituteur à Landévennec, les discerna. Il proposa des leçons de latin aussitôt acceptées. Le jeune homme avait seize ans. Bientôt, l'instituteur se faisait missionnaire, mais il confiait son élève à son frère, prêtre instituteur, lui aussi, à Plomodiern. Les progrès furent rapides et révélèrent dans l'adolescent de remarquables aptitudes.

Après deux ans de travail, M. Laurent entrait en Quatrième au Petit Séminaire de Pont-Croix. Il y faisait de brillantes études, excellant surtout dans le vers latin dont il semble, à voir quel

Archives diocésaines de Quimper et Léon

usage il en fit plus tard dans sa correspondance, que les difficultés s'évanouissaient sous sa plume.

Prêtre en 1870, il débuta par le vicariat du Relecq-Kerhuon, dont il fut le premier titulaire. Huit mois après, il devenait vicaire de N.-D. de l'Assomption de Quimperlé. Il y exerça pendant six ans un ministère fructueux. Six autres années s'écoulèrent à Recouvrance, puis, en 1883, il devint pour une nouvelle période sexennale aumônier des Frères du Pensionnat Sainte-Marie, de Quimper.

Ce fut l'époque la plus heureuse de sa carrière. L'affection que les Frères lui avaient vouée et qui, d'ailleurs, ne faisait que répondre à la sienne, y contribua largement. Son bonheur s'alimentait encore à une autre source. Par tradition et par zèle, les aumôniers du Likès se doublaient d'un professeur de latin. Dans la foule des élèves accourus de tous les points du diocèse, les vocations ecclésiastiques n'étaient pas rares. Encore défiantes ou ignorantes d'elles-mêmes, un peu déroutées par un enseignement plus professionnel que classique, elles avaient l'éveil hésitant et timide. C'était le rôle des aumôniers de les deviner, de les aider à se reconnaître, de les encourager à s'affirmer. Le moment venait enfin où l'élève, dérobant à la géométrie et à la mécanique quelques heures de sa journée, changeait sa voie et, muni d'un Lhomond revu par Deltour, s'en allait chaque matin jusqu'à la maison de l'aumônier s'initier aux beautés sévères des déclinaisons latines. Ces leçons étaient la grande joie de M. Laurent. Ses élèves devenaient aussitôt ses enfants, enfants un peu gâtés malgré le martinet dont les gestes plus menaçants que redoutés se flattaient d'aider à la bonne récitation des leçons et à l'application correcte des règles de la syntaxe. Quand enfin, le rudiment digéré, on abordait l'explication des auteurs, la leçon prenait un caractère des plus attrayants. Le maître s'était si bien assimilé la page traduite, qu'il paraissait s'expliquer lui-même. Il avait l'âme foncièrement latine, très ouverte et très sensible aux beautés classiques. Quiconque l'eût entendu traduire et commenter devant nous une ode d'Horace, un passage de Virgile ou quelque hymne de la liturgie eût songé d'un vieil humaniste nourri de la meilleure moelle de l'antiquité.

Dans l'été de 1889, le ministère paroissial le reprit. Le 25 Juin, il était nommé recteur de l'importante paroisse de Comanna. Son apostolat pendant les vingt-quatre ans qu'il dirigea cette paroisse, se résume d'un mot : il fut le serviteur fervent et dévoué de sainte Anne, patronne de ses ouailles. Le bas-côté qui s'étend devant le superbe autel qui lui est dédié était devenu impraticable, faute de réparations. Le premier soin du Recteur fut de le rendre aux fidèles et aux amis de sainte Anne. En 1894, désireux de donner plus d'éclat et de dévotion à la fête patronale, il résolut de la préparer par un triduum solennel. Le succès fut complet et durable. Le triduum, suivi par toute la paroisse, garde, après vingt ans, toute la ferveur des débuts. Encouragé par un premier accueil, le séminaire de Saint-Jacques prit l'habitude d'un pèlerinage annuel à sainte Anne, et ce fut une fête nouvelle pour la paroisse et pour son Recteur. L'église s'enrichit enfin d'une relique obtenue des gardiens de la basilique de Pluneret. Le culte de sainte Anne, ainsi développé et solidement établi, le Recteur voulut avoir une école. En 1898, après bien des difficultés, dont sa générosité finit par avoir raison, le pensionnat Sainte-Anne ouvrit ses portes aux petites filles de la paroisse. La fondation nouvelle demeura depuis l'objet de ses plus constantes et paternelles sollicitudes.

Il y a bientôt trois ans, apparaissaient les premiers symptômes de la maladie qui allait l'emporter après de longues et crucifiantes souffrances héroïquement supportées. La bonté proverbiale de l'excellent Recteur n'en fut pas atteinte. Son presbytère n'en garda pas moins les traditions d'hospitalité familiale qui en faisaient comme la maison commune du clergé du diocèse. Cependant, des crises répétées toujours plus graves indiquaient les progrès incessants de la maladie. M. Laurent s'en rendait parfaitement compte et les voyait venir sans effroi. Il voulut, avant de disparaître, procurer une seconde fois à sa paroisse le bienfait d'une Mission. De sa chambre de malade, il ne put que suivre le travail et se réjouir du succès de ses missionnaires. L'hiver aggrava sensiblement son état. Malgré les souffrances qui torturaient ses chairs, il officia cependant encore le Jeudi Saint et confessa jusqu'au samedi.

Ce furent ses derniers efforts. Dès lors, se sentant au bout de sa tâche, heureux de voir ses paroissiens acquis aux meilleures habitudes chrétiennes, surtout à la réception fréquente des sacrements, il se prépara à prononcer son *nunc dimittis*. Une opération douloureuse lui donna un répit de quelques jours. Il l'utilisa à prévoir minutieusement, en prêtre pieux qu'il était, les conséquences de sa disparition prochaine. Le mardi, 1er Avril, il sollicita les derniers sacrements. Il se fit revêtir du surplis et de l'étole et, quand il eut communié des mains de M. le Curé de Sizun, il fit, en une exhortation débordante de sa charité et de sa foi et qui arracha des larmes à toute l'assistance, ses adieux à ses vicaires et à ses paroissiens. Le lendemain, en pleine possession de lui-même, il remettait son âme au Dieu qu'il n'avait pas cessé d'aimer dans les épreuves comme dans la joie.

L'affluence des fidèles et des prêtres à son enterrement, montra de quel respect et de quelles sympathies le bon Recteur était entouré. Près de 80 prêtres se pressaient dans le chœur de l'église et, parmi eux, MM. Y. Le Roy et Quéinnec, chanoines titulaires, MM. Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin, Cozic, curé-doyen de Lesneven, originaire de Comanna, Colin, curé-doyen de Saint-Thégonnec, Le Coz, curé-doyen de Pleyben, chanoines honoraires, MM. Cariou, curé-doyen d'Elliant, Lavanant, curé-doyen de Sizun, Kerscaven, doyen honoraire, les prêtres originaires de Comanna, etc... Dans le deuil, auprès de la bonne Tante Louise, se serraient ses neveux et parents, M. F. Laurent, aumônier des Bretons d'Angers, M. A. Laurent, notaire à Ploudaniel, MM. Ely, recteur de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Locquénolé et Salaün, aumônier de l'Adoration de Brest, MM. Odeyé, Lidou, etc... La levée du corps fut faite par M. Lavanant, curé-doyen de Sizun. Après la messe, chantée par M. Souêtre, recteur de Saint-Sauveur, l'absoute fut donnée par M. le chanoine Cozic, et les restes de M. Laurent allèrent reposer dans la tombe qui, depuis vingt ans, gardaient les reliques vénérées de sa sainte mère.

Par une lettre toute paternelle qui, au retour de cette triste cérémonie, fut comme un baume pour le cœur endolori de la bonne Tante Louise, Monseigneur avait voulu s'associer au deuil de ce jour. « A Quimperlé, écrivait-il à M. Houel, vicaire, où je l'ai surtout connu, M. Laurent a fait, par son zèle et sa générosité, beaucoup de bien aux âmes. Je sais combien aussi il s'est dévoué pour la paroisse qui vient de le perdre. » Et, d'un mot, Monseigneur donnait de M. Laurent cette définition où tous le reconnaîtront : « Votre bon Recteur a été un prêtre plein de cœur et plein de foi ». Hommage très juste qu'éclaireront d'une lumière tout intime et déjà tout imprégnée des clartés de l'au delà ces simples lignes écrites au seuil de l'éternité et où, dans un élan de foi et d'amour fraternel, le mourant laissait apercevoir son âme entière : « Quand la grande miséricorde du Bon Dieu, sur laquelle je compte et en laquelle j'espère, malgré mes misères, m'aura ouvert le Ciel, je veux n'y oublier personne de ceux que j'ai aimés et qui m'aiment sur la terre ».

Ceux qu'il a aimés, c'est tous ceux qu'il a connus. Qu'ils se joignent à ceux qui, l'ayant plus approché et ayant plus éprouvé ses bontés, lui doivent de traduire en prières leur reconnaissance et leur affection.

F. C.

Quimper. — **Le centenaire de la naissance d'Ozanam.** — Les deux paroisses de Quimper sont convoquées avec toutes leurs associations aux fêtes qui célébreront à la cathédrale, le 20 Avril prochain, le centenaire de la naissance de Frédéric Ozanam. Le panégyrique du fondateur des conférences de Saint-Vincent de Paul, prononcé par M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain des œuvres, sera suivi de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Une quête sera faite pour l'œuvre des Conférences.

Carhaix. — **Translation des reliques des Ursulines.** — Une pieuse et émouvante cérémonie s'est déroulée à Carhaix, le 1er Avril dernier.

Un cortège de 27 prêtres, parmi lesquels MM. les chanoines A. Le Roy, Peyron, Rossi, le clergé de Carhaix et des environs suivis d'un bon groupe de fidèles, accompagnait le transfert au cimetière municipal des reliques des Ursulines et des prêtres enterrés dans l'enclos de la communauté.

A 10 heures, le clergé, réuni à la sacristie de Saint-Tromeur, se dirigeait vers l'ancien cimetière des religieuses, situé au bas de

la propriété. Dans une même châsse se trouvaient rassemblées les reliques de MM. Réviron, Jézéquel, Ch. Le Quéré et Louis Méret, ces trois derniers anciens aumôniers. Deux autres châsses, offertes par la municipalité, contenaient les restes des religieuses. Les trois châsses étaient portées par des hommes de Carhaix. Les cordons du poêle qui recouvrait les ossements des prêtres étaient tenus par MM. Guivarc'h, notaire, François Conan, Olliviéro et Mercier.

La messe fut chantée par M. le chanoine A. Le Roy, assisté de MM. Hervé Quéinnec, aumônier de Saint-Luc, et Ségalen, recteur de Spézet, anciens aumôniers. A la fin de la messe, M. le chanoine Rossi, ami de vieille date de la communauté exilée, prononça une éloquente allocution, où, en termes émus, il rappela les souvenirs qui l'unissaient à la communauté proscrite et les douleurs d'une expulsion sacrilège.

Le cortège se dirigea ensuite vers le cimetière. Les reliques des prêtres furent déposées dans la tombe de M. le chanoine Mingant, ancien curé de Carhaix. Les deux châsses des religieuses furent déposées l'une près de l'autre, dans deux concessions accordées par la ville.

Rappelons que le premier établissement des Ursulines à Carhaix date de 1644. Restaurée en 1728, la communauté fut dispersée en 1793. En 1808, les anciennes religieuses reprirent la vie commune. Plusieurs Ursulines de Saint-Pol de Léon vinrent les rejoindre. En 1873, s'élevaient les bâtiments actuels, et la nouvelle chapelle s'ouvrait le 15 Février 1874. Enfin, le 12 Septembre 1907, avait lieu la dernière expulsion.

Rédéné. — **Union Catholique.** — Le dimanche 6 Avril, les membres de l'Union Catholique de Rédéné se sont réunis au presbytère, à l'issue des vêpres. Après la prière d'usage, M. le Recteur présente, en quelques mots, le conférencier qui est déjà bien connu de tous.

M. de Neuville rappelle brièvement aux assistants le but de l'Union, qui est la défense des droits des catholiques. « Aussi, dit-il, c'est parce que je suis catholique et père de famille que je viens aujourd'hui vous parler de la loi néfaste que l'on prépare contre nous, loi qui nous enlèverait, à nous, pères de famille, nos enfants, pour les élever dans des sentiments, dans des principes absolument contraires à ceux que nous professons. Cela il ne faut pas le permettre ! »

Puis, sans chercher de grands mots, mais avec cette simplicité qui va droit au but, dans une causerie toute familière, M. de Neuville nous fait saisir toute la perfidie des projets de lois Brard et Dessoye.

Comme preuve du plaisir que nous avons eu à écouter cette conférence, je dirai simplement que le temps nous a paru bien court. Nous sommes tous restés étonnés, lorsque M. de Neuville

Archives diocésaines de Quimper et Léon

eût terminé, de constater qu'il nous avait causé pendant près d'une heure et... que nous n'étions pas fatigués. Aussi n'avons-nous fait aucune difficulté pour signer, *après lui*, la pétition contre les projets de lois Brard et Dessoye et pour nous associer au *grand merci* que lui a adressé M. le Recteur. J. E. T.

Brest. — **Conférence sur Lourdes.** — Une conférence sur *Les Miracles de Lourdes devant la Science* sera faite par M. le Dr Vourc'h, auteur de la thèse médicale « *La foi qui guérit* ». Cette conférence, organisée par la J. C. brestoise aura lieu, sous la présidence de M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis, à la salle de l'Auto-Garage, rue Colbert, le dimanche 13 Avril, à 3 h. 1/2 de l'après-midi.

« **Les Plastrons hygiéniques** » **de Lourdes.** — *Communiqué de Mgr l'Evêque de Tarbes et de Lourdes condamnant l'abus que fait de la dévotion à N.-D. de Lourdes un industriel offrant aux Pèlerins des « Plastrons hygiéniques de Lourdes » dans le but de propager la foi.* — « Bien des fois déjà l'Autorité diocésaine de Tarbes et de Lourdes a dû flétrir l'abus sacrilège qui se fait, en divers lieux, du *nom*, de *l'eau*, des *objets de piété* et des *souvenirs* de Notre-Dame de Lourdes.

Et voici qu'on signale aujourd'hui la réapparition de l'étrange industrie des plastrons régénérateurs de la santé et de la foi, dits *Plastrons hygiéniques de Lourdes*, « ornés d'un écusson représentant la scène de l'Apparition de la Sainte Vierge à Bernadette et portant en exergue une prière que les malades diront chaque jour pour obtenir le soulagement de leurs souffrances » *(sic)* !

Une fois de plus, l'Evêque de Tarbes et de Lourdes réprouve énergiquement et signale au mépris public de semblables pratiques bien propres à contrister les âmes vraiment chrétiennes, à rendre la dévotion ridicule aux yeux des incroyants et à entretenir la superstition chez les personnes peu instruites, et, par suite, faciles à égarer.

Chronique des Œuvres

Le centenaire d'Ozanam. — Le centenaire d'Ozanam, l'un des fondateurs des conférences de Saint-Vincent de Paul, sera, pour celles-ci, nous l'espérons, l'occasion d'un mouvement puissant d'extension dans notre beau diocèse. C'est le désir le plus ardent de Monseigneur l'Evêque, qui, en plusieurs circonstances solennelles, a renouvelé son appel le plus pressant pour multiplier les Conférences de Saint-Vincent de Paul dans toutes nos paroisses. Sa Grandeur, dans la réunion régionale de l'A. C. J. F., l'an dernier, à Brest, a demandé très instamment à tous nos groupes de Jeunesse de se dévouer partout, dans les campagnes comme dans les villes,

à cet apostolat de la charité, qui est la meilleure école d'application de leurs énergies chrétiennes. En Septembre dernier, lors de notre grand Congrès diocésain, Monseigneur a éloquemment recommandé cette œuvre à l'étude et à l'activité des Unions Catholiques et des Comités paroissiaux ; et le jour de Pâques, à la Cathédrale, c'est encore la visite des pauvres, non seulement pour leur apporter un soulagement matériel, mais aussi pour leur parler de Dieu et de son Eglise, qu'il a marquée comme le moyen le plus efficace de rendre durables les fruits de la communion pascale.

Nous voudrions que, à l'occasion des réunions plus fréquentes des Comités paroissiaux qu'a prescrites Monseigneur pour préparer et organiser le pétitionnement contre les projets de lois scolaires et aussi la solennisation de la fête religieuse et nationale de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, nos Comités paroissiaux missent encore à leur ordre du jour une étude de la Société de Saint-Vincent de Paul ; et pour la rendre plus fructueuse et plus pratique, nous leur recommandons la lecture commentée de trois brochures : *Les Conférences de Saint-Vincent de Paul comme moyen d'action religieuse et sociale*, par J. Dassonville, à l' « Action populaire de Reims », 0 fr. 50 ; *La Société de Saint Vincent de Paul*, par Louis Rivière, 0 fr. 25, Gigord, 15, rue Cassette, à Paris ; et *Un moyen puissant d'action catholique*, au Secrétariat de la Société de Saint-Vincent de Paul, 6, rue de Furstemberg, à Paris.

Quelques membres des Conférences du diocèse se rendront à Paris, pour les fêtes du centenaire d'Ozanam, le 27 Avril ; ils nous rapporteront des impressions douces et profondes, qui réchaufferont notre dévouement aux pauvres.

Le 4 Mai. — Ce sera vraiment une fête religieuse et nationale que celle de notre Jeanne d'Arc. Nos groupes d'œuvres la préparent avec ardeur, comme la fête d'une sainte ; et cette sainte, tous les cœurs français se tournent vers elle avec amour et confiance, comme vers la gloire du patriotisme. Paris sera de la fête : les députés de la capitale s'y préparent et s'entendent avec son Conseil municipal : ce sera un jour de triomphe national pour l'héroïque martyre de la France. Que nos comités paroissiaux redoublent de zèle et d'entrain ; et que, du haut du Ciel, Jeanne d'Arc étende les plis de son étendard victorieux sur nos foyers, nos cités et notre « doulce France ».

L'œuvre de la P. J. F. — Il est regrettable que tous nos confrères soient retenus, à cette époque, par les retraites de communions et de confirmations. Leur grande sollicitude pour les jeunes bretonnes émigrantes eût tenté un certain nombre de se rendre au Congrès national de l'Œuvre, qui se tient à Paris, les 28, 29 et 30 Avril. Nous avons sous les yeux le très important programme : nous remarquons entre autres les rapports du mardi 29, sur la *Protection de la Jeune Fille à la Campagne, industries rurales et agricoles*, cours ménagers, cercles de fermières, etc...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Si quelque confrère avait la liberté de s'y rendre, il devrait s'adresser sans retard au Secrétariat de l'Œuvre, 4 *bis*, rue Jean-Nicot, à Paris, pour obtenir le voyage à demi-tarif, qui peut s'effectuer du 25 Avril au 3 Mai. Joindre à la demande 2 fr. pour les frais. Indiquer les nom, prénoms, adresse et gare de départ.

Le mercredi 8, la présidente et la secrétaire de l'Œuvre diocésaine de P. J. F. achevaient de se mettre en contact avec les correspondantes des différents archiprêtrés par la réunion de *Châteaulin*. Messe à 10 heures, célébrée dans la chapelle de Notre-Dame, par M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre, instruction sur l'œuvre par M. le chanoine Alf. Le Roy. A 1 heure, au Patronage des filles, entretiens et avis sur la marche de l'œuvre et ses moyens d'action. La correspondante d'une des paroisses raconte que, sur trois jeunes filles parties pour Paris, deux sont mortes bientôt dans les hôpitaux laïcisés de Paris, la troisième, sœur de l'une d'entre elles, effrayée, se hâta de revenir au pays, et dissuade les jeunes filles de céder à la fascination des villes. La bénédiction du T. S.-Sacrement termina cette journée de travail apostolique. M. le chanoine Le Roy, avant de partir, groupe les dames catéchistes volontaires, s'entretient avec elles de leur belle œuvre de dévouement, leur lit le tableau des indulgences de la confrérie de la Doctrine Chrétienne, et leur explique l'organisation diocésaine de l'Œuvre.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **La santé du Pape.** — L'*Agence Havas* communique la dépêche suivante :

« Rome, 8 Avril. — Le Pape, dont la santé n'était pas rétablie, est tombé de nouveau malade. On assure que l'audience du 4 Avril, accordée aux pèlerins lombards, et celle d'hier ont fatigué beaucoup Pie X, qui avait cependant pris la précaution de ne pas prononcer de discours.

» Les médecins lui avaient conseillé de soigner sa santé pendant un temps plus prolongé, mais le Pape ne voulut pas renvoyer les audiences, et tint aussi à inaugurer les fêtes constantiniennes par le discours qu'il a prononcé vendredi dernier.

» Le passage du Saint-Père à travers la salle des Béatifications, où la température est toujours froide, a contribué à aggraver son état.

» Les audiences sont suspendues. Ce matin, une réception de 2.000 pèlerins devait avoir lieu. La foule des pèlerins attendait devant la porte de bronze malgré une pluie battante. Mais vers 9 h. 30, les pèlerins furent avertis que les audiences étaient suspendues. »

Un télégramme plus récent indique que l'état du Saint Père s'est amélioré. La fièvre est tombée. Quelques jours de repos suffiront à sa complète guérison.

— **Le cardinal Pompili est nommé cardinal-vicaire.** — L'*Osservatore Romano* annonce que le cardinal Pompili est nommé cardinal-vicaire. Originaire de l'Ombrie, Mgr Pompili est né à Spolète, le 16 Avril 1863. Il a fait toutes ses études à Rome, au Séminaire du Vatican et au Séminaire romain.

Le nouveau cardinal-vicaire unit à une fermeté tout apostolique l'aménité et la douceur qui gagnent les cœurs

Le nouveau Carillon et le nouveau Cadran de l'horloge de Notre-Dame de Lourdes. — Une modification des plus heureuses — et qui réjouira grandement tous les enfants et serviteurs de notre blanche et bien-aimée Madone — vient d'être faite à l'Horloge de N.-D. de Lourdes, par l'addition d'un nouveau carillon et d'un nouveau cadran.

Depuis 1885, de quart d'heure en quart d'heure, l'Horloge des Sanctuaires de Massabielle répétait, soit en partie soit en totalité, la douce mélodie des invocations finales de l'*Inviolata : O benigna, o Regina, o Maria !* Rien n'a été changé à ce carillon pour les quarts, les demies et les trois quarts. Mais désormais, l'Horloge de la Basilique fera entendre, à chaque heure, l'*Ave Maria* de Lourdes, si populaire dans tout l'univers catholique.

Un autre perfectionnement a été ajouté à l'Horloge, et c'est un cadran, unique en son genre, puisqu'il est constitué par la rosace même qui, sur la façade de la Basilique, s'épanouit au-dessus du médaillon en mosaïque de Pie IX.

Cette rosace, de quatre mètres de diamètre, a été respectée ; mais, au sommet de ses douze lobes, entre ses contre-lobes, douze cartouches, en forme d'écussons, ont été scellés, sur le fond d'émail blanc desquels les heures se détachent en émail bleu intense. L'effet produit est des meilleurs, car, loin de nuire à la beauté de la rosace, ces cartouches la mettent pleinement en valeur.

BIBLIOGRAPHIE

Ancienne Librairie Poussielgue, J. de GIGORD, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.

Nouveaux Mélanges oratoires de Mgr d'Hulst. Tome XI. *Retraites ecclésiastiques* In-8 écu, **4 fr.**

Extrait de la préface de Mgr Odelin, vicaire général :

« Mgr d'Hulst a prêché 16 retraites ecclésiastiques. C'est à la demande instante de plusieurs religieux et de supérieurs de séminaires que nous les publions. Elles forment un directoire remarquable pour le prêtre dans le ministère. Ce sont les exercices de saint Ignace adaptés à la vie ecclésiastique.

» On n'y trouvera pas de sermons étudiés, mais seulement des canevas, souvent assez étendus, fortement pensés et écrits, et très vivants ; on sent que le prédicateur a été vicaire et directeur d'une œuvre populaire, promoteur diocésain, directeur des œuvres diocésaines, vicaire général, recteur de l'Institut catholique : il n'ignore rien de la vie du prêtre ; et parmi ses auditeurs, il n'y en a pas un seul qui puisse dire en l'écoutant : Celui-là parle sans me connaître. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Privilège des petits enfants. Entretiens familiers avec parents et catéchistes sur la préparation des petits enfants à la Sainte Communion, par la R. M. Marie Loyola, traduit de l'anglais par la Bonne Auguste de Nexion. In-18, 186 pages, **1 fr.**

Extrait de la préface de H. Thurson, S. J :

« Ce petit volume de conseils pratiques, écrit par une maîtresse expérimentée et compétente, comme l'est la Mère Loyola, ne peut manquer d'être accueilli avec enthousiasme. C'est non seulement un privilège incomparable pour les petits eux-mêmes, mais encore une bénédiction et un canal de grâces pour ceux auquels incombe le devoir de les instruire. »

Cours de Morale, théorique et pratique, rédigé conformément aux plus récents programmes, par J. Guibert, S. S., Supérieur du Séminaire normal, à Paris. In-12, 399 pages. Broché, **2 fr. 50**, relié toile, **3 fr.**

Ce livre est à la fois un ouvrage scolaire et un ouvrage de doctrine.

Etant un livre scolaire, il a dû être rédigé conformément aux programmes d'examens A ce titre, il servira à la préparation du brevet supérieur et du baccalauréat (2e partie).

Œuvre de doctrine, l'ouvrage contient tout ce qui peut contribuer à la formation morale de la jeunesse : c'est une direction d'éducation en même qu'un Cours de Morale, de sorte qu'on peut le faire suivre avec grand profit même aux élèves qui ne se préparent pas aux examens.

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VIe).

La jeune fille Française et son avenir. *La famille française. — L'éducation sociale de la jeune fille française. — Le Mariage : la fiancée, l'épouse. — L'enfant. — L'éducation du premier âge.* In-12 écu, **1.50**, *franco*, **1.60.**

Ce volume s'adresse aussi bien *aux Mères de famille*, soucieuses de l'avenir de leurs jeunes filles, qu'aux jeunes filles elles-mêmes se préparant aux graves obligations de leur destinée, spécialement du mariage.

Inutile d'insister sur l'opportunité de ce livre.

Avis au public. Petits grains de philosophie à l'usage des jeunes filles, par l'abbé Champly. In-12, **1.50**.

M. Champly sera un jour ou l'autre de l'Académie des *Inscriptions*. Il les étudie, en effet, et il sait les méditer. Précisément, il vient d'offrir au public en général, et aux jeunes filles en particulier, le fruit de ses méditations. D'où un livre dont les chapitres s'intitulent : « Le concierge est dans l'escalier. — Prenez garde à la peinture. — Défense d'afficher. — Appartement à louer, etc. » C'est dire que le livre n'engendre pas la mélancolie ; comme d'ailleurs il est plein d'utilité, il est une inscription que l'on ne mettra jamais sur la couverture : « le public n'entre pas ici ».

FÊTE DE JEANNE D'ARC 1913

Grand choix d'articles de décoration et d'illumination, drapeaux, oriflammes, écussons, guirlandes, lanternes, ballons, bougies, pains de suif. — Prix défiant toute concurrence.

Ch. Le Paul, *Quimper, 17, place Terre-au-Duc.*

La **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** a ouvert, à **ROSPORDEN**, un bureau périodique rattaché à l'agence de Quimper. Ce bureau sera ouvert tous *les jeudis*. Il traitera de toutes les opérations de banque et de bourse, escompte et encaissement des effets de commerce, achats et ventes de valeurs, paiement de coupons, virements, chèques, lettres de crédit circulaires sur la France et l'étranger, etc...

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société anonyme. — Capital : **500 Millions.**

Assemblée générale annuelle du 20 Mars 1913

Les actionnaires de la Société Générale se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, le jeudi 20 Mars.

Le rapport signale les nouveaux progrès accomplis au cours de l'exercice dont témoignent les statistiques des principaux comptes inscrites au rapport.

La nouvelle succursale, installée boulevard Haussmann, a été ouverte le 4 Novembre 1912. Elle offre des installations largement comprises, comportant des salles de coffres réunissant les meilleures conditions de confort et de sécurité. Les constructions entreprises sur les terrains situés entre l'avenue Kléber et l'avenue Malakoff sont activement poussées ; il est permis d'envisager leur achèvement dans le cours du premier semestre de 1914 ; elles ont fait l'objet d'un contrat d'entreprise générale avec la Société Immobilière Parisienne et Départementale.

La Société Générale compte maintenant 1.005 guichets.

La Caisse de Prévoyance, à qui une allocation égale à 5 0/0 des appointements a été attribuée, possède un actif supérieur à 17 millions de francs. Le Conseil a remplacé l'indemnité pour la cherté des vivres accordée les deux années précédentes par une augmentation de traitement au profit de ceux des agents dont la situation justifiait une telle amélioration. Le Conseil a également maintenu ses encouragements envers les œuvres diverses que le personnel a fondées, notamment le Club Athlétique de la Société Générale, dont les succès sont remarquables. La section de préparation militaire se classe en tête des groupements créés dans le même but. Chaque agent accomplissant son service reçoit une gratification périodique et retrouve sa place à la Société Générale quand il est libéré.

Le Conseil rappelle le souvenir des agents tombés l'an dernier à leur poste de travail, lors de l'attentat de Chantilly, et salue leur mémoire.

La situation des Sociétés filiales demeure très satisfaisante. Le Conseil espère que la Banque de Salonique, dont les opérations ont été affectées par la guerre d'Orient, retrouvera bientôt son activité.

Le rapport énumère les affaires auxquelles la Société Générale s'est intéressée. L'étendue de cette énumération marque la part grandissante que prend la Société Générale dans la réalisation des opérations financières intéressant les grandes Compagnies ou les industries locales en France.

L'amélioration des conditions économiques dans l'Empire Russe a permis de conduire à bien des pourparlers devant aboutir prochainement à la liquidation complète des engagements de la Société Générale qui restituera à son actif des éléments disponibles nouveaux.

Au Pérou, l'exercice 1912 compte parmi les meilleurs du Port de Callao, bien que le canal de Panama ne soit pas encore ouvert et que la période d'exploitation sans monopole ait été inaugurée. D'autre part, le Gouvernement Péruvien a été autorisé par le Congrès à proposer au Gouvernement Français de remettre à l'arbitrage de la Cour de la Haye, le règlement des créances françaises. Reconnaissant que cet arbitrage serait un moyen honorable et pratique d'arriver à un tel règlement, assuré également du concours efficace du Ministère des Affaires Etrangères dans cette négociation, le Conseil attendra avec confiance les résultats de la haute juridiction de la Cour de la Haye.

Les bénéfices nets de la Société Générale ont été de 22.175.818 francs. Le Conseil propose de fixer le dividende à 20 fr. 05 c. par action ancienne, à 13 fr. 54 c. par action nouvelle ; un acompte de 6 fr. 25 c. ayant été payé aux actions anciennes, le solde net, sous déduction des impôts, serait de 13 francs, par action tant ancienne que nouvelle.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le rapport du Conseil rend ensuite hommage aux services éclatants rendus par M. Dorizon, pendant ses vingt années de direction, et lui renouvelle ses sentiments d'affectueuse gratitude. Quelque regret que le Conseil éprouve de voir M. Dorizon quitter la Direction générale, il estime qu'il est de son devoir de tenir compte du désir légitime de repos qu'éprouve M. Dorizon. Celui-ci a, d'ailleurs, tenu à rester attaché à la Société Générale en siégeant dans le Conseil, où il occupera un poste de Vice-Président. Pour remplacer M. Dorizon, le Conseil a fait choix de M. A. Homberg, ancien Inspecteur des Finances, ancien Directeur de la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

Le Conseil termine son rapport en évoquant le souvenir de M. Maxime Duval, administrateur, décédé au cours de l'exercice, dont la longue expérience des affaires et l'infatigable dévouement rendent la perte très douloureuse, en déplorant particulièrement la retraite de M. Spitzer, qui a voulu se consacrer très légitimement aux intérêts de son importante Maison, et vis-à-vis duquel la Société Générale a contracté une grosse dette de reconnaissance, en exprimant enfin ses regrets de la décision qu'a prise M. de Sainte-Anne, administrateur sortant, de ne pas se représenter aux suffrages des actionnaires.

Le rapport des Censeurs-Commissaires relève les augmentations des principaux comptes, approuve les propositions du Conseil pour l'approbation des comptes et la répartition des bénéfices et s'associe aux sentiments de reconnaissance qu'a exprimés le rapport du Conseil envers la personne de M. Dorizon.

L'Assemblée, à l'unanimité, a voté toutes les propositions du Conseil. Elle a approuvé les comptes de l'exercice et la distribution du dividende, ratifié la nomination de M. Dorizon comme administrateur, réélu administrateurs pour cinq ans, MM. Bénac et de Matharel, administrateurs sortants, et censeur pour trois ans, M. Thirria, nommé commissaires des comptes pour l'exercice 1913, MM. Lavallée, Thirria et Cornélis de Witt.

REVUE FINANCIÈRE. — L'animation du marché laisse toujours à désirer, toutefois les principales valeurs de la cote sont fermement tenues, à l'exception de notre 3 °/₀ qui clôture à 86,70 contre 87,75. — Bonne tendance des grandes banques — Peu d'affaires sur les valeurs de Traction ; le Nord-Sud baisse de plus en plus et clôture à 190. — On procède actuellement à l'émission de 48.000 obligations de la Cie du Port de Rio Grande do Sul ; ces titres, qui sont offerts à 422 fr. 50, constituent un placement à 5,42 °/₀ ; dès que les travaux du port se trouveront achevés, les recettes nettes d'exploitation, qui se chiffraient en 1911 par 3.300.000 francs devront s'augmenter sensiblement. — Afin de faire face aux besoins des chemins de fer de l'Etat, le gouvernement émet 200.000 obligations 4 °/₀ au prix de 500 fr., qui rapporteront 20 fr., le placement ressort à 3,84 °/₀ pour les titres nominatifs et à 3,60 °/₀ pour les obligations au porteur. — Rappelons que la Cie Anglo Argentine d'Electricité émet actuellement 25 000 obligations 6 °/₀ offertes à 490 fr., au lieu de 500 fr. — Progrès du marché du cuivre ; le Rio s'avance à 1.978, Tharsis à 204. — On annonce que l'abondance du minerai dans les mines de la Nazareno Y Anexas est telle qu'on a dû effectuer des changements dans les plans de l'usine. — Parmi les valeurs russes, on remarque la baisse de Taganrog à 696 ; on cherche cependant à placer de nouvelles actions de cette société ; ces titres, d'un nominal de 150 roubles, sont offerts à 210 roubles, soit avec une majoration que rien ne justifie. Les capitaux feront bien de se tenir à l'écart de cette affaire qui a derrière elle un passé fort agité et qui ne s'est distinguée jusqu'ici qu'en faisant perdre à ses actionnaires 90 °/₀ de leur argent. — Mines d'or calmes, la De Beers cote 553.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. Vendredi 18 Avril 1913. N° 16

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon annonçant le Couronnement de Sainte-Anne la Palue (à suivre) ; Décès ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Frédéric Ozanam.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; La santé du Pape ; Port-Launay ; La Fête de Jeanne-d'Arc ; Défense sacerdotale ; Récollection sacerdotale ; Retraite bretonne ; Union Catholique ; Association de Chefs de Famille : Saint-Pol de Léon ; Assemblée générale de l'Œuvre des Cercles Catholiques d'Ouvriers.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Avril. — 4me Dimanche après Pâques. Office du jour. Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoire de l'Octave de St Joseph.
A vêpres, mémoire du suivant et de l'Octave.
Lundi, 21. — S. Anselme, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Mardi, 22. — SS. Soter et Caïus, Papes et Martyrs. Semi-double. Rouge.
Mercredi, 23. — S. Georges, Martyr. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 24. — S. Fidèle de Sigmaringen, Martyr. Double. Rouge.
Vendredi, 25. — S. Marc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.
Samedi, 26. — SS. Clet et Marcellin, Papes et Martyrs. Semi-double. Rouge.
Dimanche, 27. — 5e Dimanche après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Pouldergat . . . . . du 19 au 23 Avril.
Plougonven. . . . . du 24 au 30 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon annonçant *le Couronnement de Sainte-Anne la Palue.*

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

I. — Nous venons vous annoncer une grande joie. Le Souverain Pontife Nous autorise à couronner la statue vénérée de Sainte-Anne la Palue, en Plonévez-Porzay.

Voici la lettre par laquelle Son Eminence le Cardinal Merry del Val veut bien Nous transmettre cette précieuse faveur.

Vatican, 7 Février 1913.

MONSEIGNEUR,

Le Saint-Père a appris avec une particulière satisfaction, par le rapport que Votre Grandeur a déposé naguère entre ses augustes mains, les détails édifiants concernant le sanctuaire de Sainte-Anne la Palue, situé en votre diocèse, son ancienneté, la dévotion toujours croissante des fidèles et des nombreux pèlerins envers la Mère de la Très Sainte Vierge, et les grâces signalées qu'Elle s'est plu à accorder à travers les siècles à ses serviteurs.

Aussi bien, le Souverain Pontife Pie X, suivant l'exemple de ses Prédécesseurs qui ont enrichi d'indulgences le pèlerinage à Sainte-Anne la Palue, désire-t-il, pour Sa part, contribuer à rehausser le culte en l'honneur de la glorieuse Mère de la Vierge Immaculée, et à augmenter dans les âmes la piété et la dévotion envers Elle. A cet effet, Sa Sainteté a daigné prendre en bienveillante considération votre supplique, interprète des vœux du Recteur dudit sanctuaire et des pieux fidèles, et vous accorde volontiers l'autorisation de couronner, en son auguste nom, la statue miraculeuse et séculaire de sainte Anne, vénérée dans le sanctuaire de la Palue.

Le Saint-Père vous accorde aussi la faculté de donner « une seule fois » l'Indulgence plénière, aux conditions ordinaires, aux fidèles qui s'empresseront de prendre part aux Solennités du Couronnement.

Je saisis très volontiers cette occasion pour vous exprimer, Monseigneur, avec mes meilleurs vœux de succès pour ces fêtes, l'assurance de mon entier dévouement en Notre Seigneur.

R. CARDINAL MERRY DEL VAL.

Vous vous réjouirez avec Nous, Nos très chers Frères, de ce nouvel hommage rendu à la Patronne de la Bretagne, et vous en serez reconnaissants au Vicaire de Jésus-Christ qui répond si paternellement à notre requête.

II. — Aucun des pèlerins de Sainte-Anne la Palue ne sera surpris de l'honneur accordé par le Souverain Pontife à notre « Statue miraculeuse et séculaire ».

Elle n'est pas la première statue de Sainte Anne appelée à bénéficier de cette faveur. Le couronnement de sainte Anne d'Auray a eu lieu dès 1868. Son sanctuaire était déjà, à cette époque, le pèlerinage national de la Bretagne. Votre Evêque garde à la vieille chapelle où il a fait sa première communion, et à la Basilique qui s'élève aujourd'hui à la même place, un filial souvenir.

C'est ce souvenir qui l'a encouragé à solliciter pour sainte Anne de Cornouaille le même honneur. Dans l'esprit de l'Eglise, le Couronnement n'est pas un privilège réservé aux seuls Pèlerinages établis dans des Basiliques grandioses, facilement accessibles aux foules, et fréquentés par les habitants de toute une province ou de tout un grand pays. Certes, avant les autres, les statues qu'on vénère en ces lieux illustres ont des titres à cet honneur. Mais les motifs pour lesquels Rome le leur accorde peuvent avoir la même valeur pour des sanctuaires moins connus. Ces motifs sont précisément ceux que Nous avons fait valoir dans Notre supplique, et que le Cardinal Secrétaire d'Etat a énumérés dans sa Lettre : *« l'ancienneté » du pèlerinage, « la dévotion croissante des fidèles », « les grâces signalées » obtenues à travers les siècles.* Notre Pèlerinage cornouaillais réunit ces trois conditions.

Il a l'*ancienneté*. La légende lui assigne la même date qu'au Pèlerinage de Notre-Dame de Rumengol, et le fait ainsi remonter jusqu'à saint Guénolé et au roi Grallon. Ce serait le IVe ou le Ve siècle. Cette pieuse croyance, sans s'imposer à nous, peut être acceptée. Ce qui est certain, c'est que le Pèlerinage plonge ses racines dans un passé très lointain. Si le sanctuaire élégant et pieux qui abrite aujourd'hui la Statue compte à peine cinquante ans d'existence, une date gravée dans la pierre, mais malheureusement disparue avec l'édifice démoli il y a un demi-siècle, permettait d'affirmer la construction d'une chapelle en l'honneur de la Sainte en 1230, à l'époque où, Pierre Mauclerc étant duc de Bretagne et saint Louis roi de France, l'évêque de Cornouailles, Rainaud, commençait à rebâtir la cathédrale de Quimper. Sur la tour était inscrite la date de 1419, signalant sans doute un agrandissement ou une restauration, sous l'épiscopat de ce Bertrand de Rosmadec, qui fit sortir de terre les deux tours de Saint-Corentin. La Statue de la dévotion, *Santez Anna goz*, sainte Anne l'ancienne, sculptée dans le granit, porte la date de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1548. Ces notes historiques sont suffisantes pour établir que le culte de sainte Anne était bien vivant sur la Palue de Plonévez-Porzay, il y a de longs siècles.

Il n'a pas cessé de se développer, par la *dévotion croissante des fidèles*. Sans cette dévotion, comment se peuplerait le désert, à plusieurs lieues de toute voie ferrée, au bord d'une côte sablonneuse, où seul l'horizon de la large baie de Douarnenez peut plaire aux yeux ? Et cependant le désert s'anime, aux époques fixées par la tradition. Alors, Nous l'avons vu de Nos yeux, c'est tout un peuple de fidèles, des campagnes et des villes, qui, de nuit autant que de jour, de tous les points de la Cornouailles, et d'au delà encore, arrivent, la plupart à pied, et lentement, avec recueillement, auprès de la croix, à la fontaine, autour de la chapelle, et enfin devant la Statue, font leurs dévotions avec la même confiance que leurs aïeux, puis, par milliers, groupés sous des tentes ou établis à l'air libre, peuplent les collines de sable à peine verdies par une herbe rare, et rappellent, pour quelques heures, les foules rassemblées autour du Sauveur dans la Judée, le jour de la multiplication des pains ou du sermon sur la montagne. Ce spectacle se renouvelle de siècle en siècle. La Terreur révolutionnaire a pu rendre un moment les pèlerins plus discrets. Elle n'a point diminué leur fidélité. Et dans cette affluence les curieux sont relativement peu nombreux. La foule qui vient à la Palue est une foule qui prie. Si la note de dévotion confiante et fidèle est nécessaire à un lieu de pèlerinage pour justifier l'attribution d'une couronne à la statue qu'on y vénère, cette couronne sera bien placée au front de sainte Anne la Palue, car les dévots serviteurs ne lui manquent pas.

Les *grâces signalées* ne lui manquent pas non plus. Elles sont sa plus belle parure. Pour les symboliser dans sa couronne, il faudrait plus de perles que n'en pourra porter le front de la Sainte, quelle que soit la générosité des chrétiennes de Bretagne qui voudront se dépouiller pour Elle de leurs bijoux. Les annales qui gardaient le souvenir détaillé de ces grâces ont péri. La poésie populaire n'a chanté que les miracles les plus connus dans la région, le jeune prêtre soudainement guéri et sa messe à la Palue, la fièvre apaisée, la rage domptée, l'aveugle recouvrant la vue, le navire en détresse à la pointe du Raz, sauvé du naufrage et ramené à Brest. D'ailleurs, ici, aussi bien que dans la plupart de nos pèlerinages bretons, comme si notre foi n'avait pas besoin d'être entretenue par des miracles éclatants, ce sont surtout les grâces intimes longuement désirées par les familles, et, entre toutes, les grâces de l'ordre moral, que les pèlerins réclament et obtiennent. Il faudrait en demander le secret aux âmes qui en ont été favorisées. Mais l'âme bretonne ne fait pas volontiers ce genre de confidences. Interrogez plutôt

la foule. C'est le témoignage de confiance donné chaque année par elle, qui révèle en vérité toute l'étendue des largesses faites par « la bonne sainte Anne » à ses enfants, les conversions préparées ou achevées, les persévérances assurées, les vocations fixées, la protection des santés et des avenirs, le courage rendu aux désespérés, la générosité au service de Dieu et pour la défense de son Eglise. C'est ainsi qu'Elle s'applique à nous retremper dans nos traditions et nos convictions, pour nous rendre, dans les dangers actuels, fidèles aux exemples de nos héros et de nos saints.

Telles sont, Nos très chers Frères, les considérations qui Nous ont permis d'obtenir sans difficulté pour notre Patronne le privilège que vous souhaitiez. Le cœur du vénéré Pontife, qui venait d'autoriser les Evêques bretons à introduire le nom de sainte Anne dans les litanies des Saints, devait être porté à exaucer notre supplique, pour récompenser et fortifier votre foi bretonne.

(A suivre.)

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. l'abbé Marc Boubennec, recteur de Port-Launay, décédé le 11 Avril 1913;

Et de M. l'abbé Guillaume-Marie Menguy, ancien vicaire de Rosporden, décédé le 14 Avril.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

La confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche 20 ..	Guipavas.....	Saint-Marc.
Lundi 21.....	Gouesnou.....	Guilers. — Bohars.
Mardi 22.....	Plouzané.....	Locmaria.
Mercredi 23...	Plougonvelin.....	Le Conquet. — Trébabu.
Jeudi 24.....	Ploumoguer. — Lambert.	Plouarzel. — Lampaul-Plouarzel.
Vendredi 25...	Saint-Renan.....	Plourin. — Brélès.
Samedi 26.....	Milizac. — Guipronvel.	

PARTIE NON OFFICIELLE

Frédéric Ozanam. — L'apôtre.

Le 23 Avril, il y aura cent ans que Frédéric Ozanam naquit à Milan, pendant la période d'occupation française. C'est un centenaire que la France entière célèbrera avec la piété que l'on apporte à la tombe des saints et la fierté que l'on éprouve à s'incliner devant les plus illustres représentants de la pensée chrétienne.

Parmi les multiples aspects de la vie d'Ozanam, il n'en est point par lequel il ne soit un peu et parfois entièrement notre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

contemporain. Sa carrière, en apparence enfermée entre deux dates bien rapprochées, 1813 et 1853, s'étend, en réalité, jusqu'à nous et se prolongera bien au delà non seulement par son œuvre principale, les conférences de Saint-Vincent de Paul, mais par toutes les aspirations de son cœur généreux. La raison en est toute simple, c'est qu'il fut surtout l'homme de sa foi.

Les contingences de l'époque fiévreuse qu'il traversa de 1830 jusqu'à sa mort, toute pleine de journées troublées, toute retentissante de polémiques ardentes et de luttes héroïques, si elles l'intéressèrent vivement, provoquèrent chez lui de douloureux pressentiments ou de radieuses espérances, et même l'engagèrent sous les plis d'un drapeau discuté, ne l'arrachèrent pas aux hauteurs surnaturelles où, dès après sa courte crise de jeunesse, il avait résolument placé son âme. Si on l'étudie dans les lettres admirables où, comme dans un miroir, il reflète sa vie entière, on ne lui trouve qu'un culte, celui de l'Eglise, qu'une physionomie, celle de l'apôtre.

Il est de l'école où l'on fait moins état de la rigueur du dogme que des affinités de l'Evangile avec les aspirations du cœur humain, mais avec quel soin, tout en recherchant dans l'homme de son temps « les cordes secrètes qui le peuvent rattacher au christianisme » (1), il veille à ne point se séparer de l'autorité doctrinale ! « Soyez sûr, mon cher ami, écrit-il à M. de la Noue, que l'orthodoxie est le nerf, la force de la religion, et que sans cette condition vitale toute association catholique est impuissante » (2).

On a pu, sans trop d'injustice, le compter parmi les précurseurs du mouvement démocratique chrétien. Avec quel joyeux empressement, cependant, se fût-il précipité dans la voie si lumineusement éclairée par Pie X, lui dont l'amour pour le Pape allait jusqu'à la dévotion, lui qui comptait pour rien tous les moyens que n'inspire pas la foi, tous les efforts que ne vivifie pas la grâce et que ne pénètre pas l'humilité, lui qui ne rêvait que de restaurer dans le Christ tout ce que le rire amer de Voltaire en avait écarté, l'individu, la société, les lettres, les arts, les sciences elles-mêmes !

Son ardeur d'apostolat ne se traça, en effet, aucune limite. Toute son action en fut marquée. Elle s'exerça dans tous les domaines où l'âge, la fonction, le talent, l'amitié lui donnèrent quelque accès et quelque autorité.

Jeune étudiant, il souffre de voir l'Eglise méconnue et calomniée par ses professeurs, mal défendue par ses amis. Il groupe ceux-ci, leur communique sa flamme, les entraîne à l'étude puis à la bataille, et ceux-là, les pontifes sorbonniens de l'incrédulité, interdits de la protestation catholique qui s'élève des rangs de leurs auditeurs, rectifient leur enseignement en balbutiant de piteuses défenses.

A son tour, il gravit les degrés d'une chaire à la Sorbonne. Il n'y monte pas pour polémiquer avec ses collègues, autrefois ses

(1) Lettre à M. Dufieux, 5 Juin 1850.
(2) A M. de la Noue, 24 Novembre 1835.

maîtres. Il prétend cependant que son enseignement serve les trois causes qu'ils attaquent, les moines, la Papauté, l'Eglise (1) et devant ceux-là mêmes qui ont entendu leurs réquisitoires il montre l'Eglise « souverainement belle », il en magnifie les bienfaits, la suit dans son œuvre d'éducation des Barbares, protectrice généreuse des lettres et des arts, mère de toute civilisation et de tout progrès.

De bonne heure, son regard a sondé le cœur comme l'intelligence de ses contemporains. Dès les grondements de la Révolution de 1830, il a pesé la gravité de la crise ouverte. C'est le début d'un duel implacable entre la pauvreté sans foi et la richesse sans entrailles. Entre les deux antagonistes, champions l'un et l'autre de l'égoïsme, il appelle l'armée des *médiateurs* (2) qui, au nom de la charité, iront, transfuges bienfaisants, de l'un à l'autre, obtenant des riches beaucoup d'aumônes, des pauvres beaucoup de résignation, leur communiquant un peu de cette mutuelle charité qui paralyserait l'égoïsme des deux partis, diminuerait les antipathies et réconcilierait les uns et les autres dans la bergerie commune, l'Eglise (3).

De cette conception naquirent, dès 1833, les conférences de Saint-Vincent de Paul. Ce n'est pas ici le lieu de dire tout le bien qu'elles ont fait et qu'elles continuent de faire tant à leurs propres membres qu'aux pauvres qu'elles secourent. Mais il faut noter cette vue sociale de leur principal fondateur. Si incomplète qu'elle paraisse dans les termes en ramenant tout le conflit social à une question de paupérisme, elle pose admirablement le principal élément du problème. Et il faut bien reconnaître, après 80 ans d'efforts pour dirimer avec d'autres formules et d'autres systèmes le terrible conflit toujours plus aigu et toujours le même, qu'il importe plus à la paix de la société d'être enveloppée dans un « réseau de charité » que d'être lancée, à la seule conquête de la justice, sur le champ de bataille des revendications hautaines et insatiables.

Ozanam ne fut pourtant pas à proprement parler un homme d'action, si tant est que l'apôtre ne soit pas essentiellement cela. « Je ne suis né, disait-il, ni pour la tribune ni pour la place publique » (4). Il pouvait être le tribun et le polémiste comme l'ont été après lui bien d'autres qui se croyaient définitivement marqués pour la poésie et pour la critique. Du moins, la Providence voulut-elle lui laisser cette conviction en lui fermant par un échec électoral la carrière politique où il tenta de s'engager en 1848. Il n'aurait eu qu'à être tel à la tribune que dans sa chaire pour se placer d'emblée au rang des meilleurs orateurs parlementaires.

Il n'eût, d'ailleurs, jeté à la tribune qu'un rapide éclair. Déjà, sa santé ne suffisait pas au rude labeur qu'il s'imposait. Ni l'Italie, ni la Bretagne, qu'il visita en convalescent attentif et curieux, ne lui

(1) A M. Dufieux, 14 Juillet 1850.
(2) A M. Janmot, 13 Novembre 1836.
(3) A M. Curnier, 9 Mars 1837.
(4) A M. Foisset, 22 Mars 1848.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

redonnèrent ses forces perdues. Au retour d'un séjour à Pise, la mort le frappait à Marseille. Ce n'était pas une surprise. Ozanam l'attendait. Sa vie avait été courte : 40 ans, mais il avait commencé son apostolat de si belle heure qu'il avait derrière lui toute la carrière d'un vieillard. *Consummatus in brevi explevit tempora multa.* Cette carrière n'est même pas close. L'apôtre continue son œuvre : l'auréole du professeur s'est seulement changée en un nimbe de gloire.

F. C.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **La visite pastorale. Les Communions d'enfants et la Confirmation.**

II. — **La santé de N. S. Père le Pape.**

III. — **La Mission de Sibiril,** *du 10 au 27 Avril*, sous la présidence de M. l'abbé Le Jollec, missionnaire.

IV. — **Les retraites pour les femmes** à Lesneven, *du 20 au 26 Avril*, et à la Salette de Morlaix, *du 4 au 10 Mai.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 20 Avril,* messe et vêpres aux heures ordinaires.

A 5 h. 1/2, à la chapelle neuve, messe pour la Fraternité du Tiers-Ordre ; le soir, à 4 heures, réunion du mois.

A 8 heures, à la Cathédrale, fête du centenaire de la naissance de Frédéric Ozanam : sermon par M. le chanoine A. Le Roy, directeur des œuvres ; bénédiction solennelle.

25 Avril, ouverture de la retraite préparatoire à la communion solennelle, à 4 h. 3/4, à la chapelle neuve. Elle sera prêchée par M. Suignard, vicaire à Concarneau.

Vendredi 25, fête de saint Marc. La procession sortira de la Cathédrale, à 9 heures, et se rendra à la chapelle de Saint-Marc, où se chantera la messe de station.

Dimanche 27, communion solennelle des enfants à la Cathédrale, à 7 heures.

La santé du Pape. — L'état du Saint-Père qui, ces jours derniers encore, a donné quelques inquiétudes à son entourage, parait entré désormais dans une période d'amélioration continue. Les docteurs Marchiafava et Amici, qui lui prodiguent leurs soins, déclarent que tout danger au moins immédiat est écarté. Les prières du monde catholique obtiendront sans doute au Saint-Père une prolongation d'une vie qui nous est si chère.

Port-Launay. — **Nécrologie.** — M. l'abbé Boubennec, Recteur de Port-Launay. — Samedi dernier, à deux heures de l'après-midi, ont eu lieu les obsèques de M. Boubennec, recteur de Port-Launay.

Ses paroissiens, en venant en foule à la cérémonie, ont mani-

Supplément à la *Semaine religieuse* de Quimper
du 18 Avril 1913.

Prière de vouloir bien afficher, à l'intérieur de l'église, le présent avis après en avoir donné connaissance aux fidèles du haut de la chaire.

XXXIVe Pèlerinage Diocésain

A NOTRE-DAME DE LOURDES

Sous la Présidence

de Sa Grandeur Monseigneur DUPARC,

Évêque de Quimper & de Léon,

du 8 au 14 Juin 1913.

Quimper. — Imp. de Kerangal.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

XXXIVe PÈLERINAGE DIOCÉSAIN

A NOTRE-DAME DE LOURDES

Sous la Présidence de Sa Grandeur Monseigneur DUPARC,
Evêque de Quimper et de Léon.

DATE

Le Pèlerinage diocésain de Quimper et de Léon partira **le Dimanche 8 Juin,** et sera de retour **le Samedi 14.**

Il comprendra six trains : deux de Brest, deux de Landerneau et deux de Quimper.

PRIX

	1re classe.	2e classe.	3e classe.
De Brest	**106f**	**75f**	**48f**
De Landerneau . . .	**105**	**74**	**47**
De Quimper	**95**	**68**	**44**

Sur présentation, au guichet, du billet de Pèlerinage, l'Orléans accorde une réduction de 50 °/₀ et l'Etat une réduction de 40 °/₀ pour rejoindre, isolément, les trains spéciaux, au point de départ. Ces billets réduits sont valables du 6 au 16 **Juin** inclusivement.

INSCRIPTIONS

Le registre des inscriptions sera ouvert le lundi 5 Mai et irrévocablement fermé le mardi 27, à midi.

Toutes les demandes seront adressées au Secrétariat de l'Evêché ; elles devront être accompagnées du prix intégral des billets, et les mandats seront établis au nom de l'un ou l'autre de MM. les Secrétaires.

Il importe que tous les pèlerins se fassent inscrire par l'intermédiaire du clergé de leur paroisse.

Bien préciser, dans la demande, la gare où l'on doit prendre le train.

Les prêtres qui doivent faire partie du pèlerinage sont priés d'adresser leur carte à M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin avec la mention : « Pèlerinage de Lourdes ».

MALADES

Les malades qui voudront être admis à l'Hôpital de Notre-Dame des Sept-Douleurs, devront le demander en s'inscrivant. Ils auront à remplir, le plus tôt possible, la formule qui leur sera immédiatement adressée et recevront, en retour, une carte d'admission.

Les frais de séjour à l'hôpital se réduisent à la modique somme de 10 fr., payable en même temps que le billet.

Le nombre des pèlerins malades dont l'état réclame des soins particuliers n'a cessé d'augmenter depuis qu'on leur a réservé un wagon pourvu du matériel nécessaire (brancards, matelas, etc.), et desservi par un zélé personnel de religieuses, d'infirmières et de brancardiers. L'an dernier, le wagon-hôpital fut même légèrement encombré par suite d'admissions qu'on ne crut pas pouvoir refuser au dernier moment, mais qu'on sera dans l'obligation de rejeter désormais, dans l'intérêt des malades eux-mêmes. Tout a été prévu pour l'aménagement d'un second wagon-hôpital dans le train blanc, partant de Landerneau. Ce n'est donc pas la place qui manquera aux « privilégiés de la Sainte Vierge » : il suffit, mais il faut qu'ils la demandent à temps, que tous les renseignements utiles soient parvenus à la Direction lors de la clôture du registre des inscriptions. Aussi *les demandes d'admission dans le wagon-hôpital doivent être faites* au Secrétariat de l'Evêché, *le samedi 24 Mai au plus tard.*

Les pèlerins qui accepteraient de se consacrer au soin des infirmes, à Lourdes, sont priés d'en aviser la Direction.

Nous recevrons, avec reconnaissance, les moindres offrandes destinées à faciliter le pèlerinage aux pauvres et aux malades.

Daigne la Vierge Immaculée agréer ce nouvel hommage de ses Bretons toujours fidèles !

Evêché de Quimper, 16 Avril 1913.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

festé en quelle estime et en quelle affection ils le tenaient. Lui-même, nous le savons, le leur rendait, en même temps qu'il a tout fait pour mériter cette estime et cette affection.

Lorsque, voilà un peu plus de deux ans, il fut appelé du Collège de Bon-Secours à Brest, dont il était le Supérieur aimé et estimé, à la tête de la paroisse de Port-Launay, il y vint avec la la ferme volonté d'y travailler de tout son cœur au bien des âmes comme il y avait déjà travaillé aux autres postes, de professeur d'abord, de supérieur ensuite, qu'il avait occupés.

C'est pour cela qu'il fonda deux patronages dans sa nouvelle paroisse. Et l'une de ses dernières peines morales fut de voir l'esprit de haine essayer de mettre en échec son dévouement et son activité. J'en ai mesuré toute la profondeur, à la satisfaction qui fut la sienne lorsqu'une plume amie eût fait justice de ces attaques sournoises, — lesquelles, tout le monde le sait, ne venaient pas, et Dieu merci ! de Port-Launay.

Il est allé maintenant recevoir la récompense d'une vie qui fut trop courte, mais qu'il sut bien remplir. Son ancien Principal, M. le chanoine Quidelleur, onze de ses anciens collègues ou professeurs de Bon-Secours, un grand nombre de prêtres du canton de Châteaulin, des Professeurs du Petit Séminaire étaient venus dire sur son cercueil les dernières prières.

Et dès trois heures, son corps s'en allait vers Saint-Jean du Doigt, où le bon M. Boubennec a voulu reposer à l'ombre du clocher de sa paroisse natale. Ses paroissiens, tout en s'inclinant devant ses dernières volontés, les ont cependant regrettées ; et ils auraient souhaité rester les gardiens de la tombe de celui qui fut leur pasteur dévoué. Du moins ont-ils voulu, par une attention délicate, qui leur fait le plus grand honneur en même temps qu'elle montre la profondeur de leur attachement, se charger des frais de transport du cercueil jusqu'à Saint-Jean du Doigt.

Né à Saint-Jean du Doigt, le 27 Novembre 1874, M. Boubennec fut ordonné le 17 Décembre 1898. Après quelque temps de préceptorat, il devint professeur à l'Ecole N.-D. de Bon-Secours, Brest, en Octobre 1899, puis directeur en 1906. Démissionnaire en Août 1910, il était nommé recteur de Port-Launay, 16 Janvier 1911. Il est décédé le 11 Avril 1913.

✠

Avis. — Un service de huitaine sera célébré pour le repos de l'âme de M. Boubennec, à Port-Launay le 21 Avril, et à Saint-Jean du Doigt, le 23.

La Fête de Jeanne d'Arc. — A Quimper. — Programme : A *Saint-Corentin*, le samedi 3, panégyrique de la Bienheureuse, par M. l'abbé Moënner, principal du Collège de Lesneven ; chants populaires en l'honneur de Jeanne d'Arc ; salut solennel ; le 4, pavoisement général, surtout des quartiers ouvriers ; le matin, aux portes des églises, les jeunes filles, par groupes de deux, l'une avec

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les petites fleurs de Jeanne d'Arc, l'autre avec la bourse des offrandes, offriront les fleurs aux fidèles.

A 2 heures, à *Saint-Mathieu*, vêpres et panégyrique de Jeanne d'Arc, par M. Gouzard, recteur de Loperhet. A 3 h. 1/2, un cortège, comprenant toutes les associations d'hommes de la ville, à l'imitation de Paris et d'Orléans, se formera sur la place de La Tour-d'Auvergne, parcourra la rue du Palais, le quai, la rue du Quai, la place Terre-au-Duc, la rue Kéréon, la rue des Reguaires, le boulevard de l'Odet, passera par le pont et la rue Sainte-Catherine, pour défiler, sur le Champ-de-Bataille, devant une statue de Jeanne d'Arc, chantant l'hymne à l'*Etendard* ; puis le cortège prend le pont de la Préfecture, parcourt le Parc, et rentre à la cathédrale pour un salut solennel, avec un cantique à Jeanne d'Arc.

Dans les rues principales, seront tendues des guirlandes de fleurs et de lumières qui, le soir, donneront le signal des illuminations générales.

— Dans le Diocèse. — Les fêtes de Jeanne d'Arc s'annoncent partout avec un caractère de manifestation populaire. Les commandes de la petite fleur de Jeanne d'Arc arrivent au Comité diocésain (M. de Couesnongle, quai de l'Odet, Quimper) en grand nombre.

A Ploudalmézeau, tous les villages de la paroisse auront leur feu de joie, et ce sera là, dans toutes nos campagnes, la grande annonce de la fête, le samedi soir, 3 Mai. A Concarneau, Douarnenez, Rosporden, comme à Quimper, on pose de belles affiches blanches et bleues, avec image de Jeanne d'Arc, pour annoncer la fête.

Avis important. — Les petites fleurs sont envoyées aux comités locaux, sur demande accompagnée du prix de port. Les offrandes faites par les personnes qui prennent les petites fleurs sont partagées entre le comité local, qui en consacrera les 2/3 pour ses frais généraux, et le Comité national de Jeanne d'Arc, à qui on doit en donner le tiers.

Défense sacerdotale. — Le procès intenté au *Cri du Peuple*, par les 469 vicaires des diocèses de Quimper et d'Agen, a eu lundi son dénouement devant le tribunal correctionnel de Brest.

Le gérant du journal diffamateur a été condamné à 25 francs d'amende, et à 10 francs de dommages-intérêts à chacun des plaignants, et à deux insertions dans deux journaux du Finistère. Les administrateurs de la société propriétaire sont civilement responsables des dommages-intérêts et des frais. Les parties civiles sont condamnées aux dépens.

Bonne leçon au journal socialiste et aux organes anticléricaux du département qui, trop souvent, confondent la diffamation avec la polémique légitime.

La récollection sacerdotale aura lieu : *à Quimperlé*, le lundi 21 Avril, à 10 h. 1/4 ; *à Pont-Croix*, le jeudi 24 ; *à Scaër*, le vendredi 25.

Morlaix (*La Salette*). — **Une retraite bretonne** pour les femmes s'ouvrira à la Salette, le dimanche 4 Mai, à 6 heures du soir, pour se terminer le samedi 10, dans la matinée.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien annoncer cette retraite au prône du dimanche 20 Avril.

Union catholique. — Ploudalmézeau. — M. le Curé, dont tout le diocèse salue avec grande joie l'heureuse guérison, a fait à l'Union Catholique une belle conférence sur les projets Brard et Dessoye, ainsi que sur la *Croix Blanche*, dont un beau groupe de 55 hommes forme une très vivante section. Signalons, en passant, un sujet traité au Comité paroissial de Ploudalmézeau : le chant d'Eglise ; et pour aider la masse des fidèles à y prendre part, il a été décidé de consacrer un quart d'heure chaque dimanche à expliquer le sens des paroles latines.

Association de Chefs de Famille. — Elles redoublent de zèle, et toutes les forces catholiques dans le diocèse leur donnent un concours très actif pour le pétitionnement contre les projets Brard et Dessoye.

A Quimper, à la suite de la belle conférence de M. le député Hugot-Derville, les Dames de la Ligue P. D. F. se sont partagé les divers quartiers de la ville afin de recueillir les signatures.

A Pont-Croix, le dimanche 6 Avril, a eu lieu, à l'issue des vêpres, la réunion annuelle de l'Association de Pères de Famille du canton. M. Corre, recteur d'Audierne, a fait une conférence en breton sur la R. P. S. et les projets Brard et Dessoye. En un langage clair et finement ironique par moments, il a montré combien est injuste et insultant pour les Catholiques le refus de faire bénéficier des secours communaux les parents qui osent envoyer leurs enfants à l'école libre. C'est une tyrannie qui ne peut durer. Déjà, dans un grand nombre de communes, surtout en Vendée, on a adopté et on pratique la R. P. S. Sans tarder, elle sera pratiquée partout, excepté, peut-être, là où un maire aussi dépourvu de bon sens que d'instruction voudra faire parler de lui et s'attirer le mépris de tous les braves gens.

Ensuite, l'orateur a fait le procès des deux projets Brard et Dessoye, projets si iniques et si tyranniques qu'ils soulèvent la réprobation universelle. Les feuilles de pétition pour le rejet de ces projets sont couvertes de signatures. Tous demandent à signer et à protester.

M. le Curé, après avoir remercié l'orateur, proposa à l'appro-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bation de l'assemblée un ordre du jour fortement motivé qui a été acclamé.

La réunion s'est terminée par quelques projections sur « les Martyrs ». Le conférencier, M. l'abbé Blaise, instituteur libre à Pont-Croix, fit ressortir l'actualité d'un pareil sujet. « Les chrétiens des premiers siècles, par leur courage et l'effusion de leur sang, avaient obtenu pour l'Eglise la reconnaissance solennelle et officielle de son droit de vivre au grand jour. Il s'agit aujourd'hui de reconquérir à cette Eglise encore persécutée le droit d'enseigner et de veiller sur l'âme de ses enfants ». Enfin, après une belle séance de cinématographe donnée par M. l'abbé Jouanne, vicaire à Mahalon, les auditeurs se séparèrent, emportant le souvenir d'une soirée instructive en même temps que récréative, et prêts à la lutte pour obtenir la réalisation de leurs légitimes revendications.

A Plouzévédé, une conférence cantonale a été faite par M. Le Gall, curé-doyen, qui a terminé ses exhortations très pratiques, par un vœu que tout l'auditoire a acclamé, que se fondât le plus tôt possible une école libre cantonale pour les garçons.

7.000 feuilles de pétitionnement sont en circulation dans toutes les paroisses, et même les cantons qui n'ont pas encore d'Association de Chefs de Famille, Plouescat, Le Huelgoat et Arzano, se mettent en mouvement, pour un objet si important et si urgent.

Avis. — Les chefs de paroisse et les personnes qui manqueraient de feuilles de pétition peuvent en demander à M. de Couesnongle, 46, quai de l'Odet, Quimper.

Saint-Pol de Léon. — **Réunion de la L. P. D. F.** — Le dimanche 6 Avril, s'est tenue, sous la présidence de M. le Curé, la réunion cantonale de la *Ligue Patriotique des Françaises*. La plupart des paroisses y étaient représentées. Roscoff notamment, l'Ile de Batz et Sibiril y avaient envoyé de nombreuses déléguées. Cinq cents personnes environ assistaient à la réunion.

Après la prière d'usage, Mme de Kerdrel, la dévouée secrétaire de la Ligue, rendit compte du travail accompli par celle-ci, dans le canton, depuis sa réorganisation. Cette réorganisation, qui date à peine d'un an, a fait de la Ligue un précieux auxiliaire du clergé paroissial et un merveilleux instrument pour le bien.

C'est la conclusion qui ressort du rapport de la secrétaire. Le tableau qu'elle fait passer sous nos yeux est des plus encourageants. En quelques mois, grâce au zèle de Mme la comtesse de Guébriant, notre présidente régionale, la Ligue a fondé de nombreuses sections, dont quelques-unes sont déjà très vivantes, ainsi qu'en témoignent les œuvres diverses qu'elles ont entreprises, telles que les conférences de Saint-Vincent de Paul, à Roscoff, l'Œuvre du vestiaire, à l'Ile de Batz, la Confrérie de la Croix-Blanche, à Saint-Pol, etc., etc.

La conférence qui suivit fut faite par M. le Curé de Lanmeur.

Inutile de dire qu'elle fut un régal pour tout le monde. L'apostolat dans la vie familiale et dans la vie paroissiale, tel fut le thème développé par le conférencier.

Avec l'autorité que lui donne sa grande expérience de missionnaire, M. le Curé recommanda instamment aux Ligueuses d'être, dans la famille, les apôtres de la prière en commun, de l'enseignement du catéchisme et des bonnes lectures, puis, dans la paroisse, de l'assistance aux grands offices, grand'messe et vêpres, qui constituent la manifestation par excellence de la vie paroissiale.

Sur chacun de ces points, le conférencier sut donner des avis appropriés, que venaient confirmer des traits bien choisis et racontés avec verve.

Il termina par un appel en faveur de la lutte entreprise contre l'alcoolisme, lutte à laquelle toutes les ligueuses se devaient de prendre une part très active.

Le président félicita vivement le conférencier, l'assurant que le programme qu'il venait de tracer serait de tout point réalisé par des femmes qui n'ont au cœur qu'une ambition, de ramener partout le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ, et à qui on pourrait donner comme devise ce mot de la bienheureuse Françoise d'Amboise : ***Faites sur toutes choses que Dieu soit mieux aimé !***

Assemblée générale de l'Œuvre des Cercles catholiques d'Ouvriers, *les 20, 21, 22 et 23 Avril 1913.* — La question de l'apprentissage occupe aujourd'hui tous les esprits. Des propositions de loi sont soumises au Parlement. Chacun sent la nécessité d'un effort vigoureux.

Les catholiques, soucieux autant que personne de tout ce qui intéresse l'avenir du pays, veulent coopérer à ce qui facilitera la formation professionnelle de la jeunesse ouvrière ; ils n'entendent pas moins se préoccuper de ce qui doit concerner sa formation morale.

Des prêtres, des laïcs dévoués ont pris de généreuses initiatives ; il faut les faire connaître. Des groupements professionnels ont commencé à créer des institutions corporatives : il faut les développer. Une législation nouvelle va s'élaborer : il faut qu'elle contienne des dispositions libérales, permettant aux catholiques d'apporter à l'œuvre nécessaire leur concours moralisateur.

L'Œuvre des Cercles catholiques d'Ouvriers a pensé qu'il lui appartenait d'orienter à ce point de vue les efforts. La question de l'apprentissage fera l'objet de l'Assemblée générale qu'elle tiendra à Paris, 76, rue des Saint-Pères, les 20, 21, 22 et 23 Avril prochain, sous la présidence d'honneur de Son Eminence le Cardinal Amette, archevêque de Paris, et sous la présidence du comte Albert de Mun, de l'Académie française, député. Elle entend donner aux travaux de cette Assemblée une direction essentiellement pratique.

On en jugera par le programme que voici :

Première journée de travail : **8 h. 1/2, chaque matin, messe suivie d'une allocution ; — 9 h. 1/4, 1° la crise de l'apprentissage : causes,**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

remèdes, exposé par M. Toussaint ; 2° ateliers d'apprentissage ; écoles professionnelles : communications de MM. les abbés Rudynski, Boyreau, de Miramon, etc... ; — 2 heures, le préapprentissage, exposé par M. A. Champetier de Ribes.

Deuxième journée : 9 h. 1/4, 1° l'apprenti et le jeune ouvrier à l'usine ; 2° le contrat d'apprentissage, exposé par M. Ch. Martin de Gibergues ; — 2 heures, 1° les cours professionnels complémentaires de l'apprentissage ; 2° surveillance de l'apprentissage, encouragements aux patrons et aux apprentis, concours, certificat d'apprentissage, prix, exposé par M. Toussaint.

Troisième journée : 9 h. 1/4, l'apprentissage féminin : communication du Secrétariat social de Paris, de MM. Aine et Lefebure, de Melles, Waudras, Decaux, Debray, Bardot, et de plusieurs délégués des Syndicats de l'aiguille de province ; — 2 heures, 1° la vie de l'Œuvre des Cercles depuis l'Assemblée générale de 1913, par M. Rouillé d'Orfeuil ; 2° la direction chrétienne et sociale d'un cercle, par M. Reverdy ; 3° le rôle des comités de l'Œuvre en province, par M. Flornoy.

Le dimanche 20 Avril, l'Assemblée sera ouverte par une messe solennelle célébrée à la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre, suivie d'une allocution par M. le chanoine Crepin, supérieur des chapelains ; après quoi un banquet ouvrier aura lieu au Cercle catholique du Sacré-Cœur, 7, rue des Saint-Vincent.

On peut dès maintenant demander des cartes d'entrée au Secrétariat de l'Œuvre, 3, rue Martignac, Paris (7°). Le prix des cartes a été fixé à 2 francs.

Nul doute que les catholiques aient à cœur d'aider l'Œuvre des Cercles à accomplir la tâche à la fois chrétienne et française qu'elle a cru devoir assumer.

Bibliographie bretonne.

MIZ MARI NEVEZ, revu et augmenté d'une formule de rénovation des Vœux du Baptême (français et breton). — L'exempl. par la poste, 0 fr. 50, chez M. Hellard, Saint-Pol de Léon.

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI°).

Nouveau Mois de Marie ou **Marialogie des âmes pieuses**, par le R. P. Pr. Malige, des Sacrés-Cœurs de Picpus, ancien Supérieur du Grand Séminaire de Rouen. *Ouvrage approuvé par le Maître du Sacré Palais.*

L'unique préoccupation du P. Malige est de communiquer une science lumineuse et de rendre meilleurs ceux qui le liront. Aussi ne vise-t-il jamais à l'*effet*, négligeant les vains artifices dont le seul souci est de voiler la pauvreté réelle du fond sous le brillant factice de la forme.

C'est dire assez qu'un tel ouvrage devrait se trouver dans la bibliothèque de tout prêtre, entre les mains de tout missionnaire, aussi bien que parmi les livres de piété des gens lettrés et des dames du monde.

La Confirmation. *Allocutions préparatoires et Explications catéchistiques*, par le Chanoine Millot, vicaire général de Versailles.

Voici un livre d'une utilité incontestable. Jusqu'à présent rien de semblable n'a paru. Nombreux sont les livres qui fournissent aux prédicateurs et aux catéchistes des allocutions préparatoires à la Première Communion. Nous n'en connaissons pas un qui, jusqu'ici, ait donné un choix semblable d'allocutions préparatoires à la Confirmation.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Fêtes de Lorient, les 19 et 20 Avril 1913. — *Lancement du Cuirassé* « Provence ». — En vue des fêtes qui doivent avoir lieu à Lorient, les 19 et 20 Avril courant, à l'occasion du lancement du « Provence », la Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public qu'elle fera délivrer les 18, 19 et 20 du même mois, des billets d'aller et retour de toutes classes, réduits de 40 °/₀ pour Lorient, par les gares de Nantes, Le Croisic, Guérande, Ploërmel, Pontivy, Quiberon, Pont-l'Abbé, Concarneau, Douarnenez, Landerneau et points intermédiaires.

Ces billets seront valables jusqu'au Lundi 21 (inclus) et pourront être utilisés dans tous les trains recevant pour le parcours à effectuer des voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré.

Ces billets ne pourront être prolongés même moyennant supplément et seront soumis, quant aux autres conditions non contraires à celles qui précèdent, au tarif spécial G. V. 2.

FÊTE DE JEANNE D'ARC 1913

Grand choix d'articles de décoration et d'illumination, drapeaux, oriflammes, écussons, guirlandes, lanternes, ballons, bougies, pains de suif. — Prix défiant toute concurrence.

Ch. Le Paul, *Quimper, 17, place Terre-au-Duc.*

A LOURDES Très recommandé. — Hôtel MOURA et du COMMERCE.
Prix spéciaux pour groupes.

ON DEMANDE A ACHETER ou louer en Basse-Bretagne, sur la côte, propriété avec habitation, joli site, jardins communs. Pays de chasse et pêche. — S'adresser à Monsieur M. Leguerney, 10, r. Nouvelle, Paris.

VINS DE BORDEAUX
MAISON RECOMMANDEE
L. PARIS & Cie
107, rue du Jardin Public
Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE. ✦ BORDEAUX

LOURDES HOTEL-VILLA Ste-ROSE. — *2 minutes de la Grotte.*
Prix modérés. — Arrangements pour groupes.
E. LACOUR, Propriétaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — La tendance générale des pays européens étant à la paix, le Marché n'a pas tardé à se raffermir. La Rente Française qui avait été très lourde durant toute la semaine s'est ressaisie à 86,25. Fonds Russes soutenus. Le Turc est indécis à 86,25. — On procède à l'émission de 125.000 Bons du Trésor 5 °/₀ de l'Etat de Sao-Paulo, au prix de 492 fr. 55 ; cet emprunt, garanti par les importantes possessions de café de l'Etat, constitue une dette directe du gouvernement de Sao-Paulo. — Progrès des grandes banques ; le Comptoir d'Escompte s'inscrit à 1.055, le dividende est fixé à 40 fr. Crédit Français ferme à 559. — Chemins Français soutenus. L'émission des obligations de l'Ouest-Etat a obtenu un grand succès. — Le Crédit Français procède à l'émission de 30 000 obligations 4 1/2 °/₀ du chemin de fer d'Akkerman au prix de 489 fr. 25 ; ces titres sont garantis par le gouvernement Impérial. — Le Nord-Sud reste lourd à 192. — Bon courant de demandes sur les obligations en cours d'émission du port de Rio Grande do Sul, à 422,50 ; le rendement de ce titre est de 5,42 °/₀. — Le Rio s'avance à 2.043, tout le marché cuprifère est favorablement orienté. — Valeurs industrielles russes irrégulières ; Taganrog est lourde à 575 ; malgré l'augmentation de capital, le conseil d'administration de cette société n'a pas craint de porter le dividende de 10 R. 5 à 12 roubles par action ; le Conseil a décidé le rachat des usines de la Kertch qui ont été longtemps abandonnées ; on pense que son matériel doit être en mauvais état et qu'il faudra des travaux coûteux pour rendre l'opération rémunératrice. — D'après les derniers rapports, la mine Nazareno Y Anexas se présente comme devant donner de fortes recettes ; elle occupe actuellement 480 mineurs jour et nuit. — Progrès de la Goldfields.

LOURDES SAINT-VICTOR et BRETAGNE **HOTEL**
M. et Mme VÉRONNET-CUMUNEL, propriétaires
Prix modérés. — Deux minutes de la Grotte.
Tramway, Gare, Marcadal, Basilique, Pont-Vieux, Station.

ON DEMANDE A LOUER avec promesse de vente, dans contrée giboyeuse, propriété avec ou sans habitation, majeure partie en bois, landes, marais, étangs. Bécasses et gros gibier. — S'ad. à Monsieur M. LEGUERNEY, 10, r. Nouvelle, Paris.

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancient rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. **Vendredi 25 Avril 1913** N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon annonçant le Couronnement de Sainte-Anne la Palue (suite et fin) ; Neuvaine au Saint-Esprit ; L'ancien Grand Séminaire ; Quête ; Tableau de la Confirmation.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — La Cause de Jeanne d'Arc ; Avis.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; La santé du Pape ; Indulgence de l'Autel priviligié ; Avis de service anniversaire ; Récollection sacerdotale ; Correction à l'*Ordo* ; L'ancien Grand Séminaire au Conseil général ; Le centenaire de la naissance d'Ozanam ; Œuvre de la Propagation de la Foi ; La Croix-Blanche ; La R. P. S. à Châteaulin ; Quimperlé ; Pétition contre les projets de lois scolaires ; Les Fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans ; Congrès national de l'A. C. J. F. ; Assemblée générale de l'Œuvre des Cercles catholiques d'Ouvriers ; La vie et la mort d'un missionnaire breton, IV (à suivre).

IV. — Bibliographie.

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Avril. — 5me Dimanche après Pâques. Office du jour. Semi-double. Blanc.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Vital, Martyr.

Lundi, 28. — Rogations. — S. Paul de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 29. — Rogations. — S. Pierre, Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 30. — Rogations. — Ste Catherine de Sienne, Vierge. Double. Blanc.

Jeudi, 1er Mai. — ASCENSION DE N. S. JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Athanase.

Vendredi, 2. — SS. PHILIPPE ET JACQUES, APÔTRES *(du jour précédent)*. Double de 2e classe. Rouge.

Samedi, 3. — INVENTION DE LA SAINTE CROIX. Double de 2e classe. Rouge.

Dimanche, 4. — Dim. dans l'Oct. de l'Ascn. La Bse Jnne d'Arc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plougonven. . . . . du 24 au 30 Avril.
Kersaint-Plabennec. . . . . du 1er au 3 Mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon annonçant *le Couronnement de Sainte-Anne la Palue.*

(Suite et fin.)

III. — Nous vous l'avouerons pourtant, Nous n'aurions pas été sans inquiétude sur l'issue de Notre démarche, si le couronnement, déjà ancien, de sainte Anne d'Auray ne Nous avait donné bon espoir pour sainte Anne la Palue.

Jusqu'en 1868, le Souverain Pontife n'avait permis de couronner que les statues de la Sainte Vierge. Ni saint Michel ni saint Joseph n'avaient encore joui de cet honneur.

Le Pape Pie IX et le Chapitre de Saint-Pierre hésitaient donc à l'accorder à sainte Anne. Monseigneur Dubreuil, évêque de Vannes jusqu'en 1863 et plus tard archevêque d'Avignon, avait obtenu seulement la permission de couronner, au nom du Pape, « la statue de la Vierge que sainte Anne tient par la main ». Ce Bref, qui n'aurait pas satisfait la piété bretonne, ne fut pas utilisé. Monseigneur Bécel, qui venait d'être nommé évêque de son diocèse d'origine, et qui élevait à sainte Anne, comme à la souveraine du pays, un véritable palais, ne voulait pas que, dans ce palais, elle fût une reine sans couronne. Il fit de nouvelles instances en Cour de Rome. Il finit par obtenir l'autorisation de déposer, au nom de Pie IX, une *couronne* sur le front de la Sainte Vierge et un simple *diadème* sur le front de sainte Anne. Mais, après réflexion, le Saint Pontife, très aimé des Bretons, se souvenant du sang versé pour Lui par tant de bons soldats de notre race, sensible aux prières du jeune Evêque qui lui était si filialement dévoué, et surtout pénétré de la pensée qu'en couronnant sainte Anne c'était encore la Bienheureuse Vierge Marie dans son Immaculée Conception qu'Il couronnerait, invita le Chapitre de Saint-Pierre à accorder la couronne demandée, qui était une couronne méritée (1).

Votre Evêque, Nos très chers Frères, a trouvé dans cette page de l'histoire de Sainte-Anne d'Auray le meilleur argument de son plaidoyer, appuyé d'autre part sur les bonnes raisons que lui avait fournies le pieux et zélé Recteur de la paroisse de Plonévez-Porzay.

(1) Ces faits sont résumés d'après l'*Histoire de Mgr Bécel*, par M. l'abbé Max. Nicol.

IV. — Il faut bien l'ajouter d'ailleurs, la raison dernière de ce couronnement est nécessairement d'ordre théologique. Ce qui fait le fondement de notre confiance en sainte Anne est aussi l'argument essentiel en faveur de l'insigne de souveraineté que nous lui donnerons.

Nous ne pouvons couronner sur la terre que les fronts déjà couronnés dans le Ciel. Or, au Paradis, la couronne de celle qui fut ici-bas la Mère de l'Immaculée Conception a un sens tout spécial. Voici la doctrine qu'elle exprime. Toute la majesté de sainte Anne dans les Cieux vient de ce que Notre Seigneur Jésus-Christ a voulu être son petit-fils. Vous avez eu en ce monde une mère, ô mon Dieu, et c'est la Vierge Marie. Vous avez eu en ce monde une mère, ô Marie, et c'est sainte Anne. L'une, mère de Dieu, et l'autre, sa grand'mère. Ces deux titres se font écho, et proclament la vertu consommée, la puissance surhumaine, la dignité souveraine de celle qui fut le sanctuaire de l'Immaculée Conception, sainte Anne, comme de Celle qui fut la Mère du Messie, Marie. Sans être du même degré, ni donner droit au même rang dans le Ciel, leur crédit surnaturel est de même nature, il a la même source, et le lien qui les unit au Tout-Puissant ne sera jamais rompu ni affaibli. La foi dans la royauté miséricordieuse de Marie entraîne nécessairement la foi dans la principauté maternelle de sainte Anne. Auprès de son Petit-Fils triomphant dans son humanité glorieuse, l'aïeule a gardé au Paradis les droits, l'autorité d'affection, et l'irrésistible énergie de prière, qu'elle aurait eus en ce monde, si sa vie avait été assez longue pour lui permettre de recevoir l'Enfant Dieu dans la maison de sa vieillesse. Tout le secret des grâces et des miracles dont la dévotion à sainte Anne est la source se résume dans cette vérité : Dieu n'a rien à refuser là-haut à celle qui fut ici-bas la mère de Marie et qui par elle a transmis à l'humanité divine le sang de ses veines et les traits rajeunis de son visage. Voilà la raison doctrinale de la couronne accordée à sainte Anne.

V. — Puisse cette Couronne, qui vous rappellera tant de grâces reçues, et qui doit vous en assurer tant d'autres, vous remettre aussi dans l'âme les deux leçons essentielles de la dévotion à sainte Anne.

Leçon aux époux chrétiens. Quand Monseigneur Freppel prêcha le couronnement de sainte Anne d'Auray, préoccupé déjà des dangers que courait en France l'institution même de la famille, rendant d'ailleurs pleine justice aux ménages bretons, il leur proposa pour modèles sainte Anne et saint Joachim, « deux Israélites d'ancienne marque, disait-il, qui, au milieu des Juifs emportés hors de leur voie par le souffle des nouveautés coupables, ont su rester fidèles à toutes les traditions du passé, dociles aux préceptes de la loi, et iné-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

branlables dans leur foi comme dans leurs espérances ». L'avenir du diocèse dépend de la mesure dans laquelle vous serez animés du même esprit.

Leçon pour l'éducation des enfants. Pères et mères de famille, tous vos devoirs présents en cette matière sont traduits dans l'attitude de la vieille statue, aux formes primitives mais expressives, où la mère ouvre sous les yeux de sa fille le Livre de ses croyances et de ses devoirs, comme une protestation anticipée contre l'éducation et l'instruction sans Dieu.

C'est à la pratique de ces graves devoirs que sainte Anne vous reconnaîtra pour ses fils : *Si feceritis quæ præcipio vobis.*

Venez donc, Nos très chers Frères, vous grouper autour d'Elle, le jour du Couronnement, plus nombreux encore qu'à vos fêtes accoutumées.

Ce pèlerinage sera, Nous l'espérons, celui de toute la Bretagne : Nous la convions à la solennité.

Elle y sera représentée par Notre pieux Métropolitain, Monseigneur l'Archevêque de Rennes, qui sera l'orateur breton de la cérémonie, par Nos vénérés Collègues de la Province, et par une foule de prêtres et de fidèles des diocèses voisins.

Mais le pèlerinage de ce grand jour n'en demeurera pas moins spécialement le vôtre, car vous l'avez demandé, préparé, mérité : et il résumera, en un acte, tout l'effort de votre piété, toutes les aspirations de vos cœurs, toute votre reconnaissance, toutes vos espérances. Votre Evêque, pour donner ce sens au rite qu'il est chargé d'accomplir, n'aura qu'à porter vos sentiments dans son âme. Sainte Anne et sa Bienheureuse Fille sauront les accueillir et les comprendre ; et elles en feront remonter l'hommage jusqu'à Notre Seigneur Jésus-Christ.

N'est-ce pas, en effet, Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même qui les couronne ? Ce n'est pas en votre nom ni au Nôtre que Nous ferons le geste. C'est au nom très auguste du Pontife Romain, agissant par l'autorité du Christ. Il Nous est doux de penser que, dans notre humble pays breton, par la main de l'Evêque de Cornouailles et de Léon, c'est le Pape, en vérité, qui, répondant à nos instances, et unissant à notre hommage celui de toute l'Eglise, proclamera la Royauté de notre sainte Anne, et, de la part de Dieu, couronnera une fois de plus la mère de la Bienheureuse Vierge Marie et la grand' mère de Notre Seigneur Jésus-Christ, Patronne de la Bretagne.

A CES CAUSES,

Le saint Nom de Dieu invoqué,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — En vertu de l'autorisation du Souverain Pontife, notifiée par une Lettre de Son Eminence le cardinal Merry del Val, en date du 7 Février 1913, la cérémonie du

Couronnement de sainte Anne la Palue, en Plonévez-Porzay, aura lieu le dimanche, 31 Août 1913.

Art. 2. — Une indulgence plénière pourra être gagnée, aux conditions ordinaires, par tous les fidèles qui assisteront à la solennité du Couronnement.

Art. 3. — Cette cérémonie sera précédée, dans la chapelle de la Palue, d'un Triduum de prières et de prédications suivies de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Art. 4. — Le même jour, dans tout le diocèse, à l'issue de la grand'messe ou des vêpres, l'hymne des premières vêpres de sainte Anne, avec le verset et l'oraison, et le *Te Deum*, seront chantés en action de grâces de ce grand événement.

Art. 5. — Une quête est prescrite dans toutes les églises, le dimanche 27 Juillet, en la solennité de sainte Anne, pour subvenir aux frais de la cérémonie, et associer, par une offrande, tous les fidèles à cette fête diocésaine. Le produit en sera versé au Secrétariat de l'Evêché.

Et sera la présente Lettre Pastorale, avec l'Ordonnance qui la suit, lue et publiée dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse, le Dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre Maison de Saint-Joseph, sous Notre Seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, en la fête de la commémoration solennelle de S. Joseph, Epoux de la Bienheureuse Vierge Marie, 2 Avril 1913.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :

J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

II. Neuvaine au Saint-Esprit. — Il sera utile de rappeler, dès dimanche, la Neuvaine que S. S. le Pape Léon XIII, dans sa Lettre *Provida matris* du 5 Mai 1895 et dans son Encyclique *Divinum illud munus* du 9 Mai 1897, a prescrit de célébrer, chaque année, pendant les jours qui précèdent la Pentecôte.

Cette neuvaine de supplications à l'Esprit de lumière, de force et d'union, dont on comprendra la nécessité plus pressante que jamais, doit commencer le *vendredi 2 Mai* pour se terminer le *samedi 10*.

Les prières recommandées (l'hymne *Veni Creator* avec le verset et l'oraison, la prose *Veni, Sancte Spiritus* et d'autres invocations au Saint-Esprit que l'on jugerait opportunes) peuvent être faites, le matin, après la messe, ou le soir à la réunion du Mois de Marie, — ou à un exercice spécial pour lequel Nous autorisons la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

On rappellera aux fidèles les indulgences accordées par le Souverain Pontife à ceux qui feront pieusement la Neu-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vaine au Saint-Esprit en public, ou en particulier (si l'on est empêché d'assister à l'exercice public) :

1° Sept ans et sept quarantaines chaque jour, à condition de prier aux intentions du Souverain Pontife ; 2° une indulgence plénière, soit l'un des jours de la Neuvaine, soit le dimanche de la Pentecôte ou l'un des jours de l'Octave de cette fête, moyennant la confession, la communion et une prière aux intentions précédemment indiquées.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

III. L'ancien Grand Séminaire. — Des propositions de location de l'ancien Grand Séminaire ayant été faites au Conseil général par l'administration de la Guerre et par la Ville de Quimper, Monseigneur a adressé la lettre suivante à tous les Conseillers généraux du département réunis pour la session d'Avril :

EVÊCHÉ DE QUIMPER
ET DE LÉON

Plounéour-Trez, le 13 Avril 1913.

MESSIEURS LES CONSEILLERS GÉNÉRAUX,

L'Evêque de Quimper ne peut laisser passer, sans protestation, l'acte qui va être soumis à votre approbation dans quelques jours.

Le Ministère de la Guerre se propose de louer le Grand Séminaire pour le transformer en caserne.

Je parle à des catholiques. Je dois leur rappeler que le bien dont ils sont invités à disposer, a une destination religieuse nettement établie.

Il a été cédé au Diocèse en compensation de l'ancien Séminaire, bâti des deniers du Clergé, et devenu, depuis la Révolution, l'hospice de Quimper.

Dans les vingt dernières années, il a été enrichi de constructions nouvelles qui ont coûté au Diocèse six cent mille francs.

Aucune loi ne peut légitimer ce vol sacrilège, encore aggravé par un changement de destination contraire à toutes les intentions de l'Eglise et des donateurs qui ont voulu l'aider dans la plus nécessaire de ses œuvres.

Je viens vous demander de donner à cette situation douloureuse la sanction qui convient, en refusant de vous associer par votre vote à un acte qui consommerait la spoliation dont les catholiques sont les victimes.

Je crois, Messieurs les Conseillers généraux, faire honneur à votre conscience en lui adressant cet appel, et, dans l'espoir que vous voudrez tous y répondre, je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée et de mon religieux dévouement.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Dans une seconde lettre, Monseigneur, désireux de faciliter aux Conseillers généraux le devoir qui s'imposait à leur conscience, consentait à offrir un prix de location. Sa Grandeur proposait un prix annuel de 1.800 francs plutôt comme un chiffre à discuter, une fois le principe admis, que comme l'expression définitive de son désir de conciliation. Cette démarche n'a pas abouti, on verra plus loin dans quelles circonstances.

IV. Quête. — Nous rappelons qu'une quête pour l'Institut catholique de Paris et les écoles chrétiennes du diocèse doit se faire dans toutes les paroisses le jour de l'Ascension.

V. Tableau de la Confirmation. — La Confirmation aura lieu à Morlaix, les 27 et 28 Avril.

Après avoir donné la Confirmation à Morlaix, Monseigneur rentrera à Quimper et, à la fin de la semaine, se rendra à Chambéry où il doit prononcer le panégyrique de la B. Jeanne d'Arc.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Cause de Jeanne d'Arc.

Le procès de canonisation de la B. Jeanne d'Arc vient de faire un nouveau pas le 15 Avril dernier. Mgr l'Evêque d'Orléans expliquait ainsi l'importance et la nature de la réunion qui s'est tenue ce jour sous la présidence du cardinal Ferrata, ponent de la cause.

« Il n'est pas inutile de rappeler, à ce sujet, que toute l'œuvre préparatoire à la Canonisation se ramène à établir que deux miracles ont été opérés par l'intercession du Bienheureux dont il s'agit depuis sa béatification. Les miracles opérés avant la Béatification, si éclatants soient-ils, ne peuvent servir à la Canonisation. L'exigence de deux miracles depuis la béatification est du reste la seule manière, tout ensemble humiliée et audacieuse, d'apointer Dieu, de sommer Dieu, seul maître et souverain auteur des œuvres thaumaturgiques, d'exprimer sa suprême volonté sur la canonisation poursuivie. Parlez, Seigneur, parlez par votre œuvre réservée : le miracle ; j'écoute, dit l'Eglise.

» En ce qui concerne l'affaire de notre Bienheureuse, j'ai extrait de mon dossier, qui en contenait plusieurs autres, trois faits, qui, après *consultations réitérées et entourées des plus exactes précautions*, m'ont paru dignes de retenir l'attention des juges, aussi graves, aussi précautionnés, aussi avisés, que le sont les membres de la Congrégation des Rites.

» J'ai reçu du Promoteur de la foi les facultés, la commission rogatoire, nécessaires avant de procéder à l'information officielle.

» J'ai constitué, en Juillet 1911, sous ma présidence effective, un tribunal qui eût compétence dans l'affaire. Nous avons consacré

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tout l'été et les commencements de l'automne, à raison de huit ou dix heures de séance par jour, à recueillir des dépositions de témoins, de médecins, interrogés sous la foi du serment. C'est sur les pièces ainsi accumulées en un volume de documents, de douze cents pages grand in-quarto à peu près, qu'ont travaillé les médecins romains, les avocats, Mgr le Promoteur, les consulteurs, le cardinal ponent, depuis deux années.

» Nous sommes à la veille d'un premier débat.

» Si l'issue s'en trouve favorable, deux autres lui succéderont.

» Les miracles proposés passeront, en effet, par un triple examen, en trois réunions espacées suffisamment pour permettre à chaque fois une nouvelle étude.

» 1° Celui des consulteurs et du cardinal ponent ;

» 2° Celui des consulteurs et des cardinaux des Rites ;

» 3° Celui des consulteurs, des cardinaux des Rites et du Pape.

» A chaque fois, des médecins, qui pour, qui contre, seront commis pour assister de leurs lumières, les théologiens.

» Ainsi l'exige la prudence de l'Eglise.

» Elle n'a pas peur des débats ; elle redoute les possibilités d'erreur.

» Qui s'en plaindrait ? Qui l'en blâmerait ? »

Un télégramme de Rome annonçait en effet en ces termes la tenue de la 1re congrégation antépréparatoire :

« Quinze consulteurs de la Congrégation des Rites participèrent mardi matin à la Congrégation antépréparatoire consacrée à la cause de la canonisation de la bienheureuse Jeanne d'Arc. Cette Congrégation antépréparatoire, qui s'est tenue chez le cardinal Ferrata, ponent de la cause, a examiné les trois cas de guérisons obtenues par l'intercession de Jeanne d'Arc depuis la béatification et qui constituent, s'ils sont reconnus tels, les miracles requis pour la canonisation. »

La cause suit son cours.

Avis. — ***A cause de la fête de l'Ascension, le tirage du prochain numéro de la*** **Semaine religieuse** ***devra être avancé d'un jour. Les communications qui parviendraient passé le mardi 2 heures — dernier délai — ne pourraient pas être insérées.***

Ecrire seulement sur un côté de la feuille.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **La visite pastorale. Les Communions d'enfants et la Confirmation.**

II. — **La santé de N. S. Père le Pape.**

III. — **L'enseignement chrétien supérieur et les œuvres scolaires.**

IV. — **Les retraites pour les femmes** à la Salette de Morlaix, ***du 4 au 10 Mai.***

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — ***Dimanche 27 Avril,*** messes à 5 h. 1/2, 6 heures, 7 heures et 9 heures, grand'messe à 10 heures ; quête.

La messe de 7 heures est la messe de communion pour les enfants. Il n'y a pas de messe de 8 heures.

A 2 heures, procession à Loc-Maria ; au retour de la procession, rénovation des promesses du baptême et consécration à la Sainte Vierge. Il n'y a pas de vêpres, ni de réunion le soir.

Lundi, à 7 heures, service et messe pour les parents des communiants. Imposition des scapulaires. Le soir, à 2 heures. procession de la Sainte-Enfance.

Procession des Rogations, à 9 heures, le lundi à Saint-Mathieu, le mardi à Kerfeunteun, le mercredi à Loc-Maria.

Mercredi 30 Avril, à 8 heures du soir, ouverture du Mois de Marie. Tous les jours du mois de Mai, exercices publics à 8 heures du soir. Les jeudis et dimanches, instruction ; les autres jours, lecture.

Jeudi 1er Mai, fête de l'Ascension. Offices comme le dimanche ; quête pour l'Institut Catholique et les Ecoles chrétiennes, à toutes les messes.

Vendredi 2 Mai, exposition du Saint-Sacrement de 5 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir, et pour les hommes, de 8 à 9 heures.

Samedi 3 Mai, à 8 heures du soir, salut solennel en l'honneur de la Bienheureuse Jeanne d'Arc ; sermon par M. Moënner, principal du Collège de Lesneven.

— Eglise Saint-Mathieu. — ***Du 23 au 27 Avril,*** retraite de communion, prêchée par M. Lohéac, vicaire à Douarnenez. Pas de messe à 8 heures. Le soir, le dernier exercice à 5 heures Pendant les trois jours, les enfants feront les visites nécessaires pour gagner les indulgences du jubilé.

Dimanche, messe de communion à 7 heures. Pas de messe à 7 h. 1/2. Les autres messes aux heures ordinaires — Chapelet à 2 heures. — Vêpres, rénovation des vœux du baptême, consécration à la Sainte-Vierge, à 3 heures.

Lundi, confession des enfants qui n'ont pas fait la communion privée ; ***mardi,*** de ceux qui ont fait la communion privée. Messe de communion, ***mercredi,*** à 7 heures.

Jeudi, fête de l'***Ascension*** les messes comme le dimanche. Le soir, à 8 heures, les vêpres ; ouverture du Mois de Marie.

1er vendredi du mois : 5 h. 1/2, messe et communion générale des Bretons associés du Sacré-Cœur ; 8 heures, des mères de famille ; 8 heures du soir, réunion des hommes. Toute la journée le Saint-Sacrement sera exposé.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des Pêcheurs.

La santé du Pape. — Le Saint Père est désormais entré dans la période de convalescence. Les médecins ont cessé de publier le bulletin de santé de l'auguste convalescent. Les prières des fidèles lui redonneront promptement les forces perdues et le rendront bientôt au soin des grands intérêts de l'Eglise.

Indulgence de l'Autel privilégié. — Jusqu'à présent, pour gagner l'indulgence de l'autel privilégié il était requis, sous peine de nullité, de dire, les jours où elle est permise, la messe de *Requiem*, ou d'ajouter à la messe de la férie ou vigile, l'oraison propre des défunts. Dans la crainte que l'observation de cette condition ne soit parfois négligée au détriment des âmes du purgatoire, le Saint-Office a été d'avis, dans la réunion plénière tenue

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le 19 Février 1913, de prier le Saint-Père d'approuver, pour l'Eglise universelle, le décret suivant, et de daigner le confirmer et le ratifier en vertu de ses pleins pouvoirs : « Pour gagner l'indulgence de l'autel qu'on appelle privilégié, il n'est plus requis à l'avenir sous peine de nullité de célébrer la messe de *Requiem* ou celle de la férie ou vigile avec l'oraison propre du défunt ; cependant, il est louable de le faire, lorsque c'est permis et que cela convient, par piété envers le défunt. »

Le jeudi 20 du même mois, Sa Sainteté le Pape Pie X a daigné approuver la proposition des Eminentissimes Pères.

Avis de service anniversaire. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Riou sera chanté, à *Trémaouézan*, le mardi 6 Mai, et à *La Feuillée*, le jeudi 8.

La Récollection sacerdotale aura lieu à *Lesneven*, le lundi 5 Mai prochain.

Correction à l'*Ordo*. — Une erreur s'est glissée à la page LXVI de l'*Ordo* et dans le tableau des retraites, p. v. Au lieu de « retraite française de tertiaires, le 18 Mai, à Lesneven », il faut lire : *Retraite bretonne*.

L'ancien Grand Séminaire au Conseil général.

Saisi, dès le lundi, 14 Avril, des deux lettres de Monseigneur, le Conseil général examinait, le mercredi 16, les diverses propositions qui lui étaient soumises. M. Le Bail, au nom de la Commission de l'Intérieur, priait le Conseil de passer outre à la proposition de Monseigneur et de traiter avec la Guerre pour les bâtiments et avec la ville pour le parc, dit le Bois du Séminaire.

M. Fortin déposait aussitôt un amendement, tant en son nom qu'au nom de 14 de ses collègues, concluant à la location à Monseigneur l'Evêque de Quimper, et demandant le vote au scrutin secret sur cette question.

La discussion s'engagea. MM. Fortin, de Guébriant, Lostis, Trémintin et Maissin défendirent avec beaucoup de talent et de fermeté l'amendement proposé. Un incident de séance interrompit la discussion qui, grâce au départ de quelques conseillers généraux, resta sans conclusion et fut remise au lendemain.

La question fut donc reprise le jeudi après-midi. Après une courte discussion, le renvoi de l'amendement Fortin à la commission de l'Intérieur compétente fut décidé. La Commission revenait bientôt, repoussant l'amendement par sept voix contre une. Les membres de la Commission qui ont pris part au vote étaient : MM. Le Bail, Canet, Fégean, Le Louédec, Lucas, Masson, Moulin et

Tanguy. Cette décision fut aussitôt combattue par M. Fortin qui montra, sans peine, le bien fondé de son amendement.

M. Le Bail prit la parole. En un discours aussi faible que diffus, émaillé de saillies du plus mauvais goût et dit d'un air théâtral dont l'auditoire entier s'est égayé, le conseiller général de Plogastel s'est essayé longuement à démontrer l'irrécevabilité de l'amendement.

Toute cette mauvaise plaidoirie était bientôt réfutée par M. Fortin, et le Conseil décidait de prendre l'amendement en considération et, par 19 voix contre 15, acceptait de procéder au vote par scrutin secret.

Le dépouillement donna le résultat suivant : Pour l'amendement Fortin, 16 voix ; contre, 18 ; 1 bulletin blanc.

Le Conseil consacrait ainsi le « vol sacrilège » et commettait la lourde injustice dont Monseigneur avait voulu lui épargner l'odieux.

Le centenaire de la naissance d'Ozanam. — *A la Cathédrale.* — A l'occasion du centenaire de la naissance d'Ozanam, l'un des fondateurs, comme on sait, des Conférences Saint-Vincent-de-Paul, les membres de la Conférence de la Ville avaient organisé une cérémonie à la Cathédrale, dimanche dernier, à 8 heures du soir.

Tous les membres de la conférence y assistaient, en même temps qu'un grand nombre de jeunes gens, et, parmi eux, la Schola du Patronage qui se fit entendre à plusieurs reprises.

Après le chant d'un cantique, M. le chanoine A. Le Roy, dans une instruction d'une doctrine forte et persuasive, rappela les débuts d'Ozanam, et le suivit à travers les diverses étapes de sa vie si bien remplie.

D'après saint Bernard, les Confesseurs et les martyrs sont « justifiés par Dieu, conduits par Lui à travers les obstacles, par les voies de la divine Providence, jusqu'au royaume du Ciel. Dieu leur indique les moyens à prendre et accorde à leurs mérites la suprême récompense ».

On remarque la pleine réalisation de ces paroles dans la vie d'Ozanam.

Né en 1813, Frédéric Ozanam était le cinquième de 14 enfants. Sa famille était des plus chrétiennes. Son père était surtout charitable à l'égard des malades qu'il soignait : les deux tiers de ses clients étaient visités gratuitement ; et il mourut en tombant de l'escalier branlant d'une mansarde.

Sa mère, femme forte par excellence, avait une grande charité à l'égard des pauvres. Elle accompagnait le Saint Viatique à la demeure des indigents.

A son tour, sa sœur catéchisait les pauvres.

Bientôt Ozanam va à l'Ecole chrétienne, où cependant le doute l'assaille. Ses visites au Saint Sacrement le guérissent ; et c'est alors qu'il fit la promesse d'être un apôtre, en échange de la foi retrouvée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pourtant, quand il s'en vint à Paris, il fit la rencontre de mauvais compagnons, qui auraient pu lui être funestes, s'il n'avait trouvé sur sa route Ampère et M. Bailly, qui aimait la jeunesse. Avec quelques autres jeunes gens, sous la présidence de M. Bailly, ils fondèrent une conférence Saint-Vincent de Paul après avoir constaté que les discussions ne valent rien, pour convaincre, si elles ne sont appuyées sur des œuvres de charité.

L'idée a fait depuis son chemin ; et aujourd'hui plus de 150.000 hommes font partie des Conférences. Ce n'est plus seulement l'aumône du pain, du vêtement qui s'organise ; c'est encore la prière, l'œuvre de Saint-François Régis, de la Jeunesse, des Ecoles, des Patronages, des Jardins ouvriers, des habitations à bon marché, du Loyer.

En se faisant apôtre, l'homme expie ses propres dettes et devient plus vertueux.

D'ailleurs, l'œuvre de la conférence est importante entre toutes : « Pas de cercles d'études, pas de patronages, pas d'écoles, pas de paroisses sans conférence, » a dit le cardinal Mercier. Et tel est aussi le vœu de notre saint Evêque. « Pour ressembler à Notre Seigneur, visitons les pauvres ! » disait-il dans son sermon de Pâques.

Avant la bénédiction du T. S.-Sacrement, M. Thomas fils exécuta un morceau de violon, accompagné par M. Mayet. Puis, aux grandes orgues, un soliste chanta un *Ave Maria* plein de piété, cependant qu'une quête faite dans les rangs de la nombreuse assistance réservait, comme il convenait dans une semblable cérémonie, la part même matérielle du pauvre.

Œuvre de la Propagation de la Foi.

Le numéro de Mai des *Annales* va publier le compte rendu général de l'Œuvre de la Propagation de la Foi pour 1912. Les recettes, en augmentation très sensible sur celles de 1911, atteignent un chiffre inconnu encore depuis la fondation de l'Œuvre : 8.051.575 francs.

Certes, un tel résultat est beau et fait grand honneur à la charité catholique. Cependant, comme dit le rapporteur, « cette somme de 8 millions, considérable à première vue, est bien minime si on la place en regard des besoins de toutes les missions du monde, si on la compare même aux secours rassemblés dans le même but par l'hérésie..... »

Sachons donc exciter encore notre zèle pour l'avenir et ne nous laissons pas arrêter par les vaines objections de l'égoïsme ou de l'intérêt. Les vraies œuvres catholiques ne se nuisent pas entre elles et l'aumône n'appauvrit pas, surtout quand elle a pour objet d'étendre le règne de Dieu. En revanche, c'est le meilleur moyen d'assurer notre salut et aussi de conserver chez nous la foi que nous aurons aidé à répandre chez les infidèles. Sacrifices pour

sacrifices, que sont les nôtres en regard des privations et des souffrances de nos missionnaires ?... Pourrions-nous refuser de soutenir leur dévouement, par une légère aumône qui nous donnera une part à leur mérite ?

Dans le monde entier, 16 diocèses ont offert à l'œuvre catholique par excellence une contribution dépassant 100.000 fr., à savoir :

New-York.....	759.725 f.	Saint-Brieuc	149.213 f.
Lyon.....	448.302	Saint-Dié	137.135
Metz.....	240 940	*Quimper*.....	129.329
Boston.....	232.144	Trèves.....	127.592
Buenos-Ayres....	165.134	Elphin (Irlande)..	127.019
Strasbourg	161.306	Philadelphie	114.622
Cambrai.....	155.240	Paris.....	110.730
Nantes.....	140.833	Rennes.....	106.443

Dans cette liste, notre diocèse occupe le 11e rang ; en réalité, il aurait pu figurer au 10e — au 5e parmi les diocèses de France. Car le chiffre exact de nos recettes pour 1912 est de *139.690 f. 55 c.*, et non pas seulement de 129.329 fr., comme porte le rapport général officiel ; mais les aumônes de plusieurs paroisses importantes nous sont parvenues en retard, après la clôture des comptes, ce qui a réduit le chiffre de notre envoi du 10 Février (dernier délai accordé par le Bureau central de l'Œuvre). Le versement supplémentaire effectué en Mars ne sera porté à notre actif qu'au compte de 1913. La distribution aux missions nécessiteuses subira nécessairement le même retard, et c'est ce que nous déplorons principalement : *bis dat qui cito dat*.....

Le compte détaillé par paroisses, avec le tableau de celles qui ont donné la plus forte moyenne, sera envoyé, comme de coutume, avec le numéro de Mai des *Annales*.

En donnant son approbation à ce compte rendu, Mgr l'Evêque a bien voulu y ajouter le *visa* nécessaire pour que les prêtres chargés de l'Œuvre puissent jouir des privilèges accordés aux bienfaiteurs ecclésiastiques.

N. B. — Le samedi 3 Mai, fête de l'Invention de la Sainte Croix (anniversaire de la fondation de l'Œuvre), les prêtres peuvent ajouter à la messe l'oraison pour la Propagation de la Foi. — Indulgence plénière pour les associés. L. R.

La Croix-Blanche. — L'Œuvre a fait, ces derniers temps, de grands progrès et s'étend peu à peu à tout le diocèse. Elle est organisée dans un très grand nombre de paroisses et d'écoles, et tous les jours les nouvelles les plus consolantes parviennent au Comité diocésain. Monseigneur, dans sa tournée pastorale, a fortement appuyé sur les ravages causés par l'alcoolisme et exprimé le désir de voir les catholiques bretons s'enrôler en masse dans la Croix-Blanche.

Rien de plus facile que d'établir l'Œuvre. Une conférence ou

Archives diocésaines de Quimper et Léon

deux, quelques causeries dans lesquelles on explique le but de la Ligue, les avantages qu'elle procure, les obligations qu'elle impose, les indulgences qui y sont attachées, et c'est tout. On prend un registre et l'on inscrit les noms des hommes, femmes, jeunes gens, enfants qui veulent bien s'enrôler. De temps en temps, pour réchauffer le zèle des Ligueurs, on leur fait une conférence antialcoolique, on leur distribue des tracts et brochures, on les encourage quand on les rencontre, on les exhorte à tenir fermement leurs promesses, à recruter des adhérents autour d'eux, et le bien se fait, les habitudes pernicieuses disparaissent peu à peu.

Le Comité diocésain sera toujours heureux de donner tous les renseignements qu'on voudra bien lui demander. Mais aussi, il demande qu'on lui envoie la liste des Ligueurs.

Voici les paroisses dans lesquelles la Ligue est organisée ou qui comptent des Ligueurs.

Quimper (Saint-Corentin), Grand Séminaire, Institution Saint-Vincent, La Forêt-Landerneau, Brasparts, Kernilis, Plovan, Plougastel-Daoulas, Saint-Urbain, Ile-de-Sein, Morlaix (les trois paroisses), Brest (Recouvrance, N.-D. du Mont-Carmel), Langolen, Landerneau, Plougoulm, Le Folgoët, Concarneau, Combrit, Bénodet, Pleyben, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon, Saint-Marc, Pont-Aven, Tréogat, Sainte-Sève, Scrignac, Plabennec, Saint-Goazec, Tourc'h, Esquibien, Saint-Pol de Léon (paroisse, Institution N.-D. du Creisker), Lanriec, Loc-Brévalaire, Landunvez, Querrien, Tréflez, Goulven, Saint-Hernin, Ploudalmézeau, Guissény, Kernouès, Plounéour-Trez, Kerlouan, Saint-Derrien, Lopérec, Le Guilvinec, Ile-de-Batz, Lambézellec, Elliant, Douarnenez, Saint-Pierre-Quilbignon, Ouessant.

Il faut y ajouter les enfants des écoles libres de garçons et de filles, et l'on arrive à un chiffre déjà considérable de Ligueurs. Bientôt, nous serons *dix mille*, car en certaines paroisses la Croix-Blanche compte 100, 200, 300, 400 membres et plus ; il y a même deux ou trois paroisses, que nous nommerons plus tard, où la moitié de la population est enrôlée ; c'est une levée en masse contre l'alcool.

Puisse ce mouvement se généraliser, et le pays sera sauvé.

Nota. — Le Comité diocésain tient à la disposition des Ligueurs des médailles-insignes de la Croix-Blanche très jolies : les unes ont la devise en français, les autres en breton. Prix : 0 fr. 75, port en sus.

La R. P. S. à Châteaulin. — Devant un auditoire de près de 400 personnes, des hommes principalement, M. l'abbé Madec a fait dimanche, à Châteaulin, une magnifique conférence sur la R. P. scolaire. On sait qu'une demande de participation des indigents des écoles libres aux subventions scolaires fournies par le Conseil municipal a été repoussée. M. Madec a brillamment réfuté les arguments invoqués contre cette demande et démontré la justice et la parfaite légitimité de la répartition proportionnelle scolaire.

C'est en même temps, a-t-il ajouté, une question de liberté. Les auditeurs ont fait à M. Madec un succès d'ailleurs très mérité.

QUIMPERLÉ. — **Ligue Patriotique des Françaises.** — Une retraite fermée pour les jeunes filles s'ouvrira chez les Dames de la Retraite de Quimperlé, le dimanche 25 Mai, à 5 h. 1/2 du soir, pour se clôturer le jeudi matin 29.

Elle sera prêchée par M. l'abbé Pelletier. Chaque jour, une causerie sur les œuvres sera faite par Mlle de Reilliac de Chateaurocher, déléguée du Secrétariat central.

Nous prions instamment MM. les Curés et Recteurs d'engager leurs jeunes paroissiennes à s'y rendre nombreuses.

Prière d'adresser les adhésions à Mme la Supérieure, retraite, Quimperlé.

Pétition contre les projets de lois scolaires. — Nous prions instamment les personnes qui se sont chargées de faire circuler et signer les feuilles de pétition, de les retourner le plus tôt possible, après avoir fait légaliser les signatures, au colonel Hugot-Derville, au manoir du Bois, près Concarneau, *pour le 1er Mai*, au plus tard.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans. — Par suite d'exigences inadmissibles de M. Rabier, maire d'Orléans, s'obstinant à vouloir séparer les deux cortèges, civil et religieux, Mgr Touchet a décidé que les fêtes traditionnelles religieuses seront supprimées à Orléans les 7 et 8 Mai prochain. Le clergé ne participera donc pas à la remise solennelle de l'étendard, le 7 au soir.

Congrès national de l'A. C. J. F. — A Caen s'est tenu, la semaine dernière, le Congrès national de la Jeunesse Catholique Française. Le congrès, consacré spécialement à la question de la R. P. S., a été un très beau succès. La journée de dimanche fut un vrai triomphe. Après que plusieurs milliers de jeunes gens eurent reçu la sainte communion et assisté à la sainte messe, sept mille personnes se réunissaient au manège et y acclamaient avec le nom du Souverain Pontife, un télégramme fort élogieux du cardinal Merry del Val. Parmi les orateurs les plus marquants de ce congrès, citons avec NN. SS. les Evêques de Bayeux, de Séez et d'Evreux, MM. Gerlier, président de l'A. C. J. F., Lerolle, député, ancien président, Groussau, député, Jean Guiraud, le président des Associations de Pères de Famille, de Gailhard-Bancel, etc...

Assemblée générale de l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers. — Dimanche s'est ouverte, par une messe solennelle à Montmartre, l'assemblée générale de l'Œuvre des Cercles. Nous donnerons, la semaine prochaine, un aperçu des travaux de ce Congrès.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA VIE ET LA MORT D'UN MISSIONNAIRE BRETON

Le Père Yves-Marie POULIQUEN, O. F. M.

IV

Vers le Fleuve Jaune.

« Ave Maria ! — *Ching-Chow-Fu, Shantung (Vià Moscou, Port-Arthur), 30 Janvier 1904.*

» Ma prochaine lettre, très probablement, ne sera pas datée de Ching-Chow-Fu : Monseigneur m'envoie aux confins du Vicariat, à la frontière du Tché-Li, sur la rive gauche du Fleuve Jaune, pour y aider un autre missionnaire (vraiment vieux celui-là) qui n'en peut plus. Ce bon confrère m'écrivait, il y a un mois, pour m'avertir que la nourriture chez lui consiste surtout en poisson salé, et que comme boisson il y a du thé, et de l'eau également salée. Va quand même ! à la maigre pitance on ajoutera un peu plus de sauce de Saint-Bernard, et j'espère que cela fera le compte. C'est le pays des grandes inondations. A peu près tous les ans, le Fleuve Jaune rompt ses digues sur un point ou sur un autre, et alors le missionnaire fait ses tournées en barque. A plus tard les détails. C'est un voyage de cinq jours que je passerai dans un char qui sera probablement le frère de la voiture mandarinale dont je vous ai parlé dans ma précédente lettre. Les bosses vont repousser !

» En mon nouveau poste, je serai à quatre ou cinq jours de toute communication postale ; je m'arrangerai pour donner de mes nouvelles tous les mois et savoir ce qui se passe dans le monde. »

« *Yung-Fang-Tchoang, le 18 de la 1re lune, an XXX du règne de S. M. I. Koan Siu (le 4 Mars 1904).*

» Je partis donc, le 4 Février. J'avais pour m'accompagner en qualité de domestique un brave Chinois qui répond au nom de Kao-Sien-Ching. Je ne comprends pas encore le chinois de tout le monde, mais mon brave Kao-Sien-Ching est habile à choisir les mots et les tournures que je connais, je lui rends la pareille et nous nous entendons parfaitement.

» Les deux premiers jours sont plutôt mélancoliques : rien de particulier. De temps en temps, je rencontre quelques bons chrétiens qui reconnaissent, sous mon habit chinois, une figure européenne, et par conséquent un *Chenn Fou* (père spirituel). Ils ne demandent pas ma permission pour faire arrêter le char, et les voilà à genoux dans la campagne, pour me faire le salut rituel et recevoir la bénédiction. Ces rencontres me font un plaisir que vous ne pourriez vous imaginer. Je ne les ai jamais vus, ces chrétiens, et cependant quand je les vois faire le signe de la croix, pour se faire connaître, il me semble, en effet, que ce sont des connaissances, des gens de mon pays venant de Pleyben, de Lannédern ou de Saint-Rivoal. Et ce n'est pas tout à fait une illusion : je lis à peu près au fond de leur cœur, comme ils lisent au fond du mien, et là devant Jésus Notre Rédempteur, notre Frère commun, devant Marie notre Bonne Mère commune, devant toutes les belles vérités de notre Sainte Religion, nous sommes vraiment des connaissances, au milieu de ce pauvre peuple qui ne connait ni Jésus, ni Marie, ni rien de ce qui console les Chrétiens, sur la terre, quand ils pensent à l'au delà.

» Je passe la première nuit dans une famille chrétienne. Le lendemain, je célèbre la Sainte Messe de bon matin sur mon autel portatif, la petite chapelle du lieu ayant croulé sous les dernières pluies. Et en route ! La journée est belle, mais la route est affreuse à cause du dégel. Plusieurs fois nous restons en panne au milieu du bourbier et attendons que des païens charitables (moyennant sapèques) nous aident à nous tirer d'embarras. Enfin tant bien que mal nous arrivons le soir, vers 5 heures, à *Yank-Kia-Koan-Tchoang*, gros village presque tout chrétien, où réside un confrère chargé du district.

A l'étape.

» J'y fais une entrée, ma foi ! triomphale. La vue d'un char là-bas, à l'horizon, se dirigeant vers eux, avait depuis un bon moment excité la curiosité de ces bons villageois. « Qu'est-ce que ça pourrait bien être ? » Et les enfants d'accourir pour s'en rendre compte par eux-mêmes. Je dis les petits garçons, car les petites filles, avec leurs petits pieds, ont toutes les peines du monde à marcher, ce qui impose souvent de dures mortifications à leur curiosité. Le premier de ces enfants, qui parvient à me reluquer, crie aussitôt aux autres avec tout ce qu'il a de poumons : « *Chenn-Fou lai leao !* le père est arrivé ! » On se le répète de bouche en bouche et ce petit mot a bientôt fait le tour du village, portant partout la joie d'un jour de fête. Mon confrère, qui était en résidence ce jour-là, et qui ignorait complètement mon voyage, eut tout le temps de se mêler à ses bons chréliens et de sortir à ma rencontre. C'est une agréable surprise pour lui surtout, qui n'a vu aucun confrère depuis la retraite du mois d'Octobre. Devant ce brouhaha de tout le village, il fallait voir la tête de mon charretier, qui est païen ! Il venait de s'apercevoir qu'il portait là quelque grand personnage. Je reçois gravement les obligatoires saluts de tous nos bons chrétiens. Je vous fais grâce, pour cette fois, de la description de cette cérémonie assez bizarre, que vous connaissez déjà. Je vous dirai seulement que, pour les occasions comme celles-ci, il est bon d'avoir une petite dose de patience ; car on vous posera, autant de fois qu'il y aura de chrétiens à vous saluer, la question invariable : « *Chenn-Fou hao ?* le Père va bien ». Et à chacun vous devez répondre aussi invariablement : « *Hao,* Bien ». Et quand cela se répète 200 fois ! ! !

(A suivre.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Bibliographie bretonne.

MIZ MARI NEVEZ, revu et augmenté d'une formule de rénovation des Vœux du Baptême (français et breton). — L'exempl. par la poste, 0 fr. 50, chez M. Hellard, Saint-Pol de Léon.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie Alph. LEMERRE. En vente chez M. Salaün, Quimper.

Jésus selon les Evangiles. — M. Emile Rochard, après tant d'autres, a voulu écrire une *Vie de Jésus* d'après les quatre Evangiles combinés. Mais cette *Vie de Jésus* est en vers et M. Jules Lemaître la présente ainsi :

« Il y a une vingtaine d'années, Emile Rochard était directeur de l'Ambigu...

» Depuis, il a quitté Paris et s'est retiré au pays du soleil ; là, dans la solitude, il a songé ; il a connu la vanité de beaucoup de choses qui lui avaient paru importantes.

» Un jour, l'ancien directeur de théâtre a découvert l'Evangile. Il y a cru, il l'a aimé, il en a fait un poème : voilà son aventure... »

La traduction, étonnamment fidèle, est posée si légèrement sur l'Evangile que, d'un bout à l'autre de l'ouvrage, on devine le texte sous-jacent avec sa grandeur unique et sa simplicité. Oui, comme dans l'Evangile, c'est simple comme la lumière et c'est large comme l'infini. Un enfant peut comprendre et les génies peuvent méditer encore sans épuiser le sens.

Et, remarque curieuse, le rythme du vers français, bien loin d'être une entrave, apparaît pour le texte original un appui. L'impression est particulièrement sensible dans les incomparables discours de Jésus conservés par l'Evangile de Saint-Jean.

Librairie du Sacré-Cœur, 6, place Bellecour, LYON.

Diliges ! Tu Aimeras ! par M. le Chanoine GONON, chapelain du Sacré-Cœur de Paray-le-Monial. Volume in-16, prix **2 fr.**

Diliges ! Tu Aimeras ! sous ce titre, M. le Chanoine GONON, Chapelain du Sacré-Cœur de Paray-le-Monial, publie un petit traité, complet bien que concis, de *l'Amour de Dieu.*

Toutes les âmes dévouées au Sacré-Cœur voudront posséder cet ouvrage qui édifie et instruit et met au point toute *la morale* du culte du Cœur de Jésus.

BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

La Paroisse. Discours choisis de nos orateurs, par le Chanoine J. VAUDON. Tome III : *L'Autel ; le Tabernacle.* 1 vol. in-8° écu. Prix : **4 fr.**

La première série de « *la Paroisse* » se poursuit heureusement. Voici le troisième volume. On se rappelle que le premier était consacré tout entier à l'installation du curé dans sa paroisse et à la prise de possession ; le deuxième au presbytère et à l'église paroissiale. C'est l'Autel et le Tabernacle qui se partagent le troisième. Il y a là vingt-cinq discours pleins de doctrine et d'une piété qui, pour n'avoir rien de sentimental, n'en est que plus forte et plus savoureuse.

Cette collection qui se révèle très précieuse ne dispensera certes pas le prêtre de paroisse ou le missionnaire, qui s'en serviront, de travail, — ce serait un malheur, — mais elle leur épargnera bien du temps en fait de recherches et bien des frais. Nous espérons ne pas trop attendre le tome IVe qui aura pour objet « la Sainte Table ».

Gabriel BEAUCHESNE, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

Jeanne d'Arc *racontée aux petits enfants de France et de Lorraine,* par le P. Léopod DE CHÉRANCÉ, avec préface de M. le chanoine CROSNIER, Vice-Recteur des Facultés Catholiques de l'Ouest.

L'Homéopathie a définitivement conquis sa place dans l'art de guérir. Qu'elles sont nombreuses les personnes guéries, même après avoir désespéré, qui pourraient attester la vérité de mes paroles ! Combien de missionnaires pourraient raconter mille bienfaits répandus autour d'eux à l'aide de cette médication si simple ! D'autre part, bien des malades ont été tentés de recourir à l'Homéopathie et ne l'ont pas fait faute de savoir en quoi consiste exactement cette méthode trop ignorée. Je suis donc heureux de pouvoir signaler le **Petit Manuel d'Homéopathie complexe** du Dr Ponzio, de la Faculté de Paris. Ce **Petit Manuel,** après un exposé des principes de l'Homéopathie, donne la liste des diverses maladies avec l'indication du meilleur traitement à suivre C'est un livre très pratique et à la portée de tous. Il est le résumé d'une carrière médicale de 20 années et contient des attestations de guérisons émanant de médecins, de membres du clergé, de personnes honorablement connues (avec noms et adresses). Aussi je le recommande à ceux qui ont vainement cherché jusqu'ici un soulagement à leurs maux comme à toutes les personnes qui s'intéressent au bien-être de leurs semblables. Le **Petit Manuel** est adressé gratis à quiconque en fait la demande à M. le Directeur du journal **La Clinique Homéopathique,** 2, rue Portalis, Boîte SP., Paris. Joindre un timbre-poste de 0 fr. 10 pour frais d'envoi.

La Croix, de Paris (22 Oct. 1912). P. ALEX, missionnaire.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages d'excursions aux plages de la Bretagne. — Pendant la Saison des Bains de Mer, du 1er Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets d'excursions de 1re et de 2me classes aux Plages de Bretagne, comportant le parcours ci-après : Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire. Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient. Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin.

Durée : 30 jours.

Prix des Billets (aller et retour) : 1re classe, 45 fr. — 2me classe, 36 fr.

Faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour.

Faculté de prolongation de la durée de validité moyennant supplément.

Billets complémentaires du Voyage d'excursions ci-dessus. — Il est délivré au départ de toute station du réseau d'Orléans pour Savenay ou tout autre point situé sur l'itinéraire du voyage d'excursions indiqué ci-dessus et inversement des billets spéciaux de 1re et 2me classes réduits de 40 °/₀, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet.

Prix des billets complémentaires de Paris-Quai d'Orsay à Savenay et retour, viâ Tours 1re classe, 55 fr. 50 — 2me classe, 37 fr. 40.

FÊTE DE JEANNE D'ARC 1913

Grand choix d'articles de décoration et d'illumination, drapeaux, oriflammes, écussons, guirlandes, lanternes, ballons, bougies, pains de suif. — Prix défiant toute concurrence.

Ch. Le Paul, *Quimper, 17, place Terre-au-Duc.*

On demande une bonne de presbytère. — S'adresser au bureau de la *Semaine.*

AVIS *A l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc,* on trouvera chez **P. Pêche, 14,** boulevard de l'Odet, à Quimper, un **choix d'articles de décoration et un grand stock d'oriflammes soldé à prix coûtant.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — On note une nouvelle et très sensible amélioration de la politique internationale dont, il est vrai, l'heureux effet que, normalement elle aurait eu sur notre Marché, a été contrebalancé par l'incident de Nancy. Raffermissement de la Rente Française à 86,55. — Stationnement du Turc et du Serbe. — Fonds Russes irréguliers. — On procède au placement de 125.000 Bons du Trésor 5 °/. 1913 de l'Etat de Sao Paulo à 492 fr. 55 : ces Bons sont amortissables en 10 ans. — Hausse du Comptoir d'Escompte à 1.063. — Rappelons que le Crédit Français effectue l'augmentation de son capital par l'émission de 50.000 actions de 500 fr. Les souscriptions sont reçues, à titre réductible, au prix de 528 fr. 50. — Bonne tendance des Chemins français. — On annonce que l'émission des obligations 4 1/2 °/. du chemin de fer d'Akkerman a remporté un plein succès. — Indécision du groupe de l'électricité. — La Cie Anglo-Argentine d'Electricité émet actuellement des obligations 6 °/. au prix de 490 fr. Les recettes de cette société sont en sensible progrès. — Bon courant d'affaires sur les valeurs russes ; Sosnowice 1.514. — On vient d'introduire à 48 fr. 300.000 fractions Cheleken Oilfields Ltd ; les concessions de cette société couvrent actuellement 200 acres de terrain pétrolifère ; l'augmentation de la production suit une pente très rapide. — Notons que, dans son dernier rapport, l'ingénieur de la Nazareno y Anexas signale un enrichissement du filon ; on prévoit ainsi une augmentation des recettes. — Indécision du groupe cuprifère ; la Tharsis se maintient autour de 200, le Rio rétrograde à 2.027. — Peu de changement sur les mines d'or ; les diamantifères sont hésitantes.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3, rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

ON DÉSIRE CONNAITRE PRÊTRE, habitant la campagne, pouvant prendre comme seul élève jeune garçon de 10 ans, avec pension de 750 fr. par trimestre, pour continuer études de français. Ecrire à M. ERNYS, 7, Queen Street Camden Town, à Londres *N. W.* (affranchir à 25 c.).

LOURDES SAINT-VICTOR et BRETAGNE **HOTEL**

M. et Mme VÉRONNET-CUMUNEL, propriétaires

Prix modérés. — Deux minutes de la Grotte.

Tramway, Gare, Marcadal, Basilique, Pont-Vieux, Station

ON DEMANDE A ACHETER ou louer en **Basse-Bretagne, sur la côte,** propriété avec habitation, joli site, jardins communs. Pays de chasse et pêche. — S'adresser à Monsieur M. LEGUERNEY, 10, r. Nouvelle, Paris.

LOURDES HOTEL-VILLA Ste-ROSE. — *2 minutes de la Grotte.*

Prix modérés. — Arrangements pour groupes.

E. LACOUR, Propriétaire.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. **Vendredi 2 Mai 1913.** N° 18

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Une déclaration de S. Em. le Cardinal-Archevêque de Bordeaux ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Neuvaine au Saint-Esprit ; Service de huitaine ; Mission de Sibiril ; Retraites ; Edern ; Le Folgoat ; La question de l'apprentissage et l'Assemblée des Cercles Catholiques d'Ouvriers.

IV. — Chronique générale : Le cardinal Vannutelli, légat du Pape, au centenaire d'Ozanam à Paris ; Le Congrès Eucharistique international ; Les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans, etc.

V. — La vie et la mort d'un missionnaire breton, v (à suivre).

VI. — Bibliographie.

VII.— Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Mai. — Dimanche dans l'octave de l'Ascension. LA Bse JEANNE D'ARC, vierge. Double de 2e classe. Blanc.
A la messe, mémoires du Dimanche et de Ste Monique.
A vêpres, mémoires du suivant, *au Propre diocésain le 4 de ce mois*, du Dimanche, de S. Pie V et de Ste Monique.

Lundi, 5. — TRANSLATION DES RELIQUES DE S. CORENTIN ET DE S. POL. Double de 2e classe. Blanc.

Mardi, 6. — Martyre de S. Jean, apôtre, devant la Porte latine. Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 7. — S. Stanislas, évêque et martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 8. — Octave de l'Ascension. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 9. — S. Grégoire de Nazianze, évêque et docteur.

Samedi, 10. — Vigile de la Pentecôte *(sans jeûne ni abstinence)*. Office de la férie. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 11. — DIMANCHE DE LA PENTECOTE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Sibiril . . . . . du 4 au 7 Mai.
Spézet . . . . . du 8 au 12 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Une déclaration de S. Em. le Cardinal-Archevêque de Bordeaux. — Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Bordeaux a publié la déclaration suivante au sujet du *Bulletin de la Semaine*.

Adoptant en entier les considérants de cette déclaration, Nous interdisons aux fidèles comme au clergé de Notre diocèse de s'abonner au *Bulletin de la Semaine* et de le lire. Cette interdiction atteint même les personnes qui auraient la permission de l'Index.

Quimper, 29 Avril 1913.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

Considérant que le *Bulletin de la Semaine* inculque persévéramment à ses lecteurs l'esprit de désaffection et de mésestime à l'égard des décisions du Siège apostolique ; et, que, notamment, dans son numéro du 25 Septembre 1912, ce recueil a présenté une sentence de la Sacré-Congrégation consistoriale — dont le Préfet est le Souverain Pontife en personne — comme inspirée non point par l'intention d'appliquer des sentences doctrinales et disciplinaires déjà promulguées en matière biblique, mais par l'intention de ruiner un foyer d'influence française pour favoriser la politique allemande, interprétation d'autant plus contraire à la vérité matérielle des faits, que le même décret de la Sacré-Congrégation consistoriale condamnait, en même temps qu'un exégète français, deux exégètes d'Allemagne, pour le même motif d'insuffisante conformité avec les décisions de la Commission pontificale des Etudes bibliques ;

Considérant que le *Bulletin de la Semaine* inculque persévéramment à ses lecteurs les tendances doctrinales du libéralisme catholique, réprouvé à maintes reprises par les papes Grégoire XVI, Pie IX, Léon XIII et Pie X ; et que, notamment, dans ses numéros des 12 Juillet, 2 Août et 2 Décembre 1911, ce Recueil a soutenu en propres termes cette doctrine, condamnée par l'Encyclique *Quanta cura*, que « la meilleure condition de société est celle où l'on ne reconnaît pas à l'autorité publique le devoir de réprimer par des pénalités légales les violateurs de la religion catholique, sauf quand la paix publique le réclame » ; — de même dans ses numéros des 26 Avril 1911, 13 Décembre 1911, 31 Juillet 1912, contrairement à l'enseignement donné avec insistance par le Magistère apostolique (1), ce Recueil soutient la théorie et l'indépendance totale

(1) Principalement par Pie VI *(Auctorem fidei)*, Grégoire XVI *(Mirari vos)*, Pie IX *(Syllabus)*, Léon XIII *(Immortale Dei, Libertas praestantissimum, Au milieu des sollicitudes)*, Pie X *(Pascendi, Lettre sur le Sillon)*.

du citoyen catholique et même du prêtre en matière politique et sociale, sans avoir égard à la grave obligation, au moins indirecte, d'obéissance à l'Eglise, qui s'impose à toute conscience chrétienne dans les questions temporelles où sont engagés les droits de Dieu et de l'Eglise, et, en général, les principes de la doctrine et de la morale catholiques ;

Considérant que le *Bulletin de la Semaine* inculque persévéramment à ses lecteurs l'esprit de désaffection et de mésestime à l'égard des actes de la juridiction épiscopale dirigés contre les nouveautés téméraires ; et que, notamment, dans son numéro du 12 Février 1913, ce recueil jette le mépris sur un jugement canonique rendu par l'Officialité de l'archevêché de Cambrai et va jusqu'à insinuer que cet acte pourrait fournir au gouvernement un prétexte plausible de contester aux catholiques la libre jouissance des édifices du culte ; — de même, par une correspondance insérée dans son numéro du 26 Mars 1913, ce Recueil jette l'odieux sur l'autorité épiscopale en assignant gratuitement pour cause à la mort d'un prêtre distingué l'injuste rigueur que lui auraient témoignée deux hauts prélats, ses supérieurs hiérarchiques ;

Considérant enfin que, par le choix tendancieux des documents qu'il reproduit, par l'esprit général des articles et des communications qu'il insère, et même par certains silences calculés, le *Bulletin de la Semaine* cherche délibérément à créer une atmosphère de défiance et de découragement, contrecarre et traverse les enseignements et les directions tant du Siège apostolique que de l'Episcopat français ;

PAR CES MOTIFS :

En vertu de Notre charge pastorale,

Nous attirons l'attention de tous les prêtres, de tous les séminaristes, de tous les laïques de Notre Diocèse, sur le caractère très répréhensible d'une telle publication, sur le danger qu'elle présente au point de vue de la doctrine et de l'esprit catholiques, et sur le grave devoir de conscience qui s'impose à tous de ne pas s'abonner, de ne pas rester abonné au *Bulletin de la Semaine*, et même de ne pas le lire, en dehors du cas de stricte nécessité prévu par la théologie morale.

Bordeaux, le 11 Avril 1913.

† PAULIN, Cardinal ANDRIEU,
Archevêque de Bordeaux,
Primat d'Aquitaine.

II. Nominations.— Par décision de Monseigneur l'Evêque, en date du 18 Avril 1913, ont été nommés :

Recteur de Comanna, M. Lazare, recteur de Saint-Eloy ;

Recteur de Saint-Eloy, M. P. Kérouanton, vicaire à Fouesnant ;

Vicaire à Fouesnant, M. Mengant, vicaire à Combrit ;

Vicaire à Combrit, M. Hanras, vicaire de Kernilis.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. Emmanuel Henry, recteur de Tréflez, décédé le 25 Avril.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR MAI 1913

La Dévotion à la Sainte Vierge.

Le catholicisme ne se peut concevoir sans la dévotion à la Sainte Vierge : son amour naît spontanément dans l'âme catholique. Du reste, il se fonde sur les titres les plus sûrs : maternité divine, association intime à l'œuvre de la rédemption et aussi, par suite, à la distribution des grâces qui assure en chacun de nous l'application des mérites infinis de Notre Seigneur. C'est pourquoi il n'y a rien d'exagéré dans cette conviction si heureusement répandue que la véritable dévotion à Marie est un gage de salut.

Résolution apostolique : Augmenter en moi et propager la dévotion à la Très Sainte Vierge.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Union Catholique**, par l'intercession de la B. Jeanne d'Arc.

II. — **La Mission** de CHATEAULIN, *du 4 au 17 Mai*. Première semaine, sous la présidence de M. le chanoine Colin, curé-doyen de Saint-Thégonnec.

— de SPÉZET, *du 4 au 18 Mai*. Première semaine, sous la présidence de M. Le Gall, curé-doyen de Plouzévédé.

— de PLOUNÉVEZ-LOCHRIST, *du 4 au 25 Mai*, sous la présidence de M. l'abbé Le Jollec.

— de PLOMEUR, *du 4 au 24 Mai*. La première semaine est consacrée aux enfants.

III. — **Les Retraites** bretonnes pour les femmes à la SALETTE DE MORLAIX, *du 4 au 10 Mai*, à QUIMPER et à QUIMPERLÉ, *du 18 au 24 Mai*, et pour les Tertiaires, à LESNEVEN, *du 18 au 24 Mai*.

IV. — **La Retraite des Ouvriers** qui sera prêchée, à LESNEVEN, *du 10 au 12 Mai* au soir, par M. l'abbé Le Bayon, sous la direction de M. l'abbé de Penfentenyo.

Offices extraordinaires.

Quimper. — ÉGLISE CATHÉDRALE. — *Jeudi 1er Mai*, fête de l'Ascension, messes et vêpres aux mêmes heures que le dimanche. Quête pour l'Institut Catholique et les écoles chrétiennes du diocèse. Le soir, à 8 heures, instruction et bénédiction.

Vendredi 2 Mai, exposition du T. S. Sacrement, de 5 h. 1/2 du matin, à

5 heures du soir et, pour les hommes, de 8 à 9 heures. Ce même jour, commence la neuvaine au Saint-Esprit, à la bénédiction de 5 heures.

Samedi 3 Mai, à 8 heures, bénédiction solennelle en l'honneur de Jeanne d'Arc ; inauguration et bénédiction de sa statue ; sermon par M. Moënner, principal du collège de Lesneven ; illumination du chœur.

Dimanche 4 Mai, fête de Jeanne d'Arc, vêpres à 2 heures ; à 3 h. 1/2, cortège patriotique, partant de la place de Latour-d'Auvergne pour se terminer à la cathédrale après station sur le Champ-de-Bataille. Les habitants de Quimper sont invités à pavoiser et à illuminer.

— ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche 4 Mai*, fête de la B. Jeanne d'Arc, outre les messes ordinaires, à 6 h. 1/2, messe et communion générale des jeunes filles associées du Sacré-Cœur. — Les vêpres, à 2 heures, seront suivies du panégyrique de la Bienheureuse, par M. l'abbé Gouzard, recteur de Loperhet, de la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement. Les fidèles sont invités à pavoiser, à illuminer, et les hommes à prendre part au grand défilé en l'honneur de la Sainte de la Patrie.

Neuvaine au Saint-Esprit. — On a vu en *partie officielle*, la semaine dernière, que la Neuvaine au Saint-Esprit doit commencer le vendredi 2 Mai et non le samedi 3. Voici le décret récent qui a fixé ce point liturgique :

« Utrum novendialis supplicatio quæ ex litteris Encyclicis Leonis P. P. XIII, Festum Pentecostes præcedere debet, incipi debeat feriâ VIa infrâ octavam Ascensionis Domini, ut terminatur in ipsâ vigiliâ Pentecostes, vel possit juxtâ praxim hujus Diecæseos incipi tantum sabbato, ita ut finem habeat novendialis supplicatio ipso die festo Pentecostes ?

» Affirmativè ad primam partem, negativè ad secundam. »

(Die 8 Junii 1911.)

Un service de huitaine sera chanté à Tréflez le lundi, 5 Mai, à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. Emm. Henry.

Mission de Sibiril.

« Laissez reposer vos sillons, hommes de la terre ; et vous, hommes de la mer, quittez vos barques et vos filets ; je vous le demande pour quelques jours. L'homme ne vit pas seulement de pain, mais aussi de la parole de Dieu ; et c'est afin de vous distribuer en grande abondance ce pain de la parole divine que je vous convoque tous, mes chers paroissiens ; tous : grands et petits, riches et pauvres. » Telle était l'invitation qu'adressait naguère le bon Recteur de Sibiril, M. Hamon, à ses bien aimés paroissiens, qu'il connaît, comme un père ses enfants ; car voici déjà seize ans que la Providence l'a envoyé au milieu d'eux. Son vif désir était depuis longtemps de leur donner le bienfait d'une grande Mission.

Afin de les attirer plus sûrement, tous sans exception, il avait eu soin de leur annoncer qu'il s'était adressé, pour les évangéliser pendant une vingtaine de jours, au zèle et au dévouement des Pères missionnaires, MM. Le Jollec, Bourdoulous, Person et Gauthier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Aussi, jamais appel ne fut mieux entendu.

Le 10 Avril, la Mission s'ouvrit en commençant par les enfants. Au nombre de 220, garçons et filles de sept à quatorze ans suivirent les exercices de la Mission avec une assiduité et un entrain bien touchants. Jamais ils n'avaient été à pareille fête : pensez-y donc, le bon M. Bourdoulous montra à leurs yeux ravis ses grands tableaux de Mission et les leur expliqua en se mettant à la portée de leurs jeunes intelligences. Cette première partie de la Mission se termina par une grande procession des enfants, la rénovation des vœux du Baptême et la consécration à la Sainte Vierge. Et maintenant, heureux enfants, allez dire votre joie à vos parents et à vos aînés; allez les presser de venir à leur tour, prendre leur part de bonheur.

C'est à quoi vous n'avez certes pas manqué ; car voici que, le lundi 14 Avril, premier jour de la Mission pour les grandes personnes, l'église de Sibiril était pleine de monde, dès 7 heures du matin. Et ce fut, pendant toute la semaine, un spectacle vraiment édifiant, de voir cette foule assidue à tous les exercices, empressée à se rendre à l'église, dès le premier appel de la cloche, attentive à toutes les instructions de leurs zélés missionnaires, à la parole ardente de M. Le Jollec, à l'interprétation des tableaux si claire et si instructive de M. Bourdoulous, aux sermons si persuasifs de M. Person. On nous a dit que M. Gauthier faisait ses premières armes en langue bretonne : eh bien! il nous permettra d'écrire ici ce que tout le monde répétait, à savoir : « que ses coups d'essai ont été des coups de maître ».

Cette semaine se termina, le samedi, par une communion générale qui réunit 600 personnes. Tout était fini à 9 heures du matin, au grand regret de la plupart ; mais il fallait se résigner à reprendre le labeur quotidien, il fallait, de plus, faire place à l'autre moitié de la paroisse.

Celle-ci montra le même empressement : le lundi matin 21 Avril, les missionnaires furent encore heureux de trouver l'église comble. Toute la semaine offrit le même spectacle d'assiduité, d'attention et de piété. Les braves pêcheurs du Moguériec, qui s'étaient aventurés sur leurs bateaux, du côté de Perros et de Primel, avaient été retenus par le mauvais temps et n'avaient pu rentrer assez tôt pour assister à la première partie de la Mission. Mais cette fois, ils y sont tous et de tout cœur. Un marchand qui était allé en Angleterre pour la vente de ses légumes, avait appris la bonne nouvelle. Il se hâte de s'embarquer pour venir à la grande Mission : hélas ! ni bateaux ni trains ne courent aussi vite que son désir ; il n'arrive qu'un des derniers jours des exercices ; mais du moins il ne veut pas perdre une minute : en descendant du train, au lieu d'aller d'abord embrasser sa femme et ses enfants, il se rend tout droit à l'église. Dieu seul avant ! disait-il comme un preux d'autrefois. Au second samedi, il y eut 560 personnes à s'asseoir à la Sainte Table.

Quelles belles et bonnes journées spirituelles pour la paroisse

de Sibiril ! A l'extérieur, la pluie tombait abondante, le vent soufflait avec violence : n'était-ce pas un symbole ? Que dire du souffle de l'Esprit-Saint qui a ébranlé et purifié les cœurs ? Que dire de la rosée de grâces dont il a inondé et pénétré les âmes ?

Le samedi 19 Avril, après avoir congédié la première bande de grandes personnes, les missionnaires réunirent les enfants qui n'ont pas encore l'âge de communier. Ne fallait-il pas donner aussi aux tout petits une part du festin spirituel ? Ils y vinrent en grand nombre, environ 300, plusieurs portés sur les bras de leurs mères. Les plus âgés furent confessés. Puis, dans l'après-midi, tous défilèrent en une longue et ravissante procession, chantant de toute la force de leurs petites voix : *Ave, ave, Maria !* Un des missionnaires leur fit une courte instruction, puis leur donna la bénédiction composée par l'Eglise pour cet âge. Enfin, chacun reçut une jolie médaille, et tous s'en retournèrent à la maison, ravis de bonheur.

Le lendemain dimanche 20 Avril, par la voix de son bien-aimé Pasteur, toute la paroisse fut solennellement consacrée au Sacré Cœur de Jésus.

Le jeudi de chacune des semaines, il y eut, comme c'est l'usage dans toutes nos Missions, la prière solennelle pour les âmes des défunts de la paroisse : messe chantée, sermon et procession au cimetière. Ces jours-là, c'était bien la communion des saints, l'union établie entre l'Eglise militante priant pour l'Eglise souffrante, et celle-ci envoyant les âmes délivrées augmenter l'Eglise triomphante.

M. le Recteur, afin d'aider les quatre missionnaires dans les confessions et la direction du chant des cantiques, avait fait appel à la bonne volonté de quatre autres prêtres : MM. Pengam, recteur de Plouvorn, et Prigent, vicaire à Plouescat, pour la première semaine ; MM. Francès, ancien professeur à Saint-Pol, et Coajou, recteur de Tourc'h, pour la deuxième semaine.

Il ne semble pas qu'une Mission puisse avoir un plus beau succès. D'ailleurs, tout avait été organisé d'avance et réglé par M. le Recteur et le Supérieur de la Mission, tant au point de vue spirituel qu'au point de vue matériel ; si bien que tout s'est passé dans un ordre parfait. Si la grande procession qui avait été prévue pour le dimanche 27 comme couronnement des exercices, n'a pas pu avoir lieu, il y aurait lieu de s'en prendre à l'inclémence du temps, si nous ne savions que rien n'arrive que par la volonté ou la permission de Dieu.

Les missionnaires nous en voudraient, si, de leur part, nous ne disions pas aussi un merci bien cordial à l'aimable vicaire de la paroisse, M. Thibault, qui a certes payé de sa personne, avec une attention et une activité toujours joyeuse, pour rendre service et faire plaisir tant aux missionnaires qu'aux paroissiens.

Quant au bon Pasteur de Sibiril, pourrait-il lui-même exprimer toute la joie qu'il éprouve ? Quelle récompense, aussi douce que méritée, de tous ses soins dévoués, de toutes ses peines et fatigues il a trouvée dans cette docilité unanime de ses ouailles à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

écouter sa voix et à profiter des faveurs inappréciables qu'il leur a offertes de la part de Dieu !

Puissent les bons habitants de Sibiril conserver toujours cette sagesse et cette piété dont ils ont donné une preuve si édifiante pendant ces jours vite écoulés du 10 au 27 Avril 1913, jours de bonheur et de salut pour leurs âmes !

Lesneven. — **Retraite de femmes**, *du 20 au 26 Avril 1913*. — 21 paroisses ; 50 retraitantes : Plouguerneau, 7 ; Saint-Méen, 6 ; Ploudaniel, 5 ; Plabennec, 4 ; Le Drennec, 3 ; Plabennec, 3 ; Trégarantec, 7 ; Saint-Divy, 2 ; Goulven, 1 ; Guissény, 1 ; Hanvec, 1 ; Kersaint-Plabennec, 1 ; Lambézellec, 1 ; Lesneven, 1 ; Landivisiau, 1 ; Plouider, 1 ; Plounéour-Trez, 1 ; Plounéventer, 1 ; Quimper, 1 ; Saint-Thonan, 1 ; Tréflaouénan, 1.

— **Retraite d'hommes**. — Une retraite pour artisans et ouvriers s'ouvrira à Lesneven, le samedi soir 10 Mai, pour s'achever le mardi soir 12. Elle sera prêchée par M. l'abbé Le Bayon, et dirigée par M. l'abbé de Penfentenyo. Les retraitants qui, à cause de leur travail, ne pourraient pas disposer de la journée du mardi, pourront rentrer chez eux le mardi matin de bonne heure.

Départ de Brest, le samedi soir 10 Mai, à 5 h. 43 ; retour à Brest, soit le mardi matin 12 Mai, vers 7 heures, soit le mardi soir, vers 8 heures.

Frais de pension : pour deux jours, 3 fr. 50 ; pour trois jours, 4 fr. 50.

Frais de voyage aller et retour : pour ceux qui rentreront le mardi matin, 2 fr. 85 ; pour ceux qui rentreront le mardi soir, 2 fr. 40.

Total des dépenses : 6 fr. 35 ou 6 fr. 90.

Les adhésions devront être adressées à M. l'abbé Le Grand, 2, rue Duguay-Trouin, Brest.

Edern. — **Pardon de N.-D. du Niver.** — *Dimanche 11 Mai*, grand pardon de N.-D. du Niver. La grand'messe, au champ de pèlerinage, sera chantée, à 10 h. 1/2, par M. Laboy, supérieur de l'école Saint-Yves ; le sermon sera donné par M. Caugant, vicaire à Plounévez-Lochrist.

Messe et confession à la chapelle, à partir de 4 heures.

Cette fête Mariale, en pleine Montagne Noire, attire, chaque année, de temps immémorial, une foule considérable de pèlerins. La Très Sainte Vierge, d'ailleurs, a toujours eu une prédilection marquée pour les montagnes. C'est là, semble-t-il, qu'elle se plaît surtout à répandre ses faveurs : Lourdes, la Salette, Le Puy et, dans un cadre plus modeste, en Cornouaille, le sanctuaire des Portes, notre chapelle du Niver, et tant d'autres témoignent hautement de ses préférences. Espérons donc que les pèlerins accourront nombreux aux pieds de N.-D. du Niver.

Le Folgoat. — **Pèlerinage de la L. P. D. F.** — Un pèlerinage de la L. D. P. F. aura lieu le 12 Mai, au Folgoat, sous la présidence de M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, à l'intention spéciale de prier pour les écoles chrétiennes.

A 5, 6, 7 et 8 heures, messes de communion ; 10 heures, grand'messe, sermon breton ; — 1 heure, réunion du Comité régional du Léon ; 2 h. 1/2, adoration du Saint-Sacrement ; 3 heures, vêpres.

Le Saint-Sacrement sera exposé depuis la grand'messe jusqu'aux vêpres.

La question de l'apprentissage et l'Assemblée des Cercles Catholiques d'Ouvriers.

Les catholiques affirment, chaque jour, plus nettement leur action sur le terrain social. La récente Assemblée des Cercles a fait apparaître leur rôle en matière d'apprentissage. On y a vu ce que sont des ateliers d'apprentis tels que ceux, à Paris, de MM. les abbés Boyreau, Rudynski, de Miramon, en province, à Nancy, de M. l'abbé Blaise, ateliers formant de toutes pièces des ouvriers que les patrons se disputent ; ce que sont des écoles de préapprentissage telles que celles de M. l'abbé Blain des Cormiers, de M. Kula, procurant un commencement de formation générale à des enfants, qu'une entrée immédiate à l'atelier ou à l'usine spécialiserait trop vite. On y a constaté ce que les catholiques ont de vues précises sur le contrat qui règlerait utilement l'apprentissage, sur sa surveillance, sur l'organisation des cours professionnels appelés à le compléter. Une note est apparue, dominante. Méfiants et non sans raison, à l'endroit des institutions d'Etat, les catholiques recommandent l'initiative individuelle ; ils font mieux, ils la pratiquent. D'après eux, l'apprentissage doit être organisé, contrôlé par la profession elle-même. Plus que tous autres, ils poussent et déterminent les corps professionnels, syndicats, chambres de métiers..., et aussi, ces corps constitués, si qualifiés en la matière, les Chambres de Commerce, à revendiquer la question comme leur et à en assurer par eux-mêmes la solution.

Ce sont des indices précieux, et l'on doit être reconnaissant à l'Œuvre des Cercles Catholiques d'Ouvriers de les avoir si opportunément mis en lumière.

Si la loi peut utilement, dans certains cas, sanctionner de son autorité, les mesures, nécessairement diverses, prises par les organismes professionnels, au courant des possibilités et besoins particuliers de chaque industrie, on ne saurait lui demander une réglementation générale, incapable de se plier à la variété des exigences. Quant aux pouvoirs publics, leur rôle propre sera d'aider, de subventionner les entreprises privées, individuelles et surtout corporatives.

Il est bon qu'aient été mises en relief ces vérités que, non parfois

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sans arrière-pensée très extra-professionnelle, certains sont trop disposés à méconnaître. Et la confiance que, toute confessionnalité à part, le monde patronal témoigne, chaque jour davantage, aux multiples œuvres catholiques d'apprentissage, est la meilleure preuve des services que ces œuvres rendent en formant, dans une atmosphère chrétienne et moralisatrice, une élite ouvrière seule capable, par sa valeur professionnelle, de s'opposer victorieusement, dans les ateliers ou à l'usine, aux excitations malsaines des révolutionnaires.

N. B. — On peut demander, dès maintenant, le compte rendu des travaux de l'Assemblée sur l'apprentissage, en écrivant au Secrétariat de l'Œuvre des Cercles Catholiques d'Ouvriers, 3, rue Martignac, Paris. Prix : 2 fr.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le cardinal Vannutelli, légat du Pape, au centenaire d'Ozanam à Paris. — S. E. le cardinal V. Vannutelli est venu présider comme légat du Saint-Père les fêtes du centenaire d'Ozanam, à Paris. Arrivé le mercredi 23 Avril, Son Eminence a été reçue à la gare de Lyon par le cardinal Amette et M. Calon, président général de la Société de Saint-Vincent de Paul. Le petit-fils d'Ozanam, M. Frédéric Laporte, et plusieurs membres de la famille de l'illustre chrétien ont été présentés au Légat.

Les fêtes du centenaire se sont ouvertes aux Carmes, samedi matin. Après un discours du cardinal Luçon, a été bénit le monument élevé à la gloire d'Ozanam, sur l'emplacement même de sa tombe. Le soir, rue aux Ours, 4.000 personnes ont acclamé le Légat.

Le dimanche, le cardinal Vannutelli célébrait la messe à Montmartre, où communièrent plusieurs milliers de membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul. L'après-midi, une cérémonie grandiose se déroulait à Notre-Dame, envahie par une foule enthousiaste. Le P. Janvier y célébra l'apôtre que fut Ozanam, et le cardinal Légat y prit la parole. A la sortie, une imposante ovation fut faite au délégué de Pie X.

Lundi soir, le Cardinal s'est rendu au cercle de Montmartre, où il a reçu le Comité des Cercles Catholiques d'Ouvriers. Au cours de cette réception, M. le comte de Mun a parlé au nom du *Comité de l'Œuvre*, M. Toussaint au nom des *Comités*, et M. Bouquet au nom des *Ouvriers*.

Le Congrès Eucharistique international.

Le Congrès Eucharistique de Malte a été un nouveau triomphe pour le divin Prisonnier de nos tabernacles. L'île célèbre évangélisée par saint Paul a fait aux congressistes le meilleur accueil.

Les autorités ont tenu à témoigner au Légat du Pape, le cardinal Ferrata, les marques les plus déférentes de respect.

Les travaux du Congrès ont commencé le jeudi 24 Avril. Les sections de langue française ont tenu leur réunion sous la présidence de Mgr Dubois, archevêque de Bourges. Les quatre assemblées générales ont eu lieu à l'église de l'Assomption de la Sainte Vierge, dite de *la Musta*, dont la vaste ordonnance permettait de rassembler 10.000 personnes.

La communion de 12.000 enfants, le jeudi matin, en l'église de Saint-Publius, le préfet romain qui accueillit saint Paul, a été admirable de foi et de piété. Les étudiants de l'Université et des principales écoles communièrent à leur tour, le samedi matin.

La cérémonie de clôture fut absolument grandiose. D'éloquents discours y furent prononcés, notamment par le Cardinal Légat. Notre compatriote, M. l'abbé Desgranges, se fit vigoureusement applaudir quand il montra dans la Sainte Eucharistie le moyen de faire triompher l'ordre et la paix dans la société. Le soir, une procession générale se dirigea vers le point culminant de la Valette d'où le Cardinal Légat bénit solennellement la mer.

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans. — Nous avons dit que, par suite des exigences inadmissibles du maire radical d'Orléans, M. Rabier, qui prétendait séparer le cortège religieux du cortège civil et militaire, le clergé ne participera pas aux fêtes des 7 et 8 Mai. Les fêtes religieuses en l'honneur de la Bienheureuse auront lieu en l'église cathédrale le 11 Mai, jour de la Pentecôte.

L'horloge de Lourdes. — Vendredi matin, 25 Avril, ont été placées les aiguilles dorées du nouveau et si gracieux cadran que forme, à l'horloge de N.-D. de Lourdes, la rosace de la Basilique. La grande aiguille a 1m80 de longueur. Nous avons déjà dit que le nouveau carillon adapté à l'horloge chantera, avant chaque heure, l'air du refrain si connu : *Ave, ave, ave Maria !*

Ce magnifique travail est l'œuvre de la célèbre maison Lussault fils, de Marçay (Vienne). D'ici peu, l'inscription suivante fixera le souvenir de cette installation :

En l'an de grâce 1913 et de l'apparition le LVIe, Henri et Gabriel Lussault, ayant restauré cette horloge, ont complété l'œuvre de leurs pères en y ajoutant d'une façon ingénieuse l'indication des heures, dans la grande rosace qui, sur la façade de la Basilique, s'épanouit au-dessus du médaillon en mosaïque de Pie IX, et le carillon de l'« Ave Maria » de Lourdes qui précède la sonnerie des heures. Ave, ave, ave Maria !

Ajoutons que MM. Lussault ont tenu, dans un geste qui les honore grandement, à offrir généreusement une bonne part de cette importante horloge. Ce n'est pas la première fois, du reste, qu'ils donnent de leur temps et du fruit de leur art aux bonnes œuvres et à la cause religieuse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA VIE ET LA MORT D'UN MISSIONNAIRE BRETON

Le Père Yves-Marie POULIQUEN, O. F. M.

V

Je comptais me mettre en route le lendemain, ou au plus tard le surlendemain ; mais je dus, bon gré mal gré, me résigner à attendre là que les fêtes du premier de l'An fussent passées, aucun charretier n'acceptant à aucun prix de se mettre en route à cette époque. Pensez donc ! Il fallait traverser le Fleuve Jaune ! et si ce fleuve capricieux leur jouait le tour de les retenir de l'autre côté pendant les fêtes !

Pour tout bon Chinois, n'être pas avec les siens, ces jours du premier de l'An, c'est la dernière des misères. J'avais presque envie de me fâcher, mais c'eût été la même chose ; alors je pris gaîment mon parti, et je profitai de ces quinze jours pour faire connaissance avec les bons chrétiens de Yang-Kiu-Koan-Tchoang, et me divertir avec mon bon confrère en parlant de « doulce France » et aussi des exploits des Boxeurs, qui ont opéré dans les environs sans oser pourtant s'attaquer à ce gros village, on ne sait trop pourquoi.

Comme il faisait encore assez froid, mon charitable ami se mit en frais pour moi, et me fit apporter un jour, d'un marché voisin, une paire... de petits paniers en osier ! Je me demandais ce que je pouvais bien faire de ces paniers et je vous assure que je ne l'aurais pas deviné tout seul. C'était pour me les mettre aux pieds ! et mon compagnon me disait que j'aurais les pieds chauds là-dedans. Ma foi ! il avait raison. Pour quatre sous qu'ils ont coûté, je n'ai jamais rien trouvé de si utile. Je leur ai même trouvé un autre usage, qui n'est pas à dédaigner dans le pays où nous sommes : la literie du missionnaire, qui doit le suivre partout, doit être nécessairement très simple. Comprenez-vous ? Je fourre mes petits paniers sous mon oreiller phtisique, et je dors bien là-dessus : ça vaut toujours mieux qu'un tiroir ou qu'une brique, bien qu'on soit d'un pays, où l'on a une tête à casser le bénitier !

Yung-Kiu-Koan-Tchoang, comme tous les villages de cette contrée, est bâti sur un petit tertre artificiel à cause des inondations qu'y cause le Fleuve Jaune, à peu près tous les ans. Aussi chaque famille a sa petite barque ; c'est pour chacun un meuble presque aussi indispensable que l'habitation. A l'époque des grandes eaux, le missionnaire doit lui aussi faire ses tournées en barque. Je vous en parlerai plus tard, s'il y a lieu. Les inondations commencent ordinairement vers la fin de Juillet.

Premier de l'An chinois.

Les jours passent vite et nous arrivons bientôt au premier de l'An chinois, qui a lieu, cette année, le 16 Février, comme je vous le disais plus haut. Les trois jours qui précèdent, c'est une procession continuelle de pauvres chrétiens qui viennent prier le Père

de les aider à « passer l'année : *Kouo nien* ». C'est l'expression qu'ils emploient pour signifier la petite bombance, que tout Chinois, même mendiant, doit faire ces jours-là. Les créanciers eux, s'en vont trouver leurs débiteurs, auprès desquels ils emploient toutes leurs ruses chinoises pour obtenir leur argent. Mais Chinois avec Chinois, ça se connaît : Il faudrait en venir aux horions ; mais encore faudrait-il quelqu'un pour les recevoir ! Le plus souvent, le débiteur, qui a eu l'intuition de ces visites plutôt gênantes, a su trouver le moyen de se rendre invisible jusqu'au jour même du premier de l'An. Alors, il peut vivre en bon ami auprès de son créancier, tous les tribunaux étant fermés et les rits défendant de se fâcher, durant ces jours-là.

Le 15 au soir, tous les chrétiens, au nombre de 200 environ, étaient réunis dans la cour de la résidence : ils avaient apporté des pièces de toutes sortes et en quantité, pour un feu d'artifice. Les Chinois réussissent très bien dans ce genre d'amusement, dont ils raffolent et qui ne leur coûte pas grand'chose. Il paraît que ce sont eux qui ont inventé la poudre : je le croirais facilement, car ici tout le monde sait la fabriquer ; ce qui explique que, pour un franc ou deux, ils peuvent se payer le plaisir d'un feu d'artifice bien fourni et vraiment beau.

Le lendemain, quand nous nous mettons à table, à midi, l'aspect de cette table nous rappelle que nous sommes au mardi gras. Il y avait bien une soixantaine de bols contenant un gros morceau de lard, et quelques autres choses. C'est le dîner de tout le village qui est là : chaque famille a apporté le plat principal de son dîner de fête pour *décorer* notre table, avant qu'elle ne s'en délecte elle-même. Pauvres gens ! Ces bons paysans, à moins d'un dîner de noce ou de quelque autre occasion aussi solennelle, comme des funérailles, par exemple, ne mangent de la viande que durant trois ou quatre jours. Aussi, les Evêques dispensent-ils leurs chrétiens de la loi de l'abstinence pour ces jours-là ; et demain, bien que ce soit le mercredi des Cendres, nous ferons un dîner comme celui d'aujourd'hui. J'ignore si nous avons eu aussi de la viande de chien sur la table, mais pour tranquilliser ma chère « Mam », j'affirme que je n'en ai pas encore mangé, bien qu'on la dise très bonne. Je sais seulement que le chien se vendait au détail ; et ceci on ne me l'a pas raconté, je l'ai vu de mes propres yeux, à la porte même de la résidence. Ma foi ! histoire de voir ce que c'est : pourquoi ne la goûterais-je pas un jour ou l'autre ? Mais, je vous en prie, n'en dites rien à ma mère ! Le vieux missionnaire auprès duquel je me trouve actuellement me racontait qu'un jour pour se remettre d'une petite maladie, il voulut se payer quelques biftecks. « C'était bon, dit-il, mais plus dur que des semelles. » Et, comme il s'en plaignait à son domestique, celui-ci lui répondit que la viande... d'âne est toujours comme ça : pas moyen de la cuire ; qu'il avait cherché du bœuf sans en trouver. Alors, le pauvre vieux renonça à ses biftecks : non pas qu'ils fussent mauvais, mais impossible de les attaquer.

(A suivre.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI^e^).

Boy, par Luis Coloma, de l'Académie royale de Madrid. Traduit de l'espagnol par Demarès de Hill. In-12, **2.50.**

Sous forme de souvenirs de jeunesse à peine déguisés, — on sait que Luis Coloma fut enseigne de vaisseau avant d'entrer dans les Ordres, — *Boy* est l'attachante histoire d'un jeune officier de marine, sorte de diablotin énigmatique et charmant, à l'âme fantasque, qui paie de sa vie, et avec une magnanimité superbe, une heure de coupable folie.

Ce livre se recommande par l'intérêt qui l'anime d'un bout à l'autre. Littérairement parlant, il est de beaucoup supérieur à *Bagatelles*, le fameux roman du même auteur, dont il évite les digressions et les lenteurs. Tout, au contraire, y vit, y marche, y parle. Le sens du réel, la vision aiguë des faits l'animent et lui prêtent une singulière énergie. L'intrigue y est nouée de main de maître.

Henri FALQUE, éditeur, 86, rue Bonaparte, Paris.

Coups d'œil métaphisyques, par Eugène Bernier, édition transformée Prix **4 fr.**

La lumière, dans Eugène Bernier, est essentiellement nourrissante comme elle est essentiellement poétique. Lumière riche, pleine, condensée en points d'or, comme dans le ciel ; en pensées brèves, comme dans Pascal : profondes et scintillantes étoiles, dont quelques-unes sont des mondes...

Un inconnu se révèle ici, du premier coup, comme un psychologue supérieur et un grand écrivain.

Librairie J. GABALDA et C^ie^, 90, rue Bonaparte, Paris.

Retraites Spirituelles, par Mgr Dadolle, 1 volume in-8° couronne de 230 pages, avec portrait ; prix : **3** fr. **50**. — Ce nouveau volume des œuvres de Mgr Dadolle est digne de ses devanciers. Il contient, en dix-huit méditations, deux retraites prêchées aux Dames de Dijon en 1907.

Gabriel BEAUCHESNE, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6^e^).

Ad vos, O Sacerdotes ! *Méditations sacerdotales sur l'exhortation de Sa Sainteté PIE X au Clergé catholique (4 Août 1908)*, par le R. P. J. Lambert, Missionnaire apostolique, Directeur des Prêtres éducateurs, préface par Mgr De La Porte, Evêque du Mans.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3, rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION — Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS — Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marqs. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

LOURDES SAINT-VICTOR et BRETAGNE HOTEL
M. et Mme Véronnet-Cumunel, propriétaires
Prix modérés. — Deux minutes de la Grotte.
Tramway, Gare, Marcadal, Basilique, Pont-Vieux, Station.

Toutes les personnes soucieuses de la correction et du bon goût de leur tenue emploient le célèbre
PETROLE HAHN
dont l'emploi est toujours efficace et le parfum discret et distingué.
Il détruit les pellicules, dont l'effet est si déplaisant sur les étoffes sombres. — *Envoi franco d'une Notice. — Flacon d'essai contre* 1.20 *en timbres-poste.* — **F. VIBERT, Fabricant, 89, avenue Berthelot, LYON**

FÊTE DE JEANNE D'ARC 1913

Grand choix d'articles de décoration et d'illumination, drapeaux, oriflammes, écussons, guirlandes, lanternes, ballons, bougies, pains de suif. — Prix défiant toute concurrence.

Ch. Le Paul, *Quimper, 17, place Terre-au-Duc.*

REVUE FINANCIÈRE. — La prise de Scutari a donné lieu à de nouvelles complications qui ont encore retardé la reprise des affaires. D'une façon générale, les cours sont soutenus ; on remarque cependant une légère baisse de la Rente Française à 86,25 ; les Fonds Russes sont hésitants, Serbe 83,45. Les grandes banques font preuve de fermeté ; bonne tenue du Crédit Foncier de France à 878 ; d'après le bilan au 31 Mars, les bénéfices brut du 1^er^ trimestre se chiffrent par 5.250.185 fr. contre 4.987.787 fr. l'année dernière, et 4.228.872 fr. en 1911, on voit que la crise actuelle ne se fait pas sentir sur les affaires de cet établissement. — On procède actuellement à l'émission de 50.000 actions nouvelles au prix de 620 fr. du Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie ; ces titres participeront au bénéfice du deuxième semestre de l'exercice 1913, ils toucheront de ce fait en Juillet 1914, le même coupon que les actions anciennes entièrement libérées. — Chemins Français soutenus. — Dans le groupe de l'électricité, on remarque la baisse de la Parisienne de Distribution à 661. — La Société Pyrénéenne d'Energie Electrique émet en ce moment 23 500 obligations 5 % au prix de 487 fr. 50 rapportant 25 fr. net. — Stationnement des valeurs russes à Bon courant d'échanges sur les valeurs pétrolifères. La Cheleken Oilfields s'inscrit à 49 ; pour la semaine allant du 5 au 12 Avril, la production est passée de 92 267 pouds à 94.582 pouds ; le jaillissement reste normal et régulier, aussi pense-t-on qu'il y aura lieu d'augmenter le dividende. — On annonce de la mine Nazareno y Anexas que depuis lundi fonctionne un service de convois journaliers de 15 tonnes de minerai et que l'on installe un nouveau concasseur pour doubler l'exploitation. — Stationnement du cuivre : Rio 2.027. — Mines d'or calmes ; Goldfields 74,75.

FLEURS P^r^ ÉGLISES et APP^TS
AU LYS de PAQUES, M^on^ LÉON LHOMER
45, rue de Sèvres, Paris, 45, dans la cour, en face les Magasins du Bon Marché.
CATALOGUE 2.000 modèles contenant tous articles de décorations pour **JEANNE D'ARC.**
catalogue spécial fournitures **gratuit franco.**
SUCCURSALES : 35, rue de Sèvres et 97, rue du Bac

Archives diocésaines de Quimper et Léon

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancient rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

LOURDES très recommandé aux pèlerins de Quimper, l'**Hôtel Saint-Pierre** *54, boulev. de la Grotte,* Appartements confortab^{s}, cuisine soignée, électricité, 5, 6, 7 fr. Ecrire d'avance. Prix de faveur pour prêtres avec paroissiens. Prendre le tramw. B^{d} Basilique. S. Badie-Bernadou.

V^{VE} COURRÈGES rue de la Mairie, PENSION 5 francs par jour. **LOURDES**
Conditions faites par groupes et familles.
Ecrire à l'avance.

LOURDES **Pension de famille, GESTA-BAYLAC,** Propriétaire, 4, Boulevard de la Grotte. Lumière électrique. Prix 5 et 6 fr. par jour. Sur le passage du tramway. Ecrire à l'avance pour retenir les chambres.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
—« *Fondée en 1858* »—

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. Vendredi 9 Mai 1913 N° 19.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations; Pèlerinage de Lourdes; Neuvaine au Saint-Esprit; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — La Pentecôte.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières; Indulgences attachées au Mois de Marie; Saint-Renan; Nécrologie; Brest; L'ancien Grand Séminaire; La fête de Jeanne d'Arc; Rumengol; Chronique des Œuvres; Arzano; Pétitionnement contre les projets Brard et Dessoye; La vie et la mort d'un missionnaire breton, VI (à suivre).

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Mai. — FÊTE DE LA PENTECOTE. Double de 1re classe, avec octave privilégiée. Rouge.

Lundi, 12. — LUNDI DE LA PENTECOTE. Double de 1re classe. Rouge.

Mardi, 13. — MARDI DE LA PENTECOTE. Double de 1re classe. Rouge.

Mercredi, 14. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence. — Office de l'Octave. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 15. — Office de l'Octave. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 16. — Quatre Temps. Jeûne et abstinence. — Office de l'Octave. Semi-double. Rouge.

Samedi, 17. — Quatre-Temps. Jeûne et abstinence. — Office de l'Octave. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 18. — 1er Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE LA T. SAINTE TRINITÉ.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Spézet	du 8 au 12 Mai.
Pluguffan	du 13 au 15 —
Saint-Nic	du 16 au 18 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. **Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, en date du 1er Mai, ont été nommés :

Recteur de Tréflez, M. Quéré, vicaire à Pont-l'Abbé ;

Vicaire à Pont-l'Abbé, M. Moré, vicaire à Plounéour-Ménez ;

Vicaire à Saint-Sauveur, Brest, M. Le Thiec, professeur à Saint-Vincent, en remplacement de M. Guéguen, démissionnaire pour cause de santé.

II. **Pèlerinage de Lourdes.** — Nous rappelons que le registre des inscriptions est ouvert depuis le lundi 5 Mai et nous insistons sur l'intérêt qu'il y a pour les pèlerins qui désirent voyager ensemble, à se faire inscrire au plus vite et en même temps. Combien le classement serait plus facile s'ils se présentaient par groupes de huit ! Nous pouvons compter sur le même nombre de voitures à couloir, et les horaires, déjà établis par l'Etat et l'Orléans, sont sensiblement les mêmes que l'année dernière.

On peut profiter de l'inscription des places pour se procurer l'ouvrage de M. l'abbé Bertrin, *Histoire Critique des Evénements de Lourdes*, à 1 fr. 25 l'exemplaire pris au Secrétariat de l'Evêché. Il est tout indiqué pour servir de récompense dans les catéchismes, les patronages et convient admirablement aux distributions de prix.

III. **Neuvaine au Saint-Esprit.** — La neuvaine au Saint-Esprit, prescrite par le Souverain Pontife pour les jours précédant la fête de la Pentecôte, peut être renouvelée *pendant l'Octave*, jusqu'au dimanche de la Trinité. Ceux qui pendant ces jours feront, en public ou en particulier, les prières recommandées pourront gagner, une seconde fois, les mêmes indulgences, applicables aux âmes du Purgatoire.

IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Mai.	*Matin*	*Soir.*
Dimanche, 11.	Ploudalmézeau. — Lampaul-Ploud.	
Mercredi, 14..	Lanrivoaré.....	Lanildut.
Jeudi, 15.....	Porspoder.....	Landunvez.
Vendredi, 16..	Saint-Pabu.....	Plouguin. — Tréouergat.
Samedi, 17...	Brest : Adoration. — Saint-Joseph du Pilier-Rouge.....	Pens^{on} du Pilier-Rouge.

M. le chanoine Cogneau accompagnera Monseigneur pendant cette période qui sera interrompue le 12, par la cérémonie du sacre de Mgr Charost, à Rennes.

PARTIE NON OFFICIELLE

LA PENTECOTE

C'était, pour les Juifs, la fête des moissons. A l'aube du cinquantième jour après la Pâque, les derniers épis de froment étant tombés sous la faux du moissonneur, les prêtres offraient au Seigneur les prémices de la récolte nouvelle. Dans les actions de grâces auxquelles cette fête donnait lieu, le souvenir de la Loi, promulguée ce jour-là même d'après les traditions hébraïques, s'associait étroitement à la joie des moissonneurs fatigués.

Or, pendant que ces cérémonies se célébraient, sur la montagne du temple, au soleil levant, les disciples, au nombre de cent vingt environ, achevaient au Cénacle la veille traditionnelle poursuivie dans la récitation des psaumes et des saints oracles d'Habacuc et de Joel. Timides, depuis que Jésus s'était dérobé à leurs regards, ils se sentaient des isolés au cœur d'un peuple qui oubliait déjà les émotions de la Résurrection. Leur foi était désormais indéracinable, mais de quelles obscurités ne demeurait-elle pas enveloppée ! Quand donc viendrait l' « Esprit consolateur », ce « Don du Père » si souvent promis et dont ils attendaient joie, force et lumière ?

Ils priaient tandis que dans la rue, au-dessous d'eux, les flots d'étrangers demeurés à Jérusalem jusqu'à la fête des moissons, s'avançaient vers la montagne du temple. « Tout à coup, il se fit un grand bruit comme d'un vent violent venu du ciel et il remplit toute la maison où ils étaient assis. Comme des langues de feu leur apparurent qui, se dispersant, s'arrêtèrent sur chacun d'eux. » L'Esprit Saint les remplissait de ses dons. Il s'emparait de leurs cœurs, de leurs intelligences, de toutes leurs facultés.

La transformation fut immédiate, impétueuse. Timidité, hésitation, tristesse, obscurités, tout fondait au feu divin qui les embrasait. Ce fut comme un éblouissement, comme un bouillonnement de toutes les puissances de l'âme. Ils sentaient par l'Esprit, ils parlaient par Lui. Dans une extase brûlante ils se livraient aux envahissements de la grâce, ils s'enivraient de la parole divine qu'ils entendaient retentir en eux et, en des accents enthousiastes, ils l'extériorisaient, empruntant pour la traduire des langues qu'ils s'étonnaient de parler sans les avoir jamais pratiquées.

Les étrangers qui passaient s'arrêtèrent et, curieux, ils gravirent l'escalier extérieur qui menait au Cénacle. Là, le spectacle augmenta leur surprise. Des hommes qu'ils connaissaient pour être Galiléens, s'exprimaient en leurs divers idiomes. Ils paraissaient en proie à une exaltation désordonnée, étrange. Les uns en prirent prétexte pour d'injurieuses railleries : « Ces gens sont ivres et pleins de vin » ! Pierre entendit, s'avança et, du seuil du Cénacle, harangua la foule amassée à ses pieds. Sa parole, toute chaude et toute lumineuse de l'inspiration qu'il commandait maintenant,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

imposait silence et bientôt captivait les esprits et les cœurs. Environ trois mille personnes sollicitaient immédiatement le baptême.

C'était, en cette fête des moissons, le premier coup de faux des moissonneurs d'âmes. A l'heure où s'achevait, sur la montagne du Temple, l'offrande des prémices du blé nouveau, Pierre liait sa première gerbe. A l'horizon, par delà les champs dénudés, la moisson mûre des âmes ondulait de toutes parts. Les ouvriers étaient prêts. Le maître de la moisson aurait bientôt ses granges pleines.

F. C.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **La visite pastorale. Les Confirmations et Communions d'enfants.**

II. — **La Mission** de CHATEAULIN. 2e semaine, *du 11 au 17 Mai*, sous la présidence de M. le chanoine Péron, curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou.

— de SPÉZET. 2e semaine, *du 11 au 18 Mai*, sous la présidence de M. le chanoine Cardinal, curé de Plougastel-Daoulas.

— de PLOUNÉVEZ-LOCHRIST. 1re semaine des adultes, *du 11 au 17 Mai*, sous la présidence de M. l'abbé Le Jollec.

— de PLOMEUR. 1re semaine des adultes, *du 11 au 17 Mai*, sous la présidence de M Queinnec, chanoine titulaire.

III. — **Les Retraites** bretonnes pour les femmes, à QUIMPER et à QUIMPERLÉ, et pour les Tertiaires, à LESNEVEN, *du 18 au 24 Mai*.

IV. — **La Retraite des Ouvriers** qui sera prêchée, à LESNEVEN, *du 10 au 12 Mai* au soir, par M l'abbé Le Bayon, sous la direction de M. l'abbé de Penfentenyo.

Indulgences attachées au Mois de Marie. — Les prières s'élèvent pressantes de toutes les églises du diocèse vers le trône de la Vierge. Les exercices du Mois de Marie sont très aimés des fidèles et valent à nos paroisses et à nos familles chrétiennes d'abondantes grâces de choix. D'ailleurs, pour encourager cette dévotion salutaire, les Souverains Pontifes y ont attaché de précieuses faveurs spirituelles :

1° Tous les fidèles qui feront chaque jour, pendant ce mois, quelque prière ou quelque acte de piété, soit en particulier, soit en public, en l'honneur de la Très Sainte Vierge, obtiendront une indulgence de trois cents jours chaque fois (Pie VII, rescrit du 21 Mars 1815) ;

2° De plus, une indulgence plénière peut être gagnée, un jour du mois, au choix, par ceux qui remplissent les conditions ordinaires de la confession, de la communion et des prières aux intentions du Souverain Pontife (Pie VII, rescrit du 21 Mars 1815).

Ces indulgences, qui ont été confirmées à perpétuité par Pie VII, le 18 Juin 1822, sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Saint-Renan. — **La Récollection sacerdotale** aura lieu à Saint-Renan, le jeudi 15 Mai, sous la présidence de M. l'abbé de Maupeou.

Nécrologie. — M. Emmanuel HENRY, *Recteur de Tréflez*. — Le vendredi matin 25 Avril, M. l'abbé Henry, recteur de Tréflez, expirait après une longue et cruelle maladie.

Le lendemain, à 9 h. 1/2, ont eu lieu les obsèques. Nombreux y étaient les prêtres, ses amis, bien que plusieurs, à leur grand regret, n'aient pas eu le temps d'accourir.

Par contre, la paroisse tout entière, maire, conseillers municipaux et paroissiaux en tête, s'étaient donné rendez-vous autour du cercueil de leur Pasteur. Dans le cortège, on pouvait aussi remarquer de nombreux Landivisiens et des Petites-Sœurs des Pauvres de Brest, accourus pour donner un dernier témoignage de sympathie à leur ancien vicaire et à leur ancien aumônier. Aussi l'église était-elle bondée comme pour la grand'messe du dimanche. Cette affluence de fidèles recueillis, émus jusqu'aux larmes, disait éloquemment l'affection que M. Henry avait su inspirer à tous et la douleur que causait sa mort prématurée.

Prêtre d'une foi vive et ardente, d'une régularité exemplaire, d'un dévouement et d'une générosité inlassables, M. Henry a fait partout et toujours l'œuvre de Dieu.

Installé à Tréflez le 23 Juin 1910, il n'a pas achevé sa troisième année de rectorat. Mais ce court espace de temps lui a amplement suffi pour mettre en relief auprès de ses paroissiens ces qualités d'intelligence et de cœur qui conquièrent l'estime et l'amour. Sous sa direction vigilante, la vieille église, enrichie de nouvelles ornementations, a retrouvé un air de jeunesse grâce à des restaurations judicieuses et à une propreté méticuleuse. La vie chrétienne s'est magnifiquement développée dans les exercices d'une Mission soigneusement préparée : l'assistance à tous les offices et la pratique de la confession et de la communion fréquentes sont aujourd'hui plus en honneur que jamais dans la paroisse.

Ces résultats, témoignages de l'activité et de l'esprit de foi de M. Henry, ont été obtenus malgré l'état précaire d'une santé déjà ébranlée. Depuis de longs mois, des souffrances atroces lui conseillaient de ménager ses forces. Réfractaire aux conseils de prudence des médecins, il confessait encore aux Pâques dernières jusqu'à ce qu'une crise plus aiguë vint le condamner au repos absolu. Et encore, une légère amélioration s'étant produite, il crut de son devoir de réunir le Conseil paroissial, le dimanche de la Quasimodo. Ses forces trahirent son courage. Il dut, cette fois, s'aliter pour ne plus se relever. Ses derniers jours furent un vrai martyre héroïquement supporté. Ne s'illusionnant plus sur son état, il fit à Dieu le sacrifice de sa vie pour ses paroissiens et, à la minute suprême, ayant conservé sa pleine connaissance, il donnait rendez-vous, au ciel, à ses parents et amis, puis, muni d'une dernière absolution de son cher et dévoué vicaire, il expirait dans les bras de sa

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pauvre mère, et son âme allait recevoir la récompense promise au serviteur fidèle et dévoué.

A l'issue de la cérémonie de Tréflez, le corps fut dirigé sur Plouescat, où il repose en paix dans le tombeau de sa famille.

M. Henry (Emmanuel), né à Tréflez, le 4 Décembre 1865 ; ordonné le 21 Décembre 1889 ; vicaire à Penmarc'h, le 28 Février 1890, à Landivisiau, le 21 Mars 1894 ; aumônier des Petites Sœurs des Pauvres à Brest, le 20 Décembre 1902 ; recteur de Tréflez, le 10 Juin 1910 ; décédé le 25 Avril 1913.

R. I. P.

Brest. — Un homme de bien : M. Péner. — M. Péner a demandé dans son testament qu'aucun discours ne fût prononcé sur sa tombe, que le silence se fît autour de lui après sa mort.

Nous croirions cependant manquer à un devoir si nous n'exprimions pas dans la circonstance les regrets des catholiques. M. Péner leur a rendu service et il l'a toujours fait avec bonne grâce. Son cabinet de travail leur été sans cesse ouvert. Il a vu passer un grand nombre de prêtres, de religieux, de religieuses, qui venaient soumettre leurs difficultés à l'éminent avoué et se trouvaient bien des consultations reçues et toujours marquées au coin de la sagesse.

Leur reconnaissance doit être d'autant plus grande que M. Péner se montrait en même temps très généreux à leur égard. Quand il s'agissait du payement des honoraires, cet homme de cœur se contentait de dire à ses clients : « Faites pour moi une prière, qu'il ne soit plus question du reste ».

En face de la dépouille mortelle des fidèles trépassés, l'Eglise rappelle que leurs œuvres suivent ceux qui s'en vont dans leur éternité : « *Opera illorum sequuntur illos* ». S'il en est ainsi, M. Péner a été bien accueilli par le Bon Dieu, car sa charité fut grande.

Il est mort subitement, au retour d'une visite à un ami malade. Mais il était prêt. C'était un chrétien fidèle à ses devoirs religieux. Il n'a donc pas été surpris.

Nous recommandons son âme aux prières de nos lecteurs. O.

(Echo paroissial de Brest.)

L'ancien Grand Séminaire.

Un journal local quimpérois ayant contesté les droits du Diocèse à la possession de l'ancien Grand Séminaire, nous croyons utile de donner ici quelques renseignements historiques sur l'origine de cet établissement. On verra ainsi combien fondée était la protestation que Monseigneur a fait entendre au Conseil général contre l'affectation nouvelle que l'on prétend donner à ces bâtiments.

Il y avait un Grand Séminaire à Quimper avant la Révolution. C'était l'Hospice actuel, situé sur la colline de Creac'heuzen. Cet établissement, dont la première pierre fut posée par Mgr de Coëtlogon, le 21 Avril 1678, fut entièrement bâti aux frais du

clergé du diocèse de Quimper. Vint la Révolution. Le 16 Avril 1791, les directeurs fidèles à leur foi furent expulsés. Le Séminaire était bientôt transformé en Hôpital. La tourmente révolutionnaire passa, et le Concordat rendit à l'Eglise la paix.

En retour du budget des cultes, l'Eglise renonçait à ceux de ses biens qui avaient été aliénés. Le Grand Séminaire ne l'avait pas été : il revenait donc de droit à l'Evêque. Cependant, la destination charitable à laquelle il était affecté rendait difficile une reprise immédiate. Le nombre des séminaristes étant d'ailleurs fort restreint, la question du local était secondaire. Elle devint plus pressante lorsqu'en 1805, les élèves se firent plus nombreux. En Octobre 1805, la Ville, qui détenait l'Hospice, offrit une partie des bâtiments du Collège. Le Séminaire s'y transporta.

La difficulté n'était cependant que reculée, car bientôt ces bâtiments eux-mêmes devenaient insuffisants. La question se reposa en 1811, quand la Ville manifesta l'intention de reprendre tout le Collège, qu'on songeait à transformer en lycée. Des pourparlers s'engagèrent. Monseigneur Dombideau de Crouseilhes pouvait réclamer son ancien Séminaire, non aliéné, et personne ne lui contestait ce droit. Mais il fallait alors transférer l'Hospice dans quelque autre bâtiment national. On pouvait, d'autre part, établir le Séminaire dans un bâtiment qui serait donné à l'Evêque en échange de l'Hospice. Cinq ans se passèrent à étudier les convenances et les difficultés de ces deux solutions.

Les anciens bâtiments du Calvaire étaient inoccupés. Le Département refusait d'y installer le dépôt de mendicité demandé par le Gouvernement. Monseigneur écrivait au Préfet, le 19 Août 1814 : « La maison du Calvaire est disponible. *Si elle ne me dédommage » pas de l'ancien Séminaire*, elle me donnerait du moins, par » l'étendue de ses bâtiments, le moyen de réunir un plus grand » nombre de sujets. » Le 24 Novembre, le conseiller d'Etat Jourdan acceptait la combinaison : « Si le gouvernement, écrivait-il à » l'Evêque, se décide, d'après les motifs qui seront présentés par » le Préfet, à ne point établir de dépôt de mendicité à Quimper, la » maison du Calvaire deviendra un grand moyen pour applanir » les difficultés, parce qu'alors *elle pourra être accordée au Diocèse » pour servir de Séminaire, ainsi que vous l'aviez d'abord demandé, » ou à la Ville, pour y transférer l'Hospice.* »

Il s'agissait donc bien d'une *restitution*. Le transfert de l'Hospice au Calvaire faillit être préféré. Mais c'était, pour l'aménagement, une dépense de 20.000 francs que la Ville était hors d'état de supporter. Le Préfet, comme la Ville, insistaient pour l'échange. Le Préfet écrivait au Ministre, le 2 Janvier 1816 : « Je prie Votre » Excellence d'accueillir favorablement la demande de Mgr l'Evê- » que de Quimper et de lui faire obtenir la cession du local du » Calvaire, *en échange du Séminaire construit aux frais du Clergé,* » et qui sert aujourd'hui d'Hospice civil à la Ville de Quimper ».

Enfin, l'ordonnance royale du 22 Février 1816 mit un terme à ces démarches. Elle édictait, dans son article 1er : « Les bâtiments

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» et dépendances de la maison dite du Calvaire, à Quimper,... » *est cédé, à titre gratuit,* à M. l'Evêque de Quimper pour l'établissement du Séminaire diocésain *et en remplacement de l'ancien Séminaire...* » Et on lit dans le rapport qui fut fait au Conseil général, lors de l'exécution de cette ordonnance : « En conséquence, remise fut faite à l'Evêque des bâtiments, *des titres de propriété, des baux, du double de l'acte d'acquisition déposé à la Préfecture et des quittances.* »

Voilà, en ce qui concerne l'établissement du Grand Séminaire dans les bâtiments qu'on prétend aujourd'hui louer à la Guerre, les faits qu'établissent les correspondances échangées à cette époque entre l'Evêque, le Préfet et le Ministre. Il en résulte : 1° que le Calvaire fut donné au Diocèse *en échange* de l'Hospice qui lui appartenait et qui, n'ayant pas été aliéné, restait sa propriété incontestée ; 2° que le Diocèse de Quimper, dépossédé de son Grand Séminaire, a été victime d'un *vol sacrilège*, comme l'écrivait Monseigneur aux Conseillers généraux du Finistère ; 3° qu'en refusant les offres de Monseigneur, la majorité du Conseil général a sanctionné ce vol sacrilège.

Est-il besoin d'ajouter que l'offre faite par Monseigneur pour faciliter un devoir aux membres catholiques du Conseil général, en vue des difficultés que la mauvaise foi ne manquerait pas de soulever, ne constitue pas le moindrement un abandon de ses droits ? Nul ne l'aura pensé, et il est seulement regrettable que la majorité du Conseil général, sourde à la voix de la justice, ait répondu par un vote odieux aux avances condescendantes de Monseigneur.

LA FÊTE DE JEANNE D'ARC

A Quimper. — Les chrétiennes populations de Quimper ont magnifiquement fêté Jeanne la Bienheureuse. Deux voix éloquentes ont rappelé, devant un public nombreux et vivement intéressé, le miracle de sa mission et de ses exploits. A la cathédrale, le samedi soir, M. l'abbé Moënner, principal du collège de Lesneven, s'attachait à dégager les leçons de patriotisme et les motifs d'espérance que contient l'épopée de sa vie sacrifiée à la France. A Saint-Mathieu, le dimanche après vêpres, M. l'abbé Gouzard, recteur de Loperhet, établissait, par un exposé saisissant des misères du temps, le caractère surnaturel de la mission de la Libératrice. L'un et l'autre trouvaient, pour célébrer l'héroïne, les paroles qui émeuvent et qui éveillent dans les âmes le désir d'une vie plus haute et plus utile aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie. A Saint-Corentin, le panégyrique fut suivi d'un Salut solennel, au cours duquel la schola du Séminaire fit entendre un superbe morceau *a capella*.

L'hommage à la Bienheureuse, pieux et éloquent dans les temples, s'est affirmé joyeux, artistique et populaire dans la rue et sur la place publique. Les magasins subissaient depuis huit jours

l'assaut des fidèles de Jeanne, emportant, presque de haute lutte, drapeaux, bannières, guirlandes et lanternes. On pouvait, grâce à l'activité du Comité aidé de la L. P. D. F., prévoir un pavoisement presque général et l'on ne fut pas déçu. Les couleurs de Jeanne, souvent unies aux couleurs pontificales et nationales, ça et là encadrées de verdure, claquaient au vent aux fenêtres de la plupart des maisons tandis qu'aux mâts des chaloupes du port se balançait le grand pavois.

A ce langage des rues et de la rivière il fallait joindre la rumeur de la place publique. Le Comité, vaillamment secondé par la Presse et par les directeurs d'Œuvres paroissiales ne se contentait pas d'une manifestation froide et silencieuse. Désireux d'organiser un cortège où tous apporteraient un même sentiment de reconnaissance patriotique, il obtenait facilement le concours des harmonies, fanfares et clairons de Saint-Vincent, de Kerfeunteun, de Saint-Corentin, de Saint-Mathieu et d'Ergué-Armel.

Au départ du défilé, à 3 h. 1/2, la place Latour-d'Auvergne était noire de monde. Le cortège s'ébranla après un salut au premier Grenadier, au son d'une marche entraînante. Les fiers jeunes gens de la Phalange d'Arvor ouvraient la marche avec leurs tambours et clairons, suivis de la fanfare des « Potred-Ty-Mam-Doue ». Un fort groupe d'hommes de l'Union Catholique, en tête desquels marchaient le docteur Picquenard, premier adjoint au maire, entouré de plusieurs conseillers municipaux, accompagnait la bannière de la bonne Lorraine. Venaient ensuite le Patronage Jeanne d'Arc et la Jeunesse Catholique de Saint-Mathieu, puis la chorale et l'harmonie de Saint-Vincent derrière lesquelles se pressait la foule.

Le défilé se fit au milieu d'une affluence considérable. Quand, après avoir parcouru l'itinéraire annoncé, le cortège pénétra sur le Champ-de-Bataille, ce fut le coup d'œil des grands jours populaires. Sur le plateau de la Déesse, depuis longtemps envahi par la foule, la statue de Jeanne d'Arc, au pied du Frugy, émergeait d'un bouquet de fleurs sous le dôme vert foncé des maronniers. Des milliers de spectateurs se massaient devant elle, ou se pressaient sur toute la longueur du quai. La sonnerie au drapeau retentit, puis, tandis que M. Picquenard élevait la bannière de l'héroïne, éclata, accompagné par l'harmonie de Saint-Vincent, l'hymne *A l'Etendard,* superbement chanté dans un silence pieux de toute la foule, par les chorales et les groupes des patronages réunis.

La manifestation avait enfin son couronnement à la Cathédrale, où la foule s'engouffrait bientôt à la suite du cortège reconstitué. Un Salut solennel y fut donné, au cours duquel la maîtrise de Saint-Vincent fit entendre *a capella* un *Salve Regina* d'une grâce et d'une puissance d'expression remarquables. Le chant *A l'Etendard*, accompagné par les grandes orgues acheva la cérémonie.

La fête allait être maintenant, avec la nuit tombante, pour le plaisir des yeux. Bien des installations trop ballottées pendant

Archives diocésaines de Quimper et Léon

toute la journée par un vent inégal ne purent tenir toutes les promesses qu'elles étalaient. L'illumination n'en fut pas moins parfaitement réussie, dominée par les lanternes que le clocher de Saint-Mathieu arborait comme un grand pavois. L'électricité fit merveille, surtout à Saint-Vincent, et la modeste bougie, protégée par les verres ou les ballons multicolores, fit dans les embrasures des fenêtres des dessins capricieux et jeta au travers des rues des ponts de lumière.

Tout Quimper était à ce spectacle, empli de la pensée de Jeanne dont les traits se détachaient sur les transparents des devantures et des fenêtres, dont les couleurs étaient partout et dont l'amour, toujours croissant dans les cœurs, faisait déjà rêver pour l'an prochain d'un hommage encore plus unanime auquel participerait enfin, à l'exemple des autorités officielles, toute la France des patriotes aux côtés de toute la France des croyants.

A Brest. — Les socialistes brestois ont donné dimanche une nouvelle preuve de leur intolérance. L'après-midi, un meeting privé en l'honneur de Jeanne d'Arc avait été organisé au Treillis-Vert, par la Jeunesse catholique brestoise. M. le dr Rousseau, de Vitré, avait accepté d'y glorifier l'héroïne. Or, le bureau était à peine constitué, sous la présidence de M. Lormier, qu'un groupe de socialistes se livrait à une obstruction violente. Bientôt, les jeunes catholiques ayant voulu maintenir l'ordre, une bagarre éclata et des coups furent échangés. La brutalité des apaches socialistes fut révoltante. Le meeting dut être interrompu et la salle évacuée. Une nouvelle réunion eut lieu immédiatement au patronage de la rue Launouron où les patriotes purent en paix rendre à la Libératrice l'hommage de leurs cœurs catholiques et français. La population brestoise a témoigné, par les illuminations féeriques de la soirée, combien elle réprouvait ces insulteurs de Jeanne et ces ennemis de la Patrie.

A Plougasnou. — Répondant à l'appel du sympathique et dévoué Recteur de la paroisse, la population de Plougasnou a célébré, cette année, la fête de Jeanne d'Arc avec un éclat incomparable. Le mouvement qui emporte les âmes vers la Bonne Lorraine s'accentue et se généralise visiblement d'année en année ; aussi, les habitants de Plougasnou n'ont-ils point voulu se laisser surpasser par la jeunesse patriotique des grandes villes. Chacun rivalise d'ardeur et s'apprête à fêter dignement l'héroïne française. Sous l'habile direction de M. le Recteur, des ouvriers et des personnes dévouées s'occupent d'orner l'intérieur de l'église et de pavoiser le portique et le clocher où flottera tout à l'heure le drapeau tricolore. Les maisons les plus humbles se pavoisent : les étendards bleu et blanc de Jeanne flottent gaîment, mêlés aux drapeaux tricolores et aux couleurs jaune et blanc du Pape.

Mais voici que le ciel semble s'obscurcir et menace de compromettre le succès de la fête. Il n'en est rien ; la bonne Jeanne veille

Quimper, 1er Mai 1913.

ŒUVRE DES ÉCOLES D'ORIENT

Restauration à Quimper

M

L'Œuvre des Ecoles d'Orient, qui avait été suffisamment prospère à Quimper et dans le diocèse, a fléchi beaucoup par suite de nombreux décès. Il a paru bon au Comité général, établi à Paris, 20, rue du Regard, et dirigé par Mgr Charmetant depuis longtemps Directeur général, ayant pour sous-Directeur M. l'abbé Lagier, de prendre l'initiative d'une restauration complète, d'un relèvement total, par un nouveau Comité.

M. l'abbé Lagier sera à Quimper, *Dimanche prochain*, 11 Mai, jour de la Pentecôte. Quel beau jour pour parler Apostolat ! Il n'y en a pas de mieux choisi.

M. Lagier prêchera à la cathédrale, à la messe de 9 heures, et à la grand'messe, à 10 heures.

Il prêchera le même jour, aux vêpres, à Saint-Mathieu, à 3 heures.

Le lendemain, *lundi soir*, il fera une conférence avec projections sur *la Guerre des Balkans et la France*, à la salle Jeanne-d'Arc, à 8 heures très précises. Elle sera intéressante et instructive, étant donnée par un orateur de haute marque, et d'une compétence rare dans le fouillis des questions historiques très compliquées, et dans des pays où presque toutes les localités n'ont pas moins de sept, huit, et même douze noms différents, à commencer par Constantinople. Seuls, ceux qui ont séjourné là-bas peuvent s'y reconnaître.

Les projections, toujours si bien réussies par M. le chanoine Bargilliat, donneront l'illusion de la réalité, et charmeront tout le monde.

On trouvera les cartes d'entrée chez M. Salaün, libraire, rue Saint-François, à partir du jeudi avant la Pentecôte, et à la porte d'entrée de la salle Jeanne-d'Arc, dès 7 heures du soir, une heure avant la conférence.

Nous y convions les personnes qui sont chrétiennement avides d'entendre parler de Dieu, et d'un apostolat aussi difficile que méritoire. Nous y invitons les intellectuels, curieux de tout savoir et de ne rien ignorer, surtout à l'heure où l'Orient, où chaque province de l'Orient, nous réserve tant de surprises ! Il y aura aussi pour eux intérêt et profit.

Enfin, le mardi, à 2 heures, M. l'abbé Lagier présidera la réunion des Dames qui voudront bien concourir, par l'autorité de leur influence et de leur zèle, au rétablissement de l'Œuvre et à la fondation du nouveau Comité, à la sacristie de Saint-Joseph (Évêché actuel).

Nous terminons par le vieux cri de ralliement des Croisades : « Dieu le veut » !

Il a ici sa place.

Mme DE PENFENTENYO,
Présidente provisoire,
rue Saint-Mathieu.

L. ROSSI,
Ch. h., Aumônier provisoire,
boulevard de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faveurs accordées aux associés.

L'*Œuvre des Ecoles d'Orient* a été solennellement approuvée et recommandée, dès son origine, par le Pape Pie IX et, à plusieurs reprises, par le Pape Léon XIII. Par rescrits datés de 1858, 1859, 1868, etc., l'Œuvre a été enrichie d'indulgences nombreuses que peuvent gagner tous les Associés en remplissant les conditions ordinaires de communier et de prier aux intentions du Saint-Père, principalement pour l'Union des Eglises.

Voici la liste de ces indulgences, *toutes applicables aux âmes du Purgatoire :*

1° Indulgence plénière au fêtes de Noël, Pâques, Ascension, Immaculée-Conception, Nativité, Annonciation, Assomption, saint Pierre et saint Paul, ou à l'un des jours de l'octave de ces diverses fêtes ;

2° Indulgence plénière à la fête de saint Jean Chrysostôme, patron de l'Œuvre ;

3° Indulgence plénière *une fois chaque mois, au choix des associés,* et à l'article de la mort ;

4° Indulgence partielle de *sept ans et sept quarantaines,* lorsqu'ils assistent à une réunion de l'Œuvre dans une église approuvée.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

5° Une messe est dite tous les mois pour les associés vivants et défunts ;

6° Tout prêtre qui est directeur de l'Œuvre peut, *de concensu Ordinarii,* appliquer aux chapelets, médailles, statues de Notre Seigneur Jésus-Christ et de la Sainte Vierge, les indulgences accoutumées, même celles dites de sainte Brigitte. L'indult est valable pour cinq ans ; le Directeur général de l'Œuvre le fait renouveler aux époques voulues ;

7° Tout prêtre qui travaille à propager l'Œuvre a, par ce fait, l'indult de l'autel privilégié trois fois par semaine. Cette concession est perpétuelle.

L'Œuvre étant placée sous la protection de la T. S. Vierge, des saints Apôtres, des Docteurs de l'Eglise orientale et de saint Jean Chrysostôme, qui en est le patron principal, nos associés sont invités à **prier tout spécialement pour l'Union des Eglises,** en récitant chaque jour : 1° un *Pater* et un *Ave Maria ;* 2° l'invocation *Saint Jean Chrysostôme, priez pour nous.*

Cotisations.

On est membre de l'Œuvre en donnant chaque année une aumône, *si petite qu'elle soit* (voire un franc). *Toute souscription ou collecte de* **10 francs** *donne droit à un exemplaire du Bulletin qui parait tous les deux mois.*

Plusieurs personnes donnant ensemble un total de 10 francs par année forment une *série,* à la tête de laquelle est placé un *collecteur* ou une *collectrice,* qui reçoit et fait circuler le Bulletin.

On peut assurer à perpétuité sa souscription à l'Œuvre en versant une somme suffisante pour constituer une rente de 10 francs ; soit 330 francs pour 10 francs de rente perpétuelle en 3 °/₀.

Ce versement de 330 francs donne droit au titre de Fondateur et à toutes les prières et bonnes œuvres qui se feront dans nos Missions, *à perpétuité.*

Un capital de 200 francs confère le titre de **Bienfaiteur,** et dispense de la **cotisation annuelle de 10 francs.**

En versant, une fois pour toutes, un capital de 100 francs, **on devient Adhérent à vie** et on se libère, pour l'avenir, de la cotisation de 5 francs, qui est celle des simples adhérents.

Prendre ainsi, de son vivant, de semblables dispositions nous paraît une excellente manière de s'assurer, dans l'autre vie, les mérites de la bonne œuvre commencée ici-bas. Nous faisons des vœux pour voir se multiplier les fondations de ce genre. Ce sera le moyen le plus sûr de créer à notre Œuvre des ressources fixes qui prépareront la régénération de l'Orient et l'union des Eglises, en même temps qu'on s'assure, *à perpétuité,* des prières spéciales pendant sa vie et après sa mort, heureuse compensation à l'oubli des vivants qui vient toujours si vite.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

		FR.	C.
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9			
10.			

Nom du chef de dizaine : .....

Adresse : .....

Nos chefs de décuries sont priés de renvoyer cette feuille une fois le total de 10 francs obtenu, quel que soit d'ailleurs le nombre des souscripteurs, au Directeur général, à Paris, ou au prêtre désigné par Mgr l'Evêque comme Directeur diocésain de l'Œuvre d'Orient.

Tous les fonds sont centralisés aux Bureaux de l'Œuvre, à Paris.

Les mandats et bons de poste, les billets et chèques, doivent être au nom de Mgr CHARMETANT, Directeur général, 20, rue du Regard, à Paris.

Le plus simple pour Quimper et tout le diocèse serait de verser provisoirement *toutes les sommes perçues par les chefs de décuries soit à Mme de Penfentenyo, soit à M. l'abbé Rossi.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOTICE

SUR L'ŒUVRE D'ORIENT ou des Écoles d'Orient

Cette Œuvre est peu connue : elle est tout-à-fait opportune, et nulle ne mérite plus qu'elle l'intérêt vrai et constant, que tout catholique averti doit lui porter.

Trois Œuvres merveilleuses ont éclos, au siècle dernier, pour sauver les âmes des païens et des infidèles de toutes sectes : la première en date — elle célèbre la 91e année de sa fondation — et la première en importance, influence et ressqurces, est la Propagation de la Foi. Elle naquit dans la pensée et le cœur d'une femme du peuple, à Lyon : elle est devenue une Œuvre mondiale, manifestement bénie par le bon Dieu, et sympathique à tous ceux qui ont le souci de la gloire de Dieu et des intérêts des âmes.

La deuxième Œuvre est la Sainte-Enfance, qui a racheté tant d'enfants, et leur a procuré l'inestimable faveur du Baptême. Elle réussit fort bien, grâce aux récits vrais et désolants des souffrances subies par les petits Chinois et des cruautés barbares dont ils étaient les victimes innocentes. Cette Œuvre si touchante venait à son heure : elle fut comprise, aimée, et développée.

Le but de ces deux Œuvres, simple, nécessitant peu de connaissance des lieux, des contingences, et des difficultés diplomatiques, apparaissait clair et net : et, dès lors, elles devaient réunir nombre de souscripteurs et d'adhérents ; mais elles concentraient toutes leurs ressources pour les pays, proprement dits alors pays de missions. Elles ne s'adressaient pas à l'Orient, aux missions de l'Orient, à des millions de fidèles perdus au milieu de Musulmans et de schismatiques grecs ou de Slaves orthodoxes, et ne leur fournissaient aucun secours en argent, et en prêtres.

Il y avait là une grande lacune. L'heure de la combler était venue. Quelques hommes de science et de cœur se réunirent (1856) à Paris, dans le salon du baron Cauchy, académicien éminent, chrétien fervent. Il y avait là Charles Lenormand, retour de la guerre de l'indépendance grecque (1827-29), où il avait servi comme simple volontaire; le P. de Ravignan, qui y amena son pénitent, l'abbé Lavigerie, alors professeur à la Sorbonne et plus tard cardinal archevêque d'Alger ; le P. Gagarin, prince russe, ancien secrétaire d'ambassade et jésuite ; le maréchal Bosquet, l'amiral Mathieu, Montalembert, de Falloux, de Broglie, plusieurs ambassadeurs, neuf académiciens, et les représentants des familles les plus illustres de France. Impossible ici de citer tous ces noms respectables. Nous nous borne-

Archives diocésaines Quimper et Léon

rons à distinguer dans cette foule de grands chrétiens un homme qui confinait avec le génie, et de foi profonde, Ozanam, trop oublié de nos jeunes générations, mais qui brille actuellement de tout l'éclat qui est dû à sa charité sans limite. Il prend sa place à côté des Vincent-de-Paul par son Œuvre des Conférences, qui vivra toujours, et toujours fera le plus grand bien aux petits, aux nécessiteux, aux malheureux de la terre, et surtout à ceux qui leur porteront, avec un secours urgent, la parole, le mot qui relève les courages et les cœurs, en les rapprochant de Dieu.

Nous l'avons dit, les succès furent lents : le peuple, peu familiarisé avec les dessous politiques, avec la lecture des cartes de pays aussi complexes, se compénétrant les uns les autres, ou se juxtaposant sans union aucune à cause de la diversité des races, des langues, et les oppositions d'intérêts et de religions, avec l'histoire du passé, des luttes séculaires et des hérésies anciennes et modernes, le peuple chrétien n'arrêta pas son attention sur ces immenses territoires d'Asie et d'Europe, séparés par les Dardanelles, où les soulèvements sont de tous les jours, où la guerre revient périodiquement, où les massacres de chrétiens se suivent et se répètent sans autre raison que la cruauté et la cupidité des Turcs.

Seuls, on peut le dire, les âmes plus amples, les cœurs plus riches et les intelligences plus cultivées se dévouèrent, sous l'inspiration et les encouragements du Saint-Siège, à ces nations ingrates et déshéritées. L'Eglise prit en main cette Œuvre ; elle apparut un jour sur ce grand et bel arbre des Œuvres de Charité, dont les racines plongent en Dieu, comme une troisième fleur à côté des deux autres, et il n'y eut entre elles que la plus noble émulation de mieux faire. Trois Encycliques et quantité de Lettres pontificales l'approuvèrent et sollicitèrent des fidèles le plus large concours en sa faveur. Pie X veut que le bien obtenu par les Ecoles « ne soit pas rendu stérile par le manque » de ressources ». Il daigne ajouter ces paroles pleines d'espérances : « J'ai cette confiance que la charité des fidèles ne nous » fera pas défaut, excités, comme il l'auront été, à nous venir » en aide par les pieuses exhortations de leurs Evêques. Nous » prions instamment le Seigneur, qui tient entre ses mains le » cœur des hommes, d'augmenter de jour en jour les largesses » des Fidèles d'Occident en faveur de votre Œuvre, qui a si » éminemment mérité des nations orientales, desquelles nous » avons reçu nous-mêmes la foi et la civilisation... C'est pour- » quoi nous avons la ferme confiance que tous ceux qui se font » un honneur du titre de chrétien ne manqueront *pas de s'em- » ployer à une Œuvre qui nous tient tant à cœur*, et qu'ils ne » souffriront pas que le zèle à propager le règne de Jésus- » Christ soit surpassé par l'ardeur de ceux qui travaillent à » étendre la domination du prince des ténèbres... »

Ces dernières paroles du Pape seront comprises de ceux qui n'ignorent pas les luttes incessantes des Protestants anglais et américains pour semer leurs erreurs fatales dans les écoles qu'ils créent, des Allemands qui gagnent du terrain sur l'influence catholique et française, hélas ! ; et des Grecs, et des Russes surtout, dont les efforts combinés tendent à rompre les liens d'obéissance et de respect entre ces malheureuses populations catholiques et Rome. Briser ces liens, affranchir ces Eglises de la tutelle et de la hiérarchie romaines, faire apostasier leurs fidèles, tel est le but poursuivi, Dieu merci, en vain. On livre là-bas sa maison au feu, sa tête au bourreau, son corps aux atrocités innommables, mais son âme, sa Foi, jamais !

Un jour, la France perdit patience, et son armée alla en Syrie arrêter les torrents de sang des Maronites qui coulaient, et ces malheureuses provinces qui râlaient reprirent vie et courage. Les conséquences en furent considérables, et l'influence française se consolida (1860). L'armée partit ; l'Œuvre resta, et fit merveille.

En Orient, plus que partout ailleurs, il faut que l'étranger pour ne pas être méprisé soit religieux et qu'il prie ; mais il doit être aussi l'homme du progrès et du travail, chose extraordinaire dans ces peuples naturellement indolents, fatalistes et paresseux. Assurément, ni les missionnaires ni les sœurs ne pensaient point à brasser des affaires. Ils avaient un but autrement noble et élevé ; mais, à leur suite, beaucoup de Français partaient pour cette Asie Mineure et ces Balkans comme pour un pays neuf, réfractaire encore au progrès, à l'industrie, s'y implantaient, et y faisaient aimer la France. C'est elle qui a fait les quais de Constantinople, de Beyrouth, de Smyrne, et les phares du littoral. En Macédoine, en Syrie, elle a construit plus de 1.800 kilomètres de chemins de fer, prêté à la Banque ottomane deux milliards, et excité la jalousie des autres nations européennes. Au reste, nos titres à cette influence prépondérante remontent par un accord certain à François Ier (1515) et jusqu'en 1850 aucun peuple n'a osé entrer plus avant que nous dans les affaires d'Orient, et n'a exercé un protectorat comme le nôtre, qui s'étend aux Saints Lieux, protectorat religieux, protectorat civil et financier. Chaque nation, les vieilles nations subissent la crise des campagnes déversant, dans les usines qui surgissent du sol, des hommes qui font produire aux machines des surproductions inquiétantes. Ce serait la ruine et la misère par la surabondance, s'il n'y avait pas des débouchés dans les pays neufs, c'est-à-dire sans industrie, pour l'absorber. La France se maintient péniblement à un rang honorable, mais c'est grâce à ses Missionnaires : service immense celui-là, dont la juste appréciation leur est si utile : service honorable rendu à l'ombre de la Croix et par la Croix.

Mais si nous saluons avec fierté ces résultats, ils ne sont pas ceux qui nous intéressent le plus. Avant tout, nous voulons donner des âmes à Dieu. C'est notre but ; le reste ne peut être qu'un moyen de les ouvrir, de les éclairer et d'y faire pénétrer la Foi catholique, pleine, entière et soumise au Pape.

Le grand mouvement des Missionnaires et des Religieuses date de la guerre de Crimée (1854-56). On s'habitua vite à voir nos Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul circuler librement, et à visage découvert, dans les rues de Constantinople : on les aima, on les rechercha ; on les respecta dans tout l'Empire. — Elles ouvrent des écoles, des dispensaires ; leurs écoles sont bientôt pleines ; et leurs dispensaires assiégés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pendant ce temps-là, les Missionnaires de toutes congrégations, de tout habit, de tout ordre, fondent des écoles supérieures ; les Frères de la Salle sont partout ; les Pères Jésuites créent la Faculté de médecine de Beyrouth, aidés par le gouvernement français qui a toujours un budget spécial pour l'Orient — hélas ! de plus, écorné. Gambetta lui-même leur fait obtenir 200.000 francs pour aménagements et achat d'instruments de toutes espèces pour les cabinets de physique, de chimie et les laboratoires, l'année même où les Jésuites étaient mis sur la rue, expulsés de chez eux (Juin 1880) !

Ce sujet serait intéressant à développer ; mais il faut, après cette vue d'ensemble, s'arrêter.

Aujourd'hui, quelle est la situation ?

Il y a en Orient, l'Egypte, la Grèce et les Balkans, 8.000 religieux français ; 180.000 petits garçons ou petites filles fréquentent nos Ecoles ; un million et demi de malades passent chaque année dans nos hôpitaux.

Ces enfants apprennent tous le français et le parlent couramment ; leurs maîtres et maîtresses leur disent ce qu'est la France, et ils l'aiment simplement, noblement. C'est donc une jeunesse française qui s'élève et grandit dans notre Foi. Là, est notre espoir pour convertir ces peuples abâtardis par tant de siècles d'erreur de doctrines, de fatalisme insensé, et de voluptés honteuses. Les adultes se convertissent peu ; seuls les enfants sont amenés facilement au baptême ; les chrétiens sont nombreux ; bientôt, ils seront à même de peser sur les destinées de leur pays, et d'y faire des lois protectrices de la vérité, de la justice, et de la charité fraternelle.

Cette Œuvre d'Orient est donc belle et pleine d'avenir : le champ y est vaste ; les difficultés y sont grandes, accrues qu'elles sont par la guerre des Balkans et ses suites ; les dangers y sont de tous les instants. N'y a-t-il pas là de quoi tenter des cœurs chrétiens et français, naturellement généreux ? Mais, si tout le monde ne peut pas être missionnaire, tout le monde peut prélever sur son superflu et même sur son nécessaire une aumône d'un franc par an ! C'est peu ; mais quelle somme produiraient tous ces francs réunis, et comme ce secours viendrait bien à son heure ! Nous aidons 60 congrégations, toutes françaises, Sœurs de Saint-Vincent de Paul, les Capucins, les Jésuites.... les Frères de la Salle.... Nulle n'est exceptée : toutes reçoivent des secours aussi abondants que possible.

Au reste, cette *Œuvre d'Orient* existe depuis longtemps parmi nous : Nos Seigneurs les Evêques l'ont tous aimée, accueillie, patronée dans le diocèse, et notre grand évêque, Mgr Duparc, nous a écrit tout récemment deux fois pour nous encourager, et promettre son concours pour son rétablissement.

Il ne s'agit donc pas d'importer une nouvelle Œuvre, mais de la ressusciter, en lui donnant une vie nouvelle, plus d'activité et de résultats parmi les autres œuvres, établies en grand nombre, nous l'avouons, mais qui ne sont que des cadettes pour la plupart.

L. ROSSI, *Ch. hon.*

Quimper, impr. de Kerangal.

sur ses compatriotes ; en dépit de l'inclémence de la température, une foule nombreuse et avide d'entendre la parole éloquente et persuasive de M. l'abbé Goret, vicaire à Lanmeur, chargé de prononcer le panégyrique de la Bienheureuse, se presse dans l'église paroissiale ; la fanfare du patronage, sous la direction de M. l'abbé Philippe, fait son entrée au son d'un pas cadencé magistralement enlevé.

Dans un langage à la fois simple et émouvant, l'orateur, dont la parole est si connue à Plougasnou, nous montre Jeanne d'Arc à Domrémy, à Chinon, à Orléans, où nous la voyons entourée de plusieurs Bretons du pays, preux combattants, luttant pour leur Dieu et leur patrie. M. l'abbé Goret, dans un tableau pathétique, nous montre l'héroïne à Reims puis à Rouen. Son récit de la mort ignominieuse de la Pucelle étreint les cœurs. Puis, après avoir brièvement esquissé les vertus de la Bonne Lorraine, l'orateur, dans une superbe envolée, conjure le Dieu des armées, au nom et par l'intercession de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, d'écarter de notre chère France le terrible fléau de la guerre qui la menace.

Une cantate exécutée par un groupe de jeunes gens et de jeunes filles, suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement, clôtura cette touchante cérémonie.

A la sortie de l'église, la musique, précédée du drapeau national et suivie par une foule enthousiasmée, parcourait le bourg au son entraînant de marches militaires, cependant que le clocher s'illuminait de feux de bengale et de feux d'artifice. Sur la place, se dresse un énorme bûcher, le « tantad » du pays ; c'est maintenant le feu de joie, pendant que la musique, massée auprès de l'église, joue les meilleurs morceaux de son répertoire. Enfin, la foule se disperse peu à peu, se donnant rendez-vous pour l'an prochain au bourg de Plougasnou. Nous ne pouvons qu'adresser nos plus sincères félicitations et nos meilleurs remerciements au bon Recteur de Plougasnou, l'organisateur de la fête, et à ses dévoués collaborateurs pour nous avoir procuré une si belle solennité. Le désir de tous les paroissiens de Plougasnou est que la fête de l'héroïne devienne la fête de tous les bons Français.

Un groupe d'amis et de patriotes.

A Collorec. — La fête de Jeanne d'Arc a été particulièrement brillante cette année. Dimanche soir, M. Méar, recteur de Plouyé, prononçait le panégyrique de la bienheureuse. La cérémonie religieuse terminée, une procession aux flambeaux s'organisait et se déroulait dans le bourg entièrement pavoisé et superbement illuminé. Un joyeux feu d'artifice fut ensuite tiré et, la fête touchant à son terme, on eut le spectacle impressionnant d'une Jeanne d'Arc en proie aux flammes dans les galeries de la tour. On rappelait ainsi aux spectateurs émus le martyre de l'incomparable guerrière à qui la France dut de n'être pas anglaise ou bourguignonne.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Rumengol. — **Grand Pardon de la Trinité**, *16, 17 et 18 Mai 1913.* — Le Vendredi 16 Mai, ouverture du Pardon : premières Vêpres à 5 heures, suivies du Salut du Saint-Sacrement. A 8 heures, prières du Mois de Marie ; confession.

Le Samedi 17 Mai, première messe à 4 heures ; messe d'heure en heure, jusqu'à 10 heures ; à 10 heures, grand'messe, chantée par M. le chanoine Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent ; sermon prêché par M. Corre, recteur de Poullaouen. — A 2 heures, vêpres solennelles ; à 6 heures, procession « des miracles » ; à 8 heures, prières du Mois de Marie ; confession.

Le Dimanche 18 Mai : première messe, à la chapelle du Couronnement, à 3 heures ; les autres messes, à l'église, d'heure en heures, jusqu'à 9 heures ; à 10 h. 1/2, grand'messe, à la chapelle du Couronnement, chantée par M. le chanoine Messager, supérieur du Grand Séminaire ; sermon, prêché par M le chanoine Uguen. — A 2 h. 1/2, vêpres, suivies de la procession et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

N. B. — En vertu d'un Indult de la S. Congrégation du Concile du 19 Avril 1912, Mgr l'Evêque dispense de l'abstinence du samedi 17 Mai, les pèlerins de Rumengol, pendant leur séjour dans cette paroisse.

Pendant les trois jours du Pardon, les pèlerins peuvent gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires.

Chronique des Œuvres

La Protection de la Jeune Fille. — L'Œuvre a eu son congrès national à Paris, les 28-30 Avril. Nous étions neuf à y représenter le diocèse, et en sommes revenus avec la conviction la plus intime de l'importance, de la nécessité d'efforts de plus en plus persévérants pour arrêter et combattre dans les paroisses le mouvement qui précipite nos pauvres jeunes filles vers les villes. Que de misères physiques et surtout morales les attendent, et comme leur salut éternel est en danger ! Nous supplions les prêtres des paroisses, surtout ceux qui se dévouent aux missions, de revenir sans cesse dans leurs instructions sur ce douloureux sujet, d'instruire les parents de leur responsabilité sur ce point, et nous adressons aussi, à la suite d'un vénérable homme d'œuvres dont les paroles autorisées ont ému tous les congressistes, un appel pressant aux maîtresses chrétiennes des écoles, pour qu'elles fassent converger tous leurs efforts, toutes leurs leçons et toutes les matières d'enseignements vers ce but de raviver en leurs enfants l'amour du foyer, de la vie morale et des travaux ménagers, tandis que, depuis trop longtemps, les heures de classe n'ont eu qu'un résultat désastreux : sortir les enfants des pensées et de l'amour de leur milieu familial.

La Ligue Patriotique des Françaises tiendra son Xe Congrès général à Paris, 368, rue Saint-Honoré, *du 15 au 19 Mai.*

Nous remarquons dans son programme plusieurs sujets de la plus haute importance :

Organisation de la propagande de la Presse ;

Sens apostolique et social : écoles ménagères, œuvres de réparation nationale ;

Section des jeunes dans la Ligue ;

Lutte contre l'émigration féminine.

Publicité dans les hôtels. — La saison des voyages et déplacements va s'ouvrir. Nous recommandons aux Comités paroissiaux de faire des démarches, dans tous les hôtels de la région, pour que soient affichées, à l'intention des voyageurs, les heures des messes et des offices.

Une pancarte spéciale, d'un format moyen, lisible à distance, d'une rédaction très simple, apposée dans les vestibules des hôtels, de façon à frapper les yeux, rendrait grand service, et nous ne doutons pas que les hôteliers n'accueillent favorablement une visite faite dans ce but éminemment utile par un membre des Comités paroissiaux.

Conférences de Saint-Vincent de Paul. — Les Comités paroissiaux qui, à l'occasion du Centenaire d'Ozanam, mettront à leur ordre du jour l'étude et l'organisation de Conférences de S.-V. de Paul savent qu'ils répondront par là au désir souvent exprimé de Monseigneur l'Evêque. Cette œuvre a son application et portera de grands fruits non seulement dans les villes, mais encore dans les campagnes et surtout dans nos groupements de jeunesse.

A. R.

Arzano. — **Association de Pères de Famille.** — Dimanche 27 Avril, à l'issue des vêpres, une réunion, à laquelle les pères et mères de famille étaient spécialement convoqués, s'est tenue à l'école libre des filles. M. le Curé-Doyen, après la prière, a donné la parole au président cantonal de l'Association, M. de Neuville, bien connu pour ses fortes convictions chrétiennes. Devant un joli auditoire, l'orateur a brillamment réfuté, dans un langage concis et simple, les nouveaux projets scolaires Brard et Dessoye. Insistant particulièrement sur les articles 14 et 21 du projet Dessoye, il fit toucher du doigt, à l'aide d'exemples bien choisis, l'énormité et les conséquences désastreuses de ces projets néfastes. Puis, dans une touchante péroraison, qui souleva les applaudissements, il a vivement exhorté les pères et mères de famille de marcher la main dans la main pour réclamer, de toutes leurs forces, l'école libre, l'école chrétienne.

M. le Curé a pris ensuite la parole pour traduire en breton les paroles du conférencier. Il a mis particulièrement en évidence l'utilité de l'œuvre de l'école chrétienne, qui est la première de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

toutes les œuvres, car son but est de préparer pour l'avenir des chrétiens de forte trempe et des français sans reproche. Il est heureux d'annoncer la prochaine ouverture d'une école libre pour les garçons, école qui s'élève en ce moment grâce surtout à la générosité d'une paroissienne qui a bien voulu faire à la paroisse le don le plus précieux de tous. Il faut donc combattre les nouveaux projets, qui, s'ils étaient votés, empêcheraient l'ouverture du nouvel établissement, et pour cela il est nécessaire de se grouper, aux appels réitérés de Pie X et de notre Evêque, sous l'étendard sacré de la Croix. D'ailleurs, ajoute le vénérable Curé, rien ne se fait sans union. L'auditoire écouta la conférence avec la plus grande attention et signa avec empressement la pétition pour le rejet des projets Brard et Dessoye. X.

Pétitionnement contre les projets Brard et Dessoye. — Le pétitionnement contre les projets Brard et Dessoye a pris une extension inespérée. De tous côtés, on ne cesse de demander des formules de pétition et, tous les jours, de nouvelles régions, plus lentes à éveiller, se mettent en branle.

Pour ne pas interrompre un mouvement qui s'accentue avec tant d'intensité, la date de la clôture du pétitionnement, primitivement fixée au 1er Mai, est retardée d'un mois, et reportée au **1er Juin.**

Il est recommandé de profiter de ce délai, non seulement pour recueillir de nouvelles signatures, mais aussi pour **centraliser** et **classer méthodiquement** les feuilles signées.

A cet effet, dans chaque diocèse, les feuilles signées doivent être centralisées, classées par canton et par arrondissement, et dénombrées, hommes et femmes distinctement.

L'envoi au Secrétariat de l'Union des A. C. C. F. (35, rue de Grenelle, à Paris), doit être fait en une seule expédition *(pour le 1er Juin au plus tard)*, et accompagné d'un **bordereau récapitulatif** donnant le dénombrement avec totalisation pour le diocèse.

Le président de l'Union des A. C. C. F.,
J. GUIRAUD.

LA VIE ET LA MORT D'UN MISSIONNAIRE BRETON

Le Père Yves-Marie POULIQUEN, O. F. M.

VI

Le Fleuve Jaune.

... A notre retour, nous trouvons à la résidence un courrier envoyé par le pauvre Père, auprès duquel je devais me rendre, le Père nous avertissait qu'il venait d'attraper la fièvre typhoïde et qu'il désirait la présence d'un prêtre au plus tôt. Nous nous disions

qu'il se méprenait un peu sur le nom de sa maladie ; mais fièvre pour fièvre, nous savions aussi que le brave Père n'hésiterait pas à se lever pour se rendre à l'autre bout de son immense district, s'il y était appelé pour une absolution ou une extrême-onction. Je cherchai donc un char, le jour même, et le lendemain je partais. Je passe vers midi dans une grande chrétienté qui dépend du vicariat voisin, également franciscain. Il n'y avait pas de missionnaire, mais les chrétiens du lieu ne me permettent pas de passer sans dîner là : ils se mettent à genoux pour me supplier, si bien que je me laisse toucher... Il est vrai que je me serais invité moi-même si on ne m'avait pas invité, et je me serais servi avec le même sans-gêne qu'à Keryéau... C'était samedi, et ces bons chrétiens firent tout pour me retenir afin qu'ils eussent la messe le lendemain. La tentation était forte, et j'y aurais succombé assurément, si je n'avais pas eu sur la conscience mon confrère malade là-bas, sans personne pour le consoler ni lui donner les secours de la religion. Je repartis donc sans m'attarder, après avoir béni de nouveau tout ce monde, et, vers cinq heures du soir, j'étais sur les bords du terrible Fleuve Jaune ! Il soufflait un vent si fort que le fleuve était transformé en une véritable petite mer, sur laquelle les vagues faisaient danser d'énormes glaçons. (Quinze jours plus tôt on y passait à pied sec, sur la glace.) Inutile de songer à passer ce jour-là. Nous revenons sur nos pas chercher un gîte pour la nuit, et aussi un bol de millet pour l'estomac, ce que nous trouvons dans un petit village païen, assez proche du Fleuve. — Si j'avais pu deviner ce contre-temps, j'aurais contenté ces braves gens de midi. Demain, ils n'auront pas la messe, ni moi non plus, car l'endroit où j'ai passé la nuit et où je devrais célébrer, je ne sais pas si c'est une étable ou une écurie, et encore ! Je suis donc de nouveau et de bonne heure sur les bords du *Hoang-Ho* (Fleuve Jaune). Le temps est beau et le fleuve tranquille bien qu'il charrie encore lentement ses glaçons. A 8 heures précises, tout est disposé sur la barque, char, mules et hommes ; et, 50 minutes plus tard, nous touchons à l'autre rive. *Deo gratias !* Maintenant ça ira tout seul, me dis-je ; et je me croyais déjà auprès de mon bon Père Eugène.

Sur l'autre rive.

Nous marchons bien. Nous traversons maints gros villages sans rencontrer de chrétiens, et vers 5 heures du soir, je suis tout déconcerté en me trouvant en face d'un autre fleuve dont on ne m'avait pas parlé, le Thon-Ho, qui, sans être aussi majestueux que le Hoang-Ho, est bien respectable pourtant ! Et pas de barques en vue ! Nous apercevons de l'autre côté deux hommes qui travaillent ; mon Kao-Siun-Ching s'époumonne pour leur demander s'il n'y a pas de bâteliers par là : ces gentils messieurs ne daignent pas lui répondre. Nous errons longtemps sur le bord du fleuve, sans rencontrer personne, et il fait déjà nuit.

Qu'allons-nous devenir ? Serons-nous réduits à regretter l'écu-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rie ou l'étable de la nuit dernière et à loger cette nuit à l'hôtel de la Belle-Etoile ? En cette saison, ce serait un peu dur ; mais s'il le faut... Je prenais déjà mes dispositions en conséquence, tout en rêvant aux belles pages que j'avais lues autrefois sur les déboires du missionnaire dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, et que j'avais trouvées si pleines de poésie ! « Eh bien, mon Yeunik ! tu y es !... mais la poésie ? » Et la poésie de répondre aussitôt : « Moi aussi ! »

Pendant que j'étais tout entier à mes souvenirs d'autrefois, j'entends là-bas, dans l'obscurité, la voix de mon Kao-Siun-Ching qui me crie : « Père ! écoute ! j'entends les chrétiens chanter les prières ! » Si ce n'était pas illusion ! Je vais vers lui, je prête l'oreille, et je distingue en effet les répons rythmés des Litanies de la Sainte Vierge ! « *Wei wo deng ki !... Wei wo deng ki !* » « Priez pour nous ! Priez pour nous ! » Vous dire l'impression que me fit cette prière en cette circonstance, à 8 heures du soir, et dans un pays que je croyais si désolé !...

On se remit à crier, mais personne ne répondait, et nos appels se perdaient dans la nuit. Enfin, par bonheur, on finit par découvrir, au clair de la jeune lune, une petite barque amarrée à la rive. C'était le salut pour cette nuit. Un jeune homme, qui nous accompagnait, se dévoue pour aller appeler les chrétiens du village où l'on priait tout à l'heure. Malheureusement, ce jeune homme n'était pas plus marin que notre Ministre de la Marine ! il allait à la dérive, emporté par le courant et, une heure plus tard, il était tout heureux de remettre les pieds sur la terre ferme, sans avoir pu s'acquitter de sa mission.

Alors, mon Kao-Siun-Ching se dévoue à son tour et parvient sans trop de peine à aborder l'autre rive. Bientôt, je vois une quantité de lumières qui s'approchent : on dirait une retraite aux flambeaux ! on trouve une grande barque, on travaille un peu, on crie beaucoup et, vers 10 h. 1/2, j'étais dans une maison chrétienne, bien proprette. On me sert quelque chose, pendant qu'on allume du feu par terre, dans tous les coins de la chambre, pour la réchauffer. On chauffe également le fourneau en briques qui doit me servir de lit... et je dors consciencieusement, les deux poings fermés. Ah !...

(A suivre.)

REMERCIEMENTS

Madame veuve Louis NICOLAS remercie sincèrement toute la population de Pont-l'Abbé, et celle des environs, des nombreuses marques d'affectueuse estime, d'amitié et de sympathie qu'on lui a témoignées à l'occasion du décès de son mari. Ne pouvant le faire elle-même directement, elle le fait ainsi avec toute sa reconnaissance.

Avis. — La Supérieure des Filles du Saint-Esprit à Carmarthen (Angleterre) venant aux prochaines vacances prendre deux élèves à Landévennec, prévient les familles chrétiennes désireuses de donner une solide instruction à leurs enfants qu'elle prend des pensionnaires à 500 fr. par an.

Prière au clergé de communiquer cette annonce aux familles qu'elle pourrait intéresser.

Acte de Consécration au Sacré-Cœur de Montmartre. — L'Imprimerie de l'Evêché tient à la disposition du clergé et des fidèles le nouvel acte de consécration, français et breton, prescrit par Mgr Duparc : 1° en grand format pour autel (dimensions du calendrier des Postes), l'exemplaire français et breton, *0 fr. 10 par la poste ;* 2° en format paroissien, le cent, 1 fr., par la poste 1 fr. 10 ; le mille, 9 fr., par la poste 9 fr. 50.

Adresser les demandes 18, rue des Boucheries, Quimper.

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Petit Mois de Marie, par une CARMÉLITE EXILÉE du Monastère de Lille. In-18 de XVI-100 pages (franco, **1 fr.**).

Ce *petit mois de Marie* est d'une piété solide et doctrinale comme tout ce qui sort du Carmel. Remercions la vénérée religieuse, qui en est l'auteur, d'avoir voulu nous associer à la vie spirituelle de sa maison en confiant enfin à l'impression ces pages si bien pensées et si bien écrites, fruit d'une longue vie de prière et de méditation.

Lectures parallèles des Saints Evangiles, par le baron DE FAVIERS. Ouvrage honoré des lettres de NN. SS. Marbeau, Castellan, Gély, et de Mgr Baunard. In-12. **3.50.**

M. le baron de Faviers aurait pu intituler aussi ses Lectures Parallèles « Vie de N. S. calquée sur l'Evangile ». C'est en effet une vie complète et détaillée du Sauveur que nous offre ce livre, mais où le fond substantiel du récit est constitué par le texte littéral des quatre Evangiles.

Nous ne pouvons que nous associer aux vœux de Mgr l'Evêque de Meaux, qui, félicitant son « cher ancien condisciple et paroissien », souhaite la fécondité à son apostolat et le succès au beau livre inspiré par cet apostolat.

REVUE FINANCIÈRE. — Les transactions ont reflété, au jour le jour, la situation de la politique extérieure ; l'attention s'étant surtout portée sur le conflit austro-monténégrin, la tendance générale a été très irrégulière. — Faiblesse de la Rente française à 85,37. — L'Extérieure a perdu du terrain à 90,15. — Indécision des Fonds bulgares. — Les Emprunts russes sont en baisse.— On n'enregistre que peu de changements sur les valeurs du groupe bancaire ; le Crédit foncier progresse à 885 ; d'après le rapport de l'assemblée qui vient d'avoir lieu, il ressort que les affaires de cet établissement sont en notable progression. Bon courant d'affaires sur le Crédit Lyonnais autour de 1.660, sur le Comptoir d'Escompte à 1 056 et sur la Société Générale à 810. — Rappelons que le Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie porte son capital de 50 à 75 millions par l'émission de 50.000 actions de 500 fr. Le prix d'émission est fixé à 620 fr. ; ces nouveaux titres participeront aux bénéfices du second semestre de l'exercice en cours. — Bonne tenue des Chemins français. — On note sur le Nord Sud une lourdeur persistante à 178. — Les valeurs d'électricité se sont montrées faibles. — On procède à l'émission de 23.500 obligations 5 °/₀ de la Société Pyrénéenne d'Energie électrique au prix de 487 fr. 50 ; cette société est propriétaire de trois groupes de chutes très importantes et distribue le courant électrique dans 121 communes. — Indécision des valeurs russes. — La Cheleken Oilfields est en léger progrès à 51 ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

on note une augmentation sérieuse de la production. — Le marché du cuivre a été hésitant ; le Rio, après avoir franchi le cours de 2.000, a été l'objet de réalisations et termine à 1 979. Mines d'or faibles. — Diamantifères indécises ; de B-ers, 526

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3, rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

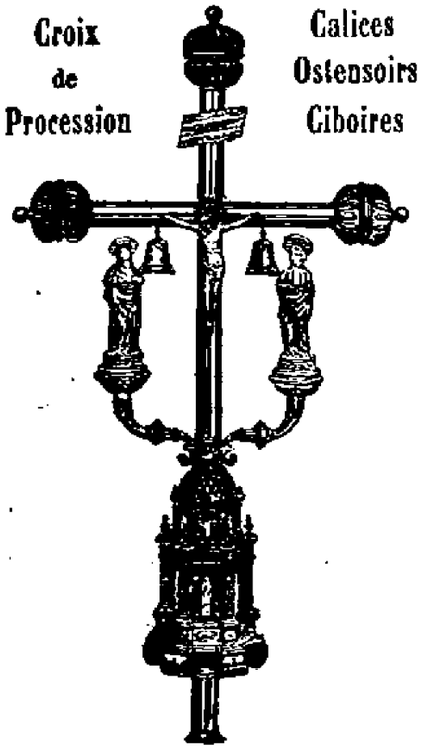
ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE

Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices, Ostensoirs, Ciboires — Chasublerie — Bannières





Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.

STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.

Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Eglise. — Encens, Mèches, Braise, etc.

SŒUR DES HOPITAUX envoie gratuitement la méthode infaillible et inoffensive pour guérir enfant urinant au lit. — Ecrire *Sœur V. Bonnefoy*, 31, rue Carnot, *Avignon* (Vaucluse).

Manufacture d'Ameublements

J. CHENADEC

1, rue René-Madec (ancient rue du Quai)

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

PRIX FIXE | **PRIME ou FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

LOURDES — **SAINT-VICTOR et BRETAGNE** — **HOTEL**

M. et Mme Véronnet-Cumunel, propriétaires

Prix modérés. — Deux minutes de la Grotte.

Tramway, Gare, Marcadal, Basilique, Pont-Vieux, Station.

Vve COURRÈGES rue de la Mairie, PENSION 5 francs par jour. **LOURDES**

Conditions faites par groupes et familles.

Ecrire à l'avance.

LOURDES — **HOTEL-VILLA Ste-ROSE.** — *2 minutes de la Grotte.*

Prix modérés. — Arrangements pour groupes.

E. LACOUR, Propriétaire.

A LOURDES — Très recommandé. — **Hôtel MOURA** et du **COMMERCE.**

Prix spéciaux pour groupes.

VINS ET SPIRITUEUX

Ancienne Maison **Ferdinand LALANDE**

« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : **Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LOURDES, VILLA MADONA avenue PEYRAMALE, à *5 minutes* de la *Grotte*. Pension de famille qui se recommande tout particulièrement. Confort moderne, éclairage électrique, hygiène. 40 chambres à un et deux lits. Cuisine très soignée. Prix modérés 6, 7 et 8 fr. et prix de faveur pour MM les Ecclésiastiques et pour les groupes. Se méfier des pisteurs et cochers payés pour détourner les voyageurs.

LOURDES très recommandé aux pèlerins de Quimper, l'**Hôtel Saint-Pierre** *54, boulev. de la Grotte*, Appartements confortab^s, cuisine soignée, électricité, **5, 6, 7** fr. Ecrire d'avance. Prix de faveur pour prêtres avec paroissiens. Prendre le tramw. B^d Basilique. S. Badie-Bernadou.

LOURDES Pension de famille, GESTA-BAYLAC, Propriétaire, 4, Boulevard de la Grotte. Lumière électrique. Prix 5 et 6 fr. par jour. Sur le passage du tramway. Ecrire à l'avance pour retenir les chambres.

COQUELUCHE et TOUTES ESPÈCES DE **TOUX**
MOYEN INFAILLIBLE de guerir en quelques jours envoyé gratis à toute demande adressée à M. LESCÈNE, 1^er Prix des Hôpitaux de Paris, à *LIVAROT* (Calvados).

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à M. VERGNIAUD, 8, Place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra *gratis* et *franco* par courrier et enverra les indications demandées

LOURDES
Il n'existe nulle part de magasins d'Objets de Piété et Souvenirs qui puissent rivaliser comme Importance, Assortiment et Bon marché avec l'ASSOCIATION DE N.-D. DE LOURDES
PALAIS du ROSAIRE *64, Boulevard de la Grotte*, près de l'esplanade
dont les fondateurs ont été, le 5 février 1912, honorés de la Bénédiction Pontificale.
ENTRÉE LIBRE — Envoi du Catalogue sur demande — **PRIX FIXE**

Pour faire soi-même l'Eau alcaline digestive
SEL VICHY-ÉTAT Le paquet pour 1 litre **0^F10**
Toutes Pharmacies.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

28^e ANNÉE. Vendredi 16 Mai 1913 N^o 20.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon annonçant les Fêtes du vingt-cinquième anniversaire du Couronnement de N.-D. du Folgoët et le IV^e Congrès Marial Breton (à suivre) ; Lettre-Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé de son Diocèse à l'occasion du décès de Mgr Fléiter, vicaire général ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; La santé du Saint-Père ; Le Saint-Siège et le *Bulletin de la Semaine ;* Les obsèques de Mgr Fléiter ; Service anniversaire ; Monseigneur aux fêtes de Jeanne d'Arc à Chambéry ; Les projets scolaires ; Plounéour-Ménez ; Morlaix ; L'A. C. J. F. ; Quimper ; Le Folgoët ; La Croix-Blanche et les autres Œuvres ; Le théâtre breton de Kerjean ; Décret de la S. Congrégation des Religieux sur les confessions des moniales et des Religieuses, etc.

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Mai. — 1^er Dimanche après la Pentecôte. Fête de la T. SAINTE TRINITÉ. Double de 1^re classe. Blanc. A la messe, mémoire du dimanche.
A vêpres, mém. du suiv. *(au Propre diocésain)* et du dim.
Lundi, 19. — S. Yves, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 20. — S. Bernardin de Sienne, Conf. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 21. — S. Pierre Célestin, Pape. Double. Blanc.
Jeudi, 22. — FÊTE DU T. SAINT SACREMENT *(Fête-Dieu).* Double de 1^re classe avec octave privilégiée. Blanc.
Vendredi, 23. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Samedi, 24. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 25. — Dimanche dans l'Octave du T. Saint-Sacrement. — *Au chœur, solennité du T. Saint-Sacrement.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Nic. . . . . du 16 au 18 Mai.
Landéda. . . . . du 19 au 22 —
La Forêt. . . . . du 23 au 24 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon annonçant les Fêtes du vingt-cinquième anniversaire du Couronnement de N.-D. du Folgoët et le IVme Congrès Marial Breton.

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

I. — Nous touchons au Vingt-cinquième Anniversaire du Couronnement de Notre-Dame du Folgoët.

La date du 8 Septembre 1888 est solennelle dans notre histoire. Quand Son Eminence le Cardinal Place, archevêque de Rennes, délégué du Souverain Pontife, en présence de six Evêques, de six cents prêtres et de soixante mille pèlerins, eut couronné, après l'éloquent discours de Monseigneur Freppel, la Bienheureuse Vierge du Folgoët, patronne du du pays de Léon, votre Evêque très bon et très aimé, Monseigneur Lamarche, aurait pu, pour conclure la cérémonie, emprunter au Vénérable Dom Michel Le Nobletz, jadis pèlerin du Folgoët, la parole que le grand Missionnaire aimait à dire, au soir de ses longues journées de prédications, pour traduire et fixer les impressions de ses auditeurs : « C'est aujourd'hui un jour » !

Ce jour ne sortira pas de nos mémoires. Les témoins du glorieux passé ne sont plus tous en vie. Le Cardinal, et les Evêques, et une foule de prêtres et de pèlerins, qui participèrent à la cérémonie, ont disparu. Mais les foules se renouvellent, Nos très chers Frères, comme les flots de l'Océan. Vous accourrez, mêlant dans vos rangs les générations nouvelles à celles qui déjà vieillissent, pour affirmer à la Sainte Vierge votre fidélité et votre reconnaissance.

Comme il y a vingt-cinq ans, vous vous grouperez autour des Evêques et du clergé de Bretagne, sous la présidence d'un Cardinal de la Sainte Eglise Romaine.

Son Eminence le Cardinal Dubillard, archevêque de Chambéry, a bien voulu Nous promettre d'apporter à ce Pardon jubilaire l'éclat de sa présence. Il y retrouvera les souvenirs émouvants de son épiscopat breton, et son ancien diocèse pourra enfin rendre à sa pourpre cardinalice l'hommage de vénération et d'affection qu'il lui doit, et dans les formes solennelles que nous souhaitions.

Rien ne manquera donc à cette fête commémorative pour rappeler dignement celle du Couronnement.

II. — Nous offrirons même à la Sainte Vierge un témoignage de foi et d'amour qu'Elle n'avait pas jusqu'ici reçu dans Notre diocèse : *un Congrès Marial.*

Il semble bien qu'Elle ait déjà connu et goûté au Folgoët toutes les autres formes accoutumées de la dévotion catholique. Elle a eu l'*Ave Maria* de *Salaun ar Fol* et celui des pèlerins de tout âge et de tout rang, conduits et bénits par leurs Evêques. Elle possède « la merveille des églises du Léon ». Elle a vu s'agenouiller devant elle nos ducs, nos rois, et celle qui unit en sa personne sage et vaillante leur double dignité, Anne de Bretagne, et après elle de siècle en siècle, tout ce que l'Eglise et l'Etat ont compté de plus élevé et de plus saint. Elle a eu ses fidèles héroïquement dévoués pendant la Révolution, et ses foules innombrables de pèlerins pendant le XIXe siècle. Elle n'a pas encore reçu l'hommage d'un Congrès Marial. Elle l'aura au mois de Septembre prochain.

Il peut y avoir, Nos très chers Frères, des formes de dévotion plus attendrissantes et plus douces que les Congrès. Il n'y en a guère qui soient plus apostoliques et plus efficaces. On a dit des Congrès Eucharistiques et des Congrès Marials : « Les chrétiens qui y prennent part ont pour but d'adorer Jésus-Christ et d'honorer la Très Sainte Vierge, autant et plus par l'intelligence que par le cœur. Ils se proposent moins de créer des sentiments que de répandre des idées. Ce qu'ils veulent avant tout, c'est faire appel à la science pour mieux s'éclairer sur les vérités qui font l'objet de leur foi. Ils voient avec raison un double avantage à cette méthode. D'abord, mieux connaître, c'est déjà mieux honorer la vérité, qui a droit aux hommages de l'esprit, comme la bonté a droit aux hommages du cœur ; et puis, plus la piété est éclairée, plus elle est vive et durable. Eclairer une élite, et, par le moyen de cette élite, propager la vérité mieux connue, tel est le résultat que l'on veut obtenir et que l'on obtient » (1).

Nous partageons cette manière de voir, et Nous sommes convaincu qu'un Congrès Marial bien préparé et pieusement suivi peut déterminer un progrès sensible dans la dévotion, même populaire, à l'égard de la Sainte Vierge. Or, ce progrès est nécessaire. Sans doute, dans notre diocèse, vous êtes déjà sous ce rapport dignes d'être proposés en exemple à bien d'autres peuples, et Nous ne savons si l'on trouverait une race dans le monde qui sache, mieux que vous, aimer,

(1) Lettre de MM. les Vicaires capitulaires de Vannes, annonçant le Congrès Marial de Josselin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

prier, servir la Bienheureuse Mère de Dieu. Mais nous vivons, Nos très chers Frères, dans un temps où il faut que cette dévotion grandisse encore, pour fournir à Dieu des hommes plus forts et lui préparer des victoires plus complètes.

C'est la volonté de Notre Seigneur. Plus la vie de son Eglise se prolonge et se développe en ce monde, plus l'action de sa divine Mère doit s'y faire sentir. Ainsi se poursuit sa coopération à l'œuvre rédemptrice, qui a été la raison d'être de sa mission. Or, elle agit à la façon de Dieu, c'est-à-dire en réclamant le concours de l'homme. C'est la règle dans les opérations ordinaires de la grâce divine, dont elle est, après Jésus, la première et souveraine dispensatrice. Ce plein concours de l'homme aux grâces reçues de Marie est la forme la plus complète de la Dévotion à la Sainte Vierge, dont toutes les pratiques, si variées qu'elles soient, doivent aboutir à la collaboration de nos âmes avec la sienne. Chaque siècle devrait être marqué par un progrès dans cette dévotion, parce que chaque siècle doit fournir à l'Eglise sa part de sainteté et cette part devrait être croissante, puisque le péché et la persécution ne cessent pas de croître et de se multiplier.

Pour fortifier cette doctrine, laissez-Nous, Nos très chers Frères, faire appel à l'autorité d'un apôtre breton. A l'époque où fut couronnée Notre-Dame du Folgoët, le Pape Léon XIII venait de proclamer Bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort, fondateur de deux congrégrations religieuses bien connues en Bretagne et auteur d'un traité de première valeur sur la Vraie Dévotion à la Sainte Vierge. C'est à la Sainte Vierge que ce pieux missionnaire attribue formellement « la formation et la préparation des grands Saints qui seront sur la fin du monde », et il place toute leur force dans leur dévotion personnelle pour Marie et leur ardeur à la prêcher aux autres, « ce qui leur attirera, dit-il, beaucoup d'ennuis, mais aussi beaucoup de victoires et de gloire pour Dieu seul » (1). Cette leçon nous touche tous sans exception. Nous avons tous le devoir d'être le plus saints que nous pourrons, et notre moyen de sainteté n'est pas autre que celui des plus grands Saints. Le Père Faber, publiant ce Traité en Angleterre, réclamait « un immense accroissement de la Dévotion à la Sainte Vierge » (2). Mais, « Comprenons-le bien, ajoutait-il, l'immense n'admet pas de bornes ». Il recommandait, avec le Bienheureux de Montfort, la pratique du Saint Esclavage de Jésus en Marie, et il l'appuyait en ces termes : « Que quelqu'un essaie seulement par lui-même cette dévotion ; et la surprise que lui feront les grâces qu'elle

(1) *Traité de la Vraie Dévotion*, pages 22, 27. — 7e édition, 1868, Oudin.
(2) *Préface du P. Faber*, p XVIII.

porte avec elle, et les transformations qu'elle produira dans son âme, le convaincront bientôt de son efficacité, d'ailleurs presque incroyable, comme moyen pour obtenir le salut des âmes et la venue du royaume de Jésus-Christ » (3).

(A suivre.)

II. — Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé de son Diocèse à l'occasion du décès de Monseigneur Fléiter, Vicaire général.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

Un grand deuil atteint notre famille sacerdotale. Monseigneur Emile Fléiter, protonotaire apostolique, chanoine d'honneur de la Cathédrale, vicaire général, a rendu son âme à Dieu, le samedi 10 Mai, un peu avant l'heure de midi. Je viens le recommander à vos prières.

Il y a deux ans, dans une lettre relative à la très haute prélature dont il a été honoré par le Pape Pie X, je vous ai déjà rappelé ses titres à la reconnaissance du Diocèse et des Evêques de Quimper et de Léon.

Vous m'en voudriez de ne pas les évoquer de nouveau au moment de sa mort. Il renferment plus encore une leçon pour nous qu'un éloge pour lui. Car, dans sa longue carrière, il a animé toute sa vie de cet esprit surnaturel, sans lequel les fonctions remplies par le prêtre perdent en partie leur sens et leur efficacité, et qui n'est pas moins nécessaire dans la pratique de l'enseignement, ou dans l'administration d'une paroisse, que dans le gouvernement d'un diocèse. Et cet esprit surnaturel a été entretenu en lui, soigneusement, par tous les moyens de piété que le Pape Pie X, interrogeant sa conscience et éclairant la nôtre, lors de son cinquantenaire sacerdotal, nous recommandait si instamment dans son Exhortation *« Hærent animo »*.

« Les élèves qui ont suivi, au Petit Séminaire de Pont-Croix, de 1861 à 1873, les cours du jeune prêtre de Pont-l'Abbé qui vint y donner l'enseignement traditionnel aux meilleurs enfants du pays, se souviennent encore de l'autorité, de la distinction, de la science littéraire, du goût classique, du sens chrétien, avec lesquels il professa les matières diverses dont il fut chargé, et spécialement la Rhétorique. En lui, le lettré valait le prêtre. Ce n'est pas peu dire. Car le prêtre avait une vue très haute et très complète de son devoir. Il sentait toute l'importance de sa fonction pour la formation des vocations cléricales. Les générations de prêtres qu'il a préparés au Diocèse ont prouvé la valeur du maître et le zèle de l'éducateur.

» Monseigneur Sergent avait apprécié grandement le Régent de Rhétorique de son Petit Séminaire.

(3) *Préface du P. Faber*, p. XVIII.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Monseigneur Nouvel, qui apportait lui-même dans le Diocèse, avec son goût prononcé pour la vie monastique, le souci très vif du salut des âmes et le désir de donner aux paroisses des pasteurs de premier choix, voulut mettre le jeune professeur en contact plus direct avec le peuple chrétien. Le service paroissial exige une connaissance approfondie des esprits et des cœurs, autant de souplesse que d'énergie dans l'exercice de l'autorité spirituelle, et un certain art de s'adapter aux difficultés locales sans rien sacrifier des droits de Dieu. Une âme vraiment sacerdotale, animée d'une foi vive, fait toujours à son peuple un bien profond et durable. L'expérience fut concluante. Le ministère ne fut pas, pour le nouveau pasteur, une épreuve mais une joie. Les populations qui lui furent confiées eurent la même impression. Elle ne s'est pas évanouie. J'ai constaté à Lopérec, lors de la tournée pastorale, le très pieux souvenir gardé par les paroissiens d'aujourd'hui à leur Recteur d'autrefois. Et, chaque fois qu'il m'a accompagné à Notre-Dame des Carmes de Brest, j'ai été témoin des sympathies religieuses qui l'y accueillent encore. En le nommant chanoine honoraire dès 1884, l'Évêque répondait au vœu des populations autant qu'à son désir personnel de récompenser le zèle d'un Curé dont il connaissait tout le mérite.

» Aussi, Monseigneur Lamarche n'hésita pas, quand il fallut remplacer Monseigneur du Marhallac'h comme vicaire général, à lui choisir pour successeur le Curé des Carmes. Ce choix fut arrêté le jour du Couronnement de Notre-Dame du Folgoët, le 8 Septembre 1888.

» Depuis ce temps, Monseigneur Fléiter n'a pas cessé d'occuper ce poste, si ce n'est, à la mort de Nos Seigneurs Lamarche et Valleau, pour remplir la fonction de Vicaire capitulaire, où l'appelait la confiance du vénérable Chapitre » (1).

Vous savez, Messieurs et chers Coopérateurs, combien le Vicaire général est intimement uni à l'Evêque. Il est son collaborateur et son ami. Il partage sa juridiction, ses devoirs, ses peines. Il doit comme lui savoir commander, car il est un chef. Il doit avoir la connaissance des hommes, pour les bien choisir, car l'avenir des paroisses et des œuvres dépend du choix de ceux qui en seront chargés. Il doit enfin porter très loin la préoccupation de l'honneur du diocèse. C'est une préoccupation que vous partagez tous avec nous, chers Messieurs. Mais nul ne l'a plus profondément au Cœur que ceux qui, avec l'Evêque, recherchent sans se lasser, par toutes les méthodes que le zèle peut inspirer, le progrès spirituel du clergé, des congrégations religieuses, et des fidèles du diocèse tout entier, et s'attachent à discerner, à la

(1) Circulaire du 3 Avril 1911, pages 367-68.

lumière de Dieu, les erreurs à combattre, les œuvres à promouvoir, les avis, les encouragements, les reproches à adresser aux âmes, pour établir plus solidement, parmi elles et en elles, le Règne de Notre Seigneur Jésus-Christ, par une doctrine toujours pure, par une action toujours sûre, en pleine conformité avec les directions du Souverain Pontife. Le fardeau de l'administration diocésaine serait bien lourd à l'Evêque, s'il n'était aidé et soutenu dans sa tâche par les conseils et l'affection des hommes de haute valeur qu'il va prendre parmi vous.

« A l'heure où Monseigneur Fléiter devint vicaire général, l'administration se compliquait de relations constantes avec le pouvoir civil. Elle nécessitait une correspondance, souvent délicate. L'Evêque et les vicaires généraux devaient y apporter autant de fermeté dans les idées que de courtoisie dans la forme, afin de sauvegarder la dignité et les intérêts de l'Eglise, sans rompre en visière avec le monde officiel. Vous savez tous avec quel tact et quelle droiture Monsieur le Vicaire général Fléiter sut remplir ce rôle, et comment il se concilia sans effort la sympathie et le respect des fonctionnaires. Son indépendance apostolique comme vicaire capitulaire empêcha le gouvernement, sous Monseigneur Valleau, de l'agréer d'abord comme vicaire général du nouvel Evêque. Mais ce retard mesquin ne fit qu'accroître la considération dont il était entouré et qui lui était due.

» Vous l'avez tous vu de près dans les affaires intéressant vos paroisses. Vous lui rendrez cette justice qu'il a toujours cherché à vous encourager. Apercevant, mieux que tout autre, les progrès du mal sur plus d'un point du Diocèse, il aurait voulu voir aussi les œuvres de toutes sortes se multiplier sous votre main, pour étendre et affermir le règne de Dieu dans les âmes. C'est pourquoi il écoutait volontiers vos doléances. Mais, en vous consolant, il s'appliquait surtout à exciter votre zèle, à fortifier vos résolutions, à éclairer vos doutes. C'est ainsi que les Vicaires généraux demeurent encore apôtres dans une fonction que l'on croit à tort réduite à des préoccupations purement administratives. La charité sacerdotale qui les anime donne à leur autorité un caractère que n'ont pas les autorités de la terre, et la rend éminemment bienfaisante pour le clergé comme pour les fidèles » (1).

Je vous étonnerais, Messieurs, si je n'ajoutais pas que les Congrégations religieuses dont il fut le supérieur diocésain, et toutes celles auxquelles il rendit tant de services, ont tenu à joindre pour lui leur reconnaissance à la nôtre. Elles savent quelle était sa sollicitude pour leur vie surnaturelle comme pour leurs œuvres. Du fond de leur exil, plusieurs nous en ont déjà fait parvenir le témoignage. Celles qui,

(1) Circulaire du 3 Avril 1911, page 369.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

plus heureuses, vivent encore parmi nous, se sont toutes fait représenter à ses obsèques.

Les laïques dévoués, qui, depuis tant d'années, l'estimaient et l'aimaient, lui ont fait un cortège de deuil comme la ville épiscopale n'en voit guère, et c'est justice, car sa fonction, si absorbante qu'elle fût, n'a jamais pu l'empêcher de continuer, partout où il avait accès, son apostolat discret et pénétrant.

Je lui dois enfin un dernier hommage, qui m'est tout personnel. Je me suis toujours souvenu avec émotion que, le jour de mon sacre, prenant la parole au nom du diocèse, il m'avait dit : « Que Dieu me donne mon cœur de vicaire général d'il y a vingt ans, et je vous le donne, Monseigneur, avec ses derniers souffles et ses derniers dévouements. »

Cette parole a été tenue. Jusqu'à sa maladie finale, je l'ai trouvé fidèle à ses obligations. Le jour où la fatigue lui a interdit les occupations actives, il nous a gardé du moins la collaboration de ses conseils.

Il meurt à 77 ans. Les débuts de la vieillesse ne l'avaient pas trop durement éprouvé. Il s'était remis suffisamment de la faiblesse qu'il ressentit pendant la tournée pastorale de 1909, et nous avions pu célébrer sans inquiétude sa cinquantaine de prêtrise et sa nomination de protonotaire, il y a deux ans. Il espérait comme nous qu'il lui serait possible d'assister, cette année, au vingt-cinquième anniversaire du Couronnement de Notre-Dame du Folgoët, qui devait coïncider avec ses noces d'argent de vicaire général. Son Eminence le Cardinal Dubillard, qui professait pour lui une affectueuse estime, se réjouissait, me disait-il dernièrement, de pouvoir le rencontrer une fois encore à cette occasion.

Dieu en avait jugé autrement. Depuis le mois d'Octobre, et particulièrement à partir du mois de Février, la santé du vénéré Prélat faiblissait. Avait-il le pressentiment précis d'une mort prochaine ? Je ne le crois pas. Il gardait une pleine confiance dans les prières que l'on faisait pour lui et dans les soins intelligents qu'il recevait de mains dévouées.

Pourtant, comme les malades dont la fin approche, il ne cessait pas, nous disait-il, de repasser, dans ses insomnies, les étapes de sa vie déjà longue, et ce retour sur le passé absorbait religieusement son âme.

Dans son épreuve pieusement supportée, il gardait le souci d'édifier les fidèles. Le Jeudi Saint, il tint à recevoir la Sainte Eucharistie, avec des formes plus solennelles, au vu et au su de tous les habitants de son quartier.

Trois jours avant sa mort, le mercredi 7 Mai, il réclama également et reçut, en pleine connaissance, l'Extrême-Onction, et, le lendemain, le Viatique, dans des sentiments de vraie résignation et de grande piété. Notre Seigneur attendit, pour prendre son âme, le samedi, jour consacré à sa Sainte

Mère, pour assurer au mourant la protection plus spéciale de la Bienheureuse Vierge qui avait béni sa naissance à Pont-l'Abbé et son ministère dans la ville de Brest.

Son agonie, consolée par la présence de deux prêtres qui lui étaient chers, fut assez prolongée. Il déclarait ne pas ressentir de douleurs très vives, et ce n'est que vers la fin qu'elles lui arrachèrent quelques plaintes. Dieu, qui a connu l'étendue de ses souffrances et le mérite de son sacrifice, lui donnera largement, je l'espère, la compensation de ses peines, quand il aura achevé de payer sa dette personnelle à la justice divine.

En le quittant vendredi, je lui disais : « Nous sommes tous unis à votre sacrifice ». Nous lui demeurerons unis, Messieurs et chers Coopérateurs, dans sa nouvelle vie, par les prières que nous offrirons pour son âme, en reconnaissance du bien qu'il a fait parmi nous.

Puisse cette assurance adoucir la douleur de sa famille et de tous ceux qui l'aiment et le vénèrent.

Veuillez agréer, Messieurs et chers Coopérateurs, l'expression de mes sentiments affectueux et dévoués en Notre Seigneur Jésus-Christ.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Quimper, le 13 Mai 1913.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche 18..	Saint-Pierre-Quilbignon	N.-D. de Kerbonne.
Lundi 19.....	Saint-Martin.	
Mardi 20	N.-D du Mont-Carmel.— Les Mousses.	Ecole de Bon-Secours.
Mercredi 21 ..	Les Pupilles.....	Lambézellec.
Jeudi 22.....	Saint-Louis.....	Le Lycée.
Vendredi 23 ..	Recouvrance	Ecole Saint-Louis.
Samedi 24....	La Retraite.	

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **La Visite pastorale. — Les Communions et Confirmations d'enfants.**

II. — **Missions** de PLOUNÉVEZ-LOCHRIST, *du 18 au 25 Mai*, sous la présidence de M. l'abbé Le Jollec, missionnaire diocésain.

— de PLOMEUR, *du 18 au 24 Mai*, 3e semaine, sous la présidence de M. le chanoine Le Coz, curé-doyen de Pleyben.

III. — **L'Adoration prêchée** à HENVIC, *du 25 Mai au 1er Juin.*

IV. — **Les Retraites bretonnes** pour les femmes, à QUIMPER et QUIMPERLÉ, et pour les Tertiaires, à LESNEVEN, *du 18 au 24 Mai.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 18 Mai*, messes et vêpres aux heures habituelles. Le soir, exercice du Mois de Marie, instruction.

Mardi 20, pèlerinage de la Fraternité de Quimper à Notre-Dame de Loc-Maria, à 5 h. 1/2.

Jeudi 22, fête de la confrérie du Très Saint-Sacrement et de l'Adoration réparatrice. Exposition toute la journée.

Vendredi 23, *samedi 24 et dimanche 25*, triduum en l'honneur de la Sainte Eucharistie, prêchée par M. Lohéac, vicaire à Douarnenez ; le vendredi et le samedi instruction à 8 heures du soir, le dimanche après les vêpres. Des places seront réservées aux hommes dans la nef.

Dimanche 25, solennité de la Fête-Dieu. La procession suivra la rue du Roi Grallon ou de l'Evêché, le boulevard Kerguélen ou de l'Odet, la rue du Pont-Firmin, la rue Neuve et la rue Sainte Catherine.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 18 Mai*, deuxième fête de la Congrégation des Dames.

A 7 *h. 1/2*, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

La santé du Saint-Père. — Un *Te Deum* solennel a été chanté dimanche, à Saint-Pierre, à l'occasion de la guérison du Souverain Pontife. Le Saint-Père a recommencé à s'occuper des affaires de l'Eglise et a repris ses audiences.

Le Saint-Siège et le ***Bulletin de la Semaine.*** — Le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, a reçu de S. Em. le Cardinal Secrétaire d'Etat l'approbation suivante pour la condamnation portée contre le *Bulletin de la Semaine*.

« Eminentissime Seigneur,

» J'ai l'honneur d'accuser réception à Votre Eminence de sa lettre du 12 Avril, ainsi que du double exemplaire du numéro de l'*Aquitaine* relatant la Déclaration que vous avez cru devoir faire contre le *Bulletin de la Semaine*.

» Je n'ai pas manqué de prendre connaissance de cette Déclaration, et je ne puis qu'approuver la mesure sage et opportune que Votre Eminence vient de prendre à cet égard pour le bien du clergé et des fidèles confiés à sa sollicitude.

» Le Saint-Père vous félicite de votre zèle pastoral à signaler à vos chers diocésains les dangers pour leur foi, pour l'intégrité de la saine doctrine, à les préserver de tout ce qui pourrait y porter atteinte, et affaiblir en eux l'amour et l'attachement au Vicaire de Jésus-Christ, l'obéissance au Siège apostolique et à ses décisions.

» En communiquant à Votre Eminence la Bénédiction apostolique que Sa Sainteté vous accorde de tout son cœur, je suis heureux de vous renouveler l'hommage de la vénération profonde avec laquelle j'aime à me redire,

» De Votre Eminence, le très humble et très dévoué serviteur,

» R. Card. Merry del Val. »

Les obsèques de Mgr Fléiter. — Mardi matin, à 10 heures, ont eu lieu, à Quimper, les obsèques solennelles de Mgr Fléiter, décédé le samedi. Dans le long cortège qui a accompagné le char mortuaire depuis l'avenue de la Gare, où habitait le vénérable défunt, jusqu'à la cathédrale, avaient pris place les séminaristes et près de deux cents prêtres; dont MM. les Archiprêtres et la plupart des Curés du diocèse, précédant les membres du Chapitre diocésain. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Fichoux, G. Mauduit, Alain Le Berre et le commandant Frickson, compatriotes ou amis de Mgr Fléiter. Son frère, M. l'abbé Alexandre Fléiter, entouré des neveux et parents du défunt, conduisait le deuil. Dans l'assistance, auprès des notabilités quimpéroises, avaient pris place les religieuses des diverses communautés de la ville, auxquelles s'étaient jointes des religieuses et un groupe d'enfants de l'Adoration de Brest, des Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve de l'hôpital Ponchelet, des franciscaines de Brest, et des religieuses d'une communauté de Nantes.

A 10 heures, la levée de corps fut faite par M. le chanoine Ollivier, curé-doyen de Lannilis. Le nocturne, à la Cathédrale, fut présidé par Monseigneur. M. le chanoine Gadon, vicaire général, chanta la messe. La schola du Grand Séminaire s'y fit entendre *a capella* dans un *Requiem* et un *Pie Jesu* magnifiquement exécutés. La messe achevée, Monseigneur gravit les degrés de la chaire et donna lecture de la lettre-circulaire que nous reproduisons plus haut. L'absoute enfin fut donnée par Monseigneur, et le cortège reformé conduisit le cercueil jusqu'au pont de la Poste, où les dernières prières furent dites par M. le chanoine Cogneau, vicaire général.

A 3 heures de l'après-midi, avait lieu la cérémonie d'inhumation à Pont-l'Abbé, devant un nombreux concours de fidèles. MM. les chanoines Gadon, Queinnec, A. Le Roy, Pilven, y assistaient, entourés du clergé de la ville et d'une quarantaine de prêtres de la région.

✠

Le service de huitaine pour le repos de l'âme de Mgr Fléiter, protonotaire apostolique, vicaire général, sera chanté à Pont-l'Abbé, le jeudi 22 Mai, à 9 heures.

Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Bleunven, ancien recteur de Pencran, sera chanté le Jeudi, 22 courant, à 10 heures, à Kerlouan.

Monseigneur aux fêtes de Jeanne d'Arc à Chambéry. — Invité par Son Eminence le cardinal Dubillard, Monseigneur a prononcé à Chambéry, le dimanche 4 Mai, le panégyrique de la bienheureuse Jeanne d'Arc. La *Semaine religieuse de la Savoie*, organe de l'archidiocèse de Chambéry, nous apporte ces échos de l'éloquent discours prononcé par Monseigneur :

« L'après-midi, aux vêpres pontificales, la Métropole est littéra-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lement comble, l'enceinte est trop petite pour contenir l'immense foule qui s'y presse. C'est que chacun est avide d'entendre l'orateur du jour, S. G. Monseigneur Duparc, évêque de Quimper, qui, à la prière de son éminent prédécesseur, avait bien voulu accepter la charge de prononcer le panégyrique de la Bienheureuse. Dès les premières phrases de son magistral discours, Monseigneur Duparc, avec sa haute taille et la finesse de ses traits, a su conquérir son auditoire et, pendant plus d'une heure, il l'a tenu sous le charme de sa parole, d'une facilité, d'une élégance et d'une distinction peu communes. L'orateur, prenant pour texte ces paroles : « *Veni sponsa Christi, accipe coronam quam tibi Dominus præparavit in æternum ;* Venez, épouse du Christ, et recevez la couronne que Dieu vous a préparée pour l'éternité », a principalement étudié en Jeanne d'Arc *sa virginité*, et a montré que cette vertu était chez elle la source de toutes ses gloires. Dieu dit à Jeanne d'Arc : Parce que tu as la haine du péché *et que tu es Vierge*, je t'éclairerai de mes révélations et tu les transmettras à la France dans son chef et dans son peuple. *Parce que tu es Vierge*, je te donnerai ma force et tu rapprendras à la France l'art de gagner des victoires. *Parce que tu es Vierge*, je te rendrai capable d'offrir en sacrifice pour la Patrie, ta vie très généreuse et très pure. Et tu ne laisseras pas ignorer à la Patrie et à son Roi que toute ton action vient de Dieu, et que la Nation doit obéir à Dieu comme à son Maître, et raviver sa foi et châtier ses mœurs, et élever sa politique à la hauteur de ses principes chrétiens.....

» Ce remarquable panégyrique, qui a produit la plus grande impression, est à peine terminé que Son Eminence le Cardinal se lève et, en termes émus, il se fait l'interprète de l'assistance pour remercier l'éloquent orateur ; il demande à Dieu de graver profondément dans les cœurs de tous ses diocésains les enseignements et les leçons qui se dégagent de l'admirable vie de Jeanne d'Arc, et il donne sa bénédiction à l'immense assemblée. Le salut du Très Saint-Sacrement termine cette belle fête religieuse dont chacun gardera le meilleur souvenir. »

Les projets scolaires. — Nous rappelons que les feuilles de pétitionnement doivent être centralisées le plus tôt possible à M. Hugot-Derville, manoir du Bois, Concarneau. C'est lui qui en fera le classement pour le diocèse, et en fera l'expédition avant le 1er Juin au secrétariat de l'Union, dont il est membre.

PLOUNÉOUR-MÉNEZ. — Continuant la série de ses conférences sur le problème scolaire mis à l'ordre du jour par les projets Dessoye-Brard, M. l'abbé Madec parlait le dimanche 4 Mai, devant un auditoire de 600 hommes, ses compatriotes, à Plounéour-Ménez. L'éloquent conférencier y a recueilli son succès habituel et a fait acclamer les justes revendications des familles contre les attentats qui se préparent.

MORLAIX *(La Salette)*. — **Retraite de femmes.** — 10 paroisses ; 23 retraitantes : Morlaix, 11 ; Pleyber-Christ, 3 ; Saint-Thégonnec, 2 ; Plonévez-du-Faou, 1 ; Trézélidé, 1 ; Guiclan, 1 ; Plougar, 1 ; Loc-Eguiner-Ploudiry, 1 ; Plouvorn, 1 ; Taulé, 1.

L'A. C. J. F. — **Prochains congrès.** — L'A. C. J. F. de la région brestoise organise au Relecq un congrès qui se tiendra dimanche prochain, 18 Mai.

Un autre congrès qui se tiendra à Quimper dans la première quinzaine de Juin est en voie d'organisation. Nous en donnerons prochainement le programme.

QUIMPER. — **Les Ecoles d'Orient.** — Cette œuvre, autrefois prospère à Quimper et dans le diocèse, avait subi un certain fléchissement depuis quelques années. Mgr Charmetant, directeur général à Paris, dans le but de la relever dans notre pays, crut devoir envoyer près de nous son zélé et dévoué sous-directeur M. Lagier. Le choix ne pouvait être meilleur. Par sa parole chaude et convaincante dans ses allocutions de dimanche aux diverses messes de la cathédrale, et aux vêpres à Saint-Mathieu, en remuant les cœurs il a su provoquer une impulsion de générosité qui durera et assurera un regain de vie à l'œuvre dont il se montre l'apôtre si ardent.

Le lundi soir, à la salle Jeanne-d'Arc, à 8 heures, tous ceux qui ont eu le bonheur d'entendre une dernière fois l'abbé Lagier se souviendront longtemps de l'orateur qui a su traiter en historien et pour ainsi dire en diplomate « La guerre des Balkans » d'une façon si intéressante et à la fois si élevée.

Les projections, toujours si bien réussies par M. le chanoine Bargilliat, en donnant l'illusion de la réalité, ont charmé tout le monde.

LE FOLGOET. — **Pèlerinage de la L. P. D. F.** — Lundi 12 Mai, de nombreuses ligueuses, venues de tous les points du Léon, se trouvaient réunies aux pieds de la Vierge du Folgoët, priant pour la France, et tout spécialement pour les enfants dont l'instruction est si menacée. A la grand'messe, chantée par M. Le Gall, curé de Taulé, M. le Pape recteur du Folgoët, rappelle aux ligueuses leurs devoirs. L'adoration du Saint-Sacrement, de la grand'messe à l'heure des vêpres, est assurée par les différents groupes de Saint-Pol, l'Ile de Batz, Roscoff, Taulé, Guiclan, Cléder, Brest, Saint-Marc, Sizun, La Martyre, Tréflévénez, Lesneven, Le Folgoët, Lanarvily, Loc-Brévalaire.

Le Comité régional, présidé par Mme la Comtesse de Guébriant, se réunit vers une heure. A cette séance, honorée par la présence de MM. les Curés-Archiprêtres de Saint-Louis de Brest et de Saint-Pol de Léon, se trouvaient représentés tous les différents groupes de la Ligue qui avaient pu prendre part au pèlerinage.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A 2 h. 1/2, les ligueuses étaient de nouveau réunies à l'église pour l'adoration en commun, suivie des vêpres. Puis une allocution de M. le chanoine Roull indique aux ligueuses les principales qualités qu'elles doivent avoir à cœur de posséder : l'obéissance aux instructions du Souverain Pontife, qui leur sont communiquées par leur Evêque et le pasteur de leur paroisse, le dévouement complet aux œuvres d'apostolat et la fidélité toujours, même aux jours d'épreuves.

Ces paroles resteront profondément gravées dans le cœur des ligueuses, qui s'efforceront de les mettre en pratique, avec l'aide de la Vierge bénie qu'elles viennent d'implorer. La bénédiction du Saint-Sacrement clôturait cette bonne et sainte journée, qui restera un doux souvenir pour toutes les ligueuses du Léon.

La Croix-Blanche et les autres Œuvres. — Une objection que l'on fait en certains endroits à l'Œuvre de la Croix-Blanche, c'est qu'elle vient trop tard, que la place est prise, qu'on ne peut pas multiplier indéfiniment les Œuvres dans les paroisses, si l'on veut qu'elles prospèrent.

Mais, oui ou non, l'Œuvre de la Croix-Blanche répond-elle à un besoin certain, pressant ? Nous croyons que personne ne peut hésiter à dire oui. Les méfaits de l'alcool sont incalculables ; ses ravages grandissants menacent l'existence même de la France. Dans notre Bretagne, le mal est immense.

Qu'on relise les lignes que Monseigneur a consacrées à l'alcoolisme, dans son Mandement de 1912 ; qu'on entende les graves paroles que Sa Grandeur a prononcées l'an dernier à Rumengol et que nous rapporte le *Bulletin des Syndicats réunis* (15 Juin 1912), d'après la *Semaine religieuse* du 7 Juin 1912 : « Il y a des défauts parmi les nombreuses qualités de l'âme bretonne. Il lui manque la sobriété. Un socialiste disait : « Ce n'est pas avec des ivrognes que nous ferons la Révolution ». Ce n'est pas non plus avec des intempérants que nous défendrons l'Eglise. Ils finissent, en se dégradant eux-mêmes, par déshonorer leur cause. Quant à moi, ma principale préoccupation est de protéger mon peuple contre ce vice de l'intempérance fatal à la race, qui n'y résistera pas. »

Le moyen le plus efficace pour combattre l'alcoolisme dans une paroisse, c'est la fondation d'une section de la Croix-Blanche. Mais qu'on le sache bien, l'Œuvre de la Croix-Blanche peut se greffer sur les Œuvres déjà existantes, et loin de leur nuire, elle leur sera de la plus grande utilité. En beaucoup de villes, les membres de la Jeunesse Catholique s'enrôlent dans la Croix-Blanche, donnant ainsi une preuve de plus de leur esprit d'apostolat, et parce qu'ils appartiennent à la Croix-Blanche, ils ne sont que plus aptes à faire du bien autour d'eux. Les enfants des patronages devraient aussi de bonne heure entendre des conférences sur l'alcoolisme et être invités à s'engager dans la croisade contre le maudit fléau. Rien de plus facile que de les convaincre ; ils n'ont

pas encore l'habitude de l'alcool, ils ne sentent pas le besoin d'en prendre : c'est le moment de les saisir, de les avertir, de les mettre en garde : qu'on leur fasse un tableau frappant des ravages causés par l'alcool, qu'on leur montre l'importance des bonnes habitudes, le danger des mauvaises habitudes ; qu'on fasse appel à leur générosité, qu'on leur parle de bon exemple à donner, de sacrifice à s'imposer pour le salut du pays, et voilà des enfants et des jeunes gens prêts à se dévouer.

Pourquoi ne demanderait-on pas aux Mères Chrétiennes, aux Enfants de Marie, aux membres du Tiers-Ordre de faire un pas de plus dans le chemin de la perfection en entrant dans la Croix-Blanche ? Et les Unions Catholiques, qui ont à s'occuper de tout ce qui intéresse le bien de la paroisse, qui doivent s'efforcer de corriger les abus, de créer et de développer les bonnes habitudes, peuvent-elles ne pas fournir aussi un fort contingent à la Croix-Blanche ? Sans doute, on n'imposera pas aux membres des Unions Catholiques l'enrôlement dans la Croix-Blanche, mais on devra féliciter ceux qui entreront dans l'Œuvre, car l'alcoolisme étant le plus grand mal du jour, il faut le combattre avec la dernière énergie. Rien ne vaut la prédication par l'exemple, et il est sûr d'exercer une salutaire influence celui qui peut dire : « Afin de vous donner le courage de ne plus boire, je me suis interdit de toucher jamais à l'alcool. Ce que je puis, vous le pouvez aussi... »

La Croix-Blanche ne demande, en définitive, à ses membres que de s'imposer un petit sacrifice ; elle ne leur prend ni leur temps ni leur argent ; elle ne fait obstacle à aucune autre Œuvre ; bien au contraire, elle peut puissamment contribuer au succès de toutes les Œuvres en développant chez les chrétiens l'esprit de sacrifice sans lequel ils ne sauraient rien accomplir de grand et de durable.

Le théâtre breton de Kerjean. — Il est des causes qui ont le bonheur d'être servies par des hommes à l'esprit entreprenant, hardi, toujours à la recherche d'un progrès à réaliser, d'une amélioration à introduire ; pour arriver à leurs fins, ils ne reculent devant aucun effort, aucune difficulté. Les causes soutenues par de tels hommes sont assurées de vivre.

Dans notre diocèse, si le breton est en progrès depuis quelques années, si l'on constate même une véritable renaissance de la littérature bretonne, on le doit principalement à M. Perrot, vicaire à Saint-Vougay. Il défend notre vieille langue, nos traditions et nos coutumes avec un talent et un dévouement auxquels tous sont obligés de rendre hommage ; il développe dans le peuple le sens du beau, lui fait aimer nos mélodies, notre théâtre. C'est plaisir de voir, au Pardon du *Bleun-Brug*, l'intérêt que prend le peuple aux chansons et aux pièces bretonnes. Il est vrai qu'on entend là de magnifiques choses aux concours des chorales et des solistes ; on voit là des rôles joués à la perfection par des paysans bretons.

Ce sont des distractions saines et nobles que M. Perrot sait

Archives diocésaines de Quimper et Léon

procurer à ses compatriotes, et nous devons l'en remercier et le féliciter et aussi l'encourager. En ce moment, il a entrepris la construction d'un grand théâtre à Kerjean, auprès de l'antique château. « Toujours mieux, » voilà la devise de M. Perrot, et c'est pourquoi il aura son théâtre.

Jusqu'ici, le Pardon du *Bleun-Brug* a été parfois contrarié par le mauvais temps. La salle du patronage de Saint-Vougay est beaucoup trop petite pour contenir la foule qui accourt à la fête, et c'est dehors qu'il faut jouer les pièces. Mais il pleut souvent en Bretagne, comme on le sait ; quand ce n'est pas la pluie, c'est le soleil qui peut gêner les spectateurs ; ou bien c'est le vent qui est trop fort et qui empêche de bien entendre les voix des acteurs qui sont sur la scène. Pour remédier à tous ces inconvénients, il faut de toute nécessité un théâtre couvert, où deux, trois mille spectateurs pourront facilement se réunir ; un théâtre avec des gradins, comme il y en a à Sainte-Anne d'Auray, afin que tous puissent facilement voir et entendre.

Il y aura à Kerjean un foyer de vie et de culture bretonnes intense ; on y fera de la bonne besogne. Tous les amis du breton se feront un honneur et un plaisir d'offrir leur obolé à M. Perrot et son œuvre sera rapidement menée à bien.

Décret de la S. Congrégation des Religieux sur les confessions des moniales et des Religieuses. — La confession des moniales et des religieuses a été jusqu'ici, suivant les cas et les circonstance, l'objet de lois nombreuses. La Sacrée Congrégation des Religieux a jugé bon, après les avoir en partie transformées et coordonées, de les réunir en un seul décret, tel que suit :

1° A chaque communauté de moniales et de religieuses, on ne donnera, en règle générale, qu'un seul confesseur ordinaire, à moins que le nombre considérable des pénitentes ou une autre cause juste n'obligent à en procurer un second ou plusieurs.

2° Le confesseur ordinaire, en règle générale, ne peut exercer sa charge plus de trois ans. Cependant l'évêque ou l'Ordinaire pourra l'y confirmer pour une seconde et même une troisième période de trois ans :

a) S'il ne peut obvier autrement à la pénurie de confesseurs aptes à ce ministère ;

b) Si la majorité des religieuses, y compris celles qui sur d'autres affaires n'ont point à donner leur suffrage, s'accorde, en scrutin secret, pour demander que le confesseur sont confirmé dans sa charge ; s'il n'y a point accord, on devra, si elles le demandent, y pourvoir d'une autre manière.

3° Plusieurs fois dans l'année, on ménagera à chaque communauté religieuse un confesseur extraordinaire, auquel toutes les religieuses devront se présenter, au moins pour recevoir sa bénédiction.

4° A chaque maison religieuse, l'Ordinaire ménagera quelques prêtres, que les Sœurs pourront facilement appeler, dans des cas particuliers, pour se confesser.

5° Si quelque religieuse, pour la paix de son âme et un progrès plus grand dans les voies de Dieu, demande un confesseur spécial ou un directeur spirituel, l'Ordinaire devra le lui accorder sans difficulté ; il veillera cependant à ce que cette permission ne donne pas lieu à des abus ; que s'il s'en présentait, il les écarterait avec sagesse et prudence, mais en respectant bien la liberté de la conscience.

6° Si la maison religieuse est sous la dépendance de l'Ordinaire du lieu, c'est à celui-ci qu'il appartient de choisir les confesseurs ordinaires et extraordinaires. Si elles dépendent d'un supérieur d'Ordre religieux, celui-ci présentera les nom des confesseurs à l'Ordinaire du lieu auquel il appartient de donner le pouvoir d'entendre les confessions.

7° Cette charge de confesseur soit ordinaire, soit extraordinaire, soit spécial, peut être confiée aux prêtres soit séculiers, soit religieux, avec la permission de leurs supérieurs, pourvu qu'ils n'aient, par ailleurs, au for externe, aucun pouvoir sur ces religieuses.

8° Que ces confesseurs, qui devront avoir quarante ans révolus, se distinguent par l'intégrité de leur vie et leur prudence. Cependant l'Ordinaire pourra, pour un motif légitime et sous sa responsabilité, appeler à cette charge des prêtres plus jeunes, à condition qu'il possèdent les vertus indiquées.

9° Un confesseur ordinaire ne peut, en dehors des cas prévus à l'article 2, être réélu confesseur ordinaire dans la même communauté, à moins qu'un an ne se soit écoulé depuis l'expiration de sa charge. Un confesseur extraordinaire peut être choisi immédiatement comme confesseur ordinaire.

10° Les confesseurs, soit de moniales, soit de religieuses, veilleront à ne point s'immiscer dans le gouvernement tant intérieur qu'extérieur de la communauté.

11° Si une religieuse demande un confesseur extraordinaire, aucune supérieure n'a le droit d'en rechercher le motif, ni par elle-même ni par d'autres, ni directement ni indirectement, elle ne peut s'opposer ni de vive voix ni pratiquement à cette demande, ni témoigner d'aucune manière qu'elle le supporte avec peine. Que si elle enfreint cette règle, elle recevra un avertissement de son Ordinaire propre ; si elle retombe dans la même faute, elle sera déposée par l'Ordinaire, après que la cause aura été soumise à la Sacrée Congrégation des Religieux.

12° Que les religieuses ne parlent jamais entre elles, d'aucune manière, des confessions de leurs compagnes, et qu'elles ne s'avisent pas de reprendre celles qui se confesseraient à un autre qu'au confesseur désigné ; sinon qu'elles en soient punies par la supérieure ou l'Ordinaire.

13° Les confesseurs spéciaux, appelés au monastère ou à la maison religieuse, et qui s'apercevraient qu'aucune raison de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nécessité ou d'utilité spirituelle ne légitime la démarche des religieuses, devraient congédier celles-ci avec prudence. On avertit du reste toutes les religieuses de ne point abuser de la permission qui leur est donnée de demander un confesseur spécial, afin que toutes raisons humaines mises de côté, elles n'aient en vue que leur bien spirituel et leur progrès plus accentué dans les vertus religieuses.

14° Les moniales et les religieuses qui, pour n'importe quel motif, se trouvent hors du couvent, peuvent, dans n'importe quelle église ou oratoire, même semi-public, se confesser à n'importe quel prêtre approuvé *pro utroque sexu*. La supérieure ne peut ni l'empêcher, ni faire sur ce point une enquête quelconque, même indirecte ; les religieuses ne sont pas tenues à lui en rien rapporter.

15° Toutes les moniales et religieuses, atteintes de maladie grave, même sans danger de mort, peuvent appeler n'importe quel confesseur approuvé, et, tant que durera leur maladie, se confesser à lui aussi souvent qu'elles le voudront.

16° Ce décret doit être observé par toutes les maisons religieuses de femmes, à vœux solennels et à vœux simples, par les Oblates et les autres pieuses communautés qui ne sont liées par aucun vœu, ne seraient-elles que des Instituts diocésains. Il oblige aussi les communautés qui sont sous la juridiction d'un prélat régulier ; s'il ne veillait pas à l'exacte observance de ce décret, l'évêque ou l'Ordinaire du lieu y aurait la main comme délégué du Siège apostolique.

17° Ce décret sera ajouté aux règles et constitutions de chaque famille religieuse, et sera lu publiquement, en langue vulgaire, au Chapitre des religieuses, une fois chaque année.

Le présent Décret a été approuvé et confirmé par le Souverain Pontife Pie X qui a ordonné qu'il soit publié et strictement observé par tous ceux qu'il concerne.

Donné à Rome, le 3 Février 1913.

Cardinal Vivès,

Préfet de la S. Congrégation des Religieux.

Vient de paraître une image représentant Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, et reproduisant, *en langue bretonne*, des extraits du texte de l'*Histoire de son âme*.

Prix de l'image : 0 fr. 05 ; la douz., 0 fr. 50 ; le cent, 3 fr. 50.

En vente : à Quimper, librairie Salaun, 7, rue Saint-François ; à Brest, Maison « A. Noël », 30, rue de la Rampe ; à Landerneau, Nicolas, rue Fontaine-Blanche ; dans les librairies catholiques et au Carmel de Lisieux.

Avis. — La Supérieure des Filles du Saint-Esprit à Carmarthen (Angleterre) venant aux prochaines vacances prendre deux élèves à Landévennec, prévient les familles chrétiennes désireuses de donner une solide instruction à leurs enfants qu'elle prend des pensionnaires à 500 fr. par an.

Prière au clergé de communiquer cette annonce aux familles qu'elle pourrait intéresser.

Acte de Consécration au Sacré-Cœur de Montmartre. — L'Imprimerie de l'Evêché tient à la disposition du clergé et des fidèles le nouvel acte de consécration, français et breton, prescrit par Mgr Duparc : 1° en grand format pour autel (dimensions du calendrier des Postes), l'exemplaire français et breton, *0 fr. 10 par la poste* ; 2° en format paroissien, le cent, 1 fr., par la poste 1 fr. 10 ; le mille, 9 fr., par la poste 9 fr. 50.

Adresser les demandes 18, rue des Boucheries, Quimper.

BIBLIOGRAPHIE

Canticum Novum, revue mensuelle de musique religieuse. Comet, éditeur, Perpignan, 3 fr. par an.

Sommaire de Mai. — Ouverture du Mois de Marie ; Sicut Lilium (cantique à Marie) ; Notre-Dame de Prompt-Secours ; Première Communion.

Société de Saint Jean l'Evangéliste, DESCLÉE et Cie, Imprimeurs du S. Siège et de la S. Congregation des Rites, rue de Metz, 41, Lille.

Graduel des Dimanches et des Fêtes avec traduction des textes. Chant grégorien extrait de l'édition vaticane.

L'objet du présent ouvrage est d'offrir à tous les fidèles le moyen de prendre part, dans une large mesure, aux chants de la messe. Ils y trouveront, fidèlement reproduites, les mélodies de l'édition vaticane pour l'Ordinaire de la Messe, ainsi que pour tous les dimanches de l'année, la Semaine Sainte, les Octaves de Pâques et de la Pentecôte, les fêtes des Saints et en général pour toutes les solennités auxquelles ils assistent communément. Mais ce qui caractérise plus spécialement cette nouvelle édition abrégée du Graduel vatican c'est que les rubriques sont en français et qu'une traduction aussi littérale que possible accompagne tous les textes. Par ce moyen la participation des fidèles aux chants liturgiques sera rendue plus facile en même temps que plus fructueuse ; l'exécution des mélodies y gagnera, car elle ne saurait être bonne sans une intelligence suffisante des paroles, et tous en comprenant et en goûtant le sens, le chant sera vraiment ce qu'il doit être, une prière.

Autour du Modernisme social, par M. le chanoine Bernard Gaudeau. Un volume in-8 de 124 pages. — *Edition complète.* — Aux bureaux de la *Foi Catholique*, 25, rue Vaneau, Paris.

Cet ouvrage est tout autre chose qu'une brochure de circonstance. Outre la mise au point, très autorisée et documentée, de polémiques actuelles et passionnantes, on y trouvera, avec la sûreté de doctrine reconnue à l'auteur et sous la forme à la fois limpide et profonde qui lui est propre, des solutions neuves et personnelles aux questions les plus graves et les plus délicates, telles que celles-ci : « Existe-t-il un modernisme social, et en quoi consiste-t-il ? Est-il vrai que certains « catholiques sociaux » favorisent un syndicalisme inacceptable et dangereux ? En quoi les adversaires du modernisme social se séparent-ils du libéralisme économique et en quoi consiste l'erreur de ce libéralisme ? Quel est l'unique moyen d'échapper au danger du collectivisme athée et international qui nous menace ? » Etc.

Ce livre est un complément nécessaire à toutes les lectures sociologiques, et peut en remplacer beaucoup d'autres.

(*L'Univers*, 20 Avril 1912.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — Les dispositions d'ensemble du Marché se sont améliorées, malgré cela la Rente Française est toujours lourde à 84,92. — Les Banques sont actives et fermes. Les actionnaires de la Banque de l'Union Parisienne réunis en assemblée générale le 3 Mai ont approuvé les comptes de l'exercice 1912, fixé le dividende à 50 francs et décidé la mise à la réserve spéciale d'une somme de Fr. 5 000.000, et le report à nouveau du solde du compte de Profits et Pertes s'élevant à Frs. 8 094.893,28. Un acompte de 15 francs ayant été distribué en Janvier dernier, le solde, soit 35 francs, sera payable, sous déduction des impôts, à partir du 1er Juillet prochain. — Chemins de fer calmes. — Bonne tendance des sociétés électriques. — L'assemblée de la Cie Générale des Railways et Electricité s'est réunie le 22 Avril ; elle a fixé le dividende des actions de capital à 39 fr. contre 38 l'an dernier, celui des actions de jouissance à 19 fr. contre 18, celui des actions de dividende à 25,09 contre 23,98. Le bilan et le compte de Profits et Pertes sont adoptés à l'unanimité et sans discussion ; le dividende est déclaré payable le 2 Mai 1913 ; M Francis Empain est réélu administrateur ainsi que M. Theunis et MM. Du Roy de Blicquy et Parmentier sont réélus commissaires. — L'émission d'obligations de la Société Pyrénéenne d'Energie Electrique se poursuit avec succès. — Parmi les valeurs de pétrole, la Cheleken Oilfields consolide ses progrès à 51 Fr. — Nous tenons à signaler une valeur industrielle qui, fondée il y a dix ans, n'a pas cessé de voir chaque année son dividende en sensible augmentation Le dernier distribué a été de 16 fr. 50 par action de 100 fr. entièrement libérée. Pour avoir de plus amples renseignements, s'adresser à M Bernard Daubrac, banquier, 20, rue Thibaud, à Paris.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans. | Maison de Confiance.

3, rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION — Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS — Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marqs. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc. Baromètres, Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes.

Vve COURRÈGES rue de la Mairie. PENSION 5 francs par jour. **LOURDES**
Conditions faites par groupes et familles.
Ecrire à l'avance.

LOURDES SAINT-VICTOR et BRETAGNE **HOTEL**
M. et Mme Vérronnet-Cumunel, propriétaires
Prix modérés. — Deux minutes de la Grotte.
Tramway, Gare, Marcadal, Basilique, Pont-Vieux, Stati n.

LOURDES très recommandé aux pèlerins de Quimper, l'**Hôtel Saint-Pierre** *34, boulev. de la Grotte,* Appartements confortab*, cuisine soignée, électricité, 5, 6, 7 fr. Ecrire d'avance. Prix de faveur pour prêtres avec paroissiens. Prendre le tramw. Bd Basilique. S. Badie-Bernadou.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

28e Année. **Vendredi 23 Mai 1913** N° 21.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon annonçant les Fêtes du vingt-cinquième anniversaire du Couronnement de N.-D. du Folgoët et le IVe Congrès Marial Breton (fin) ; Nominations.

II. Partie non officielle. — L'Ouvrier eucharistique.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Pèlerinage de Lourdes ; Apostolat de la Prière ; Revue et livres à l'index ; Châteaulin ; Laz ; N.-D. de Rumengol : Saint-Joseph du Pilier-Rouge ; Lesneven ; Prochain Congrès de l'A. C. J. F. à Quimper ; Le nouveau Président de l'A. C. J. F. ; Chronique des Œuvres ; Au Conseil d'Etat ; Rennes ; Mort chrétienne d'un sénateur radical.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Mai. — Dimanche dans l'Octave de la Fête-Dieu (2e après la Pentecôte). Office du jour. Semi-double. Blanc. A la messe, mémoires de l'Octave, de S. Grégoire VII et de S. Urbain.

A vêpres, mémoires de l'Octave, de S. Philippe de Néri, de S. Grégoire VII et de S. Eleuthère.

Au chœur, solennité du T. Saint-Sacrement.

Lundi, 26. — De l'Octave du T. Saint-Sacrement. Semi-double. Blanc.

Mardi, 27. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi 28. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 29. — Octave de la Fête du T. Saint-Sacrement. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 30. — FÊTE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS. Double de 1re classe. Blanc.

Samedi, 31. — Ste Angèle de Mérici, Vierge. Double. Blanc.

Dimanche, 1er Juin. — 3e Dimanche après la Pentecôte. — *Solennité du Sacré-Cœur.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Henvic . . . . . du 25 au 27 Mai.
Plouhinec. . . . . du 28 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon annonçant les Fêtes du vingt-cinquième anniversaire du Couronnement de N.-D. du Folgoët et le IVme Congrès Marial Breton *(fin)*.

III. — Le Congrès Marial Breton se dévoue à sa manière à l'accomplissement de ce souhait. Il a adopté pour devise une parole du Bienheureux de Montfort : « Dieu veut que sa Sainte Mère soit à présent plus connue, plus aimée, plus honorée qu'elle n'a jamais été » (1). Depuis neuf ans, cet apostolat se poursuit, avec un intérêt grandissant, de Josselin en 1904, à Rennes en 1908, et à Guingamp en 1910. Il va se continuer par le Congrès du Folgoët, du 5 au 8 Septembre prochain.

Le sanctuaire du Folgoët est bien choisi pour cet apostolat. Toutes les églises dédiées à la Sainte Vierge sont nécessairement des sanctuaires de l'*Ave Maria*. Celui-ci l'est à un titre spécial, puisque le pauvre Salaun n'a pas connu d'autre prière, et que, de cette prière montant encore en fleur du fond de sa tombe, est né le Pèlerinage actuel et le monument qui fait sa gloire. D'autre part, qu'est-ce qu'un Congrès Marial si ce n'est un commentaire de l'*Ave Maria* ? Sans prévoir assurément le Congrès que nous préparons, Monseigneur Freppel, dans son discours du Couronnement, annonçait d'avance aux prêtres et aux laïques bretons qui viendraient prier et méditer au Folgoët, toutes les richesses théologiques qu'ils pourraient découvrir dans « les deux mots que répétait ce sublime ignorant ».

« Il ne sait, disait-il, que les deux premiers mots de la salutation angélique ; mais que de choses dans ces deux mots ! Quel abîme de science et de sagesse ! Saluer Marie, c'était reconnaître et bénir l'Œuvre de Dieu dans toutes ses grandeurs et avec toutes ses magnificences. En saluant Marie, le pieux solitaire de la forêt de Lesneven chantait la création dont elle est le chef-d'œuvre après l'humanité sainte du Christ. Dans Marie, il saluait les Anges qui la proclament leur souveraine. Il saluait le Verbe qui s'est fait chair dans les chastes flancs de la Vierge. Il saluait l'adorable Victime qui a pris de Marie le sang répandu sur le Calvaire pour la rédemption du monde. Il saluait, toute cette généalogie de Saints dont Marie est la tige. Il saluait, il chantait tout ce que

(1) *Vraie dévotion*, p. 35.

Dieu a fait par le ministère de Marie au Ciel et sur la terre, pour le temps et pour l'éternité. *Ave Maria :* histoire et doctrine, tout se renfermait pour lui dans ce cri du cœur » (1).

Doctrine et histoire, les congressistes trouveront donc dans l'*Ave Maria* de Salaun ample matière à leurs nouvelles études. Ils ont déjà traité jusqu'ici, avec autant de science que de piété, les principales questions relatives : à l'Immaculée Conception, — à la maternité divine et au mystère de l'Annonciation, — à la corédemption par la Sainte Vierge et au mystère de la Visitation. Ils veulent aborder, au Folgoët, un autre point de la théologie mariale, et nous présenter la Sainte Vierge dans sa fonction et avec son titre de *Mère de grâce*. N'est-ce pas dans cette attitude que notre foi aime à la voir, entre Dieu et nous, pleine de prières vers le Ciel, pleine de faveurs pour la terre, mère aussi aimante quand elle demande pour nous le secours divin que lorsqu'elle nous l'accorde ? Vous voyez, Nos très chers Frères, quelle émouvante doctrine offre un pareil sujet, quels horizons il découvre, quelle dévotion pratique il peut suggérer, et combien il contribuera à préparer vos âmes aux fêtes jubilaires du Couronnement.

IV. — Plaise à Dieu d'attacher à cette étude, pour ceux qui la feront et pour ceux qui voudront bien en profiter, des grâces choisies ! Puisse-t-elle vous rappeler à tous, non seulement vos devoirs de piété à l'égard de la Sainte Vierge et particulièrement la fidélité au Saint Rosaire, mais encore le prix inestimable de la foi que vous avez reçue au baptême, l'importance de la doctrine chrétienne qui est la source de toute vraie piété, la nécessité de vous mettre en garde, ainsi que vos enfants, contre tous les dangers qui la menacent !

Nous vous avons vus conduire par milliers ces petits enfants aux pieds de la statue vénérable du Folgoët. Vous preniez ce jour-là des engagements qui deviennent aujourd'hui plus pressants. Des lois impies vont être votées contre eux, contre vous, contre nous-mêmes. Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Votre devoir et le nôtre est tout tracé. Préparez-vous à l'accomplir sans défaillance, en appelant sur votre conscience la bénédiction fortifiante de la Mère de grâce, Notre-Dame du Folgoët.

Ce serait bien mal défendre la couronne posée par l'Eglise à son front que de laisser attaquer, dans vos âmes et dans celles qui vous sont plus chères que tout au monde, l'œuvre de la Sainte Vierge, c'est-à-dire la foi en Jésus-Christ et la vie de la grâce.

Vos pères ont sauvé, au péril de leurs jours, la statue que nous vénérons, c'est leur honneur. Le Léon n'a pas de trésor plus précieux. Mais les âmes, pour Notre Seigneur et pour

(1) Mgr Freppel, *Discours du Couronnement de N.-D. du Folgoet.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la Sainte Vierge, sont plus précieuses encore. C'est avant tout pour le salut des âmes que l'on doit être prêt à tout sacrifier, même sa liberté, même sa fortune, même sa vie.

Nous souhaitons que cette résolution courageuse soit pour vous tous la conclusion pratique du grand Pèlerinage du 8 Septembre prochain.

A CES CAUSES,

Le saint Nom de Dieu invoqué,
Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Des fêtes solennelles seront célébrées au Folgoët, le 8 Septembre, à l'occasion du 25me Anniversaire du Couronnement de Notre-Dame. Elles seront présidées par Son Eminence le Cardinal Dubillard, archevêque de Chambéry, assisté des Evêques de Bretagne.

Art. 2. — Ces fêtes seront précédées du IVe Congrès Marial Breton, qui se tiendra les 4, 5 et 6 Septembre.

Art. 3. — Nous faisons appel à la bonne volonté des prêtres et des laïques pieux et instruits, pour apporter au Congrès le concours de leur présence, et Nous recommandons aux prières de Nos diocésains le succès d'une assemblée qui se réunit pour faire mieux connaître et aimer la Très Sainte Vierge Marie.

Art. 4. — Dans toutes les paroisses du diocèse, un *Te Deum* sera chanté, le dimanche, 7 Septembre, pour célébrer le 25e Anniversaire du Couronnement.

Et sera Notre présente Lettre pastorale lue dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre Maison de Saint-Joseph, sous Notre Seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 1er Mai 1913, en la fête de l'Ascension de Notre Seigneur Jésus-Christ.

PAR MANDEMENT :

J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

II. Nominations. — Par décision épiscopale en date du 19 Mai 1913, ont été nommés :

Recteur de Port-Launay, M. Pondaven, aumônier des Pupilles de la Marine ;

Aumônier des Pupilles, M. Hénaff, vicaire à Crozon.

Mgr l'Evêque a conféré, le 18 Mai, la mosette des doyens à M. l'abbé Le Sann, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Ouvrier eucharistique

Saint Augustin, expliquant l'origine de l'idolâtrie, dit que le vieux monde avait tout à la fois peur de Dieu et faim de lui. Afin de se nourrir, il prenait du marbre, de la pierre, comme un enfant qui a faim et soif prend un morceau de bois et le porte instinctivement à ses lèvres : c'est bien là l'idolâtrie. Le monde moderne, fier de ses conquêtes matérielles, ne fait plus descendre Dieu, mais fait monter l'homme jusqu'à Dieu, dans une apothéose insensée qui s'appelle le panthéisme. Entre ces deux excès, il y a Jésus se donnant à l'homme et vivant dans l'homme, et satisfaisant ainsi à tous les besoins de l'humanité.

Que fait Notre Seigneur dans le Tabernacle ? La réponse est facile. On peut rappeler ce mot de la sainte liturgie : *Artifex omnium.* Il est le seul ouvrier qui travaille caché sous ces ombres eucharistiques, comme il était à Nazareth sous les voiles de l'enfance ; il répare la gloire de Dieu outragée par les indifférences et les iniquités humaines ; il fait des saints pour le ciel. Ne sont-ce pas là les deux grands ouvrages et les vraies œuvres immortelles de l'artiste éternel ? Tout le reste n'est que pompeuses bagatelles et magnifiques fragilités dont le temps fera justice dans le vaste cimetière des constructions de l'homme. Ne vous étonnez pas que chaque matin nous montions à l'Autel dans la chapelle solitaire ou dans la basilique peuplée ; le sacrifice de Jésus-Christ est l'holocauste réparateur ; nos prières et nos actions ne peuvent réparer que quand elles passent à travers le Cœur du Sauveur et en union avec lui : nos cantiques et nos œuvres ne sont jamais ici-bas que le son d'une lyre brisée par le péché ; voilà pourquoi le sacrifice de nos autels désarme la justice de Dieu et sauve nos sociétés coupables, menacées du courroux divin. Naguère un prince protestant, dans l'abside d'un temple, hélas ! vide de la présence réelle, fit peindre les préludes du jugement dernier : le Sauveur dans son éclat ; les anges et les saints formant une immense couronne de lumière sur laquelle passait comme un voile de tristesse ; les harmonies célestes suspendues : *Factum est in cœlo silentium quasi media hora* (1). Qu'attend le Seigneur, avant de donner aux anges le signal de sonner la trompette fatale : *Morts, levez-vous !* Au bas du tableau on aperçoit un autel sur lequel le prêtre célèbre la dernière messe ; c'est là ce qui retarde les arrêts du suprême jugement, parce qu'aussi longtemps que la victime est sur l'Autel, gloire est rendue à Dieu au plus haut des cieux.

Vis-à-vis des hommes, Jésus travaille encore dans le Tabernacle, et réalise ce que nous lui demandons dans l'oraison du Saint-

(1) Apoc., VIII, 1.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sacrement, de nous accorder les bienfaits de l'unité et de la paix. La grande unité de l'âme en Jésus-Christ, par la pureté, l'amour et le sacrifice ; l'unité de la famille, c'est lui qui la fait encore en la préparant par des vocations sérieuses, en la fondant par des bénédictions saintes, en la perpétuant par une fécondité sans tache : *thorus immaculatus* (1). L'unité d'un peuple, n'est-ce pas lui qui la fait encore en sacrant l'autorité, sanctifiant la liberté, inspirant aux riches le devoir, aux pauvres la souffrance résignée et la dignité du travail, apprenant à tous l'égalité sublime devant le Tabernacle de la terre et devant les espérances du ciel ? L'unité des peuples n'est-ce pas Jésus-Hostie qui en est seul le grand ouvrier ? La sainte table, la coupe sacrée ne font de tous les hommes qu'une même famille assise fraternellement au même banquet.

Si, dans cette obscurité eucharistique, Jésus est l'immortel travailleur de la gloire de Dieu et de la sainteté des hommes, il nous convie tous à nous associer à son labeur divin : le pontife, le prêtre, le religieux, le laïque, la femme la plus modeste, la plus humble, tous peuvent et doivent apporter leur concours au restaurateur de toutes choses : *Instaurare omnia in Christo* (2).

Mgr MERMILLOD.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le culte de la T. Sainte Eucharistie.**
II. — **Missions** de PLOUJEAN, 1re semaine pour les enfants, *du 25 au 31 Mai.*
— de CLÉDEN-POHER, *du 4 au 22 Juin.* La 1re semaine, pour les enfants, est présidée par M. l'abbé Chapalain.
III. — **L'Adoration prêchée** à HENVIC, *du 25 Mai au 1er Juin.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Vendredi 22 Mai* et *samedi 23*, triduum prêché par M. Lohéac, vicaire à Douarnenez, à 8 heures du soir.

25 Mai. — IIe Dimanche après la Pentecôte. — Solennité de la Fête-Dieu.

A 6 h. 3/4, réunion des Enfants de Marie à la chapelle neuve. Grand'messe, à 9 heures. Après la grand'messe, procession. Parcours : rue Graillon, boulevard Kerguélen, rue du Pont-Firmin, rue Neuve, rue Sainte-Catherine.

Ordre de la procession : Enfants de la Providence ; Patronage de la Sainte-Famille ; Filles des Ecoles communales ; Ecoles libres des filles : 1° Notre-Dame d'Espérance ; 2° Ecole Sainte-Anne ; Congrégations des Demoiselles et des Dames : Associées de l'Adoration Réparatrice ; Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François ; Ecoles communales des garçons ; Ecoles libres des garçons ; Jeunesse Catholique de Saint-Mathieu : Patronage Saint-Joseph ; les Institutions Saint-Yves et Saint-Vincent ; bannière de Saint-Corentin ; Enfants de chœur ; Clergé ; dais ; cortège d'honneur.

A 3 heures, vêpres ; sermon par M. Lohéac, bénédiction solennelle.

A 4 heures, réunion mensuelle de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François.

(1) Hebr., XIII, 4.
(2) Ephes., I, 10.

Il n'y a pas de réunion le soir.

Tous les jours, pendant la semaine, exposition du T. Saint-Sacrement, à partir de la 1re messe ; Grand'messe, à 9 heures.

A 4 heures, vêpres et bénédiction.

31 Mai, samedi. — Clôture du Mois de Marie.

Le soir, à 8 heures, la procession quittera la cathédrale pour se rendre à Loc-Maria ; instruction et bénédiction.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Pour la solennité du T. S.-Sacrement, 1re messe à 5 h 1/2. — La réunion, messe et communion mensuelle des jeunes filles, associées du Sacré-Cœur, aura lieu à 7 heures. — 3me messe, à laquelle devront assister les enfants, à 8 heures.

La grand'messe sera chantée à 9 heures. Immédiatement après, le clergé et les fidèles se rendront à la Cathédrale, pour prendre part à la procession du S.-Sacrement. Les hommes sont invités à prendre place derrière le dais, spécialement les membres de l'Association du Sacré-Cœur et de l'Union Catholique. — Pas de messe à 11 h. 1/2.

Le Saint-Sacrement sera exposé depuis 1 heure jusqu'après les Vêpres, chantées à 3 heures.

Chaque jour de la semaine, exposition du Saint-Sacrement, depuis la 1re messe jusqu'au salut solennel de 8 heures du soir.

Mercredi et *jeudi*, à 7 heures, communion des enfants associés du Sacré-Cœur.

Fête solennelle du Sacré-Cœur, le vendredi : 5 heures 1/2, réunion, messe et communion mensuelle des Bretons, associés du Sacré-Cœur. — 7 heures, 2me messe. — 8 heures, grand'messe, instruction, réunion des Mères de famille, associées du Sacré-Cœur. — Toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé. — Le soir, à 8 heures, réunion mensuelle des hommes, instruction et salut.

Pèlerinage de Lourdes. — Tous les billets demandés jusqu'au mercredi 21, ont été expédiés, ce jour.

Nous avons tout lieu d'espérer que les retardataires pourront être groupés et voyager dans les mêmes conditions de confort que les premiers inscrits. C'est donc un pressant appel que nous adressons à tous les dévots serviteurs de Notre-Dame de Lourdes pour que, malgré ce changement de date — qui d'ailleurs ne déroute guère que nos habitudes — Elle ait, comme les années précédentes, sa procession de trois mille Bretons du Finistère.

Monseigneur l'Evêque, qui rentrera à Quimper samedi 24, présidera dimanche la procession du Saint-Sacrement. Sa Grandeur sera absente de Quimper du 30 Mai au 3 Juin.

Apostolat de la Prière. — M. le chanoine Queinnec a déjà reçu un bon nombre de réponses au questionnaire relatif à l'Apostolat de la Prière, qu'il a, la semaine dernière, adressé aux paroisses. Il prie instamment MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, qui ne lui ont pas encore fourni les renseignements demandés, de vouloir bien les lui faire parvenir sans retard, le Congrès de l'Apostolat devant se tenir les 16-17-18 Juin.

Revue et livres à l'index. — L'*Osservatore Romano* a publié, le 14 Mai, un décret mettant à l'index les *Annales de philosophie chrétienne*, secrétaire de rédaction M. Laberthonnière (Paris)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

(1905-1913) ; Henri Brémond, *Sainte Chantal*, collection « Les Saints », Paris, 1912 ; *Ce qu'on a fait de l'Eglise*, étude d'histoire religieuse avec supplique au pape Pie X, Paris.

Chateaulin. — **La Mission.** — Dès son arrivée à Châteaulin comme curé-archiprêtre, M. le chanoine Kerjean n'eut qu'un désir : procurer à ses paroissiens les bienfaits d'une Mission. Il savait par expérience l'influence des saints exercices d'une Mission sur une population, et il voulait en faire profiter ses ouailles le plus tôt possible.

Son désir s'est accompli : la Mission a eu lieu, et les paroissiens ont répondu avec empressement à l'appel de leur pasteur.

La première semaine (27 Avril-3 Mai) était réservée aux enfants. Les tout-petits sont d'abord venus dire à Jésus leur affection et leur amour ; puis, les enfants de la communion solennelle se sont disposés à recevoir la Sainte Eucharistie avec une piété vraiment touchante. Jamais nous n'avons eu de messes d'enfants plus recueillies ; jamais nos chants n'ont été plus ardents et plus vibrants ! Aussi, toutes ces jeunes âmes étaient-elles prêtes à recevoir Jésus-Hostie, le jour de la communion solennelle, et le pasteur de la paroisse a été heureux de constater le nombre considérable de parents qui sont venus s'agenouiller à la Table Sainte avec leurs enfants, le samedi 3 Mai.

Le lendemain s'ouvrait, sous la présidence de M. le chanoine Colin, la Mission des grandes personnes.

Dès le premier jour, l'église était presque pleine et, le samedi suivant, un millier de personnes recevaient dans leur cœur Celui qui donne la vie.

La deuxième semaine, présidée par M. le chanoine Péron, curé de Châteauneuf-du Faou, ne le céda en rien à la première : même piété, même ferveur, même entrain, même assiduité et, le jour de la clôture, 1.250 communions !

La population française de la paroisse ne fut pas oubliée et, dès la première semaine, des sermons lui furent donnés tous les soirs ; la deuxième semaine, 200 personnes se réunissaient à la chapelle de Notre-Dame pour y entendre la parole de Dieu et, le soir, les fidèles remplissaient l'église Saint-Idunet pour y apprendre leurs devoirs envers Dieu, envers leur prochain et envers eux-mêmes. « Une retraite, une Mission ne peut être bonne, disait souvent l'ancien curé de la paroisse, qu'autant qu'on y chante. » Nous pouvons certifier qu'on a chanté à la Mission de Châteaulin et qu'on y a bien chanté (nous savons à qui témoigner notre reconnaissance) ! Les missionnaires ne contrediront pas notre affirmation, qu'ils ont eux-mêmes émise, pas plus qu'ils ne pourront nous contredire lorsque nous affirmerons qu'on y a bien prêché !

Personne ne sera donc étonné que la Mission ait été bonne, excellente même.

Nous devons naturellement en rendre grâce à Dieu et à Notre-Dame de Châteaulin ; mais nous devons aussi tous nos remerciements à ces zélés missionnaires qui ont si bien travaillé pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

X.

Laz. — **Bénédiction d'une croix.** — Dans la nuit du 26 au 27 Mai 1912, des malfaiteurs renversèrent une croix qui se trouvait au bourg de Laz, en face du grand portail de l'église. Cet acte de vandalisme sacrilège, plus ou moins conscient, jeta la consternation dans la paroisse foncièrement chrétienne, où le culte de la Croix est particulièrement en honneur. Aussi la condamnation des coupables par le tribunal de Châteaulin fut regardée comme une satisfaction insuffisante : répondant au désir unanime de ses paroissiens, le bon Recteur se mit en devoir de rétablir — ou plutôt de remplacer — la croix abattue. Pour cette œuvre de réparation et de foi, il trouva un auxiliaire aussi énergique que dévoué dans le jeune et sympathique maire, que les récentes élections municipales venaient de mettre à la tête de la commune. Les règlements de voirie empêchaient de relever la croix à la même place que la précédente. Un bienfaiteur généreux offrit un terrain et contribua encore, dans une large mesure, aux frais de construction. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de la reconnaissance du clergé et de la population de Laz...

Depuis quelques semaines, la nouvelle croix s'élève à quelques centaines de mètres de l'ancienne, bien en vue sur son piédestal, au point d'intersection de trois routes. La bénédiction solennelle en a été faite dimanche dernier, 18 Mai, devant une assistance de six prêtres et au milieu d'un grand concours de fidèles. La grand' messe fut chantée par un enfant de Laz, M. Rospars, chanoine honoraire. M. Moré, ancien vicaire de la paroisse, actuellement vicaire à Elliant, donna une instruction bien de circonstance au sujet de la guerre acharnée faite à la Croix, c'est-à-dire à Celui qui y fut attaché pour notre salut... Trop d'hommes, aujourd'hui, se disant encore — se croyant peut-être chrétiens, se mettent à l'occasion avec les ennemis du Sauveur et travaillent à détruire son œuvre. Tous ceux qui veulent être et rester, comme leurs pères, des chrétiens sans reproche, doivent se montrer sans peur, affirmant en toutes circonstances leur respect pour le signe de notre rédemption et leur fidélité à ses enseignements... L'attention avec laquelle on écoutait prouve que la leçon a été comprise.

La messe terminée, la procession se forma et se mit en marche, au chant du *Vexilla Regis*. Quand on fut arrivé au but, M. Rospars dit les prières liturgiques de la bénédiction ; puis, à la suite du clergé, les fidèles très nombreux vinrent baiser pieusement la nouvelle croix. Tous revinrent ensuite à l'église, où la bénédiction de la Vraie Croix termina cette cérémonie dont la paroisse de Laz gardera longtemps le souvenir.

***

Archives diocésaines de Quimper et Léon

N.-D. DE RUMENGOL

Le Pèlerinage, 16-18 Mai.

Avec le dimanche de la Trinité, nous est revenu le grand pèlerinage annuel de N.-D. de Rumengol. Le temps s'étant décidément mis au beau, amena au vénéré sanctuaire une affluence inaccoutumée de pèlerins. Par les trois chemins qui aboutissent à ce petit bourg, tous ces jours, on vit déboucher de pieux voyageurs venus des quatre coins du diocèse, se mêler dans le sanctuaire et s'unir dans une même ardente prière :

Introun Varia Rumengol,
Gwerc'hez gallouduz remed oll,
Roit d'eomp hirio en han 'Doue
Yec'hed ar c'horf hag an ene.

Si Rumengol est redevable de son sanctuaire et de ses premiers pèlerinages à la Cornouaille, aujourd'hui la « Vierge de tout remède » voit aussi accourir à ses pieds des pèlerins de toutes les régions du Léon ; on y vient des rivages de la Manche comme des côtes de l'Océan ; les îles comme la montagne y envoient leurs enfants : Marie est la Reine de l'Arvor comme de l'Argoat :

O Rumengol, pell amzer zo
C'houi eo boked kaera hor Bro,
E Leon, e Treger, e Kerne
Ganeoc'h e klever c'houez an Ee.

Samedi, la grand'messe a été chantée par le chanoine Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent de Paul. A l'Evangile, M. Corre, recteur de Poullaouen, de sa voix vibrante et chaude, dit à la foule la toute-puissance de Marie sur le Cœur de Jésus, et l'avantage qu'ont les chrétiens à s'adresser au Sauveur par l'intermédiaire de sa mère : quand l'humble sujet veut faire présent au roi d'un fruit de ses terres, il le fait par la reine, et son présent offert par de belles mains ne saurait qu'être agréable au prince. Ainsi doivent agir les chrétiens avec le Roi du Ciel : lui présenter toutes leurs œuvres par les mains de la douce Reine, la Sainte Vierge Marie !

Le soir, à 6 heures, la « procession des miracles » se forma à l'église et fit le tour du champ de couronnement. Là, devant les nombreux pèlerins qui suivaient la procession, M. Corre redit en quelques mots les fortes leçons de confiance en Marie qu'il avait développées le matin, et il termina par une vive exhortation aux fidèles à se mettre dès maintenant sous cette précieuse protection que Marie accorde plus spécialement aux dévots de son sanctuaire de Rumengol. La procession se termina à l'église par la bénédiction du Saint-Sacrement.

Déjà, de nouveaux et nombreux pèlerins étaient arrivés et, pendant toute la nuit, leur nombre s'accrut d'instant en instant jusqu'à la première messe, qui fut dite à 1 heure, afin de permettre aux pèlerins du Bas Léon de prendre le vapeur. De 3 heures à

9 heures, les messes se succédèrent d'heure en heure. La grand' messe fut chantée à 10 h. 1/2, au champ du couronnement, par M. le chanoine Messager, supérieur du Grand Séminaire, assisté de deux de ses abbés.

M. le chanoine Uguen prêcha dans ce bon breton simple et pur que tout le monde lui connaît. Il retraça en quelques mots l'histoire des pèlerinages en l'honneur de la Sainte Vierge en notre catholique Bretagne ; la raison de ces pardons, dit-il, est l'amour réciproque de cette bonne Mère et des Bretons. Il exalta ensuite la toute-puissance et la miséricorde de la Sainte Vierge ; comme nous elle a souffert, plus que nous elle a souffert ; comme nous, mais combien plus que nous, elle a au cœur l'amour des hommes : elle est donc une bonne mère qui est à même de comprendre les angoisses et les douleurs de ses enfants, mère puissante qui peut et qui veut y porter remède. Cette compassion, la Vierge se plaît à la montrer dans quelques lieux privilégiés ; Rumengol est, dans notre Bretagne, un de ces lieux, le plus ancien et le plus fréquenté. Sachons recourir à la Vierge de Rumengol ; ayons confiance en Marie, que Dieu lui-même nous a donnée pour mère : *Ecce Mater tua ;* aimons à la saluer souvent par cette belle prière de l'*Ave Maria* ; par elle nous obtiendrons toutes les grâces, et la meilleure de toutes, la grâce d'une bonne mort : *Ora pro nobis, nunc et in hora mortis nostræ.*

Les vêpres furent chantées à 2 h. 1/2 et suivies de la procession solennelle des reliques et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Pendant tous ces jours, M. Jézéquel, recteur de Logonna-Daoulas, dont le talent d'organiste est bien connu, soutint le chant avec le concours de MM. Morvan, vicaire à Lopérec, et Lamendour, vicaire à Hanvec.

Après les offices, les pèlerins, hâtivement, font emplette de croix, médailles, chapelets ; puis, après une dernière visite à Notre-Dame, après avoir allumé, pour les absents, un cierge dont la flamme quelque temps encore dira à Marie leur ardent amour, ils prennent le chemin du retour, emportant dans le cœur les saintes impressions de la journée et se promettant bien de revenir au plus tôt ; c'est ainsi qu'on a vu, samedi, une bonne aïeule de 87 ans des environs de Roscoff, qui, à son 63e pèlerinage à Rumengol, ne voulut pas encore dire adieu à Notre-Dame de tout Remède.

Introu Varia Rumengol
Gwerc'hez gallouduz, remed oll...
Pedit evidomp !

Saint-Joseph du Pilier-Rouge. — **Communion et Confirmation.** — Une paroisse où la vie chrétienne fait de rapides et consolants progrès, c'est celle de Saint-Joseph. Nous venons d'en avoir une nouvelle preuve dans la semaine qui vient de s'écouler.

Bien préparés par le pasteur au zèle apostolique et ses dévoués collaborateurs ; par les maîtres et maîtresses des écoles libres, et le dévouement admirable des catéchistes volontaires, les enfants

Archives diocésaines Quimper et Léon

furent vraiment édifiants. La retraite, commencée le dimanche 11 Mai, fut prêchée par M. Le Chat, ancien vicaire, dont le souvenir est resté vivant dans la paroisse.

Parole facile, claire et lumineuse, connaissance profonde de la mentalité des enfants, telles sont les qualités maîtresses du prédicateur. Doué d'un organe souple et musical, il tint sous le charme de sa parole pendant trente, quarante minutes, et plus, des enfants turbulents par nature, mais qu'il fascinait par cette éloquence qui savait se mettre à leur portée, sans jamais verser dans la vulgarité. Ajoutons que ses instructions, nourries de doctrine, firent également beaucoup de bien aux grandes personnes qui, très nombreuses, entouraient les enfants.

Dans ce milieu spécial qu'est le pays brestois, il sut expliquer à son jeune auditoire les devoirs du jeune homme à l'égard du prêtre : respect, obéissance et confiance.

Le jeudi, à la messe de communion, MM. Le Chat et Cozanet chantèrent avec goût le cantique si connu « l'Ange et l'Ame », qui fut écouté dans le plus religieux silence.

A la grand'messe, chantée par le sympathique M. Marrec, vicaire à Saint-Marc, M. le Recteur remercia chaleureusement le prédicateur pour tout le bien qu'il a fait à Saint-Joseph pendant son vicariat, et le bien considérable fait aux enfants pendant la retraite. Puis, M. Le Chat rappela (apprit même à quelques-uns) toute l'étendue des devoirs des parents envers leurs enfants.

Le vendredi, c'était la fête de la Sainte Enfance, suivie de la préparation à la Confirmation.

Le lendemain, Monseigneur donnait le sacrement de Confirmation à 267 enfants bien sages, bien recueillis. Sa Grandeur exposa, avec son éloquence bien connue, à la foule qui remplissait l'église, la nécessité de l'union entre catholiques pour arriver au triomphe de nos droits et de nos libertés.

Ce fut donc une semaine entière consacrée à la sanctification des jeunes âmes, espoir de l'avenir, et, dès maintenant, consolation du Pasteur.

Un Paroissien.

LESNEVEN. — **Retraite d'ouvriers** *organisée par l'Union des Retraites Régionales.* — 11 paroisses ; 37 retraitants : Saint-Martin, 14 ; Saint-Sauveur de Recouvrance, 5 ; Saint-Louis, 4 ; Saint-Joseph du Pilier-Rouge, 4 ; Lambézellec, 2 ; N.-D. du Mont-Carmel, 2 ; Lesneven, 2 ; N.-D. de Kerbonne, 1 ; Saint-Marc, 1 ; Saint-Divy, 1 ; Lopérec, 1.

Prochain Congrès de l'A. C. J. F. à Quimper. — Le projet de réunir en un congrès, limité à la seule journée du dimanche 15 Juin, les jeunes catholiques de la région cornouaillaise, affiliés ou non à l'A. C. J. F., rencontre le meilleur accueil et les plus précieux encouragements.

Les deux séances d'études du matin et de l'après-midi seront

présidées par M. le chanoine Gadon, vicaire général, délégué de Monseigneur qui sera absent de Quimper à cette époque.

Les sujets traités rouleront sur l'esprit et les méthodes de l'A. C. J. F. Ce sera le développement pratique de la devise en laquelle se résume toute la vie de la puissante association : *Piété, Etude, Action.*

Vraisemblablement, cette devise fera l'objet de quatre rapports dont nous donnerons dès la semaine prochaine les lignes principales. Que les groupes constitués se préparent dès maintenant à éclairer de leurs remarques personnelles les discussions que ces sujets ne manqueront pas de soulever.

Une messe de communion sera dite à 7 h. 1/2. Une allocution de circonstance sera donnée à la grand'messe et le sermon de clôture sera donné à l'issue des vêpres.

Un déjeuner en commun, dont le prix ne dépassera pas 2 francs, réunira les congressistes à 11 h. 1/2. Mais il est important, pour l'organisation de ce déjeuner, que les adhésions arrivent au Comité, le plus tôt possible. Les inscriptions doivent être adressées à M. l'abbé Le Bihan, vicaire à Saint-Mathieu.

Le nouveau Président de l'A. C. J. F. — Le Conseil Fédéral de l'A. C. J. F., réuni à Paris au lendemain de la Pentecôte, a élu, en remplacement de M. Pierre Gerlier, qui se retire, M. Alexandre Souriac comme président de l'Association.

On ne pouvait faire un meilleur choix pour assurer une succession que le talent et la bonne grâce de M. Gerlier rendent particulièrement difficile.

CHRONIQUE DES ŒUVRES

La R. P. S. à Saint-Pol de Léon. — Après sa belle conférence bretonne du 27 Avril qui avait réuni plus de 600 paysans du canton dans la grande salle de l'école Sainte-Anne, et dans laquelle il avait commenté le brutal aveu de Clémenceau : « Autrefois, on se battait dans les chemins creux de la Vendée ; aujourd'hui, la lutte est à l'école, » M. l'abbé Madec a repris le même sujet, en français, dans une réunion tenue le 11 Mai, dans la salle de la Maison Keroulas. Les interruptions de deux instituteurs laïques renforcées par celles de deux autres amis, n'ont servi qu'à donner plus de relief aux arguments victorieux de l'orateur, en faveur de la liberté et de la justice scolaires. La vérité travaille de plus en plus l'opinion, et les projets Brard et Dessoye n'auront servi qu'à lancer plus vigoureusement le mouvement vers la R. P. S. intégrale.

A. J. C. F. — Un groupe nouveau est entré plein d'ardeur dans l'Association, celui de Guilers, dont l'aumônier est M. Trévidic, vicaire de la paroisse. Beaucoup d'autres groupes se préparent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à suivre cet exemple dans les diverses parties du diocèse. La réunion annoncée à Quimper pour la zone cornouaillaise précipitera, nous l'espérons, ce mouvement d'adhésions.

Croix-Blanche. — Les A. J. C. F. de Lambézellec et de Saint-Martin ont formé chacune une section de la Croix-Blanche en leur sein. Nous saluons avec joie leur initiative, qui vient renforcer les efforts de tous les groupes de la zone brestoise. Mentionnons aussi le groupe de 250 élèves du pensionnat des garçons, à Landerneau.

DOUARNENEZ. — **L. P. D. F.** — La réunion annuelle des zélatrices et adhérentes de la ville, préparée par Mme R. Chancerelle, présidente, a été dirigée par M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain des œuvres, assisté du délégué de M. le Curé, M. Le Hénaff, vicaire.

M. le chanoine Le Roy, rappelant la déclaration de Mme de Noaillat-Devuns, à la dernière réunion des Comités de Cornouaille, à Quimper, s'est attaché à préciser, dans tous ses détails pratiques, comment la Ligue donnera l'esprit foncièrement chrétien non seulement à chacun de ses membres, mais, par ceux-ci à la famille, au foyer tout entier, dans toutes ses manifestations de vie et dans tous ses devoirs. Entre temps, on a donné des conseils pour l'organisation de la fête patronale qui sera aussi, à Douarnenez, la journée consacrée à honorer Jeanne d'Arc, et la tombola traditionnelle a terminé la réunion, qui a duré deux heures.

Conférence de Saint-Vincent de Paul. — Nous saluons avec joie une nouvelle Conférence fondée à Pouldavid avec l'ancien maire, M. Belbéoc'h, comme président. Les visites hebdomadaires, les distributions de bons de pain, de bois, l'œuvre du vestiaire sont en plein exercice. L'affiliation à l'Œuvre centrale a été accordée il y a 8 jours, et une première quête, à laquelle les paroissiens ont été heureux d'apporter leurs offrandes, ajoutées à un don de 50 francs accordé par le Comité central, a constitué un fonds de début très appréciable. Nous souhaitons que cet exemple soit bien vite imité par beaucoup d'autres paroisses, où les hommes de dévouement et de charité ne font pas défaut.

Emigrants. — La réunion du comité diocésain des *Emigrants* aura sa réunion prochaine le mardi 3 Juin, à 10 heures, salle Saint-Corentin, rue du Frout, sous la présidence de M. le chanoine Orvoën, et fera le dépouillement des renseignements envoyés par les divers comités paroissiaux à M. Le Goasguen, avocat à Châteaulin, secrétaire du Comité.

Confrérie de la Doctrine chrétienne. — Paroisses affiliées : Plouider, Saint-Frégant, Châteaulin, Plouarzel, Lanriec, Plouguer, Landunvez, Elliant, Pencran, Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Logonna-Daoulas, Ploaré, Gouesnac'h, Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec, Ploujean.

AU CONSEIL D'ETAT. — **Les droits du Curé.** — Le maire de Lalongue (Basses-Pyrénées) avait, par arrêté, décidé que désormais « l'église [communale] sera ouverte comme par le passé ». C'était un moyen indirect d'usurper le droit de fixer les heures d'ouverture de l'édifice cultuel. A la demande du curé, son arrêté fut annulé par le Conseil d'Etat (1).

Le maire de Juvincourt (Aisne) s'y est pris autrement. Après n'avoir autorisé l'ouverture des portes de l'église que de 6 heures du matin à 7 heures du soir, il a permis au curé de pénétrer dans l'édifice à toute heure.

Le curé a trouvé cette autorisation insuffisante et s'est pourvu devant le Conseil d'Etat. Le haut tribunal administratif a donné gain de cause au « ministre du culte catholique », qui, « à ce titre est chargé de régler les heures d'ouverture de l'église en vue d'assurer aux fidèles la pratique de leur religion ». En conséquence, le règlement municipal est déclaré entaché d'illégalité et mis à néant.

La jurisprudence est donc très nettement fixée : les maires ne sont pas curés, et ce sont les curés qui sont chargés des églises, même des édifices cultuels dont la propriété est, par la loi, qualifiée de « communale ».

RENNES. — **Le Sacre de Mgr Charost.** — Retenu par les obsèques de Mgr Fléiter, Monseigneur Duparc n'a pas pu assister à la consécration épiscopale de Mgr Charost, qui a eu lieu à Rennes le mardi 13 Mai. Seize archevêques ou évêques y assistaient: Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, remplissait les fonctions de prélat consécrateur, assisté de Mgr Delamaire, archevêque de Cambrai, dont le nouvel évêque sera l'auxiliaire pour le vicariat de Lille, et de Mgr de Durfort, évêque de Langres.

La procession solennelle de l'église à l'archevêché n'a pu avoir lieu à cause de la pluie. Mais toutes les cérémonies si imposantes de la consécration se sont déroulées devant une assistance nombreuse où la Bretagne et le Nord étaient représentés par quelques-uns de leurs catholiques les plus marquants.

Mort chrétienne d'un sénateur radical. — Les journaux ont annoncé la mort de M. Besnard, sénateur radical de l'Yonne. A ce sujet, *la Croix* reçoit de Joigny, dont M. Besnard était maire, les renseignements suivants :

« Il est de notre devoir de faire connaître aux catholiques de France la façon dont M. Besnard est mort.

» Sa vie a été celle de beaucoup de parlementaires : voter par ambition toutes les lois présentées par la majorité radicale et sectaire. C'est ainsi qu'il a signé toutes les lois spoliatrices de la Séparation et contre les Congrégations religieuses.

(1) Arrêt du 24 Février 1912 (*R. O. D.*, 1912, p. 85.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Mais sur le point de mourir, il a tenu à rétracter devant témoins sa conduite passée et à désavouer ses votes. Il a reçu les derniers sacrements avec des sentiments de foi admirables, se rappelant avec une douce émotion les beaux jours de sa première Communion et l'éducation première qu'il avait eu le bonheur de recevoir d'une mère profondément chrétienne.

» L'Eglise de France, au milieu de ses persécutions, aura une prière pour un de ceux qui, alors qu'il votait les lois d'exception, ne savait pas ce qu'il faisait et qui maintenant a surtout bsoin de ses suffrages. »

Acte de Consécration au Sacré-Cœur de Montmartre. — L'Imprimerie de l'Evêché tient à la disposition du clergé et des fidèles le nouvel acte de consécration, français et breton, prescrit par Mgr Duparc : 1° en grand format pour autel (dimensions du calendrier des Postes), l'exemplaire français et breton, *0 fr. 10 par la poste ;* 2° en format paroissien, le cent, 1 fr., par la poste 1 fr. 10 ; le mille, 9 fr., par la poste 9 fr. 50.

Adresser les demandes 18, rue des Boucheries, Quimper.

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI°).

Apologie du Catholicisme par les Inorédules. Exposé du Dogme, de la Morale et du Culte catholiques, par l'abbé Ernest Augier, Chanoine honoraire, Curé-Archiprêtre d'Orpierre. In-12 (VIII-310 pp.)... 2,50.

M. le chanoine Augier vient de nous donner un nouveau et important ouvrage : *Apologie du Catholicisme par les Incrédules*. L'infatigable apôtre ne se contente pas de prêcher lui-même ; voici que, par un tour de force qui fait honneur à ses labeurs et à ses talents, il fait monter avec lui en chaire les plus acharnés adversaires de la religion et les oblige à rendre à leur manière gloire à Dieu, gloire à son Christ et gloire à son Eglise.

Prêtres et conférenciers ne se mettront point désormais a la poursuite des âmes rebelles sans emporter dans leur poche ce livre précieux qui confondra les incrédules et les esprits forts par les incrédules eux-mêmes.

A l'école du maître. — **II. La vie issue du Tabernacle,** par l'abbé Ch. Cordonnier, Missionnaire Apostolique, du clergé d'Arras. In-12 écu : 1,50.

LOURDES SAINT-VICTOR et BRETAGNE HOTEL
M. et Mme Véronnet-Cumunel, propriétaires
Prix modérés. — Deux minutes de la Grotte.
Tramway, Gare, Marcadal, Basilique, Pont-Vieux, Station.

Vve COURRÈGES rue de la Mairie, LOURDES
PENSION 5 francs par jour.
Conditions faites par groupes et familles.
Ecrire à l'avance.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

28e Année. Vendredi 30 Mai 1913 N° 22

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Décès.

II. Partie non officielle. — Dimanche de Réparation.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Pèlerinage de Lourdes ; Indulgences accordées pour le mois du Sacré-Cœur ; Le Décret sur la confession des moniales et des religieuses ; Récollection sacerdotale ; Avis de service ; Missions paroissiales : Plounévez-Lochrist, Plomeur ; Quimper : La Fête-Dieu, Le Congrès du 15 Juin ; Ligue Patriotique des Françaises ; Retraites à Quimper et à Lesneven ; Brest ; Plogonnec ; Une lettre du Pape au cardinal Dubillard ; La vie et la mort d'un missionnaire breton, VII (à suivre).

IV. — Chronique générale : Les quêtes à domicile ; La Basilique de Montmartre ; Le Congrès de l'Union des Associations de Chefs de Famille ; M. Groussau, grand-croix de Saint-Grégoire-le-Grand ; Vers l'Eglise romaine ; Le nouveau Supérieur des Frères des Ecoles chrétiennes ; Vers la Salette.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 1er Juin. — 3me Dimanche après la Pentecôte. Office du jour. Semi double. Vert. A la messe, mémoire de S. Ronan.

Solennité du Sacré-Cœur ; mémoire du dimanche.

Lundi, 2. — Sts Marcellin, Pierre et Erasme, Martyrs. Simple. Rouge.

Mardi, 3. — Ste Clotilde, Reine, Veuve. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 4. — S. François Caracciolo, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 5. — S. Boniface, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Vendredi, 6. — S. Norbert, Evêque. Double. Blanc.

Samedi, 7. — Office de la B. Vierge Marie. Simple. Blanc.

Dimanche, 8. — 4me Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lopérec . . . . . du 1er au 4 Juin.
Kerfeunteun . . . . . du 5 au 8 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Crozon, M. Jézégou, vicaire à Ploujean ;
Vicaire à Ploujean, M. Talec, vicaire à Edern ;
Vicaire à Edern, M. Floc'h, vicaire à Lanvéoc.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. J.-M. Daniélou, recteur de N.-D. de Kerbonne, décédé subitement le 27 Mai.

PARTIE NON OFFICIELLE

Dimanche de Réparation.

L'anéantissement du Verbe fait Homme apparaît encore plus complet dans la Sainte Eucharistie qu'au Golgotha. Sur la Croix, la Divinité seule s'était voilée. L'humanité se montrait encore dans les membres souffrants cloués au bois d'infamie. Dans le Sacrement de l'Autel, c'est l'Humanité elle-même qui s'ensevelit. Sous les apparences si chétives du pain eucharistique quel regard reconnaîtrait non plus le Fils de Dieu, mais le « Fils du charpentier » lui-même? Tout, dit saint Thomas dans l'hymne où il chante le mystère de l'anéantissement divin, tout paraît contribuer à nous égarer. Les sens consultés sur la présence de l'Homme-Dieu dans l'Hostie ne peuvent livrer que des témoignages erronés : *visus, gustus, tactus in te fallitur*. De ses perfections, de sa Vie, rien ne transparaît, rien qui ne soit négation et cause d'erreur.

Ce serait vraiment le pire scandale si ce n'était le grand prodige de l'amour divin. L'amour qui, au dire de la liturgie, força le Verbe à s'incarner, *amor coegit te tuus*, lui commanda aussi ce dernier effort vers l'anéantissement. Il n'a pas cru que ce fût assez de s'être fait visible dans une chair mortelle, d'avoir été la bénignité divine devenue la compagne de l'homme, d'avoir été la rançon sanglante de nos infidélités et de nos crimes. Il a voulu être le pain que l'on partage et dont on se nourrit, le pain, source de santé, de force, de joie, aliment de tous et de tous les jours. Il a voulu être la substance dont s'entretînt et se fortifiât, par la manducation répétée, quotidienne, la vie de notre âme divinisée par la grâce de la Rédemption.

Et puisque l'Eglise, interprète de la Révélation, fidèle gardienne de la parole de Dieu, nous dit : « Il est là ! » comment ne pas le

reconnaître à ce terme le plus achevé de son désir d'anéantissement où la plénitude de son sacrifice se révèle comme le moyen de se donner lui-même aux plus humbles de ses serviteurs ?

A cet amour, comment répondre ? Par l'affirmation éclatante, publique de la présence de Notre Seigneur dans le saint sacrement de l'Autel. Les pieux cortèges qui, pendant les fêtes de ces jours, font escorte à l'Eucharistie par les rues de nos villes et de nos bourgs ne seraient-ils pas plus compacts, plus pieux encore, si l'on comprenait vraiment la soif d'amour de « ce Cœur qui a tant aimé les hommes » ? Les tables de communion, plus accessibles maintenant aux petits qui demandaient du pain et ne trouvaient personne pour le leur rompre, ne seraient-elles pas plus fréquentées par les adultes si l'on connaissait mieux le désir divin de se donner en soutien et en sève de vie à nos âmes défaillantes ? L'Hôte du tabernacle n'aurait-il pas plus d'adorateurs, si l'on savait les consolations, le réconfort, les grâces qu'Il dispense à ceux qui vont à Lui ?

Il y en a tant, autour de nous, dont la tiédeur et l'indifférence refusent à Notre Seigneur l'hommage de leur adoration et lui font l'injure de rester insensibles et sourds aux avances de son amour ; tant d'autres qui, confiants dans les seules et pauvres révélations de leurs sens, se font des obscurités eucharistiques un prétexte à blasphèmes impies et à négations hautaines ! Quelle est l'âme religieuse qui ne voudrait prendre sa part dans la réparation de ces reniements et de ces dédains ?

Dimanche dernier, nous avons glorifié le mystère de la présence réelle par l'affirmation solennelle de notre foi. Que dimanche prochain, nos hommages et jusqu'à notre effort d'ornementation de la voie triomphale que parcourra la divine Victime aient la haute signification d'une réparation éclatante de tous les oublis et de tous les outrages dont Elle est l'objet dans le sacrement de son amour.

F. C.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **La dévotion au Sacré Cœur et l'Œuvre de Montmartre.**
II. — **Missions** de PLOUJEAN, 1re semaine des adultes, *du 1er au 7 Juin*, sous la présidence de M le chanoine Colin, curé-doyen de Saint-Thégonnec ;
— de CLÉDEN-POHER, semaine des enfants, *du 4 au 8 Juin*, sous la présidence de M. Chapalain.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche, 1er Juin*, solennité du Sacré Cœur, messes aux heures habituelles. Vêpres à 2 heures, suivies de la procession du T. Saint-Sacrement, à l'intérieur de la Cathédrale ; station à l'autel du Sacré Cœur, amende honorable et consécration ; bénédiction solennelle.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quête, aux messes et aux vêpres, pour les besoins de la Cathédrale.

Vendredi, exposition du T. Saint-Sacrement, de 5 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir et, pour les hommes, de 8 à 9 heures.

Samedi, confession des garçons du grand catéchisme.

Dimanche, communion générale des hommes, à la messe de 7 heures.

A l'issue de la grand'messe, prières de l'Itinéraire, pour le pèlerinage de Lourdes ; bénédiction.

— Église de Saint-Mathieu. — *Dimanche du Sacré-Cœur :* outre les messes ordinaires, à 6 h. 1/2 messe et communion générale des hommes, spécialement des associés du Cœur de Jésus.

A 3 heures, les *vêpres*, suivies de la procession solennelle du T. S.-Sacrement.

Parcours : rue de Douarnenez, place et rue de Locronan (station à la chapelle de la Providence) ; rues de la Providence, du Chapeau-Rouge (reposoir, place Terre-au-Duc) ; rues René-Madec, Laënnec, rue et place Saint-Mathieu.

Ordre : 1. Orphelinat de la Providence ; 2. Patronage de l'Enfant Jésus ; 3. Ecoles chrétiennes de filles (premières communiantes en blanc) ; 4 Congrégation des Demoiselles (chœur des cantiques) ; 5. Tertiaires de Saint-François ; 6. Congrégation des Dames ; 7 Orphelinat des Filles de la Sagesse ; 8. Garçons des Ecoles chrétiennes (premiers communiants avec leurs brassards) ; 9. Patronage des garçons ; Jeunesse Catholique ; 10. Fanfare de Kerfeunteun ; 11. Chorale de Saint-Vincent ; 12. Schola du Grand Séminaire ; — tous, sur double rang, de chaque côté ; — les enfants de chœur ; le Clergé.

Derrière le dais, la garde d'honneur, formée par les hommes, spécialement les associés du Sacré-Cœur. A vêpres, et après la procession, ils auront leur place réservée.

Au retour de la procession, litanies du Sacré-Cœur ; amende honorable ; dernier salut.

Le *6 Juin*, 1er vendredi du mois, les messes en l'honneur du Sacré-Cœur à 5 h. 1/2, 7 heures et 8 heures. Toute la journée, le T. Saint-Sacrement sera exposé. Le soir, à 8 heures, complies et bénédiction solennelle.

Samedi, à 8 heures, messe de l'archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 1er Juin*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Pèlerinage de Lourdes. — La liste des inscriptions ayant été close mardi, à midi, tous les billets ont pu être expédiés dès le lendemain. S'il s'était glissé quelque erreur dans cet envoi, prière d'en aviser immédiatement le Secrétariat, car le prix des places devant être versé avant le départ des trains, on ne pourra plus remplacer les billets égarés ni rembourser les billets inutilisés.

Nous espérons que le classement sera fait à temps pour que les cartes puissent être distribuées, dès dimanche prochain, dans les paroisses. Désirant éviter tout retard dans cet envoi, nous ne pouvons faire imprimer sur les cartes l'horaire détaillé du retour, mais il sera publié dans le prochain numéro de la *Semaine religieuse* et reproduit dans les itinéraires remis aux pèlerins.

Indulgences accordées pour le mois du Sacré Cœur. — 1° Une indulgence quotidienne de sept ans et sept quarantaines à ceux qui pratiqueront le pieux exercice du Mois du Sacré Cœur ; une indulgence plénière à ceux qui, y ayant assisté au moins dix fois dans une église ou l'ayant fait chez eux, visiteront une église ou un oratoire public pendant le mois de Juin ou la première huitaine de Juillet (Léon XIII, 30 Mai 1902).

2° Une indulgence plénière *toties quoties* (aussi souvent qu'on renouvelle la visite), *le dernier dimanche de Juin*, en visitant les églises où le mois du Sacré Cœur aura été solennellement célébré. — On peut jouir de ces faveurs spirituelles, pour la célébration du Mois du Sacré Cœur, dans les oratoires semi-publics des séminaires, des communautés religieuses et des autres institutions pieuses.

3° Les personnes qui s'occupent de propager ce saint exercice peuvent gagner : une indulgence de 500 jours par toute bonne œuvre faite en vue de la diffusion et la célébration plus pieuse du mois du Sacré-Cœur ; une indulgence plénière à chacune de leurs communions du mois de Juin (Pie X, 8 Août 1906-26 Janvier 1908).

N. B. — *a)* Pour faire le mois du Sacré Cœur de façon à gagner les indulgences, aucune prière spéciale n'est prescrite. On conseille — à défaut d'une courte instruction — une lecture méditée suivie de la récitation des Litanies du Sacré Cœur (auxquelles demeure attachée en plus l'indulgence de 300 jours accordée par Léon XIII). On peut y joindre les invocations et prières indulgenciées par Pie X :

Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous (300 j. ind.) ;
Cœur Sacré de Jésus, que votre règne arrive (300 j. ind.).

b) Les indulgences du Mois du Sacré Cœur sont sans préjudice de celles attachées à la fête et à la neuvaine préparatoire.

Le Décret sur la confession des moniales et des religieuses. — La *Semaine religieuse* a donné, dans son numéro du 16 Mai, le décret de la S. Congrégation des Religieux sur la confession des moniales et des religieuses. Postérieurement à cette publication, les *Acta Apostolicæ Sædis* ont publié de ce document une traduction officielle dont quelques expressions sont un peu différentes de celles que la *Semaine* a reproduites. Les moniales et religieuses intéressées recevront de leurs supérieurs les instructions utiles.

Récollection sacerdotale. — A Morlaix (La Salette), le mardi, 3 Juin ;
A Saint-Pol de Léon, le lundi 9 Juin.

Avis de service. — Un grand service anniversaire sera chanté pour le repos de l'âme de M. l'abbé Laot, diacre, *à Lannilis*, le samedi 31 Mai, à 10 heures.

Missions Paroissiales

I. Plounévez-Lochrist. — La Mission de Plounévez-Lochrist a duré trois semaines, du 4 au 25 Mai. La première semaine a été consacrée entièrement aux enfants. Les missionnaires, sous la pré-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sidence de M. Le Jollec, ont beaucoup intéressé leur petit auditoire par l'originalité et la simplicité de leurs prédications. Tantôt ils les interrompaient pour chanter un cantique ; tantôt ils interrogeaient leurs auditeurs sur les points de doctrine qu'ils allaient enseigner. Les parents disaient, émerveillés : « Ils font faire la moitié de leurs instructions par les enfants ». La méthode est excellente. Elle réveille constamment l'attention ; elle excite l'intelligence ; et le résultat a montré qu'elle est capable de toucher vivement les cœurs. Quand les enfants des communions privées furent invités à réciter tous ensemble leur acte de contrition, beaucoup joignirent spontanément les mains et levèrent des yeux suppliants vers le Christ du vitrail de l'abside qui, quelques instants auparavant, avait servi de « tableau » pour leur faire comprendre la malice du péché.

Aussi bien, lorsque, le dimanche suivant, l'un des missionnaires disait aux parents que, si depuis quarante ans de Missions il avait trouvé des enfants aussi sages, jamais il n'en avait rencontré de mieux préparés, faut-il reconnaître que l'éloge, pour demeurer tout à fait juste, devait être appliqué pour une bonne part à l'auteur lui-même et à ses zélés confrères.

La première semaine de la Mission se clôtura par la fête de la Sainte-Enfance, où six cents petits rirent, pleurèrent, crièrent, chantèrent et « processionnèrent », qui en trottant menu, qui portés sur les bras de leurs mères, presque tous en tenant jalousement à pleines menottes de minuscules oriflammes. « *It is very picturesque,* » aurait dit un Anglais de passage dans la localité.

Les deux semaines suivantes, deux vaillantes équipes de dix missionnaires chacune se joignirent successivement aux premiers « ouvriers » de la Mission. Ils n'étaient pas trop nombreux ; car, dès le premier jour, par tous les chemins qui débouchent au bourg, des foules étaient venues qui, assiégeant les confessionnaux, réclamaient avidement le secours de leur ministère. Quoique les sermons et les conférences durassent respectivement une demi-heure et une heure, afin de pouvoir exposer les sujets traités avec toute l'ampleur nécessaire, le ministère de la prédication n'empiétait pas cependant sur celui de la confession, grâce à une heureuse innovation introduite par les missionnaires diocésains dans le programme de leurs Missions : ils font entrer le Décalogue dans l'explication des tableaux. Ce changement fait gagner une heure de temps, et c'est un bénéfice très appréciable dans une Mission où les exercices sont si nombreux. Il faut ajouter que, de la sorte, le conférencier et le « tableauteur » ne risquent jamais de faire double emploi en se répétant l'un l'autre. D'ailleurs, n'est-il pas logique de rattacher le Décalogue à l'exposition des vices et des vertus ? Je pense que, malgré mon peu d'autorité en la matière, personne ne me reprochera d'accorder un bon point à M. Bourdoulous pour la révolution qu'il a faite et qu'il verra, j'aime à le prévoir, s'étendre le plus pacifiquement du monde.

Le jeudi, l'Office des Morts fut suivi, après un peu de temps

libre, du Chemin de la Croix. C'est encore une bonne innovation, parce qu'à ce moment les confessions ne sont pas aussi nombreuses qu'au commencement de la semaine.

Il est inutile d'ajouter d'autres détails. On en lit souvent de semblables dans les comptes rendus de Missions que la *Semaine religieuse* publie si fréquemment au printemps et en automne. Il suffira de dire que la Mission a été dirigée avec un grand amour des âmes et un grand zèle pour leur bien spirituel. A certains moments, on avait l'impression que le Père Maunoir était revenu en Bretagne. Tout a été prévu jusqu'au moindre détail avec un grand sens pratique, tout bon conseil a été donné ; toute exhortation utile a été faite, pour le présent et pour l'avenir. Aussi, la Mission a-t-elle parfaitement réussi : 2.650 adultes y ont fait la sainte communion après avoir consacré cinq jours entiers à s'y préparer avec la plus exacte assiduité à tous les exercices.

Deo gratias.

II. Plomeur *(4-24 Mai)*. — Les trois semaines qui viennent de s'écouler compteront dans les annales de la paroisse de Plomeur. Dieu, pendant ces jours, s'est plu à répandre sur elle ses grâces de choix ; des prêtres dévoués y ont semé la bonne parole ; grâces et paroles sont tombées en des cœurs bien préparés et bien disposés. Les intelligences ont reçu plus de lumière, les volontés, plus de force ; dans les âmes purifiées, Notre-Seigneur est descendu, bénissant les efforts accomplis et les résolutions prises.

Mon intention n'est pas de faire l'éloge de la paroisse et des prêtres qui, pour le succès de la Mission se sont dépensés sans compter. Qu'il me soit pourtant permis de noter que, de la Mission, tous ont emporté la meilleure impression, et garderont longtemps le plus doux souvenir.

Les paroissiens ne tarissaient pas d'éloges à l'adresse des prédicateurs. J'en connais qui, ayant suivi les exercices de la première semaine, se glissaient dans les rangs de la seconde bande pour ne pas manquer une seule des instructions, et, comme on leur faisait remarquer qu'ils prenaient dans l'église trop petite des places auxquelles ils n'avaient pas droit, ils répondaient : « En se serrant un peu plus, l'on arrive toujours à se caser ; il fait chaud, c'est vrai, mais, pendant les conférences, personne ne s'en aperçoit ; ces messieurs sont si intéressants, ils disent de si belles choses qu'on ne pense à rien autre ».

Quant aux missionnaires, je ne crois pas courir le risque d'un démenti en disant qu'ils ont été pleinement satisfaits. Dès le premier jour, ils ont eu l'impression que la Mission avait été excellemment préparée par le clergé de la paroisse, et qu'ils allaient pouvoir faire de la bonne besogne. Il en est parmi eux qui ont travaillé dans de nombreuses Missions et dans les parties les plus diverses du diocèse ; je doute qu'ils aient jamais vu régularité plus grande à suivre les exercices, piété plus fervente dans la récitation des prières et dans les visites au Saint-Sacrement, et qu'ils aient jamais trouvé auditoire plus attentif et plus désireux de s'instruire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour ce qui est du chant, je ne dirai pas qu'il était des plus harmonieux. Pourtant, s'il était dans le nombre quelques voix un peu rudes, l'ensemble ne produisait pas moins un bel effet, et je suis convaincu que MM. Bernard et Bervas ont été contents de l'entrain avec lequel tous, hommes et femmes, ont chanté nos admirables cantiques bretons.

Instructions et chants ne sont qu'une partie de la Mission. L'œuvre essentielle est quelque chose de plus intime, qui se passe dans l'âme de chacun. Plongée dans une atmosphère de piété, mieux pénétrée des vérités de la foi, mieux éclairée sur ses devoirs, l'âme revoit les fautes passées, et en saisit mieux la gravité. Elle veut réparer les offenses faites à Dieu, s'arracher au joug du démon pour s'unir étroitement au Divin Maître. Au tribunal de la Pénitence, la parole du prêtre la libère, elle renaît à la vie surnaturelle, et la sève divine coule en elle encore plus abondante quand Notre Seigneur vient Lui-même la nourrir de sa chair et de son sang.

Ont-ils été nombreux ceux qui, pendant la Mission, s'arrachant à leur torpeur et à leur indifférence coupable, ont pris d'énergiques résolutions et fait provision de vigueur pour les luttes futures ? J'aime à le croire après le beau spectacle auquel j'ai eu la joie d'assister à la fin de chaque semaine. Après s'y être préparés, durant cinq jours, dans le recueillement et la prière, tous sont venus, l'âme débordante d'amour, recevoir dans leur cœur Celui qui donne à la fois la force et le courage.

Je ne saurais dire, d'une façon précise, combien d'enfants ont communié le vendredi 9 Mai ; pour les grandes personnes, voici des chiffres que je puis certifier exacts : 745 ont fait la communion le samedi 17, et 835, le samedi suivant. Ajoutons que ces mêmes personnes ont communié encore le lendemain, pour gagner l'indulgence du jubilé constantinien.

De tout le bien qui s'est fait, que Dieu soit loué ! Merci au vénérable pasteur à qui nous sommes redevables de cette grande grâce. Quant aux prêtres qui ont répondu à son appel et qui ont été, pour la Mission des enfants : MM. Jacq, recteur de Treffiagat ; Guillerm, recteur de Penmarc'h ; Kerbaol, recteur du Guilvinec ; pour la Mission des grandes personnes : 1re semaine, MM. Queinnec, chanoine titulaire ; Salou, recteur de Plougoulm ; Grall, recteur de Trégunc ; Braouézec, recteur de Plomelin ; Le Du, recteur de Beuzec-Conq ; Jézégou, recteur de Plobannalec ; Jaïn, recteur de Rosnoën ; Tanguy, recteur de Pluguffan ; Bernard, vicaire à Sizun ; 2me semaine, MM. le chanoine Le Coz, curé de Pleyben ; Carval, recteur de Plogonnec ; Stéphan, recteur de Cléden-Cap-Sizun ; Le Bec, recteur de Beuzec ; Soubigou, recteur de Plonévez-Porzay ; Guillerm, recteur de Penmarc'h ; Guirriec, recteur de Plozévet ; Bervas, vicaire à Spézet, et Grall, vicaire à Plouguerneau, du fond du cœur, nous les remercions. A leur contact, nos âmes se sont retrempées ; nous leur en sommes reconnaissants : que Dieu les récompense.

X.

QUIMPER. — **La Fête-Dieu.** — La procession du Saint-Sacrement a déroulé, dimanche, sa splendeur traditionnelle sous les clartés d'un soleil éblouissant. Monseigneur portait l'ostensoir, sous le dais, dont les cordons étaient tenus par MM. du Feigna, de Jacquelot, G. Maudnit et A. de Kerangal. Les communautés et les congrégations religieuses, les enfants des écoles, de l'institution Saint-Vincent, de l'école Saint-Yves, les groupes des Patronages et de la J. C., l'harmonie de Saint-Vincent avaient pris dans le cortège leur rang accoutumé.

Le parcours fut digne, par son ornementation, du divin Triomphateur du jour. La rue Grallon et le boulevard de Kerguélen montrèrent, il est vrai, de longues façades nues et tristes, victimes de l'indifférence officielle, mais quelle profusion de tentures, d'oriflammes et de fleurs là où les âmes croyantes reconnaissent dans l'Hostie qui passe le Dieu des individus et des sociétés !

Un reposoir, dont l'autel figurait un dolmen, avait été dressé à la hauteur du Pont-Firmin. Le goût le plus exquis en avait inspiré la belle ordonnance. Au-dessous de l'autel, parmi les lis, trois angelots du plus gracieux effet déroulaient une banderole portant en lettres d'or, l'inscription *Meulet ra vezo Jezuz-Krist ;* sur les degrés du double escalier et dans une grotte de verdure, se tenaient de ravissantes enfants, uniformément vêtues de longues robes blanches, les cheveux flottant sur les épaules, et les mains jointes dans une attitude d'adoration.

Rue du Pont-Firmin, rue Neuve et rue Sainte-Catherine, la décoration témoignait d'un zèle aussi généreux et aussi délicat. Les fleurs des prairies et des champs piquées sur la blancheur des draps, étalées en parterres ou semées à pleines poignées sur la rude nudité des pavés faisaient une riche et fraiche parure à ce quartier des travailleurs. Partout, d'ailleurs, le long du parcours, la même foule compacte, recueillie ou respectueuse, pénétrée de la présence divine, s'inclinait au passage de l'Eucharistie. La cérémonie s'est achevée par la bénédiction du Saint-Sacrement, à la cathédrale.

Première Communion et Fête-Dieu à Saint-Vincent *(22 Mai)*. — « Aucune fête n'est belle et pieuse comme la Fête-Dieu à Saint-Vincent ! »

Le matin, treize enfants firent leur Première Communion solennelle. Enfants privilégiés ! Plusieurs fois déjà ils ont communié : ils ont appris de Jésus lui-même et de leurs maitres dévoués la grandeur du sacrement qu'ils vont recevoir ! Nous devons un remercîment particulier à M. l'abbé Bossennec : les communiants et leurs camarades se rappelleront ses instructions vivantes, sérieuses et gaies tout ensemble, familières devant les petits, graves et toujours simples devant les plus grands. Je ne décrirai pas la cérémonie touchante du matin ; je ne puis exprimer la beauté des chants et des cantiques ; je ne veux pas vanter la décoration de la chapelle ; dire la piété des élèves du Petit Séminaire est au-dessus de mes forces.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La messe est chantée par M. Le Bris, ancien professeur de la maison. Nous entendons encore la schola : comme je regrette mon incompétence en musique ! La messe finie, nous sortons en procession. Dans les cours, où passe le Saint-Sacrement, les élèves, petits et grands, ont préparé des parterres variés : l'aubépine blanche, le myosotis bleu, les feuilles vertes s'y mêlent gracieusement. Entre les deux cours et à l'entrée du jardin, ce sont des arcs de triomphe — œuvre des professeurs — où le lierre sombre contraste avec la pâquerette blanche. Nous passons dans la grande allée bordée de marguerites et de giroflées toutes dorées, sous les marronniers chargés de feuilles et de fleurs, près des pommiers roses ; tout est ravissant ; peu de soleil, mais aussi chaleur modérée ; élèves, maîtres et parents, nous chantons de toute notre âme les louanges de Jésus au Saint-Sacrement : « *Sacris solemnis juncta sint gaudia !* » Parfois, les chants cessent : nous écoutons pieusement la mélodie si douce de la musique que dirige M. Mayet.

Nous arrivons à l'extrémité du jardin. Là, contre la grande croix, un reposoir a été dressé : devant, c'est un tapis de pensées aux couleurs multiples ; derrière, un croissant de myosotis se détache sur un fond de troènes ; au-dessus, les branches vertes des arbres forment la voûte la plus belle qui soit. Oh ! qu'elle est touchante cette bénédiction qui s'en va par delà la foule prosternée s'étendre sur la maison tout entière ! Nous rentrons à la chapelle : elle est magnifiquement ornée : sur l'autel nous admirons, éclatant sur un fond de lumière électrique, les pâquerettes claires, la ciguë plus pâle avec sa verdure, entremêlées de fleurs artificielles bien choisies. Nous chantons le *Tantum ergo ;* le bon Dieu nous bénit encore : qu'il conserve dans nos cœurs la piété d'aujourd'hui.

Le Congrès du 15 Juin, à Quimper. — Le Congrès de l'A. C. J. F. pour la zone cornouaillaise est définitivement fixé au 15 Juin. Il tiendra ses séances à la salle Jeanne-d'Arc, sous la présidence de M. le chanoine Gadon, vicaire général, délégué de Monseigneur.

Son but : faire mieux connaître aux jeunes qui sont désireux d'agir et qui entrevoient déjà la nécessité d'être des apôtres dans une société où tant d'efforts se déploient pour le mal, comment l'Association multiplie les forces du bien par l'organisation, par la discipline et par l'émulation. L'A. C. J. F. a la prétention de constituer des troupes d'élite, jeunes, instruites, actives au service de l'Eglise de Dieu, sous la direction de ses chefs hiérarchiques. Il faut la connaître, étudier son programme, discuter ses méthodes, peser ses avantages. C'est ce travail préliminaire à toute adhésion sincère auquel va se livrer le congrès du 15 Juin, par l'exposition des principes sur lesquels se fonde la puissante Association de la Jeunesse Catholique Française.

En voici l'horaire et le programme :

A 7 h. 1/2, messe de communion à l'église de Saint-Mathieu.

A 8 h. 1/2, 1re séance d'Etude.

I. La piété dans les groupes. Esprit religieux et catholique de l'A. C. J. F. Moyens de l'entretenir. Pratique des sacrements. Rapport de M. E. Autrou, du groupe de Saint-Mathieu de Quimper.

II. L'Etude. Nécessité des études apologétiques. Etudes sociales, méthodes, livres et documents à consulter. Rapport de M. Doaré, du groupe de Plomodiern.

A 10 heures, grand'messe à Saint-Mathieu. Instruction de M. l'abbé Le Chat, vicaire à Concarneau.

A 11 h. 1/2, déjeuner en commun.

A 1 h. 1/2, deuxième séance d'étude.

L'Action dans les groupes de J. C. Rapport de M. J. Lidou du groupe de Saint-Martin de Brest.

A 3 heures, vêpres solennelles.

A 3 h. 3/4, séance de clôture. Conférences de M. Hirsch, de Brest, et de M. le chanoine Kérisit, aumônier diocésain de l'A. C. J. F.

Nota. — Nous prions MM. les congressistes qui désireraient prendre part au déjeuner organisé par le Comité, d'envoyer leurs adhésions le plus tôt possible à M. l'abbé Le Bihan, vicaire de Saint-Mathieu.

Ligue Patriotique des Françaises. — Une retraite fermée sera prêchée pour les Ligueuses, à la Retraite de Quimper, par M. l'abbé Pichon, aumônier du Lycée, du mardi 3 Juin au samedi 7 Juin. Si quelques personnes ne faisant pas partie de la Ligue désiraient faire la retraite, elles y seraient admises. Retenir ses places, à la Retraite, rue des Reguaires.

Quimper. — **Retraite de femmes,** *du 18 au 24 Mai 1913.* — Paroisses, 12 ; retraitantes, 29 : Briec, 6 ; Douarnenez, 5 ; Le Guilvinec, 4 ; Poullan, 3 ; Combrit, 2 ; Esquibien 2 ; Tréboul, 2 ; Cast, 1 ; Le Juch, 1 ; Kerfeunteun, 1 ; Plogonnec, 1 ; Tréogat, 1.

Lesneven. — **Retraite de Tertiaires,** *du 18 au 24 Mai 1913.* — 21 paroisses ; 75 retraitantes : Plouguerneau, 9 ; Ploumoguer, 9 ; Lesneven, 8 ; Plouider, 7 ; Plounéour-Trez, 6 ; Plabennec, 6 ; Saint-Thonan, 4 ; Lanhouarneau, 4 ; Trégarantec, 3 ; Ploudaniel, 3 ; Plouzévédé, 2 ; Goulven, 2 ; Lanarvily, 2 ; Saint-Méen, 2 ; Bodilis, 2 ; Plougar, 1 ; Plounéventer, 1 ; Guimiliau, 1 ; Plouvien, 1 ; Guipavas, 1 ; Pleyber-Christ, 1.

Brest. — **La liberté des processions.** — Un millier d'enfants de la paroisse de Recouvrance fêtaient vendredi la Sainte-Enfance, à la suite de la première Communion qui venait de se terminer. Une procession avait été décidée, mais à cause de l'affluence des fidèles, il était impossible que celle-ci se déroulât dans l'église.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Comme tout auprès se trouve une place et que la circulation n'y pouvait être gênée, on décida d'y faire la procession. Et aussitôt, à la grande et joyeuse surprise des habitants qui, depuis longtemps, n'avaient rien vu de semblable, le cortège déboucha sur la place et en fit deux fois le tour, au bruit des chants et des cantiques. Les fenêtres, en un instant, furent garnies de spectateurs curieux et respectueux ; aucun cri hostile ne se fit entendre. Puis, lentement et dans la plus grande piété, la procession rentra dans l'église, où s'acheva la cérémonie.

Comme bien l'on pense, cette manifestation d'un caractère si séditieux n'a pas été sans attirer l'attention de la police. Des procès-verbaux ont donc été dressés contre MM. Kerbiriou, curé de Recouvrance, Saluden, professeur au collège de Bon-Secours ; Lesconnec, Le Gall, Pouliquen, Balbous, Pasteur, Pichon et Caugant ; Boulch, suisse de l'église de Saint-Sauveur ; Mlle Jézéquel, directrice de l'école libre située 48, rue de l'Eglise. Une fois de plus on va faire appel à la légalité pour opprimer la liberté.

Plogonnec. — **Le Pardon de la chapelle de N.-D. de Lorette en Plogonnec**, qui a lieu ordinairement le dernier dimanche de Mai, ne sera célébré, cette année, que *le 8 Juin*, à cause de la solennité des fêtes du Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur.

Samedi 7 Juin, à 5 heures, premières vêpres.

Dimanche 8 Juin, à 6 heures, 1re messe ; à 7 heures, 2e messe ; à 10 h. 1/2, grand'messe ; à 2 h. 1/2, vêpres et procession.

La messe sera chantée par M. Y. Le Roy, chanoine de la Cathédrale, et le sermon sera donné par M. Le Du, recteur de Beuzec-Conq.

Lundi 9 Juin, pèlerinage annuel des enfants, à la chapelle de N.-D. de Lorette : à 10 h. 1/2, messe, procession et consécration des enfants à N.-D. de Lorette.

Une lettre du Pape au cardinal Dubillard. — La *Semaine religieuse* de la Savoie publie la lettre du Souverain Pontife que voici :

« *A Notre cher Fils, François-Virgile Dubillard, cardinal-prêtre de la Sainte Eglise Romaine, archevêque de Chambéry.*

PIUS PP. X

Notre cher Fils,

Salut et bénédiction apostolique.

L'on ne peut assez louer la « Ligue Sacerdotale Internationale *Pro Pontifice et Ecclesia* » que vous avez fondée et dont vous êtes le directeur général, si l'on considère son insigne utilité et, en outre, son opportunité. En effet, ceux qui, à l'instigation du démon, poursuivent aujourd'hui encore avec ardeur l'antique dessein de faire obstacle au salut éternel que le Divin Rédempteur a apporté au genre humain, au prix de tout son Sang, ceux-là n'ont généralement rien de plus à cœur que de détourner les hommes de la foi et de la vénération envers l'Eglise et le Pontife Romain. Ils savent bien que celui-là n'aime pas Jésus-Christ, qui est indifférent vis-à-vis de son Epouse ou vis-à-vis de son Vicaire. Voilà pourquoi le clergé surtout est exposé aux perfides machinations des hommes pervers : par ce motif précisément que si le clergé s'écarte de son devoir, les fidèles facilement suivront son exemple. Et c'est pourquoi il faut travailler de toutes façons, afin que ceux qui sont dans les Saints Ordres croissent de plus en plus en dévotion envers l'Eglise et envers son Chef. Il faut que par-dessus tout ils soient embrasés d'une très sainte ardeur pour cette cause et qu'ils la communiquent aux autres.

Or, c'est précisément dans ce but qu'a été instituée la Ligue dont Nous parlons. Ceux qui en font partie n'ont, en somme, pas d'autres devoirs que les devoirs communs aux autres prêtres, mais néanmoins ils font profession d'un plus grand zèle dans leur accomplissement.

Ce qui Nous est très agréable, c'est, qu'avant toutes choses, ils prennent la résolution d'obéir généreusement à tous les ordres et directions du Pontife Romain, quels qu'ils soient, et qu'ils promettent de s'employer avec zèle à les inculquer aux autres.

Il Nous est très agréable aussi que, en ce qui concerne les écrits des catholiques, soit quotidiens, soit périodiques, ils s'engagent à soutenir de tout leur pouvoir ceux qui défendent ouvertement la cause de la Religion, sous la direction du Siège Apostolique.

Et de plus, à la vue de la pauvreté dans laquelle se trouve le Vicaire du Christ, ils considèrent que ce n'est pas assez de la soulager chaque année, mais ils s'y obligent par vœu. En cela, ils méritent assurément et un spécial éloge de Nous et une spéciale récompense de Dieu.

Aussi, pour témoigner à ces chers fils Notre reconnaissance et rendre en même temps leur œuvre plus fructueuse, Nous leur avons accordé récemment, comme vous savez, de nombreuses indulgences puisées au trésor spirituel de l'Eglise, dont Nous avons la dispensation.

De plus, Nous vous déclarons que Nous approuvons et confirmons la composition du Conseil Directeur Central de la Ligue, tel que vous Nous l'avez proposé.

Et maintenant en priant Dieu de vouloir bien protéger une œuvre si bien commencée, comme gage des célestes faveurs et en témoignage de Votre spéciale bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, Notre cher Fils, la Bénédiction apostolique, ainsi qu'à tous ceux qui font ou feront partie de cette Ligue Sacerdotale.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 28 Avril 1913, dixième année de Notre Pontificat.

PIUS PP. X. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA VIE ET LA MORT D'UN MISSIONNAIRE BRETON

Le Père Yves-Marie POULIQUEN, O. F. M.

VII

Le P. Eugène.

Il me reste encore une trentaine de kilomètres à faire. Mais après ma messe, j'apprends que le Père Eugène, venu pour donner les derniers sacrements à une bonne vieille qui se mourait, se trouve dans un village à 4 kilomètres de moi. Ne vous l'avais-je pas dit ? Je fais atteler au plus vite afin de le trouver encore là. Je l'y trouve, en effet, le pauvre Père ! avec une fièvre, bien près de 40 degrés, et un commencement d'érésipèle sur la figure ! Nous déjeunons, moi du moins, chez un ancien chef Boxeur, qui se fit chrétien après les troubles, uniquement pour sauver sa tête, qui devait tomber sous la hache de la justice. Maintenant, il semble avoir vraiment la foi. Il est même si zélé que c'est à lui surtout que nous devons les progrès rapides que fait le Christianisme dans son village et dans les environs. Sa maison sert de résidence au missionnaire, quand le ministère de celui-ci l'appelle de ce côté. Il y a aussi une belle salle que l'ancien Boxeur a tranformée en chapelle pour la chrétienté. Béni soit le bon Dieu qui sait ainsi transformer les Saül en saint Paul !

Nous nous remettons en route et, vers midi, nous arrivons dans ce village de Yung-Fang. Ce n'est pas le terme du voyage, mais nous avons ici une maison, et le P. Eugène n'en pouvant plus, nous nous y arrêtons, au moins pour quelques jours. Le Père se met au lit « pour se reposer un peu », dit-il. Le soir, il avait le délire. J'avais beau lui expliquer que je ne comprenais pas encore assez le chinois : il s'obstinait à vouloir me le faire comprendre : je craignais sérieusement que la chose ne tournât mal. Voyez-vous ma position ? Le lendemain, l'érésipèle avait enflé la tête de mon malade au point de le rendre absolument méconnaissable, et la fièvre était toujours très forte. Je le confessai et je me demandai s'il n'y avait pas lieu de lui administrer aussi l'extrême-onction. J'attendis cependant, et le bon Dieu eut pitié de nous. Le P. Eugène est encore aujourd'hui sur son lit ; mais il se remet petit à petit, et bientôt cette maladie dont il pensait mourir, ne sera plus qu'un souvenir.

Chez soi.

Et moi ? — J'ajouterais bien quelque chose sur mon propre compte, mais à la condition expresse que vous n'en disiez rien à « tante Louise » (1). Je remarquai donc que ma machine digestive ne fonctionnait plus régulièrement ; et j'eus des soupçons, de graves soupçons sur la cuisine ! !... « Ça ne va pas, dis-je au

(1) C'est ainsi qu'on appelait communément sa mère, à Brasparts.

P. Eugène, et je ne voudrais pas que nous fussions deux malades ici ! La nourriture... Je parie qu'ils y fourrent de l'huile de ricin ? » — « Ah ! oui ! vous n'êtes pas encore habitué à cela ; mais vous vous y habituerez ! D'ailleurs, on en met si peu ! » — « Ni peu, ni guère : je n'en veux pas absolument. » Et je donnai des ordres en conséquence au cuisinier, qui a su trouver du saindoux. Maintenant ça va ! On recommande au missionnaire chinois qui veut conserver son appétit de ne jamais mettre le nez à la cuisine... mais pensez donc ! avais-je quelque raison de voir ce qui se passait là-dedans ?

Je suis encore ici pour quelques jours. Voulez-vous une petite description de mon presbytère ? Quatre murs en terre, un toit en chaume, une fenêtre aux carreaux de papier, une porte qui menace ruine et à laquelle un bout de ficelle, que j'y ai attaché moi-même, tient lieu de loquet. A l'intérieur, une table, un tabouret, un lit (?) et mes valises sur une planche par terre. Je vous assure que je me trouve très bien dans ce petit palais fermé à tous les bruits de la terre, mais par contre, ouvert à tous les vents du ciel ! On n'y trouve pas ces mille petits riens qui rendent la vie si commode en France, mais on apprend assez facilement à s'en passer, et on ne s'en trouve pas plus mal, au contraire : n'ayant aucune consolation à chercher dans les choses matérielles, on garde toute son activité pour les consolations du cœur que l'on trouve dans le travail du ministère.

Je vous ai dit, en passant, que désormais je suis habillé à la chinoise. Quel dommage que je n'aie pas un photographe à ma portée ! Je vous enverrais une belle caricature ! Habit de soie grise ouatée tombant jusqu'à la cheville ; par-dessus un gilet noir en soie, sans manches, également ouaté. Aux pieds, quand il ne fait pas froid, une paire de chaussures en satin noir, dont les semelles, très courtes, ont bien trois centimètres d'épaisseur. (Actuellement, je me sers de mes petits paniers !) Sur la tête, un petit bonnet en carton recouvert de satin noir, et surmonté d'un gros bouton rouge. Enfin, sous ce bonnet, un crâne au sommet duquel le rasoir du perruquier a épargné une touffe de cheveux qui pousse à l'indienne, en attendant qu'elle soit assez longue pour la tresse ! Faudrait voir ça ! Je ne m'y reconnais plus moi-même.

(A suivre.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les quêtes à domicile. — La *Revue du Culte catholique* reproduit la Circulaire du ministre de l'Intérieur du 7 Octobre 1912 sur les *quêtes :*

« Monsieur le préfet, à l'occasion d'un incident récent, j'ai constaté que des commissaires de police donnent parfois l'autorisation de faire des quêtes au profit d'œuvres diverses.

» Une semblable pratique est de nature à présenter des incon-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vénients, le public pouvant être ainsi porté à croire que l'administration accorde son patronage à des œuvres que, le plus souvent, elle ne connaît pas et sur lesquelles elle ne peut exercer aucun contrôle.

» Aussi, je vous recommande d'inviter les commissaires de police de votre département à ne jamais délivrer d'autorisation en pareille matière.

» Je saisis cette occasion pour vous rappeler la jurisprudence en ce qui concerne les quêtes. Le maire peut, en vertu des pouvoirs de police que lui confère l'article 97 de la loi du 5 Avril 1884, interdire ou réglementer les quêtes sur la voie publique ou dans les lieux publics (Avis C. d'Et. 24 Mars 1880). Mais un arrêté qui prohiberait les quêtes faites à domicile sans autorisation serait illégal. C'est ce qui a été jugé, à plusieurs reprises, par la Cour de cassation, notamment le 10 Novembre 1900. L'arrêt rendu à cette date décide que les quêtes faites à domicile ne portant par elles-mêmes aucune atteinte au bon ordre ni à la sécurité publique, l'autorité municipale n'a pas qualité pour les interdire ou les réglementer. »

La Basilique de Montmartre. — Le comité du Vœu national adresse aux catholiques de France l'appel suivant :

« Le Vœu National de la France au Sacré-Cœur est sur le point d'être accompli.

» La Basilique du Sacré-Cœur se dresse maintenant superbe au-dessus de Paris.

» Le clocher, terminé depuis un an à l'extérieur, le sera, cette année, à l'intérieur ; le chœur est achevé dans ses parties essentielles, les autels de l'église supérieure, le dallage, les trois portes du porche, la chaire, sont commandés ; tout doit être en place le 31 Mars 1914.

» Alors, le Cardinal Amette, l'Archevêque vénéré de Paris, entouré de ses frères dans l'épiscopat, pourra offrir à Dieu, dans une consécration solennelle, le monument si instamment demandé par Lui pour recevoir et exposer perpétuellement aux hommages de la France, l'image de son divin Cœur.

» Mais lui donnerons-nous un chœur sans luminaire, sans stalles, une église sans orgues ?

» Non, évidemment !

» Il serait déplorable que le chœur ne fût pas meublé et que nous n'eussions pas, en ces fêtes, qui seront uniques dans les annales de la France chrétienne, les orgues qui doivent chanter les gloires du Seigneur, du Dieu qui aime tant la France.

» Il nous les faut ; les catholiques francais nous les donneront ; ils voudront certainement aussi couronner leur œuvre en offrant à Dieu le chœur complètement paré pour la consécration par laquelle se consumera le Vœu National de la France au Sacré-Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ.

» Encore un effort, et Dieu, qui ne se laisse jamais vaincre en générosité, nous rendra au centuple nos sacrifices ! »

Le siège du Comité est 47, rue des Mathurins, Paris (8me).

Le Congrès de l'union des Associations de Chefs de Famille. — Le dimanche 18 Mai, s'est tenu à Paris, sous la présidence de M. Jean Guiraud, un très intéressant Congrès de l'Union des Associations catholiques de Chefs de Famille.

M. le commandant de Coatpont, secrétaire de l'Union, constata d'abord les progrès réalisés depuis l'année dernière : 12 nouvelles fédérations diocésaines se sont jointes aux 15 existantes et l'Union groupe aujourd'hui 710 associations déclarées avec plus de 50.000 chefs de famille.

Avec une parfaite clarté M. le colonel Hugot-Derville montra à l'assistance tout ce qu'on peut attendre d'une campagne méthodique et persévérante en faveur de la R. P. S. L'exemple de la Vendée, et aussi, quoiqu'il soit moins décisif, celui du Finistère prouvent qu'on peut dans une large mesure obtenir l'application de la réforme sur le terrain communal à condition d'avoir clairement expliqué aux maires et aux municipalités leurs droits, et de les avoir mis en garde contre les excès de pouvoir des préfets.

La plus grande partie de l'après-midi fut occupée par la discussion d'un excellent rapport de M. l'abbé Esquerré qui avait parfaitement exposé les graves dangers qui menacent nos patronages et nos œuvres post-scolaires, d'une importance essentielle cependant.

M. Gerlier, président de l'Association catholique de la Jeunesse française, prononça un admirable discours de clôture.

Et M. Guiraud de résumer les enseignements du Congrès et de donner aux Associations de Chefs de Famille les directions qu'ils impliquent.

M. Groussau, grand-croix de Saint-Grégoire-le-Grand. — Le Saint-Père vient de nommer M. Groussau, grand-croix de Saint-Grégoire-le-Grand.

Cette exceptionnelle et magnifique distinction consacre à la fois les services et l'autorité de celui qui la reçoit.

Services illustrés durant dix années de luttes parlementaires sans trêve, sans répit, avec une énergie qui ne connut aucune défaillance.

Autorité incontestée de l'homme trempé pour être un chef et qui a su ajouter à ses dons naturels la force des vertus chrétiennes.

Tous les catholiques applaudiront à cette récompense méritée, et les adversaires eux-mêmes s'inclineront devant la justice rendue au glorieux lutteur qu'ils respectent autant qu'ils le redoutent.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vers l'Eglise romaine. — En Angleterre. — Une récente lettre de Mgr l'archevêque de Liverpool adressée à l'*Osservatore romano*, fait ressortir les progrès constants du catholicisme en Angleterre.

Le prélat constate en effet que le nombre des catholiques de son diocèse s'est augmenté *en dix ans* de 38.000 âmes, ayant passé de 334.000 à 372.000. Dans ce chiffre, figurent 10.000 convertis.

L'assistance à la messe du dimanche a passé de 162 000 en 1902 à 189.000 en 1912. L'assistance aux vêpres, de 35,000 à 42.000. L'accomplissement du devoir pascal fournit 165.000 communions en 1902 et 198.000 en 1912.

Enfin, en 1902, sur 74.000 enfants catholiques, tous fréquentaient des écoles catholiques, sauf 2.500 ; en 1912, sur 80.000, tous les fréquentaient, sauf 2.290.

— A Malte. — Le Congrès eucharistique de Malte, comme naguère celui de Londres, a déterminé d'éclatantes conversions.

Une famille protestante tout entière, au lendemain du Congrès, passait au catholicisme.

Le directeur des trams, israélite, avait prié l'évêque de mettre, sur le poste des trams, des drapeaux aux couleurs pontificales. Il a fait son abjuration et a été baptisé dans l'église des Capucins, à La Floriana.

Le chapelain protestant d'une petite église de la Sliema, qui avait demandé à l'évêque de ne point trouver mauvais qu'il sonnât les cloches pour le passage du Saint-Sacrement, vient d'adhérer à l'Eglise catholique, et, sûrement, son adhésion en attirera d'autres.

Le nouveau Supérieur des Frères des Ecoles chrétiennes. — Les Frères des Ecoles chrétiennes ont tenu un Chapitre général dans la première moitié de ce mois. Le principal objet de la convocation de ce Chapitre était la démission que le Très Honoré Frère Gabriel-Marie voulait donner de sa charge de Supérieur général, charge que, depuis seize ans, il remplissait avec autant de sagesse que de merveilleux succès.

La démission acceptée, il a été nécessaire de procéder à la nomination d'un successeur. Le choix du Chapitre s'est porté sur le Frère Imier de Jésus, un des assistants du Supérieur démissionnaire.

Quoique relativement jeune encore, le Très Honoré Frère Imier de Jésus a déjà rempli dans sa Congrégation des charges importantes. Après avoir successivement dirigé plusieurs grands établissements, il fut nommé Visiteur des districts des Etats-Unis, des autres districts de langue anglaise et de celui de Saïgon. Elu Assistant, en 1907, il avait dans son obédience les districts d'Angleterre et Irlande, des Indes anglaises, Cochinchine, Tonkin, Philippines, le Cap.

Vers la Salette. — 20e pèlerinage des vacances à Notre-Dame de la Salette, avec stations à Paray-le-Monial, à Notre-Dame du Laus, à Notre-Dame de Fourvière et à Ars, partira de Paris, le mardi 26 Août et y rentrera le vendredi matin, 5 Septembre.

Prix définitifs du pèlerinage, tous frais compris, chemin de fer, voitures, logements, repas, gratifications : 1re classe, 205 fr. ; — 2e classe, 176 fr. ; — 3e classe, 160 fr.

Les pèlerins obtiendront des réductions pour rejoindre à Paris le train spécial.

Pour tous renseignements et pour le programme détaillé, s'adresser à M. l'abbé Louis Petit, directeur de l'Œuvre de Sainte-Philomène, 27, rue de Dantzig, Paris-Vaugirard, 15e arrondissement.

Joindre un timbre de dix centimes à toute demande de renseignements.

Acte de Consécration au Sacré-Cœur de Montmartre. — L'Imprimerie de l'Evêché tient à la disposition du clergé et des fidèles le nouvel acte de consécration, français et breton, prescrit par Mgr Duparc : 1° en grand format pour autel (dimensions du calendrier des Postes), l'exemplaire français et breton, *0 fr. 10 par la poste ;* 2° en format paroissien, le cent, 1 fr., par la poste 1 fr. 10 ; le mille, 9 fr., par la poste 9 fr. 50.

Adresser les demandes 18, rue des Boucheries, Quimper.

BIBLIOGRAPHIE

Ancienne Librairie Poussielgue, J. de GIGORD, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.

Premières notions d'instruction religieuse et leçons de choses religieuses, un beau volume in-8° illustré, cartonné, par M. l'abbé M. Bouvet, aumônier au Collège Stanislas.

L'objet de ce petit livre est de présenter un exposé exact de la doctrine chrétienne, de telle façon que les enfants puissent comprendre sans effort.

Cet ouvrage doit accompagner le catéchisme diocésain, comme le commentaire accompagne la leçon. Son avantage est de constituer un commentaire écrit.

Une série de « leçons de choses » termine le livre ; des questionnaires détaillés ont été établis de telle manière que l'ensemble des réponses qu'ils appellent résume tout l'enseignement du livre.

Chants religieux. —	franco.
Invocation Eucharistique (Per sanctissimæ Eucharistiæ...), à 2 voix égales ou à 4 voix mixtes.....	0 f. 50.
Adorote supplex (traduction française), à 3 voix égales	0 f. 50.
La Première Communion des tout petits, unisson	0 f. 50.
Cantiques des grandes fêtes (sans accompagnement)	0 f. 25.
Pour les Mois de Marie et du Sacré-Cœur	
Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous, unisson.....	0 f. 50.
A Jésus par Marie, à 2 et 3 voix égales, ou à 4 voix mixtes.....	0 f. 50.
Marie, Mère de Jésus, unisson	0 f. 50.
Séquence en l'honneur de N.-D. de Lourdes (chant grégorien).....	0 f. 50.

Tous ces morceaux ont reçu l'*imprimatur* de l'Evêché d'Autun.

S'adresser à l'*Imprimerie Notre-Dame des Anges, Autun (Saône-et-Loire)*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Catéchisme de la Doctrine chrétienne, publié par ordre de Sa Sainteté le Pape Pie X, traduit avec approbation de S. S. par Mgr André Saint-Clair, Protonotaire apostolique *ad instar*, traduction revue et corrigée par le R. P. Compès, préfet des études au Séminaire pontifical français de Rome.

Dans sa lettre au cardinal Respighi, S. S. Pie X expose les motifs qui l'ont amené à faire composer un catécnisme « qui tout en étant suffisant, fût beaucoup plus court et plus adapté aux exigences modernes »

C'est ce catéchisme, examiné par beaucoup d'Evéques d'Italie et par le Pape lui-même, rendu obligatoire au diocèse et à la province ecclésiastique de Rome, dont nous offrons aujourd'hui la traduction faite sur autorisation spéciale de Sa Sainteté.

Prix : broché, 0 fr. 50.

Librairie J. Salaün, Quimper.

La Vocation ecclésiastique, par l'abbé H. Le Camus. 1 vol. in-12.

Tous les prêtres ont intérêt à se procurer cette brochure, parce qu'elle contient : 1° sur leur devoir au sujet des vocations à discerner et à diriger, les précisions qu'on ne peut ignorer ni négliger ; 2° sur la vocabilité (aptitudes et, dans la mesure voulue, attraits) d'heureuses déterminations, à jour ; 3° une forte étude sur l'éducation cléricale des futurs clercs, etc...

(Les Vocations sacerdotales.)

REVUE FINANCIÈRE. — Les dispositions du marché sont calmes, mais assez bien orientées. Notre 3 °/. termine à 85,47. Fonds Russes bien tenus. — Les Banques montrent toujours une bonne activité. — L'émission de l'Emprunt Chinois effectué aux guichets de nos grandes sociétés de crédit a remporté un plein succès. — La Banque de Bordeaux, la Banque Privée, la Banque de l'Union Parisienne, le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, la Société Centrale des Banques de Province procèdent à l'émission de 50.000 obligations de 250 fr. 5 °/. net du Crédit Foncier d'Orient au prix de 245 francs. Ces titres sont émis jouissance du 1er Juin 1913 et rapportent 25 fr. par an. — La souscription aux actions de la Banque Nationale de Crédit se poursuit actuellement aux guichets du Comptoir d'Escompte de Mulhouse et à la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie. Les souscriptions à titre réductible comme celles à titre irréductible donnent droit à l'attribution gratuite d'une part de fondateur par 3 actions souscrites. En raison de cet avantage, les souscriptions ne sont reçues que par 3 (représentant un déboursé total de 750 fr. et multiples de 3) — L'émission des obligations du chemin de fer de Tauris se poursuit dans d'excellentes conditions. Les valeurs métallurgiques sont recherchées. — Le groupe des entreprises pétrolifères est toujours soutenu. On traite la Chelekeu Oilfields à 45,50. — De nouveau, nous croyons intéressant de signaler à nos lecteurs l'action de 100 fr. d'une société industrielle sérieuse dont le dividende, depuis dix ans, est en constante progression (16 fr. 35 pour le dernier exercice). M. Bernard Daubrac, 20, rue Thibaud, à Paris, leur donnera gratuitement des renseignements circonstanciés sur ce titre que l'on peut ranger parmi les bonnes valeurs d'appoint.

STE-RADEGONDE PENSION DE FAMILLE
32, rue Basse, près le Boulevard, LOURDES.
Vastes appartements. — Propreté irréprochable. — Jardin d'agrément. — Maison catholique recommandable. Prix de toute pension : 5, 6, 7 fr. par jour. — Ecrire d'avance : E. AURIAULT, propriétaire.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evéché

28e Année. Vendredi 6 Juin 1913. N° 23.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evéché :* Pèlerinage de Lourdes ; Décès.

II. Partie non officielle. — Le fait de Lourdes ; Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Enseignement libre ; Confirmation dans le diocèse, en 1913 ; Nécrologie ; Quimper : la fête du Sacré-Cœur, le Congrès du 15 Juin, une réunion du Comité des Emigrants ; Spézet ; Henvic ; Saint-Nic ; Douarnenez ; La R. P. scolaire et les Conseils municipaux ; Quimperlé ; Chez les émigrés, Angers ; La vie et la mort d'un missionnaire breton, VIII (à suivre).

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Juin. — 4me Dimanche après la Pentecôte. Office du jour. Semi-double. Vert.
A vêpres, mémoire du suivant et mémoire commune.
Lundi, 9. — SS. Prime et Félicien, Martyrs. Simple. Rouge.
Mardi, 10. — Ste Marguerite, Reine, Veuve. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 11. — S. Barnabé, Apôtre. Double-majeur. Rouge.
Jeudi, 12. — S. Jean de S. Facond, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 13. — S. Antoine de Padoue, Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 14. — S. Basile le Grand, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Dimanche, 15. — 5me Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Kerfeunteun.	du 5 au 8 Juin.
Arzano	du 9 au 13 —
Ile de Sein.	du 14 au 15 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. **Pèlerinage de Lourdes.** — Comme on l'avait annoncé, la liste des pèlerins a été arrêtée le mardi 27, à midi, et ce n'est qu'après en avoir opéré le classement que nous avons pu donner satisfaction dans la mesure des places disponibles aux demandes qui sont parvenues, après la date fixée. A notre vif regret, nous avons dû refuser une cinquantaine de retardataires et arrêter l'élan de quelques autres, mais il est évident que la clôture des inscriptions ne saurait être retardée, sous peine d'empêcher toute organisation.

L'Etat ayant promis de fournir, en matériel à couloir, les deux trains de Brest, nous avons pu répartir les trente voitures à couloir données par l'Orléans entre les trains de Quimper et de Landerneau de sorte que chaque train de Quimper comprendra sept voitures à 66 places ; chaque train de Landerneau, huit voitures à 66 places, mais deux voitures du premier train sont occupées par les malades ; chaque train de Brest, huit voitures à 58 places.

Le 1er Train (Bleu. M. Pilven) est occupé par les doyennés de Quimper, Briec, Concarneau, Fouesnant, Pont-l'Abbé et par l'archiprêtré de Quimperlé. — Le 2e (Rose. M. Pichon), par les doyennés de Douarnenez, Elliant, Plogastel, Pont-Croix et une partie de l'archiprêtré de Châteaulin. — Le 3e (Blanc. M. Louvière), par les doyennés de Morlaix, Lanmeur, Plouigneau et l'archiprêtré de Saint-Pol. — Le 4e (Rouge. M. Le Sann), par les doyennés de Landerneau, Saint-Thégonnec, Sizun, Taulé, Daoulas et une partie de l'archiprêtré de Châteaulin. — Le 5e (Vert. M. Cabioc'h), par les doyennés de Landerneau, Lannilis, Plabennec, Ploudalmézeau, Saint-Renan et Crozon. — Le 6e (Jaune. M. Gargadennec), par les doyennés de Brest, Saint-Sauveur et Lambézellec.

Aller.

Stations	1er Bleu	2e Rose	3e Blanc	4e Rouge	5e Vert	6e Jaune
Départ de Brest.	» »	» »	» »	» »	15h30	16h30
— du Rody.	» »	» »	» »	» »	15 36	16 36
— de Kerhuon. . .	» »	» »	» »	» »	15 42	16 42
— de Landerneau.	» »	» »	12h48	13h46	16 05	17 05
— de Châteaulin .	» »	» »	14 26	15 27	17 54	18 40
— de Quimper . .	13h 5	14h34	15 25	16 55	18 45	19 27
— de Rosporden .	13 41	15 10	16 01	17 27	19 17	19 59
— de Quimperlé .	14 24	15 53	16 44	18 01	19 51	20 29
Arrivée à Lourdes . . .	12 15	13 29	15 51	16 16	18 52	19 43

Retour.

Stations	5e Vert	6e Jaune	3e Blanc	4e Rouge	2e Rose	1er Bleu
Arrivée à Quimperlé. .	6h08	8h01	9h03	10h43	12h10	12h30
— à Mellac	» »	» »	9 15	10 57	12 22	12 42
— à Bannalec. . .	» »	» »	9 27	11 09	12 34	12 54
— à Kerrest. . . .	» »	» »	9 38	11 20	12 48	13 05
— à Rosporden .	6 43	8 36	9 46	11 28	12 53	13 13
— à Saint-Yvi . .	» »	» »	9 58	11 40	13 05	13 25
— à Quimper. . .	7 10	9 03	10 15	11 57	13 22	13 42
— à Quéménéven	7 57	10 12	11 12	12 33		
— à Châteaulin .	8 16	10 31	11 31	12 53		
— à Pont-de-Buis	8 29	10 44	11 43	13 05		
— à Quimerc'h. .	8 41	10 55	11 54	13 16		
— à Hanvec. . . .	9 01	11 11	12 11	13 32		
— à Daoulas . . .	9 15	11 25	12 28	13 47		
— à Dirinon . . .	9 28	11 39	12 42	14 00		
— à Landerneau.	9 49	12 07	13 03	14 21		
— à Kerhuon. . .	10 14	12 34				
— au Rody	10 20	12 40				

Un fourgon a été mis à notre disposition pour les malades couchés venant de Brest : il sera attelé au train 1534 arrivant à Landerneau à 11 h. 17. Les malades devront se faire porter avant 10 h. 30 en gare de Brest ; là des brancardiers se chargeront de les installer pour le mieux.

A Landerneau, où l'encombrement est à craindre, il convient que les grands malades des environs soient rendus à la gare au moins *deux heures* avant le départ du train, afin de pouvoir s'y reposer un peu avant l'embarquement. — Les cartes d'hospitalisation dans le train blanc seront distribuées en cours de route.

Le service des brancardiers et infirmières prend fin aux gares terminus.

Monseigneur l'Evêque autorise à réciter publiquement les prières de l'*Itinéraire* et à donner la bénédiction du T. Saint-Sacrement, dimanche 8 Juin, pour attirer la protection divine sur le Pèlerinage.

Les prêtres faisant partie du pèlerinage, et *venus par les trains du pèlerinage*, sont autorisés à confesser au Rosaire et à la Basilique, avec les pouvoirs qu'ils ont dans leur diocèse.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. René Guillou, chapelain de Sainte-Anne du Portzic, décédé le 3 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

LE FAIT DE LOURDES

Quelques heures encore, et les heureux voyageurs, pèlerins de la foi, de la reconnaissance, ou de la souffrance, prendront leur chemin vers Lourdes.

Il fut un temps où le départ de ces pieux cortèges ne manquait pas de soulever les ricanements ou les dédains de ceux qui, au nom de la Science et de la Raison, défendaient à la Vierge de troubler par des miracles la sénérité de leur scepticisme. L'hypnose, les forces inconnues, la foi qui guérit, l'autosuggestion, l'hystérie, furent tour à tour invoquées pour dissiper le mystère des guérisons que notre pauvre crédulité attribuait naïvement à une intervention surnaturelle. Zola, dans un livre retentissant, y ajouta le mensonge impudent.

La foule ne répondit à ce déchaînement de critiques que par l'indifférence qu'opposèrent aux criailleries des pharisiens les miraculés de Jésus. Elle disait comme l'aveugle-né : « Je sais une chose, c'est que j'étais aveugle et que maintenant je vois ». Et elle continuait à demander des miracles et à en obtenir.

D'autres cependant, adeptes aussi de cette Science si avide de certitude, partisans de cette Raison si jalouse de ses droits, faisaient appel aux lumières de l'une et écoutaient les objections de l'autre. Ils observaient, ils enquêtaient. Ils ne se contentaient pas de demander au miraculé : « Comment et dans quelles circonstances as-tu été guéri ? » Ils interrogeaient les parents sur les antécédents du sujet, les médecins sur les caractères de sa maladie, les professeurs sur les limites de la thérapeutique médicale, les spécialistes sur les surprises et les dissimulations de l'hystérie, les physiciens et les physiologistes sur le secret des forces naturelles. Ainsi munis des conquêtes de l'expérimentation la plus méticuleuse, appuyés sur les lois indiscutables de la science la mieux établie, ils affrontèrent le problème posé par la continuité des événements de Lourdes.

On connait leurs conclusions. Elles sont un défi à la Science d'expliquer par ses propres forces les guérisons dont Lourdes est le théâtre. Le surnaturel est là, s'affirmant par la variété, par l'originalité, par la rapidité de ses effets.

Déjà, la démonstration est complète, irréfutable. Elle s'étala d'abord, plus croyante que scientifique, dans le livre fameux d'Henri Lasserre. Le docteur Boissarie lui donnait bientôt dans ses ouvrages toute la rigueur d'une exposition technique (1). L'abbé Bertrin, dont le livre vient d'atteindre son 208e mille et dont une édition populaire pénètre jusque dans nos hameaux, non content

(1) *L'Œuvre de Lourdes ;* chez Téqui, Paris.

d'établir les faits avec ce coloris qui en fait comme une reconstitution vivante, les confrontait avec les objections des incrédules de toute origine et de toute envergure (1).

D'autres, serrant de plus près encore la vérité pathologique, isolaient des cas, les fouillaient jusque dans leurs derniers replis et, finalement, les dressaient en face des théories hostiles comme des témoins manifestes d'une intervention supérieure à toutes les lois de la thérapeutique.

Ainsi fit notre distingué compatriote M. le dr Vourc'h, dans les observations jointes à sa thèse sur la *Foi qui guérit* (2). Plus récemment, le dr de Grandmaison de Bruno discutait médicalement des cas précis dans son livre *Vingt guérisons à Lourdes* (3). Des médecins renommés, collaborateurs éclairés du dr Boissarie, suivaient avec une scrupuleuse attention les derniers bénéficiaires des faveurs de l'Immaculée et préparaient des documents de premier ordre pour les synthèses futures.

La foule croyante, empressée à la Grotte, était ainsi vengée des ricanements et des dédains des faux docteurs de la Science. Mais l'incrédulité était affrontée, jusque dans ses temples officiels. De jeunes savants, aussi épris de sincérité que de certitude et chez qui l'apôtre perçait sous l'homme de science, n'hésitaient pas à demander aux facultés d'éprouver sur des thèses en faveur du fait de Lourdes la solidité et l'étendue de leurs connaissances médicales. L'idée parut audacieuse, mais la valeur des thèses désarmait l'hostilité des juges. La faculté de Paris acceptait d'entendre et de discuter les exposés des docteurs Van der Elst et Vourc'h. Celle de Lyon vient de se montrer moins accueillante. Elle a refusé la thèse de Mme Jeanne Bon, sur *Quelques guérisons de Lourdes*. Il est vrai qu'en acceptant, peu de temps après, avec la mention *très bien*, une autre thèse de la même candidate, elle a reconnu que si le premier sujet traité par le docteur Jeanne Bon n'était pas en faveur auprès d'elle, l'auteur du moins avait ce qu'il fallait pour l'exposer avec compétence et autorité.

Ainsi, peu à peu, s'affirme la victoire de Lourdes. A l'hostilité systématique et gouailleuse des débuts a succédé, chez les adversaires, la surprise, l'incertitude, puis le trouble. Là où l'on se contentait de sourire, il y a tendance à écouter et à observer. Le retentissement du fait apologétique de Lourdes est immense, mondial. En désirant que les foules vinssent à la Grotte, la Vierge a voulu ce retentissement. Tout croyant qui revient des rives du Gave est un témoin devant qui l'incrédule n'a que la ressource de s'enfermer dans le silence, si le courage lui manque pour s'incliner devant les faits.

F. C.

(1) *Histoire critique des Evénements de Lourdes ;* dépôt au Secrétariat de l'Evêché. La direction du pèlerinage en tient un stock à la disposition des pèlerins.

(2) *La Foi qui guérit ;* chez Féret et fils, Paris.

(3) *Vingt guérisons à Lourdes ;* chez Beauchesne, Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR JUIN 1913

Le Décret sur la Communion quotidienne.

Pie X convie tous les chrétiens à la Sainte Table. Il ne suffit pas de communier à Pâques, il faut communier souvent. Il faut désirer communier tous les jours, faire de sérieux efforts pour se rendre possible une pareille grâce. La voix du Pape en cette matière est la voix même de JÉSUS-CHRIST. Qu'avons-nous fait jusqu'ici ? Sommes-nous venus plus souvent, très souvent, toutes les fois que c'était possible ? Avons-nous aussi essayé de prolonger autour de nous cet appel de Notre Seigneur ? Avons-nous été, non seulement les bénéficiaires, mais les Apôtres de la communion quotidienne ?

Résolution apostolique : Je serai un pratiquant et un apôtre de la communion fréquente et quotidienne.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. Les œuvres eucharistiques.**

II. — **Missions** de PLOUJEAN, 2me semaine des adultes, *du 8 au 14 Juin*, sous la présidence de M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin ;

— de CLÉDEN-POHER, 1re semaine des adultes, *du 8 au 15 Juin*, sous la présidence de M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur.

III. — **L'Adoration** de PLOUVIEN, *du 12 au 22 Juin*, sous la présidence de M. l'abbé Jollec, missionnaire diocésain.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 8 Juin*, à 6 h. 3/4, réunion à la chapelle neuve, des membres de la Congrégation des Demoiselles.

A 7 heures, à la Cathédrale, messe de Communion pour les hommes.

A l'issue de la grand'messe, prières de l'Itinéraire pour le pèlerinage de Lourdes, bénédiction du Saint-Sacrement.

Vêpres à 3 heures, bénédiction Le soir, à 8 heures, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Vendredi 13, confession des enfants qui n'ont pas encore fait la communion.

Samedi 14, confession des filles du grand catéchisme.

Enseignement libre. — Je demande à MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien me faire connaître, avant le 1er Juillet, par eux-mêmes ou par les intéressés, les noms des maîtres ou des maîtresses des écoles libres qui voudraient avoir un changement de poste. Les mutations ne font pas de bien aux écoles, il serait donc bon d'insister pour que chacun restât dans la place qu'il occupe ; je voudrais n'avoir à déplacer un instituteur que s'il a des raisons sérieuses pour quitter son école.

O. SALOMON, *Inspecteur diocésain.*

Confirmation dans le diocèse, en 1913.

Commencée à Hanvec, le jeudi 3 Avril, la tournée pastorale, qui s'étendait cette année à tout l'archiprêtré de Brest, a pris fin dans cette ville même, le samedi 24 Mai. Du 3 au 26 Avril, Monseigneur parcourut successivement les cantons de Daoulas, Ploudiry, Lesneven, Lannilis, Plabennec, Landerneau, Lambézellec, Saint-Renan ; puis, après 15 jours d'interruption, où trouvèrent encore place les Confirmations données à Morlaix, à Douarnenez et à Tréboul, l'Evêque reprit le chemin du Bas-Léon, visita Ploudalmézeau et tout ce doyenné, et enfin consacra une semaine entière à Brest et aux paroisses qui l'avoisinent.

Il m'est agréable de noter ici, en rendant à Dieu de justes actions de grâces, que jamais, au cours des années précédentes, Monseigneur ne jouit d'une santé aussi solide et aussi résistante ; seules quelques paroisses auraient à se plaindre, l'Evêque n'a pu s'y faire entendre, s'étant trouvé pendant plusieurs jours pris de bronchite et sans voix.

La saison, du reste, fut maussade et le temps inclément. Le froid, le vent, la pluie rendirent trop souvent les déplacements pénibles, contrarièrent parfois, empêchèrent même complètement, au Bourg-Blanc, à Plourin, à Saint-Renan, par exemple, les cérémonies extérieures et le déploiement des processions. A Brest, heureusement, la fortune changea, le beau temps se fixa ; huit jours durant, la pluvieuse cité se montra à nous dans un décor de soleil.

Les fatigues ne manquèrent point, l'archiprêtré de Brest étant celui qui renferme le plus grand nombre de paroisses et qui contient la population la plus dense. En 69 cérémonies différentes, l'Evêque a confirmé 18 450 enfants, appartenant à 97 paroisses ou établissements distincts. En y ajoutant Morlaix (1.270 enfants pour 3 paroisses), Douarnenez (967), Tréboul (425), on arrive, au total, à plus de 21.000 confirmés. Plusieurs séances furent particulièrement longues et accablantes : Landerneau présentait 650 confirmands, Plougonerneau, 683, Plougastel-Daoulas, 931, Saint-Martin de Brest, 1.050.

L'activité de l'Evêque ne se limite pas, d'ailleurs, à ces cérémonies et aux prédications qui les accompagnent. Il aime à bénir les petits enfants, qui passent devant lui en un défilé interminable : car les familles dans ce pays sont nombreuses et les foyers magnifiquement peuplés. Il se plaît à rassembler autour de lui, dans le cadre familier du presbytère, les notables de la paroisse — conseillers municipaux et conseillers paroissiaux, les membres de l'Union Catholique ou de l'Association des Pères de Famille —, et à leur

Archives diocésain de Quimper et Léon

parler des intérêts de l'Eglise à défendre, de l'union à garder entre catholiques, sous la conduite de leurs prêtres, de l'Evêque, du Pape, autour du drapeau de Jésus-Christ, de la vigoureuse résistance qu'ils devraient opposer aux « lois de défense laïque », si le Parlement s'obstinait à les voter. Il voit les Mères Chrétiennes, les catéchistes volontaires, et les félicite de leur zèle.

Puis vient la visite aux écoles chrétiennes. Elles sont nombreuses dans cette partie du Léon, nombreuses et florissantes, n'ayant souvent en face d'elles que des écoles publiques vides d'élèves, ou peu s'en faut. Monseigneur s'y rend toujours avec bonheur ; on l'y salue de vivats joyeux, on lui tient d'aimables discours, on lui dit surtout des choses très douces et très agréables : qu'on est obéissant, discipliné, laborieux, que les succès ne manquent pas, que la piété est en honneur, le catéchisme bien étudié, la communion bien fréquentée, qu'on a prié pour le Pape lorsqu'il était malade, que l'idée germe dans le cœur de quelques écoliers d'entrer bientôt au Petit Séminaire. Et l'Evêque, touché jusqu'au fond de l'âme, répond avec un à propos charmant ; il remercie, félicite, encourage, il se montre bon, paternel, souriant, généreux, et sort de là comblé de remerciments et d'acclamations enthousiastes.

Partout, l'accueil fait à l'Evêque par les populations a été un unanime témoignage de profond respect et de pieuse vénération. Je ne m'arrête pas à décrire les brillantes et nombreuses escortes députées vers l'Evêque jusqu'aux limites des paroisses ; les décorations des rues, des maisons, le pavoisement des clochers, l'ornementation des églises, mille autres détails qu'il serait infini de rapporter. Mieux vaut retenir le très spécial hommage rendu à Sa Grandeur, en termes émus et éloquents, par les représentants de plusieurs communes rurales ou urbaines, les protestations d'attachement et de fidélité qu'ils eurent à cœur de lui apporter. Mieux vaut surtout admirer, en de très nombreuses paroisses, l'esprit de foi, le caractère profondément religieux des manifestations dont les foules nous donnèrent le réconfortant spectacle : l'affluence extraordinaire des fidèles autour du premier Pasteur du diocèse ; l'attitude pieuse et recueillie de tous, hommes, femmes, enfants, prosternés également sur le passage de l'Evêque et se signant dévotement ; l'impatient empressement des mères à présenter leurs petits enfants, en réclamant pour eux une spéciale bénédiction ; l'église comble ou débordante ; la piété soutenue de toute l'assistance jusqu'à la fin de ces longues cérémonies. Ou lorsque le sacrement de Confirmation était administré à domicile, les pieux et délicats préparatifs faits dans la demeure des petits malades, la maison du pauvre tendue et ornée comme un reposoir, les parents et amis convoqués pour recevoir dignement, en la personne de l'Evêque, le représentant de Notre Seigneur Jésus-Christ. Autant de marques de cette foi ardente et profonde qui fait depuis des siècles la force et la gloire du pays de Léon.

D'une façon générale, on a pu constater un progrès certain pour l'ordre des cérémonies, des défilés, des processions, la bonne et

pieuse tenue des enfants, le choix et l'exécution des chants ; quelques exceptions, sans doute, mais qu'un effort pourra faire disparaître dans quatre ans.

J'ai dû, au cours de ce rapide compte rendu, m'abstenir de décrire aucune cérémonie spéciale, aucune fête particulière. Une exception cependant doit être faite en faveur du jubilé pastoral de M. le chanoine Grall, curé-doyen de Ploudalmézeau, célébré le dimanche de la Pentecôte. Ce que fut depuis vingt-cinq ans dans cette grande paroisse la vie de ce prêtre de talent, de foi, de zèle et d'énergie, les pensées surnaturelles qui inspirèrent son apostolat, les œuvres et les résultats qu'il obtint, nul ne pouvait le rappeler avec plus d'autorité et d'éloquence que Monseigneur lui-même. Il loua en M. Grall le prêtre à l'esprit surnaturel, l'apôtre ardent du Sacré-Cœur et de l'Eucharistie, le pasteur modèle attentif à tous les besoins de son troupeau, le père tendrement attaché et dévoué à ses enfants. Juste éloge, que ratifiaient au fond de leur cœur les auditeurs attendris, en faisant monter vers Dieu les accents émus de leurs prières et de leur reconnaissance. Cependant le vénérable jubilaire, cloué sur son lit par de cruelles souffrances, ne put lui-même assister à cette fête. Puissent du moins les supplications très ferventes et très affectueuses de ses paroissiens, de ses confrères et de ses amis, lui obtenir bientôt les forces et la santé qu'il ne désire recouvrer que pour les dépenser entièrement jusqu'à son dernier souffle au bien de ses ouailles et à la gloire du Sacré-Cœur.

Nécrologie. — M. J.-M. DANIÉLOU, *Recteur de Notre-Dame de Kerbonne*. — Il est des caractères heureux qui jouissent d'emblée de la sympathie universelle. C'était le cas de M. Daniélou ; aussi sa mort a produit une vive émotion dans le clergé du diocèse.

Dans un jardin, les fleurs n'ont pas toutes la même couleur, et leur variété fait le charme de l'œil. Dieu a voulu également une heureuse diversité dans le tempérament de ses prêtres. M. Daniélou avait sa note propre et originale.

Ce qui frappait chez lui au premier abord, c'était son extrême cordialité. Sa présence mettait infailliblement une gaîté de bon aloi dans une réunion. Il narrait avec abondance et émaillait son récit de traits spirituels qui faisaient oublier leur gravité aux caractères les plus austères. Bon cœur, d'ailleurs, sa parole ne contenait jamais ni amertume ni dérogation aux lois de la charité. Hospitalier, il réservait le même aimable accueil au jeune vicaire et au timide séminariste qu'au vétéran chargé d'ans et d'honneurs ecclésiastiques. Cette bienveillance l'accompagnait partout, dans ses relations avec les paroissiens aussi bien qu'avec les confrères. Aussi fut-il toujours très aimé dans les différents postes où la Providence le plaça.

Pénétrez plus avant dans cette âme, étudiez cette vie, et sous une apparence joviale, vous trouverez le vrai prêtre de Notre Sei-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gneur. M. Daniélou avait une foi profonde, et de cette foi provenait chez lui une grande régularité dans l'accomplissement de son devoir. Il apportait un soin minutieux aux différents exercices de son ministère et particulièrement à la préparation de ses sermons. Sa parole chaude, élégante, plaisante parfois, était très goûtée. Aussi fut-elle entendue dans de nombreuses Missions et retraites. Le bon M. Daniélou ne pouvait jamais refuser un service qu'on lui demandait.

Il naquit à Saint-Pol de Léon en 1864, et fut ordonné prêtre en 1888. D'abord précepteur, puis vicaire à Quimerc'h, il fut ensuite nommé à Saint-Sauveur de Brest, où il passa de nombreuses années. Il ne les trouva pas trop longues, il se plaisait à dire qu'elles furent pour lui des années heureuses. En 1907, il fut chargé de fonder la paroisse de Notre-Dame de Kerbonne. C'étaient de rudes labeurs en perspective, et il en fut d'abord un peu effrayé. Mais il se mit courageusement à la tâche. Il faisait bientôt surgir de terre une belle église encore inachevée et, sensible aux belles choses, il l'ornait avec goût. Après l'église, sortait de terre le presbytère. Il avait l'espoir d'ouvrir bientôt un patronage pour les filles et, dans un avenir plus éloigné, un autre pour les garçons. Mais Dieu voulait récompenser les travaux accomplis et jugeait son serviteur digne de la couronne céleste. Depuis quelque temps, la santé du bon Recteur était compromise, et lui-même ne se faisait pas illusion à ce sujet.

Il est mort presque subitement, le 27 Mai, au moment où il se préparait à se rendre à l'église pour y chanter les vêpres. Il eut le temps d'appeler son vicaire, de lui serrer la main une dernière fois, et de recevoir la dernière onction.

Le surlendemain, un service funèbre était chanté pour lui à Notre-Dame de Kerbonne. Une soixantaine de prêtres étaient venus prier pour leur confrère et l'église ne suffisait pas à contenir la foule des fidèles venus de Kerbonne et de Recouvrance. Le lendemain, avaient lieu, à Saint-Pol un autre service funèbre, et l'inhumation avec la même affluence de prêtres et d'amis. Nous tous qui l'avons connu et aimé, souvenons-nous dans nos prières de M. Daniélou.

R. I. P. X.

Quimper. — **La Fête du Sacré-Cœur.** — La procession de dimanche ne l'a pas cédé en éclat et en dévotion à celle du dimanche précédent. Le même goût et la même générosité avaient présidé à l'ornementation des rues et des reposoirs. Partout sur le parcours, rues de Douarnenez, de la Providence et du Chapeau-Rouge, comme place Terre-au-Duc, rues de Madec et Laënnec, pauvres et riches avaient rivalisé de zèle et de piété pour honorer le Saint-Sacrement. Les deux reposoirs de la Providence et de la place Terre-au-Duc furent universellement admirés pour l'ordonnance et la richesse de leur décoration. M. le chanoine Cogneau, vicaire général, portait l'ostensoir. MM. A. de Couesnongle, Moreau de

Lizoreux, Ch. de Kerangal et Le Moal tenaient les cordons du dais. La musique des *Potred-Ty-Mamm-Doue* et les clairons et fifres du Patronage de Saint-Mathieu avaient pris place dans le cortège. Cette magnifique cérémonie prit fin à Saint-Mathieu par une bénédiction solennelle, au cours de laquelle la chorale du Patronage exécuta un impressionnant *O salutaris* de Mendelssohn.

— **Le Congrès du 15 Juin.** — De divers côtés on a demandé au Comité organisateur si les jeunes gens et les groupes isolés non affiliés à la J. C. pouvaient prendre part au Congrès. Assurément. Il est même à espérer qu'ils y viendront nombreux. S'ils en emportent l'impression que la puissante association qui a reçu, en tant de circonstances, les approbations et les encouragements du Saint-Père et des Evêques, peut, par l'exposition de son programme, en développant leur zèle et en coordonnant leurs efforts, en faire des auxiliaires encore plus utiles du travail paroissial, le Congrès aura atteint l'une, et non la moins importante, de ses fins. Qu'ils s'inscrivent donc aussi nombreux que possible !

S'inspirer de l'esprit de la J. C., c'est se pénétrer avant tout de l'esprit catholique agissant en soi d'abord et déterminant comme conséquence un besoin éclairé d'apostolat. Rien n'est, d'autre part, plus propre à entretenir et à fortifier ce désir de dévouement et d'action, qui est l'heureuse caractéristique de la jeunesse actuelle, que de s'imprégner de l'atmosphère de vaillance et d'ardeur que dégage une réunion toute fraternelle d'émules et de camarades épris du même idéal et voués également au triomphe de la plus noble et de la plus sainte des causes.

Nota. — Au cours de la séance d'études de l'après-midi, les congressistes auront le plaisir d'entendre la parole chaude et vibrante de Me Roux, avocat, du barreau d'Amiens.

S'adresser pour les adhésions au déjeûner, dont le prix est fixé à 2 francs, à M. Le Bihan, vicaire à Saint-Mathieu.

— **Une réunion du Comité des Emigrants.** — Elle a eu lieu le mardi 3 Juin, salle Saint-Corentin, à Quimper.

En l'absence de M. Le Goasguen, secrétaire, M. de Cheffontaines a donné communication des réponses faites au questionnaire adressé à toutes les paroisses du diocèse, relativement au mouvement d'émigration bretonne dont souffre déjà le pays, et qui menace de devenir bientôt un véritable fléau à tous les points de vue.

Des renseignements très intéressants ont été fournis par quelques paroisses sur la situation que ce mouvement accuse, sur les causes qui le produisent et sur les effets qui en sont la conséquence.

Malheureusement, le travail reste incomplet. Le Comité adresse le plus pressant appel aux paroisses et aux comités qui n'ont encore rien communiqué, de faire parvenir le plus tôt possible les résultats de leur enquête à M. le Secrétaire du Comité qui est, nous le rappelons, M. Henri Le Goasguen, avocat à Châteaulin.

Le Comité.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Spézet. — **La Mission** *(4-17 Mai)*. — Les paroissiens de Spézet attendaient avec impatience la Mission. L'exiguïté, le mauvais état du presbytère les avaient privés de cette grâce depuis vingt-huit ans.

Leur empressement dès les premiers exercices, leur attention à toutes les instructions montraient clairement que la Mission devait laisser une profonde impression dans la paroisse.

La première semaine, présidée par M. le Curé de Plouzévédé, se clôtura par 1.906 communions renouvelées le lendemain pour le gain de l'indulgence du jubilé.

Détail particulier : les trois diocèses bretons étaient représentés, cette semaine, par neuf confrères du diocèse de Quimper, un recteur de Saint-Brieuc et un vicaire de Vannes.

Les exercices de la deuxième semaine furent donnés par douze prêtres, sous la direction de M. le Curé de Plougastel-Daoulas. Les retraitants montrèrent la même assiduité, la même bonne volonté que leurs devanciers. Le samedi 17 Mai vit communier 1.250 personnes, qui gagnèrent l'indulgence par une seconde communion faite le lendemain, pardon de Notre-Dame du Crann, madone très vénérée dans la paroisse et les environs.

Autre détail, qui fera plaisir : M. le maire, Ollivet, avait regagné pour quinze jours sa maison située à cinq kilomètres de l'église, pour laisser sa maison du bourg à la disposition de M. le Recteur pour y loger six des missionnaires. — *Deo gratias !*

XX.

Henvic. — **Une retraite fructueuse.** — Les jours assignés à la paroisse d'Henvic pour l'Adoration perpétuelle concordant cette année avec la semaine du Saint-Sacrement, M. Le Jeune, qui exerce son zèle dans cette paroisse depuis quinze ans, a voulu profiter de l'occasion pour faire prêcher une retraite à ses chers paroissiens. Sept ans sont déjà passés depuis la dernière grande Mission : un retour sera bien utile pour ranimer la foi et la piété.

Les missionnaires de Quimper, MM. Le Jollec, Gauthier et Henry, toujours infatigables quand il s'agit du salut des âmes, n'hésitent pas à se rendre à l'appel du bon Recteur. Voici cependant déjà deux mois qu'ils vont de village en village, annonçant la bonne nouvelle et semant les bénédictions de Dieu. Arrivés dans ce nouveau champ du Père de famille, d'ailleurs bien préparé à recevoir la divine semence, ils le travaillent avec une nouvelle ardeur ; à l'exemple de saint Paul, ils se dépensent et se dépensent encore plus pour le bien des âmes : prédications, confessions, chants des cantiques se suivent sans répit pendant une semaine. Mais, comme le laboureur oublie ses sueurs quand il recueille une moisson abondante, les missionnaires se réjouissent, eux aussi, de leurs fatigues, à la vue du touchant empressement de la population à venir écouter leurs instructions au pied de la chaire, et recevoir leurs bons avis, avec la paix de la conscience, au tribunal de la Pénitence.

Le nombre des communions distribuées pendant cette semaine, neuf cent cinquante aux grandes personnes et deux cent cinquante aux enfants, en tout douze cents, pour une paroisse de quatorze cents âmes, montre clairement que personne n'a manqué au « Festin du Roi ». Quelques rares brebis, un instant égarées, sont même, paraît-il, revenues au bercail.

Que Dieu soit loué ! Puisse la paroisse d'Henvic donner longtemps, donner toujours l'exemple édifiant de la foi pratique et de la piété fervente !

Saint-Nic. — **L'Adoration perpétuelle.** — L'Adoration vient de se terminer dans la paroisse de Saint-Nic à la plus grande gloire de Dieu, à la satisfaction des ouvriers et de toute la paroisse et a donné les résultats les plus consolants, grâce au dévouement des ouvriers et aussi grâce à la bonne volonté des paroissiens à suivre l'inspiration d'en-Haut ; elle a eu lieu du lundi 18 Mai au samedi 24 ; les paroissiens ont été répartis en deux séries ; il y avait grand'messe et vêpres solennelles tous les jours et, pour entrer dans l'esprit de l'Adoration, quatre instructions par jour sur l'Eucharistie ou la sainte communion. L'église, pour cette circonstance, avait reçu une parure toute riante et bien fleurie. Un paroissien exprimait ainsi sa pensée qui est celle de la population tout entière : « Ces jours de fête ont été bien beaux, mais ils ont passé trop rapidement ». Le résultat, en effet, a dépassé les espérances, et personne n'en sera étonné, car de l'avis de tous, le choix des ouvriers était très bon. M. Gadon, recteur de Lopérec, présidait ; on connaît le talent varié de l'infatigable missionnaire, tour à tour et avec le même succès prédicateur, musicien et chantre ; ses collaborateurs étaient MM. Madec, recteur de Saint-Ségal ; Prigent, recteur de Quéménéven, et Rolland, vicaire au Conquet ; tous nous ont prodigué avec un zèle bien dévoué leurs talents et leur peine ; ils en ont été dédommagés par le spectacle des plus édifiants que leur ont offert, pendant ces jours bénis, les fidèles de Saint-Nic ; l'attitude générale, en effet, a été très bonne, et l'attention religieuse et soutenue avec laquelle ont été écoutées les différentes instructions sur l'Eucharistie indique suffisamment qu'elles ont été très goûtées et ont fait le plus grand bien. Le samedi, à la grand'messe, pour clore l'Adoration on a chanté le *Te Deum*, et M. le Recteur a lu l'acte de consécration au Sacré-Cœur. Le nombre des communiants dans les deux séries a atteint le chiffre de 800, non compris les enfants ; ce chiffre est le même que celui constaté dans la grande Mission donnée en Octobre 1908. Ce résultat est doux et consolant pour les ouvriers, qui ont rarement vu une Adoration si belle et si édifiante, pour le clergé paroissial et surtout pour le Cœur adorable de Notre Seigneur ; les fidèles de Saint-Nic ont la mémoire du cœur et, après avoir remercié Dieu, ils n'oublieront point ceux qui ont été à leur égard les instruments de sa grâce, de même que le souvenir des jours

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bénis qu'ils viennent de passer avec tant de bonheur aux pieds des autels sera pour eux un réconfort.

En même temps que l'Adoration, a eu lieu à Saint-Nic le Jubilé avec l'accomplissement des œuvres prescrites. X...

DOUARNENEZ. — **Trois grandes fêtes.** — Elles viennent de se terminer, les fêtes du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de Jeanne d'Arc, à Douarnenez. Ce fut beau, ce fut consolant et l'on ne pouvait s'attendre à moins de cette catholique population qui conserve au fond du cœur la foi et les vertus que Dom Michel Le Nobletz et le Père Maunoir vinrent y prêcher au XVIIe siècle.

Parlons tout de suite de la fête de vendredi dernier, fête de la foi et du patriotisme, fête du Sacré-Cœur et de Jeanne d'Arc, jour du Pardon de Douarnenez.

Jeudi soir, le canon tonnait à Port-Rhu, et sa puissante voix annonçait la fête en même temps que les trois cloches du Sacré-Cœur. Ce soir-là, les fidèles furent nombreux au sermon du Père Le Doré qui, malgré son grand âge, n'hésita pas à venir à Douarnenez prêcher la neuvaine préparatoire à la fête du Sacré-Cœur. Au sortir de l'église, une agréable surprise attendait les fidèles : des feux de bengale illuminaient la place et les environs, des fusées éclataient dans le ciel et, soudain, l'on vit une montgolfière lumineuse s'élever lentement et peu à peu disparaître dans les nuages : il était près de 10 heures. C'était le prologue de la fête.

Dès le matin du vendredi, malgré la forte brise qui soufflait du Sud-Ouest, la plupart des maisons étaient pavoisées. Ce jour-là, les offices de l'église furent imposants et par la pompe religieuse et par l'affluence extraordinaire des fidèles. Au dehors, le soleil jetait ses rayons sur la fête. La procession sortit à l'issue des vêpres, fit le tour du port par la rue du Môle et la rue Sainte-Hélène. Le défilé était interminable et se déroulait dans l'ordre suivant : les croix et les bannières au milieu des longues théories d'enfants des écoles libres, les Enfants de Marie, le délicieux groupe des jeunes filles en blanc, portant l'image de la Sainte Vierge, les petits fifres du Patronage avec leurs tambours, l'Harmonie du Sacré-Cœur, le clergé, la foule des fidèles. Le matin, à la grand'messe, chantée par M. Laboy, supérieur de l'école Saint-Yves, M. le Recteur de Tréboul fit un beau discours en breton sur la fête du Sacré-Cœur.

Le soir, la vaste église du Sacré-Cœur fut prise d'assaut : tous voulaient entendre le P. Le Doré narrer les gestes et les vertus de la martyre chrétienne et française, Jeanne d'Arc ! Des chants appropriés à la cérémonie furent enlevés avec entrain par les chanteuses. Puis ce fut un moment féerique quand, tout-à-coup, le vaste édifice se trouva illuminé et le chœur embrasé : c'est à ce moment que Jésus-Christ répandit sur la foule prosternée sa bénédiction. A l'issue de la cérémonie, sur la place de l'église, des feux de bengale, des fusées, et un ballon sphérique qui se contenta d'une petite promenade parmi la foule, attiraient une multitude de curieux.

En ville, un grand nombre de maisons furent pavoisées et illuminées comme les années précédentes.

La plus grande attraction du Pardon fut un superbe lancement de ballons de toutes formes, sur le Champ-de-Foire, après la procession, vers 4 heures. Quelle foule ! quelle joie ! Tout Douarnenez s'y trouvait, et le Comité Jeanne-d'Arc mérite des éloges pour son heureuse initiative ! Plus de quarante ballons furent ainsi lancés ; l'un d'eux tomba à Ploëven, un autre à Dinéault, un troisième à Saint-Ségal, un quatrième à Lopérec, un autre enfin à Berrien. Pendant le gonflement des ballons, la musique du Patronage exécutait ses meilleurs morceaux sur la place, tandis que des jeunes gens distribuaient gratuitement des jouets aux enfants. Cette partie du programme fut parfaitement réussie. Une autre attraction était réservée ce jour-là aux Douarnenistes : des groupes de gracieuses jeunes filles offraient dans tous les quartiers de la ville la petite fleur de Jeanne-d'Arc : avant la fin de la journée, toute leur provision était épuisée !

***

Que dire maintenant des deux dimanches réservés aux fêtes du Saint-Sacrement ? A Douarnenez, où la foi est robuste, les processions de la Fête-Dieu se déroulent dans un ordre parfait au milieu d'une multitude respectueuse, qui ne craint pas de s'agenouiller pieusement pour recevoir la bénédiction divine.

Toutes les maisons sont ornées de tentures et de fleurs. Des reposoirs s'élèvent sur la place de la Croix, à la chapelle Sainte-Hélène, au Rosmeur, à la chapelle Saint-Michel, et près de la place du Champ-de-Bataille. Chaque reposoir a son charme particulier, et l'on ne peut dire à l'érection duquel a présidé le meilleur goût. Cette année, la procession a pu sortir le premier dimanche et faire le tour de la ville en passant par le port. Dimanche dernier, la pluie a contrarié la fête et la procession a dû se faire à l'intérieur de l'église, et le canon n'a pas tonné à Port-Rhu comme les années précédentes.

Ce fut, en l'espace de huit jours, trois belles fêtes dont les habitants de Douarnenez conserveront longtemps le souvenir.

La R. P. Scolaire et les Conseils municipaux. — SAINT-RENAN. — Nous apprenons que la Municipalité de Saint-Renan, s'inspirant d'un sentiment de justice, vient de voter la R. P. Scolaire. Ce vote honore ceux qui l'ont émis.

— PONT-CROIX. — Le Conseil municipal a discuté, le dimanche 25 Mai, une pétition en faveur de la R. P. Scolaire, signée de près de 250 contribuables et chefs de famille de la paroisse. La majorité du Conseil, fort peu soucieuse de justice, a rejeté la pétition.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quimperlé. — **La retraite des jeunes filles de la L. P. D. F.** — On nous annonce les heureux résultats de la retraite fermée donnée par la Ligue Patriotique des Françaises à ses sections de jeunes filles de l'arrondissement.

Sont venus se joindre à elles, deux intéressants groupes de dentellières amenées par leurs dévouées directrices : celui de Lanriec, toujours fidèle à ces pieuses réunions, et celui de Quimperlé, qui venait pour la première fois s'abriter sous l'égide de la Ligue, afin de bénéficier de cette grande grâce.

Grâce double, en vérité, par le double courant qui a entraîné les âmes pendant ces jours de rénovation spirituelle. Après l'action directe du prédicateur, M. l'abbé Pellotier, si zélé et si accessible à toutes, et qui s'est fait près de ces jeunes âmes l'apôtre de la communion fréquente, Mlle de Chateaurocher, du Secrétariat central, n'a cessé de développer en elles, par ses attrayantes conférences, l'esprit de la Ligue qui est l'esprit d'apostolat national et paroissial.

En formant partout ses dizainières et ses élites, la Ligue travaille pour la paroisse. C'est une force qu'elle met au service du clergé pour ses œuvres. La retraite fermée est le foyer où s'alimente cette flamme d'apostolat.

Notre correspondante adresse les remerciements du Comité aux Dames de la Retraite, pour leur bonne hospitalité ; à Mlle de Lonlay, à Mme Gicquel, et à Mlle Goujon, pour leurs excellents rapports, et surtout à la présidente, la générale de la Jarrige, qu'aucune fatigue, aucune démarche n'ont rebutée, pour procurer à la jeune garde de la Ligue le bienfait dont elles ont toutes su profiter.

Chez les émigrés. — **Les Bretons au grand Sacre d'Angers.** — Dimanche, 25 Mai, eut lieu le grand Sacre comme d'habitude. Le cortège fait à Jésus-Hostie était si long que pareil oncques ne vis.

Une immense acclamation emplissait le ciel bleu d'Anjou où fusaient les mille clartés du soleil qui, ce jour-là, pour mieux fêter son Créateur, avait allumé ses plus beaux feux et paré la nature entière de ses plus fins atours. Sous des suspensions de fleurs, sous des arcs de triomphe ajourés, entre les oriflammes et les tentures dentelées qui bordaient les grandes rues, passait une foule recueillie qui chantait des hymnes à son Dieu. C'était des *Hosanna*, des *Lauda Sion* qui finissaient toujours par des *Veneremur cernui*.

Pourtant dans ce concert si varié et cependant harmonieux, j'entendis une voix qui ne chantait pas à l'unisson des autres. Et son chant était si mélancolique que je compris bientôt qu'elle rappelait, en louant Dieu, la patrie absente.

Aussitôt après le cortège, des femmes, que terminaient les cornettes de Saint-Vincent de Paul, apparut toute une nuée de coiffes blanches. Elles étaient ailées, comme celles d'Auray ; blanches et bleues, comme les ronds points de la Cornouaille ; pendantes,

comme celles du Trégorrois. Il y avait même des capots piquelés des environs de Colpo. Le velours chamarré d'or des payses de Quimper se mariait au costume léger du Lorientais. Et les tabliers de soie des filles de Plouaret aimaient à frôler les longs châles de Lannion.

Au milieu de ce cortège qu'on eût dit national, venaient nos Saints bretons.

On eût bien voulu donner un nom qui vînt des bords de l'Oût ou du Blavet, du Léon ou de la Cornouaille, à notre bonne Vierge, mais la physionomie ne s'y prêtait guère. Endimanchée dans une robe bleue, ornée de ses plus beaux joyaux, elle ressemblait plutôt à la Vierge de Lourdes, qu'à celle du Folgoat, de Rumengol ou du Roncier. Qu'importait après tout, c'était Marie, c'était l'Immaculée.

Combien c'était touchant de voir de vieilles coiffes, bordées de cheveux blancs, s'empresser autour de sainte Anne, et plier l'échine déjà déprimée pour honorer notre patronne !

Saint Yves est entouré d'une garde d'honneur fidèle à l'étendard de notre chère Bretagne, qui flotte sur nos têtes et laisse voir dans ses plis l'hermine avec la devise : *Potius mori quam fœdari*.

Et tous sont chantés en bonne langue bretonne, Jésus-Hostie est glorifié dans l'*Adoromp oll*, et sainte Anne entend résonner son d'*Hor Mamm Santez Anna*.

On eût dit un Pardon de chez nous, ou plutôt un congrès où la Bretagne tout entière eût envoyé ses délégués. Des coiffes de tout pays, des costumes de toute région, nos Saints, nos chants, qui soupirent comme le vent qui heurte les falaises ou bruit sur les ajoncs, me l'ont fait croire.

Et je crois aussi que la branche à jamais détachée du tronc, pour peu qu'elle ait perdu en vigueur et en foi en quittant son terroir, n'est pourtant pas flétrie. Il reste dans notre sang, le sang de nos aïeux, dans notre cœur la foi, et je ne sais quoi de vraie fierté bretonne qui nous fait nous serrer autour de l'Étendard :

Potius mori quam fœdari.

J. d'A.

LA VIE ET LA MORT D'UN MISSIONNAIRE BRETON

Le Père Yves-Marie POULIQUEN, O. F. M.

VIII

Procès et mandarins.

Ave Maria ! — Yong-Fong, le 29 Mai 1904.

Un an et quelques jours se sont écoulés depuis le moment où, appuyé sur le parapet, sur l'arrière de la *Néra*, je voyais disparaître lentement à l'horizon la cathédrale de Marseille, Notre-Dame de la Garde, les montagnes de France, et aussi le clocher de Brasparts, et son joyeux presbytère, avec les chères maisons qui l'avoisinent.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Que de fois, depuis, ma pensée est revenue sur la Bretagne !...

Mon district comprend trois sous-préfectures (qui devraient former trois districts) et équivaut en étendue à deux au moins de nos diocèses de France. Il y a de la place à s'y promener ! J'ai 84 chrétientés ou petites paroisses à soigner ; d'autres sont en voie de formation et j'espère que nous arriverons bientôt à la centaine. C'est le plus grand district du Vicariat, le plus éloigné de Monseigneur — 13 jours de voyage, — le plus malsain, le plus pauvre, et enfin le plus difficile à gouverner. Je n'ai que des nouveaux chrétiens, dont les plus vieux n'ont pas quinze ans de christianisme. Et ces nouveaux chrétiens et catéchumènes semblent croire sincèrement que le missionnaire n'est ici que pour tenir une boutique à procès. De procès, j'en avais pourtant assez déjà de celui que j'ai intenté à la langue chinoise, et qui n'a pas encore eu de solution définitive. Mais patience ! En Chine, les procès sont la porte ordinaire pour entrer dans notre sainte religion. Cela vous étonne. Je veux dire que les procès sont l'occasion ordinaire de faire les premiers pas pour s'approcher du missionnaire. On lie conversation, la grâce vient par-dessus et, petit à petit, la Foi se fait jour dans ces pauvres âmes. On n'en fera jamais peut-être que des chrétiens *grosso modo*, mais c'est déjà beaucoup. Les enfants seront meilleurs, et les missionnaires qui viendront après nous trouveront du pur froment.

Pour en revenir à nos procès, si vous voyiez quelle procession dans ma chambre, tous les jours, et quelles supplications, pour obtenir quoi ? une de mes cartes de visite chinoises. Avec cette carte, les clients, s'ils ont raison, sont à peu près sûrs d'avoir gain de cause auprès du mandarin. Si, au contraire, ils ont évidemment tort, elle aura la vertu magique de protéger leur pauvre... *postremum* de la claque mandarinale, qui est terrible.

Ce prestige du missionnaire et de la Religion chrétienne est l'effet de la dernière persécution des Boxeurs, ou plutôt de la répression de cette persécution par les Puissances européennes. Non seulement les chrétiens ne sont plus vexés par les païens, mais les païens se sentent maintenant inférieurs à eux sur l'échelle sociale, et souvent ils préfèrent arranger les choses à l'amiable que d'avoir un procès avec un chrétien. Les mandarins, de leur côté, font tout leur possible pour être au mieux avec les missionnaires. Dernièrement, en réponse à la carte que j'avais envoyée pour annoncer le changement qui avait eu lieu dans le district, je recevais de l'un d'eux une longue lettre par laquelle il m'invitait à dîner avec lui, et me recommandait de lui annoncer le jour où je pourrais accepter cette invitation, afin qu'il pût m'envoyer une escorte d'honneur. J'ai décliné l'honneur, ou plus tôt je l'ai remis à plus tard ; car je ne tiens pas du tout à faire savoir à ce mandarin que je suis novice dans la langue comme dans les cérémonies chinoises, qui sont très compliquées. Si j'étais encore habillé à l'européenne, j'aurais accepté peut-être, car il aurait fait ses cérémonies, et moi les miennes, et tout eût été pour le mieux...

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

TOLRA et SIMONET, éditeurs, 28, rue d'Assas, Paris.

Le premier livre de messe illustré, par M. l'abbé C. QUINET, avec approbation de S. E. le Card Luçon, Archev. de Reims, vient de paraître.

Ce manuel vraiment pratique pour les enfants, imprimé avec goût et gracieusement illustré, contient, avec l'explication liturgique, différentes méthodes excellentes pour bien entendre la messe, se confesser et communier.

Le Catéchisme familial illustré *pour la préparation des enfants à la 1re Communion depuis l'âge le plus tendre*, par M. l'abbé L. DE CASAMAJOR, *approuvé par Mgr l'Evêque de Perpignan*, vient de paraître.

Dans ce charmant petit catéchisme familial, très agréablement illustré, se trouve admirablement indiqué le rôle intéressant, facile et vraiment beau du père et de la mère, de la nourrice et de la bonne, dont le résultat sera contrôlé et complété par le Prêtre.

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché a fait preuve d'indécision pendant toute la semaine La Rente Française termine à 85,30. — Les souscriptions aux obligations du Crédit Foncier d'Orient sont reçues à la Banque de l'Union Parisienne, à la Société des Banques de Province, et à la Banque Privée. Emises à 245 fr., ces obligations de 250 fr. 5 %, rapportent net 25 fr. par an. — Le Conseil d'administration de la Banque Suisse et Française a décidé de réaliser l'augmentation de capital autorisée précédemment par l'assemblée générale et de le porter ainsi de 25 à 40 millions ; les 30.000 actions nouvelles sont offertes à 625 fr. — Pendant les 4 premiers mois de l'année courante, la production de naphte de la Société Anonyme de Saint-Pétersbourg Sabountchinskoe s'est élevée au chiffre de 323.000 pouds, alors que pour la période correspondante de l'année précédente, la production des mêmes terrains, non encore exploités par la Société, a été 302.300 pouds. — Le Naphte Lianosoff procède actuellement à l'émission de 80 000 actions de 100 roubles dont 40.000 sont offertes aux anciens actionnaires à raison d'une action nouvelle pour deux actions anciennes au prix de 200 roubles, soit 531 fr. payables en souscrivant. — La valeur industrielle dont nous avons parlé à diverses reprises est en tous points sérieuse et recommandable ; la meilleure preuve en est dans la progression continue de ses dividendes ; les actions de 100 fr ont touché en dernier lieu 16 fr. 30. Ceux de nos lecteurs que cette affaire pourrait intéresser sont priés de s'adresser à M. Bernard Daubrac, banquier, 20, rue Thibaut, à Paris.

LOURDES SAINT-VICTOR et BRETAGNE **HOTEL**
M. et Mme VÉRONNET-CUMUNEL, propriétaires
Prix modérés. — Deux minutes de la Grotte.
Tramway, Gare, Marcadal, Basilique, Pont-Vieux, Station.

Vve COURRÈGES rue de la Mairie, PENSION 5 francs par jour. **LOURDES**
Conditions faites par groupes et familles.
Ecrire à l'avance.

LOURDES Villa SAINT-LOUIS DE GONZAGUE, 8, boulevard de la Grotte,
Pension complète, 5 et 6 fr., au Passage du Tramw.
Arrangements pour groupes — Electricité.

LOURDES très recommandé aux pèlerins de Quimper. l'**Hôtel Saint-Pierre** *34, boulev. de la Grotte,* Appartements confortab*, cuisine soignée, électricité, 5, 6, 7 fr. Ecrire d'avance. Prix de faveur pour prêtres avec paroissiens. Prendre le tramw. Bd Basilique. S. Badie-Bernadou.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancient rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

FLEURS Pr ÉGLISES et APPTS

AU LYS de PAQUES, Mon LÉON LHOMER

45, rue de Sèvres, Paris, 45, dans la cour, en face les Magasins du Bon Marché.

CATALOGUE 2.000 modèles contenant tous articles de décorations pour **JEANNE D'ARC.** catalogue spécial fournitures **gratuit franco.**

SUCCURSALES : 35, rue de Sèvres et 97, rue du Bac

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

—« *Fondée en 1858* »—

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. Vendredi 13 Juin 1913 N° 24.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettres-Circulaires de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse, demandant des prières pour la Cause de Béatification du V. P. Maunoir, et donnant quelques avis relatifs à l'Union Catholique, aux Œuvres, aux Elections, et à l'Esprit Sillonniste.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Nos pèlerins à Lourdes ; Services anniversaires ; Récollection sacerdotale ; Nécrologie ; Quimper ; Brest ; Kerlaz ; Primelin ; Saint-Jean du Doigt ; Morlaix ; Chronique des Œuvres ; Sainte-Anne d'Auray ; Mort frappante.

III. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Juin. — 5me Dimanche après la Pentecôte. Office du jour. Semi-double. Vert. A la messe, mémoire de S. Vite et ses Compagnons, Martyrs.
A vêpres, mémoire du suivant.

Lundi, 16. — S. Jean-François Régis, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 17. — S. Hervé, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 18. — SS. Marc et Marcellien, Martyrs. Simple. Rouge.

Jeudi, 19. — Ste Julienne de Falconiéri, Vierge. Double. Blanc.

Vendredi, 20. — S. Silvère, Pape, Martyr. Simple. Rouge.

Samedi, 21. — Vigile de S. Jean-Baptiste. — S. Louis de Gonzague, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 22. — 6me Dimanche après la Pentecôte. Nativité de S. Jean-Baptiste.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ile de Sein.	du 14 au 15 Juin.
Plouvien	du 16 au 20 —
Trémaouézan	du 21 au 22 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse, demandant des prières pour la Cause de Béatification du V. P. Maunoir.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Dans la Lettre que Nous vous adressions au retour de Notre premier voyage *ad limina*, en Janvier 1909, Nous vous disions que, parmi tant d'objets qui retenaient Notre attention dans la Ville Eternelle, Nous n'avions eu garde d'oublier les procès de Béatification de Dom Michel Le Nobletz et du P. Maunoir. C'est de ce dernier que Nous venons vous entretenir aujourd'hui, en vous annonçant la séance antépréparatoire de la Congrégation des Rites pour l'étude de l'héroïcité des vertus du Vénérable Missionnaire breton. Elle aura lieu le 17 Juin.

Sa Cause sera ainsi rendue presque au même point que celle de Dom Michel. Ces deux Causes Nous sont également chères. Nous avons toujours pensé qu'elles devraient progresser en même temps, et marcher, pour ainsi dire, du même pas, comme le disciple avait suivi le maître, ou plutôt comme les deux bons ouvriers avaient travaillé, l'un après l'autre, du même cœur et de la même âme, à l'édification de ce temple vivant qui est la Sainte Eglise.

Ce n'est pas le moment d'entreprendre, ni même d'esquisser le Panégyrique du Père Maunoir. Il sera pourtant utile de vous rappeler, dès maintenant, les étapes principales de sa vie et les traits essentiels de son ministère parmi vos aïeux du XVII^e^ siècle.

Il est né en 1606, à Saint-Georges Reintembault, au diocèse de Rennes. Sa vie de missionnaire s'est déroulée presque tout entière en Cornouailles. Entré de bonne heure dans la Compagnie de Jésus, il fit un premier séjour au Collège de Quimper, puis fut autorisé, en 1641, à prêcher à Douarnenez, et ne cessa plus son apostolat jusqu'en 1683, où il mourut à Plévin, « au milieu des terres de S. Corentin », comme il l'avait prédit, car Plévin, aujourd'hui en Saint-Brieuc, faisait alors partie du diocèse de Cornouailles.

Il avait été, à plusieurs reprises, annoncé par Dom Michel, qui pourtant ne le connaissait ni de nom ni autrement, comme son successeur dans l'œuvre des Missions bretonnes. C'est aussi Dom Michel qui le forma et lui donna les conseils utiles pour ce rude ministère de quarante-trois ans, durant

lequel il prêcha quatre cents Missions. Mais c'est la Sainte Vierge elle-même, visitée et priée par lui dans son sanctuaire de *Ty-Mam-Doue*, qui l'aida à apprendre, en trois jours, la langue bretonne, dont il ignorait jusqu'au premier mot.

Dès le début, l'éclat de ses vertus, le don des miracles, l'ardeur de sa parole, la guerre hardiment déclarée par lui à l'ignorance, à la superstition, aux désordres de tous genres, lui attirèrent la vénération confiante des foules. En Léon comme en Cornouailles, dans les îles, dans les terres, dans les diocèses voisins, malgré des oppositions acharnées, il réussit au delà de toute espérance. Nous lui sommes donc redevables, comme à Dom Michel, des convictions et des habitudes chrétiennes de notre pays.

Il a développé sans se lasser le mouvement des Missions, suscité autour de lui, après la mort de son compagnon fidèle, le P. Bernard, des auxiliaires en très grand nombre dans le clergé paroissial, entraîné plusieurs gentilshommes à la prêtrise pour les associer à son apostolat, et transformé en une *pépinière de Saints*, selon son expression, *« eur vaguerez Sant, »* l'immense région qu'il évangélisait. Comment s'en étonner, quand on constate, dans son *Journal latin des Missions*, que cet humble religieux est obligé d'avouer, en établissant ses comptes, que, chaque année, en moyenne, ses Missions ont éclairé quarante mille hommes, déterminé dix mille confessions générales, converti trois mille pécheurs invétérés ?

Son zèle recourait à tous les moyens pour toucher les âmes. Il catéchisait. Il confessait. Il prêchait. C'est toujours la partie vraiment efficace de l'action sacerdotale.

« Il se servait souvent des tableaux symboliques de Dom Michel Le Nobletz, dit le nouvel historien de la Bretagne (1) ; mais il employa surtout deux moyens auxquels il donna un nouvel éclat : les cantiques spirituels et les processions.

La procession était le couronnement des exercices de la Mission. Elle avait une solennité extraordinaire. Elle retraçait les scènes de la Vie et de la Passion du Sauveur. « En tête, un groupe d'hommes d'armes tirent des coups de mousquet, puis les bergers en veste blanche, les mages en manteau royal, les apôtres, les évangélistes, les soixante-douze disciples, la Vierge, Mère de douleurs, le Sauveur des hommes représenté par un prêtre, portant la croix : après lui les martyrs, les saints et les saintes, et enfin le clergé et le recteur portant le Saint-Sacrement. Au-dessus des têtes, de grandes croix écarlates, de riches bannières, des oriflammes et des étendards portés par plusieurs centaines de personnes. Tous chantaient. La procession se rendait à un lieu consacré, et là, en plein air, le P. Maunoir parlait. Il était bien rare

(1) B. Pocquet : *Histoire de Bretagne*, t. V, 590.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que les larmes et les sanglots ne répondissent pas à ses paroles enflammées. De toutes les paroisses voisines, dix mille, vingt mille personnes accouraient pour assister à ce spectacle émouvant et grandiose » (1).

Quant aux cantiques, un maître en la langue bretonne (2) en a déjà porté le jugement suivant au milieu du siècle dernier. « Les cantiques du P. Maunoir embrassent tout l'ensemble des vérités de la foi... Toujours simple et précis, le P. Maunoir a su néanmoins éviter l'écueil d'une monotone sécheresse. Quand il dépeint les péchés capitaux et surtout les vices les plus communs de son temps, il trace d'une main sûre des traits dont la vivacité atteste à la fois la richesse de son imagination et la profonde connaissance qu'il avait du cœur humain. Ses cantiques sur la Mort, le Jugement, l'Enfer, sont pleins de ces images fortes, de cette sombre harmonie, si conformes au génie de la langue bretonne. Dans ses belles strophes sur l'Eucharistie, la Sainte Vierge, le Paradis, les Mystères de la Passion, respire cette piété tendre, cette onction pénétrante, dont les Saints possèdent seuls le secret. »

Cependant, Nos très chers Frères, la vrai cause de ses succès n'était pas dans les industries de son zèle et dans la valeur de ses poèmes populaires. Elle était dans la grâce de Dieu et dans la sainteté de son serviteur. Il est rare de si bien réussir, dans l'ordre surnaturel, quand la vertu fait défaut dans l'âme. L'Evêque de Quimper disait en 1714 : « Pour prouver les vertus héroïques du P. Julien Maunoir, nous trouverions autant de témoins que la Bretagne compte d'habitants ». Ce sera l'œuvre de la Congrégation des Rites de porter, avec le Pape, un jugement autorisé sur l'héroïcité de ces vertus, en invoquant les témoignages qui l'établissent.

Nous prions Dieu d'éclairer les juges et de faire éclater les mérites du Vénérable. La grande famille religieuse à laquelle il appartint, et qui est spécialement intéressée à la glorification de son illustre Fils, nous permettra de mêler nos humbles suffrages aux siens en l'honneur de celui qui fut, pour la Bretagne bretonnante, un Père de la Foi, et dont la ville de Quimper garde le cœur dans la chapelle même où il célébrait la messe, au célèbre Collège de la Compagnie de Jésus.

A CES CAUSES,

Le saint Nom de Dieu invoqué,
Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Le dimanche 15 Juin, avant ou après la grand'messe, dans toutes les églises et chapelles de Notre Diocèse, on chantera le *Veni Creator*, les verset et oraison

(1) B. Pocquet : *Histoire de Bretagne*, t. V, 590.
(2) Abbé Kerdaffrec : « La Rénovation religieuse de la Basse-Bretagne », *Revue de Bretagne*, 1857.

de Spiritu Sancto, pour appeler les lumières du Saint Esprit sur la Cause du Vénérable Père Julien Maunoir.

Article 2. — Ce même jour et les deux jours suivants, Nos Prêtres réciteront à la même intention, au saint sacrifice de la messe, les collecte, secrète et postcommunion *de Spiritu Sancto*.

Article 3. — Nous invitons les religieux et religieuses de Notre Diocèse, ainsi que les pieux fidèles, à faire la sainte communion pour le bon succès de la Cause.

Et sera Notre présente Lettre-Circulaire lue et publiée dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre Diocèse, le dimanche 15 Juin.

Donné à Quimper, le samedi 7 Juin 1913, sous la protection de la Bienheureuse Vierge Marie.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse donnant quelques avis relatifs à l'Union Catholique, aux Œuvres, aux Elections, et à l'Esprit Sillonniste.

MES CHERS DIOCÉSAINS,

I. — J'achève ma sixième tournée pastorale. Elle m'a donné les consolations très vives auxquelles je m'attendais, et laissé pourtant quelques impressions de tristesse, que je dois vous confier loyalement.

J'ai constaté partout un esprit de foi profond. Mon diocèse est un de ceux où les fidèles voient pleinement dans leur Evêque le représentant de Notre Seigneur Jésus-Christ. Je vous remercie de me l'avoir prouvé si amplement, par l'accueil à la fois solennel et familier qui m'a été fait dans toutes vos paroisses.

La piété vraie de vos enfants s'est unie à votre dévotion personnelle pour me rendre très douces les fatigues de mon ministère. Je souhaite que votre vigilance chrétienne garde avec soin dans ces jeunes âmes les grâces si précieuses du Sacrement de Confirmation.

A l'occasion de cette visite, ma joie a été grande de passer en revue vos Unions Catholiques. Il est visible que le Clergé et les fidèles ont fait un effort sérieux pour les organiser partout. Si quelques-unes sont encore en retard, ou faiblement recrutées, ou peu actives, toutes pourtant ont donné des preuves de grande bonne volonté. J'en tiens note comme d'une raison d'espérer, puisque j'ai reconnu partout la résolution loyale d'agir.

J'avais marqué à l'Union un double but : le développement des œuvres et la défense de l'Eglise.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. — Les Unions me semblent avoir bien compris la nécessité de multiplier les œuvres et de les varier selon les besoins des paroisses.

Je ne ferai pas mémoire en détail des confréries, ni des œuvres traditionnelles de piété ou de charité. Elles sont partout les premières, comme il convient, par le nombre de leurs adhérents aussi bien que par leur activité. En réalité, c'est d'elles que procède et c'est par elles que progresse tout le reste du mouvement catholique. Ce mot suffit pour leur rendre pleine justice et pour les encourager à persévérer et à croître encore en ferveur et en dévouement.

Parmi les œuvres d'apostolat, il en est deux qui m'ont donné pleine satisfaction. Ce sont nos écoles catholiques et nos groupes de catéchistes. Je leur adresse ici mes félicitations et mes remerciements.

L'Organisation de la Presse m'a paru insuffisante, en dehors des villes et de quelques gros bourgs. Sans doute, dans toutes les localités, le journal catholique hebdomadaire parvient, et la plupart des lecteurs ne réclament rien de plus. C'est pourquoi l'hebdomadaire catholique, appelé à exercer une action si profonde sur la mentalité de ceux qui le lisent, doit s'attacher à garder scrupuleusement la note juste dans ses appréciations et ses conseils, et à bien suivre toutes les directions de l'Evêque et du Pape. Mais beaucoup de fidèles désirent, en outre, un journal quotidien. Or, je le constate avec regret, presque toujours, celui qu'ils se procurent n'est pas assez nettement catholique. Avec un peu plus de zèle, on les amènerait à faire un meilleur choix. J'appelle sur ce point l'attention du Clergé et des personnes d'œuvres qui s'occupent de la propagande des bons journaux (1).

La Croix-Blanche ne fait pas non plus les progrès rapides que j'avais espérés. Elle a ses apôtres. Ils ont des succès. La jeunesse vient à eux. L'âge mûr et la vieillesse ne sont pas encore conquis : si pourtant nous voulons vraiment échapper à l'un des dangers les plus graves qui menacent aujourd'hui la Bretagne, dans la foi, les mœurs, et la santé de ses enfants, il est urgent de recourir aux pratiques de la tempérance suggérées par l'œuvre que nous préconisons. Nous avons toutes les raisons possibles, de religion et de patriotisme, pour lui apporter notre concours le plus entier et le plus dévoué.

En ce qui concerne la Protection de la Jeune Fille et l'Emigration, le succès n'est pas moins difficile, malgré les deux organisations très actives créées pour retenir ou diriger ceux et celles qu'attirent les grandes villes.

Nos œuvres sociales proprement dites deviennent de plus

(1) Comme journaux populaires quotidiens, je conseille *la Croix* de Paris et *le Nouvelliste de Bretagne*.

en plus nombreuses. Elles gardent fidèlement la note catholique. C'est par elles, si elles comprennent bien toute leur mission, que devrait être facilité ce rapprochement des diverses classes sociales, si souvent recommandé par le Souverain Pontife. Les représentants des classes élevées ont le devoir d'étudier, chez eux et autour d'eux, la situation des classes laborieuses, et de collaborer loyalement aux institutions créées pour leur venir en aide. Les classes laborieuses, au lieu de consommer une rupture sous tous les rapports désastreuse, doivent s'attacher à maintenir, avec leurs frères plus favorisés des dons de la fortune, le lien traditionnel. Leur propre cause n'y perdra rien. Celle de la société chrétienne y gagnera beaucoup.

C'est de cette doctrine d'union que toutes nos œuvres auront à cœur de se pénétrer. Celles que le Pape bénit de préférence sont celles où ce principe règne le plus intimement et le plus ostensiblement. Au centenaire d'Ozanam, on l'a bien vu. Trois groupements ont été l'objet d'attentions spéciales et significatives de la part de S. E. le Cardinal Vanutelli, légat du Saint-Siège : les Conférences de Saint-Vincent de Paul, d'abord, d'où sont nées, à vrai dire, la plupart de nos grandes œuvres, — et ensuite l'Œuvre des Cercles, et sa fille, la Jeunesse Catholique. Je désire vivement que ces trois groupements s'établissent et fonctionnent dans nos campagnes comme dans les villes. Chacun d'eux a sa mission particulière à remplir. Tous les trois doivent être animés du même esprit de zèle et d'obéissance. Ils ne sont pas assez multipliés dans le diocèse. Les Patronages, aujourd'hui mieux constitués et plus actifs, devraient fournir des recrues à la Jeunesse Catholique, et celle-ci à son tour en fournirait aux Conférences et aux Cercles.

J'ai constaté que, dans les milieux sincèrement catholiques, la question scolaire est mieux comprise. Depuis quelques années, d'ailleurs, tout ce qui touche à l'Ecole éveille chez les croyants une vigilance plus attentive, quoique plusieurs ne remplissent pas encore tout leur devoir. Le pétitionnement contre les lois de défense laïque vient de prouver que beaucoup enfin ouvrent les yeux. Les Associations de Pères de Famille, aidées par vos Unions, et, en quelques paroisses, par la Ligue Patriotique des Françaises, ont organisé ce pétitionnement avec une activité et un succès, qui montrent ce dont vous seriez capables pour le service de Dieu, si vous unissiez toujours vos forces. Nous ne nous ferons pas d'illusion sur l'issue probable de ce mouvement. Le Parlement peut n'en tenir aucun compte. Nous nous cantonnerons alors, comme je vous l'ai dit, dans l'action légale et la résistance passive, qui vont devenir également nécessaires. Les Catholiques trouveront dans ce déni de justice un nouveau motif de s'organiser plus fortement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. — J'entre ici sur le terrain de la défense religieuse. C'est le deuxième objectif de l'Union des Catholiques.

Tous les Catholiques veulent pleinement cette défense religieuse. Nul n'en doute, et l'Evêque moins que personne. Mais des événements récents prouvent que tous n'ont pas le courage d'en prendre les moyens.

Laissez-moi vous parler sur ce point aussi librement que sur tous les autres, mes chers Diocésains, et vous renouveler à ce sujet des conseils que je crois absolument nécessaires. Je parlerai d'ailleurs en Evêque dégagé de toute préoccupation politique, et uniquement soucieux d'indiquer la meilleure façon de défendre l'Eglise, sans cesser de rechercher et de promouvoir les vrais intérêts de la France.

Les élections sont notre moyen de défense religieuse, non pas sans doute le plus efficace, mais le plus en vue. C'est surtout d'elles que les circonstances m'obligent à vous parler ici.

Quel rôle doit jouer l'Union Catholique dans les élections ?

Notre principe est : que l'Union Catholique ne fait pas de politique de parti, mais qu'elle se réserve de faire de la défense religieuse par le recours à l'action électorale, pour hâter la fin de la persécution ; et que, dans ce but, elle impose à tous ses membres l'obligation de ne voter que pour des candidats décidés à revendiquer les droits de l'Eglise et nos libertés religieuses.

Cette règle suffit pour empêcher les Catholiques de donner leurs voix à des persécuteurs. Elle ne suffit pas pour supprimer entre eux les divisions qui les paralysent, et que le Pape considère avec raison comme la plus cruelle épreuve des peuples persécutés et la cause la plus certaine de leurs échecs.

Contre ces divisions, c'est vous-mêmes, Electeurs catholiques, qui pouvez et qui devez intervenir, — en dehors de l'Union, puisque son programme ne comporte pas ce genre d'intervention.

Le bon sens dit que, pratiquement, dans les temps de persécution, si l'on veut défendre efficacement l'Eglise, tous les groupes catholiques doivent s'entendre pour n'avoir qu'un seul candidat, ou, en cas de scrutin de liste, une seule liste de candidats.

Les rivalités des catholiques, même dans les circonscriptions où elles n'amènent pas sur le coup le triomphe d'un sectaire, sont mauvaises en tout temps. A l'heure actuelle, sous le regard de l'ennemi commun qui va en profiter, elles seraient impardonnables. Elles occasionnent des campagnes électorales fatalement malfaisantes. Elles répandent et font fermenter dans les âmes des idées malsaines et des sentiments haineux. Elles jettent le trouble dans les paroisses et dans les familles les plus calmes et les plus unies. Elles entraînent les Catholiques aux pires alliances et ouvrent la voie dans le pays à l'Anticléricalisme. Pas une circonscription ne résisterait longtemps à un pareil traitement.

Voilà, je pense, des raisons suffisantes pour justifier l'avis grave et pressant que je vous donne, et que je précise ainsi :

En temps d'élection, les délégués des différents groupes politiques, catholiques, ont intérêt à s'assembler, en dehors de l'Union, et à se mettre d'accord, dans un congrès loyalement composé, pour faire un choix entre les candidats catholiques des diverses nuances. L'Union tout entière n'aura plus qu'à se grouper ensuite, par discipline, autour du candidat choisi.

Je suis loin de prôner l'indifférentisme politique. Je reconnais à tout Catholique la pleine liberté de ses opinions, pourvu qu'elles soient conformes à la doctrine de l'Eglise. Je ne lui conteste pas le droit de faire campagne en leur faveur. Mais le moment des élections venu, j'exhorte tous les groupes catholiques à suspendre leurs querelles politiques, et à s'entendre, dès le premier tour, pour ne pas disperser leurs voix sur plusieurs candidats, quand il leur est facile, en s'unissant, de faire triompher le candidat qu'ils auront choisi en commun. Ce sera, pour plusieurs d'entre eux, un vrai sacrifice. La cause n'en vaut-elle pas la peine ? Il y a soixante-dix ans, Montalembert et Veuillot adressaient à leurs coreligionnaires le même appel. Il fut entendu. La crise présente est plus douloureuse. Pourquoi n'obtiendrait-elle pas des sacrifices semblables, aussi longtemps que les libertés essentielles de l'Eglise seront en jeu ? Quel que doive être le résultat de cet appel, j'en suis convaincu, il y aura bien peu d'électeurs de mon diocèse, parmi ceux du moins qui réfléchissent et qui prient, à ne pas reconnaître, au fond de la conscience, que l'Evêque a raison. Puissent-ils s'en souvenir à l'heure opportune !

IV. — Il faut bien que je le dise maintenant, les divisions dont nous avons souffert sont nées de l'erreur. Je les attribue en grande partie à la persistance des idées sillonnistes dans l'âme d'un certain nombre de Catholiques. Le Sillon a disparu comme groupe. Il a survécu inconsciemment, je le crois, comme état d'esprit. D'abord insaisissable, il a fini par prendre corps dans un jeune parti politique, la Fédération des Républicains démocrates, qui aura beaucoup à faire pour s'en délivrer.

Le parti, qui s'engage à défendre l'Eglise, mais prétend la défendre autrement qu'elle ne veut être défendue ; qui croit toujours, même après la Lettre du Pape, que la Démocratie seule peut procurer le règne de la parfaite justice ; qui rêve pour la société de l'avenir des transformations utopiques, au lieu de suivre franchement l'Eglise dans la res-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tauration de la cité chrétienne, sur ses fondements naturels et divins, d'après ses principes et ses traditions ; qui prône la fraternité et aboutit à la guerre de classes ; qui se glorifie de travailler mieux que d'autres au bien commun, et répugne trop souvent à y travailler avec les autres ; qui veut les œuvres, mais accepte volontiers que ces œuvres soient neutres, même dans un pays tout catholique ; qui affiche l'indépendance à l'égard des Evêques et du Pape, quand le Pape a demandé si clairement la docilité à ses conseils comme l'obéissance à ses ordres ; je suis bien obligé de dire que ce parti est encore plein des idées du Sillon et attaché à toutes ses tendances.

Je supplie les anciens Sillonnistes, qui se croient en règle avec l'Eglise, parce qu'ils ont renoncé sincèrement à leur erreur, de se rappeler que l'Eglise ne rejette pas seulement les erreurs nettement caractérisées, mais encore les demi-erreurs et les tendances fâcheuses qu'elles entretiennent. Ils parlent beaucoup de la conscience individuelle, et du gouvernement qu'elle doit exercer dans la vie. C'est juste. Mais il convient d'ajouter que la conscience a constamment besoin d'une direction, et doctrinale, et pratique. Ne sentent-ils pas que leur souci de se diriger eux-mêmes et l'ardeur un peu fébrile qu'ils apportent à leur action politique et sociale les empêchent souvent d'entendre et de comprendre la voix de l'autorité catholique ?

Je les invite à relire et à s'appliquer ce passage de la Lettre adressée, au nom du Pape, par Son Eminence le cardinal Merry del Val, à Monseigneur l'Archevêque de Lyon, à l'occasion du centenaire d'Ozanam : « Le Saint Père fait des vœux afin qu'il se lève de plus en plus, au milieu de vous, une génération de jeunes gens et d'hommes résolus à marcher sur les traces d'Ozanam et de ses compagnons. Il demande à Dieu que ces valeureuses phalanges soient pleines d'enthousiasme dans leurs convictions, disciplinées pourtant dans leurs méthodes, informées des dangers de leur époque, préservées des conceptions chimériques, entièrement disposées, dans la pleine possession des traditions de l'apostolat chrétien, à faire rayonner autour d'elles une action sainte et salutaire pour l'éveil de la foi et les victoires de la charité » (1).

Veulent-ils entrer courageusement dans cette voie ? Je les convie à étudier de nouveau, et de toute leur âme, la Lettre Pontificale sur le Sillon, pour s'en bien assimiler la doctrine. J'adresse d'ailleurs le même avis à tous les prêtres et fidèles du diocèse ; et je désire que cette étude figure au programme de tous les groupes de la Jeunesse Catholique, non point parce que je les soupçonne de quelque sympathie pour

(1) *Acta Apostolicæ Sedis*, n° du 16 Mai 1913, page 229.

l'erreur, mais parce que je tiens à ce que leur âme connaisse à fond la vérité et en fasse la règle de sa pensée et de sa conduite. C'est la bonne manière de rendre féconde leur action catholique en fortifiant son caractère surnaturel.

Dans un livre, *Pour l'Action Catholique* (1), dont il achève la publication au moment même où je rédige cette Lettre-Circulaire, l'Evêque vénéré qui m'a consacré, Monseigneur Gouraud, écrit cette page que je vous communique pour vous réconforter :

« L'Action Catholique sera surnaturelle ou elle ne sera pas. Soldats et chefs de l'armée catholique n'ont de raison d'être qu'en Jésus-Christ et par Jésus-Christ. Tout ce qui n'est pas fait en son nom ou sous sa direction ne sert pas à la cause. « Si quelqu'un n'a pas l'esprit de Jésus-Christ, il » n'est pas de Jésus-Christ : *Si quis spiritum Christi non habet, » hic non est ejus.* »

» Nous ne devons pas être de ces minimistes qui semblent avoir peur de mettre trop en avant le nom de Jésus-Christ, même quand il s'agit d'œuvres catholiques, sous prétexte que ce nom peut effaroucher ceux qui ne sont pas encore venus à nous. La politique peut avoir sa diplomatie et ses habiletés humaines. L'Action Catholique n'a besoin que de lumière et de vérité. Elle doit avancer, bannières déployées. Car, ne craignons pas de le redire encore, nous n'avons de raison d'être et d'agir qu'en Jésus-Chrit. »

Cette Lettre-Circulaire devra être lue en chaire, le dimanche qui en suivra la réception.

Avec ma bénédiction, veuillez agréer, mes chers Diocésains, l'assurance de mes sentiments paternels et dévoués en Notre Seigneur Jésus-Chrit.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Quimper, le 8 Juin 1913, IV^e^ Dimanche après la Pentecôte.

(1) Paris, Beauchesne, 117, rue de Rennes.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les œuvres en l'honneur du Sacré-Cœur.**
II. — **Mission** de CLEDEN-POHER, 2^e^ semaine des adultes, *du 15 au 22 Juin*, sous la présidence de M. Kerloéguen, curé de Guipavas.
III. — **L'Adoration** de PLOUVIEN, *du 15 au 22 Juin*, pour les adultes, sous la présidence de M. l'abbé Jollec, missionnaire diocésain.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nos pèlerins à Lourdes. — M. le chanoine Pilven, directeur du pèlerinage, nous transmet par télégramme les nouvelles suivantes :

« Lourdes, mardi, 15 heures 20.

» Le voyage a été excellent. Ce matin, les pèlerins ont assisté » à la messe dite à la Grotte par Monseigneur. Pendant la grand' » messe au Rosaire, Monseigneur a prononcé une éloquente allo- » cution sur la dévotion de Dom Michel Nobletz et du P. Maunoir » envers la Sainte Vierge et l'Eucharistie. Les pèlerins manifes- » tent beaucoup d'entrain et de piété. *Ave Maria.* »

Un service anniversaire sera chanté :

A Tourc'h, le *lundi 16 Juin*, à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. Jacq, ancien recteur de cette paroisse ;

A Kerlaz, le *mardi 24 Juin*, à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. Roué, ancien recteur de la paroisse.

La Récollection sacerdotale aura lieu :

A Quimperlé, le lundi 16 Juin ;

A Kérinou (Brest), le mardi 17, de 10 h. 1/4 à 3 heures ;

A Saint-Renan, le jeudi 19.

Nécrologie. — M. René GUILLOU, *Chapelain de Sainte-Anne du Portzic.* — La paroisse de Plouhinec vient de perdre coup sur coup les deux doyens des fils qu'elle a donnés à l'Église. M. Guillou suit de fort près dans la tombe son compatriote et ami, M. Pichavant. Il allait atteindre sa 71me année lorsque la mort, qu'il ne redoutait pas mais qu'il croyait moins rapprochée, le frappa. Il a voulu être inhumé dans le cimetière de sa paroisse natale, à laquelle d'indestructibles liens le tenaient attaché. Et par une attention dont il a dû là-Haut savoir gré à ses neveux, ses restes, avant de s'acheminer vers l'église paroissiale, sont venus, pendant une nuit, se reposer au foyer paternel dont, en fils généreux et en paysan fidèle à la terre familiale, il s'était constitué le protecteur.

M. Guillou possédait, avec les vertus qui font le bon prêtre, des qualités qu'il paraissait avoir empruntées à son sol. Une certaine ténacité, qui se défendait surtout par le sourire, s'alliait chez lui à une grande bonté. Homme de tradition, il n'aimait pas les nouveautés, et les procédés modernes d'apostolat ne tentaient guère son ardent désir du bien des âmes. Il sut d'ailleurs, avec les moyens ordinaires qu'animait sa piété, promouvoir ce bien dans les deux paroisses où s'est exercé son zèle.

Arrivé tardivement à la prêtrise à 31 ans, le 10 Août 1873, il fut nommé, presque aussitôt, le 25 Septembre, vicaire à l'Ile-de-Sein. Quatorze ans après, le 16 Avril 1887, il y devenait recteur.

Parfaitement agréé de ses paroissiens, M. Guillou remplit parmi eux un apostolat facile et fructueux, cultivant avec soin les germes de vocation qu'il voyait éclore autour de lui.

Après dix-neuf ans de séjour dans l'Ile, il était appelé, le 28 Mars 1892, à diriger l'importante paroisse de Plobannalec. Il allait y trouver des difficultés auxquelles son tranquille apostolat de l'île l'avait peu préparé. A la fois maritime et paysanne, la paroisse de Plobannalec vit les différences de tempérament de ses deux fractions s'aggraver et s'aigrir dans les luttes de la politique. M. Guillou en ressentit les contrecoups. Un soir d'élection même, le presbytère fut envahi et le Recteur fut assailli dans sa chambre, où les manifestants pénétrèrent par la fenêtre. Il y eut plus d'émoi que de danger, mais l'effervescence tombée, le ministère pastoral se retrouvait plus difficile et plus délicat.

Une autre épreuve se préparait. Profitant des dissensions politiques, les protestants s'insinuaient parmi les marins et bientôt, exploitant l'ignorance des uns et l'indigence des autres, ils réussirent à s'établir à Lesconil, au milieu d'une population trop écartée du bourg pour être facilement catéchisée et défendue contre les doctrines méthodistes. La création d'une chapelle dans ce quartier éloigné fut décidée, et M. Guillou mena rapidement l'œuvre à bonne fin. Mais les nouvelles nécessités de la lutte cadraient mal avec son tempérament et avec son âge. Il se démit de ses fonctions de recteur et, le 5 Novembre 1907, il était nommé chapelain de Sainte-Anne du Portzic.

Une chute qu'il fit quelque temps après, en descendant d'un train, en gare de Quimper, compromit définitivement sa santé. Loin de s'en remettre, il voyait, avec regret, disparaître ses forces. Il est mort pieusement le 3 Juin, rendant à Dieu son âme vraiment sacerdotale. La cérémonie de l'enterrement se fit le jeudi 5 Juin, dans l'église paroissiale de Plouhinec, devant une trentaine de prêtres, parmi lesquels, M. le Curé de Pont-Croix ; M. Yvenat, recteur de Plomeur ; M. Jacq, recteur de Treffiagat ; M. Guirriec, recteur de Plozévet ; le vicaire de l'île, M. Paillier ; M. Kerneis, recteur de Locronan, son ami et l'exécuteur de ses dernières volontés. Avec M. Guillou, comme avec M. Pichavant, c'est une figure d'autrefois qui disparaît. Tous deux se survivent dans leurs exemples et dans la part qu'ils eurent, à leur insu parfois, dans la vocation de plusieurs de leurs cadets.

R. I. P. F. C.

Quimper. — **Le Congrès du 15.** — Nous rappelons que les congressistes, désireux de prendre part au déjeûner qui aura lieu salle Saint-Corentin, rue des Reguaires, ne doivent pas attendre d'être à Quimper pour se faire inscrire. Les cartes d'entrée seront délivrées à la salle Jeanne d'Arc, dès l'ouverture de la séance de travail du matin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— **Ligue Patriotique des Françaises.** — La retraite fermée, dernièrement annoncée, a réuni 22 ligueuses. Voici les paroisses qui y étaient représentées : Quimper, 8 ; Concarneau, 3 ; Pleyben, 3 ; La Forêt-Fouesnant, 2 ; Plonéour-Lanvern, 2 ; Trégunc, 2 ; Lanriec, 1 ; Tréboul, 1.

BREST. — **La liberté des processions.** — On se rappelle que, le 23 Mai dernier, à Recouvrance, la procession de la Sainte-Enfance sortit de l'église et fit deux fois le tour du Champ-de-Bataille. Des procès-verbaux furent dressés contre MM. le chanoine Kerbiriou, curé-doyen de Saint-Sauveur ; Lesconnec, Pouliquen, Le Gall, Balbous et Pasteur, vicaires ; Saluden, professeur à Bon-Secours ; Pichon, Floc'h et Caugant, prêtres, instituteurs ; Boulc'h, suisse, et Mlle Jézéquel, directrice de l'école libre.

Les inculpés ont comparu, le mercredi 4 Juin, devant le juge de paix, assistés de Me Le Guen, ancien bâtonnier. L'interrogatoire achevé et le cas de M. Floc'h, qui n'assistait pas à la procession, étant disjoint, M. le chanoine Kerbiriou demande à présenter quelques observations. Il revendique pour lui tout seul la responsabilité des infractions constatées à l'arrêté interdisant les processions à Brest. Les autres prévenus n'ont fait qu'obéir à ses intructions. Il rappelle dans quelles circonstances, la procession étant impossible dans l'église bondée d'enfants et de fidèles, il décida que la sortie aurait lieu sur le Champ-de-Bataille, désert en ce moment. Il ajoute :

« On m'opposera l'arrêté municipal qui nous interdisait de sortir. Cet arrêté je le connais. Je suis très respectueux des lois et arrêtés qui visent réellement au bien public ou qui ont pour but de sauvegarder l'ordre dans la rue. Je prêche à tous le respect du pouvoir civil et en cela je fais mon devoir, et tout le monde sait que les catholiques portent tous au cœur les mêmes sentiments de respect. Mais je ne comprends pas que pour empêcher les criailleries de quelques centaines de libres-penseurs on sacrifie la liberté des catholiques qui sont l'immense majorité dans cette ville de Brest. Je me souviens d'avoir vu défiler dans nos rues les processions du Très Saint-Sacrement. C'était un spectacle inoubliable que celui de ce cortège où l'on voyait passer les gens les plus honorables de la ville, les plus hauts fonctionnaires aussi bien que les plus humbles citoyens, unis dans un même sentiment pour rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu. L'Armée, la Marine, tous les corps de l'Etat prenaient part à cette manifestation. Le canon mêlait sa voix à celle de nos musiques militaires pour rendre à Dieu l'hommage de tout un peuple. Le respect de l'autorité n'avait qu'à y gagner, car dès lors qu'un peuple remplit ses devoirs envers Dieu on peut être sûr qu'il saura les remplir envers le pouvoir civil. Pour moi, je considère que tout ce qui affaiblit les principes religieux, tout ce qui restreint la liberté des catholiques dans l'expression de leurs convictions et de leurs sentiments ne peut qu'amoindrir le respect de

l'autorité et l'amour du Pays, contribuer au renversement de l'ordre social établi.

» Voilà pourquoi j'ai voulu protester contre un arrêté que je trouve injurieux envers Dieu, injuste à l'égard des catholiques. Depuis que cet arrêté existe, il n'y a plus d'ordre dans la rue. Autrefois, on n'y entendait pas le chant de l'*Internationale* et l'on n'y voyait pas circuler le drapeau rouge. Ce chant de l'*Internationale* vaut-il mieux que notre cantique : *Je suis chrétien ?* Le drapeau rouge mérite-t-il plus de respect que les bannières de nos saints ou la Croix de N. S. Jésus-Christ ? Est-ce que les antimilitaristes, les antipatriotes et les anarchistes sont plus respectables que nos catholiques ? Est-ce que leurs chants de haine et de discorde civile contribuent mieux à maintenir l'ordre dans la rue que les cantiques de nos enfants ? On laisse cependant aux premiers toutes les libertés qu'on refuse aux seconds. Voilà pourquoi, Monsieur le Juge de Paix, j'ai voulu protester contre un arrêté inique. Je renouvelle ici cette protestation au nom de Jésus-Christ, mon Dieu, Roi social et universel qui a droit à tous les hommages, en public comme en particulier. Je proteste comme curé au nom de tous mes paroissiens, je refuse de courber la tête devant une injustice ; et si je suis condamné par la justice de mon pays pour avoir rempli ce que je considère comme un devoir de ma charge, je vous déclare que je sortirai d'ici la tête haute et en criant : « Vive Dieu ! vive la Liberté ! »

Une salve d'applaudissements accueille cette forte et très légitime protestation, puis M. Saluden prend la parole. Avec une belle crânerie, il expose, en s'appuyant sur l'autorité des Apôtres et des papes, la notion de l'autorité et les droits respectifs de l'Eglise et du pouvoir civil. Le catholique connait ses devoirs envers ces deux sociétés, chacune parfaite en son genre, mais il sait qu'il faut rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu et à César ce qui appartient à César. Si la société civile empiète sur la société religieuse, et c'est aujourd'hui le cas, le chrétien sait ce qu'il a à faire. Il obéit à Dieu plutôt qu'aux hommes. Il encourt les rigueurs des arrêtés injustes, soit. M. Saluden ne plaide même pas les circonstances atténuantes. Il réclame fièrement le maximum de la peine. Ne faut-il pas que ceux qui doivent être des chefs commencent par payer de leur personne et par prêcher d'exemple ? Leur autorité ne peut que grandir des coups qu'ils reçoivent en remplissant un devoir.

Des applaudissements nourris saluent la péroraison de M. Saluden. C'est au tour de Me Le Guen de présenter la défense des inculpés. En une plaidoirie éloquente et magistralement conduite, l'orateur attaque la légalité de l'arrêté municipal, appuyé uniquement sur la lettre des textes de loi et nullement sur des nécessités d'ordre public. En tout cas, M. le chanoine Kerbiriou devrait seul être en cause, les autres prévenus n'ayant fait qu'obéir à ses instructions. Puis Me Le Guen compare la procession incriminée aux cortèges bruyants que la police tolère ou protège et il finit en montrant le danger de ces luttes impies contre l'Eglise qui est la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

seule puissance morale capable d'opposer une digue résistante aux passions déchaînées dans notre pays.

Après cette magnifique plaidoirie l'affaire fut mise en délibéré. Le jugement a été rendu, mercredi 11 Juin.

MM. Kerbiriou, Lesconnec, Pouliquen, Le Gall, Balbous, Pasteur, Saluden, Pichon, Caugant, Boulc'h et Mlles Jézéquel sont condamnés à un franc d'amende. Le cas de M. Floc'h, qui avait été disjoint, est renvoyé à huitaine.

Kerlaz. — **Retraite et Jubilé.** — La paroisse de Kerlaz a eu, du 29 Mai au 1er Juin, le bonheur d'avoir une retraite de mères de famille, en vue de l'érection de la confrérie des Mères Chrétiennes. Elle a été prêchée par M. l'abbé Bourdoulous, missionnaire, qui s'est fait l'apôtre de cette confrérie, connaissant le grand bien qu'elle est appelée à faire dans une paroisse pour le salut et la sanctification des âmes. La fidélité et l'empressement, que les mères ont mis à suivre tous les exercices, prouvent qu'elles en avaient compris l'importance. Aussi, à la fin de la retraite, toutes les mères, à part quelques exceptions, se sont fait inscrire à la Confrérie des Mères Chrétiennes, s'engageant à être fidèles à toutes les prescriptions.

La retraite des Mères chrétiennes a été suivie du Jubilé. A l'exemple des mères, tous les paroissiens ont été dociles à écouter la voix de Dieu qui les appelait aux exercices. Leur empressement à y venir dès la première instruction et leur attention à écouter les prédicateurs montrent leur esprit de foi et qu'ils avaient compris l'importance de la grande grâce que le Saint-Père leur donnait par le Jubilé.

Primelin. — **Pardon de Saint-Tujen.** — *Samedi 21 Juin :* à 3 heures, premières vêpres.

Dimanche 22 Juin : à 5 heures, première messe ; à 6 heures, deuxième messe ; à 10 heures, messe solennelle ; à 3 heures, vêpres solennelles ; procession à la grève de Saint-Tujen ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Lundi 23 Juin : à 6 heures, messe basse ; à 10 heures, grand' messe ; à 3 heures, vêpres ; procession ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. — Indulgence plénière, aux conditions ordinaires.

Saint-Jean du Doigt. — **Grand Pardon.** — Bien que la solennité de la Nativité de saint Jean-Baptiste se trouve désormais fixée au dimanche, la fête patronale de Saint-Jean du Doigt sera célébrée cette année, comme précédemment, les 23 et 24 Juin. Nul doute que les pèlerins ne viennent encore nombreux du Tréguier, du Léon et même de la Cornouaille, rendre leurs hommages au Saint Précurseur et solliciter par son intercession, avec la vue du corps, le don plus précieux d'une foi plus vive et plus éclairée nécessaire surtout en ce siècle d'ignorance et d'obscurité en matière religieuse.

Programme de la fête : *Lundi 23 Juin :* à 6 heures, messe basse ; à 10 heures, grand'messe chantée par M. Coroller, recteur de Plouider ; à 2 h. 3/4, arrivée de la procession de Plougasnou ; à 3 heures, vêpres solennelles ; sermon de M. le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix ; procession au lieu de Pen-ar-C'hra, où s'allume le traditionnel feu de joie ; retour de la procession à l'église paroissiale, où se donne la bénédiction du T. S.-Sacrement ; vénération des saintes Reliques.

Mardi 24 Juin : première messe à 3 heures ; deuxième messe à 5 heures ; messe d'heure en heure ; à 10 heures, grand'messe chantée par M. le chanoine Kérisit ; sermon de M. Coroller ; à 3 heures, vêpres suivies de la bénédiction du T. S.-Sacrement ; vénération des Reliques.

Nota. — Pendant ces journées, des prêtres se tiendront à la disposition des fidèles pour entendre leurs confessions. Des prêtres seront également à la disposition des pèlerins pour la vénération des reliques et la bénédiction des objets de piété.

Morlaix *(La Salette)*. — **Pèlerinage.** — Le dimanche 6 Juillet aura lieu, à la Salette, avec l'approbation de Mgr Duparc et sous la présidence de M. le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, un pèlerinage des Enfants de Marie et des jeunes filles des œuvres catholiques, pour la région de Morlaix.

Chronique des Œuvres

Confréries paroissiales de la Doctrine chrétienne. — La Lettre-Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper, en date du 1er Janvier 1913, rappelait l'Encyclique du 15 Avril 1905, qui a « prescrit et ordonné expressément » d'établir la Confrérie dans chaque paroisse, et donnait le tableau des riches indulgences récemment accordées à la Confrérie. Elle y joignait un modèle de Statuts d'une Confrérie paroissiale, avec les conditions pour en faire partie : 1° Inscription sur un registre ouvert dans la paroisse, après affiliation canonique à la Confrérie diocésaine de Saint-Corentin, dont le directeur est M. le chanoine Queinnec ; 2° Concours, dans la mesure du possible, à l'Œuvre paroissiale des Catéchismes ; 3° *Ave Maria* quotidien à l'intention de l'Œuvre ; 4° Aumône annuelle, par exemple, à la quête en faveur des Ecoles Chrétiennes.

On voit que la Confrérie embrasse non seulement le Clergé et les Catéchistes volontaires, mais les pères et les mères, les frères et les sœurs qui s'occupent d'instruire les enfants soit au foyer domestique, soit dans les groupes de quartier, ou de veiller à leur assiduité aux catéchismes paroissiaux. Et il serait à désirer que l'enseignement familial du catéchisme eût partout la première place.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dès lors, une Confrérie bien organisée peut faire jouir de ses nombreuses indulgences plénières et partielles l'ensemble de ses membres enseignants ou enseignés.

Mais dans la Confrérie paroissiale, une place de choix, auprès du Clergé, appartient aux personnes dévouées qui se font catéchistes volontaires, et c'est pour aider à leur organisation que Monseigneur a établi un Conseil diocésain sous la présidence de M. le chanoine Queinnec, aidé de M. le chanoine Alfred Le Roy.

Le Conseil diocésain comprend dix dames catéchistes, dont quatre résident à Quimper : Mmes de Penfentenyo et de Coatgoureden ; Mlles du Vergier et Le Berre ; et six correspondantes d'archiprêtrés : Mme L. de Mauduit, Grand'Rue, Quimperlé ; Mme G. Cathala, Concarneau ; Mlle Cotten, Châteaulin ; Mlle J. Marfille, 45, rue Louis-Pasteur, Brest ; Mlle Marie Cocaign, Saint-Pol de Léon ; Mlle André, rue des Vignes, Morlaix.

Le Conseil a eu sa première réunion à Quimper, le lundi 9 Juin.

Son attention s'est portée sur quatre points importants : 1° Il serait très utile que, dans les retraites générales ou paroissiales de Mères chrétiennes, d'Enfants de Marie, de Dames d'œuvre, de Tiers-Ordre, une instruction ou un entretien fussent consacrés à cette grande question des catéchismes et au concours que doivent y apporter le dévouement et le zèle des âmes chrétiennes ; 2° Pour entretenir ce zèle et ce dévouement, il est de la plus haute importance que les chefs de paroisse réunissent de temps en temps, à des messes avec communions et instruction appropriée, ou à des conférences particulières, les catéchistes volontaires. Ces réunions ou messes ont lieu tous les mois dans certaines paroisses ; ailleurs, on se contente de trois réunions dans la période des catéchismes ; 3° Il est recommandé de bien distinguer de l'œuvre des catéchistes celle des vêtements offerts aux communiants pauvres. Les catéchistes volontaires s'interdisent rigoureusement tout genre de récompense individuelle ; mais l'œuvre organise de temps en temps des distributions d'objets de piété, suivant les notes fournies par les catéchistes, sur l'assiduité et les progrès de leurs enfants ; 4° Pour faciliter l'organisation de l'Œuvre des Catéchistes volontaires, et assurer les relations des catéchistes paroissiaux avec le Conseil diocésain et Mgr l'Evêque, MM. les chanoines Queinnec et A. Le Roy se chargent de demander à MM. les Curés et Recteurs de désigner une dame catéchiste de leur paroisse qui se tienne en correspondance avec la dame correspondante de l'archiprêtré, et par celle-ci avec le Conseil diocésain.

Sainte-Anne d'Auray. — **Au Théâtre populaire, grande représentation**, *le dimanche 15 Juin*, à 2 h. 1/2, de ***Boéh er Goéd (l'Enfant Prodigue)***.

Il y a dans ce mystère, qui est un véritable drame, des situations émouvantes, telles que le départ et le retour de l'enfant prodigue, le pardon généreux du frère aîné, qui arrachèrent des larmes aux plus insensibles.

Nous croyons qu'on viendra nombreux à cette seconde représentation qu'on attendait avec impatience.

Prix des places : réservées, 5 fr. ; 1res, 3 fr. ; 2mes (nef principale), 2 fr. ; 3mes (nefs latérales), 1 fr. ; 4mes (nefs latérales, au fond), 0 fr. 50.

Mort frappante. — Le *Denver Catholic Register* (cité par l'*Action Sociale*) rapporte la mort frappante d'un italien nommé Angelo Rotondo, à Trinidad (Colorado). Angelo Rotondo, qui affichait une impiété absolue, avait entrepris, avec des compagnons mineurs, de molester les quelques ouvriers catholiques qui manifestaient le désir de remplir leurs devoirs religieux. Après avoir contrarié ces derniers par tous les moyens, ils résolurent de parodier les actes du Christ durant la Semaine-Sainte. Rotondo avait accepté de représenter le Sauveur, que ses compagnons conduisaient en terre avec des manifestations de deuil grotesque. Plus tard, on voulut continuer la comédie, et Rotondo se promenait dans les rues de la ville, se disant le Christ ressuscité. Ce fut pendant cette dernière parodie qu'il fut terrassé ; ses compagnons ne prirent d'abord pas la chose au sérieux ; croyant à un acte voulu de sa part, ils se jetèrent à genoux autour de lui, avec des gestes de piété comiques, mais ils s'inquiétèrent en le voyant si longtemps immobile. Lorsqu'ils voulurent le relever, ils s'aperçurent qu'il était inconscient. Rotondo, quelques heures plus tard, mourait sans avoir repris connaissance. L'événement a produit une grande sensation dans toute la région...

Acte de Consécration au Sacré-Cœur de Montmartre. — L'Imprimerie de l'Evêché tient à la disposition du clergé et des fidèles le nouvel acte de consécration, français et breton, prescrit par Mgr Duparc : 1° en grand format pour autel (dimensions du calendrier des Postes), l'exemplaire français et breton, *0 fr. 10 par la poste ;* 2° en format paroissien, le cent, 1 fr., par la poste 1 fr. 10 ; le mille, 9 fr., par la poste 9 fr. 50.

Adresser les demandes 18, rue des Boucheries, Quimper.

REVUE FINANCIÈRE. — Rassuré sur l'issue de la tension serbo-bulgare, le marché qui s'était montré indécis toute la semaine, termine finalement, animé de bonnes dispositions. La Rente française finit à 85 32. — La souscription aux 50 000 obligations de 250 francs, 5 °/₀ du Crédit foncier d'Orient se poursuit avec succès aux guichets de la Banque de l'Union parisienne et de la Société centrale des Banques de province, au prix de 245 fr. — Le public a fait le meilleur accueil aux nouvelles actions de la Banque suisse et française ; en dehors des 150 francs déjà versés sur le prix d'émission de 625 francs, rappelons aux souscripteurs qu'ils devront compléter 150 francs le 20 Août, 150 francs le 20 Octobre et 175 francs le 20 Décembre. Les actions de la Société du Naphte Saint-Pétersbourg, Sabountchy sont demandées aux environs de 330 francs. Rappelons que le pair est de 100 roubles, soit 268 francs. L'exploitation, telle qu'elle fonctionne actuellement, donne, dit-on, déjà au delà de 200.000 roubles de bénéfices pour un capital émis de 1.500.000 roubles et l'on exécute encore toute une série de forages nouveaux qui pourront augmenter ces bénéfices.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & Cie

107, rue du Jardin Public

Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE. ✦ BORDEAUX

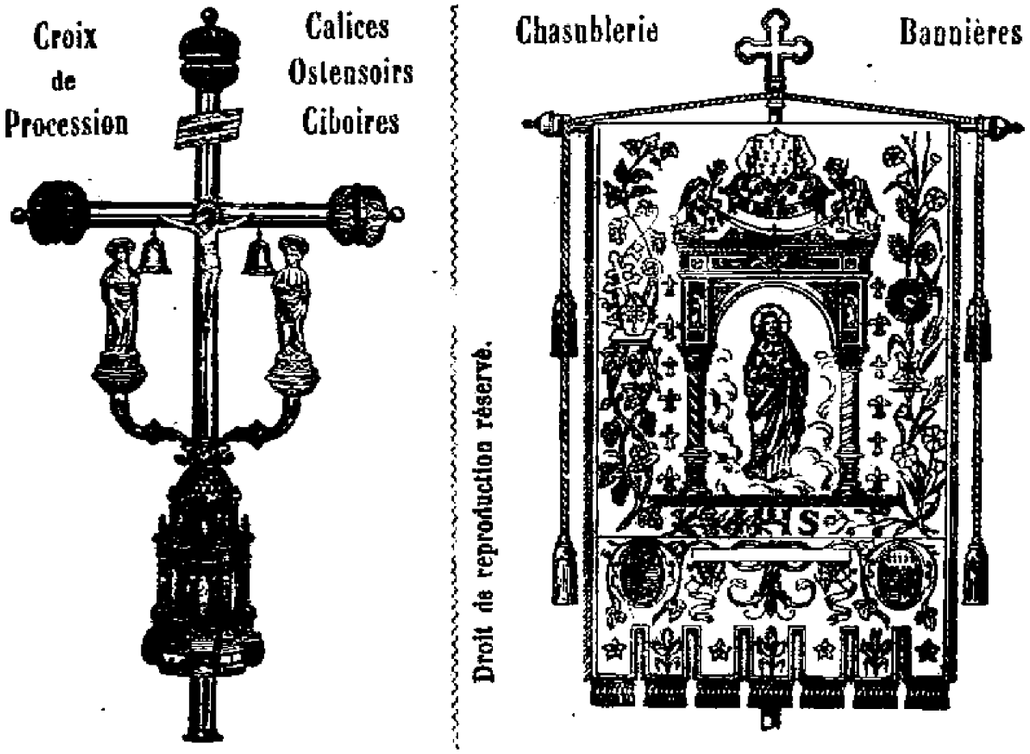
ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE

Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices, Ostensoirs, Ciboires — Chasublerie — Bannières



Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.

STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.

Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Eglise. — Encens, Mèches, Braise, etc.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

28e Année. Vendredi 20 Juin 1913. N° 25

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nomination ; Quête ; Avis.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollection sacerdotale ; Ploujean ; Le Faou ; Le Congrès de la J. C. à Quimper ; Chronique des Œuvres ; Vacances incomparables.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Juin. — 6me Dimanche après la Pentecôte. Nativité de St JEAN BAPTISTE. Double de 1re classe. Avec Octave. Blanc.

A la messe et à vêpres, mémoire du dimanche.

Lundi, 23. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mardi, 24. — De l'Octave. Semi double. Blanc.

Mercredi, 25. — S. Guillaume, Abbé. Double. Blanc.

Jeudi, 26. — S. Jean et S. Paul, Martyrs. Double. Rouge.

Vendredi, 27. — S. Irénée, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 28. — *Jeûne et abstinence.* Veille de S. Pierre et de S. Paul. — S. Léon, Pape. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 29. — 7me Dimanche après la Pentecôte. S. Pierre et S. Paul, Apôtres.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Trémaouézan	du 21 au 22 Juin.
Plounéour-Ménez	du 23 au 28 —
Lanneufret et Tréguennec	du 29 au 30 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nomination. — Par décision de Mgr l'Evêque,
M. l'abbé Léon Pichon, aumônier du lycée de Quimper, est nommé recteur de N.-D. de Kerbonne.

II. Quête. — Nous rappelons que la quête pour le Denier de Saint-Pierre, le dimanche 29, doit être annoncée en chaire, dimanche prochain.

III. Avis. — Quelque négligence tend à s'introduire dans l'envoi à l'Evêché des *Bulletins paroissiaux*, feuilles et revues catholiques publiés dans le diocèse.
Nous rappelons qu'un exemplaire de chacune de ces publications doit être régulièrement adressé à M. Cogneau, vicaire général.

Avis. — *M. l'abbé Cornou, directeur de la* Semaine religieuse, *devant être absent de Quimper jusqu'à la fin de Juillet, prière d'adresser toutes les correspondances relatives à la* Semaine *à M. l'abbé Blanchard, vicaire du Chapitre, place Saint-Corentin. Les correspondances personnelles devront être adressées à Pont-Croix.*

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France.
II. — Les Œuvres en l'honneur du Sacré-Cœur.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 22 Juin*, solennité de la naissance de S. Jean-Baptiste.
A 6 h 3/4, réunion de la Congrégation des Demoiselles, à la Chapelle neuve. Le soir, à 4 heures, réunion mensuelle de la Fraternité de Saint-François. A 8 heures, bénédiction, par M. Cogneau, vicaire général, de la statue de Jeanne d'Arc ; sermon par le Père Le Franc, missionnaire ; bénédiction solennelle du T. S.-Sacrement.
Samedi 28, vigile de S. Pierre et de S. Paul, jeûne et abstinence.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Lundi 23*, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du T. S.-Sacrement.

Monseigneur, prenant en ce moment quelques jours de repos après les lourdes fatigues de la visite pastorale et du pèlerinage de Lourdes, sera absent de Quimper jusqu'au 7 Juillet.

De divers côtés, on nous a demandé si la Lettre-Circulaire de Monseigneur touchant les Œuvres, les Elections, et l'Esprit sillonniste n'avait pas été l'objet d'un tirage spécial. Nous prévenons nos aimables correspondants que nous tenons à leur disposition cette Lettre-Circulaire au prix de 0 fr. 35 les dix exemplaires, 3 fr. le cent et 20 fr. le mille.
S'adresser à M. de Kerangal.

La Récollection sacerdotale aura lieu :
A LESNEVEN, le lundi 23 Juin ;
A SCAER, le vendredi 27.

PLOUJEAN. — **La Mission.** — Depuis 1892, la paroisse de Ploujean n'avait pas eu de Mission. Tôt après sa nomination, M. Féroc n'avait qu'un désir : procurer à ses paroissiens cette grâce extraordinaire.
Pendant plusieurs mois, il a préparé par la prière les âmes à profiter de ce grand bienfait.
Le résultat a dépassé les espérances : dès le lundi soir de la première et de la seconde semaine, l'église était pleine. Les exercices de la Mission ont été ponctuellement suivis chaque jour, de 7 heures du matin à 5 h. 1/2 du soir.
Le président de la première semaine était M. Colin, chanoine, curé de Saint-Thégonnec ; il était aidé par M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu ; M. Quéré, recteur de Plonéour-Lanvern ; M. Ségalen, recteur de Spézet ; M. Méar, recteur de Plouyé, et M. Abgrall, vicaire de Guerlesquin.
Le président de la seconde semaine était M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin ; il était aidé par M. Floch, recteur de Kerfeunteun ; M. Gadon, recteur de Lopérec ; M. Picart, recteur de l'Ile de Batz ; M. Baron, vicaire à Saint-Pol de Léon ; M. Grall, vicaire à Plouguerneau ; M. Abjean, vicaire à Pleyber-Christ.
Il reste à remercier Dieu des grâces qu'il a accordées aux paroissiens de Ploujean, et à ceux-ci de persévérer dans les bonnes résolutions qu'ils ont prises.

LE FAOU. — **Une sainte religieuse qui disparaît.** — Dimanche 15 Juin, est morte, à Saint-Brieuc, la sœur Joseph-Emmanuel. Après son expulsion de Plouzévédé où, pendant vingt-cinq ans, elle dirigea l'école communale, elle fut rappelée à la maison-mère. A 18 ans, elle débuta comme suppléante de son père malade, alors instituteur à Fouesnant. A 20 ans, elle fut nommée

Archives diocésaines de Quimper et Léon

institutrice publique à Lanrivoaré, canton de Saint-Renan. Elle quitta ce poste, au bout de deux ans, pour entrer dans la congrégation des Filles du Saint-Esprit.

A Saint-Brieuc, Sœur Saint-Joseph fut employée quelque temps à l'institution Saint-Pierre, et plus tard comme institutrice communale dans quelques paroisses des Côtes-du-Nord.

Enfin, elle fut envoyée à Plouzévédé où, pendant vingt-cinq ans, elle se dévoua à l'instruction et à l'éducation des enfants de cette paroisse. Son souvenir y est encore vivant. Tous les ans, sa Supérieure générale, en considération de sa santé précaire, permettait à Sœur Saint-Joseph de venir se reposer pendant un mois chez son frère, M. l'abbé Rogel, au Faou. Mais elle ne quittait Saint-Brieuc qu'après les retraites annuelles. Elle tenait à revoir ses nombreuses postulantes, dispersées en Angleterre, Belgique, Amérique, etc. C'était une consolation pour son cœur de se retrouver au milieu de ses élèves qu'elle avait dirigées jusqu'au seuil de la congrégation des Filles du Saint-Esprit. Toutes celles qui l'ont connue prieront pour elle, qui les aimait d'un cœur simple, dévoué et généreux.

LE CONGRÈS DE LA J. C. A QUIMPER

Les espoirs des organisateurs du Congrès ont été amplement justifiés. La J. C. de la région cornouaillaise s'est montrée en pleine vitalité. Peu de groupes encore, à la vérité, définitivement constitués et affiliés, mais partout des organisations de jeunes s'ébauchent, s'instruisent et s'entraînent à l'action. Presque toutes ont tenu à se faire représenter, les unes même par vingt et trente délégués. Elles ont suivi avec le plus grand intérêt le développement du programme de la J. C. et, dès le soir, plusieurs, pleinement édifiées sur l'excellence du but poursuivi et des moyens mis en œuvre, sollicitaient leur admission dans les cadres de la grande Association.

Etaient représentés, les groupes de Quimper, Douarnenez, Concarneau, Audierne, Pont-Croix, Brest (quatre paroisses), Pouldreuzic, Plonéour-Lanvern, Poullan, Rosporden, Plomodiern, Landrévarzec, Pont-l'Abbé, Coray, Morlaix, Landerneau, Châteaulin, Rosnoën, Elliant, Quimperlé, Pouldavid, Penhars, Locmaria, Gouesnac'h et Plonéis.

Le Congrès s'ouvrait, à 7 heures, par une messe de communion dite à Saint-Mathieu par M. le chanoine Corre, recteur de la paroisse. Malgré l'heure matinale, près de cent congressistes étaient déjà présents et tout de suite affirmaient leur foi par le chant du cantique : *Je suis chrétien*. MM. Hirsch, du comité diocésain, et V. Donval, du groupe de Quimper, servaient la messe. Puis, ce fut le défilé édifiant des congressistes venant commencer leur journée par la réception du Pain des forts.

La première séance d'études s'ouvrait bientôt, à 8 h. 3/4, à la salle Jeanne-d'Arc, sous la présidence de M. le chanoine Gadon, vicaire général. Trois cents congressistes, dont le nombre grossira peu à peu jusqu'à quatre cents, sont présents. Sur l'estrade, avaient pris place, MM. les chanoines Kérisit, aumônier diocésain, Corre, recteur de Saint-Mathieu, Le Roy, directeur diocésain des œuvres ; M. l'abbé Cornou, directeur de la *Semaine religieuse*, MM. Hirsch, de Couesnongle, etc...

La séance ouverte par la prière, M. le chanoine Gadon salue les congressistes et félicite les vaillants jeunes gens venus de Brest et de Morlaix se joindre à leurs camarades de la Cornouaille. Il rapporte de Lourdes la bénédiction de Monseigneur, dont il dit toute la paternelle sollicitude pour la J. C. « Vous avez commencé votre journée par un acte de piété, c'est le moment de vous livrer maintenant à l'étude pour préluder à l'action. » M. Gadon donne alors la parole à M. Autrou, du groupe de Quimper, pour son rapport sur *la Piété dans les groupes de J. C.*

Le rapport de M. Autrou.

Dit plutôt que lu d'une voix très nuancée, le rapport de M. Autrou fut un appel très solide et du meilleur goût au travail de sanctification personnelle adressé à tout jeune catholique qui veut faire œuvre d'apôtre autour de lui. La piété doit comprendre tout d'abord « l'obéissance à la loi religieuse, sans laquelle les manifestations extérieures de la foi seraient plus ou moins entachées d'hypocrisie ».

Un jeune catholique doit avoir une vie irréprochable. Point de ces accommodements qui mettent en désaccord les principes et les actes de la vie quotidienne.....

M. Autrou rappelle le vœu du Conseil fédéral de 1912, invitant les groupes à l'organisation de la « communion perpétuelle » de manière que chaque jour, dans toute la France, un jeune catholique, au moins, représente à la Sainte-Table, l'Association tout entière

Ces pratiques de piété doivent être soutenues et alimentées par l'étude de la religion :

Le jeune catholique, par son rôle d'apôtre, doit se lancer dans la vie ; et, sans doute, il rencontrera des difficultés, les objections se dresseront devant lui ; il est donc nécessaire qu'il soit bien pénétré de ses convictions religieuses ; il pourra alors apporter à ceux à qui il veut faire du bien, la vérité tout entière, ni amoindrie ni amplifiée au gré des conceptions individuelles et, dès lors, l'étude de la doctrine chrétienne doit se faire dans un esprit d'entière soumission à l'Eglise, accueillir et s'y conformer avec empressement les enseignements et les directions qu'elle nous donnera. Sur ce point, notre Association peut être fière de l'empressement avec lequel elle a répondu aux enseignements du Saint-Père et des Evêques. Et permettez, en terminant,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de vous rappeler ce passage de la Lettre que Sa Sainteté Pie X adressa à Jean Lerolle, alors président de notre Association, à l'occasion du congrès de Bordeaux, en 1907 : « Ce qui fait votre plus grand mérite, c'est l'exacte obéissance avec laquelle vous suivez les prescriptions du Pontife romain sur l'action catholique sociale et le soin que vous avez, quand il s'agit de les mettre en pratique, de vous laisser guider par les évêques et les autres pasteurs. Vous tiendrez avant tout à mériter cet éloge... »

Si nous voulons être bien vivants, de cette vie surnaturelle qui rend forts, développons tout d'abord l'esprit de prière et surtout l'amour de la Sainte Eucharistie. Mes chers amis, si l'on comprenait vraiment cet amour que Dieu a pour nous, les trésors que, dans sa bonté, il nous procure avec effusion, et ces sentiments que l'on ressent après avoir communié, sentiments que, d'ailleurs, on ne peut analyser tant ils ont quelque chose de divin, nous nous approcherions souvent et avec empressement de la Sainte Table.....

Soyons donc pieux, conclut M. Antrou, de cette piété qui sera notre force dans les diverses circonstances de la vie et qui soutiendra le zèle que nous voulons mettre au service de l'Eglise dans l'obéissance complète à nos Pasteurs.

Après la lecture de ce beau rapport et les remerciments de M. Gadon, la discussion est ouverte. Timide, d'abord, l'assistance, entraînée par M. Hirsch, s'enhardit et bientôt les groupes s'expliquent sur les moyens qu'ils emploient pour développer la piété chez leurs membres. Tour à tour, Brest, Plomodiern, Rosporden, Plonéour, Landrévarzec, Concarneau, Douarnenez, Audierne, disent comment, par la communion mensuelle ou hebdomadaire, l'on réalise, suivant les circonstances et les possibilités des groupes, le vœu du Comité fédéral. MM. Kérisit et Hirsch donnent des explications sur le sens et la portée de ce vœu. Avec Trébaol, de Brest, la question de l'assistance aux offices se pose, et des observations intéressantes sont échangées. Il semble que, partout, la J. C. se fasse un devoir de donner l'exemple. Parfois même, les jeunes gens tiennent à assister à plusieurs messes. M. le chanoine Le Roy demande quelle part ils prennent au chant liturgique. Il se réjouit de voir que certains groupes ont organisé la surveillance des enfants pendant la messe. C'est, dit-il, un acheminement vers l'œuvre des catéchismes.

La discussion est close sur ces heureuses constatations, et la parole est donnée à M. Doaré, de Plomodiern, pour son rapport sur *l'Etude dans la J. C.*

Le rapport de M. Doaré.

M. Doaré est un étudiant. Il connaît la valeur et la nécessité de l'étude. Il paie d'exemple. Son rapport est non seulement bien écrit et concis, il est éloquent et vivant comme un acte. Il est dit avec une conviction et une décision de geste qui captivent l'auditoire. En voici de larges extraits :

Les sujets que nous pouvons étudier dans nos réunions sont très variés ; mais ils doivent tous se grouper autour de deux points centraux : l'étude religieuse et l'étude sociale : ceci résulte du but même de l'Association.

Au premier rang, nous devons mettre nos préoccupations religieuses. Il y a dans notre culture, à nous autres jeunes catholiques, un manque d'équilibre : l'étude des questions profanes de notre profession absorbe toute notre activité ; et nous sommes souvent très ignorants des choses de la religion. Que la ferveur de notre foi en souffre : rien de plus sûr. C'est une première raison pour laquelle nous devons compléter notre instruction religieuse. Il y en a d'autres : je retiens surtout celle-ci : il faut s'armer pour se défendre. Or, on nous attaque, et tous les jours, dans les journaux, les revues, les lois, dans les réunions publiques, dans les conversations mêmes auxquelles nous prenons part ; et la vigueur ou l'impudence de l'attaque trouve peut-être une de ses raisons dans la faiblesse de notre riposte. On a dit que la peur était fille de l'ignorance. Instruisons-nous donc et suivons nos ennemis sur tous les terrains où ils portent la contradiction et l'erreur.

Ce sont les dogmes de notre religion qu'ils nient ou dénaturent ; l'existence de Dieu, ses attributs ; la création de l'homme, l'existence, l'immortalité de l'âme, les mystères, nos fins dernières, autant de vérités qu'ils mettent en doute et que nous devons approfondir davantage. La morale catholique les rebute par sa sévérité. On veut lui substituer, sous le nom de science des mœurs, des préceptes qui n'obligent pas, qui n'apportent aucune sanction. Il nous faut établir solidement le fondement de notre morale, la connaître dans ses détails. Nécessité aussi d'étudier l'Histoire, de la délivrer des erreurs qui l'obscurcissent et des mensonges qui la profanent. Ces profanations, nos Evêques les ont dénoncées avec une grande sagesse, nous montrant combien nous devons nous attacher à l'étude de l'Histoire de France intimement liée à l'Histoire de l'Eglise, pour puiser ainsi, dans la connaissance plus exacte du passé, une plus grande confiance en l'avenir. Et enfin, mes chers amis, on attaque les catholiques dans leurs droits. On nous fait en France un régime d'exception.

Comme sources, M. Doaré conseille comme livres *indispensables*, Mgr Cauly, *Apologétique chrétienne*, et Guiraud, *Histoire partiale, Histoire vraie*. Il demande qu'on lise au moins des extraits et que l'on fasse le commentaire des Lettres pastorales, « afin, dit-il, que nous demeurions toujours avec notre Evêque en parfaite communion d'idées et de sentiments ».

La méthode dans les études apologétiques, voici comment M. Doaré la comprend et la recommande fort justement :

Un principe qui, je crois, sera admis par tous, c'est qu'il ne faut pas se contenter de présenter les objections et de les réfuter. L'examen des objections ne fait voir le plus souvent qu'une partie de la question. Il en résulte une instruction imprécise et incomplète. De plus, il faudra craindre de troubler les esprits inquiets et être toujours sûr, en présentant une objection, d'avoir une réponse ferme et décisive. Mieux vaut un exposé net, large et positif de la doctrine catholique. Sachons ce qu'elle est, nous apprendrons par là même ce qu'elle n'est pas. Les principes éclaireront la discussion qui suivra, et c'est alors que l'objection viendra à son rang et aura son utilité ; parce que chacun sera mis à même de la réfuter. Et ainsi, à la lumière des vérités chrétiennes, nous saurons acquérir une conviction plus généreuse, et, ardents dans notre foi, nous serons ardents aux œuvres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Car l'étude si elle est sérieuse, doit conduire à l'action religieuse et sociale :

Il faut agir : mais il faut réfléchir avant d'agir, pour bien agir. Les œuvres ne s'improvisent pas et leur solidité dépend des études approfondies qui en ont précédé la fondation. Elles doivent arriver à leur temps avec l'opportunité délicate d'un fruit mûr qui se détache et tombe. Notre marche sera lente : qu'importe, si elle est sûre. Nous éviterons ainsi les échecs, la difficulté de faire renaître les œuvres avortées et aussi peut-être le découragement.

Les questions sociales sont d'une telle complexité ! Sachons trouver des guides sûrs. D'abord, étudions la doctrine sociale de la J. C. Nous en trouverons un exposé lumineux dans le discours de Bazire, *Orientation sociale* des J. C., et le rapport de Zamanski, *Action sociale* des J. C. Puis reportons-nous souvent aux Encycliques pontificales, véritables chartes des catholiques sociaux. Et, notre doctrine ainsi nettement établie, attachons nous à l'étude des faits. Il faut éviter les théories abstraites. Demandons à l'observation, aux enquêtes, aux monographies bien précises les renseignements utiles. Nous consulterons avec grand profit la collection des tracts de l'*Action populaire* de Reims : exposés clairs, simples, du côté pratique et législatif des problèmes sociaux.

Mais quelles questions devons-nous étudier ? Des questions d'application locale, d'abord. Les études varieront avec les groupes, urbains ou ruraux, avec les besoins de la région. Questions ouvrières en ville, questions agricoles dans les campagnes ; nous ne négligerons cependant pas des questions d'ordre plus général, par exemple celles des retraites ouvrières, auxquelles nos amis de Vendée et d'Anjou ont consacré des études très sérieuses qui ont abouti à la création, à Angers, d'une caisse autonome des retraites, pouvant recevoir les cotisations ouvrières et patronales.

Tel est, rapidement et imparfaitement exposé, notre programme catholique et social. Il ne faudrait pas nous laisser éblouir par sa richesse et son abondance. Encore moins, devra-t-on s'en effrayer. L'Association propose l'étude aux groupes les plus différents d'éléments, de pays, de besoins. Chaque groupe s'attachera aux sujets les plus propres à l'intéresser. C'est ici affaire aux présidents et aumôniers, qui auront à organiser les séances d'études.

Deux conditions pour mener à bonne fin ces études : il faut un plan, et il faut que tout le monde travaille. Cette condition est difficile à réaliser, cependant il faut y tendre.

Ne trouvez-vous pas qu'il y a quelque ironie à appeler cercle d'étude un groupe qui n'étudie pas ? Avec un peu de bonne volonté, l'aide de l'aumônier et quelques lectures, chacun pourrait faire son modeste rapport. Et nous avons des occasions exceptionnelles de nous habituer à parler, ici dans ce cercle bienveillant, je n'ai pas dit indulgent. Un moyen d'obtenir de tous un minimum d'effort, c'est de charger quelqu'un, à tour de rôle, de rédiger le compte rendu de la séance ; on le désigne au début de la réunion ; peut-être serait-il trop cruel de le désigner à la fin.

Ces réunions de travail en commun, amicales, familières, sont la meilleure garantie de la vie d un cercle. Elles contribuent à créer entre les membres cette bonne camaraderie, cette confiance réciproque, cet

esprit de corps, l'une des forces de la Jeunesse Catholique, qui en fait comme une vaste armée fraternelle. Elles développent aussi notre amour de l'Association : c'est dans ces causeries que nous apprenons à mieux connaître son histoire, ses chefs, sa doctrine, ses succès ; nous nous intéressons à toutes les manifestations de son activité, nous lisons avec plus d'intérêt ses organes : la *Vie nouvelle*, les *Annales*, les comptes rendus des grands congrès. Et, ainsi, les séances aident à maintenir et à développer la belle ardeur conquérante qui se manifeste toujours à la fondation d'un groupe et que l'accoutumance, les difficultés, les ennuis transforment parfois en une tiédeur qui conduit insensiblement au sommeil.

Et M. Doaré termine ainsi son magnifique appel au labeur intellectuel persévérant, modeste et fécond :

Vie intense, unité morale de nos groupes, c'est de quoi dépendra la force de l'action vers laquelle nous tendons. L'étude n'est pas sa fin à elle-même : elle n'est qu'un moyen. Au bout de ces obscurs travaux des veillées d'hiver, de ces pénibles enquêtes, nous voyons comme une floraison superbe, les œuvres variées et couronnées de succès que nos groupes ont fondées dans toutes les régions de la France ; œuvres solides et fécondes, toutes inspirées par l'esprit religieux, elles ont été préparées par une étude lente et ordonnée.

Une salve d'applaudissements éclate, pendant que plusieurs auditeurs serrent la main au jeune conférencier. Mais, sans qu'on s'en fût aperçu, l'heure s'est écoulée. La grand'messe attend les congressistes. Aussi, après les chaleureuses félicitations de M. Gadon, la séance est levée par la prière.

Instruction de M. l'abbé Le Chat.

La grande nef de l'église Saint-Mathieu est bientôt pleine de congressistes qui vont, réalisant un vœu de la séance précédente, prendre de tout leur cœur et de toute leur voix part aux chants liturgiques. M. le chanoine Cogneau, vicaire général, chante la grand'messe. A l'Evangile, M. Le Chat, vicaire à Concarneau, gravit les degrés de la chaire. Avec cette aisance et cette force persuasive qu'on lui connaît, il va développer le magnifique texte de saint Jean : « C'est à vous que j'écris, jeunes gens, parce que vous êtes courageux, que la parole de Dieu demeure en vous, et que vous avez vaincu l'esprit mauvais ». Il fait une heureuse application de ce texte à ses auditeurs, qu'il félicite d'utiliser vaillamment leur jeunesse, d'avoir gardé une foi intacte au milieu des erreurs courantes et d'avoir su, malgré les dangers qui les environnent, se garder des atteintes et de la flétrissure du vice. Comme les jeunes auxquels s'adressait S. Jean, ils doivent être des apôtres. C'est un devoir de répondre à l'appel de Notre Seigneur qui les veut parmi les plus conquérants de ses disciples. Quelles sont les conditions de cet apostolat ? « Vous donnerez l'exemple d'une vie chrétienne exempte de respect humain ; vous montrerez une obéissance loyale et filiale aux directions des chefs ; enfin, vous aurez de la volonté ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vivre d'une vie réellement chrétienne est non seulement une question de *fidélité* et de *liberté*, c'est aussi une question de *dignité et d'honneur*.

Car, enfin, ce jeune homme, cet homme qui n'ose pas se montrer tel qu'il est, croit-il qu'on l'en estimera davantage ? Non. Qu'il le sache bien : on le méprisera ! On le flatte avant sa chute, on le méprisera après : il a renié, c'est un traître ; il a reculé, c'est un lâche ; il a dissimulé, c'est un hypocrite. Que dira-t-on, au contraire, si vous avez fait votre devoir sans faiblesse ? Ce qu'on dira, je l'ignore, ce qu'on en pensera, je le sais : on pensera que vous êtes fidèles à Dieu, ce qui fait espérer que vous serez fidèles aux hommes ; on pourra compter sur vous. On pensera que Dieu est bien servi par vous et votre exemple entraînera d'autres à le servir comme vous.

M. Le Chat parle alors de l'obéissance envers les chefs constitués par Dieu pour régir son Eglise : le Pape, les Evêques, les prêtres. Il termine en demandant à ses auditeurs d'être des hommes de volonté, leur souhaitant de pouvoir dire comme le général de Sonis arrivant au terme d'une carrière héroïque : « Je promis autrefois à Dieu de ne jamais lui rien refuser, et, par sa grâce, je crois que je lui ai tenu parole ».

Cette vibrante allocution terminée, un immense *Credo* jaillit de toutes les poitrines comme une réponse aux pressantes exhortations du prédicateur.

La messe s'achève et, sans perdre de temps, les fifres et les tambours de Saint-Mathieu ouvrant la marche, le cortège se dirige vers la salle Saint-Corentin, où un déjeuner est servi.

A la salle Saint-Corentin.

Un repas de congrès ! C'est toujours une heure charmante où triomphent à la fois la camaraderie, l'appétit et l'éloquence. Dans un joyeux brouhaha, près de 250 convives s'installent au pied de l'estrade où est dressée la table d'honneur. M. le chanoine Gadon préside encore à ce nouvel exercice, entouré de MM. les chanoines Cogneau, Orvoën, Le Duc, A. Le Roy, Rospars, Kérisit, de MM. le colonel Hugot-Derville, du Feigna, de Couesnongle, Mauduit, Arsène de Kerangal et Charles de Kerangal, de la Rivière, Hirsch, etc...

Bientôt, le signal des toasts est donné. M. Hirsch inaugure la série par l'hommage traditionnel au Pape. Il fait acclamer le nom aimé de Pie X en évoquant le souvenir des témoignagnes d'affection donnés, par le Pape glorieusement régnant, à l'A. C. J. F. et à la France.

M. Poupon, président du groupe de Quimper, se lève ensuite. Il porte en termes vibrants la santé de notre vénéré Evêque et de ses représentants, MM. Gadon et Cogneau. Il y associe le nom de l'aumônier diocésain, M. le chanoine Kérisit, et de M. Le Bihan, aumônier du groupe de Quimper, l'organisateur à qui est dû avant tout autre le succès de ce Congrès. Une ovation est faite au sympathique et dévoué vicaire de Saint-Mathieu.

M. Le Bihan répond. Le succès, proteste-t-il, est dû à la bonne volonté de tous. Qu'ils en soient remerciés. Mais M. Le Bihan tient à saluer le colonel Hugot-Derville qui, pour témoigner sa sympathie à la J. C , n'a pas hésité à braver les fatigues d'un voyage de Paris à Quimper !

Un mot de M. Donval, du groupe de Quimper, remercie chaudement le prédicateur de la grand'messe, M. l'abbé Le Chat, et adresse le salut du Congrès au Comité fédéral.

C'est au nouveau président général de l'A. C. J. F., M. Alex. Souriac, que songe M. Larvor, de Brest. Souriac est un chef, il verra bientôt, lors d'une prochaine visite à Brest, qu'on est disposé à le suivre.

Après quelques instants, une salve d'applaudissements éclate : c'est M. Hugot-Derville qui se lève. Il rappelle le « pacte de Caen » scellant l'union étroite de la J. C. avec les Associations de Pères de Famille. Ce pacte, il demande au Congrès de le renouveler entre deux sociétés qui se font une gloire de déployer un même zèle pour la défense des intérêts catholiques menacés.

M. le chanoine Gadon clôt la série des toasts. Comme délégué de Monseigneur, il tient à dire l'affection toute paternelle que Sa Grandeur porte à l'Association et les grandes espérances qu'elle fonde sur son action. Il y a dans les groupes de J. C. une circulation de fraternité chrétienne, et une ardeur d'apostolat qui ne sont que la traduction des divins enseignements contenus dans le *Pater*. M. Gadon s'associe de tout cœur, en terminant, au vœu formulé par M. Hugot-Derville et souhaite que cette union de la J. C. et des Associations de Chefs de Famille soit une nouvelle cause d'efforts et de succès.

Avec la fin des toasts, arrive la fin du repas. Le cortège se reforme et, au son des fifres et des tambours, la salle Jeanne-d'Arc revoit bientôt son public du matin grossi de quelques nouveaux arrivés. La séance reprend aussitôt après la prière acoutumée.

Télégramme à Monseigneur.

M. Hirsch, soulevant les acclamations des congressistes, donne lecture du télégramme suivant adressé à Sa Grandeur :

400 congressistes, réunis à Quimper, expriment à Monseigneur profonde reconnaissance pour bénédiction et encouragements. Envoient hommage soumission absolue en conformité lettre pastorale.

Le soir même, mais trop tard pour être communiquée au Congrès, M. le chanoine Gadon recevait de Chatel-Guyon la réponse suivante de Monseigneur :

Très touché hommage affection et soumission. Bénis présidents et membres Jeunesse Catholique et tous les Congressistes, ainsi que les prêtres qui les dirigent.

ÉVÊQUE QUIMPER.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Rapport de M. Doaré. — Discussion.

La discussion du remarquable rapport de M. Doaré est ouverte. M. l'abbé Cornou attire l'attention des Cercles d'études sur la complexité des études sociales et les dangers d'erreurs qu'on y rencontre. Des phares et des points de repère sont nécessaires. Qu'on étudie les Encycliques, principalement la *Rerum novarum*, la *Graves de communi* et le *Motu proprio* qui résume dans un tableau d'ensemble les enseignements des Encycliques précédentes en matière sociale. Monseigneur recommandait de relire et d'étudier la *Lettre sur le Sillon*. Des commentaires de cette Lettre ont paru. Il y en a un qui a été recommandé par Rome, c'est celui de M. le chanoine Gaudeau, qui a pour titre : *Le Droit naturel et la Fausse Démocratie* (1). D'autres documents sont indispensables : l'importante *Lettre du cardinal Merry del Val à M. de Mun* dont un solide commentaire a été fait par M. l'abbé Desbuquois (2) ; le discours de M. Louis Durand, à Sarlat : *Pourquoi et comment les œuvres sociales doivent être catholiques* (3), véritable manifeste dont la diffusion a été recommandée par le cardinal Merry del Val dans une lettre à Mgr Bougouïn, évêque de Périgueux. Qu'on y ajoute les Lettres pastorales de Monseigneur et l'on trouvera dans ces documents des principes sûrs qui, bien étudiés et bien compris, éviteront des déviations regrettables et des infiltrations dangereuses des doctrines libérale et socialiste.

M. le chanoine Cogneau regrette que l'enseignement des Encycliques soit si vite oublié. Combien connaissent encore autrement que de nom l'Encyclique sur la Condition des Ouvriers *(Rerum novarum)* et le *Motu proprio ?* Il faut y revenir et avoir ces documents dont vient de parler M. Cornou pour en faire le fond d'une bibliothèque de cercle d'études. A côté de ces ouvrages, la place est toute marquée pour les publications de « l'Action populaire de Reims », indispensables pour qui veut se documenter sur les multiples et importantes questions à l'ordre du jour. Pour un abonnement annuel de 7 fr. 50, cette organisation fournit trois périodiques excellents : *Revue de l'Action populaire,* la *Vie syndicale* et le *Courrier des Cercles d'Etudes* (4).

M. le chanoine Kérisit rappelle que l'affichage du *Motu proprio* avait été ordonné dans tous les groupes. N'a-t-on pas oublié cet ordre ?

M. le chanoine Le Roy ajoute que le Pape demandait qu'on en fît l'étude une fois par an. Qu'on s'y mette donc.

Enfin, pour clore ces observations, M. Hirsch émet le vœu excellent, déjà réalisé en partie, que l'on dresse la liste des ouvrages à recommander à la lecture et à l'étude des groupes. Puis la parole est donnée à M. Joseph Lidou, de Brest, pour la lecture de son rapport sur l'*Action dans les groupes de J. C.*

(1) Bureau de la Foi catholique, 25, rue Vaneau, Paris (VII[e]).
(2) *Questions actuelles,* 5, rue Bayard, Paris (VIII[e]).
(3) *Ibid.*
(4) « L'Action populaire », 5, rue des Trois-Résinets, Reims.

Rapport de M. Joseph Lidou.

Pour parler d'action à des jeunes catholiques, nul n'était plus qualifié qu'un Lidou. De père en fils, ils ont la flamme et le sens de l'apostolat. Ils ont l'air timide, mais ce sont des forts. Joseph Lidou, dans un rapport très simple mais plein d'idées et d'énergie, a voulu dire tout d'abord comment la J. C. doit se préparer à l'action. Avant de conquérir les autres, il faut se conquérir soi-même. Il faut la formation personnelle par l'éducation de l'esprit et par l'éducation de la volonté. Le rapporteur n'hésite pas à conseiller la méditation et l'observation stricte et joyeuse de la discipline. Le jeune catholique donnera à ses camarades l'exemple de l'accomplissement exact de ses devoirs professionnels, familiaux et paroissiaux.

Il faut, nous disait l'abbé Thellier de Poncheville, que vous soyez tellement parfaits que toutes les mères vous désirassent comme gendre. Ça deviendrait peut-être un peu gênant, si le fait se produisait, mais que cette crainte ne nous empêche pas d'agir en tout et pour tout comme doit agir le jeune catholique.

A cette action individuelle, il faut ajouter l'action collective du groupe.

Il ne doit pas négliger son recrutement et, pour cela, il est utile et même nécessaire qu'il s'occupe de la création d'avant-gardes. Le groupe a des devoirs non seulement vis-à-vis de l'Association, mais encore vis-à-vis de tous les jeunes gens de bonne volonté qui attendent l'appel de Dieu, et aussi vis-à-vis de l'Eglise, qui a mis sa confiance dans nos troupes.

Le rapporteur passe à l'action sociale proprement dite :

La première condition pour arriver à un résultat, sera d'examiner d'abord le milieu sur lequel on devra travailler. Telle œuvre économique, excellente en elle-même, très florissante en plusieurs localités, pourra ne pas convenir à telle autre. Son action, pour être efficace, devra rester circonscrite dans la paroisse que l'on doit d'abord travailler. Tantôt elle s'exercera au moyen d'une campagne d'idées, par des conférences, la diffusion de la bonne presse ; tantôt, en fondant ou promouvant des institutions utiles (mutualité, syndicat, caisses rurales) ; quelquefois, l'action du groupe cessera d'être purement locale, en ce sens qu'elle s'inspirera d'une direction d'ensemble. Et sous l'impulsion des chefs, une campagne générale s'organisera à travers le pays, en vue de faire aboutir telle ou telle revendication plus urgente.

Et M. Lidou jette à tous ce vibrant appel :

Lançons nous donc avec ardeur dans l'action, prouvons que les catholiques bretons ont encore au cœur une foi sincère et par conséquent agissante, qu'ils sont forts parce qu'ils ont gardé la pureté de leur cœur. Notre mouvement s'étend, nos idées font leur chemin. Nos ennemis le reconnaissent et ils ont peur, parce que notre œuvre est alimentée par le dévouement d'une force jeune. Travaillons, soyons unis, soyons disciplinés et nous écrirons dans l'histoire de notre pays et celle de notre mère l'Eglise, non peut-être l'une des pages les plus glorieuses, mais l'une des plus actives et des plus fécondes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le rapport terminé, M. Cogneau amorce aussitôt la discussion. Quelle a été, demande-t-il, l'action sociale des J. C. brestois parmi la population ouvrière de notre grand port militaire ?

M. Lidou répond en faisant l'historique du Syndicat des Apprentis catholiques du port. Ce Syndicat, fondé il y a trois ans, compte aujourd'hui près de 150 membres et ne tardera pas à passer à 200. Tout récemment, après étude des statuts par le groupe de Saint-Martin, la fondation d'un Syndicat des Ouvriers du port a été décidée. Une soixantaine de membres sont déjà inscrits et tout fait espérer un succès rapide.

M. Kérisit intervient pour ajouter à cet exposé un mot oublié par le rapporteur. C'est que l'initiative de ce mouvement est due à Joseph Lidou lui-même. Les concours ont été unanimes et les anciens Sillonnistes ont pris une part active dans ce travail d'organisation catholique.

M. Cogneau tient à constater que c'est la Jeunesse Catholique qui a pris l'initiative de ce mouvement. Il en tire les conséquences et demande que cet exemple soit imité partout où des œuvres semblables peuvent être créées.

L'heure, qui presse, force à en rester là de ces explications, et la parole est donnée à M. Larvor, de Brest, pour son rapport sur l'*Antialcoolisme*.

Rapport de M. Larvor. — Communication de M. Uguen.

M. Larvor n'en est pas à ses premières armes. N'aurait-on pas eu des échos de ses conférences brestoises, qu'on devinerait en lui un habitué de la parole. Il a de la facilité, du geste et de l'éloquence. Le sujet qu'il traite lui est familier, c'est un fervent de l'antialcoolisme.

La J. C., surtout après la circulaire récente de son comité diocésain, ne peut rester insensible aux ravages de l'alcool. C'était d'ailleurs entrer pleinement dans les vues de Monseigneur que de déclarer dans les groupes une guerre implacable au dégradant fléau, auteur de tant de désastres individuels, familiaux et sociaux. En moins de 6 mois, sur l'initiative de la J. C., de nombreuses sections de la Croix-Blanche ont été fondées.

M. Larvor énumère rapidement les avantages de la Croix-Blanche et les conditions d'admission. Il dit les résultats obtenus au groupe de Saint-Martin de Brest, qui compte actuellement 14 engagements. Des sections de ce genre doivent pouvoir se former partout.

La section fondée, vive la propagande ! Par nos conversations, l'organisation de conférences, la distribution de tracts, brochures, la correspondance avec enveloppes et papier à lettre antialcoolique, collage de maximes et d'affiches dans les salles des cercles, des patronages, des écoles... partout ! Il faut que cette réclame antialcoolique devienne une véritable obsession pour tous les buveurs même modérés.....

La voie est préparée, le mouvement lancé. A nous, les jeunes, de

donner un nouvel élan à cette œuvre naissante dans le diocèse, à nous d'entrer résolument dans cette voie, car la jeunesse c'est l'avenir du pays et le pays sera ce que la jeunesse le fera.

La jeunesse de France serait-elle moins généreuse, moins vaillante que la jeunesse des autres nations. En Angleterre, les *Bandes de l'Espérance* comptent 3.600.000 membres entre garçons et filles.

Nous sommes loin de ce résultat édifiant, mais l'espoir ne tarde pas à devenir une certitude quand on travaille avec ardeur et persévérance à l'ombre de la Croix.

Il me semble déjà voir cette minuscule Croix-Blanche, animée d'une vie intérieure et féconde, étendre peu à peu ses bras grandissants, enchaîner les sections aux sections, se transformer en une immense croix étreignant avec amour les catholiques de toutes conditions, hommes, femmes, jeunes gens, enfants, et, en retour de cette vie prodigieuse, offrir à Dieu, auteur de toute vie, cette multitude de chrétiens unis par le même lien, pour la grandeur de l'Eglise et de la Patrie.

La discussion de ce solide rapport n'eût pas manqué de provoquer d'intéressantes observations, mais les cloches de Saint-Mathieu viennent d'annoncer les vêpres. Il faut se hâter. M. le chanoine Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent, l'ardent apôtre de la Croix-Blanche, a cependant le temps de placer un édifiant tableau des résultats obtenus dans le diocèse par la propagande antialcoolique.

Une circulaire, envoyée par le Comité régional de la J. C. à tous les groupes, à la date du 26 Février dernier, contenait ces lignes : « En confiant à notre ami, P. Carret, le rapport sur la Croix-Blanche à l'ordre du jour du Congrès des Unions Catholiques de Quimper, Monseigneur avait, sans aucun doute, l'intention d'appeler les membres de la J. C. à l'honneur d'être les premiers à combattre, dans le diocèse, le fléau de l'alcoolisme. Aussi croyons-nous suivre le désir de notre Evêque bien-aimé en vous priant de travailler de toutes vos forces à la diffusion de cette ligue de relèvement national. »

Cet appel a été entendu. Dans toutes les paroisses de Brest, de Morlaix, à Saint-Pierre-Quilbignon, Lambézellec, Saint-Marc, Le Relecq-Kerhuon, Plougastel-Daoulas, Plougoulm, Sizun, etc., la Jeunesse Catholique a propagé la Croix-Blanche et compte des sections déjà importantes. Des conférences et des causeries fréquentes entretiennent l'ardeur des jeunes Ligueurs.

Au nom du Comité diocésain de la Croix-Blanche, M. Uguen remercie M. P. Larvor pour son rapport et la Jeunesse Catholique pour son zèle à lutter contre le fléau de l'alcoolisme, puis il présente un rapide exposé de ce qui a été fait dans le diocèse depuis le Congrès de Septembre, à Quimper, où fut préconisée la Croix-Blanche.

Actuellement, la Croix-Blanche est organisée dans 70 paroisses et compte environ 10.000 adhérents, ainsi répartis : 3.000 hommes ou jeunes gens au-dessus de 15 ans, 3.000 enfants (garçons et filles au-dessous de 15 ans), 4.000 femmes.

Au tableau d'honneur, il faut mettre les paroisses de : Kernilis, Guissény, Ile-de-Sein, Brasparts, La Forêt-Landerneau, Kernouès, Ouessant, Plovan, Saint-Urbain.

En certains endroits, on a le plaisir de constater une véritable levée en masse contre l'alcool.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Grand Séminaire, l'Institution Saint-Vincent, de Quimper, Notre-Dame du Creisker, Saint-Pol de Léon, les écoles libres de Brasparts, Elliant, Langolen, Pleyben, Saint-Joseph de Landerneau, Saint-Martin de Brest, Ploumoguer, ont presque tous leurs élèves dans la Croix-Blanche et nous comptons qu'avant les vacances toutes les écoles libres de filles et de garçons suivront le mouvement.

« Si nous voulons, écrit Monseigneur dans sa dernière Lettre, si nous voulons vraiment échapper à l'un des dangers les plus graves qui menacent aujourd'hui la Bretagne dans la foi, les mœurs et la santé de ses enfants, il est urgent de recourir aux pratiques de la tempérance suggérées par l'Œuvre que nous préconisons. Nous avons toutes les raisons possibles de religion et de patriotisme pour lui apporter notre concours le plus entier et le plus dévoué. »

Vêpres et clôture. — Discours de M. Hirsch.

A vêpres et à la bénédiction, maintenant ! L'hommage du cœur après celui de l'intelligence au Créateur de toutes choses. Et pieusement, avec un ensemble parfait, les jeunes catholiques donnent au chant des psaumes et des hymnes au Saint-Sacrement un élan et une puissance que les voûtes de Saint-Mathieu n'ont pas jusqu'ici connus.

Le discours de clôture est prononcé, par M. Hirsch, au retour des congressistes à la salle Jeanne-d'Arc. Avec l'autorité que lui donne son titre de membre du Comité diocésain, il va dire ce qu'est et ce qu'a fait l'A. C. J. F. C'est une histoire qui, pour être complète, doit remonter au lendemain de l'Année terrible, aux origines de l'*Œuvre des Cercles*. Mais l'Association ne se dégage et ne prends corps qu'en 1886 avec MM. de Roquefeuil et de Mun. A partir de 1891, chaque année apporte avec son congrès national une affirmation de vitalité puissante. Définitivement constituée, l'Association présente l'aspect d'une organisation *élective* dans ses chefs, *hiérarchique* dans son action, *décentralisée* dans ses ramifications. Le but, comme on l'a exposé dans toutes les séances du Congrès, est défini par cette trilogie : piété, étude, action. Comment ce but a été réalisé, M. Hirsch le dit en jetant un coup d'œil d'ensemble sur la vie de l'Association, sur ses organes, et sur les œuvres qui en sont issues. Avec ce programme si souvent béni par le Pape et les Evêques, la nouvelle société était assurée d'un rapide développement. Elle compte actuellement 127.000 membres avec 2.800 groupes, 54 unions diocésaines, 2 journaux, la *Vie Nouvelle* et les *Annales*, 38 *bulletins* régionaux, et de nombreuses avant-gardes Les résultats ont été ce qu'on pouvait attendre de cette vaillante armée. Certaines campagnes sont restées des titres de gloire pour l'Association, celle des Inventaires, du repos dominical, de la suppression du travail de nuit dans la boulangerie, et cette autre qui continue en faveur de la R. P. S. communale. En fait d'œuvres sociales, elle compte à son actif le Syndicat des Petits-Carreaux, le Syndicat de l'Aiguille, les Secrétariats sociaux. Et M. Hirsch n'a garde d'oublier les succès obtenus à Brest, et que le Congrès a applaudis.

Fière à juste titre de ces résultats, conclut M. Hirsch, appuyée sur les bénédictions et les encouragements du Saint-Père et des Evêques, de Mgr Duparc en particulier, l'A. C. J. F. peut regarder avec confiance l'avenir. Elle l'aborde en conquérante, décidée qu'elle est à vaincre dans la plus entière soumission aux enseignements de l'Eglise et de ses pasteurs, quel que soit le terrain où, dans leur sagesse et pour le plus grand bien de l'Eglise, il leur plaira de lui demander de porter son effort et son dévouement !

Et maintenant, le Congrès est fini. On peut le caractériser d'un mot : ce fut une réconfortante affirmation de foi et de vitalité catholiques. Il se lève dans nos paroisses une vaillante jeunesse désireuse de s'instruire, prête aux sacrifices, fière de mettre au service de l'Eglise ses forces et son dévouement. Ce sont des bonnes volontés encore dispersées et, par cela même, un peu timides. Des réunions comme celle de dimanche ont ce résultat de donner une orientation à leurs efforts et d'être une invitation éloquente à sortir de l'isolement. C'était précisément le but du Congrès. On peut affirmer qu'il a été atteint.

F. C.

Le compte rendu précédent sera tiré à part en une brochure de 16 pages. MM. les recteurs, aumôniers de groupes, ou lecteurs de la *Semaine* qui voudraient le répandre autour d'eux doivent, le plus tôt possible, s'adresser à M. de Kerangal, imprimeur, 18, rue des Boucheries.

L'exemplaire, 0 fr. 10 ; la douzaine, 1 fr., franco, 1 fr. 10 ; le cent, 9 fr. 50, franco, 10 fr.

Chronique des Œuvres

Patronages de vacances. — Les Comités paroissiaux ayant pour mission d'être les auxiliaires du clergé paroissial pour toutes les initiatives qui peuvent contribuer au bien des âmes et à la bonne marche des œuvres dans la paroisse, nous attirons aujourd'hui l'attention de nos vénérés confrères et de leurs « vicaires laïques » sur la question très importante des vacances scolaires.

Les dangers pour les jeunes âmes sont multiples ; la haine du démon les guette, et les occasions sont des pièges tendus sous leurs pas. Il faut les nourrir de Dieu, qui sera leur lumière et leur force. Surtout, le dimanche, sera tout à la piété et aux offices, après une communion pour laquelle toutes les facilités leur seront assurées. S'il y a une salle de patronage, il va de soi que les jeunes écoliers n'y manqueront pas ce jour-là, pour établir des relations suivies avec le clergé et les plus fervents jeunes gens. Les vacances sont donc à prévoir dans cet ordre d'idées par les chefs de quartiers, qui auront à s'entendre avec les pères de famille de leur voisinage.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dans les villes, le problème des vacances est plus compliqué. Le père est à l'atelier, où il ne peut mener son fils ; la mère, outre ses travaux de ménage, va au marché, au lavoir. Les enfants sont sur la rue. Il faut les recueillir pour éviter les vagabondages, les mauvaises compagnies. Que faire ? Le repos des vacances est absolument nécessaire aux maîtres et aux maîtresses de classe. Les écoles sont donc fermées, et les patronages ? C'est ici que le zèle se fait industrieux et que le dévouement se dépense sans compter. Nous connaissons des patronages de filles qui sont ouverts tous les jours des vacances ; les dames patronesses organisent souvent des promenades variées, précédées et suivies de quelques courts exercices de piété, conduisent les enfants à la confession et à la communion au moins mensuelle, comme au cours de l'année et pendant les catéchismes, et groupent les enfants aux messes du dimanche. La part des travaux manuels est aussi ménagée. Cette œuvre demande aux dames patronesses un dévouement auquel elles ne pourraient suffire, s'il n'était pas possible de recruter, parmi les jeunes filles sorties des pensionnats, des auxiliaires de bonne volonté, auxquelles ce concours servira d'apprentissage aux œuvres de charité et de zèle. Nous recommandons vivement de généraliser ces réunions dans toutes les villes ; elles deviennent de plus en plus nécessaires, car nos enfants sont plus exposées qu'en aucun temps aux embûches du grand ennemi, du « prince des puissances de l'air », comme l'appelle S. Paul.

Mais l'œuvre est encore plus urgente pour les garçons, et on l'a compris déjà parfaitement dans plusieurs villes du diocèse. On a essayé des colonies de vacances. C'est beau, très fructueux, mais bien au-dessus des ressources dont on peut disposer parmi nous ; puis moins nécessaire que pour les grandes villes du centre, où l'anémie guette tous les enfants pauvres. Les promenades organisées sont plus à la portée de tous, et ce n'est pas sans émotion que nous avons vu, aux vacances dernières, de jeunes séminaristes grouper et conduire les jeunes patronnés au bon air de la campagne. Nous savons que cela se fait dans plusieurs localités. Faisons appel, dans toutes les paroisses où ce sera utile, au dévouement des abbés en vacances, des petits séminaristes, des jeunes gens de nos collèges catholiques. Il y a dans ces âmes neuves des trésors de générosité qui ne demandent qu'à se dépenser, qu'à recevoir l'impulsion et la direction. Nos jeunes gens sont capables de tout pour le bien quand on sait les atteindre au cœur ; et ils y puisent une sève de vie qui les enivre de joie et de zèle. Aux membres de nos Comités paroissiaux d'aider nos prêtres, nos jeunes vicaires à utiliser ces richesses. Nous demandons à ceux-ci de profiter de ces patronages de vacances pour exercer beaucoup les enfants au chant d'église, aux réponses de la messe, et aussi de convoquer le plus possible aux messes du matin, surtout de les habituer à briguer l'honneur de servir la sainte messe.

Vacances incomparables. — Le Comité des Pèlerinages à Jérusalem organise, pour les vacances 1913, sa 46e croisade aux Lieux Saints.

En plus des stations principales ordinaires : Jérusalem, Bethléem, Nazareth, Tibériade, Le Caire, Damas, Baalbek, Beyrouth, Constantinople, Athènes, Naples, Pompéi, l'itinéraire comprendra : *Smyrne, Ephèse, Taormina, Messine.*

Ce magnifique itinéraire ne peut se réaliser sans transbordement par aucune ligne régulière de navigation. Il se fera sur le paquebot spécial *Étoile* uniquement réservé aux pèlerins, avec chapelle et salle de conférences avec projections.

Départ le 19 Août. Retour le 30 Septembre pour la reprise des cours.

Demander le programme détaillé au Secrétariat du Pèlerinage, 4, avenue de Breteuil, Paris.

Acte de Consécration au Sacré-Cœur de Montmartre. — L'Imprimerie de l'Evêché tient à la disposition du clergé et des fidèles le nouvel acte de consécration, français et breton, prescrit par Mgr Duparc : 1° en grand format pour autel (dimensions du calendrier des Postes), l'exemplaire français et breton, *0 fr. 10 par la poste ;* 2° en format paroissien, le cent, 1 fr., par la poste 1 fr. 10 ; le mille, 9 fr., par la poste 9 fr. 50.

Adresser les demandes 18, rue des Boucheries, Quimper.

BIBLIOGRAPHIE

Maison de la Bonne Presse. Paris, 5, rue Bayard.

Vient de paraître : **La philosophie de M. Bergson**, exposé et critique par Mgr. ALBERT FARGES. Un vol. in-12 de 490 pages. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

M. Bergson « est en train de se faire », non que sa gloire n'occupe déjà les deux mondes, mais parce que sa philosophie tâche de gagner les intelligences. Et ce n'est pas sans peine !

Il importe cependant de saisir le système philosophique qui occupe trop d'esprits de notre époque. C'est pourquoi Mgr Farges, dont tous les esprits sérieux connaissent et apprécient les nombreux ouvrages de philosophie, spécialement un *Cours complet d'études philosophiques* (couronné par l'Académie Française et honoré de nombreuses et hautes approbations) réparti en neuf volumes compacts, a entrepris de donner un exposé et une critique de la philosophie de M Bergson, à l'usage de tous ceux qui veulent y chercher, en même temps que « l'âme de vérité », les erreurs et les dangers et vérifier si les conséquences pratiques si graves et si troublantes de cette philosophie nouvelle sont bien assises sur des principes solides et incontestables.

Aucun lecteur n'accusera Mgr Farges de parti pris ni de violence. Son travail est une œuvre sérieuse de critique calme, sereine, objective et impartiale. Nous avions besoin de ce guide aussi précieux qu'il est actuel.

TOLRA et SIMONET, éditeurs, 28, rue d'Assas, Paris.

Vient de paraître : **Le Catéchisme illustré des Tout Petits**, par M. l'abbé BROUILLET, curé-doyen de Jarnac (Charente), s'impose par sa forme élégante autant que par sa simplicité et sa lumineuse clarté à l'attention des parents et des catéchistes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI^e).

La prédication contemporaine. *Pensées et Conseils homilétiques*, par Mgr KEPPLER, Evêque de Rottenburg. Traduit de l'allemand par l'abbé DOSADICQ.

En une vingtaine de chapitres Mgr Keppler, l'auteur si goûté de « *Vers la Joie* », publie la substance des enseignements qu'il a donnés au clergé allemand au cours d'un Congrès de Prédication qui eut lieu, récemment, à Ravensburg, sur les bords du lac de Constance. C'est un véritable traité de prédication que l'on a ici, très concis, très condensé ; mais que de choses ! et dites avec quel tact !

Ce sont des pages superbes et qui méritent d'être traduites dans toutes les langues. Nous sommes certains que personne ne s'ennuiera à la lecture d'un livre aussi plein d'enseignements pratiques et actuels.

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancien^t rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

REVUE FINANCIÈRE. — La semaine qui vient de s'écouler a accentué la faiblesse qui dominait précédemment dans tous les groupes. La Rente Française recule à 84 85 et l'Extérieure est indécise à 89,20. — Tassement du groupe bancaire ; le Crédit Foncier de France reste soutenu à 878, le Comptoir National d'Escompte ne s'éloigne plus de 1 053 et le Crédit Lyonnais témoigne d'une fermeté relative à 1.631 fr. La Société Générale s'échange au comptant à 814. — Peu d'activité sur le groupe des Chemins de fer français. — On annonce que le premier des puits nouveaux de la Société Naphte Saint-Pétersbourg Sabountchy vient d'entrer en production ; un jaillissement qui a donné 100 000 pouds en 10 heures s'est produit ces jours derniers chez un voisin immédiat ; les actions sont recherchées aux environs de 331 fr. Les actions de préférence Russio Romanian Oil Cy Ltd introduites sur le marché mardi dernier sont l'objet de demandes suivies. Lesdites actions de préférence touchent tout d'abord un dividende fixe de 10 %. Cette entreprise qui a ses gisements situés dans la partie la plus riche en pétrole de la Roumanie est présentée par The European Finance Corporation qui compte dans son conseil d'administration des personnalités bien connues dans l'industrie pétrolifère.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28^e ANNÉE. Vendredi 27 Juin 1913. N° 26

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — XXXIV^e Pèlerinage du diocèse de Quimper et de Léon à Notre-Dame de Lourdes.

II. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Retraites pastorales ; Prêtres étrangers résidant ou voyageant dans le diocèse ; Ecoles ; Denier du Culte ; Nomination.

III. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollection sacerdotale ; Notre-Dame de Kerbonne ; Gouézec ; Kerfeunteun ; Morlaix ; Grand Pardon de Guingamp ; Chronique des Œuvres ; « Pour l'Action Catholique ».

IV. — Chronique générale : Le procès du cardinal Coullié ; Le nouvel évêque de Constantine ; Le prochain Congrès eucharistique international ; etc.

V. — Variété : Foi de Bretonne.

VI. — Bibliographie.

VII. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Juin. — 7^me Dimanche après la Pentecôte. S. PIERRE ET S. PAUL, APOTRES. Double de 1^re classe avec Octave. Rouge. Mém. du Dim. et de tous les Apôtres.

Lundi, 30. — Commémoration de S. Paul, Apôtre. Double majeur. Rouge.

Mardi, 1^er Juillet. — De l'Octave des SS. Pierre et Paul. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 2. — La Visitation de la Sainte Vierge. Double de 2^e classe. Blanc.

Jeudi, 3. — De l'Octave des SS. Pierre et Paul. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 4. — De l'Octave des SS. Pierre et Paul. Semi-double. Rouge.

Samedi, 5. — S. Antoine-Marie Zaccaria, Confr. Double. Blanc.

Dimanche, 6. — 8^me Dimanche après la Pentecôte. Fête du Précieux Sang de N. S. J.-C. Double de 2^e classe. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lanneufret et Tréguennec . . . . . du 29 au 30 Juin.
Plonévez-Porzay . . . . . du 1^er au 6 Juillet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

XXXIVme PÈLERINAGE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

à N.-D. de Lourdes

8-14 JUIN 1913

Le dimanche 8 juin, après midi, les gares de Brest, de Landerneau et de Quimper présentaient une singulière animation. C'est un départ, mais un départ joyeux qui contraste avec les scènes ordinaires, généralement mêlées de larmes abondamment répandues ou péniblement refoulées.

Ceux qui partent se précipitent dans les compartiments, craignant que ce cher train tant rêvé ne leur échappe, et ceux qui restent s'accrochent aux portières, croyant saisir les ailes d'un aéroplane qui les emportera vers un coin du ciel... Et parmi les heureux pèlerins, nombreux sont les souffrants. Plusieurs d'entre eux doivent être portés sur des couchettes, au nombre de quatorze, préparées dans le train blanc. Avec d'infinies précautions des brancardiers, aussi ingénieux que dévoués, les déposent doucement sur ces lits improvisés. Les infirmières s'empressent à leur rôle de soulagement spirituel et corporel et mettent tant de délicatesse dans les soins qu'elles prodiguent, qu'une des pauvres malades confie à ses voisines : « Je ne pensais pas qu'il y eût du si bon monde sur la terre ». Un pareil dévouement ne peut venir, en effet, que du Ciel : il est comme une émanation de la Vierge compatissante, Mère de douleurs et Consolatrice des affligés.

Nous sommes un peu moins nombreux qu'en septembre dernier. Ce n'est pas l'époque habituelle de notre Pèlerinage à Lourdes et ce changement ajoute encore à l'indécision de ceux qui, fortement attachés au sol, hésitent beaucoup, quand il s'agit de se déplacer. Quelques-uns, d'ailleurs, se sont décidés trop tard, lorsqu'il n'y avait plus de place libre, au moins dans les trains de Brest et de Landerneau. Une demande n'est parvenue que le lendemain du retour ; hâtons-nous d'ajouter qu'elle ne provenait pas du Diocèse.

†

Environ 2.800 pèlerins prennent place dans les six trains uniquement composés, pour la première fois, de voitures à couloirs, et les lourds convois roulent dans un ordre parfait à

travers les blés encore verts, les genêts en fleurs, vers les confins de la Bretagne, dans le crépuscule qui tombe. C'est un aspect qui contraste agréablement avec les sécheresses de septembre, alors que, sur nombre de points, des incendies ont dévoré les herbes et les arbustes des haies et des remblais.

A cette époque de l'année, les heures de la nuit sont courtes, ce qui rend moins pénibles les insomnies ; il fait déjà grand jour quand les heureux qui ont pu dormir se réveillent à Bordeaux. A Lamothe, bifurcation d'Arcachon, vif émoi ! Une vingtaine de Bretonnes nous attendent sur le quai de la gare. Comment nous ont-elles précédés puisque c'est le premier train ? Elles se précipitent vers le compartiment des Concarnoises, on s'embrasse, on échange quelques provisions, du cidre, du beurre, contre un peu de vin. Renseignements pris, ce sont des expatriées qui sont venues de la côte landaise, plus hospitalière, en ce moment, que la côte bretonne, pour saluer des payses. Et ce fut une scène de famille vraiment touchante, dans cette petite gare perdue à l'entrée des Landes.

A Tarbes, nous rencontrons les pèlerins d'Arras qui reviennent. On ne reconnaît plus les hommes du Nord, ils sont au moins du Midi moins le quart et nous accablent de vivats auxquels nous ne savons guère répondre ; il nous tarde d'arriver et le train va si lentement à travers les pentes émaillées de fleurs, vers les hautes cimes dont la neige dessine les arêtes vives, vers la Vierge qui garde encore son sourire de mai !

A l'heure fixée, nous entrons en gare de Lourdes venant, les uns de la direction de Tarbes, les autres, plus favorisés, de la direction de Pau. Entre Dax et Lourdes, le pays est délicieux et la ligne, longeant le Gave, passe devant la Grotte. Les pèlerins du train bleu y sont déjà quand arrive le train rose, joyeux de donner à la Vierge un premier salut et comme un bonjour d'arrivée tout intime au nom du pays d'Arvor.

La Grotte ne change plus ; elle a reçu de la fumée des cierges un véritable enduit et de la caresse des pèlerins tout son poli. La douce Madone est toujours là figée, semble-t-il, dans son attitude, mais toujours vivante et, à ses pieds, l'églantier fleurit.

Nos chers malades du train blanc arrivent vers quatre heures ; ils ont prié, ils ont chanté tout le long de la route sous la direction de leur vaillant aumônier. Ils se déclarent moins fatigués qu'au départ et manifestent leur joie de se trouver dans le douaire privilégié de Marie. Nous les confions aux bons soins de l'Hospitalité de Notre-Dame de Lourdes, qui les fait conduire à l'Hôpital des Sept-Douleurs.

Déjà, nos pèlerins sont mêlés à la foule qui prend part à la procession du Saint-Sacrement organisée par le pèlerinage d'Anvers, composé de 1.400 Belges qui répètent avec enthousiasme les acclamations dites en flamand, par un des leurs. Notre Evêque vénéré, qui a voulu, dès le premier moment,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

suivre tous les exercices, marche derrière le dais avec Sa Grandeur Mgr Hummel, de la Congrégation des Missions Africaines de Lyon, vicaire apostolique de la Côte-d'Or (Afrique). Ce dernier est accompagné d'un nègre du plus beau noir qui — nous l'avons remarqué le lendemain à la Grotte — lui remet les ornements pontificaux avec une grande distinction et sans y laisser l'empreinte de ses doigts.

Il y avait là encore le Pèlerinage diocésain de Tarragone, dont les 300 Espagnols chantent avec leur enthousiasme coutumier l'Immaculée ; en se rencontrant et en se saluant ils ne manquent jamais de bénir sa Conception sans tache : *Ave Maria purissima, sin peccado concebida!*

Les Vannetais font leur entrée à Lourdes le mardi matin, en trois trains, sous la présidence de M. le vicaire général Dieulangard. Ils apportent une magnifique bannière, dite du Pèlerinage, que Mgr Duparc accepte de bénir à l'une de leurs cérémonies au Rosaire ; elle représente, d'un côté, sainte Anne, entre saint Patern et saint Vincent Ferrier ; de l'autre, la Vierge Immaculée qu'entourent, en exergue, les noms des madones morbihannaises. Ainsi nous sommes à Lourdes plus de quatre mille Bretons. Et nous succédons aux Rennais qui, la semaine précédente, à l'occasion des noces d'or de leur Pèlerinage, ont érigé sur la rampe Nord du Rosaire la statue du Bienheureux Grignon de Montfort, entre saint Martin, le grand apôtre de la France, et sainte Anne, la patronne de la Bretagne.

Chaque jour, obéissant à l'ordre de la Sainte Vierge, se forment de nouvelles processions. C'est le pèlerinage du Ségalas avec ses 1.500 Aveyronnais ; puis celui des Landes, avec Mgr de Cormont, enfin celui de Saint-Jean de Luz, dont les 1.500 Basques portent comme nous l'image du Sacré-Cœur, mais d'un format plus petit. Ils ne séjournent à Lourdes qu'une douzaine d'heures, mais si bien employées ! On les attendait, le matin, vers cinq heures ; mais leurs trains, ayant subi quelque retard, ils s'efforcèrent de rattraper le temps perdu. Ils envahissent la Basilique et la remplissent de leurs chants, entraînés par la voix superbe d'un ténor. Le soir, comme ils remontaient de la Grotte pour se diriger vers la gare, la même voix dominait encore le concert un peu tumultueux qui amenait sur les lèvres d'une Bretonne cette simple réflexion : « *Koulzkoude n'int ket lud gouez* » ! Ils s'en allaient, le filet aux provisions sur l'épaule et la gourde en cuir au côté, pendant que l'horloge de la Basilique égrenait les notes de l'*Ave Maria de Lourdes*.

On sait, en effet, que depuis 1885 l'horloge de la Basilique indiquait les quarts d'heure en répétant la pieuse mélodie des invocations qui terminent l'antienne de l'*Inviolata : O Benigna, o Regina, o Maria !* Désormais, les pèlerins ont, en outre, le plaisir d'entendre, à chaque heure, retentir l'air si connu à Lourdes :

Ave, ave, ave Maria !
Ave, ave, ave Maria !

C'est depuis le 13 mars que les cinq nouvelles cloches, au son argentin, jettent dans les airs cette cantilène populaire devenue comme le chant officiel de tous les pèlerinages.

Une autre innovation a été faite. Aux anciens cadrans placés sur les deux parties latérales du clocher, on en a ajouté un autre formé par la grande rosace elle-même de la Basilique. Au-dessus des douze lobes qui constituent cette rosace de quatre mètres de diamètre, douze cartouches en émail blanc ont été scellés, sur le fond desquels les heures se détachent en émail bleu. Deux aiguilles, dont la plus grande a 1 m. 80 de longueur, complètent ce cadran et permettent aux pèlerins de lire l'heure depuis l'esplanade. C'est une merveille d'art et d'ingéniosité qui s'ajoute à tant d'autres, sans que jamais l'effort humain arrive à réaliser l'idéal de grâce et de majesté que l'on rêve pour la Reine du Ciel.

† †

Lourdes est un pardon, mais un pardon qui dure trois jours et dont les cérémonies se répètent et se renouvellent. Dociles à l'exhortation du Directeur spirituel, nos pèlerins commencent chaque journée en s'approchant de la Sainte Table, aux messes de communion qui sont dites alternativement à la Grotte et au Rosaire, car la piété, à Lourdes, est essentiellement eucharistique : *Per Mariam ad Jesum !*

Monseigneur l'Evêque célèbre la première messe à la Grotte, le mardi matin, et les roches de Massabielle retentissent à nouveau de nos vieux airs bretons.

Avec raison, les gardiens vigilants de la Grotte veulent qu'elle soit toujours un lieu de méditation pieuse, de solitude spirituelle, et d'ailleurs l'étroitesse du parvis qui la sépare du Gave ne permet guère d'y rassembler les foules. Nous avons pourtant eu le bonheur de nous y réunir encore le jeudi matin pour la messe de communion, dite par M. Gadon, vicaire général. En dehors de ces deux réunions publiques — et d'une autre qui eut lieu le vendredi après-midi pour les pèlerins du dernier train — que de colloques intimes avec la Vierge depuis l'aube naissante jusqu'à la nuit étoilée !

Incessamment, nos pèlerins se pressent le long de la roche bénie ; ils y appuient leur front, souvent chargé de peines et de soucis ; ils y appliquent leurs lèvres, « lèvres paisibles et pures où le Sauveur s'est posé tant de fois » ! ils la caressent de leurs mains comme ils le font pour la robe de pierre de nos madones vénérées ; ils s'y agenouillent encore, le soir, abîmés en de silencieuses prières qui ne sont pas troublées par le brasillement des cierges à l'intérieur des grilles et le clapotement du Gave, le long des rives.

Aux piscines, les prières sont faites, le mardi, par M. Tanguy, recteur de Notre-Dame de Quimperlé, et le jeudi, par

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Henry, curé de Saint-Martin de Brest. Plusieurs des brancardiers chargés — service particulièrement pénible — de baigner les malades appartiennent à notre pèlerinage, et c'est une joie de constater que nos volontaires de la charité s'offrent, chaque année, plus nombreux et plus vaillants, sans nul souci de la fatigue et du respect humain.

Le respect humain ! qui donc y songe à Lourdes ? et comment résister au spectacle incomparable des processions du Saint-Sacrement ! Deux fois, le mardi et le jeudi, le Pèlerinage de Quimper eut le grand honneur de les organiser. Monseigneur l'Evêque prit l'ostensoir et, par ses mains, Jésus-Hostie s'en alla, pour ainsi dire, à la recherche de tous les malades, comme pour les consoler un à un, pendant que M. Gargadennec, recteur de Carantec, disait les invocations qui rappellent les pages les plus sublimes de l'Evangile : « Seigneur, dites seulement une parole et je serai guéri ! — Seigneur, faites que je marche ! — Seigneur, faites que je voie ! — Seigneur, faites que j'entende ! »

« Ces acclamations en langue vulgaire, dit excellemment le P. Gemelli (1) ont, il est vrai, une forme évangélique, mais elles sont aussi la traduction moderne des sentiments les plus fondamentaux, les plus vivants et les plus ineffaçables de l'âme humaine ; elles sont, non pas le cri de corps malades accablés sous le poids de la douleur physique, mais le cri de l'âme chrétienne qui soupire vers l'Eternelle Lumière et qui sent combien cette vie terrestre est incomplète ; c'est le cri de l'âme assoiffée des idéals de l'au delà et de la paix véritable ; c'est le cri de la créature à son Créateur qui seul est capable de comprendre et de satisfaire ses aspirations... Et cette analogie d'expressions et de sentiments est la démonstration la plus belle, la plus sincère de ce fait que Jésus-Christ seul est le centre lumineux vers lequel doit tendre l'humanité. »

Au bureau des constatations, mercredi matin, M. le docteur Boissarie attendait des guérisons pour le soir. Quelques améliorations se seraient en effet produites, mais pour le moment elles ne sont pas à retenir par la science et, vraiment, n'est-il pas temps d'arrêter, au moins par le dédain, l'audace des camelots qui vous assaillent, au sortir de l'esplanade, brandissant la liste définitive et complète des miracles de la veille ! Celle du lendemain ne leur coûterait pas davantage.

Il y a pour les malades, remarque encore le P. Gemelli, une transformation manifeste plus précieuse que la guérison matérielle qu'ils demandaient à la Vierge de Lourdes.

« Etres infortunés, irrémédiablement condamnés à vivre assis ou étendus sur un grabat, pauvres créatures, aux membres mutilés, déçues dans leurs ambitions les plus légitimes, corps misérables et défaits qu'un fil seulement semblait rattacher à la vie, ils avaient, dans le silence vide d'espérance et de consolation au milieu duquel ils passaient leurs jours, rêvé d'aller à Lourdes, entrevu la possibilité d'y sentir, une fois encore, leur sang affluer plein de force à leur cœur, pour, de là, riche en principes de vie, se répandre dans tout leur corps ; ils avaient rêvé qu'ils pourraient de nouveau goûter la joie de vivre, retourner au travail, caresser de doux projets et s'employer à les réaliser... Lourdes apparaît à tant d'âmes comme la voie qui les ramènera à la vie !... De fait, je me souviens de m'être, mille fois, en cours de route, dans les wagons-hôpitaux, penché sur tels ou tels malades, pour les consoler ou les soigner, et jamais je ne leur ai entendu exprimer qu'un désir : celui de reconquérir la santé, et, avec elle, la vie ! Et il m'était difficile de réfréner ces sentiments et de convaincre ces malheureux qu'un chrétien a le devoir de s'incliner devant les insondables desseins de Dieu.

» Mais, comme par enchantement, dès que ces malades étaient arrivés à Lourdes, à peine étaient-ils installés à l'Hôpital des Sept-Douleurs, à peine avaient-ils fait leur première visite à la Grotte ou pris leur premier bain de Piscine, que leurs dispositions avaient subi un changement notable. Et il ne s'agit pas de tels ou tels infirmes, mais de tous, même de ceux qui, au point de vue religieux, étaient le moins préparés à cette transformation. En contemplant à Lourdes les misères les plus diverses, en y respirant surtout une atmosphère sursaturée d'esprit chrétien, ils arrivaient, petit à petit, à juger et à apprécier bien autrement que jusque-là leurs afflictions et leurs malheurs. Comment, en particulier, dire l'émotion qui s'empara de moi lorsqu'un jour une pauvre femme, amputée des deux membres inférieurs, me répliqua, tandis que je l'exhortais à avoir du courage : « Moi, mon Père, je ne » demande plus ma guérison ; je demanderai désormais celle » de tant d'autres qui souffrent beaucoup et beaucoup plus » que moi. »

Une autre merveille de Lourdes, unique en son genre également, bien qu'on ait essayé de la réaliser ailleurs, c'est la procession aux flambeaux qui se déroule chaque soir, vers huit heures, car la nuit tombe plus brusquement en ce pays montagneux que sur nos côtes où rien n'arrête l'irradiation du soleil couchant. Le grand poëte danois Jœrgensen en a donné une description saisissante (1) :

« Sur la grande place, le boulevard, s'allument les cierges, dans le silence, en la tiédeur nocturne, mouvant parterre aux fleurs d'or.

» Et voyez là-haut bien au-dessus de la Grotte, sur la cime de Massabielle, la basilique s'éclaire de brillantes lumières, elles se font de plus en plus nombreuses — l'une après l'autre

(1) Rapport sur « Lourdes et l'Eucharistie » présenté au Congrès de Malte.

(1) *Revue pratique d'Apologétique*, 1er Mai 1913.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

elles surgissent — c'est l'embrasement de l'église — et l'or des lumignons en dessine les lignes...

» Au-dessous, là où je suis, tous les cierges flambent houleusement, pêle-mêle, de tous côtés l'on dirait d'un jaillissement d'étincelles. Mais bientôt les voilà sur deux lignes, et la rivière de flammes, lente, s'écoule depuis la Grotte en longeant les piscines... A ce moment l'on entonne un cantique, un chant français, dont je ne saisis que le refrain interminable, monotone : *Ave, ave, ave Maria ! Ave, ave, ave Maria !*

» Sur l'esplanade le spectacle est grandiose. Après la basilique supérieure, le Rosaire est illuminé, sa massive façade romane, l'immense rotonde de sa coupole..... Sur le clocher de la basilique, à mi-hauteur, en lettres rouges et vertes, un gigantesque : Notre-Dame de Lourdes, et, de la pointe fine de la tour, des réflecteurs électriques rayent le lointain de lueurs violettes. De l'autre côté, vers Lourdes, sur l'esplanade, une auréole merveilleuse illumine alentour la grande statue de la Vierge et, tout là-haut, sur la cime du Grand-Jer, dominant la ville, une croix lumineuse, ruisselante d'or, se projette sur le bleu foncé du ciel !

» La fin du cortège n'a pas encore quitté l'esplanade que déjà reviennent les premiers rangs. Et continuellement s'élève le cantique : *Ave, ave, ave Maria ! Ave, ave, ave Maria !* L'on dirait d'une migration de flammes chantantes. »

Les quatre processions aux flambeaux — en y comptant celle du soir de l'arrivée — auxquelles il nous a été donné d'assister, ont été favorisées par le calme de l'air, la tiédeur de l'atmosphère ; et vraiment ce fut un spectacle impressionnant et réconfortant que le chant du *Credo* par ces milliers de voix harmonieusement unies malgré la différence d'accents, sous le regard de la Vierge toute environnée de roses de lumière.

† † †

Suivant l'habitude de nos pèlerinages et le courant de notre piété, nous avons gravi, le jeudi matin, la montagne dite du Calvaire, où se trouvent placées les stations monumentales du Chemin de la Croix. Au sommet, M. Hénaff, vicaire à Douarnenez, nous adresse une chaude et vibrante allocution. Par une heureuse innovation, nous descendons processionnellement le long des Espéluges et par les lacets jusqu'à la Grotte, toujours priant et chantant.

Après midi, comme nous l'avions fait l'année dernière avec les pèlerins de Saint-Brieuc, nous organisons, avec le pèlerinage de Vannes, une procession toute bretonne à la croix érigée au bout de l'esplanade.

Ce fut une excellente occasion de faire admirer nos costumes si pittoresques — depuis les moutons blancs des Pontivyens jusqu'aux vestes bleues des Plougastels — nos croix d'or

et d'argent et nos bannières trop peu nombreuses hélas ! Le soleil était très ardent, l'ombrage plutôt rare, mais la parole ardente d'un missionnaire de Sainte-Anne d'Auray sut trouver quand même le chemin de nos cœurs et, au retour, les deux pèlerinages, se rejoignant aux pieds de la Vierge couronnée, chantèrent le *Magnificat*.

A cette fête de famille, il manquait bien quelques-uns des nôtres. Nous avons vu passer, dans des nuages de poussière, quelques touristes oublieux du cantique « Ce n'est pas votre beau pays qui nous attire et nous amène » et, sans méconnaître les beautés naturelles du pays de Bernadette, nous croyons qu'à l'exemple de la pauvre enfant, rien ne devrait distraire nos yeux du visage souriant de la Belle Dame.

Nos offices sont célébrés d'ordinaire dans l'église du Rosaire, seule assez vaste pour nous contenir à peu près tous. Cependant, le mercredi, par un heureux contretemps — les Aveyronnais n'ayant pas encore cédé la place —, nous nous réunissons près de la rampe Sud, dont les arcades se prêtent merveilleusement à une cérémonie en plein air, quand il ne fait pas trop chaud. La messe y fut célébrée par M. l'abbé Berthou, curé-doyen de Landivisiau, dont les pèlerins se groupent, chaque année, très nombreux autour de leur croix d'or, magnifique ornement de nos processions.

Dès le mardi matin, au Rosaire, Monseigneur l'Evêque avait tenu à présenter lui-même son Diocèse à la Vierge et à marquer le but et l'esprit de notre pèlerinage dans une touchante allocution dont nous sommes heureux de pouvoir donner le résumé :

Dès le premier jour de ce Pèlerinage, je veux demander, pour nous tous, des leçons pratiques à nos grands missionnaires bretons du XVII[e] siècle, le Vénérable Dom Michel Le Nobletz, et le Vénérable P. Maunoir, de la Compagnie de Jésus.

Ce sera une manière de recommander à vos prières leurs Causes de Béatification.

Lourdes est la ville du surnaturel, — la ville de la Sainte Vierge, — la ville de l'Eucharistie.

Nos deux missionnaires ont été : les bons ouvriers du surnaturel, — les disciples choisis de la Sainte Vierge, — les serviteurs dévoués de l'Eucharistie.

En profitant de l'édification de leur vie et de leur enseignement pour fortifier nos âmes, nous ne leur rendons aucun culte public, et nous ne voulons en rien préjuger des jugements de l'Eglise à leur égard.

I. — Ce qui importe dans la vie, c'est la mesure de surnaturel qu'on y met. Ce qui compte aux yeux de Dieu, c'est ce qui sert en nous son règne.

Le siècle où vivaient Dom Michel et le P. Maunoir a été un grand siècle. Pour Dieu, il n'a été vraiment grand que par la vie religieuse des âmes, illustres ou cachées, qui y ont fait tant de bien sous des formes si variées.

A peine éveillés à la vie apostolique, Maunoir et Le Nobletz ont été

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des hommes tout surnaturels, s'oubliant eux-mêmes pour rechercher la gloire de Dieu et le salut des âmes. Si notre pays est devenu et a pu demeurer un pays de foi solide, d'exemples édifiants, de fidélité à la prière et aux sacrements, nous le leur devons en grande partie.

Quelle leçon nous donnent-ils en vue de ce Pèlerinage à Lourdes ? Celle-ci, d'abord :

Puisque l'atmosphère de Lourdes est entièrement surnaturelle, profitez-en pour affermir encore votre foi.

Voyez les miracles. Etudiez-en le récit. Priez avec assez de ferveur pour faire guérir vos malades. Priez pour vos pécheurs. Obtenez leur conversion.

Surtout, songez à vous-mêmes. Vous n'aurez nulle part ailleurs les mêmes facilités qu'à Lourdes pour vous emplir l'âme de pensées et de résolutions surnaturelles. Le juste vit de la foi. Vous n'en vivez pas encore assez. A la procession du Saint-Sacrement, ce soir, au milieu de vos pauvres malades, quand vous redirez les oraisons jaculatoires accoutumées, pensez à vous-mêmes autant qu'à ceux pour qui vous priez. « Seigneur, nous croyons en vous ! Nous vous aimons ! » Est-ce *assez* vrai en chacun de vous ? « Seigneur, guérissez nos malades. » Beaucoup devraient dire : « Guérissez mon âme ! » « Faites que je voie ! Faites que j'entende ! Faites que je marche ! » Que d'applications à vous faire à vous-mêmes, pour la vie publique comme pour la vie privée !

Voilà les conseils de Dom Michel et du P. Maunoir, pour la vie surnaturelle.

II. — Mais ce serait vous tromper que d'attribuer à des hommes, fussent-ils les missionnaires les plus éloquents et les plus saints, le mérite de votre transformation, si vous devenez, comme il le faudrait, vraiment des saints.

Ni des Nobletz ni des Maunoir n'y suffiraient. Il y faut la main de la Bienheureuse Vierge Marie.

Préservée du péché par la Très Sainte Trinité, associée à l'Incarnation dans la maternité divine, participant à la Passion de son Fils Jésus, chargée de veiller sur l'Eglise et sur les âmes, c'est elle qui sanctifie.

Quand elle s'établit dans un pays, c'est pour y répandre la sainteté, par les grâces qu'elle donne.

Quand elle s'occupe d'une âme, son but est le même. Elle s'occupe de la vôtre. Spécialement ici, aucun de vous ne lui échappe. Aucune mère ne vous aimerait mieux. L'aimez-vous ? Je le crois. Vous ne l'aimez peut-être pas autant que Bernadette. Elle l'avait *vue*. Vous n'aurez la même joie qu'au Paradis. Vous pourriez du moins, dès cette terre, essayer de l'aimer comme *Sœur ar Fol*. Nous évoquerons son souvenir au Congrès Marial du Folgoët, et nous apprendrons ainsi ensemble à mieux connaître et à mieux aimer la Sainte Vierge.

Dom Michel l'a vue, lui, à Kérodern, à l'âge de quatre ans, quand elle l'a fait sortir, sans clef, de sa chambre fermée, pour le conduire à l'oratoire où, par prudence, on ne voulait plus le laisser aller. Il l'a vue, à Agen, à l'âge de vingt ans, quand elle lui a annoncé qu'il serait prêtre séculier, et lui a donné trois couronnes : la couronne de la virginité, celle de la bonne doctrine et celle du mépris du monde. Il l'a vue, quand, en face de Douarnenez, lui montrant le pays, elle lui promettait que son apostolat y serait fécond.

Le P. Maunoir, également, a vu la Sainte Vierge. — A *Ty-Mam-*

Doue elle lui a promis de lui faire apprendre la langue bretonne, pour qu'il pût exercer son ministère dans le diocèse. Et il l'a apprise en trois jours. — Il l'a vue à Quimperlé, en 1665. — Il l'a vue, en 1675, auprès de Notre-Dame de Comfort, la Vierge lui apparaissant, et Dom Michel, à genoux devant elle, lui recommandant le P. Maunoir, pour que son apostolat fût fécond.

La Vierge conversait avec eux, non simplement pour réjouir et récompenser leur vertu, mais pour les former et animer leur vocation d'un zèle infatigable. Elle a besoin de ministres de sa miséricorde. « Va, leur disait-elle, sacrifie-toi. Prêche. Convertis. Rends pleinement les Bretons à leur Dieu. »

Mais les missionnaires savaient que, par eux, c'est la Vierge qui agissait et convertissait. « Nous donnerons nos fatigues. Donne ta grâce. Et puissent ainsi les âmes se sauver ! » — Elles furent sauvées par milliers.

Le conseil que vous recevez de Dom Michel et du P. Maunoir est celui-ci : Adressez-vous à Notre-Dame de Lourdes pour les âmes, pour les corps. Elle convertit et elle guérit. Mais coopérez aux grâces qu'elle vous accorde, si vous voulez qu'elle vous sauve.

C'est l'histoire de la Voyante, la vénérable Bernadette, et c'est aussi l'histoire de tous les vrais pèlerins de Lourdes.

III. — Pourtant, vous ne vous y tromperez pas. La Sainte Vierge elle-même n'est ici qu'un intermédiaire. Dieu seul fait les miracles. A ceux qui les demandent, elle répond, comme elle le fit aux noces de Cana : « Faites tout ce que vous dira mon Fils ».

Voyez comme elle cherche à s'éclipser devant Lui ! Sans cesser d'accomplir, aux piscines, les prodiges, qui confirment le dogme de son Immaculée Conception, elle a amené le Pèlerinage à donner la prédominence, dans le fief marial, aux cérémonies Eucharistiques. Elle veut bien l'affection des fidèles, mais pour les conduire à Jésus. Qu'ils soient, selon le mot du Bienheureux de Montfort, *esclaves de Jésus en Marie*. Il faut qu'Il règne.

Elle établit la souveraineté intérieure de son Fils dans les âmes, par la *communion*, sa souveraineté extérieure, par ces *processions* solennelles où le Saint-Sacrement accorde encore plus de grâces qu'il ne reçoit d'hommages.

Or, nos deux missionnaires appliquaient déjà ce principe et recouraient aux mêmes pratiques : toutes leurs missions paroissiales étaient *ordonnées* à la Sainte Eucharistie : par la communion longuement et pieusement préparée et renouvelée aussi souvent que le permettaient les usages de ce temps, et par les processions grandioses du Saint-Sacrement.

Marquez votre séjour à Lourdes par votre participation quotidienne et pieuse à ces deux moyens de grâces. Vous ferez plaisir à la Sainte Vierge comme à ses deux illustres fils.

C'est le même caractère essentiellement pratique que présentent les sermons en breton de M. l'abbé Maguet, recteur de Ploudaniel, sur l'éducation chrétienne, et de M. l'abbé Simon, vicaire à Tréboul, sur la fermeté dans la foi ; en français, de M. l'abbé Castel, recteur de Saint-Melaine de Morlaix, sur le caractère miraculeux des événements de Lourdes ; ce sont les mêmes avis spirituels qui nous sont donnés, à diverses reprises, par M. le Curé de la Cathédrale.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Notre pèlerinage eut sa conclusion naturelle et comme son couronnement dans l'heure d'adoration prêchée le jeudi soir, par M. le chanoine Cardinal, curé de Plougastel-Daoulas.

Quand les derniers flambeaux s'éteignent, les portes du Rosaire s'ouvrent toutes grandes aux pèlerins bretons qui veulent témoigner à Jésus combien ils l'aiment, et réparer, par la pénitence et l'adoration, les outrages dont il est abreuvé. C'est là que se recueillent les fruits de tout le travail spirituel qui s'est opéré en nous, souvent à notre insu, pendant ces trois jours bénis. Daigne la Vierge Immaculée en assurer la conservation !

UN PÈLERIN.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Retraites pastorales. — Nous rappelons à tous Nos prêtres les prescriptions des statuts diocésains relatives aux retraites annuelles et leur recommandons instamment de s'y conformer.

Les deux retraites pastorales, prêchées par M. l'abbé Auriault, missionnaire apostolique, seront données à Quimper, à l'Institution Saint-Vincent.

La première retraite s'ouvrira le lundi soir 28 Juillet. Les prêtres ordonnés en 1907, 1908 et 1909 y sont appelés, et devront être rendus à l'établissement indiqué, le dimanche soir 27 Juillet, pour subir le lendemain matin leur examen.

La deuxième retraite commencera le lundi soir 4 Août. Les prêtres ordonnés en 1910, 1911 et 1912 y sont convoqués, et devront arriver à l'Institution Saint-Vincent, le dimanche soir, pour l'examen du lendemain.

L'examen des prêtres ordonnés avant le 1er Janvier 1902, susceptibles d'être appelés à avoir charge d'âmes, aura lieu au Grand Séminaire le 29 Septembre 1912 et commencera à 8 heures du matin.

II. Prêtres étrangers résidant ou voyageant dans le diocèse. — A l'approche de la saison des vacances, des villégiatures, des voyages, Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs d'exiger rigoureusement des ecclésiastiques en résidence dans leurs paroisses l'observation de l'art. 133 des Statuts diocésains, lequel prescrit à tout prêtre étranger, résidant dans le diocèse au delà de *huit jours*, de faire viser son *celebret* à l'Evêché. — Cette formalité devient naturellement encore plus indispensable, lorsqu'il s'agit d'obtenir des pouvoirs de l'Ordinaire.

Quant aux prêtres qui parcourent le diocèse, sollicitant des concours pour une œuvre pieuse, une institution charitable, ou quelque autre entreprise, si louable qu'elle puisse être, ils ne devront commencer aucune démarche, se livrer à aucune propagande avant d'avoir pareillement fait viser leur celebret. Toutefois, — il est à peine besoin de le faire remarquer, — le *visa épiscopal*, s'il est un témoignage favorable à la personne, ne saurait avoir, à lui seul, la valeur d'une recommandation en faveur d'une œuvre ou d'une entreprise.

III. Ecoles ; Denier du Culte. — Nous rappelons qu'aux termes de l'article 2 du règlement de la *caisse des écoles* libres, « toutes les demandes de secours doivent être adressées à M. le Secrétaire général de l'Evêché, avant le 1er Juillet », et Nous appelons l'attention de MM. les Curés et Recteurs sur les différentes prescriptions de ce règlement *(Ordo*, p. 13).

C'est également à la fin de Juin, que doivent Nous parvenir les souscriptions pour le *Denier du culte*. Ceux qui ne pourraient pas remettre leur cotisation pour cette époque, sont priés de Nous en aviser immédiatement. Toutes les remarques et observations doivent être transmises, par MM. les Doyens, à M. le Secrétaire général de l'Evêché, avant le 10 Juillet.

IV. Nomination. — Par décision épiscopale, en date du 18 Juin, M. Alexandre Berthou, professeur à l'institution de N.-D. du Creisker, à Saint-Pol de Léon, a été nommé aumônier du lycée de Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **Les Œuvres en l'honneur du Sacré-Cœur.**

Offices extraordinaires.

Quimper. — EGLISE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche 29 Juin*, 6 h. 1/2, messe de communion des hommes.

Lundi, mardi, mercredi, confession des enfants. Le mercredi et le jeudi, à 7 heures, messe de communion générale.

Le *4 Juillet*, 1er vendredi du mois, à 6 heures, messe des bretons ; à 8 heures, des mères de famille ; à 8 heures du soir, réunion des hommes associés du Sacré-Cœur. Le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée.

La Récollection sacerdotale aura lieu à KÉRINOU-BREST, le lundi 30 Juin, de 10 h. 1/4 à 3 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Notre-Dame de Kerbonne. — **Installation du nouveau Recteur.** — C'est une fête toute intime que l'installation d'un recteur et simplement gardée dans les annales de la paroisse. Cependant, la cérémonie de dimanche dernier a revêtu un éclat particulier, grâce à des circonstances spéciales et à la présence de S. G. Mgr Pichon, archevêque de Cabasa, coadjuteur de Port-au-Prince, frère du nouveau Recteur de Kerbonne.

Assisté de M. le chanoine Kerbiriou, curé-doyen de Saint-Sauveur, et de M. le chanoine Le Marec, supérieur du Séminaire Saint-Jacques, il procéda lui-même aux rites de l'installation, et le pasteur fut conduit au tabernacle, au confessionnal, aux fonts baptismaux, en chaire où il adressa à ses chers paroissiens quelques paroles de bienvenue pleines de délicatesse.

A l'Evangile, Mgr Pichon fit une touchante allocution. Après un souvenir ému au bon M. Daniélou, tombé sur le sillon presque achevé, — spectacle dont un évêque missionnaire est trop souvent hélas ! le témoin attristé, — il explique, — par une comparaison très simple, empruntée à la constitution même de la famille, — le rôle du Pasteur et le devoir des fidèles.

MM. les Curés de Brest étaient venus apporter au jeune confrère leur encourageante sympathie, et les paroissiens de Kerbonne se pressaient dans l'église encore toute fraîche et artistement décorée ; au premier rang, deux groupes de charmants petits enfants, le plus bel ornement de la paroisse et la plus joyeuse espérance du Pasteur.

Gouézec. — **Le Jubilé Constantinien.** — Ce fut un spectacle édifiant de voir les paroissiens de Gouézec, dociles à la voix de leur Pasteur, se réunir, la semaine dernière, à l'église, par groupes successifs, pour bénéficier de l'Indulgence jubilaire accordée par Sa Sainteté Pie X, à l'occasion du XVIe centenaire de la paix rendue officiellement à la chrétienté par l'empereur Constantin.

Les circonstances ne permettant pas le bienfait d'une retraite, M. le Recteur chercha un autre moyen d'aider ses ouailles à gagner l'Indulgence du Jubilé dans les meilleures conditions possibles.

Il fut décidé qu'un sermon serait adressé à tous, le jour de l'ouverture, le dimanche 13 Juin, à la grand'messe, et qu'à l'issue des vêpres commencerait le Jubilé du premier groupe composé exclusivement de pères de famille. Le lundi matin, à 6 heures, messe et communion générale pour les membres de ce premier groupe, avec chant de cantiques, quête pour l'aumône du Jubilé, quelques prières, bénédiction du T. S.-Sacrement, et allocution de persévérance.

Le lundi, à 1 h. 1/2, Jubilé des mères de famille, inauguré par le chant des vêpres, suivies de la bénédiction du T. S.-Sacrement. Ensuite, conférence spéciale pour ce groupe, et confessions. Le mardi matin, à 6 heures, messe et communion générale, avec chants, quête, salut, et persévérance, comme la veille.

L'après-midi de mardi et la matinée du mercredi seraient consacrés aux jeunes filles, avec les mêmes cérémonies et exercices.

Le mercredi soir et le jeudi matin, ce serait le tour des jeunes gens. Enfin, les enfants.

Ce programme a été réalisé dans tous ses points avec un vrai succès, à la joie et consolation du Pasteur, de son digne auxiliaire, et des collaborateurs du Jubilé.

Dès la première heure, chaque groupe, à son tour, est venu nombreux se ranger autour de la chaire, pour entendre la parole pénétrante et imagée du prédicateur, M. l'abbé Corre, vicaire à Penmarc'h qui, quelques semaines auparavant, avait su gagner l'esprit et le cœur des habitants de Gouézec par son panégyrique de Jeanne d'Arc.

Puissent-ils demeurer tous fidèles aux enseignements reçus !

X...

Kerfeunteun. — **Chapelle de la Mère-de-Dieu.** — Grand Pardon à la chapelle, le dimanche 6 Juillet.

Le samedi 5, à 5 heures, premières vêpres suivies de confessions.

Le dimanche, messes à 6, 7 et 8 heures.

A 9 heures 3/4, procession des miracles, autour de la chapelle, suivie par tous les pèlerins portant un cierge.

A 10 heures, grand'messe en plein air, chantée par M. Laboy, supérieur de l'école Saint-Yves ; sermon donné par M. Cadiou professeur.

A 2 h. 3/4, chapelet en commun, avec chant des mystères.

A 3 heures, vêpres ; procession ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Le jour du Pardon et tous les jours de l'Octave, indulgence plénière pour toutes les personnes qui, s'étant confessées et ayant communié, font une visite à la chapelle et y prient aux intentions du Souverain Pontife.

Chaque jour pendant la semaine, messes à 6 heures, à 7 heures et à la fin des confessions.

Des prêtres sont à la disposition des pèlerins à partir de 5 heures du matin.

Morlaix *(la Salette)*. — **Grand Pèlerinage.** — *Le dimanche 6 Juillet*, aura lieu, à la chapelle de Notre-Dame, avec l'approbation de Mgr Duparc et sous la présidence de M. le Curé-Archiprêtre de Morlaix, un pèlerinage des Enfants de Marie et des jeunes filles des œuvres catholiques pour la région de Morlaix.

Programme de la fête : 8 heures, messe de communion, allocution de M. Kérisit, curé-archiprêtre de Morlaix ; — 10 h. 1/2, sur l'esplanade, grand'messe solennelle, chantée par M. Le Bihan, recteur de Saint-Martin-des-Champs ; sermon breton par M. Colin, curé-doyen de Saint-Thégonnec ; — 2 heures, heure d'adoration ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

récitation du Rosaire ; vêpres solennelles ; sermon français par M. Castel, recteur de Saint-Melaine ; bénédiction du Très Saint-Sacrement ; *Te Deum*.

N. B. — Les jeunes filles trouveront, à la maison de retraite de la Salette et au couvent de Saint-François, potage et café, pain et beurre.

On est prié de s'inscrire le plus tôt possible chez M. l'abbé Trémintin, aumônier de la Salette.

Grand Pardon de Guingamp et Pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours. — De temps immémorial, le Grand Pardon de Guingamp se célèbre le *Samedi qui précède le premier Dimanche de Juillet*.

Les solennités du Grand Pardon se renouvelleront donc au Sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours les samedi 5 et dimanche 6 Juillet prochain.

Elles seront présidées par S. G. Mgr Pichon, archevêque de Cabasa, coadjuteur de Port-au-Prince (Haïti), délégué par Sa Grandeur Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

Le nom de Notre-Dame de Bon-Secours réveille dans les cœurs de trop profonds sentiments de reconnaissance et d'affection pour qu'il soit nécessaire d'en redire ici les grandeurs et les gloires. — Ces sentiments de l'âme bretonne retrouvent leur magnifique expression dans le pèlerinage qui, chaque année, ramène des quatre coins de la Bretagne, aux pieds de la Madone vénérée, la foule confiante de ses pieux et fidèles serviteurs.

L'an de grâce 1913 reverra donc, nous en avons l'espérance, le grand concours de peuple qui caractérise le Pardon de Guingamp.

Rien ne sera changé aux usages traditionnels des solennités.

C'est donc avec confiance que nous disons encore à la veille du Pèlerinage : « *Notre-Dame de Bon-Secours, protégez les Pèlerins !* »

Y.-M. Le Goff,
Vicaire général honoraire,
Curé-Archiprêtre de Guingamp.

N. B. — Les différentes Compagnies qui desservent Guingamp, mettront en mouvement, dans la journée du samedi 5 et dans la nuit du samedi au dimanche 6, un service extraordinaire de trains. Ces trains auront pour gares de départ : 1° Saint-Brieuc et Morlaix ; 2° Gourin par Carhaix et Callac ; 3° Tréguier et Paimpol par Plouëc ; 4° St-Quay-Portrieux par Plouha et Lanvollon, — et toutes les gares intermédiaires. (Pour l'horaire des trains de nuit et de jour, consulter les affiches.)

Chronique des Œuvres

Archiconfrérie des Patronages, sous le vocable de Notre-Dame Auxiliatrice. — L'œuvre des Patronages prend de jour en jour une plus grande extension dans le diocèse.

Non seulement elle groupe nos enfants des villes dans des Patronages de garçons et des Patronages de filles ; mais elle étend son réseau bienfaisant dans nos paroisses rurales où son action complète et accentue l'influence inappréciable de nos écoles chrétiennes. Partout le clergé trouve des auxiliaires dévoués pour le seconder sur ce terrain. On connaît la place que les Patronages occupent parmi les œuvres auxquelles se consacrent les membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul.

Ce que ceux-ci mettent de dévouement dans les œuvres de garçons, les Religieuses, les Tertiaires, les personnes pieuses de nos paroisses le font pour les Patronages de filles, plus nécessaires que jamais dans toutes nos villes.

Or, la Sainte Eglise aime à entourer toutes les œuvres de charité et de dévouement de ses plus larges faveurs. Elle a donc béni et enrichi de nombreuses indulgences les membres dirigeants ou dirigés des Patronages.

C'est à Paris que l'Archiconfrérie a son centre. Elle a débuté comme œuvre locale à Notre-Dame Auxiliatrice de Drancy. Mais en consacrant le Patronage de Marie, elle a étendu ses ramifications, d'abord sur le diocèse de Paris, puis, par la bienveillance de Pie X, sur toute la France, la Belgique et les pays de mission. Par brefs du 11 Août 1874 et du 21 Novembre 1882, le Souverain Pontife a décidé que l'Archiconfrérie, primitivement fondée pour les œuvres de filles, pût s'affilier et établir en confréries les Patronages de garçons, les œuvres de jeunes gens et d'ouvriers.

Aucune œuvre particulière de religion n'est imposée aux membres de l'Archiconfrérie. Tout enfant, admis dans un Patronage de garçons ou de filles déjà affilié, devient, par le fait même de cette admission, membre de l'Archiconfrérie et jouit de toutes les faveurs spirituelles qui y sont attachées ; comme aussi la sortie du Patronage emporte de plein droit la privation des avantages spirituels de l'œuvre.

Monseigneur l'Evêque a voulu que les Patronages de son diocèse pussent profiter des indulgences nombreuses qui sont un si précieux encouragement pour les directeurs et directrices de nos œuvres et pour leurs patronnés. Sa Grandeur a confié à M. le chanoine Alfred Le Roy la charge d'obtenir du centre de l'Archiconfrérie un diplôme d'affiliation diocésaine avec le droit d'ériger la confrérie dans tous les Patronages du diocèse.

Les directeurs et directrices de Patronages et d'œuvres de jeunesse devront donc, le plus tôt possible, adresser à M. le chanoine Alfred Le Roy, leur demande accompagnée des indications utiles : localité, vocable, dirigeants et auxiliaires, membres patronnés, et ils obtiendront, par leur affiliation, le bienfait des indulgences dont nous reproduisons ici le tableau, d'après les brefs des 11 Février 1868 et 12 Août 1874.

Indulgences plénières : 1° Jour de l'entrée dans l'Association ; 2° A l'article de la mort ; 3° Aux fêtes de l'Immaculée Conception, de la Nativité, de l'Annonciation, de la Purification, de l'Assomp-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tion, de Notre-Dame Auxiliatrice, le 24 Mai, saint Germain, 31 Juillet ; 4° Fête de la Portioncule, 2 Août ; 5° Une fois par mois, au jour choisi par chaque associé. — *Conditions :* Se confesser, communier, visiter l'église de l'Archiconfrérie ou son église paroissiale, y prier aux intentions du Souverain Pontife. Les Associés ont huit jours consécutifs pour gagner ces indulgences.

INDULGENCES PARTIELLES : *7 ans et 7 quarantaines*, le jour de la Pentecôte, de la Visitation, de la fête du Sacré-Cœur, de la Toussaint. — *Conditions :* Visiter avec un cœur contrit l'église de l'Archiconfrérie ou son église paroissiale, et y prier aux intentions du Souverain Pontife.

Soixante jours d'indulgences, chaque fois que l'on fait une œuvre de piété ou de charité.

Toutes les indulgences susdites sont applicables aux âmes du purgatoire.

" Pour l'Action Catholique. "

C'est le titre du beau volume que Mgr Gouraud vient de dédier à tous les militants du devoir catholique engagés dans les cadres des Unions diocésaines et des comités en formation (1).

Par les extraits que le *Nouvelliste* en a donnés, il y a quelques jours, on a pu apprécier la fermeté méthodique et claire avec laquelle il y est parlé des devoirs des fidèles envers les journaux qui méritent d'être comptés parmi les bons ouvriers de la restauration chrétienne et catholique entreprise par les Evêques, à l'appel du Saint Père. Dans tout le cours du livre, Mgr Gouraud déploie les mêmes qualités de méthode et de clarté en même temps qu'il témoigne d'une grande expérience des moyens d'action de l'apostolat contemporain.

Sa Grandeur n'a visé qu'à fournir un *manuel* aux bonnes volontés désireuses de se dévouer pour la cause de l'Eglise. Plus justement, si le terme n'évoquait une idée de lourdeur et de sécheresse, je dirais de son œuvre qu'elle est un véritable *traité* d'action catholique.

L'Action y est envisagée sous toutes ses faces : dans sa nécessité, dans son esprit, dans sa préparation, dans ses moyens, dans ses résultats. Rien d'abstrait et de nébuleux pourtant dans ces pages. Tout y est vie et réalité.

Si une organisation, une œuvre, y sont étudiées, elles n'ont rien d'artificiel : elles sont faites à la taille de ceux qui doivent y prendre place et y exercer leur zèle. Mgr Gouraud n'est pas un agenceur de cadres vides. Voici le jeune catholique avec ses cercles d'études, ses associations sportives ou pieuses ; l'homme fait, avec ses devoirs religieux, civiques et sociaux ; le prêtre, représentant de la hiérarchie, centre et premier moteur de tout travail

(1) *Pour l'Action catholique*, par Mgr Gouraud, évêque de Vannes. Un beau volume de 400 pages, chez Gabriel Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris.

organisé : la jeune fille avec ses patronages, ses catéchismes ; la mère de famille, la ménagère, avec les devoirs que leur créent le foyer, les relations mondaines, familiales ou économiques.

De toutes les questions que soulève l'organisation de la défense et de la conquête religieuse, aucune n'est esquivée. Les problèmes sociaux, scolaires, électoraux, journalistiques sont abordés avec la même franchise, explorés avec la même aisance, résolus avec la même sûreté. Ces pages lues, il n'y a point d'aptitude qui n'y ait trouvé une indication pour une utilisation immédiate, point de bonne volonté qui n'y ait discerné une orientation vers un but utile et fécond, point d'indifférence qui n'ait éprouvé, un moment ou l'autre, une secousse et une impulsion salutaire.

Tout cela est méthodique et ordonné avec un soin qui révèle l'habitude des exposés didactiques. La typographie elle-même vient ajouter à la clarté de l'ouvrage. Un chapitre que l'on vient de lire se résume d'un simple coup d'œil, grâce à un choix de caractères qui fait ressortir les phrases synthétiques. Vraiment oui, c'est plus qu'un manuel, c'est un traité d'action catholique.

Et qu'on ne craigne pas, à m'entendre parler d'un traité, de se heurter à un livre massif et aride, impénétrable à tout autre qu'à un spécialiste ou à un érudit. Ce n'est pas un professeur qui disserte sur un sujet purement dogmatique ou spéculatif. C'est un apôtre qui expose un plan d'action déjà en pleine réalisation.

Mgr Gouraud n'a pas écrit pour le plaisir d'écrire ou pour la satisfaction d'établir les résultats d'une exploration attentive à travers les formes multiples de l'apostolat moderne. Pas le moindrement. La vie circule dans ces pages, parfois avec l'allure d'un torrent qui va droit à une turbine et qui ne s'en échappe que pour courir à une autre.

Et l'on sait où ce torrent apostolique a pris sa direction. C'est à Rome, en cette cérémonie grandiose où, le lendemain de la Séparation, Pie X consacrait de sa main quatorze évêques français, dont Monseigneur Gouraud lui-même.

De cette origine, le torrent a emporté une confiance inébranlable en ses forces et, à ceux qui tremblent ou hésitent, il jette au passage les affirmations de sa foi au triomphe : « Depuis dix-neuf siècles, l'Eglise conduit le cortège funèbre de ses persécuteurs au tombeau de l'oubli, quand ce n'est pas à celui de la honte ; et elle en revient toujours plus vivante et plus belle ». Résister à l'entraînement de cette voix est difficile. Tant pis, d'ailleurs, pour ceux que l'indifférence égoïste retient inertes sur la rive, absorbés par de vains plaisirs pendant que la persécution se déchaîne : « Ils ont l'air de vivre ; mais, en réalité, ils ressemblent à des condamnés à mort cherchant à s'étourdir jusqu'à l'heure suprême ».

Tout le livre résonne de cette note virile et éloquente. D'un mot, Mgr Gouraud s'est parfaitement résumé lui-même : « Les peuples vaillants se défendent surtout en prenant l'offensive. Cette attitude convient aux catholiques. C'est pour cela que, tout en faisant dans les pages qui précèdent la part nécessaire aux œuvres

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de défense religieuse, nous avons dû insister surtout sur les œuvres d'apostolat et de restauration catholique. C'est notre manière de prendre l'offensive. »

C'est un très grand service que vient de rendre l'éloquent évêque de Vannes à tous les catholiques, isolés ou formés en groupes, qui, comme le dit Sa Grandeur, « acceptent d'être des vaincus, mais se refusent à être des dupes ». Qu'ils lisent donc et étudient ce livre, qu'ils y cherchent la place que leur tempérament et leurs moyens leur fixent dans la grande armée dressée contre les sectaires pour la revendication des droits de l'Eglise et des âmes dont elle a la garde. Ils y puiseront avec le sens de l'union et de la discipline le courage qui mène joyeusement au sacrifice et par le sacrifice où l'on « met de son cœur et de sa vie » au triomphe de la grande cause que nous servons. F. C.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le procès du cardinal Coullié. — Le cardinal Coullié, quelque temps avant sa mort, avait, par mandement, interdit à ses diocésains la lecture du *Progrès de Lyon*, du *Lyon Républicain*, de la *Loire Républicaine* et de la *Tribune*. L'administration de ce dernier journal intenta à l'archevêque de Lyon un procès en 50.000 francs de dommages-intérêts.

La 1re chambre du tribunal civil de Saint-Etienne a rendu son jugement, aux termes duquel la *Tribune* est déboutée de sa demande et condamnée aux dépens, « attendu qu'il ne s'agit que de faits relevant de la conscience individuelle ; que la défense de vendre ou de lire des journaux ne peut régir d'autres personnes que celles soumises à la discipline de l'Eglise catholique ; qu'ainsi semblable interdiction ne saurait être appréciée par la juridiction civile, et que, au surplus, la preuve du préjudice n'est pas faite. »

Le nouvel évêque de Constantine. — Mgr Jules Bouissière, vicaire général d'Oran, est nommé évêque de Constantine. Mgr Gazaniol, qui renonce au siège de Constantine, est nommé évêque titulaire de Modra. M. Jules Bouissière, né dans le diocèse d'Albi, en 1860, a été ordonné prêtre en 1884. Chanoine d'Oran depuis 1899, il est vicaire général du diocèse depuis 1911.

Le prochain congrès eucharistique international. — Par une lettre officielle, datée de Namur, Sa Grandeur Mgr Heylen, président du Comité permanent des Congrès eucharistiques, vient, le 25 Mai dernier, après avoir demandé l'avis des Eminentissimes Cardinaux français, d'informer Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes et de Lourdes, que le Congrès eucharistique international de 1914, le vingt-cinquième, se tiendra à Notre-Dame de Lourdes, en Septembre très probablement.

Louable soumission. — Répondant au décret qui a mis à l'index son livre sur sainte Chantal, M. l'abbé Brémond s'est empressé d'écrire à Sa Grandeur Mgr Bonnefoy, archevêque d'Aix, la lettre suivante qui honore son auteur :

« Monseigneur,

» Votre Grandeur a eu la bonté de me dire plus d'une fois qu'elle ne mettait pas en doute mon obéissance cordiale, soit aux enseignements, soit à la discipline de l'Eglise. Le décret récent, qui place au catalogue de l'*Index* mon petit livre sur sainte Chantal, me donne l'occasion de répondre, comme il convient, à votre confiance paternelle. Je prie donc Votre Grandeur d'accepter pour elle-même, et de vouloir bien transmettre à Son Em. le Cardinal Préfet de l'Index, l'assurance de ma soumission respectueuse et de mon entier dévouement. » Henri Brémond. »

VARIÉTÉ

Foi de Bretonne. — Du rapport de Mgr Bauron, présenté au Congrès de Trèves, sur la Presse mariale, publié dans le *Pèlerin du Nord* :

« On m'a conté, ces derniers jours, ce trait touchant qui montre à quel point les Bretons, obstinés dans leur confiance, savent arracher le miracle des mains de l'Immaculée, qui semble parfois susciter des ardeurs impatientes dans l'âme de ses fidèles.

Une Bretonne était venue à Lourdes réclamer la guérison de son fils mourant :

« Ce n'est point pour mon gars que je demande cette grâce. Il a ce qui est meilleur que tout : la foi en Dieu et la soumission à sa volonté. C'est pour le père, dont les journaux ont fait un failli mécréant. »

Trois jours se passent en prières, et nul miracle ne vient donner à la femme la consolation attendue. Elle revient chez elle. Le mari, comme de juste, raille sa confiance inutile et blague Notre-Dame de Lourdes.

« T'as beau crier vers elle ; il faut qu'elle soit joliment sourde, la bonne Vierge, pour ne pas t'entendre. »

Et il s'endurcit dans son péché d'incroyance et devint pire encore, jurant comme un païen et passant de la raillerie à l'insulte.

L'année suivante, la Bretonne, têtue, dit à la Vierge :

« Vous n'avez pas voulu m'exaucer, quand je suis venue en pèlerinage comme tous les autres, dans le train. J'irai à pied, de Sainte-Anne d'Auray jusqu'aux Pyrénées, et, puisque vous ne voulez pas m'obéir, à moi, qui ne le mérite pas, je vais demander à votre sainte Mère, notre patronne, de vous commander. »

Elle part, à travers la France, emportant à l'Immaculée de Lourdes l'ordre de sainte Anne. En arrivant, fourbue, les pieds en loques, poussiéreuse, lamentable comme une mendiante coureuse

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de grandes routes, elle va tout droit à la Grotte et prosterne devant la Vierge son pauvre corps amaigri, dans lequel une âme indomptable s'épanouit en prières :

« Voyons, ma bonne Mère, est-ce pour cette fois que vous allez regarder vers moi ! Il s'en va temps. Mon fils est plus malade et mon mari plus méchant. Guérissez l'un pour l'autre ; ou bien, si c'est trop de tous deux, sauvez le plus en danger. Mais je vous préviens que, si vous ne voulez pas et si vous continuez à rester sourde à ma prière, je ne serai point battue encore. Et, l'an prochain, je reviendrai, non plus à pied, mais sur les genoux. Et, si je meurs en route, dame ! ce sera par votre faute. Vous aurez privé mon mari de sa femme et mon gars de sa mère. »

Elle revint chez elle avec une grande espérance au cœur, sans savoir très nettement ce que lui réservait la Providence, la Bretonne avait confiance qu'un message de miséricorde était parti de la Grotte pour le pays de Bretagne.

Quand elle revint, le mari, qui l'attendait, sans connaître ni la semaine, ni le jour, mais qui l'attendait obstinément à toute heure, sur le pas de la porte, se précipita vers elle en sanglotant :

« Ah ! tu arrives bien tard, ma femme, s'écria-t-il, notre gars » est mort depuis quinze jours. »

Pas une larme dans ses yeux brûlés de soleil et noircis de poussière ! Mais elle regarda l'homme qui pleurait.

« Et toi ? » demanda-t-elle.

Il pleura plus fort :

« Moi, j'ai regretté mes péchés et je suis revenu à Dieu. »

« Eh bien ! dit la sublime Bretonne en l'embrassant ; je n'ai point fait une besogne inutile, puisque, en perdant mon fils, j'ai retrouvé ton âme. »

Alors, vaincue par l'épuisement des terribles journées qu'elle avait passées sur les interminables chemins, la femme s'affaissa près du lit où était mort son enfant et remercia la Vierge d'avoir enfin entendu sa prière. »

NOS ÉVÊQUES DE FRANCE, Revue artistique, littéraire, illustrée, avec la collaboration de l'éminent Dr Mgr Battandier.

La France religieuse, divisée en dix-huit provinces ecclésiastiques, comprend 18 archevêchés et 69 évêchés suffragants.

Notre publication suit cette division et consacre mensuellement un numéro à chaque province. Elle permet à toutes les classes sociales qui forment la nation française de connaître les chefs augustes de l'Eglise de France, appelés à diriger les destinées religieuses de notre beau pays.

Tirés sur papier de luxe, en plusieurs couleurs, format in-4° jésus, les *dix-huit* numéros seront une collection unique.

Le n° 2 (Juin), donnera les Evêques de Bretagne.

Pour les abonnements, s'adresser à l'Editeur Robertreau-Baudry, *4 et 10, rue Cubain, Angers.*

On peut également s'adresser pour les abonnements et la vente au détail, aux différents libraires ci-après : à *Quimper*, rue Saint-François, chez M. Salaun ; à *Brest*, 33, rue de la Mairie, chez M. Tourmen ; à *Landerneau* 1, rue du Pont, chez M. Desmoulins ; à *Morlaix*, place Thiers, chez M. Roger ; à *Quimperlé*, rue Saint-Michel, chez M. Carré ; à *Châteaulin*, chez M. Corcuff, où l'on pourra se rendre compte de la valeur de cette publication.

Tout abonné a droit aux numéros déjà parus.

Prix de l'abonnement : 15 francs ; du numéro : 0 fr. 75.

BIBLIOGRAPHIE

Maison du BON-PASTEUR, 228, boulevard Péreire, Paris.

La petite NELLIE
proposée par Sa Sainteté Pie X comme « modèle » à tous les petits communiants.

Aimable petite fleur eucharistique, *Nellie* a germé dans la souffrance, s'est épanouie sous les rayons de l'ostensoir, mais n'a répandu ses parfums autour d'elle que quatre courts printemps.

On vient de la raconter, cette rapide mais si riche existence de la petite *Nellie Orjan*, morte « en odeur de sainteté » le 2 Février 1908, au Couvent du Bon-Pasteur de Cork, en Irlande, après avoir obtenu de faire sa première communion à l'âge de 4 ans et 3 mois, reçu le Pain des Anges 33 fois, — en moins de sept semaines, — avec une céleste ferveur, pratiqué les plus étonnantes vertus et quitté l'exil dans une agonie qui ressembla à une extase.

Si extraordinaires que soient les faits narrés, ils sont de la plus rigoureuse vérité et ont été enquêtés et contrôlés par le digne Evêque de Cork, en vue de l'introduction de la Cause de Béatification de sa merveilleuse petite diocésaine.

Déjà plus de cinquante Cardinaux et Evêques des deux mondes ont recommandé ce volume que S. E. le Cardinal Agliardi appelle : « un livre d'or ».

L'auteur a reçu de Mgr Duparc la charmante lettre suivante :

« Evêché de Quimper, le 20 Août 1912.

» Mon Révérend Père,

» L'histoire de la petite *Nellie* prêche avec autant de suavité que de force la communion fréquente des jeunes enfants. Nos petits Bretons n'auront aucune peine à faire écho à cet apostolat, qui date chez eux du temps déjà lointain de leur bonne Duchesse, la Bienheureuse Françoise d'Amboise, citée, du reste, en vos délicieuses pages (1)

» Puisse cet exemple trouver des imitateurs dans le monde entier ! Vous y aurez contribué par votre pieuse brochure dont je vous félicite.

» † ADOLPHE,

» *Evêque de Quimper et de Léon.* »

NELLIE, la « petite violette du Saint-Sacrement », par F. Bernard des Ronces — 1° *Vie complète.* — Gracieux et beau volume de 225 pages, orné de nombreux dessins à la plume, illustré de huit gravures hors texte sur papier couché.

Prix franco : 1 fr. 75 ; pour l'étranger, 1 fr. 90.

Edition de luxe sur papier couché extra. Prix : France, 3 fr. ; étranger, 3 fr. 50.

2° *Vie abrégée.* — Brochure illustrée de 32 pages. Edition populaire, à mettre entre les mains de tous les petits enfants.

Prix franco : l'unité 0 fr. 20. La douz. 1 fr. 75 ; pour l'étranger, 2 fr. Le cent, 12 fr. ; pour l'étranger, 14 francs.

---

(1) *Nellie*, p. 70.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

3° *Notice-Image* de 4 pages sur papier couché, avec une photographie authentique de l'angélique enfant, dans son costume de Première Communion.
Prix : 0 fr. 60 la douz.; 4 fr le cent, pour l'étranger 4 fr. 25.
Ajoutons que le texte de cette *notice-image* vient d'être traduit en breton de Tréguier par M. l'abbé Cudennec, vicaire d'Yvias, et en breton de Quimper par M. l'abbé Madec, recteur de Saint-Ségal.

Maison de la Bonne Presse, Paris, 5, rue Bayard.

Les Deux Frères : *Philibert Vrau et Camille Feron-Vrau : cinquante années de l'action catholique dans le Nord*, par Mgr Baunard. — Un vol. in-8° de 604 pages. Prix, **3** fr. **50** ; port, 0 fr. 40.

Le P Etienne Pornet, des Augustins de l'Assomption, fondateur des Petites-Sœurs de l'Assomption. — In-12 de 360 pages avec portraits. Broché, **3** francs ; port, 0 fr. 25.

La Mère Marie de Jésus, fondatrice des Petites Sœurs de l'Assomption. — In 8° de 600 pages avec plusieurs gravures Broché, **3** fr. **50** ; port, 0 fr. 45.

Un disciple de saint Vincent de Paul au XIX° siècle : *Adolphe Baudon (1819-1888)*, par l'abbé J. S Hal. Ouvrage couronné par l'Académie française. Un vol. in-8° de XXIX-740 pages, **4** fr. **50** ; port, 0 fr. 55.

Une Petite Sœur : Sœur Marie-Lucie, des Petites Sœurs de l'Assomption, par M. Landrieux, vicaire général de Reims. Ouvrage couronné par l'Académie française. — In-16 de 270 pages. Broché, **1** fr. **50** ; port, 0 fr. 20.

Ernest Hello, sa vie, sa pensée, son style, par Joseph Serre. — In-12 de 420 pages, **3** fr. **50** franco.

VINS ET SPIRITUEUX
Ancienne Maison **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une Maladie de la Peau, Dartres, Eczémas, Boutons, Démangeaisons, Bronchites chroniques, Maladies de la Poitrine, de l'Estomac et de la Vessie, de Rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Le public appréciera le but humanitaire de cette offre. Ecrire par lettre ou carte postale à M. VERCHERY, 8, Place Victor-Hugo, à CHANTELLE, qui répondra *gratis* et *franco* par courrier et enverra les indications demandées.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

28e Année. **Vendredi 4 Juillet 1913.** N° 27

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Erection d'une nouvelle paroisse à Brest ; Nomination ; Décès.
II. Partie non officielle. — Le Pape et les Droits de l'Eglise.
III. — Apostolat de la Prière.
IV. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Avis de services ; Lesneven ; Missions : Plouarzel, Cléden-Poher ; Plouvien ; Poullan ; Chronique des Œuvres ; Œuvre de la Protection de la Jeune Fille ; La vie et la mort d'un Missionnaire breton, IX (à suivre).
V. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Juillet. — 8me Dimanche après la Pentecôte. Fête du Précieux Sang de N. S. J.-C. Double de 2e classe. Rouge.
A Vêpres, mémoires du suivant *(au Propre diocésain)*, du dimanche, du jour Octave des SS. Apôtres Pierre et Paul.
Lundi, 7. — Ste Pulchérie, Vierge. Double. Blanc.
Mardi, 8. — Ste Elisabeth de Portugal, Veuve. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 9. — S. Goulven, Evêque. Double. Blanc.
Jeudi, 10. — Les Sept Frères et leurs Compagnons Martyrs. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 11. — S. Thurien, Evêque. Semi-double. Blanc.
Samedi, 12. — S. Jean Gualbert, Abbé. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 13. — 9me Dimanche après la Pentecôte. Office du Dimanche. Semi-double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plonévez-Porzay. . . . . le 6 Juillet.
Melgven. . . . . du 7 au 11 Juillet.
Guissény. . . . . du 12 au 17 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Erection d'une nouvelle paroisse à Brest. — En vertu de Notre pouvoir ordinaire de juridiction épiscopale, après avoir procédé aux enquêtes et rempli les formalités prescrites par le droit, Nous avons, par ordonnance rendue le 1er Juillet 1913, détaché de Saint-Martin de Brest une partie de son territoire pour l'ériger en paroisse distincte, sous le vocable de Saint-Michel, archange.

Cette nouvelle paroisse compte environ 8.000 âmes. Nous la recommandons d'une façon toute spéciale aux prières de Nos chers diocésains.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II Nomination. — Par décision épiscopale du 1er Juillet 1913, M. Sébastien Le Rhun, anciennement vicaire aux Carmes, a été nommé recteur de Saint-Michel de Brest.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de :

M. Noël Moal, recteur de Pouldreuzic, décédé le 27 Juin ;

Et de M. Jean Gallou, aumônier des Petites Sœurs des Pauvres, décédé le 29 Juin.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Pape et les Droits de l'Eglise.

L'abondance des matières nous a empêché de donner plus tôt l'important discours de N. S. Père le Pape au pèlerinage de Milan qui lui était présenté par S. E. le cardinal Ferrata. Voici ce discours du Saint-Père :

Votre présence, ô fils bien-aimés, Nous remplit d'une grande joie, car si, en toute partie du monde catholique, on commémore l'anniversaire seize fois centenaire de la reconnaisance et de la protection de la liberté que Jésus-Christ a donnée à son Eglise, il était bien juste qu'à faire preuve de leur allégresse et de leur dévouement à la chaire de Pierre, fussent, parmi les premiers, les fils non dégénérés de ceux qui, les premiers, goûtèrent les fruits de l'Edit salutaire. Nous vous accordons Nos félicitations, car par cet acte vous dévoilez l'esprit dont vous êtes animés et votre désir de voir revenir ce temps où il était concédé aux chrétiens de jouir de cette liberté qui est nécessaire à l'Eglise pour exercer fructueusement son ministère en vue du bien des âmes et de la société. Il est bien douloureux, en effet, que pendant que Nous remercions la divine Providence d'avoir rappelé Constantin des ténèbres du paganisme pour ériger des temples et des autels à cette religion que, durant des siècles, ses prédécesseurs tentèrent d'exterminer, pour restituer aux chrétiens leurs biens usurpés et donner au christianisme pleine liberté religieuse, Nous devions, au milieu du progrès si vanté de la civilisation, d'une telle grande lumière de la science, réclamer en vain, même des gouvernements chrétiens, cette liberté qu'eux-mêmes ils reconnaissent ou devraient reconnaître, nécessaire au développement de l'action surnaturelle de l'Eglise sur la terre.

L'Eglise, cette grande société religieuse des hommes qui vivent dans la même foi et dans le même amour sous l'égide suprême du Pontife romain, a un but supérieur et bien distinct de celui des Sociétés civiles, qui tentent à atteindre ici-bas le bien-être temporel, tandis que celle-ci a en vue la perfection des âmes pour l'éternité. L'Eglise est un royaume qui ne connait d'autre maître que Dieu, et elle a une mission si haute qu'elle surpasse toutes les limites et forme de tous les peuples, de toutes les langues, de toutes les nations, une seule famille ; en outre, on ne peut même point supposer que le royaume des âmes soit le sujet de celui des corps, que l'éternité devienne l'instrument du temps, que Dieu lui-même devienne esclave de l'homme.

Jésus-Christ, en effet, le Fils éternel du Père, à qui tout pouvoir fut donné au ciel et sur la terre, a imposé aux premiers ministres de l'Eglise, les apôtres, cette mission : *Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie aussi de même. Allez donc, et instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées. Et voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.*

Donc l'Eglise tient de Dieu lui-même la mission d'enseigner, et sa parole doit parvenir à la connaissance de tous, sans obstacles qui l'arrêtent, sans oppositions qui l'entravent. Car le Christ n'a pas dit : que votre parole s'adresse aux pauvres, aux ignorants, aux foules, mais bien qu'elle s'adresse à tous sans distinctions, car vous, dans l'ordre spirituel, vous êtes supérieurs à toutes les souverainetés de la terre. L'Eglise a la mission de gouverner les âmes et d'administrer les Sacrements : et en outre puisque personne d'autre et pour aucun motif ne peut prétendre pénétrer dans le Sanctuaire, elle a le devoir de s'insurger contre quiconque prétend par des ingérences arbitraires ou des usurpations injustes, envahir son domaine.

L'Eglise a mission d'enseigner l'observation des préceptes et d'exhorter à la pratique des conseils évangéliques, et malheur à quiconque enseignerait le contraire, apportant dans la société le désordre et la confusion. L'Eglise a le droit de posséder, parce

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qu'elle est une société d'hommes et non d'anges, et qu'elle a besoin des biens matériels qui lui sont parvenus par la piété des fidèles, et elle en conserve la légitime possession pour l'accomplissement de ses ministères, pour la construction de ses temples, pour les œuvres de charité qui lui sont confiées, et pour vivre et se perpétuer jusqu'à la consommation des siècles.

Et ces droits sont si sacrés que l'Eglise a toujours senti le devoir de les soutenir et de les défendre, sachant bien que, si elle cédait pour un peu aux prétentions de ses ennemis, elle resterait inférieure au mandat reçu du Ciel et tomberait dans l'apostasie. C'est pour cela que l'histoire nous signale une série de protestations et de revendications faites par l'Eglise contre le grand nombre de ceux qui la voulaient rendre esclave. Sa première parole contre le Judaïsme, dite par Pierre et par les autres apôtres : *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes*, cette parole sublime fut toujours répétée par leurs successeurs et le sera jusqu'à la fin du monde, un baptême de sang fût-il nécessaire pour la confirmer.

Et nos adversaires eux-mêmes en sont si persuadés, qu'ils vont répétant avec force paroles, qu'à l'ombre de leur bannière il y a toute sorte de libertés ; en effet, il y a la liberté ou mieux la licence pour tous, et non la liberté pour l'Eglise. Liberté pour chacun d'exercer son propre culte, de manifester ses propres systèmes, mais non pour le catholique, comme tel, qui est le point de mire des persécutions et des dérisions, et qui est privé des emplois auxquels il a le droit sacré. Liberté d'enseignement, mais sujette au monopole des gouvernements qui, dans les écoles, permettent la propagation et la défense de tout système et de toute erreur et vont jusqu'à interdire aux enfants l'étude du catéchisme. Liberté de la presse, et en outre liberté pour le journalisme le plus emporté d'insinuer, malgré les lois, d'autres formes de gouvernements, d'exciter les peuples à la sédition, de fomenter des haines et des inimitiés, d'empêcher par des grèves le bien-être des ouvriers et la vie tranquille des citoyens, de flétrir les choses les plus sacrées et les personnes les plus vénérables ; mais non pour le journalisme catholique qui, parce qu'il défend les droits de l'Eglise et propage les principes de la vérité et de la justice, doit être surveillé, rappelé au devoir, et dénoncé à tous comme adversaire des libres institutions et ennemi de la patrie. Pour toutes les associations, même les plus subversibles, la liberté de démonstrations publiques et tapageuses ; mais les processions catholiques ne doivent pas sortir des églises, parce qu'elles provoquent des partis contraires, troublent l'ordre public et dérangent les pacifiques citoyens. Liberté pour tous d'exercer leurs ministères, schismatiques et dissidents, mais c'est seulement pour les catholiques que les ministres de l'Eglise ne peuvent avoir dans le pays où ils sont envoyés même un seul puissant qui s'oppose au gouvernement, qui d'ailleurs en empêche l'entrée ou l'action. Liberté de posséder pour tous, mais non pour l'Eglise et les Ordres religieux, dont on malmène et convertit le bien avec une violence arbitraire et que les gouvernements donnent aux institutions laïques.

Voilà, vous le savez bien, la liberté dont jouit l'Eglise même dans les pays catholiques. Et Nous avons bien raison de Nous consoler avec vous qui la réclamez, en luttant pour elle dans le champ d'action qui vous est jusqu'ici concédé. Courage donc, ô fils bien-aimés : plus l'Eglise est attaquée de toute part, plus les fausses maximes de l'erreur et du pervertissement moral infectent l'air de leurs miasmes pestiférés, plus seront grands les mérites que vous acquerrez devant Dieu, si vous faites tous vos efforts pour éviter la contagion et si vous ne vous laissez ébranler dans aucune de vos convictions, restant fidèles à l'Eglise, que tant ont le malheur d'abandonner.

Par votre fermeté vous donnerez lieu à un fructueux apostolat, en persuadant les adversaires et les dissidents que la liberté de l'Eglise pourvoiera admirablement au salut et à la tranquillité des peuples, car, en exerçant le magistère qui lui est divinement confié, elle conservera intacts et en vigueur les principes de vérité et de justice sur lesquels s'appuie tout ordre et d'où germent la paix, l'honnêteté et toute culture civique. En cette lutte ne vous manqueront certes point les difficultés, les ennuis, les fatigues ; mais gardez-vous de perdre courage, parce que le Seigneur vous soutiendra dans la mêlée, en vous prodiguant le secours de ses célestes faveurs.

Apostolat de la prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR JUILLET 1913

Le Portugal.

Les catholiques du monde entier ont suivi avec douleur la lutte menée par la franc-maçonnerie internationale contre l'Eglise de Portugal. Les Ordres religieux furent frappés les premiers. Comme toujours, après eux, c'est le tour des prêtres et des fidèles : calomnies, mesures sournoises et vexatoires, passe-droits, emprisonnements, rien ne leur est épargné. Tous les catholiques doivent, par leurs prières, secourir la foi si durement éprouvée de nos frères portuguais ; nos Associés y auront un zèle spécial, car, plus qu'en un autre pays du monde, *l'Apostolat de la Prière* était aimé et pratiqué en Portugal.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR JUILLET

Divin Cœur de Jésus, je vous offre par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour le retour de la paix religieuse en Portugal.

Résolution apostolique : Je hâterai, par mes prières et bonnes œuvres, le retour de la paix religieuse en Portugal

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Retraite préparatoire** au Jubilé Constantinien de LANDUNVEZ, *du 6 au 12 Juillet*, sous la présidence de M. l'abbé Le Jollec, missionnaire diocésain.

II. — **Congrès paroissial** ou Journée Eucharistique de LANDUNVEZ, *dimanche 13 Juillet*.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Vendredi 4 Juillet*, exposition du Très Saint-Sacrement, de 5 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir, et, pour les hommes, de 8 à 9 heures.

Samedi 5, confession des garçons du grand catéchisme.

Dimanche 6, messe de communion pour les hommes, à 7 heures. Messes et vêpres aux heures ordinaires ; bénédiction après les vêpres.

Le soir, à 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire ; chapelet, procession, bénédiction.

Vendredi 11, confession des enfants qui n'ont pas encore fait la communion.

CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 6 Juillet*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Monseigneur, qui doit rentrer à Quimper le 6 Juin, partira mardi pour donner la confirmation à Ouessant et à Molène, et sera de retour le jeudi.

Avis de services. — Un service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Moal, recteur de Pouldreuzic, sera chanté à POULDREUZIC, le lundi 7 Juillet, à 10 heures.

Et le même jour, à 10 heures, à Brest, dans la chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres, pour le repos de l'âme de M. Gallou, aumônier.

LESNEVEN. — 1re **Retraite de Jeunes Filles**, *du 2 au 7 Juin 1913*. — 33 retraitantes : Lesneven, 21 ; Plouescat, 3 ; Ploudiry, 2 ; Guipavas, 2 ; Lambézellec, 1 ; Saint-Marc, 1 ; Plounéour-Trez, 1 ; Querrien, 1 ; Le Folgoët, 1.

— 2e **Retraite de Jeunes Filles**, *du 23 au 28 Juin 1913*. — 33 retraitantes : Brest, 5 ; Le Conquet, 3 ; Kersaint-Plabennec, 3 ; Moncontour, 2 ; Plabennec, 2 ; Morlaix, 2 ; Landivisiau, 2 ; Matignon, 2 ; Ploudaniel, 2 ; Lesneven, 1 ; Pleyber-Christ, 1 ; Kerhuon, 1 ; Plougasnou, 1 ; Ploujean, 1 ; Saint-Brieuc, 1 ; Guipavas, 1 ; Riec-sur-Bélon, 1 ; Lanarvily, 1 ; Ploudiry, 1.

Missions. — I. PLOUARZEL. — Retardée d'un an par les circonstances, notre Mission a été fixée au 1er Juin 1913. Durant plusieurs dimanches, nos fidèles sont préparés à ces jours de salut. L'église, neuve encore, vrai bijou par elle-même, est pavoisée et enguirlandée. Dès la première heure, l'église est plus remplie

qu'aux plus grands jours de fête, pour déborder littéralement la semaine suivante. (850 et 1.050, tels sont respectivement les chiffres relevés pour chaque série de grandes personnes.)

Chaque semaine, dix prêtres étrangers les attendent pour les évangéliser. M. Masson, doyen honoraire, préside les deux semaines, un pénible contretemps retenant loin de nous le président de la deuxième... bande. M. Masson, quoique fatigué lui-même, a tenu à se dévouer, sauf à renoncer au ministère du confessionnal, pour pouvoir tenir jusqu'à la fin. A l'entendre dans la chaire, on ne le soupçonnerait pas d'avoir dû tromper la souffrance et contrevenir à l'avis de son médecin pour ne pas refuser un bon service à l'amitié. Il possède cette maîtrise de la chaire et de notre parler breton, et cette concision lucide et pondérée qui charment en même temps qu'elles convainquent l'auditeur. Le salut, que prêche M. J. Joncqueur, est une convergence admirable de figures symboliques, empruntées à la vie populaire. M. Hunault y joindra encore d'autres évocations salutaires et une sorte de nécrologe de sa paroisse natale, « dont la majeure partie habite le cimetière. Tous ceux-là comprennent aujourd'hui l'importance du salut. » M. Cann nous découvre sans timide ménagement la laideur et la malice du péché, et le malheur irréparable du jugement pour les pécheurs. Les mêmes sujets seront développés par M. Calvez, avec la même force et la même autorité. Quant aux tableaux, MM. Jézégou et Méar les expliquent en maîtres, faisant admirer, l'un ses saillies vives et imagées, l'autre ses leçons calmes, limpides et pénétrantes. La Mort et l'Enfer sont prêchés par M. Monot, le vieux professeur, toujours serré et didactique ; la Mort, prêchée par M. Lesvénan, dénotera l'aisance chaleureuse d'un prédicateur des Troménies. MM. Guillerm et Rosec exaltent la bonté du Sacré Cœur, « qui a tant aimé les hommes et qui en est si peu aimé » ; MM. Caroff et Tournellec nous stimulent à persévérer dans la dévotion traditionnelle à nos chers Trépassés. Ils nous ont rappelé, avec nos devoirs envers les Morts, toute la hiérarchie des moyens aptes à les secourir.

MM. Salion et Gouriou donnent chacun trois conférences sur la Pénitence et deux sur l'Eglise. Chez le premier, c'est la réfutation vigoureuse et claire des adversaires déloyaux et mal avisés de la Pénitence ou de l'Eglise ; ce sont de pressants appels aux négligeants, aux timides, à tous, pour qu'ils apportent, dans la Mission et dans toute la suite de leur vie, un respect docile et reconnaissant envers l'Eglise. C'est, chez le second, l'exposé méthodique et large des miséricordes divines dans l'institution et les dispensations du Sacrement de Pénitence ; ce sont les marques de l'Eglise, une et « triple », divinement constituée, perpétuée, qui passent victorieusement devant les yeux de notre foi.

Chaque semaine, deux conférences sur l'Eucharistie, sacrifice et sacrement, ont été l'œuvre de MM. Simon et J. Bossennec. Promesse, institution, culte, usage, effets de l'Eucharistie, tout a été développé avec une clarté et une force remarquables. Sur la Com-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

munion fréquente et quotidienne, surtout, ils n'ont pas amoindri la vérité. Avant l'absolution finale du vendredi, nos fidèles sont paternellement excités à la contrition par M. Cloarec, avec les accents communicatifs d'une âme pleine de son sujet, et par M. Lesvénan, avec le saint empressement du Bon Pasteur à rapporter sur ses épaules la brebis égarée. Dans leurs actes de la communion, MM. Cloarec et Rozec ne sont pas moins persuasifs.

Le chant, dirigé par MM. Caroff et Lamendour, n'a pas peu contribué à soutenir l'attention des esprits et la ponctualité des cœurs aux moindres exigences d'une bonne Mission, au point de faire l'admiration des missionnaires eux-mêmes et des nombreux prêtres qui vinrent voir la Mission.

Pour terminer chaque semaine, M. le Président prêche la « persévérance ». C'est le chant affectueux du Sauveur qui contemple le champ ensemencé, avec l'espoir assuré d'une riche moisson. C'est la consécration touchante à saint Arzel, à N.-D. de Trézien et au Sacré-Cœur de Jésus. Le Père *(an Tad)* demande à tous une prière, lorsque surtout ils auront appris le rappel à Dieu d'un missionnaire. Bien peu, en ce moment, auront pu retenir la grosse larme de sympathie reconnaissante qui gonflait leur paupière. Puis, avant la séparation, après le dernier salut du T. S.-Sacrement, chaque... bande, recevait du « père » président la bénédiction papale, gage solennel des indulgences de la Mission.

La Mission des enfants est présidée par M. Chapalain, qui possède le secret d'apprêter à leur instruction et à leur édification les scènes de la vie privée et de la vie publique du divin Sauveur, voire même sa vie eucharistique. Ses collaborateurs, MM. L. Bossennec, Déniel et Le Gonidec, connaissent comme lui les voies d'entrée dans les âmes d'enfants. Aussi, en un temps bien restreint, ont-ils su disposer au mieux nos deux groupements successifs de petits à la communion de la Mission et à celle du Jubilé. Pour ces derniers, en effet, comme pour les grands, les exercices du Jubilé ont marché de pair avec ceux de la Mission. Conférences, sermons, tableaux fort habilement combinés auront fait sourire de satisfaction et d'amour le Divin Ami des enfants ; et les 1 900 communiants des semaines précédentes n'auront peut-être pas mieux fait ses délices que nos 500 communions d'enfants. L'attention ingénue des petits, comme l'émotion profonde des anciens aux exhortations de persévérance vous auront dit mieux que des serments, chers et vénérés missionnaires, que vous pouvez nous quitter, pour d'autres devoirs, mais que nos cœurs resteront désormais fermement unis aux vôtres.

Auditor.

II. Cléden-Poher. — La chrétienne paroisse de Cléden-Poher vient d'avoir une grande Mission, du 4 au 22 Juin ; qu'elle ait parfaitement réussi, cela n'étonnera aucun de ceux qui savent combien la foi est demeurée vivace à Cléden, et combien les pratiques religieuses y sont en honneur.

La première semaine fut présidée par M. Le Sann, curé doyen

de Lanmeur, et la seconde, par M. Kerloéguen, curé de Guipavas ; il faut bien dire que les ouvriers ont tous été à la hauteur de leur tâche ; ils m'en voudraient de faire plus longuement leur éloge. La bonne semence qu'ils ont jetée dans un terrain déjà bien préparé ne peut que germer et porter des fruits abondants. La clôture de la Mission le prouva : 1.100 grandes personnes s'approchèrent de la Sainte Table, 500 la première semaine, et 600 la deuxième ; la semaine précédente, les enfants avaient eu aussi leur Mission, présidée par M. Chapalain, recteur de Bodilis, et 260 d'entre eux communièrent. Tous d'ailleurs, grands et petits, tinrent à s'approcher à deux reprises de la Table Sainte, une première fois pour la Mission et une deuxième pour le Jubilé, en sorte que le nombre des communions durant ces trois semaines s'éleva à plus de 2.500. Magnifique résultat qui dut réjouir le Cœur de Notre Seigneur Jésus-Christ dans le Sacrement de son amour !

X.

Plouvien. — **Adoration du Jubilé** *(11-22 Juin)*. — La plus belle parure d'une église, a-t-on dit, sont les âmes des fidèles qui s'y réunissent pour adorer et prier le Dieu du Tabernacle. L'adage s'est vérifié une fois de plus, lors des fêtes de l'adoration de Plouvien. Pendant dix jours, l'église, coquettement parée pour la circonstance, a vu défiler la paroisse tout entière ; enfants, jeunes gens, pères et mères de famille, ont prié, chanté, se sont instruits, tout en se renouvelant sous l'influence de la grâce divine.

Les trois premiers jours furent réservés aux enfants. Petits garçons au front sérieux, petites filles aux regards attentifs sous leurs modestes bonnets de quartiers, buvaient à longs traits les instructions des missionnaires, qui se transformaient parfois en une conversation vive et animée. Ils furent 400 à communier, le samedi. Le soir, les tout-petits, sur les bras de leurs mères, venaient à leur tour offrir leurs hommages, un peu bruyants parfois, mais si simples et si purs, au Dieu des petits enfants.

Le dimanche soir, le jubilé des grandes personnes commençait.

Notre catholique Bretagne est un des rares pays qui puissent encore présenter le réconfortant spectacle de toute une paroisse faisant trêve aux travaux des champs, et passant à l'église trois jours consécutifs à refaire les âmes, nourrir leur foi, appeler sur les familles les bénédictions du ciel.

Car, outre les deux conférences de 10 h. 1/2 et de 2 heures, le programme comportait une instruction après la messe, deux sermons à 9 heures et à 4 heures, et enfin une exhortation où le président de la retraite résumait les leçons de la journée, le tout entremêlé de chants, de chapelets, d'invocations.

A dire vrai, les auditeurs avaient lieu d'être satisfaits. L'on sentait et l'on voyait que leur foi chrétienne s'éclairait à la lumière des instructions limpides et pratiques de M. Le Jollec, s'échauffait aux accents de la voix chaude et prenante de M. Gauthier, et s'affermissait aux coups redoublés de la logique impitoyable, mordante

Archives diocésaines de Quimper et Léon

parfois de M. Bourdoulous. A l'unanimité de la population, à l'attention soutenue de l'auditoire, il était visible qu'il faut au peuple chrétien autre chose que la viande creuse des préceptes de la morale laïque, et qu'il est avide de la science dogmatique, et de la morale religieuse que rien ne remplace.

Aux fatigues de la chaire succédaient celles du confessionnal que partageaient fraternellement les prêtres dévoués appelés par M. le Recteur.

La moisson fut abondante. On compta 871 communions au premier groupe, et 740 au second. Il n'y eut aucune absence ; mais si la moisson fut belle, c'est qu'elle avait été préparée. Avant la récolte se font les semailles. Et le semeur, aidé de ses deux zélés vicaires, avait fait la besogne.

A la communion générale des groupes, et l'heure d'adoration en commun, qui la suivit, le cœur des semeurs a dû se réjouir, en voyant le prélude et le présage de la grande moisson des âmes qu'un jour le Père de Famille logera dans ses greniers.

Le jour de la clôture des exercices coïncidait avec la fête de saint Jean, si populaire à Plouvien. Le matin, plus de 800 personnes s'approchèrent de la Sainte Table, soit au bourg, soit à la chapelle. A 9 h. 1/4, une foule nombreuse et recueillie suivait la procession jusqu'à la chapelle vénérée, et y prenait part aux offices. L'un des missionnaires invita, une fois de plus, ce peuple si bien disposé à s'attacher à l'Agneau de Dieu, à s'unir à Notre Seigneur par la communion. Après vêpres, les paroissiens de Plouvien, au chant des hymnes et des cantiques, revenaient en procession à leur église paroissiale recevoir la bénédiction du Dieu de l'Eucharistie, à qui ils ont donné irrévocablement leurs cœurs.

Poullan. — **Pèlerinage des jeunes à Notre-Dame de Kérinec.** — Dimanche 29 Juin, la paroisse de Poullan avait revêtu l'aspect des jours de fête. C'était le pèlerinage des jeunes à Notre-Dame de Kérinec. Dû à l'initiative du sympathique et dévoué M. Cornou, ce pèlerinage, interrompu pendant quelques années, a eu un véritable succès. Malgré la concurrence des régates de Douarnenez et de plusieurs Pardons de la région, plus de 700 jeunes gens des cantons de Pont-Croix, Douarnenez et Plogastel-Saint-Germain tinrent à honneur de venir y prendre part.

Dès 9 heures, le vaste terrain qui entoure la belle chapelle de Notre-Dame de Kérinec était envahi par les pèlerins. A 10 h. 1/4, arrivent, drapeau en tête, les gars de Tréboul, suivis des J. C. de Saint-Mathieu de Quimper. M. le Recteur de Poullan leur souhaite la bienvenue, et la messe commence. Elle est chantée par M. Picard, curé de Pont-Croix. A l'Evangile, M. Hénaff, vicaire à Douarnenez, prend la parole. Il félicite d'abord les jeunes d'être venus si nombreux accomplir cet acte de foi et d'amour envers Marie, et, après avoir rappelé le souvenir de M. Cornou, empêché de prendre part à cette fête dont il eût été l'âme, l'orateur, avec cette aisance et cette force persuasive qu'on lui connaît, démontre aux jeunes

la nécessité qu'il y a pour eux de se consacrer à Dieu. « A Dieu, dit-il, l'ardeur de votre jeunesse, à Lui l'inviolable fidélité de vos âmes et le dévouement passionné de vos cœurs. Si vous êtes fidèles à Dieu, vous ferez la joie et la consolation de vos familles, vous serez l'honneur de vos paroisses et l'espoir de l'Eglise et de la France, car le chrétien sans peur est toujours un Français sans reproche. »

Cette allocution terminée, le *Credo*, chanté à pleine voix par tous les jeunes gens, fait retentir les voûtes de l'antique chapelle. L'excellente musique du patronage d'Audierne exécute, à l'offertoire, un des meilleurs morceaux de son répertoire et, la messe achevée, elle joue comme sortie une marche triomphale.

Mais si les jeunes ont prouvé qu'ils ont de la foi, ils vont maintenant prouver qu'ils ont aussi de l'appétit. Les hôtels étant plutôt rares à Kérinec, chacun a eu soin de faire provisions pour le repas du midi. On s'installe par paroisse, à l'ombre des grands arbres qui entourent la chapelle, et l'on se met en devoir d'alléger les paniers apportés pour la circonstance. Quelle bonne camaraderie parmi les jeunes catholiques ! On ne s'est peut-être jamais vu, mais on se connaît tout de même, et l'appétit et la gaieté vont de pair. Malgré le grand nombre de convives, le service est vite fait et, aussitôt que les clairons de Plouhinec ont sonné le rassemblement, tout le monde est réuni au pied du Calvaire qui se dresse à proximité de la chapelle. C'est l'heure des conférences, qui doivent se donner en plein air. M. Hénaff, toujours infatigable, parle de l'obéissance envers les chefs constitués par Dieu pour régir son Eglise : soldats d'une même armée, les catholiques ne doivent pas discuter les ordres de leurs chefs. C'est le seul moyen pour eux d'obtenir la victoire. Après M. Hénaff, c'est l'orateur breton Berthelemé, de Plouhinec, que nous avons le plaisir d'entendre. Il parle de la persécution religieuse, des attaques des anticléricaux contre l'Eglise et ses ministres. A l'aide de comparaisons parfaitement appropriées, il détruit une à une les objections des libres-penseurs et, à chaque instant, sa voix est couverte par les applaudissements et aussi par les rires que suscitent ses réflexions aussi justes que spirituelles. A Berthelemé succède M. Nicol, sous-directeur de l'Enseignement libre. Le sujet qu'il traite c'est l'antialcoolisme. Il montre les ravages produits par l'alcool, demande à ses auditeurs de lutter de toutes leurs forces contre le fléau auteur de tant de désastres et les exhorte vivement à donner leur adhésion à la Ligue de la Croix-Blanche.

Après la conférence de M. Nicol, l'ami V. Douval, du groupe de la J. C. de Quimper, se fait applaudir dans une de ces chansons comiques qu'il sait rendre avec un réel talent, et M. Albaret, de Pont-Croix, dans le chant patriotique des Bretons : *Dalc'h mad, o Breiz-Izel*. M. Le Goff, vicaire à Poullan, termine la série des conférences. Dans une vibrante allocution, il dit aux catholiques le devoir qu'ils ont de défendre leur foi attaquée et leur liberté méconnue.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais la cloche a sonné : c'est l'heure des vêpres. De tout leur cœur et de toute leur voix, les pèlerins prennent part au chant des psaumes, et la bénédiction du Saint-Sacrement est donnée. Avant de les laisser partir, M. le Recteur de Poullan remercie les jeunes de l'exemple d'édification qu'ils viennent de donner à la paroisse et leur recommande de mettre leurs bonnes résolutions sous la protection de Marie.

Le pèlerinage est terminé. Chacun s'en retourne heureux et content d'avoir passé une agréable et sainte journée, et se promettant bien de revenir l'année prochaine et d'y amener des amis.

Chronique des Œuvres

Le Pèlerinage des hommes au Sacré-Cœur de Montmartre, *du dimanche 21 Septembre au mercredi 24.* — Il est temps que nos Comités paroissiaux se mettent en campagne pour recruter les pèlerins. Chaque paroisse se fera un devoir et un honneur d'envoyer en son nom un ou deux délégués officiels chargés de représenter l'ensemble de la paroisse pour cet acte de consécration solennelle que le diocèse entier renouvellera en cette circonstance. Notre Evêque vénéré sera heureux de conduire dans la basilique du Vœu National le beau groupe des hommes délégués par son diocèse, et de présider tous les exercices de piété, ainsi que toutes les réunions de travail dont le pèlerinage sera rempli.

Voici l'ordre projeté des journées consacrées au Pèlerinage :

Départ, le dimanche 21 Septembre, dans la soirée. Le lundi 22, arrivée matinale à Montparnasse ; départ pour Montmartre, où la messe de communion générale sera célébrée vers 7 heures. Petit déjeuner, conférence. Vers 10 heures, messe solennelle, suivie du repas ; puis visite de la basilique, de la crypte, de la tour, de la *Savoyarde*. A 3 heures, vêpres solennelles, suivies du chant des Litanies du Sacré-Cœur. Vers 4 heures, séance et conférence. Avant le repas, visite de l'église Saint-Pierre de Montmartre. A 8 heures, heure sainte, commençant par le chant des Complies, et s'achevant à 9 heures par la consécration et réparation nationale au Sacré-Cœur.

Le mardi, messe de communion générale à Notre-Dame des Victoires. Petit déjeuner, visite des halles centrales. Repas, puis visite de Notre-Dame de Paris et de quelques autres sanctuaires. Vers 5 heures, retour à la Basilique de Montmartre pour le dernier exercice et les adieux, après le chant des Litanies du Sacré-Cœur et l'acte de consécration. Repas, train de Bretagne. Ceci n'est qu'une première vue d'ensemble. Le programme définitif sera communiqué incessamment par les soins de M. le chanoine Grall, curé-doyen de Ploudalmézeau, que Monseigneur a chargé de préparer ce beau Pèlerinage. Le diocèse compte déjà 94 confréries paroissiales des hommes adorateurs en union avec Montmartre. Ces 94 confréries forment le noyau solide des pèlerins autour desquels se réuniront les délégués de toutes nos Unions Paroissiales.

Avis. — Je prie mes chers confrères de bien vouloir me renseigner au plus tôt sur leur intention à l'égard du *Bulletin diocésain des Œuvres*, et de me retourner la feuille d'adhésion avec l'indication du nombre d'abonnements pour leurs comités paroissiaux. J'ai besoin d'être fixé sur le chiffre du tirage à demander à l'imprimeur. Je remercie ceux qui m'ont déjà retourné la feuille d'abonnement, plusieurs avec l'indication de 4 à 12 exemplaires pour leurs Comités paroissiaux.

Œuvre de la Protection de la Jeune Fille. — Le compte rendu du IX^e^ Congrès de l'Association Catholique internationale des Œuvres de la Protection de la Jeune Fille va paraître prochainement. Ce Congrès ayant étudié tout spécialement les moyens de retenir les jeunes filles à la campagne, ce volume se recommande aux personnes que la question intéresse.

S'adresser au Secrétariat, 4 bis, rue Jean-Nicot, Paris. Prix : 1 franc ; franco, 1 fr. 40.

LA VIE ET LA MORT D'UN MISSIONNAIRE BRETON

Le Père Yves-Marie POULIQUEN, O. F. M.

IX

Le culte des morts et les sorciers.

Yong-Fong, le 10 Août 1904.

Je viens de me payer quinze jours de vacances, auprès d'un confrère qui se trouve sur la rive droite du Fleuve Jaune, à deux jours d'ici... Quel bonheur de parler et d'entendre parler le français après six mois passés rien qu'avec des Chinois pur-sang dont je ne comprends et ne parle encore qu'à moitié la belle langue ! Vous ne pouvez comprendre ce bonheur : à Brasparts et dans tout le Finistère, vous n'avez jamais été privés ni du breton ni du francais. Aussi, quelles bavettes nous avons taillées ensemble !

Le village de mon confrère forme une des plus belles chrétientés du Vicariat : il compte plus de 300 baptisés ; il y a en outre bon nombre de catéchumènes. Et tout ce monde est fidèle à venir à l'église tous les matins, à 4 heures, pour chanter ses prières et entendre la sainte messe. Le soir, à 9 heures, c'est encore là qu'ils viennent se défatiguer des durs travaux de la journée, en chantant leurs longues prières du soir.

Il reste encore dans le village une dizaine de familles qui résistent à la grâce de la conversion, bien qu'elles vivent dans la meil-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

leure harmonie avec les chrétiens. Ce sont les vieux qui forment le plus grand obstacle, toujours, à la conversion de leurs familles. Le culte des morts : enlevez cela, et nous aurons fait un grand pas dans la christianisation de la Chine. Les parents païens tiennent par-dessus tout à ce que leurs enfants leur donnent ce culte après leur mort ; mais la religion chrétienne défend sévèrement cette idolâtrie ; et si les enfants se font chrétiens, qui donc brûlera du papier, de l'encens et des pétards sur leur tombe ? et s'ils ne laissent personne pour les adorer sur la terre, quelle figure feront ces parents dans l'autre monde ?

Durant mon séjour dans ce village, il s'y passa un fait qui vous montre la sotte crédulité de ces pauvres païens. Un char monté par une femme et son fils, tous deux païens, roula dans un fossé : la pauvre femme fut tuée. Aussitôt, réunion de famille pour découvrir la cause possible de cette mort tragique. La cause, c'était tout simplement que les bœufs qui traînaient ce char avaient voulu boire dans ce fossé ; mais on consulte le sorcier. « Il n'y a pas de doute, c'est un mauvais esprit qui a fait le coup ! » et il n'a pas fini : il condamne maintenant *l'âme* de la défunte à porter, dans l'autre monde, ce char sur ses épaules durant trois ans ! C'est dur tout de même !... mais c'est le sorcier qui l'a dit. Heureusement, le même sorcier trouve un moyen de soulager cette pauvre âme, ou du moins ceux qui pleurent sur son sort. Il n'y a qu'à vendre le char dans un autre village, et alors ce sera l'âme d'un chien ou d'un chat quelconque de ce village qui se chargera de cette pénitence dans l'autre monde. Mais voilà : ce char appartient à un chrétien qui n'a pas du tout envie de le vendre ; il faudrait se résigner à intenter un procès et à le perdre (car le missionnaire s'en mêlera probablement). Le sorcier, complaisant jusqu'au bout, se fouille encore la cervelle et en tire une autre sorcellerie : « Puisque, dit-il, vous ne pouvez pas obliger le chrétien à vendre son char, il faut vous procurer un petit poulet blanc que vous immolerez au lieu maudit (de l'accident) au moment même où l'on déposera en terre le corps de la défunte : c'est l'âme de ce petit poulet qui fera la pénitence pour elle. » Ah ! pauvre petit poulet !...

Mais quelle pitié, n'est-ce pas, de voir des âmes humaines se perdre dans de pareilles absurdités ! Je ne vous raconte ici qu'un fait, mais je pourrais vous en raconter cent à peu près du même genre qui se passent tous les jours autour de moi.

Il y a quelque trois semaines, je recevais la visite d'un de ces pauvres païens, très lettré, qui passe dans son village pour un médecin très habile dans son art. Or, depuis quelques mois, sa science médicale est aux abois devant une maladie étrange qui fait beaucoup de victimes dans son village. Il paraît que ses covillageois ont... le diable dans le ventre !... Et comment l'en déloger ? Les livres de médecine n'ont pas prévu ce cas : c'est affaire du sorcier plutôt que du médecin. Mais le brave homme a entendu dire que le missionnaire a le pouvoir de chasser le diable de par-

tout, tandis qu'il sait, par expérience (personnelle), que les sorciers *ordinaires* n'y réussissent pas toujours.

Il vient donc me trouver pour m'exposer le cas. Je l'écoute très sérieusement et, quand il a fini, j'étudie très sérieusement aussi la maladie dans un jeune homme qu'il m'avait conduit comme spécimen et qui souffrait des entrailles. Après mûre réflexion, je fais mon diagnostic, et je dis au médecin : « Maître, tu as deviné juste : il a le diable, en effet, mais il n'est pas dans le ventre, c'est plus haut qu'il s'est logé : dans le cœur ; et s'il règne dans ton village à l'état d'épidémie, je n'ai qu'un conseil à te donner : étudiez tous, dans le village, la doctrine chrétienne (du grand Maître du Ciel), c'est le seul moyen que connaisse le missionnaire pour le faire déguerpir ; mais il est infaillible. »

Je remis donc à ce brave homme quelques livres de doctrine qui combattent les absurdités païennes, et des catéchismes. Il me promit de les étudier et d'en faire la propagande. Or, hier, il me revenait avec cinq chefs de famille et deux enfants qui me firent tous le grand salut jusqu'à terre ; il dépose trois feuilles de papier rouge sur ma table et tous se retirent sans dire un mot. Je fais venir mon maître de chinois qui m'explique ce qui est dit sur ces feuilles. C'est encore le médecin qui parle : « J'ai étudié, dit-il, pendant plus de vingt ans, les livres de médecine, j'ai appris à tâter le pouls, à enfoncer l'aiguille (l'acuponcture) et à guérir les maladies, j'ai étudié les rits, les sacrifices et les sortilèges (ne dirait-on pas Salomon ? « *Vidi omnia quæ fiunt sub sole* ») et je n'ai jamais pu trouver la vérité dans les doctrines de Boudha ni de Confucius : on est fou de croire de pareilles sottises ! *(et stultorum infinitus est numerus !)* J'ai lu et compris les livres que l, le grand Vieux Monsieur (c'est le joli nom qu'il me donne) me remit, il y a quelques jours, et je vois maintenant que la religion chrétienne est la seule digne de l'homme, la seule qui puisse plaire au Vieux Grand-Père du Ciel. Aussi ai-je résolu aussitôt d'embrasser cette religion. J'en ai parlé autour de moi à mes amis et connaissances, et beaucoup d'entre eux, dont quelques noms suivent, sont décidés à faire comme moi ; après la moisson, nous serons encore plus nombreux... »

Et voilà à quoi se passe la journée du missionnaire ! Ne faut-il pas les prendre, ces braves gens-là, où on les trouve ? Quand ceux-ci seront convertis, s'ils se convertissent vraiment, ils comprendront le sens de mes paroles et ne m'accuseront pas d'avoir abusé de leur crédulité : le diable aura déguerpi, en effet. S'ils ne se convertissent pas, ils n'auront pas appliqué mon remède, et alors, tant pis pour eux s'ils conservent le diable dans le cœur ou dans le ventre ! J'espère cependant obtenir un bon résultat dans ce village ; car ceux qui semblent les plus décidés sont précisément les plus lettrés : il y a même parmi eux un *globulé* (espèce de bachelier), les autres suivront. A moins, ce qui est encore dans l'ordre des choses possibles, à moins qu'il n'y ait là qu'une ronerie chinoise, et qu'une conversion simulée pour obtenir l'appui du mis-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sionnaire dans quelque mauvais procès. Je n'en serais pas étonné du tout : j'en vois de pareilles tous les jours. Mais, même dans ce cas, le diable en sera pour son compte : j'aurai pris pied dans le village et la semence de l'Evangile y germera quand même, au moins dans quelques âmes. *(A suivre.)*

Chemin de fer d'Orléans

Fête Nationale du 14 Juillet. — *Validité exceptionnelle des billets Aller et Retour.* — A l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet 1913, la Compagnie d'Orléans rendra valables du jeudi 3 au dernier train du vendredi 18 Juillet :

1° Les billets Aller et Retour ordinaires, à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des Tarifs spéciaux G. V. n°s 2 et 102 ;

2° Les billets Aller et Retour de Bains de mer dits de Semaine, à prix réduits, exceptionnellement délivrés tous les jours pendant les périodes précitées, aux prix et conditions du tarif spécial G V n° 6, chap. II, § 1er, savoir :

Aux gares de Lorient et Landerneau ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces deux points, pour les stations balnéaires de Concarneau, Pont-l'Abbé et Douarnenez.

Nota. — Ces différents billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 18 Juillet.

AVIS TRÈS IMPORTANT

L'abbé Andreu, à Lupia-Thuir (Pyr.-Or.), muni du celebret de son évêque, offre à ses vénérés confrères ses services pr l'expédition, pr wagons complets de 27 a 30 pieces, de **vin blanc** 12° pr messe universellement estimé, et de **vin rouge** 11° pr table trouvé très bon. Le bénéfice sur les expéditions pr barriques isolées serait de 600 fr. Le vin qui coûte 146 fr. et 130 fr. reviendrait à 126 et à 112 fr. C'est la solution de la question relative au vin naturel et bon marché. Nombreuses références.

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancienᵗ rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché

28e Année. **Vendredi 11 Juillet 1913** N° 28

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Enseignement libre ; Nouvelles indulgences ; Nécrologie ; Les pétitions contre les projets Brard-Dessoye ; Succès scolaires ; Pèlerinage des Enfants de Marie et des Jeunes Filles de la région de Morlaix à N.-D. de la Salette ; Chronique des Œuvres ; L'Œuvre de Saint-François de Sales en 1912 ; Association Catholique de la Jeunesse Française ; Locronan ; Leuhan ; Plogoff ; Sainte-Anne d'Auray.

III. — *Chronique générale :* Nouvelle et importante Déclaration du Saint-Siège ; Décret de la Sacrée Congrégation de l'Index ; Les aumôniers militaires en temps de guerre ; Fermeture d'écoles.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Juillet. — 9me Dimanche après la Pentecôte. Office du Dimanche. Semi-double. Vert.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Anaclet.

Lundi, 14. — S. Bonaventure, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 15. — S. Henri, Empereur, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 16. — Notre-Dame du Mont-Carmel. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 17. — S. Alexis, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 18. — S. Camille de Lellis, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 19. — S. Vincent de Paul, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 20. — 10me Dimanche après la Pentecôte. Office du Dimanche. Semi-double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Guissény. . . . . du 12 au 17 Juillet.
Saint-Thois . . . . . du 18 au 20 —

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, en date du 7 Juillet, ont été nommés :

Aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres, à Brest, M. Floc'h, aumônier de l'hospice de Landerneau ;

Aumônier de l'hospice de Landerneau, M. Duclos, recteur de Guilers ;

Recteur de Pouldreuzic, M. Pelléter, recteur de Molène ;

Recteur de Molène, M. Perret, vicaire à Riec ;

Vicaire à Riec, M. Paugam, vicaire au Folgoat ;

Vicaire au Folgoat, M. Courtès, vicaire à Ergué-Gabéric, déplacé sur sa demande, pour raison de santé ;

Vicaire à Ergué-Gabéric, M. Le Gall, vicaire à Ploudiry ;

Vicaire à Ploudiry, M. Godec, vicaire à Penhars ;

Vicaire à Saint-Michel de Brest, M. Kergoat, vicaire à Hanvec ;

Vicaire à Hanvec, M. Tanguy, maître d'étude à l'Institution N.-D. du Creisker.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **La retraite préparatoire** à la fête patronale de N.-D. DES CARMES et au Jubilé Constantinien de PONT-L'ABBÉ, sous la présidence de M. Kerbaol, recteur de Guilvinec.

II. — **L'adoration** de SAINT-THOIS, *du 18 au 21 Juillet.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 13 Juillet :* Offices aux heures habituelles ; à 6 h. 3/4, réunion à la chapelle de la Congrégation des Demoiselles. Le soir, à 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

Samedi 19 : confession des filles du grand catéchisme.

Enseignement libre. — L'examen d'entrée à l'école de Landerneau aura lieu le samedi 26 Juillet, à 9 heures, à l'école Sainte-Anne de Quimper, et à l'école Saint-Julien de Landerneau. Les aspirantes devront avoir 14 ans révolus au 1er Septembre prochain.

L'examen comportera, pour celles qui n'ont pas le brevet élémentaire, une dictée, une rédaction et des problèmes ; pour celles qui ont le brevet élémentaire, une rédaction, l'explication par écrit d'un morceau français, une question de cours en physique, une question de cours en arithmétique, un problème d'arithmétique.

Pour tous renseignements, écrire à Mlle Paintoux, école Saint-Julien, Landerneau, ou à M. Salomon, inspecteur diocésain, rue de Brest, Quimper.

Nouvelles indulgences. — Une indulgence de 100 jours, applicable aux âmes du Purgatoire, est accordée, chaque fois, aux personnes qui se saluent en invoquant le nom de Jésus par la formule : *Laudetur Jesus Christus (loué soit Jésus-Christ)*, avec la réponse *Amen* ou *In sæcula (Ainsi soit-il* ou *à jamais)* ou toute autre formule analogue (27 Mars).

Une indulgence de 300 jours chaque fois et une indulgence plénière chaque mois (aux conditions suivantes : confession, communion, prière aux intentions du Souverain Pontife) sont accordées aux fidèles qui font l'oraison jaculatoire suivante : *Laudetur et adoretur in æternum sanctissimum Sacramentum (loué et adoré soit à jamais le T. S. Sacrement).*

Ces indulgences peuvent être appliquées aux défunts (10 Avril).

Une indulgence de 300 jours, applicable *seulement* aux âmes du purgatoire, peut être gagnée par tous les fidèles chaque fois que, le cœur contrit, ils récitent dévotement l'invocation : *Pie Jesu Domine, dona eis* (vel *ei*) *requiem sempiternam.*

Nécrologie. — I. M. LE MOAL, *Recteur de Pouldreuzic.* — Il y a quelques mois, la *Semaine religieuse* signalait le décès d'un ancien zouave de Pie IX et de Charette, M. Pichavant. C'est encore un vétéran, médaillé de 1870-71 et d'Algérie, brave devant la mort comme autrefois sur les champs de bataille, qu'elle peut signaler aujourd'hui en M. Le Moal, recteur de Pouldreuzic.

Né à Huelgoat, le 25 Décembre 1850, M. Noël-Laurent-Marie Le Moal prit part à la guerre de 1870-71, y fut blessé à la main, dont quelques mouvements restèrent depuis ce temps un peu gênés, et passa plusieurs mois en Algérie... Ordonné prêtre le 10 Août 1877, il fut d'abord précepteur, puis vicaire à Guimiliau, le 1er Octobre 1879, et transféré à Plouguerneau en 1882. Son esprit caustique, habile à manier l'ironie, facilement railleur, en tenant les paroissiens un peu à l'écart, en empêcha un certain nombre d'apprécier le nouveau vicaire autant que le méritaient son dévouement et son inépuisable générosité. En maintes occasions, il manifesta de remarquables qualités de décision, d'énergie, de ténacité dans la poursuite du but qu'il s'était proposé d'atteindre : la beauté des offices religieux avait à souffrir du départ du vicaire qui tenait l'harmonium ; malgré son âge déjà bien avancé pour un débutant, et son manque avéré d'aptitude pour le chant et la musique, et l'insuccès qu'on lui prédisait, il n'hésita pas à apprendre l'harmonium, voulant arriver au plus vite à accompa-

Archives diocésaines d Q nper et Léon

gner correctement, en attendant qu'il fût possible de trouver un autre organiste, et au bout de peu de mois, ses efforts obtinrent le succès auquel il aspirait.

En 1896, le 20 Juillet, M. Le Moal fut nommé recteur à Pouldreuzic. Il s'y montra toujours administrateur avisé, soucieux des intérêts de sa paroisse, zélé pour la beauté du culte et pour l'entretien et l'embellissement de l'église paroissiale et de la chapelle de N.-D. de Penhors. Il avait, dès 1899, entouré celle-ci d'un mur de clôture ; en 1905, elle fut foudroyée, et il dut en reconstruire le clocher, et faire à la toiture des réparations importantes. Il fut l'un des prêtres qui eurent l'honneur d'être privés de leur traitement pour prétendu emploi abusif de la langue bretonne, et cette mesure lui fut notifiée quelques jours avant l'ouverture de la Mission qu'il donna à ses paroissiens en Octobre 1902, et dont le souvenir se perpétue par la croix qu'il érigea l'année suivante. Nouvelle épreuve en cette même année 1903 : le 3 Septembre, l'école des filles est laïcisée : pas un instant n'est perdu, et sans se laisser décourager par les fâcheux pronostics émis autour de lui, il presse tellement la construction d'une école libre, que l'ouverture des classes eut lieu le 21 Janvier 1904. Trois ans après, création d'une nouvelle classe à cette école. C'était sa façon de répondre à la tentative infructueuse d'inventaire de 1906. Il s'apprêtait à refaire le lambris de son église.

La mort ne lui a point permis de voir la réalisation de ce projet. Elle ne l'a pas surpris cependant. Depuis plusieurs mois, il la voyait venir, et s'y préparait avec le plus grand sang-froid. Il disait volontiers à ceux qui le visitaient et lui suggéraient parfois l'espoir d'une amélioration équivalant à une guérison, que la mort le frapperait vers la fin de Juin, qu'il le savait et s'y disposait en conséquence. Aussi réglait-il avec la plus grande précision et dans le plus grand calme tout le détail de ses affaires personnelles, ce qui concernait les intérêts de sa paroisse, indiquait lui-même l'endroit où il voulait que sa tombe fût creusée, et se montrait constamment soucieux de ne point perdre de vue la mort qui allait le saisir, et dont il ne permettait point qu'on lui masquât l'approche. Après plusieurs jours de grandes souffrances et quelques heures d'agonie, il a rendu son âme à Dieu, le vendredi 27 Juin. Ses obsèques ont eu lieu le lundi 30, à Pouldreuzic, devant la population entière et une cinquantaine de prêtres, parmi lesquels nous avons remarqué MM. Bars, professeur au Grand Séminaire ; Caëric, curé-doyen de Plogastel-Saint-Germain ; Picart, curé de Pont-Croix ; Lavanant, curé de Sizun ; Yvenat, recteur de Plomeur ; les Recteurs des paroisses voisines ; un vicaire et un ancien vicaire de Plouguerneau, etc. C'est auprès du porche de son église qu'il a voulu être enterré, comme pour inviter, après sa mort comme durant sa vie, ses fidèles paroissiens à y venir très fréquemment, et s'assurer à lui-même dans une plus large mesure le secours de leurs prières.

R. I. P. X...

II. M. l'abbé GALLOU, *Aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres de Brest.* — M. Gallou gardait le lit depuis plus de quatre mois. A la fin de Juin, on le croyait mieux et l'on pensait que, grâce aux bons soins dont les siens l'entouraient, il guérirait ; tous les vieillards des Petites-Sœurs des Pauvres espéraient le voir revenir bientôt au milieu d'eux, et c'était une joie pour eux. M. Gallou était si bon, et il aimait tant ses bons vieux ! Hélas ! le 25 Juin, son état s'est subitement aggravé ; une congestion pulmonaire venait s'ajouter à ses autres maladies. Prévenu de la gravité de son état, il a tout de suite fait, joyeusement, le sacrifice de sa vie et demandé lui-même qu'on lui administrât les derniers sacrements. Il les a reçus devant ses parents et ses amis avec une foi et une piété qui faisaient l'admiration de tous. « Vous voyez bien, disait-il ensuite à sa vénérable mère, je ne suis pas plus mal ; cela ne fait que du bien... » Il a attendu la mort avec un calme qui nous édifiait : « Donnez-moi encore une absolution, disait-il le lendemain à son confesseur ; mais je ne me confesserai pas. Je suis si tranquille depuis hier ! Oh ! je n'ai pas peur du Bon Dieu. Cependant, vous me ferez bien plaisir en allant prier pour moi à Notre-Dame du Folgoët. J'aime tant cette bonne Mère ! » Cette bonne Mère est venue le prendre le samedi 28 Juin. Qu'elle nous obtienne à tous une mort aussi douce et aussi consolante !

Né à Lesneven le 4 Mai 1872, M. Jean-Joseph-Marie Gallou fut ordonné le 21 Décembre 1895. Après avoir été professeur à Brest, il devint vicaire à Audierne le 13 Août 1897 ; démissionnaire en Septembre 1909 ; aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres à Brest, le 10 Juin 1910. Il est décédé le 28 Juin 1913.

R. I. P. X...

Les pétitions contre les projets Brard-Dessoye.

Le mardi, 1er Juillet, M. le colonel Hugot-Derville, député de Quimper, a déposé sur le bureau de la Chambre les listes de pétitions recueillies par les Associations de Chefs de Famille contre les projets sectaires imaginés par les Loges pour enrayer le développement des écoles privées. Les listes actuellement déposées contiennent 1.274.951 signatures. Les pétitions du département de Maine-et-Loire ne sont pas comprises dans ce total. Avec leur chiffre de 45.644 signataires elles portent à 1.320 595 le nombre des protestaires. De nombreuses listes sont encore en circulation et M. Hugot-Derville se propose d'en faire le dépôt lorsqu'il interviendra à la tribune contre l'article qui menace d'amende et de prison les parents accusés d'empêcher leurs enfants de fréquenter la laïque ou de se servir d'un manuel condamné.

Le Finistère, avec ses 100.200 signatures, tient la tête des départements. Voici, d'ailleurs, les chiffres des signatures recueillies par doyennés :

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

I. Archiprêtré de Quimper.

Briec	1.042
Concarneau	967
Douarnenez	6.747
Fouesnant	1.346
Plogastel-Saint-Germain	1.822
Pont-Croix	3.316
Elliant	2.828
Pont-l'Abbé	2.766
Quimper	5.502
Total	26.336

II. Archiprêtré de Brest.

Brest	4.458
Daoulas	1.084
Landerneau	2.754
Lannilis	3.858
Lesneven	6.509
Plabennec	4.672
Ploudalmézeau	4.298
Ploudiry	1.074
Saint-Renan	3.708
Ouessant	842
Total	33.257

III. Archiprêtré de Châteaulin.

Carhaix	613
Châteaulin	2.284
Crozon	639
Châteauneuf-du-Faou	1.660
Le Faou	1.384
Pleyben	1.971
Le Huelgoat	474
Total	9.025

IV. Archiprêtré de Morlaix.

Saint-Pol de Léon	6.396
Sizun	1.419
Landivisiau	3.750
Morlaix	261
Lanmeur	280
Plouzévédé	3.832
Plouescat	2.460
Plouigneau	549
Taulé	1.997
Saint-Thégonnec	1.456
Total	22.400

V. Archiprêtré de Quimperlé.

Arzano	1.452
Bannalec	1.626
Quimperlé	2.756
Pont-Aven	993
Scaër	3.355
Total	9.182

Total général : 100.200.

L'éloquence de ces chiffres n'a pas besoin de commentaire. Il apparaît très clairement que les familles tiennent à l'école où, en toute liberté, à défaut même de l'égalité qui leur est refusée devant le budget, leurs enfants apprendront, en même temps que l'instruction indispensable, leurs devoirs envers Dieu. Et il faut bien reconnaître que cette consultation populaire, si elle avait été menée partout avec un égal soin, eût recueilli un nombre encore plus imposant de signatures. Le gouvernement est dès maintenant prévenu qu'en exigeant d'une majorité complaisante le vote des dispositions sectaires des projets en discussion, il heurte la conscience des familles. Qu'il passe outre à leurs protestations, au lieu de leur faciliter l'exercice d'une liberté essentielle et inaliénable, et il s'apercevra à brève échéance des obstacles insurmontables que va rencontrer l'application de sa loi. F. C.

Succès scolaires. — Nous sommes heureux d'annoncer les succès obtenus par les deux établissements ecclésiastiques de Quimper.

I. Institution Saint-Vincent. — *Baccalauréat :* 19 élèves se sont présentés à l'examen du baccalauréat ; 17 ont été déclarés admissibles.

En Première : 9 sur 11 : François Eliès, de Landivisiau ; Joseph Hello, de Guilligomarc'h ; Joseph Kerdoncuff, de Plougastel-Daoulas ; François Le Bihan, de Pont-Croix ; Yves Le Clec'h, de Landeleau ; Jean-François Le Guillou, de Lopérec ; François Nicol, de Scaër ; Auguste Prigent, de Guerlesquin ; Yves Vasselet, de Lothey-Landremel.

En Philosophie : 8 sur 8 : Emile Bosson, de Carhaix ; René Chuto, de Penhars ; Jean Colin, d'Audierne ; Auguste Georgelin, de Lannilis ; Joseph Gorgeu, de Douarnenez ; Adolphe Labbé, de Clohars-Carnoët ; Ferdinand Quillivic, de Plouhinec ; Joseph Roudaut, de Plougunerneau.

II. Ecole Saint-Yves. — *Concours général* entre les Etablissements libres du ressort de l'Institut Catholique de Paris :

Philosophie : Composition de philosophie : 2e prix, Alexandre Guégan, de Quimper.

Mathématiques : Composition de mathématiques : 2e mention, Marcel Foll, de Quimper ; 7e mention, Paul Bernard, de Châteauneuf-du-Faou.

Première C D : Composition de mathématiques : 1er prix, Yves Raison du Cleuziou, de Châteaulin ; 4e mention, Emile Tual, de Douarnenez.

Les résultats du baccalauréat ne sont pas encore connus pour l'Ecole, qui a les quatre sections du second cycle.

Notre-Dame de la Salette, Morlaix.

Pèlerinage des Enfants de Marie et des Jeunes Filles de la région de Morlaix, le 6 Juillet.

La chapelle de Notre-Dame de la Salette, gracieusement perchée sur une colline boisée entre le Léon et le Tréguier, a été, dimanche dernier, le théâtre d'une belle et touchante manifestation de foi et de piété.

M. le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre de Morlaix, y avait convoqué en pèlerinage les Enfants de Marie et les jeunes filles des œuvres catholiques de la région.

Nous avions jusqu'ici de grandes réunions de ce genre pour les hommes de nos Unions Catholiques et les jeunes gens de nos Congrégations, de nos Patronages et de nos Cercles d'études. Nous n'en avions pas pour les jeunes filles. Et pourtant elles ont, elles aussi, un rôle à remplir, une part d'apostolat à exercer dans l'œuvre de restauration chrétienne de la société.

C'est pour leur parler de cet apostolat, les éclairer et les encourager dans leur zèle et leur action, que M. le chanoine Kérisit avait conçu le projet de les réunir toutes en pèlerinage, le 6 Juillet, à N.-D. de la Salette. L'idée était excellente. Monseigneur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'Evêque lui accorda son approbation et ses meilleures bénédictions.

De nombreuses paroisses ont répondu avec joie à l'appel de M. le Curé-Archiprêtre. Nous en donnons la liste à peu près complète : les trois paroisses de Morlaix, Saint-Thégonnec, Pleyber-Christ, Guiclan, Plouzévédé, Lampaul-Guimiliau, Sainte-Sève, Locquénolé, l'Ile-de-Batz, Landivisiau, Berrien, Penzé, Plouézoc'h.

Dès le matin, plus de quinze cents jeunes filles se pressaient sur l'esplanade où l'on chantait la grand'messe en plein air ; l'après-midi, il y en avait plus de deux mille. Il y en aurait eu davantage si le Tréguier était accouru avec le même zèle que le Léon. Mais le temps était maussade et même menaçant au début de la journée ; et c'est sans doute pour cette raison que les jeunes filles de ce côté de la région ont hésité à se déplacer. Une autre fois, nous l'espérons, l'élan sera unanime.

Le succès obtenu par cette première réunion est un garant de l'avenir.

M. le chanoine Kérisit célébra lui-même, à 8 heures, la messe de communion. La chapelle de N.-D. de la Salette était archi-comble. Au moment de la communion, M. le Curé-Archiprêtre adressa une ardente allocution aux Enfants de Marie. Il leur recommanda la communion fréquente, la ferveur dans l'action de grâces et la prière. Il les exhorta à avoir une piété, non pas égoïste, mais au contraire généreuse et apostolique, à l'exemple du Sauveur Jésus qu'elles allaient recevoir. Cet appel à l'apostolat dans la famille et les œuvres catholiques sera d'ailleurs le leitmotiv des allocutions et des sermons de la journée. Ainsi préparées, 380 jeunes filles approchèrent de la Sainte Table. Une trentaine d'autres avaient déjà communié dès après la première messe de 6 heures.

M. l'abbé Guéguen, ancien vicaire de Recouvrance, dit une messe d'action de grâces, à 9 heures.

Cependant, les groupes de pèlerines affluent de toutes les directions. Et, à 10 heures et demie, c'est la grand'messe, chantée par M. l'abbé Le Bihan, recteur de Saint-Martin de Morlaix, assisté de M. l'abbé Masson, directeur de l'école libre de Saint-Joseph, et de M. l'abbé Guéguen. M. l'abbé Le Foll, ancien recteur de Kernével, dirige le chant, qu'accompagne sur l'harmonium M. l'abbé Ely, recteur de Locquénolé. Sont présents : MM. les Recteurs de Pleyber-Christ, de Berrien, de Guiclan et de l'Ile-de-Batz, et M. Faujour, ancien recteur de Saint-Pabu.

A l'Evangile, M. le chanoine Colin, curé de Saint-Thégonnec, donne le sermon breton. Sa parole claire et persuasive porte jusqu'aux derniers rangs de l'assistance et touche profondément les cœurs. Il prend texte des enseignements de la Sainte Vierge aux enfants de la Salette. Il montre quelle peut et doit être l'action de la jeune fille chrétienne d'aujourd'hui pour promouvoir la prière, l'observation du dimanche, l'enseignement du catéchisme et la diffusion de la Bonne Presse. Il termine par un appel à la confiance et à l'optimisme. « L'armée du mal exerce, certes, des ravages ; ses commis-voyageurs vont jusqu'à nier l'existence de Dieu. Mais, en face d'elle, l'armée du bien lutte pour Dieu et pour l'Eglise ; chaque jour, elle voit grossir ses rangs ; les jeunes gens des grandes écoles reviennent en foule à Dieu et à N. S. Jésus-Christ ; le Sacré-Cœur de Jésus, à Montmartre, n'a jamais compté plus d'adorateurs. Ayez donc confiance, priez et dévouez-vous... »

Sur ces paroles pleines d'espoir et de réconfort, le *Credo* royal est chanté avec foi et enthousiasme. A l'issue de la messe, M. le Curé-Archiprêtre fait réciter un *Pater* et un *Ave* aux intentions du pèlerinage. Il recommande spécialement la retraite fermée qui se tiendra à la Salette, du 12 au 16 Juillet. Dans les retraites fermées se forment les apôtres, s'allument les foyers d'amour de Dieu et des âmes qui rayonneront dans les œuvres catholiques de nos paroisses. Elles sont donc un bienfait social, et chaque paroisse devrait se faire représenter par une ou plusieurs déléguées à la retraite de la Salette.

Puis la foule se disperse pour prendre le repas de midi. Les grandes salles de l'Abri des Pèlerins et de Saint-François sont en un instant remplies. La Salette présente cet avantage sur les autres lieux de pèlerinage, c'est que les Religieuses Augustines de Saint-François préparent à prix réduits les repas des pèlerins. Les personnes qui ont avec elles leurs provisions s'installent sur l'herbe, à l'ombre des grands arbres. Le temps, d'abord indécis, s'est mis au beau. C'est un charme, ces repas pris sur l'herbe, dans un cadre ravissant de verdure.

Dès une heure, les bancs et les chaises de l'esplanade sont de nouveau garnis. M. l'abbé Goret, vicaire de Lanmeur, fait exécuter les beaux cantiques de Notre-Dame de la Salette. (Dans la matinée, plus de 700 recueils de cantiques avaient été vendus.)

A 2 heures, le clergé va en procession prendre le Saint-Sacrement. Notre Seigneur lui-même, du haut de son ostensoir d'or, présidera la fête de l'après-midi. M. l'abbé François Corvez, toujours dévoué, récite les cinq dizaines du chapelet, en indiquant pour chaque dizaine l'intention que doit avoir notre prière : le Souverain Pontife, Monseigneur l'Evêque, les écoles chrétiennes, les Patronages et les catéchistes volontaires, les bienfaiteurs et bienfaitrices des œuvres de jeunesse.

Les vêpres solennelles sont ensuite chantées sur les grands tons de Pardon. Puis, M. l'abbé Castel, recteur de Saint-Melaine, se dresse sur l'estrade et adresse à l'immense auditoire un vibrant sermon français. « Les jeunes filles chrétiennes, s'écrie-t-il, doivent être apôtres par la prière, apôtres de la prière en commun et des offices de l'église, apôtres par l'exemple des vertus de modestie, de douceur et de charité, apôtres par l'action dans leur milieu familial et paroissial, dans les œuvres de bonne Presse, de catéchismes et de patronages. L'âme de la jeune fille chrétienne doit ressembler à cette source de la Salette qui, depuis l'apparition de la Vierge, coule intarissable et répand autour d'elle la fraîcheur et la fécondité. Soyez la claire source où vos parents et vos compatriotes boiront la foi, la piété et l'amour de Dieu... »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Puis, la bénédiction du Saint-Sacrement descend pleine et abondante sur la nombreuse et pieuse assemblée.

M. le chanoine Kérisit, dans une de ces prenantes allocutions dont il a le secret, résume les leçons de la journée, et exhorte les Enfants de Marie à appliquer en elles-mêmes et autour d'elles les enseignements reçus des éloquents prédicateurs du pèlerinage. « Elles s'en iront plus riches de foi et de dévouement. Notre Seigneur les a comblées de ses bénédictions. Qu'elles soient dans leurs familles le parfum de Notre Seigneur Jésus, qui est la pureté même, la charité et la générosité... »

Le *Te Deum* retentit. C'est la fin d'une journée de grâces et de bénédictions.

Les pèlerines quittèrent la chapelle bien aimée de la Salette, heureuses et joyeuses d'avoir bien prié, résolues à se dévouer pour Dieu et les âmes.

Il ne nous reste qu'à féliciter les organisateurs du pèlerinage, M. le chanoine Kérisit et M. l'abbé Trémintin, chapelain de la Salette, et à remercier les dévouées religieuses de Saint-François.

VIDI.

P. S. — Cette magnifique journée aura des lendemains. N.-D. de la Salette exerce un charme spécial. Nous n'en donnerons pour exemple que les Enfants de Marie de Lambézellec qui, au nombre de 110, y vinrent en pèlerinage le dimanche 29 Juin. Elles furent tellement enchantées que soixante de leurs amies, qui n'avaient pu être de la fête, ont résolu, elles aussi, de faire bientôt le pèlerinage de la Salette. VIDI.

CHRONIQUE DES ŒUVRES

Le Congrès National de l'Union des Associations Ouvrières Catholiques aura lieu, cette année, à *Bourges*, du lundi 21 au jeudi 24 Juillet 1913.

Voici le programme de cet important Congrès :

Le lundi 21 Juillet, à 8 h. 1/2 du soir, ouverture du Congrès, à l'église cathédrale ; allocution de S. G. Mgr Dubois, archevêque de Bourges.

Le mardi 22, les Œuvres de jeunesse, par l'abbé Backès, directeur des Œuvres, à Tours ; *les Œuvres d'hommes*, par M. le chanoine de la Celle, vicaire général de Moulins ; *la Mutualité*, par l'abbé Hobrland, secrétaire général de la Mutualité de l'Orléanais. A l'assemblée générale du soir, allocution de Mgr de Poterat, directeur du Congrès, et réponse de Mgr de Bourges ; compte rendu de la journée par M. le chanoine Moreau, secrétaire général du Congrès ; discours de M. Jacquier, du barreau de Lyon.

Le mercredi 23, les Œuvres et leurs luttes actuelles, par M. P. Devaux, du bureau central de l'Union ; *les Enfants de Chœur*, par Mgr Lorain, archiprêtre de Saint-Amand ; *les Domestiques de ferme*,

par M. l'abbé Detour, aumônier de l'Association forézienne des Domestiques ; *le Mouvement syndical catholique*, par M. Vinot, secrétaire général des Syndicats d'Ouvriers catholiques de Paris.

A l'assemblée générale, discours de M. Jenouvrier, sénateur d'Ille-et-Vilaine.

Le jeudi 24, les Directions pontificales et les Œuvres, par M. François Veuillot ; *le Dimanche, jour religieux de la famille*, par M. Desforges, d'Orléans ; *les Conférences populaires*, par M. l'abbé Rameau, directeur des conférences du Cher ; *l'Enseignement ménager*, par Mme la Ctesse de Fradel.

Le soir, grande cérémonie de clôture à la Cathédrale. Sermon de clôture ; procession du Saint-Sacrement, à laquelle prendront part toutes les œuvres de Bourges et des environs.

Les six grands réseaux français accordent 50 °/₀ de réduction en faveur des congressistes. Pour en jouir, s'adresser au plus tôt au secrétariat de l'Union, 82, rue de l'Université, Paris.

Les organisateurs du Congrès s'occupent d'obtenir des prix de faveur dans les hôtels, et aussi des chambres gratuites au Séminaire et dans des maisons particulières. Ecrire à M. l'abbé Boucher, directeur diocésain des Œuvres, 3, rue Molière, à Bourges.

Des cartes de congressistes sont délivrées, dès maintenant, tant à Paris, 82, rue de l'Université, qu'à Bourges, 3, rue Molière, au prix de 3 fr. pour la totalité des séances.

Le *Bulletin diocésain des Œuvres* paraîtra le 15 Juillet courant, en un fascicule de 16 pages, format de la *Semaine religieuse*. Suivant le chiffre des abonnés, le nombre de pages sera augmenté. Prix de l'abonnement : un an, 2 fr. S'adresser à M. le chanoine Alfred Le Roy, 4, rue Julien-Coïc, Quimper.

L'Œuvre de Saint-François de Sales en 1912. — Le *Bulletin de l'Œuvre de Saint-François de Sales*, du mois de Mai, présente le compte rendu de l'exercice 1912. Le total des sommes recueillies en France se monte à 898.687 fr. 75, supérieur de 9.382 fr. 30 à celui de l'année précédente. En y comprenant les recettes des diocèses étrangers où l'œuvre est établie, le total est de 1.084.813 fr. 95.

Les secours distribués se divisent en secours pécuniaires et en secours en nature, c'est-à-dire en livres, brochures, objets de piété.

Secours pécuniaires. — Ont reçu des subventions : 3.100 écoles libres ; 485 garderies, écoles enfantines ou ouvroirs ; 895 patronages, 11 cercles catholiques d'ouvriers ; 595 missions ; 163 œuvres catholiques diverses consacrées à l'enseignement de la religion.

Secours en nature. — 1.221 missions ; 4.293 bibliothèques paroissiales ou d'œuvres. Les livres, objets de piétié, etc., ont donné lieu à 5.839 envois, qui ont compris :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1° 1.009.180 brochures, almanachs, tracts, opuscules ;
2° 22.498 volumes pour bibliothèques ;
3° 1.963 955 objets de piété pour les missions : Crucifix, médailles, chapelets, etc.

Cette nomenclature est plus éloquente que tout discours pour manifester l'importance de l'Œuvre de Saint-François de Sales et les grands services qu'elle rend à l'Eglise.

Association Catholique de la Jeunesse Française. — Monseigneur a reçu de M. Gerlier, président de l'Association Catholique de la Jeunesse Française, la lettre suivante :

« MONSEIGNEUR,

» L'Association Catholique de la Jeunesse Française organise, pour le mois de Septembre, un pèlerinage à Rome. Fidèles à une tradition qui nous est très chère, nous voulons conduire, aussi nombreux que possible, nos camarades aux pieds du Souverain Pontife. Nous savons, en effet, que rien ne saurait mieux développer en eux les sentiments que le but essentiel de l'A. C. J. F. est de rendre toujours plus profonds en chacun de ses membres : l'amour ardent de la Sainte Eglise et de son Chef, la soumission filiale et sans réserves à tous les enseignements et à toutes les directions du Siège apostolique.

» Mais pour assurer à notre pèlerinage tous les fruits que nous en attendons, pour attirer sur la propagande que nous faisons auprès de nos camarades la bénédiction de Dieu, nous avons, Monseigneur, le besoin et l'ardent désir de sentir notre projet et nos efforts bénis et encouragés par nos Chefs.

» Confiant en la bienveillance de Votre Grandeur, je viens donc Lui demander de daigner accorder à notre pèlerinage l'honneur de son patronage et le bienfait de sa bénédiction.

» J'ose espérer qu'Elle voudra bien nous donner ce nouveau témoignage de son paternel intérêt, qui sera pour tous nos camarades le plus précieux des encouragements.

» Daigne Votre Grandeur agréer l'humble hommage de mes sentiments les plus respectueux.

» Pierre GERLIER,
» *Président de l'A. C. J. F.* »

Monseigneur a répondu qu'il bénissait ce projet de pèlerinage.

LOCRONAN. — **La petite Troménie.** — La petite Troménie se déroulera, cette année, le 13 Juillet, à Locronan. Ce jour, aura lieu la bénédiction, à *Plac-ar-C'horn*, de *Chapel ar Zong*, bâtie sur le sommet de la montagne, par Mme Le Monnier, avec le concours dévoué de toute la population de Locronan. M. Gadon, vicaire général, présidera la fête et bénira la chapelle. Cette fête aura comme préparation un tridum prêché par M. Gouzard, recteur de Loperhet, aidé de M. Sibiril, vicaire à Saint-Martin, et de M. Cloarec, vicaire à Locquénolé. Nul doute que cette fête, présidée par un représentant de Monseigneur, n'attire des pèlerins toujours plus nombreux autour du tombeau du grand ermite cornouaillais.

LEUHAN. — **Grand Pardon de Lourdes,** sous la présidence de M. le chanoine Guéguen, directeur au Grand Séminaire.

Samedi 19 Juillet. — Messes à 6, 7 et 9 heures, confessions. A 8 heures du soir, procession aux flambeaux ; vêpres ; sermon. Confessions, pendant la nuit.

Dimanche 20. — Messes à 2, 6 et 8 heures. Grand'messe, à 10 heures, chantée par M. le chanoine Guéguen ; sermon par M. Scieller, curé de Bréhémont, du diocèse de Tours. Vêpres, à 2 h. 1/2 ; salut.

Lundi 21. — Messes à 6, 7 et 9 heures. Retour de la procession à l'église paroissiale.

La musique du Patronage de Coray se fera entendre le dimanche, à la grand'messe et aux vêpres.

PLOGOFF. — **Pardon de N.-D. des Naufragés, à la Pointe du Raz,** *le dimanche 20 Juillet,* sous la présidence de S. G. Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon.

A 6 heures, messe basse en la chapelle-abri élevée près de la statue.

A 9 h. 1/4, départ de la procession de la chapelle de Saint-Michel, à Lescoff, pour se rendre à la Pointe.

A 10 heures, grand'messe, chantée par M. le chanoine Goret ; sermon breton, par M. l'abbé Thomas, aumônier du lycée de Brest.

Messe basse à l'issue de la grand'messe.

A 2 heures, vêpres solennelles ; allocution française par M. l'abbé Thomas, suivie du chant du *Libera* pour les naufragés.

Lundi 21. — A 10 heures, messe.

La musique du Patronage d'Audierne prêtera son concours.

SAINTE-ANNE D'AURAY. — **Pèlerinage des Tertiaires de Bretagne.** — Le pèlerinage du Tiers-Ordre franciscain de Bretagne à Sainte-Anne d'Auray est fixé au dimanche 20 Juillet. La veille, au soir, il y aura procession aux flambeaux, suivie de l'adoration nocturne. Le dimanche, messes et communions, à 3, 5, 7 et 8 heures.

A 10 heures, réunions et conférences dans des salles privées, suivies de la clôture du pèlerinage et du salut du T. S.-Sacrement.

Les instructions seront données en langues française et bretonne.

Les Tertiaires sont priés d'apporter leurs bannières, leurs insignes et leurs cantiques.

Cette année, le pèlerinage sera présidé par le T. R. P. Visiteur provincial du Tiers-Ordre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Nouvelle et importante Déclaration du Saint-Siège, *ou Lettre de S. E. le Cardinal Merry del Val au Directeur de la Revue « la Foi Catholique »*. — M. le chanoine Gaudeau, fondateur de la Revue *la Foi catholique*, a reçu de Sa Sainteté Pie X, par l'entremise du Cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat, la lettre suivante qui a une grande portée doctrinale, et qui confirme et continue les instructions précédentes du Saint-Siège en matière de modernisme social. C'est la suite bien marquée et bien décisive des deux dernières lettres du Cardinal-Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté à l'Evêque de Périgueux, à propos du discours de M. Durand, puis à M. de Mun :

« Monsieur le Chanoine,

» Le Saint-Père le Pape Pie X m'a chargé de vous exprimer sa particulière satisfaction pour l'hommage des dix volumes qui forment la collection de votre très méritant périodique *la Foi catholique*.

» Sa Sainteté s'est rendu compte que cet imposant travail renferme un fidèle commentaire des actes doctrinaux du Siège Apostolique pendant les six années écoulées depuis la création de votre Revue.

» Le Saint-Père vous adresse de particulières félicitations pour votre ardeur à établir la vérité et à démasquer l'erreur sous toutes ses formes, pour votre glose lumineuse de la Lettre sur le *Sillon*, pour votre persévérance à revendiquer les principes immuables du droit naturel, à base rationnelle et religieuse, principes trop effacés dans beaucoup d'esprits, nécessaires pourtant dans la lutte contre les désastreuses maximes du socialisme, du collectivisme et d'un syndicalisme négateur de la religion et destructeur des droits de l'individu, de la famille, de tout l'ordre de la justice et de la charité.

» Votre science perspicace montre avec raison l'origine de ces erreurs dans l'agnosticisme d'une fausse philosophie qui nie la valeur de la raison humaine et lui dénie le pouvoir de connaître un Dieu personnel et créateur. C'est en prouvant avec évidence qu'une philosophie anti-intellectuelle est irrémédiablement anti-catholique, parce qu'elle sape par la base les fondements de la foi, que vous démontrez victorieusement, pour qui cherche sincèrement le vrai, la nécessité de s'attacher d'une manière inébranlable à la philosophie traditionnelle et scolastique.

» En vous félicitant et en vous remerciant de la fermeté et de la clairvoyance avec lesquelles vous combattez pour la foi catholique, le Saint-Père demande au Seigneur de soutenir vos efforts et votre courage, afin que votre Revue non seulement se maintienne dans la fécondité des six premières années, mais qu'elle se développe encore et qu'elle se répande le plus possible à travers le monde, notamment dans le jeune clergé.....

» R. Card. Merry del Val. »

Décret de la Sacrée Congrégation de l'Index. — La Sacrée Congrégation de l'Index a, par un décret du 16 Juin 1913, condamné les ouvrages suivants :

L. Laberthonière. *Sur le chemin du catholicisme*. Paris, 1913.
— *Le témoignage des martyrs*. *Ibid.*, 1912.
St. Coubé. *Ames juives*. Paris.

Les aumôniers militaires en temps de guerre. — M. Etienne, ministre de la Guerre, vient de modifier le décret portant règlement d'administration publique par l'application de la loi sur l'aumônerie militaire. Deux causes ont motivé cette modification : 1° la nouvelle organisation du service de santé en campagne ; 2° les expéditions coloniales non prévues dans le décret précité.

En conséquence seront attachés aux armées en campagne, pour chaque groupe de brancardiers de corps, deux ministres du culte catholique, un du culte protestant et un du culte israélite ; pour chaque groupe divisionnaire de brancardiers, ainsi que pour chaque division de cavalerie, un ministre du culte catholique.

De plus, en cas d'expédition coloniale, le ministre de la Guerre fixera, suivant la composition du corps expéditionnaire, le nombre des ministres des différents cultes qui peuvent être attachés à ce corps.

Les aumôniers militaires seront assimilés au grade de capitaine.

Dans chaque place de guerre, le gouverneur dressera la liste des ministres du culte qui acceptent de remplir éventuellement les fonctions d'aumôniers. Lorsqu'il y aura lieu de réclamer leurs services, l'autorité militaire adressera des réquisitions aux ministres du culte inscrits sur cette liste.

Fermeture d'écoles. — On se demandait quel gage M. Barthou allait donner aux radicaux et aux socialistes pour se faire pardonner quelques petits actes d'énergie contre les révolutionnaires. C'est fait : le Président du Conseil leur jette en pâture cinquante-huit écoles catholiques. Peu importe aux persécuteurs qu'il y ait moins d'instruction en France ; l'important est de satisfaire la rage anticléricale, car avec ces 58 écoles fermées, ce sont 58 écoles de moins où l'on enseignait dogmatiquement les devoirs envers Dieu.

Chemin de fer d'Orléans

Voyages d'excursions aux plages de la Bretagne. — Pendant la saison des bains de Mer, du 1er Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets d'excursions de 1re et 2me classes aux plages de Bretagne, comportant le parcours ci-après : Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questem-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais, (Belle-Île-en-Mer), Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin.

Durée : 30 jours. — Prix des billets (aller et retour : 1re classe, 45 fr. ; 2e classe, 36 fr.

Faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour Faculté de prolongation de la durée de validité moyennant supplément.

BIBLIOGRAPHIE

Maison de la Bonne Presse, Paris, 5, rue Bayard.

Un gentilhomme apothicaire : *M. de la Garaye*, par Ernest Jac. Prix, **1** franc ; port, 0 fr. 10.

Vie de M. de Cissey, promoteur de l'Œuvre dominicale en France, par Mme E. Bastiez. Prix, 0 fr. 75 ; port, 0 fr. 20. Relié, **1** fr. **25**, avec tranches dorées, **1** fr. **50** ; port, 0 fr. 25.

Librairie Victor Lecoffre, J. GABALDA, éditeur, rue Bonaparte, 90, Paris.

Le Nouveau Psautier du Bréviaire Romain, *texte, traduction et commentaires*, par L.-Cl. Fillion, Prêtre de Saint-Sulpice, Consulteur de la Commission biblique, Professeur honoraire à l'Institut Catholique de Paris. — 1 vol. in-12 de VIII-532 pages.

Extrait de l'avant-propos : « ... Nous nous sommes efforcé de marquer nettement, pour chaque psaume, le sujet traité et la marche logique des pensées ; car on trouve là un puissant secours pour la pieuse et parfaite récitation des hymnes sacrées. Se placer dans la situation du chantre inspiré, entrer pour ainsi dire dans sa pensée, suivre les divers élans de son esprit et de son cœur au fur et à mesure qu'ils se produisent, s'adapter ses sentiments intimes : n'est-ce point la meilleure manière de réciter comme il faut ces divins cantiques, d'y apprendre l'art admirable de la prière, d'en tirer le plus grand profit spirituel et les meilleures consolations ? »

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VIe).

Questions de morale, de droit canonique et de liturgie, adaptées aux besoins de notre temps, par S. E. le Cardinal Gennari. Traduit de l'italien, avec autorisation de l'auteur, par l'abbé A. Boudinhon, professeur à l'Institut catholique de Paris. 6 vol. in-8° écu.

Le bienveillant accueil fait par le clergé français à la traduction des *Consultations* de Son Eminence le Cardinal Gennari a donné l'idée de publier également la traduction des *Questions* du même auteur. Ce que sont ces questions ? Ce sont, pour la plupart, des difficultés nouvelles, que les auteurs anciens n'ont pas étudiées ; ou encore des précisions relatives aux récentes dispositions émanées du Saint-Siège, toujours soucieux de pourvoir aux nécessités de notre temps.

Une place a été faite, parmi les questions de théologie morale, à celles qui concernent les Indulgences, parce que c'est un sujet dont s'occupent généralement les moralistes. Les décrets cités sont tous empruntés à des sources officielles.

On est heureux de pouvoir mettre aux mains des prêtres dans le ministère un recueil qui réponde aux consultations et aux demandes de renseignements sur les matières les plus variées qui relèvent des sciences ecclésiastiques, et où tant de menues difficultés pratiques sont résolues avec la vaste science et la profonde expérience qui percent à chaque ligne dans les œuvres de S. Em. le Cardinal Gennari.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

28e Année. Vendredi 18 Juillet 1913. N° 29.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Ecoles ; Cause du V. Michel Le Nobletz.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; L'Ordination ; Pont-Aven ; Ouessant ; Quimper ; Brest : Inauguration de la paroisse Saint-Michel, Le Congrès des Avant-Gardes ; Landunvez ; Plouézoc'h ; Sainte-Anne d'Auray.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Juillet. — 10e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires du suivant, de S. Jérôme Emilien et de Ste Marguerite.

Lundi, 21. — S. Ténénan, Evêque. Double. Blanc.

Mardi, 22. — Ste Marie Madeleine. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 23. — S. Apollinaire, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 24. — *Vigile de S. Jacques.* S. Cyrille et S. Méthode, Evêques. Double. Blanc.

Vendredi, 25. — S. Jacques, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Samedi, 26. — Ste Anne, Mère de la Sainte Vierge. Double de 1re classe avec octave. Blanc.

Dimanche, 27. — 11e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Au chœur, solennité de Ste Anne.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Thois	du 18 au 20 Juillet.
Saint-Marc.	du 21 au 23 —
Scrignac.	du 24 au 28 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Guilers (Brest), M. Paugam, aumônier de l'Orphelinat (ancien Refuge) de Brest ;

Aumônier de l'Orphelinat (ancien Refuge) de Brest, M. Vigouroux, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix.

II. Ecoles. — Les membres du Comité de l'Œuvre des Ecoles libres se sont réunis à l'Evêché, le mercredi 16 courant, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque. Quelques demandes ont dû être momentanément écartées, parce qu'elles ne contenaient pas un état détaillé de la situation de l'école. MM. les Curés et Recteurs sont donc priés de se conformer, le plus tôt possible, à l'art. 3 du Règlement *(Ordo,* p. 13).

III. Cause du Vénérable Michel Le Nobletz. — La troisième Congrégation dite générale sur l'héroïcité des vertus de Michel Le Nobletz aura lieu, devant Sa Sainteté, le 29 Juillet, à 10 heures. A cette occasion, Nous recommandons de faire les prières déjà prescrites pour les Congrégations précédentes *(Semaine religieuse,* 1er Novembre 1912 et 21 Février 1913).

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — ***Dimanche 20 Juillet,*** offices aux heures habituelles Le soir, à 8 heures, réunion des Confréries du Très Saint-Sacrement, de l'Adoration Réparatrice et de la Sainte Face : chapelet, procession, bénédiction.

Samedi, fête de sainte Anne, la messe de 8 heures sera dite à son autel. Pendant l'octave, les Reliques seront exposées à la vénération des fidèles.

Dimanche 27, une quête sera faite pour subvenir aux frais de la cérémonie du couronnement de Sainte-Anne la Palue.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — ***Vendredi 25 Juillet,*** réunion de la Congrégation des Mères Chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du T. S.-Sacrement.

L'ordination. — L'ordination générale de fin d'année aura lieu à la Cathédrale, vendredi 25 Juillet, et commencera à 7 heures. Elle comprendra 25 prêtres, 12 diacres, 22 sous-diacres, 29 minorés, 26 tonsurés. Nous recommandons très instamment les ordinands aux prières de nos lecteurs et de toutes les âmes pieuses.

PONT-AVEN. — **Nécrologie.** — Samedi dernier, 12 Juillet, ont été célébrées, à Pont-Aven, au milieu d'une affluence considérable, les obsèques d'une femme vaillante et d'une pieuse chrétienne, qui n'hésita pas à donner au bon Dieu quatre de ses enfants : trois prêtres et une religieuse de la Sagesse, morte, il y a quelques années, victime de son dévouement.

Il y a plusieurs mois que Mme Pichon ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter, et dès que la maladie, jugée d'abord assez bénigne, prit un caractère de gravité tel qu'il ne restait guère d'espoir, elle reçut les derniers sacrements avec la plus touchante piété. Ses souffrances se prolongèrent encore pendant près d'un mois. Elle n'eut pas le bonheur de voir le plus jeune de ses fils installé dans sa paroisse de Kerbonne, ni de recevoir la visite du cadet, retenu à l'étranger par la règle sévère du noviciat, mais la Providence lui ménagea la consolation d'avoir incessamment près d'elle, à ses derniers jours, son fils aîné, le vénéré Archevêque de Cabasa.

Plus de soixante prêtres — dont un grand nombre d'Hallens, accourus de tout le pays où ils prennent un repos bien légitime — étaient venus apporter à Sa Grandeur le témoignage de leur respectueuse sympathie. M. le Recteur de Pont-Aven célébra la sainte messe, et Monseigneur l'Archevêque présida le service funèbre, — les formules liturgiques de la prière pour les morts ne sont-elles pas la meilleure expression de la piété filiale !

Avec les prières de ses lecteurs, la *Semaine religieuse* offre à Mgr Pichon et à sa famille, ses vives condoléances.

OUESSANT. — Nous insérerons, la semaine prochaine, un compte rendu de la Confirmation à Ouessant.

QUIMPER. — **Retraite de jeunes filles,** ***du 5 au 10 Juillet.*** — 15 paroisses, 27 retraitantes : Douarnenez, 6 ; Quimper, 5 ; Combrit, 2 ; Fouesnant, 2 ; Saint-Marc, 2 ; Ergué-Armel, 1 ; Guipavas, 1 ; Lanarvily, 1 ; Landerneau, 1 ; Landévennec, 1 ; Lanvéoc, 1 ; Ploaré, 1 ; Pleyber-Christ, 1 ; La Roche, 1 ; Riec-sur-Bélon, 1.

BREST

Inauguration de la paroisse Saint-Michel.

L'église Saint-Michel, de Brest, qui s'élève sur le boulevard Victor-Hugo, et dont les plans sont dus à M. Astruc, architecte à Paris, est loin d'être finie. Mais telle qu'elle est, elle donne une excellente impression. Si la façade, provisoire d'ailleurs, est un peu sévère, l'intérieur réserve d'agréables surprises au visiteur. De belles colonnes de granit, aux soubassements et aux chapiteaux,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

artistement sculptés, en pierres de la Seine, supportent une voûte hardie de 16 mètres d'élévation. Les fenêtres supérieures, XIVe siècle dans la nef et le transept, XIIIe pur dans le chœur, s'harmonisent et se fondent dans un tout des plus gracieux. Le chœur, en rotonde vaste, élevé de plusieurs marches au-dessus de la nef principale, se prête admirablement aux cérémonies religieuses.

La perspective, cependant, est un peu brisée par les murs du fond. Puisse M. le Recteur être mis à même, dans un avenir prochain, de réaliser les trois chapelles absidales prévues dans le plan, et qui donneront au sanctuaire et à l'église cette belle harmonie que rêvent les âmes artistes, et qui aideront grandement à la piété.

Pour que l'église, dont la pureté des lignes fait l'admiration de tous les connaisseurs, soit parfaite et devienne la plus belle église de Brest, il faudrait encore construire le transept, deux autres travées, et édifier un clocher digne d'un tel monument. Quand Dieu jugera l'heure venue de ces réalisations, il en suggérera l'idée à des personnes généreuses.

Le jeudi 10 Juillet, cette église Saint-Michel fut bénite solennellement par M. le chanoine Roull, archiprêtre de Brest, délégué par Monseigneur l'Evêque de Quimper.

A ce sujet, nous lisons dans l'*Echo paroissial de Brest :*

« Les cérémonies de la bénédiction se sont déroulées dans un ordre parfait, les chants ont été exécutés par une schola de choix. Après la bénédiction de l'église, M. le Curé a procédé à celle des statues et des deux cloches qui vont garnir les deux arceaux de la façade, en attendant que soit élevé l'élégant clocher que les plans annoncent.

» Elles étaient charmantes les deux cloches de Saint-Michel dans leurs robes de baptême enguirlandées de lys. M. Migot et Mme Jourde servaient de parrain et de marraine à *Marie-Françoise*. Le parrain et la marraine de *Marie-Joséphine* étaient M. Vaillant, notaire, et Mme Sévin.

» M. le Curé de Saint-Louis a invité les fidèles à prier avec lui, après leur avoir rappelé que le temple matériel où ils étaient entrés était devenu, par la bénédiction qu'il avait reçue, la maison de Dieu et la porte du Ciel, digne par conséquent, non plus seulement de notre admiration, mais aussi de notre plus profond respect.

» Le chant du *Te Deum* a terminé la cérémonie.

» Un baptême ne va jamais sans les dragées. Les parrains et marraines en ont donc fait une abondante distribution (50 kilos) aux assistants, surtout aux enfants des écoles, qui remplissaient une partie de l'église. »

Le dimanche suivant, Monseigneur venait, lui-même, inaugurer officiellement la nouvelle paroisse, en consacrant le maître-autel, et en présidant les cérémonies de l'installation du recteur, M. l'abbé Le Rhun.

Il est 8 h. 1/2. Le temps est splendide. Elles ne sont plus qu'un

souvenir, les tempêtes du 28 Octobre 1911, jour de la bénédiction de la première pierre.

Les cloches argentines chantent dans leurs petits abris aériens d'où elles se laissent voir de tous, et semblent dire, avec modestie, qu'elles n'ont pas la prétention de rivaliser avec les gros bourdons de nos cathédrales, et laissent cette ambition à leurs successeurs.

Monseigneur descend de voiture, et, aussitôt, la cérémonie de la consécration de l'autel commence.

Consécration de l'autel.

Comme toutes les grandes cérémonies de l'Eglise, celle-ci débute par la récitation des psaumes pénitentiels.

Puis, le chœur des prêtres fait entendre la solennelle supplication des Litanies des Saints. Vers la fin des Litanies, l'Evêque, debout, mitre en tête et crosse en main, demande à Dieu, par trois fois, de bénir, de sanctifier et de consacrer cet autel élevé à la gloire de son nom et en l'honneur de l'archange saint Michel. Puis, tête nue, et à genoux, le Prélat invoque trois fois le secours de Dieu, et la schola chante le psaume 42 : « Seigneur, soyez mon juge, ne me confondez pas avec les impies ».

Il bénit ensuite l'eau lustrale, composée d'eau, de sel, de vin et de cendre, et, après avoir entonné l'antienne *Introibo ad altare Dei*, il monte à l'autel, et, avec cette eau qu'il vient de bénir, le marque du signe de la croix au milieu et aux quatre coins.

Coiffé de la mitre, par sept fois il fait le tour de l'autel, l'aspergeant d'eau lustrale avec un bouquet de verdure et de fleurs, entonnant, à chaque fois, l'antienne *Asperges me*, que continue le chœur.

Il fait ensuite le ciment qui doit sceller les reliques à la pierre de l'autel, et bénit ce ciment.

Le clergé se rend, alors, processionnellement à la chapelle édifiée sous le porche, et où, depuis la veille, reposent les reliques sur lesquelles, désormais, sera offert le Saint-Sacrifice. L'Eglise, en effet, ne permet de célébrer la messe que sur des reliques de martyrs.

Arrivé à l'entrée de la chapelle, le Pontife encense les reliques, enfermées dans un magnifique reliquaire doré, de style gothique, d'un goût parfait. Deux prêtres, en dalmatiques rouges, portent ces reliques sur un brancard gracieusement décoré, et la procession retourne au chœur. Là, ces reliques sont déposées sur une table au milieu des lumières de candélabres, pendant que la schola fait entendre le psaume 149 : « Chantez au Seigneur un cantique nouveau, » et le psaume 150 : « Louez le Seigneur dans ses saints. »

Après qu'il a chanté l'oraison qui sert de conclusion à ces psaumes, le Prélat fait, avec le saint-chrême, des onctions aux angles du sépulcre creusé dans la pierre de l'autel et où doivent, désormais, reposer ces reliques.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dans ce sépulcre ainsi consacré, l'Evêque dépose les reliques des martyrs, et les encense. Il prend la pierre qui doit fermer ce tombeau, y trace une croix avec le saint-chrême, la met en place, et la fixe à l'aide du ciment qu'il a bénit quelques instants auparavant.

Ayant fait une nouvelle croix sur la pierre avec le saint-chrême, il encense l'autel entier.

Les ministres nettoient alors la table de l'autel, et l'Evêque recommence les encensements, pendant que la schola chante le psaume 83 : « Qu'ils sont aimés, Seigneur, vos tabernacles ».

Puis, l'Evêque, avec l'huile des catéchumènes, fait cinq croix sur l'autel, qu'il encense ensuite. Après le chant du psaume 91 : « Il est doux de louer le Seigneur et de chanter le nom du Très Haut », il recommence ces onctions et ces encensements. Quand la schola a fini le psaume 44 : « J'ai ouvert mon cœur à mon roi », le Prélat fait cinq croix sur l'autel avec le saint-chrême, et encense de nouveau.

Après le psaume 45 : « Dieu est notre soutien et notre force », l'Evêque prend l'huile des catéchumènes et le saint-chrême, les répand sur l'autel de façon à en recouvrir entièrement la pierre, et le chœur chante le psaume 86 : « Elle est fondée sur la montagne sainte ».

Le Pontife récite diverses prières, puis il bénit 25 grains d'encens. De ces grains, il forme cinq croix, une au milieu, les autres aux quatre angles de l'autel, et sur ces croix d'encens, il dépose de petites croix de cire qu'un prêtre allume aussitôt.

Pendant que brûlent ces croix, l'Evêque, à genoux, entonne l'antienne : *Veni Sancte Spiritus*, et chante une oraison.

Quand les ministres ont essuyé avec soin la pierre de l'autel, le Prélat chante une longue et splendide préface, dans laquelle il demande au Dieu que l'univers ne saurait contenir, de consacrer lui-même cet autel. Il le supplie d'avoir cet autel pour agréable comme il agréa les autels que lui élevèrent Abel, Abraham, Melchisédech, Isaac, Jacob et Moïse, et demande que de ce nouvel autel sortent toutes les vertus d'innocence, d'humilité et de mansuétude. Il fait, ensuite, des onctions, avec le saint-chrême, sur la partie antérieure de l'autel et aux quatre angles. Pendant ce temps, la schola chante le psaume 86 : « Seigneur, levez-vous, et mettez en fuite vos ennemis ».

La consécration est terminée. L'autel est prêt pour le sacrifice. Il ne reste plus qu'à lui donner ses ornements naturels ; mais, dans la maison de Dieu, tout doit être bénit. En conséquence, le Pontife se lève et bénit solennellement la croix, les chandeliers et nappes qui doivent orner et revêtir le nouvel autel.

Quand, enfin, l'autel a reçu sa décoration définitive, l'Evêque en gravit les degrés, et, par trois fois, l'enveloppe des fumées de l'encens. Il dit une dernière prière, et termine par un chant d'actions de grâces.

Installation canonique de M. Le Rhun.

Il est 10 h. 1/2. Immédiatement, Monseigneur procède à l'installation canonique de M. Le Rhun comme recteur de la paroisse Saint-Michel. Après le chant du *Veni, Creator*, le nouveau Recteur monte à l'autel, ouvre et ferme le tabernacle, puis, chante au coin de l'Epître, l'oraison de saint Michel Archange. En procession, le clergé descend la grande nef jusqu'à la porte principale, que le Recteur ouvre et ferme ; il sonne une des cloches, ouvre les fonts baptismaux, et les encense ; prend possession de son confessionnal. Arrivé au chœur, il s'asseoit à son siège, et, quand Monseigneur a pris place au trône, il adresse la parole à la foule qui remplit l'église.

Il remercie, d'abord, Monseigneur, au nom de la population et en son nom personnel d'avoir établi dans ce quartier un centre religieux dont le besoin se faisait sentir. Les fidèles sont heureux d'avoir, à proximité de leurs demeures, une église bien à eux, où ils trouveront tous les secours de la religion, où ils pourront venir prier, se retremper dans la vie chrétienne, et chercher la consolation à l'heure de l'épreuve.

Fait extraordinaire, qui prouve la vitalité de l'Eglise, les temples de Dieu n'ont jamais surgi du sol français en aussi grand nombre que depuis le jour où la loi de Séparation a dépouillé l'Eglise des ressources qui la faisaient vivre. Ce fait ne peut humainement s'expliquer que par la générosité des âmes chrétiennes. Tel est, du moins, ce qui s'est fait à Saint-Michel où, tous, riches et pauvres, ont contribué à l'érection et à l'ameublement de l'église. M. Le Rhun ne cite aucun nom, pour ne blesser aucune modestie, et pourtant il aurait voulu faire connaître les grandes âmes à qui saint Michel doit son autel de marbre blanc si gracieux ; son chemin de croix si artistique ; son ostensoir d'or, de style XIII^e^ siècle, fait sur les plans de Viollet le Duc, et dont il n'existe que deux autres exemplaires dans le monde entier ; la belle croix aux lys, en chêne, datant du XV^e^ siècle ; la statue de l'Archange ; la réduction du haut-relief en marbre, représentant l'apparition de la Sainte Vierge au Vénérable Dom Michel Le Noblez ; les cloches, plusieurs ornements et vases sacrés. Dieu connait toutes ces âmes, et les en récompensera.

Hélas ! l'œuvre est loin d'être terminée, mais le Recteur compte sur l'aide de Dieu et la charité des fidèles.

Il annonce qu'il ira, bientôt, chez tous ses paroissiens, leur apporter, avec son salut paternel, les bénédictions du Bon Dieu.

Il expose, ensuite, le rôle du Pasteur, qui est de veiller, de se dévouer, de se sacrifier pour le bien des âmes. Dans cette tâche, il sera aidé par ses vicaires, les maîtresses de l'école libre, les hommes de l'Union Catholique, les catéchistes volontaires et la Jeunesse Catholique. Il s'efforcera de marcher sur les traces de MM. les Curés de Brest, dont l'expérience, la science et la sainteté sont connues de tous, et il termine en demandant les prières de ses paroissiens.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La grand'messe commence. Elle est chantée par M. Cogneau, vicaire général, ayant pour diacre, M. Abily, professeur à Saint-Pol de Léon, et pour sous-diacre, M. Paul Aubert, professeur à Saint-Yves, à Quimper.

Monseigneur y assiste, tenant chapelle, avec, pour assesseurs, M. Roull, archiprêtre et curé de Saint-Louis, et M. Martin, curé des Carmes. Au chœur, et autour de l'orgue, on remarque MM. les Curés de Lambézellec, de Recouvrance et de Saint-Martin; MM. les Directeurs des Collèges N.-D. de Bon Secours et Saint-Louis ; MM. les abbés de Maupeou et Colin ; un certain nombre de Recteurs, d'Aumôniers, de Professeurs et de Vicaires.

Dans le déambulatoire s'est groupée une assistance choisie, formée des principaux bienfaiteurs de la nouvelle paroisse, et où l'on remarque, outre les notabilités de Saint-Michel, nombre de personnes de Brest, et surtout des Carmes, qui témoignent par leur présence de la haute estime dans laquelle elles tiennent le nouveau pasteur. Les trois nefs sont pleines d'une foule pieuse et recueillie.

Après l'Evangile, Monseigneur, avec grande éloquence, commenta, pendant près de trois quarts d'heure, ce texte de l'office du Sacré-Cœur : « *Sanctificavi locum istum* ». J'ai sanctifié cette terre que j'ai arrachée aux usages profanes pour en faire ma demeure, pour que mon nom y soit honoré, loué et adoré, aujourd'hui et demain, et jusqu'à la fin du monde, *in sempiternum*. Les profanations, les confiscations sacrilèges n'empêcheront pas les pierres de cette église de crier à toutes les générations que ce monument a été élevé pour moi, à ma gloire. C'est ici que vous viendrez, sous mon regard, qui vous suit toujours et partout, apprendre à vous sanctifier. C'est ici que vous trouverez mon cœur, avec son amour.

Puis, Sa Grandeur retrace la mission du pasteur de paroisse, et en fait comprendre la grandeur et la beauté, en expliquant les cerémonies de l'installation qui viennent de se dérouler.

Après la messe, un déjeuner fut offert à Monseigneur, dans la belle école libre de la place Sanquer. Au cours du repas, M. le Recteur se leva, et prononça le toast suivant :

MONSEIGNEUR,

Ce m'est un devoir bien doux de remercier Votre Grandeur d'avoir accepté de venir, aujourd'hui, inaugurer la nouvelle paroisse de Saint-Michel.

Permettez-moi de vous rappeler, en ce moment, quelques dates qui marqueront dans l'histoire de la paroisse. Le 28 Octobre 1910, vous avez bien voulu me confier le soin de mener à terme l'entreprise que vous aviez décidée pour le bien des âmes.

Les travaux ont commencé le 20 Mars 1911. Le 28 Octobre de la même année, Votre Grandeur bénissait la première pierre de l'église. Enfin, jeudi dernier, 10 Juillet 1913, M. le chanoine Roull, archiprêtre de Brest, spécialement délégué par Vous, bénissait solennellement et l'église et les cloches.

Aujourd'hui, dimanche 13 Juillet 1913, vous avez mis le sceau à votre œuvre, en consacrant le maître-autel. Les travaux ont donc duré vingt-huit mois environ.

Pendant ce temps, j'ai dû, bien souvent, recourir à Votre Grandeur. J'ai toujours trouvé près d'Elle, et conseils éclairés et encouragements paternels.

Humainement parlant, cette œuvre était au-dessus de mes forces. Vous ne l'ignoriez pas, mais vous aviez foi en la Providence, et, vous le savez, Monseigneur, la Providence a montré, en maintes circonstances, que cette œuvre répondait à ses desseins.

Non content de m'avoir soutenu, vous m'avez fait l'honneur de m'installer, me donnant ainsi, aux yeux de la population, une autorité et un prestige plus grands. Je vous en remercie du fond du cœur.

Cette inauguration sera, j'en ai l'espérance, le présage heureux du développement rapide de la paroisse, et du bien qu'y fera, avec l'aide de Dieu et votre bénédiction, le clergé à qui vous l'avez confiée.

Nous aurions tous désiré voir ici, en ce jour de fête, le si bon et si aimable Mgr Fléiter. Il eût été heureux de voir le couronnement de cette œuvre qu'il aimait. Du haut du Ciel, il prend part à notre joie, et ses prières m'aideront dans l'accomplissement de ma tâche.

Je ne saurais oublier M le vicaire général Gadon. A ma sortie des Carmes, il m'a cordialement offert l'hospitalité dans son séminaire, et ses conseils m'ont été précieux. On lui décerne un peu familièrement le titre de grand bâtisseur du diocèse. Il m'a fait profiter de son expérience, et je regrette de ne pouvoir l'en remercier ici de vive voix.

Merci à M. Cogneau, le parrain de la paroisse. Il ne m'en voudra pas de dévoiler ici que c'est à lui que la paroisse doit d'avoir Saint-Michel pour patron. Un parrain doit s'intéresser à sa filleule. M. Cogneau ne voudra certainement pas se soustraire à cette obligation.

Monsieur l'Archiprêtre, je vous remercie d'avoir rendu possible la fête d'aujourd'hui, en apportant à notre église Saint-Michel les bénédictions liturgiques. D'un temple matériel vous avez fait un temple spirituel, et ouvert une nouvelle porte sur le Paradis. Cette porte, ouverte, par vous, ne se fermera plus.

Monsieur Astruc, je vous dois un remercîment spécial. Connaissant votre talent et vos états de services, nous avions beaucoup espéré. Nos espérances ont été dépassées. C'est un vrai bijou d'architecture que vous nous avez donné. A lui seul, il suffirait à vous classer parmi nos meilleurs architectes. Plaise à Notre Seigneur que vous puissiez longtemps encore rendre d'aussi signalés services à l'Eglise de Dieu, et voir votre cher fils, marchant sur vos traces, continuer votre œuvre si belle et si chrétienne.

« C'est plaisir de travailler avec un homme de la valeur de M. Astruc », avez-vous dit, Monsieur Migot; et, dans votre modestie, vous voudriez que l'ouvrier disparût devant l'artiste qui a conçu le plan. Je le sais : vous n'aimez pas les compliments ; vous prétendez qu'ils ne sont pas mérités. Cependant, tous ceux qui m'entourent m'en voudraient de ne pas vous en faire. Tous, en effet, connaissent la conscience et le talent qui se manifestent dans tous vos travaux. Vous êtes, non seulement, l'entrepreneur consciencieux et habile, mais encore l'entrepreneur aimable avec lequel les rapports sont faciles et agréables. Soyez remercié, et daignez accepter le vœu que nous formons, tous, de vous voir travailler encore longtemps pour le bien du diocèse et d'être d'abord aidé, puis continué par votre sympathique et digne héritier.

Je remercie MM. les Curés de Brest et de Lambézellec, MM. les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Directeurs de Notre-Dame de Bon-Secours et de Saint-Louis, MM. les abbés de Maupeou et Colin, MM. les Recteurs, Aumôniers et Vicaires qui ont bien voulu venir rehausser, par leur présence et leur concours dévoué l'éclat de la cérémonie de ce jour.

Un merci cordial au musicien distingué, directeur de la Palestrina, qui a su si bien tirer parti de notre harmonium-orgue.

Monsieur Vaillant, je m'en voudrais de ne pas vous citer à l'ordre du jour. Vous êtes le parrain de la *Marie-Joséphine*. En cette qualité, vous êtes bien de la paroisse, quoique vous habitiez la place Latour-d'Auvergne. Vous m'avez prêté le secours de votre ministère, et noirci pas mal de papier timbré pour la gloire de Dieu et l'honneur de M. saint Michel. Merci !

Monsieur le Curé de Saint-Martin, je vous ai gardé pour la fin. Le jour de votre installation, vous avez eu la bonté de me dire qu'il y avait assez de bien à faire sur le territoire de votre paroisse pour deux pasteurs ; et, comme saint Martin, vous avez partagé avec le pauvre, non pas votre manteau, mais votre belle et grande paroisse.

Désormais, sous la direction de notre Evêque vénéré, nous travaillerons ensemble, la main dans la main, pour le bien des âmes et la gloire de Dieu.

Meulet ra vezo Jesus-Christ.

A vous, Monseigneur, et à vous tous, Messieurs, merci !

Monseigneur se lève, ensuite, et s'excuse de ne pouvoir répondre que quelques mots, car il doit prendre le train, et le train n'attend pas. Mais ces quelques mots sont pleins de finesse et d'humour. Sa Grandeur, après s'être adressée, d'abord, à M. le Curé de Saint-Martin, et à M. le Curé de Lambézellec, dit à M. le Recteur qu'il a déjà beaucoup fait, mais que la partie la plus difficile de sa tâche reste à accomplir : la sanctification des âmes et la diffusion de la vie chrétienne. Elle souhaite à l'éminent architecte et à M. Migot de conserver assez longtemps leur jeunesse et leurs forces pour parfaire ce beau monument qu'ils ont si bien commencé. Monseigneur termine par une parole d'espérance, et remercie les prêtres et les personnes présentes.

A 2 heures, les vêpres étaient chantées devant une assistance presque aussi nombreuse que celle du matin. Après la bénédiction du Saint-Sacrement, M. Kergoat, vicaire à Saint-Michel, fit quatre baptêmes et un enterrement. Quatre mariages étaient déjà annoncés.

Dès la première heure, la nouvelle paroisse est donc en plein exercice.

Loué en soit Dieu !

— **Le Congrès des Avant-Gardes.** — Dimanche 6 Juillet, s'est tenu au Patronage Saint-Martin, à Brest, le premier Congrès des Avant-Gardes de l'A. C. J. F. Dès 7 heures, à la messe, plus de 150 enfants tiennent à honneur de s'approcher de la Sainte Table.

A 8 h. 1/2, s'ouvrit la première séance d'études, sous la présidence de Trébaol, président de la zone brestoise. Étaient présents, outre Saint-Martin, les groupes du Pilier-Rouge, des Carmes, de

Recouvrance, de Saint-Marc, de Saint-Pierre-Quilbignon et du Collège de N.-D. de Bon-Secours.

Chaque secrétaire rend compte de la vie de son groupe. Après lecture de ces rapports très intéressants, s'engage une discussion des plus animées. On a pris les résolutions suivantes : Assistance quotidienne à la sainte messe ; communion bi-hebdomadaire (dimanche et jeudi) une dizaine de chapelet, une petite méditation et une courte adoration quotidiennes. Des bulletins seront imprimés sur lesquels chacun marquera à l'aide d'une petite croix les pratiques de piété auxquelles il aura été fidèle. Ce bulletin sera remis, rempli, à l'aumônier du groupe.

L'heure de la grand'messe étant arrivée, la séance est levée après la prière. Les congressistes, précédés du drapeau diocésain, vont à l'église Saint-Martin assister à la grand'messe, à l'issue de laquelle furent remis les insignes..

A 1 h. 1/2, seconde séance d'étude, sous la présidence de M. le Curé de Saint-Martin, assisté de François Lidou, président diocésain de l'A. C. J. F., et de Trébaol. Après la prière, Hirsch, du comité diocésain, a la parole pour faire l'historique des Avant-Gardes. Hirsch expose à son jeune auditoire que, malgré ses recherches, les documents sur le mouvement des Avant-Gardes sont peu nombreux, parce que, pense-t-il, comme les peuples heureux, les A.-G. n'ont pas d'histoire. Remontant aux principes, le conférencier indique, dans un style très clair et à la portée de ses jeunes camarades, comment est composée sa société, divisée en trois éléments : la famille, la profession et la cité ; il montre quelle place Dieu, souverain maître et créateur de toute chose, doit avoir dans cette société, et établit que si elle est désorganisée à l'heure actuelle, c'est que les hommes ont voulu chasser Dieu de partout. Il montre alors, à la suite de la Commune, Albert de Mun, aidé par une élite de catholiques sociaux, cherchant à réagir et à faire revivre l'ordre social chrétien, et fait l'historique de l'Œuvre des Cercles, qu'il appelle avec humour la grand'mère des A.-G. Il montre ensuite les Cercles donnant naissance à l'A. C. J. F. Très succinctement, il montre le développement extraordinaire pris par la J. C. depuis 27 ans, énumère les résultats acquis, développe le but qu'elle poursuit et, enfin, raconte ce que fut le mouvement des A.-G., qui compte à l'heure actuelle plus de 1.000 groupes et plus de 25.000 membres. Dans une vibrante péroraison, Hirsch dit ce que doit être un membre des Avant-Gardes : un véritable chrétien, un apôtre, un chevalier du Christ !

Après quelques mots de remerciements de M. le Curé, tous les congressistes reprennent le chemin de l'église pour les vêpres, à la suite desquelles ils entendirent la parole chaude et éloquente de M. l'abbé Verger, missionnaire diocésain de Rennes, qui leur exposa la prédilection de Notre Seigneur pour saint Jean, et leur expliqua que c'était en raison de la grande pureté de l'apôtre préféré, les exhortant à pratiquer cette vertu si chère au Cœur du Divin Maître.

Archives diocésain de Quimper et Léon

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, se tint la séance de clôture.

Elle débuta par un rapport parfait en tous points de Tromeur, chef du service de la Presse au comité diocésain. Il montre la nécessité, pour les membres des A.-G., d'acquérir un esprit d'apostolat et recommande pour cela la pratique des sacrements et la communion fréquente. Puis, comme les soldats s'arment pour la lutte, il faut s'armer par l'étude et, en premier lieu, par celle de l'Evangile et du Catéchisme, et, enfin, de l'A. C. J. F., pour la bien connaître et pour être bien pénétré de son esprit. Une fois armé, on peut se lancer dans l'action, qui consistera, pour les membres des A.-G., à être de bons fils respectueux et soumis à leurs parents, de bons élèves studieux et attentifs aux leçons de leurs maîtres, et encore, action excellente aussi, à être de parfaits camelots de la bonne Presse. En terminant, il insiste sur la nécessité de se donner pour le Bon Dieu, sans compter, partout et toujours !

Suit une rapide discussion. Les résolutions suivantes sont prises : Les membres des A.-G. se feront les collaborateurs dévoués du clergé, en aidant à la surveillance au patronage et au catéchisme. Ils aideront à la célébration de la sainte messe, en apprenant à la servir. On souhaite que les membres dont les pères font partie de l'Œuvre de Saint-Vincent de Paul aillent visiter les pauvres avec eux. Enfin, pendant les vacances, ceux qui vont en villégiature offriront leur concours au clergé des différentes paroisses qu'ils habiteront pendant cette période, et montreront partout l'exemple.

Enfin, dernière et vibrante allocution de Trébaol, qui rappelle les résolutions prises dans cette journée, surtout la communion fréquente ; il rend hommage au dévouement de nos chers aumôniers et insiste encore pour que, comme à l'A. C. J. F., les membres des A.-G. se fassent les collaborateurs de leurs prêtres et apprennent d'eux à devenir de véritables apôtres. Mais pour rendre son apostolat fécond, il faut savoir se sacrifier ; il faut aussi le demander à Dieu et aimer les âmes pour les gagner au bon Dieu. Voilà le résultat auquel vous devez tendre. La France se meurt de ne plus aimer Dieu. A vous, mes chers enfants, de la sauver, en lui apprenant à l'aimer à nouveau.

Un ban est battu en l'honneur de Trébaol. Puis, après quelques mots de remerciments et d'encouragement de notre cher président diocésain, la séance de clôture est à son tour levée. Après la prière, tout le monde se sépare à regret, mais content d'une si belle et si bonne journée, qui sera féconde en résultats.

Landunvez. — **Semaine jubilaire et journée eucharistique.** — Cette très pieuse paroisse est coutumière des grandes manifestations religieuses, retraites, missions, etc. La semaine du 6 au 13 Juillet comptera parmi les meilleurs souvenirs et les plus fructueux exercices pour son clergé et ses paroissiens. MM. Le Jollec, L'Hévéder, Bourdoulous et Person, aidés par l'habile directeur du chant, M. Gloux, de Cléder, ont évangélisé cette bonne population, la partageant en quatre séries. Deux jours ont été consacrés aux jeunes filles : 270 communions. Les deux jours suivants ont réuni les pères et mères de famille : 600 communions. Le jeudi a été consacré aux enfants des catéchismes, qui ont eu en même temps leur petit congrès eucharistique : 280 communions. Le vendredi et le samedi ont réuni les jeunes gens : 200 communions. Le dimanche 13, ainsi bien préparé, a été une journée de triomphe eucharistique. 1.009 ont pris part à la communion générale. Pour permettre aux divers groupes d'avoir leur réunion particulière de conférence consacrée aux moyens pratiques de culte eucharistique, la grand'messe, chantée par M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain des Œuvres, a été célébrée avec toute la solennité des grands Pardons, à 8 h. 1/2. Un nombreux clergé était venu prendre part à la fête, à sa tête, M. le chanoine Grall, curé de Ploudalmézeau, M. Masson, missionnaire diocésain, M. l'abbé Félix Le Louët, le vénérable recteur de Plouguin, M. Le Sann. A 10 heures et à 1 h. 1/2, dans les salles de l'école libre des filles, MM. Le Jollec, L'Hévéder et Bourdoulous ont dirigé les entretiens très pratiques des réunions spéciales aux mères, aux jeunes filles, aux jeunes gens, aux pères de famille, pendant que, à l'église, devant le Saint-Sacrement exposé, les adorateurs se succédaient, méditant, chantant des cantiques, et que les maisons du bourg, l'avenue que doit parcourir la procession et le magnifique reposoir sont ornés de fleurs, de banderoles, de faisceaux de drapeaux. L'arc de triomphe du cimetière surtout, gardé par saint Michel et la Bienheureuse Jeanne d'Arc, se couvre de verdure, de fleurs, de belles devises. Les ornementations répondent à celles qui, toute la semaine, ont fait à la jolie église une parure pleine de fraîcheur et d'éclat. Mais la vraie parure de Dieu-Eucharistie ce sont ces cœurs ardents et purs, ces chants auxquels tous prêtent leurs voix, cette piété intense qui vibre à travers la nef toute bondée.

Voici les bannières au vent, les rangs pressés des enfants des écoles et des jeunes filles. Sous le dais paraît la divine Hostie en l'ostensoir porté par M. le chanoine Le Roy. Pas de tambours ni de musique, rien que les cloches consacrées, et surtout les chants liturgiques de la procession de la Fête-Dieu, alternés tout le long du parcours par le clergé et le peuple. Sur les gradins du reposoir s'échelonnent d'angéliques petites filles vêtues de blanc, prosternées, les mains jointes, contemplant immobiles leur Dieu qui vient trôner sur l'autel d'un jour, d'où il s'élève bientôt entre les mains du prêtre pour bénir cette foule massée là, et ces champs et ces demeures répandues au loin, et cette mer qui forme à l'horizon une ceinture d'étoiles mouvantes et brillantes.

Au retour à l'église, avant la dernière bénédiction, un acte solennel s'accomplit. M. Jean Morel, maire de la commune, assisté du président et du trésorier du Conseil paroissial, vient s'agenouiller devant l'autel, et prononce à haute voix l'acte de consé-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cration et de réparation nationales au Sacré-Cœur. Heureuse paroisse, qui réalise sur une terre privilégiée l'hommage lige que Jésus demande à toute la France et qu'il attend pour la combler de ses bienfaits !

Un témoin.

PLOUÉZOC'H. — **La Fête du 3 Août.** — La paroisse de Plouézoc'h, comme beaucoup d'autres du Tréguier, compte de belles pages dans son histoire. Fondée par *Toséocus*, l'un des douze prêtres qui accompagnaient saint Pol Aurélien dans sa mission au pays d'Occismor, elle reçut de lui son nom ; les vieux manuscrits latins l'appellent toujours *Plebs Toseoci, Plou-Toseoc*. Les habitants d'autrefois, entreprenants et d'humeur voyageuse, comme ceux d'aujourd'hui, paraissent sur les différents théâtres du monde. Nous en voyons plusieurs, du temps de Jeanne d'Arc, servant de garde-corps au jeune Dauphin, ou enrôlés sous la bannière d'Arthur de Richemont : qu'il suffise de citer Alain Polart, Raoul de Quincquizou, Alain et Jehan Gourmelon. Plusieurs autres se consacrent au service de l'Eglise et se rencontrent dans les différents diocèses de Bretagne. Parmi ces derniers, deux particulièrement attirent l'attention, Mgr Lachiver, évêque de Rennes, et le vénéré Pierre Polart, plus connu sous le nom de Frère Louis de Morlaix.

François Lachiver, né le 2 Octobre 1566, garda dans son enfance les troupeaux de son père. Devenu précepteur du jeune Quintin de Kerosac'h, celui qui devait être plus tard le fameux et vénérable Père Quintin, il suivit la famille de ce dernier à Paris. La Ligue éclata. Au lieu de rentrer en Bretagne, comme son élève, il partit pour Rome. Il y fut nommé Pénitencier des Bretons, à l'occasion du grand Jubilé de 1600 ; et, deux ans après, il devenait évêque de Rennes : il avait alors 38 ans. Il fut sans contredit un des plus grands évêques français du XVII^e^ siècle, relevant partout dans son diocèse les ruines causées par les luttes fratricides de l'époque, pacifiant les esprits, créant un nombre considérable de sources de vie religieuse, collèges, communautés. Il mourut en 1619, après un épiscopat des plus glorieux.

Pierre Polart, né le 23 Janvier 1576, était fils de grand seigneur, héritier par droit d'aînesse de nombreux titres et d'une grande fortune. Il embrassa d'abord la carrière militaire, puis se retira au manoir paternel, menant une vie des plus édifiantes. A la mort de son père, il entra au noviciat des Pères Capucins que son compatriote, Mgr Lachiver, venait d'appeler à Rennes, et, refusant les saints ordres par humilité, il demeura au nombre des frères convers. Envoyé à Morlaix quelques années plus tard, il y devint bientôt populaire par l'éclat de sa sainteté et les vertus religieuses de son état, qu'il pratiquait à un degré éminent. La peste ayant éclaté dans la ville, il se consacra au service des malades et mourut tôt après, victime de son dévouement. Autour de sa couche funèbre, on vit les miracles se multiplier ; les larmes de tout un peuple l'accompagnèrent à sa dernière demeure.

Les paroissiens de Plouézoc'h jusqu'ici ont conservé bien précieusement les actes de baptême de leurs deux illustres compatriotes. Mais c'était peu, et de si glorieuses mémoires, confiées à de vieux registres usés et jaunis par le temps, menaçaient de se perdre bientôt dans le souvenir des nouvelles générations. Pour y remédier, un comité s'est réuni l'hiver dernier, sous la présidence de M. le C^te^ de Kersauson, et a décidé d'offrir aux deux vaillants un témoignage de reconnaissance à la fois plus expressif et plus durable. C'est aujourd'hui chose faite. Un monument placé dans l'église, tout à côté des fonts baptismaux, dira à tous les visiteurs la légitime fierté de la paroisse de Plouézoc'h de compter au nombre de ses enfants de si glorieux serviteurs de Dieu et du pays. Une belle plaque de marbre, avec encadrement sculpté en pierre de Kersanton, portant deux écussons en relief, présente un résumé de leur vie dans des inscriptions bretonnes. L'épitaphe curieuse, inscrite sur le tombeau de Mgr Lachiver, à Rennes, y est aussi reproduite :

M^e^ BRITONES GENNERE ; INTER CAPITOLIA CREVI,
SUSPEXIT MORES INCLYTA ROMA MEOS.
AD RHEDONUM ASCENDI ROMANO E COLLE THIARAM.
AD CŒLUM HINC, JAM NON ALTIUS IRE VOLO.

« Né en Bretagne, j'ai passé ma jeunesse à l'ombre du Capitole. La grande Rome a été témoin de mes actes ; de la ville aux sept collines je suis monté sur le siège épiscopal de Rennes. De ce tombeau, je veux monter au ciel, sans aspirer plus haut. »

L'inauguration aura lieu le dimanche 3 Août. La fête promet d'être des plus brillantes et des plus solennelles. Mgr l'Archevêque de Rennes et Mgr l'Evêque de Quimper se font représenter à la cérémonie. Le Père Provincial des Pères Capucins, réfugiés en Belgique depuis l'expulsion, fait tout exprès le voyage pour y assister. On compte aussi sur la présence d'un membre de la famille Polart, descendant direct de la sœur aînée du vénéré religieux et possesseur aujourd'hui encore de la maison natale. Enfin, prêtres et fidèles ne manqueront pas de se rendre à cette manifestation, qui sera aussi la fête du souvenir, du souvenir chrétien et breton.

SAINTE-ANNE-D'AURAY. — Au Théâtre populaire, le dimanche 13 Juillet, jamais représentation n'eut encore plus de succès. Il y avait salle comble, et beaucoup de personnes, faute de sièges, ont préféré rester debout plutôt que de manquer le spectacle.

La Voix du Sang, qui est en même temps un drame émouvant rempli des leçons les plus pratiques, a été une source d'émotions pour les spectateurs et un charme pour leurs yeux émerveillés par la richesse des décors, la beauté des chants et la magnificence de la mise en scène.

Voulant continuer son œuvre, le théâtre de Sainte-Anne représentera, le dimanche 27 Juillet, à 2 heures, *Nicolazic, ou les apparitions de Sainte-Anne au XVII^e^ siècle*, mystère breton en 5 actes.

Ce sera la seule représentation de *Nicolazic*, cette année.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Lettres de Louis Veuillot à Mlle de Grammont (1863-1876). Introduction par J. CALVET, Docteur ès-lettres.

Les Lettres contenues dans ce recueil ont été adressées par Louis Veuillot à Mlle Charlotte de Grammont, de 1863 à 1876. M. J. Calvet, qui les publie pour la première fois, fait connaître dans une introduction Mlle de Grammont, qui fut une femme d'un grand esprit et d'un grand cœur et que la société de Versailles n'a pas encore oubliée. Il croit voir en elle une sorte de réalisation du fantôme poétique de *Cara* décrit par Louis Veuillot avec tant de charme dans son poème. Il n'est pas douteux même que les amis du poète espérèrent un mariage, dont les deux intéressés ne voulurent pas accepter l'idée. Les Lettres à Mlle de Grammont, outre cet intérêt de curiosité, ont un charme particulier : elles sont l'expression idéale de la tendresse chrétienne et elles font mieux connaître et mieux aimer l'âme exquise de Louis Veuillot.

La vie spirituelle ou l'Itinéraire de l'âme à Dieu, par le R. P. MALIGE, des Sacrés-Cœurs (Picpus), ancien supérieur du Grand Séminaire de Rouen. 3 volumes in-8 écu, **10.00**.

C'est surtout aux prêtres que nous voudrions recommander un tel ouvrage : ils y trouveront une riche documentation qui leur fournira les éléments nécessaires pour préparer des plans de retraites ou de missions : ce n'est peut-être pas cependant le plus grand profit qu'ils en pourront tirer. Le P. Malige n'est pas seulement un théologien sûr, un écrivain agréable, c'est avant tout un prêtre dans toute la force du terme ; et, prêtre, il s'adresse, avec une complaisance visible, aux prêtres qu'il connaît et qu'il aime tant.

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VIe.

Questions théologiques et canoniques, par le Rme P. Dom Paul RENAUDIN, abbé de Saint-Maurice de Clervaux, 1re série. 1 vol in-12 de 208 pages.

L'auteur a réuni dans ce premier volume quatre études portant sur l'hérésie de Béranger (Le Dogme de l'Eucharistie au moyen âge) ; — sur la formation ascétique de saint Thomas d'Aquin ; — sur l'action de la vie religieuse dans l'Église ; — sur la nomination aux bénéfices ecclésiastiques et l'indult du Parlement de Paris. (*L'Enquête*, Mars 1913.)

La Foi de nos Pères ou Exposition complète de la Doctrine chrétienne, par le cardinal GIBBONS. Traduit de l'anglais sur la 28e édit. 3e édition française. In-12 de XXVI-474 pages.

Le livre du cardinal Gibbons est le plus grand succès de la littérature catholique aux Etats Unis. Et pour nous aussi, si l'on laisse de côté les abrégés par trop succincts qui sont à l'adresse des enfants, c'est le meilleur exposé de la foi que nous ayons. — Nous recommandons ce volume à tous nos confrères. Les précédentes éditions françaises étaient in-8°. Celle qui paraît aujourd'hui est in-12 ; mais le texte est le même.

Lettre à une Supérieure religieuse, par le P. FRANCO, S. J. Traduit de l'italien par l'abbé Gauthier. — 3e édition. In-12 de X-130 pages.

Cet opuscule du P. Franco porte en sous-titre : *Direction de Conscience*. C'est en effet un commentaire du Décret *Quemadmodum* relatif à l'ouverture de conscience dans les communautés de religieuses et de religieux non prêtres.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

38e ANNÉE. Vendredi 25 Juillet 1913. N° 30

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Indulgences de la Portioncule ; Retraite ecclésiastique.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Les distributions de prix ; Dans la presse religieuse ; Quimper ; Confirmation à Ouessant et à Molène ; Leuhan ; Trébabu ; Sainte-Anne d'Auray ; Retraite ecclésiastique de dix jours.

III. — *Chronique générale :* Rome ; Mort de Mgr Delamaire ; Soumission à un décret de l'Index ; Le coadjuteur de Nancy.

IV. — La vie et la mort d'un missionnaire breton, X (à suivre).

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Juillet. — 11e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Au chœur, solennité de Ste Anne.

A vêpres, mémoires du suivant, de S. Samson et de l'Octave.

Lundi, 28. — SS. Nazaire et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 29. — Ste Marthe, Vierge. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 30. — S. Guillaume, Evêque. Double. Blanc.

Jeudi, 31. — S. Ignace de Loyola, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 1er Août. — S. Pierre ès Liens. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 2. — Octave de Sainte Anne. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 3. — 12e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Scrignac	du 24 au 28 Juillet.
Primelin	du 29 au 31 —
Landrévarzec	du 1er au 3 Août

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Indulgences de la Portioncule. — Appliquant pour cette année le décret du 26 Mai 1911, relatif aux indulgences de la Portioncule, Monseigneur l'Evêque a rendu l'ordonnance suivante :

Nous désignons comme lieu où pourront être gagnées, cette année, ces précieuses indulgences, toutes les églises paroissiales et chapelles de Notre diocèse dans lesquelles on conserve le T. S.-Sacrement.

Nous permettons à MM. les Curés et Recteurs de transférer au dimanche 3 Août, la faculté accordée pour le 2 du même mois, en rappelant que les fidèles ne peuvent gagner l'indulgence que le jour ainsi déterminé pour chaque paroisse.

MM. les Curés et Recteurs auront soin de rappeler à leurs paroissiens : 1° que les indulgences de la Portioncule se gagnent autant de fois qu'on visite l'église ou la chapelle désignée ; 2° qu'elles exigent les conditions ordinaires de la confession et de la communion et, à chaque visite, une prière aux intentions du Souverain Pontife ; 3° que les visites peuvent se faire à partir de midi, la veille, jusqu'au soir du jour indiqué, à minuit.

II. Retraite ecclésiastique. — Nous renouvelons aux retraitants la recommandation de se munir d'un surplis pour la cérémonie du dernier jour.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les prêtres nouvellement ordonnés. — Le ministère sacerdotal.**

II. — **Retraites.** — QUIMPER, **retraites ecclésiastiques,** du *28 Juillet au 2 Août,* et du *4 au 9 Août.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Vendredi 25 Juillet,* réunion des Mères chrétiennes. Messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort du P. Kérisit, de la Congrégation du Saint-Esprit, décédé au Congo. Ci-dessous la lettre du P. Gourtay, curé de Libreville, annonçant à M. Kérisit, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, le décès de son neveu :

Saint-Pierre-Libreville, 25 Juin 1913.

MONSIEUR LE CHANOINE,

Les Pères de Donghila vous auront dit la perte douloureuse qu'ils viennent de faire, en la personne de notre bien aimé confrère, le P. Kérisit.

Quelle affreuse nouvelle pour ses bons parents et pour vous, Monsieur le Chanoine !

Mgr Adam, notre évêque, me charge de vous exprimer toutes ses sympathies les plus douloureuses. « C'est une grande perte, pour moi, me disait-il. Encore un missionnaire qui promettait d'être parmi mes plus vaillants. Pauvre Gabon ! Voilà 20 ans que je suis ici. Je vais me retirer. J'ai eu tant d'épreuves et voici que le bon Dieu m'enlève encore un de mes meilleurs missionnaires. J'en verrai de dures jusqu'au bout. »

Le P. Kérisit était pour moi un confrère très aimé. Comment est-il tombé ? Il n'y a qu'une réponse à faire et qui explique tout. Il est tombé victime de son dévouement au service de Dieu. J'avais été heureux de le voir devenir mon voisin. Ici on ne voisine pas beaucoup, cependant. Les distances sont tellement considérables ! Aux grandes occasions, comme les retraites, nous pouvions nous voir. C'est à la retraite de Septembre que j'aurai vu le P. Kérisit pour la dernière fois.

Il était enchanté de la contrée qu'il évangélisait. Nombreux villages, pays neuf, non gâté par ce qu'on appelle les bienfaits de la civilisation. Aussi multipliait-il ses courses. Il avait parcouru toutes les rivières du Haut-Congo et relevé le cours avec soin. Les longues marches sous le soleil équatorial ne l'effrayaient pas, et il s'en allait par ces sentiers *pahouins* hérissés de racines, encombrés d'arbres renversés, à la recherche des villages. Dans maints villages, on n'avait jamais vu d'Européens.

Tout en évangélisant, il dressait la carte de la contrée. Il venait de la mettre au point. C'est la carte la plus exacte que l'on possède du Haut-Congo. Cette carte sera sans doute publiée bientôt et rendra de grands services aux missionnaires et colons.

Les missionnaires appelaient maintenant le P. Kérisit un « véritable broussard ». Il est certain qu'il semblait avoir oublié ce qu'on appelle le bien-être et le confort. Le lit *pahouin*, de branches d'arbres bien rondes, ne l'effrayait pas. Et cependant, une planche, même non rabotée, est encore plus confortable. Dans ses courses, il mangeait, à l'*indigène*, manioc, bananes... Exagérait-il ? Comment se procurer autre chose ? Du reste, il supportait très bien ce régime, me disait-il.

Missionnaire très zélé, jouissant d'une bonne santé, connaissant parfaitement le « pahouin », le P. Kérisit semblait destiné à deve-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nir l'apôtre de cette vaste contrée du Haut-Congo. Il y aurait là une grande mission à fonder, qui s'étendrait jusqu'aux frontières de la nouvelle colonie allemande. Qui mieux que lui eût mené à bien cette œuvre ? Ses supérieurs fondaient sur ce bon missionnaire de grandes espérances.

Hélas ! encore une fois, comme il arrive si souvent en Afrique, le P. Kérisit n'aura fait que défricher et semer la bonne parole. Près du bon Dieu, où il est maintenant, il intercédera pour ceux qui vont reprendre l'œuvre interrompue. Mais quand ? Les ouvriers sont peu nombreux. Le P. Kérisit demandera au bon Dieu qu'il choisisse encore quelques élus dans notre chère Bretagne, pour les envoyer au Gabon. C'est la Bretagne qui, depuis l'origine de la Mission, a envoyé ici le plus de missionnaires.

Vous transmettrez, Monsieur le chanoine, toutes mes condoléances à sa famille. Il sera pour les siens, qu'il aimait tant, un protecteur au Ciel. Elle est vraiment consolante, la fin de ce jeune homme mourant, comme le soldat, sur le champ de son apostolat.

Sur la tombe du bien aimé confrère que nous avons perdu et qui repose maintenant dans l'humble cimetière de la Mission de Donghola, on pourrait graver ces mots de nos Saints Livres : *Bonus miles Christi.*

P. Gourtay,
Curé de Libreville.

Les distributions de prix. — I. A l'Institution N.-D. du Creis-Ker. — La distribution solennelle des prix à l'Institution N.-D. du Creïs Ker, a eu lieu le jeudi 17 Juillet, sous la présidence de M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon. Sur l'estrade, près de M. le Président, nous remarquons Mgr Cloarec, protonotaire apostolique, curé de Burlington ; M. le comte de Guébriant, conseiller général, maire de Saint-Pol de Léon, MM. les chanoines Morvan, recteur de Roscoff, et Breton, supérieur de l'Ecole de Bon-Secours ; MM. les Recteurs du canton de Saint-Pol, etc.

M. l'abbé Floc'h, supérieur de l'Institution du Creïs-Ker, remercie M. le chanoine Treussier d'avoir bien voulu accepter la présidence de cette cérémonie : cet honneur revient tout naturellement à celui qui assura les débuts de l'Institution, qui, dès lors, en a facilité le recrutement, et qui l'entoure encore de sa constante sollicitude, présidant ainsi d'une manière continuelle à ses destinées. Il remercie ensuite les parents et les prêtres qui sont accourus nombreux apporter au Collège le précieux témoignage de leur sympathie. Il adresse un souvenir ému à MM. les abbés Berthou et Pondaven, qui viennent de quitter la maison après de longues années d'enseignement et d'apostolat, et que la confiance de Mgr l'Evêque appelle à de nouveaux postes. Enfin, il donne un rapide aperçu de la vie du collège durant l'année qui s'est écoulée, se félicitant que cette année ait été bonne et féconde, tant au point de vue religieux qu'au point de vue intellectuel. Il termine en demandant

aux élèves d'assurer, par leur travail et leur bonne volonté, l'avenir de cette maison que leurs parents et leurs prêtres soutiennent de leur affection et de leur dévouement.

M. le chanoine Treussier prononce alors une allocution : il dit la joie qu'il éprouve à présider cette fête de famille, le bien que le Collège de Saint-Pol a déjà fait dans sa longue existence, et le bien qu'en attendent encore ceux qui ont reporté sur la nouvelle maison les espérances et l'affection que justifia toujours l'ancienne. Il dit le prix inestimable que donne à un enseignement très sûr une solide éducation chrétienne, et supplie les élèves de se montrer dignes, comme leurs aînés, de cet enseignement et de cette éducation.

Ce discours est salué par les applaudissements répétés de l'assistance ; et lecture est donnée du palmarès.

II. A l'Institution Saint-Vincent. — Mardi dernier, avait lieu la distribution des prix à l'Institution Saint-Vincent.

Des exercices de gymnastique parfaitement réussis furent exécutés devant une assistance nombreuse de parents et de prêtres.

Puis ce fut la représentation de *Jeanne d'Arc*, pièce en cinq actes et en vers, de Jules Barbier. Les élèves de Seconde, qui étaient les acteurs, s'acquittèrent de leur tâche difficile à la satisfaction de tous. La richesse des costumes et des décors, la beauté des chœurs excellemment rendus, l'intérêt et l'émotion que suscitaient les différentes scènes de la vie de Jeanne d'Arc, tout contribua à captiver les spectateurs.

M. le chanoine Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent, remercia ensuite Monseigneur, puis le clergé et tous les parents. Il se dit heureux de voir sa maison avancer d'un pas égal dans la vertu et dans l'étude. La proclamation des succès obtenus dans les examens et concours de l'année fut accueillie par des applaudissements répétés.

Baccalauréat : 19 élèves ont été présentés, 17 ont subi avec succès les épreuves écrites, et 15 ont été reçus définitivement :

Première : F Eliès ; J. Hello ; J. Kerdoncuff ; F. Le Bihan ; Y. Le Cléac'h ; J.-F. Le Guillou ; F. Nicol ; A. Prigent ; Y. Vasselet. (Eliès, Kerdoncuff, Le Guillou avec mention.)

Philosophie : E. Bosson ; R. Chuto ; J. Colin ; J. Gorgeu ; A. Labbé ; J. Roudaut. (R. Chuto avec mention.)

Concours organisé par l'Institut Catholique de Paris.

Classe de 1re, *Composition française :* 2e prix, François Le Bihan ; — *Mathématiques :* 4e mention, Jean-François Le Guillou ;

Classe de 2e, *Version latine :* 3e mention, Jean-Louis Toulemont ; 8e mention, François-Marie Lapous.

Concours organisés par l' « Alliance des Maisons chrétiennes ».

Classe de 1re, *Version grecque :* François-Marie Éliès, 19e sur 52 concurrents ; — *Composition française :* François-Marie Eliès, 6e sur 74.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Classe de 2e, *Composition française :* François Briand, 17e sur 61 ; — *Thème latin :* Jean-Louis Toulemont, 16e sur 52.

Classe de 3e, *Thème grec :* Jean Le Dœuff, 7e sur 29.

Classe de 5e, *Version latine :* Jean-Marie Coadou, 1er sur 58.

Classe de 6e, *Thème latin :* Marc Larnicol, 3e sur 39.

Monseigneur alors se leva et félicita professeurs et élèves des succès obtenus. Puis, s'inspirant du drame qui venait d'être représenté, il exhorta ses chers petits séminaristes à prendre pour modèle la Bienheureuse Jeanne d'Arc. Qu'à son exemple, ils se montrent toujours les fils soumis de la Sainte Eglise, qu'ils embrassent une vie de labeur et aient très souvent recours aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, pour se garder bien purs. Un jour, ils seront prêtres ; — il ne faut pas qu'ils hésitent à reconnaître l'appel de Dieu —, et, plus que toute autre chose, une vie studieuse, sainte et pure, une docilité parfaite aux directions du Pape assureront le succès de leur ministère.

Devront-ils, eux aussi, faire la guerre comme Jeanne d'Arc ? Il ne faut pas oublier que cette loi, qui oblige les clercs à passer par la caserne, viole gravement les droits sacrés de l'Eglise. Mais, malgré tout, les séminaristes sauront faire leur devoir à la caserne, seront bons soldats, et si la guerre éclate, cruelle nécessité, ils rempliront leur devoir jusqu'au bout, et mourront, s'il le faut, pour le salut de la patrie. Monseigneur termine en donnant quelques conseils pour les vacances.

Ensuite, a lieu la lecture du palmarès. Nous sommes heureux de donner ici les noms des élèves le plus souvent couronnés.

Huitième, 2e division : Michel Quévarec, de Pleyben ; Gabriel Queffélean, de Châteaulin ; Joseph Uguen, de Guissény ; Stanislas Milliner, de l'Ile de Sein.

Huitième, 1re division : Louis Delaporte, de Châteauneuf-du-Faou ; Joseph Hénaff, de Rédéné ; Louis Baraër, de Brasparts ; Germain Tirilly, de Saint-Ségal.

Septième : Pierre Guilloux, de Pont-Croix ; Louis Rannou, de Plonévez-Porzay ; François Mévellec, de Coray ; Yves Gourmelen, de Saint-Yvi ; Yves Hénaff, de Plogonnec ; Louis Guiban, de Bannalec ; Jean Baraër, de Brasparts.

Sixième (blanche) : Marc Larnicol, de Pont-l'Abbé ; François Cadiou, de Plonévez-Porzay ; Yves Le Menn, de Pleyben ; Claude Diraison, de Collorec ; Louis Parquer, de Fouesnant.

Sixième (rouge) : François Soubigou, du Relecq-Kerhuon ; Yves Gadal, de Gouézec ; François Guillerm, de Loperhet.

Cinquième : Jean-Marie Coadou, de Pluguffan ; Joseph Henry, de Guipavas ; Jean-Marie Quélen, de Daoulas ; Alexandre Rolland, de Landivisiau ; Joseph Orvoën, de Moëlan ; Thomas Keraudren, de Crozon ; Jean Cevaër, de Pleyben.

Quatrième : Noël Hamon, de Pouldreuzic ; René Guichaoua, de Plonéour-Lanvern ; Jean-Marie Le Daré, de Lannilis ; François Scalart, de Lanriec ; Jean Cochard, de Guiclan ; Yves Jaïn, de Plonévez-Porzay ; Noël Person, de Pleyben.

Troisième : Alphonse Poupon, de Quimper ; Jean Le Dœuff, de Scaër ; Louis Le Gall et François Corre, de Plougastel-Daoulas ; Jean Dréau, du Cloître-Pleyben.

Seconde : François Lapous, de Saint-Thégonnec ; J.-L. Toulemont, de Loctudy ; Auguste Le Quéau, de Guengat ; Joseph Suignard, de Poullaouen ; Hervé Kéromnès, de l'Hôpital-Camfrout.

Première : Joseph Kerdoncuff, de Plougastel-Daoulas ; Auguste Prigent, de Guerlesquin ; Jean-F. Le Guillou, de Lopérec ; François-M. Eliès, de Landivisiau. — Le premier prix d'honneur (pour la composition française) a été décerné à F. Eliès, et le second à François Le Bihan, de Pont-Croix.

Philosophie : René Chuto, de Penhars ; Joseph Roudaut, de Plouguerneau ; Adolphe Labbé, de Clohars-Carnoët.

Dans la presse religieuse. — Comme la *Semaine* l'a annoncé, le premier numéro du *Bulletin mensuel des Œuvres* a paru à la mi-Juillet. Il est précédé de l'élogieuse lettre suivante que Monseigneur a adressée à son directeur, M. le chanoine A. Le Roy :

Quimper, le 6 Juillet 1913.

Cher Monsieur le Chanoine,

Au moment où votre *Bulletin des Œuvres* va paraître, je tiens à le bénir, et à vous remercier du zèle avec lequel vous remplissez dans l'Union Catholique votre haute fonction.

Le but immédiat du *Bulletin* sera surtout de publier les rapports et les discussions de nos Congrès, de rendre compte du mouvement des œuvres, et d'être le Directoire des personnes qui s'en occupent.

A cette occasion, bien des questions délicates peuvent être abordées. Mes circulaires ont assez nettement indiqué l'esprit dans lequel il convient de les traiter. Vous vous en inspirerez fidèlement, je n'en doute pas.

Ce programme tout pratique ne vous empêchera pas de rendre votre modeste revue fortement doctrinale. Je suis heureux de savoir que vous avez l'intention d'y faire reproduire, chaque mois, quelque page des Lettres Pontificales ou Episcopales que les prêtres et les fidèles ont intérêt à relire.

Avec mes meilleurs souhaits de bon succès, veuillez agréer, cher Monsieur le Chanoine, l'assurance de mon bien affectueux dévouement en Notre Seigneur Jésus-Christ.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Fidèle à ces directions et « enveloppé » de ces bénédictions, le nouveau *Bulletin* embrassera dans son programme tout ce qui touche à l'organisation et à la vie des nombreuses œuvres dont le diocèse s'enrichit chaque jour. Ainsi apparaît immédiatement l'évidente utilité de ce *Bulletin*. Nous souhaitons à notre nouveau confrère un apostolat fécond et prolongé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUIMPER. — **Conférences Saint-Vincent de Paul.** — Dimanche dernier, à 7 heures, avait lieu à la chapelle neuve, en Saint-Corentin, la messe annuelle des Conférences de Saint-Vincent de Paul, hommes et femmes.

Beaucoup des familles visitées par les membres des deux Conférences y assistaient avec piété et recueillement.

Après la messe, M. l'abbé Blanchard, vicaire du Chapitre, dans une allocution, tour à tour française et bretonne, sut émouvoir et toucher les cœurs. Par des exemples convaincants, empruntés à diverses sources, il montra que tous doivent voir le Christ aussi bien dans la personne de celui qui donne que dans la personne de celui qui reçoit, sublimisant ainsi l'aumône dans ses actes et dans ses effets.

Puis la bénédiction du Très Saint-Sacrement termina cette cérémonie simple, mais touchante.

Confirmation à Ouessant et à Molène. — Le 9 de ce mois, Monseigneur s'est rendu aux îles d'Ouessant et de Molène pour donner la Confirmation.

A 7 heures, le *Travailleur*, pavoisé comme aux plus grands jours, s'ébranle, se détache du rivage, se glisse rapidement dans le chenal du Four et se dirige à toute vapeur vers l'archipel d'Ouessant.

Le temps est brumeux, le ciel sans horizon, çà et là quelques mouettes grises « que berce la marée et qu'enivrent les brises », grands papillons qui butinent la mer ; quelques cormorans dont les ailes se trémoussent derrière le cou tendu, passant en triangle et allant tout droit et de même allure se poser sur les rochers. Arrivé à la hauteur de Molène, le bateau s'engage au milieu de récifs sans nombre, semés comme par une main géante dans une mer qui semble vouloir les dévorer. Enfin, apparaît Ouessant, le balcon de l'Occident, avec ses roches sombres aux formes monstrueuses qui avancent leurs mâchoires déchiquetées sur la mer toujours mugissante, c'est l'île de l'épouvante, avec ses rares buissons désespérément tordus, tendant vers le ciel leurs branches sans feuillage, où jamais ne chantent les oiseaux du ciel, mais où gémit le grand souffle de l'Océan. La vue de l'île vous empêche de penser aux drames si nombreux dont ces parages sont le théâtre. Peu de familles, à Ouessant, qui ne comptent un père, un époux, un fils à jamais disparus. C'est pourquoi chez ces braves gens le cœur s'ouvre plus large, la main se tend plus chaude.

Le son strident de la sirène vous tire de vos tristes réflexions. On entre dans la baie de Lampaul : l'on est à Ouessant.

Toute l'île est sur pied : depuis longtemps, l'on y parlait de la visite de Monseigneur ; chaque soir, les enfants s'endormaient en songeant au grand jour ; aussi c'est avec empressement que toute la population est venue saluer Sa Grandeur.

A noter le pittoresque du costume féminin avec sa note violente

de couleurs, l'aménité des insulaires, dont le visage si gai et si sympathique porte naturellement le sourire.

L'on débarque à 9 heures. Monseigneur est reçu par les notables de l'endroit : nulle part plus que là, Sa Grandeur n'est chez Elle, et, à coup sûr, ce n'est pas le cas de dire : *Sui eum non receperunt.*

La procession se forme au presbytère, et l'on se rend à l'église, superbement ornée. Monseigneur, devant un nombreux auditoire, parle de la nécessité de l'Union Catholique, et donne le sacrement de Confirmation à près de trois cents insulaires.

La cérémonie terminée, Monseigneur se rend dans les écoles et a un mot d'encouragement pour tout le monde.

A 2 heures, le vapeur se remet en marche aux acclamations répétées de « Vive Monseigneur ! » L'on aurait voulu prolonger le séjour dans cette île, qui vous émeut et vous charme à la fois ; mais Sa Grandeur n'était pas venue seulement pour les brebis d'Ouessant, mais aussi pour celles de Molène.

Ici, comme à Ouessant, règne une impatience fébrile : l'on contourne à peine les dernières roches des îlots Bannec et Bannalec, que l'on distingue un grand nombre de voiles à l'horizon : les gars de Molène viennent à la rencontre de Monseigneur ; ce sont des marins réputés et méritant de l'être *(nautæ periti)*, élevés qu'ils sont, depuis leur plus tendre jeunesse, les pieds dans l'eau et la tête dans le vent de l'Ouest.

A Molène comme à Ouessant, la réception faite à Sa Grandeur est des plus cordiales et on ne peut plus démonstrative.

A 5 heures, Monseigneur embarque pour le continent, comme disent les insulaires. Tout le monde est heureux et content. Le soleil n'avait pas lui au firmament, mais il avait lui au cœur des insulaires : l'isolement obligé dans lequel vit cette population fait, en effet, que le moindre événement met un rayon de soleil au cœur ; qui pourrait donc dire quelle joie et quelle consolation leur apporte le grand jour de la Confirmation ? X...

LEUHAN. — **Pardon de N.-D. de Lourdes.** — La chapelle de Notre-Dame de Lourdes avait revêtu sa parure de fête. Richement et gracieusement ornée de draperies et de fleurs par des personnes adroites et dévouées qui y avaient mis leur goût et leur piété, elle incitait à prier avec confiance et avec joie les pèlerins qui, au dire de tous, furent cette année plus nombreux que jamais. Ils étaient venus là de tous les points de l'horizon, de Gourin, de Roudouallec, de Guiscriff, de Scaër, de Rosporden, d'Elliant, de Tourc'h, de Coray, de Trégourez, de Laz, de Châteauneuf... Et tous y étaient « *a greis caloun* », comme l'attestaient leur bon ordre pendant les processions ; leur silence à la chapelle pendant les longues heures de la nuit ; leur chant enthousiaste des cantiques et des psaumes pendant les offices ; leur maintien recueilli quand ils priaient devant la « Vierge de la Montagne », dont ils imploraient, d'un cœur ému, le secours et la protection :

Guerc'hez ar menez, scoazellit ac'hanomp,
Pedit evidomp.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Pardon pieux, » faisait-on remarquer. Il y eut, en effet, plus de 1.000 communions. Juste récompense des prêtres de Leuhan et des prêtres des paroisses voisines qui se prêtèrent généreusement à entendre les confessions depuis dix heures du soir jusqu'à deux heures du matin.

Samedi soir, à huit heures, la procession se rendit de l'église paroissiale à la chapelle de Lourdes, que remplissait déjà la foule des pèlerins. Après les vêpres, où les jeunes filles de Rosporden furent justement remarquées pour leur chant, se fit la procession dite « *procession ar goulou* », que, suivant l'usage, on interrompit pour chanter, trois fois, à genoux, devant la statue de l'oratoire, l'invocation :

Santez Mari mam Doue,
Diouallit ho pugale.

Et la cérémonie du soir se termina par un sermon prononcé, à la porte de la chapelle, devant tous les pèlerins rassemblés, qui demeurèrent constamment attentifs, malgré une musique indiscrète et gênante.

Dimanche, la grand'messe fut chantée par M. le chanoine Guéguen, professeur au Grand Séminaire. Le sermon fut donné, comme la veille, par un enfant de Leuhan, M. l'abbé Scieller, curé de Bréhémont, diocèse de Tours, qui, en un breton élégant et pur, rappela éloquemment les désirs de Notre-Dame de Lourdes, demandant à ses enfants, par l'intermédiaire de Bernadette, d'être fidèles à l'humilité, à la prière et à la pénitence.

A la grand'messe, aux vêpres et à la procession, la musique du Patronage de Coray joua avec entrain plusieurs morceaux, sous la direction de M. l'abbé Kerveillant, vicaire à Coray.

TRÉBABU. — **Fête patronale et jubilé.** — Connaissez-vous la coquette petite paroisse de Trébabu, cachée dans la verdure, les parfums et les fleurs ? Depuis quelques jours, elle est en pieuse liesse. Dimanche, elle célébrait son grand Pardon du Sacré-Cœur, qui avait attiré une foule innombrable de visiteurs, de parents et d'amis. La grand'messe a été chantée par M. l'abbé Kervran, l'aimable instituteur du Conquet, et le sermon (original, c'était un commentaire des menaces du Jugement dernier, tempérées par les promesses du Sacré-Cœur à la Bse Marguerite-Marie) donné vigoureusement par M. l'abbé Hellard, prêtre libre, à Saint-Pol de Léon.

Lundi, dès 7 heures du matin, la petite église se remplissait de nouveau pour commencer les exercices du Jubilé : conférence, chapelet, sermon, bénédiction du Saint-Sacrement avec confessions dans les intervalles. Environ 90 personnes, formant la première bande, ont communié le mardi.

Ce même jour, se sont renouvelés les exercices de la veille pour la seconde bande, qui comptait une centaine de personnes.

Mercredi, à 3 heures de l'après-midi, c'était au tour des enfants et, le lendemain, ils se sont approchés de la Sainte Table accompagnés (pour le grand nombre) par leurs parents. La petite fête s'est terminée par la procession autour de l'église. Tous étaient ravis : parents, enfants et pasteur ; tous remercient M. l'abbé Hellard, dont la parole empoignante les a aidés à bien comprendre ce qu'est le Jubilé et à en bien profiter.

Un témoin.

SAINTE-ANNE-D'AURAY

Lettre de Mgr l'Evêque de Vannes à MM. les Curés et Recteurs du Diocèse.

Vannes, le 10 Juillet 1913.

CHER MONSIEUR LE CURÉ,

Le culte de sainte Anne est toujours notre principale gloire, parce qu'il est la conséquence et la manifestation du plus grand bienfait qui ait été accordé à notre pays : l'apparition de sainte Anne à Nicolazic. C'est pour cela que, chaque année, les fêtes de Sainte-Anne, aux 25 et 26 Juillet, attirent à notre célèbre Basilique, des foules de pèlerins.

Un motif s'ajoute aux autres, cette année, de procurer plus d'éclat à nos fêtes traditionnelles, c'est la permission que le Souverain Pontife nous a accordée de donner à sainte Anne le titre de Patronne de la Bretagne. Elle était bien notre Patronne, depuis le jour où elle avait pris possession de la terre bretonne par ses apparitions et par ses bienfaits. Mais l'Eglise ne s'était pas prononcée sur la valeur de ce titre que notre piété filiale lui donnait. A l'occasion de la réforme du Bréviaire, l'autorité du Saint-Siège a consacré définitivement ce titre ; c'est grâce à lui que les autres diocèses de Bretagne peuvent continuer à donner à la fête de sainte Anne le rite de première classe qu'elle avait.

Ce sera une raison de plus pour nos fidèles de raviver leur dévotion envers sainte Anne, et de venir faire leur pèlerinage aux lieux témoins de son apparition. Il ne m'a pas été possible de célébrer la fête de cette année avec la solennité que j'aurais voulu lui donner. Mais, l'année prochaine, la fête tombant un dimanche, je me propose d'en faire le rendez-vous de toute la Bretagne, acclamant dans une piété unanime celle que tous les catholiques désormais nommeront *la Patronne de la Bretagne.*

Mais, dès maintenant, il nous faut affirmer notre joie et notre piété ; et cela encore pour répondre aux désirs du Souverain Pontife. Le Saint-Père semble avoir voulu, en effet, multiplier Lui aussi les manifestations de son amour envers sainte Anne. Non content d'avoir accordé aux Evêques de Bretagne le privilège, aussi précieux que rare, d'ajouter l'invocation de sainte Anne aux Litanies des Saints, Pie X a institué et enrichi d'indulgences une *neuvaine* en l'honneur de sainte Anne.

Cette *neuvaine* se fait à l'occasion de la fête de sainte Anne. Elle mérite à ceux qui la font une indulgence plénière applicable

Archives diocésaines de Quimper et Léon

aux âmes du Purgatoire et une indulgence de 7 ans pour chaque jour de ce saint exercice.

La neuvaine peut se renouveler avec les mêmes avantages, à une autre époque de l'année.

.... J'espère comme vous, Monsieur le Curé, que de cette dévotion résultera pour nos paroisses un accroissement de foi et de bénédictions de toutes sortes.

C'est dans cette espérance que je vous bénis avec tous vos fidèles.

† ALCIME,
Evêque de Vannes.

Retraite ecclésiastique de dix jours. — Plusieurs fois, le vœu a été exprimé d'une institution capable de procurer au prêtre, à certaines époques de sa carrière, un renouvellement plus complet de lui-même. — C'est pour satisfaire à ce besoin et répondre à ce désir que des retraites de *dix jours pleins* ont été organisées à la villa Manrèse. Un prédicateur expérimenté y expose, dans leur intégralité, les Exercices Spirituels de saint Ignace ; on se conforme aux prescriptions du saint auteur, relatives au silence, à la méditation personnelle et aux autres conditions de la retraite.

Trois retraites de dix jours ont déjà été données à la villa Manrèse. Chacune a réuni une quinzaine de prêtres venus de différents diocèses. Les fruits ont réalisé l'attente de tous ; aussi ne saurait-on trop recommander une institution capable d'assurer à un grand nombre le bienfait d'un entier renouvellement dans la ferveur sacerdotale.

La prochaine retraite commencera le lundi 18 Août, à 6 heures du soir, pour se terminer le vendredi matin 29, à 8 heures.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Directeur de la villa Manrèse, 5, rue Fauveau, Clamart (Seine).

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Sacrée Pénitencerie apostolique.** — *Déclaration concernant le jubilé.* — On a proposé, dernièrement, à la S. Pénitencerie la question suivante : « Le Jubilé accordé par les Lettres Apostoliques « *Magni faustique eventus* », du 8 Mars de l'année courante, peut-il être gagné plusieurs fois, si les œuvres prescrites sont renouvelées ? »

La question ayant été mûrement examinée, la S. Pénitencerie, par ordre de Notre Saint-Père le Pape Pie X, a décidé d'apporter à ce doute une réponse identique à celle qui fut donnée à l'occasion des précédents jubilés, savoir :

« L'indulgence plénière du jubilé peut être gagnée deux ou plusieurs fois, si l'on accomplit deux ou plusieurs fois les œuvres prescrites, mais on ne peut bénéficier qu'une seule fois, la première, des autres faveurs jubilaires : absolution des censures et des cas réservés, commutations ou dispenses. »

Donné à Rome, de la Sacrée Pénitencerie, le 6 Juin 1913.

S. Card. Vannutelli, Grand Pénitencier.
I. Palica, secrétaires de la Pénitencerie.

Nécrologie. — **Mort de Mgr Delamaire.** — Nous apprenons la douloureuse nouvelle de la mort de Mgr Delamaire, archevêque de Cambrai, pendant la nuit de dimanche à lundi, 21, à Cancale.

C'est une vie pleine d'œuvres qui s'achève. Né à Paris, le 4 Février 1848, Mgr Delamaire était curé de Notre-Dame des Champs, quand Léon XIII l'éleva au siège de Périgueux, le 15 Avril 1901. La lutte religieuse était alors fort aiguë et les nominations épiscopales donnaient lieu à d'interminables et pénibles négociations. Les œuvres d'hommes, très vivantes, du curé de Notre-Dame des Champs, loin de faciliter la nomination proposée, y mettaient obstacle. Le Gouvernement ne voulait pas d'un « apôtre ». Au dernier moment, cependant, ce nom fut accepté pour terminer un débat diplomatique particulièrement épineux.

Cinq ans plus tard, le 3 Septembre 1906, Pie X le nommait coadjuteur de Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, et il passait dans le Nord avec une réputation d'activité débordante, incapable de lassitude, et qui promettait à ce diocèse, où les œuvres sont en pleine floraison, des années de grande fécondité.

Plusieurs de ses lettres pastorales, notamment celles sur la presse, contre les manuels scolaires et contre le divorce, ont eu un légitime retentissement.

En 1903, sa courageuse lettre sur les Congrégations, en particulier sur celle de l'Assomption, lui valut la suppression de son traitement.

On sait avec quelle force et quelle persévérance il donna l'impulsion à l'organisation des groupements catholiques dans toutes les paroisses du vaste diocèse de Cambrai. Depuis le jour où, dans une séance mémorable, il prit, sur la demande de MM. Thellier de Poncheville et Paul Feron-Vrau, la direction des Comités catholiques, d'année en année, au cours des séances du magnifique Congrès dont il présidait toutes les séances, il eut la joie de proclamer les résultats de plus en plus consolants obtenus. De cette œuvre remarquable, il était le centre agissant.

Nos lecteurs savent malheureusement à quelles difficultés il se heurta dans la question de l'abbé Lemire et dans celles qui s'y rattachent. Les soucis causés par ces divisions ont contribué à l'affaiblissement de sa robuste et vaillante constitution.

Soumission à un décret de l'Index. — M. l'abbé Coubé, dont un ouvrage avait été mis à l'*Index*, a fait sa soumission dans la lettre suivante :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Très Saint-Père,

» Devant le décret de l'Index, qui a frappé mon livre, *Ames juives*, je viens déposer aux pieds de Votre Sainteté l'hommage de ma complète et respectueuse soumission.

» J'ai toujours cherché dans mes ouvrages à exprimer la plus pure doctrine catholique. Aussi je désapprouve nettement tout ce qui, contre mon intention, a pu s'y glisser de répréhensible aux yeux de Dieu et de Votre Sainteté. »

Le coadjudicateur de Nancy. — M. l'abbé Ruch, vicaire général de Nancy, a été nommé évêque titulaire de Cérasa, et coadjuteur, avec future succession de Mgr Turinaz, évêque de Nancy. Malgré ses 75 ans, Mgr Turinaz est toujours vaillant, mais l'aide d'un coadjuteur ménagera ses forces.

Le coadjuteur de Nancy est d'une famille originaire du pays messin ; il occupe depuis plusieurs années les fonctions de vicaire général.

LA VIE ET LA MORT D'UN MISSIONNAIRE BRETON

Le Père Yves-Marie POULIQUEN, O. F. M.

X

Le chien du martyr.

Encore un mot et j'aurai fini cette lettre qui commence à être longue. — Je viens de faire graver une pierre commémorative à élever sur la tombe d'un chrétien qui tomba, en vrai martyr, sous les coups des boxeurs en 1900, dans ma plus grande chrétienté. Ce chrétien, lors de la persécution, se montra très ardent pour soutenir ses frères dans la foi, leur assurant qu'ils n'avaient rien à craindre, que lui seul tomberait victime pour tous. Sa prédiction s'accomplit à la lettre. Lui seul fut pris par les boxeurs, qui le sommèrent à plusieurs reprises de renoncer à la religion des diables d'Occident. Sa femme, alors païenne, joignait ses supplications aux sommations des boxeurs. On lui répéta qu'il devait mourir sur-le-champ, s'il ne renonçait pas à cette religion maudite. Il répondit simplement : « Eh bien ! tuez-moi ; mais je ne renoncerai jamais à ma religion ». Alors les boxeurs l'emmenèrent dans un champ près du village et là ils lui tranchèrent la tête ; puis ils suspendirent cette tête ensanglantée à une branche d'arbre auprès du puits du village, afin que tout le monde la vît.

Le chien du martyr (détail curieux) resta là quatre jours, sans rien manger, allant et venant sur les quelques cent mètres qui séparaient la tête du corps de son maître, le défendant ainsi contre les oiseaux et les autres chiens. Le quatrième jour, la tête roula à terre ; le chien fidèle la saisit aussitôt et la porta lui-même, à l'endroit où elle devait être : sur les épaules de son maître. L'épouse du martyr ayant obtenu des Boxeurs l'autorisation d'inhumer son mari, put s'approcher du cadavre ; elle l'emporta, le lava soigneusement et pleura beaucoup, quoique païenne. Mais elle fut si frappée de constater que ce corps était encore flexible quatre jours après la mort, et ne montrait aucun signe de corruption, malgré les fortes chaleurs de Juillet, qu'elle résolut sur-le-champ de se faire chrétienne, elle aussi.

Elle tint parole : elle eut vite appris la doctrine nécessaire, reçut le saint Baptême, et aujourd'hui c'est une fervente chrétienne, toute simple dans sa foi, une sainte âme du bon Dieu, qui passe ses jours à méditer sur les souffrances de Jésus pour notre rédemption. Fruit précieux de la grâce qui a germé sur le sang du martyr ! — Je ferai l'inauguration solennelle de cette pierre aussitôt après la moisson, et j'y inviterai tous les chrétiens des environs afin de les enflammer au contact de cet héroïsme chrétien et exciter dans leur cœur le désir d'imiter cet exemple, si l'occasion se représente...

La vengeance du pendu.

Yong-Fong, le 31 Août 1904.

Tu me demandes des nouvelles de mon pauvre estomac. Ne t'inquiète pas : il se porte à merveille. Je le préserve autant que je le peux de toutes les horreurs que mes bons Chinois voudraient y loger. Ainsi je n'ai pas encore mangé ni du chien, ni des vers à soie, ni des..... scorpions !!!

On me dit pourtant que tout cela est succulent. Mais, chacun son goût, n'est-ce pas ? Moi, je n'aime pas les scorpions, ni les vers à soie ; pour le chien, je ne dis pas.

Veux-tu que je te raconte un petit tour de Chinois qui m'a été joué ces jours-ci ? — Je reçois une lettre écrite en latin et signée « Li, prêtre missionnaire ». Ce brave P. Li m'écrivait pour m'avertir qu'un de mes catéchumènes, résidant chez lui, avait été vexé par des païens pour une dette, et que ne trouvant pas d'autres moyens de s'en débarrasser, il avala de l'opium et se pendit. On me demandait d'intervenir pour faire châtier ces païens, comme coupable de la mort du catéchumène. D'après les usages chinois, cette accusation serait acceptée au tribunal, et les châtiments pour les accusés seraient terribles, peut-être la mort ; mais sûrement la confiscation de leurs biens au profit de la famille de la victime.

Je ne connais pas le P. Li, si P. Li il y a : il n'appartient pas à notre mission, mais je lui écris tout de même pour lui dire que je ne comprenais pas du tout comment lui, prêtre chinois, pouvait m'engager à pareille chose que je considérais comme un autre crime ajouté à celui du suicide ; et que c'était une coutume horrible, déjà très répandue en Chine, de chercher dans sa propre mort une vengeance contre ses ennemis, etc...

Quelques jours après, j'apprenais que le P. Li ne m'avait

Archives diocésaines de Quimper et Léon

jamais écrit, et que l'auteur de la lettre était un ancien séminariste de Pe-king qui avait trouvé là une belle occasion de gagner de l'argent.

J'ignore quel usage le faussaire aura fait de ma lettre, mais je sais qu'il s'est présenté au tribunal avec des papiers qui étaient censés venir de moi ; et que c'est ainsi qu'il a eu gain de cause dans cette affaire monstrueuse. J'ai été roulé ! Mais il ne l'emportera pas au Paradis ! Tout chrétien qu'il est, j'ai fait mettre les soldats à ses trousses ; et gare la bastonnade !... *(A suivre.)*

IMPRIMERIE DE L'ÉVÊCHÉ Certificat de baptême pour mariage, en exécution du décret *Ne temere*, nouvellement établi par l'Evêché, en conformité de celui des autres diocèses.
Certificat de baptême, ancien modèle, pour communion, etc.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VI^e^.

Sermons et panégyriques, par E. JAROSSAY, missionnaire apostolique. 2 vol. in-12 de X-438 et 454 pages.

« Le recueil de M. Jarossay est le fruit et le résumé de quarante années de missions *apud Fideles* Et si le nom de l'auteur semble nouveau à nos lecteurs, son œuvre leur est connue depuis plusieurs années déjà : car toutes ces instructions ont paru d'abord dans notre *Paroissial*. Nous leur souhaitons, réunies en volumes, pour le plus grand bien du clergé et des âmes, le même succès qu'elles ont trouvé dans nos colonnes. »

Défendons-nous ! par A. GRIMAUD, professeur à l'Externat des Enfants-Nantais. 1 vol. in-12.

Charmant volume d'histoires vécues, racontées dans un style si captivant qu'on le lit plus vite qu'on ne voudrait.

Dans ces histoires, rien de forcé ; elles sont simples et vraies ; elles représentent la vie telle que chacun la connaît : on s'y retrouve. Combien de lecteurs puiseront dans ces pages la solution longtemps cherchée de problèmes qui leur paraissaient insolubles ! que d'âmes y rencontreront des lumières inattendues sur leur propre situation !

L'Eglise catholique aux premiers siècles, par D. VIEILLARD-LACHARME. Un vol in-12 de XIX-376 pages.

L'étude de l'Eglise primitive dans sa vie extérieure, puis dans sa vie intime, forme les deux parties de ce travail harmonieux, élégant et fort. La première traite de questions capitales : l'origine divine de l'Eglise, la primauté de saint Pierre, la fondation et la prééminence de l'Eglise romaine, etc... La seconde partie cherche les causes de l'héroïsme des premiers chrétiens et les trouve dans leur foi, leur espérance, leur charité, dans leur fidélité à l'Eucharistie et dans leur culte de la Vierge et des saints.

(E. B., *Les Conférences.*)

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. Vendredi 1er Août 1913 N° 31

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.
III. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; L'Ordination ; La Retraite ecclésiastique ; Pèlerinage des Hommes du diocèse au Sacré-Cœur de Montmartre ; Les fêtes de Sainte-Anne d'Auray ; Brélès ; Pardon de N.-D. des Naufragés à la Pointe du Raz ; Le Havre ; Plouézoc'h ; Morlaix ; Succès scolaires.
IV. — *Chronique générale :* Commission biblique ; Indulgences pour le mois d'Août ; Les ecclésiastiques candidats aux élections ; Œuvre des projections.
V. — *Bibliographie.*
VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Août. — 12e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoires du suivant et de l'Invention du corps de S. Etienne, premier Martyr.

Lundi, 4. — S. Dominique, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 5. — Notre-Dame des Neiges. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 6. — La Transfiguration de N. S. J.-C. Double de 2e classe. Blanc.

Jeudi, 7. — S. Gaétan, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 8. — SS. Cyriaque et ses Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Samedi, 9. — Vigile de S. Laurent. S. Germain, Evêque. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 10. — 13e Dimanche après la Pentecôte. S. Laurent, Martyr. Double de 2e classe. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Landrévarzec. . . . . du 1er au 3 Août.
N. D. de l'Assomption de Quimperlé. du 4 au 11 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire général, M. Messager, supérieur du Grand Séminaire ;

Chapelain de Sainte-Anne du Porzic, sur sa demande, M. Péron, curé de Châteauneuf-du-Faou ;

Curé de Châteauneuf-du-Faou, M. Fortin, aumônier du Carmel de Morlaix ;

Aumônier du Carmel de Morlaix, M. Louvière, secrétaire de l'Evêché ;

Secrétaire de l'Evêché, M. Yves Perrot, professeur à l'Institution Saint-Vincent.

Monseigneur a conféré à M. Perrot la mosette de doyen.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR AOUT 1913.

L'éducation chrétienne dans la famille.

L'éducation est le grand devoir des parents : ils en portent la responsabilité non seulement parce qu'ils choisissent les maîtres qui les suppléent ou les complètent, mais pour la part personnelle qu'ils y ont.

L'éducation est faite de leurs conseils, de leurs reproches, de *leurs exemples surtout*.

Quelle révélation de Dieu à l'enfant que la religion du foyer, avec la grande image du Christ, avec le signe de la Croix grand et large, avec la prière de famille, où le père et la mère s'agenouillent les premiers ! Quel catéchisme que celui d'une mère qui, son enfant sur ses genoux, les yeux dans les yeux, entre deux étreintes, verse dans la petite âme le meilleur de son âme à elle, sa foi, sa piété, son amour pour Dieu !

Au contraire, l'éducation est lamentablement incomplète quand elle n'est pas chrétienne ; ce qui ne veut pas dire qu'il faut uniquement instruire les enfants des vérités religieuses, mais qu'il faut encore plus leur enseigner à vivre en chrétiens.

Résolution apostolique : Par les prières et par l'action, obtenir l'éducation chrétienne des enfants dans la famille.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — ***Samedi 2 Août :*** Les indulgences de la Portioncule peuvent être gagnées du samedi 2 Août, à midi, au dimanche soir 3 Août, moyennant les conditions ordinaires de la confession et de la communion et, à chaque visite, une prière aux intentions du Souverain Pontife.

Confession des garçons du grand catéchisme.

Dimanche 3 Août : Offices aux heures habituelles.

A 7 heures, messe de communion pour les hommes.

Le soir, à 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

Vendredi 7 Août : Confession des enfants qui n'ont pas fait la communion.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — ***Dimanche 3 Août,*** réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

L'Ordination. — Elle a eu lieu, vendredi matin, 25 Juillet, devant une nombreuse assistance de prêtres et de parents attentifs et recueillis.

Les cérémonies de l'ordination achevées, Monseigneur adressa aux ordinands quelques recommandations toutes paternelles. Il les engagea à cultiver en eux, dans toutes les circonstances de leur vie de prêtres et de séminaristes, « l'amitié de Jésus ». C'est ainsi qu'ils se garantiront la paix nécessaire à leurs études, à leur apostolat, à leur conscience. Qu'ils ne fassent rien qui puisse troubler cette paix, qu'ils écartent virilement toutes les suggestions, toutes les lectures qui pourraient la compromettre. La paix extérieure qui facilite à l'Eglise le développement de ses œuvres et la poursuite de son travail d'évangélisation est désirable. Constantin la lui donna. Nous ne l'avons pas et nous ne sommes probablement pas près de l'avoir. Elle n'est pas nécessaire absolument. Les épreuves n'empêchent pas la fécondité de l'action pénétrée par la grâce. Sous certains rapports elles sont utiles. Elles donnent à l'Eglise des prêtres plus surnaturels, plus trempés pour la lutte. Que les nouveaux ordinands conservent en eux la paix de l'esprit et du cœur dans la docilité aux directions qui leur sont données et leurs travaux seront utiles à l'Eglise et serviront à la gloire de Dieu.

Après cette touchante et courte exhortation, Monseigneur voulant donner à M. le chanoine Messager, supérieur du Grand Séminaire, un témoignage de son affectueuse confiance, le nomma vicaire général.

La *Semaine religieuse* sera certainement l'interprète de tout le clergé en offrant à M. Messager ses plus respectueuses félicitations...

Le *Te Deum* retentit, les grandes orgues mêlant leur voix puissante à celle du chœur. L'imposante cérémonie s'achève sur ces solennelles actions de grâces.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Voici les noms de ceux qui ont reçu les ordres majeurs au cours de l'Ordination :

Sous-Diaconat

MM. Pape, René-Joseph-Marie, de Lanmeur ;
Batany, Pierre-Auguste-Marie, de Douarnenez ;
Blons, Jacob, de la Forêt-Landerneau ;
Foricher, Eugène-Louis-Marie, de Ploudaniel ;
Graveran, Joseph-Alain-Marie, de Crozon ;
Guillerm, Jean-Louis, de Landivisiau ;
Le Cann, Jean-Marie, de Logonna-Daoulas ;
Le Corre, Jacob-Pierre-Marie, de St-Corentin de Quimper ;
Le Goaziou, Désiré-Marie-Joseph, de St-Martin de Morlaix ;
Quillévéré, Joseph-Marie, de Saint-Pol de Léon ;
Auffret, Jean-Marie, de Plouvorn ;
Bihan, Louis, de Saint-Frégant ;
Déniel, Jean-Louis-Marie, de Trémaouézan ;
Goïc, Jacques, de Pleyben ;
Henry, Emmanuel, de Saint-Martin de Morlaix ;
Laurent, Armand-René-Pierre, de Kernével ;
Le Pape, Jean-Marie, de Guimiliau ;
Martin, Mathieu, de Lennon ;
Quéau, Jean-Louis, de Pleyber-Christ ;
Salaün, Yves-Marie, de Plogonnec ;
Sparfel, Pierre, de Plounévez-Lochrist ;
Tanguy, Yves-Marie-Joseph, de Plouvorn.

Diaconat

MM. Jaffrès, Jean-Stanislas-Marie, de Saint-Thégonnec ;
Breton, François-Marie, de Plouguerneau ;
Bellec, Jean-Yves-Marie, de Pluguffan ;
Boucher, François-Louis-Marie, de Ploudiry ;
Chuiton, Goulven, de Roscoff ;
Cochou, Corentin, de Loctudy ;
Creff, Yves, de Santec ;
Heydon, Jean-Marie, de Plogonnec ;
Moalic, Yves-Marie, de Plouhinec ;
Néa, Jean-Marie, de Plouénan ;
Queffélec, François, de Dinéault ;
Roualec, Jean-François-Marie, de Plouénan ;
Sergent, Olivier-Joseph-Marie, de Beuzec-Cap-Sizun.

Prêtrise

MM. Billant, François-Marie, de Saint-Urbain ;
Abiven, Jean-Pierre, de Plabennec ;
Blaise, Jean-René, de Briec ;
Grill, Corentin-Alain-Marie, de Langolen ;
Le Gall, Louis-Joseph-Stanislas, de St-Sauveur de Brest ;
Batany, Auguste-Corentin-Marie, de Douarnenez ;

MM. Bellec, Yves-Marie, de Ploudaniel ;
Bothorel, Yves-François, de Lennon ;
Boulc'h, François-Marie, de Mespaul ;
Boulic, Pierre-Marie, de Saint-Marc ;
Broust, René-Jean-Marie, de Saint-Yvi ;
Caër, Jean-Auguste, de Lanvéoc ;
Cozic, François-Louis-Pierre-Marie, de Saint-Goazec ;
Creac'h, Jean-François-Marie-Joseph, de Cléder ;
Cueff, Charles, de Plougoulm ;
Férec, Pierre-Marie, de Plomodiern ;
Guéguen, Gustave-Joseph-René, de Châteauneuf-du-Faou ;
Kerjean, Ernest-René-Marie, de Saint-Pierre-Quilbignon ;
Kerninon, Jean-Marie, de Plogoff ;
Kersalé, Jean-Thomas, d'Argol ;
Le Foll, Henri-François, de Coray ;
Le Saux, Jean-Pierre, d'Edern ;
Roué, Joseph-Marie, de Plabennec ;
Suignard, François-Pierre-Marie, de Pleyben ;
Vigoureux, Joseph-Marie, de Lambézellec ;
Le Diouron, Jean-Marie-Michel, du diocèse de Saint-Brieuc ;
Gallais, Louis, du diocèse de Saint-Brieuc.

La Retraite ecclésiastique. — Les exercices de la retraite ecclésiastique sont prêchés, cette année, par M. l'abbé Auriault, missionnaire apostolique, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque. Deux cent soixante-dix prêtres prennent part aux exercices de cette semaine.

Pèlerinage des Hommes du diocèse au Sacré-Cœur de Montmartre *(21-24 Septembre 1913)*. — Comme la *Semaine religieuse* l'a déjà annoncé, ce deuxième Pèlerinage sera présidé par Mgr l'Evêque. Nul doute que les inscriptions ne soient très nombreuses. Dès aujourd'hui, on peut les adresser à M. le Curé de Ploudalmézeau, chargé de l'organisation par Sa Grandeur. Toute demande non accompagnée du montant, ou non transmise par le clergé, sera considérée comme nulle et non avenue. Le registre des inscriptions sera clos irrévocablement le 9 Septembre, à midi : c'est le dernier délai consenti par le Chemin de fer.

Départ de Brest : *Dimanche 21 Septembre*, à 18 h. 07. Arrêts très courts à Landerneau, 18 h. 25 ; Landivisiau, 18 h. 46 ; Morlaix, 19 h. 19. Les pèlerins du Sud-Finistère rejoindront à Landerneau ; une réduction de 50 % leur sera accordée sur l'Orléans pour rejoindre, à condition de voyager par groupes de 25 partis de la même gare. Si le nombre des pèlerins était suffisant, un train spécial pourrait être demandé et formé à Quimper, pour les arrondissements de Châteaulin, Quimper et Quimperlé, à destination de Nantes-Paris quai d'Orsay. — Sur l'Ouest, réduction de 40 % pour rejoindre les gares sus-indiquées.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Arrivée a Paris : *Lundi 22 Septembre*, à 5 h. 25. Le programme du lundi et du mardi a été donné dans un précédent numéro.

Départ de Paris : *Mardi 23 Septembre*, à 18 heures.

Arrivée a Brest : *Mercredi 24 Septembre*, à 6 heures, après arrêts à Morlaix, Landivisiau, Landerneau.

Prix des Places : 1re classe, 90 fr.; 2e classe, 63 fr.; 3e classe, 49 fr.

Ces prix comprennent : le voyage aller et retour de Brest, Landerneau, Landivisiau ou Morlaix à Paris-Montparnasse en wagons-couloirs ; les voitures à Paris le lundi et le mardi ; les repas à Paris (2 petits déjeuners, 2 déjeuners, 2 dîners ; celui du mardi sera distribué aux pèlerins, au départ de Montparnasse, à raison d'un sachet par homme) ; la chambre à l'hôtel (une chambre à un lit pour chacun) ; les pourboires aux cochers, serveurs et garçons d'hôtels.

Une excursion facultative à Versailles pourra être organisée, moyennant un supplément de 1 fr. 50 par personne, dans l'après-midi du mardi, au lieu et place de la visite des monuments parisiens. Mais ce supplément ne devra être payé qu'à Paris, au moment même du départ pour Versailles ; en aucun cas, il ne devra être joint au prix du billet régulier (90 fr., 63 fr., 49 fr.).

Daigne le Sacré Cœur de Jésus bénir ce nouvel effort du diocèse, et susciter de nombreux et fervents pèlerins, qui le consolent et le dédommagent, en préparant, par leurs prières et leur pénitence, le salut de la France.

Les fêtes de Sainte-Anne d'Auray. — On peut dire que toute la Bretagne s'était donné rendez-vous, vendredi et samedi, à Sainte-Anne d'Auray. Les fêtes furent présidées par trois évêques : Mgr Gouraud, évêque de Vannes ; Mgr Pichon, archevêque coadjuteur de Port-au-Prince ; Mgr Duparc, évêque de Quimper. Le vendredi soir, Mgr Latty, archevêque d'Avignon, fit aux évêques et aux pèlerins l'agréable surprise de sa visite.

Les fêtes se sont terminées sur une allocution de Mgr Duparc, dont nous sommes heureux de donner un résumé.

L'Evêque de Quimper invite les pèlerins à remercier sainte Anne avant de partir, et à lui renouveler une fois de plus leurs prières. Il espère que chacun d'eux remportera au foyer une large part de grâces. A ceux qui viennent vers elle avec esprit de foi, sainte Anne donne beaucoup. Elle donne même aux curieux bienveillants. Nous l'avons vu convertir des voyageurs indifférents ou hostiles.

Puisse-t-elle accorder aux Bretons qui la prient les leçons et les forces utiles pour la vie de famille, pour la sauvegarde des âmes d'enfants, pour la pratique des devoirs du temps de persécution. Qu'elle veille sur la marine et l'armée françaises Qu'elle donne au pays l'esprit de justice et de liberté dans sa politique intérieure,

l'esprit de sagesse et de fermeté dans sa politique étrangère. Qu'elle conserve à l'Eglise son Chef vénéré, et lui assure la victoire, non pas sur tel ou tel persécuteur, mais sur Satan, qui les inspire et les dirige tous !

Notre épreuve se prolonge, comme jadis celle de sainte Anne et de S. Joachim. Dieu attend de nous, non seulement plus de pénitence et d'action, mais encore plus de prière. Quelle puissance il fallut à la prière de sainte Anne pour obtenir la naissance de Celle qui devait écraser la tête du serpent ! C'est la même tête perfide et haineuse dont nous demandons aujourd'hui l'écrasement par la Fille de sainte Anne. Sans cesser d'agir de notre mieux, pour faire violence au Ciel, invoquons la prière de Celle qui connut les longues épreuves et les vertus patientes et courageuses, et qui nous prépara le Messie en nous donnant Marie.

Elle n'est pas seulement la Reine couronnée de la Bretagne. Elle est notre Patronne. Le Pape a sanctionné ce titre. Patronne ? Ce n'est pas plus qu'une reine. C'est un peu autre chose. Il y a dans cette fonction une nuance d'affection, d'attention et d'action, plus délicate et plus intime que dans l'action officielle d'une souveraine. Les générosités des chefs d'Etat sont ordinairement réglées d'avance par la loi. Un patron a une action plus personnelle et moins liée. Sainte Anne unit dans sa personne les deux fonctions. Qu'elle nous traite comme des fils, et continue d'inspirer le chef du diocèse qui entraine si fortement son peuple dans les voies de l'*action catholique !*

L'Evêque de Quimper ajoute une intention spéciale à toutes celles des pèlerins de ce jour. Il est venu offrir à sainte Anne d'Auray, dans le sanctuaire national des Bretons, l'hommage anticipé et discret de la couronne que la Cornouaille destine à Sainte-Anne la Palue. Il invite à la cérémonie du Couronnement l'Evêque, les prêtres, les fidèles. Il espère que les couronnes de la Sainte Vierge et de sainte Anne seront bien posées et solides sur leurs fronts, maintenues par l'affection et la reconnaissance, et que la foule, en acclamant sainte Anne la Palue, étendra son hommage filial jusqu'à sainte Anne d'Auray.

Ce vœu de Monseigneur sera entendu, nous en sommes persuadé. Les dévots de sainte Anne se grouperont plus nombreux encore pour assister, sur la terre cornouaillaise, au couronnement de la Patronne de la Bretagne.

Brélès. — **Touchante cérémonie.** — Le dimanche 20 courant, à l'occasion de l'agrégation de la paroisse de Brélès à Montmartre, a été reprise une cérémonie interrompue depuis quelques années. Après les vêpres et l'heure d'adoration, immédiatement avant le chant du *Tantum ergo*, le Maire, agenouillé devant l'autel, ayant à sa droite le président de l'Union Catholique de la paroisse, à sa gauche, le président de la Jeunesse Catholique ou

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Congrégation des jeunes gens, a prononcé l'acte de consécration au Sacré-Cœur prescrit par Monseigneur l'Evêque. Cette cérémonie très touchante a fait une excellente impression.

Pardon de Notre-Dame des Naufragés à la Pointe du Raz. — La paroisse de Plogoff, à la Pointe du Raz, a le bonheur de célébrer, chaque année, deux grands Pardons en l'honneur de la Très Sainte Vierge : Notre-Dame de Bon-Voyage et de Bon-Port, l'un des plus anciens de Cornouailles, et Notre-Dame des Naufragés, de date récente.

Le Pardon de Notre-Dame de Bon-Voyage a lieu le second dimanche de Juillet, et fut, encore cette année, une magnifique manifestation d'amour pour la Sainte Vierge, patronne des marins.

Le dimanche suivant, 20 Juillet, c'était le Pardon de Notre-Dame des Naufragés, de l'avis de tous, Pardon unique en son genre. La Pointe du Raz, si sauvage et si déserte, change complètement d'aspect pour ce jour. Elle n'est plus l'apanage de quelques étrangers et touristes, venant admirer sa beauté pittoresque et grandiose, mais elle devient un lieu de prières, où les pèlerins accourent, chaque année, de plus en plus nombreux, prier la Vierge puissante pour leurs marins absents, époux, fils et frères, pêcheurs ou long-courriers.

Vers 9 h. 1/2, la traditionnelle procession blanche fait son apparition dans la lande. C'est un magnifique coup d'œil. Croix, bannières, statues, petits navires pavoisés, s'avançant dans cette grande solitude, ayant l'immense Océan pour horizon..., et tout cela porté par des marins et mousses en tenue blanche et col bleu, par des jeunes filles et fillettes tout de blanc habillées. La marche est fermée par la statue de Notre-Dame des Naufragés, réduction du chef-d'œuvre de Godebsky, montée sur un brancard richement décoré, et portée par des matelots, accompagnés de moussaillons, tenant les cordons aux glands d'or.

La procession vient se ranger dans la cour de l'hôtel du Raz de Sein, pour faire cortège à Mgr l'Evêque de Quimper, qui, cette année, préside la fête. Sur le passage de Sa Grandeur, la foule forme deux haies compactes, pour revoir le Pasteur aimé et recevoir ses bénédictions. Aux accents harmonieux et vibrants de la vaillante musique du Patronage d'Audierne, on se rend à la chapelle-abri, où doivent se célébrer les cérémonies liturgiques de la journée. Elle fait vraiment bon effet, cette chapelle, et à son ornementation, on reconnait les mains expertes de nos vieux marins : elle a arboré son grand pavois. Vrais chrétiens et bons Français, ils savent unir dans leur cœur l'amour de l'Eglise et de la Patrie, et c'est pourquoi flottent au vent et l'emblème de la France et le drapeau du Pape.

La grand'messe est célébrée par M. le chanoine Goret. Sa Grandeur est assistée de M. le Vicaire général Gadon et de M. le Recteur de Cléden-Cap-Sizun. Après les prières du prône, M. l'abbé

Thomas, aumônier du Lycée de Brest, prend la parole. D'une voix claire et forte, l'orateur, après avoir parlé de la puissance et de la bonté de Marie, s'adresse plus spécialement aux marins et leur rappelle d'une façon précise leurs principaux devoirs... Que par l'intercession de la Vierge du Raz, nos marins comprennent ces fortes leçons et y demeurent fidèles !

C'était un spectacle réconfortant, que cette foule écoutant cette instruction, assistant à cette messe devant cet Océan, en ce moment d'un calme et d'une splendeur sans pareille.

On chante l'*Angelus*. La procession reconduit Monseigneur, et viendra le reprendre pour les vêpres. Entre temps, un certain nombre de pèlerins assistent à une messe basse. A 1 h. 1/2 c'est la récitation du Rosaire.

Les vêpres sont chantées par Sa Grandeur. Celles-ci terminées, M. Thomas, en français, cette fois, s'adresse aux pèlerins. Les frissons qui parcoururent son auditoire, et les larmes qui furent versées, ont montré qu'il sut, non seulement charmer nos oreilles, mais, bien plus encore toucher nos cœurs. — Monseigneur remercie l'orateur d'avoir si bien traité le sujet qui convenait à la circonstance. En quelques mots émus, Sa Grandeur rappelle le souvenir de S. E. le Cardinal Dubillard, fondateur de ce beau Pardon, et demande à tous une prière pour le bon Recteur de la paroisse, empêché par la maladie d'assister à la fête.

M. le chanoine Gadon prend l'étole noire, et l'on chante la sublime prière du *Libera*. Aux pieds de Notre-Dame des Naufragés, rien de plus naturel que de prier pour les marins péris en mer, mais aussi rien de plus impressionnant que cette prière chantée pour les défunts, en face de ce terrible Raz de Sein, et à proximité de la sinistre baie des Trépassés.

Une dernière procession, toujours animée par les accords de la musique et le chant d'*Itroun Varia Beg ar Raz,* ramène à la cour de l'hôtel Monseigneur et le clergé qui l'entoure. Sa Grandeur remercie les acteurs de ce beau Pardon, et bénit la foule des pèlerins.

La procession blanche retourne à Saint-Michel de Lescoff, et c'est l'interminable défilé : piétons, bicyclettes, chars-à-bancs, belles voitures, luxueuses automobiles... Chacun rentre, heureux d'une si belle journée, mais avec une sorte de regret de quitter cette magnifique image de la Patronne des Marins, que n'abrite ni église, ni chapelle, mais au-dessus de laquelle s'étend la voûte azurée du ciel et qu'illumine un soleil radieux. X.

Le Havre. — **Grand Pardon des Bretons.** — On prétend souvent que la foi est morte chez l'émigré armoricain. Erreur, elle n'est qu'endormie et elle se réveille vibrante, ardente, quand ses prêtres convient nos compatriotes à honorer saint Yves ou sainte Anne.

Environ 2.000 à 2.500 enfants d'Armorique avaient répondu à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'appel de notre vénéré aumônier, M. l'abbé Nicolas, et cela justifie pleinement les lignes qui précèdent.

Le Pardon s'est ouvert, samedi 26 Juillet, par une messe dite à l'autel Sainte-Anne, par M. l'abbé Grall, vicaire à Plouguerneau. Les communions étaient nombreuses. Le soir, à 8 heures, une instruction bretonne réunissait une nombreuse assistance.

Dimanche, à la messe de 8 heures, M. Arsin, curé de Saint-François, officiait, et eut la joie de donner la communion à un grand nombre de fidèles. Après l'Evangile, M. l'abbé Grall, qui avait bien voulu accepter la mission de nous donner la parole de vérité, nous fit en français un sermon sur la dévotion à sainte Anne. Ce sermon fut suivi des cantiques : « O sainte Anne, ô Mère chérie » et *En henor an Itron Santez Anna.*

Le soir, à 5 heures, l'église Saint-François était archicomble, et beaucoup de compatriotes ne purent trouver place dans le saint lieu. Après les petites vêpres et le chant de l'*Ave maris stella* et du *Magnificat*, M. l'abbé Grall monta en chaire et prononça en breton un éloquent sermon ; puis la procession se forma dans l'ordre habituel, et fit trois fois le parcours des nefs, en chantant *Enn henor d'ar Galoun Sakr*. De retour au chœur, M. le Curé donna la bénédiction du T. S.-Sacrement, et adressa quelques mots de remerciements à tous ; en termes émus, il parla de son récent séjour à la basilique de Sainte-Anne d'Auray, où il avait été édifié par la foi bretonne, et exhorta nos compatriotes à rester inébranlables dans leurs convictions religieuses. C. B.

Plouézoc'h. — **Fête du 3 Août.** — Mgr l'Evêque a donné mandat à M. Le Duc, membre du vénérable Chapitre de la cathédrale de Quimper, de le représenter à la bénédiction de la plaque de marbre destinée à rappeler la mémoire de Mgr Lachiver, évêque de Rennes, et du Fr. Louis de Morlaix.

Mgr l'Archevêque de Rennes sera représenté par M. le chanoine Girard, curé de la paroisse de Toussaint, de Rennes.

A 10 heures, grand'messe chantée par M. Le Sann, curé-doyen du canton. M. le chanoine Le Duc y fera le panégyrique de Mgr Lachiver, en breton. A l'issue de la messe, bénédiction de la plaque de marbre, par M. le chanoine Girard, de Rennes.

A 2 h. 1/2, vêpres. Panégyrique en français du Fr. Louis de Morlaix, par le R. P. Eugène d'Oisy, provincial des capucins de Belgique. Ensuite, procession, feu de joie et bénédiction du Saint-Sacrement.

La fanfare de Saint-Martin de Morlaix prêtera son gracieux concours à la cérémonie.

Le Cie des Chemins de Fer Armoricains, outre les trains ordinaires, organisera un train supplémentaire qui partira de Morlaix, à 9 heures du matin, et quittera Plouézoc'h, à 5 heures du soir.

Morlaix *(La Salette)*. — **Grand pèlerinage des Tertiaires de Saint-François** (région de Morlaix), à **N.-D. de la Salette**, *le dimanche 17 Août*. — A 8 heures, messe de communion, allocution ; à 10 h. 1/2, grand'messe, chantée par M. l'abbé Kerjean, aumônier du Pensionnat Saint-Louis, à Châteaulin, sermon breton par M. l'abbé Grall, aumônier des Ursulines de Morlaix ; 11 h. 1/2, dîner.

A 1 heure, entretien sur le Tiers-Ordre ; à 2 heures, vêpres, chemin de la croix, bénédiction du T. S.-Sacrement, rénovation de la profession, bénédiction papale, adieux.

N. B. — Les Tertiaires peuvent arriver la veille ; elles trouveront un logement à la maison de retraite de la Salette. Elles auront aussi la nourriture, à des prix modérés, servie par les religieuses de Saint-François, la veille et le jour du pèlerinage. En ce cas, on est instamment prié de vouloir bien prévenir à l'avance M. l'abbé Trémintin, aumônier de la Salette, près Morlaix.

Succès scolaires. — Le Collège de Lesneven vient de remporter un beau succès, comme d'habitude, aux derniers examens du baccalauréat. Sur les seize candidats déclarés admissibles, quatorze ont surmonté brillamment les épreuves orales, savoir : en Philosophie, MM. Francis Urvois, de Douarnenez (avec mention *Assez bien*) ; Jean Cotten, d'Elliant ; Jean Le Guen, de Guipavas ; Gabriel Le Roy, de Crozon ; — en Première latin-grec (A) : François Kerguélen, de Brasparts (avec mention *Assez bien*) ; Aimé Le Goff, de Plounévez-Lochrist ; — latin-langues vivantes (B) : Jean Le Doaré, de Châteaulin (avec mention *Assez bien*) ; Jean Migadel, de Saint-Joseph du Pilier-Rouge ; Jean-François Morvan, de Guissény ; François Uguen, de Plounéour-Trez ; — latin-sciences (C) : Jacques Anglade, de Lesneven (avec mention *Assez bien*) ; Pierre Biger, de Brest ; Joseph Le Goff, de Lanildut (admissible) ; — sciences-langues vivantes (D) : Pierre Kerguélen, de Brasparts (avec mention *Assez bien*) ; Albert Tanguy, de Landerneau (avec mention *Assez-bien*) ; Emile Mary, de Brest (admissible).

Un cours de vacances préparatoire à la session d'Octobre s'ouvrira le 1er Septembre.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Commission Biblique.

I

Auteur, date de composition et vérité historique du livre des « Actes des Apôtres ».

Aux questions suivantes qui lui ont été soumises, la Commission biblique a décidé de répondre :

I. Eu égard spécialement à la tradition de l'Eglise universelle qui remonte jusqu'aux premiers écrivains ecclésiastiques, et en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tenant compte des caractères intimes du livre des Actes, considéré en lui-même ou en relation avec le troisième Evangile, principalement en ce qui touche à l'affinité et à la connexité des deux prologues (*Luc*, I, 1-4 ; *Act.*, I, 1-2), peut-on regarder comme certain que le livre intitulé *Actes des Apôtres* ou *Praxeis apostolon*, a pour auteur l'évangéliste Luc ?

— Oui.

II. Peut-on, par des arguments critiques, que suggèrent aussi bien la langue, le style, le genre littéraire que l'unité de but et de doctrine, démontrer que le livre des Actes ne doit être attribué qu'à un seul auteur ? Est-il dès lors possible de regarder comme dénuée de tout fondement l'opinion des critiques récents suivant lesquels saint Luc n'est pas l'auteur unique, mais qu'il faut reconnaître à cet écrit plusieurs auteurs distincts ?

— Oui, à chaque partie de la question.

III. Particulièrement, les péricopes principales des Actes où, abandonnant le discours à la troisième personne, on parle à la première personne du pluriel (*Wirstücke*) infirment-elles l'unité de composition et l'authenticité des Actes ? Ou devons-nous plutôt considérer que, historiquement et philologiquement, elles la confirment ?

— Non, à la première partie ; oui, à la seconde.

IV. Du fait que le livre, après une mention rapide de deux ans de captivité de Paul à Rome, se ferme brusquement, a-t-on le droit de conclure que l'auteur a écrit un autre volume aujourd'hui perdu, ou que, du moins, il a voulu l'écrire, pour s'autoriser à retarder la composition des Actes longtemps après la captivité de l'Apôtre ; ou plutôt doit-on retenir en tout droit et justice que saint Luc a terminé son ouvrage aux derniers jours de la captivité de saint Paul à Rome ?

— Non, à la première partie ; oui, à la seconde.

V. Si l'on observe d'une part les relations fréquentes et faciles que saint Luc eut certainement avec les premiers et principaux fondateurs de l'Eglise de Palestine, avec Paul, l'Apôtre des nations, dont il fut le collaborateur dans la prédication évangélique et le compagnon de voyage ; si l'on observe par ailleurs l'habituelle sagacité et le soin qu'il apporte à rechercher les témoins, à voir les choses de ses yeux ; si l'on constate enfin, et fréquemment, l'accord évident et admirable du livre des Actes avec les épîtres de saint Paul et les monuments les plus véridiques de l'histoire, doit-on retenir comme certain que saint Luc eut en mains des sources dignes de foi, qu'il les a employées avec soin, probité et fidélité, et qu'il peut revendiquer, dès lors, une parfaite autorité historique ?

— Oui.

VI. Quant aux difficultés qu'on soulève, de ci, de là, du fait des miracles racontés, de la transcription de certains discours qui, rapportés tout au long, semblent de l'invention de l'auteur qui les

aurait adaptés aux circonstances, de certains passages que l'on dirait en opposition au moins apparente avec l'histoire profane ou biblique, de quelques récits enfin qui semblent en désaccord avec l'auteur même des Actes ou avec d'autres écrivains bibliques, doit-on leur donner une importance telle qu'elles mettent en doute l'autorité historique des Actes ou du moins la diminuent de quelque manière ?

— Non.

II

Auteur, intégrité et date de composition des épîtres pastorales de l'apôtre saint Paul.

I. Si nous ne perdons pas de vue la tradition ecclésiastique qui, depuis l'origine, s'affirme partout et avec fermeté — les multiples témoignages des monuments historiques anciens en font foi — pouvons-nous regarder comme certain que les épîtres dites pastorales, les deux à Timothée et l'épître à Tite, — nonobstant les efforts de quelques hérétiques, qui, les trouvant contraires à leur enseignement, les rayèrent sans raison aucune du nombre des épîtres pauliniennes — ont été écrites par l'apôtre saint Paul et toujours regardées comme authentiques et canoniques ?

— Oui.

II. L'hypothèse dite « des fragments », inaugurée récemment et proposée sous diverses formes par des critiques qui, sans aucune raison probante et en se contredisant beaucoup, soutiennent que les épîtres pastorales ont été tissées par des auteurs inconnus, longtemps après, de fragments d'épîtres ou d'extraits de l'épistolaire paulinien et notablement augmentées, peut-elle porter, si minime soit-il, un dommage au témoignage précis et très ferme de la tradition ?

— Non.

III. Les difficultés qu'on nous oppose au nom du style et de la langue, au nom des erreurs principalement gnostiques, que l'on représente déjà en marche, au nom de la hiérarchie ecclésiastique que l'on suppose pleinement développée, et toutes autres raisons contraires, infirment-elles d'une manière quelconque la thèse qui regarde comme certaine et confirmée l'authenticité des épîtres pastorales ?

— Non.

IV. Etant donné que les arguments historiques et la tradition ecclésiastique, où s'accordent si bien les Pères d'Orient et d'Occident, non moins que les preuves tirées de la brusque conclusion du livre des Actes et des épîtres pauliniennes composées à Rome, principalement la IIe à Timothée, permettent de regarder comme chose certaine la double captivité de saint Paul à Rome, peut-on affirmer avec sûreté que les épîtres pastorales ont été écrites dans l'intervalle qui s'étend entre la fin de la première captivité et la mort de l'apôtre ?

— Oui.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le 12 Juin 1913, dans l'audience accordée au Révérendissime Consulteur-Secrétaire soussigné, Sa Sainteté le Pape Pie X a approuvé ces réponses et a ordonné qu'elles devinssent de droit public.

Rome, le 12 Juin 1913. Laurent JANSSENS, O. S. B.
Consulteur-Secrétaire.

Indulgences pour le mois d'Août, célébré en l'honneur du Cœur Immaculé de la B. V. Marie. — Par un décret du Saint-Office (section des indulgences), en date du 13 Mars 1913, afin d'encourager la pieuse coutume de célébrer le mois d'Août en l'honneur du Cœur Immaculée de la B. V. Marie, S. S. le Pape Pie X a daigné accorder les indulgences suivantes, applicables aux âmes du Purgatoire :

1° Indulgences de 300 jours, chaque jour, pour tous les fidèles qui, au moins le cœur contrit, feront, publiquement ou en particulier, quelques prières ou quelques œuvres de piété à l'honneur du Cœur Immaculé de Marie ;

2° Une indulgence plénière, une fois le mois, pour tous ceux qui, ayant rempli les conditions énoncées, s'approcheront en outre pieusement des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, visiteront une église ou un oratoire public et y prieront aux intentions du Souverain Pontife.

Les ecclésiastiques candidats aux élections. — On télégraphiait de Rome à la *Croix*, le 13 Juin :

« Sur la candidature des prêtres à la députation, en France, la Sacrée Congrégation Consistoriale donna, le 9 Mai, un Décret publié aujourd'hui dans les *Acta Apostolicæ Sedis*, dont voici le résumé :

» Comme à la fin de cette année cesse en France la loi civile défendant aux ecclésiastiques la députation et autres charges semblables, dans leur circonscription, plusieurs Ordinaires ont demandé si la disposition prise par le Pape en 1906, statuant qu'aucun prêtre ne peut présenter sa candidature sans le consentement de son propre Ordinaire et de l'Ordinaire du lieu où il se présenterait, est encore en vigueur, la Sacrée Congrégation Consistoriale, après le vote des consulteurs, répond que cette prescription reste en vigueur pour tous les ecclésiastiques, même s'ils étaient antérieurement revêtus de ces charges.

» Le Pape a ordonné que ce Décret soit publié et soit religieusement observé par ceux qu'il regarde. »

Œuvre des Projections. — A vendre d'occasion : une lanterne double ; un dissolveur double ; 2 chalumeaux Guyer ; un chalumeau pendant. Le tout à l'état neuf.

S'adresser à M. Blanchard, secrétaire de l'Œuvre, 6, place Saint-Corentin, Quimper.

BIBLIOGRAPHIE

Un chrysanthème à Notre-Dame du Folgoat. — C'est le titre d'un poème que la maison Desmoulins, de Landerneau, vient d'éditer en une gracieuse petite plaquette de 12 pages. L'auteur, M. le chanoine LE BAIL, ancien curé de Plouzévédé, bien connu de nos lecteurs par ses publications bretonnes si justement appréciées, *Araok kovez*, *Ann Heur Adoration*, y fait revivre la douce figure de Salaün, le « Fou du Bois » et, après avoir dit le miracle du lys poussé en plein hiver sur la tombe du pieux innocent, le culte qui lui fut rendu dans la suite, conclut en ces termes :

Ainsi naquit, jadis, ce grand pèlerinage
Du Folgoat vénéré, gloire de nos aïeux ;
La fleur de l'églantier et ce lys d'un autre âge
Nous chantons la grandeur de la Reine des Cieux.

Tous ceux qui aiment Notre-Dame du Folgoat voudront posséder cette belle poésie consacrée à sa gloire et, comme préparation au prochain Congrès Marial Breton, en méditer les sages leçons.

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VI°.

Au Pays des Lys noirs, *souvenir de jeunesse et d'âge mûr,* par Adolphe RETTÉ. 1 vol. in-12

Au Pays des Lys noirs est une œuvre de haute portée, sous sa forme humoristique. C'est à la fois un tableau fidèle de l'époque troublée où nous vivons et un réquisitoire clairvoyant contre les doctrines du matérialisme. Nous recommandons vivement ce volume qui fera, certes, autant de bien que les précédents ouvrages de M. Retté.

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI°).

« Prêtre, » par L. ROUZIC, Aumônier, « RUE DES POSTES ». In-32, cadres rouges.

L'ouvrage est divisé en cinq chapitres très suggestifs, et excellemment remplis : *Origine*, — *Nature*, — *Fonctions*, — *Excellence* et *Recrutement du Sacerdoce.*

Chesnelong, sa vie, son action catholique et parlementaire, par Mgr LAVEILLE, vicaire général de Meaux, lauréat de l'Académie française Beau vol. in-8° de 600 pages avec portrait. **5 fr.**

C'est, d'un bout à l'autre, un récit aussi varié que sincère et instructif. En possession des archives de la famille, documenté par les nombreux amis et correspondants de nos héros, Mgr Laveille a pu élucider et résoudre avec la dernière précision certains problèmes dont la clef avait échappé jusqu'ici aux historiens Au reste, Chesnelong n'est pas seulement un politique dont le rôle fut un instant capital, c'est aussi un homme d'œuvres et un apôtre.

Son biographe a soin de mettre en lumière, avec une grande richesse d'observations et de faits, ce côté si sympathique de sa nature et de sa vie. C'est dire que le livre s'adresse aussi bien aux jeunes hommes en quête de nobles exemples qu'aux curieux d'histoire contemporaine.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de l'Assomption, vendredi 15 Août. — *Validité exceptionnelle des Billets Aller et Retour.* — A l'occasion de la Fête de l'Assomption

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1913, la Compagnie d'Orléans rendra valables du jeudi 7 au dernier train du jeudi 21 Août :

1° Les billets Aller et Retour ordinaires, à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des Tarifs spéciaux G. V. n°s 2 et 102 ;

2° Les billets Aller et Retour de Bains de mer dits de Semaine, à prix réduits, exceptionnellement délivrés tous les jours pendant les périodes précitées aux prix et conditions du tarif spécial G. V. n° 6, chap. II, § 1er, savoir :

Aux gares de Lorient et Landerneau ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces deux points pour les stations balnéaires de Concarneau, Pont-l'Abbé et Douarnenez.

Nota. — Ces différents billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera apres le 21 Août.

REVUE FINANCIÈRE. — Après s'être sensiblement raffermi, notre marché consolide vers la fin de la semaine ses bonnes tendances. 3 °/. Français 84.72, Extérieure espagnole 89,15. — Les Etablissements de Crédit, profitant des meilleures dispositions du marché, ont regagné une partie du terrain perdu pendant la crise ; Comptoir d'Escompte 1.060, Société Générale 810, Crédit Lyonnais 1.640. C'est le 6 Juillet 1863, c'est-à-dire il y a 50 ans, que M. Henri Germain, qui gardera le renom d'un des plus grands génies financiers qui aient existé, constitua le Crédit Lyonnais sous la forme actuelle, au capital de 20 millions. Ce capital fut porté successivement à 75, à 100, à 200, puis enfin en Janvier 1900, à 250 milions, son capital actuel représenté par 500.000 actions de 500 fr. entièrement libérées. Les réserves dépassent la moitié du capital. Au risque d'être accusés de nous faire les courtisans de la puissance, nous ne pouvons que nous incliner devant le nom inoubliable du fondateur du Crédit Lyonnais et feliciter les financiers remarquables de son Conseil d'Administration d'avoir su continuer l'œuvre colossale de Henri Germain. — Parmi nos grandes compagnies de chemins de fer, les actions du Nord sont demandées à 1.664 et celles du Lyon à 1.280. — Parmi les valeurs pétrolifères, les actions Russo Roumanian Oil Cy sont l'objet de bons échanges aux environs de 39,50.

---

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancien rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

28e Année. Vendredi 8 Août 1913. N° 32

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.

II. Partie non officielle. — L'Assomption de la T. S. Vierge.

III. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Dispense d'abstinence ; Programme des exercices du Congrès Marial Breton et du Triduum préparatoire à la fête du 25e Anniversaire du Couronnement de N.-D. du Folgoat ; Le pétitionnement contre les projets de « défense laïque » ; Brest : Conseil diocésain de la J. C. ; Lanmeur ; Douarnenez ; Avis.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; Pèlerinage national de Lourdes ; Contre les inconvenances de la mode ; XXVIe Pèlerinage « de la France à Rome » ; — Dernière heure.

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche 10 Août. — 13e Dimanche après la Pentecôte. S. Laurent, Martyr. Double de 2e classe. Rouge.

A vêpres, mémoires du suivant, du Dimanche, des SS. Tiburce et Suzanne.

Lundi 11. — S. Alphonse-Marie de Liguori, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Mardi 12. — Ste Claire, Vierge. Double. Blanc.

Mercredi 13. — Le Bienheureux Jean-Marie Vianney, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi 14. — *Vigile de l'Assomption.* — *Jeûne.* — De l'Octave. de S. Laurent. Semi-double. Rouge.

Vendredi 15. — *Pas d'abstinence.* — L'ASSOMPTION DE LA T. SAINTE VIERGE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Samedi 16. — S. Roch, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche 17. — 14e Dimanche après la Pentecôte. S. Joachim, Confesseur, Père de la T. Sainte Vierge. Double de 2e classe. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

N.-D. de l'Assomption, de Quimperlé. du 4 au 11 Août.
Retraite de Quimper ..... du 12 au 19 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AVIS. — A cause de la fête de l'Assomption, le tirage de notre prochain numéro devra être avancé d'un jour. Nous prions nos correspondants de vouloir bien en prendre note.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque de Quimper, ont été nommés :

Vicaire à N.-D. de Kerbonne, M. Mesguen, professeur à l'école Saint-Yves de Quimper ;

Vicaire à Saint-Michel de Brest, M. Brinquin, professeur à l'école N.-D. de Bon-Secours de Brest ;

Vicaire à Saint-Hernin, M. Pengam Samuel, surveillant à l'Institution Saint-Vincent de Quimper ;

Vicaire au Pont-de-Buis, M. Bodénès, surveillant à l'Institution Saint-Vincent de Quimper ;

Vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, M. Conseil Jean-Marie, surveillant à l'école Saint-Yves de Quimper ;

Vicaire à Plounéour-Ménez, M. Bescond, surveillant à l'école N.-D. de Bon-Secours de Brest ;

Vicaire à Garlan, M. Billant, jeune prêtre de St-Urbain ;

Vicaire à Penhars, M. Le Foll, jeune prêtre de Coray.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Assomption de la Très Sainte Vierge.

Voici un jour auguste entre tous, un jour dont la solennité l'emporte sur les solennités consacrées au reste des Saints. L'Eglise célèbre le glorieux mystère de l'Assomption de la Vierge Marie. Applaudissons à son triomphe ; entonnons avec transports les louanges de cette créature incomparable. Honte à nous, si nous n'entourions pas des plus grands honneurs cet anniversaire trois fois saint ! Il faudrait ignorer que de Marie est sorti l'Auteur de la vie qui nous a sauvés. Si nous solennisons les victoires des saints martyrs, il serait contraire à toute raison de ne pas solenniser avec un éclat plus grand encore la victoire remportée sur la mort par la Vierge qui a mis au monde le Prince des martyrs. Ah ! cette Vierge bienheureuse a pu alors s'écrier, en s'adressant à son céleste Fils : « Vous avez pris ma main pour me diriger dans votre volonté, et c'est avec gloire que vous m'avez enlevée vers vous » (Ps. 72). Alors encore, son Fils, Notre Seigneur, a pu lui dire : « L'hiver est fini, les pluies ont cessé, levez-vous, ma sœur, mon épouse, ma colombe, et venez » (Cant. 2).

Toutes les langues humaines, unies en un seul concert, ne

parviendraient pas à louer dignement la Vierge très sainte. Elle a porté dans son sein immaculé le Dieu que la création entière ne saurait contenir. Elle a réparé la faute de notre première mère ; elle a transmis la rédemption à l'homme déchu. Eve fut la source du mal ; Marie fut la source du bien. Eve a causé notre mort ; Marie nous a donné la Vie. Par un miracle ineffable, Marie a conçu et enfanté le Sauveur du monde. O Vierge que la Vertu du Très-Haut a visitée, que l'Esprit-Saint a choisie pour épouse ! O Vierge qui a concilié en elle la maternité et la virginité, inconciliables partout ailleurs ! Elle est le temple de Dieu, la source scellée, la porte fermée de la maison du Seigneur. Mère toute virginale, elle a nourri le Pain des Anges et des hommes. Ne peut-on pas dire, enfin, que par son humble obéissance elle s'est élevée si haut dans le ciel de la sainteté, qu'elle nous en a rapporté le Verbe qui au commencement était avec Dieu ?

Mère de l'Homme-Dieu, notre Sauveur, que dire de vous qui ne soit au-dessous de votre gloire ? Nous ne pouvons vous donner ni le nom de ciel, parce que le ciel vous reconnaît pour sa souveraine ; ni de Temple de Dieu, puisque Dieu est votre Fils. Que nos lèvres cessent donc de balbutier les louanges qui montent vers vous du sanctuaire de nos âmes. Mais, comme nous savons que votre intercession est toute-puissante, nous l'implorons plus que jamais en ce jour de votre céleste triomphe. Oh ! pendant que nos voix suppliantes s'élèvent de la terre jusqu'au pied de votre trône, daignez dans le ciel recommander avec instance à votre divin Fils notre salut éternel. Que ce Fils, à la droite de qui vous régnez sur tous les élus, soit lui-même votre louange et votre gloire, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles.

S. AUGUSTIN.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 10 Août :* offices aux heures habituelles, messes et vêpres de S. Laurent, martyr.

Le soir, à 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

Jeudi 14 Août : vigile de l'Assomption, jeûne et abstinence.

Vendredi 15 Août : messes aux mêmes heures que le dimanche ; à 6 h. 3/4, réunion, à la Chapelle, de la Congrégation des Demoiselles

Vêpres à 2 h. 1/2, sermon par M. le chanoine Queinnec ; procession du vœu de Louis XIII ; bénédiction.

Quêtes à tous les offices pour les séminaires.

Il n'y a pas d'abstinence, ce jour

Samedi 16 Août : fête de S. Roch ; la messe de 8 heures sera dite à l'autel du Saint, pour demander à Dieu, par son intercession, l'éloignement des épidémies et des maladies contagieuses.

Le soir, confession des filles du grand catéchisme.

— ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — *Vendredi 15 Août*, fête patronale. A *6 heures*, première messe. A *10 heures*, grand'messe chantée par M. l'abbé Golias, professeur ; sermon par M. l'abbé Tanguy, recteur de Pluguffan.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A 2 *heures*, vêpres suivies de la procession et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Nous rappelons les indulgences accordées à perpétuité au sanctuaire de Notre-Dame de Loc-Maria (Indult du 16 Novembre 1857) :

Indulgence plénière : **1° le jour de la fête de l'Assomption ou l'un des jours de l'octave ; 2° le jour de la fête de l'Immaculée Conception, ou l'un des sept jours qui suivent ; 3° le 4e dimanche du mois de Mai. — Conditions : s'être confessé, communier, visiter l'église de Loc-Maria et y prier aux intentions du Souverain Pontife. La communion peut se faire ailleurs qu'à Loc-Maria.**

Indulgence partielle **de 100 jours pour toute visite à l'église de Loc-Maria, quelque jour que ce soit.**

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Dispense d'abstinence. — La fête du 15 Août, coïncidant cette année avec le vendredi, supprime pour ce jour, en vertu d'un décret général en date du 2 Juillet 1911, la loi de l'abstinence.

CONGRÈS MARIAL BRETON

QUATRIÈME SESSION

DEVANT SE TENIR A N.-D. DU FOLGOAT

les 4, 5 et 6 Septembre 1913,

Sous la présidence de S. G. Mgr DUPARC, Evêque de Quimper et de Léon.

Les exercices religieux auront lieu au sanctuaire de N.-D. du Folgoat. — Les séances d'étude se tiendront à la Salle du Patronage de Lesneven.

Jeudi, 4 Septembre.

7 heures du matin : Messe au sanctuaire de N.-D. du Folgoat. — Pendant la messe, chant breton du cantique de N.-D. du Folgoat : *Patronez douz ar Folgoat.* — Après l'élévation, chant latin liturgique. — Allocution de Monseigneur l'Evêque de Quimper, inaugurant le Congrès.

9 heures : Séance d'étude. — Discours d'ouverture par M. le chanoine Le Garrec, recteur de Caudan, diocèse de Vannes. — Lecture et discussion des travaux théologiques, historiques et archéologiques.

2 heures après midi : Séance d'étude.

5 heures : Réunion au sanctuaire de N.-D. du Folgoat. — Sermon de Monseigneur l'Evêque. — Salut du Saint-Sacrement. — Chant du cantique de N.-D. de Rumengol : *Lili, arc'hantet ho deliou.*

8 heures : Réunion à la salle du patronage de Lesneven. — Conférence sur les monuments, églises, chapelles, fontaines de la Sainte Vierge dans notre diocèse, ses statues, tableaux et images, avec projections lumineuses représentant ces divers monuments.

Vendredi, 5 Septembre.

7 heures : Messe à l'église du Folgoat. — Chant du cantique de N.-D. des Portes, de Châteauneuf : *Salud deoc'h, Mari Rouanez.*

9 heures et *2 heures :* Séance d'étude à Lesneven.

5 heures : Réunion au sanctuaire du Folgoat. — Allocution par M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest. — Salut du Saint-Sacrement. — Chant du cantique de N.-D. de Kernitron : *Mam vad ar Vretoned, Mari, lilien gaer...*

8 heures : Conférence et projections.

Samedi, 6 Septembre.

7 heures : Messe au Folgoat, chant du cantique de N.-D. de Lambader : *Saludomp oll Mam hor Salver.*

9 heures et *2 heures :* Séance d'étude à Lesneven.

5 heures : Réunion de clôture à N.-D. du Folgoat. — Allocution de M. le chanoine Buléon, curé-archiprêtre de Vannes. — Salut du Saint-Sacrement. — Courte allocution de Monseigneur l'Evêque, déclarant close la quatrième session du Congrès Marial Breton. — Chant d'action de grâces : Magnificat ; chaque strophe alternant avec l'*Ave Maria de Lourdes*, en mémoire de l'Ave Maria de Salaün ar Foll.

† †

Les prêtres et les fidèles sont invités à assister en plus grand nombre possible à tous les exercices du Congrès. Ils y trouveront un aliment pour leur piété, leur intelligence, et pour l'accroissement de leur dévotion envers la Sainte Vierge.

On a cru bon de décider que les séances ne seraient pas payantes ; il faudra cependant couvrir les nombreux frais d'organisation et, pour cela, les séances de 8 heures du soir ne pourront être gratuites : les cartes de premières places seront de 1 franc, celles de deuxièmes places de 0 fr. 50. On trouvera des cartes à la porte de la salle des séances, à la sacristie et en différentes maisons de la ville de Lesneven. Les prêtres et les fidèles qui assisteront au Congrès feront en sorte, par une généreuse aumône, de contribuer à la splendeur de ces fêtes.

De plus, les travaux théologiques, liturgiques, scripturaires, historiques et archéologiques qui seront lus en séances ou préparés pour le Congrès, seront publiés en un beau volume in-8°, et on peut, dès maintenant, souscrire à ce volume, au prix de 5 francs.

TRIDUUM PRÉPARATOIRE

A LA FÊTE

DU 25e ANNIVERSAIRE DU COURONNEMENT DE N.-D. DU FOLGOAT

Le Triduum aura un lien spécial avec le Congrès Marial, mais sans se confondre absolument avec lui ; il aura surtout pour but de répondre à la dévotion des fidèles et pèlerins qui ne pourraient pas assister aux séances d'étude.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Voici l'horaire de ces exercices :

Vendredi, 5 Septembre.

7 heures : Messe du Congrès.
9 heures : Grand'messe.
3 heures : Vêpres, chapelet, Salut.
5 heures : Salut, sermon par M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Brest.

Samedi, 6 Septembre.

7 heures : Messe du Congrès.
9 heures : Grand'messe.
3 heures : Vêpres, chapelet, Salut.
5 heures : Salut, sermon par M. le chanoine Buléon, curé-archiprêtre de Vannes.

Dimanche, 7 Septembre, veille de la fête.

Messes à toutes les heures, depuis *5 heures* du matin.
10 heures : Grand'messe chantée par M. le chanoine Gadon, vicaire général. — Sermon breton par M. le chanoine Kerisit, curé-archiprêtre de Morlaix.
11 heures : Messe au sanctuaire de Notre-Dame.
1 heure : Rosaire.
3 heures : Vêpres, sermon français par Mgr Pichon. — Procession, Salut.
8 heures du soir : Procession aux flambeaux, Heure Sainte.

Lundi, 8 Septembre.

Solennité du Vingt-Cinquième Anniversaire du Couronnement de la Statue vénérée, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, assisté de Leurs Grandeurs Mgr Dubourg, archevêque de Rennes ; Mgr Pichon, archevêque de Cabassa ; Mgr Le Roy, évêque d'Alinda ; Mgr Rouard, évêque de Nantes ; Mgr Gouraud, évêque de Vannes ; Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc.

Messes à toutes les heures, de *minuit à 9 heures.*
10 heures : Messe pontificale. — Sermon breton par Mgr Dubourg, archevêque de Rennes.
1 heure : Rosaire.
2 h. 1/2 : Vêpres pontificales, sermon par Mgr Gouraud, évêque de Vannes. — Salut, procession.

†††

Avis relatif au Congrès. — Il est à souhaiter que les auteurs des différents travaux assistent, autant que possible, aux séances des trois jours, pour donner lecture de leurs manuscrits, lorsque leur tour de présentation sera venu.

Les prêtres trouveront le logement et la table au *Couvent de la Retraite*, à Lesneven, au prix de 6 francs par jour ; on peut mettre à leur disposition 40 chambres et autant de cellules ; mais il est nécessaire que chacun de ceux qui veulent user de cette hospitalité en donne avis à M. l'abbé Colin, aumônier de la *Retraite*, et cela avant le 20 Août, en indiquant combien de jours et quels jours il doit passer au Congrès. Cet avis est absolument indispensable pour que l'inscription des noms soit faite, et cette inscription notifiée à chaque intéressé.

On trouvera à la *Retraite* six autels pour célébrer la messe chaque jour, mais chacun devra apporter son amict et son purificatoire, et aussi son surplis pour assister aux cérémonies à N.-D. du Folgoat.

Dans la lettre de demande, indiquer très lisiblement son adresse, pour être assuré d'une réponse.

Quimper, le 5 Août 1913.

Pour le Comité d'organisation :
Le Secrétaire,
Chanoine J.-M. ABGRALL.

Le pétitionnement contre les projets de « défense laïque ».

La *Semaine religieuse* a déjà donné, pour les divers doyennés du diocèse, les résultats du pétitionnement contre les projets de loi de défense laïque. Lancé il y a trois mois, ce pétitionnement a donné un million trois cent mille signatures. Vu la rapidité avec laquelle il a été mené, le résultat a été satisfaisant. Ce qui souligne encore plus l'importance de ce total, c'est que, sur ces 1.300.000 signatures, près de 1.200.000 ont été données par les 35 départements dont voici la liste :

Finistère	98.479	Aisne	27.084
Nord	76 688	Pas-de-Calais	24.696
Loire	75 996	Lozère	24.572
Rhône	67.937	Deux-Sèvres	23.227
Vendée	62.059	Ain	22.804
Morbihan	52 030	Hautes-Pyrénées	19.960
Mayenne	50 312	Yonne	17.141
Doubs	48.148	Haute-Marne	16.698
Maine-et-Loire	45 644	Ille-et-Vilaine	16 540
Loire-Inférieure	45.179	Nièvre	15.084
Haute-Loire	37.311	Seine	13.634
Haute-Savoie	37.150	Loiret	13.538
Côtes-du-Nord	32 540	Ardennes	12.300
Aveyron	32.352	Cher	12.207
Ardèche	31.869	Charente	11.780
Saône-et-Loire	31.716	Vienne	11.359
Haute-Saône	29.990	Bouches-du-Rhône	10.642
Marne	28.564		

Ce qui veut dire que le pétitionnement n'a eu lieu que dans un tiers environ de la France. S'il avait été généralisé au pays tout entier, c'est plus de quatre millions de signatures qu'il aurait fournis.

Si nous examinons la liste des départements qui ont fait quelque chose, nous voyons encore que, dans plusieurs d'entre eux, le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

défaut d'Associations de Chefs de famille a empêché de vrais mouvements d'ensemble. Les Bouches-du-Rhône ne donnent que 10.642 signatures, parce qu'elles ont été recueillies par des initiatives isolées. On peut en dire autant, avec ses 13.634 noms, du département de la Seine. Si partout le pétitionnement avait été poursuivi avec méthode, si on avait retrouvé dans la France entière la proportion du Finistère, du Doubs, de la Haute-Saône, de la Haute-Loire, c'est cinq, six et sept millions de signatures que M. Hugot-Derville aurait apportés au bureau de la Chambre.

***

De ces constatations se dégagent deux conclusions, l'une pour nos adversaires, l'autre pour nous-mêmes.

1° En présence de ces chiffres, nos adversaires doivent se rendre compte, s'ils sont sincères, que leurs projets de défense laïque, non seulement ne sont pas réclamés par le pays, mais encore le blesse profondément dans son amour de la justice, de la liberté et du droit. Que 52.000 habitants du Morbihan aient signé notre protestation, cela prouvera à M. Brard, député du Morbihan, que lorsqu'il a déposé son odieux projet instituant sournoisement le monopole de l'enseignement, il n'était pas en communauté de sentiments avec la population qu'il représente à la Chambre ; les signatures de la Haute-Marne pourront inspirer les mêmes réflexions à M. Dessoye, rapporteur de ces projets de loi tyranniques. Sera-t-il permis à un député de bonne foi d'invoquer en faveur de la « défense laïque » le sentiment du pays, quand on lui opposera les cent mille protestations qui sont parties du Finistère les 140 000 protestations qui ont été envoyées par le diocèse de Lyon (Rhône, Loire) et quand ils verront que de pauvres départements, tels que la Haute-Loire et La Lozère, ont manifesté si hautement leur réprobation contre les lois dont nous sommes menacés ? Nous sommes à moins d'un an des élections générales ; que les députés radicaux se rappellent que les signatures de nos pétitions se transformeront en bulletins de vote et qu'elles condamneront sans pitié les représentants qui, par sectarisme ou par lâcheté, se seraient prêtés à l'étranglement par la Franc-Maçonnerie des droits les plus sacrés des pères de famille.

2° Quant à nos amis, qu'ils se posent le problème suivant : « Pourquoi, au lieu des cinq à six millions de signatures que nous aurait données la France entière, n'apportons-nous à la Chambre que les 1.300.000 protestations d'une trentaine de départements ? Pourquoi le pétitionnement que nous aurions voulu général n'a-t-il été que partiel ? Leur expérience leur répondra : « Le pétitionnement n'a pas été général parce que l'action catholique est encore insuffisamment organisee et parce que cette arme de premier ordre que nous forgeons pour la lutte scolaire, les Associations de Chefs de famille, est maniée, à l'heure présente, par une fraction insuffisante des catholiques. De combien de départements, qui ne figurent pas sur la liste publiée plus haut, ne nous a-t-on pas répondu : « Nous ne lancerons pas chez nous votre pétitionnement parce que nous ne sommes pas outillés pour une pareille œuvre » ? Par contre, on pourrait, presque partout, mesurer l'importance qu'a eue la pétition dans les divers départements d'après celle qu'y ont nos Associations de Chefs de famille.

Le département du Finistère est celui qui a groupé le plus de Chefs de famille dans ses Associations cantonales ; c'est aussi celui qui arrive le premier de la liste. Par le chiffre de leur population, les Bouches-du-Rhône valent trois fois l'Yonne, et on peut admettre qu'il y a plus de foi à Marseille qu'à Sens et à Auxerre ; comment se fait-il cependant que l'Yonne ait donné 7.000 signatures de plus que les Bouches-du-Rhône, sinon parce que l'Yonne a des Associations de Chefs de famille qui ont bien travaillé ces deux dernières années, tandis que les Bouches-du-Rhône n'en ont pas ? et qu'ainsi, dans le diocèse de Sens, le pétitionnement a été organisé tandis que dans ceux d'Aix et de Marseille il a été l'œuvre d'initiatives isolées et locales. Les deux départements du Finistère et du Pas-de-Calais ont à peu près la même population ; la foi chrétienne est aussi puissante dans l'un que dans l'autre. Comment se fait-il cependant que le Pas-de-Calais ait donné quatre fois moins de signatures que le Finistère, sinon parce qu'il n'a pas d'Associations de Chefs de famille, tandis que le Finistère en a de florissantes ? La même conclusion peut se tirer de la comparaison entre la Haute-Savoie qui donne 37.000 signatures pour 270 000 habitants, ce qui donne la proportion considérable de 1 signature par 6 habitants (enfants compris) et les Côtes-du-Nord qui ont 32 000 signatures pour 600 000 habitants, soit 1 pour 20. Ces deux départements tiennent également à leurs traditions catholiques, mais l'un, la Haute-Savoie, a des A. C. F. nombreuses et vivantes, l'autre, les Côtes-du-Nord, n'en a pas ! A quoi bon multiplier les exemples de ce genre ? Qu'il nous suffise de constater que, sauf deux ou trois exceptions, les départements qui n'ont pas pétitionné sont ceux qui n'ont pas de Fédération de Chefs de famille affiliée à notre Union, tandis que parmi ceux qui ont marché, ceux de l'Ain, de l'Aisne, des Ardennes, du Doubs, de la Haute-Saône, du Rhône, de la Loire, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Nièvre, du Nord, de la Saône-et-Loire, de la Haute-Savoie, de la Vendée, de l'Yonne, ont de nombreuses Associations groupées en Fédération et affiliées à notre Union. Le Cher et la Seine, qui ont donné un total insuffisant, commencent à peine à entrer dans notre mouvement et sont naturellement distancés par les départements qui l'ont inauguré, l'Ain, le Doubs, la Vendée, le Rhône, la Loire, le Finistère.

Et ainsi, de quelque côté qu'on l'examine, ce pétitionnement est la preuve mathématique de l'utilité, de la nécessité des Associations de Chefs de famille.

Arrêtera-t-il les sectaires dans l'œuvre de tyrannie qu'ils poursuivent sous prétexte de défense laïque ? l'avenir nous le dira. Mais ce que nous pouvons affirmer dès maintenant, c'est que nos

Archives diocésaines de Quimper et Léon

protestations et nos revendications ne seront écoutées que si elles sont appuyées par la force et nous ne serons forts que lorsque nous serons sérieusement organisés. Aussi que les résultats de ce pétitionnement soient avant tout, pour les Chefs de famille soucieux de défendre leurs droits, un encouragement, une invitation pressante à s'organiser et à étendre à la France entière les A. C. F. dont l'action est déjà si féconde là où elles existent, là où elles vivent.

J. GUIRAUD,
Président de l'Union des A. C. F.

BREST

Conseil diocésain de la Jeunesse Catholique.

Nous avons reçu, trop tard pour l'insertion dans la *Semaine* précédente, cette intéressante communication :

Le 14 Juillet dernier, le Conseil diocésain du Finistère tenait ses assises à Brest, sous la présidence d'Alexandre Souriac, président général de l'A. C. J. F.

Dès la veille au soir, un vin d'honneur réunissait une centaine de jeunes, réunion intime et cordiale, prise de contact du chef avec ses troupes.

La journée du lundi est commencée, à 7 h. 1/2, par une messe de communion célébrée par M. le chanoine Le Roy, directeur diocésain des Œuvres ; l'insigne à la boutonnière, nos amis Hirsch, membre du Comité provincial, et Trébaol, président de la zone brestoise, font office de servants.

L'ordre du jour étant quelque peu chargé, le petit déjeuner est hâtivement expédié et le travail commence aussitôt.

Le Comité diocésain vient tout d'abord rendre compte de son mandat en nous donnant, dans un rapport très concis, le résumé de ses travaux. Laissant aux représentants de zone le soin de nous faire assister à un voyage à travers le diocèse, Larvor se borne à passer une courte revue des circulaires adressées aux groupes et à en donner les résultats. Ces résultats sont des plus satisfaisants, les représentants des groupes le prouveront tout à l'heure, quand viendra le moment des élections, en réélisant les membres sortants.

Un des principaux points de l'œuvre du Comité diocésain est la division de l'Union en zones, chaque zone, réunissant des groupes à intérêts communs, a à sa tête un président et possède, de plus, près du Comité diocésain, un représentant, le « secrétaire de zone » ; ce dernier entretient des relations très suivies avec le « président de zone ».

Un rapport de Louis Trébaol montre les avantages de cette division qui, tout en laissant le champ libre à toutes les initiatives propres au développement toujours plus grand de l'Association, aide beaucoup le Comité diocésain dans son travail de direction générale, en le déchargeant du gouvernement du détail.

Elle a produit, partout où elle est employée, dit Souriac, de merveilleux résultats ; les Unions les plus prospères sont celles qui l'ont adoptée.

Les rapports des représentants de zone le prouvent d'ailleurs ; grâce à elle, la J. C. prend en ce moment, dans le Finistère, un remarquable développement ; les groupes sont de plus en plus nombreux et de plus en plus vivants ; le programme de l'Association est mieux suivi ; la propagande, sujet trouvé si important par le dernier Conseil fédéral, s'en trouve singulièrement activée et facilitée.

Citons quelques faits : le succès du congrès de Quimper et de la journée d'A. G. tenue à Brest ; le congrès du Relecq-Kerhuon sur le syndicalisme chrétien ; la fondation d'un syndicat catholique à l'arsenal de Brest ; la formation de nombreuses sections antialcooliques de la Croix-Blanche ; de nombreuses demandes d'affiliation, dont deux viennent d'être définitivement prononcées par le Conseil fédéral : groupes de Rosnoën et de Plomodiern, ètc...

Après une suspension de séance d'un quart d'heure, le travail reprend par une communication sur « Nos organes », par le correspondant diocésain de la *Vie Nouvelle*. La conclusion en est que ce côté spécial de notre propagande n'a pas encore été sérieusement envisagé par quelques groupes, mais de bonnes résolutions sont prises ; on rattrapera le temps perdu par une action suivie et méthodique ; notons que les statuts de l'U. D., modifiés, font maintenant une obligation à tous les groupes d'être abonnés non seulement aux *Annales* et à la *Jeune Bretagne*, mais encore à la *Vie Nouvelle*.

Puis vient à l'ordre du jour une question que des circonstances récentes ont rendue particulièrement délicate : Le devoir civique du J. C. C'est notre cher président général qui expose, sur ce point, la doctrine de l'A. C. J. F. ; il le fait avec la précision et la fermeté que nos amis attendaient de la part du chef de l'Association. Quelques éclaircissements sont demandés en vue de résoudre divers cas pratiques ; toute l'assemblée manifeste le plus vif intérêt et, en terminant, témoigne sa satisfaction des instructions et explications reçues.

Mais midi sonne. Pour ne pas perdre de temps, pendant qu'on distribue les cartes de banquet, les représentants de zone vont voter. A la fin du repas, Souriac donne les résultats du vote. Sont élus : Lidou, président ; Larvor, secrétaire, membres sortants ; Hirsch, vice-président, et Thomas, trésorier.

La série des toasts s'ouvre ; les toasts ne sont pas chez nous paroles en l'air, mots ronflants et vides, ce sont des mots d'ordre qu'on recueille. Souriac commence par le traditionnel toast au Pape, Larvor à Mgr Duparc, Hirsch à nos deux présidents généraux et au Comité général.

M. le chanoine Kérisit, aumônier diocésain, remercie tous ceux qui ont contribué au succès de ce conseil diocésain : M. le Curé des Carmes, qui a si aimablement mis à notre disposition son

Archives diocésaines de Quimper et Léon

église et la salle du patronage ; M. le chanoine Le Roy ; nos chefs Souriac et Gastard ; les délégués des groupes et, enfin, M. le commandant Lormier, représentant de l'Union Catholique de Brest, et M. Creismeas, président du Syndicat catholique des Ouvriers de l'arsenal. M. le commandant Barthes, président de l'Association des Pères de Famille, et M. le Président du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie de Brest avaient exprimé, par une lettre, le regret de ne pouvoir être des nôtres ce jour-là.

A 2 heures, pendant que les aumôniers, réunis sous la présidence de M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, écoutent une allocution de Souriac, les délégués s'assemblent de nouveau ; Gastard préside et Hirsch nous parle de la propagande.

Quatre points attirent surtout notre attention :

1° Les congrès de propagande, excellent moyen pour nous attirer des recrues, et très bons également pour nous former nous-mêmes ; arme très appréciée chez nous, ils comportent des rapports traitants de notre but, de nos moyens d'action, des résultats acquis, etc..., etc... ;

2° Propagande par nos organes et par des tracts judicieusement choisis ;

3° Faire en sorte que la presse, surtout la presse régionale, ne nous ignore pas et, pour cela, lui envoyer des comptes rendus des manifestations de notre vie ;

4° Ecoles de Conférenciers ; Brest en possède déjà une qui fait merveille ; une seconde y est en formation, à Saint-Martin. Gouesnou possède un conférencier breton ; Landivisiau s'apprête à posséder lui-même son école.

Chaque groupe est ensuite interrogé sur la façon dont il a organisé la communion perpétuelle et la lutte contre l'alcoolisme ; presque partout existe une section antialcoolique de la Croix-Blanche et la communion perpétuelle fonctionne normalement ; aux groupes qui ne l'ont pas encore instituée on fixe un jour de communion.

Après différentes communications (fêtes de Saint-Anne la Palue, Congrès Marial du Folgoët, etc...) et un intéressant rapport de M. l'abbé Cloastre, sur l'Union des Sociétés catholiques de Secours Mutuels, la séance est levée par la prière. Puis, dans la grande salle du Patronage, Souriac passe en revue nos petits amis les A. G. et leur adresse une vibrante allocution.

Ce conseil a été remarquable par le nombre des délégués ; la presque unanimité des groupes affiliés étaient représentés par l'un du moins de leurs membres ; les groupes en formation eux-mêmes avaient tenu à prendre part à nos séances, et nous avions eu la joie d'apercevoir, dès la séance du dimanche, le brillant costume d'un gars de Coray, venu de l'autre bout du Finistère avec l'un de ses camarades et leur dévoué aumônier.

Nombreux aussi étaient les ecclésiastiques, aumôniers de J. C. ou non qui, sachant le bien que leur présence fait à l'âme de nos jeunes gens, n'avaient pas craint la cohue d'un jour de fête nationale et se trouvaient au milieu de nous, pour nous conseiller et nous encourager.

Pourquoi ne pas signaler enfin ce détail qui a aussi son importance : la préparation matérielle du conseil n'a rien laissé à désirer ; c'est le résultat des efforts et de l'initiative de notre actif chef de zone, Louis Trébaol.

Voilà donc une bonne journée de semences ; maintenant le grain germe, nos bras et nos cœurs le cultivent avec soin, les bénédictions du ciel les fécondent et, s'il plaît à Dieu, quand notre président général reviendra, il assistera à une ample et magnifique moisson.

Gustave Tromeur.

LANMEUR. — **Grand pardon de N.-D. de Kernitron.** — *Jeudi 14 Août :* A 7 h. 1/2 du soir, procession et vêpres solennelles, à Kernitron ; sermon français par M. l'abbé Kerbiriou, chanoine honoraire, curé-doyen de Saint-Sauveur de Brest ; feu de joie, procession aux flambeaux, illumination.

Vendredi 15 Août : Les messes, à Kernitron, commencent à 2 heures et se succèdent d'heure en heure.

A 9 h. 1/2, départ de la procession pour la chapelle ; à 10 heures, grand'messe, chantée par M. le chanoine Kerbiriou ; sermon breton par M. l'abbé Thomas, aumônier du Lycée de Brest.

A 3 heures, vêpres ; retour de la procession à l'église paroissiale ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

DOUARNENEZ. — **Bénédiction de la mer.** — Dimanche dernier, la cérémonie de la bénédiction de la mer s'est célébrée à Douarnenez avec l'éclat accoutumé. Le matin, la grand'messe est chantée par M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu de Quimper ; au cours de l'office, la musique de Douarnenez, habilement dirigée par M. l'abbé Keramoal, se fait entendre dans les meilleurs morceaux de son répertoire. Puis, après l'Evangile, un enfant de la paroisse, M. l'abbé Jézéquel, recteur de Logonna-Daoulas, monte en chaire : en un court tableau, mais d'une forte et sobre émotion, il fait l'histoire religieuse de cette paroisse de marins, cite tels faits dont il fut lui-même le témoin, et qui marquent une date dans les annales de Douarnenez ; il montre enfin que tout dans cette histoire — les joies comme les tristesses — doit ramener la pensée des marins vers le Sacré-Cœur qui les protège ; et il termine en demandant aux Douarnenistes de rester fidèles à leur foi et à leurs traditions.

Le soir, à deux heures, vêpres solennelles suivies de la procession. La longue théorie des enfants des écoles, des jeunes filles aux riches costumes, des jeunes gens portant de lourdes bannières, des marins qui soutiennent sur leurs épaules des barques offertes en ex-voto, se déroule sur une longueur de plus d'un kilomètre, à travers les rues de la ville, fendant les rangs pressés

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'une foule respectueuse et curieuse à la fois, et suivie de nombreux fidèles qui tiennent à prendre part à cette manifestation religieuse. La procession se rend d'abord au môle du grand port, où l'on chante les psaumes et les prières de la bénédiction : les barques de pêche sont là, joliment pavoisées de toutes les couleurs ; et les drapeaux, au bout des mâts, claquent gaîment sous le ciel clair. Puis le cortège se déroule lentement, cependant que fanfare et fifres en scandent la marche ; et l'on descend successivement à chacune des cales d'où partiront les barques pour la pêche quotidienne : à diverses reprises, l'officiant encense au loin la mer, attirant ainsi sur le travail des pêcheurs, les bénédictions de Dieu. Enfin, la procession rentre à l'église au chant du cantique : « Nous voulons Dieu ». La foule se presse dans la vaste nef, trop étroite pour la contenir ; s'agenouille devant le maître-autel magnifiquement illuminé ; et la cérémonie s'achève par la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Avis. — *Le Bulletin mensuel des Œuvres*, numéro du 15 Juillet, a été répandu à un grand nombre d'exemplaires et envoyé à tous les abonnés de la *Semaine religieuse*. Désormais, le service d'expédition du *Bulletin* se bornera aux abonnements souscrits. Prière d'adresser les nouvelles demandes, avec le prix (un an, 2 fr.), à M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain des Œuvres, 4, rue Julien-Coïc, Quimper.

Le *Bulletin* d'Août contiendra, entre autres documents, le rapport de M. J. Le Doaré, sur les *Etudes* de l'A. J. C. F., une communication sur les « Jeunes Filles bretonnes » dans les hôpitaux à Paris, et le tableau complet des œuvres agricoles affiliées à l' « Office Central ».

A. R.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **La cause de béatification du Vénérable Michel Le Nobletz.** — Le 30 Juillet a eu lieu, devant le Pape, dans la salle du Consistoire, la Congrégation générale des rites pour la béatification du Vénérable Michel Le Nobletz, prêtre missionnaire. Les consulteurs, les prélats, puis les cardinaux donnèrent leur vote sur l'héroïcité des vertus pratiquées par le Vénérable. Le Pape s'est réservé, suivant l'usage, de donner son propre jugement dans quelque temps.

Pèlerinage national de Lourdes. — Monseigneur l'Evêque a reçu de M le directeur général de l'Association de Notre-Dame du Salut un projet de neuvaine publique et générale de prières pendant le Pèlerinage national à Lourdes.

Nous profitons de cette occasion pour publier le texte des indul-

gences accordées par rescrit du 9 Janvier 1913, à tous les pèlerins de Lourdes :

La neuvaine commencera le 19 Août et se terminera le 27 Août.

PRIÈRES : Les pèlerins et les fidèles qui veulent s'unir d'intention au Pèlerinage national sont invités à réciter *chaque jour* :

Cinq fois *Pater* et *Ave* ; trois fois *Parce Domine* ; une fois *Oremus pro Pontifice* ; une fois les invocations : Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous ; Notre-Dame de Salut, p. p. n. ; Notre-Dame des Victoires, p. p. n. ; Saint Michel archange, p. p. n. ; Saint Joseph, p. p. n. ; Saint Pierre et saint Paul, p. p. n. ; Saint Martin, p. p. n. ; Bienheureuse Jeanne d'Arc, p. p. n.

Les pèlerins effectifs pourront réciter ces prières en commun, soit dans le train, à l'aller et au retour, soit à la Grotte ou dans les sanctuaires de Lourdes ; les pèlerins de désir pourront les réciter dans une église ou chapelle, soit le matin après la messe, soit le soir après le salut dans les paroisses où ces cérémonies publiques auront pu être obtenues à l'occasion du Pèlerinage national ; et s'ils ne peuvent aller à l'église, ils les réciteront en particulier et, si possible, en commun avec leur famille.

JEUNE ET COMMUNION : Les pèlerins effectifs et les pèlerins de désir sont invités à faire un jeûne ou une mortification le *vendredi 22 Août*, et ceux qui ne communient pas chaque jour offriront une communion aux intentions du Pape, le *dimanche 24 Août*, en union avec le Pèlerinage national et avec tous ceux qui feront la neuvaine, de telle sorte que, ce jour-là, il y ait *communion générale* de toute la France.

INDULGENCES : I. Une *indulgence partielle de sept ans et de sept quarantaines*, applicable aux âmes du Purgatoire, sera gagnée, pendant la durée du Pèlerinage, par les pèlerins effectifs, chaque fois qu'ils assisteront à l'une des cérémonies générales du Pèlerinage ; et par les pèlerins de désir, chaque fois qu'ils assisteront en leur paroisse à un exercice de piété célébré avec l'agrément de l'évêque à l'occasion du Pèlerinage.

La même indulgence sera gagnée, une fois le jour, par les pèlerins de désir qui, ne pouvant assister à ces exercices de leur paroisse, feront la neuvaine en leur particulier et y ajouteront la prière à Notre-Dame de Lourdes qui commence par ces mots : « Sainte Marie, Mère de Dieu, qui avez daigné apparaître à Lourdes... »

II. *Trois indulgences plénières*, applicables aux âmes du Purgatoire, peuvent être gagnées par les pèlerins effectifs et par les pèlerins de désir : *a)* Le jour du départ pour Lourdes ; *b)* Le jour du retour de Lourdes ; *c)* Un autre jour, à leur choix, durant le Pèlerinage, pourvu que, chacun de ces trois jours, ils reçoivent la sainte Communion et prient aux intentions du Souverain Pontife.

(D'après le *Journal de la Grotte de Lourdes*, 2 Février 1913.)

Contre les inconvenances de la mode. — Toutes les personnes sérieuses gémissent des indécences auxquelles se prêtent les femmes, surtout en France, sous prétexte de se mettre à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la mode. Ces indécences du costume féminin ont envahi les autres pays de l'Europe et même de l'Amérique. Aussi, des femmes vraiment chrétiennes ont-elles entrepris de lutter contre cette invasion des mauvaises mœurs et des toilettes déshonnêtes.

En Belgique, pour protester contre les mœurs actuelles, il vient de se créer la *Ligue des Familles*. C'est la réalisation d'un vœu qui fut formulé et acclamé au Congrès de Malines de 1909, sur la présentation d'un rapport dû à l'éminent jésuite belge, le R. P. Arthur Vermeersch. Il ne faut pas s'étonner si cette idée suscite dans les milieux les plus autorisés une adhésion enthousiaste et est en train de rallier autour d'elle l'élite de la nation.

En Espagne, une femme admirable mène une campagne hardie contre les mœurs dissolues. Cette chrétienne, dona Rosario Rosente, veut établir « l'Œuvre des modes décentes dans les capitales des provinces espagnoles ». Partout on applaudit, on aide cette initiatrice du retour au bon sens, à l'esprit de famille, par la pureté des mœurs. Et cette pieuse apôtre de la morale intitule ses conférences : *la Croisade de la Modestie chrétienne.*

En Colombie, les femmes chrétiennes, sachant que la franc-maçonnerie favorise toutes les indécences de la mode, demandent aux ministres de ne pas permettre « dans la Colombie, consacrée au Très-Sacré-Cœur de Jésus, objet de notre amour, l'existence de ces sociétés secrètes ou loges maçonniques, qui, soumises au joug de chefs despotiques, en sont les instruments aveugles pour tout leur sacrifier : conscience, patrie, honneur, famille, pour arriver à la fin qu'ils se proposent : détruire, s'ils le peuvent, le Christianisme dans le monde entier. »

Souhaitons que ce mouvement, venu de l'étranger, s'étende et se propage en France, afin que les femmes reviennent, dans leur costume, à la modestie chrétienne et ne se rendent plus la risée, la honte et le scandale du public. (*Semaine religieuse* de Versailles.)

XXVI[e] Pèlerinage « de la France à Rome ». — Avis. — Ce pèlerinage qui devait avoir lieu du 20 au 29 Septembre, partira, contrairement aux premières indications, le 12 Septembre de Paris pour rentrer le 21. Les dames y seront admises.

DERNIÈRE HEURE. — Nous recommandons aux prières M. l'abbé Perrot, vicaire de Clohars-Carnoët, décédé à Saint-Jacques Lézérazien.

***

Nous avons le vif regret d'annoncer que Son Em. le cardinal Dubillard, obligé de prendre un repos complet, après les fatigues de ses retraites pastorales, ne pourra prendre part aux fêtes de Sainte-Anne la Palue et du Folgoat.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

28e Année. Vendredi 15 Août 1913. N° 33

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Plogoff ; Quimper ; Plouézoc'h ; Lesneven ; *Bulletin mensuel des Œuvres ;* Chez les Bretons d'Angers.

III. — Chronique générale : Rome ; France ; Versailles ; Conversions de protestants ; Un nouveau décret sur le choix des manuels scolaires ; Fêtes constantiniennes ; Maison de Famille des Etudiantes de l'Institut Catholique.

IV. — La vie et la mort d'un missionnaire breton, XI (à suivre).

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Août. — 14me Dimanche après la Pentecôte. S. Joachim, Confesseur, Père de la T. Sainte Vierge. Double de 2e classe. Blanc.

A vêpres, mémoires du suivant, du dimanche, du jour octave de S. Laurent et de S. Agapit.

Lundi, 18. — S. Hyacinthe, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 19. — Octave de l'Assomption. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 20. — S. Bernard, Abbé et Docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 21. — Ste Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, Veuve. Double. Blanc.

Vendredi, 22. — Octave de l'Assomption de la Très Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 23. — S. Philippe Béniti, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 24. — 15me Dimanche après la Pentecôte. S. Barthélemy, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Quimper. . . . . du 12 au 19 Août.
Carmélites de Brest . . . . . du 20 au 25 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Décès. — Nous recommandons aux prières des fidèles et du clergé le repos de l'âme de M. le chanoine Fleury, curé de Landerneau, décédé le 11 Août ;

Et de M. Déniel, recteur de Plogoff, décédé le 8 Août.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Eglise de Saint-Mathieu. — *Vendredi 15 Août*, les messes aux mêmes heures que le dimanche. A la grand'messe, instruction.

Après les vêpres, à 3 heures, procession du vœu de Louis XIII, suivie de la consécration à la Sainte Vierge et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Plogoff. — **Avis de service.** — Un service pour le repos de l'âme de M. l'abbé Déniel, recteur de la paroisse, sera célébré lundi 18, à 10 heures.

Quimper. — **Mariage.** — Mardi 12 Août, à l'église paroissiale de Saint-Mathieu, Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon bénissait le mariage de M. Jehan de Couesnongle et de Mlle Fernande d'Arblade.

M. et Mme A. de Couesnongle sont bien connus de tous ceux qui s'occupent d'œuvres, car à toutes ils se dévouent de toute l'ardeur de leur âme et y associent leurs enfants. Ce serait sans doute le genre d'apostolat que choisirait aujourd'hui le bon saint François de Sales, auquel la famille de Mme de Couesnongle, les de Rémond du Chélas, peuvent se rattacher.

Et, chose étrange, la famille d'Arblade, de la nouvelle mariée, remonte à celle de saint Bernard et, pour elle aussi, les œuvres sont loin d'être inconnues. Monseigneur, après un éloge bien discret des parents, pouvait tracer aux jeunes époux la voie idéale où ils doivent marcher pour se sanctifier eux-mêmes et faire le bien autour d'eux.

Jamais auditoire ne fut mieux préparé pour entendre un appel au dévouement et à l'abnégation. Ce n'était pas seulement les Vicaires généraux, les membres du Chapitre, le clergé de Saint-Mathieu et de Saint-Corentin, qui avaient tenu à donner à ces deux familles chrétiennes un témoignage d'estime et de reconnaissance, mais encore tous ceux que la ville de Quimper compte de plus chrétiens.

L'église, ornée avec goût, était presque remplie, et c'est au milieu du recueillement général, qu'un cousin de la jeune mariée, M. le chanoine de la Bigne, secrétaire de l'Evêché d'Orléans, célébra la sainte messe.

Ad multos annos ! Oui, que Dieu, pendant de longues années, donne aux jeunes époux, paix et bonheur, et la joie de faire le bien.

Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que, en souvenir et en reconnaissance des services rendus aux Œuvres par M. et Mme André de Couesnongle, Sa Sainteté Pie X a bien voulu envoyer aux nouveaux époux une bénédiction nuptiale. Nous en donnons le texte :

Saint-Père Pie X avec ses meilleurs vœux envoie de cœur spéciale bénédiction apostolique implorée pour époux Jehan de Couesnongle et d'Arblade et leurs respectives familles.

Cardinal Merry del Val.

PLOUÉZOC'H

Fête en l'honneur de Mgr Lachiver et du Frère Louis de Morlaix.

Dimanche 3 Août, la paroisse de Plouézoc'h était en fête. Une foule nombreuse y était venue assister à la bénédiction de la plaque commémorative, placée dans l'église en l'honneur de deux enfants de la paroisse : Mgr Lachiver, mort en 1619, évêque de Rennes, et du Fr. Louis Polart, de l'Ordre de Saint-François, mort en soignant les pestiférés à Morlaix, en 1631. Mgr l'Evêque de Quimper avait envoyé, pour le représenter à cette cérémonie, M. le chanoine Le Duc ; M. le chanoine Girard, curé de Toussaints, y représentait Mgr Dubourg, archevêque de Rennes ; le R. P. Eugène d'Oisy, provincial des Capucins, avec un Père de son Ordre, y était venu honorer la mémoire du Vénéré Frère Louis de Morlaix. Quarante-cinq ecclésiastiques assistaient à la cérémonie, dont M. le chanoine Abgrall, membre du Chapitre de la Cathédrale de Quimper ; M. le chanoine Treussier, curé de la Cathédrale de Saint-Pol ; M. le chanoine Derrien, curé-archiprêtre de Quimperlé ; MM. les Curés-Doyens de Plestin et de Taulé ; M. Duclos, doyen honoraire, ancien recteur de la paroisse, etc., etc. On remarquait aussi M. le Maire de Plouézoc'h et plusieurs notabilités des environs.

L'église avait revêtu pour la circonstance sa parure des grands jours ; ce n'étaient partout qu'étendards et oriflammes appendus aux voûtes et aux piliers garnis de fleurs et reliés entre eux par des guirlandes festonnées ; le chœur était orné avec un réel goût et une simplicité charmante ; mais la chapelle des fonts baptismaux attirait particulièrement l'attention : décorée de riches tentures aux couleurs pourpre et or, d'oriflammes aux armes de Mgr

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lachiver et de la famille Polart, de fleurs blanches qui émergeaient d'un massif de verdure, elle faisait un effet grandiose avec la grande croix de safran qui se détachait sur le fond ; on sentait qu'un décorateur habile avait passé par là et y avait mis tout son cœur : c'est au fond de cette chapelle qu'est érigé le monument des deux enfants de Plouézoc'h, monument qui se compose d'une grande table de marbre vert des Alpes, encadrée dans un massif de pierre sculptée de Kersanton.

La grand'messe a été chantée par M. Le Sann, curé de Lanmeur, assisté de MM. les Recteurs de Plougasnou et de Locquirec. A l'évangile, M. le chanoine Le Duc est monté en chaire et a fait le panégyrique de Mgr Lachiver. « Quand on le présenta au baptême dans cette église, dit-il, si on avait demandé, comme pour saint Jean-Baptiste : « Que sera cet enfant ? » Tous, sans doute, auraient répondu : « Ce sera un modeste laboureur comme son père ! » Mais non, Dieu l'appelait à de hautes destinées. Il sera évêque de Rennes et fera le plus grand bien dans ce diocèse... Ce discours, prononcé dans le beau dialecte de Tréguier, fut écouté pieusement par la foule, qui n'oubliera pas les conseils du prédicateur : « Restez fidèles à votre foi, à la foi de vos ancêtres ! Restez dignes de vos devanciers et n'oubliez jamais que vous êtes du pays de Mgr Lachiver et de Louis Polart. »

A la fin de la grand'messe, la procession se rend aux fonts baptismaux en chantant un cantique composé pour la circonstance par un missionnaire breton. Le voile qui recouvre le monument commémoratif tombe à cet instant et M. le chanoine Girard, revêtu de la chape, chante les prières de la bénédiction. Ce fut un moment solennel et impressionnant.

Peu après, M. le Recteur réunit à sa table les autorités, les représentants des diverses œuvres et les confrères qui ont assisté à la cérémonie. Ce sont de simples et fraternelles agapes, assaisonnées de joie et de douce gaîté, au cours desquelles plusieurs toasts sont échangés. C'est, tout d'abord, M. le recteur, l'abbé Derrien, qui porte la santé du Pape, dont le X^e^ anniversaire tombe le jour même ; il remercie en même temps tous ceux qui ont bien voulu répondre à son appel et leur demande de reporter une partie des témoignages de vénération, qu'ils étaient venu offrir à Mgr Lachiver et au Fr. Louis, sur l'humble prêtre, son prédécesseur, M. Jean de Botgloazec, qui avait su discerner les vocations si opposées de ses deux paroissiens et les aider si bien à y correspondre. — M. le comte de Kersauson porte un toast à Monseigneur l'Archevêque de Rennes et à Monseigneur l'Evêque de Quimper, qu'il eût été si heureux de voir assister à la fête..., fait l'éloge du Tréguier, dont les grandes qualités doivent faire oublier les petits défauts, et qui a produit deux hommes qui sont la gloire du clergé séculier et du clergé régulier. — M. Girard, curé de Toussaints, donne communication d'une lettre de Mgr Dubourg, exprimant tous ses regrets de ne pouvoir assister à la fête qui lui était chère à tant de titres ; M. le chanoine de Rennes fait ensuite remarquer que son diocèse

avait payé la dette contractée vis-à-vis du diocèse de Quimper, le jour où il lui avait envoyé Mgr Nouvel. — Le R. P. Provincial des Religieux Capucins se lève à son tour, exprime la profonde gratitude dont il est pénétré pour la délicatesse qu'on avait eue de l'inviter à cette fête de famille ; il félicite pasteur, magistrat et fidèles de Plouézoc'h de ce qu'ils venaient de faire à l'égard du Fr. Louis de Morlaix, et termine en disant combien ses frères et lui seront heureux de travailler de nouveau au salut des populations bretonnes, le jour où il plaira à la divine Providence de les rappeler de l'exil. — Enfin, M. le chanoine Le Duc, acclamé par tous, termine la série des toasts ; dans une douce causerie toute pétillante de l'esprit trégorois, il rappelle les longues années qu'il avait vécues dans ce coin du diocèse et dit le bonheur qu'il éprouve d'avoir été envoyé par Monseigneur pour le représenter à cette belle et réconfortante cérémonie.

A 2 h. 1/2, les fidèles furent de nouveau appelés à l'église par le son des cloches, pour le chant des vêpres. La fanfare de Saint-Martin de Morlaix venait d'arriver et va désormais prendre une part importante à la fête. Le chant des psaumes est vite enlevé, les cœurs sont pleins d'entrain. Le R. P. Eugène d'Oisy monte alors en chaire et, dans un langage distingué, parle de son bien-aimé Frère Louis de Morlaix. Il nous a fait admirer le détachement et l'humilité de cet homme qui, né de parents riches et nobles, pouvant occuper dans le monde une haute situation, préfère descendre au dernier rang et n'être que frère convers malgré ses biens immenses et son éducation brillante. Il nous raconte la charité et l'esprit de sacrifice de ce religieux qui, nuit et jour, se dévoue au chevet des pestiférés et, déjà mourant de la terrible maladie qu'il a contractée, veut encore leur donner ses soins. — C'est la première fois qu'un Franciscain parle à Plouézoc'h : la sainteté qui se dégage de toute sa personne, son habit, sa voix si pleine d'onction lui ont aussitôt gagné toutes les sympathies. Son discours est écouté avec une religieuse attention et fait une impression des plus profondes sur l'auditoire qui remplit l'église et déborde jusque dans le cimetière. Pour toujours une grande vénération va s'attacher au souvenir du Frère Louis de Morlaix.

Le panégyrique fini, la procession se forme et contourne de ses longs replis le chemin des écoles et la grande place du bourg. Avant de rentrer à l'église, un feu de joie est allumé et la cérémonie s'achève par la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

De mémoire d'homme, on n'avait vu une si grande foule à Plouézoc'h ; et, chose assez rare de nos jours, la piété et le recueillement furent la note dominante de la journée ; ce fut vraiment une fête religieuse de toutes façons. En s'en retournant, tous disaient : « La paroisse de Plouézoc'h a dignement fêté ses enfants, elle a glorifié, comme il fallait, ceux dont elle est si fière à juste titre : le souvenir de Mgr Lachiver et du Frère Louis de Morlaix vivra à jamais dans les cœurs des habitants du Trécor ! »

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Lesneven. — **Retraite française** *du 2 au 9 Août 1913.* — 14 paroisses, 31 retraitantes : Brest, 10 ; Lesneven, 6 ; Lannilis, 3 ; Morlaix, 2 ; Briec-de-l'Odet, 1 ; Gouesnou, 1 ; Plouguin, 1 ; Plourin-Ploudalmézeau, 1 ; Lambézellec, 1 ; Plouigneau, 1 ; Ile de Batz, 1 ; Landerneau, 1 ; Lanhouarneau, 1 ; Le Drennec, 1.

Bulletin mensuel des Œuvres. — Le N° du 15 Août contient : Programme des *Comités Paroissiaux*, Août-Septembre. Programme des *réunions* des Directeurs de Patronages, à Quimper, 16-17 Septembre ; Tableaux des Œuvres agricoles de l'*Office Central* ; Tableau des œuvres de l'A. C. J. F. dans le diocèse ; Rapport de J. Doaré sur les Etudes ; etc.

Abonnements (un an 2 fr.) partant du 15 Juillet ou du 15 Janvier. S'adresser à M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain des Œuvres, Quimper.

CHEZ LES BRETONS D'ANGERS

Le Pardon de Sainte-Anne. — Dimanche 3 Août, les Bretons d'Angers célébraient leur Pardon de Sainte-Anne. Comme les années précédentes, ils étaient venus en grand nombre honorer leur sainte Patronne. Cette fête est désormais précédée d'une retraite qui se donne aux Mères Chrétiennes de la colonie bretonne. Tous les soirs, elles venaient écouter la parole de leur éloquent prédicateur, dans la modeste chapelle du patronage Sainte-Anne, bien trop petite pour la circonstance. Quand on se rend compte de la situation de ces pauvres femmes astreintes, pour la plupart, du matin jusqu'au soir, à un travail dur et pénible pour gagner leur pain de chaque jour, il faut bien reconnaître que plusieurs s'imposaient un sacrifice vraiment héroïque, en venant tous les jours entendre l'instruction du soir. Il est vrai qu'elles ont été largement récompensées de leur peine. Le prédicateur a su si bien les intéresser, soit en leur exposant les grandes vérités, soit en leur traçant les principaux devoirs de la vie chrétienne, et cela dans un langage bien approprié à leur situation et qui montrait bien que le conférencier n'a rien oublié de ce que lui a appris une expérience de neuf années de ministère dans la plus grosse paroisse urbaine du diocèse de Quimper. Quel bonheur inappréciable, en effet, pour ces modestes femmes, d'entendre une parole éloquente comme celle de l'abbé Thomas, aumônier du lycée de Brest. Aussi, quoi d'étonnant, si la fête du dimanche, si la fête du Pardon fut des mieux réussies ! Les communions du matin furent très nombreuses. A la grand'messe, notre prédicateur nous parlait de sainte Anne en belle et bonne langue bretonne ; le soir, aux vêpres, il nous prêchait en français, toujours avec cette éloquence qui ravit et qui charme tous ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre. Comme pour les Pardons de chez nous, la procession s'est déroulée autour de l'église dans l'ordre le plus parfait et le recueillement le plus édifiant. Nos Bretonnes étaient particulièrement fières de

leur nouvelle bannière de sainte Anne, que l'on étrennait pour la circonstance. Les vieux cantiques bretons ont résonné avec un enthousiasme qui faisait rêver à la patrie absente. Que sainte Anne, la toute puissante patronne des Bretons, conserve la foi à nos chers émigrés, qu'elle leur donne la force et le courage de rester fidèles aux pratiques des vertus chrétiennes.

Serva fidem, mores corrobora, tribue pacem sancta intercessione.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Décret de la S. C. du Saint-Office** (Section des Indulgences) *résolvant certains doutes au sujet des médailles destinées à remplacer les scapulaires.* — On a présenté à la Congrégation du Saint-Office, pour en obtenir la solution, les *doutes suivants*, savoir :

I. Le prêtre, qui jouit de la faculté d'imposer les scapulaires, peut-il, par un seul signe de croix pour chaque scapulaire, bénir en public toutes les médailles que présentent les fidèles réunis dans une église ou dans une assemblée, sans voir ni considérer une à une toutes ces médailles ?

II. Cette bénédiction peut-elle être donnée à des médailles destinées à des personnes qui n'ont pas encore été agrégées aux scapulaires par l'imposition, mais qui seront agrégées ensuite ou plus tard ; lesquelles médailles, en ce cas, jouiraient des faveurs des scapulaires au moment où ces personnes seraient agrégées par l'imposition des scapulaires ? — Ou bien, est-il nécessaire que les personnes soient déjà agrégées avant que les médailles puissent être efficacement bénites pour elles ?

III. Peut-on bénir un grand nombre de médailles, que l'on distribuera ensuite à n'importe quelles personnes, dont les unes sont déjà agrégées au scapulaire et les autres non agrégées, et dans ce cas, les médailles, au moins celles données aux personnes déjà agrégées aux scapulaires, seront-elles bénites ?

Les Eminentissimes et Révérendissimes Pères Inquisiteurs Généraux avec moi, dans la réunion ordinaire tenue le mercredi 4 Juin 1913, ont répondu :

A la première question. — *Affirmativement.*

A la deuxième question. — *Affirmativement*, à la première partie de la question ; *négativement*, à la seconde.

A la troisième question. — *Résolu dans la seconde réponse.*

Et N. S. Père le Pape Pie X, dans l'audience accordée, le jeudi 5 Juin 1913, au Rév. Assesseur de cette Suprême Congrégation, a daigné approuver les résolutions des Eminentissimes Pères et a ordonné en outre de publier ce décret. Nonobstant toutes choses contraires.

R. Cardinal Rampolla,

† D. archevêque de Séleucie, *assesseur du S. Office.*

(Acta Apostolicæ Sedis, 7 Juillet 1913)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— **La Cause de Bernadette.** — Le 5 Août, s'est réunie, au Vatican, la Congrégation des Rites. Les cardinaux examinèrent l'introduction de la cause de béatification de Bernadette Soubirous. Si, comme tout le fait espérer, le Pape donne, la semaine prochaine, un avis favorable, la cause sera introduite, et aussitôt la voyante de Lourdes jouira du titre de Vénérable.

— **Anniversaire de l'élection de Pie X.** — Le 4 Août, dixième anniversaire de l'élection de S. S. Pie X, le drapeau pontifical flotta sur la cour Saint-Damase et les gardes suisses hissèrent leur pittoresque étendard à la porte de bronze. Aucune cérémonie publique n'eut lieu au Vatican. Comme on le sait, l'anniversaire du Pape est célébré au jour anniversaire du couronnement, et cet anniversaire est maintenant renvoyé au mois de Novembre.

Le 4 Août donc, s'est trouvée démentie une prétendue prophétie d'après laquelle Pie X ne devait régner que neuf ans, et à laquelle, dit-on, lui-même aurait donné naissance, voici comment.

Quelque temps après sa nomination au patriarcat de Venise, comme il avait réuni quelques invités à sa table, l'un d'eux le complimenta sur sa dignité récente. Il reçut de lui cette réponse singulière :

« J'ai été *neuf années* au Séminaire ; j'ai été *neuf années* vicaire à Tombolo, *neuf années* chanoine de Trévise, *neuf années* évêque de Mantoue, vous verrez que je resterai *neuf ans* patriarche de Venise et ensuite, qui sait ! je serai peut-être pape aussi *neuf autres années,* puisque la *pâte* dont je suis peut-être mise à toutes les sauces. »

Ces périodes de neuf années sont assez curieuses et, si le propos prêté au cardinal Sarto est authentique, il est étrange que la prédiction relative à son cardinalat se soit ainsi réalisée ; mais celle qui a pour objet son pontificat se trouve aujourd'hui démentie.

France. — **Les nouveaux Evêques.** — Le Saint-Père vient d'appeler à l'archevêché de Tours, vacant par la démission de Mgr Renou, Mgr Nègre, évêque de Tulle.

Le nouvel archevêque de Tours est né dans la Lozère, en 1853. Il a professé pendant de longues années la théologie dogmatique au Grand Séminaire de Mende, dont il devint Supérieur en 1906, lorsque Mgr de Ligonnès fut nommé évêque de Rodez.

Mgr Nègre était évêque de Tulle depuis 1908.

— Le nouvel évêque de Tulle, Mgr Métreau, est originaire de la Gironde. Il a 57 ans. Il fut professeur au Collège de Tivoli et curé d'Arcachon ; il était curé de la paroisse de Saint-Michel de Bordeaux, lorsque la confiance du Souverain Pontife l'appela au poste d'auxiliaire de Mgr Renou.

Versailles. — **La Semaine sociale** de Versailles a tenu, dimanche 3 Août, sa séance de clôture, après six jours de travail particulièrement bien remplis. Jusqu'au dernier moment, les semainiers ont suivi avec une ardeur digne d'éloges les cours donnés par des professeurs de valeur.

Signalons parmi les leçons les plus remarquables, qui furent données dans le grand hall de la magnifique institution de Notre-Dame du Grand-Champ, celle de M. Eugène Duthoit, « sur l'idée de responsabilité dans le droit public », et celle de Mgr Pottier, « sur les responsabilités patronales dans le contrat de travail ». Le Père Rutten a produit une grosse impression sur son auditoire en parlant des responsabilités syndicales. Avant d'organiser en Belgique des syndicats qui groupent plus de 100 000 mineurs, le célèbre Dominicain a voulu vivre de la vie de la mine, et, pendant une année entière, il a rempli tous les emplois de cette dure profession. C'est alors qu'il commença son apostolat, sûr de lui-même, puisqu'il connaissait l'existence de ceux qu'il désirait grouper autour de lui. Parmi les intellectuels du socialisme français, peu auraient sans doute le courage d'imiter le Père Rutten, et l'on ne voit pas très bien M. Jaurès travaillant dans les mines de Carmaux, pour connaître les besoins de ses électeurs. Le président de l'association de la *Jeunesse Catholique française,* M. Zamanski, a montré quelles étaient les responsabilités de l'ouvrier envers son patron, envers ses camarades et envers la société, qu'il peut, par les grèves et le sabotage, mener à la ruine. M. le chanoine Desgranges fit une conférence à la fois spirituelle et émue sur les responsabilités de l'abstention. Il fit appel en particulier aux jeunes gens, auxquels l'instruction et la situation sociale ordonnent de se livrer sans retard à l'apostolat. Mgr Gibier, qui fut l'âme de toutes ces réunions, montra, dans ses conférences sur les responsabilités du clergé, quelle haute idée il se faisait du rôle du prêtre dans notre société moderne A côté de l'action du prêtre, Mgr Gibier réclama d'ailleurs l'action des laïques. Jusqu'à la séparation, ceux-ci jouèrent souvent le simple rôle de figurants ; maintenant, les laïques et les prêtres se rencontrent dans les associations paroissiales. L'évêque de Versailles recommanda aux uns et aux autres d'être unis par paroisse, par canton, par diocèse, dans les œuvres charitables et sociales, malgré les nuances qui peuvent les séparer. Dans la visite qu'il fit aux semainiers, le cardinal Amette appela Mgr Gibier, aux applaudissements de l'auditoire, l'évêque social. C'est un nom qui lui restera.

La *Semaine sociale* de Versailles aura prouvé avec éclat, une fois de plus, à quel point les catholiques de l'heure présente se préoccupent de tous les problèmes économiques, et comment ils veulent les résoudre au nom des principes chrétiens, pour le plus grand bien de tous.

Conversions de protestants. — L'un de ces convertis, fils d'un archevêque anglican, devenu prêtre et prélat, Mgr Robert-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Hugh Benson, dans un livre qu'il vient de publier, *le Christ dans l'Eglise*, parle ainsi de ces conversions :

« Des conversions récentes, en France comme en Angleterre, mettent les critiques dans l'impossibilité de déclarer que l'Eglise ne s'adresse qu'aux individus sans culture. Il est exact que bien des savants refusent de se convertir à elle ; mais que plusieurs viennent au catholicisme, et parmi eux des gens qui savent tout ce qu'on peut alléguer contre lui et qui connaissent parfaitement les objections fournies par la science, la biologie et le reste, voilà en tout cas une preuve que l'Eglise n'est pas l'ennemie du savoir et du progrès.

» Le Père Costu, le célèbre jésuite astronome, n'ignore aucunement que la terre est une planète ; il n'éprouve cependant aucune difficulté à croire que le Fils de Dieu s'est incarné sur la terre.

» Le professeur Wind, le converti d'hier, sait à merveille tout ce qui a été dit ou présumé sur la constitution de la matière et, malgré cela, de propos délibéré, il a fini par croire que la substance du pain se change, par les cinq mots que prononce le prêtre, en la substance du corps de Jésus-Christ.

» Lord Brampton connaît aussi bien que personne la faiblesse et l'insuffisance du jugement des hommes, ce qui ne l'a pas empêché, à l'apogée de sa force et de sa réputation, de croire et d'agir avec la docilité d'un petit enfant, suivant ce que lui ordonnaient des individus beaucoup moins accomplis que lui-même.

» Le professeur d'histoire à l'Université de Halle n'ignore aucune des causes profanes qu'on met en avant pour expliquer la prééminence de Rome, et malgré cela il s'est agenouillé aux pieds de l'Eglise romaine comme simple disciple, et il a accepté pour maîtresse et reine celle qu'on lui a appris à critiquer et à rejeter.

» Est-ce une époque comme la nôtre qu'il faut choisir où, dans toutes les parties du monde civilisé, on constate la conversion de tels personnages, pour dire que l'Eglise de Rome est fausse et qu'il est impossible à un homme intelligent de chercher de son côté la lumière et la force ? »

UN NOUVEAU DÉCRET SUR LE CHOIX DES MANUELS SCOLAIRES

Le débat scolaire ayant été suspendu avant qu'on arrivât à l'article visant les parents qui empêcheraient leurs enfants de se servir d'un livre en usage à l'école, le ministre de l'Instruction publique vient de prendre un *décret qui concerne le choix des manuels scolaires*. Quelles sont les modifications apportées par le nouveau décret à la règlementation en vigueur depuis 1882 ? Que faut-il en penser ?

⁂

Le nouveau décret laisse aux instituteurs la liberté du choix des ouvrages.

Sur ce point, il ne touche pas à l'ancienne règlementation, mais il précise le contrôle administratif de l'autorité supérieure. Comme auparavant, il est dressé chaque année, et dans chaque département, une liste des livres reconnus propres à être mis en usage dans les écoles primaires publiques. Les instituteurs et les institutrices titulaires de chaque canton continuent à se réunir annuellement, sous la présidence de l'inspecteur primaire, et font leurs propositions ; mais dorénavant, admissions ou suppressions devront s'appuyer sur des « rapports motivés ». *Premier stade.* — Puis une commission départementale siégeant au chef-lieu, composée de l'inspecteur d'académie, des inspecteurs primaires, du directeur et de la directrice des écoles normales, dresse sur ces propositions le projet de catalogue. Après avis publié au *Bulletin départemental* ou au *Recueil des actes administratifs*, le projet reste déposé pendant un mois au secrétariat de l'inspection académique ; et tout père de famille dont un enfant fréquente une école publique du département, a le droit d'en prendre connaissance et, le cas échéant, de produire ses « observations écrites ». *Second stade.* — Enfin, projet et observations sont transmis au recteur, que le décret n'habilite point pour faire lui-même une proposition ou une substitution, mais à qui, après renvoi à la commission départementale et invitation à un nouvel examen ou à d'autres propositions, il confère le droit de *veto*. Le recteur arrête définitivement le catalogue. *Troisième stade.*

Les modifications apportées au catalogue départemental sont publiées chaque année au *Bulletin départemental* et au *Recueil des actes administratifs*. Et tout père de famille dont un enfant fréquente l'école publique du département, peut adresser une réclamation au ministre, qui statue en dernier ressort, après avoir pris l'avis de la section permanente du Conseil supérieur de l'instruction publique. Voilà le *recours en appel*.

⁂

Que *faut-il penser* de cette règlementation nouvelle ?

1° Le décret qui vient de paraître, *constitue d'abord un aveu*. Les évêques et les associations de pères de famille avaient donc quelque raison pour protester contre la procédure en usage pour le choix des manuels scolaires, puisqu'on la modifie. Les maîtres d'école, qui jusqu'à ce jour avaient le droit d'arrêter, *sans contrôle aucun*, la liste départementale des manuels scolaires, ont donc bien mal usé de leur privilège, puisque, sans oser leur retirer l'initiative du choix des manuels, on multiplie à l'envi les moyens de contrôle de l'autorité supérieure : rapports motivés, conférences cantonales, droit d'improbation reconnu au recteur, etc., etc.

2° Malheureusement, s'il fortifie la tutelle administrative — ce qui évitera sans doute bien des abus — le nouveau décret ne *tient pas suffisamment compte du droit de contrôle des familles*. Les garanties leur sont vraiment trop parcimonieusement mesurées.

La famille ne dépasse point le secrétariat de l'Inspecteur d'aca-

Archives diocésaines d Quimper et Léon

démie. On craint, dira-t-on sans doute, en lui entre-bâillant la porte des conférences et commissions scolaires, de faire « entrer avec elle l'anarchie à l'école ». L'enseignement laïque et ses livres, avec la nouvelle règlementation tout comme avec l'ancienne, gardera donc cet air despotique, dont nous nous plaignons, et on continuera, comme par le passé, à nous cacher ce qui se passe derrière le mur. Il en sera ainsi, tant que la famille sera écartée des réunions qui proposent les livres, tant que tout se passera entre fonctionnaires.

3° Il y a, de plus, *quelque ironie* à proposer aux intéressés un voyage d'agrément, à l'effet de consulter le projet du catalogue au chef-lieu du département, dans les bureaux de l'inspection académique. Enfin, n'est-il pas évident que, si le ministre n'est pas lié par l'avis de la section permanente du conseil supérieur de l'Instruction publique, c'est le *parti au pouvoir* qui statuera en dernier ressort, c'est-à-dire la politique et non la compétence.

Ce n'est pas encore le nouveau décret qui ramènera la paix autour de l'école publique. Il ne donne pas aux familles un droit de contrôle, ni des garanties suffisantes.

Fêtes constantiniennes. — Le Comité national des Pèlerinages organise un 2e pèlerinage national à Rome, pour la période du 16 Septembre au 3 Octobre 1913.

Aller par le Saint-Gothard. Retour par les lignes autrichiennes du Val Sugana, du Brenner et de l'Arlberg.

Cinq jours à Rome. Pèlerinage à Assise, Lorette, Padoue, Naples, pendant l'Octave de S. Janvier. Pompei, Florence, Gênes, Milan, Venise. En Autriche, Innsbruck. En Suisse, Lucerne, Zurich et Bâle. Voitures à couloir. 1re et 2e cl. seulement.

Pour renseignements et programmes, écrire (joindre un timbre) au Bureau central, 33, rue du Chevalier de la Barre, Paris-18e (Basilique de Montmartre).

Maison de Famille des Etudiantes de l'Institut Catholique, *88, rue du Cherche-Midi, Paris (VIe).* — Avant l'ouverture d'une nouvelle année scolaire, il est utile de rappeler que la Maison de Famille des Etudiantes de l'Institut Catholique de Paris, placée sous le Patronage effectif de Monseigneur le Recteur, offre aux jeunes filles de la Province la facilité de poursuivre les études supérieures, et de prendre les grades Universitaires, en sauvegardant leur foi, leur moralité, leur bon esprit.

Les pensionnaires peuvent y être reçues à des prix modérés et très confortablement, au nombre de 30. Elles ne sont astreintes qu'au règlement doux et facile d'une famille chrétienne, toute liberté nécessaire aux Hautes-Etudes leur étant laissée, sous un contrôle affectueux.

Une bibliothèque choisie est mise gratuitement à leur disposition, ainsi que des cartes d'entrée pour les Cercles d'Etudes, conférences, réunions diverses, etc., qui peuvent leur être utiles.

Elles trouvent, à la maison même, une chapelle, avec tous les secours religieux.

La Direction se charge de fournir aux familles des renseignements précis sur les Etablissements catholiques de Paris : Cours, Ecoles normales, etc., préparant aux Brevets et au Baccalauréat. Elle dispose aussi, parmi ses pensionnaires, d'une élite de Professeurs, pouvant consacrer quelques heures chaque jour à l'Enseignement libre et à des leçons particulières. (Sciences, Lettres, Latin, Grec ; Arts, Langues étrangères). — Les familles catholiques de Paris sont instamment priées d'utiliser cette ressource.

Dans son rapport sur la question des Etudiantes (26 Février 1912), Monseigneur Baudrillard disait : « Il est douloureux de constater que beaucoup de jeunes filles, sous l'empire de certaines idées et de certains préjugés, témoignent à l'égard des Facultés catholiques, d'une incurable défiance, et compromettent, de gaieté de cœur, le plus précieux des biens : leur foi religieuse..... L'équilibre est bientôt rompu entre leurs connaissances scientifiques et leurs connaissances religieuses. »

On ne saurait trop engager les Etudiantes à relire et à méditer ces graves paroles ! Conscientes de leurs véritables intérêts, qu'elles s'écartent résolument de ces Cours neutres ou hostiles, toujours suspects, où elles prennent l'habitude de juger de tout, en dehors de la pensée chrétienne. Qu'elles se groupent, de plus en plus nombreuses, autour de nos Facultés catholiques ; elles y trouveront, avec les ressources intellectuelles, aussi complètes qu'elles les peuvent souhaiter, la note juste, l'appui moral, le dévouement averti.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme la Directrice de la Maison des Etudiantes de l'Institut Catholique, 88, rue du Cherche-Midi, Paris (VIe).

LA VIE ET LA MORT D'UN MISSIONNAIRE BRETON

Le Père Yves-Marie POULIQUEN, O. F. M.

XI

La Chine est un pays charmant.

Fong-Oang-Tchoang, le 18 Décembre 1904.

MA BIEN CHÈRE MAM,

... Ah ! Mam ! tu rêves souvent à ton Yeunik perdu là-bas de l'autre côté de la mer, et tu voudrais l'avoir plus près de toi ! Ton Yeunik aussi, tu peux le croire, rêve souvent à son Brasparts et à sa chère « Mam » !... Mais ne nous plaignons pas ! Pour un Yeunik que tu as donné au Bon Dieu, si tu voyais combien de Yeunik le Bon Dieu te prépare ici, qui seront aussi ta couronne au Ciel ! Et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les Yennik de Chine sont presque aussi gentils que ceux de Brasparts ! Tu les verras, au jour de la grande fête au Ciel ! Je ne sais pas encore bien parler leur langue, mais ils me comprennent ; ils comprennent surtout que je les aime beaucoup. Quel plaisir de leur enseigner la grande doctrine du Crucifix, que j'ai toujours là sur ma table !

A Brasparts, on voit le Crucifix partout : on n'y fait pas grande attention ; si tu voyais les grands yeux étonnés de mes nouveaux catéchumènes qui voient ce signe sacré pour la première fois. « Père, me disent-ils, en le prenant dans leurs mains, qu'est-ce que c'est que ceci ? Quel est cet homme ainsi cloué sur cet instrument ? » — « C'est le Maître et Créateur du ciel et de la terre, des anges et des hommes, et des dix mille choses !... » Ici les yeux s'ouvrent plus grands encore, et alors commencent les questions. « Pourquoi ? Comment ? Qui ? » etc., etc., et je leur explique, comme à des petits enfants, le grand mystère de notre Rédemption.

Mais comment faire comprendre à des païens que le Bon Dieu aime les hommes jusqu'à ce point ? jusqu'à mourir pour eux d'une mort si cruelle ? Sans doute, la parole du missionnaire n'y suffirait pas ; mais le missionnaire sait qu'il y a aussi la grâce de Dieu qui travaille en même temps que lui, et ainsi il a, tous les jours, la consolation de voir de pauvres païens faire un premier pas vers le baptême ! Plus tard viendra la première communion, puis le Ciel !... Comment ne serais-je pas heureux au milieu de ce petit monde qui grandit tous les jours en nombre et en connaissance de nos saints mystères.

A Yong-Fong, où je réside lorsque je ne suis pas en tournée de mission, j'ai eu le bonheur, ces derniers mois, d'attirer 26 familles qui travaillent maintenant avec ardeur à apprendre les prières et le catéchisme. Dans un autre village où il n'y avait pas un catéchumène, il y a six mois, je compte aujourd'hui 24 familles qui ont déjà appris les prières et le petit catéchisme. Dans un autre village encore, j'ai eu 14 nouvelles familles, et enfin en beaucoup d'autres endroits 4, 5, 6 familles, et le mouvement continue et se propage un peu partout. Je suis étonné moi-même d'une si belle moisson, et je ne puis que l'attribuer à une grâce toute spéciale de Marie Immaculée dont nous avons célébré ici aussi, cette année, le cinquantième anniversaire, avec un redoublement de prières toute l'année, et un fracas de pétards, bien entendu, le jour de la fête !...

Tu me suppliais de te dire la vérité sur ma vie en Chine. Eh bien ! la voilà, la vérité ! Ma vie ici, à ne regarder que la nourriture, le logement et autres choses matérielles, ma vie est assez pénible, pourquoi te le cacher ? Cependant, crois bien que je ne te mens pas quand je te dis que je suis heureux, très heureux même de ma vie de missionnaire. Vive la Chine et ses bons Chinois ! Si tout n'est pas rose ici, je crois que c'est à peu près la même chose à Brasparts, et partout sur cette pauvre terre : pour voir tout en rose, il faut regarder plus haut que la terre !...

Votre Yves-Marie.

Sucre et pétards.

Ave Maria ! *Yong-Fong*, le 21 Février 1905.

Chinchowfu. — Mission Catholique *Shantung*-Chine
(par Shanghai-Tsinghao).

Que vous raconterai-je aujourd'hui de mes bons enfants de Chine ? Vous vous attendez peut-être à une lettre aussi longue que celle de l'année dernière ? Ce n'est pas la matière qui me manquerait, mais l'ancien professeur de littérature (chez les Turcs !) ne sait pas résumer les choses. Quant à vous les écrire tout au long ! — Si vous voyiez quel bazar que ma chambre, ces jours-ci ! Nous terminons en ce moment les fêtes du premier de l'an chinois, qui eut lieu cette année le 4 Février. Ça a duré une vingtaine de jours, et tous les jours j'ai dû recevoir de véritables caravanes de chrétiens qui venaient, des quatre coins de mes trois Sous-Préfectures, me souhaiter la bonne année et m'apporter toute sorte de pâtisseries, qui doivent être délicieuses à en juger par mes bons enfants de Yong-Fong, qui s'en lèchent encore les doigts.

Aussi, si vous voyiez comme ils sont fervents ces jours-ci, tous ces petits Célestes ! Pas un ne manquera aux prières du soir surtout : au contraire, je découvre tous les jours parmi eux de nouvelles figures qui sont un peu sauvages d'abord, mais que le sucre a bientôt fait d'apprivoiser !

Ici, ce sont les enfants qui font ma spécialité : ces pauvres petits sont si sales, si loqueteux et vraiment si malheureux ! — on ne peut pas s'en faire une idée en France. — Comment ne pas avoir des prédilections pour eux, surtout quand on sent que la moindre chose leur fait tant de plaisir ? Ainsi, mon troupeau de petits agneaux grossit tous les jours. Naturellement, les gros moutons viennent par derrière pour suivre leurs progénitures, et bientôt, si ça continue, il ne restera pas un païen à Yong-Fong, qui compte plus de cent familles.

J'ai dû vous raconter, l'année dernière, le... plaisir que j'avais à entendre la belle musique des païens durant tous ces jours du premier de l'an. Cette année, je n'ai pas été dérangé de ce côté : les principaux jeunes gens, les meneurs de l'année dernière, sont catéchumènes aujourd'hui, et ont répondu gentiment aux païens que quand on veut être de la Religion du Maître du Ciel, on ne peut concourir à ces réjouissances qui finissent toujours par des superstitions à la pagode. — En revanche, je me suis mis en frais et j'ai acheté pour trois francs de pétards que j'ai distribués aux enfants — ils aiment cela presque autant que le sucre ! — et, trois soirées de suite, nous avons eu feu d'artifice dans la petite cour de ma résidence, après la prière du soir. Je serais bien embarrassé pour vous dire, au juste, qui était le plus heureux, des enfants, des parents ou de leur pauvre missionnaire ! Tout cela pour moins de 3 francs !...

Malgré cela, je vis en très bonne harmonie avec les païens, qui sont venus, presque tous, me faire le grand salut du premier

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de l'an. Ils trouvent que, pour un Européen (diable d'Occident !), j'ai vraiment un *pi k'i hao*, ce qui veut dire *un bon caractère*. Dire qu'il m'a fallu venir parmi les Chinois pour me faire donner ce diplôme ! Ils me supplient de ne jamais plus partir d'ici, pas même devant les Boxeurs, s'ils revenaient : ils s'uniraient tous aux chrétiens pour me défendre ! Me voilà rassuré ! mais me voilà propre aussi : pas moyen de mourir martyr !... Et alors ?...

J'ai terminé avant le premier de l'an chinois ma tournée de mission dans une de mes sous-préfectures, celle qui confine au Vicariat de Pékin. J'ai eu le bonheur d'y administrer le saint baptême à 42 adultes et à 7 enfants. Dans une de ces chrétientés, le mandarin, escorté de toute une armée de satellites, vint me rendre visite : jugez si mes bons chrétiens étaient fiers de cet honneur fait à leur *Chen Fou* et à leur religion ! Je profitai de cette occasion pour traiter avec le mandarin (sous-préfet) comme avec un bon compère, tout un tas de questions pendantes entre chrétiens et païens, et j'eus la joie de voir « mon frère aîné » (c'est le titre que nous nous donnons mutuellement) faire droit à toutes mes réclamations. Quelques jours plus tard, il relâchait deux chrétiens, père et fils, accusés, injustement d'ailleurs, de meurtre, et passibles tous deux de la peine capitale, leur recommandant de venir tout droit me remercier. En même temps, il lançait un décret de protection des chrétiens, en 18 exemplaires, pour être affiché dans les principales chrétientés de sa sous-préfecture. J'espère beaucoup de tout ce concours de circonstances *ad majorem Dei gloriam et salutem animarum*.

Avec ces consolations, dont est toute parsemée la vie du missionnaire, vous comprendrez qu'on peut encore vivre heureux, même au Céleste Empire. *(A suivre.)*

BIBLIOGRAPHIE

BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

En marge de la vie politique, religieuse et sociale de notre pays, par Henri Brun.

Rédacteur en chef de l'un de nos grands quotidiens régionaux, M. Henri Brun a réuni dans ce volume quelques-uns des articles que lui ont inspirés les événements récents. Les sujets les plus divers y sont donc abordés, d'une plume alerte, élégante et châtiée, avec un esprit de droiture et de franchise, qui sait s'affranchir des préjugés les plus répandus, du courant de la mode si difficile à vaincre et du convenu des opinions toutes faites.

L'entretien de Jésus avec le jeune homme riche,
par l'abbé Davot. 1 vol in-16.

Le thème de ce livre est celui-là même que l'abbé Davot avait choisi lors d'une retraite prêchée, il y a cinq ans, au collège Sainte-Marie de Monceau. A chacune des phrases du récit évangélique il avait rattaché une méditation.

Ce livre pourra être utilisé par les prédicateurs. Il sera surtout aimé par les jeunes hommes et les jeunes filles auprès desquels il continuera le fructueux apostolat de l'abbé Davot.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché

28e Année. **Vendredi 22 Août 1913.** N° 34.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Couronnement de Sainte-Anne la Palue et Fêtes mariales du Folgoët ; Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Les prières après la messe basse ; Quimper ; Châteaulin : Retraite de conscrits ; Plonévez-Porzay ; Lesneven ; Châteauneuf-du-Faou ; Tréboul.

III. — Chronique générale : La vente des presbytères ; Cheminots catholiques et cheminots révolutionnaires ; Conversions à l'unité romaine.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Août. — 15me Dimanche après la Pentecôte. S. Barthélemy, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge. A la messe, mémoire du Dimanche.
A vêpres, mémoires du suivant et du Dimanche.
Lundi, 25. — S. Louis, roi de France, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 26. — S. Zéphirin, Pape, Martyr. Simple. Rouge.
Mercredi, 27. — S. Joseph de Calazanz, Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi, 28. — S. Augustin, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
Vendredi, 29. — Décollation de S. Jean-Baptiste. Double-majeur. Blanc.
Samedi, 30. — Ste Rose de Lima, Vierge. Double. Blanc.
Dimanche, 31. — 16me Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Carmélites de Brest	du 20 au 25 Août.
Carmélites de Morlaix.	du 26 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Couronnement de Sainte-Anne la Palue et Fêtes mariales du Folgoët. — En réponse à l'annonce des fêtes qui vont s'ouvrir à Plonévez-Porzay et au Folgoët, Monseigneur a reçu de Son Eminence le cardinal Merry del Val, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, la lettre suivante :

Dal Vaticano, le 13 Août 1913.

A Sa Grandeur Mgr A.-M. DUPARC,
Evêque de Quimper et de Léon, Quimper.

MONSEIGNEUR,

Je n'ai pas manqué de remettre entre les augustes mains du Saint-Père la lettre de ces jours derniers par laquelle Votre Grandeur a eu à cœur de lui annoncer le Couronnement de Sainte Anne-la-Palue, et le Congrès Marial du Folgoët, ainsi qu'un double exemplaire des Lettres Pastorales que vous avez adressées à vos chers diocésains à l'occasion de ces deux cérémonies.

Il a été bien agréable à Sa Sainteté, qui avait déjà daigné vous donner un témoignage de Sa spéciale bienveillance au sujet du Couronnement de Sainte Anne, d'apprendre aujourd'hui que cette fête sera suivie du 4me Congrès Marial Breton, qui servira lui-même de prélude aux Solennités du 25me anniversaire du Couronnement de Notre-Dame du Folgoët.

Comme gage de succès pour toutes ces fêtes et des plus abondantes faveurs célestes, le Souverain Pontife accorde de tout cœur à Votre Grandeur, au Clergé et aux fidèles présents à ces cérémonies, une spéciale Bénédiction Apostolique.

Je remercie Votre Grandeur de la lettre et des exemplaires des dites Pastorales qu'Elle a bien voulu m'adresser, et je saisis avec empressement cette occasion pour vous exprimer, Monseigneur, avec mes meilleurs vœux de succès pour ces Solennités, l'assurance de mon entier dévouement en Notre Seigneur.

R. Cardinal MERRY DEL VAL.

Voici le programme des solennités du dimanche 31 Août et du lundi 14 Septembre :

DIMANCHE 31 AOUT 1913

Grand Pardon et Couronnement de Sainte-Anne la Palue, sous la présidence de S. G. Monseigneur Duparc, évêque de Quimper et de Léon, assisté de S. G. Monseigneur Pichon,

archevêque de Cabasa, coadjuteur de Port-au-Prince (Haïti); S. G. Monseigneur Le Roy, évêque d'Alinda, Supérieur général des Pères du Saint-Esprit; S. G. Monseigneur Gouraud, évêque de Vannes; S. G. Monseigneur Morelle, évêque de Saint-Brieuc; et du R. P. Abbé de N.-D. de Thymadeuc.

A 9 h. 1/2, transport de la statue de sainte Anne, à l'estrade.

A 10 heures, Grand'Messe pontificale, célébrée par S. G. Mgr Gouraud; — sermon breton par M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin; — à l'issue de la messe, couronnement de sainte Anne et de la Vierge Mère, par S. G. Mgr Duparc, spécialement délégué à cet effet, par le Souverain Pontife.

A 2 h. 1/2, Vêpres pontificales; — sermon par S. G. Mgr Morelle; — procession solennelle; — bénédiction du Saint-Sacrement (1).

LUNDI 8 SEPTEMBRE 1913

Solennité du Vingt-Cinquième Anniversaire du Couronnement de la statue vénérée, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, métropolitain de Bretagne, assisté de Leurs Grandeurs Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon; Mgr Pichon, archevêque de Cabasa; Mgr Le Roy, évêque d'Alinda; Mgr Rouard, évêque de Nantes; Mgr Gouraud, évêque de Vannes; Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc.

Messes à toutes les heures, de *minuit* à *9 heures.*

10 heures, Messe pontificale; — Sermon breton par Mgr Dubourg, archevêque-métropolitain de Rennes.

1 heure, Rosaire.

2 h. 1/2, Vêpres pontificales, sermon par Mgr Gouraud, évêque de Vannes; — Salut, procession.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé-doyen de Landerneau, M. Corre, recteur de Poullaouen;

Recteur de Poullaouen, M. Lobéac, vicaire à Douarnenez;

Vicaire à Douarnenez, M. Cabillic, vicaire à Lanmeur;

Vicaire à Lanmeur, M. Hervé, professeur à l'école Saint-Louis de Brest;

Recteur de Plogoff, M. Marc, recteur de Pouldavid;

Recteur de Pouldavid, M. Marrec, vicaire à Saint-Marc;

Vicaire à Saint-Marc, M. Herry, maître d'étude à l'Institution N.-D. du Creisker, de Saint-Pol de Léon.

(1) Voir plus loin le programme du Triduum préparatoire à la fête du Couronnement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise dans les Pays orientaux.**
II. — **Les Retraites pour les consorits :**
à QUIMPER, les *9 et 16 Septembre ;*
CHATEAULIN, le *15 Septembre ;*
LESNEVEN, les *16 et 23 Septembre.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — ***Jeudi 28 Août***, une messe sera célébrée, à la Cathédrale, à 8 heures, aux intentions des associées de la Confrérie des Mères Chrétiennes.

NÉCROLOGIE

M. PERROT, PIERRE. — Né à Taulé, le 2 Mai 1872, M. Pierre Perrot appartenait à une famille foncièrement et généreusement chrétienne. Un frère de son père, alors au Séminaire, allait devenir vicaire de Lanmeur, où il devait laisser un souvenir durable. Sa mère, née Picart, a, de son côté, deux frères dans le sacerdoce. Elle désirait ardemment donner elle-même quelques-uns de ses enfants au service de l'Eglise. Son vœu fut exaucé. Un de ses fils, instituteur libre, s'emploie avec dévouement et succès à l'éducation chrétienne des enfants. Le second de ses enfants fut le bon prêtre que Dieu vient de récompenser de son labeur court mais fécond.

Initié à la grammaire latine par un vicaire de Taulé, le jeune Pierre Perrot entra au collège de Saint-Pol de Léon. Il arrivait à la prêtrise le 26 Juillet 1897. Deux mois après, le 20 Septembre, il devenait vicaire d'Esquibien. Pendant onze ans, il se dépensa sans compter pour le bien des âmes. Quoique d'une santé délicate, il sut, grâce à son courage et à son zèle, remplir admirablement tous les devoirs d'un ministère parfois chargé Il se donna surtout aux jeunes gens de la paroisse. Pour les former au chant liturgique, il s'astreignit à l'étude de l'harmonium. Plus le ministère lui avait coûté, plus il s'attacha à Esquibien et lorsque, en Octobre 1908, il fallut quitter cette paroisse pour le poste plus important de Clohars-Carnoët, la séparation ne se fit pas sans douleur.

A Clohars, il fut vite estimé et aimé comme à Esquibien. Mais bientôt se manifestèrent les symptômes du mal qui le guettait et qui devait l'emporter. Quelques semaines de repos chez son oncle, à Tréboul, lui rendirent quelques forces et peut-être l'illusion d'un rétablissement. Il rentra à Clohars et y reprit ses fonctions.

Il y fit admirer le courage avec lequel il domptait ses fatigues et sa faiblesse. Mais le mal était implacable. Il dut se retirer chez son oncle, devenu aumônier de Saint-Jacques de Lézérazien. S'il eut encore des illusions, il ne les garda pas longtemps. Sans plainte, sans murmure, il fit à Dieu le sacrifice de sa vie et reçut pieusement les derniers sacrements. Jusqu'à la fin, il conserva la paix de son âme et cette douceur aimable que connurent tous ceux qui l'approchèrent. Sa mère était à son chevet, admirable de résignation et d'esprit de foi, habituée, d'ailleurs, au sacrifice : le 6 Août, elle reçut son dernier soupir et lui ferma les yeux.

L'enterrement eut lieu à Taulé, devant une nombreuse assistance de prêtres et de fidèles. Le mardi 12 Août, un service solennel fut célébré à Clohars pour le repos de sa sainte âme. Tous les prêtres des environs y assistaient. « L'éloge des défunts, dit l'Ecclésiaste, se trouve dans les regrets universels de ses amis ; les bénédictions de tous l'ont accompagné jusqu'à la dernière demeure. » Jamais, parole ne fut plus vérifiée, et la mère éplorée a pu se dire avec joie à travers ses larmes : « Celui qui était ainsi aimé des hommes devait être aimé de Dieu ».

M. DÉNIEL, NICOLAS. — Le 8 Août dernier, s'éteignit, après une longue maladie, M. Déniel, recteur de Plogoff. Né au Bourg-Blanc le 2 Janvier 1846, M. Déniel fit ses études au collège de Lesneven, puis entra au Grand Séminaire de Quimper. Ordonné prêtre le 25 Mai 1872, il fut nommé, le 1er Juillet suivant, vicaire à Ergué-Gabéric, et il occupa ce poste jusqu'au 11 Février 1888 ; il devint alors recteur de Clohars-Fouesnant, puis le 6 Avril 1891, recteur de Plogoff.

Depuis le Pardon de Notre-Dame des Naufragés, l'état de M. Déniel s'aggravait peu à peu tous les jours. Le jeudi 7 Août, dans l'après-midi, après avoir reçu solennellement le saint Viatique, on lui fit les dernières onctions, qu'il reçut en s'unissant aux prières des assistants et avec les sentiments les plus consolants de résignation à la volonté divine, faisant le sacrifice de sa vie pour le salut des pécheurs. Le vendredi, vers 5 heures, il entrait en agonie, et vers 6 h. 1/2, il rendait son âme à Dieu. Il eut sa connaissance pour ainsi dire jusqu'au dernier moment, et s'est éteint très doucement de la mort du juste.

Nature riche et ardente, d'une piété solide, il a, à l'exemple du divin Maître, passé en faisant le bien dans les diverses paroisses où il a exercé le saint ministère. Sous un extérieur parfois sévère, il cachait un cœur d'or. Il entourait d'une tendre sollicitude les déshérités de la fortune et, tout en soulageant leur misère, il savait trouver le mot du cœur qui console et réconforte. Pénétré d'un esprit fortement surnaturel, il s'employa avec un zèle inlassable à développer dans les âmes confiées à sa garde l'amour de N. S. J.-C. Il donna à sa chère paroisse de Plogoff le bienfait insigne de deux missions ; et il eut, avant de mourir, la joie réconfortante pour le cœur d'un prêtre de voir doubler dans sa paroisse le chiffre des communions.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il avait une grande dévotion à la Sainte Vierge, et cette dévotion il sut la faire partager au plus haut point par ses paroissiens. Il fit restaurer et orner la chapelle de Notre-Dame de Bon-Voyage, et nul n'ignore quel auxiliaire Sa Grandeur Mgr Dubillard trouva en lui pour ériger la statue de Notre-Dame des Naufragés et développer dans nos populations maritimes le culte de la Vierge du Raz.

M. Déniel jouissait dans sa paroisse de l'estime générale, d'une véritable affection. Tous ses paroissiens, peut-on dire, ont été s'agenouiller et prier au pied de sa couche funèbre ; et, pour les funérailles, l'église était insuffisante pour contenir la foule qui était venue dire un dernier adieu, rendre un dernier témoignage d'affection à celui qui fut pendant vingt-deux ans son pasteur.

Le bon Dieu nous l'a pris ; mais son souvenir aimé restera profondément gravé dans nos cœurs, et nous ferons monter vers Dieu pour lui nos plus ferventes prières. Qu'il repose dans la paix du Seigneur.

X...

M. le Chanoine FLEURY, Joseph. — Landerneau a fait à son Curé de splendides funérailles. Toutes les familles avaient tenu à se faire représenter à la cérémonie funèbre. Elles ont manifesté ainsi les sentiments d'estime et d'affection dont elles étaient remplies pour M. Fleury.

Il y a trente-trois ans qu'il arrivait à Landerneau, où il succédait à M. Serré, nommé vicaire général. Il y fut accueilli avec une sympathie marquée. Ce n'était pas du reste un inconnu. Il avait été pendant plusieurs années vicaire à Lesneven. Entre Landerneau et Lesneven les relations sont fréquentes et la réputation de bonté du vicaire de Lesneven était déjà parvenue jusqu'aux Landernéens.

M. Fleury était jeune et actif. Il allait donc pouvoir continuer sans trop de peine l'œuvre de ses prédécesseurs. A Plonéis, où il avait exercé pendant trois ans les fonctions de recteur, ses qualités d'administrateur prudent et de prêtre zélé avaient attiré l'attention de ses supérieurs. C'est pour cela qu'ils lui confièrent en toute assurance le poste de Landerneau.

Il y a beaucoup travaillé. Ce n'était pas un prêtre brillant, mais il avait un jugement droit, de l'esprit de suite, une volonté ferme et beaucoup de bonté Il aimait les âmes et savait les diriger. Aussi son confessionnal était-il souvent entouré de fidèles appartenant à toutes les catégories de la société. Les œuvres de piété l'attiraient. Il y trouvait une satisfaction personnelle et il sentait que par elles il conservait la foi et les habitudes chrétiennes dans sa paroisse.

Cela ne veut pas dire qu'il ne prenait aucun intérêt aux œuvres que le mouvement social a rendues nécessaires, et dont le but est l'amélioration du sort des travailleurs. Il les comprenait et leur prêtait son concours très bienveillant.

Il mettait néanmoins au-dessus d'elles l'Œuvre Scolaire. Ses écoles! C'était sa grande préoccupation, mais aussi la source de ses meilleures joies. Procurer aux enfants les bienfaits d'une instruction chrétienne, lui paraissait être chose si belle et si méritoire qu'il

disait un jour : « Il n'y a rien au-dessus de l'école, quand Dieu y a la première place. C'est l'œuvre des œuvres, celle qui assure le mieux au prêtre qui y donne ses soins les félicitations de Dieu et de beaux mérites pour le ciel. » L'œuvre post-scolaire des patronages était, à ses yeux, le complément nécessaire de la première. Aussi travailla-t-il dès son arrivée à la fondation d'un patronage de garçons. Il allait souvent le visiter et ne manquait jamais de présider les fêtes, qui lui offraient ordinairement l'occasion d'adresser un mot d'encouragement aux patronnés et à leurs familles. Quelques années plus tard, un patronage de jeunes filles s'établissait sous sa haute direction. « J'ai maintenant, disait-il, mes deux moyens de persévérance. Les filles, comme les garçons, vont pouvoir en bénéficier ! Que Dieu en soit béni ! »

Les populations l'appréciaient chaque jour davantage. Il remplissait son devoir sacerdotal avec un dévouement qui ne comptait pas avec la peine. On le voyait tous les jours visitant les malades, apportant aux familles éprouvées les consolations qui relèvent les courages. Il recevait beaucoup, et on allait à lui sans crainte et pour toutes sortes d'affaires. D'autres auraient pu perdre patience, il restait, lui, calme et bon. Il donnait beaucoup aux pauvres, mais il le faisait discrètement. L'aumône tapageuse ne convenait nullement à une âme aussi simple et aussi ennemie du bruit.

Il y a quelques années, il tomba très malade Ses paroissiens furent consternés en apprenant cette nouvelle. Que de prières furent faites alors pour lui ! Quand il reparut au milieu des siens, ce fut une explosion de joie qui le toucha vivement. Sa santé, d'apparence robuste, l'obligeait, depuis quelque temps surtout, à des ménagements qui lui coûtaient, car ils contrariaient un peu son ministère. Mais il n'aurait pas voulu enfreindre les prescriptions de son docteur, en qui il avait la plus entière confiance.

Il sentit lui-même que ses forces baissaient. Quelques défaillances, la difficulté de plus en plus grande de marcher, l'avertissaient de l'approche des derniers jours. « Je me prépare à mourir, disait-il. Il faut donc que je règle toutes mes affaires temporelles afin de ne causer aucun ennui à mes supérieurs ecclésiastiques. Quant à mon âme, je tâche de la tenir prête à paraître devant Dieu. » Il aurait pu ajouter ces belles paroles d'un prêtre mourant : « Je n'ai pas peur de Dieu, car j'ai toujours beaucoup aimé l'Eglise et le Pape. » Et en effet, il ne fut jamais de ces imprudents que la nouveauté dans l'enseignement religieux attire. Il était attaché de toutes les forces de son esprit et de son cœur à la vérité telle que l'Eglise la présente aux fidèles et il avait pour le Pape un respect et une affection sincères.

On lui avait fait espérer qu'une saison au sanatorium de Roscoff serait très favorable à sa santé. Il partit pour le charmant petit port de mer ; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que Roscoff ne le guérirait pas, et il revint à Landerneau pour y mourir.

Dieu le purifia par la souffrance, mais il lui accorda en même temps la grâce d'une patience admirable. Il s'éteignit doucement

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le lundi 11, entouré de ses vicaires et de plusieurs membres de sa famille. La nouvelle de sa mort, bien qu'attendue depuis plusieurs semaines, n'en causa pas moins une profonde douleur dans la ville entière. Landerneau perdait dans son curé un père dévoué et bon.

Le diocèse de Quimper s'est associé au deuil des Landernéens, plus de cent cinquante prêtres sont accourus rendre les derniers devoirs à un vétéran du sacerdoce qui fut le modèle de tous ses confrères. M. le chanoine Roull, archiprêtre de Saint-Louis de Brest, et ami particulier du bon bon Curé, a fait la levée du corps. La messe a été chantée par M. l'abbé Dréau, recteur de La Roche-Maurice, confesseur du défunt.

Mgr l'Evêque de Quimper, voulant donner aux Landernéens une preuve de sa haute estime pour M. Fleury, et rendre hommage aux vertus de ce saint prêtre, est venu, accompagné de ses vicaires généraux, assister à l'office et donner l'absoute.

A 11 h. 1/2, le corps quittait l'église et se rendait au cimetière, précédé de l'immense cortège de prêtres que nous avons déjà signalé. L'église de Saint-Houardon ! Nous sentons le besoin de dire, en ce compte rendu sommaire, que M. Fleury avait pour elle une affection qui se traduisait dans ce mot qu'il répétait souvent : « Ma chère église ». Il l'avait embellie et la soignait avec amour. Le « *dilexi decorem domûs tuæ* » du Prophète-Roi, il pouvait en toute vérité se l'appliquer.

C'est M. le chanoine Le Bail, ancien curé-doyen de Plouzévédé, qui, en sa qualité d'enfant de Landerneau, a conduit le corps de M. Fleury au cimetière, dans la tombe de sa mère et de sa sœur. C'est là que viendront prier les fidèles et se rappeler le bien qu'il a fait à tous et l'exemple qu'il a laissé d'une vie sacerdotale uniquement consacrée à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

(Echo paroissial de Brest.) UN VIEIL AMI.

M. Fleury naquit à Huelgoat, le 11 Août 1838. Ordonné prêtre le 30 Mai 1863, il devint vicaire de Brasparts, le 17 Juin, puis de Lesneven, le 23 Août 1867. Le 20 Février 1878, il était nommé recteur de Plonéis. Deux ans après, le 17 Décembre 1880, il devenait curé de Landerneau. Il était chanoine honoraire depuis le 7 Juin 1884. Il est mort le 11 Août 1913.

M. MIGOT. — Le 15 Août, est mort, à Brest, un homme dont les catholiques de la région ne doivent pas perdre le souvenir. M. Migot a rendu son âme à Dieu après huit jours seulement de maladie. Il dirigeait une entreprise de bâtiments : par ses soins, de nombreuses écoles et églises, des patronages, des presbytères ont été construits. C'est lui qui avait aménagé, à Brest, le séminaire du Carmel. Sa dernière construction était la délicieuse église de Saint-Michel de Brest, à l'inauguration de laquelle il assistait plein de force et de santé. Les prêtres qui ont eu affaire à M. Migot pour quelque chose que ce fût, savent quel soin vigilant et intelligent il apportait à tous ses travaux. Entre son personnel et lui

régnait un parfait accord, fait de la bienveillante affection du patron et de la reconnaissance des ouvriers : il n'était pas partisan des grèves, mais il désirait pour l'ouvrier une aisance en rapport avec le bien-être général.

C'était un homme de cœur : il y a quelques mois, il eut la douleur de perdre sa vieille mère, à laquelle il avait voué un vrai culte ; il demeura inconsolable de cette perte ; à ceux qui lui demandaient de réagir contre sa grande tristesse, il répondait en citant un trait de son enfance, et ajoutait : « Quand on a eu une mère comme la mienne, on ne peut jamais se consoler de l'avoir perdue ». Comme il aimait ses enfants ! Chez lui, il ne voulait pas de luxe, mais il voulait pour ses enfants une instruction très soignée et une éducation profondément chrétienne. Il leur donnait lui-même l'exemple de la plus grande fidélité aux devoirs religieux ; aux fêtes de l'Eglise, il conduisait sa famille à la Sainte Table ; il entretenait sa foi par la lecture des journaux catholiques ; un bon livre — quand il avait le temps de lire — lui faisait toujours plaisir. Il était fier de construire des églises. Sa joie était grande d'assister aux offices dans une église dont il avait fait la bâtisse. Le Seigneur a bien accueilli, sans doute, celui qui mettait tout son orgueil à le bien loger.

Il y a cinq ans, il avait subi une opération douloureuse ; sa santé ne s'était jamais parfaitement rétablie, sans que l'on pût cependant s'attendre à une fin aussi prochaine. Ceux qui l'approchaient le trouvaient soucieux, mais ne pouvaient surprendre sur ses lèvres aucune plainte amère. Il restait toujours aussi attentif à faire plaisir ; il devait toujours se gêner pour les autres, mais on ne devait jamais se gêner pour lui.

Il est mort très saintement : la grâce des derniers sacrements a adouci la tristesse des séparations. Vingt-cinq prêtres marchaient devant son cercueil et, derrière, la foule de ses ouvriers, de ses amis, de ses clients lui faisait un magnifique cortège. Puisse le souvenir de sa vie pleine de bonnes œuvres et de mérites devenir pour les siens une source de consolations ! Les prêtres n'oublieront pas, dans leurs prières, l'homme de bien, le parfait chrétien que fut M. François Migot. P. A.

R. I. P.

Les prières après la messe basse. — Une réponse de la Congrégation des Rites, datée du 20 Juin 1913, publiée dans les *Acta Apostolicæ Sedis*, du 7 Juillet, *dispense* des prières prescrites après la messe basse, lorsque les messes qui ont lieu, par exemple à l'occasion d'une première communion, d'une communion générale, de la confirmation, de l'ordination, d'un mariage, pourvu que la messe soit célébrée avec quelque solennité, ou suivie immédiatement, sans que le prêtre quitte l'autel, d'un pieux exercice comme bénédiction du Saint-Sacrement, instruction, absoute, récitation des prières d'une confrérie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quimper — **Cinquantenaire de profession religieuse.** — Le 11 Août dernier, une cérémonie bien touchante avait lieu dans la petite chapelle de la Charité, parée et décorée avec soin. On y célébrait le cinquantenaire de la profession religieuse de la bonne Mère Emmanuel.

La vénérée Jubilaire, couronnée de fleurs comme une jeune professe, était entourée de sa famille religieuse, de parents et d'amis.

Dans l'assistance on remarquait : M. le chanoine Cogneau, vicaire général; M. Orvoën, curé-archiprêtre de la cathédrale; MM. les chanoines Le Duc et Quidelleur, et plusieurs membres du clergé.

M. Henry, curé de Saint-Martin de Brest, neveu et filleul de la bonne Mère, dit la sainte Messe. A l'Evangile, M Cogneau prononça une très belle et bien émouvante allocution. Il retraça à grands traits les faits les plus saillants de la vie de la vénérée Jubilaire.

Avant et après le sermon, des voix harmonieuses chantèrent des cantiques appropriés à la circonstance.

Au moment de communier, et devant l'Hostie sainte, la Jubilaire renouvela d'une voix émue les saints engagements contractés avec son divin Epoux, il y a cinquante ans.

Un salut solennel fut ensuite donné par M. l'abbé G. Henry, neveu aussi de la Mère Emmanuel, et la cérémonie s'acheva par le chant de l'action de grâces : *Te Deum laudamus.*

Chateaulin. — **La retraite des conscrits,** à Châteaulin, s'ouvrira le lundi 15 Septembre, à 10 heures du matin, pour se terminer le jeudi 18.

Plonévez-Porzay. — **Sainte-Anne-la-Palue.** — Un triduum, dans la chapelle de Sainte-Anne, précédera la fête du Couronnement. Il sera présidé par M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin, et comprendra deux séries d'exercices :

Mardi et Jeudi : à *7 heures*, prières, messe, sermon ; — à *10 heures*, sermon ; confessions jusqu'à *11 h. 1/2* ; — à *1 h. 1/2*, chapelet, sermon ; — à *4 heures*, sermon, bénédiction du Saint-Sacrement, confessions jusqu'à *6 h. 1/2*.

Mercredi et Vendredi : Messe de communion, à *7 heures* ; — grand'messe à *10 heures*.

Samedi : la première messe sera dite à *5 heures* ; — grand' messe, à *10 heures* ; — vêpres, à *4 heures*, suivies de la procession des Miracles et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche : les messes commenceront à *2 heures*.

Mardi 2 Septembre : Grand'messe, à *10 heures* ; — vêpres, à *2 h. 1/2* ; sermon, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

N. B. — 1° M. le Recteur de Plonévez-Porzay prie instamment les prêtres et les séminaristes qui désirent prendre part à la fête

de vouloir bien l'en informer au plus tôt ; — 2° De vouloir bien se munir d'un surplis ; — 3° A cause de l'encombrement des routes, les processions ne pourront se déployer qu'à leur arrivée près de la chapelle ; chacune aura sa place indiquée, à l'estrade ; — 4° La maison Ligen-Bernard, de Quimper, est seule concessionnaire des médailles authentiques de Sainte-Anne couronnée.

Lesneven. — **Retraite d'institutrices** *du 10 au 14 Août 1913.* — 54 paroisses, 91 retraitantes : Ouessant, 4 ; Lambézellec, 4 ; Bannalec, 3 ; Carhaix, 3 ; Lesneven, 3 ; Landivisiau, 3 ; Morlaix, 3 ; Sizun, 3 ; Saint-Pol de Léon, 3 ; Ploudalmézeau, 3 ; Guimiliau, 2 ; Plouescat, 2 ; Plounéventer, 2 ; Pont-l'Abbé, 2 ; Landerneau, 2 ; Brest, 2 ; Saint-Thégonnec, 2 ; Ploudaniel, 2 ; Landéda, 2 ; Logonna-Daoulas, 2 ; Kerfeunteun, 2 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 2 ; Portsall-Ploudalmézeau, 2 ; Cast, 2 ; Châteaulin, 2 ; Concarneau, 1 ; Cléden-Poher, 1 ; Plonévez-Porzay, 1 ; Gourin, 1 ; Guiclan, 1 ; Roscoff, 1 ; Taulé, 1 ; Moëlan, 1 ; Plougastel, 1 ; Loperhet, 1 ; Gouesnou, 1 ; Plouarzel, 1 ; Bodilis, 1 ; Ile de Batz, 1 ; Ergué-Gabéric, 1 ; Loquivy-Plougras, 1 ; Plabennec, 1 ; Saint-Marc, 1 ; Plouzané, 1 ; Kremlin-Bicêtre, 1 ; Douarnenez, 1 ; Brasparts, 1 ; Pont-Croix, 1 ; Lanvéoc, 1 ; Saint-Méen, 1 ; Crozon, 1 ; Berrien, 1 ; Plouider, 1 ; Hédé, 1.

Chateauneuf-du-Faou. — I. **Installation du nouveau Curé.** — Dimanche, 17 Août, Châteauneuf était en fête ; c'était l'installation du nouveau curé, M. Fortin, précédemment aumônier du Carmel de Morlaix.

L'église, qui avait revêtu sa plus belle parure, grâce à l'activité tout aimable des bonnes dames de la ville, était emplie d'une foule pieuse et recueillie qui témoignait, par son attitude, d'un grand respect pour le représentant de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Au milieu d'un nombreux clergé, on remarque M. Messager, vicaire général, supérieur du Grand Séminaire ; MM. Quidelleur et Queinnec, chanoines titulaires ; M. Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon ; M. Derrien, curé-archiprêtre de Sainte-Croix de Quimperlé, etc. M. le chanoine Kerjean, délégué de Monseigneur l'Evêque, préside la cérémonie, qui se déroule dans l'ordre le plus parfait.

M. le Curé monte en chaire et dit sa joie d'arriver dans la chrétienne paroisse de Châteauneuf : « Je viens, dit-il, avec confiance, parce que, dans ma jeunesse, j'ai entendu l'un de mes vénérés prédécesseurs, M. le chanoine Messager, devenu curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon, prononcer maintes fois cette parole qui disait toute l'estime qu'un saint prêtre avait pour cette paroisse : « J'ai laissé mon cœur à Châteauneuf ». Et puis, il sait ce qu'il en a coûté à M. le chanoine Péron de se séparer, volontairement d'ailleurs, de ses chers paroissiens. Et sa confiance, ajoute-t-il, s'est encore

Archives diocésaines de Quimper et Léon

accrue devant le magnifique spectacle qui lui a été offert à son arrivée dans la paroisse, lorsqu'il a vu la population accourant à sa rencontre, malgré les pressants travaux de la moisson, pour faire au nouveau pasteur un accueil enthousiaste. Et puis, comment n'aurait-il pas confiance ? N'est-il pas constitué gardien de Notre-Dame des Portes ? C'est à Elle qu'il recommande son ministère, en lui disant de tout cœur : « *Tuus sum ego, ô Maria !* Je suis tout vôtre, ô Marie ! » C'est à Marie qu'il donne tout ce qu'il a et tout ce qu'il est et, comme les âmes de ses paroissiens lui sont confiées, il les confie à son tour à la Vierge tutélaire des Portes. »

A l'Evangile, M. le chanoine Kerjean, dans une belle allocution, montre le prêtre dans l'exercice de son divin ministère, et exhorte les fidèles à toujours voir Jésus-Christ lui-même dans l'humble personne de son ministre. Ensuite, il fait l'éloge de M. le chanoine Péron qui, dit-il, a doté Châteauneuf de deux écoles libres ; a construit la chapelle et obtenu le couronnement de la statue vénérée de Notre-Dame des Portes. Ses œuvres parleront longtemps de lui et ses anciens paroissiens porteront fidèlement son souvenir devant Dieu et devant Notre-Dame.

Puis, en quelques mots, il présente aux Châteauneuviens leur nouveau curé, M. Fortin.

« Ici, dit-il, ma tâche est bien facile : je n'ai qu'à vous regarder pour constater combien vous appréciez déjà les brillantes qualités de votre nouveau pasteur, combien vous êtes fiers et heureux du choix qu'en a fait Monseigneur. »

Il était, en effet, visible que toute l'assistance était sous le charme de la parole éloquente du nouveau Curé, qui n'a pas manqué de produire et la meilleure et la plus profonde impression sur tout l'auditoire. *Ad multos annos !* UN PAROISSIEN.

II. Grand Pardon de Notre-Dame des Portes, *les 30 et 31 Août. — Samedi 30 Août :* Messes à la chapelle, à 6 h. 1/2 et à 10 heures.

Le soir, à 5 h. 1/2, procession de l'église paroissiale à la chapelle ; vêpres solennelles suivies d'une allocution ; — à 8 h. 1/2, procession aux flambeaux.

La chapelle des Portes restera ouverte toute la nuit, ainsi que l'église paroissiale, où des prêtres se tiendront à la disposition des fidèles pour entendre les confessions.

Dimanche 31 Août : Les messes se succéderont d'heure en heure à partir de 3 heures ; pour la commodité des pèlerins, une messe basse sera dite à 9 h. 1/2 ; — la grand'messe sera chantée à 10 h. 1/2, par M. le chanoine Le Duc, du Chapitre de Quimper.

Les vêpres seront chantées à 3 heures. Après les vêpres, la procession retournera à l'église paroissiale, où sera donnée la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Lundi 1er Septembre : Messe, à 6 heures, pour les bienfaiteurs de la chapelle.

NOTA. — Pendant l'octave du Pardon, les fidèles qui visiteront

la chapelle de Notre-Dame et y prieront aux intentions du Souverain Pontife pourront gagner, aux conditions ordinaires, une indulgence plénière.

Une indulgence de 300 jours est attachée à chaque visite faite à la chapelle.

TRÉBOUL. — Bénédiction de la mer.

Quam magnificata sunt opera tua Domine.
(Ps. 103.)

Que vos œuvres sont grandes et magnifiques, ô Seigneur ! s'écriait dimanche, à Tréboul, en montant en chaire, l'éloquent curé-doyen de Plestin-les-Grèves.

Certes, le spectacle de la mer ne lui est pas inconnu, la côte de Plestin est la continuation de ce que l'on appelle désormais la côte d'Emeraude. L'estuaire du Douron, qui sépare le Finistère des Côtes-du-Nord, si gracieusement fermé par Locquirec, les plages de Saint-Efflam et de Saint-Michel-en-Grève sont de toute beauté.

Néanmoins, l'aspect de notre magnifique baie de Douarnenez, entrevu un moment avant de monter en chaire, du haut de notre falaise, faisait parler l'orateur comme le psalmiste, et lui arrachait ce cri d'admiration :

Quam magnificata sunt opera tua Domine.

A vrai dire, il est difficile, je crois, de trouver spectacle plus imposant que celui que nous avons ici sous les yeux.

Il faut la voir, cette magnifique baie, au crépuscule d'un dimanche soir d'été, quand les derniers rayons du soleil viennent dorer la multitude des voiles qui se dirigent vers le large pour une nouvelle campagne hebdomadaire.

Le samedi soir, ces barques rallient les ports, et c'est une consolation pour la foi, de voir les rudes marins de cette flottille venir, le dimanche, s'agenouiller devant Celui dont ils espèrent à juste titre le pain quotidien. *Omnia, a te exspectant ut des illis escam in tempore* (ps. 103).

C'est le thème que M. Le Huérou-Kérizel développa devant un immence auditoire attentif, à la messe de 8 heures, et à la grand' messe, chantée par le Recteur de Ploaré.

La grande, la belle cérémonie de la bénédiction de la mer, qui a tant impressionné les nombreux touristes, se fait après vêpres, au milieu d'une procession unique en son genre.

C'est la procession du pêcheur, et il n'y manque pas. Non, grâce à Dieu, le marin breton n'a pas perdu la foi. Ce n'est pas en curieux qu'il assiste à cette belle procession, c'est comme figurant, c'est comme acteur, c'est surtout comme croyant.

On pourrait faire de nombreux tableaux de ces longs défilés de jeunes filles, si gracieuses sous le châle de dentelle, de ces petits garçons de 7 à 8 ans habillés en marins, portant au béret un ruban qui les rattache à l'équipage du *Saint-Jean* de Tréboul, groupés

Archives diocésaines de Quimper et Léon

autour d'un petit canot de pêche dont ils portent fièrement l'ancre, les avirons, et les filets bleus ; on pourrait surtout décrire l'allure martiale des jeunes hommes au col bleu, adultes du patronage, portant fièrement sur leurs épaules la barque toute gréée et toute parée pour la pêche *le Saint-Henri*. Mais ce qui fait surtout la beauté de la fête, c'est la foi de cette foule de pêcheurs qui suivent le clergé et chantent avec tant de conviction les chants liturgiques, et les cantiques de circonstance.

On sent que ce sont les dévots serviteurs de Notre-Dame des Flots, dont l'archiconfrérie est florissante à Tréboul. On sent, en un mot, que ce sont des croyants, sans peur et sans reproche

Que Notre Seigneur, par sa Sainte Mère, leur accorde bonne pêche !

PISCATOR.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La vente des presbytères. — Intéressante réponse du ministre de l'Intérieur à M. Cloarec. M. Cloarec, député, a demandé à M. le ministre de l'Intérieur si une commune propriétaire d'un presbytère, au terme de la loi de 1905, peut le vendre au desservant en indiquant dans le contrat, comme cause essentielle, que l'acquéreur devra conserver à l'immeuble et à ses dépendance la destination actuelle et qu'il sera interdit d'y établir à jamais ni école ni patronage.

RÉPONSE : « En principe, une commune peut subordonner l'aliénation d'un immeuble lui appartenant à toute condition licite : la légalité des deux dernières conditions (interdiction d'établir un patronage ou une école) est incontestable ; mais il n'en est pas de même de la première condition : un immeuble communal, même affecté en fait depuis un temps immémorial au logement du ministre du culte, n'a pas et ne peut avoir en droit, depuis la loi sur la Séparation, « la destination » de presbytère : dès lors, semble-t-il, une municipalité ne saurait imposer à l'acquéreur d'un immeuble l'obligation de conserver une « destination » que cet immeuble ne peut légalement avoir.

Au surplus, la délibération décidant l'aliénation est subordonnée à l'approbation du préfet et, si celle-ci était donnée, l'appréciation de la validité de l'acte de vente, en cas de litige, appartiendrait aux tribunaux civils. *(Officiel.)*

Cheminots catholiques et cheminots révolutionnaires — Deux cortèges d'allure et de pensée bien différentes se sont trouvés le dimanche 10 Août, à Montmartre. Le *premier* comprenait 6 000 ouvriers ou employés, délégués des 477 groupes et des 55 000 membres de l'*Union catholique du personnel des chemins de fer français*. Réunis autour de 200 bannières et drapeaux, ces 6.000 membres de l'*Union catholique* se relayèrent devant le

Saint-Sacrement toute la nuit du samedi au dimanche. Après la grand'messe, célébrée à minuit par M. le chanoine Fournier, directeur régional de Reims, plus de 2 200 hommes se présentèrent à la communion. A la fin de la messe, on entendit une allocution de M. le chanoine Reyman, directeur général et fondateur de l'*Union*. L'adoration se continua toute la nuit. Après le déjeuner du matin, qui eut lieu à six heures, les délégués des divers groupes se réunirent en *séance d'étude*, pour y entendre lecture du *rapport annuel*. Ce rapport constate le progrès sans cesse croissant de *l'Union*, qui compte actuellement 477 groupes répartis en France, en Algérie, en Tunisie et à la Réunion et qui réunit 55 000 membres. La *grand'messe corporative* fut célébrée à 10 heures, sous la présidence de Mgr Odelin. Après la messe, un *grand banquet corporatif* réunissait à midi les cheminots catholiques. A quatre heures du soir, avait lieu la *cérémonie de clôture*, à Notre-Dame, sous la présidence du cardinal Amette. Toutes ces cérémonies se déroulèrent avec un calme et un recueillement absolus.

Le *second cortège* était formé d'une centaine de militants de la *Confédération générale du travail* et de 30 membres de l'*Union républicaine des chemins de fer*, laquelle se pique d'être radicale-socialiste. Il s'agissait, « pendant que les cheminots embrigadés par la réaction catholique *clameraient en chœur* dans la basilique de Montmartre la puissance oppressive de leurs maîtres et directeurs, d'aller simplement, sans éclat, sans bruit, *offrir des fleurs* au chevalier de la Barre, dressé comme un reproche éternel devant le Sacré-Cœur. » Ce devait être « une calme réponse des républicains conscients aux catholiques domestiqués ». *(Bulletin officiel du parti radical et radical-socialiste, 31 Juillet)*. L'appel ne rendit pas. Les républicains conscients étaient à peine 130. Les catholiques domestiqués étaient 6 000.

Les deux cortèges de Montmartre sont symboliques et il faut savoir grand gré aux cégétistes et aux radicaux-socialistes d'avoir voulu cette rencontre. D'un côté, d'honnêtes et courageux travailleurs qui cherchent dans le christianisme les secours surnaturels pour remplir leur devoir sans défaillance ; de l'autre, les partisans du chambardement social qui s'efforcèrent naguère, par la grève des chemins de fer, d'amener dans notre pays une effroyable catastrophe et qui se déclarent prêts à recommencer en cas de déclaration de guerre.

Conversions à l'unité romaine. — Trois hauts prélats schismatiques de Syrie appartenant à la secte jacobite viennent de faire retour à l'unité romaine. Voici, à ce sujet, ce que disent les *Missions catholiques :*

« Le 10 Décembre 1912 arrivaient à Beyrouth, près de S. B., Mgr Ignace Ephrem II Rahmani, patriarche syrien catholique d'Antioche, deux prélats jacobites (monophysites), Mgr Elie Halluli, ex-archevêque de Jérusalem, et Mgr Abraham David, ex-archevêque d'Apmée ; ils étaient accompagnés d'un moine prêtre,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

également jacobite. Les deux prélats exprimèrent au patriarche leur résolution irrévocable de se faire catholiques. Mgr Rahmani les accueillit avec la plus grande bienveillance, les retint chez lui et les invita à faire un cours d'exercices spirituels sous la direction du R. P. Antoine Sathani, de la Compagnie de Jésus, qui est d'origine syrienne.

» Onze jours plus tard, le 21 Décembre, le patriarche, entouré de son clergé, reçut leur abjuration et leur profession de foi selon la formule d'Urbain VIII. Il leur adressa ensuite une émouvante exhortation sur le devoir qui leur incombe maintenant de se vouer à la tâche de ramener au centre de l'unité une partie au moins de leurs anciennes ouailles.

» Cette conversion a fait une grande impression sur les Jacobites et suscité parmi eux un mouvement accentué de rapprochement vers Rome.

» Elle a particulièrement provoqué, à quelques semaines de distance, la conversion du patriarche des Jacobites lui-même, Mgr Ignace Abdumelssih. Etant entré en relation avec Mgr Elie Halluli, le patriarche parut tout d'abord le féliciter de son retour à l'unité romaine, puis il eut avec lui de nombreux entretiens au bout desquels il s'en fut faire sa profession de foi catholique auprès de Mgr Rahmani.

» Ces trois conversions retentissantes sont considérées comme le prélude d'un mouvement de retour des Jacobites, et l'on espère qu'elles seront fécondes en résultats. »

BIBLIOGRAPHIE

Société Saint-Augustin, DESCLÉE. de BROUWER et Cie, Lille, 41, rue du Metz.

Lui!... qu'il règne... qu'il nous sauve. In-12 de 404 pp.

L'auteur, avec une délicatesse qui n'a d'égale que l'allure vive et piquante de son style, nous met sous les yeux comment la joie, la tristesse, le bonheur, le malheur, le prochain peuvent nous aider à atteindre la perfection, et le bonheur en même temps.

Il a trop bien fait voir, que « pour arriver à la vérité il faut la pratiquer » pour qu'on hésite *Qui facit veritatem venit ad lucem* et après la lecture de l'ouvrage, chacun faisant sienne la devise de Notre Saint Père, voudra « tout restaurer dans le Christ » en soi et autour de soi et tous n'auront plus qu'une prière : *Adveniat regnum tuum.*

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

La vocation au mariage, par le R. P. F. A. Vuillermet, Dominicain.

Ce nouveau volume du R. P. Vuillermet paraît sous les auspices de S. G. Mgr Delamaire, qui écrit à l'auteur une lettre de félicitations méritées. Nous ne connaissons pas d'ouvrage plus complet, plus actuel, plus adapté sur la question du mariage.

Le point de vue surnaturel et chrétien domine dans ces pages apostoliques, mais l'auteur n'a rien négligé de tout ce qui pourrait donner à son exposé de l'actualité.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

28e Année. Vendredi 29 Août 1913. N° 35

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Apostolat de la Prière.

II. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières : Offices extraordinaires ; Cérémonial du Couronnement de Sainte Anne la Palue ; Congrès Marial Breton : Marie mère de grâce, Distribution des travaux et ordre des lectures ; Quimper : deux Journées d'études pour les directeurs de Patronages et Œuvres de Jeunesse ; Retraites de conscrits ; Deux religieuses bretonnes décorées ; Actes du Saint-Siège ; Sainte-Anne d'Auray

III. — *Chronique générale :* Nancy ; Le Pèlerinage national ; Mort du Primat de l'Ordre de Saint-Benoît ; Metz.

IV. — La vie et la mort d'un Missionnaire breton, XII (à suivre).

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 31 Août. — 16me Dimanche après la Pentecôte. Office du jour. Semi-double. Vert. A la messe, mémoire de S. Raymond Nonnat, Confesseur.

A vêpres, mémoires du suivant, de S. Raymond Nonnat et des douze SS. Frères, Martyrs.

Lundi 1er Septembre. — S. Gilles, Abbé. Simple. Blanc.

Mardi, 2. — S. Etienne, roi de Hongrie, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 3. — S. Fiacre, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 4. — Office de la Férie. Vert.

Vendredi, 5. — S. Laurent Justinien, Evêque. Semi-double. Blanc.

Samedi, 6. — Office de la Bienheureuse Vierge Marie. Simple. Blanc.

Dimanche, 7. — 17me Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Carmélites de Morlaix . . . . . du 26 au 31 Août.
Augustines de Pont-l'Abbé. . . . . du 1er au 8 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR SEPTEMBRE 1913

Les Tiers-Ordres.

Les Tiers-Ordres séculiers, et spécialement le Tiers-Ordre de Saint-François, le plus connu et le plus répandu de tous, sont des écoles de sainteté et d'apostolat. Il importe donc beaucoup à la prospérité de l'Eglise qu'ils se répandent de plus en plus, et nous devons le demander à Dieu ce mois-ci.

« On ne saurait trop propager le Tiers-Ordre dans les paroisses, disait le saint Curé d'Ars ; c'est un des plus puissants moyens de ranimer la charité dans les cœurs. »

Et Mgr de Ségur : « Le Tiers-Ordre alimente la piété dans les paroisses, seconde puissamment le zèle des curés, féconde toutes les œuvres de foi et de charité et contribue à la conversion d'un grand nombre d'âmes. »

Résolution apostolique : Travailler à la propagation des Tiers-Ordres et à la sanctification de leurs membres.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise dans les Pays orientaux.**
II. — **Les Retraites pour les consorits :**
à QUIMPER, les *9 et 16 Septembre ;*
CHATEAULIN, le *15 Septembre ;*
LESNEVEN, les *16 et 23 Septembre ;*
QUIMPERLÉ, du *22 au 26 Septembre.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *31 Août*, XVI[e] dimanche apres la Pentecôte. Messe et vêpres du jour, aux heures habituelles. A l'issue de la grand'messe, chant de l'hymne des 1[res] vêpres de sainte Anne, avec verset et oraison, et du *Te Deum*, à l'occasion du Couronnement de Sainte Anne la Palue.

Apres les vêpres, bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Il n'y a pas de réunion le soir.

Le *mercredi 3 Septembre*, confession des enfants de la communion privée ; le lendemain, communion à 7 heures.

Vendredi 5 Septembre, 1[er] vendredi du mois, exposition du T. S.-Sacrement, de 5 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir, et de 8 à 9 heures pour les hommes. Confessions, la veille.

Couronnement de Sainte Anne la Palue.

Cérémonial.

L'Evéque, ayant revêtu l'amict, l'aube, le cordon, la croix pectorale, l'étole et la chape, prend la mitre et la crosse, se rend à l'autel ou à l'endroit qui paraitra le plus favorable, et procédera à la bénédiction des couronnes. Il quitte la crosse et la mitre, et aussitôt les chantres entonnent et chantent en entier l'Antienne O Mater patriæ, Anna potentissima, *Offices de l'Eglise*, p. 966.

Ant. O Mater patriæ, Anna potentissima, Britonum tuorum salus esto ; serva fidem, mores corrobora, tribue pacem sancta intercessione.

Puis l'Evéque dit ou chante :

℣. Adjutorium nostrum in nomine Domini.
℟. Qui fecit cœlum et terram.
℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum spiritu tuo.

OREMUS

Omnipotens sempiterne Deus, cujus clementissima dispensatione cuncta creata sunt ex nihilo ; Majestatem tuam supplices deprecamur, ut has coronas pro ornatu sacræ imaginis Beatæ Annæ, quam Genitricis Unigeniti Filii tui Matrem esse voluisti, et ejusdem Beatissimæ Virginis Mariæ, fabricatas bene✝dicere et sancti✝ficare digneris. Per eumdem Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

L'Evéque met l'encens dans l'encensoir et le bénit, reçoit l'aspersoir et asperge les couronnes, reçoit l'encensoir et les encense de trois coups.

L'Evéque, avec la mitre et la crosse, se rend auprès de la statue à couronner, quitte la crosse et la mitre, s'agenouille devant la statue, et entonne l'Antienne Magna fecit Dominus, *Offices de l'Eglise*, p. 962, *que les chantres continuent :*

Ant. Magna fecit Dominus, qui potens est, Annam mundo elargiens, ut esset pignus Genitricis mox venturæ.

L'Evéque prend la mitre, et monte les degrés qui mènent à la statue ; arrivé devant elle, il quitte la mitre, prend la couronne destinée à la statue de la Sainte Vierge, et la lui place sur la tête, en disant :

Sicuti per manus nostras coronaris in terris, ita et per Te a Jesu Christo filio tuo gloria et honore coronari mereamur in cœlis.

L'Evéque prend la couronne de Sainte Anne, et la met sur la tête de la statue, en disant :

Sicuti per manus nostras coronaris in terris, ita et per Te a Jesu Christo, cujus Matrem sanctissimam peperisti, gloria et honore coronari mereamur in cœlis.

Aussitôt que l'Evéque a placé la seconde couronne, les chantres entonnent et tout le chœur chante debout l'Hymne Fœcunda radix Isaï, *Offices de l'Eglise*, p. 965.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On fixe les couronnes, s'il y a lieu.

L'Evêque reprend la mitre et descend les degrés. Il quitte aussitôt la mitre, met l'encens dans l'encensoir et le bénit. Il encense debout la statue de trois coups doubles, puis il dit ou chante :

℣. Corona aurea super caput ejus.
℟. Expressa signo sanctitatis, gloria honoris et opus fortitudinis.
℣. Coronasti eam Domine.
℟. In perpetuum coronata triumphat.

OREMUS

Præsta, misericors Pater, qui parentes coronas gloria liberorum, ut per invocationem beatæ Annæ, et precibus gloriosissimæ ejus filiæ, Sacratissimæ semperque Virginis Mariæ, quæ nobis Jesum Christum peperit Salvatorem, quicumque coram hac imagine eam suppliciter honorare studuerint, et de instantibus periculis eruantur, et in conspectu Divinæ Majestatis Tuæ de commissis et omissis veniam impetrent, et mereantur in præsenti gratiam adipisci, et in futuro perpetua salvatione cum electis tuis valeant gratulari. Per eumdem Christum Dominum nostrum. ℟. Amen.

On chante le Te Deum.

Cantique D'Hor Mam Santez Anna.

CONGRÈS MARIAL BRETON

QUATRIÈME SESSION

DEVANT SE TENIR A N.-D. DU FOLGOAT

les 4, 5 et 6 Septembre 1913,

Sous la présidence de S. G. Mgr DUPARC, Evêque de Quimper et de Léon.

Marie mère de grâce.

Avant l'ouverture du Congrès, nous croyons rendre service à nos lecteurs en leur donnant à l'avance une idée générale des travaux, et en leur signalant l'importance théologique de la question qu'on y traitera : *Marie mère de grâce.*

Arrivé à la conclusion de sa puissante et volumineuse Etude sur « Marie mère des hommes », le P. Terrien fait cette déclaration : « Je ne dirai pas que ce que nous avons appelé du nom de « pieuse croyance » est une doctrine obligatoire, encore moins un dogme de foi. Mais telle est la gravité des arguments par lesquels on peut la soutenir, tels les rapports harmonieux qu'elle présente avec des vérités indiscutables, telle la faiblesse des objections qu'on lui oppose, qu'il me paraît extrêmement raisonnable et souverainement doux de l'admettre. »

Le P. Bainvel, professeur, comme le P. Terrien, à la Faculté de théologie, écrivait lui-même ceci en 1904 :

« On s'étonne presque que l'Immaculée Conception ait pu faire

son chemin, tandis que la Maternité de grâce n'est pas encore érigée en dogme !

» Elle aura son tour. Quand et comment, Dieu le sait. Mais il dépend de nous, dans une certaine mesure, de lui préparer les voies, de hâter les temps et les moments. Par quels moyens ?... Nous pouvons attirer l'attention des théologiens sur cette grande question ; plus importante encore (que l'Assomption) pour faire saisir entièrement la place vraie de Notre Dame dans l'économie de l'Ordre surnaturel, et par suite dans le culte chrétien et les prières de l'Eglise. Nous pouvons aider les fidèles, en les instruisant avec soin de la question, à prendre de cette grande vérité, qu'ils possèdent déjà et qu'ils affirment au moins pratiquement et implicitement, une coutume de plus en plus précise, à la traduire de plus en plus dans leur prière.

» Le Congrès (1) ne pourrait-il pas même émettre un vœu pour que les théologiens étudient la question, pour que les Evêques s'en occupent ?

» Ne pourrait-il pas provoquer des travaux sur la question : travaux sur la question théologique, travaux historiques sur le titre de *N. D. de Grâce,* sur le sens et l'origine de l'invocation *Mater divinæ gratiæ* dans les litanies ?... Il préparerait ainsi, au moins de loin, la définition de la maternité de grâce !

» Je ne sais pas meilleur moyen de réaliser en notre siècle l'intention divine, que le B. Grignon de Montfort exprimait en ces termes : « Dieu veut que sa sainte Mère soit à présent plus » connue, plus aimée, plus honorée que jamais elle n'a été... »

Nos lecteurs jugeront eux-mêmes, par les déclarations de ces éminents théologiens, combien la question, inscrite au programme du Congrès, a d'actualité théologique et d'importance pratique.

Le Congrès se tiendra à Lesneven, du 4 au 7, le jeudi, le vendredi et le samedi.

Les réunions du matin seront consacrées aux travaux théologiques ; les réunions de l'après-midi aux travaux historiques et aux monographies locales.

Et, pendant les trois journées que nous passerons ainsi à étudier, avec la collaboration de nos théologiens et de nos historiens, ce que nos ancêtres ont fait pour honorer Notre Dame et ce qu'il convient que nous fassions nous-mêmes pour l'honorer mieux encore, — un triduum de prières incessantes aura lieu, du matin jusqu'au soir, dans la chapelle du Folgoat.

J. B., *secrétaire du Congrès.*

Distribution des travaux et ordre des lectures.

JEUDI, 4 SEPTEMBRE

Séance de 9 heures.

Discours d'introduction.
La plénitude de la grâce en Marie.

(1) Ces paroles ont été prononcées au Congrès de Fribourg.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La thèse protestante et la thèse catholique sur la Maternité de Grâce.

Séance de 2 heures, après-midi.

Notre-Dame de Rumengol, première Vierge couronnée.
Fondation et vocables des sanctuaires de la Sainte Vierge dans notre pays, au cours des siècles.
Congrégation des hommes à Saint-Pol de Léon.
Sanctuaire et pèlerinage de Notre-Dame de Lambader, en Plouvorn.
Confrérie du Rosaire et congrégation des hommes dans la paroisse de Pleyben.

VENDREDI, 5

Séance de 9 heures.

Commentaires des faits évangéliques :
— Le FIAT de l'Incarnation ;
— La sanctification du Précurseur ;
— L'intervention de Marie à Cana ;
— Le fait du Calvaire ;
— Le fait de la Pentecôte.

Séance de 2 heures.

Notre-Dame du Folgoat, deuxième vierge couronnée.
Ancienne église de Notre-Dame de Lesneven ; — Rosaire.
Confrérie de Notre-Dame des Arts, à Lesneven.
Notre-Dame du Relecq, en Plounéour-Ménez.
Notre-Dame de Brendaouez, en Guissény.

SAMEDI, 6

Séance de 9 heures.

— Précisions du dogme.
— Le dogme de la Maternité de grâce dans la liturgie et dans les appellations de la piété populaire.
— Conclusion : Marie, type idéal de la Maternité.

Séance de 2 heures.

Notre-Dame des Portes, troisième Vierge couronnée.
Notre-Dame de Kernitroun, quatrième Vierge couronnée.
Notre-Dame de Trévarn, en Saint-Urbain.
Notre-Dame de Confors, en Meilars.
Notre-Dame du Run, en Guipavas.
Notre-Dame de Roscudon, à Pont-Croix.
Notre-Dame de Bon-Voyage et Notre-Dame des Naufragés, à Plogoff.

QUIMPER. — **Deux journées d'études pour les directeurs de Patronages et Œuvres de Jeunesse.** — Rien n'est plus délicat ni plus difficile parfois que le recrutement et le fonctionnement des œuvres destinées à l'éducation du jeune homme.

Nombreuses sont les questions qui surgissent et qui doivent être résolues promptement, au mieux des intérêts spirituels des jeunes patronés. Le zèle n'y supplée pas toujours au défaut d'expérience. Un échange d'idées sur ces sujets entre confrères aînés ou débutants, adonnés au même apostolat, sera donc de nature à faire le plus grand bien. C'est le but que visent les deux journées auxquelles sont convoqués les directeurs des patronages et des œuvres de jeunesse du diocèse, les 16 et 17 Septembre prochain. Le *Bulletin mensuel des Œuvres* en donne ainsi le programme :

La première journée, le mardi 16 Septembre, sera consacrée aux Patronages et œuvres de Jeunesse *dans les villes*. La deuxième journée, le mercredi 17 Septembre, sera réservée aux Directeurs des Patronages et œuvres de Jeunesse *à la campagne*.

Les réunions d'étude, présidées et dirigées par Sa Grandeur, se feront au Grand Séminaire : 1re réunion à 10 h. 1/4, dîner en commun, puis 2e réunion de travail à 2 heures. Cette seconde réunion sera terminée assez à temps pour qu'on puisse reprendre les trains de retour.

Monseigneur invite tous les Directeurs à préparer toutes les questions à traiter, suivant le programme ci-après.

Messieurs les Directeurs sont priés d'annoncer leur collaboration en envoyant leur *carte* avec la simple indication du jour où ils viendront, soit à M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain des œuvres, soit à M. le Supérieur du Grand Séminaire.

Programme d'Etude :

1° A quel âge admettre dans les Patronages ?
Faut-il procéder en formant d'abord une élite ?
Faut-il former des divisions séparées ?
La Direction doit-elle prendre les plus grands pour auxiliaires auprès des plus jeunes ?
Quelle périodicité des réunions ? Tous les soirs ? Les dimanches et jeudis seulement ?

2° *Piété :* a) *Individuelle :* formation spirituelle individuelle par le Directeur : à l'esprit de prière. — A la communion fréquente. — A la messe journalière. — A l'adoration.

b) *Comme groupe :* Communion *perpétuelle*. Pratiques de piété au Patronage. — Lecture pieuse. — Exhortations pieuses... Congrégations. — Catéchisme. — Retraites.

c) *Piété liturgique :* Offices, Grand'messe et Vêpres. Chant liturgique. — Répétitions.

3° Jeux, sports, préparation militaire. — Match.

4° Théâtre. — *Confrérie* d'acteurs. Choix de pièces, de monologues, de chansons. — Catalogue : annonce dans Bulletin des Œuvres. — Périodicité.

5° Assurances... contre les responsabilités en cas d'accidents.

6° Conférences. — Projections.

7° Sections de Croix-Blanche.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LESNEVEN. — **Retraite des conscrits.** — Les retraites ordinaires de conscrits, à Lesneven, s'ouvriront : la 1re (cantons de *Landerneau, Ploudiry, Daoulas, Sizun, Landivisiau, Plouescat, Plouzévédé)*, le *mardi 16 Septembre* au soir, pour se terminer le samedi suivant ; — la 2me (cantons de *Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Lesneven, Plabennec)*, le *mardi 23 Septembre* au soir, pour se terminer le samedi suivant.

Ces deux retraites sont exclusivement pour la classe 1912.

Une 3me retraite sera prêchée à Lesneven pour la classe 1913, au commencement de Novembre, à une date qui sera fixée ultérieurement.

QUIMPERLÉ. — **La retraite des conscrits des classes 1912 et 1913,** de la *région de Quimperlé,* aura lieu du *22 au 26 Septembre.*

Ouverture le lundi, à 6 heures du soir ; clôture le vendredi, à 9 heures du matin.

Deux religieuses bretonnes décorées. — L'Hôpital général du Havre que tiennent, à la plus grande satisfaction des malades et des administrateurs, les religieuses hospitalières de la Congrégation de Saint-Thomas de Villeneuve, recevait, le 23 Juillet dernier, la visite du Président de la République. M. Poincaré y laissait deux décorations très méritées, décernées à deux de nos compatriotes. Une médaille d'argent était remise à la Révérende Mère Saint-Urbain (Mme Guillemin), supérieure de l'Hôpital général. La commission administrative unie au Directeur de l'établissement s'étaient fait une joie de demander pour elle cette distinction. Par son tact parfait, sa grande intelligence et son esprit conciliant, la Révérende Mère avait conquis autour d'elle toutes les sympathies. Elle dirige avec une autorité éclairée et toute maternelle près de 60 religieuses qui s'acquittent admirablement de leurs délicates et pénibles fonctions. Le 23 Juillet, en présence du corps médical, de la commission administrative, des vieillards, des malades et des enfants, le Président de la République la récompensait en lui octroyant solennellement une médaille d'argent.

En même temps, il remettait à la Sœur Saint-Maximilien (Mme Joséphine Kerhoas), une médaille de bronze en récompense des longs et précieux services qu'elle a rendus dans la pharmacie de l'établissement.

Ajoutons que la Révérende Mère Saint-Urbain est la sœur de Sœur Aimée du Sacré-Cœur, assistante des religieuses de l'Adoration perpétuelle de Quimper, et que la Sœur Saint-Maximilien est la tante de M. l'abbé Pondaven, le dévoué sous-inspecteur des écoles libres du diocèse.

ACTES DU SAINT-SIÈGE

La Cause du Vénérable Michel Le Nobletz. — Dans l'audience accordée par le Saint-Père à Mgr La Fontaine, secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites, le mercredi 13 Août, Sa Sainteté s'est prononcée pour la publication du décret sur l'héroïcité des vertus du Vénérable Michel Le Nobletz, reconnue dans la congrégation générale du 29 Juillet ; mais la publication n'aura pas lieu avant le mois de Novembre.

La Vénérable Bernadette Soubirous. — Sa Sainteté le Pape Pie X, — ratifiant, le mercredi, 13 Août, les votes émis par les Eminentissimes Cardinaux, membres de la Congrégation des Rites, au cours de leur réunion, tenue au Vatican, le mardi précédent, 5 Août 1913, — a donné un avis favorable à l'introduction de la Cause de Béatification et de Canonisation de Bernadette Soubirous. De ce fait, le Saint-Père conférait à l'humble Voyante de Massabielle le titre de *Vénérable.*

La publication du décret a eu lieu mardi.

Authenticité des « Actes des Apôtres » et des Epîtres pastorales ». — La commission pontificale pour les Etudes bibliques, instituée en 1904, et présidée par cinq cardinaux, vient de publier deux décrets :

Le premier dit :

1° Que l'on peut regarder comme certain que le livre intitulé *Actes des Apôtres* a pour auteur l'évangéliste Luc ;

2° Que le livre est l'ouvrage d'un seul auteur ;

3° Que rien de plausible n'infirme l'unité de composition et l'authenticité des *Actes ;*

4° Qu'on ne peut retarder la composition des *Actes* longtemps après la captivité de saint Paul à Rome ;

5° Que saint Luc a eu en mains des sources dignes de foi, et qu'il les a utilisées avec critique et probité ;

6° Que les difficultés de détail soulevées contre le texte ne sauraient faire mettre en doute l'autorité historique des *Actes.*

Le second décret de la Commission dit :

1° Que l'on peut regarder comme certain que les trois *Epîtres pastorales* (les deux à Timothée et celle à Tite) ont été écrites par saint Paul et ont toujours été regardées comme authentiques et canoniques ;

2° Que la récente hypothèse dite « des fragments », en ce qui concerne les *Epîtres pastorales* susdites, ne saurait contredire en rien au témoignage précis, très ferme, de la tradition ;

3° Que les objections internes ne sauraient infirmer en aucune manière la thèse de l'authenticité certaine et reconnue des *Epîtres pastorales* ;

4° Que l'on peut affirmer en toute sûreté que ces *Epîtres* ont été écrites dans le laps de temps compris entre la fin de la première captivité et la mort de l'Apôtre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sainte-Anne-d'Auray. — **Au Théâtre populaire.** — Le Théâtre populaire de Sainte-Anne a donné, le dimanche 17 Août, la 4e représentation de la *Voix du Sang* ou l'*Enfant prodigue*, et cette représentation a obtenu le succès le plus complet.

Une nouvelle représentation de la *Voix du Sang* sera donnée le dimanche 14 Septembre. Ce sera la dernière d'ici cinq ans.

Les acteurs se mettront ensuite à l'étude — pour l'été de 1914 — d'un nouveau mystère qui n'a encore été représenté sur aucun théâtre : la *Vie publique*, c'est-à-dire les prédications et les miracles de N. S.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Nancy. — **Titre archiépiscopal conféré à Mgr Turinaz.** — Le Souverain Pontife, voulant honorer spécialement le zèle, les fécondes initiatives et la clairvoyante et intrépide activité de Mgr Turinaz, vient de lui attribuer le titre d'archevêque d'Antioche, tout en lui conservant le siège de Nancy et de Toul.

Le Pèlerinage national conduisait à Lourdes, jeudi 21 Août, plus de 15.000 pèlerins et un millier de grands malades. La ferveur et l'enthousiasme dépassèrent tout ce que l'on avait vu jusqu'ici. La Vierge secourable fut, à son habitude, généreuse dans ses faveurs. De nombreuses guérisons ont été constatées par les sommités médicales réunies autour du Docteur Boissarie.

La première est celle de Louise Barbot, à peine deux ans, des Grandes-Maisons, près Beaulieu (Mayenne), aveugle de naissance. Juste au moment où l'ostensoir s'inclinait devant l'enfant, celle-ci saisit le chapelet de sa mère et baisa la croix. Elle avait recouvré la vue. Au bureau, elle saisit sans hésitation tous les objets qu'on lui montra.

Mlle Claire Paquignon, âgée de 33 ans, demeurant à Paris, 62, boulevard Montparnasse, était atteinte depuis quatre ans de péritonite tuberculeuse. Elle était lamentablement couchée sur un grabat. Au passage du Saint-Sacrement, elle éprouva une secousse très forte et, aussitôt après, un extrême bien-être, qui lui permit de quitter son grabat et de marcher.

Mlle Jeanne Gauthey, âgée de 26 ans, demeurant à Montpellier, 15, faubourg Saint-James, était atteinte depuis huit mois d'un mal de Pott cervical. Elle portait au cou et à la nuque un appareil qui la gênait beaucoup et la faisait beaucoup souffrir. Elle se leva également au passage du Saint-Sacrement.

Mme Rosalie Lariven, âgée de 36 ans, demeurant à Paris, 11, rue Bargue, souffrait depuis longtemps d'un fibrome et d'une métrite. Elle fut, il y a peu de peu de temps, plusieurs fois opérée d'une appendicite. A la procession, elle se leva toute seule et se mit à marcher. « Je ne sens plus rien, dit-elle, aux médecins.

Voyez ! » Et dans sa joie délirante, elle se frappe fortement tout le corps.

Mlle Irène Marchou, âgée de 20 ans, demeurant à Périgueux, rue du Plantier, atteinte de gastro-entérite, ne vivait depuis longtemps que de lait. Après la procession de vendredi soir, elle s'est sentie guérie, et le soir même a mangé comme tout le monde.

Mme Marie-Thérèse Dumergnes, âgée de 29 ans, mère de cinq enfants, demeurant à Blois, a été guérie d'une très grave maladie intérieure.

Nous nous étendrons un peu plus longuement sur un cas aussi net que le premier. Une femme, les jambes paralysées depuis 2 ans, et atteinte, disait le certificat d'un docteur de Toulouse, lauréat de la Faculté de médecine, « d'hémi-paralysie ; la mettant dans l'impossibilité absolue de se livrer à aucun travail », peut courir maintenant.

Il s'agit de Mme Madeleine Lupiac, âgée de 35 ans, demeurant à La Pointe, route de Muret, à Toulouse. Elle tenait là un petit café-restaurant qu'elle fut obligée d'abandonner à la suite de son infirmité. Elle est mère de quatre enfants, dont deux jumelles de huit mois.

Le 27 Mars 1911, un fou échappé de Braqueville pénétra chez elle et la menaça d'un couteau. Affolée, la pauvre femme s'enfuit sur le toit et, se voyant toujours poursuivie, se jeta dans le vide d'une hauteur d'environ quatre mètres. Elle tomba sur la route, où des passants la relevèrent. Depuis, à la suite de la grande frayeur ressentie et de la violence de la chute, dont les effets sur la colonne vertébrale se firent immédiatement sentir, Madeleine Lupiac se trouva paralysée des deux jambes, mais d'une façon absolue de la jambe gauche.

Le docteur la soigna longtemps sans résultat. Finalement, elle entra à la clinique du docteur Boyer et en sortit avec une légère amélioration à la jambe droite, celle qui était le moins atteinte. Elle pouvait à peine, avec des béquilles, s'appuyer sur cette jambe. Quant à la jambe gauche, elle était sans mouvement et sans vie.

Madeleine Lupiac, désespérant de guérir, vint à Lourdes l'an dernier, au mois d'octobre. Elle était alors dans un état de grossesse avancée. De retour à Toulouse, elle mit au monde les deux jumelles. On pensait qu'après cette douloureuse épreuve, une amélioration se produirait. Il n'en fut rien. Au contraire, Mme Lupiac garda le lit quatre mois. Puis elle essaya de se lever en s'appuyant sur des béquilles. Même ainsi, elle pouvait difficilement se traîner du lit à la chaise.

Cet état dura jusqu'au moment du départ du pèlerinage toulousain, dont elle avait voulu faire partie. On dut la transporter, couchée, à l'Hospitalité de nuit.

Vendredi matin, on la conduisit à la grotte, dans une voiturette. « Je désirais faire, a-t-elle déclaré, la sainte communion. Aussitôt qu'on me l'eût donnée, je sentis comme une compression, comme si quelque chose se détraquait en moi, comme si j'allais

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mourir. Et tout à coup, l'idée m'est venue — je ne saurais dire comment — de me lever et de marcher. Sans prendre garde à la foule, j'ai jeté mes béquilles et j'ai marché. » Et, en effet, elle ne se fait pas faute de courir.

Sans parler des améliorations, qui sont innombrables, citons encore les cas suivants :

Mlle Augustine Chassagne, 30 ans, de la Dordogne, atteinte d'ulcères à l'estomac, a été guérie à la procession. Elle ne ressent plus aucune douleur et se trouve très bien.

Jean Tardieu, 18 ans, d'Arles, atteint de tuberculose pulmonaire au troisième degré, s'est levé au passage du Saint-Sacrement.

Marie-Thérèse Domergue, de Blois, mère de cinq enfants, allongée depuis trois mois sans pouvoir marcher, s'est aussi levée.

Mlle Françoise Marengo, âgée de 19 ans, du Prado (Puy-de-Dôme), avait la main gauche très enflée et très douloureuse. L'articulation ne pouvait jouer, elle avait en outre des plaies en plusieurs partie du corps ; sa main est redevenue valide. Certes, nous faisons toutes nos réserves, en attendant les décisions de l'autorité ecclésiastique, mais d'ores et déjà il nous semble que Notre-Dame de Lourdes a rarement favorisé de miracles aussi éclatants la foi et les invocations des fidèles à la procession du Saint-Sacrement et ainsi récompensé une manifestation encore plus splendide que d'habitude.

***

Un des brancardiers qui prodiguent aux malades des soins touchants, le capitaine de Malherbe, officier aviateur, a eu la moderne et pittoresque idée de venir rendre hommage à la Vierge en aéroplane. Il est parti de son aérodrome de Pau et, avant d'y retourner, a survolé, pendant une demi-heure, la basilique où l'on disait la messe du pèlerinage, en décrivant dans le ciel d'élégantes courbes.

Mort de Mgr dom Hildebrand de Hemptinne, Primat de l'Ordre de Saint-Benoît. — Le Rme Primat de l'Ordre de Saint-Benoît, Mgr dom Hildebrand de Hemptinne, ancien zouave pontifical, abbé de Saint-Anselme à Rome, procureur apostolique du Collège grec à Rome, membre des Sacrées Congrégations des Religieux et de la Propagande, vient de mourir, âgé de 65 ans, à l'abbaye de Saint-Martin à Beuron, à la suite d'une longue maladie, dont il a supporté les souffrances avec un admirable esprit de foi et de résignation chrétienne. Le Saint-Père, qui le tenait en toute spéciale estime, et qui ne manquait jamais de proclamer les grands services rendus par Mgr de Hemptinne à l'Eglise et à Rome, lui avait envoyé, pour le réconforter à ses derniers instants, sa bénédiction apostolique. Le défunt fut, dès sa jeunesse, l'un des champions les plus dévoués du Saint Siège, et a pris une très grande part à la restauration de l'Ordre de Saint-Benoît.

Il était fils du comte Joseph de Hemptinne, et avait puisé au foyer paternel les idées directrices de sa vie. A l'âge de 22 ans, il

fit sa profession religieuse dans la célèbre abbaye de Beuron. Il avait été élevé à la dignité abbatiale de Maredsous, il y a près de 25 ans, peu après la consécration de l'église. Trois ans, plus tard Léon XIII, créant dans sa famille bénédictine une dignité supérieure, confia cette charge au Révérendissime abbé de Maredsous. Et lorsque fut achevée, sur le Mont Aventin, la construction de l'Abbaye-Collège de Saint-Anselme, dont les plans avaient été dressés par dom Hildebrand lui-même, celui-ci cumula avec ses hautes fonctions le gouvernement de l'abbaye nouvelle et la direction vigilante des jeunes forces de l'Ordre.

Au mois de mai dernier, l'abbé de Hemptinne avait offert sa démission au Saint-Père pour raison de santé ; mais au lieu de l'accepter, Sa Sainteté lui avait nommé un coadjuteur qui fut l'abbé de Stockzingen.

Metz. — Le 60e congrès catholique allemand s'est ouvert dimanche 17, à Metz, au milieu d'un concours considérable d'étrangers. On remarque, parmi les étrangers, un certain nombre de Français. L'épiscopat est représenté par les évêques de Metz, de Strasbourg, de Spire, de Luxembourg. Parmi les personnalités politiques, un certain nombre de députés au Reichstag, à la deuxième Chambre d'Alsace-Lorraine, à la Diète de Prusse et à la Chambre Bavaroise.

Après un office solennel à la cathédrale, en présence d'une foule immense, a eu lieu la première séance du congrès. L'assemblée a élu président le prince de Loeweinstein, qui sera assisté par M. Hoen, député au Landtag d'Alsace-Lorraine, et par un avocat du Grand-Duché de Bade, M. Trumm.

Dans son allocution, le prince de Loeweinstein a surtout protesté contre la campagne menée par la presse pangermaniste contre l'emploi de la langue française au congrès. Il a assuré les populations d'Alsace-Lorraine de toutes les sympathies des catholiques allemands. A 2 heures de l'après-midi, les sociétés, accompagnées de leurs bannières et musique en tête, se sont constituées en cortège pour défiler devant les évêques et les membres d'honneur du congrès. Le défilé dura plusieurs heures. Un temps magnifique a favorisé cette manifestation à laquelle assistait une foule énorme.

Lundi matin ont eu lieu un cortège d'étudiants, une assemblée pour la défense de l'école et de l'éducation chrétienne, une assemblée générale de l'Union populaire pour la Lorraine chrétienne et une assemblée générale de l'Union populaire pour la Lorraine catholique.

Dans une deuxième assemblée privée, les résolutions concernant la question romaine et la loi sur les jésuites ont été adoptées, à l'unanimité, avec un grand enthousiasme. La première résolution réclame pour le Pape une liberté entière et effective pour l'exercice de ses fonctions ; la dernière proteste contre l'existence de la loi sur les jésuites et demande son abrogation complète incessamment.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'après-midi s'est tenue la première grande réunion en français. Plus tard, dans la salle des Fêtes, s'est tenue la première réunion publique, au cours de laquelle le président a fait ressortir le désir général de ménager tous les sentiments que chacun doit comprendre et respecter. Il a parlé ensuite de la lutte entre les syndicats et a fait ressortir qu'après l'encyclique papale, ces différends devaient s'apaiser et les parties adverses devaient travailler en commun au bien de l'Eglise et de l'Empire. Il a donné lecture d'un télégramme du Pape arrivé à l'instant même, et où celui-ci remercie des sentiments exprimés, formule le vœu que les travaux du congrès donnent des résultats féconds et envoie aux congressistes la bénédiction apostolique.

L'évêque de Metz a prononcé une allocution et a donné sa bénédiction. L'évêque de Spire a parlé de l'édit de Milan et de la liberté de l'Eglise ; il a flétri certains phénomènes de la vie publique allemande. Une séparation de l'Eglise et de l'Etat, sur le modèle de ce qui s'est passé en France, ne saurait manquer de se produire, a-t-il dit, le jour où l'Eglise serait asservie.

Dans la matinée de mardi, a eu lieu l'assemblée générale de l'Association populaire pour l'Allemagne catholique, qui compte environ 800.000 membres. A midi, a eu lieu la troisième assemblée privée, au cours de laquelle on a adopté des motions en vue de favoriser les missions. On a désigné Munster, en Westphalie, comme lieu du congrès qui se tiendra l'année prochaine.

LA VIE ET LA MORT D'UN MISSIONNAIRE BRETON

Le Père Yves-Marie POULIQUEN, O. F. M.

XII

Dieu aide.

Ave Maria ! *Yong-Fong*, le 4 Juillet 1905.

MA BIEN CHÈRE MAM,

Encore un petit mot seulement, tout petit, car c'est toujours la même chanson : Je n'ai pas le temps ! Chaque fois que j'ai le courrier, je dois écrire plusieurs jours jusqu'à 11 heures et minuit et encore je n'arrive pas à contenter tout le monde. C'est que j'écris beaucoup de tous les côtés, soit pour demander des aumônes pour mes œuvres et mes pauvres Chinois, soit pour remercier les bienfaiteurs de leurs générosités.

Le bon Dieu m'aide visiblement, il m'entretient ici absolument comme il nourrit les oiseaux du ciel ! Pense donc que je me suis mis en tête, cette année, de faire de grandes dépenses, et je n'avais pas le sou ! C'était pourtant nécessaire et, dans ce cas-là, le bon Dieu ne peut pas refuser son secours. Eh bien ! depuis le mois de Janvier de cette année, j'ai reçu un peu de partout une somme de

1.300 francs. Une dame anglaise, que je ne connais pas, m'a envoyé 900 francs par le dernier courrier ! et elle me promet tous les ans, tant qu'elle vivra, au moins 200 francs. Avec tous ces petits secours, je ne suis pas riche encore, loin de là, mais je peux du moins aller de l'avant et je me trouve vraiment heureux dans ma vie de missionnaire. Je sais que tu auras de la peine à le croire, mais c'est vrai tout de même.

J'ai fondé et bâti un beau petit orphelinat à côté de ma résidence, où je reçois les petites filles que mes chrétiens trouvent abandonnées dans les champs, ou que leurs parents chrétiens me donnent parce qu'ils sont trop pauvres pour les nourrir. Si tu voyais ces pauvres petites ! Comme elles sont heureuses là-dedans avec la Vierge chrétienne qui est devenue leur maman ! On dirait une couvée de petits poussins autour de la mère poule ! Et quel plaisir surtout d'assister à leur repas ! Ça sait déjà manier les deux bâtonnets qui remplacent ici la cuiller et la fourchette ! et comme c'est bon cette bouillie de millet cuite à l'eau pure ! Pauvres enfants ! Je ne leur donne pas de berlingots, ni de bâtons de sucre, ni de méringues ! et si tu savais comme elles sont gaies quand même !

Si elles ne sont pas sages, les grandes, je n'ai qu'à les menacer de les renvoyer à la maison et cela suffit pour obtenir de l'ordre et l'obéissance pour plusieurs jours ! Je n'en ai que sept encore, dont deux à la mamelle ; mais quand j'en aurai une vingtaine, comme je l'espère, avant la fin de l'année, comment ferai-je pour les nourrir ! Eh bien ! le bon Dieu est riche, je puiserai encore dans sa bourse et je t'assure que je ne m'en tourmente pas plus que ça.

La queue du diable.

Ici je vois clairement la main du bon Dieu dans mes œuvres, comme je vois aussi tous les jours la queue du diable qui est jaloux du bien qui se fait.

J'ai déjà eu affaire avec trois obsédés que le diable tourmentait horriblement quand ils voulurent se convertir. — J'ai formé ici un brave petit bataillon de chevaliers de la Sainte Vierge ; ce sont des enfants de 7 à 20 ans ; la plupart ne sont pas encore baptisés. Quand je ne pouvais pas venir à bout du diable dans la personne de l'obsédé, je lâchais dessus mon petit bataillon. « Allons, mes petits ! chantez les Litanies de la Sainte Vierge !... »

Je t'assure que les cheveux me dressaient sur la tête, à voir les contorsions et à entendre les hurlements du possédé. Cela commençait toujours à l'invocation : « *Sancta Maria, ora pro nobis !* » en chinois : « Sainte Mère Marie, priez pour nous ! » — « Aïe, criait le diable, je veux partir ! je veux partir d'ici ! » — « Pars donc ! répondaient les enfants, tu sais bien que cette personne, que tu as trompée assez longtemps, ne veut plus de toi. Ah ! tu ne peux pas entendre le saint Nom de la Sainte Mère du Maître du Ciel ! Eh bien ! nous allons bien recommencer la musique ! » Et le chant des Litanies reprenait.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On n'ose pas écrire ces choses-là en France, par crainte d'exciter des sourires d'incrédulité ; cependant, tu peux croire que je n'invente rien ; j'ai assisté à ces scènes-là plus de dix fois ; mes enfants et mes chrétiens trouvent cela tout naturel. C'est, en effet, très ordinaire par ici ; mais moi j'avoue que les nombreux miracles dont j'ai été témoin à Lourdes ne m'ont pas fait une aussi forte impression !

Aujourd'hui, ces trois possédés sont tranquilles, parce que le diable a vu enfin que mon brave petit bataillon était aussi rusé que lui. Quand le diable faisait le mort, eux veillaient toujours, comme le chat avec la souris, et quand il recommençait à tourmenter la personne, ils reprenaient tout simplement les Litanies.

BIBLIOGRAPHIE

KER-IS, drame en cinq actes, par M. l'Abbé CORNOU, franco, 1 fr. 50.

A l'apparition de cette pièce, le grand poète et auteur dramatique breton, Louis Tiercelin, écrivait à l'auteur :

Kerazur, Paramé.

CHER MONSIEUR L'ABBÉ,

J'ai lu avec grand plaisir votre *Ker-Is*. Vous avez rassemblé dans ce drame des personnages de notre histoire et les avez associés à une action intéressante. Je suis persuadé que nos Bretons prendront grand plaisir à voir jouer cette pièce si vivante et si dramatique. Pour moi, j'y ai salué de nombreuses connaissances que vous avez heureusement exhumées de nos légendes et je salue, avec elles, l'auteur qui les a faites plus vivantes et plus présentes.

Un souvenir bien sympathique. *Louis TIERCELIN.*

Du même auteur : **Le Combat des Trente**, drame en quatre actes, franco, 1 franc.

Chez l'Auteur, 3, place Saint-Mathieu, et chez M. Salaun, libraire à Quimper.

Mouez ar Goad (La Voix du Sang). *Mystère en 6 actes, par M. LE BAYON, traduction en breton du Léon, par M. J.-M. PERROT, vicaire à Saint-Vougay.*

Le succès de ce magnifique drame évangélique au théâtre populaire de Sainte-Anne d'Auray et à la fête des Bruyères de 1912, au château de Kerjean, recommande ce volume autant et mieux que n'importe quelle critique littéraire. Dans le volume que nous présente la librairie Le Goaziou, de Morlaix, la traduction française fait face au texte de M. Perrot. Le livre est ainsi de ceux qui peuvent être lus avec charme et émotion par tous ceux qu'intéresse la renaissance de l'art dramatique populaire breton.

Librairie Le Goaziou, Morlaix, 1 fr. 50.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. Vendredi 5 Septembre 1913. N° 36.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Délimitation de paroisses ; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Liturgie ; Services anniversaires ; Pèlerinage des hommes du diocèse de Quimper au Sacré-Cœur de Montmartre ; Quimper : Les journées des Directeurs de Patronage ; Fêtes de N.-D. du Folgoat ; Quimper ; Morlaix ; Kerlouan ; Les Fêtes du Couronnement de Sainte-Anne la Palue ; Brest.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Septembre. — 17me Dimanche après la Pentecôte.
Office du jour. Semi-double. Vert.
Vêpres du suivant, mémoire du Dimanche.

Lundi, 8. — NATIVITÉ DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.
Double de 2e classe avec Octave. Blanc.

Mardi, 9. — Office de l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 10. — S. Nicolas de Tolentino, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 11. — Office de l'Octave. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 12. — LE TRÈS SAINT NOM DE LA B. V. M. Double majeur. Blanc.

Samedi, 13. — Office de l'Octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 14. — 18me Dimanche après la Pentecôte. — EXALTATION DE LA SAINTE CROIX.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Augustines de Pont-l'Abbé.	du 1er au 8 Septembre.
Loperhet	du 9 au 11 —
Saint-Rivoal	du 12 au 14 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Délimitation de paroisses. — En vertu de Nos pouvoirs ordinaires de juridiction épiscopale, après avoir procédé aux enquêtes prescrites et rempli les conditions exigées par le droit canonique, Nous avons, par ordonnance du 2 Septembre 1913, décrété l'annexion à la paroisse de Saint-Rivoal des quartiers de Glujeau et de La Montagne, détachés de la paroisse de Lopérec.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Nomination. — M. Le Cap, surveillant à Lesneven, vicaire à Loc-Maria-Plouzané, en remplacement de M. Gélébart, démissionnaire pour cause de santé.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les Missions d'Extrême-Orient.**
II. — **Les prochaines rentrées scolaires dans les écoles libres.**
III. — **Les Retraites pour les conscrits :**
à QUIMPER, les *9 et 16 Septembre ;*
CHATEAULIN, le *15 Septembre ;*
LESNEVEN, les *16 et 23 Septembre ;*
QUIMPERLÉ, du *22 au 26 Septembre.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT CORENTIN. — *Dimanche 7 Septembre*, messes du jour ; à 7 heures, communion des hommes. Premières vêpres de la Nativité à 3 heures. — A 8 heures du soir réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

Lundi 8 Septembre, fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge. Messes et offices comme le dimanche, sauf qu'il n'y a pas de messe de 9 heures.

— EGLISE DE SAINT MATHIEU. — *Vendredi 5 Septembre*, 5 h. 1/2, messe et réunion des Bretons ; 7 heures, 2me messe ; 8 heures, communion générale des Mères de famille. Toute la journée, le Saint Sacrement sera exposé. — Le soir, à 8 heures, réunion générale, spécialement pour les hommes.

Samedi 6 Septembre, 8 heures, messe de l'archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

Dimanche 7 Septembre, 6 h. 1/2, messe, communion générale des jeunes filles, associées du Sacré Cœur.

Lundi 8 Septembre, Nativité de la Sainte Vierge ; 8 heures, grand'messe. — Le soir, 8 heures, complies et salut.

Pluguffan. — GRAND PARDON DE N.-D. DE GRACES, le *lundi 8 Septembre.* — Le *dimanche 7 Septembre*, la procession partira de l'église paroissiale à 2 heures. Vêpres à la chapelle.

Lundi 8 Septembre, la première messe à 6 heures ; seconde messe à 7 h. 1/2. A 10 heures, grand'messe chantée par M. Branuézec, recteur de Plumelin ; sermon par M. Floch recteur de Kerfeunteun. A 3 heures, vêpres solennelles, procession, bénédiction du T. Saint Sacrement.

Pendant l'octave, messe à la chapelle, tous les jours, à 7 heures ; confessions à partir de 6 heures.

Le *dimanche 14 Septembre*, grand'messe à 10 heures à la chapelle de Notre-Dame de Grâces ; vêpres, procession de la chapelle au bourg, bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée aux conditions ordinaires à la chapelle de N.-D de Grâces, le jour de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, ou l'un des sept jours suivants.

Combrit. — PARDON DE NOTRE-DAME DE LA CLARTÉ. — *Le samedi 13 Septembre, à 2 h. 1/2* de l'après-midi, la procession partira de l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle de Notre-Dame de la Clarté. A l'arrivée à la chapelle, vêpres, procession et bénédiction du T Saint-Sacrement.

Dimanche 14, messes basses à *5, 6*, 7 et *8 heures* ; à *10 heures*, grand'messe, chantée par M. le chanoine Bergilliat, aumônier de l'Adoration perpétuelle, à Quimper ; sermon par M. le chanoine Le Duc — A *3 heures*, vêpres solennelles, procession et bénédiction du T. Saint Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires), à la chapelle de N. D. de la Clarté, le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou l'un des 7 jours suivants.

Ergué-Gabéric. — GRAND PARDON DE N.-D. DE KERDÉVOT, *le dimanche 14 Septembre. — Le samedi 13, à 4 heures* du soir, premières vêpres ; procession suivie de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Avant et après les vêpres, jusqu'à *6 h. 1/2*, des confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins.

Le *dimanche 13*, à partir de *5 heures*, les messes se succéderont sans interruption jusqu'à la grand'messe. A *10 heures*, procession ; grand'messe chantée par M. le chanoine A Le Roy, directeur diocésain des Œuvres ; sermon par M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin.

A *3 heures*, vêpres solennelles ; procession ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires) par les pèlerins de Kerdévot : 1° aux deux Pardons, c'est-à-dire le dimanche de Quasimodo et le 2e dimanche de Septembre ; 2° le 4e vendredi du Carême.

Le *lundi*, lendemain du grand Pardon, on peut gagner la même indulgence. On confessera, à Kerdévot, jusqu'à la dernière messe, qui se dira vers *8 heures*.

Morlaix. — GRAND PARDON DE N.-D. DE LA SALETTE — *19 Septembre.*

Dimanche 14 Septembre, à 2 heures, pèlerinage des trois paroisses de Morlaix à la Salette ; heure d'adoration ; rosaire ; vêpres solennelles, sermon français ; bénédiction, *Te Deum.*

Jeudi 18 Septembre, à 9 heures, prières du soir ; confessions pendant toute la nuit.

Vendredi 19 Septembre, première messe à minuit ; les autres messes se succéderont de demi-heure en demi-heure, jusqu'à 10 heures. A 10 heures, sur l'esplanade, messe solennelle, chantée par M. Le Gall, curé-doyen de Taulé. Sermon breton par M. Kervella, recteur de Guiclan ; à 2 heures, vêpres solennelles. salut.

Dimanche 21 Septembre, confessions à partir de 5 heures du matin ; messes basses à 6, 8, 9 heures. Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Liturgie. — Le samedi 13 Septembre, les messes votives et les messes basses de *Requiem* sont permises.

Nouvelles *Mutationes*. — Les *Acta Apostolicæ Sedis* ont promulgué le décret S. R. C. du 11 Juin 1913 concernant l'important fascicule des *Mutationes* sorti des presses vaticanes. Les nouvelles éditions du Bréviaire seront toutes établies en conformité avec ces modifications ; mais le Saint-Père permet l'acquisition et l'usage des Bréviaires déjà édités et où elles ne se trouvent point. Ces changements ne sont point obligatoires, cette année. Si l'on désirait s'y conformer, sans plus tarder, voici les modifications pour le mois de Septembre :

9 Septembre. *Au IIIe Nocturne, à la place des Leçons qu'on disait jusqu'à présent,* mettre celles du 11 Septembre, IVe jour *infra Octavam.*

11 Septembre. *Au IIIe Nocturne, à la place des Leçons qu'on disait précédemment,* mettre celles qu'on indiquait auparavant pour le 12 Septembre, Ve jour *infra Octavam, sauf la dernière, qui est remplacée par celle des SS. Prote et Hyacinthe, martyrs.*

15 Septembre, *jour Octave de la Nativité de la Ste Vierge, au Ier Nocturne,* il y a L. D. P. *(Incipit liber Tobiæ).*

Id. *aux IIe Vêpres, après la mémoire du suivant, pour la mémoire des SS. Martyrs Euphémie et Cons, au lieu de l'Antienne* Gaudent in cœlis, mettre l'Antienne *Vestri capilli capitis.*

16 Septembre, *SS. Corneille et Cyprien. Au Ier Nocturne,* Lectiones e feria 2a præcedenti.

17 Septembre, *Stigmates de S. François. Au commencement de la IVe Leçon,* dire *comme titre :* Ex Commentariis Sancti Bonaventuræ Episcopi.

22 Septembre, *Sept Douleurs de la Ste Vierge. A Matines,* mettre l'Hymne *O quot undis, qui jusqu'à présent était aux Vêpres ; — à Laudes,* garder l'Hymne *Summæ Deus clementiæ, — et aux IIes Vêpres* mettre l'Hymne *Jam toto subditus, qui jusqu'à présent était à Matines, et dont la 4e strophe commence non par* Heu ! sputa..., *mais par* Eheu ! sputa...

Services anniversaires. — I. Plounéour-Trez. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. l'abbé Abjean-Uguen, recteur de Guimaëc, sera chanté, le mercredi 10 Septembre, à 10 heures, en l'église paroissiale de Plounéour-Trez.

II. Taulé. — Le grand service pour le repos de l'âme de M. l'abbé Perrot, décédé le 6 Août dernier, sera célébré à Taulé, jeudi prochain 11 Septembre, à 10 heures.

Pèlerinage des hommes du diocèse de Quimper au Sacré-Cœur de Montmartre. — MM. les ecclésiastiques qui doivent participer au pèlerinage sont priés de vouloir bien

prendre leur habit de chœur, qu'ils revêtiront pour les différentes cérémonies à la Basilique, — et aussi l'amict et le purificatoire.

Il est nécessaire que la Direction connaisse leur nombre, pour réserver un nombre d'autels suffisant pour les messes. En transmettant les demandes de leurs paroissiens, ils auront la bonté de préciser s'ils seront eux-mêmes pèlerins.

Nous rappelons que la clôture des inscriptions aura lieu irrévocablement le 9 Septembre, à midi. C'est le dernier délai consenti par les différentes Compagnies de transports, et ce délai est absolument nécessaire pour la bonne organisation des multiples détails.

Les billets et les cartes ne seront expédiés qu'après la clôture définitive.

Quimper. — **Les journées des Directeurs de Patronage.** — C'est le 16 et le 17 courants, que Monseigneur réunira, dans une salle du Grand Séminaire, les Directeurs de Patronages et Œuvres de jeunesse, et dirigera les études qui rendront plus éclairé et plus efficace leur apostolat près des jeunes gens. Les Directeurs devront étudier, au préalable, le questionnaire, qui a paru dans le *Bulletin mensuel des Œuvres,* à la date du 15 Août, et dans le dernier numéro de la *Semaine,* et feront, chacun, un exposé verbal de leur méthode et de leurs réflexions sur les points proposés.

La 1re journée, le mardi 16, sera réservée aux Directeurs de Patronages urbains. Les réunions seront terminées, assez à temps, pour qu'ils puissent reprendre les divers trains du soir.

La 2e journée, le mercredi 17, groupera les Directeurs de Patronages ruraux.

En vue du repas de midi, Messieurs les Directeurs sont priés d'adresser leur carte, soit à M. le Directeur des Œuvres, soit à M. le Supérieur du Grand Séminaire, en y inscrivant le jour qu'ils choissent : *mardi* ou *mercredi.*

Fêtes de N.-D. du Folgoat. — Les fêtes mariales de N.-D. du Folgoat promettent d'être grandioses. — Les hommes et les jeunes gens seront certainement très nombreux, même le 7. Le 8, une soixantaine de paroisses viendront au Folgoat, en procession.

Aussi dans l'intérêt du bon ordre, nous jugeons utile d'insister sur les points suivants :

1° Le dimanche aussi, hommes et jeunes gens participeront à la procession qui se fera autour de la grande place ;

2° Le lundi, 8, les processions iront immédiatement, sans se rendre à l'église, prendre les places qui leur seront réservées dans le « Champ du Couronnement » ;

3° A 1 h. 3/4, les *insignes* de chaque paroisse (croix et bannières) se rangeront en ordre de procession pour conduire le Saint-Sacrement à la chapelle en plein air ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

4° A l'issue des vêpres, le Saint-Sacrement sera reconduit processionnellement à l'église paroissiale ;

5° Des indications plus détaillées seront données, le jour même, aux prêtres venus avec leur procession.

QUIMPER. — **Les deux retraites de conscrits**, données en Septembre, à Quimper, sont pour les jeunes gens de la classe 1912 et pour les ajournés des classes précédentes. — Les conscrits de 20 ans, c'est-à-dire ceux de la classe 1913, doivent se réserver pour la retraite du 3 au 8 Novembre, à Quimper.

MORLAIX *(La Salette)*. — **Retraites.** — *Du 11 au 14 Septembre*, retraite de la Jeunesse Catholique, prêchée par M. l'abbé Cozanet, vicaire de Saint-Joseph du Pilier-Rouge.

Du 23 au 27 Septembre, retraite des conscrits de la classe 1912. — Ouverture, le mardi, à 5 heures du soir ; clôture, le samedi, à 8 heures du matin.

Une seconde retraite aura lieu pour la classe 1913, au commencement de Novembre, à une date qui sera fixée ultérieurement.

L'intéressante communication suivante nous est parvenue trop tard pour être insérée dans notre dernier numéro :

KERLOUAN. — **Croix-Blanche.** — Le 15 Août dernier, à la messe paroissiale, M. le chanoine Uguen, supérieur du Petit-Séminaire de Saint-Vincent, nous a fait une émouvante conférence sur la Croix-Blanche. Il a exposé devant son immense auditoire, suspendu à ses lèvres, les ravages que produit l'alcoolisme dans nos régions bretonnes, parmi ce peuple si attaché à sa foi, et qui serait le premier peuple du monde s'il ne s'adonnait pas au terrible fléau de l'ivrognerie.

L'orateur a démontré, d'une manière saisissante, que l'usage de l'eau-de-vie et des liqueurs alcoolisées nuisait à la santé du corps, qu'il préparait une génération rachitique, qu'il troublait la paix dans les familles, et qu'il conduisait à la ruine, à la pauvreté, à la misère.

Il a fait ressortir ensuite que l'homme, créé par Dieu pour commander aux créatures sans intelligence, s'il s'adonne à l'ivrognerie, devient semblable à elles, parce qu'il devient lui-même sans intelligence. Oui, chez l'alcoolique l'intelligence s'obscurcit de manière à ne plus voir clair au sujet des devoirs qu'il a à accomplir envers Dieu, envers son prochain et envers lui-même. Sa volonté n'a plus de force pour le bien et son cœur n'a plus de sentiments généreux. Enfin, c'est un être dégradé.

En terminant, il a conjuré ses auditeurs à se mettre nombreux dans la confrérie et leur a parlé des nombreuses indulgences qu'ils auraient à gagner.

Nous sommes persuadés que les paroles si claires et si réconfortantes de M. le chanoine Uguen seront écoutées dans la chrétienne paroisse de Kerlouan.

Déjà on a remarqué que, à l'occasion du battage du blé, on a bu très peu d'eau-de-vie et qu'on s'est servi pour étancher sa soif de bière, de cidre et de limonade. Quand la récolte sera terminée, on va s'organiser, par quartiers, pour entrer dans la Croix-Blanche.

Puisse cette confrérie préserver nos jeunes gens du vice honteux de l'ivrognerie !

Un témoin.

LES FÊTES
DU
COURONNEMENT DE SAINTE-ANNE LA PALUE

Les fêtes de Sainte-Anne la Palue se sont ouvertes, mercredi, par un triduum de prières présidé par M. Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin. Quoique contrarié par les derniers et pressants travaux de la récolte, il a attiré à la Palue une assistance considérable où, parmi les paroissiens de Plonévez, se remarquait un bon nombre de fidèles des paroisses avoisinantes. Les éloquentes et fortes conférences de M. le chanoine Kerjean et de M. l'abbé Thomas, aumônier du lycée de Brest, ont admirablement préparé les auditeurs, dont la plupart se confessèrent et communièrent, aux fêtes solennelles du samedi et du dimanche.

En même temps, dans une activité fébrile, s'achevaient les derniers préparatifs de la fête. M. Cornec, entrepreneur à Châteaulin, édifiait, avec le concours de M. Soubigou, frère du recteur, sur les plans de M. le chanoine Abgrall, l'estrade et l'oratoire où se déploierait la pompe des solennités du Couronnement, et le hall qui réunirait, autour des évêques, pour le repas de midi, les ecclésiastiques et les invités. De leurs mains adroites et alertes, les Sœurs du Saint-Esprit et les dames de Plonévez confectionnaient guirlandes et tentures pour en orner la chapelle, l'estrade et la salle du banquet.

Le samedi, le Pardon commençait. Dès 5 heures du matin, les premiers pèlerins apparaissaient. Ils formaient déjà un groupe compact à la grand'messe, chantée par M. le chanoine Bars, directeur au Grand Séminaire. L'après-midi, la foule grossissante assiégeait les confessionnaux, où des prêtres ne cesseront désormais de se relayer jusqu'à la cérémonie solennelle du dimanche.

Environ 15 000 hommes assistaient à vêpres et écoutaient avidement le beau sermon où M. l'abbé Thomas célébrait magnifiquement le rôle de la Bretagne croyante dans l'histoire de la France.

Vers 7 heures, débouchait sur la Palue un cortège de plus de deux cents Ouessantais, que le vapeur avait débarqués à Douarnenez, et qui, de là, avaient gagné Sainte-Anne à pied, processionnellement conduits par l'un de leurs vicaires. Leur arrivée, au

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chant du cantique *D'hor Mam Santez Anna,* fut très remarquée, et peu s'en fallut qu'on les acclamât. Un mot de M. l'abbé Soubigou, recteur de Plonévez, leur dit toute la joie que leur nombre si imposant causait à son cœur de pasteur et à la bonne sainte Anne.

A huit heures, les Ouessantais en tête, se déployait sur la Palue la traditionnelle et émouvante procession aux flambeaux, présidée par M. Kerjean. Elle fut féerique. 15 000 cierges tracèrent dans la nuit, devant la mer, sur la dune éclairée par instants par les reflets des phares lointains, leur long ruban de flammes vacillantes, tandis que retentissaient dans le calme du soir, les cantiques à l'Aïeule aimée. Ce fut dans un cadre moins grandiose, mais plus gracieux, une réédition des scènes de Lourdes, quand, sur la nappe lumineuse des flammes massées près de la chapelle, s'étala le chant majestueux du *Credo.*

L'heure du repos était venue. Les fermes voisines s'encombrèrent hospitalièrement de pèlerins fatigués, heureux de s'étendre sur une couche de paille fraîche. Ce furent les plus favorisés. Beaucoup durent chercher un repos relatif sur le rude gazon de la Palue ou s'abriter dans la chapelle pour une nuit de veille et de prières qui ne devait pas être fort longue. Dès une heure du matin, en effet, les messes commençaient et se poursuivaient sans interruption jusqu'à 9 heures. Des milliers de communiants s'approchaient de la Table Sainte. Et, l'aube venue, l'on pouvait prévoir, au spectacle des chemins de toutes parts encombrés, ce que serait la fête du jour : une manifestation de foi populaire telle que la Bretagne, dans tout le cours de son histoire, en connut peu.

Elle eut les célèbres couronnements de ses ducs et de ses duchesses. Plus empressée encore, plus pieuse et plus fidèle, elle s'assemble, aujourd'hui, autour des images séculaires, où ses rudes sculpteurs ont gravé les traits de ses protectrices et de ses guides, la Vierge et sainte Anne, lorsque ses Evêques, comme jadis sous les voûtes de la métropole bretonne, déposent, sur leur front, la couronne des souveraines.

Egalées ou dépassées seront les inoubliables cérémonies de Sainte-Anne d'Auray, du Folgoët, et de N.-D. des Miracles, de Rennes. Ici, ce fut, peut-on dire, l'hommage unanime de tout un peuple, celui de Cornouaille. Devant un concours aussi considérable de *pardonneurs,* tout essai d'évaluation numérique manque d'éléments certains d'appréciation. Ce fut une foule vraiment innombrable. Plusieurs, dont le coup d'œil s'est familiarisé avec les grands rassemblements de troupes ou de pèlerins, parlaient de 100 000 hommes. Ce chiffre n'est peut-être pas exagéré. Ce serait probablement descendre au-dessous de la réalité, que d'évaluer à moins de 80 000, le nombre de ceux qui assistèrent, à l'issue de la grand'messe, à la cérémonie du Couronnement.

D'où ils venaient, il n'était pas dificile de le dire. Les foules de Bretagne et de Cornouaille, surtout, ont sur toutes les autres une supériorité remarquable : elles ne sont pas anonymes. Elles ne sont pas la masse confuse, sans nom et sans origine d'où, seule,

se dégage une impression de profondeur et de puissance. Elles sont l'immense bouquet où chaque fleur porte dans la dentelure et la couleur de sa corolle, dans la robustesse ou la fragilité de sa tige, le parfum et la caractéristique très reconnaissables de son sol d'origine. Tous les cantons, toutes les paroisses de Cornouaille avec quelques-unes du Léon, que n'a pas arrêtées l'annonce des fêtes prochaines du Folgoët, de nombreux pèlerins de Vannes et de Lorient se voyaient là confondant leur prière, mais gardant à leur hommage toute son originalité, avant même de faire corps, pour la procession de l'après-midi, autour de leurs lourdes bannières et de leurs massives croix d'or et d'argent.

Ce fut d'autant plus imposant que l'accès de la Palue s'offrait assez difficile. Tous les véhicules de la région avaient été, depuis la somptueuse automobile jusqu'au plus modeste char-à-banc, retenus longtemps d'avance par une minorité de prévoyants. Des milliers de piétons, fuyant les chemins poussiéreux et encombrés, déployèrent leurs files interminables le long des falaises, sur le sable humide, dans les taillis du bois de Névet, et sur les pentes du Ménez-Hom. Du sommet de la dune, où la chapelle s'élève à l'abri d'un bouquet d'ormes, le spectacle de l'invasion était unique. Sur la plage de Tréfontec, des chars-à-banc lointains se profilaient, pareils à une caravane de méharis sur les sables africains. Du côté de Douarnenez, un chemin insoupçonné, débouchant derrière la falaise, laissait échapper un flot interminable de coiffes blanches tranchant sur des bérets noirs. Vers l'intérieur, des colonnes convergentes glissaient dans un nuage de poussière ou se faufilaient derrière les talus. Lentement, la solitude était assaillie et la Palue devenait l'immense rendez-vous de tout un peuple. Et vers le large, c'était l'incomparable baie de Douarnenez, tout entière à son recueillement dominical, balançant seulement quelques chaloupes, allégées de leur équipage de pèlerins.

Si beau que fût le spectacle, le centre d'attraction était ailleurs, sur l'immense placître,d'où l'on allait suivre,en plein air,les cérémonies de la grand'messe et du Couronnement. Au centre d'une vaste estrade adossée au sanctuaire, s'élevait une élégante chapelle dont le dessin et l'ornementation faisaient le plus grand honneur à M. le chanoine Abgrall et à ceux qui, si fidèlement et si intelligemment, à l'appel de M. le Recteur, exécutèrent ses plans. La foule, grossissant à vue d'œil, emplissait bientôt le placître, s'étageant en masses compactes comme sur les gradins d'un vaste et profond amphithéâtre. Entraînée par M. l'abbé Havas, recteur de Trézilidé, elle préludait aux cérémonies liturgiques par le chant du cantique à Sainte-Anne.

A 9 h. 1/2, le carillon annoncait l'arrivée du cortège des prêtres et des évêques précédant les couronnes, portées par les prêtres originaires de Plonévez et la lourde masse de la vénérable statue de granit, que quinze notables de la paroisse soutiennent de leurs robustes épaules. La musique de Douarnenez, renforcée par quelques exécutants d'Audierne, salue d'une marche entraînante

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'apparition du cortège. Plus de deux cents prêtres, en surplis, se rangent sur l'estrade des deux côtés de l'autel. Au chœur, prennent place Mgr Duparc ; Mgr Pichon, archevêque de Cabasa, coadjuteur de Port-au-Prince, Haïti ; dom Brieuc, abbé mitré de Thymadeuc ; M. le chanoine Le Pennec, vicaire général, délégué de Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc ; M. le chanoine Ollivier, curé de Sainte-Anne, délégué de Mgr Rouard, évêque de Nantes. Mgr Gouraud, évêque de Vannes, chante la messe assisté de M. le chanoine Gadon, vicaire général et ayant comme diacres d'honneur MM. les chanoines Cogneau et Abgrall et, comme diacres d'office, MM. les chanoines Queinnec et A. Le Roy.

Le diocèse de Quimper est représenté par la plupart de ses archiprêtres et de ses curés. De nombreuses personnalités du clergé vannetais ont tenu à suivre leur Evêque aux pieds de la « sœur » de Sainte-Anne d'Auray. Nous remarquons MM. les chanoines Guillevic, supérieur du Grand Séminaire de Vannes ; Thubé, secrétaire de l'Evêché ; Simon, curé de Josselin ; Le Dorz, curé de Saint-Paterne ; Le Diffon, curé de Sainte-Anne d'Arvor de Lorient ; Goarin, supérieur des chapelains de Sainte-Anne ; Charrié, curé d'Auray ; Guéhennec, recteur de Kerentrée, etc... M. le curé de la Madeleine, d'Angers, apporte, avec les aumôniers d'Angers et de Trélazé, l'hommage des Bretons, émigrés dans les ardoisières de l'Anjou.

Le Parlement est représenté par MM. Daniélou, député de la circonscription, Villiers, sénateur, Hugot-Derville et Soubigou, députés du Finistère, de l'Estourbeillon, député du Morbihan, et de la Ferronnays, député de la Loire-Inférieure. M. le comte de Mun, retenu à Plouescat par une cérémonie patriotique, ne pourra atteindre la Palue que vers midi.

Lorsque la lourde statue de sainte Anne a pris place sur le trône qui lui est préparé du côté de l'Evangile, l'office liturgique commence. Les cérémonies si belles de la messe pontificale sont parfaitement conduites par M. le chanoine Bars, directeur au Grand Séminaire. La schola, sous la direction de M. Henry, curé de Saint-Martin de Brest, entonne le *Gaudeamus* de l'introït, et bientôt la foule mêle sa voix à celle du chœur dans les invocations du *Kyrie* et les louanges du *Gloria in excelsis*.

Après l'Evangile, M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin, prononce le sermon d'usage. Sa voix forte, très distincte, célèbre en un breton élégant, sans aucune prétention de purisme, la gloire de sainte Anne, et définit les devoirs de l'épouse chrétienne : *Beatus venter qui te portavit et ubera quæ suxisti*.

Si la Mère de Jésus a été la plus sage des vierges et la plus parfaite des créatures, sainte Anne a été, après elle, la plus sainte et la plus accomplie des épouses et des mères. C'est aujourd'hui en cette fête des deux Saintes, le triomphe des mères chrétiennes. Comment sainte Anne fut-elle épouse ? Elle priait et elle se sanctifiait dans l'attente et le désir d'une maternité, qui lui fut longtemps refusée. La mère chrétienne est, à sa façon, comme le prêtre, la collaboratrice de l'œuvre divine : *Dei adjutores sumus*. A elle de donner des enfants à l'Eglise et à Dieu. C'est son rôle, sa gloire et son salut, car l'Ecriture a dit : « La femme se sauvera par sa maternité ». Femmes chrétiennes, sauvez-vous par votre collaboration à l'œuvre divine. Vos enfants ce sont vos gages, vos arrhes pour l'éternité !

Mais il faut que la mère soit vraiment chrétienne, et qu'avec la vie de ce monde elle donne à ses enfants la vie de la foi. Elle est responsable de l'âme de ces enfants. Nul autre qu'elle n'a des droits sur leur âme, elle seule en répondra. Regardez cette statue : elle a dicté leurs devoirs à de nombreuses générations de croyantes. Le livre que sainte Anne tient en main pour l'enseigner à sa fille, ce n'est pas un manuel quelconque : c'est le livre des devoirs envers Dieu et envers les hommes. Beaucoup ne veulent pas comprendre la leçon de cette statue et ils s'ingénient par leurs écrits, par leurs discours et par leurs lois, à en restreindre la portée. Qu'ils viennent ici, et ils constateront combien vains sont leurs efforts de déchristianisation sur le peuple qui nous environne.

Tant que les mères se laisseront enseigner par sainte Anne, le pays n'a rien à craindre. Ailleurs, au souffle des idées corruptrices, la mort l'emporte sur la vie, c'est le fruit de l'apostasie révolutionnaire : Dieu renié s'est retiré avec la vie, et il n'a laissé que la mort. Des statistiques désolantes annoncent les ravages du terrible fléau de la dépopulation. Vous, peuple de Bretagne et de Cornouaille, vous n'en êtes pas atteint. C'est la gloire des mères chrétiennes de ce pays. Bénies soyez-vous qui donnez à la France et à Dieu tant de solides et d'ardents chrétiens ! Bénies soyez-vous plus encore de donner à l'Eglise tant de prêtres et aux peuplades lointaines tant de missionnaires !

Puis, s'adressant à sainte Anne, M. Kerjean la remercie de nous avoir donné Mgr Duparc.

Quant à vous, Monseigneur, dit-il en terminant, vous allez couronner sainte Anne et sa Fille. Vous demanderez pour vos prêtres la force, ils en ont besoin dans les épreuves actuelles, vous demanderez pour les mères chrétiennes le courage d'être de saintes éducatrices. Vos prêtres et tout ce peuple fidèle n'ont qu'un désir, qu'ils expriment de tout cœur à sainte Anne : C'est que vous-même, vous nous demeuriez longtemps, en pleine force, pour conduire au devoir et au ciel votre magnifique et grand diocèse. *Stet et pascat !*

Après ce discours, d'un enseignement si relevé et si actuel, la messe reprend son cours, et les chants liturgiques ne sont interrompus, pendant l'Offertoire, que par le cantique de sainte Anne, accompagné par la musique de Douarnenez.

Bientôt le moment solennel est arrivé. Mgr Duparc, revêtu de ses ornements pontificaux, se dirige, entouré des évêques présents, vers le trône où repose l'Aïeule. Le spectacle est vraiment inoubliable. Aussi loin que le regard peut s'étendre, jusqu'à la crête

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qui, vers l'Ouest et le Nord, profile sur l'horizon les dernières rangées des assistants, la foule compacte, innombrable, est debout, immobile, silencieuse, dessinant, dans la transparence étonnante de l'atmosphère, toutes les ondulations, toutes les saillies du terrain. Des nuages ouatés et vides de menaces descend, jusqu'à la minute même du Couronnement, une lumière grise et douce qui laisse aux visages toute leur sérénité.

Les prières liturgiques commencent par l'hommage national à sainte Anne, l'antienne *O mater patriæ,* chantée par les prêtres : O mère de la patrie, Anne très puissante, sois le salut de tes Bretons, et, par ton intercession, garde-leur la foi, préserve leurs mœurs, accorde-leur la paix. Des versets suivent, puis l'oraison. L'Evêque, alors, passe au cou de la Vierge et de sainte Anne les superbes croix toutes ruisselantes de la lumière qui se joue dans les diamants et les pierreries, dons magnifiques de Mme la comtesse de Tromenec et de sa fille, Mme du Hamel. Il couronne, d'abord, suivant les prescriptions rituelles, le front de la Vierge. Quand ses bras s'élèvent, portant la couronne destinée à sainte Anne, œuvre élégante et noble due à l'inspiration aimante de M. le chanoine Abgrall, l'émotion de la foule est à son comble. Un frisson court à travers le placitre où s'agite, dans un remous prolongé, la mer des coiffures et des têtes découvertes, et c'est comme une puissante rumeur d'océan qui salue la reine des Bretons quand, le geste épiscopal achevé, se découvre le front de la grande Aïeule resplendissant sous l'or de son diadème. Des applaudissements éclatent, des vivats s'élèvent, et le *Te Deum,* entonné par la chorale, unit dans un même élan de reconnaissance et de joie les cœurs des fidèles sujets de sainte Anne. Cette émouvante cérémonie s'achève par la bénédiction solennelle, chantée par les évêques réunis, après que Monseigneur a bénit la nouvelle et riche bannière de sainte Anne, œuvre des religieuses Carmélites de Morlaix.

Alors, c'est la détente, c'est l'entr'acte nécessaire dans le grand drame de la foi bretonne. L'heure du repos et de la réfection est arrivée. Les tentes des restaurateurs sont envahies. La plupart, munis de leurs repas, s'en vont par groupes, face à la mer, vider, au grand air du large, leurs paniers de provisions.

Le clergé et les notabilités invitées ont le couvert mis non loin de la chapelle, sous un grand hall orné avec le plus grand goût. Trois cents convives s'y rangent sans peine, et le service, parfaitement ordonné, se fait avec facilité, grâce au concours d'une vingtaine de séminaristes. Mgr Duparc préside la table d'honneur, ayant devant lui Mgr Pichon. A sa droite sont placés Mgr Gouraud, M. l'abbé Soubigou, l'heureux recteur de Plonévez, le dévoué organisateur des fêtes, M. Le Breton, maire de Plonévez, M. Gassis, ancien sénateur, M. le chanoine Abgrall, dont le concours fut si précieux, M. le Président du Conseil paroissial, etc... A gauche, c'étaient le Révérendissime Père Abbé de Thymadeuc, M. le chanoine Cogneau, vicaire général, MM. Daniélou, député, Villiers, sénateur, de l'Estourbeillon, député, etc... Autour de Mgr Pichon

avaient pris place MM. les Vicaires généraux Le Pennec et Gadon, MM. de Mun, Hugot-Derville, de la Ferronnays, Soubigou, députés, etc...

Le moment ne tardait pas à venir où les toasts allaient traduire, en d'éloquentes paroles, les impressions profondes ressenties au cours de cette incomparable matinée. Il appartenait à M. l'abbé Soubigou de dire, tout le premier, les sentiments de gratitude qui l'animaient, et que partageaient à la fois ses paroissiens et l'unanimité des pèlerins. Voici le discours très goûté et très applaudi de M. l'abbé Soubigou :

MONSEIGNEUR,

Permettez-moi de me lever pour vous remercier, en mon nom personnel d'abord, au nom de mes chers paroissiens de Plonévez, de tout ce clergé et de ces milliers de pèlerins, d'être venu couronner notre bonne sainte Anne la Palue. Vous avez réalisé, en nous obtenant cette faveur du Couronnement, les vœux de tous les fidèles de la vénérable Aïeule.

Ici dans son domaine, particulièrement, ces vœux étaient pressants. Dès sa première visite, Monseigneur Dubillard en entendait l'expression. Touché de la piété qu'il trouvait ici pour sainte Anne, il nous promettait, qu'à son prochain voyage à Rome, il parlerait si chaleureusement au Saint-Père de la dévotion des Bretons à leur Patronne, de la beauté des pèlerinages organisés à sa chapelle de la Palue, qu'il en rapporterait l'autorisation de mettre au front de la vieille statue la couronne de la Souveraine.

Hélas ! La Séparation vint avec ses difficultés, et Monseigneur Dubillard trouva un autre aliment à sa prévoyante activité. Bientôt il était appelé à l'archevêché de Chambéry. En m'agenouillant à ses pieds avant son départ, je lui disais : « Monseigneur, j'espère que le Couronnement prochain de Sainte-Anne la Palue ne tardera pas à vous ramener vers nous. » — « Oh ! oui, me répondit-il avec émotion, je serais si heureux de voir cette fête ! »

Vous veniez, Monseigneur, d'être appelé par le Souverain Pontife à lui succéder sur le siège de saint Corentin. Vous savez avec quelle allégresse la nouvelle fut accueillie dans le diocèse. Autour de moi, il n'y eut qu'un cri : « Vous allez maintenant couronner sainte Anne la Palue », et je répliquais : « Oui, je crois que le moment attendu par la Providence est enfin venu. Sainte Anne d'Auray nous a envoyé son fils de prédilection, elle nous a choisi l'évêque selon son cœur pour couronner sa sœur de Cornouaille ». J'hésitais cependant devant les difficultés de la réalisation de ce projet tant caressé ; mais toute hésitation tomba, quand le si bon Curé-archiprêtre de Châteaulin, à qui je veux dire ici toute ma reconnaissance, s'offrit à vous exprimer notre vœu le plus cher.

Nous savions, Monseigneur, que nous ne pouvions rien demander de plus agréable à votre cœur, désireux de faire aimer et de faire glorifier de plus en plus la bonne sainte Anne. C'était aussi pour vous une bien douce consolation, au milieu des travaux et des préoccupations de votre lourde charge.

Avec quelle joie enthousiaste, quelle reconnaissance pour vous, Monseigneur, apprîmes-nous enfin que le Saint-Père avait bien voulu vous donner un témoignage de sa spéciale bienveillance, en vous accordant pour notre sanctuaire ce privilège insigne. C'est la consécra-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tion solennelle de tant d'hommages rendus ici depuis des siècles à la Souveraine de Plonévez-Porzay. Elle régnait par ses bienfaits, sans titre et sans couronne, du consentement unanime de son peuple fidèle. Maintenant, sur son front, grâce à vous, Monseigneur, resplendit l'emblème de sa royauté. Les pèlerins vont accourir encore plus nombreux et plus empressés à ses pieds. De tout le Finistère, de toute la Bretagne, de toute la France, de la Suisse (la Suisse est représentée ici), de l'Espagne, de Constantinople même, de tous ces pays elle a reçu des témoignages de reconnaissance ; ils viendront s'agenouiller devant elle, avec une confiance plus grande en sa sollicitude toute maternelle, avec un amour plus tendre, et ils seront assurés de voir des grâces plus abondantes répondre à leurs prières. Pour nous, nous voulons lui demander de solder la dette de reconnaissance que la paroisse de Plonévez-Porzay et ces milliers de pèlerins viennent de contracter envers vous. Votre nom sera désormais associé, dans cette chapelle, au culte de notre reine. Il se transmettra de génération en génération, comme le nom béni de l'Evêque de Sainte-Anne la Palue.

Monseigneur Duparc se lève pour répondre. Son discours fut une maîtresse page d'éloquence, toute remplie de ce charme que le cœur sait communiquer à une langue élégante et inépuisable de ressources :

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Après Dieu, c'est à sainte Anne d'abord que nous devons cette fête, pleine de joie pour nous, puisqu'elle est pleine de gloire pour elle. Je lui offre en hommage de remerciement, la piété filiale de toute cette foule aimante et priante, qui s'est associée si ardemment à notre cérémonie liturgique par ses acclamations populaires, et qui, maintenant encore, assiège de ses flots, sans cesse renouvelés, la statue couronnée, et se prépare à l'accompagner avec nous dans ce circuit de la Palue, d'où elle pourra bénir, presque sans limites, les paroisses innombrables qui constituent son domaine.

Sainte Anne doit cette couronne au Pape. Je remercie le Pape. Je prie sainte Anne de le remercier avec nous, mieux que nous. Hélas ! lui qui donne aux statues des Saints des couronnes de joie et d'honneur, il compte plus d'épines que de perles dans la triple couronne qu'il porte lui-même au front. Si nous ne pouvons pas arracher toutes les épines qui le blessent, mettons du moins des perles à sa tiare par notre foi, notre générosité, notre docilité filiale à ses directions. Nous ferons plaisir à sainte Anne autant qu'à l'Auguste Pontife qui la couronne.

Un Cardinal devait présider cette fête. Son cœur l'y appelait autant que sa dévotion. Et, certes, c'eût été beau, la prière du Représentant du Pape montant vers la Sainte avec celle du peuple dont il a été le Pasteur, et, dans la splendeur de l'Océan tout proche, sa pourpre de Prince de l'Eglise, accompagnant la statue de granit dans sa marche triomphale. J'adresse à Son Eminence le cardinal Dubillard nos regrets profondément respectueux et nos souhaits confiés à sainte Anne.

Messeigneurs, j'avais espéré que tout l'épiscopat de Bretagne pourrait assister à cette fête.

Hélas ! j'ai su très tôt que Monseigneur de Nantes ne pourrait pas nous venir, et même que nous ne posséderions pas aujourd'hui notre vénéré Métropolitain. Le plus breton des Archevêques a dû renoncer

à ce rendez-vous tout breton. Il passe aujourd'hui en revue la jeune armée catholique de ses gymnastes. Depuis le temps de Lez-Breiz, sainte Anne est la Patronne des soldats de Bretagne. Il disait : « Au combat, seul je ne viens pas : sainte Anne est avec moi ». J'envoie à Monseigneur l'Archevêque de Rennes et à ses gymnastes, qui sont de futurs soldats de l'Eglise et de la France, le salut de ses suffragants, en même temps que je remercie Monseigneur de Nantes d'avoir délégué à ce couronnement son curé de Sainte-Anne.

Mais la Providence a dirigé vers nous un autre Archevêque breton, que sainte Anne a ses raisons pour aimer beaucoup, car il lui porte tour à tour ses hommages, et en Bretagne et aux Antilles, sans avoir jamais à sortir ni de chez elle ni de chez lui ! Vous nous disiez, il y a un mois, Monseigneur l'Archevêque de Cabasa, que sainte Anne possède de nombreux sanctuaires en Haïti, et qu'elle est là-bas vénérée, priée et puissante, comme ici. Comment en pourrions-nous douter, quand nous savons que c'est en vertu de cette puissance, la même ici et là-bas, qu'elle a dû prendre, ici pour les établir là-bas, tant de bons missionnaires et de courageux évêques, depuis les Testard du Cosquer, les Guilloux et les Hilliou, jusqu'aux quatre pontifes d'aujourd'hui, auxquels nous souhaitons longue vie, ample moisson d'âmes et large recrutement de zélés moissonneurs.

J'avais espéré jusqu'à la dernière heure que Mgr l'Evêque d'Alinda, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, assisterait à nos fêtes. La maladie le retient loin de nous. Mais son cœur nous est fidèle. Il me l'a écrit avec tant d'âme que je tiens à lui adresser ici, comme s'il était présent, l'expression des sentiments par lesquels je devais saluer sa venue au milieu de nous.

Monseigneur d'Alinda, vos missions sont peut-être les plus vastes du monde. Il y en a au moins une dédiée à sainte Anne, celle qui garde, au Fernan-Vaz, le souvenir du P. Bichet et de Mgr Buléon, à l'époque où Mgr Le Roy, avant de devenir leur Supérieur général, était déjà, au Gabon, leur évêque. Cette sainte Anne, depuis vingt ans, a multiplié, sous votre main, nos missionnaires de Bretagne, et sans compter ! Il est vrai que vous les donnez aussi sans compter. Vous donnez à Haïti. Vous donnez aux colonies françaises. Et vous souvenant surtout de cette Afrique, où s'est écoulée, du Zanguebar au Congo, votre joyeuse jeunesse d'Apôtre, l'abordant sur tous les points accessibles, vous lancez vos troupes par delà fleuves, montagnes et forêts, plus loin bien souvent que les limites fixées par les *hinterlands* politiques, prêt à remplacer les Bretons par les Alsaciens, quand le Congo, hélas ! change de maîtres, mais jamais découragé dans cette merveilleuse campagne d'Evangile, malgré les cinq ou six cents vies sacerdotales sacrifiées, sans regret, pour Dieu, pour la race noire, et pour la France. De ceux-là, aussi, il pourra être fait mémoire, à Dakar dans la cathédrale du Souvenir Français, et sainte Anne du Fernan-Vaz bénira leurs successeurs !

Et dire, Monseigneur de Vannes, que tous ces sanctuaires, y compris celui auprès duquel je parle, sont devenus le rayonnement du vôtre ! tant la Bretagne entière a tenu à marquer, depuis trois siècles, sa confiance dans la sainte Anne de Nicolazic, à en incruster le témoignage impérissable jusque dans le granit, à en multiplier, sans fin, les manifestations éclatantes, à y attirer, avec l'affluence du peuple, les cardinaux et les évêques, et à y faire battre si chaudement le cœur de tout le pays, que vous-même, Monseigneur, en arrivant dans votre diocèse, avant même d'aborder votre cathédrale, vous n'hésitiez pas à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

venir défendre la Basilique contre les inventaires, entouré de quinze mille pèlerins accourus de nos cinq diocèses, sans concert préalable ! L'Evêque de Sainte-Anne d'Auray était tout désigné pour chanter la messe du Couronnement de sainte Anne la Palue, ayant autour de lui ses chapelains, ses curés d'Auray et du Roncier de Josselin et de Sainte-Anne d'Arvor, et beaucoup d'autres amis vannetais de notre sainte Anne cornouaillaise et de son évêque.

Nos pensées à tous, Messeigneurs, devaient être, ce soir, traduites, en un magnifique langage, par Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc. Nous n'entendrons pas ce discours, qui eût été un poème. L'orateur, si vivement désiré, est retenu loin de nous par son état de santé. Il offre à sainte Anne cette privation dont il souffre, et nous demande auprès d'elle un souvenir et une prière. Au besoin, Monsieur le vicaire général Le Pennec, nous l'aurait rappelé. Grâce à lui, Saint-Brieuc ne sera pas absent de notre fête.

D'ailleurs, mon Révérendissime Père, quand vous êtes là, comment Saint-Brieuc serait-il absent ? Thymadeuc vous possède. Mais Saint-Brieuc vous a vu naître. Je suis heureux que votre premier pèlerinage dans mon diocèse vous amène à la Palue. Les fils de saint Bernard sont conduits par le culte de Marie au culte de sainte Anne. Et ils sont les bienvenus dans le domaine des moines de Landévennec.

Ce ne sont plus, cependant, les moines de Landévennec qui nous reçoivent ici, Messeigneurs et Messieurs. Mais la paix de saint Benoît règne encore sur la terre de Plonévez-Porzay. Le prêtre et le peuple y sont unis. Vous avez entendu Monsieur le Recteur de la Paroisse. Vous voyez auprès de lui Monsieur le Maire de la commune. Ils sont les deux chefs du pays. Ils ont préparé ensemble cette cérémonie nationale. L'un a organisé la fête religieuse, avec l'aide d'un chanoine, aussi versé dans l'art de bâtir les monuments nouveaux que dans la connaissance des monuments antiques. L'autre a procuré aux pèlerins la sécurité des routes et le bon ordre dans les mouvements de cette foule innombrable. Je les associe, tous les deux, dans mes remerciements.

Monsieur le Sénateur, Messieurs les Députés, la fête, sans vous, aurait perdu un de ses caractères essentiels. Sainte Anne aime à avoir autour d'elle, avec ses Bretons, ceux qui sont leurs entraîneurs et leurs chefs, et qui veulent être comme eux, plus qu'eux, si c'était possible, bretons jusqu'à la foi, et jusqu'à l'affirmation de la foi, et jusqu'à la lutte généreuse pour la foi. Vous lui apportez l'hommage des milliers de catholiques qui vous ont élus. C'est bien. Vous lui présentez, pour qu'elle les bénisse, les intérêts de toutes sortes dont vous avez la garde. C'est mieux encore. Son programme de grâces à accorder est identique à votre programme d'action. Comme elle, vous mettez, au premier rang dans vos revendications, les droits de Dieu et nos libertés religieuses. Comme vous, elle s'occupe de tout ce qui touche à la vie matérielle de ce peuple, et plus encore de tout ce qui peut contribuer à l'honneur et au salut de la France, car c'est elle qui forme si chrétiennement les jeunes gens de nos familles et les prépare pour la Marine et l'Armée nationales. Voilà pourquoi, Messieurs, votre présence à ce Couronnement est particulièrement éloquent.

Et puisque je parle d'éloquence, est-ce que tout ici, en vérité, n'avait pas, ce matin, une éloquence singulièrement vibrante : la statue tout imprégnée des prières entendues pendant quatre siècles ; la couronne élégante, simple et solide, que les fidèles eux-mêmes lui ont donnée ; les croix de diamants offertes par deux nobles chrétiennes (1) ; ce clergé de nos cinq diocèses formant à la statue un long cortège d'honneur ; ces trente-trois paroisses accourues, croix et bannières en tête, ce peuple innombrable de pèlerins, massé autour du sanctuaire improvisé, dont nos dunes sont le prolongement ; et, dans l'éclat des cérémonies pontificales, toutes ces âmes, pleines d'espérance et d'invocations, communiant au mystère divin, pieusement silencieuses pendant que la schola grégorienne exécutait la messe de sainte Anne, puis participant de toute leur voix au chant des cantiques traditionnels, jusqu'à l'heure où M. l'Archiprêtre de Châteaulin a enfin donné, avec autorité, avec chaleur, avec vigueur, à notre piété cornouaillaise, les accents virils qui lui conviennent.

Messieurs, on ne dit pas aux statues couronnées : *ad multos annos !* Autant que la fragilité des choses créées permet de le dire, elles garderont leur couronne dans les siècles des siècles. La nôtre compte, cette année, en 1913, autant d'années de règne et de maternelle bienfaisance dans ce pays que chaque année compte de jours, je veux dire 365 ans exactement, elle date, en effet, de 1548. Elle est en granit, Messieurs. Elle durera. Ah ! qu'elle dure aussi longtemps que durera cette terre d'épreuves, et au delà ! Et que, par elle, sainte Anne continue à garder ses Bretons dans la foi, pour les garder dans la vertu et dans l'honneur !

Je porte votre santé, Messeigneurs et Messieurs, au nom de sainte Anne !

A Monseigneur Duparc, succède le jeune et vaillant député de l'arrondissement dont Sainte-Anne est la perle, M. Daniélou. Nous regrettons de n'avoir pas le texte complet de ce toast charmant, tout embaumé de poésie bretonne et tout animé d'une foi qui a fait vibrer, plusieurs fois, les auditeurs à l'unisson de l'orateur.

L'éloquent député, à son tour, constate l'éclat inaccoutumé de la fête. « Ce n'est pas à moi qu'il appartient, dit-il, de définir l'idée religieuse qui en a été l'occasion. Mais je vois avec une satisfaction particulière s'affirmer, une fois de plus, l'attachement de mes compatriotes, par leurs traditions locales et leur dévotion, à Celle qu'ils ont, depuis des siècles, tenue pour la protectrice des travailleurs de la mer et des champs. »

Le Pardon de Sainte-Anne de la Palue, qui a marqué dans le souvenir d'enfant de tous les habitants de la région, reste pour eux encore la fête par excellence de la foi bretonne. C'est à cette foi qu'un hommage public vient d'être rendu par le Couronnement...

« Chacun s'en souviendra, dit M. Daniélou, le marin sur les mers, au moment où le vent s'abattra dans ses voiles déchirées, où le flot tourbillonnera autour de son épave, dans les passages du Fromveur et du Raz, le cultivateur en voyant grossir l'orage au-dessus de sa moisson. »

M. Daniélou fait ensuite un parallèle entre des fêtes comme celle-ci, qui pénètrent si profondément les foules et qui sont libératrices de l'âme, et ces autres fêtes tintamaresques d'où l'on revient avec la nausée, et qui n'ont d'autre but que de distraire la pensée de la foule de la chose religieuse.

(1) Mme de Tromenec, née de Kernaëret, et Mme du Hamel, née de Tromenec.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La présence de M. de Mun, accouru, comme nous l'avons dit, de Plouescat, promettait quelques autres minutes d'émotion. Il allait parler du « triste privilège de son âge ». C'est l'heureux privilège de ceux qui l'entourent dans ces grandes circonstances, de l'obliger à rompre le silence de sa grande voix si chaude, si catholique et si française. Quand l'illustre orateur se leva, ce fut une longue acclamation qu'interrompit seulement le désir de ne pas perdre une de ses émouvantes paroles. L'heure tardive à laquelle nous est parvenu ce discours ne nous a pas permis de le donner ici. Nos lecteurs le trouveront plus loin, page 644.

Aimablement mis en cause, par M. de Mun, Mgr Gouraud ne pouvait manquer de répondre. Il le fit avec une finesse, une distinction et un à-propos qui l'amenèrent à un rapprochement assez inattendu entre Sainte-Anne d'Auray et Sainte-Anne la Palue :

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

L'Evêque de Sainte-Anne d'Auray (personne n'en doute), ne peut que se réjouir de l'éclat incomparable des fêtes de Sainte-Anne de la Palue. Car il n'y a qu'une sainte Anne. Vous le proclamiez éloquemment, cher Monseigneur, en venant, il y a quelques semaines, faire l'annonce de cette solennité au sanctuaire vénéré, qui abrita votre jeunesse et où vous fûtes sacré évêque.

Je sais bien qu'une noble émulation de piété filiale a porté les fidèles de la Cornouaille à soutenir que leur culte pour sainte Anne est antérieur à celui des gens de Vannes. Pour ma part, je suis porté à croire qu'un même dévouement épiscopal a dû fonder, en même temps, les deux centres de dévotion envers la bonne Grand'Mère. Mon jugement paraîtra moins hasardé, si l'on se rappelle qu'au VII^e ou VIII^e siècle, sainte Anne avait déjà un sanctuaire à Keranna. Il suffit que ce sanctuaire ait été assez solide pour remonter aux mêmes origines que celui de la Palue.

Mais la Palue a eu le très grand avantage de ne pas connaître les neuf siècles d'oubli qu'eurent les paysans de Keranna. Aussi, je crois bien que c'est votre fidélité qui nous mérita les apparitions de sainte Anne à Nicolazic, et fit ainsi de sainte Anne d'Auray la tributaire de sainte Anne la Palue. Couronner celle-ci avec vous est donc simplement de notre part un hommage de reconnaissance. C'est dans la même pensée que nous serons avec vous, dans huit jours, pour acclamer la Vierge du Folgoët ; nous n'avons garde d'oublier que c'est à Marie que sainte Anne doit son fief de Bretagne. De même que nous ne pouvons couronner sainte Anne sans couronner Marie, nous ne pourrons vénérer Marie sans honorer celle qu'elle nous a donnée elle-même pour Mère et pour Reine.

Il était réservé à Mgr Pichon de clore, par un hommage ému et éloquent des catholiques des Antilles, cette brillante série de discours en l'honneur de sainte Anne.

Il manquerait quelque chose à la gloire de sainte Anne si les enfants éloignés ne lui apportaient leur salut. M. le Recteur a parlé tout à l'heure des pèlerins étrangers qui se pressaient autour du sanctuaire. J'arrive d'Amérique et j'apporte ici les hommages de tous les missionnaires bretons qui se dévouent à la cause des noirs d'Haïti. J'ai marché, depuis mon retour en France, d'étonnement en étonnement. Je n'étais pas loin, en m'embarquant, de penser qu'ici, depuis la néfaste Séparation, je ne rencontrerais que des ruines. J'ai vu, au contraire, que tout se reconstruit. Les Israélites, bâtissant leur temple, tenaient d'une main la truelle et de l'autre l'épée. Vous, Monseigneur, d'une main vous maintenez les fidèles dans les chemins de la foi, et de l'autre vous couronnez les images qu'ils aiment et qu'ils vénèrent. Les catholiques haïtiens étaient avec nous de cœur, ce matin, et je suis convaincu que leur foi obtiendra de sainte Anne qu'ils aiment, les faveurs, qu'elle dispense si largement aux catholiques de la croyante Bretagne.

Sur ces paroles de Mgr l'archevêque de Cabasa, les *grâces* sont dites. Au dehors, c'est la grande rumeur de la foule autour des tentes des restaurateurs et des étalages d'objets de piété. Mais la dévotion à sainte Anne n'en subit aucune éclipse. Les jeunes gens de la J. C de Quimper, qui ont mis leur zèle au service de M. le Recteur pour la vente de la médaille commémorative, font merveille. Autour du trône où repose la Souveraine, le défilé des pèlerins est ininterrompu. C'est pour eux le moment des audiences particulières et des prières intimes. L'heure des vêpres les surprend là, voulant approcher la vénérable statue jusqu'à la toucher de leur main, de leur médaille, de leur chapelet, ou de leur bâton de voyage. Les vêpres sont chantées à 2 h. 1/2, avec le cérémonial accoutumé. Puis, s'avançant vers la balustrade, Mgr Duparc prononce le discours suivant :

Mulierem fortem quis inveniet ?
Prov. de Salomon (ch. XXXI, vers. 10-31.)

MESSEIGNEURS,
MON RÉVÉRENDISSIME PÈRE,
MES FRÈRES,

I. — Cette *Femme forte*, présentée par la Bible dans une splendeur si austère, les Pères de l'Eglise la considèrent comme la figure de la Sainte Vierge et de l'Eglise catholique.

Ils ont raison.

Mais je ne crois pas dépasser la mesure des accommodations permises, en vous invitant à reconnaître, sous les mêmes traits, notre Patronne sainte Anne, et en attribuant sa couronne à ses mérites de *femme forte*.

Je n'ai pas pourtant l'intention de vous faire l'exposé doctrinal de ses vertus, ni même d'insister sur la haute dignité de Mère de Marie dont elle a été investie, quoique ces deux ordres de considération fournissent la raison essentielle de son couronnement. Les pensées qu'elles suggèrent trouveront plus d'une occasion de se mêler à mon allocution. Elles n'en seront pas le thème principal.

Je vais m'arrêter, de préférence, à un considérant historique, et vous montrer, dans cette page fameuse des Proverbes de Salomon, le tableau raccourci des relations de sainte Anne

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avec la Bretagne. De ce tableau, vous conclurez que l'insigne de la souveraineté lui a été décerné justement, et vous ne manquerez pas de retenir les leçons, toujours pratiques, qui découlent pour nous de cette histoire.

II. — Quand j'ai prononcé le nom de la Femme forte, en venant vous parler de sainte Anne, je suis sûr que je n'ai étonné aucun des chrétiens qui m'entendent.

Alors même que nous ne connaîtrions, de l'histoire de sainte Anne, que l'Immaculée Conception et la naissance de la Sainte Vierge, c'est assez. Nous savons que, par ces deux faits où le surnaturel surabonde, sa vie touche presque directement à celle de Dieu. Cela suffit pour nous permettre de voir en elle, avant et après le glorieux événement, tant de majesté silencieuse, tant de patience dans l'épreuve, tant de persévérance dans la prière, tant de calme dans les joies tardives et profondes, qu'aucune créature ne nous semble mieux faite pour personnifier la Femme forte et pour attirer et pour garder la confiance de l'homme.

Je ne sais pas si le peuple breton a fait ce raisonnement, quand il s'est décidé à donner sa confiance à sainte Anne. Notre peuple est sensible à cette vérité : que la force est en Dieu, que la bonté est en Dieu, que plus une vie touche à celle de Dieu, je veux dire à celle du Dieu-Homme, et je parle des liens du sang, plus elle est puissante et féconde. C'est pourquoi il aime et vénère sainte Anne, grand'mère de Jésus, et son culte pour elle va jusqu'à la tendresse. On peut lui appliquer le mot de la Bible : *Confidit in eâ.* Il a confiance en elle. Mais l'expression n'est pas assez énergique. Du jour où il l'a connue, — et il n'a pas eu à la chercher au loin, c'est par Marie que lui est venue la dévotion pour sainte Anne, sous l'inspiration des missionnaires gallo-romains ou à travers le cœur de nos moines de Bretagne, — de ce jour il s'est attaché à elle pour jamais.

Il l'a adoptée jusqu'à vouloir la naturaliser bretonne. Il l'a aimée dans la mauvaise fortune comme dans la bonne. Dans les batailles, dans les naufrages, dans les travaux de la terre et de la mer, chez lui et hors de chez lui, il la sentait vivre au fond de son cœur, il l'associait à ses joies et à ses peines, la chantant, la glorifiant, l'exaltant, son nom toujours sur les lèvres, et, toujours aussi, son image présente à l'âme jusqu'à l'heure de la mort.

Il a voulu que chez lui elle fût chez elle. Il lui a bâti des demeures humbles et ornées, dans ses villes comme dans ses campagnes, et, après Dieu et la Sainte Vierge, au milieu et au-dessus de ses Saints nationaux, il lui a réservé une place à part et souveraine.

Confidit in eâ. Il a eu confiance en elle, — confiance en sa sainteté, qui, antérieure à l'Evangile, en réalise déjà l'idéal, — et confiance que, par sa fille Marie et son petit-fils Jésus, elle participe dans une mesure royale à la puissance divine. Il a eu confiance.

Sa confiance n'a jamais été trompée. La Sainte aussi s'est attachée à son peuple. Elle l'a aimé, de son côté, comme s'il était seul au monde. Elle a si bien uni sa vie à la nôtre, dans cette longue histoire dont notre âme affaiblie semble incapable d'accroître ou même de soutenir la beauté énergique et simple, que son nom est indissolublement lié au nôtre, et que les étrangers ne peuvent guère parler de sainte Anne, sans évoquer aussitôt le souvenir des Bretons.

III. — Qu'a-t-elle négligé pour nous former une âme virilement chrétienne ? *Reddet ei bonum et non malum omnibus diebus vitæ meæ.* Tous les jours de notre histoire, elle a été préoccupée de nous mettre dans l'âme *le bien* et d'en arracher *le mal.*

On a continué de dire que la nature n'a donné aux Bretons ni l'esprit d'initiative, ni l'esprit d'association, ni le génie des affaires, et moins encore le sens de la diplomatie.

Admettons que ce soit là une infirmité de notre race, en ajoutant d'ailleurs que de nombreuses et notables exceptions font brèche à cette règle générale.

Mais la nature se tranforme par la grâce. La grande éducatrice de nos âmes a fait en nous œuvre profonde, quand elle nous a donné la foi en Jésus-Christ, une fidélité prolongée à son service, et, par là même, l'amour du bien et la haine du mal.

Ce serait, sans doute, exagérer que de dire qu'elle a su créer en Bretagne un autre peuple de Dieu. Je connais trop bien nos défauts passés, et je sens trop cruellement les poussées nouvelles de ces défauts invétérés, pour oser ambitionner officiellement un titre qui exigerait de nous de bien autres vertus que nos vertus actuelles. Mais le premier peuple de Dieu a eu aussi ses faiblesses, qui n'ont pas empêché Dieu de l'aimer et de vouloir le sauver.

Sainte Anne nous aime malgré nos péchés. Elle nous a inculqué une vertu maîtresse, qui fut supérieurement la sienne, et qui, en nous, suffit peut-être à expliquer les louanges excessives qu'on nous accorde parfois, c'est la *vertu de prière.* Un peuple qui prie a toujours l'estime de Dieu et finira par forcer le respect des hommes. C'est lui qui détourne de la société les châtiments d'en haut. Il prépare le salut. Il est possible qu'il doive l'attendre longtemps. Bien des prières sont imparfaites. Mais il persévérera ; il mêlera ses instances à ses travaux, à ses inquiétudes, à ses échecs ; et son esprit de foi finira par triompher des pires faiblesses de son époque, et de la colère divine elle-même, si justifiée qu'elle soit.

Voilà la grande force que nous devons à sainte Anne, et c'est par cette force que notre amour du bien et notre haine du mal, et notre héroïsme dans le devoir, ont pu souvent éclater victorieusement dans notre histoire. *Reddet ei bonum et non malum.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

IV.— A toutes les pages de nos annales surgissent des héros et des saints, et ceux que fournissent les temps les plus proches de nous sont parfois aussi grands que ceux dont l'histoire lointaine voisine avec la légende.

Des héros. Non pas, sans doute, des hommes toujours sans défaut, mais des âmes pourtant où le ressort de la foi et celui du patriotisme furent noblement actifs. Les Lamoricière, les Cadoudal et les Charette, les Surcouf, les Guébriant et les Duguay-Trouin, et les zouaves pontificaux, et les sauveteurs bretons, et souvent nos soldats et marins d'aujourd'hui, valent les Clisson et les Duguesclin, les Beaumanoir, les Alain Barbetorte, les Alain le Grand, les Nominoë et les Lez Breiz. Même sang, même foi, même sacrifice.

Manque-t-il beaucoup de sainteté, et d'action, et de conquêtes, à nos Jean-Marie de Lamennais, à nos Saint-Luc, à nos Le Nobletz, à nos Maunoir, à nos Grignon de Monfort, pour qu'ils se dressent sans trop pâlir, en face des plus illustres et des plus généreux évêques et missionnaires d'autrefois, je veux dire : des Patern, des Tugdual, des Brieuc, des Malo, des Guénolé, des Corentin, des Pol de Léon et des Ronan ?

Et même que faudrait-il de plus aux prêtres, aux religieux, aux fidèles d'aujourd'hui, dans l'angoisse des épreuves actuelles, pour que leur vie fût, dans son humilité, comparable en mérites apostoliques à celle des moines et des chrétiens les meilleurs de la Bretagne antique ?

Evoquez nos grands hommes et nos saintes femmes de tous les siècles qui nous ont précédés. Mettez à leur tête l'humble et vaillant saint Yves, qui mérite, sous tous les rapports, d'être parmi eux le *primus inter pares*. Groupez-les tous autour de sainte Anne. Et dites si beaucoup de races peuvent présenter une pareille élite à l'admiration du monde.

Voilà l'œuvre de sainte Anne. C'est elle qui nous a gardés dans la vérité en même temps que dans la vertu. Si nous avons quelque défaut insuffisamment combattu, nous osons dire que nous présentons au ciel un contrepoids surnaturel de sérieuse valeur. Et sainte Anne a bien pu permettre que des hérétiques naissent parmi nous, depuis les Renan jusqu'aux Abélard. Mais leurs hérésies n'ont pas pénétré dans l'âme populaire. *Reddet ei bonum et non malum*. Mettre le bien dans notre âme, en arracher le mal, voilà le programme de sainte Anne, au cours de cette histoire de Bretagne, où elle a rempli pour nous un rôle si efficace et si bienfaisant.

V. — C'est toujours un tissu précieux et merveilleusement varié que l'histoire d'un peuple. Les nuances sombres s'y mêlent aux couleurs éclatantes et aux demi-teintes.

Notre Bretagne est fille d'une émigration pacifique. Elle grandit dans la lutte contre les Carolingiens. Ressaisie par l'anarchie, elle se relève dans la vie féodale. Tiraillée longtemps

entre la France et l'Angleterre, à défaut d'une indépendance qu'elle ne peut plus conserver, elle se donne à la France, et ne cesse pas, de siècle en siècle, d'enrichir la Patrie commune d'un nouveau patrimoine de gloire, sauvant sa Religion au temps de la Ligue, et son honneur sous la monarchie absolue, et son âme en 93, et sa foi aujourd'hui, et sa langue et ses traditions à toutes les époques. Il y a, dans ce tissu, des défaites, des victoires. Il y a donc du sang. De honte consentie par le peuple, je n'en connais pas.

Ce tissu, fait de mains d'hommes, par les exploits et les souffrances de notre race, la Providence a confié à sainte Anne le soin d'en diriger la fabrication. Sainte Anne n'a pas opéré seule. Elle a réclamé notre concours. Elle n'a pas, pour composer le chef-d'œuvre, acheté des toiles ou des étoffes toutes faites, qu'elle n'aurait eu qu'à agencer. Elle a acheté la laine, elle a acheté le lin : la laine, dit saint Augustin, qui figure le travail humain, et le lin, qui symbolise la grâce divine. Puis elle a travaillé avec nous, de ses propres mains, attentivement et avec réflexion. *Quæsivit lanam et linum, et operata est consilio manuum suarum*. L'harmonie des deux efforts, sous la direction de sainte Anne, a produit l'œuvre séculaire, dont nous remercions notre grande Patronne.

Elle est ingénieuse à nous servir. On dirait que tout ce qu'il nous faut, elle veut bien aller le chercher, même très loin, pour nous l'apporter, pareille, dit la Parabole, à un navire de commerce, aux flancs gonflés de marchandises, qui distribue, le long de nos côtes, de port en port, tout ce dont nous avons besoin, et d'abord le pain. *Facta est quasi navis institoris de longè portans panem suum*. Et successivement, par les envoyés de Rome et par les moines d'outremer, nos frères, elle nous amène et nous donne, avec le pain de l'Evangile et de la Vérité, le pain de l'Eucharistie. Pour bâtir des églises à ce Pain vivant et divin, elle nous apporte l'art nouveau de l'architecture. Et si ces églises sont, un jour, menacées par les pirates normands, elle va porter au loin, le long des fleuves et des mers, nos saintes reliques en danger de se perdre ; ou, mieux encore, elle va reprendre, en Grande Bretagne, Alain Barbetorte, qui, à Dol, taille en pièces les pillards. Elle emporte en Terre Sainte nos croisés et ramène les survivants, glorieux, au sol natal. Elle conduit la duchesse Ermengarde au Saint Sépulcre, après le duc Alain Fergent. Elle prend part à toutes nos guerres, sur mer comme sur terre, et nous accompagne aux terres neuves occupées par la France. Nos gloires navales sont les siennes, depuis Portzmoguer jusqu'à du Couëdic et au pilote Le Mancq. En pleine Terreur, elle trouve encore de pauvres barques disponibles pour arracher aux Jacobins de 93 les prêtres en danger de mort, et les abriter momentanément outre-mer, dans l'exil, et les rendre au pays natal, dès que la paix est rétablie, et les porter, pendant tout le XIXe siècle, en légions innombra-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bles, dans toutes les missions catholiques alimentées par le clergé breton. *Quasi navis institoris.*

Et sans se lasser, partout, toujours, à tous, aux plus humbles comme aux membres les plus intimes de sa famille, tous les genres de grâces utiles, pour toutes les situations, elle nous les donne. *Deditque prædam domesticis suis et cibaria ancillis suis.*

VI. — Mais, si elle étend ainsi sa bienfaisance sur le pays tout entier, elle a des terres privilégiées. *Consideravit agrum et emit eum.* Elle veut y distribuer plus amplement ses faveurs, y faire ses miracles, et y convoquer ses fidèles. Elle choisit donc ses domaines. Et elle les achète. Elle les achète aux hommes, oserai-je dire, par les grâces divines qu'elle leur donne ; elle les achète à Dieu, par la dévotion des hommes qu'elle lui offre.

Dans toute la Bretagne, elle possède plusieurs de ces lieux sacrés. Chacun de nos diocèses en compte quelques-uns, anciens ou nouveaux, — dans les villes, comme Sainte-Anne de Nantes, Sainte-Anne d'Arvor, Sainte-Anne de Robien, — aux portes des villes comme Sainte-Anne du Portzic, — en pleine campagne, comme Sainte-Anne de Fouesnant et Sainte-Anne du Bois, — sur la côte, comme Sainte-Anne du Guilvinec, — et bien d'autres encore.

Le plus connu de ces domaines, acquis et gardés par elle, est le Bocenno, près d'Auray, où, parmi les débris d'une chapelle disparue, elle avait confié à la terre sa statue, 925 ans avant qu'elle fût découverte par Nicolazic, en 1625.

Nous sommes assemblés, en ce moment, sur une autre de ces terres antiques et consacrées, où sainte Anne a voulu être plus intimement maîtresse et bienfaitrice des âmes. Humainement, rien ne pouvait attirer ici les foules. Mais sainte Anne voulait être priée ici, à la Palue. Elle a été obéie.

Aussi loin que remonte la tradition locale, ici sont venus, en foule, les habitants de la Cornouaille et des régions plus lointaines. Ici les moines de Landévennec ont exercé leur autorité et leur zèle. Ici le clergé de Plonévez-Porzay, aux jours de prière accoutumés, a vu affluer vers sainte Anne, par milliers, en pèlerins toujours recueillis, les agriculteurs, les pêcheurs, les soldats, les marins, fidèles, de temps immémorial, aux grands « pardons » comme aux réunions moins solennelles. Ici la pénitence s'est associée à la prière, la foi s'est affermie, les résolutions généreuses se sont formées, et de siècle en siècle, par le travail des mains de sainte Anne, appropriant aux besoins de son peuple la grâce de Dieu, l'arbre dont nous sommes les rameaux et que sainte Anne a planté et cultivé, *de fructu manuum suarum plantavit vineam*, à travers des orages incessants, malgré les sécheresses, les inondations, les vents les plus rudes, n'a pas cessé de grandir, et de porter des fleurs et des fruits, parce qu'il n'a pas cessé d'arborer à son sommet la Croix.

VII. — Mais nous n'avons pu coopérer à tant de grâces, reçues d'elle, qu'en pratiquant ses propres vertus, les plus personnelles et les plus caractéristiques. *Accinxit fortitudine lumbos suos.* Elle nous a mis, comme à elle-même, autour des reins, la ceinture de la vie pauvre et austère, de la vie courageuse et mortifiée. Bretons, mes frères, dans la mesure où nous perdons cette austérité, où nous tombons dans la débauche ou dans l'intempérance, dans la même mesure nous nous affaiblissons. Si nous y sommes fidèles, nos forces remontent. *Et roboravit brachium suum.* Nos humbles bras redeviennent capables d'actions très hautes, et nous supportons des peines, et nous accomplissons des œuvres, qui montrent la puissance de Dieu agissant dans notre faiblesse humaine.

Bien souvent, au cours de notre histoire, elle a constaté l'efficacité de son action sur nous. *Vidit quia bona est negotiatio ejus.*

Même dans les heures qui nous paraissaient les plus ténébreuses et les plus troublées, elle veillait, elle gardait pour nous sa lampe allumée. *Non extinguetur in nocte lucerna ejus.* Nous avons eu, certes, des nuits dangereuses : nuit des invasions normandes, nuit des guerres civiles pour la succession de Bretagne, nuit des guerres de Religion et de l'ignorance qui suivit, nuit sombre et sanglante de la Terreur, nuit de l'indifférence et du paganisme qui s'étend et nous enveloppe. *Non extinguetur.* La lampe de sainte Anne n'a pas cessé d'éclairer notre programme et notre route.

VIII. — *Manum suam misit ad fortia.* Hommes qui m'écoutez, elle vous apprend donc à être forts. Pourquoi ? Parce que vous aurez comme elle à mettre la main à des choses difficiles, qui demandent du courage, *ad fortia.* Qu'est-ce à dire ? Etre de bons soldats et de bons marins ? C'est le moins que puissent faire, l'heure venue, les hommes de Bretagne, pour Dieu et pour la Patrie. Etre de bons travailleurs ? Comment ne le seriez-vous pas, quand Dieu, la famille, le pays, vous le demandent ? *Ad fortia,* c'est autre chose, d'un ordre supérieur et plus pressant. Il faut sauver votre foi et celle de vos enfants. A satiété j'ai traité devant vous la question des écoles et celle des manuels scolaires, je n'insiste pas. *Ad fortia.* Il faut savoir défendre l'Eglise de Notre-Seigneur. Un catholique isolé, réduit à ses propres forces, sera accablé sous la masse des ennemis. Mais l'Union des Catholiques permet le succès. Qu'ils s'entendent ! Qu'ils s'entendent en vrais croyants, je veux dire dans la pratique de la vertu, comme dans la foi. On ne peut rien faire d'efficace, si l'on n'est pas fort par la vertu autant que par la foi. Rien ne demande et rien ne donne plus de force que la vertu.

Et vous, femmes chrétiennes, *digiti ejus apprehenderunt fusum.* A vous les vertus de la vie intérieure. La mère de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

famille bretonne devrait être dans le monde une merveille à part pour répondre à l'idéal de sainte Anne.

Comme toutes les autres, elle se donne à sa maison. Elle procure à ceux qui l'entourent la vie calme, la vie sage, la vie réglée, la vie heureuse. Elle ne recule devant aucun travail domestique. Elle met à la place qui lui est due chaque personne et chaque chose. Elle entretient l'harmonie entre tous les cœurs qu'elle gouverne. Elle accueille les pauvres à son foyer, et leur ouvre sa main, et leur fait la part large : *Manum suam aperuit inopi, et palmas suas extendit ad pauperem.* Elle songe à l'hiver qui vient, aux vêtements des maîtres et des serviteurs, et ne néglige pas sa mise personnelle.

Mais, avec plus d'ardeur que les autres, étant pénétrée des leçons de sainte Anne, elle élève à l'ordre surnaturel tous ses devoirs naturels. C'est dans ce sens qu'elle organise l'emploi de sa vie entière. Elle l'enveloppe de la pensée chrétienne. Avant tout, elle recherche le salut des âmes qui lui sont chères... La pauvreté, elle en a pitié. Mais la pauvreté est pour elle le symbole du dénuement spirituel. Elle se dévoue pour l'enseignement de la vérité religieuse, et pour toutes les œuvres apostoliques. Ce sont surtout les âmes qu'elle veut voir bien vêtues, et d'un double vêtement, celui de la raison et celui de la foi, disent les Pères de l'Eglise, celui des vertus naturelles et celui des vertus surnaturelles, sans lesquelles les autres ne comptent guère. Quand tout son monde est ainsi pourvu, elle n'a pas peur du froid de l'hiver et des assauts de l'incrédulité. *Non timebit domui suæ a frigoribus nivis : omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus...*

Le peuple ainsi formé par sainte Anne, c'est vous. J'ai parlé de vous avec une liberté toute paternelle. Je n'ai pas caché vos défauts. Mais vous les vaincrez, et je défie vos détracteurs, eux-mêmes, de ne pas vous rendre honneur en même temps que justice, non seulement parce que vous êtes un peuple indépendant, désintéressé, loyal, dévoué aux causes que votre conscience et votre cœur ont adoptées, mais surtout parce que votre foi ne recule devant aucun sacrifice pour demeurer fidèle à Dieu et à son Eglise, malgré les lois et les hommes qui les attaquent. Brizeux écrivait, il y a soixante-dix ans :

> Bienheureux mon pays, pauvre et content de peu,
> S'il marche d'un pied sûr dans le sentier de Dieu.

Ce souhait est un hommage. Quand un peuple mérite un pareil hommage, il est noble, au sens chrétien du mot, et il a sa place marquée parmi les races qui comptent dans le sénat du genre humain. *Nobilis in portis, quando sederit cum senatoribus terræ.*

IX. — Comment nous étonner, après ce tableau, si insuffisant qu'il soit, de l'action de sainte Anne sur son peuple, que

ses enfants se soient levés pour chanter, une fois de plus, sa gloire : *surrexerunt filii ejus, et beatissimam prædicaverunt.*

Ses enfants, c'est Jésus, qui lui doit sa mère ; et, strictement, c'est lui seul qui la couronne :

C'est Marie, qui lui doit la vie, et qui, couronnée avant elle, tient à partager avec elle la puissance, l'honneur, la bonté :

Mais, ses enfants, ce sont aussi, sans exception, tous nos Saints de Bretagne, qui ont bénéficié de ses grâces et participé à son œuvre au milieu de nous :

Ce sont toutes les générations de fidèles, qui, aujourd'hui dans le ciel, ont passé, à une heure quelconque des siècles écoulés, sous sa main bénissante, pécheurs convertis, parents ou enfants consolés ou guéris, soldats combattant sans blessure, marins sauvés du naufrage, chrétiens de toutes les classes sociales, toute la race, depuis les origines, se rendant mieux compte du bienfait reçu, et saluant la douce patronne du plus aimé des pays, pour lui dire : Tu portes déjà des couronnes : tu en as reçu une, la première, dans ton fief de Kéranna, près Auray ; une autre dans la ville d'Apt, d'où nous viennent tes reliques : une autre à Sainte-Anne de Beaupré, au bord du grand fleuve Canadien : sois également couronnée à la Palue : les couronnes les plus humbles ne sont pas les moins éloquentes.

Et à ces voix d'en haut, nous avons joint la nôtre, nous membres de l'Eglise militante, peuple et clergé, ceux qui souffrent, ceux qui luttent, pères et mères de famille rouvrant enfin leurs écoles catholiques, hommes de cœur dévoués à la défense de l'Eglise, ouvriers et chefs d'industrie, séminaristes sauvegardés à la caserne, prêtres secourus dans l'exercice du saint ministère, donnant à notre voix le ton de la détresse autant que du courage et de l'espoir prochain, nous sommes allés vers la plus divine autorité de ce monde ; nous lui avons raconté ce qui se passe à la Palue de Cornouaille, et comment la mère garde et conduit ses fils, et comment les fils aiment leur mère. Et l'Auguste Pontife, sur qui nous appelons, en ce moment, la protection de Celle qu'il a reconnue comme Patronne de la Bretagne, nous a dit : « Mettez-lui la couronne, couronne de la Femme Forte, Forte comme Souveraine, Forte comme Patronne, Forte comme Mère. Voilà pourquoi ses fils l'ont proclamée Bienheureuse et l'ont couronnée. *Surrexerunt filii ejus et beatissimam prædicaverunt.*

Bienheureuse, certes.

Beaucoup de femmes ont été élevées en dignité, élevées aussi en sainteté. Elles ont reçu de grandes grâces. Si elles y ont coopéré, elles ont pu amasser d'immenses richesses spirituelles. Tu les as toutes surpassées, je dis toutes, excepté ta Fille, qui est bénie entre toutes les femmes ; mais le seul fait d'avoir eu une pareille Fille, te met toi-même au-dessus de toutes les autres, puisque, par Elle, tu as contribué à préparer l'Incarnation. *Multæ filiæ congregaverunt divitias : tu supergressa es universas.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ta grandeur surnaturelle n'a pas empêché ton cœur d'être humble et d'avoir la crainte du Seigneur. Grande leçon aux femmes de tous les siècles. Parce qu'elles ne craignent pas assez leur Dieu, elles sont trop facilement vaines. Sous prétexte de grâce et de beauté, délaissant le costume de leur pays, comme elles en abandonnent parfois la langue, elles adoptent même, dans certaines campagnes, des modes que la pudeur condamne, et qui sont un danger pour les âmes partout où ils s'étalent. *Fallax gratia, et vana est pulchritudo : mulier timens Dominum ipsa laudabitur.*

Vous qui vous faites gloire de la vénérer et de l'aimer, pèlerins dont elle sera seule à connaître le nombre pour nous incalculable, vous, bretons et bretonnes, de Vannes, de Tréguier, du Léon et de notre Cornouaille, elle ne vous a pas ménagé sa vigilance, ses leçons, ses exemples et ses grâces. De ses mains énergiques et aimantes, elle a, depuis quinze ou seize siècles, travaillé à faire notre âme et par notre âme notre sang. Couronnée par notre reconnaissance, elle continuera, au milieu de nous, son œuvre bienfaisante pour nous, et glorieuse pour elle. Ne rendons pas ses divins efforts inutiles. Donnons-lui le fruit du travail de ses mains. Pratiquons les vertus qu'elle nous a inculquées. Maintenons, pour l'honneur de l'Eglise, la réputation chrétienne de notre Province, pour que l'action de sainte Anne sur ses Bretons lui vaille, avec l'affection plus ardente de nos cœurs, l'hommage public des foules, assemblées pour prendre part à son triomphe : *Date ei de fructu manuum suarum : et laudent eam in portis opera ejus.*

L'heure de la procession est venue. Déjà, rangés par paroisses autour de leurs croix et de leurs bannières, les groupes de pèlerins, dans leurs plus beaux costumes, ont pris leur place pour l'incomparable défilé autour du placître. En tête du cortège, les clairons et tambours d'Ergué-Armel ouvrent la marche. Viennent ensuite les groupes de Plogonnec, de Cast, de Quéménéven, de Locronan, d'Argol, de Châteaulin, de Saint-Ségal, de Pouldavid, d'Ouessant, de Douarnenez, d'Esquibien, de Pouldergat, de Ploaré, de Goulien, de Quimper, de Crozon, de Saint-Nic, de Landrévarzec, de Rosnoën, de Ploéven, de Plouhinec, du Juch, de Kerfeunteun, de Dinéault, de Beuzec-Cap-Sizun, de Pont-Croix, de Poullan, de Tréboul, de Meilars, de Plomodiern, de Kerlaz, de Plonévez-Porzay, précédé de cinq tambours, un groupe important de Sœurs du Saint-Esprit, une statue de sainte Anne, puis la statue couronnée portée sur les épaules de 40 notables de la paroisse qui se relèvent, le long du parcours. Il avait été décidé, par mesure de prudence, que la lourde statue ne quitterait pas son trône. Lorsque M. le Recteur fit, à la fin des vêpres, connaître cette décision, ce fut parmi les hommes de Plonévez une protestation émouvante : « Non, sainte Anne ne restera pas seule tandis que nous serons en procession. Sainte Anne fera aujourd'hui le tour de sa

Palue. Nous le voulons. » Et la masse de pierre, vigoureusement empoignée, prit rang dans le défilé devant les clairons et la musique de Douarnenez précédant le cortège des prêtres et des évêques. Et derrière ce déploiement d'or, de soie, de mousseline et de broderies de toute sorte, c'est la masse profonde des pèlerins que canalise, avec peine, l'équipe vaillante des volontaires chargés de l'ordre de la procession. Rien, ni aucune description ne peut donner une idée de la beauté de cette pieuse parade en l'honneur de sainte Anne.

Ce fut, le long de deux haies de spectateurs émerveillés et éblouis, un écoulement de richesse, de force et de grâce qui dura une heure et demie, sous un soleil qui faisait ruisseler les ors des toilettes, rutiler les broderies des lourdes vestes, éclater la blancheur des grands châles et qui, là-haut, par-dessus les têtes, mettait des flammes aux boules massives des croix d'or et aux nimbes des saints, brodés dans l'étoffe des lourdes bannières. La Bretagne cornouaillaise est apparue, là, dans un spectacle dont la grandeur et la beauté ne furent égalées nulle part. Nulle reine n'eut pour la précéder, la chanter et la bénir une cour et un cortège plus riches et plus aimants.

Hélas ! toute fête a son terme. Et c'était bientôt la fin de cette journée, lorsque les fronts s'abaissèrent pour recevoir la bénédiction du grand Roi devant qui s'incline la couronne de sainte Anne elle-même.

Alors, ce fut la dispersion, l'interminable exode dans les sentiers, sur les grèves et sur la route de Plonévez, où la gendarmerie, avec un tact parfait et une ponctualité toute militaire, faisait exécuter le prudent arrêté pris par le dévoué maire de la commune.

On avait craint de nombreux accidents. Dans un tel rassemblement d'hommes et de véhicules de toute sorte, les prévisions pessimistes avaient leur excuse. On eut, en effet, à déplorer la mort d'un imprudent qu'une congestion saisit dans l'eau de la grève. Une jeune fille de Quimper fit une chute qui fit craindre pour ses jours. Mais d'accident imputable à l'encombrement des routes, il n'y en eut point. Ce fut le miracle de cette journée, qui en compta probablement beaucoup d'autres, dont le secret appartient aux âmes et à la discrète reconnaissance de ceux qui en furent les modestes et heureux bénéficiaires.

Nous n'achèverons pas ce compte rendu sans remercier chaleureusement M. le Recteur de Plonévez et ceux qui furent ses collaborateurs dévoués de nous avoir ménagé cette joie du cœur, cette fête des yeux et cette apothéose merveilleuse où il a été donné à la foi bretonne d'affirmer sa vitalité puissante et son indestructibilité pareille à celle du granit de notre sol. Après avoir été à la peine ils furent à l'honneur. C'est justice.

F. C.

Les télégrammes suivants ont porté à Rome et à Chambéry, les échos de la fête :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cardinal Merry del Val,
Vatican, Rome.

Trois évêques, plusieurs centaines de prêtres, foule immense de fidèles, réunis pour Couronnement Sainte-Anne la Palue, déposent aux pieds de Sa Sainteté hommage filial de vénération profonde et de pleine obéissance à ses directions.

Evêque Quimper.

Cardinal Dubillard,
Chambéry.

Évêques, prêtres, fidèles, réunis pour Couronnement Sainte-Anne la Palue, expriment cardinal Dubillard affection profondément respectueuse et assurance prières.

Le lundi, les réponses suivantes parvenaient à Monseigneur :

Monseigneur L'Evêque, Quimper (Francia).

Saint Père remercie de tout cœur filial hommage et accorde spéciale bénédiction apostolique évêques, prêtres, fidèles réunis Couronnement Sainte-Anne la Palue.

Card. Merry del Val.

Evêque Quimper.

Touché votre démarche, offre évêques, prêtres, félicitations et ardentes prières.

Cardinal Dubillard.

Voici l'allocution de M. le comte de Mun dont nous parlons plus haut :

Messeigneurs,
Messieurs,

Le triste privilège de l'âge m'autorise à me faire l'interprète des membres du Parlement réunis autour de Mgr l'Evêque de Quimper, pour le remercier des paroles bienveillantes qu'Il a daigné leur adresser. Les représentants catholiques de la Bretagne ne pouvaient manquer à la fête de la bonne grand'mère de leurs électeurs : ceux du Finistère, plus que tous les autres, avaient des raisons particulières d'y paraître. Car ce jour marque, pour tout le peuple catholique, dont ils sont fiers de mériter la confiance, la réalisation d'une longue et très chère espérance. La vieille statue de Sainte-Anne la Palue attendait depuis si longtemps sa couronne !

Monseigneur de Vannes éprouve peut-être, au fond du cœur, quelque jalousie, qu'il dissimule avec une généreuse charité. Je sais ce que c'est, puisque j'ai été député du Morbihan. Sainte-Anne d'Auray ! il n'y en avait que pour Elle, et nous en étions bien fiers. Certainement, nous aimions bien Sainte-Anne de la Palue, comme toutes les Sainte-Anne. Mais, tout de même, si sainte Anne avait son autel à la Palue, elle avait son trône là-bas. Depuis vingt ans que j'ai l'honneur de représenter le Finistère, j'ai compris que cela ne pouvait durer. Je l'ai compris, surtout, le jour où Mgr Duparc est monté sur le siège de Quimper. Monseigneur de Vannes, en nous donnant ce jour-là le Curé

de Lorient, que Pie X venait de choisir pour succéder à saint Corentin, savait bien ce qui l'attendait ; et que sainte Anne aurait bientôt une seconde couronne.

Mgr Duparc me fait-il l'honneur de se souvenir qu'au jour de son sacre, lui adressant la parole au nom du Finistère, je parcourais, par la pensée, le chemin qu'il allait suivre, pour venir chez nous, et j'en marquais la première étape à Sainte-Anne d'Auray, où il venait d'être sacré, la seconde à Sainte-Anne la Palue dont la gloire allait lui être confiée ? Ah ! vous l'avez bien gardée, Monseigneur, et, la voilà, aujourd'hui, grâce à vous, dans un éclat magnifique.

Quelle merveille Dieu accomplit par vos mains ! Tout à l'heure, arrivant ici, plus tard que je n'aurais voulu, à cause du devoir qui, ce matin, me retenait à Plouescat, j'étais saisi d'une profonde émotion, en découvrant tout à coup ce peuple immense répandu sur la lande, pour célébrer, dans un magnifique acte de foi, le triomphe de sa Patronne, admirable prélude de la semaine qui va s'ouvrir au Folgoët, en l'honneur de la Vierge Marie. De la hauteur voisine qui se lie aux pentes du Ménez-Hom, j'apercevais la grève sans pareille, où jour et nuit le murmure de la mer semble redire la plainte de la ville ensevelie, et j'évoquais la légende et l'histoire qui dorment là, enlacées dans un réseau d'images merveilleuses et d'immortelles traditions. Je voyais Grallon, enfin délivré de son fardeau criminel, et, désormais fidèle à la voix de Gwennolé, unissant pour chasser le paganisme de la terre bretonne, la puissance du roi à la vertu du moine. Et les devoirs du temps présent se dressaient à mes yeux, dans cette lumière du passé, répétés au loin par les mille voix du peuple qui acclamait sa Mère.

Vous êtes, Messeigneurs, les continuateurs de Gwénolé. Je n'ai pas, pour mes collègues et pour moi, législateurs éphémères et trop souvent impuissants, l'ambition de nous croire ceux du roi Grallon. Souffrez, cependant, que je poursuive cette audacieuse métaphore. Parce que nous avons entre les mains, nous, les représentants du peuple, une part de la puissance publique, nous sentons profondément le devoir qu'elle nous impose. La France porte, elle aussi, un fardeau de doctrines perverses et de passions déréglées, qui trouble sa marche, comme Dahut alourdissait le cheval de Grallon, et ce n'est qu'en s'en délivrant qu'elle retrouvera sa fière et libre allure. Les successeurs de Gwénolé nous adjurent, dans cette extrémité, et nous leur répondons, avec tout l'élan de nos cœurs, comme Grallon dans son péril, prêts; comme lui, à les seconder de toutes nos forces, pour l'œuvre du salut qui rendra la France à la vie chrétienne.

Daignez, Messeigneurs, agréer ces engagements, et me permettre, en levant mon verre à vos santés, d'exprimer les vœux, qui sont ici dans tous les cœurs, pour la durée et la fécondité de votre apostolat.

Brest. — **Retraite de J. C.** — La retraite fermée de la J. C. du diocèse se tiendra, cette année, à Morlaix (La Salette) du jeudi 11 Septembre au dimanche matin 14.

Elle sera dirigée par M. le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, aumônier diocésain de la J. C., et prêchée par M. l'abbé Cozanet, vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge.

Les conditions de séjour sont les mêmes que les années précédentes, soit 6 fr. 50 pour les 3 jours.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les retraitants devront envoyer leur adhésion à M. le chanoine Kérisit, pour le 7 Septembre au plus tard, et se trouver à la Salette, le 11, avant 6 heures du soir.

Le Comité diocésain de la J. C. sollicite respectueusement, pour cette retraite, une intention dans les prières des lecteurs de la *Semaine religieuse*.

BIBLIOGRAPHIE

Notice sur le Folgoat (1350-1913). — Le miracle du lis ; certitude ; construction de l'église ; périodes de splendeur et de décadence ; renaissance ; caractères de la dévotion ; indulgences.

Vol. in-12, avec couverture de M. Chaussepied : mort de Salaün, par Yan Dargent.

Au profit de l'église : à Quimper, chez M. Salaün ; au Folgoat et à Lesneven.

KER-IS, drame en cinq actes, par M. l'Abbé CORNOU, franco, 1 fr. 50.

A l'apparition de cette pièce, le grand poète et auteur dramatique breton, Louis Tiercelin, écrivait à l'auteur :

Kerazur, Paramé.

CHER MONSIEUR L'ABBÉ,

J'ai lu avec grand plaisir votre *Ker-Is*. Vous avez rassemblé dans ce drame des personnages de notre histoire et les avez associés à une action intéressante. Je suis persuadé que nos Bretons prendront grand plaisir à voir jouer cette pièce si vivante et si dramatique. Pour moi, j'y ai salué de nombreuses connaissances que vous avez heureusement exhumées de nos légendes et je salue, avec elles, l'auteur qui les a faites plus vivantes et plus présentes.

Un souvenir bien sympathique. *Louis TIERCELIN.*

Du même auteur : **Le Combat des Trente**, drame en quatre actes, franco, 1 franc.

Chez l'Auteur, 3, place Saint-Mathieu, et chez M. Salaun, libraire à Quimper.

AVIS Mlle E. WEISS, institutrice allemande des enfants du Dr Chauvel pendant 7 ans, se fixe à Quimper. Elle se propose d'y donner des leçons à partir du 1er Octobre, ou chez elle, ou au domicile de ses élèves, à Quimper, *ou même en dehors de Quimper*.

Prière de s'adresser, dès maintenant, jusqu'au 1er Octobre, à Mlle E. WEISS, chez M. le Dr Chauvel, Sainte-Marine, par Combrit, et, après cette date, chez Mlle de la Landelle, quai de l'Odet, à Quimper, n° 24.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

25e ANNÉE. Vendredi 12 Septembre 1913. N° 37.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Université Catholique d'Angers ; Services anniversaires ; A l'Institut Catholique de Paris ; Quimperlé ; Le IVe Congrès Marial breton, tenu à Lesneven et au Folgoët, les 4, 5 et 6 Septembre ; Châteauneuf-du-Faou ; Saint-Pol de Léon ; L'*Action Catholique*.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Septembre. — 18me Dimanche après la Pentecôte, 3me de Septembre. EXALTATION DE LA SAINTE CROIX. Double majeur. Rouge. A la messe, mémoire du dimanche et de l'octave de la Nativité de la Sainte Vierge.

A vêpres, mémoires du suivant, du dimanche et de S. Nicomède, martyr.

Lundi, 15. — Octave de la NATIVITÉ DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE. Double. Blanc.

Mardi, 16. — SS. Corneille et Cyprien, Papes et Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 17. — *Quatre-Temps.* — Les Saints Stigmates de S. François. Double. Blanc.

Jeudi, 18. — S. Joseph de Cupertino, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 19. — *Quatre-Temps.* — SS. Janvier et Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Samedi, 20. — *Quatre-Temps.* — *Vigile* de S. Mathieu. — SS. Eustache et Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Dimanche, 21. — 19me Dimanche après la Pentecôte. — S. MATHIEU, Apôtre et Evangéliste.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Rivoal	du 12 au 14 Septembre.
Sainte-Eutrope	du 15 au 17 —
Beuzec-Cap-Sizun	du 18 au 21 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Professeur au Grand Séminaire : M. Jean-René Guéguen, professeur au Séminaire de Saint-Jacques Lézérazien ;

Au Petit Séminaire de Saint-Vincent. — Professeur de Septième : M. René Pape, de Lanmeur ;

Professeur de Huitième : M. François Suignard, jeune prêtre, de Pleyben ;

A l'école du Bon-Secours (Brest). — Professeur de Huitième : M. Pol Aubert, professeur à Saint-Yves ;

A l'institution N.-D. du Kreisker, Saint-Pol de Léon. — Professeur de Troisième : M. Corentin Croissant, de Quimper ;

A l'école Saint-Yves, Quimper. — Professeur de Septième : M. Chardonnet, surveillant au même collège ;

Professeur de Huitième : M. L'Elchat, de Ploujean ;

Recteur du Cloître-Pleyben, M. Adolphe Bellec, précepteur à Tréflez, en remplacement de M. François Cocaign, démissionnaire.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les rentrées scolaires dans les établissements d'enseignement privé.**

II. — **Les Retraites de conscrits** :

à CHATEAULIN, le *15 Septembre ;*
LESNEVEN, les *16 et 23 Septembre ;*
QUIMPERLÉ, du *22 au 26 Septembre.*

III. **Mission.** — PLOUÉDERN, du *14 au 28 Septembre.* Première semaine, sous la présidence de M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur.

IV. **Adoration.** — BEULEC-CAP-SIZUN, *du 14 au 21 Septembre,* sous la présidence de M. l'abbé F. Le Louët.

Université Catholique d'Angers. — Par un bref en date du 15 Août dernier, Sa Sainteté Pie X vient de rattacher à l'Université Catholique d'Angers les diocèses de Quimper, de Vannes et de Saint-Brieuc, rattachés jusqu'ici à l'Université Catholique de Paris.

A cette occasion, les Evêques protecteurs des Facultés d'Angers ont reçu du Saint-Père la lettre suivante :

A nos Vénérables Frères les Archevêques et Evêques, Protecteurs de l'Université Catholique d'Angers.

PIE X Pape.

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

La lettre collective, qu'avec le plus grand empressement vous Nous avez, le 1er Juillet dernier, adressée d'Angers, à l'occasion de votre réunion annuelle en cette ville, n'a pas été pour Nous un médiocre réconfort. Vous Nous y apportiez, en effet, plusieurs motifs de consolation, bien propres à donner quelque relâche à Nos angoisses et à Nos inquiétudes.

Qu'à l'Université d'Angers, ainsi que vous Nous l'écriviez, la doctrine de l'Eglise catholique soit religieusement exposée par les maîtres, fidèlement acceptée par les élèves, sans aucun mélange ni amoindrissement, cette pensée Nous comble d'une joie singulière. Qu'ils donnent à Notre encyclique *Pascendi* une cordiale adhésion ; qu'ils ne fassent pas plus de cas du modernisme que s'ils l'ignoraient, cette assurance relève tellement Notre courage, Nous apporte tellement de consolation, qu'il ne Nous est pas possible de ne pas vous adresser Nos félicitations les plus vives, et de ne pas honorer professeurs et auditeurs du témoignage public de Nos éloges. Nous avons même grand plaisir à vous mander de leur faire savoir en Notre nom, qu'à leur égard les éloges du Père commun des fidèles n'égalent pas sa particulière affection.

D'autres raisons se présentent à Nous d'admirer votre zèle persévérant et industrieux. Dévoués à tous les enseignements que donna votre Université dès son origine, non seulement vous en avez assuré le maintien et la prospérité, mais vous en avez encore augmenté le nombre, en joignant à vos Facultés des Ecoles d'agriculture et de commerce. Cet accroissement ne vous fait pas peu d'honneur, au moment où Nous voyons ailleurs, non l'érection de chaires nouvelles, mais la suppression de plus d'une ancienne.

Nous ne pouvons pas passer sous silence les nombreux, les considérables avantages qu'a répandus sur vos diocèses votre Université, cette illustre demeure des belles-lettres et des beaux-arts. D'elle, en effet, sont sortis, abondamment pourvus du sens chrétien, de la doctrine chrétienne, et des professeurs pour tous vos collèges, pour nombre de séminaires, et des jurisconsultes, des avocats dont la parole à la barre des tribunaux fait honneur à leur dévouement et à leur foi, et beaucoup d'autres chrétiens dont le courage et la magnanimité soutiennent chez vous la cause catholique et lui procurent parmi le peuple un bel avancement. En conséquence, de l'Université d'Angers dépend toute la force, dépend toute l'influence de ces autres Instituts, si utilement fondés pour protéger la piété et l'honnêteté de la jeunesse dans vos régions, dont la principale gloire est d'avoir, avec plus de fermeté et d'énergie que beaucoup d'autres, su conserver la foi et la piété léguées par les ancêtres.

Mais votre lettre Nous fait aussi voir très clairement que votre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Université, si renommée et si riche en fruits, ne trouve cependant ni dans ses fondations, ni dans ses quêtes, les revenus suffisants pour qu'on puisse dire son avenir assuré. Il est certainement regrettable qu'à ce manque de ressources ne puissent remédier, comme ils le voudraient, les catholiques de l'Ouest de la France, obligés qu'ils sont de partager, entre tant d'œuvres nécessiteuses, les bienfaits de leurs largesses. Et cependant qui donc refuserait une juste admiration à ces professeurs d'Angers qui, plutôt que de laisser périr une pareille école de sagesse chrétienne, ont déclaré se contenter de traitements dont la modicité est à peine croyable, et qui, par un désintéressement sans exemple jusqu'à ce jour, ont volontiers fourni des garanties nécessaires, sans crainte d'engager leur responsabilité personnelle.

C'est pourquoi, comme les obligations de Notre charge apostolique Nous le demandent, désirant pourvoir de quelque façon à la durée de votre Université, et ne pas la laisser, pour le plus grand détriment de la religion, courir les derniers périls, Nous voulons accomplir enfin ce dont Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Léon XIII, dans une Lettre du 30 Septembre 1893 adressée à l'archevêque de Rennes, avait remis l'accomplissement à un moment plus opportun. Cédant donc à vos suppliques réitérées et à une absolue nécessité qui ne permet plus aucun délai, Nous vous accordons dès maintenant l'annexion de trois diocèses de la petite Bretagne, ceux de Vannes, de Quimper et de Saint-Brieuc, en de telles conditions que, exemptés de toutes les charges qu'ils ont assumées jusqu'à ce jour en faveur de l'Institut catholique de Paris, ils devront, à l'exemple de leur métropolitain et de concert avec vous, apporter désormais leur assistance et leur concours au maintien de l'Université d'Angers. Notre décision a pour but principal d'accorder, à l'Institut qui vous est très cher, Notre part de secours, et de vous bien marquer Notre satisfaction à vous et à tous ceux qui pour cette œuvre n'ont épargné ni leur labeur ni leur fortune.

D'ailleurs, Nous ne disconvenons pas que ce changement apporté à l'ancien état de choses ne doive présentement causer quelque détriment à l'Institut catholique de Paris. Mais que ne peut-on espérer des catholiques de France? Aussi, Nous les exhortons, avec les plus grandes instances, à bien vouloir diriger vers l'Institut catholique de Paris une part de leurs largesses et de leurs libéralités, de façon que bientôt ce dommage momentané ne laisse plus la moindre trace. Qu'ils sachent bien que ces générosités de leur part Nous seront extrêmement agréables, et leur vaudront en même temps l'honneur de bien mériter de l'Eglise et du salut public.

Comme gage de la récompense divine, et aussi en témoignage de Notre bienveillance paternelle, Nous vous accordons avec la plus vive affection à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 15 du mois d'Août de l'année 1913, de Notre Pontificat la onzième.

PIE X, Pape.

Services anniversaires. — Plounéventer. — Le jeudi 18 courant, à 10 heures, seront chantés, à Plounéventer, les services anniversaires pour le repos de l'âme de MM. Le Roux de Brézal.

A l'Institut Catholique de Paris. — Nous sommes heureux d'annoncer que M. l'abbé Corentin Croissant, de Quimper, et M. l'abbé Hervé Jézéquel, de La Forêt-Landerneau, étudiants à l'Institut Catholique de Paris, ont obtenu, le premier, la licence ès-lettres, le second, le certificat de chimie générale.

Quimperlé. — **Retraite des Tertiaires.** — Une retraite française et bretonne pour les Tertiaires sera prêchée chez les religieuses de la Retraite de Quimperlé, du lundi soir 29 Septembre au vendredi 4 Octobre.

LE IVme CONGRÈS MARIAL BRETON

TENU A LESNEVEN ET AU FOLGOET

Sous la présidence de S. G. Mgr DUPARC, Evêque de Quimper et de Léon,

les 4, 5 et 6 Septembre 1913.

Les fêtes du Couronnement de Sainte-Anne la Palue ont eu de beaux lendemains. Après les hommages à l'Aïeule, ce furent les mêmes hommages à la Fille, la Mère de Jésus, sur cette terre du Folgoët où, depuis des siècles, n'a cessé de retentir la salutation du pauvre Fou du bois : *Ave Maria.*

Il y eut, de part et d'autre, la grandiose manifestation de la foi populaire. Il y eut, ici, en plus, les solennelles assises, où la piété des savants tressa à la Vierge, Mère de grâce, une couronne, que tous, théologiens, historiens et artistes ornèrent de leurs plus belles perles. Le IVe Congrès Marial fut digne de ses devanciers. Les travaux qui y furent présentés forment un remarquable ensemble d'études mariales, solides, brillantes, animées de la dévotion la plus éclairée et la plus tendre. Par leur importance même, ils échappent à notre analyse, forcément restreinte. Nous ne pouvons donner, ici, que quelques notes rapides et sommaires. Encore avons-nous l'espoir, que l'impression de richesse et d'abondance qui sortira de cette revue si imparfaite, fera naître le désir de voir bientôt paraître le volume où ces magnifiques travaux seront recueillis pour l'édification et l'instruction communes du clergé et des fidèles de notre pieuse Bretagne.

La journée du jeudi.

Le Congrès s'ouvrit au sanctuaire du Folgoët, le jeudi matin, par une messe où Monseigneur prit la parole pour annoncer l'ouverture du quatrième Congrès Marial et mettre sous le patronage de la Vierge les travaux destinés à célébrer ses louanges.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Après cette pieuse et courte introduction, la première séance d'études allait se tenir dans la vaste salle du Patronage de Lesneven, ornée avec le goût le plus parfait. Sur l'estrade prenaient place, autour de Monseigneur, MM. les chanoines Gadon, vicaire général, Buléon, curé-archiprêtre de Vannes, et Le Garrec, recteur de Caudan, les deux principaux organisateurs du Congrès, Cozic, curé-doyen de Lesneven, Le Goff, curé-doyen de Guingamp, etc...

A neuf heures, devant une assistance nombreuse, où se comptaient près de soixante prêtres, Monseigneur, avant de donner la parole à M. le chanoine Le Garrec, recteur de Caudan, pour le discours d'ouverture, remerciait aimablement M. le Curé de Lesneven pour l'hospitalité charmante et empressée qu'il réservait aux congressistes. Il rappelait rapidement ses souvenirs des Congrès Marials précédents : celui de Josselin, marqué par une chute de neige, comme celui-ci avait été annoncé, la veille, par le fracas du tonnerre et les éblouissantes illuminations des éclairs ; celui de Rennes, avec ses solennités du double couronnement ; celui de Guingamp, avec le spectacle de la foule immense de 60.000 hommes assistant à la messe sur le Valy. Monseigneur souhaitait à Lesneven et au Folgoët de faire oublier la grandeur de ces manifestations, et il cédait la parole à l'éloquent recteur de Caudan.

Ainsi que l'avait annoncé M. le Curé-Archiprêtre de Vannes, c'est, en effet, M. le chanoine Le Garrec qui a la mission, à chaque Congrès Marial, d'exposer le programme à étudier, l'état de la question et le but que l'on poursuit.

Nous ne saurions rendre ce discours à la dialectique serrée, où tous les mots portent, d'où l'idée jaillit précise, imagée quand même pour être comprise de tous.

Brièvement, M. Le Garrec parle de l'œuvre accomplie ; à Josselin, le premier Congrès Marial breton a mis dans un jour éclatant l'incomparable privilège de l'Immaculée Conception, si bien que, dans le peuple, la petite ville en a gardé le nom ; à Rennes, c'est la Maternité divine qui est exposée avec amour : Marie, mère de Jésus, mère de son humanité sans doute, mais aussi de la personne divine ; Guingamp, la ville de Marie, entend l'exposé de la Co-Rédemption. Jésus a sauvé le monde, racheté le genre humain, mais pas seul, mais, ose-t-on le dire, en collaboration avec Marie, puisque c'est du sang puisé dans ses veines qu'Il paye notre salut. A l'autel, Marie ne nous donne-t-elle pas et Jésus la victime, et Jésus lui-même sacrificateur par la bouche du prêtre, qui n'est que son organe ? Marie, par son divin Fils, est bien l'instrument de notre Rédemption.

En ce quatrième Congrès Marial breton, tenu près de Notre-Dame du Folgoët, il s'agit de montrer que Marie est la mère des hommes — non pas seulement à titre honorifique, par simple appellation de bienveillance et de façon superficielle, mais réellement mère de notre vie surnaturelle, mère de la grâce, qu'elle nous infuse par son Fils Jésus. Elle coopère à toutes les grâces, à tous les bienfaits divins, à l'augmentation de la vie divine en nous, de celle qui nous mène au ciel.

L'orateur, dans un langage pressant, procède par vives interrogations. Il ne veut pas, dit-il, nous imposer une solution. Ce sera au Congrès d'étudier, de juger, et toutefois la question est si nette, brille de tant d'éclat, que chacun y adhère du plus profond de son âme.

Quand M. le chanoine Le Garrec a fini de parler, l'auditoire éclate en applaudissements. La bonne Vierge a bien su choisir son panégyriste, et notre joie est grande de sentir, dès le premier discours, qu'elle sera magnifiquement louée.

Elle le fut, en effet, et magnifiquement, par tous les rapporteurs qui se succédèrent :

M. l'abbé Texier, directeur des Prêtres de Marie, de Saint-Laurent-sur-Sèvre, célébra la *plénitude de grâce*, dont Elle fut dotée, et commenta le mot de l'ange Gabriel : *Ave gratia plena* ; le P. Compès, de la congrégation du Saint-Esprit, professeur au Séminaire français de Rome, fit un remarquable parallèle entre Marie et Eve ; puis, le P. Le Rohellec, de la même congrégation du Saint-Esprit, professeur au même Séminaire français de Rome, montra en Marie la distributrice des grâces divines.

***

Après les thèses théologiques du matin, les congressistes entendaient, dans les séances de l'après-midi, exposer les origines et l'histoire des sanctuaires élevés en l'honneur de la Vierge dans le diocèse de Quimper et de Léon. Un premier rapport, dû à M. Yves-Marie Le Pape, ancien recteur de Rumengol, célébra les gloires de Notre-Dame de Rumengol, la première vierge couronnée, évoqua les vieilles légendes contemporaines de Gralon, et fit revivre la splendeur des fêtes du Couronnement, le 30 Mai 1858.

Dans un tableau d'ensemble, M. le chanoine Peyron, le savant chancelier-archiviste de l'Evêché, classa, d'après les différentes invocations des litanies de la Sainte Vierge, les divers sanctuaires construits, au cours des siècles, en l'honneur de Marie dans le diocèse.

Enfin, M. l'abbé Baron, vicaire à Saint-Pol de Léon, parla de la vivante confrérie d'hommes, érigée à Saint-Pol de Léon, le 8 Septembre 1739, et dont il est aujourd'hui le directeur.

Ouverte au Folgoët, au chant des cantiques, la journée devait se clore, comme les suivantes, aux pieds de la puissante Patronne de la région. A 5 heures, les congressistes allaient, avant de s'incliner sous la bénédiction du Saint-Sacrement, entendre une éloquente allocution où Monseigneur, s'emparant de l'*Ave Maria* du pauvre Salaun, l'*Ave Maria* des hommes, le montrait répercuté par les Anges, et repris, à la gloire de la Mère de Dieu, par les trois personnes de la Sainte Trinité.

Ces joies intimes de l'intelligence et du cœur devaient trouver chaque soir, à 8 heures, un complément artistique. De superbes projections lumineuses, dues à M. le chanoine Abgrall, firent passer sur l'écran les innombrables statues et images de la Sainte

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vierge de nos églises et de nos chapelles, des vues des sanctuaires dédiés à la Mère du Sauveur et des fontaines saintes qui s'élèvent dans leur voisinage, en même temps que les splendeurs des pèlerinages qui s'y organisent. L'érudition et la verve de M. Abgrall rendaient parlante et variée cette revue de l'iconographie et de la sculpture bretonnes qui ont fait de nos monuments un superbe hymne de pierre en l'honneur de Marie. Ce jeudi soir, l'on entendit, en outre, un beau poème théologique du P. Beloir, sur l'*Ave Maria* de Salaun, et la séance prit fin par le chant de l'*Ave Maris Stella*, dont chaque strophe, traduite en un tableau symbolique, se réalisait sous les yeux des spectateurs émerveillés.

La journée du vendredi.

Après la messe du Congrès, au Folgoët, où les chants furent à l'honneur de Notre-Dame des Portes de Châteauneuf, la séance de 9 heures était consacrée aux commentaires des faits évangéliques auxquels fut associée la Vierge Marie ou dont elle fut la principale actrice. Une savante étude du P. Bainvel étudia : *Le fait de l'Incarnation*. L'exposé de la *Visitation* et de la sanctification du Précurseur fournit à M. l'abbé Tanguy, professeur au Séminaire de Quimper, le thème d'un élégant travail, où, invoquant l'autorité du P. Faber et de Mgr Gay, il montra les paroles de la Salutation de la Vierge opérant la sanctification du Précurseur, d'une façon différente des paroles sacramentelles, mais analogue. M. Buléon analysa une magnifique réplique de M. l'abbé Gry, professeur à la faculté catholique d'Angers, à Loisy, à propos de *l'intervention de Marie à Cana*. M. l'abbé Pérennès, professeur au Séminaire de Quimper, reprit la scène évangélique pour en faire un exposé remarquablement didactique, et en tirer des déductions aussi pratiques que pieuses. M. l'abbé Chapron, professeur au Séminaire de Nantes, parla du : *Fait du Calvaire*, s'appuyant sur les deux textes qui établissent notre filiation du côté de Marie : *Mulier, ecce filius tuus ; Ecce Mater tua*. M. l'abbé Picaut, professeur au Séminaire de Vannes, exposa : *Le fait de la Pentecôte*, et comment Marie contribua à la diffusion de l'Evangile. Une pieuse légende dit que ce n'est qu'après s'être reposé sur la tête de Marie que le globe de feu se divisa en flammes ou langues de feu, pour se disperser sur les têtes des Apôtres. *Orantes cum Maria, matre Jesu :* Marie priait avec les Apôtres. Elle appelait le Paraclet pour parfaire et compléter l'œuvre de son Fils. Si Marie ne suivit pas son Fils au ciel, après l'Ascension, c'est qu'elle avait son rôle à remplir au milieu des Apôtres et des premiers fidèles. Elle était la dispensatrice des grâces et la tutrice de l'Eglise naissante.

***

A la séance de l'après-midi, l'on entendit un très beau rapport de M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu de Quimper, sur Notre-Dame du Folgoët, la deuxième Vierge couronnée. M. Corre recherchait le lieu de la sépulture du pauvre Salaun, faisait l'his-

torique de l'église du Folgoët, étudiait les pratiques spéciales de dévotion, et rappelait les miracles et les bienfaits spirituels qui eurent le Folgoët pour théâtre.

Une notice sur Notre-Dame de Lesneven fut présentée par M. le chanoine Cozic, curé-doyen de Lesneven. L'église de Saint-Michel existait très probablement, dès le ve siècle, mais, presque aussi anciennement, fut construite une autre église, sous le vocable de Notre-Dame dont on trouve mention dans la vie de saint Goulven.

La vie de la Sainte Vierge dans le diocèse, en lui faisant remonter un passé de longs bienfaits, plaçait M. le chanoine Peyron, dans un cadre qui lui est aussi familier que le présent. Le savant chancelier-archiviste de l'Evêché de Quimper montra Notre-Dame faisant, par ses miracles, l'éducation de ses fidèles. Il évoqua les temps lointains où s'édifièrent les sanctuaires de Notre-Dame. Il suivit l'extension de son culte, à partir du xie et du xiie siècles, s'arrêta aux merveilles des deux missionnaires bretons, Michel Le Nobletz et le P. Maunoir, et des « âmes priantes » qui vécurent dans leur atmosphère, Yves Le Goff, de Cast, Amice Picart, de Guiclan, et Catherine Daniélou, de Quimper.

D'intéressantes notes sur la confrérie de Notre-Dame du Folgoët, érigée par Henri II, en 1553, sont fournies par M. Bourde de la Rogerie, archiviste paléographe. Le même érudit fait revivre la vieille confrérie de Notre-Dame des Arts, érigée en 1607, à Lesneven.

Pour terminer cette séance, si bien remplie, M. l'abbé Calvez, deuxième vicaire à Saint-Louis de Brest, fit connaître la chapelle de Notre-Dame de Pitié, du Château de Brest, et M. le chanoine Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent, de Quimper, parla du culte rendu à la Sainte Vierge, à Guissény, dans la chapelle de Notre-Dame de Brendaouez.

A 5 heures, au Folgoët, les congressistes avaient le plaisir d'entendre M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Brest, faire appel à ses souvenirs de principalat, redire l'œuvre de restauration entreprise, et menée à bonne fin, par M. La Haye, recteur du Folgoët, la renaissance des grands pèlerinages, longtemps interrompus, jusqu'au jour où, dans les magnificences du Couronnement de 1888, préparées par M. l'abbé Couloigner, ce fut l'apothéose de Notre-Dame du Folgoët...

La journée du samedi.

Le lendemain, Notre-Dame de Lambader avait les prémices de la journée, et son cantique : *Saludomp oll Mam hor Zalver*, chanté pendant la messe de 7 heures, préparait les congressistes aux pieuses méditations de la première séance de travail.

C'est, en effet, un sujet de la plus haute portée théologique qu'abordait M. l'abbé de Tonquédec : *Marie médiatrice universelle et continuelle entre Dieu et les hommes*, et qu'il traitait avec une véritable maîtrise. Après lui, M. l'abbé Angers, du diocèse de Rennes, docteur en théologie, compara la médiation de Marie à la média-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tion du Christ et à celle des Saints. Comme Adam, seul, fut cause de notre chute, Jésus, le nouvel Adam, fut seul réparateur. Mais comme Eve avait entraîné Adam à la désobéissance, Marie, nouvelle Eve, fut associée à la Réparation.

Des notes intéressantes de dom Cozien, bénédictin de l'île de Wight, mirent à contribution les documents liturgiques, qui montrent Marie dans son rôle de médiatrice.

***

La série des études sur les sanctuaires de la Vierge reprenait dans la séance de l'après-midi. Notre-Dame des Portes, la troisième Vierge couronnée, faisait l'objet d'un beau rapport de M. le chanoine Péron, ancien curé-doyen de Châteauneuf, qui, ayant obtenu le couronnement de la Vierge des Portes, était tout désigné pour exposer aux congressistes les beautés et les bienfaits du célèbre pèlerinage.

Notre-Dame de Kernitron, la quatrième Vierge couronnée, a trouvé, en M. l'abbé Goret, vicaire de Lanmeur, et en M. Le Guennec, de Morlaix, deux historiographes parfaitement documentés. Mlle de Boisanger, la petite-fille de M. Hersart de la Villemarqué, produisit une jolie notice sur Notre-Dame de Trévarn, en Saint-Urbain. D'autres travaux furent présentés : sur Notre-Dame du Run, en Guipavas, par M. Le Beux, vicaire ; sur Notre-Dame de Callot, en Carantec, par M. Gargadennec, recteur, et M. Le Guennec, de Morlaix ; sur la Confrérie du Rosaire, à Saint-Thégonnec, par M. Quiniou, vicaire ; sur Notre-Dame de Lambader, par M. Pengam, recteur, et par M. Le Guennec.

Les séances d'études du Congrès touchaient ainsi à leur terme. Trois vœux furent présentés, qui furent aussitôt adoptés.

I. *Le Congrès Marial breton, réuni près du sanctuaire de Notre-Dame du Folgoët, sous la présidence de S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, s'associe au vœu qui fut émis en 1902, au Congrès Marial de Fribourg, pour demander humblement au Souverain Pontife, qu'il lui plaise de définir et de proclamer comme dogme de foi la* Maternité de grâce, *qui est consignée dans les plus anciennes Liturgies, qui est actuellement acceptée par l'unanimité des théologiens catholiques, qui est explicitement affirmée dans les Encycliques des Souverains Pontifes, et qui, de temps immémorial, fait pratiquement partie de la croyance populaire.*

II. *Le Congrès émet le vœu qu'il soit fait, avec l'approbation de NN. SS. les Evêques, des journées mariales sous forme de* congrès interparoissiaux, *pour étudier, en commun avec le peuple, les moyens de raviver les pratiques les plus importantes de la piété mariale et les mieux adaptées aux habitudes populaires de la région.*

III. *Le Congrès émet le vœu que l'on fasse, dans chaque paroisse, des recherches sur les traditions, les usages et les documents relatifs au culte de la T. Sainte Vierge.*

***

A 5 heures, les congressistes, dont les rangs se grossissaient de la foule des premiers pèlerins, pénétraient dans l'église du Folgoët. Après le chant du cantique à Notre-Dame, M. le chanoine Buléon prononça le sermon de clôture. Pendant une courte demi-heure, l'assistance fut sous le charme de sa parole si pieuse et si bretonne.

M. Buléon a dû laisser ses paroissiens de Vannes, au moment où ils célébraient le triduum préparatoire aux fêtes de saint Vincent Ferrier. « Si j'avais besoin d'excuser mon absence, dit-il, je dirais que je ne suis pas étranger à leur fête. Je fais, en ce moment, le dernier pèlerinage de saint Vincent. C'était au dernier jour de l'année 1417 ou 1418. Après avoir fait le tour de la France, Vincent Ferrier passa ici, quelques mois seulement avant sa mort, en pleine période de construction de cet édifice. » Or, suivant la coutume du Saint, M. Buléon veut commencer son sermon par la prière de l'humble Salaün : *Ave Maria.*

« Plus hardi, maintenant, laissez-moi, reprend l'orateur, vous raconter quelque chose de la Toute-Puissance de Dieu. Lorsque nous avons contemplé les merveilles de la Création, un cri sort spontanément de nos poitrines : « Que Dieu est grand ! » L'Eglise aussi nous dit : « Vous rendrez hommage à la Toute-Puissance de « Dieu ». Et nous chantons dans le Symbole de notre foi : Je crois en Dieu Tout-Puissant.

» Or, le monde visible n'est rien en comparaison de l'invisible. Nous ne connaissons guère ce monde de l'invisible, mais nous en savons assez pour chanter : *Credo in unum Deum Patrem omnipotentem factorem... visibilium et invisibilium.* Et ce n'est pas ce que Dieu a fait de plus grand. Créer est beau, refaire est plus difficile. Si l'on s'examine soi-même, l'on se sent le besoin de dire : *Confiteor Deo omnipotenti.*

» Outre ces deux créations merveilleuses, Dieu a fait pourtant une autre merveille. Il a fait une créature, une seule, qui ne connaîtra pas de rivale : la Sainte Vierge, et je n'exagère pas : *fecit mihi magna qui potens est.* La Vierge, elle-même, dans son humilité avoue qu'il fallait, pour en faire ce qu'elle fut, être le Puissant, le Tout-Puissant.

» Arrêtons-nous aux pieds de Notre-Dame du Folgoët pour examiner cette merveille. Quelle puissance il a fallu pour former ce cœur de Mère qui dit à Dieu : « Mon Fils ! » et qui répète au moindre d'entre nous : « Mon fils ! » Ce cœur apparaît pur, virginal comme le lys du Folgoët. Un jour vint où ce cœur virginal, grandissant encore, s'est empli de l'amour maternel. Dès lors, il lui a fallu souffrir et donner le plus grand témoignage de l'amour. Jésus, en effet, n'a donné à personne autant d'épines qu'à sa Mère. Elle L'a suivi partout, Elle vivait de Lui, Elle a eu un cœur assez grand pour être capable, par ses souffrances, de sauver le monde en collaboration avec son Fils. Or, c'est ce même cœur qui m'a aimé. La place qu'y occupait Jésus, chacun de nous l'occupe encore. Un de nos poètes bretons a parlé du

» doux balancement du genou maternel.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Je connais ce balancement, car ma mère est Marie, et chacun de nous l'éprouve au cœur. Un autre poète breton compare l'amour à un banquet :

« Chacun y a sa part et tous l'ont tout entier.

» Nous pouvons dire que chacun de nous est aimé, comme s'il était seul. Quelle puissance il a fallu pour créer un cœur capable de condescendre jusqu'au ver de terre que je suis ; si grand est Jésus, son Fils premier-né, et si petits nous sommes !

» Quelle puissance, aussi, pour former cette intelligence maternelle ! Si Dieu a fait appel à la Vierge, il ne pouvait pas se servir d'Elle, sans lui faire connaître ses desseins, pour obtenir d'Elle un consentement libre à ce qu'Il voulait. Il L'a donc éclairée et Il en a fait la Reine des docteurs, plus éclairée et incomparablement plus élevée qu'eux. Comme les projecteurs qui jettent des faisceaux de lumière, Jésus a inondé l'intelligence de sa Mère.

» On prétend que le soleil lance des torrents de lumière sur ses obscurs blasphémateurs Qu'est-ce donc qu'il faut dire du Soleil éternel, quand il veut inonder de lumière Celle qu'Il a aimée plus que tous les autres ?

» Cette lumière, possédée par l'esprit de Marie, éclaire ma Mère à moi-même. La mère doit tout savoir pour tout prévoir. La Vierge n'ignore rien. Si le Verbe éclaire « tout homme venant en ce monde », qu'a-t-il donné de lumière à sa Mère ? Elle sait notre passé, Elle sait notre avenir, Elle connaît nos défaillances et nos espoirs. Elle sait ce qui est utile pour le salut de nos âmes. Quelle puissance il a fallu pour créer une telle Mère ! Oui, Marie avait vraiment raison : *Fecit mihi magna.*

» Mais qui nous dira ce qu'il a fallu de puissance pour faire la sainteté de notre Mère ? Elle est la Plénitude de grâce. On ne sonde pas cette plénitude. On a comparé la plénitude de grâce en Marie à un immense réservoir, toujours ouvert du côté de la source qui l'alimente, toujours ouvert aussi de notre côté. Qui comprendra cette toute-puissance ?

» Lorsque Dieu eut fait ce cœur maternel capable d'être sa Mère et la nôtre, Il a voulu lui communiquer sa toute-puissance elle-même, pour nous aider et nous aimer. Saluons la toute-puissance de Marie. Quand saint Vincent Ferrier vint s'agenouiller ici, il se savait au terme de sa carrière. Il a prêché sans relâche le jugement dernier. Les temps étaient venus où la justice divine allait exercer ses rigueurs. Pourquoi l'événement prédit par le grand apôtre ne s'est-il pas réalisé ? Une influence s'y opposa. Ce fut celle de la Sainte Vierge. Je suis convaincu que les derniers moments de saint Vincent ont été consacrés à supplier Dieu d'arrêter son bras : « O Marie, a-t-il imploré, j'ai récité, ici, l'*Ave Maria*, et » j'ai vu qu'il y a là une population capable de vous aimer encore, » si vous voulez lui envoyer des apôtres. J'entrevois des âmes qui » méritent de naître, de vous connaître, de vous aimer. » Cette prière de saint Vincent, je crois qu'elle annonçait les deux grandes figures de nos deux apôtres : Michel Le Nobletz et le P. Maunoir.

» Prononçons-nous l'*Ave Maria*, avec la certitude que Marie est là près de nous, pour nous exaucer ? Prêtres, mes frères, faites réciter la prière de l'humble Salaün. C'est Elle qui gardera nos peuples dans la voie traditionnelle. »

Le Congrès était clos.

M. Abgrall lui-même avait éteint sa lanterne. La séance de huit heures était réservée à un autre spectacle. Les feux de la rampe éclairèrent les prouesses des chevaliers bretons de Josselin aux prises avec les soudards de Bembro. *Emgann an Tregont*, élégante et heureuse traduction du *Combat des Trente* de M. l'abbé Cornou, faite par MM. Celton et Le Gall, vicaires de Lesneven, fut représenté devant une salle comble de spectateurs qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements aux acteurs brillamment formés par M. J. Le Gall. Et ce fut comme un autre hommage à Marie, rendu par cette évocation des chevaliers qui, avant de venger à Mi-Voie l'honneur de la Bretagne envahie et pillée, implorèrent à genoux le secours de la Vierge du Roncier de Josselin.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons le compte rendu des émouvantes fêtes qui ont suivi ces superbes journées du IV^e^ Congrès Marial breton.

Chateauneuf-du-Faou. — **Pardon de Notre-Dame des Portes.** — Dès le samedi matin, 30 Août, des pèlerins nombreux arrivent à Châteauneuf, des pays de Guiscriff, de Guémené, de Gourin, de Lorient, de Quimperlé, de Moëlan, de Bannalec et de Concarneau.

Il est 5 heures ; la procession des Vœux se forme dans l'église paroissiale, pour se rendre à la chapelle des Portes. Le cortège est présidé par M. Le Duc, chanoine titulaire. Les hommes portent de magnifiques croix d'argent et d'or, et la splendide bannière, souvenir du Couronnement. Les jeunes filles qui portent la statue de la Vierge et diverses bannières ont, pour la circonstance, revêtu leurs beaux et riches costumes. Des pèlerins viennent, accomplissant leurs vœux, nu-pieds, en corps de chemise, le cierge d'une main, le chapelet de l'autre. Un fanion en soie, aux couleurs nationales, précède les petits tambours et clairons ; enfin, une foule immense et recueillie suit le clergé et descend vers les Portes, où les premières vêpres sont chantées. M. Fortin, le nouveau curé de Châteauneuf, monte en chaire, et, en quelques mots bien sentis, excite les pieux pèlerins à mettre de plus en plus leur confiance en la bonne Vierge, et à oser tout demander par Elle à Dieu.

A 8 heures du soir, a lieu la fête des lumières, la procession aux flambeaux qui se déroule à travers les rues de la vieille cité. Marie n'est-elle pas l'œuvre du salut, l'étoile de la mer, le brillant astre du matin, la Mère de Celui qui est la lumière du monde, de Notre Seigneur Jésus-Christ ? Aussi, toutes les maisons sont richement pavoisées et illuminées. Les drapeaux, aux couleurs de la France, de Jeanne d'Arc et du Pape flottent gaiment, au doux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vent du soir. Devant l'église paroissiale, un très bel arc de triomphe se dresse bien haut dans les airs, tout resplendissant de lumière. Le ciel, lui-même, de ses brillantes étoiles, veut bien illuminer la fête. Au milieu de ce décor féerique, passe la procession, semblable à un torrent de feu, où les cierges flambent houleusement et pêle-mêle, de tous côtés, l'on dirait d'un jaillissement d'étincelles. Si loin que l'on regarde devant soi, si loin que l'on regarde en arrière, ce ne sont que cierges allumés, parterre d'or mouvant, confondant leur clarté. La foule, pieusement enthousiasmée, s'avance au chant des cantiques, au murmure de la prière. A l'arrivée aux Portes, c'est un autre émerveillement pour les yeux : la chapelle a revêtu sa parure de fête ; elle est toute pavoisée et ruisselante. Tout le sanctuaire est encerclé de flammes, la niche de la statue vénérée de Notre-Dame est nimbée de lumière, gracieusement coloriée ; la bonne Mère semblait, du haut de son trône, sourire à ses enfants et les bénir. La procession s'achève, à l'église paroissiale, par la bénédiction du T. Saint-Sacrement et par le chant de la cantate du « Couronnement ».

Puis, c'est le silence impressionnant, immédiat, absolu... Les confessionnaux sont entourés, et, toute la nuit, les pieux pénitents se succèdent au saint tribunal. Les âmes se purifient, s'illuminent à leur clarté, des clartés de la grâce divine.

Ensuite, joyeux et contents, les pèlerins partent à la chapelle, faire « la veillée » sous la direction de l'infatigable abbé Pelléter, curé du diocèse d'Angoulême. Elle commence par les prières du soir, puis se continue par la récitation du Rosaire, entremêlée de chants. A 3 heures, c'est la messe de communion et, pendant la matinée, plus de quinze cents personnes reçoivent en leur cœur Notre Seigneur Jésus-Christ, le Fils de la Vierge Marie. Marie est, en effet, la voie, Jésus en est le terme, *per Mariam ad Jesum !*

A 10 h. 1/2, la grand'messe est chantée par M. Le Duc, chanoine titulaire, entouré, au chœur, d'une trentaine de prêtres.

A l'Evangile, M. Méar, recteur de Plouyé, monte en chaire, et, en un excellent breton, parle de la Vierge Marie, refuge des pécheurs. « Nous sommes tous, dit-il, plus ou moins pécheurs, recourons donc à Elle, en toute confiance. La France est une grande pécheresse, prions pour notre pays. »

Enfin, les cloches sonnent encore, à toute volée, pour annoncer les deuxièmes vêpres et le retour de la procession à l'église paroissiale, où la fête se termine par une dernière bénédiction du T. Saint-Sacrement. Pieux et magnifique Pardon, gage d'avenir, voilà l'impression générale de la belle fête de Châteauneuf. Que la Sainte Vierge en soit bénie ! *Un catholique.*

Saint-Pol de Léon. — **Réunion régionale de la L. P. D. F.** — Le mardi 26 Août, à 10 h. 1/2, réunion régionale, à Saint-Pol, des comités du Léon, sous la présidence de Mme la Ctesse de Guébriant et de M. le chanoine Le Roy. M. le Curé de Saint-Pol y assistait ainsi qu'un assez grand nombre de prêtres de

la région. Mme de Guébriant annonce, pour Novembre, un Congrès à Landerneau, auquel assistera une déléguée du Comité de Paris. Elle passe ensuite à la question de savoir si le *Petit Echo de la Ligue* pourra ou non être, en partie, traduit en breton et prie qu'après avoir bien étudié la chose, on donne les réponses à Landerneau ainsi que le chiffre exact des abonnements possibles. Mme la Présidente demande également que l'on se hâte de recueillir les adhésions pour la retraite fermée, qui aura lieu pour les Ligueuses, à Lesneven, du 27 au 29 Octobre, laquelle retraite sera mi-française mi-bretonne. La Secrétaire régionale donne le compte rendu de la réunion de Mai au Folgoët, avec un aperçu du travail fait, pendant ces derniers mois. Chaque Secrétaire cantonale fait ensuite son rapport, et on se sépare pour se retrouver, à 1 h. 1/2, à la salle Sainte-Anne, où Mme de Guébriant fait la lecture de la lettre que Monseigneur, dans sa bonté, lui a adressée. L'assistance, debout, écoute vivement émue, les paroles fortes et encourageantes que lui envoie son Evêque, qui daigne y joindre la plus paternelle bénédiction. M. le chanoine Le Roy, délégué de Monseigneur, préside la réunion, et en quelques mots, présente Mlle de Châteaurocher qui, par sa parole ardente, charme et soulève son auditoire. Toutes ses phrases débordent d'esprit de foi et d'amour de Dieu, qu'elle voudrait communiquer aux âmes. Elle invite les Ligueuses à faire revivre, au cœur de tous, l'espérance qui est la première condition du succès ; on ne peut désespérer de la France qui a reçu de Dieu tant de marques de bonté : Paray-le-Monial et Lourdes sont uniques, Jeanne d'Arc a vu le jour sur la terre de France. Nombreuses sont nos raisons d'espérer ; la persécution, loin de nous abattre, a eu pour effet de nous unir, et la Ligue ayant la bénédiction de Pie X ne mérite que notre estime, notre confiance et notre respect.

La France est très malade d'avoir respiré un autre air que celui de Fille aînée de l'Eglise, mais elle a toujours un vieux sang chrétien et ne sera sauvée qu'en retournant à Dieu. Jurons donc de rendre la France au Christ, en rendant le Christ à la France. Luttons avec persévérance et modération, répandons beaucoup de bonté autour de nous, faisons-nous tout à tous. Que notre devise soit toujours : Dieu, famille, patrie ! La femme est la gardienne du foyer, elle doit développer dans les âmes l'idée de Dieu et celle de patrie. Mlle de Châteaurocher évoque les glorieuses figures des gardiennes de la France : Clotilde et Geneviève et notre martyre Jeanne d'Arc. Elle termine, en demandant que la France redevienne digne de son passé afin que toujours se réalisent les gestes de Dieu par les Francs, et le cri de : Vive la Ligue ! qui équivaut à : Vive le Christ ! Vive la France ! est le signal de nombreux applaudissements.

M. Le Roy adresse aux Ligueuses quelques mots d'encouragement qui ont été fort appréciés et met fin à la réunion, dont chaque personne emporte un inoubliable souvenir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L' « Action catholique ». — L'excellent ouvrage de Mgr Gourand que la *Semaine religieuse* de Quimper a, dès son apparition, présenté à ses lecteurs, rencontre partout le meilleur accueil. Sa Grandeur vient de recevoir, de Son Eminence le cardinal Merry del Val, l'importante lettre suivante :

MONSEIGNEUR,

Le Saint-Père, Pie X, a eu pour très agréable le filial hommage du livre que Votre Grandeur vient de publier sous ce titre : « Pour l'Action catholique ».

Dans cet ouvrage, plein d'intérêt et d'actualité, Votre Grandeur, s'inspirant des directions du Saint-Siège, insiste avec raison sur la nécessité de l'Action catholique, en rappelle les conditions et indique le vaste champ où elle est appelée à s'exercer. Ces pages vivantes et vécues, qui racontent vos efforts et aussi vos succès, sont éminemment propres à ranimer dans les cœurs de tous les catholiques, prêtres et fidèles, la flamme de l'apostolat et à rendre leurs travaux féconds, en les conviant à l'union et l'organisation sur le terrain religieux.

Sa Sainteté se plaît à vous féliciter de cette œuvre opportune et de votre sollicitude pour vos chers diocésains, ainsi que de votre zèle à coopérer au mouvement et au progrès religieux dans votre cher pays.

Comme gage de Sa bienveillance paternelle et des faveurs célestes, Sa Sainteté vous accorde, de tout cœur, pour Votre Grandeur et pour son œuvre, la Bénédiction apostolique.

J'ai reçu moi-même avec une particulière satisfaction l'exemplaire que Votre Grandeur a bien voulu m'offrir, et avec mes félicitations et mes remerciements personnels, je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

R. Card. MERRY DEL VAL.

Bibliographie bretonne.

Imprimerie A. LE GOAZIOU, Morlaix.

Sonjezonou Devot evit pep deiz eus ar miz, par KLAODA 'R PRAT, Mestr skol kristen. Prix : 1 fr. 25, franco, 1 fr. 35 ; la douzaine, 15 fr., franco gare, 15 fr. 60.

Il y a, dans ce petit volume, une méditation pour chaque jour du mois. Quelqu'un qui serait fidèle à sa méditation quotidienne reverrait ainsi chaque mois les grandes vérités de notre sainte Religion, les principaux mystères et les dévotions les plus recommandées aux fidèles comme moyens de sanctification. On comprend quel bien un tel livre est appelé à faire et combien on rendrait service aux âmes en le répandant dans nos campagnes.

Les Tertiaires seront heureux de trouver, à la fin des méditations, un grand choix de beaux cantiques pour leurs réunions mensuelles et leurs pelerinages.

Ce livre est appelé à avoir un grand succès.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. Vendredi 19 Septembre 1913 N° 38

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Le Petit Séminaire de Pont-Croix ; Lettre de Monseigneur au Clergé du diocèse ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; IIe Pèlerinage à Montmartre ; Récollections sacerdotales ; Quimper ; Landerneau ; Saint-Goazec ; Morlaix ; *Bulletin mensuel des Œuvres ;* Les Fêtes du Folgoët : Le XXVe anniversaire du Couronnement (à suivre) ; L'Ecole Freppel.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Septembre. — 19me Dimanche après la Pentecôte. S. MATHIEU, Apôtre et Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.

A la messe, mémoire du dimanche.

A vêpres, mémoire du suivant, du dimanche et de S. Thomas de Villeneuve, Evêque.

Lundi, 22. — FÊTE DES SEPT DOULEURS DE LA B. V. MARIE (transférée de la veille). Double de 2e classe. Blanc.

Mardi, 23. — S. Lin, Pape et Martyr. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 24. — Notre-Dame de la Merci. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 25. — Office de la Férie. Vert.

Vendredi, 26. — S. Cyprien et Ste Justine, Martyrs. Simple. Rouge.

Samedi, 27. — SS. Cosme et Damien, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 28. — 20me Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Benzec-Cap-Sizun . . . . . du 18 au 21 Septembre.
Kerlouan . . . . . du 22 au 27 —

Archives diocésaines de uimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Le Petit Séminaire de Pont-Croix. — La vente du Petit Séminaire de Pont-Croix et de ses dépendances est fixée au 6 Octobre prochain.

Nous avons le devoir de renouveler, à cette occasion, Nos protestations du mois de Juillet 1912.

Notre droit, le droit de l'Eglise, le droit des catholiques, sur l'immeuble et ses dépendances, est certain. Il est appuyé sur des titres authentiques. Il est garanti par toutes les autorisations des pouvoirs publics. Il est consacré par le caractère religieux de l'édifice et des services qui y étaient établis. Ce bien qu'on nous prend est un bien sacré. Au nom du diocèse de Quimper et de Léon, Nous déclarons maintenir sur lui tous Nos droits, et Nous rappelons que l'obligation de restituer, demeurera entière pour tous ceux qui détiendront injustement tout ou partie de la propriété mise en vente, que cette obligation pèsera sur les héritiers et sur les acheteurs de seconde main comme sur les premiers acheteurs et que, en outre, ils seront tous atteints par l'excommunication.

La présente note sera lue en chaire dans toutes les églises paroissiales du diocèse.

Quimper, le 17 Septembre 1913.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Lettre de Monseigneur au Clergé du diocèse.

MESSIEURS ET CHERS COOPÉRATEURS,

La *Semaine religieuse* a publié déjà le Bref par lequel le Souverain Pontife rattache le Diocèse de Quimper à l'Université catholique d'Angers.

Dans ce précieux document, le Saint Père félicite l'Université de l'Ouest de sa doctrine toujours sûre, de l'enseignement complet qu'elle donne, des maîtres chrétiens qu'elle a formés en si grand nombre, et du désintéressement de ses professeurs. Il ajoute que ses ressources sont insuffisantes, et déclare que nos trois diocèses bretonnants devront lui apporter désormais « leur assistance et leur concours ».

Nous obéirons, sans hésitation, à la voix de Rome, bien sûrs que nos diocésains, ecclésiastiques et laïques, trouveront à Angers tous les moyens de formation utiles à des chrétiens qui veulent développer plus amplement, pour le

service de l'Eglise et de la France, les talents qu'ils ont reçus de Dieu.

Il ne saurait, d'ailleurs, nous répugner d'être rattachés à un Institut qui doit son organisation et sa vie à l'éloquent député du Finistère, Monseigneur Freppel, évêque d'Angers.

Mais nous ne quitterons pas l'Institut catholique de Paris, sans lui témoigner notre reconnaissance, pour l'élan qu'il a donné aux études ecclésiastiques, et surtout pour les services qu'il a rendus à notre enseignement secondaire. Si notre Petit Séminaire et nos collèges ont pu, malgré la persécution, soutenir avec succès la concurrence des lycées de l'Etat, nous le devons à ce centre d'études vraiment supérieures, où plusieurs de nos prêtres ont conquis leurs grades universitaires. Si tant de jeunes laïques ont pu préparer à Paris leur entrée dans les carrières libérales, en gardant leur foi et leur vertu, le mérite en revient en grande partie à l'Institut qui les a reçus dans un milieu chrétien, instruits plus profondément des vérités religieuses, et vigoureusement armés pour la vie. Nous formons les meilleurs vœux pour la prospérité croissante de la grande Université à laquelle nous cessons d'appartenir.

Notre reconnaissance pour Paris ne nous empêchera pas d'apporter à Angers un dévouement complet.

Veuillez agréer, Messieurs et chers Coopérateurs, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en Notre Seigneur Jésus-Christ.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

Quimper, 14 Septembre 1913.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, sont nommés :

Vicaire à Clohars-Carnoët, M. Guillou, vicaire au Trévoux ;

Vicaire au Trévoux, M. Christien, surveillant à l'Ecole Saint-Yves.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les rentrées scolaires dans les établissements d'enseignement secondaire privés.**

II. — **Les Retraites de consorits** à Lesneven et à Quimperlé.

III. — **La Mission de Plouédern**, 2e semaine, *du 21 au 28 Septembre*, sous la présidence de M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Lundi prochain*, 22 *Septembre*, fête de N-D. des Sept-Douleurs, une messe sera dite, à la Cathédrale, à 8 heures, aux intentions des Associées de la Confrérie des Mères chrétiennes.

IIme Pèlerinage à Montmartre. — Voici l'horaire du train spécial qui transportera nos 750 hommes au sanctuaire du Sacré-Cœur.

ALLER			RETOUR		
(21 Septembre.)	Arrivée.	Départ.	*(23 Septembre.)*	Arrivée.	Départ.
Brest	» »	18h07	Paris	» »	17h57
Kerhuon	18h15	18 16	Le Mans	22h08	22 15
Landerneau . .	18 28	18 30	Laval	23 41	23 48
Landivisiau . .	18 47	18 48	*(24 Septembre.)*		
St-Thégonnec.	19 05	19 06	Rennes	0 53	1 03
Morlaix.	19 27	19 30	St-Brieuc . . .	2 49	2 53
St-Brieuc . . .	21 28	21 33	Morlaix.	4 50	4 53
Rennes.	23 07	23 14	St-Thégonnec.	5 11	5 12
(22 Septembre.)			Landivisiau . .	5 23	5 24
Laval	0 32	0 37	Landerneau . .	5 40	5 41
Le Mans	1 54	2 04	Kerhuon	5 54	5 55
Paris	5 23	» »	Brest	6 05	» »

Les pèlerins de Cornouaille (140 environ) obtiendront la réduction de 50 0/0 sur l'Orléans en se groupant par 25, aux gares de Quimper, ou Châteaulin, ou Douarnenez, pour rejoindre Landerneau. De même, pour le retour, en se groupant à Landerneau pour rejoindre l'une des trois gares sus-indiquées.

Les pèlerins du Léon obtiendront la réduction individuelle de 40 0/0 pour rejoindre l'une des gares marquées à l'horaire ci-dessus, en présentant à leurs gares respectives leur billet de pèlerinage.

Tous les billets ont été expédiés aux pèlerins le 15 Septembre ; les cartes, le 16. Si quelque erreur s'était produite, avertir M. Grall à Ploudalmézeau, par télégramme, et venir rejoindre le train spécial.

Récollections sacerdotales : *Pont-Croix*, le jeudi 25 Septembre ; *Scaër*, le vendredi 26.

Quimper. — **Les journées des directeurs de patronages.** — Mardi et mercredi, se sont tenues, au Grand Séminaire, les deux journées d'étude que nous avons annoncées. Une quarantaine de directeurs de patronage ont exposé, en d'intéressantes conversations dirigées par Monseigneur, les méthodes et les résultats de leur apostolat auprès des enfants et des jeunes gens des

villes et des campagnes. Nous reviendrons, dans notre prochain numéro, sur les idées très heureuses et très encourageantes qui furent échangées pendant ces séances.

— 1re **Retraite de conscrits**, *du 9 au 13 Septembre.* — Elliant, 17 ; Saint-Evarzec, 13 ; Plonéis, 7 ; Plovan, 6 ; Melgven, 5 ; Pont-l'Abbé, 5 ; Coray, 4 ; Langolen, 4 ; Lanriec, 4 ; Plozévet, 4 ; Penmarc'h, 3 ; Tourc'h, 3 ; Combrit, 2 ; Pleuven, 2 ; Plobannalec, 2 ; Tréméoc, 2 ; Tréogat, 2 ; Saint-Yvi, 2 ; Fouesnant, 1 ; Gouesnac'h, 1 ; Plomeur, 1. — Total : 90.

Landerneau. — **Installation de M. le Curé.** — Dimanche 14 Septembre, il y eut grande fête au bon pays de Landerneau. Les paroissiens, répondant avec empressement à l'appel de leurs prêtres, s'étaient donné rendez-vous à la grand'messe, pour assister à la cérémonie si touchante de l'installation du nouveau curé, M. Corre, qui, quelques jours auparavant, avait reçu de sa population un accueil des plus enthousiastes.

A 10 heures moins 1/4, les cloches sonnent joyeusement à toute volée, et le cortège se rend processionnellement de l'église Saint-Houardon au presbytère. C'est là que M. le chanoine Roull, l'installateur, vient prendre le nouveau pasteur de Landerneau, et c'est avec peine que le cortège parvient à traverser la foule qui se massait sur le parcours de la procession.

C'est qu'en effet depuis 33 ans les Landernéens n'avaient pas vu d'installation de curé. Aussi, avec quelle sainte curiosité tenaient-ils à suivre toutes les cérémonies dont l'ordre symbolique les intéressait à un haut degré ! De voir leur nouveau Curé debout au pied de l'autel, puis la main sur les Saints Evangiles, de l'entendre dire d'une voix forte et assurée la profession de foi catholique, tout cela produisit sur les assistants une bien profonde impression.

Quand, après avoir accompli tous les rites de l'intallation, M. le Curé monta en chaire, l'immense foule qui remplissait l'église sentit un frisson d'émotion parcourir ses rangs, et c'est dans le profond silence de cette assemblée chrétienne que le Curé prit la parole...

Répondant, dit-il, à l'appel de Mgr l'Evêque, il vient en fils soumis, à la tête de la paroisse de Landerneau. Devant la lourde charge et les graves responsabilités qui lui incomberont désormais, il se confiera au dévouement de MM. les vicaires, au précieux concours du Conseil paroissial et du Conseil municipal, à l'appui des différents directeurs d'œuvres, ainsi qu'à la bonne volonté de tous pour mener à bien la grande œuvre du salut des fidèles.

Rendant un hommage ému à la mémoire de son regretté prédécesseur, M. le chanoine Fleury, l'orateur s'inspirera des enseignements qu'y laissa ce vénérable prêtre, et, toujours soumis aux directions du Pape et de son Evêque, il travaillera de tout cœur et avec le plus entier dévouement à remplir son devoir pastoral.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ces paroles, dites avec tant de cœur et de bonté, faisant revivre toutes les qualités du vénéré chanoine Fleury, conquirent à l'orateur la sympathie de ses nouveaux paroissiens.

La chorale, toujours bien exercée, souhaita la bienvenue à son nouveau pasteur, en exécutant la belle messe en *ré* à deux voix égales de Chassang.

A l'Evangile, M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest — un enfant de Landerneau que ses compatriotes sont tous fiers et heureux d'entendre — prononça une éloquente allocution.

Vieil ami de M. le chanoine Fleury, l'orateur évoque son souvenir, rappelant son dévouement et son travail durant les trente-trois années qu'il passa à Landerneau : constructions d'écoles, patronages, développement des différentes œuvres, pauvres qu'il secourait généreusement, mais sans bruit, malades qu'il visitait souvent et consolait par de douces paroles, pécheurs qu'il savait ramener à Dieu. Directeur apprécié, son confessionnal était toujours assiégé et, jusqu'à l'extrême limite où ses forces le lui permirent, il s'y rendit : lorsqu'un jour, se traînant péniblement à l'église, il considéra longuement ce tribunal, il se prit à pleurer, disant que bientôt peut-être sa main ne pourrait plus se lever pour pardonner et bénir. Profondément attaché à ses paroissiens, M. Fleury voulut reposer au milieu d'eux, et c'est pourquoi ses restes furent inhumés au cimetière de Saint-Jean.

Le nouveau pasteur, M. Corre, sera, dit l'orateur, le digne successeur du disparu, la même douceur et la même bonté se retrouveront en lui.

Vicaire à Saint-Martin de Morlaix pendant de longues années, il fut ensuite recteur de Poullaouen durant six ans, paroisse assez difficile et où une secte protestante cherche à semer l'erreur. Par ses qualités, jointes à son dévouement, il sut faire du bien autour de lui ; enfin, l'orateur se dit heureux, comme archiprêtre et enfant de Landerneau, du choix de Monseigneur, du nouveau Curé de sa ville natale.

Après avoir esquissé les devoirs des catholiques à l'égard du clergé, il dit que M. Corre ne fera que continuer la série de ses prédécesseurs, MM. Keroual, Barbier, Mathieu, Serré et Fleury.

Ce discours, plein d'enseignement et d'une superbe élévation de pensée, fut écouté avec la plus religieuse attention.

A l'issue de la cérémonie, un banquet eut lieu au presbytère, où des toasts éloquents furent prononcés par MM. le Curé, de l'Hôpital, maire de Landerneau, et le chanoine Roull, curé de Saint-Louis.

A l'issue des vêpres, la chorale se fit à nouveau entendre au salut, dans le *Panis Angelicus* et le *Tantum ergo*, de Menrers, puis la fête se clôtura par le chant du *Te Deum*.

A M. Corre, leur nouveau curé, les paroissiens de Landerneau expriment leurs meilleurs sentiments de bienvenue et, de tout

cœur, ils lui souhaitent long et fructueux ministère comme celui de son vénéré prédécesseur.

Ad multos annos !

L. D'ER.

SAINT-GOAZEC — **Bénédiction de la chapelle de Trévarez.** — Répondant au pieux désir exprimé par M. le marquis et Mme la marquise de la Ferronnays, Monseigneur l'Evêque de Quimper, entouré d'un nombreux clergé, a solennellement déclaré réouverte au culte, le samedi 13 Septembre, la jolie chapelle qui se cache, très humble, au bas de la pelouse que domine la masse imposante et harmonieuse de cette construction vraiment féodale qu'est le château de Trévarez.

Restaurée avec un goût parfait qui lui a conservé son élégante simplicité, la chapelle est ornée, à l'intérieur, de belles boiseries et d'un magnifique retable, fabriqué à Landerneau, sous la direction d'un architecte du pays nantais. Elle s'est trouvée trop petite pour contenir la foule des fermiers et domaniers — ils étaient près de cinq cents — accourus, quelques-uns de plusieurs lieues, pour prendre part à cette inoubliable journée. Avant d'entrer, pour assister à la messe célébrée par le bon Recteur de Saint-Goazec, Mgr Duparc fit, en quelques mots, l'historique de la chapelle et précisa le sens de la cérémonie.

C'est le couronnement de l'œuvre entreprise par la famille de Kerjégu. Lentement, patiemment, le sol a été défriché, transformé au point de devenir un magnifique domaine, dans un site idéal. Le progrès moral accompagne le progrès matériel par l'application loyale et complète des règles de justice et de charité qui font des favorisés de la fortune les économes de la Providence, par l'appui très largement accordé à toutes les bonnes œuvres. Seule la discrétion qui suit toujours la charité vraiment chrétienne empêche d'apporter, sur ce point, des précisions. Mais il convenait que le bon Dieu reprit sa place là où il est resté l'inspirateur et le soutien.

La bénédiction du Saint-Sacrement clôtura la fête religieuse, puis il s'établit dans les allées du parc et dans les salles du château un courant de respectueuse sympathie qui faisait rêver d'un autre âge et des hommes d'autrefois.

MORLAIX. — **Retraite de la J. C** — La retraite de la J. C. a eu lieu, cette année, pour la première fois, à la Salette de Morlaix. Pour la première fois, mais pas pour la dernière, car les retraitants ont été très contents de leur séjour ; M. Trémintin et les bonnes religieuses s'étaient dépensés pour que rien ne manquât aux jeunes gens. Fatigués par le bruit des villes et des usines, ils ont mieux goûté le charme de la Salette. Quel meilleur endroit pour faire une retraite, que ce sanctuaire et cette allée silencieuse, où le vent qui passe emporte vers Dieu les prières et les résolutions ? Quarante-deux jeunes gens ont pris part aux exercices, dirigés par M. le chanoine Kérisit et M. Aubert. Tous les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

groupes de la région brestoise et de Morlaix étaient représentés ; il y avait aussi deux jeunes gens de Sizun. M. l'abbé Cozanet, vicaire au Pilier-Rouge, prêcha la retraite, avec une éloquence simple et émouvante. Les jeunes gens n'oublieront jamais l'Heure sainte du samedi soir, ou la belle cérémonie du dimanche matin, avant le départ.

Cette retraite, la sixième de la J. C. du diocèse de Quimper, marque un progrès considérable sur les précédentes ; l'année prochaine, les groupes, plus nombreux, nous l'espérons, feront encore un effort. Le Comité prévoit déjà le moment où l'affluence des retraitants l'obligera à créer plusieurs centres de retraites fermées.

J. C.

Bulletin mensuel des Œuvres. — Voici le sommaire du n° 3, 15 Septembre 1913 : Art. 7 et 8 du *Motu Proprio* de Pie X ; commentaire de l'art. 7, par le R. P. Rutten ; — Programme pour la réunion d'Octobre des Comités paroissiaux ; — Circulaire du Président des A. C. F., annonçant le Congrès du 16 Novembre, à Quimper ; — Les Chefs de Famille à Elliant ; — Circulaire du Général Bonnet sur l'*accueil* des soldats chrétiens ; — L'Etude dans la J. C. (fin), par M. J. Le Doaré ; — Statuts de la Croix-Blanche diocésaine ; — Programme du Congrès régional du Syndicat des Employés Catholiques, annoncé pour le 9 Novembre, à Morlaix.

Abonnement : 2 fr. S'adresser à M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur des Œuvres, 4, rue Julien-Coïc, Quimper.

L'Immaculée-Conception de Brest ouvre un Pensionnat de jeunes filles, le 3 Octobre. — Prix : 650 francs.

Les Fêtes du Folgoët.

Le XXV^e^ anniversaire du Couronnement.

Dans les séances du Congrès, la science mariale avait, pendant trois journées laborieusement remplies, établi les titres de Marie à la vénération, à la confiance et à l'amour des fidèles. Si le besoin s'en était fait sentir sur cette terre qui porte partout l'ineffaçable empreinte de sa foi, c'eût été comme la justification lumineuse, éclatante, des démonstrations par où allaient se traduire, le dimanche et le lundi suivants, cette vénération, cette confiance et cet amour de près de cent mille pèlerins.

Le peuple de Léon s'est intéressé aux échos de ces assises préliminaires. Il a, de son côté, sa théologie mariale écrite par ses pères, en un poème de pierre et d'or, dans les sculptures de son sanctuaire et dans les broderies de ses lourdes bannières. Il y lit,

depuis des siècles, les grandeurs et les prérogatives de Marie, Mère de Grâce. Il fait mieux encore que de déchiffrer et de méditer le poème séculaire, il le goûte et il le vit, de toute l'ardeur de son âme chantante et priante. Il fit de ces fêtes du XXV^e^ anniversaire du Couronnement une manifestation d'une émouvante et inoubliable beauté.

La journée du Dimanche.

Le dimanche était plus spécialement la journée des hommes de l'Union Catholique et des jeunes gens de la J. C. et des Patronages.

Un ciel maussade, où roulent des nuages peu rassurants, préside aux derniers préparatifs. Au fond du champ du Couronnement, face à l'église, les tentures s'agitent sur l'estrade où se déploiera la pompe des cérémonies. Aux poteaux qui jalonnent la vaste pelouse, en longues files parallèles, se balancent des guirlandes de buis et se fixent les écussons qui, d'une date et d'un nom, retracent l'histoire du sanctuaire du Folgoët, et marquent l'emplacement où les processions des paroisses environnantes camperont leurs bannières.

A 10 heures, au son des cloches, et au chant du cantique à N.-D. du Folgoët, le clergé quitte l'église et s'avance à travers la foule, forte déjà de quatre à cinq mille pèlerins qui s'inclinent au passage de la vénérable statue de Notre-Dame. La bannière de l'Union Catholique de Brest, portant en lettres d'or la devise de Pie X : *Instaurare omnia in Christo*, est entourée d'un nombre imposant d'hommes venus de la région brestoise, de Landivisiau et de Morlaix. Les délégations des groupes de J. C. et des Patronages suivent, faisant escorte au drapeau de l'Association. Plus de 100 prêtres se rangent sur l'estrade, autour de Mgr l'Archevêque de Cabasa et de Mgr Duparc. La messe est chantée par M. le vicaire général Gadon. Après l'Evangile, M. Kerisit, curé-archiprêtre de Morlaix, s'avance au bord de l'estrade et prononce, en breton, un éloquent sermon dont, à défaut du texte même, nous sommes heureux de donner la substance.

« Depuis trois jours, dit-il, ici, au Folgoët, fidèles et prêtres ont rivalisé de science et d'amour pour célébrer la grandeur, la beauté, la puissance de la Sainte Vierge. Qu'il plaise à cette Vierge bénie que mes paroles soient un peu l'écho de ces louanges !

» Sur cette terre, notre faiblesse nous réduit souvent à la prière. Ce n'est pas sans crainte et sans angoisse que nous demandons, car nous savons que, souvent, c'est un refus qui nous attend. Il n'est pas rare que l'on nous réponde : « Je ne peux pas » ! et, quelquefois même : « Je ne veux pas » ! Quand il s'agit de prier la Vierge, c'est un sentiment de confiance qui domine en nous. Toujours l'accueil est maternel : elle ne veut pas refuser et elle peut donner. Voilà la raison de notre confiance : sa bonté pour nous et sa puissance sur Dieu.

» Je ne crois pas qu'il y ait sur cette terre quelque chose de plus profond que l'amour d'une mère pour son enfant. L'enfant ne sait pas

Archives diocésaines de Quimper et Léon

encore demander, qu'elle devine ses désirs. Rien, aucune souffrance, aucune ingratitude ne peut étouffer cet amour, dont il est vrai de dire qu'il est plus fort que la mort elle-même. Or, cet amour des mères de la terre n'est rien en comparaison de celui de la Sainte Vierge. L'amour des créatures procède de l'amour de Dieu, et plus près de Dieu sera le cœur et plus aimant aussi sera ce cœur. Or, quel cœur fut plus près de Dieu que celui de Marie ? Voilà pourquoi elle aime plus que toutes les autres mères.

» Marie nous aime d'autant plus que nous lui avons plus coûté. Dans les familles il en est ainsi : les enfants les plus chéris sont ceux qui ont le plus coûté à la mère. Rappelons-nous toutes les souffrances que nous avons values à notre Mère du Ciel. Pour nous, Marie devint la reine des martyrs à cette heure angoissante et tragique du Calvaire où elle acceptait d'être notre Mère. Nous avons coûté à Marie plus que sa vie, la vie de son divin Fils tant aimé.

» Et cet amour si grand est un amour tout puissant. Quelle impuissance parfois chez nos mères de la terre! On cite des traits héroïques de l'amour maternel se sacrifiant pour sauver un enfant en danger de mort. Dévouements admirables, mais souvent impuissants. Notre Mère du Ciel ne connaît pas cette impuissance. Quand elle intercède pour nous, elle reçoit de Jésus, son Fils, l'accueil que Betsabée, la mère de Salomon, recevait de son royal enfant : « Ma » Mère, demandez, et je vous exaucerai ».

» Nombreux sont cependant les chrétiens qui prient et ne reçoivent pas. Est-ce que l'amour de Marie connaîtrait des défaillances ? Non. C'est nous-mêmes qu'il faut accuser lorsque la Vierge paraît sourde à nos appels. En quel état était notre âme quand nous priions ? Vous, hommes de l'Union Catholique et de la J. C , qui êtes venus offrir, ici, votre force et votre jeunesse, n'oubliez pas que vos prières sont vaines, si votre âme porte la souillure du péché.

» Et puis, nous jugeons mal les choses, en païens et non en chrétiens. Vous dites à la Vierge : « J'ai là mon fils qui se meurt, ayez » pitié » ! Mais songez-vous, mère désolée, qu'il y a peut-être chez vous un enfant malade, par votre faute ou votre négligence, de la maladie du péché, songez-vous qu'il y a peut-être un de vos autres enfants à l'école mauvaise, où il risque de perdre sa foi et son âme ?

» Si nous ne recevons pas lorsque nous prions, n'est-ce pas parce que nos œuvres ne sont pas assez chrétiennes ?

» Ah ! que la Vierge ait pitié de notre pays de France ! Des hommes ont juré de renverser nos croix et de ruiner nos églises. Leur travail va de l'avant avec une énergie satanique. Nous avons besoin de prier pour notre pays. La Vierge nous entendra : la France est son royaume.

» Cependant, objectez-vous, depuis 20 ans, que de prières ne lui avons-nous pas adressées pour l'Eglise opprimée ! Elle ne nous entend pas ! Pourquoi ? N'est-ce point parce qu'elle nous voit trop désunis ? Nous sommes unis d'esprit et de cœur dans nos églises,

mais quand l'assistance se disperse, que reste-t-il de cette union ? Prenons-nous vraiment le moyen de vaincre et méritons-nous de voir couronner nos efforts ? Il nous faut être plus unis autour de nos chefs hiérarchiques. La meilleure prière à la Vierge est celle qui traduira l'invocation de Jésus à son Père : *Ut sint unum*. Soyons donc unis par la foi, sous le drapeau du Christ, autour duquel nous appelle Pie X, et alors nos prières ne tarderont pas à être exaucées et nous recouvrerons les libertés dont nous pleurons la perte, sans songer assez au moyen de les reconquérir. »

Après ce discours, le chant du *Credo* s'enlève large et viril, dirigé par M. l'abbé Henry, curé de Saint-Martin de Brest. La messe s'achève par la bénédiction donnée par NN. SS. les Evêques, et le cortège est reconduit jusqu'à l'église, avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

† †

L'après-midi, l'animation est déjà celle des grands jours de pèlerinage. La foule s'est doublée. A l'heure des vêpres, c'est déjà comme une marée, qui pousse ses vagues jusqu'à l'estrade. Mgr Dubourg, métropolitain de Bretagne, vient d'arriver, accompagné de M. le chanoine Gayet, vicaire général de Rennes. Précédée de la croix archiépiscopale, Sa Grandeur s'avance, bénissant paternellement l'assistance. Elle préside, assistée de M Gadon, à la cérémonie des vêpres. Au *Magnificat*, un remous se fait dans la foule. Au loin, sur les pas du maire du Folgoët, M. Le Bihan-Poudec, qui leur fraie un passage, apparaissent, mitre en tête et crosse en main, Mgr Rouard, évêque de Nantes, et Mgr Gouraud, évêque de Vannes. Quand ils ont pris place sur l'estrade, les vêpres sont à leur terme. Mgr Pichon, archevêque de Cabasa, coadjuteur de Port-au-Prince, prend la parole. Sa voix, chaude et prenante, porte au loin, malgré le vent, les excellents conseils qu'il veut donner aux hommes de Bretagne. Nos lecteurs seront très heureux de goûter, ici, ces pages éloquentes où ils aimeront à trouver les échos, rapportés des Antilles, des instructions du Pape aux catholiques de France, et des directions de Mgr Duparc à ses diocésains.

Ave Maria, gratia plena.
Je vous salue, Marie, pleine de grâce.

MESSEIGNEURS,
MES FRÈRES,

« Je vous salue, Marie, pleine de grâce » : c'est la salutation angélique, le salut de l'ange Gabriel à Marie ; c'est le salut du ciel à l'humble enfant de la terre ; c'est le salut des anges à leur future Reine. Mais non ; ce salut l'ange l'apporte à Marie, en ambassadeur ; ce n'est pas en son nom qu'il parle, ni au nom de ses frères, ni au nom du ciel ! mais au nom du Très-Haut ; « Je vous salue, Marie, pleine de grâce », c'est donc la salutation de Dieu à sa future Mère.

« Je vous salue, Marie, pleine de grâce » ; cette salutation, le peuple catholique l'a faite sienne ; c'est le salut des grands et des petits, des sages et des innocents, des chefs et des fidèles, des foules et des isolés, c'est le salut des catholiques à leur divine Mère Marie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Je vous salue, Marie, pleine de grâce »; depuis le jour où elles furent prononcées pour la première fois, ces douces paroles, combien de fois ont-elles été redites, mais en sens inverse : de la terre vers le ciel! Non, jamais paroles n'ont été plus souvent répétées, jamais paroles n'ont aussi souvent monté de la terre au ciel.

« Je vous salue, Marie, pleine de grâce », depuis quatre jours, tout près de nous, la science catholique le chante en ses thèses théologiques, en ses études historiques. Elle pose en paroles bénies, autour du front de la Bonne Mère, comme une auréole nouvelle que lui offrent leur respect et leur amour.

« Je vous salue, Marie, pleine de grâce », depuis quatre jours, ici, dans cette Basilique de l'*Ave Maria* populaire, les cœurs catholiques jettent, sans se lasser, cette salutation, telle une gerbe embaumée, aux pieds de la douce Mère des Bretons.

« Je vous salue, Marie, pleine de grâce », que dis-je, la science et les cœurs catholiques? c'est toute une province, c'est la catholique Bretagne tout entière qui le répète ici, et l'*Ave Maria* que nous entendons, c'est l'*Ave Maria* de tout un peuple, de toute une race qui clame à la Mère de Dieu sa foi, son amour et son merci.

« Je vous salue, Marie, pleine de grâce »; n'était-il pas juste, mes Frères, qu'en ce jour si bien breton, toutes les filles de la Bretagne catholique, j'entends les Missions et surtout les Missions bretonnes, n'était-il pas juste que toutes les Missions bretonnes, par un de ses représentants, viennent, elles aussi, au nom de leurs Evêques, au nom de leurs prêtres, de leurs religieux et de leurs religieuses, au nom de tous ces Bretons qui, loin du pays natal, servent le drapeau ou la Croix, au nom de leurs millions de fidèles, n'était-il pas juste que ces Missions viennent, elles aussi, se ranger à l'appel, et unies à la Mère-Patrie, d'un même cœur et d'un même élan, redire : « Je vous salue, Marie » ?

« Je vous salue, Marie, pleine de grâce » : oh, ce salut qui vient du large, de si loin, de partout, de tous les coins de la terre où bat un cœur breton, ce salut profond et puissant comme les vagues des océans traversés, qu'il vienne ici mourir doucement, comme nos flots sur vos plages, et qu'en mourant, il murmure le salut des Bretons exilés : « Je vous salue, Marie ».

Mes Frères, il est doux, n'est-ce pas, pour un cœur catholique de saluer Marie; il est plus doux encore à des Bretons qui se retrouvent. Nous sommes, ici, assemblés de partout pour saluer, acclamer la Vierge Marie, et certes, nous n'y manquerons pas; en notre nom, au nom de nos familles, au nom de ceux qui nous ont délégués, ici, au nom de nos villes, de nos provinces, de nos patries, nous le répéterons : « Je vous salue, Marie ».

Mais, mes Frères, saluer la Sainte Vierge, est-ce là le seul but de ce grand pèlerinage? Non; je vois en ces fêtes plus qu'un hommage même national, à la Mère de Dieu; j'y vois une de ces assises solennelles où une province catholique, surtout à ses heures de trouble et d'angoisse, vient, comme autrefois les Apôtres au Cénacle, comme si souvent depuis, nos pères dans leurs épreuves, se grouper sous le bleu manteau de la Reine du Ciel et lui demander lumière et assistance.

Nous sommes assemblés, ici, dans un but sacré, but qui englobe et dépasse tous les autres; et ce but, je n'ai pas à vous le révéler, car il vous a été dit déjà, mais à vous le rappeler, et cela dès le début, afin que personne ne sorte de ces fêtes sans avoir prié à cette intention, sérieusement réfléchi, et demandé à Notre-Dame du Folgoët la force d'y adhérer sans réserve.

Et, en effet, dans sa Lettre pastorale vous convoquant à ces fêtes, Lettre pastorale qu'il voulut dater du 1er Mai, à l'aurore du Mois de Marie, le premier Pasteur de ce beau diocèse de Quimper et de Léon, après vous avoir parlé du danger que courent actuellement les âmes, particulièrement celles des petits enfants, par les lois scolaires déjà votées et celles dont on nous menace, après vous avoir parlé de la nécessité de réunir tous nos efforts en un apostolat général, le premier Pasteur du diocèse finissait ainsi : « Vos pères ont sauvé, au péril de » leur vie, la statue que nous vénérons; c'est leur honneur; le Léon » n'a pas de trésor plus précieux. Cependant, les âmes, pour Notre » Seigneur Jésus-Christ et la Sainte Vierge sont plus précieuses encore. » C'est, avant tout, pour le salut des âmes que l'on doit être prêt à tout » sacrifier, même sa liberté, même sa fortune, même sa vie. Nous » souhaitons que cette résolution généreuse soit pour vous la conclu- » sion pratique de ce grand pèlerinage du 8 Septembre prochain. »

Ainsi, mes Frères, vous l'avez entendu; le but de ces fêtes, c'est sans doute de prier et d'acclamer Notre-Dame du Folgoët, mais c'est aussi, c'est surtout d'obtenir d'Elle, pour ses chers Bretons, l'esprit d'apostolat et de sacrifice que réclame de tous la crise actuelle.

Esprit d'apostolat pour tous, car les âmes, surtout celles des enfants, sont en mortel danger, et seul cet esprit d'apostolat général peut détourner ce danger; esprit de sacrifice, car dans les brouillards qui enserrent les meilleurs esprits, seul l'esprit de sacrifice et de discipline donnera aux catholiques la force de vaincre leurs oppresseurs.

Oh! daigne Notre-Dame du Folgoët, ardemment implorée, réveiller les indolents, éclairer les égarés, et alors, groupés tous et en pleine lumière, nous gagnerons la bataille, et demain nous reviendrons, ici, non plus en suppliants, mais couverts de poussière, mais aussi de lauriers, dire à Notre-Dame : « Merci, gloire à vous qui nous avez donné la victoire! »

I. Esprit d'apostolat.

Mes Frères, à des catholiques et à des catholiques bretons, parler d'apostolat et de sacrifice, c'est parler la langue maternelle. La France et surtout la Bretagne sont des nations apôtres, comme d'autres sont des nations commerçantes et industrielles. Nation apôtre, ce titre nul peuple ne nous le conteste : apôtre du bien, apôtre du mal, mais apôtre toujours. Et ce tempérament, nous le tenons de Dieu. Sans doute, le divin Maître n'a pas voulu naître, vivre et mourir chez nous; peut-être (et, ici, je traduis la pensée d'un barde breton bien connu, et les bardes, vous le savez, sont souvent des voyants puisqu'ils incarnent l'âme d'une race); sans doute le divin Maître n'a-t-il pas voulu naître, vivre et mourir chez nous, parce qu'il n'y eut point trouvé de traître ni de bourreaux; sans doute aussi, il n'a point établi chez nous le trône de son Vicaire, pour le même motif. Mais, par ailleurs, Il nous a donné tous ceux qu'Il aima le plus et tous ceux qui l'aimèrent le plus : sa chère Grand'Mère, sa Mère bien aimée, venue après les autres, mais qui, depuis, a si bien fait sienne cette terre de France dont elle est devenue Reine; ses chères saintes Marie-Madeleine, Marthe, son cher ami Lazare. Et en confiant à la France tous ces trésors, le divin Maître ne faisait que lui préparer un don plus précieux, plus beau, unique, qui nous met hors de pair dans les peuples, au-dessus d'eux à jamais : le don de son Cœur.

Mais, est-ce bien à la France qu'il fit tous ces dons? Oui, sans

Archives diocésaines de Quimper et Léon

doute, mais aussi, surtout par la France au Monde... La France est son apôtre : *Gesta Dei per Francos ;* ces gestes continuent ; gestes du Sacré Cœur à Montmartre d'abord, car il importe que la France ait la première bénédiction, puis demain, à Paray-le-Monial ; geste de la Sainte Vierge à la Salette d'abord, car il fallait que la France reçût, la première, l'appel au repentir, puis demain, ou plutôt aujourd'hui déjà, à Lourdes pour le monde.

La France est la nation apôtre et elle le restera. Une parole, parmi tant d'autres belles paroles de Pie X, une parole venait remuer violemment, il y a peu de temps, les cœurs français ; qui n'a encore présente à l'esprit la glorieuse promesse de Pie X à la France, lors de la réception des Cardinaux français ? Oui, bientôt, demain peut-être, non plus des Français isolés, mais la France, elle-même, va reprendre en mains la Croix, la Croix traditionnelle et la porter à baiser et à adorer aux rois et aux peuples.

Dans cette noble voie, la Bretagne, entre toutes les provinces de France, marche la première ; à la Croix elle a donné plus que son or, sa liberté et sa vie ; ah ! c'est surtout des Bretons qu'il faut dire que leur parler d'apostolat et de sacrifice, c'est leur parler la langue maternelle !

A l'apostolat vous donnez, non sans larme, mais généreusement vos fils, vos frères, vos sœurs ; quel pays perdu ne les voit, aujourd'hui encore, aussi nombreux que jamais, porter au loin leur double amour : Jésus, Marie et sainte Anne, car les trois n'en font qu'un chez eux, et cet autre amour qui jamais ne les quitte non plus, l'amour de leur Bretagne, de ses clochers et de ses pardons.

Oh oui, merci, de la part de toutes les Missions, à la France apôtre, à la Bretagne apôtre ! Elles sont notre orgueil et notre espérance !

Mais, mes Frères, voulez-vous aussi savoir nos angoisses ? Là-bas, au loin, nous avons appris que la belle France, au cœur d'apôtre, se mourait ; qu'une main brutale et odieuse arrachait les crucifix des écoles, déchirait le catéchisme aux mains des petits enfants, chassait comme des lépreuses nos chères Sœurs, volait et rançonnait nos bons recteurs, fermait noviciats et séminaires et jetait nos Evêques à la rue ; qu'enfin la France, la France catholique, comme autrefois Jésus chez les Juifs, était liée, garottée, frappée au visage, couverte d'opprobre, et que déjà son glas avait sonné.

Mes Frères, les Missions, partout se sont mises en prière !

Mais où notre douleur a été sans égale, c'est quand on nous a dit que la Bretagne, elle-même, la Bretagne catholique endurait le même désastre, non sans révolte et sans colère, mais par impuissance ; que divisée contre elle-même, elle consumait le meilleur de ses forces en disputes et en rivalités, par esprit d'indiscipline, et qu'après avoir fait à Dieu, à l'apostolat, le sacrifice de son sang et de celui de ses enfants, elle était incapable de leur faire celui de son indiscipline et de ses préjugés.

Mes Frères, cela est-il vrai ? Oh ! comme je comprends alors, et comme s'éclaire d'un jour douloureux l'apostrophe de votre Evêque : « Vos pères, au péril de leur vie, ont sauvé la statue que nous véné» rons... Mais c'est, avant tout, pour le salut des âmes que l'on doit » être prêt à tout sacrifier : même... sa liberté ». Comme je comprends son ardent appel : « Nous souhaitons que cette résolution » généreuse soit pour vous la conclusion pratique du grand pèleri» nage du 8 Septembre prochain ».

II. Esprit de sacrifice.

Mes Frères, chaque époque a eu ses crises ; la vie de l'Eglise ne fut jamais sans combat ; chaque époque a eu son devoir spécial ; mais à toutes les époques, c'est au Vicaire de Jésus-Christ et à ses frères les Evêques qu'il a appartenu de déterminer ce devoir ; et à toutes les époques, ceux qui ont suivi leurs chefs spirituels ont été honorés du nom de fidèles et ceux qui ne les ont pas suivis ont été stigmatisés d'un nom d'ignominie. Et l'histoire a toujours consacré et ces honneurs des premiers et cette honte des seconds.

A l'époque des persécutions sanglantes, le mot d'ordre fut de confesser sa foi au péril de sa vie ; ceux qui le firent s'appelèrent des « martyrs », ceux qui s'y refusèrent furent appelés des « apostats ». Aux époques des hérésies, le mot d'ordre fut : docilité à l'Eglise enseignante ; ceux qui y manquèrent furent dénommés des « hérétiques ».

Aux époques de grands bouleversements religieux, le mot d'ordre fut : de serrer les rangs autour du Pape ; ceux qui s'y refusèrent furent flétris du nom de « schismatiques ».

Et aujourd'hui, quel est le devoir et comment appellera-t-on, demain, ceux qui s'y dérobent ? Le devoir, aujourd'hui ? Mais n'entendez-vous pas les appels qui se croisent de tous côtés ? Appel de nations à nations, d'intérêts à intérêts, de race à race, d'industrie à industrie ; un même mot retentit partout avec colère ou avec angoisse : « Groupons-nous ; groupons-nous selon nos affinités ». C'est l'appel au drapeau qui retentit, partout, du haut en bas de l'échelle sociale.

Et comment seront appelés, demain, ceux qui se dérobent à cet appel ? Je n'ai pas à le dire, car il est tombé déjà, sur eux, une flétrissure définitive, de la bouche d'un de nos grands orateurs chrétiens : « Dans les luttes actuelles, l'indifférence devient une trahison... ». « Traître ! » le mot est dur ! Et cependant, il n'est que mérité, car cet appel au drapeau, le Pape, les Evêques le lancent avec trop d'angoisse et de persévérance pour qu'on ne l'ait pas entendu ; ralliement autour de la Croix comme seul drapeau ; ralliement autour des Pasteurs légitimes comme seuls chefs.

« Apôtres, tous apôtres, écrivait récemment un évêque breton » dans un livre *Pour l'Action Catholique*. Apôtres, tous apôtres, » voilà le mot d'ordre ; tous apôtres, donc pas d'indifférents ; tous » apôtres, donc tous dans le rang, tous en ligne de combat pour ren» dre à Dieu sa place en notre pays. »

Sa Sainteté Pie X, commentant dans son Encyclique *E supremi apostolatus cathedra* sa belle devise : « Tout restaurer en Jésus-Christ », Sa Sainteté Pie X écrivait aux Evêques, ses frères : « Pour » cette restauration de toutes choses en Jésus-Christ, voyez quel » appui apporteraient à l'Eglise ces troupes choisies de catholiques, qui » se proposent de réunir ensemble toutes leurs forces... dans le but » de replacer Jésus-Christ dans la famille, dans l'école, dans la » société... Car ce ne sont pas seulement les hommes revêtus du » sacerdoce qui doivent se dévouer à ces intérêts supérieurs mais » tous les catholiques ». Voilà pour l'appel. Voici pour l'organisation : « Toutes les œuvres qui se proposent une fin religieuse doivent être » subordonnées à l'autorité, l'Eglise, et à l'autorité les Evêques éta» blis par le Saint-Esprit pour gouverner l'Eglise de Dieu..... Même » les autres œuvres qui sont principalement fondées pour restaurer » et promouvoir dans le Christ la vraie civilisation, ne peuvent se

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» concevoir indépendantes de la haute direction de l'autorité ecclé-
» siastique.... Puisque les catholiques portent toujours la bannière du
» Christ... il est raisonnable qu'ils la reçoivent des mains de l'Eglise. »

Ainsi, union, répète la voix de Pie X, union sous la Croix ; union hiérarchique, organisée sous l'impulsion et le contrôle des Evêques, félicitations à ceux qui le comprennent, blâme sévère à ceux qui s'en écartent. Non vraiment, on ne peut pas dire qu'on n'a pas entendu et compris.

C'est qu'en effet la voix du Saint-Père n'a pas retenti seulement dans le lointain du Vatican ; chaque Evêque s'en est fait l'écho fidèle et répété ; elle a retenti en Bretagne, surtout, avec une force sans égale. Ecoutez l'un de vos Evêques : « Certes, le clergé a trouvé, dans
» son zèle sacerdotal le moyen de produire des merveilles... mais
» aucun de nos confrères dans le sacerdoce ne nous en voudra d'exalter
» le mérite de ces hommes et de ces femmes qui ont créé, à notre
» époque, une véritable noblesse de la charité... Si tous ceux qui le
» peuvent voulaient marcher sur leurs traces..., quel bien se ferait
» encore... ! » Voilà pour l'appel.

Voici pour l'organisation : « Pour faire le bien, il ne suffit pas de
» s'unir ; la discipline demande qu'à l'union on ajoute la coordination ;
» une armée n'est pas faite de simples soldats rapprochés ; il y faut
» des chefs, des chefs subordonnés les uns aux autres ; le succès de
» l'armée catholique est à ce prix. »

Mes Frères, grande est aujourd'hui la charge des Evêques : refaire la France. C'est un acte d'héroïsme d'accepter aujourd'hui l'épiscopat, en France ; aussi vos Evêques seraient-ils en droit de vous renvoyer la parole du Préfet Ambroise au peuple de Milan qui le réclamait comme Evêque : « Si j'accepte de vous commander, vous acceptez le
» devoir de m'obéir ».

Ce devoir, nombreux heureusement et non des moindres sont les catholiques qui l'ont compris. Voici ce qu'écrivait récemment un de nos principaux chefs catholiques, je dis chef, car s'il ne l'est pas dans le fait, il l'est dans tous les cœurs : « Notre grande faiblesse, c'est que
» nous ne donnons pas assez l'impression de la vie ; notre action
» n'apparaît pas comme la constante manifestation d'une force orga-
» nisée..., pourtant l'organisation est plus facile aux catholiques qu'à
» tous les autres..., ils ont déjà leurs chefs ; il ne leur reste qu'à se
» grouper autour d'eux et à accepter leurs ordres ».

Ecoutez un autre chef catholique : « Si nous prétendons former le
» parti de Dieu qui donc nous rassemblera ? A qui nous adresserons-
» nous pour nous apprendre à restaurer la société dans le Christ,
» sinon au sacerdoce, aux ministres et au Vicaire de Jésus-Christ ? »

Et il ajoutait : « Dans les luttes soutenues pour les libertés reli-
» gieuses en Irlande, en Belgique, en Allemagne, qui inspirait ces
» luttes, qui les dirigeait ? Qui en était l'âme, sinon le sacerdoce ?
» C'est l'union intime et indissoluble du clergé et des laïques, qui a
» fait la force de leurs associations catholiques et les a conduites à la
» victoire. »

Conclusion.

Mais, mes Frères, il me semble avoir apporté assez de témoignages dans une cause aussi lumineuse. Oui, nous le répétons, le devoir des catholiques, — nul catholique ne saurait l'ignorer —, il est contenu tout entier dans ces mots que je vous citais de la Lettre pastorale, vous convoquant ici : « C'est avant tout pour le salut des âmes que

» l'on doit être prêt à tout sacrifier..., même sa liberté... » Mais comme il est plus facile de voir le devoir que de le remplir, la Lettre pastorale ajoutait : « Nous souhaitons que cette résolution généreuse
» soit pour vous la conclusion pratique du grand pèlerinage du 8
» Septembre prochain ».

Mes Frères, nous sommes, ici, en face d'une église particulièrement éloquente, et dont la vue seule est pour nous une leçon dans la grave question que nous venons d'exposer. Ici, un pauvre innocent, Salaun le fol, qui ne sut jamais que répéter son humble *Ave Maria*, est à l'origine de ce temple et de ces fêtes. Combien, depuis, ont parlé de la Sainte Vierge avec un éclat réel, qui, cependant, lui ont rapporté moins de gloire ; ici encore, la folie de l'Evangile l'a emporté sur la sagesse humaine et a vérifié la parole de Dieu : « *Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam* ».

Prions Notre-Dame du Folgoët, Notre-Dame de l'*Ave Maria* ; prions-la aux intentions du Pasteur de ce diocèse ; que, par l'intercession de Marie, saluée et acclamée par son peuple de Bretagne, saluée et acclamée par tous les Bretons catholiques, saluée et acclamée par tous les enfants perdus de la Croix et de l'Evangile, que Notre-Dame obtienne, à tous ses fidèles Bretons, la grâce de graver dans leur cœur loyal cette parole sacrée, ce mot d'ordre : « C'est avant tout pour le
» salut des âmes que l'on doit être prêt à tout sacrifier... même sa
» liberté ».

Et alors, sous la bannière catholique largement déployée, sous la conduite de nos chefs naturels, nous marcherons contre l'envahisseur de notre sol catholique, nous briserons les liens qui ligotent notre Bretagne, nous laverons les souillures de sa face, nous lui rendrons sa jeunesse, sa fierté et sa foi ; et demain, un demain qui sera bientôt, nous reviendrons, ici, tous fils de Bretagne, tous, de tous les coins du monde, dire à Notre-Dame du Folgoët : « Mère, vous nous avez sauvés ; Mère, c'est désormais d'un cœur uni et tranquille que tous vos Bretons vous répètent leur vieux salut : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce ». Amen.

Il restait, après avoir entendu et goûté cette allocution si belle et si actuelle, à incliner les résolutions qu'elle inspira devant le Dieu de l'ostensoir, et sous la bénédiction solennelle des cinq Archevêques et Evêques présents.

La fin de ces cérémonies ne marquait pas un arrêt des exercices du pèlerinage. Sous le silence des voûtes, la prière allait s'élever, sans interruption, devant la statue de Notre-Dame. La nuit venue, une longue procession aux flambeaux, malheureusement contrariée par le vent, se déroulait sur le plaître. Le *Credo* retentissait, et dispersait sur la campagne silencieuse ses affirmations de foi et ses protestations de fidélité, tandis qu'aux façades des maisons du bourg s'allumaient des flammes, mieux protégées que celles des cierges, et que la haute tour, éclairée par les feux de bengale, érigeait sur l'horizon la majesté de sa masse embrasée. Au retour, ce fut, au pied de l'ostensoir, le recueillement de l'Heure sainte, prêchée par M. l'abbé Cozanet, vicaire de Saint-Joseph du Pilier-Rouge. Puis, le silence se fit encore plus profond. On n'entendit que le bruit des guichets des confessionnaux, le murmure des aveux bientôt pardonnés, et parfois le crépitement des nombreuses flam-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mes qui disaient, devant la Madone, l'imploration de ceux que la souffrance de l'âme ou du corps avait conduits là et la reconnaissance de ceux que la Vierge avait bénis ou consolés, ou continuaient la prière qui venait de s'éteindre sur des lèvres doucement closes par le sommeil.

La journée du Lundi.

A minuit, M. l'abbé Le Pape, recteur du Folgoët, montait à l'autel. Les messes, depuis ce moment, se succédaient sans interruption. Alors, s'écoulèrent les heures les plus pieuses et les plus intimes de ce pèlerinage, qui en comporta tant d'autres. Pendant la matinée entière, jusqu'à la grand'messe, les pèlerins ne cessèrent de s'agenouiller à la Table Sainte. Ils furent quinze mille qui, arrivés la veille ou dans la nuit, commencèrent la journée par la réception de l'Eucharistie. Et ils s'en allaient, la communion faite, porter à l'écart, en quelque endroit silencieux de l'immense placître, la ferveur de leur adoration et de leur prière.

Dès 8 heures, Le Folgoët était conquis par la foule. Les trains, malgré l'adjonction des wagons de marchandise et de bestiaux, ne suffirent pas à donner passage à tous les pèlerins, qui assiégeaient les gares avoisinantes depuis Brest, Saint-Pol, Landerneau et Landivisiau. Le Folgoët devenait une fourmilière, sans cesse plus vivante et plus grouillante, où tout était agitation et rumeur, excepté sur un rebord de la route où, protégés par un solide cordon de spectateurs, quelques braves gens roulaient placidement des boules vers un jeu de quilles.

Un mouvement dans la foule, des têtes se découvrent, puis des chants et des sons d'instruments de musique devant lesquels la rumeur populaire s'apaise et s'éteint : ce sont les processions qui apparaissent. De tous côtés, en effet, l'étoffe des bannières resplendit au-dessus des têtes, des groupes compacts se font un chemin dans la fourmilière qui se range en haies à leur approche. Elles passent, remplacées par d'autres, et les strophes du cantique *Patronez douz ar Folgoët*, tantôt proches, tantôt lointaines, s'entremêlent, se compénètrent, dans une cacophonie grandiose, puissante clameur mariale où l'unisson des cœurs met une harmonie de la plus impressionnante beauté. Saisies au passage par les jeunes gens de la J. C., elles vont reposer leurs bannières auprès du poteau qui leur est désigné. Elles sont ainsi soixante-quinze, qui défilent pendant près de deux heures et qui prendront part à la grande « montre » que sera la procession de cet après-midi.

Ce sont : Le Folgoët, Saint-Louis de Brest, Lesneven, Ploudalmézeau, Lannilis, Plounéventer, Plouguerneau, Lanhouarneau, Le Drennec, Lanarvily, Plabennec, Kersaint-Plabennec, Guipavas, Loc-Brévalaire, Ploudaniel, Saint-Méen, Trégarantec, Plouider, Kernouès, Goulven, Plounéour-Trez, Saint-Frégant, Kerlouan, Gouesnou, Taulé, La Forest-Landerneau, Saint-Divy, Plouédern, Pencran, La Martyre, Landéda, Trémaouézan, Milizac, Lanneufret, Saint-Derrien, Plonévez-Lochrist, Plouvien, Tréflez, Saint-Pol de

Léon, Coat-Méal, Guipronvel, Trézilidé, Saint-Renan, Plouescat, Guissény, Lampaul-Guimiliau, Plouzévédé, Loperhet, Daoulas, Kernilis, Cléder, Plougastel-Daoulas, Guimiliau, Saint-Pabu, Loc-quénolé, Carantec, Dirinon, Trébabu, Loc-Maria-Plouzané, Saint-Thonan, Ile Molène, Landerneau, Le Relecq-Kerhuon, Tréflouénan, Brélès, Plouguin, Tréglonou, Landivisiau, Lanrivoaré, Bodilis, Tréonergat, Saint-Vougay, N.-D. du Mont-Carmel (Brest), Le Bourg-Blanc.

Quand se met en marche le cortège des prêtres et des Evêques, auxquels s'est joint Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc, arrivé la veille au soir, c'est le long d'une voie triomphale, toute tendue d'étoffes de pourpre et d'or, que passent la blancheur des surplis et l'éblouissement des mitres, des crosses et des chapes solennelles. Pendant que le cantique achève ses dernières strophes dans un unisson formidable que scande la fanfare de Trézilidé, et que traverse le bruit strident des sirènes des derniers trains arrivants, 400 prêtres prennent possession de l'estrade, derrière NN. SS. les Archevêques et les Evêques. Parmi eux on remarque, avec les archiprêtres et les curés du diocèse, M. Gayet, vicaire général de Rennes ; M. Dieulangard, vicaire général de Vannes ; MM. les chanoines Ricordel, supérieur des missionnaires diocésains de Nantes, et Chapron, professeur au Grand Séminaire de Nantes ; M. le chanoine Carlner, secrétaire général de l'évêché de Saint-Brieuc ; MM. Buléon et Le Garrec, les organisateurs du Congrès Marial ; MM. les curés de Guingamp et de Rostrenen ; le R. P. de Kerdanet ; M. l'abbé Lévéder, ancien curé de Lannion ; M. Le Moing, curé d'Hennebont ; etc.., M. Soubigou, député, et Le Bihan-Poudec, maires, sont au premier rang, munis de leur écharpe.

La messe pontificale est chantée par Mgr Pichon, assisté de M. le vicaire général Gadon. Sa Grandeur a, comme diacres d'honneur, MM. Cogneau et Abgrall, et comme diacres d'office, MM. Queinnec et A. Le Roy. M. Bars est, comme à Sainte-Anne, à son poste de maître des cérémonies, et M. Henry, aidé de M. Coajou, recteur de Tourc'h, dirige le chant.

En ce moment, la grande place est à peu près noire de monde. Cinquante mille hommes, au moins, sont prêts à entendre la superbe instruction que va donner Mgr l'Archevêque de Rennes, en un breton légèrement et, d'ailleurs, heureusement émaillé d'expressions emportées du Tréguier, comme un parfum de terroir, mais où la pensée se fait vive, alerte, imagée et toujours transparente. Lorsque l'éloquent Métropolitain de Bretagne s'avance mitre en tête et crosse en main, lorsque, surtout, éclatent en notre langue nationale les premiers mots d'un discours qui fut un hymne en l'honneur du peuple breton et de sa Reine, tout l'immense auditoire paraît sous le coup d'un enchantement fascinateur.

Nous avons le regret de ne pouvoir donner à nos lecteurs le texte de ce discours dans la langue savoureuse où il fut prononcé. Un scrupule injustifié de celtisant trop amoureux de correction

Archives diocésaines de Quimper et Léon

grammaticale nous prive de ce plaisir. Du moins, pouvons-nous reproduire ici, dans une traduction où nous respecterons, autant que possible, les constructions originelles, la suite des nobles et belles idées dont s'inspira l'éloquence de notre vénéré Archevêque.

Ave Maria.

Il y a, aujourd'hui, vingt-cinq ans, qu'ici, en l'honneur de Notre-Dame du Folgoët, se célébrait une fête comme ce pays n'en a pas connu d'autre. Un Cardinal, six Evêques, cinq cents prêtres, près de cent mille hommes, accourus de tous les coins de la Bretagne, beaucoup le *pen-bas* en main, étaient réunis ici, comme un immense bouquet, fleuri sur ce sol que nous foulons. Les paroisses environnantes, avec la presque totalité de leurs fidèles, avaient emmené leurs bannières précieuses et leurs croix d'or, devant lesquelles s'extasiaient les étrangers.

Mgr Freppel, évêque d'Angers et député de ce pays, avec son cœur de feu, sa voix éclatante, sa science si vaste, fit, du haut d'une tribune, un discours merveilleux au peuple qui buvait ses paroles.

Quand il descendit, le cardinal Place, archevêque de Rennes, se leva. Il prit en mains deux couronnes d'or et de pierreries, et en couronna la Vierge et l'Enfant. Ces deux couronnes étaient le témoignage éloquent de votre foi, de votre confiance et de votre amour pour Notre-Dame du Folgoët. Elles furent mises, au nom du Pape et au nom de la Petite Bretagne, sur le front de notre Mère et de notre Roi, au son de la musique et à la grande voix des cloches. Le sang bouillonnait dans nos veines et nos cœurs tressaillaient de joie.

Celui qui a l'honneur de parler maintenant, était là parmi les pèlerins, tout yeux et tout oreilles, et, tant qu'il vivra, il n'oubliera pas ce qu'il vit et ce qu'il entendit. La page qui fut écrite alors, est toujours dans sa mémoire et dans son cœur.

Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis. La plupart de ceux qui étaient là sont maintenant dans leur éternité. En arrivant devant le Juge suprême, ils lui ont dit : « J'étais au Folgoët quand on y couronna votre Mère ». Et la Vierge leur a ouvert les bras avec bonté et les a joyeusement reçus. Les autres qui survivent ont désiré être ici, une seconde fois, avec leurs parents et leurs amis, pour montrer que les années, en s'accumulant sur leurs têtes, ont peut-être blanchi leurs cheveux mais n'ont pas entamé leur foi toujours vivante et forte comme les racines de nos chênes et les rochers de nos grèves.

Votre Evêque si aimé n'a eu besoin que d'un mot, d'un signe, et soixante-quinze paroisses sont venues, et les pèlerins sont accourus, dès la première heure de ce jour, et déjà, avant 8 heures, dix mille d'entre eux avaient fait la sainte communion.

Lorsque maintenant je vois le peuple rassemblé devant moi, je crois avoir rajeuni de vingt-cinq ans. Aujourd'hui, mes Frères, on ne déposera pas de couronne neuve sur le front de

la Vierge. La vieille a été bien mise et bien scellée sur son front. Elle n'en tombera pas.

En ce jour, nous offrons à notre Mère une autre couronne, celle de nos cœurs. Je ne connais aucune couronne aussi belle, aussi douce que celle qui est faite des cœurs de cent mille Bretons ! Elle a été faite pour Elle, ici, et ornée, en trois jours, en ce Congrès Marial qui a écrit, en son honneur, un livre d'or, et confectionné pour Elle un magnifique bouquet de louanges. On s'est senti le besoin de montrer combien Elle est glorieuse au-dessus du soleil et des astres, de dire combien chaud est son cœur maternel, combien grand est le nombre des malades et des pécheurs qu'Elle a guéris.

Nulle part, plus qu'à l'ombre de cette église, il n'est vrai de dire : *Bonum est nos hic esse*. A Lourdes, près des hautes montagnes Pyrénéennes, aux alentours de la Grotte miraculeuse, on aime à chanter : *Ave, Ave Maria*. Mais ces paroles sont nées, ici, au Folgoët comme à Nazareth, elles ont été écrites, chantées ici. Près de Lesneven, un pauvre, Salaun qu'on appelait « le Fol », allait répétant ses *Ave*, ne sachant d'autre oraison. Quand il quêtait son pain, c'était au murmure de la même prière. Quand il se balançait aux branches des arbres, c'était le même chant qui le berçait. La guerre de Succession divisait les Bretons ; saisi par les soldats, Salaun répondait à leurs questions : « Je suis pour la Vierge Marie. *Ave Maria.* » Quand il mourut, on vit s'élever sur sa tombe un lys blanc, dont la corolle portait ces mots : *Ave Maria.* On creusa le sol et l'on reconnut que le lys avait sa racine dans la bouche et le cœur de Salaun. Et, en souvenir de ce miracle, a été construite cette église, dont les sculptures sont une dentelle de pierre, et dont la flèche se dresse comme un doigt levé vers le Ciel.

Quelle leçon pour chacun de nous en ces fêtes grandioses ! Comme Salaun, nous avons mis notre confiance en Marie, Mère de Dieu, et, par conséquent, toute-puissante, Mère des hommes aussi, et, par conséquent, toute miséricordieuse. Je me rappelle notre première mère, Eve *(Eva)*. Renversons les lettres et nous avons *Ave*. Quelle confiance ne devons-nous pas avoir en notre Mère ?

Avant tout, sachons apprécier les biens de l'éternité. Mes frères, que l'image de la Vierge soit à la première place dans vos maisons. Faites germer son amour dans le cœur de vos petits enfants, pour qu'ils soient de vrais chrétiens et de vrais Bretons. Assurez-leur le bienfait de l'éducation chrétienne dans une école d'où Dieu ne soit pas banni. Soyez des chrétiens, des catholiques fidèles à l'Eglise, à leur passé endormi dans nos cimetières, à leur langue, sœur de la Foi. Soyez catholiques sur la place publique et partout, prêts, s'il le faut, à lutter jusqu'au sang pour la cause de Dieu. Pas de traîtres parmi vous ! Toujours du côté de Dieu, avec le Saint Père le Pape, avec vos Evêques et vos prêtres !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

O douce patronne du Folgoët, notre Mère et notre Dame, imprimez ces sentiments de foi dans le cœur de ce peuple accouru, en ce jour, pour vous honorer. N'oubliez pas que vous êtes la duchesse de notre Bretagne, et faites que les Bretons demeurent, devant Dieu et devant les hommes, le peuple le plus chrétien du monde entier !

Cette magnifique instruction achevée, le *Credo* retentit. Ce furent alors les grandes émotions qui naissent du spectacle de tout un peuple chantant sa foi, adorant, dans un silence plus impressionnant encore que la clameur de sa voix, le Dieu de l'Autel, l'Enfant divin de sa Dame si aimée, s'inclinant enfin, en fils fidèles, sous la bénédiction de ses Pasteurs, héritiers des grands Saints, qui furent à l'origine de toutes ses traditions et de toutes ses gloires.

† †

Faut-il, maintenant, rééditer, en le renversant, le mot d'un poète païen qui avait le sens des nuances : *Paulo minora canamus ?* Des discours de banquet ne sont pas des sermons de pèlerinage. L'éloquence qui s'y donne cours s'impose un autre vêtement, et admet des préoccupations d'un autre genre. Mais elle s'inspire encore des grandes pensées qu'éveille le spectacle de ces imposantes manifestations. Il en fut ainsi dans la salle de l'école libre du Folgoët, où près de 80 convives, dont MM Fortin, sénateur, et Soubigou, député, s'assirent autour de NN. SS. les Archevêques et Evêques.

M. Le Pape, recteur du Folgoët, eut à dire la joie qu'il éprouvait et les remercîments qu'il devait à tous ceux qui contribuèrent à la splendeur de ces fêtes. Voici son discours :

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Voulez-vous bien me permettre de vous faire part d'une simple réflexion qui m'a été suggérée par les belles manifestations qui viennent de se dérouler sous nos yeux ? Je me suis rappelé cette phrase de Thiers : « Les pèlerinages ne sont plus dans nos mœurs ». Et, tout naturellement, j'en ai fait l'application à Notre-Dame du Folgoët. Certes, les pèlerinages à Notre-Dame du Folgoët furent dans les mœurs des Bretons, et je dirais même des Français.

Les contemporains accourent, se réunissent, ici, pour voir et admirer le lys merveilleux qui fleurit sur la tombe de Salaün. Le sanctuaire de Jean V est-il construit, est-il érigé en collégiale ? Six chanoines ont fort à faire pour y assurer le service religieux. Et, cependant, le nombre des pèlerins va toujours croissant. « Les pèlerinages, dit un historiographe du Folgoët, y étaient continuels, et l'on peut juger du nombre des pèlerins par celui des chanoines chargés du service religieux. Il fut d'abord de six. Il fallut bientôt le porter à neuf. » Aux gens du peuple se mêlaient les gens de qualité. Jean de Montfort. Jean V, Anne de Bretagne, Claude de France et son époux François Ier, les princes de Léon, de Rohan... vinrent prier au Folgoët. Thiers, historien, avait donc raison, mais il fut, dans la circonstance,

aussi mauvais prophète que bon historien. Car, plus que jamais, peut-être, les pèlerinages sont dans nos mœurs. Cette fameuse phrase, que je citais tout-à-l'heure, fut prononcée par Thiers, alors qu'il était président de la République et, nul ne l'ignore, Thiers quitta le fauteuil présidentiel le 24 Mai 1873. Or, coïncidence curieuse, ce même jour, 24 Mai 1873, 75 paroisses se trouvaient réunies aux pieds de Notre-Dame du Folgoët. En 1886, M. le chanoine Roull, archiprêtre de Brest, alors principal du collège de Lesneven, y réunissait 80 processions et quarante mille pèlerins. Puis c'est, en 1888, le Couronnement de la statue miraculeuse. La foule fut si considérable, qu'un brave Léonard disait dans son langage naïvement expressif : « *Mad, curius eo, biskoas ne mije kredet e oa kement a dud var an douar* ».

Les manifestations de foi qui se déroulent sous nos yeux, prouvent que les pèlerinages sont en honneur de nos jours.

A votre appel, Monseigneur, je puis le dire en m'inspirant d'une phrase de Mgr Versailles, l'épiscopat et le clergé qui sont l'âme du pays, les historiens, les théologiens, les exégètes et les autres savants de notre Congrès Marial, qui en sont la lumière, les hommes qui en sont la tête et la force, les femmes qui en sont le cœur, les jeunes gens qui en sont l'espérance, sont réunis pour honorer, bénir, louer, chanter la Vierge de Salaün.

J'imagine que ce doit être une douce joie pour le cœur d'un Evêque de se savoir écouté de ses frères dans l'épiscopat, et suivi des prêtres et des catholiques de son diocèse. Néanmoins, le clergé, la chrétienne population du Léon, et plus particulièrement celui à qui vous avez confié la garde du gracieux sanctuaire du Folgoët, voudraient remercier Votre Grandeur d'avoir fait de si belles fêtes, en l'honneur de leur puissante protectrice. Mais comment remplir ce devoir ? La Vierge Marie a bien voulu suppléer leur faiblesse, en vous témoignant, de sa reconnaissance, par des grâces spirituelles et temporelles, plus abondantes et plus apparentes que jamais. Que la Vierge de Salaün en soit bénie !

Mgr Duparc répondit en ces termes :

MESSEIGNEURS,

La Sainte Vierge a eu plus de succès que sainte Anne, puisque l'Episcopat breton se trouve au complet devant Notre-Dame du Folgoët. *Deo gratias et Mariæ.*

Seul, le cardinal Dubillard, qui veut bien encore se dire l'un des nôtres, manque à ce rendez-vous, comme à celui de la Palue. Je lui écrirai la splendeur de nos fêtes, en lui exprimant vos sentiments et les miens.

Monseigneur l'Archevêque, vous êtes notre président de droit. Mais, quand même vous ne le seriez pas, notre affection respectueuse vous placerait au rang que vous occupez si dignement et j'ajoute qu'un titre particulier vous donne ici, aujourd'hui, un droit de préséance. Vous êtes le seul d'entre Nous, Evêques, à avoir pris part aux fêtes du Couronnement, dont nous célébrons les noces d'argent. Vous étiez alors Vicaire Capitulaire de Saint-Brieuc. Ceux qui viennent d'entendre votre harangue ardente et jeune, en l'honneur de Notre-Dame du Folgoët, auront peine à croire que vingt-cinq ans se sont écoulés depuis ce grand jour. La Sainte Vierge a veillé sur

Archives diocésaines de uimper et Léon

son pèlerin. Qu'elle le garde longtemps, comme un chef et comme un père toujours écouté, à la piété filiale de son Archidiocèse et à la vénération de la Province tout entière !

Monseigneur l'Archevêque Coadjuteur de Port-au-Prince, ce n'est pas seulement le pèlerin du Folgoët et le pontife de nos cérémonies d'aujourd'hui que je remercie en Votre chère Grandeur. C'est l'orateur de nos Unions et de nos Jeunesses Catholiques. A Kerbonne, vous avez inauguré un mouvement qui, je l'espère, se développera sous l'action d'un pasteur que vous connaissez. Ici, vous avez apporté à nos Associations Catholiques les leçons de foi, d'énergie, de bonne organisation, d'entente fraternelle, de docilité généreuse, sans lesquelles nos meilleurs groupements ne feront rien. En retour, nos prières demanderont à Notre-Dame du Folgoët de garder le peuple d'Haïti aussi fidèlement uni autour de ses prêtres que ses prêtres le sont autour des vaillants Evêques que la Bretagne se glorifie de leur avoir donnés.

Monseigneur de Nantes, le Bienheureux de Montfort vous a retenu loin de Sainte-Anne la Palue. Il donne une compensation au cœur de la Mère en vous envoyant vers sa Fille du Folgoët. Nantes avait manqué au Couronnement du 8 Septembre 1888. Nantes prend en même temps que vous sa revanche, qui nous est très douce. J'en remercie Nantes et son Evêque.

Monseigneur de Vannes, vous faites, cette année, une infidélité passagère au Roncier, pour venir nous chanter les gloires du Folgoët. Entre nos deux pèlerinages il y a un lien. A Josselin, le lys fleurit entre les épines. Au Folgoët, il jaillit vivant du corps d'un saint. Qu'il soit dans nos deux diocèses le symbole de la foi bretonne, laquelle sait grandir au milieu des épreuves, et que la mort, elle-même, n'empêche pas de s'épanouir, par l'amour de la Sainte Vierge.

Monseigneur de Saint-Brieuc, je vous dois de spéciales actions de grâces. Votre présence, ici, malgré les restes d'un mal qui nous a tous privés d'une grande joie, me prouve l'affection que vous voulez bien garder à l'Evêque de Quimper. L'Evêque de Quimper en est bien touché, surtout depuis les fêtes de Sainte-Anne la Palue. Vous n'étiez pas tout à fait absent à la Palue. Beaucoup de pèlerins, confiants dans nos affiches, ont prétendu, en me voyant, que j'étais *vous*. Et ils disaient : « Il n'a pas beaucoup changé ». J'ai joui de cette constatation, qui ne vous contristera pas. On ne peut pas être plus frères.

Un autre Evêque encore assiste à notre fête, Messeigneurs. C'est celui-là même dont la grande voix retentissait, ici, le jour du Couronnement. Vous l'apercevrez dans sa statue de granit, auprès du presbytère de la reine Anne. Il est vrai, Monseigneur Freppel ne parle plus dans nos pardons solennels. Mais d'éloquents Evêques font entendre les mêmes accents que lui. Une fois de plus, je les remercie au nom de mon peuple.

Il ne prend plus la parole au Parlement. Mais ses convictions catholiques, son ardeur à défendre l'Eglise et la France, nous les retrouvons vivantes et actives en vos âmes, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Député, et nous demandons à Notre-Dame du Folgoët de vous inspirer et de vous soutenir dans l'exercice de votre haute fonction.

Les prêtres qui vous entourent, Messeigneurs, et beaucoup de fidèles avec eux, viennent de tenir, dans la ville de Lesneven, un pieux Congrès. C'est le quatrième de ces Congrès Marials bretons, dont M. le chanoine Dieulangard, vicaire général de Vannes, a été, au pays de Josselin, l'initiateur. L'Evêque, témoin des travaux de la session qui vient de se clore, aime à reconnaître que les cinq diocèses de Bretagne y ont exposé, avec une science théologique très sûre, avec une documentation historique et artistique très abondante, et souvent avec une flamme oratoire très chaude, les gloires de la Vierge, Mère de Grâce et spécialement de l'*Intron Varia ar Folgoët*. Trois d'entre eux méritent, ici, un hommage particulier, que je tiens à leur rendre devant vous : MM. les chanoines Buléon et Le Garrec, du diocèse de Vannes, et M. le chanoine Abgrall, de chez nous.

Après les hommes d'étude, c'est le peuple lui-même qui tient aujourd'hui, en l'honneur de Notre-Dame, les assises les plus grandioses que nous ayons vues depuis longtemps, sur ce sol pourtant si riche en souvenirs de solennités religieuses.

Je n'ai pas dit le Clergé, j'ai dit le Peuple.

Certes, tout mon clergé aime la Reine du Folgoët, et je le félicite d'avoir fait, après 25 ans, à la statue couronnée un cortège aussi magnifique que celui du grand jour. Mais mes prêtres, s'oubliant eux-mêmes, et ne faisant qu'un avec leur Evêque, veulent comme moi rendre d'abord hommage à ce peuple innombrable et recueilli, où toutes les classes de la société fraternisent chrétiennement, et lui faire honneur de l'ampleur de nos fêtes jubilaires, parce que nous nous sentons nous-mêmes incapables d'aimer Notre-Dame du Folgoët plus et mieux que ne l'aime notre peuple.

Que Dieu nous garde ainsi toujours unis, prêtres et fidèles !

Avez-vous remarqué, hier, le geste symbolique du Maire de cette commune ? Nos vêpres étaient commencées. Vous arriviez, Messeigneurs. Vous aviez à fendre les rangs pressés d'une foule immense. Le Maire, muni de son écharpe, vous a guidés lui-même, pas à pas, avec l'aide de la Jeunesse Catholique et des membres de nos Unions paroissiales, pour vous ouvrir une route facile jusqu'au champ du Couronnement.

Touchant symbole, Messeigneurs et Messieurs. Puisse l'union du peuple et du clergé, appuyée dans ce pays sur tant de sacrifices communs, sur tant de bons services réciproques, sur tant de traditions antiques, prolongées au prix de tant d'efforts chrétiens, se maintenir indissolubles pour l'honneur du Léon !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais, outre cette leçon, dans ce fait symbolique, quelle marque expressive de l'amour du peuple pour sa Vierge, et de l'ardeur qu'il met à procurer sa gloire par l'éclat de ses fêtes !

Tout ce pays est passionné pour le Folgoët. Ne vous contentez pas de compter les fidèles, massés sur la vaste esplanade pour la prière. Voyez parmi eux, car ils y sont, leurs chefs, les maires, les conseillers municipaux, les élus de tout ordre. Sans insigne officiel, ils font là, du fond de l'âme, autour de leurs bannières paroissiales et de leurs croix, un acte officiel. Ils parlent pour leur peuple. Ils prient avec et pour leur peuple. Ils portent dans leur cœur les intérêts dont ils ont la responsabilité, et tout l'avenir de notre Léon. Ils le présentent filialement à Celle qui a conquis leur confiance. Interrogez-les.

« Pour dire ses bienfaits ils n'ont tous qu'une voix. »

J'en prends à témoin M. le Maire du Folgoët, et tous ceux qui, soit dans la cité voisine, soit dans les communes plus éloignées, gardent si bien et portent si haut l'étendard de la Religion et de nos libertés catholiques.

Ce peuple s'est groupé autour de sa Reine, Messieurs. Et j'aperçois dans ses rangs, avec nos Cornouaillais rendant, ici, la visite reçue à Sainte-Anne la Palue, des représentants de la Bretagne entière, clergé et fidèles, unis dans le même culte enthousiaste et tendre. Depuis trois jours, la prière, les communions, les cérémonies pieuses, n'ont pas cessé de faire vibrer et vivre, d'une âme surnaturelle, jusqu'aux pierres du sanctuaire, sous la direction du prêtre d'élite qui en est le gardien.

Ce peuple continue la prière du Bienheureux Fou du Bois : c'est l'*Ave Maria* tout simple qui monte de son âme vers la Vierge. Puisse cet *Ave Maria* être non seulement celui des âmes isolées, mais celui des familles, et par les familles celui des paroisses, et par les paroisses celui des cinq diocèses, qui n'ont qu'un cœur pour affirmer à Notre Seigneur, par sa sainte Mère, que la Bretagne lui appartient, qu'elle veut voir régner, chez elle, qu'elle défendra son Eglise, et qu'elle unira de plus en plus ses enfants sur ce terrain pratique, proposé à notre action par le Souverain Pontife !

Cet *Ave Maria* spécial ne déplaira pas à la Sainte Vierge.

Je l'ai traduit, Messeigneurs et Messieurs, dans un télégramme au Pape Pie X, qui a été expédié, ce matin, et dont je vais vous donner la teneur :

Cardinal Merry del Val,
Vatican, Rome.

Six Archevêques et Evêques, plusieurs centaines de prêtres et une foule innombrable de fidèles, réunis au Folgoët, sous la présidence de l'Archevêque de Rennes, pour la clôture du Congrès Marial et pour le vingt-cinquième anniversaire du Couronnement de Notre-Dame du Folgoët, renouvellent humblement au Saint-Père l'hommage de leur profonde vénération et de leur filiale

obéissance, et l'assurent qu'ils prient de tout cœur la Sainte Vierge pour l'union complète des catholiques de France.

Ajoutons immédiatement que Monseigneur recevait, le lendemain, cette réponse du cardinal Merry del Val :

Monseigneur Evêque Quimper (Finistère) (France).

Le Saint-Père, très sensible au témoignage filial de dévouement des Archevêques, Evêques, prêtres et fidèles réunis au Folgoët, remercie et accorde à tous spéciale bénédiction.

Card. MERRY DEL VAL.

Lorsque les applaudissements qui saluèrent la lecture de l'adresse au Saint-Père eurent cessé, M. Fortin rappela le souvenir de sa première visite au Folgoët, quand, en 1875, à la veille de partir pour la capitale, avec les premiers étudiants de l'Institut Catholique, il vint demander à la Vierge la force de franchir les difficultés qui l'attendaient à Paris.

On m'eût dit, en ce moment, continuait l'honorable sénateur, que je devais revenir au Folgoët avec un titre officiel, que j'aurais répondu : non. Il a fallu que les circonstances en décidâssent autrement. Je suis devenu Ploudalmézien, et l'adoption fut complète. Les électeurs du Léon ont même voulu faire de moi un sénateur. Désireux de remplir les devoirs que cette charge m'imposait, j'ai cherché à me rendre compte des sentiments du nouveau milieu où allait s'exercer mon action. J'ai constaté que deux cents sénateurs au moins ne demandent qu'à continuer contre l'Eglise une guerre sans merci. C'est à cause de cela que, nous serrant contre nos chefs ecclésiastiques, nous adoptons les instructions du Pape, développées si éloquemment hier par Mgr Pichon. Nous n'avons qu'à suivre ces lumineuses instructions.

En terminant, M. Fortin veut lever son verre, en l'honneur de Sa Sainteté Pie X. « Que Dieu, dit-il, lui donne grâces et forces pendant de nombreuses années ! Je bois également à la santé de tous les Evêques, ici présents, et spécialement de Mgr Duparc, notre évêque vénéré, de Mgr de Saint-Brieuc, mon ancien évêque, et de mon éminent compatriote, Mgr Dubourg. »

Après ces brèves déclarations de M. Fortin, M. Soubigou se levait et prononçait le discours suivant :

MESSEIGNEURS,
MESSIEURS,

Vous ne vous étonnerez sans doute pas, que la première parole qui tombe de mes lèvres, soit pour évoquer la belle et mâle figure de l'immortel Evêque d'Angers, dont la grande âme plane sur cette fête, de ce vaillant fils d'Alsace, deux fois cher à la France, de ce puissant orateur dont l'éloquence si nerveuse, si entraînante, si pieuse, si saisissante, nous enthousiasmait et nous arrachait des larmes, il y a exactement vingt-cinq ans, jour pour jour, lorsque, dans un magnifique langage, il célébrait les gloires de Marie, l'humilité et l'innocence du Fou du Bois.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Théologien éminent, grand Français s'il en fut jamais, patriote ardent et éclairé, champion intrépide de toutes les nobles causes, il fut l'honneur du Parlement, la gloire de l'Eglise et le modèle de l'Episcopat français.

Fils adoptif de la Bretagne, en ayant l'énergie, la droiture, le caractère, la ténacité, il lui donna, il lui livra tout son cœur, toute son âme ; il l'incarna dans sa fierté, dans son indépendance, dans sa foi ; et pour défendre ses droits méconnus, pour revendiquer ses libertés violées, pour étendre et développer le domaine moral, national et colonial de la France, il trouva des accents si brûlants, des arguments si convaincants, qu'ils enflammaient les âmes les plus insensibles et déchaînait les enthousiasmes les plus réfléchis.

Saluons, respectueusement et avec admiration, la mémoire de ce grand géant de nos luttes passées, qui, toute sa vie, a combattu, sans trêve ni merci, luttant, sans cesse et toujours, parfois vaincu, jamais abattu, se relevant d'une défaite pour courir à de nouveaux combats, et préparer la revanche des prochaines victoires.

Au nom des électeurs de la 3me circonscription de Brest, qu'il a si glorieusement et si magnifiquement représentée, j'apporte à sa mémoire, avec nos éternels regrets, l'expression d'un souvenir ému et d'une admiration attendrie.

Sa grande voix, hélas ! s'est tue ; mais si sa puissante parole ne retentit plus à la tribune française, du moins a-t-elle trouvé dans l'Episcopat français (et pour m'en convaincre, pas n'ai besoin de m'arrêter à Quimper, à Vannes, à Nantes, ni même à Rennes, ni même à Saint-Brieuc, ni même aux Antilles, il suffit de regarder autour de moi) sa grande voix, dis-je, a trouvé dans les rangs de l'Episcopat breton, des héritières dignes d'elle, et singulièrement éloquentes pour défendre ces deux causes qui furent la passion de sa vie : l'Eglise et la France !

J'ai parlé de luttes passées. Mais ne sont-elles pas plus vives, plus aigres et plus perfides que jamais ? Notre foi, nos églises, nos chapelles, nos malades, nos religieux, nos prêtres, l'âme, l'indépendance et la conscience même de nos enfants ont-ils jamais été moins épargnés ni plus menacés ?

Aussi voyons-nous accourir à leur défense, pour leur faire rempart de leurs corps, de leurs cœurs, de leur autorité et de leurs talents, une série de Freppel, à la parole de feu, constamment sur la brèche, intrépides dans l'action, mais pleins de tendresse pour les brebis égarées, et d'inépuisable mansuétude pour les persécuteurs.

Est-ce que les temps n'auraient donc pas changé ? Hélas, non ! si je suis, pas à pas, les épreuves multiples que ne cesse de traverser la cause sainte et sacrée de la liberté. Heureusement, non ! si je considère l'inébranlable fidélité de la Bretagne à la foi de ses pères, sa respectueuse affection, son inlassable confiance envers ses prêtres et ses Evêques.

Je ne sais si je m'illusionne : mais à ne m'en rapporter qu'à la splendide manifestation d'aujourd'hui et à celle du 31 Août, à Sainte-Anne la Palue, il me semble que la Bretagne n'a rien perdu de sa foi, de sa vigueur, de ses espérances, de ses traditions ; qu'elle est toujours vaillante et fière, prête à tous les héroïsmes et à tous les sacrifices, rebelle qu'elle est à toute tyrannie, comme aussi rayonnante d'idéal et éprise de liberté.

On a renversé les trônes, on a profané les autels ; les étoiles, même, se sont senties menacées ; mais on n'a pas encore réussi à découron-

ner la Reine du Ciel, le Refuge des pécheurs, le Salut des infirmes, la Consolation des affligés, la Mère des malheureux.

Monseigneur de Cabasa nous disait, hier, « que les bardes étaient parfois des voyants », ne se doutant, sans doute pas, qu'il en aurait un aujourd'hui en face de lui. Oserai-je répéter, après lui, que nous verrons bien close l'ère des mesquineries et des persécutions, qu'une aurore de paix et de liberté va, enfin, se lever sur notre pays de France, si profondément divisé et si cruellement déchiré ? Je l'espère, sans pouvoir l'affirmer.

Ce que je sais, c'est que l'Eglise a des promesses d'immortalité, et que ses revers d'un jour ne font que préparer les victoires futures et assurer les triomphes de demain.

C'est confiants dans cette espérance, que nous avons incliné, dès ce matin, et que nous inclinerons à nouveau, cet après-midi, sous vos mains bénissantes, Messeigneurs, nos cœurs, nos âmes et nos volontés, comme les enfants sous l'œil caressant d'un père, comme les fleurs sous le souffle de la brise et du printemps, comme les épis sous les rayons dorés du soleil.

Semez, répandez à profusion, vos bénédictions sur nos enfants, sur nos foyers, sur nos familles, sur cette terre bretonne si riche, si inépuisable et si féconde.

Faites germer de nouvelles moissons d'énergie, d'héroïsme et d'abnégation, et puissiez-vous, bientôt, nous annoncer l'heure de la résurrection afin que retentisse, dans nos chapelles et dans nos églises, afin que résonne, sous les voûtes de nos cathédrales, le *Te Deum* de la délivrance, mêlé aux chants de l'*Alleluia* et de l'*Ave Maria*.

Levons nos verres et buvons :

A l'Eglise ! A sa fille aînée : la France ! A la Bretagne, joyau de la France ! A la Bretagne, fidèle à son Dieu, fidèle à sa Mère et inébranlable dans sa foi !

Buez, buez hir d'ar feiz
Nerz ha frankis da Vreis !

Mgr Dubourg allait enfin clore cette série de toasts par un joli feu d'artifice où le trait joyeux, le mot piquant mais toujours aimable, allaient, pendant quelques minutes d'une improvisation charmante, égayer l'auditoire. C'est notre regret de ne pouvoir donner ici que la trame sur laquelle la verve de notre spirituel Archevêque broda tant de saillies malicieuses et enjonées.

Prenant la parole sur l'ordre de Mgr Duparc, Mgr l'Archevêque se déclare dans l'embarras. Comme il faut pourtant répondre, Sa Grandeur se dit tentée d'imiter Mgr Fallières, dont Elle fut, trois ans, le vicaire général. Chaque fois que, quittant son évêché, il était invité à prendre la parole, le spirituel Evêque répondait : « Je ne sais plus que le breton ».

« Moi aussi, continuait Mgr Dubourg, en vieux celte que je suis, j'ai oublié le français. Mais je sais assez de breton pour vous dire : *Me ho kar a greiz va c'halon*. Ces paroles, que j'adresse à tous, je vous les applique tout spécialement, cher Monseigneur Duparc. Vous m'avez montré tant de cœur depuis votre élévation à l'épiscopat et avant, que je ne pourrais pas me défendre d'éprouver pour vous ce sentiment : *Me ho kar*. Dans votre toast de Sainte-Anne, vous avez dit des choses merveilleuses. Je me reproche de

Archives diocésaines de uimper et Léon

n'avoir pas assisté à vos fêtes. Tout ce qu'on m'en a dit avive mes regrets. Mais j'étais engagé par une promesse que j'avais faite à d'autres. »

Monseigneur donne alors un aperçu des brillantes fêtes de gymnastique qui se déroulèrent à Rennes, le 31 Août, puis il reprend :

« J'applique ce mot : *Me ho kar* — je vous aime de tout mon cœur — à vous, Monseigneur d'Haïti, à vous, Monseigneur de Nantes, toujours Breton, bien que Nantais ; à vous, Monseigneur de Vannes, qui venez de composer un chef-d'œuvre, et qui avez reçu, dans une remarquable lettre du Pape, les plus beaux éloges qu'un auteur puisse ambitionner ; à vous, Monseigneur de Saint-Brieuc, qui venez de passer par une épreuve à laquelle nous avons tous été sensibles : *Me hor kar*. Ce mot, je l'adresse à tout le clergé, ici, réuni. Je suis presque finistérien. Je porte dans mon cœur les prêtres de ce diocèse, comme mes frères dans le sacerdoce.

» Vos diocésains, Monseigneur, sont représentés, ici, par un sénateur et un député pour qui Mgr Freppel, dont la statue se dresse là tout près, est un guide et un modèle. M. Fortin est un Lannionnais, prêté au Finistère. Quant à M. Soubigou, il me souvient qu'on disait de son oncle, le sénateur, qu'il portait toujours un chapeau datant de 48, et c'était faire un bel éloge de sa fidélité et de la fermeté de ses convictions.

» Vous disiez, Monseigneur, que je suis, ici, le seul survivant des fêtes d'il y a vingt-cinq ans. Il me reste, en effet, de ces fêtes de très grands et de très vivants souvenirs. »

Et Sa Grandeur, avec cette finesse et cette malice charmante qu'il semble avoir héritée de Mgr Fallières, rapporte quelques anecdotes qui font la joie des assistants. Puis, revenant aux fêtes du jour, Mgr Dubourg conclut ainsi : « Quand un peuple est capable, après Sainte-Anne, de ces manifestations du Folgoët, on peut dire que c'est, ici, un diocèse de foi et que les Bretons sont le premier peuple du monde entier ». Puis Sa Grandeur porte la santé du Pape et du diocèse de Quimper, en lui recommandant la fidélité à toutes les directions du chef de l'Eglise.

† †

La reprise des cérémonies rétablissait, bientôt, le contact entre les ouailles et les pasteurs. Dès une heure et demie, les faisceaux de bannières et de croix étaient rompus. Successivement, les 75 processions venaient défiler devant la basilique, puis en un cortège incomparable, qui durait une heure et demie, elles déployaient, autour du champ du Couronnement, la magnificence de leurs 250 enseignes, portées par les plus solides gars du pays de Léon. Vers 3 heures, les prélats firent leur apparition et, lentement, se dirigèrent vers l'estrade, où les suivirent MM. Fortin et Villiers, sénateurs, de Mun et Soubigou, députés, de Coatpont et de l'Hôpital, conseillers généraux, Le Bihan-Poudec et Kerjean, maire et adjoint du Folgoët, Odeyé, maire de Lesneven.

A l'issue des vêpres, présidées par Mgr Pichon, et chantées, à pleine voix, par l'unanimité des pèlerins, Mgr Gouraud prit la parole et, en un magnifique langage tout d'émotion et de clarté, exalta la *Mission Mariale de la Bretagne*. Nous donnerons, dans notre prochain numéro, le texte *in extenso* de cet important discours.

C'est sous l'impression des fortes paroles et des conseils apostoliques de Mgr Gouraud, que bientôt les fronts s'inclinaient, une dernière fois, sous la bénédiction tombée de l'ostensoir et sous le geste paternel des représentants de la hiérarchie catholique de Bretagne.

Alors, dans un grouillement général, la dispersion commença dans toutes les directions. Le soir, pendant que s'éloignaient les derniers pèlerins, pendant qu'au loin, dans les trains et sur les routes, se commentaient, entre deux strophes du cantique à Notre-Dame, les émotions de cette grande journée, le Folgoët retombait peu à peu dans le silence, et c'était comme un regret d'être devenus inutiles qu'exprimaient les écussons, les guirlandes et les tentures, immobiles dans une sorte de méditation que respectait une atmosphère entièrement apaisée.

F. C.

L'Ecole Freppel. — *Ses succès et son agrandissement.* — Fondée, il y a quatre ans, à Angers, par dix évêques de la région de l'Ouest, l'Ecole Freppel est une maison d'enseignement supérieur pour les jeunes filles. Elle répond à une nécessité pressante et se propose un double but : 1° préparer pour les pensionnats une élite de professeurs, qui seront capables, grâce à leur formation religieuse et pédagogique et à leurs diplômes universitaires, de répondre à toutes les difficultés de l'heure présente ; 2° offrir aux jeunes filles de la société, qui ne se destinent pas à l'enseignement, des cours supérieurs de lettres, de sciences, de langues et de religion, faits pour la plupart par des professeurs de l'Université Catholique, et qui permettront à nos jeunes auditrices d'élargir leur horizon, de s'occuper utilement et de perfectionner leur culture intellectuelle, commencée sur les bancs du pensionnat. Le nouvel institut est donc, tout à la fois, une école normale secondaire et une sorte d'annexe féminine des Facultés Catholiques de l'Ouest.

Grâce à ses professeurs d'élite et à l'excellente direction de la Maison de Famille, l'Ecole Freppel, cette année encore, a été heureuse aux examens. Sur *dix* élèves qu'elle vient de présenter au baccalauréat, *sept* ont été reçues.

En outre, deux élèves ont été admissibles au Professorat des Ecoles Normales et une a été définitivement reçue.

Ces succès consolants et ceux encore plus beaux des années précédentes, la bonne tenue des élèves, leur travail et leur piété ont donné à l'Ecole un bon renom qui lui a fait une propagande heureuse.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Bibliographie bretonne.

Notice sur le Folgoat (1350-1913). — Le miracle du lis ; certitude ; construction de l'église ; périodes de splendeur et de décadence ; renaissance ; caractères de la dévotion ; indulgences.

Vol. in-12, avec couverture de M. Chaussepied : mort de Salaün, par Yan Dargent.

Au profit de l'église : à Quimper, chez M. Salaün ; au Folgoat et à Lesneven.

KER-IS, drame en cinq actes, par M. l'Abbé CORNOU, franco, **1 fr. 50.**

REVUE FINANCIÈRE — Quoique moins animé pendant cette semaine, le marché conserve une orientation favorable. Le 3 % s'inscrit à 89,92. L'Extérieure à 92,95. — Les Fonds Russes sont bien tenus. — Dans le compartiment des valeurs de Crédit on trouve le Crédit Lyonnais à 1.719, la Société Générale à 829, le Comptoir d'Escompte à 1.070. — Les actions de nos grands chemins de fer français conservent de bonnes dispositions : le Nord cote 1.735, le Lyon 1.327. — Les Valeurs de cuivre sont moins brillantes : le Rio, après avoir atteint, 2.045 est revenu à 2.023 — Les entreprises d'électricité sont plus lourdes. Il en est de même des valeurs de traction. — Le groupe des valeurs de Pétrole conserve son activité précédente. L'action Naphte de St-Pétersbourg-Sabountchy est l'objet de bons achats sur le cours de 345, favorisée à la fois par la bonne allure des cours du naphte et par l'excellente situation de l'entreprise. Par suite de l'approfondissement de certains puits et de l'amélioration de l'outillage, il semble qu'on peut s'attendre à un accroissement de production. Signalons l'introduction sur le marché à terme et au comptant des actions Russian General Oil Corporation. Cette société, gérée par des personnalités marquantes de l'insdutrie du Naphte, étend son contrôle sur une production annuelle d'environ 100 millions de pouds. Les bénéfices de ses 6 premiers mois d'exploitation ont permis de répartir un dividende intérimaire de 1 sh. 6 d. (1 fr. 89 environ) par action de 1 live sterling.

AVIS Mlle E. WEISS, institutrice allemande des enfants du Dr Chauvel pendant 7 ans, se fixe à Quimper. Elle se propose d'y donner des leçons à partir du 1er Octobre, ou chez elle, ou au domicile de ses élèves, à Quimper, *ou même en dehors de Quimper.*

Prière de s'adresser, dès maintenant, jusqu'au 1er Octobre, à Mlle E. WEISS, chez M. le Dr Chauvel, Sainte-Marine, par Combrit, et, après cette date, chez Mlle de la Landelle, quai de l'Odet, à Quimper, n° 24.

Prochainement,
Ouverture de la **LIBRAIRIE CATHOLIQUE**

J.-M. GUIVARC'H 50 — rue Kéréon — 50 à QUIMPER.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. **Vendredi 26 Septembre 1913** N° 39

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Avis.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières : Offices extraordinaires ; Monument à Louis Veuillot ; Avis important ; Quimperlé ; Retraites de Conscrits 1913 ; Le Pèlerinage à Montmartre des hommes du diocèse de Quimper et de Léon ; Quimper ; Le Congrès des Patronages à Quimper, 16 et 17 Septembre ; Discours de Mgr Gouraud au Folgoët, le lundi 8 Septembre.

III. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Septembre. — 20me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. A la messe, mémoire de S. Venceslas, Martyr.

Vêpres du suivant, mémoire du Dimanche.

Lundi, 29. — Dédicace de S. Michel, Archange. Double de 2e classe. Blanc.

Mardi, 30. — S. Jérôme, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 1er Octobre. — S. Remi, Evêque. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 2. — Les SS. Anges Gardiens. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 3. — S. Méloir (ou Mélar), Martyr *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Rouge.

Samedi, 4. — S. François, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 5. — 21me Dimanche après la Pentecôte. SOLENNITÉ DU SAINT ROSAIRE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Loctudy.	du 28 au 30 Septembre.
Plomodiern.	du 1er au 5 Octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, sont nommés :

Aumônier au Pensionnat Saint-Louis (Brest), M. François Jézéquel ;

Vicaire à Gouesnac'h, M. Jean-Marie Bozec, maître d'étude au collège de Lesneven, en remplacement de M. François Berthou, démissionnaire pour raison de santé.

II. Avis — Nous apprenons qu'un Congrès démocratique doit se tenir les 27 et 28 Septembre à Plougastel-Daoulas. Nous interdisons aux ecclésiastiques, prêtres ou séminaristes et aux jeunes gens qui se préparent à entrer au Séminaire, de prendre part à ce Congrès.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — Les rentrées scolaires dans les établissements d'enseignement secondaire privé.

II. — Les Œuvres militaires.

III. — Les Missions de PLOUGONVEN, *du 22 Septembre au 12 Octobre*, sous la présidence de M. L'Hévéder, missionnaire.

— de PLOUGASNOU, 1re semaine, *du 28 Septembre au 4 Octobre*, sous la présidence de M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur.

— de SAINT-RIVOAL, 1re semaine, *du 5 au 11 Octobre*, sous la présidence de M. Henry, curé de Saint-Martin de Brest.

IV. — Les Retraites bretonnes, *du 5 Octobre*, à LESNEVEN et à MORLAIX, pour les hommes et les jeunes gens revenant du service.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *28 Septembre*, XXe Dimanche après la Pentecôte, messes du jour et vêpres de saint Michel, Archange, aux heures habituelles. — Le matin, à 6 h. 3/4, réunion de la Congrégation des Demoiselles, à la chapelle. — Réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François, à 4 heures. — Réunion bretonne, le soir, à 8 heures : Confrérie des Trépassés, sermon, vêpres des Morts.

Mardi 30 Septembre, ouverture des exercices du Mois du Rosaire, à 8 heures du soir. — Tous les jours du mois, exposition du Très Saint-Sacrement, récitation du chapelet, chant des Litanies de la Sainte Vierge, prière

à saint Joseph, bénédiction à la même heure, sauf *le 1er vendredi du mois*, où la réunion a lieu à 5 heures du soir.

Mercredi 1er Octobre, confession des enfants de la Communion privée. Le lendemain, communion générale, à 7 heures.

Jeudi 2, confessions du 1er vendredi, dès 2 heures du soir, et après les prières du Rosaire, à 8 heures.

Vendredi, 3, exposition, de 5 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir, et pour les hommes, de 8 à 9 heures ; bénédiction.

Samedi 4, confession des garçons du grand Catéchisme.

Dimanche 5, communion générale des hommes, à la messe de 7 heures.

Du samedi 4 Octobre, dès 2 heures, jusqu'au dimanche soir, indulgence comme celle de la Portioncule, et aux mêmes conditions.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche*, 6 h 1/2, messe de communion mensuelle des hommes, et par exception, des *conscrits* des classes 1912 et 1913, pour lesquels elle tiendrait lieu de messe de départ.

Lundi, mardi et *mercredi*, confession mensuelle des enfants.

Jeudi 2 Octobre, à 7 heures, messe du Saint-Esprit pour la rentrée des classes. Les parents y sont invités, et *tous* les enfants, quelle que soit l'école qu'ils fréquentent.

Vendredi, à 5 h. 1/2, réunion des Bretons ; à 7 heures, 2e messe ; à 8 heures, messe de communion des mères de famille.

Monument à Louis Veuillot. — M. le Directeur du journal l'*Univers* nous prie d'annoncer qu'à l'occasion du centenaire de Louis Veuillot une souscription est ouverte pour élever à Boynes, son village natal, un monument au grand journaliste catholique que nous honorons comme défenseur de l'Eglise, que tous les partis saluent comme un des grands écrivains de la langue française.

Les souscriptions doivent être adressées à M. le Directeur du journal l'*Univers*, 19, rue des Saints-Pères, Paris.

Avis important. — Le dimanche, 12 Octobre, s'ouvre, à Quimper et à Quimperlé, une retraite bretonne pour les femmes.

Prière de l'annoncer dans les paroisses.

QUIMPERLÉ. — La retraite des Tertiaires annoncée pour *lundi* ne commencera que *mardi* prochain.

RETRAITES DE CONSCRITS 1913

I. QUIMPER. — **Retraite,** *du 16 au 20 Septembre.* — Paroisses représentées : 17 ; retraitants : 115. — Plogonnec, 25 ; Plonévez-Porzay, 18 ; Landrévarzec, 11 ; Ergué-Armel, 8 ; Meilars, 8 ; Goulien, 6 ; Le Juch, 6 ; Guengat, 5 ; Poullan, 5 ; Ergué-Gabéric, 4 ; Kerlaz, 4 ; Cléden, 3 ; Mahalon, 3 ; Penhars, 3 ; Kerfeunteun, 2 ; Plouhinec, 2 ; Pluguffan, 2.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. Lesneven. — **Retraite**, *du 16 au 20 Septembre.* — Paroisses représentées : 32 ; retraitants : 192. — Plouider, 17 ; Lampaul-Guimiliau, 15 ; Landivisiau, 13 ; Saint-Derrien, 12 ; Bodilis, 11 ; Cléder, 10 ; Lesneven, 9 ; Plounévez-Lochrist, 9 ; Plounéventer, 9 ; Guipavas, 9 ; Ploudiry, 8 ; Plougar, 7 ; Lanhouarneau, 6 ; Plougastel-Daoulas, 6 ; Saint-Thonan, 5 ; Plouzévédé, 5 ; Trémaouézan, 5 ; Plouescat, 5 ; Saint-Divy, 4 ; Tréflaouénan, 3 ; Tréflez, 3 ; Saint-Servais, 3 ; Pencran, 3 ; Saint-Vougay, 3 ; Ploudaniel, 2 ; Kernouès, 2 ; Saint-Frégant, 2 ; Dirinon, 2 ; Landerneau, 1 ; La Martyre, 1 ; Le Folgoët, 1 ; Plouvorn, 1.

III. Chateaulin. — **Retraite.** — Paroisses représentées : 22 ; retraitants : 141. — Pleyben, 26 ; Châteaulin, 14 ; Plomodiern, 13 ; Plonévez-du-Faou, 13 ; Gouézec, 11 ; Dinéault, 8 ; Saint-Ségal, 7 ; Saint-Nic, 7 ; Cloître-Pleyben, 6 ; Lennon, 6 ; Saint-Goazec, 6 ; Cast, 5 ; Ploéven, 5 ; Quéménéven, 3 ; Trégarvan, 3 ; Argol, 2 ; Loqueffret, 1 ; Lannédern, 1 ; Saint-Coulitz, 1 ; Port-Launay, 1 ; Rosnoën, 1 ; Fouesnant, 1.

Le Pèlerinage à Montmartre des hommes du diocèse de Quimper et de Léon. — Nous avons reçu de Montmartre les dépêches suivantes :

« *Lundi matin, première journée.* Après un bon voyage, les hommes du diocèse de Quimper (près de 800) se sont rendus à la Basilique du Sacré-Cœur.

» A 7 heures, messe de communion ; malgré la fatigue du voyage aucun pèlerin ne manque au rendez-vous à la Sainte Table.

» Grand'messe, vêpres à la Basilique. Nos hommes montrent par leur piété grave et recueillie qu'ils comprennent l'importance de leur démarche à l'église du Vœu National, sous la conduite de leur Evêque. Les Bretons de Paris sont venus en grand nombre se joindre à leurs frères et amis pour prier.

» Le soir, l'Heure Sainte, prêchée par un apôtre ardent du Sacré-Cœur, donne à ce pèlerinage son véritable caractère de pèlerinage de prières et de réparations pour le salut de la France. Toute la nuit, les groupes d'adorateurs se succèdent, sacrifiant leur sommeil pour monter une garde d'honneur autour du Saint-Sacrement.

» Mardi, messe et communion générale. Départ de Montmartre pour l'église de N.-D. des Victoires. Dans ce sanctuaire si vénéré des Parisiens, nos Bretons trouveront pour prier la Vierge, refuge des pécheurs, les accents émus entendus hier encore au Folgoët.

» Le passage des Bretons, venus si nombreux et de si loin pour prier, fait impression ; l'accueil est sympathique.

» *Mardi, deuxième journée,* la cérémonie à N.-D. des Victoires a été de toute beauté ; chant enthousiaste du cantique de N.-D. du Folgoët ; sortie en chantant cantique à sainte Anne.

» Au total, pèlerinage grandiose et réconfortant ; but des organisateurs réalisé. Aucun accident, ni incident fâcheux, temps favorable.

» Nous retournerons plus forts, plus décidés à faire régner Dieu dans nos cœurs et dans notre pays. Avons prié pour tous. »

(Détails au prochain numéro.)

Quimper *(Saint-Mathieu)*. — **La fête patronale.** — Dimanche, 21 Septembre, a été solennisée la fête du saint Patron. L'église était ornée avec goût, beaucoup de fleurs naturelles et de verdure, une grande profusion de lumières.

M. le chanoine Messager, vicaire général, supérieur du Grand Séminaire, a chanté la grand'messe. M. l'abbé Pondaven, inspecteur diocésain des écoles chrétiennes, a adressé aux fidèles les conseils qui se dégageaient de la fête du jour. « A la mort du Christ, le paganisme était encore triomphant et les Apôtres avaient la mission redoutable de lui substituer la nouvelle doctrine. Point de ressources humaines. Rien que le dévouement, la folie de la Croix, et c'est avec de pareilles armes que l'Eglise triomphe de ses ennemis et établit le règne de Jésus.

» L'*Evangile* en mains, les Disciples ont envahi et converti le monde. Aujourd'hui, il y a un regain de paganisme, — on veut revenir à la pure nature, ne chercher que la jouissance matérielle, éphémère. Comment gagner le monde à Notre Seigneur ? Encore par l'Evangile, sous la direction du Pape. »

Cette instruction, écoutée avec un religieux respect, restera gravée dans les âmes et fera aimer l'étude, l'esprit de l'Evangile.

A Saint-Mathieu, déjà, l'on aime bien le Cœur de Jésus et l'on recommence à célébrer le *vrai pardon,* réellement pieux. Les communions ont été très nombreuses le matin, et à la grand'messe et aux vêpres, l'Eglise n'était pas loin d'être pleine. C'est le *pardon* que désire notre Evêque vénéré, et les Quimpérois ne devaient pas l'ignorer.

Ajoutons que la chorale a exécuté après l'Elévation et pendant la bénédiction du Saint-Sacrement, un *Ave verum* qui a été très goûté.

L'Immaculée-Conception de Brest ouvre un Pensionnat de jeunes filles, le 3 Octobre. — Prix : 650 francs.

L'abondance des matières nous force, à notre grand regret, à remettre à la semaine prochaine, deux intéressantes communications de Beuzec-Cap-Sizun et d'Ergué-Gabéric.

AVIS. — *Nous prions MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien faire connaître à l'Imprimerie de l'Evêché les modifications qu'ils désireraient apporter à la confection des Registres ou à la fourniture des* Ordos. *En ce qui concerne les Registres, ne pas omettre d'indiquer le nombre des actes divers.*

Archives diocésaines d Q nper et Léon

LE CONGRÈS DES PATRONAGES A QUIMPER

16 et 17 Septembre.

Comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, une quarantaine de prêtres, directeurs de patronages et d'œuvres de jeunesse, se sont rencontrés au Grand Séminaire, le mardi et mercredi 16 et 17 Septembre, pour échanger, sous la présidence de Monseigneur, leurs vues et leurs idées sur les œuvres qu'ils dirigent, et pour marquer les heureux résultats de leur apostolat auprès des enfants et des jeunes gens. Ouvertes à 10 h. 1/4 par la prière, les séances étaient interrompues, à midi, pour un repas en commun, et reprenaient de 2 heures à 4 h. 1/2. Nous suivrons le travail de ces séances, d'après l'ordre des questions portées au programme.

1re journée.

Age d'admission dans les patronages. — L'âge d'admission varie suivant les besoins des localités, et suivant la capacité des locaux dont on dispose. En général, les enfants sont acceptés au patronage dès qu'ils vont à l'école. Parfois, comme à Saint-Louis de Brest, on accepte des patronés qui n'ont pas 6 ans. Ils composent alors un patronage des petits, distinct de celui des jeunes gens. Là où les deux œuvres ne peuvent coexister, par défaut de local, on établit un roulement, les petits n'occupant le patronage qu'à certains jours ou à certaines heures.

Les élites. — En général, dans la formation du patronage, il faut débuter par une élite. Le choix est difficile parmi des enfants, dont le développement est à peine commencé. On peut se rapporter aux familles, et l'on a là un sérieux élément de discernement. Il convient, néanmoins, de se montrer plus large dans le recrutement des petits que lorsqu'il s'agit des grands. M. Le Goasguen insiste pour que, du moins, on ait des garanties de la part des familles. Pourquoi n'essaierait-on pas d'obtenir qu'elles présentent les enfants au Directeur et qu'elles paient une légère cotisation ? Malheureusement, à Brest et à Morlaix, on constate que les familles se désintéressent du patronage. Néanmoins, conclut Monseigneur, il faut à l'origine, établir un certain contrôle, et ne pas accepter indistinctement tous les enfants.

Age de sortie. — Vers 14 ans, à Brest, les jeunes gens délaissent le patronage et entrent soit dans un cercle d'étude, soit dans une société de gymnastique. A Saint-Mathieu de Quimper, ils composent la section des avant-gardes, qui les mène à la J. C. Ailleurs, comme à Lambézellec et à Morlaix, il ne reste, après 15 et 16 ans, qu'une élite, les autres s'excluant d'eux-mêmes. La question du recrutement par le choix d'une élite est reprise, et M. Le Goasguen, qui est d'avis de se montrer très large, au début, compte sur l'épreuve d'une retraite pour faire les éliminations nécessaires.

Les divisions séparées. — Comme on l'a indiqué, plus haut, là où les locaux ne sont pas assez vastes, on partage, entre les petits et les grands, les jours et les heures. On constate en passant, en le regrettant, que les élèves des écoles libres ne fréquentent pas suffisamment les patronages. Il faut faire entendre aux parents leur devoir sur ce point.

Le rôle des grands et des anciens. — Fréquemment, les grands sont utilisés dans les patronages — et ils sont fiers de la confiance qu'on leur témoigne — pour surveiller les petits et pour les entraîner. Ils sont moniteurs de gymnastique, ou contribuent à la formation de jeunes musiciens. En général, sauf peut-être le cas d'un changement de directeur, leur concours n'offre pas d'inconvénient. Naturellement, ces aides sont choisis avec soin. Parfois, on exige qu'ils fassent, au préalable, partie d'une congrégation ou d'une association pieuse. Certains patronages s'appuient sur les anciens, qui forment un comité de discipline très utile au Directeur, dans les cas embarrassants qui peuvent se présenter.

Périodicité des réunions. — Les réunions se tiennent généralement le soir, parfois le dimanche et le jeudi seulement. On constate que la passion du *foot-ball* nuit aux réunions du dimanche, là où les matches sont fréquents. On éprouve, dans certaines villes, des difficultés pour amener les jeunes gens aux vêpres. On conseille de n'avoir dans les patronages que le moins de jeux possible.

Piété individuelle. — L'assistance à la prière du soir est commune. Certains patronés font oraison et assistent à la messe, sur la semaine. Les communions se sont multipliées. A Lannilis, une *Ligue eucharistique* a été fondée, et produit d'excellents résultats.

Dans l'après-midi du mardi, M. Hugot-Derville soumet aux congressistes un projet de fédération départementale des Sociétés de gymnastique des Patronages. Son but serait de représenter ces Sociétés avec autorité, dans les questions d'organisation des concours et des fêtes de gymnastique, où les Sociétés finistériennes ont été jusqu'ici sacrifiées. Ce projet recueille l'adhésion de tous les Directeurs d'œuvres sportives. M. Hugot-Derville est chargé d'organiser la fédération. On revient alors au programme :

Plusieurs patronages font, chaque soir, une courte lecture pieuse après la prière. Le dimanche, un catéchisme de persévérance est organisé, après les vêpres. Ailleurs, des conférences religieuses sont faites, deux fois par mois, ou même une instruction est donnée, chaque semaine. A Saint-Corentin, de Quimper, il y a des retraites fermées, auxquelles les jeunes gens participent, après leur journée. Après un échange de vues sur les lectures à faire au patronage, on recommande un choix de livres édités par la *Librairie du Catéchisme*. Certains patronages s'annexent des congrégations de l'Immaculée Conception, du Sacré-Cœur, de Saint-Louis de Gonzague et de Saint-Stanislas Kotska. A Saint-Melaine de Morlaix, le directeur fait l'examen de conscience du mois précédent, et l'examen de pré-

Archives diocésaines d Quimper et Léon

voyance du mois à venir. L'adoration nocturne est établie aux Carmes, à Brest, et l'adoration de jour à Saint-Martin.

Liturgie. — Quelques patronages préparent aux chants de la messe. D'autres obtiennent le chant à vêpres, mais difficilement, quand les vêpres n'ont pas lieu le soir.

Les jeux. — Les jeux de cartes sont à réprouver là où ils ne sont pas nécessaires. Il faut éviter les excès dans les sports, et ne pas se prêter aux matches avec les sociétés laïques et non affiliées à la F. G. S. P. F. Les pièces de théâtre doivent être soigneusement choisies. Elles doivent élever l'esprit des jeunes gens. « Surtout, insiste Monseigneur, ne tombez pas dans la note grotesque, et écartez les pièces grossières. Les meilleures représentations sont les plus sérieuses. »

Assurances contre les accidents de jeux. — On constate la mauvaise volonté générale des Sociétés d'assurance. M. Cogneau recommande de ne pas se contenter d'une assurance dite de *responsabilité civile*. Il faut prendre une assurance dite *individuelle*, et vérifier, avec attention, toutes les clauses du contrat. Pour cette vérification ou pour l'établissement d'un contrat d'assurance, on s'adressera utilement à M. Enfert, 87, rue de Richelieu, Paris.

Projections lumineuses. — M. l'abbé Blanchard, directeur, donne un état très intéressant, marquant les développements de l'Œuvre dans le diocèse. Pendant l'année close, 569 séries avec 6.090 vues ont été mises en circulation. Environ 70 paroisses font des projections. Les abonnés sont au nombre de 43. 10 autres prennent par séries. Quelques œuvres locales sont arrivées à se suffire. D'autres s'adressent à des œuvres diocésaines différentes de la nôtre. Un vœu est proposé et adopté, à ce sujet, demandant que tous les patronages diocésains se fournissent à l'Œuvre de Quimper. C'est le moyen de lui permettre de s'enrichir de nouvelles séries. Le chiffre des achats d'appareils s'est élevé à 5.238 fr. 78. A ce propos, M. Blanchard prévient qu'il n'accorde plus qu'une réduction de 10 %, les 10 autres devant servir à l'alimentation de la caisse. Pour la facilité des comptes, les acheteurs d'instruments ou d'accessoires feraient bien de prendre toujours, comme intermédiaire, le Directeur de l'Œuvre ; les conditions ne sont pas plus onéreuses, et le travail du Directeur en est facilité. Enfin, après avoir fait remarquer que certains négligent de rendre les livrets, M. Blanchard parle des sources de lumière, et recommande, pour les petites salles et les petites bourses, l'éclairage à l'oxy-essence.

Croix Blanche. — M. le chanoine Uguen parle de l'antialcoolisme dans la jeunesse ; 3 collèges et 12 écoles primaires ont des sections de C. B. La J. C. brestoise l'a établie chez elle, et compte beaucoup d'adhérents dont plusieurs sont devenus des apôtres ardents et des conférenciers éloquents. Dans les patronages, les enfants sont prêts à former des sections antialcooliques. M. Uguen

donne des détails navrants sur la consommation de l'alcool dans les populations ouvrières, et parmi les enfants. Les enfants enrôlés tiennent-ils, demande-t-on ? « Oui, répond M. Uguen, et je sais que plusieurs élèves de Saint-Vincent font autour d'eux une propagande qui réussit. » On demande que l'Œuvre des projections s'enrichisse de nouvelles séries antialcooliques, parce que les conférences contre l'alcool font grande impression. « Actuellement, ajoute M. Uguen, la C. B. compte environ 12.000 adhérents dans le diocèse. »

Le programme est épuisé. Monseigneur donne quelques conseils relatifs à la politique dans les Œuvres de jeunes gens, annonce la publication prochaine d'un *directoire* des patronages, par les soins de M. le chanoine A. Le Roy, et la première journée est close par la prière.

2me journée.

Le mercredi était consacré aux questions que soulèvent la création et le fonctionnement des patronages dans les campagnes.

Opportunité des patronages ruraux. — Dès le début de la séance du matin, une objection fondamentale est présentée par M. le Supérieur du Grand Séminaire, et met en cause l'opportunité des patronages ruraux. Ne désorganisent-ils pas un peu la vie de famille, et ne deviennent-ils pas, quelquefois, une occasion de désordre pour les enfants et les jeunes gens, qui viennent, parfois de plusieurs kilomètres assister aux réunions ?

La discussion de cette objection aboutit à cette conclusion : que le patronage rural ne s'impose pas partout, mais, qu'en général, il est très utile et souvent nécessaire. Mais il est certain que le patronage à la campagne doit être encore plus religieux que dans les villes, et tendre, exclusivement, à la formation surnaturelle des patronés.

Difficultés du recrutement. — On signale, dans certaines régions, le peu d'empressement des familles notables des paroisses à confier leurs enfants aux patronages. Ailleurs, le recrutement est contrarié par les antipathies, qui sont assez fréquentes entre les bourgs et les villages. Les divisions politiques sont une autre source de difficultés. Enfin, il faut compter avec la rareté de la main d'œuvre, qui amène une utilisation prématurée des enfants. Partout où le patronage paraît nécessaire, l'éducation des familles est à entreprendre d'abord.

Périodicité des réunions. — Les réunions du soir, pratiquées dans certains bourgs, où elles sont nécessaires, et où elles donnent de bons résultats, comme à Arzano, sont peu en faveur. Plus souvent le patronage ne s'ouvre que le jeudi et le dimanche, après midi. Que fait-on dans l'intervalle des classes pour les enfants, qui restent dans les bourgs pour le dîner ? On s'en préoccupe dans plusieurs paroisses, on les réunit, ou bien on les confie à des personnes d'œuvres, qui leur font le catéchisme. C'est une initiative à encourager.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

La piété. — Les mêmes résultats que dans les villes sont atteints à la campagne et par les mêmes moyens : prière, lecture pieuse, congrégation, communions fréquentes. On constate l'amélioration des jeunes gens par leur attitude pendant le service militaire. Les retraites fermées, autant que possible dans la paroisse même, sont recommandées, de préférence au début de l'hiver.

Au point de vue de la *liturgie,* des *jeux* et du *théâtre,* les conclusions adoptées sont celles de la veille. On signale le danger des mauvaises chansons, et l'on souhaite que des chants honnêtes se popularisent par les patronages.

Enfin, M. Blanchard termine la séance par quelques notes sur l'Œuvre des projections, notes résumées plus haut. Le Directeur de l'Œuvre complète ses indications, en souhaitant que les séances purement amusantes et de gala cèdent le pas aux séances sérieuses, faites devant un bon noyau d'auditeurs, désireux de s'instruire et de s'édifier.

Là-dessus, la deuxième journée prend fin. Monseigneur, en exprimant sa joie des résultats très consolants qui ont été enregistrés pendant ces journées d'étude, remercie les Directeurs de patronages, et les encourage vivement dans leur œuvre si délicate, si difficile, et pourtant si nécessaire. Puis la séance est close par la prière.

Discours de Mgr Gouraud au Folgoët

le Lundi 8 Septembre.

La Mission Mariale de la Bretagne.

Beatam me dicent omnes generationes.
Toutes les générations me proclameront bienheureuse. (S. Luc, I, 48.)

Messeigneurs,
Mes Frères,

Dieu qui glorifie ses élus dans le ciel, veut que les hommes contribuent à cette glorification sur la terre, par les honneurs qu'ils leur rendent. Cette glorification, Dieu l'a voulue surtout pour sa Mère. Marie, dans la profondeur de son humilité, l'avait prédit, quand elle prophétisait que toutes les générations la proclameraient bienheureuse. *Beatam me dicent omnes generationes.*

Vous savez comment la prophétie s'est réalisée universellement. En ce moment, vous la réalisez à votre tour et à votre manière. Succédant à la génération qui, il y a vingt-cinq ans, venait, ici, couronner la statue de Notre-Dame du Folgoët, vous apportez à ses pieds les mêmes hommages que ceux qui vous ont précédés. Et il en sera toujours de même.

La France s'est de tout temps distinguée dans sa piété envers Marie, et Marie l'en a toujours récompensée, au point que l'on a pu affirmer, en toute vérité, que la fille aînée de l'Eglise

avait reçu du ciel une mission Mariale. Les trois grandes Apparitions de Marie à la France, au siècle dernier, en sont la preuve incontestable. Jamais pays n'a rien eu de comparable à l'apparition de la Médaille miraculeuse, à l'apparition de la Salette et à l'apparition de Lourdes. Jamais pays n'a autant reçu de Marie que la France.

Ici, Mes Frères, en face du spectacle grandiose qu'offre la piété bretonne, pouvons-nous aller plus loin et dire que la Bretagne a reçu, elle aussi, une mission Mariale ?

Il serait peut-être téméraire et prétentieux de l'affirmer. Mais nous pouvons bien dire, avec autant de fierté que de vérité, que, si la Bretagne *n'a pas reçu* d'en haut cette mission, elle *se l'est donnée* avec une générosité que le Ciel a eue pour agréable.

Oui, mes Frères, la Bretagne peut se vanter d'apporter à la gloire que la France rend à Marie, la louange la plus ancienne, la plus universelle, en même temps que la plus autorisée par les bienfaits qu'elle lui a mérités. Cela suffit à nous dire quelle doit être sa mission de demain.

I. — Les premiers apôtres, qui entreprirent de christianiser l'Armorique, lui présentèrent, à la fois, l'Evangile et l'image de Marie. Du souvenir de saint Corentin, vous ne séparez pas celui de Marie, vous rappelant qu'il voyait la Sainte Vierge, tous les jours à l'heure de midi, et qu'il eut la faveur de mourir entre ses bras.

Tous nos diocèses de Bretagne s'honorent de posséder des vestiges de sanctuaires voués à Marie, dès la plus haute antiquité ; partout on y retrouve le souvenir de chapelles rustiques, semées dans les vallons ou sur les collines, élevées à la place des temples païens, ou érigées en *ex-votos* de la reconnaissance.

Quand, à Rostrenen et à Josselin, par exemple, de pieuses mains découvraient, sous l'aubépine ou sous les ronces, les statues vénérées et usées par le temps qui ont fondé ces pèlerinages, elles fournissaient aux historiens de l'avenir la preuve authentique du culte que Marie avait reçu chez nous, depuis les âges les plus reculés.

Combien d'autres sanctuaires offriraient témoignages équivalents ? Combien de chapelles et d'églises encore debout, ou restaurées de leurs ruines, proclament qu'à toutes les époques de son histoire, la Bretagne s'est distinguée par son amour pour Marie ! Ainsi que le disait un de vos anciens historiens (1), « ce sont, pour dire vrai, des ouvrages merveilleux qui portent témoignage de la rare et éminente piété de nos ancêtres ». Votre superbe église du Kreisker, vous le savez mieux que moi, a remplacé l'un des plus antiques monuments de la foi Mariale des Bretons. C'était déjà la merveille commençant de

(1) Le P. Cyrille.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

surgir, en l'honneur de Marie ; c'était la première fleur de cette immense couronne d'églises qui devait orner la terre prédestinée de la Bretagne.

Pour récompenser la Bretagne, et pour l'encourager en même temps, Dieu permit, dans la deuxième moitié du XIVe siècle, le grand miracle du Folgoët, dont le souvenir nous attire ici, après plus de 500 ans.

L'*Ave Maria* sorti des lèvres du *pauvre fou Salaün*, était bien l'écho, sans cesse répété, de la piété et de la foi des âges précédents; c'était comme le cri naturel de la Bretagne, s'échappant spontanément du cœur de ses enfants. Le lis, qui germa mystérieusement sur la tombe du pieux serviteur de Marie, symbolisait cette incomparable floraison d'églises, qui va bientôt couvrir toute la Bretagne, portant chacune le nom de Marie.

Ce lis sera la tige sur laquelle va s'épanouir, avec la gloire de Marie, la foi de toute la Bretagne. Vraiment en lui et par lui se réalise la parole de nos saints Livres : « *In electis meis mitte radices*. O ma Mère, semble dire Jésus à Marie, enfonce tes racines au milieu de ce peuple choisi. »

Jamais événement ne provoqua plus magnifique mouvement de la piété bretonne que celui du Folgoët: les preuves en sont encore partout sous nos yeux, dans nos divers diocèses de Bretagne.

Aussi, quand la Bretagne se donna à la France, elle lui apporta, avec les gloires de son passé, avec les qualités incomparables de sa race, le trésor inappréciable de sa piété envers la Reine des Cieux.

Anne de Bretagne, devenue reine de France, aimait à venir à ce sanctuaire du Folgoët, raviver sa piété, restée toute bretonne. On en murmurait, dit-on, autour d'elle, la trouvant plus Bretonne que Française. Elle accomplissait le dessein de Dieu. Il était dans l'ordre de la Providence que la Vierge du Folgoët fût honorée à la cour de France, pour que, avec le domaine royal s'étendît aussi le domaine de Marie, *Regnum Galliæ, regnum Mariæ*. Les sanctuaires de la Bretagne allaient devenir l'une des principales richesses de la France.

Partout, en effet, les sanctuaires en l'honneur de Marie se sont multipliés, comme à l'envi, sur le sol de la Bretagne. De la pointe du Léon jusqu'aux marches du Maine, ils s'épanouissent encore et rayonnent comme des joyaux précieux. Je ne puis songer à les énumérer tous.

Pendant que votre diocèse s'honore de posséder, en outre du Folgoët et du Kreisker, N.-D. de Rumengol et N.-D. des Portes, le mien cite avec reconnaissance et amour N.-D. du Roncier, N.-D. du Paradis, N.-D. de Quelven, N.-D. de la Tronchaie, N.-D. de Kernascléden ; Rennes vante avec un orgueil bien légitime N.-D. de Bonne-Nouvelle, N.-D. des Miracles, N.-D. de la Peinière; Nantes possède N.-D. de la Miséricorde, N.-D. de Toutes Aides, N.-D. la Blanche : Saint-

Brieuc, ses sanctuaires de Guingamp, de Rostrenen et tant d'autres.

Qui l'emporte? Il serait aussi déraisonnable que téméraire d'essayer de le dire. Il est plus sage de proclamer que, dans leur variété, tous ces sanctuaires font à la Reine du ciel, dans notre province, le vêtement précieux et glorieux que le Prophète contemplait quand il la voyait, « *in vestitu deaurato circumdata varietate*, revêtue d'un vêtement d'or et entièrement varié. »

Ce qui frappe dans ce prodige, c'est le nombre considérable des sanctuaires, puisque votre diocèse seul en compte 270, dont 41 églises paroissiales ! Ce fut la conquête, par Marie, de toute la Bretagne. Marie allait y régner, plus que jamais, en souveraine et en souveraine bienfaisante.

On dit, mes Frères, que cette magnifique église du Folgoët fut l'œuvre de la munificence des ducs de Bretagne, héritiers du vainqueur de Charles de Blois. Je ne sais pas si les érudits contestent sérieusement cette origine. Mais j'ose dire que notre piété est tentée de s'en offusquer un peu, quand on voit cette église se dresser comme l'*ex-voto* d'une victoire remportée sur un homme que l'Eglise honore comme un Saint, sur un saint aussi dévot à Marie que le bienheureux Charles de Blois.

N'en soyons pas émus, mes Frères ; les jugements de Dieu sont plus sûrs que les nôtres. La critique d'aujourd'hui est parfois embarrassée pour se prononcer sur la justice d'une cause que les deux partis soutenaient, de chaque côté, avec la même bonne foi et la même vaillance. Je ne crois pas être téméraire en disant que le Ciel, qui avait agréé la charité des Montfort, se réservait de faire éclater d'une autre manière le nom de Charles de Blois, en lui donnant une autre célébrité, et en confiant au lieu, qui avait été le témoin de sa mort, une mission qui devait compléter et assurer celle du Folgoët.

Au lieu où était mort Charles de Blois, au lieu où Duguesclin avait rendu son épée, au lieu où avait été décidé le sort de la Bretagne, près du plateau de Kerzho, en Auray, Marie devait, deux cent cinquante ans plus tard, faire à la Bretagne le don le plus précieux qu'elle ait jamais fait à un peuple ; elle devait lui procurer l'apparition et la protection de sa mère, sainte Anne. Par là, elle devait donner à la mission Mariale de la Bretagne la plus éclatante confirmation, en même temps qu'elle devait donner à sa piété un caractère qui lui appartient en propre.

Il suffit de se rappeler, en effet, que Marie est fille de sainte Anne, pour comprendre que toute la gloire de la mère lui vient de sa Fille, et pour être assuré que tout hommage rendu à la mère sera une nouvelle louange pour sa Fille immaculée.

Toutes les chapelles qui s'élèveront désormais sur le sol de la Bretagne, en l'honneur de sainte Anne, glorifieront Marie en même temps ; tous les sanctuaires où Marie sera honorée, seront comme autant de forteresses avancées, destinées à garder

Archives diocésaines d Q nper et Léon

à sainte Anne le domaine que Marie lui a donné, de par Dieu.

Ce sont des citadelles qui vont garder la foi de la Bretagne, et montrer au monde que Marie, en agréant ses hommages, l'a prise sous sa spéciale protection.

Non, en vérité, Dieu n'a pas fait cela pour tous les peuples. *Non fecit taliter omni nationi.*

II. — Aux temps mêmes où tout le peuple breton était attiré à Keranna par le bruit des apparitions de sainte Anne à Nicolazic, en cette même année 1625, la Bretagne était définitivement sauvée de l'invasion du protestantisme. Le duc de Vendôme réussissait à chasser de Port-Louis les protestants qui s'en étaient emparés, et qui cherchaient à prendre sa citadelle. Port-Louis, aux mains des protestants, devenait, pour tout le pays, un centre et un foyer d'hérésie.

Celle qui a écrasé toutes les hérésies ne le permit pas. En même temps qu'elle donnait sa mère au peuple breton, elle le récompensait de l'avoir si bien défendue elle-même, contre l'hérésie qui s'attaque le plus à la gloire de Marie.

Les Bretons avaient su résister pendant plus de cinquante ans ; ils s'étaient défendus en appelant Marie à leur secours, comme ces Malouins qui, dès 1560, pour se distinguer des protestants, plaçaient sur la porte de leurs maisons de petites *Notre-Dame*. Ils saluaient ces statuettes en passant, et se reconnaissaient à ce signe.

Marie épargna à ses Bretons les horreurs de la guerre civile qui désola alors tant d'autres contrées, Marie conserva la foi catholique en Bretagne.

Ce devait toujours être, dans les temps qui suivirent, le bienfait manifeste de la Sainte Vierge de garder ainsi à notre contrée sa foi traditionnelle.

Si la Bretagne échappa au terrible mal du protestantisme, elle en reçut cependant un contre-coup fâcheux. Les luttes soutenues amenèrent un peu partout une grande diminution de vie chrétienne, et surtout une grande ignorance religieuse. Il en résulta un tel état de société que la foi de la Bretagne pouvait y sombrer, si Marie n'était pas venue à son secours.

Marie suscita alors une œuvre merveilleuse qui fut le salut de notre province, comme elle en reste encore le grand appui : l'œuvre des missions populaires. L'évangélisation du peuple par nos missionnaires bretons lui rendit son antique ferveur.

Ce fut si bien l'œuvre de Marie, que les grands missionnaires du XVII[e] siècle lui durent leur vocation.

Le plus célèbre d'entre eux, le vénérable Michel Le Nobletz, fut formé par elle. Tout enfant, il était attiré à l'église, malgré la volonté de ceux qui le gardaient, il disait y être conduit par une belle demoiselle. C'est dans le voisinage du Folgoët qu'il fut élevé et que sa vocation de missionnaire fut décidée par l'intervention de Marie.

Le célèbre P. Maunoir reçut aussi de Marie sa vocation et

sa mission de missionnaire. Marie le forma, lui permettant d'apprendre le breton en quelques jours.

Plus tard, deux autres missionnaires, le B. P. Eudes et le B. Grignion de Montfort, se signalèrent surtout comme serviteurs et apôtres de Marie.

En même temps qu'elle formait des missionnaires pour la Bretagne, Marie leur suscitait des auxiliaires, dans un grand nombre d'âmes pieuses, qu'elle poussait à les soutenir de leurs prières et de leurs sacrifices.

Tels furent ces incomparables serviteurs de Marie, restés en vénération dans votre pays, qui s'appellent Yves Le Goff et Marie-Amice Picard, victimes volontaires, continuellement immolées pour le salut des pécheurs ; telle fut Catherine Daniélou, en relation pour ainsi dire familière avec Notre-Dame et que la Sainte Vierge convia, à Hennebont, à travailler au secours des missions.

Il faudrait ajouter à tous ces faits toutes les merveilles de conversions que Marie opérait elle-même pour faire l'œuvre de ses missionnaires, merveilles dont le B. Grignion de Montfort nous donne l'idée dans cette parole si expressive : « Jamais pécheur ne m'a résisté quand je lui ai mis la main au collet avec mon Rosaire ».

Mais l'esprit malin essayait toujours de déraciner la foi bretonne. Au temps où le B. Eudes et le B. Montfort évangélisaient les provinces de l'Ouest de la France, une erreur plus redoutable que les autres désolait la Fille aînée de l'Eglise. C'était le jansénisme avec ses doctrines étroites et desséchantes sur la grâce de Dieu, sur l'Eucharistie et sur la Sainte Vierge. La Bretagne en aurait souffert plus que d'autres régions, parce qu'elle avait plus éprouvé jusque-là le bienfait de l'amour divin.

Mais Marie veillait ; elle ne pouvait pas permettre que le peuple qui l'avait si bien servie jusque-là, pût douter un instant de son amour maternel, à l'instigation de la secte janséniste. Le B. Eudes lui montra le saint Cœur de Marie, trésor de toutes les grâces qui découlent du Sacré-Cœur de Jésus. Le B. Montfort lui prêcha le *saint esclavage* de Marie, comme la plus douce des libertés et le plus précieux des bienfaits. Le peuple breton se laissa entraîner, et une fois de plus sa foi fut sauvée.

Il serait trop long de vous montrer cette même sauvegarde s'exerçant aux jours néfastes de la Révolution. Vous savez quel héroïsme elle inspira.

Plus près de nous, Marie donna à la Bretagne une preuve de son amour qui suffirait à lui montrer tout ce qu'elle peut attendre de sa maternelle protection.

C'était aux terribles jours de la guerre franco-allemande de 1870-1871 ; tout le territoire de France était presque envahi ; l'ennemi avait pénétré jusqu'aux frontières de la Bretagne ; encore quelques marches, et il était chez nous. De tous côtés, la

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Bretagne était en prières, suppliant Dieu de lui épargner ce fléau. En beaucoup d'églises, on pouvait contempler le spectacle qu'offrait, le 8 Décembre 1870, l'église Notre-Dame de Bon-Secours, à Guingamp, d'une foule promettant, par la voix de son pasteur, d'élever un monument commémoratif de la délivrance, si la Bretagne était épargnée.

Six semaines plus tard, le 17 Janvier 1871, à 6 heures du soir, dans la chapelle de Notre-Dame de l'Espérance, à Saint-Brieuc, on formulait le vœu approuvé, une heure auparavant, par l'évêque, Mgr David, d'offrir à Marie un étendard en *ex-voto*, si elle accordait sa protection contre les fléaux qui menaçaient la Bretagne.

Pendant ce temps, exactement à la même heure, sur une terre voisine de la Bretagne, à Pontmain, Marie apparaissait à quatre pauvres enfants. Elle abaisse d'abord ses mains comme pour accueillir les prières de la terre. Puis une banderole se développe dans le ciel, sur laquelle s'inscrivent, lettre par lettre, ces mots aussitôt épelés par les enfants : « Mais priez, mes enfants, Dieu vous exaucera en peu de temps, mon Fils se laisse toucher ».

Le lendemain, l'ennemi s'arrêtait, et la Bretagne était sauvée.

N'avons-nous pas eu raison de dire, mes Frères, que Marie a agréé la Mission Mariale que la Bretagne s'était donnée, dès les temps les plus reculés, et à laquelle elle est toujours restée fidèle ?

III. — Son passé dicte à la Bretagne ce qu'elle doit être dans l'avenir. Si elle reste fidèle à Marie, Marie lui sera fidèle.

Deux maux la menacent surtout, dont elle ne pourra triompher que par une vraie dévotion à Marie : le rationalisme et le sensualisme.

Ces maux ont envahi une grande partie de la France et ils y ont semé l'indifférence religieuse et la corruption. C'est parce qu'ils n'ont fait qu'effleurer notre province que celle-ci garde encore ses gloires du passé et de solides espérances pour l'avenir.

Vous n'ignorez pas, mes Frères, ce qu'on tente, à l'heure présente, pour déchristianiser la Bretagne. On a rêvé d'enlever aux cœurs mêmes de vos petits enfants la foi que vous y avez mise. Par toutes sortes de moyens, on cherche à vous l'enlever à vous-mêmes. Bretons, vous laisserez-vous arracher ce que vous avez de plus précieux ?

La Bretagne sera catholique ou elle ne sera pas. Tout son passé religieux est fait de surnaturel ; tout son passé politique et national également. Le peuple breton est un peuple de croyants. Ce que nous avons dit le prouve suffisamment. Il doit rester croyant, sous peine de disparaître.

En vain chercherait-on ailleurs l'explication de son esprit. C'est en vain qu'on alléguera le caractère singulier de la race, que l'on invoquera la force de l'atavisme, que l'on vantera la

puissance d'un passé assez vigoureux pour se survivre après quinze ou vingt siècles ; tout cela est trop mélangé à d'autres éléments pour suffire à expliquer l'unité et la force du tempérament et des sentiments. Sans exclure aucune de ces causes, il faut reconnaître que les éléments primitifs ont été confirmés, enrichis ou même transformés par un élément postérieur et plus fort, par un élément divin que le christianisme a créé. C'est à ce point que le Breton qui a cessé d'être religieux paraît à tous comme un déraciné ; il a perdu le plus beau de sa race, il est sorti de son orbite nationale. Au milieu des siens, il apparaît comme un étranger, si honteux de lui-même que souvent il cherche à se dissimuler sous les dehors religieux des autres.

Jamais, mes Frères, vous n'avez montré plus éloquemment ce caractère religieux du peuple que vous êtes, que dans ces magnifiques manifestations dont, dimanche dernier, Sainte-Anne la Palue et, aujourd'hui, le Folgoët, nous donnent le réconfortant spectacle.

Restez donc, avant tout, comme vous l'avez toujours été, les hommes du surnaturel et les hommes de la foi.

Je sais bien qu'autour de vous, aujourd'hui peut-être, demain sûrement, vous entendrez redire les mots de légendes et de superstitions. Ne vous en laissez pas troubler.

Qui les prononcera ? Le plus souvent des hommes sans autorité et sans mission.

Celui-là seul peut dire où est la légende qui connaît la vérité. Celui-là seul peut dire où est la superstition qui sait où est la vraie religion. Qu'en savent-ils ? La plupart de ces esprits forts de nos jours, si prompts à jeter le discrédit sur nos fêtes religieuses, se vantent de ne rien étudier de nos dogmes et de notre histoire. Je les récuse.

Pour juger les actes religieux du Breton il faut être religieux soi-même. Il faut pouvoir se mettre dans le même état d'esprit que lui ; il faut donner à ses actes la signification qu'il leur attribue, et qui leur vient de sa foi. Faute de cela, le spectateur qui juge la religion des Bretons ne voit dans ses démarches que des gestes vulgaires, et parfois bizarres, qui l'étonnent autant que ceux du païen devant les fétiches. Il lui manque l'explication du mystère, il lui manque de voir ces actes dans la lumière qui seule peut les éclairer.

Cependant moi aussi, mes Frères, avec l'Eglise, je suis forcé de vous dire à vous-mêmes : si vous voulez rester fidèles à Marie, si vous voulez n'avoir jamais la tentation de rougir de votre foi, gardez-en bien la pureté, n'y mêlez pas la superstition, n'y mêlez pas ce formalisme ridicule que la théologie catholique réprouve, ces coutumes bizarres que vos prêtres condamnent, parce qu'elles donnent à nos ennemis l'occasion de rire de nous, et qu'elles constitueraient pour votre foi une terrible tentation de tout leur assimiler, dans votre religion, quand vous en aurez vu le ridicule.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Sur ce point, rapportez-vous-en à l'autorité de l'Eglise, et suivez les règles qu'elle a le droit de vous donner, vous disant que la seule manière d'honorer les saints est de le faire avec l'Eglise et comme l'Eglise.

Mais que nos ennemis ne se hâtent pas de triompher de mes paroles, et de croire que je blâme tout ce qu'il leur plaît d'appeler superstition.

Le chrétien qui se prosterne devant une statue de pierre ou de bois, n'est pas pour cela un païen ; il le deviendrait si, derrière la pierre ou le bois, il ne voyait pas le protecteur céleste dont il a la seule représentation sous les yeux.

Le chrétien qui donne des marques de respect et d'amour à cette représentation n'est pas plus ridicule que l'enfant qui baise l'image de sa mère ; il est aussi touchant et admirable dans l'expression de ses sentiments.

Je vais plus loin. Celui-là ne cesse pas d'être raisonnable, qui donne de sa foi des signes inaccoutumés. Est-ce que l'enfant n'a pas sa manière à lui de témoigner son affection à sa mère ? Pourvu qu'il n'y ait pas opposition entre le signe et la chose qu'il exprime, pourquoi interdirait-on au chrétien de témoigner à Marie son affection par un signe de son choix ? Ce signe vaut par le sentiment qui l'inspire ; pour qu'il soit légitime, il suffit que l'Eglise ne le juge pas de nature à scandaliser les faibles.

Le chrétien qui recommande à la Sainte Vierge et aux Saints ses intérêts temporels n'est pas nécessairement l'être matériel et égoïste que nos rationalistes supposent. Il le serait si l'appât des biens était le seul attrait de nos pèlerinages ou de nos *pardons ;* il le serait si, pour se les procurer, l'âme ne commençait pas par se mettre dans l'amitié de Dieu ; il le serait, et pire que cela, si le pèlerin croyait acheter les faveurs célestes par des formalités ou par des rites bizarres, ou s'il croyait qu'il lui suffit d'un marché avec les Saints pour faire une bonne affaire.

Cela peut exister parfois : c'est le fruit d'une ignorance grossière que l'Eglise combat ; elle n'a pas attendu les blasphèmes des impies pour condamner de telles pratiques. Elle n'a besoin que de la docilité de ses enfants à tous ses enseignements.

Arrière donc, mes Frères, ces rigides censeurs qui prétendent, au nom de la raison, condamner vos pratiques religieuses ! Ceux-là seuls peuvent en être juges qui peuvent pénétrer vos sentiments.

Encore une fois, ne vous laissez pas détourner de votre piété filiale envers Marie, par leurs injustes attaques.

Dieu est le maître des faveurs temporelles, c'est à lui qu'il appartient de les distribuer ; il veut qu'on les lui demande comme les autres, en leur donnant la place et l'estime qu'elles méritent.

Il est digne de sa majesté royale de se servir de l'intermédiaire de sa mère pour les distribuer.

Plus vous multiplierez les titres qui vous assurent, de la part de Marie, un droit à cette distribution, plus vous serez dans la logique du plan divin. N.-D. d'Espérance, N.-D. de Toutes-Aides, N.-D. de Bon-Garant, N.-D. de Bon-Secours, N.-D. des Grâces, N.-D. du Refuge, N.-D. de la Joie, N.-D. de la Clarté, etc., seront toujours les titres les plus propres à exciter et à justifier votre confiance.

Il est un autre mal, ai-je dit, mes Frères, dont votre piété envers Marie doit vous préserver si vous la gardez dans toute sa pureté : c'est le mal du sensualisme, ou de l'amour déréglé de la jouissance et du plaisir.

Vous savez ce qu'est devenu en France cet amour de la jouissance et du plaisir sans frein. Que de ruines il a déjà causées ! Que de catastrophes il engendre partout ! Voyez cette corruption universelle qui commence à effrayer les plus indifférents eux-mêmes ! C'est son œuvre.

N'a-t-il pas déjà dépeuplé nos campagnes bretonnes, par l'attrait des grandes cités où la jeunesse va chercher surtout la jouissance ?

Ne fait-il pas déserter nos églises ? Ne change-t-il pas nos fêtes religieuses en fêtes profanes et sacrilèges ? Ne tend-il pas à faire disparaître complètement le saint jour du dimanche ? Ne sème-t-il pas la division au sein des familles, où le jeune homme et la jeune fille, sollicités par l'appât des plaisirs, revendiquent leurs droits à l'indépendance, et foulent aux pieds l'autorité paternelle ?

C'est au spectacle de fêtes comme celle-ci, mes Frères, qu'il faut venir vous réconforter. C'est là qu'il faut apprendre quelle est la vraie jouissance de l'âme.

Où avez-vous trouvé plus de vraies jouissances qu'ici, dans les saines et vivifiantes émotions de cette journée ? Vous en viviez déjà à l'avance depuis plusieurs semaines ! Vous en vivrez encore.

Les larmes me venaient aux yeux, ce matin, en vous voyant arriver ici, par tous les chemins, au chant de vos cantiques. Je me disais : voilà des gens qui, aujourd'hui, vont au moins goûter quelques moments de bonheur ! Je me le redis avec la même émotion, en songeant à ce que vous allez en rapporter chez vous ! Vous avez fait ici une provision de bonheur ! Est-ce qu'elles vous auraient donné quelque chose de comparable, ces fêtes qui vous appellent par leurs bruits et leurs spectacles ?

Nos ennemis le sentent si bien, que pour vous imprégner de leur sensualisme, ils ont essayé de le transporter au sein de vos fêtes religieuses elles-mêmes.

Certaines de nos fêtes, certains pardons de Bretagne ne semblent plus être chez eux, tant on les a entourés de toutes sortes de divertissements profanes. C'est à peine si la pompe de nos cérémonies peut s'y déployer. L'autorité ecclésiastique

Archives diocésaines de Quimper et Léon

a dû, parfois, interdire la fête religieuse, prétexte et victime de ces divertissements.

Ici, du moins, mes Frères, vous avez su vous en défendre, et garder jalousement à Marie le domaine que vos pères lui ont attribué.

Quand donc tous nos fidèles bretons comprendront-ils que c'est à eux à se défendre ?

Quel profit peut-il rester au soir d'une journée où l'on a ainsi mélangé le religieux et le profane ? Quelle gloire peut-il en revenir à Dieu ?

N'y a-t-il pas à craindre que la justice divine n'y intervienne elle-même pour châtier ceux qui violent la sainteté de ses sanctuaires et de ses fêtes ? Jésus-Christ chassa autrefois les vendeurs du Temple : ne viendra-t-il pas un jour chez nous chasser les vendeurs et les acheteurs qui profanent nos solennités ?

Ce même esprit antichrétien en est venu à laïciser complètement nos fêtes chrétiennes, au point d'en usurper le nom, sans même y laisser la moindre trace de religion. N'avons-nous pas vu établir, sous le nom de *pardons*, des fêtes qui en sont juste l'opposé ? Comment a-t-on pu arriver à prostituer ainsi un nom si beau, qui n'évoque pas autre chose que la pensée de la miséricorde divine, largement ouverte aux âmes des pèlerins ? Le bon sens n'y a pas été plus respecté que les droits de Dieu.

Je n'hésite pas à dénoncer en cela le trait le plus caractéristique de la tentative faite chez nous pour tout déchristianiser ?

Catholiques Bretons, le supporterez-vous ? Laisserez-vous ainsi insulter à votre religion et à vos traditions les plus chères ? Rappelez-vous ce qu'ont toujours été vos fêtes en l'honneur de Marie, et rejetez tout ce qui en serait la corruption ou la contrefaçon. C'est par là que, aujourd'hui surtout, vous continuerez la mission Mariale de vos pères. De son côté, Marie continuera à vous donner son appui, en faisant de notre province, la province catholique et bretonne toujours !

Redisons-le. La Bretagne sera catholique ou elle ne sera pas. Le jour où les Bretons renonceraient à leur foi, il ne resterait plus chez eux que l'énergie si rude de la race, jointe à une vague sentimentalité, c'est-à-dire la tendance à tous les excès. La Vierge, qui est la vie et la douceur, *vita, dulcedo*, ne le permettra pas. Elle continuera d'ennoblir les sentiments et de tempérer l'énergie de la race bretonne, et d'en faire les plus précieux instruments de salut, pour un peuple que Dieu a tant aimé, et qui ne demande, — constatons-le une fois de plus pour la honte de nos ennemis, — qu'à lui rendre amour pour amour.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché

28e Année. Vendredi 3 Octobre 1913. N° 40

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Mois du Rosaire ; Quête ; Nomination.
II. Partie non officielle. — Apostolat de la Prière.
III. — Louis Veuillot.
IV. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Monseigneur aux fêtes d'Hennebont ; Quimper ; Récollection mensuelle ; Morlaix (La Salette) ; Retraites de Conscrits 1913 (suite) ; Beuzec-Cap-Sizun ; Ergué-Gabéric ; Plouigneau ; 2e Pèlerinage diocésain des Hommes du Sacré-Cœur à Montmartre ; Pour nos jeunes soldats.
V. — *Chronique générale :* La vénérable Bernadette Soubirous ; La Jeunesse Catholique française à Rome.
VI. — *Bibliographie.*
VII. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Octobre. — 21me Dimanche après la Pentecôte. Solennité du T. Saint Rosaire. Double de 2e classe. Blanc.
A la messe solennelle, mémoire du dimanche et de saint Maurice, Abbé.
A vêpres, mémoires du suivant, du Dimanche et de saint Maurice.
Lundi, 6. — S. Bruno, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 7. — Le Bienheureux Charles de Blois, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 8. — Ste Brigitte, Veuve. Double. Blanc.
Jeudi, 9. — S. Denys et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.
Vendredi, 10. — S. François de Borgia, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Samedi, 11. — Office de la B. V. Marie. Simple. Blanc.
Dimanche, 12. — 22me Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plomodiern . . . . . du 1er au 5 Octobre.
Saint-Thégonnec . . . . . du 6 au 12 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Mois du Rosaire. — Les exercices du Mois du Rosaire doivent être faits, comme les années précédentes, du *1er Octobre au 2 Novembre*, conformément aux prescriptions de S. S. Léon XIII. L'illustre Pontife a ordonné que cette pieuse pratique soit observée « aussi longtemps que durera l'état extrêmement pénible où se trouve la sainte Eglise, et jusqu'à ce qu'il soit possible de remercier Dieu de la liberté rendue au Vicaire de Jésus-Christ ». C'est là, en même temps qu'une exhortation pressante à la prière, une parole d'espérance ; et elle nous assure que, pour implorer le secours divin et obtenir la protection toute puissante de la T. Sainte Vierge, nous ne pouvons rien trouver de plus efficace que la dévotion et la formule de prière que la Mère de Dieu elle-même indiqua comme moyen de salut, dans des circonstances également critiques.

Nous irons donc avec ferveur, pendant ce mois d'Octobre, demander le secours dont nous avons si grand besoin. Devant le T. Saint-Sacrement exposé, nous prierons Marie et Joseph, et ils prieront avec nous. En méditant les mystères de la vie, des souffrances et de la glorification du Sauveur, qui sont le résumé de l'Evangile, nous appellerons la pitié de Dieu sur l'Eglise si éprouvée, sur son chef vénéré, sur notre cher pays, sur nous-mêmes...

Nous renouvelons à cet effet les ordonnances qui suivent : elles devront être publiées au prône avec l'annonce des exercices du Mois du Rosaire et les indulgences qui y sont attachées.

Article 1er. — **Le dimanche 5 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.**

Art. 2. — **Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines de chapelet, avec les litanies de la Sainte Vierge et la prière à saint Joseph ordonnée par le Souverain Pontife.**

Art. 3. — **On pourra exposer le Saint-Sacrement, pendant la récitation du chapelet et donner ensuite la bénédiction.**

Art. 4. — **Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.**

Art. 5. — **Nous engageons les communautés religieuses à multiplier les communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.**

Art. 6. — **Nous rappelons aux pieux fidèles les indulgences concédées par S. S. Léon XIII à la pratique du Mois du Rosaire :**

1° Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines *singulis vicibus*, — c'est-à-dire chaque fois — à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint Rosaire ;

2° Une indulgence plénière à ceux qui, réunissant les conditions ordinaires, assisteront aux mêmes exercices, au moins dix fois. Les mêmes indulgences sont accordées à ceux qui, légitimement empêchés d'assister à la récitation publique du chapelet et autres prières prescrites, les auront faites en leur particulier ;

3° Une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion et prié Dieu, la Sainte Vierge et saint Joseph, aux intentions désignées.

II. Quête. — Comme les années précédentes, une quête devra être faite, dans toutes les églises du diocèse, le Dimanche du Rosaire, pour les Œuvres des Patronages et des Cercles, et le produit envoyé à l'Evêché.

III. Nomination. — Par décision épiscopale, est nommé recteur de Tréméven, M. Larvor, ancien recteur de Plouégat-Guerrand, en remplacement de M. Cloarec, démissionnaire pour cause de santé.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR OCTOBRE 1913

La lutte contre la Franc-Maçonnerie.

La Franc-Maçonnerie est une association, qui, sous prétexte de travailler au perfectionnement intellectuel et social de l'humanité, organise contre l'Eglise de Dieu les forces du mal. Elle est actuellement l'ennemie le plus redoutable de la société chrétienne. Ses moyens d'action sont puissants : argent, presse, etc. ; ses procédés parfaitement hypocrites et malhonnêtes : scandales, calomnies, campagnes pour la corruption du peuple. — Les Papes ont condamné plusieurs fois la Franc-Maçonnerie. Léon XIII a écrit d'elle : « Les Francs-Maçons travaillent à faire descendre l'humanité à la condition des bêtes ».

OFFRANDE QUOTIDIENNE : Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre en particulier pour la destruction de la Franc-Maçonnerie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LOUIS VEUILLOT

Il y aura cent ans, le 11 Octobre prochain, que Louis Veuillot naquit à Boynes (Loiret). Fils d'un tonnelier qui « ne savait pas lire et ne connaissait que son métier » et dont « le cœur labouré d'angoisses ne connut le repos en Dieu qu'à la dernière heure, » il eut la jeunesse laborieuse et morne de l'enfant pauvre qui se sent pousser des ailes. Une étude d'avoué où les Lettres se cultivaient plus que les grimoires lui procura des amis et les moyens de développer ses goûts littéraires. Il s'était déjà fait ouvrir les portes d'un bureau de journal à Périgueux quand, à la nouvelle de la conversion d'un ami, Gustave Olivier, se posa pour lui le problème religieux. Un voyage à Rome, en compagnie de cet ami, une série d'entretiens avec le P. Rosaven, le conduisirent jusqu'à la Table sainte, à Sainte-Marie des Neiges. Louis Veuillot revenait en France tout transformé, après avoir cueilli sur son passage la matière des *Pèlerinages de Suisse*. Il ne tardait pas à entrer à l'*Univers* et à y établir la tribune d'où, pendant plus de quarante ans, ses articles et ses livres allaient déchaîner les âpres colères des uns et les enthousiastes applaudissements des autres.

Nous ne pouvons songer à suivre l'écrivain, le polémiste, le croyant, dans les furieuses batailles qu'il livra et dont il se reposait, au soir des journées pénibles, la cuirasse et l'épée déposées, en rédigeant une correspondance délicieusement aimante, indulgente et enjouée. Au reste, puisqu'on se propose, en célébrant le centenaire de sa naissance, de donner plus de vie encore au souvenir qu'on en garde, il vaut mieux dégager de l'ensemble de son œuvre ce qu'elle a de plus actuel et, partant, de plus profitable.

Louis Veuillot fut un apologiste. Il venait en un temps où le crédit de Voltaire était encore incontesté. Une nuée d'incrédules et de sots, héritiers de la haine du patriarche, mais dépourvus de son génie, encombraient les journaux, les revues, les administrations et les avenues même du pouvoir, de leur prose et de leurs personnes. Louis Veuillot leur fit face, armé de tout l'esprit de Voltaire, comme lui mordant et railleur, mais incapable de s'abaisser aux procédés ignominieux qui furent la grande ressource de la bassesse et de la fourberie du célèbre coryphée de l'incrédulité. Sainte-Beuve le vit adossant son talent satirique « à la hauteur de l'idée religieuse », menant contre les soi-disants libres-penseurs son œuvre de « justice inexorable et de sévérité vengeresse » (1). Il s'est dépeint lui-même sifflant quand c'était le remède, perçant d'une épingle l'outre bien gonflée, parlant rondement et articulant les mots, faisant la police dans les régions inférieures où fourmillent les redoutables champions de la basse incrédulité, leur prouvant qu'ils ont peu de connaissances, peu de raisonnement, peu de français, surtout peu de sincérité (2).

(1) Cité par Tavernier. *Louis Veuillot.*
(2) *Mélanges,* passim.

Le redoutable polémiste s'en attirait naturellement des haines tenaces et des attaques outrageantes. Il n'en avait cure ; il savait ce qui l'attendait : « Quiconque, écrivait-il (1), veut faire triompher parmi les hommes une idée salutaire et sainte, doit être à l'épreuve du dégoût ». L'observation n'a rien perdu de sa vérité.

Louis Veuillot connut d'autres adversaires que les libres-penseurs. Il se trouve toujours, aux époques douloureuses où la vérité est savamment et violemment battue en brèche, des esprits timorés ou habiles, dont le désir du bien s'arrange mal avec l'intransigeance du dogme et l'affirmation inlassable des droits de l'Eglise attaquée. Non contents de vouloir que la vérité soit belle, et féconde, et ennoblissante, ils la veulent accommodante et, par là même, accommodée, hésitante et presque honteuse. Ils ont, à l'encontre de ceux de l'Eglise et de ses chefs, leur plan de bataille et leur tactique. Où ils croient voir de l'aveuglement et de la passion, ils veulent faire paraître, comptant sur leur vertu conquérante, ce qu'ils nomment le sens politique et l'impartialité.

Louis Veuillot connut ces hommes et s'efforça de dissiper leurs illusions. Qu'il ait porté quelquefois dans ses discussions avec eux l'impétuosité caustique de son tempérament railleur, il ne faut point songer à le nier, encore que l'on ait pu établir irréfutablement que les ruptures amenées par ces polémiques ne furent point son fait. Mais, quelle noble vérité, quel amour et quelle fidélité à l'Eglise, quelle actualité aussi dans ses accents, et comme il serait facile de tirer de ses œuvres, principalement de ses *Mélanges*, l'éloquente condamnation des erreurs et des tendances qu'une certaine école démocratique, dont il combattit les précurseurs dans les libéraux de son temps, met aujourd'hui au service de ses ambitions électorales ! Qu'on nous permette seulement cette citation dont la sévérité n'a été que trop justifiée par les événements : « Les libéraux non chrétiens ne veulent pas plus des catholiques libéraux que des autres catholiques. Aucun groupe, aucun notable révolutionnaire n'a encore été converti par les programmes, les avances, les tendresses, et il faut le dire, hélas ! les faiblesses des catholiques libéraux. Ils ont en vain renié leurs frères, méprisé les bulles, expliqué ou dédaigné les encycliques : ces excès leur ont valu de chiches éloges, d'humiliants encouragements, point d'adhésion. Jusqu'ici la chapelle libérale n'a point d'entrée et semble n'être qu'une porte de sortie de la grande Eglise » (2).

Quant à lui, Veuillot, il ne déguisait rien, il refusait de s'engager dans les voies obliques et dans les habiletés des stratèges de la politique. En 1851, des amis lui proposaient d'accepter une candidature en Bretagne. Il leur donnait d'avance son programe : « Je suis catholique d'abord et avant tout, et subordonne tout à mes convictions catholiques. Ceux qui ne veulent pas cela ou ne comprennent pas cela, je ne suis pas leur homme.... En un mot, pour

(1) *Mélanges,* 1re série, t. II.
(2) *L'illusion libérale,* page 120.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

employer une expression de ceux qui me repousseront, je ne suis, et je ne veux entrer à la Chambre que comme *sacristain*... » (1).

Il était, en effet, au service de l'Eglise et de l'Eglise seule. Sa fidélité n'alla pas sans épreuves. Le pouvoir ne les lui ménagea pas. Encore ces épreuves, qui allèrent jusqu'à la prison et la suppression de son journal, ne furent pas celles qu'il ressentit le plus. Un jour de 1872, un blâme de Rome, désapprouvant les paroles excessives qui avaient été prononcées à propos d'un vote de la Chambre, atteignit l'*Univers*. Louis Veuillot eut beau y voir « une bénédiction qui entre en brisant les vitres », il en souffrit cruellement et longuement, mais il obéit au conseil, ne se souciant pas, comme il l'écrivait à Mlle de Grammont, de poser en « titan foudroyé ».

C'est à ce vaillant défenseur de l'Eglise, à ce maître du journalisme catholique, à cet écrivain « de tout premier rang » comme l'appelle J. Lemaître, que la *Corporation des publicistes chrétiens* rendra dimanche un hommage solennel. D'autre part, une souscription que nous avons annoncée est ouverte pour lui élever un monument qui soit digne de son génie et de ses services (2). Les catholiques de France, en prenant part à ces fêtes et à cette souscription, ne sauraient s'associer à un hommage plus mérité.

F. Cornou.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les Œuvres militaires.**

II. — **Les Missions** de PLOUGONVEN, 2me semaine, *du 5 au 12 Octobre*, sous la présidence de M. L'Hévéder, missionnaire ;

— de PLOUGASNOU, 2me semaine, *du 5 au 12 Octobre*, sous la présidence de M. Castel, recteur de Saint-Melaine, de Morlaix ;

— de SAINT-RIVOAL, 1re semaine, *du 5 au 11 Octobre*, sous la présidence de M. Henry, curé de Saint-Martin de Brest ;

— de SAINT-SAUVEUR TRÉVE-NEUVE, 1re semaine, *du 5 au 12 Octobre*, sous la présidence de M. Le Gall, curé-doyen de Taulé.

III. **L'adoration** de SAINT-THEGONNEC, *du 6 au 12 Octobre*, sous la présidence de M. le chanoine Kerisit, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix.

IV. **Les Retraites** de QUIMPER pour les conscrits (la 3me) *du 7 au 11 Octobre*.

— de LESNEVEN et de MORLAIX pour les hommes et les jeunes gens revenant du service, *le 5 Octobre*.

(1) Cité par Tavernier. *Louis Veuillot.*

(2) Les souscriptions peuvent être adressées à M. le directeur de l'*Univers*, 19, rue des Saint-Pères, Paris.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 5 Octobre*, solennité du Rosaire. Offices aux heures ordinaires. A l'issue des vêpres, procession à l'intérieur de la cathédrale, prières du Rosaire, bénédiction.

A toutes les messes et aux vêpres, quête pour les Cercles catholiques et les Patronages.

Tous les jours du mois, prières et bénédiction à 8 heures du soir.

A l'occasion du Rosaire, une indulgence plénière, la même que celle de la Portioncule, peut être gagnée à toute visite à la cathédrale, depuis la veille à midi jusqu'au dimanche soir, aux conditions ordinaires. De plus, indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, à toute assistance durant le mois aux exercices du Rosaire, et une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, si l'on assiste au moins dix fois aux réunions publiques, ou si l'on en est légitimement empêché, on récite les prières en particulier.

Jeudi, reprise des catéchismes ordinaires de l'année.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Vendredi, 3 Octobre*, 8 heures du soir, réunion générale, spécialement pour les hommes, qui ont leur place réservée. Instruction, salut.

Samedi, 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

Dimanche, 6 h. 1/2, réunion, messe et communion générale des jeunes filles associées du Sacré-Cœur.

Mois du Rosaire. — Chaque jour, à 8 heures du soir, chapelet, litanies, prières à saint Joseph, Salut. — Le *mercredi* et le *vendredi*, procession à l'intérieur de l'église.

Samedi, 4 Octobre, depuis midi jusqu'à la fermeture de l'église, dimanche soir, indulgence comme celle de la Portioncule et aux mêmes conditions.

— Chapelle de la Retraite. — *Lundi 6 Octobre*, réunion des Mères Chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

KERFEUNTEUN (Quimper). — PÈLERINAGE A LA MÈRE-DE-DIEU. — Le Comité de la Ligue Patriotique des Françaises de Quimper nous prie d'annoncer que le grand pèlerinage annuel du canton de Quimper aura lieu *le dimanche 12 Octobre*.

A 6 heures et 8 heures, messes à la chapelle ; 9 h. 1/4, départ de la procession de l'église paroissiale ; 10 heures, grand'messe en plein air chantée par M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur des Œuvres du diocèse ; sermon breton par M. Corre, recteur d'Audierne.

2 h. 1/2, chapelet, vêpres, conférence française par M Corre, consécration des enfants à la Vierge, litanies, bénédiction du T S.-Sacrement.

Le canton de Quimper est spécialement convoqué à ce pèlerinage, mais on sera heureux d'y voir les pèlerins des autres paroisses.

Monseigneur aux fêtes d'Hennebont. — De magnifiques fêtes précédées par les pieux exercices d'un Congrès eucharistique ont eu lieu à Hennebont, à l'occasion de l'érection en basilique mineure de l'antique église de N.-D. du Vœu. Monseigneur avait répondu à l'invitation de Mgr Gouraud, ainsi que Mgr Pichon, archevêque de Cabasa, Mgr Rouard, évêque de Nantes, et le R. P. Abbé de Thymadeuc. Nous aurons, dans notre prochain numéro, le plaisir de donner à nos lecteurs, avec de plus amples détails sur ces fêtes, le discours que Monseigneur prononça à cette occasion.

Quimper. — **Retraite de conscrits.** — Une troisième retraite pour les conscrits de 20 ans des cantons de l'archiprêtré de Quimper sera prêchée du 7 au 11 Octobre prochain. Les exercices commenceront le mardi 7, à 6 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Morlaix *(La Salette)*. — La retraite annoncée à la Salette du 5 Octobre au 9 pour les jeunes gens libérés est supprimée.

Récollection mensuelle. — Ploudalmézeau, le *jeudi 9 Octobre*. Prédicateur, M. l'abbé de Maupeou.

Retraites de Conscrits 1913

(Suite.)

Morlaix *(La Salette)*. — 27 paroisses ; 189 retraitants : Guiclan, 25 ; Saint-Thégonnec, 24 ; Plouénan, 21 ; Taulé, 15 ; Plougoulm, 12 ; Pleyber-Christ, 11 ; Roscoff, 9 ; Plouigneau, 8 ; Ploujean, 8 ; Sizun, 8 ; Plounéour-Ménez, 6 ; Santec, 6 ; Lanmeur, 5 ; Henvic, 4 ; Berrien, 3 ; Guimiliau, 3 ; Mespaul, 3 ; Sainte-Sève, 3 ; Saint-Jean du Doigt, 3 ; Carantec, 2 ; Commana, 2 ; Plouvorn, 2 ; Saint-Martin-des-Champs, 2 ; Cléder, 1 ; Plouescat, 1 ; Sibiril, 1 ; Tréflaouénan, 1.

Lesneven. — *Du 23 au 27 Septembre 1913*. — 41 paroisses ; 273 retraitants : Plouguerneau, 21 ; Plabennec, 20 ; Guissény, 18 ; Plouvien, 17 ; Ploudaniel, 17 ; Landunvez, 14 ; Plouzané, 14 ; Lannilis, 12 ; Bourg-Blanc, 10 ; Ploumoguer, 9 ; Milizac, 9 ; Plougnin, 8 ; Saint-Pabu, 6 ; Saint-Méen, 6 ; Kersaint-Plabennec, 6 ; Plourin, 6 ; Le Folgoët, 5 ; Coatméal, 5 ; Ploudalmézeau, 5 ; Kerlouan, 5 ; Locmaria-Plouzané, 5 ; Tréglonou, 4 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 4 ; Le Drennec, 4 ; Goulven, 4 ; Lanarvily, 4 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 4 ; Saint-Marc, 3 ; Trégarantec, 3 ; Kernilis, 3 ; Saint-Renan, 3 ; Gouesnou, 3 ; Tréouergat, 2 ; Plounéour-Trez, 2 ; Guilers, 2 ; Lanrivoaré, 2 ; Saint-Frégant, 2 ; Landéda, 2 ; Lambézellec, 2 ; Lesneven, 1 ; Landerneau, 1.

Beuzec-Cap-Sizun. — **Adoration.** — C'était, l'avant-dernière semaine, grande fête à Beuzec-Cap-Sizun. L'Adoration et le Jubilé groupaient toute la paroisse au pied des autels. L'abbé Le Louët, si justement nommé l'apôtre du Sacré Cœur, présidait aux exercices ; quatre prêtres des alentours l'ont aidé dans une besogne bien douce.

Le lundi soir, accouraient les tout jeunes, ceux qui n'ont pas encore eu le bonheur de recevoir la sainte communion. Tous ces petits ont été confessés ; c'était un charme de les voir défiler bravement et fièrement aux six visites requises pour l'obtention de l'indulgence du Jubilé. Le mardi, leurs aînés les remplaçaient. Plus heureux, ils ont déjà communié, au moins une fois. Ce fut une journée pleine de piété et d'entrain, où les chants alternèrent avec les prières et les prédications. Le lendemain et le surlendemain, ce petit monde recevait l'Eucharistie et gagnait, à son tour, les indulgences du Jubilé et de l'Adoration.

La soirée du mercredi vit affluer les grandes personnes. La jolie église était comble. En deux groupes, du mercredi au vendredi, et du vendredi au dimanche, tous les paroissiens, pour ainsi dire, sont venus prendre leur part de grâces. Selon la parole de l'Ecriture, ils ont puisé avec joie aux sources du salut. Cette population est profondément chrétienne ; elle demeure fortement attachée à la religion. Quoique la récolte du blé noir fût inachevée, tous, hommes et femmes accouraient des villages lointains ; et nous ne pouvions qu'admirer et louer ce pieux empressement aux saints exercices. A chaque réunion, c'était devant un auditoire nombreux et attentif que les prédicateurs exposaient leurs considérations si touchantes et si pratiques sur l'Eucharistie, la Communion et le Saint Sacrifice de la Messe.

Pendant ces jours bénis, l'abbé Le Louët a créé dans la paroisse et affilié à l'Œuvre de Montmartre, une association des Hommes de France au Sacré Cœur. Soixante et onze membres, jeunes gens, hommes mûrs et vieillards se sont inscrits ; et dès dimanche, vingt d'entre eux se succédaient, formant la garde d'honneur devant l'Ostensoir.

Aux vêpres, une dernière cérémonie très imposante. Quelques instants avant la bénédiction du Saint-Sacrement, M. le Maire, assisté d'un conseiller municipal et du président de l'Union Catholique, consacrait la commune au Sacré Cœur de Jésus. Lecture émouvante, religieusement écoutée par l'assemblée. Au recueillement, à l'attitude si priante des paroissiens, on devinait la sympathie avec laquelle tous s'associaient aux paroles de pardon et de regret des fautes, aux résolutions que l'on prenait, au nom de la commune tout entière.

Beuzec-Cap-Sizun a vécu là huit bons jours ; jours consolants pour les prêtres de la paroisse, très doux au cœur des missionnaires, jours de miséricorde et de paix pour la population. Que Dieu bénisse cette paroisse chrétienne, lui donne, avec la force de demeurer fidèle aux promesses de l'Adoration, la grâce de se souvenir toujours de la consécration officielle au Sacré Cœur de Jésus !

X...

Ergué-Gabéric. — **Pardon de Notre-Dame de Kerdévot.** — *Erection d'un nouveau Chemin de Croix.* — Comme les années précédentes, le pardon de N.-D. de Kerdévot a été célébré le deuxième dimanche de Septembre. Si le temps qui était maussade et pluvieux, le matin, avait empêché de venir à la chapelle vénérée de nombreux touristes, il n'avait nullement nui à la piété très grande de la même foule de pèlerins. De 5 h. du matin à 9 h., on avait distribué bien près de quinze cents communions.

La grand'messe, à 10 heures, fut chantée par M. A. Le Roy, chanoine titulaire de la Cathédrale de Quimper, et à l'Evangile, M. Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin, nous donna avec l'éloquence qu'on lui connaît, un magnifique sermon sur les divers titres que Marie a à notre piété.

Archives diocésaines de uimper et Léon

Dimanche dernier, à son tour, l'église paroissiale était décorée, comme aux grands jours de fête.

Une famille généreuse et pieuse, qui veut rester inconnue, avait fait à l'église d'Ergué-Gabéric don d'un magnifique Chemin de Croix, en terre cuite, avec personnages en relief. C'est ce Chemin de Croix que M. Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, délégué spécialement, à cet effet, par Mgr l'Evêque, allait bénir solennellement.

Quatorze petits enfants portèrent processionnellement les croix jusqu'aux diverses stations, pendant que M. Orvoën faisait à chacune une courte méditation sur les souffrances et la Passion de Notre Seigneur.

Puis, après la pose de la 14e croix, M. Orvoën monta en chaire, pour tirer de la cérémonie qui venait de s'accomplir, les leçons qu'elle comportait.

Aimons la Croix, portons avec patience et résignation celle que Dieu a mise sur les épaules de chacun d'entre nous : c'est la voie royale qui nous conduira sûrement au Ciel.

Et maintenant, pour terminer, nous osons demander aux paroissiens d'Ergué-Gabéric de faire une petite prière pour la famille bien chrétienne qui a fait don à l'église de ce superbe Chemin de Croix ; nous espérons, d'ailleurs, que le Bon Dieu saura la récompenser, comme elle le mérite, en déversant sur elle, ses grâces les plus précieuses, et les plus efficaces.

Plouigneau. — **Erection d'un Chemin de Croix.** — Dimanche dernier, on érigeait, à Plouigneau, un nouveau Chemin de Croix.

Comme c'est l'usage dans cette paroisse, la prière fut dite en commun, immédiatement avant la grand'messe, par les enfants du patronage et les fidèles qui remplissaient déjà l'église. Le célébrant était M. Moal, recteur de Guimaëc, ancien vicaire de Plouigneau. Pendant la messe, un groupe nombreux et très exercé de chanteuses alterna avec le chœur dans l'exécution des chants liturgiques. Au prône, M. le Curé-Doyen présenta en termes très délicats M. le chanoine Morvan, le vénérable recteur de Roscoff, délégué par Mgr l'Evêque pour ériger le nouveau Chemin de Croix ; puis, il remercia ceux qui lui avaient donné le moyen d'enrichir l'église paroissiale de cette belle œuvre, sortie de la maison Le Poullouin, de Guingamp. M. Blanchard, vicaire du Chapitre, parla ensuite des grâces de repentir, de force et d'amour que nous puisons dans l'exercice du Chemin de la Croix.

A l'issue de la messe, la cérémonie de la bénédiction commença par le *Veni Creator*. Après les prières du rituel récitées par M. le chanoine Morvan, d'une voix claire et forte, le chant du *Vexilla regis* et du *Stabat mater*, des hommes s'avancèrent portant chacun une des quatorze croix qui viennent d'être bénites. Et l'on fit devant les nouvelles stations le premier Chemin de Croix suivi par

une assistance très nombreuse et très recueillie. La bénédiction de la vraie Croix termina cette fête dont les paroissiens de Plouigneau garderont un fidèle et pieux souvenir.

2e Pèlerinage diocésain des Hommes du Sacré-Cœur à Montmartre.

1re Journée. — Lundi 22 Septembre.

Dimanche 21 Septembre, à 6 heures du soir, un train spécial quittait Brest emportant vers Paris près de 800 pèlerins.

Tout fut pour le mieux ; les pèlerins si vite transportés de Brest à la gare Montparnasse ne se doutèrent même pas des combinaisons difficiles qu'exigeait ce train supplémentaire.

Trente-sept grandes voitures, traînées par 150 chevaux, les attendaient le lundi matin et les conduisaient par les rues encore désertes jusqu'à Montmartre.

Quelle différence entre ce Paris mort ou plutôt endormi, et le Paris que nous traverserons mardi matin pour nous rendre à N.-D. des Victoires, et le soir pour reprendre au milieu du mouvement fiévreux de l'après-dîner le train de Bretagne !

Nous voici dans le quartier de Montmartre, les rues montantes et pénibles où les six forts chevaux traînaient le coche, suaient et soufflaient. Les cochers se plaignaient-ils du destin ? J'en ignore ; je sais pourtant que le Comité ne leur épargna pas ses largesses.

Enfin par un suprême effort, sans l'aide d'Hercule, les chevaux arrivent au bas de la colline des Martyrs que surmonte l'église du Sacré-Cœur.

Les pèlerins graves et recueillis se découvrent et élèvent leur esprit et leur cœur vers Dieu, ce Dieu de l'Eucharistie qu'ils vont bientôt recevoir. Toute autre pensée, toute autre préoccupation désormais est écartée. Nous sommes rendus : ici même nous pourrons réaliser notre désir de vivre plus près de Jésus, pour mettre dans la mesure de nos forces le Cœur de Jésus en communication plus intime avec le cœur des Français et des Bretons.

Lentement, dans la fraîcheur du matin, les pèlerins gravissent les degrés qui conduisent à l'église. De temps en temps, les plus âgés s'arrêtent et se retournent vers la capitale enveloppée dans la brume au-dessous d'eux.

Dans la grande nef les hommes prennent place et se prosternent à deux genoux devant l'Hostie exposée dans le grand ostensoir d'or. La nef est trop étroite pour contenir tous nos hommes.

La messe de communion, devant le Saint-Sacrement exposé au grand chœur, est dite par M. l'abbé Faujour, ancien recteur de Saint-Pabu.

Chacun des pèlerins rend grâce à Dieu du bon voyage accompli

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et remercie, par-dessus tout, de la faveur et de l'honneur dont il jouit dans cet instant.

Cette joie de l'âme fidèle, ces effusions demandent à s'exprimer tout haut. Bientôt, dirigés par M. l'abbé Botéraou, les chants s'élèvent, timides d'abord, puissants et enthousiastes après quelques instants : chants en l'honneur de Jésus Hostie, puis un chant de triomphe et de liberté. Et ces voix énergiques redisent ce qu'en toutes les langues chantent les pèlerins du Sacré-Cœur : le désir de proclamer la bonté de Dieu, de consoler son cœur offensé, d'obtenir le pardon des fautes des individus et des fautes de la société.

Je ne sais, à cette heure matinale, si les curieux furent nombreux à entendre ces chants. Peut-être eussent-ils été moins frappés par ces chants vigoureux et nourris que par le spectacle qu'offrit bientôt cette longue théorie des hommes s'approchant vers la table sainte pour y recevoir leur Créateur.

La messe terminée, les chants cessent ; le pavillon est abaissé devant le Saint-Sacrement. Au milieu du silence le plus religieux, M. l'abbé Gargadennec, recteur de Carantec, adresse à cette foule une allocution vibrante bien appropriée. Le prédicateur est écouté avec la plus vive attention ; sa parole, ferme et claire, se fait entendre malgré les vastes proportions de l'édifice. Il exprime des pensées qui sont dans l'âme de tous. C'est bien un sermon d'ouverture de pèlerinage de pénitence. Sans doute il parlait à des convaincus mais encore importe-t-il que cette conviction soit plus profonde et plus éclairée pour que par chacun et par tous le but du pèlerinage soit réalisé, pour que ce pèlerinage ne soit pas de ceux dont on dit quelquefois citant à tort plutôt qu'à raison la parole de l'*Imitation de Jésus-Christ* : « *Qui multo vagantur...* »

L'orateur sûr des dispositions de ceux qui l'écoutent avait abordé directement son sujet : « *Cor Jesu sacratissimum, miserere nobis* ». Pourquoi sommes-nous venus ici ? — Pour faire acte de réparation au Cœur de Jésus. Cet acte de réparation, nous le ferons pour nous-mêmes d'abord. La plainte douloureuse qu'exhalait Notre Seigneur Jésus-Christ en montrant à la Bienheureuse Marguerite-Marie son cœur couronné d'épines n'a rien perdu de sa force ni de son actualité. « Voilà ce cœur qui a tant aimé les hommes, et il ne reçoit de la plupart que froideurs, indifférence et ingratitude. »

Qui que nous soyons, nous avons à nous frapper la poitrine, peu ou beaucoup. Comment réparerons-nous ? Certes par des actes de repentir ; mais aussi et surtout par une vie plus conforme à celle de notre divin modèle. Nous sommes venus à Montmartre en Pèlerinage de pénitence, pour obtenir pardon non seulement pour nous-mêmes, mais pour notre pays, pour la France.

Bien souvent déjà, Dieu nous a châtiés en frappant la grande famille française ; il nous châtiera encore si nous ne travaillons pas de tout cœur à payer la dette de notre patrie à sa justice irritée.

Cette dette est immense. Mais Dieu dans sa miséricorde ne demande qu'à nous pardonner. Ayons confiance.

Unissons-nous à tous ceux qui partagent la même foi et le même amour du Christ et faisons monter vers le Ciel cet appel à la Miséricorde divine : « *Cor Jesu Sacratissimum, miserere nobis* » !

Quand l'orateur descendit de chaire, l'heure était déjà assez avancée ; les pèlerins tout à leurs pieuses pensées oubliaient la fatigue du voyage. Ils sortirent au chant du cantique bien connu *D'hor mamm Santez Anna*.

Sans précipitation nous descendons au « Rocher Suisse » où, par les soins du Comité organisateur et des délégués de l'Agence, avait été préparé pour tous un petit déjeuner qui fut pris lestement.

A la sortie, vers 8 h. 45, le programme portait temps libre. Que faire ? Ne pas s'éloigner était prudence, c'était aussi la consigne pour ne pas manquer la grand'messe à 10 heures, et l'instruction de Mgr Duparc.

Tout en haut du côté de l'église paroissiale de Montmartre et près du portail principal de la Basilique, les pèlerins les mieux renseignés vont chercher sur Paris une vue plus belle et plus vaste. Hélas ! Paris, là encore, est perdu dans la brume, quelques clochers plus hauts émergent seuls.

Bientôt, un mouvement se fait aux abords de l'église. Mgr Duparc, notre évêque, a été aperçu ; il s'avance, accompagné de M. le chanoine Gadon, vicaire général.

Sa présence est comme un rayon de soleil pour les pèlerins ; c'est encore quelque chose de plus de la petite patrie ; ils sont tout à fait chez eux, Bretons avec Bretons et Bretons du diocèse de Quimper avec leur Evêque.

En ce moment, où les pèlerins sont groupés, on s'aperçoit que le Léon est surtout là, représenté par 600 pèlerins sur 700.

Presque toutes les paroisses du Léon sont présentes. Ploudalmézeau, Plabennec, Guipavas fournissent les contingents les plus nombreux. Honneur au Léon, mais honneur aussi à la Cornouaille, à ceux qui sont venus et à ceux qui les ont conduits ou déterminés ! Plusieurs ont dû pour rejoindre le train de Pèlerinage faire une longue route, et Bannalec avec ses 10 pèlerins ne mérite pas moins d'éloge que Plabennec. Et si Plougastel veut bien être de Cornouaille, comment ne pas mentionner ses 34 pèlerins qui en paraissaient le double, ayant d'abord été vus dans leur costume bleu, puis figurant ensuite aux cérémonies avec le costume violet des grandes fêtes. Et c'était vraiment grande fête à Montmartre en ces jours pour tous les Bretons.

Les prêtres circulent avec les groupes qu'ils conduisent, leur nombre atteint presque la centaine, chefs de paroisses, vicaires, professeurs.

Bientôt la grand'messe commence en présence de Monseigneur ; le célébrant, M. le chanoine Le Roy, directeur des Œuvres, est assisté de MM. les abbés Corvez, aumônier à la Norgard, et J. Rosec, instituteur au Conquet. Le recueillement de nos hommes ne se dément point un instant.

Après l'Evangile, Monseigneur est monté en chaire. L'auditoire est plus dense que le matin, grâce à l'arrivée des Bretons de Paris,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et aussi d'un grand nombre de dévots et de curieux accourus des différents coins de la capitale. C'est un coup d'œil superbe, et il semble que toute cette foule est saisie à l'avance d'une même émotion. Les fidèles du diocèse de Quimper savent déjà la force de la parole de leur Evêque, ils savent la netteté et l'autorité de ses directions et de ses leçons ; celles-ci recevront des circonstances une gravité plus grande encore.

Monseigneur nous dit sa joie de considérer ce groupe imposant des hommes de son diocèse : il reconnaît là un effet du zèle et de l'initiative des organisateurs de ce Pèlerinage et de la ferveur des groupements d'hommes. Il exprime son espérance de nous voir encore plus nombreux l'an prochain. Chaque paroisse aura ses représentants : ce sera la source des grâces les plus abondantes pour le diocèse. Le lieu, dit-il, est bien choisi, car ce temple superbe a été élevé par la France pénitente à l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus-Christ. Ce Pèlerinage est le digne achèvement des fêtes grandioses qui se sont déroulées à Sainte-Anne la Palue pour le couronnement de la Grand'Mère de Jésus, et au Folgoët en l'honneur de sa bienheureuse Mère. Ces hommages rendus à sainte Anne et à Marie ont été droit au Cœur de Jésus ; mais dans cet appel que nous adressons ici à la bonté et à la miséricorde du Cœur de Jésus, sainte Anne et la T. Sainte Vierge intercéderont pour donner à notre prière plus de force.

Mais cette Basilique ne doit pas nous faire oublier Paray-le-Monial. Montmartre n'est pas le premier sanctuaire consacré au culte spécial du Sacré-Cœur de Jésus.

Monseigneur raconte le pèlerinage des députés de l'Assemblée nationale à ~~Montmartre~~ en 1873. Ils furent reçus par l'évêque d'Autun, Monseigneur de Léséleuc, autrefois chanoine de la cathédrale de Quimper. L'un d'entre eux, M. de Belcastel, prononça, au nom de la France, l'acte de consécration au Sacré-Cœur.

C'était le prélude de la fondation de Montmartre, qui allait devenir l'église du Vœu national par le vote d'une loi promulguée dès 1873.

Il était bon de dresser ce monument à Montmartre, sur le lieu du martyre de S. Denys, auprès du sanctuaire où S. Ignace fonda la compagnie de Jésus, à quelques pas de l'endroit où la Commune exerça ses fureurs.

Ici les Bretons sont déjà venus avant nous ; ils ont aidé largement de leurs deniers à élever cet édifice. Cette église que la foi et la charité ont fondée, la foi et la charité la maintiendront et l'achèveront, et la préserveront de la destruction. Montmartre est le foyer de l'amour de Dieu pour les hommes, et aussi le foyer de l'amour des hommes pour Dieu. Le Cœur plus que tout autre partie de la personne de Jésus méritait de recevoir ce culte spécial. Ici donc le devoir de chacun est de remplir sa mission de pèlerin : prier, expier, demander pardon pour soi, pour les autres hommes, pardon pour les péchés des individus, pardon pour les péchés de la société, pour les péchés de la patrie, de la France

qu'il faut aimer. Tous les citoyens ont une part de responsabilité dans les péchés de la patrie. Prions donc pour la patrie, prions les uns pour les autres, prions pour les frères égarés. Prions et recourons ici même à l'intercession de nos protecteurs et de la Mère des Bretons sainte Anne.

Monseigneur a parlé ; et chacun repasse en son esprit et en son cœur les raisons qu'il nous a données de notre présence ici et les raisons aussi de notre ferveur.

Au moment où Monseigneur va descendre de chaire, le vénéré Supérieur des Chapelains de Montmartre prend la parole. Il croit devoir remercier l'Evêque de Quimper de son discours éloquent en même temps que du bon exemple, et de l'édification qu'apportent les Bretons à Montmartre. De tels spectacles, dit-il, consolent et encouragent. Honneur et merci aux Bretons et à leur vaillant Evêque !

La grand'messe terminée, les pèlerins descendent de nouveau jusqu'au « Rocher Suisse », où ils sont convoqués pour le déjeuner.

L'après-midi comporte, avant les vêpres, deux heures de liberté. Que faire ? Une séance de cinéma a été annoncée, et le diligent vicaire de Ploudalmézeau donne généreusement de sa personne ; on dirait qu'il est infatigable tant il est dévoué. Il déroula devant nos yeux je ne sais combien de kilomètres de films édifiants, et bien à la portée des spectateurs ; et sa parole vive pleine d'entrain et d'esprit captiva les assistants.

L'heure des vêpres fut un nouveau rendez-vous de tous les pèlerins aux pieds de Notre Seigneur Jésus-Christ. Même piété, même ferveur. Monseigneur préside les vêpres ; l'assistance est encore plus nombreuse que le matin. Devant cette foule considérable, l'occasion était belle pour organiser un cortège triomphal à la gloire de Jésus-Hostie. Sur les indications du Supérieur des Chapelains, la procession se forme. Tous les pèlerins et beaucoup de leurs amis reçurent un cierge, et la pieuse et longue théorie forme déjà un demi-cercle autour de l'église, quand Monseigneur peut enfin s'avancer portant l'ostensoir d'or. M. le chanoine Gadon et M. le Curé de Riec sont à ses côtés. Immédiatement derrière le Saint-Sacrement et l'abritant de ses plis, le drapeau du Sacré-Cœur est porté par un des nôtres. Les chants liturgiques se font entendre. Les hommes s'avancent, beaucoup n'ont pu prendre place dans les rangs ; mais leurs voix se joignent à la voix de ceux qui composent l'escorte de Jésus-Hostie.

Ce cortège d'honneur clôture dignement les exercices religieux de cette journée, ou plutôt il prépare la réunion grave de l'Heure Sainte. Je revois passer cierge en main des adorateurs de presque toutes les paroisses ; je reconnais que l'œuvre des Hommes du Sacré-Cœur et des Adorateurs a réuni déjà bien des adhérents et sur les différents points du diocèse.

A 4 h. 1/2, nous sommes convoqués pour la lecture d'un rapport sur l'œuvre des Adorateurs. Ce rapport, très complet et très

Archives diocésaines de Quimper et Léon

clair, est exposé en français par M. l'abbé F. Le Louët, dont personne n'ignore le zèle ardent pour cette œuvre (1). Peu de paroisses ont résisté, jusqu'ici, à l'appel pressant qu'il leur a fait au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ. L'origine du mouvement, ses premiers pas, son progrès, l'état actuel, les espérances d'adhésions plus rapides et plus franches : tel est l'objet de ce rapport. A la demande des Chapelains de Montmartre et par leurs soins, ce rapport sera imprimé.

La lecture terminée, le Supérieur de Montmartre remercie le conférencier et adresse ses éloges à tous ceux qui ont contribué au développement si rapide de l'œuvre de Montmartre dans le diocèse de Quimper. Puis M. le chanoine Le Roy, directeur des œuvres, autorise une petite digression et donne la parole au Dr Fay, président de la Société de la Croix-Blanche à Paris. Le Dr Fay est en relations suivies avec M. le chanoine Uguen, président de la Société dans le diocèse de Quimper ; lui-même raconte sa conversion à la C.-B. et félicite le diocèse, avec ses 12.000 adhérents, d'occuper le premier rang entre tous les diocèses de France. Il encourage à faire mieux encore.

Vers 6 heures, M. le Curé de Ploudalmézeau termine la réunion en donnant, en breton, un résumé du rapport et des explications du Dr Fay.

A 7 h. 1/2, c'est l'Heure Sainte. Déjà plusieurs fois j'avais eu le bonheur de prendre part à ces pieux exercices, mais jamais dans un groupe aussi compact. L'Heure Sainte a laissé dans mon âme l'impression la plus forte et la plus durable. Huit cents hommes sont là : venus tout exprès mettre aux pieds de Notre Seigneur le meilleur de leur être, toute leur personne. Ils ont voulu, par leur nombre et par la qualité de plusieurs d'entre eux, maires ou conseillers généraux, rendre plus solennelle, plus digne de Notre Seigneur Jésus-Christ et plus salutaire pour la France, la mission qu'ils remplissent. Ils représentent leur famille, leur paroisse, le diocèse et tous les diocèses de Bretagne, la France enfin, car ils sont ce qu'elle a de meilleur, de plus noble et de plus généreux.

L'Heure Sainte est prêchée par M. l'abbé Le Louët. Après l'acte de foi en la présence réelle du Cœur Eucharistique de Jésus dans l'Hostie, le chant du *Credo*, toujours impressionnant quand il est chanté par une masse d'hommes. Eux-mêmes éprouvent, on le sent bien, une fierté émue ; ils y mettent toute leur foi, toute leur conviction. Et le prêtre fait passer devant notre esprit de profonds sujets de réflexion : grandeur des outrages reçus par Jésus-Christ dans le sacrement même de son amour ; nécessité de l'expiation. L'acte de réparation est présenté sous forme dialoguée entre le prêtre et les assistants : réparation pour tous les genres de profanation dont les hommes se rendent coupables ; négation de l'existence de Dieu, refus de reconnaître ses bienfaits, profanation du dimanche et des fêtes d'obligation, guerre à l'église, à ses institu-

(1) La *Semaine religieuse* publiera prochainement ce rapport.

tions les plus saintes... Après chaque énumération, le peuple avec énergie répond tout d'une voix : « Ayez pitié de nous, Cœur Sacré de Jésus ».

Puis le prêtre rappelle les trois demandes du Sacré-Cœur à la France : Erection de cette Basilique qui nous abrite en ce moment ; consécration de la France à ce divin Cœur ; apposition de l'image du Sacré-Cœur sur le drapeau de la France. Préparons, par tous les moyens en notre pouvoir, le règne social de Jésus-Christ dans le monde, et en particulier dans notre patrie, la France.

Cette exhortation est suivie de l'acte de consécration. Puis le prêtre demande aux pèlerins de rester fidèles au Christ, à sa foi ; et le peuple de répondre : « Nous le jurons, Cœur Sacré de Jésus : *Hen toui a reomp, Kalon Sakr a Jesus* ».

L'adoration continue par le chant du cantique au Sacré-Cœur, *O Kaloun Sakr euz va Jezuz*, qui est en même temps une supplication et un acte d'amour. La cérémonie se termine par le *Pater* chanté en latin, par tous les adorateurs.

L'Heure Sainte est écoulée : mais nous restons de garde toute la nuit. C'est une garde d'honneur dont le diocèse fournira tous les soldats, rien que des volontaires. Encore ne peut-on admettre tous ceux qui se présentent. Cent cinquante ont été inscrits ; plus de 200 en fait sont restés se relevant par groupe de 20 à peu près. Ils sacrifient joyeusement une bonne partie de leur nuit, et se contenteront d'une modeste couchette pour quelques heures de sommeil. Pendant que le premier groupe d'adorateurs s'approche, plus près de l'Hostie, la foule se retire en silence pour prendre, sous la conduite des guides désignés par le comité, la direction des hôtels.

2e journée. — Mardi 23 Septembre.

Dès la première heure, les prêtres demeurés à Montmartre pour l'adoration nocturne commencent les messes. Tout a été prévu par le Supérieur de Montmartre et ses dévoués collaborateurs. Informés du grand nombre de prêtres qui prennent part au Pèlerinage, ils ont réservé tous les autels de la crypte et le plus grand nombre des autels de la Basilique. Des jeunes gens de bonne volonté, même parmi les jeunes Parisiens, adorateurs à Montmartre, s'offrent pour servir les messes.

Vers 7 heures, la Messe de Communion fut dite par M. le Recteur de Tréouergat : tous les hommes s'approchèrent de la Sainte Table, encore ce jour-là, donnant la preuve de leur grande piété et de leur docilité aux instructions de Pie X, sur la communion fréquente. Cette messe fut très belle et le spectacle édifiant. Et lorsque sous les voûtes de la Basilique, conduits par M. l'abbé Botéraou, toujours fidèle au poste, éclatèrent les chants de chez nous, dans la langue de nos aïeux, plusieurs ne purent se défendre d'une sorte d'enthousiasme pieux et d'une certaine fierté.

Combien douce aussi, au Cœur Sacré de Jésus, fut cette seconde partie de notre Pèlerinage de pénitence, la visite à Notre-Dame des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Victoires ! Le nom de ce sanctuaire, le plus visité, le plus pieux, était connu déjà d'un grand nombre de nos compatriotes. Et leur cœur les portait comme naturellement vers la Mère, après les avoir arrêtés longtemps aux pieds de Jésus et dans la Basilique de son Sacré-Cœur.

En entrant à Notre-Dame des Victoires, nous sommes saisis par l'atmosphère fermée et recueillie, l'odeur connue des cierges qui brûlent lentement devant la statue. L'image de Notre-Dame des Victoires resplendit des lumières qui l'entourent. Sa pose dit à la fois grâce, douceur et force divine ; elle garde Jésus qui, souriant, tend les bras aux hommes.

A 9 heures, la messe commence, célébrée par Monseigneur, assisté de M. le chanoine Gadon et M. le Curé d'Ouessant.

M. l'abbé Botéraon est à l'harmonium, M. l'abbé Normant dirige le chant, et ce fut aujourd'hui dans nos airs de cantiques populaires un rappel des joies du pays. Et ceux qui avaient assisté aux fêtes du Folgoët retrouvèrent un écho fidèle de cet ensemble merveilleux, si impressionnant là-bas. C'est devant cet auditoire si bien préparé que M. l'abbé Moënner, principal de Lesneven, prit la parole après l'Evangile. Je ne trahirai, j'espère, pas sa pensée ; mais je ne rendrai pas la vigueur et la clarté de son discours, tout entier en breton ; ce court résumé ne reproduira pas l'onction de ses paroles en même temps que l'énergie de ce discours, plein de si belles pensées et d'une si remarquable tenue.

« *Erat hæc eis ad refugium* (I Macch., x, 14). Le but de notre pèlerinage, dit-il, est de porter au Sacré-Cœur outragé nos hommages de réparation ; on pourrait s'étonner de nous voir accourir aujourd'hui vers la Sainte Vierge. A-t-elle quelque rôle dans l'œuvre réparatrice ? Oui, évidemment. Rigoureusement parlant, Dieu seul est offensé par le péché, et c'est à Dieu seul, semble-t-il, qu'il faut demander pardon. Mais ce Dieu apparaît si loin, dans l'éternité de son ciel. Jésus lui-même a beau être la bonté incarnée, ses décisions sont affaire de justice autant que de miséricorde. A Marie va spontanément notre confiance, parce qu'elle est comme nous créature de notre sang et de notre race. N'a-t-elle pas d'ailleurs été constituée notre mère, mère de l'innocent, et, plus tendrement, mère du pécheur ? C'est ce dernier titre qui vaut à Marie les prières si ferventes qui lui sont offertes, ici, dans ce sanctuaire béni de N.-D. des Victoires. Son histoire est une merveille et plus merveilleuse encore l'histoire de sa merveilleuse et puissante intercession. Passer à côté d'une source si abondante de grâces sans demander à y puiser serait mal comprendre ses intérêts. Il convient, après avoir imploré le Cœur Sacré de Jésus, d'invoquer aussi la mère ; l'une et l'autre dévotion se complètent et se confondent même. La charité bien ordonnée nous autorise et nous engage à lui recommander, en premier lieu, nos fautes personnelles. Et qui donc pourrait, en conscience, se dire sans reproche, s'il est vrai que l'abus de la grâce constitue toujours un crime des plus graves, et que les péchés véniels multipliés sont le lot des

plus parfaits ? Puis, en chrétiens charitables, nous penserons à nos parents, à nos amis, à tous nos compatriotes qui prient là-bas, au fond du Finistère, en union avec nous. Ils réclameront de nous ce que dans une formule, pleine de signification en l'espèce, nous appelons « la part du pardon ». Enfin, pour épouser jusqu'aux dernières limites les ambitions du Cœur de Jésus, nous embrasserons dans notre désir d'expiation l'humanité entière. Les Etats modernes ont tendance à se détacher de Dieu. Il appartient aux Hommes du Sacré-Cœur de demander réparation au Ciel et d'y faire monter leurs actes de foi, d'espérance et d'amour. La protection de Marie assurera le succès de leurs interventions. Daigne donc le Cœur immaculé de Marie joindre ses supplications à celles du Sacré-Cœur de Jésus pour allumer dans les âmes, avec la soif des réparations dues au péché, l'amour vrai, l'amour qui se nourrit ici-bas de sacrifices et qui force les portes du Ciel. »

La parole de l'orateur a été écoutée de tous avec l'attention la plus soutenue. Les étrangers eux-mêmes, et ils sont nombreux, observent silencieux, étonnés peut-être d'une élocution si facile dans une langue qu'ils croyaient rude, barbare et sans expression. Ce fut un démenti. Mais ce fut surtout pour nos pèlerins une exhortation de plus à persévérer dans les dispositions d'une piété ardente et apostolique, et dans notre confiance sans borne dans la Vierge Marie.

Cependant la messe continue, les chants reprennent pieux et graves, énergiques et soutenus. Puis la bénédiction du Saint-Sacrement. Nous vivons sans contredit dans le divin, pendant ces deux journées, et nos âmes s'en ressentent. Quand, à la sortie, l'harmonium donne les premières notes du cantique connu *D'hor mam Santez Anna*, ce fut comme une explosion. Il éclate comme un hymne national après de grandes assises des peuples. Du fond du cœur et de toute leur voix, 800 hommes, des Bretons, répètent le refrain. Les portes de l'église sont ouvertes pour laisser écouler cette foule, les curieux sont nombreux sur la place ; aucun chant n'a paru si beau à leurs oreilles, et quand enfin les voix se taisent, ils en éprouvent comme une vraie déception. « Pourquoi, dit quelqu'un près de moi, pourquoi ne défilent-ils pas en chantant leur cantique ? C'est si entraînant. »

L'après-midi le programme comportait une promenade dans Paris. Ce fut un spectacle curieux, spectacle des plus pittoresques que ce long défilé de voitures, un peu démodées dit-on. Nous y étions fort bien à l'aise dans nos voitures ; même à cette heure du jour où la circulation est assez active, nous nous promenions sous l'œil étonné des Parisiens à travers les grandes rues et les larges avenues. Et c'est bien utiliser le temps que de voir en deux heures et Notre-Dame et les Tuileries, et la Chambre des Députés, et les Invalides et l'Arc de Triomphe de l'Etoile, et les grands boulevards.

Mais je passe vite, comme nous avons passé, sur cette partie artistique et profane inscrite au programme de notre pèlerinage.

Les adieux sont fixés à 4 heures. La cérémonie comprend avec le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

discours de Monseigneur la lecture, en forme solennelle, de l'Acte de Consécration du diocèse au Sacré-Cœur de Jésus.

J'hésite encore ici à donner seulement quelques idées, ou la suite du discours de Mgr Duparc. Nous aurions voulu le relire et le dire au complet à tous nos amis, à tous les hommes du diocèse et spécialement aux groupes des Hommes du Sacré-Cœur. C'est un plan de vie chrétienne, de vie plus parfaite, celle qu'il faut réaliser, à l'heure présente, au milieu des luttes et des combats contre le démon ; cette vie plus parfaite est nécessaire au salut de la société aussi bien qu'au salut des individus.

Monseigneur, devant cet auditoire compact et, à ce moment, solennel, trouve des accents et une force qui nous font tressaillir. Il félicite les organisateurs de leur zèle intelligent et dévoué. M. le Curé de Ploudalmézeau et ses auxiliaires dans cette œuvre difficile méritent les remercîments de tous, et Dieu les bénira. Monseigneur n'oublie pas de rendre hommage à la sollicitude de MM. les Chapelains de Montmartre. Ils ont tout prévu et tout préparé pour permettre aux pèlerins du diocèse de Quimper de prier facilement et en groupes pendant ces deux jours, et pendant la nuit d'adoration dans la Basilique. Grâce à eux encore, tous les prêtres, nombreux pourtant, ont pu réaliser leur pieux désir de célébrer la sainte messe dans ce sanctuaire.

Monseigneur dit le sens de l'Acte de Consécration que, dans un instant, les conseillers généraux, les maires ou les adjoints de nos communes vont prononcer, au nom du diocèse, devant le Saint-Sacrement. C'est, dans la mesure de nos forces, en ce moment, l'accomplissement des désirs de Notre Seigneur d'établir sa royauté sur la terre et dans notre patrie ; royauté du Christ par sa croix et par ses souffrances.

Puis Monseigneur nous donne les conseils et les directions nécessaires ; il nous indique nos devoirs pour la vie sociale et pour la vie privée. C'est un code complet à l'adresse d'âmes généreuses, prêtes, au sortir de ce Pèlerinage, à suivre jusqu'au bout Notre Seigneur Jésus-Christ dans la voie royale de la croix.

Monseigneur mêle aux avis généraux des recommandations plus précises, mais non moins importantes ; il faut, dit-il, aimer, étudier les cérémonies de l'Eglise, le chant liturgique ; nous faire les auxiliaires de nos prêtres pour tout ce qui est du bien des âmes et de la gloire de Dieu. Certes, le prêtre doit se donner, sans compter, au travail de son ministère ; mais il ne peut tout faire. Nous avons tous l'obligation de respecter le prêtre, de consolider son autorité et le défendre contre toutes les critiques, de taire nous-mêmes nos critiques et nos médisances, fussent-elles fondées ; de relever les croix, sur le bord de nos chemins, d'aider de nos deniers et de notre influence à conserver nos édifices religieux et nos traditions pieuses. Monseigneur cite l'usage si touchant de l'*angelus* récité, même dehors, dans les réunions, dès que sonne la cloche ; il a retrouvé à Ploudaniel cette coutume encore vivante. Eviter les fêtes profanes, qui « laïcisent notre dimanche », — suivre le bel

exemple des 12.000 adhérents de la Croix-Blanche chez nous, pour combattre le redoutable fléau de l'alcoolisme.

La parole de Monseigneur vibre sous les voûtes de la Basilique, il est ému lui-même, et sent qu'il peut tout demander à ces Hommes généreux qui l'écoutent. Tous les visiteurs venus là attirés un peu par la curiosité furent vivement impressionnés par l'énumération des devoirs et des sacrifices que l'Evêque demande à ses ouailles. Leur cœur tressaille comme les nôtres d'une émotion étrange, émotion dont est saisie l'âme de l'Evêque breton lui-même, quand il parle du devoir des citoyens, de la loi de 3 ans et de la défense du drapeau. Un frisson passe dans l'assemblée, pareil au frisson qui s'empare du vieux soldat quand il voit passer son drapeau. Cette ardeur dont il nous enflamme pour la défense du drapeau, il veut qu'elle soit la nôtre encore et par-dessus tout, dans la lutte contre l'éternel ennemi, le démon, le péché, l'oubli de Dieu. Au milieu du plus grand silence, Monseigneur descend de chaire, et la foule s'incline sous sa main bénissante ; nous sommes fiers de notre Evêque, et résolus à suivre ses directions et ses conseils.

A ce moment, les 40 maires, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement et adjoints montent les degrés du chœur jusqu'à l'autel, où est exposée l'Hostie Sainte. Au-dessus de ce groupe, flotte le drapeau aux trois couleurs, avec l'image du Cœur Sacré de Jésus. M. Larreur, conseiller général, ayant à ses côtés M. Pennarun, conseiller général du canton de Briec, MM. Doaré et Allain, lit l'Acte de Consécration. Sa voix s'élève, forte et assurée, et toutes ses paroles affermissent dans nos cœurs notre volonté de faire régner Dieu parmi nous et dans la société.

La lecture de l'Acte de Consécration est terminée ; une dernière fois au-dessus de nos têtes s'élève le T. Saint-Sacrement. C'est le moment des grandes résolutions, et le moment de la séparation.

Il est 5 heures déjà. Les Directeurs du Pèlerinage sont inquiets ; le départ de notre train est fixé à 5 h. 57. Dans les voitures, chacun s'installe un peu au hasard. Un salut à Montmartre et à l'archange saint Michel qui se dresse au-dessus du monument, et, en route. Il n'est que temps. Les abords de la gare sont encombrés, la circulation est lente malgré la bonne volonté des conducteurs. Quelques pèlerins manquent notre train ; mais cela ne tire pas à conséquence ; ils nous rejoindront bientôt par l'express.

Qu'il me soit permis en terminant d'exprimer la satisfaction des pèlerins. Ce fut une manifestation grandiose et émouvante, qui dut aller droit au Cœur de Jésus pour le consoler. Ces heures passées à Montmartre ont été pour nous des heures sanctifiantes, elles seront pour le diocèse une source abondante de bénédictions. Nous n'avons pas oublié les absents, et nous avons prié au pied de Notre Seigneur Jésus-Christ pour ceux qui, dans nos maisons, disaient pour nous la prière aux saints Anges, gardiens des voyageurs.

X.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour nos jeunes soldats. — Nos conscrits rejoignent leur destination. C'est, pour leurs parents et leurs pasteurs, le moment de se préoccuper de leur avenir religieux si menacé pendant leur séjour à la caserne. L'année dernière, à pareille époque (voir n° du 4 Octobre) la *Semaine religieuse* a donné à ce sujet quelques indications qu'il sera utile de relire.

Signalons parmi les industries que le zèle a suggérées, les cartes postales de l'*Œuvre d'Accueil des Soldats chrétiens*. Elles sont mises à la disposition des conscrits catholiques qui, n'ayant ni parents ni amis dans la ville de garnison qui leur est assignée, désirent trouver un point d'appui auprès de leurs correligionnaires habitant cette ville. Elles sont, en particulier, proposées à tous les conscrits prenant part aux Messes de départ.

Le conscrit qui reçoit une de ces cartes y inscrit tout de suite son nom, l'arme dans laquelle il est classé (Infanterie, Cavalerie ou autre), et le numéro du régiment ; il l'emporte sur lui, et, dès qu'on lui a fait connaître, à l'arrivée au régiment, le numéro de sa compagnie, il inscrit ce numéro au crayon et jette la carte à la boîte aux lettres de sa caserne.

Au reçu de cette carte, le général Bonnet l'adresse à celui de ses correspondants qui habite la ville en question ; celui-ci va trouver le soldat à la caserne ou le mande chez lui, et, dès sa première sortie, l'oriente dans la ville et le présente dans les lieux de réunion où il pourra passer agréablement et sainement ses heures de loisir.

Les cartes doivent recevoir un timbre-poste de cinq centimes ; autant que possible les distributeurs locaux timbreront les cartes avant de les remettre aux conscrits ; s'ils ne peuvent faire cette dépense, ils demanderont d'avance les timbres au général Bonnet, qui les leur enverra (8, rue Debasseux, à Versailles).

On voit qu'on a cherché, avec raison d'ailleurs, à réduire au minimum l'effort demandé aux jeunes soldats. L'expérience d'ailleurs montre qu'en général il ne faut pas trop compter sur l'initiative de ces pauvres jeunes gens : les lettres de recommandation les plus chaleureuses sont trop souvent... oubliées dans la poche du « bleu ». Il est donc de beaucoup préférable de faire parvenir ces lettres directement au correspondant.

***

Nous donnons, ci-après, l'adresse des directeurs de l'Œuvre militaire, dans les villes où sont envoyées les recrues du Finistère :

Alger : M. l'abbé Allard, aumônier du lycée ;
Angers : M. le chanoine Ballu, 12, rue Kellermann ;
Brest : M. l'abbé Caroff, 11, rue de l'Harteloire ;
Cherbourg : M. l'abbé Loyer, 22, rue Tour-Carrée ;
Compiègne : M. l'abbé Grison, 18, rue Hurtebise ;
Crozon : M. le chanoine Le Jacq, curé ;
Gabès : M. l'abbé Giordano, curé ;
Guingamp : M. l'abbé Le Goff, archiprêtre ;

Landerneau : M. l'abbé Creignou, vicaire ;
Laon : M. l'abbé Guilbert, 8, rue Sainte-Geneviève ;
Lorient : M. l'abbé Morcrette, aumônier, 7 bis, rue de l'Hôpital ;
Morlaix : M. Barvet, vicaire à Saint-Melaine ;
Nantes : M. l'abbé Girousse, 3, rue de Châteaubriant ;
Oran : M. le chanoine Mathieu, curé de Saint-Louis ;
Ouessant : M. l'abbé Pellé, vicaire ;
Paris : M. le chanoine Louis, 187, rue de Grenelle ;
— *(Vincennes) :* M. l'abbé Revel, 102, rue de Paris, Vincennes ;
— *(Fort de Nogent) :* M. l'abbé Guerrée, 8, rue du Châtelet ;
— *(Fort de Rosny) :* M. l'abbé Valette, 38, rue Paul-Cavaré, Rosny-sous-Bois ;
— *(Mont-Valérien) :* M. l'abbé Delhlinger, 1, rue de Nanterre, à Suresnes (Seine) ;
Poitiers : M. l'abbé Bonnin, 7, rue de la Trinité ;
Pont-de-Buis : M. l'abbé Féroc, recteur ;
Pontivy : M. l'abbé Hellec, aumônier de l'Hôpital ;
Quélern : M. l'abbé Le Séac'h, recteur de Roscanvel ;
Quimper : M. l'abbé Rosec, vicaire à Saint-Mathieu ;
Rambouillet : M. l'abbé Guérin, curé-archiprêtre ;
Rennes : M. l'abbé Lecoiffier, 13, rue des Dames ;
Saint-Brieuc : M. l'abbé Rose, directeur au Grand Séminaire, 8, rue Lécuyer ;
Saint-Cyr : M. l'abbé Tissard, curé ;
Saint-Germain-en-Laye : M. le Curé et M. l'abbé Lepont, 29, rue de Lorraine ;
Sidi-Abdallah : M. le chanoine Danielli ;
Soissons : M. l'abbé Roy, 27, rue de la Buerie ;
Toulon : M. l'abbé Subtil, villa Jeanne-d'Arc, quartier Saint-Roch ;
Vannes : M. l'abbé Vaillant, 56, rue de l'Hôpital ;
Versailles : M. l'abbé Duguey, 4, impasse des Gendarmes.

L'Immaculée-Conception de Brest ouvre un Pensionnat de jeunes filles, le 3 Octobre. — Prix : 650 francs.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La vénérable Bernadette Soubirous. — Nous avons annoncé la publication du décret par lequel le Souverain Pontife, le 13 Août dernier, a déclaré vénérable Bernadette Soubirous, la Sœur Marie-Bernard de la Congrégation des Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers. Voici le texte de ce décret dont l'annonce a causé tant de joie à tous les fidèles de la Grotte où Bernadette reçut sa pieuse mission :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Bernadette Soubirous, dont le nom n'est ignoré de personne, naquit le 7 Janvier 1844, à Lourdes, au diocèse de Tarbes, de parents chrétiens vertueux, qui s'appelaient François Soubirous et Louise Castérot. A la maison paternelle, comme chez sa nourrice, elle n'eut qu'une santé faible et maladive ; mais sa modestie, son obéissance et la pureté de sa vie l'y firent aimer de tous. Au commencement de l'année 1858, comme elle attestait qu'à la grotte de Massabielle, près de Lourdes, la Vierge Immaculée, Mère de Dieu, souvent lui apparaissait, lui parlait et l'instruisait sur les mystères du Saint Rosaire, le peuple s'y porta en masse pour voir le prodige, ce qui lui attira plus d'un désagrément et plus d'un ennui de la part non seulement de l'autorité civile, mais aussi des supérieurs ecclésiastiques qui, pour découvrir la vérité sur la réalité des apparitions et des paroles rapportées par la jeune enfant, la soumirent à des interrogatoires répétés, sans toutefois pouvoir jamais relever en elle le plus léger mensonge, la plus petite contradiction. Dès lors, la foule d'hommes et de femmes, qui vinrent la voir, s'accrut tellement que le curé du lieu, M. Peyramale, jugea convenable de soustraire la jeune fille à leur curiosité. Il la mit donc, en cette même année 1858, à l'hospice des Sœurs de Nevers, pour qu'elle y reçut son instruction et son éducation ; le 3 Juin elle y fit avec piété et bonheur sa première communion ; puis, tout en s'y adonnant avec zèle à l'étude et aux pratiques de la religion, elle s'y dévoua au service et au soulagement des malades. Afin de suivre l'appel divin, au cours de l'année 1866, sur les conseils autorisés de l'Evêque de Nevers, elle dit adieu à la grotte de Massabielle et à l'Hospice où elle avait été élevée, deux lieux également chers à son cœur, et entra au noviciat des susdites Sœurs à Nevers, le 7 Juillet. Elle y prit l'habit, et à la fin du noviciat y fit profession le 30 Octobre 1867 ; puis, dix ans plus tard, le 22 Septembre 1878, y prononça ses vœux perpétuels. Fidèle observatrice de sa règle et du silence, jamais, rapporte-t-on, elle ne voulut demander dispense de quelque point que ce fût, même en temps de maladie, comme aussi elle ne se rendit jamais au parloir que par obéissance et encore pour de courts instants. Méditer les mystères de la Sainte Eucharistie et de la Passion du Seigneur et rendre à la Vierge Immaculée le culte d'une piété toute filiale, tels étaient ses délices. Enfin, après une vie passée en partie dans de longues maladies, en partie dans l'exercice de ses charges, elle fut réduite à toute extrémité par un asthme qui depuis longtemps la tourmentait ; et munie des sacrements de l'Eglise, elle mourut pieusement à Nevers, à la maison-mère de l'Institut, le 16 Avril 1879, dans la 35e année de son âge. La réputation de sainteté que la Servante de Dieu s'était acquise de son vivant, ayant chaque jour après sa mort gagné en éclat et en développement, ouvrit bientôt la voie aux procès d'information de l'Ordinaire. Ces procès, une fois achevés, furent transmis à la Sacrée Congrégation des Rites ; et toutes règles de droit suivies, à la demande du Révérend P. Louis Copéré, de la Société de Marie, Postulateur de cette cause,

vu aussi les respectueuses lettres postulatoires de quelques Eminentissimes Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, de nombreux Evêques, Prélats, Chapitres, Ordres religieux, Congrégations et personnages illustres, l'Eminentissime Cardinal Dominique Ferrata, en lieu et place de l'Eminentissime Cardinal Ioseph Calasanz Vives y Tuto, Ponent de cette même cause, dans la réunion ordinaire de la Sacrée Congrégation des Rites tenue au Vatican au jour ci-dessus indiqué, proposa à la discussion le doute suivant : *Y a-t-il lieu de signer la Commission d'Introduction de la Cause dans le cas et pour l'effet dont il s'agit ?* Et les Eminentissimes Pères Cardinaux préposés à la garde des Saints Rites, après rapport de l'Eminentissime Cardinal Ponent, ouï le Révérend Père D. Alexandre Verde, Promoteur de la Foi, et tout mûrement pesé, jugèrent qu'il fallait répondre : *Affirmativement*, c'est-à-dire : *Il y a lieu de signer la Commission, si tel est le bon plaisir du Saint-Père*, le 5 Août 1913.

Rapport ayant été ensuite fait de tout cela à Notre Très Saint-Père le Pape Pie X par le soussigné Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites, Sa Sainteté, ratifiant la réponse de cette même Sacrée Congrégation, daigna signer de sa main la Commission d'Introduction de la cause de Béatification et Canonisation de la Vénérable Servante de Dieu Sœur Marie Bernard Soubirous, de la Congrégation des Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers, le 13 des mêmes mois et an.

Fr. SÉBASTIEN Card. MARTINELLI, *Préfet. S. R. C.*

L. ✠ S. † PIERRE LA FONTAINE, Evêque de Caristo, *Secrétaire.*

La Jeunesse Catholique française à Rome. — L'association catholique de la Jeunesse Française vient de faire à Rome un magnifique pèlerinage. Les bénédictions et les encouragements qu'elle a reçus achèvent de la désigner comme l'organisation dans laquelle doivent se grouper tous les jeunes catholiques épris d'apostolat.

Divisés en deux groupes, les pèlerins arrivaient à Rome, au nombre de plus de mille, les 21 et 22 Septembre, ayant à leur tête M. Gerlier, président sortant, M. l'abbé Corbillier, aumônier général, et M. Alex. Souriac, leur nouveau président. Le mardi, 23, ils assistaient à Saint-Pierre à une messe dite par le cardinal Vincent Vanutelli. Avant de leur distribuer à tous la sainte Communion, le cardinal voulut leur dire les bons souvenirs qu'il gardait de l'accueil qui lui fut fait récemment à Paris et les féliciter de chercher dans la dévotion à l'Eucharistie l'aliment de leur apostolat. A l'issue de cette cérémonie, les pèlerins conduits par le Cardinal se réunirent devant le tombeau des Saints Apôtres pour y chanter le *Credo*. Le soir, un punch, au cours duquel plusieurs orateurs dont MM. Gerlier et Souriac prirent la parole, réunissait fraternellement les pèlerins à Sainte-Marthe.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le mercredi, 24, la messe, servie par MM. Gerlier et Souriac, fut dite à Sainte-Cécile, par Mgr Odelin, vicaire général de Paris, qui parla de la liberté de l'Eglise.

Le jeudi, 25, la cérémonie à l'église de Saint-Ignace fut marquée par un discours sensationnel du cardinal Billot. Ce fut, en somme, le programme religieux et social de l'A. C. J. F. que le grand théologien développa devant ses jeunes auditeurs.

MM. Gerlier, Souriac et Corbillier furent reçus ensuite en audience particulière par le Saint-Père.

Le soir, à 5 heures, les pèlerins de la J. C. et du pèlerinage national, groupés dans la cour Saint-Damase, voyaient apparaître le Pape, accompagné par le cardinal Billot, le cardinal Arcoverde de Albuquerque et Mgr Ranuzzi. Le Pape, après avoir béni les pèlerins, fit le geste de bénir le drapeau français déployé au milieu des jeunes catholiques.

La réception terminée, une réunion se tint à la salle Pia, sous la présidence de Mgr Ranuzzi, représentant du Pape. Lecture fut donnée de l'adresse présentée au Saint-Père, puis d'une lettre très élogieuse où le cardinal Merry del Val saluait l'Association « comme une grande espérance pour l'Eglise et pour la Patrie ». M. l'abbé Corbillier lut ce document, écrit le matin même de la main du Pape :

A mes chers fils de la Jeunesse catholique française, laquelle, obéissant aux directions pontificales, s'est consacrée à l'action religieuse en donnant à tous l'exemple d'une conduite digne de qui suit vraiment Notre Seigneur Jésus-Christ et en attirant tant d'autres à les imiter par le parfum de leurs vertus, à leurs chères familles et à toutes leurs œuvres, en signe d'admiration et de gratitude, Nous accordons de cœur la Bénédiction apostolique.

La cérémonie de la transmission des pouvoirs se fit ensuite. M. l'abbé Corbillier annonça que le Souverain Pontife décernait à M. Gerlier la médaille *Bene merenti,* que Mgr Ranuzzi attacha sur la poitrine du président sortant. Après les remerciements émus de M. Gerlier, M. Souriac, le nouveau président, affirma, une fois de plus, la volonté de l'Association de rester inébranlablement fidèle aux directions du Pape. Des discours de MM. Toussaint et de Roquefeuil achevèrent cette émouvante cérémonie.

Le lendemain, 26 Septembre, la clôture du pèlerinage avait lieu à Saint-Louis des Français. M. l'abbé Corbillier rappela les émotions de son audience de la veille et les pèlerins, après avoir juré fidélité au Pape, entonnèrent le chant de l'*Etendard* devant l'autel de Jeanne d'Arc. Le jour même ils quittaient Rome.

AVIS. — ***Nous prions MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien faire connaître à l'Imprimerie de l'Evêché les modifications qu'ils désireraient apporter à la confection des Registres ou à la fourniture des*** Ordos. ***En ce qui concerne les Registres, ne pas omettre d'indiquer le nombre des actes divers.***

BIBLIOGRAPHIE

Librairie SAINT-SULPICE, 18, rue Saint-Sulpice, Paris.

FRÉDÉRIC HANZ. **Recueil de Chants religieux.** — 18 Cantiques ou Motets, avec accompagnement d'orgue, d'apres les meilleurs auteurs anciens ou modernes.

L'ouvrage que nous offrons au public constitue un précieux répertoire pour les paroisses, les communautés, les pensionnats catholiques.

On y trouve un excellent choix de cantiques ou motets en français et en latin, pour les fêtes de la Sainte Vierge, Noël, Sacré-Cœur, B Jeanne d'Arc, les messes de communion et les saluts. Ces morceaux, avec accompagnement d'orgue et à plusieurs voix, à l'exception de deux, ont une réelle valeur artistique et ont été pris parmi les meilleures compositions des maîtres anciens Palestrina, Mozart, Bach, Martini, etc., ou sont les œuvres, la plupart inédites, de Frédéric Hanz, P. Nouguès, directeur de la *Musique Sacrée.* P. Dieudé, E. Roux, chef de la musique du 6e d'Artillerie, A. Kunc, etc...

Cette publication n'a aucun caractère commercial, et le produit de la vente est destiné à secourir des œuvres paroissiales. Une lettre approbative de Mgr d'Auch vient en attester le but charitable.

Ce Recueil, imprimé sur beau papier, est vendu **3 fr. 50** net (port 0 fr. 25 en sus). S'adresser à M. H. GAILLARD, éditeur, 18, rue Saint-Sulpice, Paris, ou à M. l'abbé CASTAING, aumônier des Filles de la Charité, à Gimont (Gers).

Librairie AUBANEL Frères, éditeurs, Avignon.

L'Idéal du véritable chrétien. Faire connaître Dieu et le faire aimer. Nouvelle édition considérablement augmentée, approuvée par S. G. Mgr Villard, évêque d'Autun, et par S. G. Mgr Gauthey, archevêque de Besançon. — Un joli volume in-18 de XII-176. Broché : **0 fr. 60.**

AVIS Mlle E. WEISS, institutrice allemande des enfants du Dr Chauvel pendant 7 ans, se fixe à Quimper. Elle se propose d'y donner des leçons à partir du 1er Octobre, ou chez elle, ou au domicile de ses élèves, à Quimper, *ou même en dehors de Quimper.*

Prière de s'adresser, dès maintenant, à Mlle E. WEISS, chez Mlle de la Landelle, quai de l'Odet, à Quimper, n° 24.

MALADIES NERVEUSES

Guérison certaine par l'ANTIÉPILEPTIQUE DE LIEGE de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à M. FANYAU, pharmacien, à Lille (Nord).

CONTRE Feu du rasoir, Rougeurs, Démangeaisons

Crème Simon

UNIQUE pour les soins et la beauté de la peau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Toutes les personnes soucieuses de la correction et du bon goût de leur tenue emploient le célèbre

PETROLE HAHN

dont l'emploi est toujours efficace et le parfum discret et distingué.
Il détruit les **pellicules**, dont l'effet est si déplaisant sur les étoffes sombres. — *Envoi franco d'une Notice. — Flacon d'essai contre* **1.20** *en timbres-poste.* — **F. VIBERT, Fabricant, 89, avenue Berthelot, LYON**

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & Cie

107, rue du Jardin Public

Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE. ✦ **BORDEAUX**

REVUE FINANCIÈRE. — Le réveil qui vient de se produire dans la question balkanique a provoqué l'alourdissement général du marché. Notre Rente est revenue à 88,25, le Turc 86,35, le Serbe à 81,60. Les Emprunts Russes montrent de la résistance. — Nos grandes banques ont abandonné du terrain. — Le public fait bon accueil aux nouvelles obligations 5 °/. du Banco El Hogar Argentino. Rappelons que ces titres sont offerts au prix de 467.50 par obligation de 500 fr. — De même, l'émission des Bons 6 °/. de la Brazil Railway s'effectue dans de bonnes conditions. Au prix de 492,50 auquel ils sont placés, ils donnent un revenu supérieur à 6 °/. net. — Calme des chemins de fer et de la plupart des grandes valeurs industrielles. — Le Rio est lourd à 1.954. — Bonne tenue des valeurs de pétrole. — On trouve la Russian Oil à 59 fr. Les 500.000 actions demeurées à la souche ont été acquises par un important groupe financier et le produit en a été employé à l'achat d'actions Nobel à 1.000 roubles : la Société contrôle ainsi environ 20 000 actions Nobel, lesquelles sont cotées à 1.070 roubles à Saint-Pétersbourg. — L'action Naphte Saint-Pétersbourg Sabountchy est ferme 356 fr. bien impressionnée par le bénéfice déjà réalisé pendant le premier semestre et s'élevant à 105.000 roubles, par l'augmentation de la production de la société et enfin par la hausse ininterrompue des prix de vente — Une entreprise très intéressante est la Sté Gle des Agglomérés K. L exploitant un procédé breveté pour la transformation des ordures ménagères en produits utilisables (combustible excellent et briques de bonne qualité). La Société possède des concessions et des subventions municipales. Le capital est de 1.600.000 fr. Les actions peuvent s'obtenir au prix de 100 fr. en s'adressant à M Paul Kablé, 6, Boulevard de Strasbourg, à Paris.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. Vendredi 10 Octobre 1913 N° 41

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Les Aumôniers militaires en temps de guerre ; L'Histoire de Bretagne à l'école.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Services anniversaires ; La rentrée au Grand Séminaire ; La vente du Petit Séminaire de Pont-Croix ; Liturgie ; Les fêtes d'Hennebont ; Monseigneur aux fêtes de la Victoire à Lorient ; Le Centenaire de Louis Veuillot ; L'abbé Lemire et l'autorité diocésaine ; VIIe Congrès diocésain de Vannes.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Octobre. — 22me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoire du suivant.

Lundi, 13. — S. Edouard, Roi, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mardi, 14. — S. Callixte Ier, Pape, Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 15. — Ste Thérèse, Vierge. Double. Blanc.

Jeudi, 16. — Apparition de l'Archange S. Michel. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 17. — La Bse Marguerite-Marie, Vierge. Double. Blanc.

Samedi, 18. — S. Luc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.

Dimanche, 19. — 23me Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Thégonnec . . . . . du 6 au 12 Octobre.
Guipronvel. . . . . du 13 au 14 —
Brasparts. . . . . du 15 au 19 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Les Aumôniers militaires en temps de guerre. — **Monseigneur l'Evêque a reçu de Son Eminence le Cardinal Luçon, archevêque de Reims, la lettre suivante :**

Reims, le 22 Septembre 1913.

Monseigneur,

Je suis chargé de faire connaître à tous les Révérendissimes Ordinaires de France la réponse suivante que j'ai reçue de S. E. le Cardinal Secrétaire d'Etat au sujet des Aumôniers militaires :

SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT DE SA SAINTETÉ — Vatican, 14 Septembre 1913.

Eminentissime et Révérendissime Seigneur,

A peine reçue l'honorée lettre que Votre Eminence Révérendissime m'adressait le 16 août dernier, je m'empressai de soumettre à l'examen de la S. Pénitencerie Apostolique, les questions qu'elle contenait au sujet des Aumôniers militaires.

Je dois aujourd'hui Lui faire savoir que le dit Sacré Tribunal a jugé opportun que le Saint-Père fût supplié de vouloir bien, par un acte de son autorité, déclarer que les Aumôniers actuels de l'armée française, dûment approuvés par leurs Révérendissimes Ordinaires, jouissent durant l'état de mobilisation, ou en temps de guerre coloniale, de tous les pouvoirs accordés par Pie IX de sainte mémoire dans le Bref « *Quæ catholico nomine* », du 6 Juillet 1875, dans les termes qui y sont indiqués.

Sa Sainteté a daigné accéder pleinement à cette prière, et m'a donné l'ordre de charger, ainsi que je le fais, Votre Eminence de communiquer sa souveraine et bienveillante décision aux autres Révérendissimes Ordinaires de France.

Pour ce qui est, ensuite, de la faculté d'absoudre, dans les circonstances ci-dessus désignées, même les soldats non-attachés à l'armée française, la S. Pénitencerie n'a pas cru nécessaire aucune nouvelle concession.

D'ailleurs les dits Aumôniers militaires sont déjà suffisamment pourvus, quant à l'objet dont il s'agit, par la loi du Concile de Trente sur l'absolution en péril de mort (Sess. XIV. C. 7.), que le même Sacré Tribunal a appliquée aux soldats durant la mobilisation, dans sa réponse, bien connue de Votre Eminence, donnée le 12 Mars 1912, à Monseigneur l'Evêque de Verdun.

De même aussi, la même S. Pénitencerie, ne juge pas utile l'extension des facultés contenues dans le Bref précité aux

Aumôniers militaires des autres armées, auxquelles il a été pourvu par des dispositions spéciales.

Je saisis avec empressement cette occasion pour renouveler à Votre Eminence les sentiments de la profonde vénération avec laquelle je Lui baise les mains, et me signe de Votre Eminence, le très humble et très dévoué Serviteur,

R. Card. Merry del Val.

Cette lettre est la réponse à celle que j'avais adressée à Son Eminence le Cardinal Secrétaire d'Etat, pour prier le Saint-Siège de vouloir bien déterminer dès maintenant les facultés dont jouiraient les Aumôniers militaires en temps de guerre ou d'expédition coloniale, afin de permettre aux Evêques de rédiger les feuilles d'institution canonique et de pouvoirs de juridiction spirituelle destinées à ces ecclésiastiques, de manière à être en état de les expédier sans retard, en cas de besoin.

Rappelant le Bref *Quæ catholico nomine* de Pie IX, qui est spécial aux aumôniers et aux soldats français, je soumettais à Son Eminence diverses questions relatives aux pouvoirs des ecclésiastiques désignés pour exercer leur ministère auprès des armées. C'est à ces questions que répond la lettre ci-dessus. La mission qui m'y est confiée de faire connaître la décision du Saint-Père et de la S. Congrégation à tous les Evêques de France indique que cette décision a une portée générale pour notre pays.

D'après cette réponse, les Aumôniers militaires français, dûment approuvés par leurs Ordinaires respectifs, jouiront durant toute la durée de la mobilisation ou de la guerre coloniale, de tous les pouvoirs accordés par le Bref *Quæ catholico nomine ;* c'est-à-dire que par concession du Saint-Siège, « tous les Aumôniers militaires, tant principaux qu'auxiliaires, qui suivront l'armée, auront le pouvoir d'user librement et licitement, hors du diocèse, sur le territoire et hors le territoire français, de tous les pouvoirs dont ils jouissaient (comme aumôniers militaires) dans le diocèse par concession de leur propre Archevêque ou Evêque, avant la mobilisation ».

A ces pouvoirs le Bref ajoute les facultés suivantes, dont ils pourront user, sans avoir à les soumettre aux Ordinaires des lieux dans lesquels l'armée passerait ou séjournerait (art. 4) :

1° De célébrer la Sainte Messe une heure avant l'aurore, et une heure après midi ; — en plein air, si c'est nécessaire, — même en présence d'hérétiques ou d'excommuniés ; — de biner, et de célébrer chaque lundi ou mardi non empêché, une messe de *Requiem* (art. 1er) ;

2° D'administrer les Sacrements à tous les soldats et fidèles appartenant d'une manière quelconque à l'armée ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

De les absoudre de tous péchés réservés soit aux Evêques, soit au Pape ;

De leur accorder l'indulgence plénière *in articulo mortis* (art. 2) ;

3° De leur accorder, aux conditions ordinaires, l'indulgence plénière, applicable aux défunts, aux fêtes de Pâques, de Noël, de l'Immaculée-Conception et de l'Assomption (art. 3) ;

4° De les absoudre de l'hérésie, de l'apostasie et du schisme, et de les réconcilier avec la Sainte Eglise (art. 4) ;

5° De bénir les vases et ornements sacrés, et tous objets servant au culte divin (art. 4).

Ces pouvoirs ne sont accordés aux Aumôniers militaires français que pour les soldats et fidèles attachés à l'armée française. A l'égard des soldats ou fidèles appartenant aux autres armées, ils auront en ce qui concerne le pouvoir d'absoudre, les facultés accordées à tout prêtre dans la réponse faite par la S. Pénitencerie, 12 Mars 1912, à la question posée par Mgr l'Evêque de Verdun :

« Utrum miles quicunque in statu bellicæ convocationis, » seu, ut aiunt, mobilisationis, constitutus, ipso facto æqui- » parari possit iis qui versantur in articulo mortis, ita ut à » quovis obvio sacerdote possit absolvi ? — *Affirmative*, juxta » regulas a probatis auctoribus traditas. »

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de ma profonde vénération.

† L.-J. Card. LUÇON,
Archevêque de Reims.

II. L'Histoire de Bretagne à l'école.— Après avoir lu le Manuel d'*Histoire élémentaire de Bretagne* de Messieurs du Cleuziou et de Calan (1), Nous avons décidé que ce Manuel serait adopté dans nos écoles catholiques.

Nous le recommandons au Clergé, aux familles, aux maîtres et aux maîtresses de l'Enseignement libre.

Une édition spéciale, où tous les récits sont traduits en breton, vient de paraître. Elle sera utilisée dans toutes les écoles où les enfants savent le breton.

Quimper, le 7 Octobre 1913,

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Monseigneur a adressé la lettre suivante aux deux auteurs de ce Manuel.

Quimper, le 6 Juillet 1913.

MESSIEURS,

Vous avez rédigé une *Petite Histoire de Bretagne*, qui devrait déjà être en usage dans toutes nos écoles, car elle réunit, à un degré remarquable, les qualités de composition et de style qui assurent le succès des manuels classiques.

(1) Chez Prudhomme, Saint-Brieuc.

Je me réjouis d'apprendre que l'édition *bilingue* de cette Histoire va enfin paraître.

Vous y maintenez *en français* le *résumé d'histoire*, que les enfants devront apprendre par cœur, et qu'il serait difficile de traduire en un breton bien clair et bien aisé à comprendre. Tel quel, ce texte, qui pourra déjà servir aux *exercices de lecture et d'écriture françaises*, les aidera à compléter au point de vue breton leur *Histoire de France*.

Mais les *récits* sont en *breton*. Je félicite Monsieur Le Gall, curé de Taulé, de les avoir si fidèlement traduits. Ils seront compris sans peine de tous ceux qui parlent les dialectes de Léon, de Cornouaille et de Tréguier. C'est en vérité une anthologie bretonne de curieuses aventures et de beaux portraits. Elle deviendra très vite populaire. Si les maîtres et les maîtresses s'appliquent à lire eux-mêmes ces textes devant les élèves, comme une histoire intéressante que l'on raconte, avant de les leur donner à apprendre et à réciter, nos petits Bretons les retiendront sans effort : nous savons par expérience que l'écolier retient bien mieux ce qu'il entend raconter que ce qu'il lit.

Votre manuel est ainsi appelé à rendre un double service dans nos écoles.

D'abord, il fera connaître aux enfants les grandes lignes de l'histoire de notre race sur le sol d'Armorique, et le nom des saints et des héros qui ont illustré notre nation bretonne avant comme après son union à la France.

D'autre part, en leur faisant lire ces récits de gloire et de tristesse *en breton*, il leur donnera l'amour et l'estime de la langue des aïeux, qui est demeurée la langue de leur vie religieuse, de leur vie de famille, de leur vie de travail et d'affaires.

Je suis même convaincu qu'il y aurait grand avantage à leur mettre sous les yeux le texte français des histoires qu'ils auront déjà précédemment apprises en breton : ce travail de comparaison entre les deux textes leur sera très utile pour l'intelligence et la pratique des deux langues.

Mais vous avez recherché un résultat encore supérieur. En apportant à cet ouvrage élémentaire le même soin qu'à vos grands travaux historiques, vous vouliez contribuer pour votre part à former en nos enfants une âme bien catholique et bien bretonne, capable non seulement d'aimer pieusement la petite patrie et passionnément la grande, mais surtout de reconnaître dans leur double histoire l'action constante de la Sainte Eglise et de Dieu. Puissent vos jeunes lecteurs réaliser pleinement vos espérances et les nôtres ! Je demanderai à leurs maîtres de ne rien négliger pour que votre manuel soit dans toutes les écoles un bon instrument d'éducation chrétienne et patriotique.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de mon paternel et respectueux dévouement en N. S. J.-C.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **Les Missions** de SAINT-SAUVEUR TRÈVE-NEUVE, 2me semaine, *du 12 au 19 Octobre*, sous la présidence de M. Berthou, curé-doyen de Carhaix ;
— de SAINT-RIVOAL, 2me semaine, *du 12 au 18 Octobre*, sous la présidence de M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin ;
— de LESNEVEN, 1re semaine. *du 12 au 19 Octobre*, sous la présidence de M. le chanoine Cardinal, curé de Plougastel-Daoulas.
— de KERNEVEL, 1re semaine, *du 13 au 18 Octobre*, sous la présidence de M. le chanoine Péron, ancien curé de Châteauneuf du Faou.
III. — **Les Retraites** bretonnes pour les femmes à QUIMPER et QUIMPERLÉ, *du 12 au 18 Octobre*.

Offices extraordinaires.

KERFEUNTEUN (Quimper). — Nous rappelons que le GRAND PÈLERINAGE ANNUEL A LA MÈRE-DE-DIEU, organisé par le Comité de la Ligue Patriotique des Françaises de Quimper, aura lieu *dimanche prochain, 13 Octobre*.

Services anniversaires. — Un service anniversaire sera chanté pour le repos de l'âme de M. Cuillandre, curé-doyen de Bannalec, à CLÉDEN-CAP-SIZUN, le dimanche 19 Octobre, et à BANNALEC, le jeudi 23.

La rentrée au Grand Séminaire. — Le Grand Séminaire a rouvert ses portes mardi. La rentrée est satisfaisante. Les séminaristes sont au nombre de 117 dont 35 nouveaux. La retraite s'est ouverte dès mercredi, prêchée par M. l'abbé Le Bayon, de Brest.

La vente du Petit Séminaire de Pont-Croix. — Comme la *Semaine religieuse* l'a annoncé, la vente du Petit Séminaire de Pont-Croix a eu lieu lundi. A une heure, malgré la pluie, trois cents hommes avaient pris place dans la grande salle de la mairie où Me Hénaff, notaire, devait procéder à l'adjudication des onze lots, sous la présidence de M. Gouinguenet, conseiller de préfecture. MM. Picart, curé-doyen de Pont-Croix, Salaün, économe de Saint-Vincent, et Pouliquen, vicaire de Beuzec-Cap-Sizun, représentaient les propriétaires dépossédés.

Les deux premiers lots du jardin furent adjugés, après plusieurs enchères, à MM. Paul Salaün, commerçant à Audierne, et Raymond Pichavant, peintre à Pont-Croix. Les autres lots, tous disputés, sauf le 10e qui comprenait les bâtiments et la chapelle,

furent adjugés à M. l'abbé Salaün. Le dernier fut âprement convoité par M. Hamelin, receveur d'enregistrement, agissant pour le compte de M. Audrein, conseiller municipal de Pont-Croix. A ces enchérisseurs non autorisés, il faut joindre, MM. Gloaguen, commerçant à Primelin, Queffelec, gendarme en retraite à Audierne, Le Guellec, percepteur à Pont-Croix.

Lorsque, à éteinte de feux, M. l'abbé Salaün fut proclamé adjudicataire des bâtiments et du dernier lot, ce furent dans la salle des applaudissements vigoureux et presque unanimes Cette manifestation toute spontanée à l'adresse des enchérisseurs dont l'un surtout, M. Hamelin, se fit remarquer par sa violence et son sectarisme, prouvait à l'évidence combien cette vente sacrilège froissait les sentiments d'honnêteté de la population de Pont-Croix.

Ainsi la loi spoliatrice vient de porter ses derniers effets. Ils ne sont pas à la gloire des législateurs. Ils étaient partis en guerre contre une idée : ils reviennent de leur expédition les mains alourdies de quelques pièces d'or ! Quant à l'idée, elle est tellement vivante, tellement conquérante qu'elle n'a jamais plus inquiété les persécuteurs.

Liturgie. — La *Semaine religieuse* a signalé pour le mois de Septembre les modifications que l'on *peut* dès cette année introduire dans la récitation du Bréviaire en vertu des *Mutationes* datées du 11 Juin 1913, et qui seront faites dans toutes les éditions futures des Bréviaires. Voici celles qui concernent le mois d'Octobre :

15 Octobre, *Ste Thérèse*. A Matines, dire l'Hymne *Regis superni*, comme aux Ires Vêpres ; — et à Laudes, dire l'Hymne *Hæc est dies*, qui jusqu'à présent était à Matines.

18 Octobre, *S. Jean de Kenty*. Il faut prendre non pas la 1re combinaison des Hymnes, mais la seconde, celle qui dans l'*Ordo* est donnée comme facultative, c'est-à-dire : A Matines, joindre les deux Hymnes *Gentis Polonæ* et *Corpus domas* sous la même conclusion, — et, à Laudes, dire l'Hymne *Te deprecante*, qui jusqu'à présent est aux IIes Vêpres.

Les Fêtes d'Hennebont.

Allocution prononcée par Monseigneur après la procession de la fête du Vœu *(28 Septembre 1913)*.

Présidées par Sa Grandeur Monseigneur Gouraud, qu'assistaient Mgr Duparc, Mgr Pichon, archevêque de Cabasa, et Mgr Rouard, évêque de Nantes, avec le R. P. Abbé de Thymadeuc et Mgr Debout, curé-archiprêtre de Calais, les fêtes de l'érection en basilique mineure de l'église de N.-D. du Vœu d'Hennebont ont eu un éclat exceptionnel.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le samedi, avait lieu la consécration solennelle des trois autels de la basilique. Le lendemain, la messe pontificale, chantée par Mgr Pichon, était célébrée sur la place du Calvaire où un autel avait été érigé. C'est du pied de la croix monumentale qui se dresse en cet endroit que, le soir, Monseigneur Duparc prononça, devant un immense auditoire, le discours suivant :

MESSEIGNEURS,
MON RÉVÉRENDISSIME PÈRE,
MES FRÈRES,

Au terme de cette manifestation vraiment triomphale, debout au pied de votre Croix érigée à la fin du dernier siècle, en présence de votre Vierge couronnée en 1900, devant votre église parée d'une gloire toute jeune par son titre de Basilique, ayant sous les yeux cette foule immense qui s'empresse à accomplir une fois de plus son vœu deux fois séculaire, je me demande à qui peut être due en ce moment ma première parole, et si je dois, en terminant cette fête, saluer d'abord le Calvaire, ou la Statue, ou la Basilique.

Il me semble que la Basilique, la Statue et le Calvaire même, me disent : Salue d'abord ce peuple chrétien. C'est par lui que cette fête se perpétue depuis 214 ans, comme c'est par le peuple, partout en France, que l'Eglise aujourd'hui se soutient, que le culte vit, que la prière devient chaque jour plus ardente, que les écoles ressuscitent, et que les œuvres se multiplient, grâce au concordat fécond qu'il a conclu avec Dieu, le Pape, les Evêques, les prêtres. C'est lui qui, à Hennebont, par la dévotion pour Marie pieusement entretenue dans les familles, a mérité, il y a treize ans, à la statue sa couronne, et, cette année, à l'église de Notre-Dame de Paradis son nouveau titre de noblesse. C'est lui qui a ouvert aux pèlerins innombrables les portes de sa cité hospitalière, et gardé à la Sainte Vierge et à l'âme populaire la liberté des processions. C'est lui qui a orné ses rues, ses places, ses demeures, et pavoisé sa tour, pour honorer sa Patronne et ceux qui viennent la prier. C'est lui qui a tenu, pour préparer cette solennité grandiose, à renouveler son âme dans la grâce de Dieu, pour la mission inoubliable dont nous célébrons la clôture. Je rends justice au peuple d'Hennebont et à tous les pèlerins d'aujourd'hui.

Mais ce peuple ne me pardonnerait pas d'arrêter à lui ma pensée. Est-ce que son cœur à lui-même n'appartient pas aujourd'hui tout entier à sa Basilique ? J'admire avec lui sa Basilique. Plus que le chef-d'œuvre lui-même, bâti sou par sou, j'admire l'acte de foi de l'homme du peuple qui l'a fait bâtir, et j'admire le zèle de celui qui la restaure et l'embellit, dans un temps où il est presque plus difficile de conserver que de construire. J'admire les vues de la Providence, qui a élevé la chapelle de dévotion au rang d'église paroissiale, et j'admire le Pape, entraîné par l'Evêque et le Curé, discernant dans l'univers

catholique cette église bretonne, et la distinguant entre toutes celles d'un diocèse si riche en monuments religieux, pour la décorer d'un titre qui l'égale aux plus illustres églises romaines.

Eglise de plus en plus vivante par la foi du clergé et des fidèles, née, il y a quatre cents ans, de la piété du maréchal ferrant François Michard, et de la charité de la ville tout entière, nobles, bourgeois, ouvriers, tu n'as pas été témoin des origines lointaines d'Hennebont, ni des exploits de Jeanne la Flamme, ni de la fondation du prieuré bénédictin de Notre-Dame de Kerguélen, ou du prieuré de Sainte-Croix de Lochrist, ou de l'abbaye de Notre-Dame de la Joie, ou de la maison des Carmes, souvenirs, aujourd'hui mélancoliques, d'un passé qui fut glorieux parce qu'il fut saint. Mais tu as vu Hennebont sanctifiée par le P. Huby et par Eudo de Kerlivio, et enrichie de grâces nouvelles par les fils de saint François, et par les Ursulines, et par les filles de saint Vincent de Paul. Tu l'as vue, hélas ! attristée par la Ligue, ravagée par la peste, persécutée par les pouvoirs révolutionnaires. Mais tu l'as vue, au siècle passé, justement fière de ses deux collèges et de sa couronne de pensionnats et d'écoles, jusqu'au jour où la tyrannie des lois a fermé les maisons chrétiennes d'éducation populaire, sans pouvoir d'ailleurs les empêcher de renaître. Et tu l'as vue forte de son cercle catholique, qui a su durer et vivre quand tant d'autres succombaient. Tu l'as vue aussi transformée par l'industrie et agitée par les grèves.

Tu as été pour tout un peuple le centre de la prière, le foyer de la vertu, de l'apostolat, de la persévérance. Les magistrats de la cité portaient ici leur hommage à Notre-Dame. La Ville avec eux l'implorait et la remerciait. Tu étais pour tout le pays la maison de la sagesse, de la consolation, et des grâces d'en haut. A ton seuil expiraient les passions mauvaises, hors un jour, dont le souvenir nous brûle le cœur, et ce jour-là même, disons-le bien haut, l'âme hennebontaise veillait, et ton sanctuaire ne put être violé.

Eglise discrète et recueillie, tu as réjoui de ton architecture gracieuse quatre siècles de notre histoire. Que de générations paroissiales tu as vu passer sous tes voûtes ! Combien de saints prêtres ont servi Dieu et les âmes devant ton tabernacle, depuis ceux que nous ne connaissons pas assez quoique nous constations les résultats de leur dévouement, jusqu'à ce Talhouët proscrit par la Révolution, et mort en revenant vers nous victime d'un naufrage ou peut-être de quelque trahison jacobine, jusqu'à celui qui fut, il y a cinquante ans, le prêtre le plus éloquent de Bretagne (1), jusqu'à celui qui joignit au cœur le plus sacerdotal et le plus délicat un zèle et une prudence consommés (2), dont le Curé actuel est l'héritier.

(1) M. le chanoine Alléosse.
(2) M. le chanoine Briéro.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Eglise aimée, où nos séminaristes de Quimper ont reçu les grâces de l'ordination en 1813, où j'ai prié et pleuré sur le corps d'un supérieur vénéré, qui fut une gloire de Sainte-Anne et une gloire d'Hennebont (1), je me réjouis maintenant, avec la cité en fête, de tes autels consacrés, de tes cérémonies amples, harmonieuses, solennelles, et du suprême honneur qui t'advient, o Basilique de Notre-Dame.

Et pourtant ce n'est pas à toi que j'apporte mon hommage direct. C'est à la statue couronnée dont tu es la demeure et dont tu possèdes le trône, je veux dire à la Bienheureuse Vierge que la statue représente, et qui est très spécialement la Vierge de ce peuple, puisqu'elle est la *Vierge du Vœu* qu'il a formulé.

Mes Frères, tous les chrétiens appartiennent à la Sainte Vierge. Le Calvaire a consommé sa maternité à l'égard des hommes. Pas une âme ne lui échappe.

Mais, vous, vous lui appartenez plus particulièrement encore par votre Vœu. Comprenez bien. Pour unir les hommes à la Sainte Vierge, il n'y a rien au-dessus de la maternité décrétée par Jésus et voulue par Marie, parce que le lien qui en résulte entre la Sainte Vierge et nous vient de la volonté de Dieu. Ce titre ne pourra jamais être surpassé ni en valeur ni en efficacité. Mais vous savez combien Dieu apprécie le cœur de l'homme, et quel prix il attache au plus petit acte loyal et généreux de notre volonté. Vous avez fait un acte de volonté, en engageant à la Sainte Vierge votre reconnaissance par un Vœu. Ce Vœu a une valeur qui touche le cœur de Marie comme celui de Dieu, une valeur de correspondance à l'affection de Marie et de coopération aux grâces que vous avez reçues d'elle. Elle ne peut pas l'oublier. Elle ne pratique pas l'indépendance du cœur. Votre Vœu l'enchaîne donc à vous autant qu'il vous enchaîne à elle, et je vais vous dire ce que Notre-Dame du Vœu, en vertu de ce lien réciproque, vous donne de leçons et vous promet de grâces opportunes, après la couronne, et dans la Basilique, qui accentuent déjà le sens de son affection et de la vôtre.

Mais, entendons-nous, ces leçons, qui vous viendront de son cœur maternel, elle ne veut pas vous les donner comme d'elle-même. Elle parle au nom de Notre Seigneur, et de Notre Seigneur mourant. *Et hunc crucifixum*. C'est la Croix de ce Calvaire qui va vous instruire par Marie. La Sainte Vierge en a inspiré, il y a quatorze ans, la fondation. A ses yeux, il manque toujours quelque chose, et quelque chose d'important, aux villes qui ne dressent pas la Croix sur quelqu'une de leurs places et de leurs rues. *Stabat juxtà Crucem*. Elle, sa station préférée a toujours été le Calvaire. Tout son ministère essentiel,

(1) M. le chanoine Priol, supérieur du Petit Séminaire de Sainte-Anne d'Auray.

comme Mère de Dieu devenue Mère des hommes, s'exerce par les mérites de la Croix et pour assurer dans la société et dans les âmes le triomphe de la Croix.

Le triomphe de la Croix, il semblerait que ce n'est guère le moment d'en parler, à l'heure où cette Croix est chassée de partout au nom de la Loi. Mais, au contraire, puisqu'elle est chassée, c'est l'heure, pour la Sainte Vierge, de demander aux vrais chrétiens d'en faire, eux du moins, franchement, la régulatrice de leur vie tout entière, l'inspiratrice de leur apostolat, la directrice de leurs œuvres. Et, s'il est, par malheur, impossible, étant donné l'état présent du pays, de rétablir immédiatement dans les idées, dans les lois, et dans les actes de la France, tout cet ensemble de vérités et de vertus que l'on appelle le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ, c'est l'heure pour Notre-Dame du Vœu de nous apprendre à honorer du moins la Croix *par toute notre conduite* et dans la vie publique comme dans l'intimité de la vie privée.

Entendez bien cette première leçon, et recevez la grâce que la Sainte Vierge y attache.

Quelle force pour la Sainte Eglise, si tous les hommes voulaient s'entendre pour servir leur Dieu ! Qui pourrait réaliser entre eux cette entente nécessaire ? Mes Frères, après la mort de Jésus, qui donc maintenait entre ses apôtres, et les disciples, et les premiers fidèles, le lien voulu de Dieu ? Pierre sans doute. Il faisait l'union par l'autorité, comme aujourd'hui le Pape Pie X. Mais, aux premiers temps de l'Eglise comme aujourd'hui, le lien d'amour, sans lequel le lien d'autorité s'affaiblit vite, il venait à l'Eglise, du cœur de Jésus, à travers le cœur de Marie. Elle assistait aux assemblées. Elle animait la prière. Elle éclairait les esprits. Elle fortifiait les volontés. Elle échauffait le zèle. Elle apaisait les dissensions. Elle orientait l'apostolat. Aujourd'hui, elle remplit la même fonction, et elle vous dit : défendez la Croix de votre Dieu !

Or, comment la défendre, si l'on n'est pas unis ?

Hélas ! malgré la loyauté des cœurs, divisions des partis politiques, divisions des classes sociales, divisions des intérêts rivaux, c'est notre histoire quotidienne. Divisions que les leçons de la Croix devraient faire cesser, et que les passions humaines font renaître et durer ! Je parle dans un pays où les conflits du capital et du travail ont été retentissants et ont failli devenir sanglants. Et comment demeurer unis dans de pareilles crises ? Comment même demeurer chrétiens ? La Sainte Vierge, qui embrasse du même cœur aimant les hommes de tous les partis et de toutes les classes, nous enseigne à tous que la Croix est la médiatrice souveraine entre les forces rivales qui dans le monde se font concurrence, et que, en faisant entendre aux consciences l'appel du Christ à la conciliation, elle prêche l'ordre dans la justice et dans la charité, pour le bonheur des hommes et pour la gloire de Dieu.

Archives diocésaines de uimper et Léon

Entendez encore cette leçon, mes Frères, et profitez des grâces que la Sainte Vierge y attache.

Pieux pèlerins, je ne pense pas seulement aux âmes d'Hennebont, mais à toutes les âmes qui m'entendent. Au cours de votre procession, j'ai rencontré beaucoup d'enfants, sur les bras de leur mère, ou à genoux au seuil de leur maison, ou mêlés innombrables à vos rangs trop pressés. Ils sont comme nous les enfants de la Sainte Vierge. Ils sont nés au Calvaire avec toute la famille chrétienne. Leur vie surnaturelle date de là comme la nôtre. C'est une vie qui a coûté à la Sainte Vierge le sang de son Fils. Vous comprenez que Notre-Dame du Vœu tient à cette vie-là. Elle sauvait, il y a 200 ans, la vie de leur corps. C'est la vie de leur âme qui est aujourd'hui en jeu. Elle vous rappelle donc, au nom de la Croix, que, aujourd'hui, vous devez sauver leur âme, en veillant de plus près sur leur foi, en leur donnant une éducation religieuse plus précoce et plus approfondie, en les plaçant aux écoles chrétiennes, en leur défendant l'usage des manuels scolaires condamnés. C'est l'enseignement de la divine Croix. Votre Vœu à la Sainte Vierge va jusque là. Il ne fallait pas le sanctionner, comme vous vous en faites gloire, si vous ne vouliez pas le tenir. Mais je suis sûr que vous le tiendrez.

N'est-ce pas elle qui vous en offre les moyens ? Qui donc, si ce n'est elle, a donné leur vocation aux congréganistes autrefois chargés de notre enseignement libre ? Et qui, si ce n'est elle encore, quand nos religieux sont proscrits, suscite du moins parmi nous, dans les villes comme dans les campagnes, de jeunes laïques de bonne volonté, pleins de piété, de science, de dévouement, prêts à prendre, dans nos écoles catholiques, la place des maîtres et des maîtresses exilés, et prêts aussi à imprimer profondément dans l'âme de vos enfants la Croix de Notre Seigneur Jésus-Christ ?

Grande grâce et grande leçon, si vous savez en profiter.

Mes Frères, placez à la couronne de Notre-Dame du Vœu ce triple fleuron de la foi de vos enfants et de vos jeunes gens gardée dans toute sa vigueur, de l'union soigneusement maintenue entre tous les catholiques, de la vie chrétienne fidèlement pratiquée. Et souvenez-vous que, au sommet de cette couronne, une croix s'élève, qui n'est pas un simple ornement, mais qui vous rappelle, de la part de Marie, la Croix des souffrances de son Fils, la Croix des combats de l'Eglise, la Croix des triomphes de la grâce, la Croix des épreuves et des vertus de vos aïeux, la Croix qui règne sur votre place publique et plus sûrement encore dans vos familles et dans vos âmes, la Croix auprès de laquelle elle veut se tenir sans cesse pour vous en appliquer les mérites et vous en inculquer le respect, la Croix qu'elle vous invite à vénérer désormais avec une piété encore plus confiante, dans son église érigée en Basilique.

Monseigneur aux fêtes de la Victoire à Lorient. — Toujours empressé à répondre aux aimables invitations de son ancien Evêque et illustre ami, Mgr Gouraud, heureux de reprendre, pour un jour, contact avec sa bonne ville de Lorient, Monseigneur assistait dimanche aux fêtes traditionnelles de la Victoire. Sa Grandeur présida les vêpres, puis, après la procession à l'intérieur de l'église, elle gravit les degrés de la chaire et adressa à ses chers Lorientais une émouvante allocution.

Monseigneur dit tout d'abord sa joie de se retrouver parmi ses anciens paroissiens auxquels le rattachent une foule de bons et agréables souvenirs. Entre les fêtes qui se célèbrent aujourd'hui et celles à laquelle Sa Grandeur assistait le dimanche précédent à Hennebont, un contraste s'établit immédiatement. Là-bas l'apparat solennel des cérémonies de l'Eglise se déployant à l'extérieur, libres de toute contrainte. Ici, le cadre resserré d'une église trop petite où des prescriptions injustes enferment le culte et la reconnaissance de Lorient pour la Vierge, sa protectrice. Monseigneur félicite M. le Curé de Lorient d'avoir caractérisé en termes sévères, dans son *Bulletin paroissial,* cette situation douloureuse. Les deux fêtes célébrées dans des conditions si différentes ont cependant un aspect commun. Toutes deux commémorent une victoire due à l'intercession de la Sainte Vierge. A Hennebont en 1699, Elle faisait reculer la peste, à Lorient en 1746, Elle décidait de la retraite de l'Anglais. Ces deux victoires sont le présage de beaucoup d'autres.

On dit parfois que les catholiques lorientais ne sont qu'un petit groupe de fidèles noyés dans la masse des incrédules et des ennemis. Monseigneur ne le croit pas. Il y a autour d'eux beaucoup de négligents, beaucoup d'indifférents même, mais si ces hommes ne vivent plus de la vie de la foi, ils ne sont pourtant pas des ennemis. Sûrement les chrétiens fidèles et pratiquants ne sont pas noyés dans la masse des incrédules. Ils gardent leur unité, leur personnalité, ils vivent de leur vie propre par la foi, la prière, la fréquentation des sacrements. Grâce à eux, il circule dans le peuple lorientais comme une chaleur surnaturelle pareille à ces courants marins qui, malgré les nappes froides qui les avoisinent, conservent leur chaleur, leur direction, leur rapidité et continuent à faire sentir leur influence jusque sur les côtes qu'elles touchent de leurs eaux bienfaisantes. Ainsi sont les catholiques de Lorient. Ils sont enveloppés mais ils ne sont pas compénétrés; au contraire, ils agissent et font le bien aux âmes qui les entourent.

Dans cette œuvre la Sainte Vierge les bénit et les protège. Car il importe de ne pas confondre cet anniversaire avec beaucoup d'autres dont les héros ont disparu ne laissant que le souvenir des services rendus ou des efforts déployés. La Sainte Vierge que célèbre Lorient demeure, elle, toujours vivante, toujours puissante et bonne. On peut renouveler auprès d'elle les mêmes démarches et on peut en obtenir les mêmes bienfaits. Sa statue la représente assise sur les remparts, protégeant la cité. Les remparts sont déclassés, ils

Archives diocésaines d Quimper et Léon

sont sans usage et sans utilité, mais la Vierge garde sa fonction de protectrice. Elle protège tout ce qui fait la force et la gloire de Lorient, son commerce, son industrie, son port et surtout les âmes de ses habitants. Toutes les grâces nous viennent par elle : demandons-les-lui. Souvenons-nous qu'elles nous sont données en temps opportun : ne les laissons donc pas venir sans les utiliser immédiatement. Monseigneur termine en parlant des grâces qui nous vaudront les victoires de la liberté. C'est aux catholiques qui souffrent de toutes les atteintes portées à leurs droits de demander à la Sainte Vierge la force de préparer par la victoire sur eux-mêmes le triomphe sur les ennemis de la Sainte Eglise.

Le Centenaire de Louis Veuillot. — La cérémonie que nous avons annoncée a eu lieu à Boynes (Loiret), dimanche, avec le concours empressé du clergé et de la municipalité. Autour des membres de la *Corporation des Publicistes chrétiens*, s'étaient réunis les membres de la famille de Louis Veuillot et M. l'abbé Harnet, chanoine d'Orléans, représentant Mgr Touchet. Au cours de la messe, M. l'abbé Frédet, un enfant de Boynes, prononça un très beau panégyrique du célèbre journaliste. Des discours de M. Taunay, président de la *Corporation des Publicistes chrétiens*, de M. l'abbé Harnet, de M. François Veuillot, de M. Keller, de M. Lannier, organisateur de la fête, furent prononcés au cours du banquet. Le programme de la journée comportait une visite à la maison natale de l'écrivain. Le P. Janvier y célébra, en une langue très littéraire, Louis Veuillot et son pays natal. Une autre visite était due à la *Croix des Champs*, le calvaire que Marianne Bourassin, la grand'mère de Veuillot, défendit contre les sans-culottes de Pithiviers. Avant les vêpres, les publicistes présents se rendirent aux fonts baptismaux où Louis Veuillot fut fait chrétien et y renouvelèrent solennellement les promesses de leur baptême.

L'abbé Lemire et l'autorité diocésaine. — La *Semaine religieuse* du diocèse de Cambrai insère la lettre suivante de MM. les Curés-Doyens des quatre cantons de la circonscription électorale d'Hazebrouck.

« Monseigneur,

» Les derniers gestes de M. Lemire ont douloureusement impressionné la Flandre Catholique : ils réclament une protestation énergique.

» Cette protestation, nous la devons à l'opinion publique et à notre conscience sacerdotale.

» D'après le *Cri des Flandres*, journal trois fois interdit, M. Lemire se présente aux prochaines élections législatives ; en posant sa candidature il ne dépasserait pas les limites de la correction et du droit ; il serait victime d'une coterie jalouse contre laquelle ses

partisans ont le devoir de lutter ; il en appelle au bon sens de ses Supérieurs ; enfin il indique le plan de sa future campagne électorale.

» M. Lemire n'a rien démenti. Nous sommes donc autorisés à tout apprécier.....

» M. Lemire indique le plan de sa prochaine campagne électorale en Flandre.

» Cette manœuvre est significative.

» C'est l'annonce et l'organisation de la révolte sournoise après le couplet obligatoire sur la soumission apparente.

» M. Lemire a détruit en lui et veut détruire chez les autres l'esprit de discipline. S'abritant derrière une indépendance imaginaire, il essaie d'entraîner à sa suite nos populations chrétiennes, si facilement éblouies par le prestige de la soutane.

» Cette attitude de M. Lemire est devenue intolérable. Elle entrave notre ministère ; elle blesse profondément notre amour et notre respect pour le Souverain Pontife et ses représentants immédiats ; elle affaiblit le sens et la pratique de l'obéissance ; elle désoriente les âmes.

» Aussi, nous protestons et nous jetons le cri d'alarme.

» Pour que notre voix soit entendue, pour qu'elle atteigne plus sûrement les fidèles que nous sommes chargés d'instruire, nous vous prions, Monseigneur, de nous accorder l'hospitalité de votre vaillante *Semaine religieuse*.

» Votre condescendance nous aidera à éclairer la Flandre et à sauvegarder notre dignité.

» Daignez agréer, Monseigneur, l'assurance de notre profond respect et l'expression de notre vive gratitude.

» A. Hameaux, Curé-Doyen de Steenvoorde ;
Ch. Dehandschuewercker, Curé-Doyen de Saint-Eloi Hazebrouck ;
A. Dassonneville, Curé-Doyen de Cassel ;
A. J. Mormentyn, Curé-Doyen de Morbecque. »

Vannes. — VII^e^ Congrès diocésain. — Monseigneur Gouraud, évêque de Vannes, annonce ainsi à son clergé la tenue prochaine du VII^e^ Congrès diocésain.

« Messieurs et chers Coopérateurs en N. S.,

» Notre septième Congrès diocésain aura lieu les 16, 17, 18 et 19 Octobre. Je viens, comme chaque année, vous inviter à y prendre part et à y amener ceux de vos fidèles qui peuvent s'y intéresser. Tous les ans, nos Congrès laissent après eux une très forte impression qui confirme le bien déjà réalisé chez nous ; et ils ouvrent la voie à de nouvelles initiatives et à de nouveaux progrès dans les œuvres catholiques. Je veux espérer que le Congrès de 1913 sera aussi fécond que les précédents.

» Je fais appel à votre zèle, en vous demandant de faire vôtre,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

près de vos paroissiens, l'invitation que j'adresse à tous. Dans toutes nos paroisses il existe des personnes généreuses s'intéressant aux œuvres et pour lesquelles il y aurait grand profit à assister à quelques séances de nos Congrès ; elles y trouveraient lumières et encouragements, et vos paroisses seraient les premières à en bénéficier. A tous nos Congrès il nous est donné de rencontrer de ces âmes, pour lesquelles nos séances sont tout une révélation sur le bien qu'elles peuvent faire, sur les services qu'elles peuvent rendre au prêtre, sur l'influence qu'elles peuvent exercer. Jusque-là elles ignoraient presque tout de l'Action catholique, ou bien elles n'osaient pas agir. La vue et l'expérience des autres suffirent à en faire des apôtres...

» J'espère que Monseigneur l'Archevêque de Rennes, et nos vénérés collègues de la province de Bretagne nous feront l'honneur d'assister à cette manifestation catholique. Nous y entendrons des hommes dont la réputation et les services rendus sont connus de tous, M. le sénateur de Lamarzelle, le vaillant champion de nos causes catholiques, M. le chanoine Desgranges, l'infatigable apôtre qui s'est voué à la mission d'éclairer le peuple au milieu des erreurs par lesquelles on cherche à le séduire.

» Je livre à votre zèle le succès de cette journée et de tout notre Congrès. »

L'Immaculée-Conception de Brest a ouvert un Pensionnat de jeunes filles, le 3 Octobre. — Prix : 650 francs.

BIBLIOGRAPHIE

Annuaire-Almanach de l'Apostolat de la prière pour 1914. — Prix de l'exemplaire : France et Belgique 0 fr. 60 ; Etranger 0 fr. 60. — Remise par quantités.

Librairie AUBANEL Frères, éditeurs, Avignon.

Manuel d'Histoire locale. Guide pratique pour la rédaction des Monographies historiques, contenant plusieurs indications spéciales à la Provence. Par M. l'abbé C Allibert, lauréat de l'Institut. Avec une préface de M. G. Fagniez, membre de l'Institut. — Un beau volume in-8° carré de XVI-394 pages, avec de nombreuses illustrations Broché : **3 fr. 50**

Jonchée d'Automne, par M. Myriam. Un beau volume in 8° couronne de 48 pages. Broché : **0 fr. 60.**

Ce petit ouvrage de M Myriam est d'une grande valeur au point de vue moral.

Il soumet à notre réflexion des aphorismes très justes, nous rappelant nos devoirs envers Dieu, envers la société et envers nous-mêmes.

L'auteur a fait preuve d'une connaissance très profonde du cœur humain. Ses *pensées* ont été groupées en quatre séries. Chaque partie correspond à une catégorie particulière de sentiments.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

28e Année. Vendredi 17 Octobre 1913 N° 42

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* La messe de *Requiem* du dimanche 2 Novembre ; Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Le Rosaire ; Indulgences « des Croix de Mission » ; Récollection sacerdotale ; Morlaix ; Quimper ; Lesneven ; Avis ; Missions paroissiales : Plougonven, Plougasnou, Lesneven ; Plozévet ; Œuvre diocésaine de projections lumineuses ; Mgr l'Archevêque de Lyon et le congrès de la « Jeune République » ; *Bulletin mensuel des Œuvres ;* Jurisprudence.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Octobre. — 23me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de S. Pierre d'Alcantara.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Pierre d'Alcantara.

Lundi, 20. — S. Jean de Kenty, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 21. — Stes Ursule et ses Compagnes, Vierges, Martyres. Double. Rouge.

Mercredi, 22. — Ste Hedwige, Veuve. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 23. — Le Très Saint Rédempteur. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 24. — S Raphaël, Archange. Double majeur. Blanc.

Samedi, 25. — S. Gouesnou, Evêque. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 26. — 24me Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Brasparts. . . . . du 15 au 19 Octobre.
Plounévez-Lochrist. . . . . du 20 au 26 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. La messe de *Requiem* du dimanche 2 Novembre. — Nous avons fixé au dimanche 2 Novembre le service annuel institué par le Souverain Pontife (Bref du 6 Juillet 1910) pour les défunts privés du bienfait des fondations dont une loi inique les a dépouillés.

Ce service sera célébré dans toutes les églises du diocèse et suivi d'une messe solennelle de *Requiem*, remplaçant la messe *pro populo*.

Nous engageons tous Nos prêtres à dire de préférence, ce même jour, la messe annuelle qui leur a été demandée par le Saint-Père, à la même intention. Mais on ne pourra célébrer qu'une messe de *Requiem* dans chaque église. Cette messe sera suivie de l'absoute.

Les fidèles auront à cœur d'unir leurs prières à celles de leurs prêtres, en faisant la sainte communion pour les âmes privées des pieux suffrages auxquels elle avaient droit, et en gagnant à leur profit l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife. Ils contribueront ainsi à réparer, dans une certaine mesure, le détriment dont souffrent les chers défunts par suite de spoliations que nous ne devons pas laisser tomber dans l'oubli.

Au prône du 2 Novembre, ou le dimanche précédent en faisant l'annonce de la messe de réparation religieuse et nationale, on pourra donner lecture de la liste des fondations supprimées dans la paroisse.

La messe de *Requiem* autorisée pour le 2 Novembre est celle de la Commémoration de Tous les Fidèles Trépassés, avec la seule oraison *Deus veniæ largitor* (de la messe quotidienne), la secrète et la postcommunion correspondantes. Le chant de la prose *Dies iræ* est obligatoire.

II. Nominations. — Monseigneur a conféré à M. Blanchard, vicaire du Chapitre, la mosette de doyen.

Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Kergloff, M. Cozic, jeune prêtre de Saint-Goazec ;
Vicaire à Lanvéoc, M. Boulc'h, jeune prêtre de Mespaul ;

Maîtres d'étude ou surveillants :

A l'Institution Saint-Vincent de Quimper : MM. Broust, jeune prêtre de Saint-Yvi ; et Kerjean, jeune prêtre de Guipavas ;

A l'Institution N.-D. du Kreisker, de Saint-Pol de Léon :

MM. Boulic, jeune prêtre de Saint-Marc ; Cueff, jeune prêtre de Plougoulm ; et Boucher, de Sizun, diacre ;

Au collège de Lesneven : MM. Bellec, jeune prêtre de Ploudaniel ; et Milin, de Mespaul, diacre ;

A l'école N.-D. de Bon-Secours, de Brest : MM. Abiven, jeune prêtre de Plabennec ; et Breton, de Plouguerneau, diacre ;

A l'école Saint-Yves de Quimper : MM. Bothorel, jeune prêtre de Lennon ; Guéguen, jeune prêtre de Châteauneuf-du-Faou ; et Vigoureux, jeune prêtre de Saint-Louis de Brest.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les Œuvres militaires.**
II. — **Les Missions** de LESNEVEN, 2me semaine, *du 19 au 26 Octobre*, sous la présidence de M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin ;
— de KERNEVEL, 2me semaine, *du 20 au 25 Octobre*, sous la présidence de M. Berthou, curé-doyen de Carnaix.
III. — **Le Jubilé** de PLOGONNEC, *du 19 au 25 Octobre*, sous la présidence de M. Talabardon, curé de Plouguerneau.
IV. — **Les Retraites** bretonnes *du 19 Octobre*, pour les femmes à LESNEVEN, pour les Tertiaires à MORLAIX.

LE ROSAIRE

Léon XIII voyait dans le Rosaire la prière la plus appropriée aux besoins de notre temps. Avec la même insistance qu'il mettait à dénoncer les périls qui menacent à la fois l'Eglise et la société, il tournait vers la sainte pratique des 150 *Ave Maria*, coupés par une courte méditation sur les mystères principaux de la vie de Notre Seigneur, la piété des fidèles alarmés. Il la considérait comme l'arme surnaturelle la plus efficace contre le paganisme montant et les bouleversements qu'il prépare.

Ce fut d'ailleurs dans l'Histoire, si l'on me permet ce mot, un rôle *social* qu'eut à remplir le Rosaire. On le trouve, en effet, associé à deux crises redoutables dont il enraya les conséquences. Il fit plus aux mains de saint Dominique que les armes aux mains de Simon de Monfort et de ses soldats pour préserver l'Eglise et la société de l'hérésie antisociale des Albigeois. Les *Ave* des confrères du Rosaire contribuèrent autant que les vaisseaux de don Juan d'Autriche à briser l'élan des Turcs déchaînés sur l'Europe, tremblante pour sa foi et sa civilisation.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les ennemis de l'Eglise et de la société ont changé de nom, de tactique et de moyens : les périls, sous des formes nouvelles, sont demeurés les mêmes. Aussi désastreuses sont pour elles les erreurs contemporaines que les théories des Albigeois et les maximes du Coran. Présentées au nom de l'autonomie de la raison, insinuées par les lois et par l'école, ou imposées par le fer et par la flamme, elles arrivent au même but. Elles visent la destruction de la foi, l'abolition des espoirs d'immortalité heureuse qu'elle autorise et qu'elle commande, la ruine des mœurs qu'elle a créées : ainsi elles aboutissent inconsciemment, quand elles n'affichent pas bruyamment leur dessein, à la démoralisation de l'individu, à la désagrégation de la famille, à l'anarchie des intelligences et au déséquilibrement des volontés, à la révolte ouverte contre les autorités les plus légitimes et les plus nécessaires. L'observateur que n'éblouit pas le vernis de civilisation brillante que nous conservons et qui ne s'illusionne pas devant les façades vertueuses derrière lesquelles s'abrite pour opérer plus sûrement l'impiété de nos institutions, est frappé des symptômes de barbarie qui trahissent, parmi nous, la renaissance des instincts de haine, de destruction et de vandalisme. Les moralistes et les juges s'en effraient, les artistes en souffrent, les hommes d'Etat s'en inquiètent, les patriotes s'en indignent, et ce concert de réprobation ne sert qu'à marquer davantage les multiples aspects de notre décadence. La société civile a plus encore à craindre de nos modernes barbares que l'Eglise elle-même.

La sollicitude de Léon XIII allait à l'une et à l'autre. Plus justement, elle allait de l'une à l'autre, de l'Eglise à la société civile dont elle est le meilleur fondement et la grande bienfaitrice. Assiéger, importuner la Mère de Dieu du murmure obstiné de nos *Ave*, qui lui rappellent toute la grandeur de sa mission et toute l'étendue des devoirs qu'elle a assumés en nous adoptant comme ses fils, mais, en même temps, retremper nos forces dans la méditation des joies, des douleurs et des gloires de sa divine Maternité, c'est par cette violence faite à Dieu par l'intercession de l'*Omnipotentia supplex*, par ce travail de refonte personnelle dans la chaude atmosphère des leçons venues de Nazareth, de Bethléem, du Calvaire, du Cénacle, que Léon XIII a voulu que soient conjurés les périls de l'heure présente.

C'est l'appel à la puissance divine en même temps que l'effort pour y collaborer plus dignement. L'un est aussi nécessaire que l'autre. Dieu, même sur les instances de sa Mère, ne nous sauverait pas sans notre coopération, mais aussi l'apostolat le plus héroïque se dépenserait en vain, si Dieu appelé, ne fécondait ses entreprises.

F. C.

Monseigneur sera à Vannes pour assister à la réunion annuelle des évêques de la province de Bretagne, le dimanche 19 Octobre et les jours suivants.

Sa Grandeur sera au Calvaire de Landerneau le 24 et le 25 Octobre, et au Carmel de Morlaix, les jours suivants.

Indulgences des « Croix de Mission ».

Le dernier numéro des *Acta Apostolicæ Sedis* a promulgué une concession du Souverain Pontife qui intéresse presque toutes les paroisses du diocèse.

Il est d'usage d'ériger une Croix pour conserver le souvenir d'une Mission et en rendre les fruits plus durables ; et, depuis longtemps les évêques en vertu de leur pouvoir ordinaire, ou le Saint-Siège, soit directement, soit par l'intermédiaire des missionnaires, se sont plu à enrichir d'Indulgences les pratiques de piété accomplies pour vénérer ces Croix de Mission. Le Saint-Père a voulu supprimer toute différence à cet égard, et accorder partout les mêmes faveurs. Le 13 Août 1913 il a donc abrogé toutes les Indulgences annexées jusqu'à présent aux Croix de Mission, même celles que lui-même ou ses prédécesseurs y auraient attachées, sous quelque forme et avec quelque solennité que cette concession ait été faite, fût-ce en vertu d'un privilège octroyé à certaines personnes ou à certaines congrégations religieuses. Et voici les Indulgences par lesquelles Il les a remplacées. Il a accordé à perpétuité :

I. **Une Indulgence plénière**, applicable aux âmes du Purgatoire, que l'on peut gagner :

1) le jour de l'érection ou de la bénédiction de la Croix de Mission ;
2) le jour anniversaire de cette même érection ou bénédiction ;
3) le 3 Mai, fête de l'Invention de la Sainte Croix ;
4) le 14 Septembre, fête de l'Exaltation de la Sainte Croix.

ou l'un des sept jours suivants.

CONDITIONS : Pour gagner ces Indulgences plénières, il faut se confesser, communier, faire une visite à la Croix de Mission ET à une église ou oratoire public, et prier aux intentions du Souverain Pontife.

II. **Une Indulgence partielle de 5 ans et 5 quarantaines**, applicable aux âmes du Purgatoire, à gagner *une fois par jour* par tout fidèle qui d'un cœur contrit *saluera cette Croix de Mission par quelque marque extérieure de respect*, et récitera un *Pater*, un *Ave* et un *Gloria Patri*, en mémoire de la Passion de Notre-Seigneur.

Les Croix de Mission qu'on érigera à l'avenir devront pour jouir de ces indulgences être de matière solide et décente ou digne, — placées à poste fixe en un endroit déterminé, ou fermement établies sur un socle, — et bénites par le prédicateur de la Mission, — le tout moyennant le consentement préalable de l'Ordinaire du lieu.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Observation. — Pour que les fidèles puissent bénéficier de la deuxième des indulgences plénières énumérées plus haut, il importe que Messieurs les Curés et Recteurs s'empressent de rechercher dans leurs archives paroissiales la date de la bénédiction de leurs Croix de Mission. En plus d'un cas, les comptes rendus publiés dans la *Semaine religieuse* pourront faciliter ces recherches.

Récollection sacerdotale : à *Elliant*, le mercredi 22 Octobre ; — à *Scaër*, le vendredi 24 ; prédicateur, M. le ch. A. Le Roy.

Morlaix *(La Salette)*. — **Retraite de conscrits.** — La retraite pour les conscrits de la classe 1913 aura lieu à La Salette, du 11 au 15 Novembre. Ouverture le mardi, à 5 heures du soir, clôture le samedi, à 8 heures du matin.

Quimper. — **Retraite de conscrits** *du 7 au 11 Octobre.* — 17 paroisses ; 63 retraitants : Plogonnec, 15 ; Kerlaz, 7 ; Saint-Yvi, 7 ; Elliant, 6 ; Guengat, 4 ; Beuzec, 3 ; Ergué-Gabéric, 3 ; Meilars, 3 ; Saint-Evarzec, 3 ; Cléden-Cap-Sizun, 2 ; Gouesnach, 2 ; Plobannalec, 2 ; Plonévez-Porzay, 2 ; La Forêt-Fouesnant, 1 ; Mahalon, 1 ; Plonéis, 1 ; Plogastel, 1.

Lesneven. — **Retraite fermée de la L. P. D. F.** — Une retraite fermée sera donnée pour la L. P. D. F., retraite française et retraite bretonne simultanément, prêchée l'une par M. l'abbé de Maupeou, l'autre par M. le Curé de Landivisiau.

Ces deux retraites auront lieu au Couvent de la Retraite de Lesneven ; elles commenceront le 26 au soir pour se terminer le 30 au matin.

En plus des Ligueuses, les personnes qui voudraient y prendre part y seront admises.

AVIS. — *Nous prions, une dernière fois, MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien aviser l'Imprimerie de l'Evêché des modifications qu'ils désireraient apporter aux Registres de paroisses. Passé le 31 Octobre, ces modifications deviendraient impossibles, la confection des Registres commençant les premiers jours de Novembre.*

Missions paroissiales

I. Plougonven. — Depuis quinze ans la paroisse de Plougonven n'avait pas eu de Mission ; M. Robinaud, recteur, désireux de lui procurer un si grand bienfait, avait annoncé et préparé, depuis

de longs mois, cette Mission qui devait durer trois semaines. La belle église, ornée de guirlandes et d'oriflammes, prit un air de fête ; tout avait été disposé aussi bien que possible.

Le dimanche 21 Septembre, M. l'abbé L'Hévéder, missionnaire, monta en chaire et fit, avec toute son éloquence et son cœur, un pressant appel aux paroissiens de Plougonven.

Le mardi suivant, dès 7 heures du matin, s'ouvrait la Mission des enfants.

Cette première semaine était présidée par M. L'Hévéder qui avait, comme collaborateurs, d'excellents missionnaires assez connus du diocèse entier, pour qu'il ne soit pas nécessaire de faire leurs éloges. Ce sont : MM. Bourdoulous, Person et Gauthier, qui tous trois devaient porter, comme M. L'Hévéder, président de la Mission, la bonne parole aux paroissiens de bonne volonté.

Pour la confession des enfants, M. Lilès, recteur de Lannéanou, et M. Cozic, vicaire à Huelgoat, avaient bien voulu prêter leur concours. A la Sainte Table on put compter 237 enfants, dont la plupart revinrent, le dimanche, communier pour le Jubilé.

Dans l'après-midi du samedi, vinrent à leur tour les petits enfants, au nombre de 150 environ ; après une petite causerie de M. l'abbé Bourdoulous, tous reçurent une médaille, et la réunion se termina par la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

La première semaine pour les grandes personnes commençait le dimanche 28 Septembre ; pendant cette semaine, les prédicateurs de la Mission avaient comme auxiliaires, pour les confessions : MM. Braouézec, recteur de Plomelin ; Portier, recteur de Scrignac ; Boulc'h, recteur du Tréhou ; Clec'h, vicaire à Roscoff ; Monfort, vicaire à Pleyben. Le samedi, il y eut près de 600 communions, et le lendemain un grand nombre communia encore pour le Jubilé.

La deuxième semaine, pour les grandes personnes, commençait le dimanche du Rosaire. Il y avait, ce jour, à bénir une belle croix de Mission, don d'une excellente paroissienne et, à cette occasion, M. L'Hévéder prononça un magnifique discours de circonstance qui arracha des larmes à bien des auditeurs. Ainsi s'ouvrait la dernière semaine de la Mission, qui devait se terminer le samedi matin par 800 communions. Comme les semaines précédentes, l'on vit encore, le dimanche, un grand nombre s'approcher de la Sainte Table, et communier pour le Jubilé.

Les prêtres auxiliaires pour les confessions étaient : MM. Le Gall, curé-doyen de Fouesnant ; Le Bihan, recteur de Lampaul-Guimiliau ; Maguet, recteur de Ploudaniel ; Le Treut, recteur de Plouguer ; Le Beux, vicaire à Guipavas ; Abgrall, vicaire à Guerlesquin.

Nous aimons à croire que tous les paroissiens qui ont pris part aux exercices de la Mission en garderont le meilleur et plus réconfortant souvenir, et que la semence jetée dans les âmes fera germer la vie chrétienne. X.

II. Plougasnou. — Vous connaissez ce coin si pittoresque de notre côte bretonne, au pays de Trécor, à l'embouchure de la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rivière de Morlaix, en face de la « Grande Bleue » dont les flots mugissants viennent se briser au pied des rochers de granit découpés comme de fines dentelles. C'est le pays des vieilles gentilhommières devenues des fermes, c'est le pays des gentilshommes en sabots, renommé pour son urbanité, hospitalière et gracieuse, légèrement teintée de scepticisme, au dire de certains !

Il y a quelques semaines, vous auriez pu voir, courant sur les routes, dévalant, rapide, les sentes étroites qui mènent aux nombreux villages situés à six et sept kilomètres du bourg, de Kermouster à Térenez, de Térenez à Saint-Samson, de Saint-Samson à Trégastel et à Primel, vous auriez pu voir le zélé pasteur de Plougasnou s'en allant dans chaque ferme annoncer à ses paroissiens que la Mission était proche et les prier d'y venir tous. Certes, il ne ménagea pas sa peine ! Que lui importait la fatigue ? Il se souciait bien des accrocs que les ronces des sentiers faisaient à sa soutane ! Comme le Berger de l'Evangile, il voulait ramener au bercail toutes les brebis de son troupeau et il allait, trouvant dans son cœur les paroles qui touchent, les raisons qui déterminent.

Le bon pasteur eut un argument décisif pour chacun, et bien rares furent ceux qui demeurèrent sourds à ses pressants appels.

La première semaine de la Mission fut consacrée aux enfants. C'est l'usage dans nos Missions bretonnes de commencer par eux : ils sont l'avant-garde, l'espoir de demain, et l'on sait bien que très vite intéressés par les saints exercices, touchés par la grâce et poussés par elle, ils deviennent de vrais apôtres près de leurs parents et de leurs aînés. Comment les enfants de Plougasnou ne le seraient-ils pas devenus quand ils avaient pour les évangéliser des missionnaires comme MM. Colléter, recteur du Conquet, Omnès, aumônier de Saint-Athanase, Bodeur, vicaire à Plonévez-du-Faou, et Gourvil, vicaire à Poullaouen ? Trois parmi eux sont des enfants du pays, et le quatrième a gagné ses lettres de naturalisation durant son vicariat à Plougasnou. C'est dire assez qu'ils travaillaient sur un terrain connu et aimé, et dès lors aussi qu'ils surent bien vite trouver le chemin de ces cœurs d'enfants et les ouvrir à l'action sainte de la grâce divine.

La Mission des enfants se termina par la communion générale qui réunit au Banquet Eucharistique 392 enfants.

Le dimanche 28 Septembre, commença la première semaine consacrée aux grandes personnes. M. le doyen Le Sann, curé de Lanmeur, présidait, entouré des dévoués MM. Talabardon, curé de Plouguerneau, Rannou, recteur de Moëlan, Jézégou, recteur de Plobannalec, Le Séac'h, recteur de La Feuillée, Manchec, recteur de Plounéour-Ménez, Le Pape, recteur de Landudec, Conq, vicaire à Saint-Pol, Abgrall, vicaire à Guerlesquin.

Dès le lundi matin, malgré la coïncidence de la fête de Saint-Michel, plus de quatre cents auditeurs attentifs et pieux se trouvaient réunis au pied de la chaire. Ceux-là furent fidèles à tous les exercices jusqu'à la fin de la Mission et virent leur nombre s'accroître heureusement jusqu'au mardi soir, car, à partir de ce moment, on refusa d'admettre de nouvelles recrues. Et l'on ne sait ce qu'il faut le plus louer : du zèle, de l'éloquence, de l'onction pénétrante des prédicateurs ou de la bonne volonté admirablement recueillie de leurs auditeurs qui, sans se lasser, vinrent écouter six fois par jour : *l'exposé des grandes vérités* de notre foi, si clairement mises au point et démontrées par MM. Talabardon, Rannou et le Séac'h ; *les conférences sur la Pénitence et l'Eucharistie*, de M. le président, vieux missionnaire dont la réputation n'est plus à faire ; *sur la divinité de Jésus-Christ* et *sur l'Eglise*, de M. Le Pape, dialecticien serré autant qu'orateur disert ; *sur le Décalogue*, de M. Conq qui, sans faire double emploi avec M. Jézégou, merveilleux dans les « Taolennou », sut trouver une manière nouvelle et originale d'explication des commandements de Dieu. Je m'en voudrais d'oublier M. Abgrall : sa voix bien timbrée retentit encore aux oreilles des fidèles et, à tous, son sermon des Morts, au cimetière, en face des tombes, fit verser des larmes d'attendrissement et mit au cœur une dévotion plus grande encore pour les âmes du Purgatoire.

A la Table Sainte, se pressaient 700 convives heureux, bien disposés, pleins de résolutions ferventes. C'est dire que l'onction simple, douce, chaleureuse de M. le Recteur de Plounéour-Ménez sut faire produire sans efforts les actes avant la communion et les actions de grâces.

Voilà ce que fut la première semaine.

Avant de reprendre le travail de sanctification avec le deuxième groupe, que l'on savait devoir être plus nombreux, M. le Recteur fit bénir solennellement une statue de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, qui fut ensuite portée en procession par vingt-quatre jeunes filles parées des belles robes blanches, si gracieuses, du Tréguier.

Et le soir de ce même dimanche, sous les auspices de la Reine du Rosaire, M Castel, recteur de Saint-Melaine de Morlaix, ouvrait..... le feu de la seconde semaine. Il le fit si bien que, dès la matinée du lundi, on pouvait bien augurer du résultat complet de la Mission. Sans doute, il y eut quelques retardataires parmi lesquels, je le veux bien, quelques paresseux, de ces « ouvriers de la dernière heure » dont parle l'Evangile. Mais ils furent peu nombreux et certains avaient des excuses valables dans la distance qui les sépare du bourg et dans le mauvais temps qui se mit de la partie de façon à mettre à l'épreuve même les meilleures bonnes volontés. A partir du mardi, il y eut à chaque instruction plus de 900 auditeurs, et l'après-midi l'assistance fut encore plus compacte.

M. le président avait assumé la charge de l'*explication du Décalogue* : il l'accomplit avec son expérience consommée des défauts à combattre et des vertus à acquérir ; — ajouterai-je que je ne sais rien de plus simple, de plus pratique et de plus substantiellement abrégé que ses petits mots du soir après la bénédiction du T. Saint-Sacrement, alors qu'il résumait les diverses prédications de la journée ? — Mes lecteurs connaissent tous la science théologique et l'accent d'ardente conviction de M. Lein, recteur d'Ergué-Gabéric ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

il exposa, de main de maître, *la doctrine catholique sur la Pénitence et l'Eucharistie* ; les sermons *sur les grandes vérités* furent donnés par MM. Le Sann, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, Lazare, recteur de Commana, et Ollivier, vicaire à Guipavas ; M. Cabioc'h, vicaire à Audierne, expliquait les « tableaux » : dans ce genre si difficile, il sut vaincre les difficultés en évitant les défauts dans lesquels un « tableauteur » est exposé à tomber. Ai-je encore besoin de louer le zèle admirable de M. Baron, vicaire à Saint-Pol de Léon, dont la besogne fut écrasante durant cette semaine ? Il avait la charge du chant, qu'il dirigea en vrai musicien, faisant précéder chaque cantique d'un commentaire pieux, approprié aux diverses circonstances ; il développa éloquemment *les preuves de la divinité de N. S. J.-C.* et *l'institution divine de l'Eglise*, et son sermon des Morts, que le mauvais temps le contraignit de donner à l'église paroissiale, sut admirablement frapper le cœur des Plouganistes, si dévots à leurs défunts.

Par une attention de M. le Recteur, personne ne put dire avoir été oublié dans le temps de la Mission. Les marins-pêcheurs de Primel, empêchés de se rendre au bourg, eurent aussi leur part : M. Madec, vicaire au Relecq, s'en fut, trois jours durant, leur faire des conférences dans la chapelle de Primel : aucun d'eux n'y manqua, tous vinrent les écouter avec un religieux respect et plusieurs montrèrent, en venant communier lors de la communion générale, non seulement qu'ils avaient compris, mais qu'ils tenaient à faire un acte public de vie catholique.

Plusieurs paroissiens avaient demandé des prédications françaises. M. le Recteur accéda à leur désir : M. Madec, encore, avec le talent d'orateur et de conférencier que nos adversaires eux-mêmes sont forcés de lui reconnaître, exposa et réfuta victorieusement les objections courantes au sujet de l'existence de Dieu, au sujet de la Religion et de l'Eglise catholique. Ces conférences qui eurent lieu le soir, à 7 h. 3/4, à l'église paroissiale, bien que contrariées par un mauvais temps exaspérant, furent écoutées par une assistance chaque jour très nombreuse et s'augmentant sans cesse. Beaucoup y vinrent qui, depuis longtemps, avaient désappris le chemin de l'église.

Vint le jour de la clôture de la Mission. 1.100 personnes se pressaient dans l'église de Plougasnou, priant, chantant, attendant dans un recueillement que nos meilleures paroisses du Léon et de Cornouaille pourraient envier, l'heure bénie où le Dieu de l'Eucharistie viendrait consommer son alliance avec ces âmes de bonne volonté, régénérées par la pénitence. M. l'abbé Gallic, recteur de Plonéis, résuma en quelques mots du cœur, les dispositions de l'âme chrétienne et les actions de louanges qu'elle doit au Seigneur pour un si grand bienfait. Et dans le plus grand ordre, au chant d'émouvants cantiques, ce fut la théorie interminable des communiants s'approchant, avec une piété fervente, de la Table Sainte. Après la messe de communion, M. le président dit d'une voix émue le mot de la fin : il adjure les paroissiens de Plougasnou de demeurer

fidèles à leurs promesses, à leurs résolutions, qu'ils vont renouveler une fois encore pendant la bénédiction du T. S.-Sacrement. J'enregistre aussi le « merci » vibrant d'émotion et de joie jeté par M. le Recteur à ses ouailles, qu'il invite à prier pour leurs missionnaires, et auxquelles il donne rendez-vous le dimanche suivant, au pied de la Croix de Mission, où la paroisse entière se portera en procession.

Cette procession fut... le triomphe de la Croix et l'acte de foi magnifique de tout un peuple chrétien à son Sauveur Jésus. Malgré la distance qui sépare du bourg la Croix de Mission élevée au carrefour de Saint-Jean du Doigt, tous tinrent à honneur de se joindre au pieux cortège. La fanfare joue les airs les plus mélodieux, alternant avec le chant des cantiques. On se groupe autour de la vieille Croix, restaurée pour la circonstance et ornée avec beaucoup de goût par les habitants du quartier. On chante d'enthousiasme le cantique à la Croix, et M. le président de la deuxième semaine, dans un magnifique sermon, nous montre les leçons que nous devons tirer de la Croix. Il ajoute que cette Croix est le témoin du contrat passé entre Dieu et les hommes au Calvaire, et scellé par le sang de l'Homme-Dieu : durant ces jours bénis de la Mission, les paroissiens de Plougasnou ont renouvelé ce contrat : Dieu ne manquera pas à ses fidèles s'ils demeurent fermes dans leur foi et dans leur bonne volonté ! Et après le chant de l'*O Crux ave*, la procession rentre au bourg.

Grâces soient rendues à Dieu ! Cette Mission marque une ère nouvelle dans la vie chrétienne de la paroisse de Plougasnou. Si l'on tient compte du nombre des petits enfants trop jeunes pour participer aux saints exercices, si l'on sait que 7 à 800 inscrits sur les registres n'habitent pas en fait la paroisse, disséminés qu'ils sont au Havre, à Rouen, à Paris, on conviendra que peu nombreux furent les abstentionnistes. Ce n'est qu'une ombre légère au tableau, une ombre qui fait ressortir le nombre très consolant des fervents retours.

L. P.

III. Lesneven. — *Semaine des Enfants.* — La Mission de Lesneven a commencé lundi matin. La première semaine tout entière a été consacrée aux enfants. Dès le premier jour, les missionnaires ont confessé 130 enfants de 7 à 9 ans qui, tous, se sont présentés le lendemain à la Table Sainte. Mardi soir, jusqu'à 4 heures, 120 enfants de 6 à 8 ans sont venus à leur tour recevoir l'absolution et accomplir les exercices du Jubilé. Le même jour, à 5 heures, tous les enfants déjà confirmés sont entrés en Mission. 400 suivaient les instructions bretonnes à l'église paroissiale et 150 les instructions françaises à la chapelle Saint-Joseph.

Ce furent vraiment des jours bénis de Dieu. Nous n'avions jamais rencontré chez d'aussi jeunes enfants une telle attention à écouter la parole du prêtre, une si vive piété, une connaissance si approfondie de leurs devoirs religieux. Ces résultats sont dus sans doute au dévouement inlassable du clergé paroissial ; mais il n'est

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que juste, en cette occasion, de rendre un hommage public aux maîtres qui dirigent avec tant d'esprit chrétien les deux belles écoles de Lesneven.

Jusqu'au bout, tous ces enfants se maintinrent dans ces excellentes dispositions et, le jour de la communion générale, ils donnèrent aux missionnaires le consolant spectacle d'une assemblée de 550 enfants, profondément recueillis pendant une cérémonie qui dura plus d'une heure. Après le chant joyeux du *Magnificat*, le Père Siméon Kervennic donna la bénédiction papale. Puis ce fut le salut. Notre Seigneur bénit Lui-même une dernière fois ces chers enfants qui venaient, par leur amour et leur piété, de tant réjouir son cœur.

M. le Curé et ses Vicaires ont aussi connu pendant cette cérémonie de bien douces joies, et ils ont le ferme espoir que les parents, attirés par l'exemple de leurs enfants, viendront tous prendre une large part aux grâces insignes du Jubilé de la Mission.

X.

Plozévet. — **Le Jubilé.** — Les exercices du Jubilé viennent d'avoir lieu du dimanche du Rosaire, 5 Octobre, au samedi suivant, 11 Octobre.

M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, présidait. Le dimanche, après vêpres, il ouvrait, devant un auditoire très nombreux, les exercices du Jubilé. Il sut intéresser vivement par son exposé si clair de l'origine et des conditions du Jubilé dans l'Eglise, par ses avis si pratiques, donnés avec tant de cœur.

Le lundi matin, de bonne heure, malgré la foire mensuelle tombant le même jour, l'église était déjà à peu près comble ; le lendemain elle ne suffisait plus à contenir la foule des fidèles, serrés, tassés jusque dans les moindres recoins. Les exercices pour le premier groupe se terminaient mercredi matin : 1.250 communions furent distribuées.

Dans l'après-midi, mercredi, à 1 heure, c'était le Jubilé des petits enfants qui n'ont pas encore communié. M. Guillerm, vicaire à Plouhinec, intéressa vivement tous ces petits (ils étaient environ 300), leur parlant de la confession, de leurs devoirs envers leurs parents, les pressant de s'instruire au plus tôt afin d'être admis au bonheur de s'approcher de la Table Sainte. Puis tous ces petits se confessèrent et, après la bénédiction du T. S.-Sacrement, ils s'en allaient chez eux joyeux et contents.

Le deuxième groupe commençait ses exercices jeudi matin et montrait le même édifiant empressement : 1.350 fidèles faisaient la communion le samedi.

M. le Curé de Saint-Corentin, dans ses conférences, rappela l'ensemble de nos devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes. Chaque soir, en quelques mots bien sentis, il résumait les instructions de la journée et, après la communion générale, mercredi et samedi, en une exhortation brûlante, il nous exposait la nécessité et les moyens de persévérer.

M. Kerbaol, recteur du Guilvinec, parla de l'Eglise, de sa fondation, de sa constitution, avec une éloquence prenante ; M. Dréau, recteur de Penmerit, entretint son auditoire du sacrifice de la messe et de la communion fréquente ; M. Ollivier, vicaire à Cléden-Cap-Sizun, parla de la dévotion à la Sainte Vierge, et M. Roudaut, vicaire à Plobannalec, de l'Association de la Sainte-Famille et de la Confrérie de la Doctrine chrétienne ; M. Le Bot, vicaire à Penmarc'h, donna les actes et dirigea le chant, et c'était plaisir vraiment de voir la masse des fidèles, hommes et femmes, prendre part presque unanimement à l'exécution des cantiques : aussi l'entrain de tous dura-t-il du commencement à la fin. Malgré l'atmosphère accablante et surchauffée d'une église basse, bondée toute la journée, tout ce monde était heureux d'accourir aux différents exercices, emportant des instructions le regret de les voir finir si vite.

Quelques-uns évidemment n'ont pas profité de la grâce du Jubilé. Ils sont peu nombreux, somme toute. Le succès obtenu dépasse toutes les espérances et fit la joie des missionnaires. Les confessions étaient si nombreuses qu'il a fallu demander deux ouvriers de plus...

Le Jubilé des enfants qui ont communié aura lieu plus tard.

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries nouvelles de l'Œuvre diocésaine, et numéros d'inscription au catalogue des vues :

Constantin, 24 vues ; partition n° 155.
Sainte Catherine de Sienne, 28 vues, n° 156.
Les Bienheureuses Carmélites de Compiègne, 18 vues, n° 157.
Le Déluge, 40 vues ; partition n° 159.
La Jeunesse des Saints, 19 vues, n° 160.
Saint Louis, 28 vues, n° 163.
Moïse (deux séries), 23 et 25 vues, n°s 164, 165.
Saint Martin, 28 vues, n° 166.
Noël vendéen, 22 vues, n° 167.
Petit chantre de Notre-Dame, 14 vues, n° 168.
Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, 40 vues, n° 170.
Série antialcoolique, 11 vues, n° 171.

Ces douze séries sont en couleurs. Nous espérons que les spécialistes les plus exigeants en seront satisfaits.

N. B. — La *Semaine religieuse* publiera désormais la liste des séries retenues pour la quinzaine. Nous rappelons à MM. les Adhérents que les vues doivent être demandées huit jours avant la conférence.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mgr l'Archevêque de Lyon interdit à son clergé un Congrès de la *Jeune République*. — La *Semaine religieuse de Lyon* publie le communiqué suivant :

« La *Ligue de la Jeune République*, c'est-à-dire, sous une appellation nouvelle, l'ancien *Sillon*, doit tenir ici même, les 17, 18 et 19 Octobre, un Congrès national, le second de ceux qu'a organisés ce groupement depuis qu'il porte ce nouveau nom.

» Il ne sera pas inutile de rappeler à ce propos les ordres donnés par le Souverain Pontife aux *Sillonnistes* et au *Sillon*, dans sa lettre du 25 Août 1910. Après avoir montré tout ce que les théories principales du Sillonnisme ont de contraire à la vérité catholique et conclu que le *Sillon* n'était que le convoyeur du socialisme et un affluent du courant universel d'apostasie qui dévaste le monde civilisé, Pie X termine par les deux règles qui suivent :

» 1° Le *Sillon* doit dissoudre son organisation nationale et renoncer à l'autonomie qu'il affectait vis-à-vis des Evêques. Ses divers groupes ne subsisteront qu'indépendants les uns des autres, sous le titre de *Sillon catholique*, et c'est sous la direction des Ordinaires qu'ils travailleront à la solution de la question sociale.

» Or, qu'y a-t-il de commun entre l'isolement qui leur a été imposé et le Congrès national qu'ils vont tenir? L'un exclut l'autre.

» 2° Les *Sillonnistes catholiques* restent libres de garder leurs préférences politiques, épurées de tout ce qui ne serait pas entièrement conforme à la doctrine de l'Eglise, et s'ils se confinent dans la politique pure ou l'économie politique pure, ils jouissent de la liberté commune à tous les fidèles.

» Le Congrès de Lyon se propose-t-il de se confiner dans la politique pure ou l'économie politique pure? S'interdira-t-il toute incursion sur le terrain de la question sociale? Il ne nous est guère permis de l'espérer, car nous lisons à l'ordre du jour, pour la séance du samedi, ce programme : « L'action politique et sociale. » Comment naissent et meurent les réformes... »

» En conséquence :

» 1° Nous faisons défense formelle à tous les prêtres de notre diocèse et à tous les élèves de nos grands et petits séminaires d'assister au Congrès dont nous parlons, et aux réunions qui pourraient le précéder ou le suivre.

» 2° Nous rappelons à tous les catholiques qu'ils ne peuvent, sans faute grave, adhérer aux doctrines sillonnistes condamnées dans la Lettre Apostolique donnée par Pie X, en date du 25 Août 1910, ou contrevenir aux ordres qui y sont intimés.

» Lyon, le 8 Octobre 1913. » † HECTOR-IRÉNÉE,

» *Archevêque de Lyon.* »

Bulletin mensuel des Œuvres. — *Sommaire du 15 Octobre :* Programme des Comités paroissiaux ; — Les Ligueuses à Saint-Pol de Léon (fin) ; — Les hommes à Montmartre ; — Les journées des Directeurs de patronages ; — *Les chefs de famille* ; — Les Bretonnes à l'hôpital de Paris ; — Triste exode ; — Etat des *Bulletins paroissiaux* ; — La Bonne Presse dans la région brestoise (à suivre) ; — La Croix-Blanche ; — La révolte des Bretons contre l'alcool.

Abonnement : 2 fr. S'adresser à M. le chanoine Alfred Le Roy, 4, rue Julien-Coïc, Quimper.

JURISPRUDENCE

La réglementation des sonneries de cloches. — Plusieurs ministres du culte ont déféré au Conseil d'Etat des arrêtés municipaux réglementant les sonneries de cloches.

Le maire de Bouny-sur-Loire a interdit les sonneries de cloches après 6 heures du soir, du 1er Octobre au 31 Mars.

L'abbé Poirier, curé de Bouny, a attaqué la légalité de l'arrêté du maire, attendu que la prohibition de sonner les cloches après 6 heures, 7 heures ou 8 heures du soir est contraire au respect dû à la liberté des cultes, d'autant qu'il est d'usage constant et immémorial à Bouny d'annoncer par la sonnerie des cloches de l'église les cérémonies du culte et offices religieux, qui ont toujours lieu vers 8 heures du soir, afin de permettre aux fidèles de remplir leurs devoirs religieux, après leurs occupations journalières et leur repas du soir.

Le Conseil d'Etat a annulé l'arrêté du maire de Bouny, ce magistrat n'ayant pu prétendre régler l'usage des cloches dans l'intérêt de l'ordre et de la tranquillité publics. Il n'avait, par conséquent, pas concilié l'exercice de son pouvoir de police avec le libre exercice des cultes.

De son côté, l'abbé Daujat, curé de Maloisey (Côte-d'Or), demandait l'annulation d'un arrêté du maire de cette commune relatif aux sonneries civiles. Le maire avait attribué, en effet, un caractère civil aux sonneries du point du jour, de midi et de la tombée de la nuit, et avait décidé que serait désormais considéré comme sonnerie civile le glas annonçant le décès d'un habitant ; qu'il serait sonné le jour même du décès, et qu'enfin les sonneries précitées seraient exécutées par le sonneur civil.

L'abbé Daujat soutenait que les sonneries du matin, de midi et du soir, dites sonneries de l'Angelus, ont un caractère religieux ; qu'il en est de même du glas qui a toujours eu un but religieux, celui d'inviter les chrétiens d'une paroisse à la prière au moment de la mort de l'un d'eux ; que l'arrêté du maire (art. 4) qui le transforme en sonnerie civile devant être effectuée par le sonneur de la commune, à l'occasion de la mort de tout habitant de la commune, sans distinction de croyance, a été pris en violation de l'article 5 de la loi du 2 Janvier 1907, qui a maintenu l'affectation au culte des cloches des églises.

Enfin, M. Bienaimé attaquait l'arrêté du maire de Villiers-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint-Georges, qui a décidé que les sonneries civiles auront lieu le matin à 5 heures, du 1er Avril au 30 Septembre, et à 6 heures, du 1er Octobre au 31 Mars ; à midi, tous les jours de l'année ; le soir à 7 heures, du 1er Avril au 30 Septembre, et à 6 heures, du 1er Octobre au 31 Mars, et, en outre, lorsqu'il sera nécessaire de réunir les habitants en cas d'incendie ou de toute autre calamité publique.

Le Conseil d'Etat a annulé les arrêtés des maires de Maloisey et de Villiers-Saint-Georges. La haute Assemblée est d'avis, en effet, que les sonneries qui ont lieu quotidiennement le matin au point du jour, à midi et le soir à la tombée de la nuit, ainsi que celles exécutées à l'occasion d'un décès ont, par leur origine, un caractère religieux et ne rentrent pas dans la catégorie des sonneries civiles autorisées par les usages locaux et que le maire peut seul réglementer.

L'Immaculée-Conception de Brest a ouvert un Pensionnat de jeunes filles, le 3 Octobre. — Prix : 650 francs.

BIBLIOGRAPHIE

Bureaux du PROPAGATEUR, Blois (Loir-et-Cher).

Le Petit Propagateur des Trois " Ave Maria ". — Revue mensuelle illustrée (8e année), pour enfants de 7 à 14 ans. Spécialement recommandée aux enfants des Ecoles libres. — Un abonnement : 0 fr. 60 par an ; dix abonnements à la même adresse : 5 francs.

REVUE FINANCIÈRE. — Inactif et lourd toute la semaine, le marché accuse finalement des dispositions meilleures. Rente Française 88,12.— Les Etablissements de Crédit sont mieux disposés. — Valeurs de pétrole en reprise. Les actions Naphte Saint-Pétersbourg Sabountchy accentuent leur bonne tendance et terminent aux environs de 372 ; l'augmentation constante de la production qui pour le mois de Septembre, doit, dit-on, dépasser 70 000 pouds, et le maintien des cours du Naphte à un niveau toujours élevé, permettent d'espérer, pour l'exercice en cours, un dividende rémunérateur. — Les actions Russian General Oil sont demandées aux environs de 61 fr. — La Société Générale des Agglomérés K. L. dont nous avons déjà parlé, a pour objet la transformation des ordures ménagères en produits utilisables ; les procédés qu'elle exploite ont fait l'objet de nombreux essais industriels et pratiques et les diverses Municipalités auxquelles ils ont été soumis les ont adoptés immédiatement. A la tête du Conseil d'Administration, on trouve M. André Lefebvre, ancien président du Conseil Municipal de Paris. Au point de vue financier, l'affaire est constituée sur des bases absolument saines et ses actions, au nominal de 100 fr., peuvent s'obtenir sans majoration aucune en s'adressant à M. Paul Kablé, 6, boulevard de Strasbourg, à Paris. Ajoutons que la Société ne demande, au début, que le versement du premier quart, soit de 25 fr. par titre. — La Distillerie et Raffinerie d'Alcools de Courrières procède actuellement à l'émission simultanée d'actions et d'obligations pour un montant total de 2 millions et demi de francs. Cette affaire se présente dans des conditions telles que nous préférons ne pas insister. X.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

28e ANNÉE. Vendredi 24 Octobre 1913. N° 43.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre de Nosseigneurs les Evêques de Bretagne à leurs diocésains, *sur la Question Scolaire ;* Vente de biens de fabrique ; Nominations ; Avis.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — L'Humilité du Centurion.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; La Portioncule bénédictine ; Missions paroissiales : Saint-Ségal ; Saint-Rivoal ; Quimper ; Lesneven ; Edern ; Morlaix ; Kernilis ; Conférences sur la Presse ; Caisse centrale autonome de Retraites de l'Enseignement libre.

IV. — *Chronique générale :* Reims ; Tours ; Lyon ; Tolède.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Octobre. — 24me Dimanche après la Pentecôte. Office du 3e Dimanche après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires de S. Alor, Evêque, de S. Alain, Evêque, et de S. Evariste, Pape et Martyr.

A vêpres, mém. du suiv. *(au propre diocés.)* et de S. Alor.

Lundi, 27. — *Veille* de SS. Simon et Jude S. Magloire, Evêque. Semi-double. Blanc.

Mardi, 28. — SS. Simon et Jude, Apôtres. Double de 2me classe. Rouge.

Mercredi, 29. — S. Conogan, Evêque. Double. Blanc.

Jeudi, 30. — Office du jour. Vert.

Vendredi, 31. — *Vigile* de la Toussaint *(jeûne et abstinence).* Office du jour. Violet.

Samedi, 1er Novembre. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

A vêpres, mémoire du Dimanche seulement. La fête des Morts est renvoyée au lundi.

Dimanche, 2. — 25me Dimanche après la Pentecôte. Office du 4me Dimanche après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Pierre-Quilbignon . . . . . du 27 au 31 Octobre.
Plabennec. . . . . du 1er au 7 Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre de Nosseigneurs les Évêques de Bretagne à leurs diocésains, *sur la Question Scolaire.*

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

L'une de nos plus grandes consolations, dans les épreuves présentes de l'Eglise, Nous vient de la prospérité de nos écoles chrétiennes. Nous y trouvons le témoignage irrécusable de votre fidélité aux convictions religieuses de vos pères; Nous y puisons les plus fortes espérances pour l'avenir de la Bretagne.

Mais cette prospérité même Nous cause, en ce moment, de graves sollicitudes.

Elle excite la haine de la Franc-Maçonnerie, et elle lui inspire, contre nos écoles chrétiennes, les projets les plus menaçants. Dieu veuille que ces projets ne se réalisent pas !

Pour les légitimer, on feint de voir, dans la préférence que les familles accordent aux maîtres chrétiens, le fruit d'une persécution dont vos évêques, vos prêtres et les bienfaiteurs des écoles seraient les auteurs, et dont les maîtres laïques et les parents seraient les victimes. Accusation bien étrange, pour quiconque se souvient que presque toutes nos écoles actuelles sortent à peine de la persécution qui, il y a dix ans, les avait fermées par milliers sur le sol de la France! Mais l'accusation existe, et elle est portée d'une manière générale contre tous ceux qui soutiennent les écoles chrétiennes.

La Bretagne semble principalement dénoncée, de ce chef, à l'opinion publique. On l'a dénoncée au Parlement, et dans des rapports officiels, et, chaque jour, l'accusation se répète dans les journaux et dans les Congrès.

On tend à faire de cette province, non seulement le dernier rempart de la résistance catholique (ce qui nous honorerait), mais le refuge d'une intolérance barbare et d'une tyrannie odieuse.

†

Il n'est pas sûr que (comme toute calomnie d'ailleurs), celle-là n'ait pas déjà fait son chemin, et donné à beaucoup cette idée que la Bretagne va bientôt devenir un pays rétrograde et une terre inhospitalière. Certains personnages officiels se sont donné libre carrière sur ce point; en lisant leurs récits fantaisistes, on croyait lire quelques pages des romans les plus émouvants.

S'il ne s'agissait que de réagir contre ces sottises, Nous garderions le silence, laissant à Nos fidèles le soin de juger ceux qui, chez nous, se font les propagandistes de cette réputation. Ils doivent leur paraître bien peu soucieux de l'honneur de leurs concitoyens ! Nous savons ce qu'en pensent ceux dont ils sont les représentants, quand ils les entendent dire, à la tribune et ailleurs, que nos populations sont terrorisées par la guerre que Nous ferions à l'école laïque !

Nos écoles chrétiennes renferment presque la moitié de la population scolaire de la Bretagne : n'est-ce pas injurier le peuple Breton que d'attribuer à la terreur et à la pression qu'il subit, le choix qu'il fait de ces écoles ? N'est-ce pas surtout outrager ceux qui entendent ces choses, que de les supposer capables d'y ajouter foi ? Nous laissons à leurs auteurs la responsabilité de ces outrages ; ils suffisent à les faire juger.

Mais puisqu'on prétend appuyer, sur de telles calomnies, les projets de loi qui menacent l'enseignement chrétien, Nous avons cru qu'il était de Notre devoir de rompre le silence gardé jusqu'ici, et de protester publiquement contre cette campagne d'insinuations perfides, en prenant à témoin tous les pères de famille qui confient leurs enfants à nos maîtres chrétiens.

En le faisant, Nous remplirons vis-à-vis de ces derniers le devoir qui nous incombe de les défendre, dans leurs succès incontestables, et dans le dévouement et le savoir-faire qui sont la cause principale de ces succès. Nous éclairerons les pères de famille eux-mêmes sur une situation dont ils peuvent être les premières victimes. Nous aiderons nos représentants catholiques à répondre aux attaques que l'on formulera, probablement dès demain, contre la catholique Bretagne.

Nous n'empêcherons peut-être pas de voter quand même les lois préparées contre la liberté de l'enseignement, Nous aurons du moins fait entendre la protestation de la justice et de la vérité.

†

Les adversaires de nos écoles ont prétendu citer certains faits de pression tendant à prouver que, en Bretagne, le père de famille n'a pas la liberté de choisir l'école laïque pour ses enfants. Il ne Nous appartient pas de discuter ces faits. Nos vaillants défenseurs, au Parlement et dans la presse, n'ont pas eu de peine à faire justice de ces accusations et à les réduire à leur valeur. Souvent les faits cités n'étaient pas vrais, ou ils étaient mal interprétés ; presque toujours ils étaient simplement l'exercice du droit de conseil que tout le monde possède vis-à-vis de son prochain ; ceux qui semblaient avoir un caractère de pression offen-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sante n'étaient en tout cas que des exceptions dues à un zèle personnel et inconsidéré, et il n'est pas difficile de leur opposer d'autres faits en sens contraire.

Nos défenseurs ont pu parler, avec autorité, des bureaux de bienfaisance qui refusent d'inscrire sur leurs listes les pauvres qui préfèrent l'école chrétienne. C'est en vain que ces établissements allèguent que ceux-là ne sont pas pauvres qui préfèrent l'école payante ; dans nos écoles, les pauvres continuent à être traités en pauvres, et il est odieux de mettre leur conscience en opposition avec le pain qui leur est nécessaire.

N'est-ce pas un fait universel, et par là même très significatif, que, dans notre province, les petits fonctionnaires, presque tous catholiques, n'envoient pas leurs enfants aux écoles chrétiennes ? A qui fera-t-on admettre que cette unanimité soit spontanée ? S'ils le pouvaient, ils confieraient leurs enfants à nos écoles. Leur silence, on le sait bien, n'est pas une preuve de leur liberté ; il n'est qu'une aggravation de la situation qu'ils doivent subir. Les conseils que l'on Nous a si souvent demandés à ce sujet, Nous permettent d'affirmer que ce n'est pas de notre côté que s'exerce la pression sur les pères de famille. Nous en savons beaucoup qui pleurent sur la triste nécessité qu'on leur impose.

On ne cesse de répéter que l'école laïque et la République sont indissolublement liées ; on en vient jusqu'à dire que l'école laïque est la pierre angulaire de la République, qu'elle en est la raison d'être, etc. Affirmer de telles prétentions, c'est dire que la République n'est pas un gouvernement mais une doctrine ; dès lors n'est-ce pas en exclure tous ceux qui réclament la liberté de penser autrement ?

N'est-ce pas refuser à tout père de famille chrétien le droit même de se dire républicain, s'il ne livre pas à l'école laïque l'âme de son enfant ? Jamais pression plus tyrannique n'a été exercée sur les cœurs et les intelligences.

Pères et mères de famille, Nous vous prenons à témoin que Nous ne vous avons jamais rien dit qui puisse être comparé à cette négation de vos droits de simples citoyens, dans un pays libre.

†

Mais vous savez bien, vous, Nos très chers Frères, pourquoi l'école chrétienne a vos préférences. Nous le redisons sans crainte d'être démentis par vous : c'est que vous voulez élever vos enfants dans la foi religieuse que vous tenez de vos pères ; et, puisque l'école chrétienne est la seule qui puisse vous aider à faire cette éducation, vous la préférez. C'est simplement un acte de bon sens. Là est toute l'explication de votre conduite.

Là aussi est l'explication de ce fait qui irrite tant nos

adversaires, à savoir que, dès qu'une école catholique vient à s'ouvrir, l'autre se vide, tant la première était désirée.

Là est l'explication de cet autre fait bien connu, que les plus grands partisans du régime actuel veulent cette éducation chrétienne pour leurs enfants, surtout pour leurs filles.

Les journaux enregistraient récemment cet aveu retentissant d'un instituteur, laïque et journaliste, d'un de nos départements de Bretagne : « Beaucoup de soi-disant républicains, écrit-il, voire même des délégués cantonaux, ne sont-ils pas les premiers, les plus empressés à conduire leurs enfants aux frères et aux sœurs sécularisés » (1) ?

N'est-ce pas la preuve que l'opinion presque unanime de la Bretagne réclame l'enseignement religieux à l'école ?

Est-il vraisemblable que nos adversaires ne le voient pas, ne le sentent pas au moins ?

S'ils ne le voient pas, c'est qu'ils ne connaissent pas la Bretagne ; ils ignorent quelle est chez elle la vivacité du sentiment religieux, et la générosité qu'elle peut mettre au service de sa foi.

S'ils le voient, — et ceux qui sont de chez nous ne peuvent pas l'ignorer, — qu'ils aient donc le courage de reconnaître que, en excluant Dieu de l'école, ils ont heurté les sentiments les plus nobles de notre race, les convictions les plus profondes du peuple breton. Qu'ils aient la franchise d'avouer qu'ils se sont trompés, ou qu'ils veulent continuer de tyranniser l'âme bretonne.

Ce n'est pas en défendant aux instituteurs d'enseigner même les devoirs envers Dieu, comme on vient de le faire officiellement, qu'on amènera la Bretagne à l'école publique. Ce n'est pas en hésitant sur la morale à enseigner qu'on attirera la confiance des parents. Peut-il être aveu plus fort de l'insuffisance de l'école neutre que d'en être réduit à chercher encore, pour elle, un programme de morale ?

†

Les fondateurs de l'école laïque avaient oublié que le succès d'une loi ne vient pas seulement de la volonté et de la force des législateurs ; il dépend aussi et surtout du tempérament et du caractère du peuple qui doit l'appliquer. Bien des lois, et de toutes sortes, ont échoué de ce fait.

En décrétant la laïcité de l'école, on n'a pas pris garde qu'on ne pouvait pas l'imposer à des pays aussi catholiques que le nôtre.

La Bretagne ne s'est pas pour cela révoltée contre la loi, mais elle a usé du droit que la loi lui laissait de créer des écoles religieuses.

Elle en a usé avec d'autant plus d'empressement qu'on a mis moins de ménagement à la blesser.

(1) *Radical* et *XIX^e Siècle*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Non seulement on n'a pas respecté les croyances de la Bretagne, mais on les a froissées, en la privant des écoles qu'elle avait eues jusque-là, et dont personne ne se plaignait. Tous ceux qui les ont connus ont gardé le souvenir de ces maîtres vénérables qui, sous l'habit laïque, comme sous le costume religieux, se faisaient, au contentement de tous, les auxiliaires des familles chrétiennes. Qui donc, en Bretagne, a demandé leur suppression ? Quand on les lui a enlevés, la Bretagne s'est sentie frappée dans ses intérêts les plus chers.

Elle a compris où l'on voulait en venir quand elle a vu le crucifix disparaître des écoles, et avec lui toute trace de pratiques religieuses.

On a achevé de l'exaspérer quand on s'en est pris même aux écoles libres, qu'elle tenait pourtant de la loi. Brusquement, comme Nous l'avons déjà dit, ces écoles furent fermées par centaines sur la terre de Bretagne ; les maîtres et les maîtresses durent prendre la route de l'exil.

Croit-on que la Bretagne puisse oublier tout cela ?

Et l'on s'étonne qu'elle se soit défendue par les seuls moyens laissés en son pouvoir : une générosité inépuisable pour refaire l'œuvre détruite !

†

L'on s'étonne surtout, et l'on se plaint, qu'elle n'ait pas accueilli avec enthousiasme les maîtres qu'on lui offrait. Vraiment n'est-ce pas trop lui demander ? Nos populations sont trop chrétiennes pour oublier la grande loi de la charité ; et nous nous portons garants que partout elles ont respecté ceux qui étaient dignes de l'être. Mais peut-on en vouloir aux parents chrétiens de refuser leur sympathie à des éducateurs qui n'ont rien de commun avec eux sur ce qu'ils estiment le plus nécessaire ?

Ce ne sont pas les parents qui ont parfois jeté le discrédit sur le maître laïque. N'est-ce pas lui qui s'est isolé du reste de la population, en ne participant presque jamais à ces actes publics qui sont principalement la vie de la Bretagne, aux cérémonies religieuses ? N'était-ce pas, en outre, offenser la foi bretonne que d'imposer à nos populations, comme on l'a fait dans un trop grand nombre de paroisses, des maîtres mariés civilement, ne faisant pas baptiser leurs enfants, faisant profession d'athéisme ou d'hérésie, etc. ?

Il faut le redire, on a blessé la Bretagne dans ses sentiments les plus nobles et les plus enracinés. Encore une fois, elle ne s'est pas révoltée ; mais qu'on lui reconnaisse au moins le droit de se défendre, et qu'au lieu de l'accuser on lui fasse gloire de s'être défendue par les sacrifices les plus magnanimes.

†

Nous évêques, Nous le savons mieux que personne. Nous n'avons eu qu'à interpréter les sentiments religieux des populations confiées à Nos soins. Nous les avons soutenues dans leurs revendications, Nous les avons encouragées dans leurs peines et dans leurs sacrifices, Nous les avons dirigées dans leurs efforts pour rendre à leurs enfants l'éducation chrétienne qu'on voulait leur enlever.

Qui pourrait Nous accuser d'être sortis de Notre rôle ?

Nous n'avons fait que remplir vis-à-vis de vous, Nos très chers Frères, Notre mission et Nos devoirs d'évêques. Nous avons été vos conseillers et vos auxiliaires. Qui pourrait Nous le reprocher ?

L'Eglise ne force personne à être catholique ; mais à ceux qui veulent l'être ou le demeurer, elle a le droit d'en indiquer les conditions. Elle a le droit de dire les règles qu'elle impose à ses membres, pour leur sanctification personnelle et pour leurs relations sociales.

C'est pour cela que, parlant au nom de l'Eglise, Nous, ses évêques, Nous avons le droit et le devoir de dire aux parents catholiques que comme la morale simplement naturelle, la morale catholique leur impose l'obligation d'élever religieusement leurs enfants. Nous avons le droit et le devoir de leur rappeler que, dans la nécessité où ils sont de se faire aider dans cette éducation, ils ont *l'obligation de choisir* l'école qui *seule* peut les aider à faire leur devoir. Nous avons le droit et le devoir d'ajouter qu'ils ne peuvent exposer leurs enfants à un danger, que si la nécessité l'impose, et s'ils ont pris toutes les précautions pour écarter ce danger : qui pourrait nier qu'il y ait danger pour la foi de l'enfant à être élevé sans que jamais on lui parle de ses devoirs religieux ?

Nous n'avons pas outrepassé Nos droits, quand Nous avons dit à ces mêmes parents qu'ils doivent éloigner à tout prix tout ce qui serait un danger inévitable pour l'âme de leurs enfants ; si c'est l'école qui est ce danger, soit du fait des livres qu'on y emploie, soit du fait des maîtres qui y attaqueraient les croyances de l'enfant et de sa famille, c'est un devoir de la fuir.

Dira-t-on que l'exercice de ce droit constitue une pression illégitime ? Mais alors, c'est dire que l'enseignement de la morale catholique est impossible en France. C'est reconnaître que l'Eglise n'a plus sa liberté ; c'est avouer une situation dont sont seuls responsables ceux qui ont allumé dans notre pays le feu de la discorde, en supprimant l'enseignement chrétien qui y fut donné jusqu'à eux dans toutes les écoles.

†

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En vain essaierait-on de dire que Notre mission ne doit s'exercer qu'à l'église. Où a-t-on pris que le prêtre cesse d'être prêtre en dehors de ses églises et de ses sacristies ? Le catholique ne reste-t-il pas soumis à la morale chrétienne partout où il se trouve ?

Nous, Nous sommes prêtres et évêques partout : Nous ne pouvons pas Nous dédoubler. Notre ministère serait sans dignité, il ne mériterait aucune estime si Nous pensions autrement à l'église et sur la place publique. Personne ne peut donc Nous empêcher de dire, en toute occasion, ce que Nous croyons et ce Nous avons la mission de prêcher.

†

On Nous objectera aussi que les conséquences de Notre enseignement sont de priver des bienfaits de l'Eglise ceux qui refusent de s'y conformer. C'est possible, mais toute désobéissance aux lois de l'Eglise, sur toute autre question de morale, a les mêmes conséquences.

Jamais l'Eglise n'oubliera qu'elle a surtout une mission de miséricorde et de charité à remplir ; elle ne privera jamais de ses secours que ceux qui s'en seront volontairement privés eux-mêmes, en se mettant en dehors des règles qu'Elle a fixées aux catholiques. Redisons-le : L'Eglise ne force personne à être Catholique, mais elle ne peut pas accepter qu'on le soit en dehors des règles qu'elle a données par ses représentants officiels.

L'Eglise respecte la faiblesse de tous : elle protège, dans la question scolaire, ceux qui sont victimes de la tyrannie. Nous avons toujours dit que l'enfant est une victime à protéger, plus qu'un coupable à punir, quoique, en certains cas, il puisse y avoir, de sa part, une responsabilité qui rend plus odieuse encore la volonté qui la lui impose.

Nous mettons qui que ce soit au défi de prouver que les enfants des écoles laïques aient été, comme tels, exclus de nos catéchismes. Le dévouement des catéchistes volontaires que Nous soutenons et encourageons, les patronages que Nous leur ouvrons, suffisent à prouver que partout Nous avons pour ces enfants des attentions et des soins particuliers.

De cela même, n'en est-on pas venu à Nous faire un reproche ?

Nous ne le relèverons pas. Le signaler suffit à Notre défense.

†

En vous écrivant cette lettre, parents chrétiens, Nous, vos évêques, Nous avons voulu décharger Notre conscience, en rétablissant la vérité. Nous ne Nous flatterons pas de convaincre Nos adversaires. Nous aurons du moins fait Notre devoir une fois de plus, en réfutant à l'avance les prétextes dont ils

se serviront bientôt pour nous enlever ce qui nous reste de liberté.

Dès aujourd'hui (leurs discours officiels en sont la preuve), la pression et la contrainte sont bien plutôt dans leurs pensées et dans leurs actes que dans les Nôtres ; il n'est question pour eux que de restreindre la liberté des pères de famille, que d'arriver aux moyens de vous contraindre à faire fréquenter par vos enfants les écoles dont vous ne voulez pas.

N'est-ce pas, chez nous, en Bretagne, qu'on a osé dire, il y a quelques semaines, qu'on n'avait plus à se préoccuper de l'unité nationale, maintenant que les lois militaires, sont votées ! N'est-ce pas chez nous qu'a pris naissance cet odieux projet de loi refusant la liberté à tout père de famille qui n'aurait pas l'avantage d'habiter une commune de 3.000 habitants ? C'est bien la liberté qu'on lui refuserait, en soumettant l'école de son choix à une autorisation qu'on est décidé à ne pas lui accorder. Pour tout homme de bonne foi, la question est jugée.

Pour Nous, Nos très chers Frères, Nous continuerons à défendre l'âme de vos enfants.

Nous continuerons à revendiquer pour le père de famille le droit à l'éducation religieuse de ses enfants, dans l'école qu'il aura choisie.

Nous continuerons à dire que, puisque l'Etat veut se charger de l'enseignement, il doit en assurer également le bienfait à tous, et ne pas en exclure forcément les enfants dont les parents veulent (comme c'est leur droit) une éducation intégralement religieuse.

S'il y a des écoles publiques, elles doivent être rendues accessibles à tous, en y autorisant l'enseignement religieux, comme cela s'était fait en France jusqu'en 1882, sans qu'aucun père de famille songeât à s'en plaindre. Si on ne le fait pas, qu'on Nous aide, du moins, à fournir aux familles, des écoles catholiques, en les subsidiant à titre d'institutions nécessaires.

La liberté des pauvres et des fonctionnaires le demande ; la justice due aux contribuables l'exige.

Voilà, Nos très chers Frères, ce qu'on ne Nous empêchera jamais de dire. Nous sommes assurés que ce langage finira bien par être compris, parce qu'il est celui de la vérité.

L'avenir est à Dieu. Mettons en Lui notre confiance, Nos très chers Frères. Pour sauver nos écoles, faisons prier souvent les petits enfants. Faites vous-mêmes tout votre devoir. Réclamez et faites valoir tous vos droits, en toute occasion. Elevez vos enfants au sein de la famille, de manière à mériter de Dieu de n'être pas privés du secours de l'école chrétienne.

Quel que soit l'avenir, vous Nous trouverez toujours près de vous, pour vous soutenir et pour vous défendre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Donné à Vannes, dans l'Assemblée des Evêques de Bretagne, le 20 Octobre 1913.

† Auguste, archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo,
† Pierre-Emile, évêque de Nantes,
† Alcime, évêque de Vannes,
† Jules-Laurent, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier,
† Adolphe, évêque de Quimper et de Léon.

Cette Lettre devra être lue en chaire, à toutes les messes, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche 26 Octobre, ou le dimanche 2 Novembre.

II. Ventes de biens de fabrique. — L'Etat s'étant injustement approprié, par l'article 5 de la loi du 9 Décembre 1905, les biens ayant fait partie du domaine de l'Eglise avant la Révolution et restitués après le Concordat, l'administration des Domaines s'occupe de liquider ce patrimoine usurpé. Déjà plusieurs ventes ont eu lieu ; d'autres suivront sans tarder. Ces ventes se font aux enchères publiques et sont annoncées par des affiches trois semaines à l'avance.

Nous prions MM. les Curés et Recteurs de Nous avertir dès que les affiches seront apposées dans leurs paroisses respectives, afin que Nous puissions leur expédier aussitôt les instructions détaillées qui leur seront nécessaires ; et Nous les prévenons qu'aucune autorisation d'acquérir ne sera accordée avant l'envoi de ces instructions.

III. Nominations — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur à Trégarantec, M. Houël, vicaire à Comanna, en remplacement de M. Dréo, démissionnaire ;

Vicaire à Comanna, M. Le Meur, vicaire à Cléder ;

Vicaire à Cléder, M. Pennec, vicaire à Plourin-Morlaix ;

Vicaire à Plourin-Morlaix, M. Acquitter, vicaire à Plouégat-Moysan ;

Vicaire à Plouégat-Moysan, M. Roué, jeune prêtre de Plabennec.

IV Avis — Nous rappelons que les devoirs, résumés et procès-verbaux des conférences ecclésiastiques doivent être parvenus, comme d'ordinaire, à l'Evêché avant le 1er Novembre. Il ne sera pas tenu compte des envois qui seront faits après cette date.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Humilité du Centurion.

L'Evangile de dimanche, emprunté au 3e après l'Epiphanie, rapporte deux miracles opérés par Notre Seigneur. L'un d'eux, la

guérison du serviteur du centurion, nous offre un magnifique exemple d'humilité et de foi que le divin Maître daigna admirer avant de le récompenser.

Jésus vient d'entrer à Capharnaüm, quand un modeste officier, commandant à une compagnie de cent soldats, s'approche et expose sa requête. Son serviteur est malade, frappé de paralysie, et il souffre beaucoup. La prière est confiante, généreuse, discrète. Elle révèle une âme d'élite. Jésus est de suite touché. Mais, soit condescendance, soit désir de voir donner à cette âme, pour l'enseignement et l'édification de ceux qui l'entourent, la mesure de sa foi et de son humilité, Il annonce qu'Il ajoutera à son bienfait la faveur d'une visite à la maison du centurion.

Un double sentiment s'empare du modeste solliciteur : la conscience de son indignité d'abord : « Seigneur, proteste-t-il, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison » ; puis la certitude de l'inutile gratuité d'une pareille démarche : « Dites seulement une parole et mon serviteur sera guéri » !

Et le centurion se livre plus au long dans un petit discours où, à travers la concision synthétique du texte de S. Mathieu, éclate le cri raisonné de sa foi. Seigneur, explique-t-il, je ne suis qu'un homme en sous-ordre, vous êtes le Maître à qui tout obéit et à qui personne ne commande. Pourtant, toute commune et toute subordonnée que soit ma condition, je n'exécute pas par moi-même toutes mes volontés. J'ai des inférieurs qui obéissent ponctuellement et rapidement à mes ordres. Faut-il que vous qui, d'un mot, pouvez vous faire obéir de la maladie, comme moi de mes soldats et de mes serviteurs, vous vous imposiez la peine d'un dérangement que je m'épargne à moi-même !

Admirable langage ! C'est l'humilité s'appuyant sur la foi, c'est-à-dire, la connaissance de Dieu, et sur la connaissance du soi-même. L'humilité, pour n'être pas elle-même une illusion de l'amour-propre qui nous pénètre, doit s'édifier sur ces deux bases. Toutes les autres sont chancelantes.

Notre orgueil se flatte assez communément de connaître les droits que Dieu possède sur nous. Encore qu'il n'en sente pas toute l'étendue, il se fait du moins une idée de leur réalité. Mais que la connaissance exacte de nous-mêmes nous est difficile et qu'il nous répugne de la pousser jusqu'aux mobiles secrets de nos actions !

Nous disons volontiers et avec sincérité : « Seigneur, je ne suis pas digne ! » Mais le coup d'œil que nous jetons ainsi sur nous-mêmes est souvent trop superficiel, trop sommaire, réduit à une constatation d'ensemble où notre vanité peut trouver encore à se satisfaire. Ce qui est pénible, et pourtant nécessaire, c'est de porter la lumière sur les ressorts intimes de notre volonté, dans les replis de notre cœur qui demeurent trop secrets pour nous-mêmes, et d'y reconnaître partout, souvent jusque dans les intentions en apparence vertueuses, ce besoin de se flatter et de se grandir qui y décèle le règne de l'amour-propre et de l'orgueil.

Dans une page d'une analyse très fine, Bossuet, aussi grand

Archives diocésaines de Quimper et Léon

moraliste que puissant orateur, nous met ainsi en garde contre les difficultés d'un examen sincère de nos défauts : « La science la plus nécessaire à la vie humaine, c'est de se connaître soi-même. Cette science est d'autant plus belle qu'elle n'est pas seulement la plus nécessaire, mais la plus rare de toutes. « Qui est-ce qui connaît ses fautes ? » Nous jetons nos regards bien loin ; et pendant que nous nous perdons dans des pensées infinies, nous nous échappons à nous-mêmes. Tout le monde connaît nos défauts : ils font la fable du peuple. Nous seuls ne les savons pas, et deux choses nous en empêchent : premièrement, nous nous voyons de trop près ; l'œil se confond avec l'objet ; nous ne sommes pas assez détachés de nous-mêmes pour nous considérer d'un regard distinct, et nous voir d'une pleine vue. Secondement, et c'est le plus grand désordre, nous ne voulons pas nous connaître, si ce n'est par les beaux endroits... Cette ignorance nous satisfait... nous croyons être parfaits quand nous n'apercevons pas nos défauts. Quand notre conscience nous les reproche, nous nous étourdissons nous-mêmes » (1).

Si quelqu'un était en danger de s'étourdir et de se faire illusion sur ses mérites, c'était bien ce centurion, à l'annonce de l'insigne faveur que Notre Seigneur lui destinait. Son orgueil pouvait s'en prévaloir, ce fut son humilité qui s'en émut. Jésus en fut dans l'admiration. Il le dit aux témoins de l'émouvante scène : « En vérité, je n'ai point trouvé une foi si grande dans Israël ». Sa parole demeure, et nous engage à méditer et à suivre l'exemple du centurion.

L'Eglise a voulu que la protestation de son humilité fût sur nos lèvres lorsque, descendant du Tabernacle, Jésus-Hostie s'achemine vers nous. « Seigneur, disons-nous, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison. » Il y vient cependant, il faut qu'Il y vienne souvent, puisque Lui-même l'a voulu. Qu'il y trouve, du moins, comme il aurait trouvé chez le centurion, un intérieur bien ordonné, où les inférieurs et les serviteurs ne commandent pas au maitre ; je veux dire, où les passions mortifiées et soumises au joug d'une volonté divinisée par la grâce ne s'érigent pas en rebelles et en tyrans redoutés ou même courtisés. F. C.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les Unions catholiques et la défense des libertés scolaires.**

II. — **La Mission** de l'HOPITAL-CAMFROUT, *du 19 Octobre au 2 Novembre*, sous la présidence M. l'abbé Le Jollec, missionnaire diocésain.

III. — **Le Jubilé** de MAHALON, *du 26 au 30 Octobre*, prêché par les PP. Félix et Siméon.

(1) Sermon pour la profession d'une demoiselle.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 26 Octobre*, XXIVe après la Pentecôte (IIIe après l'Epiphanie), office du jour, aux heures ordinaires.

A 6 h. 3/4, réunion de la Congrégation des Demoiselles, à la chapelle.

A 4 heures, réunion mensuelle de la Fraternité du Tiers-Ordre.

Vendredi, 31, Jeûne et abstinence

Samedi, 1er Novembre, Fête de Tous les Saints, offices aux heures ordinaires.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche*, après vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, exposé de l'intention du mois, salut.

Lundi, mardi, mercredi, confession des enfants aux heures ordinaires. Messes de communion, mercredi et jeudi, à 7 heures.

A partir de *samedi*, fête de la Toussaint, la 1re messe à 6 heures ; la messe des enfants à 8 heures ; les messes de 9 heures, 10 heures et 11 h. 1/2 ne sont pas changées.

Monseigneur sera absent de Quimper jusqu'au mercredi, 29 Octobre.

La Portioncule bénédictine. — A l'occasion des fêtes de la Toussaint, en vertu du décret de Sa Sainteté Pie X, Pape (27 Février 1907), pendant 36 heures, à savoir depuis midi du 1er Novembre, jusqu'à minuit du lendemain, tout fidèle remplissant les conditions ci-dessous indiquées, peut gagner une indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire.

Conditions : 1° porter habituellement sur soi la médaille jubilaire de Saint-Benoît ; 2° s'être confessé ; 3° avoir communié ; 4° visiter une église ou un oratoire public et y prier quelques instants aux intentions du Souverain Pontife.

NOTA. — Toutes les églises ou chapelles ou oratoires publics du monde entier peuvent être lieu de visite.

L'indulgence est renouvelable et applicable autant de fois que la visite sera renouvelée.

La visite peut coïncider avec l'assistance aux offices et se répéter entre les offices, même un grand nombre de fois.

Toutes autres médailles que celles venant du Mont-Cassin ne peuvent être indulgenciées pour bénéficier de l'avantage de la Portioncule.

Bien que la Commémoration de tous les fidèles défunts soit renvoyée au lundi 3 Novembre, en cette année 1913, l'indulgence reste attachée aux jours indiqués ci-dessus : depuis midi du 1er Novembre jusqu'à minuit du lendemain.

Pour médailles et renseignements, s'adresser *au Bureau des Médailles, à Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret).*

MISSIONS PAROISSIALES

I. SAINT-SÉGAL. — La chrétienne paroisse de Saint-Ségal vient de jouir à son tour, du 5 au 18 Octobre dernier, des bienfaits d'une

Archives diocésaines de Quimper et Léon

retraite prolongée : tous les paroissiens, à part quelques rares exceptions, ont pris part aux exercices pieux.

La paroisse n'avait pas eu de Mission depuis l'année 1897, qui vit et la consécration de la nouvelle église par Sa Grandeur Mgr Valleau, et les travaux de missionnaires dévoués présidés par MM. Billant et Nicolas.

Cette année, la semaine préparatoire consacrée aux enfants a entendu les exhortations de M. Stéphan, recteur de Saint-Nic, secondé par M. Laz, vicaire à Plonévez-du-Faou, et M. Crenn, vicaire à Loqueffret.

La première semaine réservée aux grandes personnes fut présidée par M. Queinnec, chanoine titulaire, assisté de M. Quéré, recteur de Plonéour-Lanvern, de M. Blouet, recteur de Mahalon, de M. Gouriou, recteur de Cast, de M. Moré, vicaire à Elliant, et de M. Bernard, vicaire à Bannalec. La jolie église, bâtie par M. Miorsec, sur les plans de M. Gassis, vit tous les jours une foule avide d'entendre les pressantes exhortations des missionnaires. Sa beauté native était encore rehaussée par de légères guirlandes, vraies merveilles de goût et d'élégance, dues aux ouvrières du bourg et par des oriflammes gracieuses qui décoraient la nef centrale du vaisseau de style roman.

Les chants latins furent remarquablement exécutés, un peu lentement peut-être; les cantiques bretons furent brillamment enlevés.

La première semaine donna 352 communions.

La deuxième semaine ne le céda en rien à la première. M. Le Jacq, chanoine honoraire, curé-doyen de Crozon, présida, aidé de M. Portier, recteur de Scrignac, de M. Conq, vicaire à Saint-Pol de Léon, de M. Dantec, vicaire à Plomodiern, de M. Bernard, vicaire à Sizun, et de M. Kérébel, vicaire à Plouguerneau. Un beau Christ en croix, don des paroissiens, bénit solennellement par M. le Curé de Crozon au début de la semaine, rappellera aux chrétiens de Saint-Ségal la Mission de 1913.

La deuxième semaine a vu 357 communions.

Dieu en soit loué. ***

II. — Saint-Rivoal. — La petite paroisse de Saint-Rivoal, fondée en 1837, vient de jouir enfin des bienfaits d'une Mission. Quand il y arriva, il y a trois ans, le dévoué Recteur s'émut de pitié à la vue des besoins spirituels de cette brave population perdue dans les montagnes. Aussi, l'annonce qu'il fit de ces journées de bénédictions, fut-elle saluée comme un véritable événement.

La Mission débuta par les enfants : elle fut prêchée par M. Rozec, recteur de Plonévez-du-Faou, aidé de MM. Conq, recteur de Saint-Cadou, et Breton, vicaire à Brasparts; on compta 60 communiants.

La première semaine des grandes personnes fut présidée par M. Henry, curé de Saint-Martin de Brest, avec la collaboration de MM. Portier, recteur de Scrignac, Le Cann, recteur de Goulien, Quéré, vicaire à Beuzec-Conq, et Grall, vicaire à Plouguerneau. 197 communions furent distribuées.

La dernière semaine, qui fut couronnée par 303 communions, fut prêchée par M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin, MM. Picard, recteur de l'Ile-de-Batz, Herry, recteur de Saint-Divy, Normant, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon, et Soubigou, vicaire à Plouédern.

Un total de 520 communions dans une paroisse de moins de 700 âmes ! c'est un résultat vraiment consolant pour le cœur du bon Recteur et celui du Divin Maître !

Le jour de l'ouverture de la première semaine, M. Henry bénit une élégante croix de Mission due presque entièrement à la générosité des paroissiens et principalement du dévoué M. Chevillotte, grand bienfaiteur de la paroisse ; et le jour de la clôture générale, on bénit une belle statue du Sacré-Cœur.

Saint-Rivoal conservera longtemps le souvenir de ces jours bénis trop vite écoulés ; et l'on peut dire des grâces qui y tombèrent comme une semence divine sur les cœurs : « *Semen cecidit in terram bonam, et attulit fructum* ». Puisse maintenant cette semence, qui vient de germer, se développer de jour en jour, et fructifier au centuple.

Testis.

Quimper. — **Retraite de femmes** *du 12 au 18 Octobre.* — 4 paroisses ; 13 retraitantes : Briec, 7 ; Beuzec-Cap-Sizun, 4 ; Tréboul, 1 ; Guilvinec, 1.

Lesneven. — **Retraite de conscrits.** — Ainsi que l'a annoncé la *Semaine religieuse,* nº du 31 Août, une retraite pour les conscrits de la classe 1913 s'ouvrira à Lesneven, le mardi 4 Novembre, à 6 heures du soir, jusqu'au samedi suivant 8.

Cette retraite est donnée pour tous les cantons qui suivent les retraites de Lesneven, à savoir : les cantons de Landerneau, Daoulas, Ploudiry, Landivisiau, Plouescat, Plouzévédé, Lesneven, Lannilis, Ploudalmézeau, Saint-Renan, Lambézellec et Brest.

Prière à MM. les Curés et Recteurs de l'annoncer en chaire et au domicile des jeunes gens. Les Dames de la Retraite leur seraient reconnaissantes de leur indiquer quelques jours à l'avance, le nombre des retraitants de chaque paroisse afin de prendre leurs précautions au cas probable où le nombre des retraitants serait plus considérable qu'à l'ordinaire. Il n'y aura qu'une seule retraite.

Edern. — **Ouverture d'école chrétienne.** — L'école chrétienne, construite récemment pour les filles, est ouverte depuis le 22 Octobre. Merci à tous les généreux souscripteurs dont la liste s'allongera encore, nous l'espérons. Les enfants qui fréquenteront cet externat trouveront le logement et la nourriture, à des prix très modérés, dans la pension de famille que nous avons pu créer à cet effet, au bourg d'Edern, grâce à la charitable intervention de châtelains dévoués.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Morlaix. — **Congrès régional de la J. C., le 26 Octobre.** — Programme et horaire : *A 7 heures :* Messe et communion à Saint-Melaine. Allocution de M. l'abbé Loaëc, aumônier du Groupe de Saint-Martin.

A 8 h. 1/2 : Séance de travail au Patronage de Saint-Martin. Rapport par J. Hirsch, vice-président du Comité diocésain, sur la J. C., son organisation, son esprit, son attitude devant les questions sociales et politiques.

A 10 h. 1/2 : Grand'messe à Saint-Mathieu. Instruction par M. l'abbé Le Roux, aumônier du Groupe de Saint-Melaine.

A 12 heures : Banquet (1 fr. 50).

A 2 heures : Séance de travail à Saint-Martin. Rapport par E. de Larcher : La J. C. et la vie paroissiale. — Discours du président.

A 5 heures : Vêpres, Salut solennel à Saint-Martin.

N. B. — 1° Les inscriptions au banquet devront être adressées à M. l'abbé Conseil, vicaire à Saint-Matthieu. La liste en sera close le jeudi 23 Octobre.

2° Les communiants de Saint-Melaine pourront prendre leur petit déjeuner à un prix très modique au Patronage de cette paroisse. Prière d'en informer quelques jours d'avance M. l'abbé Le Roux ou M. l'abbé Conseil.

Kernilis. — **La L. P. D. F.** — Dimanche 19 Octobre, près de 300 femmes, conviées par M. le Recteur, étaient réunies dans la belle salle du nouveau Patronage, pour l'organisation d'un groupe de la L. P. D. F. L'accueil le plus aimable a été fait à la conférencière qui, après le chant breton de la Ligue, a pris la parole, expliquant le but, l'organisation et l'utilité de la L. P. D. F.

En entendant Mlle de Kermenguy s'exprimer dans la langue du pays avec la plus grande facilité, montrant qu'elle était bretonne de pure race, la joie se lisait sur tous les visages et les applaudissements montraient combien les habitantes de Kernilis goûtaient les paroles de la conférencière.

Le groupe s'est organisé, choisissant Mlle Francès comme présidente et prenant de suite les noms des dizainières de bonne volonté.

Conférences sur la Presse. — M. Babin, avocat à la Cour d'appel de Paris, vient de faire dans le diocèse une série de conférences, très appréciées et très applaudies, sur la Presse. Dimanche, il parlait deux fois à Brest, lundi il était à Roscoff et, mardi soir, il prenait encore la parole à la salle Jeanne-d'Arc, à Quimper. L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro le compte rendu de ces importantes réunions.

Caisse centrale autonome de Retraites de l'Enseignement libre. — La Caisse centrale autonome de Retraites de l'Enseignement libre, 52, rue d'Assas, Paris, présidée par M. le

colonel Keller, et que nous signalions dernièrement à l'attention des catholiques, a été, par décret du 24 Septembre dernier, autorisée à assurer, pour ses sociétaires, les retraites prévues par la loi du 5 Avril 1910. (*Journal Officiel* du 27 Septembre 1913.)

Les membres de l'Enseignement libre, remplissant les conditions des articles 1 et 36 de la loi du 5 Avril 1910, s'empresseront d'en devenir sociétaires. Plus de 4.000 sont déjà inscrits.

Afin d'aider au fonctionnement de la Caisse et à la rapide constitution d'un fonds de réserve la mettant en mesure de majorer les chiffres de rente officiels attribués aux pensionnés, les catholiques auront à cœur de faire affluer 52, rue d'Assas, leurs offrandes, grosses ou petites.

Ils peuvent se faire inscrire, soit comme *membres honoraires* versant une cotisation annuelle de 10 fr., soit comme *membres honoraires donateurs* versant une somme de cent francs une fois donnée, soit comme *membres honoraires fondateurs* versant une somme de deux cents francs.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Reims. — **Consécration épiscopale.** — Le cardinal Luçon a donné, jeudi matin, 20 Octobre, à Reims, devant une foule nombreuse de fidèles, la consécration épiscopale à Mgr Givelet, évêque de Gindaris et vicaire apostolique de Fianarantsoa, à Madagascar.

Le cardinal Luçon était assisté de Mgr Péchenard, évêque de Soissons, et de Mgr Monnier, évêque de Troyes.

Mgr Givelet est né à Reims le 18 Juillet 1857. Depuis 1902, il fait partie de la mission du Betsileo.

Tours. — **Intronisation de Mgr Nègre.** — Jeudi, 9 Octobre, au milieu d'une foule énorme, s'est déroulée la cérémonie d'intronisation de Mgr Nègre, le nouvel archevêque de Tours.

La cathédrale était magnifiquement ornée.

Plus de 300 prêtres avaient pris place dans le chœur. Les hommes occupaient la nef du côté de l'Evangile ; ils étaient venus de toutes les paroisses du diocèse.

Dans une vigoureuse allocution, le nouvel archevêque a tracé son programme : « Quelle œuvre vais-je accomplir parmi vous ? L'évêque est pasteur : à ce titre, il doit enseigner, gouverner, sanctifier. Notre Seigneur a placé, au premier rang, le pouvoir d'enseigner. Nous enseignerons la doctrine du Sauveur dans toute sa pureté. A l'heure actuelle, cet enseignement est nécessaire... »

« Notre mission sera de combattre ceux qui veulent asservir les âmes en les maintenant dans l'ignorance...

» Notre mission sera de combattre ceux qui veulent cacher la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lumière, les neutres. *La neutralité, l'enseignement sans Dieu,* est une monstruosité. Et les monstres ne vivent pas... »

En terminant, Mgr Nègre a fait appel à tous les dévouements pour mettre Jésus-Christ partout.

LYON. — **Le XXXVII^e congrès des Jurisconsultes catholiques** se réunira à Lyon les 27, 28 et 29 Octobre, sous la présidence de S. G. Mgr Sevin et de M. de Lamarzelle, sénateur.

Les Collectivités religieuses en face de l'Etat, tel sera cette année l'objet de ses travaux. Son programme comprend des problèmes d'une suprême importance et d'une pressante actualité. La situation faite dans l'Etat à la collectivité catholique, le statut de son clergé, celui de ses associations et groupements divers, son droit de posséder et les moyens d'assurer la perpétuité de ses œuvres, les réparations et les sécurités nécessaires dont la revendication doit être poursuivie, telles sont les graves questions sur lesquelles le Congrès sera appelé à délibérer. Elles méritent d'attirer l'attention des Jurisconsultes et de tous ceux qu'inquiète l'avenir de la France catholique.

A cette occasion Mgr l'Archevêque de Lyon a reçu du cardinal Merry del Val la lettre suivante :

« MONSEIGNEUR,

» Le Saint-Père a éprouvé une vive satisfaction, en apprenant, par la lettre de Votre Grandeur du 29 Septembre dernier, que le XXXVII^e Congrès annuel des Jurisconsultes catholiques de France, qui se tiendra à Lyon, sous votre présidence, le 27 Octobre prochain, aura pour objet de ses travaux les *rapports entre l'Eglise et l'Etat*.

» Pour l'étude et la discussion d'une matière aussi importante, les jurisconsultes catholiques trouveront la route tracée avec toute la sûreté et la clarté désirables dans les enseignements pontificaux ; c'est pourquoi ils ne sauraient mieux faire que de s'en tenir fidèlement à la doctrine exposée dans les immortelles Encycliques de Léon XIII, et, pour ce qui regarde en particulier les événements survenus récemment en France, ils s'attacheront aux actes si sages du Souverain Pontife, Pie X, actuellement régnant.

» Cette doctrine du Saint-Siège a été mise en lumière par d'insignes théologiens et juristes, au nombre desquels, à côté des cardinaux Tarquini et Cavagnis, dont Votre Grandeur rappelle si opportunément les noms, il convient de mentionner aussi l'Eminentissime cardinal Billot, honneur de l'Eglise et de la France.

» On trouvera dans cet arsenal précieux de quoi réfuter les erreurs anciennes et modernes dont sont imbus les ennemis de l'Eglise, et desquelles ne semblent pas toujours tout à fait exempts quelques-uns même des écrivains catholiques, notamment quand ils conçoivent les deux sociétés ecclésiastique et civile, comme simplement *coordonnées* entre elles, ou quand ils limitent à un

pouvoir purement directif la *juridiction indirecte* que l'Eglise a le droit d'exercer sur les choses temporelles, lorsqu'elles ont un côté surnaturel.

» Une fois que les congressistes auront nettement affirmé les vrais principes fondamentaux qui règlent les rapports entre l'Eglise et l'Etat, principes basés sur le droit divin et par conséquent immuables, il leur sera facile d'apprécier avec justesse les relations de l'Eglise avec les Etats particuliers, aussi bien dans leur évolution historique que dans l'état actuel, aussi bien en général que par rapport à chacune des institutions juridiques. Ils en arriveront alors à conclure que si, d'une part, la réalisation de la concorde entre les deux pouvoirs, conformément aux vraies maximes du droit public ecclésiastique, est souverainement avantageuse au bien des âmes et à la félicité des peuples, par contre, la situation qui est faite à l'Eglise dans un bon nombre d'Etats est bien loin de répondre aux principes susmentionnés, et, qui plus est, cette situation faite à l'Eglise est parfois injurieuse est intolérable, au grand détriment de la paix religieuse et même de la concorde et de la prospérité civiles.

» Plaise à Dieu que les études et les résolutions des jurisconsultes catholiques, suivies d'une action pratique constante et féconde, contribuent à ramener les esprits vers la profession des pures et saines doctrines, et au respect des droits inviolables de l'Eglise, instituée par Jésus-Christ comme société indépendante et parfaite.

» Pour procurer ces heureux résultats, le Souverain Pontife envoie bien volontiers à Votre Grandeur, aux congressistes et à leurs travaux Sa meilleure Bénédiction.

» Recevez, Monseigneur, avec mes vœux personnels pour la pleine réussite du Congrès, l'assurance de mes sentiments bien dévoués en Notre Seigneur.

» R. Card. MERRY DEL VAL. »

TOLÈDE. — **Mort du Cardinal Aguirre.** — Le cardinal Aguirre y Garcia, archevêque de Tolède et primat d'Espagne, vient de mourir à l'âge de 78 ans.

Né à Pola-de-Gordan, dans le diocèse d'Orvieto, le 12 Mars 1835, Aguirre y Garcia entra à 21 ans dans l'Ordre des Frères Mineurs Alcantariens. Quelques années après son noviciat, il fut nommé professeur de théologie, puis recteur dans divers collèges de son Ordre, en Espagne. Appelé à Rome à la fin de 1884, pour remplir les fonctions de pénitencier de langue espagnole à la basilique de Latran, il ne put prendre possession de cette charge parce que Léon XIII le préconisa évêque de Lugo le 27 Mars 1885.

Promu à l'archevêché de Burgos le 21 Mai 1894, il fut nommé le 2 Décembre 1899 administrateur apostolique du diocèse de la Calzada. Le 29 Avril 1909, il était transféré à Tolède. Il avait reçu le chapeau le 15 Avril 1907. Il était membre de la Congrégation des Rites.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le cardinal Aguirre avait été légat pontifical au Congrès eucharistique de Madrid, en Juin 1911.

BIBLIOGRAPHIE

Vic et Amat, 11, rue Cassette, Paris.

La Prière pour les Morts, par l'abbé JOSEPH TERRISSE, 334 pages.

L'étude de M Terrisse attire l'attention sur un des aspects les plus consolants du dogme de la communion des saints ; les relations intimes qui peuvent et doivent exister entre les fidèles de la terre et les âmes du purgatoire. Comme les païens semblent l'avoir pressenti, comme les Juifs le croyaient, nous pouvons faire participer à nos mérites les âmes de ceux que nous pleurons. Dieu satisfait ainsi un profond besoin de nos cœurs.

La prière pour les morts dans la liturgie romaine, tel est le titre d'une nouvelle édition de la *Société du Pas-de-Calais*, à Arras, due à M le Chanoine GUILLEMANT, Vicaire général.

Aux différentes parties de l'Office en *latin* et *français* l'auteur ajoute un commentaire simple et clair de la signification de ces rites ; il nous fait assister avec l'Eglise au terrible drame du jugement ; suit l'âme aux pieds du Tribunal suprême, nous la montre l'accompagnant de ses suffrages consolateurs et de sa maternelle intercession.

Ce sera, pour les fidèles et pour beaucoup de nos prêtres, une véritable révélation.

Cet ouvrage est en vente au prix de 0 fr. 50, franco 0 fr. 55, chez l'éditeur : M. Eloy, directeur de la Société du Pas-de-Calais, place de la Gare, Arras (Pas-de-Calais), et chez les libraires catholiques. Remises par quantités.

Bureaux du PROPAGATEUR, Blois (Loir-et-Cher).

Une Ame Séraphique. Vie du Frère Jacques de Lanthenay, *sous-diacre de l'Ordre des Frères Mineurs Capucins (1861-1887)*, par le Père Jean-Baptiste, Directeur du *Propagateur des Trois " Ave Maria "*. — La vie de ce serviteur de Dieu, mort en odeur de sainteté, offre un des plus beaux modèles de la jeunesse et des âmes intérieures. C'est, avec son cachet spécial, un saint Jean-Berchmans ou un bienheureux Gabriel de l'Addolorata, capucin. — Un volume de 250 pages, avec portrait.

Une Enfant de Marie, modèle. — Vie de Virginie Vignal. — (1890-1913), par M. l'abbé Dupuy. Nous ne craignons pas de dire que cette vie présente à la jeunesse féminine, et particulièrement aux enfants de Marie, un modèle des plus accomplis et en même temps des plus à leur portée.

Un volume de IX-65 pages, avec portrait hors texte.

Une Enfant Modèle. — Vie de Germaine Hémery, surnommée « la Petite Pâquerette du bon Dieu » (30e mille), par le Père Jean-Baptiste, son oncle. — Cette vie est actuellement traduite en allemand, en espagnol, en anglais.

(Grandes remises par nombre.)

Chemin de Croix des Petits Enfants, *en vue de les disposer à une digne et fréquente réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie*. Ce petit *Chemin de Croix* spécial répond à son titre et à sa destination.

Almanach du Propagateur des Trois " Ave Maria ", pour 1914. — Des plus intéressants et des plus variés.

Petit Almanach des Trois " Ave Maria ", pour Enfants. — Très touchant et très varié.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. Vendredi 31 Octobre 1913 N° 44.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nomination ; Avis.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Le Purgatoire.

III. — Apostolat de la Prière.

IV. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Liturgie ; Récollection sacerdotale ; Morlaix ; Congrès de la Fédération des Associations cantonales de Chefs de Famille ; Lesneven ; Le rôle de la Presse au XXe siècle, conférence de M. Babin ; Quimper ; Morlaix : Congrès régional de la J. C.. Bulle retrouvée ; L'Action catholique dans le diocèse : Rosporden, Pont-l'Abbé ; Importantes déclarations de Mgr Gouraud au VIIe Congrès diocésain de Vannes.

V. — *Chronique générale :* Centenaire de Diderot ; Ligue du silence aux enterrements ; Une cloche monstre.

VI. — *Bibliographie.*

VII. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Novembre. — 25me Dimanche après la Pentecôte, office du 4me après l'Epiphanie.

Au chœur, messe solennelle de *Requiem* pour les défunts privés du bienfait des fondations dont une loi inique les a dépouillés.

A vêpres, mémoire de l'octave de la Toussaint.

Lundi, 3. — COMMÉMORATION DE TOUS LES FIDÈLES TRÉPASSÉS. Double. Noir.

Mardi, 4. — S. Charles, Evêque. Double. Blanc.

Mercredi, 5. — Vénération des Saintes Reliques. Double majeur. Rouge.

Jeudi, 6. — S. Hiltut, Abbé. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 7. — La Bse Françoise d'Ambroise, Veuve. Double. Blanc.

Samedi, 8. — Octave de la Fête de tous les Saints. Double majeur. Blanc.

Dimanche, 9. — 26me Dimanche après la Pentecôte. Dédicace de toutes les églises de France.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plabennec	du 1er au 7 Novembre.
Botsorhel.	du 8 au 11 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nomination. — M. Kersalé, jeune prêtre d'Argol, est nommé vicaire à Landévennec, en remplacement de M. Guilcher, démissionnaire pour cause de santé.

II. Avis — MM. les Curés et Recteurs sont instamment priés d'adresser le plus tôt possible, au Secrétariat de l'Evêché, toutes les additions et rectifications à l'*Ordo*.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Purgatoire.

D'abord la miséricorde ; mais la miséricorde au sein de la justice : tel est le *Purgatoire*. A ce double trait je reconnais bien le Dieu dont il est écrit : *Justus et miserator Dominus*. Qu'il pourrait bien dire, lui aussi : « Qui me craint fait bien, mais qui m'aime fait mieux ! » Mon frère, apprenons ici l'une et l'autre leçon.

La leçon de la justice c'est que tout péché non réparé appelle l'expiation ; la leçon de la miséricorde c'est que le prix de l'expiation est l'amitié de Dieu et la porte du ciel. La justice inflige la souffrance, la miséricorde déjà l'allège par l'espérance. La justice dit : il faut attendre ; et attendre c'est souffrir. La miséricorde dit : mais attendre un bonheur assuré, n'est-ce pas déjà jouir ? Une expectative qui est à la fois la douleur et la douceur de l'âme : voilà le purgatoire tout entier, mon frère.

Mais voici que, de ce côté, une voix d'appel se fait entendre. Ce n'est plus de contempler dans le Purgatoire l'œuvre divine de la justice et de la miséricorde, c'est d'être nous-mêmes des miséricordieux qu'il s'agit. La charité de Jésus-Christ nous y presse, en nous conviant à nous faire avec lui les corédempteurs de ces âmes prisonnières et souffrantes, qui sont pour nous des âmes sœurs.

L'Eglise catholique est une immense société d'Assistance mutuelle. Le lien qui unit les membres s'appelle la *Communion des Saints*. Je me représente les trois régions du ciel, de la terre et du purgatoire, comme trois provinces confédérées du royaume de Jésus-Christ, qui les a constituées solidaires entre elles. L'œuvre commune sera celle de la rédemption du genre humain, à laquelle lui-même a apporté d'abord tout le prix de son sang. Tel est le fond premier de cette mutualité. Mais, dans les vues admirables d'union et de charité entre tous ses fidèles, il les invite à joindre à son divin apport leur versement propre, tout ce que nous avons

de meilleur ici-bas, la prière, l'aumône, le mérite de nos œuvres, nos pénitences et sacrifices, en vue de constituer le capital commun qui, après avoir payé la rançon de nos captifs, les mettra en possession du lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix.

Que déjà tout cela me satisfait et m'émeut le cœur, mon frère ! Que c'est bien la grande religion de l'universelle charité dans le Christ ! La voilà cette réunion plénière de la famille chrétienne, avec ses trois fraternités communiquant entre elles d'un monde à l'autre : les mains jointes pour supplier, les mains tendues pour donner, les mains ouvertes pour recevoir. C'est la catholicité, faite des trois Eglises dans une seule. Oh ! qu'il me plaît d'en être, tout perdu que je sois dans cette immensité !

Vous remarquerez, mon frère, que c'est au moment le plus auguste du divin sacrifice, aussitôt après la consécration, dès que le Rédempteur miséricordieux est là présent sur son trône de grâce, que l'Eglise a placé le *Memento* des morts. Le prêtre pousse vers Lui un cri de détresse et d'appel en faveur de ces exilés d'outre-tombe, desquels il lui dit les noms, un à un : « Grâce ! » grâce ! *Memento, Domine !* souvenez-vous Seigneur. Souvenez-» vous de chacun et de chacune de vos serviteurs et servantes qui » nous ont précédés, marqués du signe de la foi ; et qui se sont » endormis dans le sommeil de paix. » — La patrie pour eux, la patrie, sa lumière, sa fraîcheur, sa paix ! Tel est le cri de l'Eglise, sa supplique de mère.

Memento ! C'était aussi, ô Jésus crucifié, la prière, le cri, qu'à la première et sanglante Messe du Calvaire, le pécheur repentant qui souffrait à vos côtés poussait vers vous, de ce purgatoire de sa croix : « Souvenez-vous de moi quand vous serez dans votre royaume ! » Et vous, ô divin Roi, de ce trône d'où vous avez attiré tout à vous, vous lui répondiez : « Aujourd'hui tu seras avec moi au Paradis ».

Oui, le Paradis, Seigneur, le Paradis avec vous ; le Paradis avec eux, avec eux tous et elles toutes ! Le Paradis pour tous ceux qui souffrent et qui reposent en vous, ô Christ Jésus ! » Le Paradis pour toujours : *Pie Jesu Domine, dona eis requiem sempiterna !*

(Le vieillard.) Mgr BAUNARD.

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR NOVEMBRE 1913

La lecture spirituelle.

C'est dans la lecture spirituelle que S. Augustin et S. Ignace trouvèrent le chemin de la sainteté. Pour tous les chrétiens est une source de grandes pensées, de bons désirs, la condition nécessaire d'une vie généreuse. Elle doit comprendre l'Evangile, la vie des Saints, les bons ouvrages ascétiques ; elle est une sorte de méditation et donc elle n'est pas une lecture profane, même

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sérieuse, qui vise surtout à satisfaire la curiosité de l'esprit. Par suite elle doit s'accompagner de prière : Dieu ajoute au texte lu et aux pensées qu'il nous suggère la force indispensable de sa grâce.

OFFRANDE QUOTIDIENNE : Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre en particulier pour la diffusion de la lecture spirituelle.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les âmes du Purgatoire.**
II. — **La Mission** de LANDÉDA, *du 4 au 22 Novembre*, 1re semaine, sous la présidence de M. Chapalain, recteur de Bodilis.
III. — **Le Jubilé** de LANDELEAU, *du 3 au 8 Novembre*, sous la présidence de M. l'abbé F. Le Louët.
IV. — **Les retraites de Consorits** de LESNEVEN, *du 4 au 8 Novembre*.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Samedi 1er Novembre*, Fête de la Toussaint, messes basses aux heures ordinaires ; messe pontificale, à 10 heures.

A 2 h. 1/2, vêpres solennelles, sermon par M. Blanchard, vicaire du Chapitre ; clôture du Mois du Rosaire ; bénédiction solennelle du T. S.-Sacrement. — Il n'y a pas de réunion le soir.

Dimanche 2 Novembre, messes basses aux heures habituelles ; à 10 heures, service et messe solennelle de *Requiem* pour les défunts spoliés par une loi sacrilège des prières que des fondations pieuses leur avaient assurées à perpétuité.

Vêpres à 2 h. 1/2, suivies des vêpres des Morts.

Le soir, à 8 heures, sermon breton par M. Omnès, aumônier de l'Asile Saint-Athanase, vêpres des Morts.

Lundi, Fête des Morts, office paroissial à 8 heures ; office canonial à 10 heures. — Il n'y a pas de messe de 9 heures. Procession autour de la place Saint-Corentin.

A partir du 3 Novembre inclus, la 1re messe, dimanche et sur semaine, est à 6 heures ; les vêpres, dimanches et fêtes, à 2 h. 1/2.

Mardi, à 6 h. 3/4, service pour les paroissiens défunts, les bienfaiteurs de la paroisse et les membres de la confrérie des Trépassés.

Ce même jour, à 8 heures, réunion des Mères Chrétiennes, au patronage de la Sainte-Famille.

Mercredi, à 6 h. 3/4, service et messe pour les prêtres, anciens curés et vicaires de la paroisse. — *Ce même jour*, confession des enfants de la communion privée.

Vendredi, Exposition du T. S.-Sacrement, de 6 heures du matin à 5 h. 1/2 du soir, et pour les hommes, de 8 à 9 heures du soir.

Jeudi, 6, on chantera à la Cathédrale, à 9 heures, un service pour les Evêques et chanoines défunts du diocèse.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Vendredi*, vigile de la Toussaint, jeûne et abstinence. On confesse toute la journée, et le soir, à partir de 8 heures, d'abord les hommes.

Samedi, fête de la Toussaint, à 7 heures, messe et communion générale des hommes associés du Sacré Cœur. — Prières du Rosaire à la grand'messe. Les vêpres à 3 heures, suivies d'une instruction et d'un salut solennel.

Dimanche, 7 heures, messe et communion générale des jeunes filles associées du Sacré-Cœur. — La grand'messe, pour les défunts spoliés de leurs fondations. Les vêpres du dimanche seront suivies de celles des Morts, et de l'absoute.

Le soir, à 8 heures, instruction bretonne par M. l'abbé Breton, vicaire à Ergué-Gabéric, procession et absoute.

Lundi, Fête des Morts, à 8 h. 1/2, office solennel, procession au cimetière.

Vendredi, à 6 heures, à l'autel du Sacré-Cœur, réunion et messe des Bretons ; à 8 heures, messe de communion des mères de famille. — Toute la journée, le Saint-Sacrement sera exposé. Le soir, à 8 heures, réunion des hommes, instruction et salut.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 2 Novembre*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Œuvre de Notre-Dame de Salut. — La messe annuelle pour les défunts de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut sera dite à Saint-Mathieu, *le mercredi 5 Novembre*, à 8 h. 1/2. — Après la messe, bénédiction — Indulgence plénière.

Liturgie. — Le jeudi, 6 Novembre, fête de S. Ildut, les messes votives et de *Requiem* sont permises.

Voici, pour ceux qui voudraient s'en servir, les modifications basées sur les *Mutationes* ou nouvelles Rubriques concernant le mois de Novembre.

Le 4 Novembre. *S. Charles Borromée.* — A Laudes, pour la mémoire des SS. Martyrs, au lieu du ℣. *Exsultent justi*, mettre le ℣. *Lætamini*.

Le 16 Novembre. *Octave de la Dédicace.* — Au Ier Nocturne, Lectiones de Scriptura occurrenti ; au IIIe Nocturne, Lectiones *Si veraciter* e die IV infra Octavam.

Le 17 Novembre. *S. Grégoire le Thaumaturge.* — Il n'y a pas L. D. P., ces Leçons ayant été dites la veille à leur jour, mais bien Lectiones de Scriptura occurrenti.

⁂

On nous a demandé si, la commémoration des fidèles trépassés étant reportée au lundi, les vêpres des Morts peuvent néanmoins se chanter le samedi, après les vêpres solennelles de la Toussaint.

Réponse. — Non, les vêpres des Morts doivent être chantées le dimanche après les vêpres du jour.

Récollection sacerdotale. — A SAINT-POL DE LÉON, le mardi 11 Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Morlaix (*La Salette*). — **Retraite de Tertiaires.** — 20 paroisses ; 70 retraitantes : Guiclan, 15 ; Morlaix, 12 ; Taulé, 7 ; Plouvorn, 5 ; Roscoff, 5 ; Plouvien, 3 ; Lampaul-Guimiliau, 3 ; Bodilis, 3 ; Henvic, 3 ; Plouarzel, 2 ; Le Conquet, 2 ; Plounéour-Ménez, 2 ; Saint-Pol-de-Léon, 2 ; Plougourvest, 1 ; Ouessant, 1 ; Saint-Derrien, 1 ; Lanneanou, 1 ; Lannilis, 1 ; Plabennec, 1 ; Brest, 1.

Congrès de la Fédération des Associations cantonales de Chefs de Famille. — La Fédération du Finistère qui est près d'achever, par la formation des dernières associations cantonales, l'œuvre de propagande qu'elle s'était imposée, tiendra son premier congrès le 16 Novembre prochain, à Quimper, sous la présidence de Monseigneur.

Une circulaire de M. de Turgy, président de la Fédération diocésaine, aux comités paroissiaux, indique l'ordre des travaux du congrès.

Le matin, à 9 heures, aurait lieu une séance d'études à laquelle seraient convoqués tous les membres des bureaux.

Deux rapports très concis seront présentés à cette séance ; les conclusions en seront discutées avec tout le temps et le soin voulu.

I. — *Revision des statuts des Associations Cantonales en ce qui concerne le but assigné aux efforts de chacune d'elles.*

Rapide historique rappelant : les causes de la variété des statuts adoptés par les Associations Cantonales ; l'objet initial de la Fédération du Finistère, servir de trait d'union entre les Associations et en propager la formation ; le programme élaboré à Landerneau pour le Comité des Conférenciers, programme approuvé par Mgr l'Evêque de Quimper, et que l'Union Nationale des A. C. C. F. a fait sien.

Examen de ce programme, qui comprend trois parties :

1° Dans la première partie, l'Association Cantonale de Chefs de Famille, *considérée comme l'école de la Famille*, se propose :

D'inciter les chefs de famille à mettre la formation de la jeunesse au premier rang de leurs obligations morales ;

D'inculquer aux parents la connaissance de leurs droits et de leurs devoirs dans l'œuvre d'éducation de leurs enfants ;

2° Dans la deuxième, l'Association, envisagée dans ses rapports avec l'Ecole publique, a pour objet : de développer à l'école le culte de la Patrie et de veiller à y faire respecter la croyance des parents et des enfants ;

3° Dans la troisième partie, l'Association, embrassant la question scolaire dans son ensemble, réclame la liberté d'enseignement, assurée par la R. P. scolaire, et déclare s'intéresser aux œuvres postscolaires.

C'est sur ces différentes parties du programme de l'Union, devenu aussi celui de la Fédération du Finistère, et sur l'utilité de les introduire dans les statuts des Associations, que porterait la discussion.

II. — *Relations, entre les Associations Cantonales et la Fédération ; entre le Comité de la Fédération et les Bureaux des Associations Cantonales. — Secrétariat de la Fédération.* — Bulletin des Œuvres. — *Abonnements.* — Ecole et Famille. — *Abonnements. Journaux locaux. — Communications. — Cotisations.*

Propositions et améliorations sur ces divers points.

La séance d'études du matin serait précédée d'une messe basse, célébrée *à 8 heures*, à Saint-Corentin, et suivie d'un banquet auquel prendraient part tous les membres des Bureaux qui se seraient fait inscrire.

A 2 heures : Assemblée générale, salle Jeanne-d'Arc, sous la présidence de Mgr Duparc.

Rapport sur la défense des patronages et œuvres postscolaires catholiques, par M. le colonel Hugot-Derville, secrétaire de la Fédération.

Conférence en breton, par M. l'abbé Gouzard, recteur de Loperhet, sur la R. P. scolaire communale.

Allocution de Sa Grandeur Mgr Duparc.

A 4 h. 1/2 : Salut, à Saint-Mathieu.

Les congressistes pourront rentrer chez eux par les premiers trains partant de Quimper après 5 heures.

Lesneven. — **Mission.** — La Mission est finie. Elle a remué Lesneven. A quelques unités près, tous les paroissiens ont profité de la grâce qui leur était offerte. A qui doit-on le succès ? A Dieu, d'abord, évidemment ; c'est Lui qui le donne, mais c'est nous qui le préparons. « Aide-toi et le ciel t'aidera. » Après Dieu, le succès est surtout dû au bon Curé et à ses zélés vicaires. Il y a longtemps qu'ils semaient ; les missionnaires n'ont eu qu'à moissonner.

La besogne a été fatigante, mais pleine de consolations aussi. Et ce ne sont ni le R. P. Abbé Bouchard, président de la Mission française, ni les deux présidents de la Mission bretonne, M. le chanoine Cardinal, curé de Plougastel, et M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin, qui me contrediront.

L'église n'a pas désempli. Et on a pu constater une fois encore qu'elle ne suffit plus à la population lesnevienne. D'aucuns prêtent à M. le Curé le projet de l'agrandir. Une famille serait même toute disposée à céder le terrain nécessaire. Plaise à Dieu que ce projet devienne réalité ! Le succès de la Mission est dû enfin à la bonne volonté de tous. Les patrons chrétiens n'avaient-ils pas, dès le mercredi matin, fermé leurs ateliers et donné congé à leurs ouvriers pour leur permettre d'assister à toutes les instructions ? Ces derniers n'ont été ni les moins empressés ni les moins fidèles aux exercices. C'était plaisir de voir avec quel entrain et quel cœur ils chantaient...

Ajoutons que le côté social n'a pas été négligé. Le samedi, à l'issue de la cérémonie de clôture, les patrons boulangers, après entente, sont venus, d'un commun accord, renouveler, devant

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. le chanoine Kerjean, leur promesse de respecter le saint jour du dimanche en s'abstenant de tout travail servile.

Nous aimons à penser que les autres corps de métier s'empresseront de suivre ce bon exemple.

L'on m'a défendu de faire l'éloge des missionnaires. Je m'en voudrais cependant de ne pas signaler les heureux débuts de M. Gourvil, vicaire à Poullaouën, dans l'explication des tableaux. Je ne l'ai point entendu. Mais au dire de tous ceux qui l'ont écouté, c'est « un jeune talent qui pousse ». On lui souhaite de grandir.

Savourons encore cette réflexion arrachée à un auditeur par M. Grall, vicaire à Plouguerneau, dans le tableau de la mort du juste : « *Na ni ve eüruz ma karjenn senti deuz ar veleïen !* »

J'arrive aux résultats. 2.220 fidèles — 1 040 la 1re semaine et 1.180 la seconde, — se sont agenouillés à la Table Sainte, et parmi eux plusieurs qui depuis longtemps en avaient désappris le chemin.

M. le président de la 2e semaine, en prenant congé de la population qu'il avait évangélisée, pouvait dire, avec vérité : « Honneur au peuple lesnevien pour le réconfortant spectacle qu'il a donné pendant les trois semaines qui viennent de s'écouler. »

Puisse Lesneven se souvenir et mériter toujours semblable éloge !

X.

Le rôle de la Presse au XXme siècle.

Conférences de M. Babin, avocat à la Cour d'Appel de Paris.

Brest. — Dimanche 19 Octobre, après midi, à 3 heures, à Brest, salle du Patronage de Saint-Louis, rue Lannouron, sous la présidence de M. l'abbé Roull, curé-archiprêtre, M. Babin, avocat à la Cour d'Appel de Paris, a fait une magnifique conférence sur le rôle de la Presse au vingtième siècle, devant plus de 1.500 auditeurs.

La réunion débuta par la prière, puis M. l'abbé Le Gall, vicaire à Recouvrance, lut un court et substantiel rapport sur la situation occupée par les journaux catholiques dans la région brestoise. Il fit, en terminant, un pressant appel en faveur de la *Croix* de Paris, du *Nouvelliste de Bretagne*, du *Militant*, de l'*Echo paroissial*, du *Courrier du Finistère*.

En quelques mots délicats, M. l'abbé Roull, curé-archiprêtre, présenta l'orateur qui « compte parmi les conférenciers catholiques les plus suivis et les plus goûtés ».

M. Babin prit alors la parole. D'une élocution singulièrement facile, il empoigna, dès les premiers mots, son auditoire, qui ne lui ménagera pas ses enthousiastes applaudissements.

« Au mois de Mai dernier, dit M. Babin, M. Poincaré, président de la République, au cours d'un banquet, disait : « Je suis le chef de l'Etat, mais vous êtes plus puissants que moi. On dit que c'est moi et mes ministres qui gouvernent ; c'est, en réalité, vous, Messieurs, qui gouvernez, c'est vous qui conduisez l'opinion, et c'est vous qui faites voter les lois. »

Devant quels personnages, parlait-il donc, le Président de la République ? Devant les adhérents de la Presse républicaine parisienne.

Ainsi que le disait M. Poincaré, les journaux mènent tout. Ce sont eux qui dirigent le gouvernement, qui font les Chambres, parce qu'ils font l'opinion, car le journal, le grand journal notamment, le journal quotidien, n'est-il pas, selon l'expression d'Alfred Fouillée, « la grande école primaire continuelle » ?

Si les catholiques veulent donc accomplir une besogne efficace, il faut qu'ils aient une presse bien outillée. Il la leur faut pour qu'ils puissent faire triompher leurs revendications. Autrement ils s'agiteront dans le vide.

Le Père Gratry n'avait-il pas raison quand il définissait la Presse par cette phrase lapidaire : « La Presse est le gouvernail du globe » ?

De quel côté va-t-elle être dirigée, cette puissance ? Du côté du bien ou du côté du mal ? Cela dépendra des journaux que l'on lira.

Les catholiques s'obstineront-ils à lire les mauvais journaux ? Les méfaits occasionnés par ceux-ci ne devraient-ils pas leur dessiller les yeux ?

On connaît ces méfaits. Les mauvais journaux sapent les principes essentiels sur lesquels repose la société, la propriété, la famille, la religion. Ils sèment partout des ruines intellectuelles et morales, car ils pervertissent les mœurs en semant la déchristianisation.

La mauvaise Presse pervertit les idées : au point de vue politique, en faisant prévaloir des idées fausses qui exercent ensuite une néfaste influence sur le gouvernement de la cité ; au point de vue religieux, car elle s'ingénie par tous les moyens à extirper la foi dans les âmes. Pour atteindre ce double but, elle emploie différents moyens : elle emploie tantôt le mensonge et tantôt le silence.

Les journaux qui emploient le mensonge se rappellent de la phrase de Voltaire : « Mentez, mentez toujours, il en restera quelque chose ». Il y a deux ans, pour ne citer qu'un seul exemple, ils annoncèrent, avec des titres suggestifs imprimés en lettres capitales, l'arrestation du curé d'Igornay ; quand il se fut agi de relater sa libération, ils ne soufflèrent mot ou se contentèrent de reléguer cette nouvelle parmi les réclames des Pilules Pink ou du Kub-Maggi, en quatrième page.

D'autres journaux sont pourtant plus dangereux que ceux-là : ce sont ceux qui organisent la conspiration du silence autour des catholiques, contre leur foi, leurs œuvres, leurs hommes.

Quand on est attaqué par une grossière *Lanterne* quelconque, on peut risposter, mais que voulez-vous faire contre ceux qui vous enveloppent d'un silence hostile ? Contre ces journaux qui ne manquent pas de relater la moindre crevaison de pneu d'automobile, qui consacrent une rubrique spéciale aux chiens crevés et aux chats

Archives diocésaines de Quimper et Léon

noyés, et qui ne font même pas mention d'un pèlerinage national à Lourdes ou d'un congrès eucharistique de l'importance de celui de Montréal, auquel assistait un million de personnes ?

On veut enterrer les catholiques dans le tombeau du silence.

La mauvaise Presse pervertit les mœurs. Il y a un tas de journaux immondes, d'illustrés graveleux qui, chaque jour, par toute la France, corrompent les âmes et souvent aussi les corps. Ce sont des professeurs de vice, et Jules Vallès disait qu'il en connaissait, de ces feuilles pornographiques, dont la lecture « avait démoli l'existence tout entière » d'innombrables ouvriers et ouvrières.

D'autres journaux, en apparence moins obscènes, ne sont pas moins dangereux. Ce sont ceux qui s'étendent sur les moindres détails d'une affaire scandaleuse, qui rapportent avec complaisance les à-côtés scabreux des affaires d'assises, alors qu'ils passent sous silence les actes de vertu, les traits d'héroïsme.

Les crimes accomplis par ces journaux sont incalculables. Aussi Louis Veuillot avait-il raison de dire : « L'arme la plus dangereuse, ce n'est pas le poignard, c'est le porte-plume entre les mains d'un écrivain malpropre ». Ces écrivains malpropres sont, à franchement parler, des malfaiteurs littéraires.

Mais la Presse est une arme à deux tranchants. Elle peut faire le mal, mais elle peut aussi faire le bien.

Les catholiques belges ont pris pour règle de conduite de ne lire exclusivement que des journaux catholiques ; les catholiques allemands aussi. Si les catholiques de France voulaient agir ainsi, au lieu de verser leur argent à des feuilles qui combattent leurs croyances, quelle arme merveilleuse ils auraient en leurs mains !

Dans une réunion à Villeneuve-Saint-Georges, Jaurès disait : « Un socialiste ne doit lire que des journaux socialistes ». Jaurès était logique ; quand donc les catholiques français voudront-ils l'être aussi ?

La bonne Presse est un moyen de préservation. Elle empêche l'ennemi d'avancer et d'occuper de nouvelles positions.

Dans le grand combat de la pensée, les journaux quotidiens constituent les canons à tir rapide. Nous devons avoir les mêmes armes. Nous les avons. Puisque nous avons ces canons, pourquoi les catholiques ne s'en feraient-ils pas les artilleurs ?

Mais la Presse est aussi un moyen de conquête. Grâce à leurs journaux, les catholiques ont déjà reconquis une partie du terrain qu'ils avaient perdu ; quoi d'étonnant à cela ? Que de conversions opérées par la lecture ! Saint Augustin se jette dans les bras de la maternelle Eglise après avoir lu une épître de saint Paul ; Louis Veuillot se sent, à Rome, touché par la grâce en lisant un sermon de Bourdaloue ; l'anarchiste Adolphe Retté, une nuit, dans la forêt de Fontainebleau, à la suite d'une sublime lecture édifiante, abjure ses erreurs passées, et, conduit par le bon Coppée, va s'agenouiller dans un confessionnal pour demander pardon de ses fautes. Il a écrit un livre : « Du diable à Dieu », où il raconte cette émouvante conversion.

Ce n'est pas seulement sur les incroyants, mais sur les croyants eux-mêmes que la bonne Presse exerce un effet salutaire. Elle réveille les énergies assoupies, relève les courages abattus, stimule les ardeurs attiédies. En un mot, elle fait fonction de « remontoir ».

***

« Le mauvais journal, voilà l'ennemi ! » telle doit être la devise des catholiques, qui doivent s'efforcer de propager inlassablement la bonne Presse.

Quelqu'un a dit que s'il vivait en notre époque, saint Paul se ferait journaliste ; « moi, je crois plutôt, dit M. Babin, qu'il consacrerait sa magnifique intelligence à l'œuvre de la propagande ».

M. Babin raconte qu'il y a deux ans il se trouvait dans un château de la Mayenne d'où partirent des chevaliers pour la délivrance du Tombeau du Christ. Ces chevaliers avaient été amenés à cette grandiose idée de libérer la Terre Sainte par d'autres chevaliers, qui eux-mêmes avaient été convaincus de cette nécessité par d'autres chevaliers encore... Il fallut un immense effort de propagande avant que ne retentît, à Clermont, ce cri de : « Dieu le veult ! Dieu le veult ! » où se trouvaient condensées leurs saintes espérances communes.

Ce n'est plus la Palestine, c'est la France, foulée par les pieds de l'Infidèle, qu'il faut conquérir. Participons donc à une nouvelle croisade, la croisade de la Bonne Presse. Cette croisade aussi, Dieu le veut ! Dieu le veut !

M. Babin fut l'objet de frénétiques acclamations.

M. l'abbé Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis, commenta, en son langage simple et lumineux, le discours de l'éloquent conférencier et attira spécialement l'attention des parents catholiques sur les « illustrés » qu'ils ont le devoir de mettre entre les mains de leurs enfants.

M. Barthes, président de l'Association intercantonale des Pères de Famille, expliqua ensuite, d'une façon très claire, les points essentiels de la circulaire de M. Barthou concernant les manuels scolaires.

Et la séance fut levée.

***

Si la réunion des hommes fut intéressante, celle des dames ne le fut pas moins. Quand arrive le conférencier précédé de MM. les Curés de Saint-Louis et de Saint-Martin, toutes les chaises et les bancs du salon Bourdet sont occupés, devant un auditoire de plus de 400 personnes, où l'on remarque les membres du comité central et des divers comités paroissiaux de Presse, l'abbé Morvan, vicaire aux Carmes, donne le compte rendu de la besogne accomplie et des résultats obtenus depuis un an dans la région brestoise pour la diffusion de la bonne Presse : Ce fut une véritable revue de détails ; retenons seulement de ce rapport très intéressant le chiffre global des principales publications distribuées dans les comités de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Brest. En Octobre 1912, nous recevions à Brest 503 *Croix* quotidiennes, et en ce moment 810 ; nous avons donc 307 *Croix* de plus. Les *Semaine littéraire* ont passé de 266 à 425 exemplaires par semaine ; les *Pèlerin*, de 1 289 à 1.572 ; les *Echos du Noël*, de 326 à 1 030 ; les *Croix des Marins*, de 170 à 252 ; les *Vies des Saints*, de 408 à 580 ; les *Causeries du Dimanche*, de 868 à 1.016 ; les romans à 20 centimes, de 522 à 822 ; les bulletins bleus, de 125 à 635 ; les *Noël*, de 20 à 42 ; les *Sanctuaire*, de 28 à 63 ; les *Chronique*, de 15 à 23 ; les *Mois littéraire*, de 2 à 7 ; *Notre-Dame*, de 52 à 60 ; l'*Eucharistie*, de 80 à 92, les *Croisade*, de 52 à 79.

M. le Curé-Archiprêtre, après avoir remercié M. Morvan, nous présente M. Jean Babin, avocat à la Cour d'appel de Paris. De sa conférence, que nous voudrions reproduire entièrement, nous ne pouvons donner que la division et les conclusions : Comme femmes, comme mères, et comme chrétiennes nous avons un grand rôle à remplir dans l'apostolat de la Presse, pour le salut des âmes et du pays ; nous devons faire pénétrer le bon journal dans toutes les familles et, pour y arriver, la principale méthode de propagande et sans contredit la plus efficace est la visite à domicile, sachons en user.

Aux moyens naturels et humains joignons toujours les moyens surnaturels. Que la messe pour la bonne Presse, ou mensuelle comme aux Carmes, ou trimestrielle comme à Recouvrance et à Saint-Marc, soit établie dans chaque paroisse ; que tous les ans, en Novembre par exemple, il y ait une messe plus solennelle dans la principale paroisse de la ville, pour les lecteurs de la *Croix* et leurs parents défunts, et que tous les abonnés y soient convoqués ; que la ligue de l'*Ave Maria* soit fondée partout ; elle est déjà florissante aux Carmes (plus de 500 membres) et à Recouvrance (200). Enfin, que toutes les paroisses aient leur comité de Presse bien organisé pour la propagande. Tels furent quelques-uns des vœux formulés par notre brillant orateur.

M. Roull sut le remercier avec le talent et la délicatesse que nous lui connaissons.

Pour clore la journée, M. Le Gall, vicaire à Recouvrance et président de notre Comité central de Presse, nous demanda de vouloir bien préparer la propagande d'hiver. Des centaines de *Croix* gratuites doivent nous arriver le 28 Octobre. A l'œuvre dès maintenant ! Que les comités paroissiaux se réunissent le plus tôt possible et que l'on distribue à chaque membre sa part de la besogne commune.

Les succès remportés par les Carmes et Recouvrance au dernier congrès général de Paris sont de nature à nous encourager tous. C'est pour le salut des âmes et de notre pays que nous travaillons, ne nous ménageons donc pas ; la récompense viendra plus tard.

Fortifiés par cette bonne journée de Presse, les comités paroissiaux de la région brestoise vont reprendre leur propagande interrompue durant la période d'été.

Que Dieu daigne encore bénir leurs humbles efforts, et bientôt,

tandis que la *Croix* fera sa trouée de plus en plus profonde dans notre sol breton, l'on verra renaître, sur les ruines accumulées chez nous par le sectarisme et l'immoralité, une société plus chrétienne et par là même plus pure et plus généreuse. J. M.

***

QUIMPER. — Le mardi soir, après une nouvelle conférence donnée le lundi à Roscoff, l'infatigable M. Babin reprenait la parole à la salle Jeanne-d'Arc, à Quimper. M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu, présidait, ayant à ses côtés MM. les chanoines Orvoën, curé-archiprêtre de la cathédrale, et A. Le Roy, directeur diocésain des œuvres. Le sujet développé par l'éloquent conférencier fut sensiblement le même qu'à Brest et à Roscoff : ravages de la mauvaise Presse et nécessité de se dévouer à l'œuvre des bons journaux. En passant, M. Babin fit l'éloge du *Progrès du Finistère* et en recommanda chaudement la diffusion aux auditeurs. La réunion s'acheva par quelques paroles de remercîment adressées par M. le chanoine Corre au dévoué et éloquent conférencier.

MORLAIX. — **Congrès régional de la Jeunesse catholique.** — Dimanche a eu lieu, à Morlaix, le grand Congrès d'arrondissement d'A. C. J F. Le matin, la messe était dite à 7 heures, à Saint-Melaine, par M. l'abbé Castel, recteur de la paroisse. Plus de 200 membres des groupes déjà arrivés s'approchèrent de la Sainte Table.

Puis, à 8 h. 1/2, on se réunit au patronage de Saint-Martin, pour la première séance d'études. Il y a déjà 400 jeunes gens dans la salle. Les groupes représentés là sont de Pleyber-Christ, Guiclan, Saint-Pol, Taulé, Sainte-Sève, Saint-Thégonnec, Plougasnou, Carantec, Garlan, Plouézoc'h, Lanmeur, Botsorhel, Brest, Plougastel, Sizun, Le Relecq-Kerhuon.

M. de Larcher, président de la J. C. de Morlaix, remercie M. Chareton d'être venu de Lannion présider cette belle réunion. Celui-ci salua les nombreux congressistes, remercia l'aumônier diocésain, M. le chanoine Kérisit, et donna la parole à M. Hirsch, vice-président du comité diocésain.

M. Hirsch aborde la question de l'organisation de la Jeunesse Catholique, et montre comment elle fut créée au lendemain de la guerre, par le marquis de la Tour du Pin et le comte de Mun. Depuis 30 ans l'Association, « ma chère Association », comme disait le T. Saint-Père, tout récemment, compte aujourd'hui 125.000 membres. Les comités se sont multipliés et chaque année les Congrès étudient une question nouvelle : la liberté de l'Enseignement, question syndicale, mutualité, conditions de travaux, question agricole, R. P. S.

Après avoir rappelé le triomphal succès du dernier pèlerinage à Rome, après avoir montré comment se fit la transmission des pouvoirs, il développe la façon dont le groupe paroissial doit gran-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dir jusqu'à former l'Association de la Jeunesse Catholique. Il explique comment sont formés les comités diocésains, le comité central, etc...

Après avoir montré les moyens de lutte de l'Association, piété, étude, travail, il souhaite que ses explications fassent naître, si possible, un plus grand amour pour le Bon Dieu.

M. Kérisit, curé-archiprêtre de Morlaix, lit aux congressistes la lettre suivante, adressée par Mgr Duparc, évêque de Quimper.

Quimper, le 23 Octobre 1913.

CHER MONSIEUR LE CURÉ,

Je bénis le Congrès de la Jeunesse Catholique du Haut-Léon et de Tréguier, qui va se tenir à Morlaix.

Après les encouragements que la grande Association Nationale, à laquelle nos jeunes gens se rattachent, a reçus du Souverain Pontife, le mois dernier, j'ai à peine besoin d'insister sur le devoir de nos divers groupements de jeunesse de se rallier à l'organisation qui, dans plusieurs de nos paroisses, fait déjà tant de bien.

Mais je veux rappeler à vos congressistes qu'ils doivent donner à l'action de leurs groupes un caractère de plus en plus pratique.

Toute la vie des jeunes catholiques appartient à Dieu et à son Eglise. C'est pourquoi je leur demande avant tout de fortifier et d'éclairer leur foi afin d'enflammer leur zèle.

Louis Veuillot écrivait à un maître de l'enseignement libre à propos de ses élèves grandissants : « Il faudrait tout particulièrement faire sentir à ces jeunes et ardentes têtes, la beauté, la grandeur, la magnificence du rôle que le chrétien est appelé à remplir dans les plus vulgaires comme dans les plus grandes situations de l'existence humaine. Il faudrait leur inspirer ce fier sentiment que j'appellerais l'orgueil de croire en Dieu, d'être un enfant de l'Eglise, d'avoir sucé le lait austère des vertus. Cela n'empêcherait pas d'être humble, et, en tout cas, j'aimerais mieux la vanité que la honte d'être chrétien. »

Voilà bien l'état d'esprit de vos congressistes.

Pour assurer à leur action le caractère pratique que je leur souhaite, je désire que vous leur montriez bien les formes variées que peut revêtir leur zèle dans le service des paroisses. Qu'ils se mettent très simplement entre les mains de leurs prêtres. Ils participeront aux œuvres d'apostolat et de patronage. Ils soutiendront la cause des écoles libres. Ils aideront à l'enseignement du catéchisme. Ils répandront les bons journaux. Ils défendront leur foi dans les conversations où ils l'entendraient attaquer. Ils engageront les amis de leur âge à vivre comme eux, selon leurs croyances catholiques, et à s'approcher fréquemment de la Sainte Table. Ils chanteront aux offices paroissiaux. Voilà l'ordinaire d'une vie de jeune catholique. Le programme de vos groupes est en lui-même plus étendu. Vous

verrez dans chaque milieu les points sur lesquels un effort spécial peut et doit être tenté ; mais, même en se bornant aux articles tout pratiques que j'ai signalés, ils peuvent faire un très grand bien. Beaucoup de nos villes en ont fait l'expérience.

En traduisant ces pensées devant le Congrès, ayez la bonté de remercier de ma part les organisateurs qui l'ont préparé et dont je retrouve le savoir-faire et l'élan dans tout le mouvement de nos œuvres diocésaines.

Je sais qu'ils doivent leur excellent esprit à leur aumônier. Je les félicite de comprendre et de suivre si bien les directions que vous leur donnez de ma part.

Veuillez agréer, cher Monsieur le Curé, et leur transmettre, l'assurance de mon paternel dévouement en Notre Seigneur.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

A 10 h. 1/2, les congressistes se forment en cortège et se rendent à l'église Saint-Mathieu où une grand'messe est dite pour l'A. C. J. F. Plus de 500 jeunes gens assistent à cette impressionante cérémonie dans le plus grand recueillement. M. l'abbé Le Roux, aumônier du groupe de Saint-Melaine, prononce une allocution de circonstance des plus émouvantes.

A midi, immédiatement après la messe, les congressistes ont reformé le cortège et, drapeaux en tête, tous se sont dirigés vers la salle Quiviger, rue de Brest. Là, dans ce vaste local, auprès des tables bien dressées, un simple repas fut parfaitement servi. Une table d'honneur était disposée au fond de la principale salle. Y avaient pris place, sous la présidence de M. Chareton, avocat à Lannion, directeur de l'A. C. J. F. des Côtes-du-Nord : à sa droite, MM. Kérisit, curé-archiprêtre de Morlaix, aumônier diocésain, Le Hire père, ancien avoué, l'abbé Castel, recteur de Saint-Melaine, de Larcher, président du groupe d'A. C. J. F. de Saint-Martin, abbé Loaëc, de Saint-Martin, J. Jacq, président du groupe d'A.C.J.F. de Saint-Mathieu ; à sa gauche, MM. l'abbé Le Bihan, recteur de Saint-Martin de Morlaix, Hirsch, vice-président de l'A. C. J. F. diocésaine, abbé Le Roux et abbé Corvez, de Saint-Melaine, Dantec, président du syndicat des employés, et Lavanant, président de l'A. C. J. F. de Saint-Melaine, Trébaol, président de l'A. C. J. F. de Brest.

A l'heure des toasts, le président, M. Chareton, porte un toast au Souverain Pontife et engage l'assistance à s'unir à lui pour exprimer l'admiration et la gratitude du groupe. Il propose d'acclamer le Saint-Père et de crier tous en chœur : Vive Pie X.

Après lui, M. de Larcher, président de la section de Morlaix, porte la santé de Mgr l'Evêque de Quimper, M. Trébaol, président de la section brestoise, lève son verre à la santé de M. le curé Kérisit, aumônier diocésain de l'A. C. J. F.

M. Hirsch lève son verre à la santé des nouveaux groupes de J. C.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Dantec, président du syndicat catholique des employés de commerce et de l'industrie, boit à la force du syndicalisme catholique.

M. l'abbé Kérisit, curé-archiprêtre de Morlaix, pour clôturer cette magnifique réunion, remercie l'un après l'autre les divers orateurs qui ont parlé sur les différents points. Il a porté son toast à la gloire de la Sainte Eglise, celle de la Bretagne et de la France.

Le président lève la séance après avoir au préalable fait réciter les grâces en commun avant de se séparer.

A 3 heures, le cortège se reforme dans la rue de Brest, et toujours précédé des cinq drapeaux de l'A. C. J. F., se dirige à travers les rues de la ville et se rend de nouveau au patronage Saint-Martin, où doit avoir lieu la deuxième séance de travail. Une fois la prière dite, le bureau est formé par MM. Chareton, président, et Hirsch, vice-présidents. MM. les Curés de Morlaix et de Saint-Pol de Léon, et un grand nombre de prêtres les entourent.

M. de Larcher fait un rapport très documenté sur la J. C. et la vie paroissiale. Il donne des conseils pratiques. Une discussion très intéressante s'engage au sujet de ce rapport, à laquelle prennent part un très grand nombre de congressistes. Presque tous demandent des explications complémentaires. Il y est répondu toujours d'une façon précise et catégorique.

M. Chareton, président, clôture cette belle fête par une brillante allocution, dans laquelle il désire, pour reformer la famille et pour défendre le prolongement de la famille, l'école, que tous les membres de la Jeunesse Catholique apprennent à lutter, chacun dans son petit coin, mais dans un effort commun, pour le salut du pays.

Ainsi que tous les rapports, la brillante conférence de M. Chareton est longuement applaudie.

Puis on se rend à l'église Saint-Martin, où est célébré un salut solennel, auquel l'excellente maîtrise, dirigée par M. l'abbé Bosson, prête son concours.

M. le Recteur donne la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Et ainsi se termine, sur une note de piété, cette magnifique fête de la Jeunesse Catholique.

MORLAIX *(Saint-Martin-des-Champs)*. — **Bulle retrouvée.** — En se livrant à des recherches dans les archives de sa paroisse, M. le Recteur de Saint-Martin de Morlaix y a fait la découverte d'un document bien précieux : une bulle authentique de Grégoire XVI attachant, à l'église de Saint-Martin de Morlaix, une indulgence plénière à gagner le 11 Novembre, fête de saint Martin, et le dimanche de la solennité. Cette pièce est revêtue du visa de l'Evêché de Quimper et de la signature de Mgr Graveran.

Un éminent liturgiste consulté répond :

« Vous avez un double bonheur : 1° d'avoir non pas seulement

une, comme on l'accorde d'ordinaire, mais deux indulgences, l'une le 11 et l'autre le dimanche de la solennité extérieure quand il ne coïncide pas avec le 11, et 2° de l'avoir à *perpétuité*, ce qui ne s'accorde pas bien souvent non plus.

» L'indulgence peut se gagner depuis midi la veille jusqu'à minuit le jour suivant (36 heures par conséquent si votre église restait ouverte tout ce temps). Elle ne peut se gagner qu'une seule fois chacun de ces deux jours.

» Il est bon que les fidèles soient avisés que les prières prescrites aux intentions du Souverain Pontife doivent être dites pendant la visite qu'ils font à l'église de Saint-Martin et pendant qu'ils sont dans l'église. »

Le concessionnaire de cette faveur, M. le chanoine Moal, recteur de Saint-Martin, donnait tous les ans la plus grande publicité à ces indulgences, tant au prône que par une affiche apposée à l'église, où l'on pouvait lire en grands caractères l'annonce bretonne : « *Drugares leun Sant Martin* ».

La pièce s'égara, et bientôt la publication de ces indulgences tomba en désuétude. Le souvenir cependant ne s'en effaça pas complètement, et M. Le Goff, ancien recteur, parlait souvent de ces indulgences, regrettant de n'en retrouver aucune trace certaine.

La découverte de cette pièce va remettre en vigueur cette pieuse pratique et réparer l'oubli regrettable qui dure depuis plus de cinquante ans. Ces indulgences seront portées à la connaissance de tous les fidèles et publiées tous les ans au prône, le premier dimanche de Novembre.

H. B.

L'Action catholique dans le diocèse. — ROSPORDEN. — Le dimanche, 19 Octobre, réunion trimestrielle de l'Association des Chefs de Famille et de l'Union Catholique. M. le Recteur montra le développement de ces associations et tira des tracasseries que leur suscitaient les diverses administrations la preuve de l'importance grandissante de ces associations. Un membre fit une causerie sur les événements politico-religieux survenus depuis trois mois. Une motion fut présentée en faveur de la R. P. S. à Rosporden, et l'on se sépara après s'être entendu au sujet de l'assemblée annuelle des Associations de Pères de Famille que nous annonçons d'autre part.

PONT-L'ABBÉ. — Superbe réunion de l'A. C. F., ce même dimanche 19 Octobre, sous la présidence de M. Maufras du Chatellier. M. Hugot-Derville, député, en une conférence fort documentée, montra l'état actuel de la question scolaire et précisa nos revendications à ce sujet. Après les remerciements du président, M. le Curé donna en breton un résumé de la conférence de M. Hugot-Derville, puis M. le chanoine Uguen parla de la campagne antialcoolique et de l'œuvre de la Croix-Blanche.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Importantes déclarations de Mgr Gouraud au VII[e] Congrès diocésain de Vannes. — Le Congrès diocésain de Vannes que nous avons annoncé s'est terminé par une magnifique réunion à laquelle asssistèrent plus de 3.000 catholiques morbihannais. Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, présidait entouré de NN. SS. Pichon, archevêque de Cabasa, Morelle, évêque de Saint-Brieuc, Gouraud, évêque de Vannes, et Duparc, évêque de Quimper et de Léon. Après les discours très applaudis de M. de Lamarzelle, sénateur du Morbihan, et de M. le chanoine Desgranges, l'orateur populaire si connu, Mgr Gouraud prit la parole et, dans une superbe allocution, traça leurs devoirs aux catholiques de son beau diocèse. Ses conseils relativement à la politique religieuse des Unions Catholiques sont de ceux qu'il est bon de méditer ailleurs encore que dans les cadres de la vivante et agissante Union morbihannaise. Ils sont de nature à dissiper des malentendus et à éclairer la voie aux catholiques désireux de se livrer à l'action publique. Nous en détachons cette partie essentielle :

« Il m'est revenu que certains de nos amis hésitent à nous suivre, trouvant, à l'encontre de nos adversaires, que dans notre organisation catholique nous ne faisons pas assez de politique.

» Sur ce point, Messieurs, je vous dois une explication très nette. Jamais notre Union Catholique n'a eu la prétention de se substituer aux partis politiques, jamais elle n'a songé à empêcher une action politique légitime. Un pays comme la France n'a pas que des intérêts religieux à sauvegarder, il a aussi des intérêts d'ordre temporel, nécessaires pour garantir les intérêts religieux eux-mêmes. La fin immédiate des sociétés civiles est de procurer le bien-être temporel des peuples, dans la juste subordination que réclame la primauté de leurs intérêts spirituels. L'ambition de l'Eglise se borne à aider les Etats dans la conquête de ce bien-être temporel, mais nullement à les supplanter.

» Dans un pays comme le nôtre, où les destinées de la nation sont toujours en discussion ; dans un pays de suffrage universel, l'action politique est légitime parce qu'elle est nécessaire. Nous n'hésitons pas à le dire.

» Mais nous ajoutons que, dans un pays comme le nôtre, où les divisions politiques ont fait trop souvent le jeu de nos adversaires ; dans un temps où ces divisions pourraient accroître leur audace et nous mener aux pires catastrophes, l'Eglise vous demande, Messieurs, en raison des intérêts sacrés et primordiaux dont elle a la garde, et qui sont les vôtres, l'Eglise vous demande d'oublier, à certains jours, vos divisions politiques, pour ne pas affaiblir, aux heures du combat, les forces catholiques.

» L'Eglise catholique vous demande, par conséquent, à certains jours, de subordonner votre action politique à son action catholique, en vue d'un bien immédiat et plus nécessaire.

» Elle vous demande aussi de vous unir les uns aux autres, dans des alliances qui ne vous feront rien sacrifier de vos efforts

et de vos convictions, mais qui vous permettront de combattre ensemble, pour une Cause qui vous est commune, pour une Cause qui est au-dessus de tous les partis, pour la Cause de Dieu.

» Qui dit alliance, Messieurs, ne dit pas absorption, mais simplement mise en commun des efforts et des ressources dont chacun peut disposer, en vue du but à atteindre.

» C'est dans ce sens que le Souverain Pontife a si souvent appelé les catholiques de France à l'union, sous l'unique étendard de Jésus-Christ : *Uniantur sub unico vexillo Christi.*

» Je n'hésite pas à reconnaître qu'il y eut un temps peu éloigné de nous où le Souverain Pontife crut pouvoir demander davantage aux catholiques de France. L'histoire dira à quelles conditions le sacrifice demandé pouvait être le salut. Elle dira et elle dit dès maintenant que l'union tentée alors n'a pas abouti. Je n'ai pas à en rechercher les causes.

» Mais c'est parce que cet effort n'a pas réussi que le Saint-Siège demande maintenant aux catholiques de s'unir sur le terrain religieux, derrière leurs évêques, quelles que soient leurs opinions et leurs préférences politiques, et sans être obligés de les sacrifier.

» Cette union n'est impossible à aucun catholique. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Centenaire de Diderot — Le Gouvernement a célébré dimanche dernier, à Langres, lieu de sa naissance, le bi-centenaire de Diderot. Elle a délégué à cet effet l'un de ses ministres, le juif M. Klotz.

Mgr de Durfort, évêque de Langres, a protesté contre la glorification « de cet homme néfaste qui, avec les philosophes du XVIII[e] siècle, a travaillé de tous ses efforts à détruire la religion chrétienne, et à renverser les principes fondamentaux sur lesquels repose toute société, mettant au service de cette criminelle entreprise l'impiété la plus audacieuse, alliée parfois à la plus abjecte immoralité ».

Vilaine déjà par elle-même, cette fête républicaine fut agrémentée d'un sacrilège. C'est dans le séminaire que fut donné le banquet : M. Klotz, homme du gouvernement, prononça un toast en l'honneur du docteur de l'anarchisme, de l'auteur de ce mot d'ordre donné aux gouvernés : « Méfiez-vous toujours de celui qui veut mettre de l'ordre » ; de celui aussi qui a formulé ce vœu : « Ourdir les entrailles du dernier prêtre pour en faire une corde à étrangler le dernier roi ».

Comment une société peut-elle se maintenir, gouvernée par des gens qui offrent de tels scélérats à l'admiration du peuple ?

Ligue du silence aux enterrements. — Cette Ligue était proposée dernièrement, en ces termes, par la *Semaine religieuse* de Dijon :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Qui n'a remarqué avec quel sans-gêne on assiste ordinairement aux convois funèbres ? On cause, on discute, on rit même dans le cortège, et parfois les conversations ne cessent pas au seuil de l'église.

» La pensée est venue de réagir contre une telle indécence et d'essayer de former une sorte de ligue du silence pour obtenir le respect dû aux morts. Bon nombre d'adhérents ont déjà répondu à l'appel qui leur était fait, et se sont engagés à garder le silence et à se tenir très respectueusement depuis le commencement du service funèbre à la maison mortuaire jusqu'à la fin de la cérémonie.

» Il paraît utile de faire connaître, dit la *Semaine religieuse* de Dijon, cette très heureuse initiative et nous voudrions que la publicité ne s'en tînt pas là. On finira par savoir que, dans ces occasions, le silence du voisin n'est pas une impolitesse, mais une invitation discrète à l'imiter.

» Les âmes chrétiennes profiteront de ces silences pour penser aux besoins spirituels du défunt et prier pour lui. »

Une cloche monstre. — La fonderie des frères Paccard, à Annecy (Haute-Savoie), vient de commencer à fondre une cloche monstre, destinée à une église de Rouen, qui pèsera 20.000 kilos et s'appellera *Jeanne d'Arc*. Le parrain en sera le Pape Pie X. Cette cloche rappelle celle fondue en 1895, par la même usine, pour la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, à Paris, et qui s'appelle *La Savoyarde*. Elle ne pesait que 18.000 kilos.

BIBLIOGRAPHIE

MÉDITATIONS POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE SUR LA **Vie de N. S. Jésus-Christ et de sa T. S. Mère**, 3 volumes in-8° de 600 pages, par l'abbé J.-B. FÈVRE, prêtre salésien. — Liège, rue des Wallons, 59 ; Lille, M. Léon Danjou, 54, rue de Béthune. Prix : 3 fr. 50 le volume ; franco, 3 fr. 80 ; — les 3 volumes, 10 fr. ; franco, 11 fr.

Appréciation de l'Evêché de Liège : « L'auteur parcourt toute la vie du Sauveur, en adaptant les leçons que nous donne cette vie, aux stades de la vie spirituelle.

» La méthode est simple, l'exposé clair, la doctrine tirée des meilleurs auteurs ascétiques.

» Un petit résumé pour la veille, les points développés pour l'heure de la méditation, le fruit spirituel produit par ces considérations, voilà la forme que présente la méditation de chaque jour. Les considérations ne sont pas très développées ; il reste de la place au travail personnel.

» Le premier volume traite de l'enfance et de la vie cachée du Sauveur. Il va du 1er Novembre au 20 Février.

» En résumé, bon manuel pour les établissements et les communautés religieuses. »

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper. typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

28e ANNÉE. Vendredi 7 Novembre 1913 N° 45.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Mandement de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon concernant la recherche des écrits du serviteur de Dieu, Jean Discalcéat, prêtre profès de l'Ordre des Frères Mineurs, vénéré de temps immémorial sous le nom de Bienheureux et de Saint.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollections sacerdotales ; Œuvre de la Propagation de la Foi ; Rapport présenté par M. l'abbé Le Louët au Pèlerinage des Hommes de Bretagne à Montmartre, le 22 Septembre 1913 ; Œuvre diocésaine de Projections lumineuses.

III. — Chronique générale : Rome : Lettre de N. S. Père le Pape au sujet de l'Institut catholique de Paris ; Œuvre des Bibliothèques populaires catholiques.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Novembre. — 26me Dimanche après la Pentecôte. Anniversaire de la DÉDICACE DE TOUTES LES EGLISES DE FRANCE. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. André Avellin.

Lundi, 10. — La Dédicace de la Basilique de Saint-Sauveur. Double de 2me classe. Blanc.

Mardi, 11. — S. Martin, Evêque. Double. Blanc.

Mercredi, 12. — S. Martin, Pape et Martyr. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 13. — S. Stanislas Kostka, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 14. — S. Josaphat, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Samedi 15. — Ste Gertrude, Vierge. Double. Blanc.

Dimanche, 16. — 27me Dimanche après la Pentecôte. Octave de la Dédicace des églises de France.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Botsorhel.	du 8 au 11 Novembre.
Berrien	du 12 au 15 —
Le Faou	du 16 au 20 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Mandement de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon concernant la recherche des écrits du serviteur de Dieu, Jean Discalcéat, prêtre profès de l'Ordre des Frères Mineurs, vénéré de temps immémorial sous le nom de Bienheureux et de Saint.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

En vue de la confirmation du culte immémorial du serviteur de Dieu Jean Discalcéat, prêtre, religieux profès de l'ordre des Frères Mineurs, l'Eminentissime Cardinal Martinelli, préfet de la Congrégation des Rites, vient, au nom du Souverain Pontife, par une Lettre en date du 2 Juillet 1913, reçue seulement au mois d'Octobre, de Nous charger spécialement de rechercher dans Notre Diocèse et d'y recueillir les écrits du saint Religieux pour lequel vous professez, comme vos aïeux, une dévotion si confiante et si justifiée.

Par *écrits*, il faut entendre les traités, opuscules, méditations, sermons, lettres, notes, mémoires, ouvrages de controverse et autres œuvres de quelque nature qu'elles soient écrits de la main, ou sous la dictée, ou composés par l'ordre du serviteur de Dieu, que ce soient des autographes ou des copies, qu'ils soient imprimés ou manuscrits.

Pour vous conformer aux prescriptions du Saint-Siège, vous vous ferez un devoir, Nos très chers Frères, de Nous remettre, dans l'espace de trente jours, à Nous-même, ou aux personnes désignées plus bas, tous les écrits de saint Jean Discalcéat, que vous pourriez avoir en votre possession. Ils vous seront fidèlement rendus, dès que sera terminé l'examen qu'en doit faire le tribunal ecclésiastique.

A CES CAUSES,

Le saint Nom de invoqué,
Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Tous les fidèles de Notre Diocèse qui auraient entre les mains des écrits attribués au serviteur de Dieu Jean Discalcéat, prêtre profès de l'ordre des Frères Mineurs de la ville de Quimper, au XIVe siècle, sont obligés, sous peine des censures de l'Eglise, de Nous faire connaître et de Nous remettre ces mêmes écrits. Ceux qui, sans les conserver, connaîtraient les personnes qui les ont en leur possession doivent également, sous les mêmes peines, Nous en donner avis.

Art. 2. — Ces écrits pourront être remis par les fidèles, soit à Notre Chancelier, au Secrétariat de l'Evêché, soit à MM. les Curés de leurs paroisses respectives.

Art. 3. — La présente Ordonnance sera publiée au prône de la messe paroissiale, le dimanche qui en suivra la réception, et sera apposée aux portes de l'église pendant un mois.

Art. 4. — Le délai d'un mois expiré, MM. les Curés et Recteurs devront notifier au Secrétariat de l'Evêché, le résultat de cette enquête.

Donné à Quimper, le 30 Octobre 1913.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :
J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les âmes du Purgatoire.**
II. — **La Mission** de LANDÉDA, 2e semaine, sous la présidence de M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche, 9 Novembre*, 1re messe, à 6 heures ; à 6 h. 3/4, à la chapelle, réunion pour la Congrégation des Demoiselles ; à 7 heures, à la cathédrale, messe de communion pour les hommes.
A 2 h. 1/2, vêpres de la Dédicace, bénédiction.
A 8 heures, réunion bretonne, sermon, bénédiction.
Vendredi, 14, confession des enfants qui n'ont pas encore communié.
Samedi, 15, confession des filles du grand catéchisme.

Récollections sacerdotales. — A BREST, le lundi 10 Novembre, rue de l'Harteloire ;
A CROZON, le mardi 11 Novembre ;
Prédicateur : M. le chanoine A. Le Roy.

Œuvre de la Propagation de la Foi.

Par indult du 26 Juin 1913, le Souverain Pontife a étendu, de la manière suivante, les faveurs accordées aux prêtres zélateurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi :

I. — A tout prêtre qui sera chargé dans une paroisse ou dans un établissement de recueillir des aumônes pour l'Œuvre de la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Propagation de la Foi, quelle que soit d'ailleurs la somme qu'il recueille, ou qui, de ses propres ressources, versera dans la caisse de l'Œuvre le produit d'une dizaine entière :

1° La faveur de l'autel privilégié trois fois par semaine ;

2° La faculté de donner aux fidèles qui sont à l'article de la mort la bénédiction, avec l'indulgence plénière qui s'y trouve attachée, en se conformant aux rite et forme que prescrit la Constitution *Pia Mater* de Benoît XIV ;

3° La faculté de bénir par un seul signe de croix, en particulier à toute époque de l'année, ou en public, aux périodes de missions et d'exercices spirituels de l'Avent et du Carême, quand des instructions sont adressées au peuple, les chapelets, croix, crucifix, statuettes et médailles pieuses, et de leur appliquer les indulgences dites apostoliques, et aux chapelets les indulgences dites de sainte Brigitte ;

4° La faculté d'attacher aux chapelets, par un seul signe de croix, les indulgences dites des Pères Croisiers ;

5° La faculté d'attacher aux crucifix les indulgences du Chemin de la Croix, pour les malades, les voyageurs sur mer, les prisonniers, les habitants des pays païens et autres personnes se trouvant dans l'impossibilité de faire le Chemin de la Croix, toutes les autres conditions devant être remplies ;

6° La faculté de bénir et d'imposer aux fidèles les scapulaires de la Très Sainte Trinité, de la Passion de Notre Seigneur, des Sept Douleurs et de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, ainsi que de Notre-Dame du Mont Carmel, avec pouvoir d'employer une seule formule pour leur bénédiction ;

7° La faculté de recevoir *(facultas adscribendi)* les fidèles au Tiers-Ordre séculier de saint François d'Assise en imposant le scapulaire et le cordon, toutes les autres conditions devant être observées ;

8° La faculté de recevoir *(facultas adscribendi)* les fidèles à l'Archiconfrérie des Cordigères, en bénissant et en imposant le cordon séraphique ;

9° La faculté de recevoir *(facultas adscribendi)* les fidèles à la Confrérie de la Milice Angélique, en bénissant et en imposant le cordon de saint Thomas d'Aquin ;

10° La faculté de bénir la médaille de l'Immaculée Conception, avec les indulgences qui y sont attachées ;

11° La faculté de bénir la médaille de saint Benoît, avec les indulgences qui y sont attachées.

II. — A tout prêtre membre d'un Conseil ou d'un Comité chargé de veiller aux intérêts de l'Œuvre, ou qui, nommé directeur diocésain par l'évêque, s'acquitte de toutes les fonctions qu'exercerait un Conseil ou un Comité ;

A tout prêtre qui, dans l'année, aura versé à la caisse de l'Œuvre une somme représentant au moins le produit de mille souscriptions, quelle que soit d'ailleurs la provenance de cette somme :

1° Les mêmes faveurs que les prêtres de la catégorie précédente ;

2° La faveur de l'autel privilégié personnel cinq fois par semaine ;

3° La faculté de bénir les chapelets de Notre-Dame du Saint Rosaire, avec les indulgences qui y sont attachées.

Dans le cas où les sommes à recueillir seraient momentanément incomplètes, Sa Sainteté proroge les pouvoirs du prêtre, qui aura fait le versement intégral de l'année précédente, jusqu'à la clôture de l'exercice courant.

III. — Tout prêtre qui aura versé de ses propres ressources une somme représentant le produit de mille souscriptions aura droit toute sa vie aux faveurs accordées aux prêtres membres du Conseil.

LES HOMMES DE FRANCE AU SACRÉ-CŒUR

dans le Diocèse de Quimper (22 Septembre 1913).

RAPPORT présenté par M. l'Abbé LE LOUET au Pèlerinage des Hommes de Bretagne

(22 Septembre 1913).

Le 5 Août 1891, un vaillant apôtre du Sacré-Cœur, actuellement curé d'une grande paroisse du diocèse de Quimper, m'adressait ces quelques lignes : « Mon rêve serait dans quelques années, quand l'Apostolat de la Prière sera devenu une œuvre vraiment diocésaine, d'en faire pour les hommes la ligue du Cœur de Jésus chargée de défendre en tous lieux et en toutes circonstances les intérêts de ce divin Cœur ; c'est le moyen le plus sûr de former le parti catholique et de préparer pour l'avenir de solides défenseurs de la foi dans notre Basse-Bretagne ».

Le prêtre que son zèle poussait ainsi à grouper les hommes autour du Cœur de Jésus était déjà, depuis plusieurs années, l'âme de toutes les œuvres si chères à ce divin Cœur dans le diocèse de Quimper. C'est à lui que Mgr Nouvel, disciple lui-même d'un fervent apôtre du Sacré-Cœur, le vénéré Père Muard, fondateur des Bénédictins de la Pierre-qui-Vire, confia en 1887, alors qu'il n'était encore que tout jeune recteur, la création et la direction du Messager breton du Sacré-Cœur, *Kannad ar Galoun-Zakr*, dont le succès a dépassé toutes les espérances.

Ce rêve de M. le Curé de Ploudalmézeau — qui m'excusera d'évoquer ici un souvenir tout à l'honneur du Sacré-Cœur — est devenu une réalité.

Mais M. l'abbé Grall n'était pas le seul à avoir la pensée de grouper les hommes autour du Sacré-Cœur. Vers la même époque, le R. P. Lemius, alors supérieur de Montmartre, rêvait lui aussi, comme il me l'écrivait un jour, « une grande association d'hommes de France au Sacré-Cœur, ayant un comité dans chaque paroisse, dans chaque diocèse, avec des réunions périodiques ». Ce rêve, comme nous le savons, recevait une première application

Archives diocésaines de Quimper et Léon

en Octobre 1898, à l'occasion d'un grand pèlerinage d'hommes à Combreux (Loiret). Dès l'année suivante, Avril 1899, 60.000 hommes étaient réunis à Lourdes ; et cette admirable mobilisation des chrétiens de France imprimait aux groupes déjà formés une impulsion décisive. De retour à Paris, le R. P. Lemius, qui avait tenu à offrir à la Vierge Immaculée l'idée qu'il portait depuis longtemps dans son âme, la précisait en formules, la réglementait en articles et en soumettait le programme au cardinal Richard, archevêque de Paris, qui s'empressait de consacrer l'œuvre en la baptisant : « Groupes d'hommes de France au Sacré-Cœur ». De ce jour l'œuvre possédait son titre et son organisation ; elle portait le sceau de l'autorité diocésaine et n'attendait plus, pour être complète, que la suprême approbation du Souverain Pontife. Cette approbation ne tardait pas à lui être accordée. Une lettre écrite au nom de Sa Sainteté Léon XIII, 19 Janvier 1900, au Supérieur de Montmartre par Son Eminence le cardinal Mazella, consacrait définitivement l'œuvre de Montmartre.

Voilà, Messieurs, l'origine, tant en France que dans le diocèse de Quimper, de ce mouvement des hommes vers le Sacré-Cœur.

L'idée de grouper les hommes autour du divin Cœur a germé tout d'abord dans l'esprit et le cœur d'un petit nombre, elle a pris peu à peu de l'extension ; elle s'est étendue jusqu'aux confins de la terre (Finistère), puis est arrivée jusqu'à Rome. Encore quelque temps et elle embrassera le monde entier.

— C'est le moment de parler de l'organisation de l'œuvre dans le diocèse de Quimper.

Avant tout, il fallait pour commencer l'autorisation du premier pasteur. Cette autorisation fut vite obtenue. Le 23 Avril 1905, Mgr Dubillard, alors évêque de Quimper, que sa courageuse attitude dans la campagne menée depuis quelques années contre l'Eglise de France a fait élever aux honneurs de la pourpre romaine, écrivait à votre rapporteur ces lignes bien encourageantes : « Je partage absolument votre avis au sujet de l'association des hommes du diocèse pour le culte du Sacré Cœur comme branche de la grande association de l'Apostolat de la Prière ». Peu après, Sa Grandeur bénissait l'Œuvre par une lettre publiée dans la *Semaine religieuse* et approuvait le règlement qui lui était soumis.

L'approbation de l'autorité diocésaine une fois obtenue, il ne restait plus qu'à marcher. Nous irons lentement. C'est un peu dans notre caractère à nous, Bretons, d'examiner longuement avant de nous engager à fond, mais de ne plus nous arrêter dans notre élan, une fois le bien à obtenir devenu évident et le but à atteindre clairement aperçu.

Je ferai remarquer tout d'abord, que la confrérie du Saint-Sacrement était déjà établie et prospère dans bon nombre de paroisses du diocèse, bien avant leur agrégation à Montmartre. Cette agrégation changea donc peu de choses à l'adoration mensuelle en honneur depuis de longues années. Elle ne fit que raviver dans les âmes l'amour envers le Cœur Eucharistique de Jésus et faciliter le recrutement des hommes adorateurs.

Paroisse des Carmes (Brest). — La paroisse des Carmes (Brest), qui possédait déjà la Confrérie du Très Saint-Sacrement depuis l'année 1867, fut agrégée à Montmartre en Décembre 1906. — L'adoration nocturne par les hommes seuls s'y fait deux fois par mois, les nuits qui précèdent le deuxième et le dernier dimanche. Une invitation imprimée est adressée aux adorateurs par le secrétaire de l'Œuvre le vendredi précédent. Les hommes convoqués pour l'adoration se réunissent à la sacristie vers 9 heures du soir ; le directeur leur adresse quelques mots, puis tire au sort les heures d'adoration. Quelques minutes après, récitation des prières en commun devant le Saint-Sacrement exposé, et lecture de l'acte de consécration. Cet acte de consécration sera répété à toutes les heures de la nuit. L'adoration par séries plus ou moins nombreuses commence immédiatement et se continue jusqu'à la première messe, à laquelle tous les adorateurs assistent et communient.

Voilà pour l'adoration par les hommes seuls dans la paroisse des Carmes, à Brest. Je ne parle pas de l'adoration par les femmes, qui est hebdomadaire, et de certains exercices communs aux deux groupes, femmes et hommes.

Les deux belles paroisses de Saint-Louis et de Saint-Sauveur de Brest, dont l'agrégation remonte au mois d'Août 1907, méritent également une mention particulière.

Paroisse de Saint-Louis. — A Saint-Louis l'adoration est hebdomadaire comme aux Carmes. Cependant le Saint-Sacrement ne reste exposé toute la journée que le premier vendredi de chaque mois, à partir de 6 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir. L'adoration dans le courant de la journée est surtout assurée par des adoratrices qui se relèvent de demi-heure en demi-heure. Le soir, de 8 heures à 9 heures, adoration en commun, à laquelle prennent part 150 hommes environ.

Saint-Sauveur. — Dans la paroisse ouvrière de Saint-Sauveur de Brest, les résultats obtenus depuis l'agrégation à Montmartre sont vraiment consolants. « Nos hommes de Saint-Sauveur, m'écrivait il y a quelque temps leur directeur, ont leur réunion le quatrième dimanche du mois, ils y viennent au nombre de cent à cent cinquante. Voici le programme : récitation du chapelet, instruction, procession à l'intérieur de l'église, les hommes précédant le Saint-Sacrement avec un cierge allumé. Depuis cinq ou six ans, nous les réunissons encore le second samedi de chaque mois, à 8 heures du soir, pour faire une heure d'adoration. Un prêtre fait une allocution sous forme de méditation. Cette allocution est coupée par quelques silences et quelques chants. L'heure ne leur paraît jamais trop longue. Le Tabernacle reste ouvert pendant la durée de la réunion qui est clôturée par la bénédiction avec le Saint Ciboire. Nos adorateurs du samedi sont au nombre de 50 à 60. Saint-Martin de Brest vient seulement d'être agrégé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint-Corentin (Quimper). — Si nous passons de Brest à Quimper, nous trouverons que là aussi l'Œuvre de Montmartre établie dans les deux paroisses de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu produit des effets merveilleux.

A Saint-Corentin de Quimper, l'adoration par les hommes seuls a lieu chaque premier vendredi du mois, de 8 heures à 9 heures du soir. « Le grand chœur de la Cathédrale, lisait-on dans un des derniers numéros de la *Voix de Saint-Corentin*, bulletin mensuel de la paroisse, est à peine suffisant à recevoir les 150 hommes ou jeunes gens qui viennent monter la garde auprès de Notre Seigneur, la journée de travail accomplie. Ce nombre, il est vrai, n'est pas toujours atteint, mais une moyenne de 120 à 130 braves sont ordinairement là et le spectacle est imposant : chant de cantiques, récitation du chapelet, instruction et bénédiction se succèdent sans interruption ; l'heure est bien utilisée. Puis rendez-vous est donné aux hommes pour la communion générale le dimanche suivant, à la messe de 7 heures. Ici encore, le nombre des hommes qui viennent s'agenouiller à la Table Sainte est considérable. Espérons, ajoute le directeur du *bulletin* paroissial, que le nombre déjà respectable de ces âmes d'élite augmentera toujours davantage. »

Saint-Mathieu de Quimper. — Voici maintenant pour Saint-Mathieu de Quimper.

Le zélé pasteur de cette belle paroisse m'écrivait dans le courant de l'année dernière : « L'association du Sacré-Cœur en union avec Montmartre a pris, à Saint-Mathieu, une extension considérable. Elle est actuellement divisée en plusieurs sections : celle des enfants, dont la réunion a lieu le mercredi et le jeudi avant le premier vendredi du mois ; celle des Bretons bretonnant, qui ont leur réunion le premier vendredi, de 5 h. 1/2 du matin à 6 h. 1/2 ; celle des mères chrétiennes, qui se réunissent le même jour devant le Saint-Sacrement exposé, de 8 heures du matin à 9 heures La réunion pour les hommes a lieu, comme à la cathédrale, de 8 heures du soir à 9 heures. Nos adorateurs sont invités à communier au moins aux grandes fêtes de l'année et à solenniser particulièrement la fête du Sacré-Cœur. En ce moment, nous travaillons à établir pour un groupe plus pieux la communion mensuelle. La jeunesse catholique et quelques braves en forment la base. Nous sommes arrivés, ajoute M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu, à avoir notre semaine du Sacré-Cœur, et l'entraînement est général. Les communions ont beaucoup augmenté : pour une paroisse de 6.000 âmes, on a pu compter en 1911 dans les 55 000 communions. A toutes nos réunions du Sacré-Cœur, on récite, entre autres prières, une dizaine de chapelet pour la conversion des pécheurs, et on chante trois fois le *Parce Domine*. »

Paroisses de Morlaix. — De Quimper, j'arrive à Morlaix, où l'Œuvre de Montmartre est établie dans les trois paroisses de la ville : Saint-Mathieu, Saint-Melaine et Saint-Martin. Je n'ai pas de détails bien précis sur la marche de l'Œuvre dans ces trois belles paroisses ; mais je sais que les processions du Saint-Sacrement,

qui s'y font tous les mois, sont très édifiantes. On m'assurait dernièrement que 150 hommes, en moyenne, escortaient le Saint-Sacrement un cierge à la main, dans la paroisse de Saint-Melaine. D'autres villes, moins importantes, comme *Saint-Pol de Léon, Lesneven, Landivisiau, Châteaulin, Pont-Croix*, ont aussi leur adoration mensuelle, soit le premier vendredi, soit le premier dimanche du mois, et une moyenne de 50 à 100 hommes y font leur heure de garde. Dans les villes de *Quimperlé* et *Landerneau* l'affiliation à Montmartre est encore toute récente et l'organisation des hommes reste encore à faire.

Douarnenez. — La ville de Douarnenez mérite une mention à part. Là, un groupe d'hommes du Sacré-Cœur est en formation depuis quelques mois et va toujours grossissant. Pour la facilité des marins, l'adoration au pied du tabernacle — il n'y a pas encore d'exposition du Saint-Sacrement — se fait le samedi soir, de 8 à 9 heures. A la première réunion, 27 hommes se sont trouvés réunis. A la seconde, ils étaient 79 ; à la troisième, 105. C'est un groupe qui promet pour l'avenir et qui comptera bientôt, s'il continue dans sa marche ascendante, plusieurs centaines de membres. Ce groupe, laissé jusqu'ici à son initiative propre, n'a pas encore la sanction de l'autorité ecclésiastique paroissiale, qui veut sans doute s'assurer de sa persévérance. Il n'est pas affilié à Montmartre, mais mérite de l'être. Espérons qu'avant peu, le désir de ces braves marins sera satisfait. En résumé, toutes les villes du Finistère, à part une ou deux, sont déjà affiliées à Montmartre.

Campagne. — L'organisation de l'Œuvre dans nos paroisses de campagne est un peu différente de celle des villes. L'exposition du Saint-Sacrement se fait d'ordinaire l'un des dimanches du mois, soit à l'issue de la messe matinale, soit immédiatement après la messe chantée. Cette exposition dure jusqu'après vêpres. Pendant ce temps, un certain nombre d'adorateurs désignés d'avance, soit du haut de la chaire, soit au moyen du *bulletin* paroissial, se succèdent de demi-heure en demi-heure devant la Sainte Hostie. Dans bon nombre de paroisses comme *Ploudalmézeau, Plouzévédé, Plougastel-Daoulas, Guipavas, Saint-Pierre-Quilbignon*, pour ne citer que les plus importantes, on organise après vêpres une procession à l'intérieur de l'église et les hommes qui ont été d'adoration officielle ce jour-là portent le dais ou escortent le Saint Sacrement avec un cierge allumé. Cette procession est d'une grande édification et il est à souhaiter qu'elle se fasse dans toutes les églises affiliées à Montmartre.

En général, les hommes en masse s'inscrivent volontiers dans la confrérie du Sacré Cœur et sont fidèles au rendez-vous qui leur est donné au pied du Saint-Sacrement. Je dois pourtant avouer que la Cornouaille est en retard sur le Léon pour les agrégations. Serait-ce que l'Œuvre de Montmartre y est moins connue ou qu'on y trouve moins de bonne volonté? Pour ma part, à en juger par les résultats déjà obtenus dans cette partie du diocèse, je reste persuadé que le Cornouaillais n'est pas moins accessible à la dévotion au

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sacré-Cœur que le Léonard. Pour ne citer que quelques exemples. Dans la grande et belle paroisse de *Brasparts* où l'Œuvre est établie depuis quatre ou cinq ans, tous les hommes, ou à peu près, y compris le maire et ses adjoints, sont fidèles à l'adoration. Un conseiller se plaignait il y a quelque temps, à son recteur, d'avoir été oublié et réclamait son tour de garde. A *Dinéault*, paroisse bien cornouaillaise, le jour même de l'affiliation à Montmartre, le maire et son adjoint, suivis d'une cinquantaine de leurs administrés, vinrent s'inscrire à la sacristie au nombre des adorateurs.

A *Guengat*, près Quimper, l'empressement à s'enrôler sous l'étendard du Sacré-Cœur fut le même ; le maire et l'adjoint donnèrent les premiers l'exemple et furent les premiers adorateurs. On m'assure que l'Œuvre continue à marcher admirablement. Je nommerai encore les paroisses de *Plouhinec* et du *Guilvinec* où l'adoration est très suivie par les hommes.

A *Beuzec-Cap-Sizun*, où l'adoration en union avec Montmartre vient d'être établie, 62 hommes se sont fait inscrire dès le premier jour.

Pourquoi n'obtiendrait-on pas les mêmes résultats dans tant d'autres paroisses non moins chrétiennes de la Cornouaille ? Ah ! si nous avions plus de foi dans les promesses du Sacré-Cœur, si nous savions engager Dieu, mais il n'attend que cela pour seconder nos efforts, il y va de sa gloire !

Je n'insiste pas davantage sur l'établissement et le fonctionnement de l'Œuvre de Montmartre à l'heure actuelle dans le diocèse de Quimper. Comme nous venons de le constater, des résultats sérieux sont déjà obtenus : 96 paroisses, plus un certain nombre d'établissements religieux, sont présentement affiliées à l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur établie dans la Basilique du Vœu national ; d'autres le seront prochainement. L'élan est donné et ne s'arrêtera plus.

Et maintenant comment obtenir de nos groupes d'hommes du Sacré-Cœur plus de cohésion ? Comment en faire des bataillons d'apôtres résolus et bien disciplinés, sur lesquels le prêtre puisse s'appuyer pour toutes les œuvres paroissiales ? Le moyen, il me semble, d'atteindre ce résultat, serait de former dans chaque centre une élite, de faire un choix judicieux d'hommes éclairés, dévoués et foncièrement chrétiens, qui seraient comme l'état-major du groupe paroissial. Il n'est pas chez nous de milieu tellement pauvre qu'il ne puisse fournir cette élite.

Notre Seigneur ne procéda pas autrement lorsqu'il entreprit de faire la conquête du monde. Il choisit quelques apôtres qu'il prépara longtemps d'avance dans l'intimité, réchauffa souvent au rayonnement de son Cœur et rendit ainsi aptes à remplir leur mission future d'évangéliser toutes les nations : *Euntes docete omnes gentes*. La formation de cette élite, de ce noyau d'apôtres, n'est pas toujours facile : il faut y mettre le temps, se donner beaucoup de mal. Elle nécessite de la part du prêtre de la doctrine, du tact, beaucoup de charité chrétienne, d'esprit surnaturel et une connaissance approfondie du milieu où il exerce son zèle. Il importe surtout d'inspirer aux hommes de la confiance, de leur donner le goût de la prière, des sacrements — confessions et communions fréquentes, — de stimuler leur zèle pour toutes les causes saintes, de soutenir leur dévouement, de former chez eux, en un mot, un tempérament vraiment catholique. C'est alors, et alors seulement, que nos groupements d'hommes du Sacré-Cœur deviendront une force avec laquelle il faudra compter.

J'aimerais voir les hommes du Sacré-Cœur communier au moins une fois par mois, de préférence le jour où ils font l'adoration officielle réparatrice, ou encore le premier vendredi du mois. Ce premier vendredi, qui devrait être pour tous les dévots au Sacré-Cœur un jour de fête, un jour de récollection spirituelle, n'est peut-être pas assez sanctifié par les hommes ni toujours assez solennisé dans les paroisses. Oserai-je émettre le vœu que ce jour soit annoncé la veille par une sonnerie de cloches plus solennelle et que cette sonnerie se fasse également la veille de l'adoration mensuelle en union avec Montmartre ?

L'Œuvre du Sacré-Cœur ayant pour principal but de former des chrétiens d'élite, des paroissiens modèles, les adhérents aux groupes paroissiaux s'appliquent à donner toujours le bon exemple dans leurs familles, leur entourage. Ils seront les auxiliaires dévoués du prêtre dans toutes les œuvres paroissiales et en particulier, dans l'œuvre de la bonne presse. Ils se feront remarquer par leur sobriété dans le boire et leur assiduité aux offices du dimanche. Ils s'efforceront de réagir contre cette tendance détestable qui commence à s'introduire dans nos campagnes : l'abstention des vêpres sous le moindre prétexte. Le dimanche doit être sanctifié du matin au soir par la prière liturgique de l'Eglise autant que possible.

— Je m'arrête, je crains d'avoir dépassé les limites d'un rapport qui doit nécessairement être court, en raison du peu de temps que nous pouvons consacrer à cette réunion de famille.

D'après l'exposé rapide que je viens de faire de l'Œuvre des hommes du Sacré-Cœur dans les paroisses du diocèse de Quimper, il est suffisamment démontré que cette œuvre, bien que remontant seulement à quelques années, a déjà poussé chez nous de profondes racines. Nous pouvons donc espérer que, sous la direction de notre Evêque vénéré tant dévoué au Sacré-Cœur et grâce à la protection de ce divin Cœur que nous sommes venus implorer dans ces lieux bénis, l'Œuvre de Montmartre ne cessera de prospérer et étendra bientôt ses bienfaits à toute la région finistérienne.

Le Sacré-Cœur régnera c'est certain, mais il a besoin pour l'établissement de son règne d'une armée de preux décidés à combattre sous son étendard. Répondons tous à son appel avec une humble mais généreuse ardeur. « Si tu peux croire, disait un jour Notre Seigneur à la Bienheureuse Marguerite Marie, tu verras éclater la puissance de mon Cœur. » Et la servante de Dieu

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ajoutait : « Oui, ayons confiance, le Sacré-Cœur régnera malgré Satan et ses suppôts ».

La France chrétienne, Dieu merci, n'est ni morte ni vaincue ; grâce à son ardent amour pour le Cœur de Jésus, grâce à cette mobilisation générale des hommes groupés autour du divin Cœur, cette fille aînée de l'Eglise, retrempée par l'épreuve et le sacrifice, retrouvera sans trop tarder la paix et la prospérité au dedans, la grandeur au dehors. Ayons seulement la foi, cette foi qui fait des miracles. Unissons à cette foi la prière et l'action, et la victoire finale nous est assurée.

F. Le Louet, *O. S. B.*

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries retenues.

Jusqu'au 10 Novembre : 89, 151, 27, 36, 136, 132, 151, 166, 39, 114, 170, 130.
— *17* — 2, 123, 71, 105, 83, 156, 14, 7, 7², 105, 1, 27.
— *1er Décembre :* 2, 126.

Série nouvelle.

Saint François d'Assise et son influence religieuse, artistique et sociale, 40 vues : C, n° d'inscription au catalogue, 177.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Une lettre de Notre Saint Père le Pape.** — Son Em. le Cardinal Amette a reçu du Souverain Pontife la lettre ci-dessous :

A Notre cher Fils Léon-Adolphe Amette, Cardinal prêtre de la sainte Eglise Romaine, archevêque de Paris, et à Nos Vénérables Frères les Archevêques et Evêques protecteurs de l'Institut Catholique de Paris.

PIE X, Pape.

Cher Fils, vénérables Frères, à vous salut et bénédiction apostolique. Nous ne voulons pas que les études, interrompues par le fait des vacances d'été, reprennent dans ce centre illustre d'enseignement placé sous votre autorité, sans que vous ayez reçu un témoignage évident des sentiments qui Nous animent à son égard. Et d'ailleurs, qui ignore l'estime dans laquelle nous tenons l'Institut Catholique de Paris, d'où une abondance si grande de fruits excellents s'est répandue au loin ? C'est de ces fruits que Nous vous félicitons, en exprimant le désir qu'ils se répandent à l'avenir beaucoup plus abondants encore sur vos diocèses. Du reste, comme jusqu'à ce jour, Notre concours ne vous a pas fait défaut pour la protection de cet Institut, de même, vous devez avoir la certitude qu'il ne lui manquera pas non plus dans l'avenir. Que si, par Notre lettre du mois d'Août, *Officiosissimis litteris,* Nous avons

détaché de votre ressort les trois diocèses de Vannes, de Quimper et de Saint-Brieuc, afin qu'ils pussent consacrer leurs subventions au maintien de l'Université catholique d'Angers, Nous l'avons fait à cause de la nécessité pressante d'empêcher la mort de cet établissement, et aussi à cause de la très grande confiance que Nous mettions en vous. En effet, si chacun de vous apporte à l'entretien de l'Institut Catholique la contribution à laquelle il s'est religieusement engagé, et encourage de tout son zèle les meilleurs diocésains à une libéralité plus grande encore, Nous sommes persuadés que cette Institut aura, dans une proportion largement suffisante, les ressources nécessaires pour le soutenir. Que cette confiance soit fondée, nous en avons la preuve dans ce fait, dont Nous avons été récemment instruits, que le nombre des sciences enseignées à l'Institut s'était accru par l'addition d'une école consacrée aux sciences économiques et commerciales. C'est là une mesure que nous louons vivement, et Nous souhaitons qu'elle trouve chez les plus riches d'entre les catholiques parisiens qui s'adonnent au commerce ou à l'industrie, une approbation qui, en provoquant leur générosité, les détermine à pourvoir à la perpétuité et au développement de ces nouveaux enseignements. Et, de fait, en quel genre de bienfaisance pourraient-ils mieux placer une part de ces richesses que leur a départies la bonté de Dieu ? — Continuez donc avec confiance l'œuvre commencée : jamais, en effet, quand le salut du peuple chrétien est en jeu, le secours de la divine Providence ne se fait longtemps attendre. Et, comme gage de ce secours, comme témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, à vous, cher Fils et vénérables Frères, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 8 Octobre 1913, la onzième année de notre Pontificat.

PIE X, Pape.

ŒUVRE DES BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES CATHOLIQUES

Fondation Bastide du Lude

73, rue Notre-Dame-des-Champs, PARIS.

La *Semaine religieuse* a déjà parlé de cette œuvre excellente qui fait tant de bien dans nos paroisses.

Fondée en 1906, et placée sous le patronage de saint Michel Archange et du Bienheureux Curé d'Ars, elle a été déclarée en Association. Le 3 Février 1906, elle a été approuvée par S. E. le Cardinal Amette, archevêque de Paris, qui a appliqué des indulgences aux prières de sa « croisade de prières contre les mauvaises lectures ». Tous les Evêques de France l'ont recommandée dans leurs *Semaines religieuses.* En Juin 1909, l'Œuvre Saint-Michel fondée par le R. P. Félix s'est réunie à l'Œuvre des Bques Pres Cques et s'est fondue avec elle. Le 5 Décembre 1912, Sa Sainteté Pie X a béni l'Œuvre et l'a comblée d'indulgences.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sous la présidence de Monseigneur Baudrillart, recteur de l'Institut Catholique de Paris, la Direction et l'Administration de l'Œuvre s'appuient sur un Conseil et sur un Comité de propagande.

En l'exercice 1906, l'Œuvre a donné 73 bibliothèques gratuites ; en 1907, 430 ; en 1908, 802 ; en 1909, 848 ; en 1910, 1.050 ; en 1911, 1.011 ; en 1912, 1.851, dont 1.262 gratuites et 589 semi-gratuites.

Listes des Livres composant les Bibliothèques gratuites.

En raison du nombre considérable de demandes gratuites, un versement de *5 francs, pour participation à nos frais généraux* est obligatoire pour recevoir cette bibliothèque gratuite en attendant que de nouvelles ressources nous permettent de mieux faire.

La lettre H indique que le livre peut être offert aux hommes en lecture ; la lettre T que tous peuvent lire ; la lettre F que le livre est pour les dames et jeunes filles ; la lettre A pour les adultes ; la lettre E pour les enfants.

		Pour qui.	Valeur.
M. de la Faye . .	*Histoire du Général de Sonis*	H. T.	4. »
M. A. C.	*Fiancés de Danemarck* (beau roman historique contre le divorce)	H. T.	2.60
M^gr de Ramsay-Sigur.	*Vers la Lumière*	H. T.	3. »
R. de Navery . .	*Landry*	H. T.	2. »
»	*Rameur de Galères*	I. T.	2. »
C. de Beaurepaire	*Sauveteurs de l'Asphalte*	F.	2. »
»	*Deux Routes* (contre la désertion des campagnes)	E. F.	1.20
Marie Lacroix . .	*Louisette* (excell. à partir de 10 ans) . . .	F.	1.25
Taconnet.	*Aurore des Temps nouveaux*		1. »
	ou :		
R. P. Martin. . .	*Montcalm au Canada* (sérieux).	H.	2. »
	ou :		
R. P. Martin. . .	*Vie du P^re Brébœuf, son martyre au Canada.*	H. T.	2. »
	ou :		
L. Noble	*Parmi les Loups*, tome I.	J. T.	2. »
	» » tome II		2. »
Lemoine.	*Vie de Marguerite Bosco* (exemples excellents)	F. T.	3. »
Marthe Lachaise.	*Madeleine Romain*	F. T.	2.50
	ou :		
Marie Rabut . . .	*Parisienne*	F.	2.50
	ou :		
Julie Lavergne .	*Fleurs de France*, ou :	F. T.	0.65
ou : d'Isné. . .	*Le Duc d'Alençon*, 1 fr.	H. T.	
X. Marnier	*Trois jours de la Vie d'une Reine*	H. T.	0.35
A. Reté	*Un Miracle à Lourdes*	H. T.	0.15
Magniez.	*Les quatre Evangiles en un*	H. T.	0.25
	Sois bon Soldat (excellent)	H. T.	0.15

Collection des Auteurs célèbres, édition spéciale in-16 pour l'œuvre.

Danrit.	*Exploits d'un Sous-Marin*	H. T.	0.60
Danrit.	*Dirigeable au Pôle*	H. T.	0.60

		Pour qui.	Valeur.
Jean Drault . . .	*Aventures de Bécasseau*	H. T.	0.60
Jean Drault . . .	*Impérial de l'Omnibus*	H. T.	0.60
De Gineslet. . . .	*Souvenirs d'un Prisonnier*	H. T.	0.60
P. Maël	*Le Roman de Joël* (très religieux).	H. T.	0.60
Silvio Pellico . .	*Mes Prisons*	H. A.	0.60
Vallery Radot . .	*Journal d'un volontaire*	H. T.	0.60
Ducroc	*Sous la Hache*	H. T	0.60
	30 volumes et brochures		42. »

Si on peut donner **10** francs au lieu de **5** francs, la Bibliothèque gratuite sera augmentée des volumes ci-dessous, ce petit sacrifice qu'on s'impose nous faisant présumer que la Bibliothèque est réellement nécessaire et désirée et qu'elle sera bien tenue.

Ce don de 50 volumes est fait une seule fois pour tout. (Voir règlement pour entretien.)

		Pour qui.	Valeur.
	Report		42. »
Besancenet	*Chemin du Repentir*	H. T.	2. »
	ou		
R. Bazin	*Le Blé qui lève*	H. T.	0.95
J. Mazé.	*Les épopées héroïques*	H. T.	1.50
ou	(très patriotique).		
I. de St-Amand .	*La Jeunesse de Joséphine*, 1.50	H. T.	
Jean de la Brèle.	*Mon oncle et mon Curé*, ou :	H. T.	1.25
ou Wiesemann. .	*Fabiola*		
Landrieux	*La Petite Sœur de l'Assomption* (couronné, excellent)	H. T.	1.50
ou	*Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus.*	H. T.	1.50
Ch^ne Godefroy . .	*Histoire du général Trochu.* (Aussitôt parue, et en attendant il sera mis 2 romans à la place, à 2.50).	F.	5. »
Divers auteurs. .	*Jeanne Jugan, Sœur Rosalie, Sainte Germaine Cousin, Jeanne d'Arc, Sainte-Geneviève*	F. T.	1. »
De Harcoët ou . .	*La Fée du Val André*, ou :	H. T.	3. »
Mouam	*Marie Lezinska* (aussitôt parue).		
Flourens	*Deux volumes, donnés*	H.	
Magniez.	*Réponses du bon sens*	H. T.	0.25
G. Aymard. . . .	*Le Robinson des Alpes*	H. T.	0.60
Jules Gros	*Un volcan dans les Glaces*	H. T.	0.60
M^me Robert Halt.	*Histoire d'un petit Homme*	H. T.	0.60
R. de Navery. . .	*Solitudes avec Jésus*, ou	T.	2. »
Taylot	*Les Romans chez eux* ou		2. »
Lernay	*La Marquise de Thérange*, tome I. . . .	F. T.	2. »
	tome II		2. »
C^tesse de Beduer .	*Chanoinesses de Remiremont*	H. T.	4. »
ou C^t Grandin . .	*Carnet de campagne du C^t Girault*	H.	
	50 volumes ou brochures		72.25

Les volumes épuisés momentanément seront remplacés par des équivalents.

L'expédition est faite en un ou deux colis postaux dont le prix doit être remboursé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — Marché toujours aussi languissant, malgré la liquidation qui s'effectue très aisément. Rente Française 87,30. — Le Crédit Foncier de France procède à l'émission, au prix de 480 fr., payables en souscrivant, de 300.000 obligations Foncières 4 °/₀ de 500 fr. remboursables au plus tard en 30 ans Si d'ici 1923, le Crédit Foncier procède à un amortissement, les porteurs des obligations remboursées recevraient en sus du montant au pair de leurs titres, une prime de 20 fr. Au prix d'émission, ces obligations rapportent 4 °/₀ net d'impôt pour les titres nominatifs, non compris la prime de remboursement au pair. — Le public fait le meilleur accueil aux obligations 4 1/2 °/₀ de la Cⁱᵉ du Chemin de fer de la Mer Noire, de même qu'aux obligations 4 1/2 °/₀ de la Cⁱᵉ du Chemin de fer de Semiretchinsk. Les actions Naphte St-Pétersbourg Sabountchy s'échangent à 390. Un télégramme de la direction en date du 30 Octobre donne les renseignements les plus favorables sur l'activité déployée dans l'exploitation de l'entreprise. — La Russian Oil s'obtient aux environs de 61 francs. Créée par les grands établissements de Crédit Russes, gérée au point de vue technique par les notabilités de l'industrie pétrolifère, cette affaire est placée en outre sous le contrôle financier des banques qui ont procédé à sa fondation. — Rappelons aux personnes désireuses de s'intéresser à la Sté Générale des Agglomérés K. L. qu'elles recevront tous renseignements complémentaires en s'adressant à M. Paul Kablé, 6, Bd. de Strasbourg, à Paris.

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancienᵗ rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

BIBLIOTHÈQUES ET LIVRES ANCIENS
sont achetés au comptant par L. DURANCE 4, quai d'Orléans, NANTES.

CLOCHES CASSÉES ou FÊLÉES
Paul CHAMBON, Fondeur à CHALETTE (Loiret),
les répare avec toute garantie pendant 10 ans.
Fourniture de cloches ne vues à Système de sonnerie évitant toute fatigue et n'ébranlant pas les clochers.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

28ᵉ ANNÉE. Vendredi 14 Novembre 1913 N° 46

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollections sacerdotales ; Enseignement libre ; Missions paroissiales : Kernével ; L'Hôpital-Camfrout ; Lesneven ; Guiclan ; Landerneau ; Brest ; Les collectivités religieuses en face de l'Etat ; Association Générale des Etudiants catholiques ; La « Société Générale d'Education et d'Enseignement » ; Quand on reçoit une lettre de faire-part.

III. — *Chronique générale :* Rome : Le IVᵉ Congrès de l'Evangile ; Lille.

IV. — *Bibliographie bretonne.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Novembre. — 27ᵐᵉ Dimanche après la Pentecôte, 6ᵐᵉ après l'Epiphanie. Octave de la Dédicace de toutes les églises. Double-majeur. Blanc.

A la messe, mémoires du Dimanche et de S. Melaine, Evêque.

A vêpres, mémoires du suivant, du Dimanche et de S. Melaine.

Lundi, 17. — S. Grégoire le Thaumaturge, Evêque. Semi-double. Blanc.

Mardi, 18. — Dédicace des Basiliques des SS. Apôtres Pierre et Paul. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 19. — Sᵗᵉ Elisabeth, Veuve. Double. Blanc.

Jeudi, 20. — S. Félix de Valois, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 21. — Présentation de la B. Vierge Marie. Double-majeur, Blanc.

Samedi, 22. — Sᵗᵉ Cécile, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Dimanche, 23. — Dernier Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Le Faou . . . . . du 16 au 20 Novembre.
Saint Frégant . . . . . du 21 au 23 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision de Monseigneur,

M. le chanoine Queinnec a été nommé promoteur de l'Officialité, en remplacement de M. le vicaire général Gadon ;

M. l'abbé Henry, curé de Saint-Martin de Brest, est nommé chanoine honoraire.

Ont été nommés :

Directeur de l'école libre de Plouzané, M. Kermarec Louis, directeur de l'école libre de Saint-Pabu ;

Instituteur à l'école libre de Saint-Pabu, M. Floc'h Jean-Marie, instituteur à Plabennec ;

Instituteur à l'école libre de Plabennec, M. Férec, jeune prêtre de Quéménéven ;

Instituteur à l'école libre de Landivisiau, M. Le Saux, jeune prêtre de Plouédern.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les âmes délaissées du Purgatoire**
II. — **Les Associations de Pères de famille du diocèse.**
III. — **La Mission** de LANDÉDA, 3e semaine, ***du 16 au 22 Novembre.***

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — **Œuvre des Campagnes.** — *Lundi prochain, 17 Novembre*, il sera dit à Saint Corentin, autel Saint-Joseph, à 8 heures, une messe pour tous les Associés. Prière de venir en grand nombre prier pour les membres décédés, et les besoins de l'Œuvre.

Monseigneur assistera à Angers, le 18 Novembre, à l'Assemblée des Evêques protecteurs de l'Institut Catholique.

Récollections sacerdotales. — A QUIMPERLÉ, le lundi, 16 Novembre, et à PONT-L'ABBÉ, le jeudi, 20.

Enseignement libre. — AVIS. — M. l'Inspecteur diocésain sera à Quimper le dimanche, le lundi et le mardi de chaque semaine. Ceux qui voudraient le voir pour les questions concernant les écoles sont donc priés de venir l'un de ces trois jours.

On demande à MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien communiquer aux directeurs et aux directrices d'écoles les sujets et les dates des conférences du 1er trimestre de cette année scolaire.

INSTITUTEURS. — Partie théorique : de la sensibilité ; Culture de la sensibilité.

Partie pratique : La leçon de choses au cours élémentaire et au cours moyen.

Dates des conférences : Quimper, le 18 Novembre ; Landerneau, le 25 ; Pleyben, le 2 Décembre ; Morlaix, le 16.

INSTITUTRICES : Partie théorique : Importance de la Méthode dans l'enseignement ; Différentes méthodes : intuitive, expositive, induction, déduction.

Partie pratique : Arithmétique au cours préparatoire et au cours élémentaire : numération ; opérations ; problèmes par calcul mental, puis écrits.

Explication de la méthode donnée pour les problèmes dans le *Sentier* du 15 Mars 1913.

Dates des conférences : Quimperlé, le 13 Novembre ; Quimper, le 20 ; Landerneau, le 27 ; Châteaulin, le 4 Décembre ; Brest, le 11 ; Morlaix, le 18.

MISSIONS PAROISSIALES

I. KERNÉVEL. — Les paroissiens de Kernével viennent de terminer la Mission qui leur a mis au cœur une grande joie et une profonde satisfaction. Les longues distances, un temps parfois bien peu encourageant auraient pu, à certains jours, expliquer l'absence de quelques-uns, mais, Dieu merci, aucune défection ne se produisit. Ce fut donc un spectacle frappant et réconfortant pour les cinq premiers missionnaires de voir 332 enfants empressés et fidèles à suivre attentivement les instructions pieuses et variées. Nul doute qu'ils en aient été vivement touchés, car c'est avec un air profondément recueilli que ces enfants se présentèrent à la sainte communion du jeudi, à la grande édification des assistants. Bien belle aussi fut la fête du lendemain, puisque 300 autres petits y prirent part. Quarante-cinq d'entr'eux eurent même le bonheur d'être admis à l'honneur de recevoir leur Sauveur, puis tous ensemble assistèrent pieusement à une basse messe et à une belle procession, et s'en retournèrent contents et fiers de la jolie médaille distribuée comme souvenir de Mission.

C'était maintenant au tour des parents. Le succès de la retraite et de la fête des enfants autorisait à bien augurer du résultat. Dès le dimanche, en effet, aux vêpres, M. le chanoine Péron trouvait une assistance compacte et recueillie à sa touchante instruction.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le lendemain, à la première heure, 660 paroissiens et quelques bons voisins accouraient à l'église et, ce qui est beau et louable, leur assiduité ne se démentit pas jusqu'à la fin de la semaine. Tout, du reste, était aménagé pour les attirer et les retenir. L'église, d'abord, avec son ornementation riche et variée, parée de la nouveauté de sa belle croix dorée, un chant nourri et agréable, des prédications multiples et solides des neuf missionnaires expérimentés, parmi lesquels s'est rangé du premier coup M. Guillou, vicaire de Névez, à son premier début dans l'explication laborieuse et délicate des tableaux, tout était fait pour les charmer. Le résultat fut ce que l'on devait en attendre : quelques paroissiens, d'abord hésitants et effrayés par la perspective d'une semaine de Mission, ne voulurent pas, après la première journée, manquer volontairement, dans la suite, un seul de ces pieux exercices, et, le samedi, pour la clôture, à la joie des grâces reçues se mêlait chez tous un certain regret de voir si tôt finir ces saints exercices.

La première semaine finissait donc fort bien. La seconde devait la surpasser, non pas tant à cause des meilleures dispositions des retraitants qu'à cause de leur nombre encore plus important. Plus de 800 paroissiens et quelques voisins se pressaient, en effet, dans l'église, dès le lundi matin, pour prendre part aux exercices, présidés par M. le Curé de Carhaix, aidé de neuf autres confrères, tous, sinon vieux missionnaires, du moins prédicateurs excellents et persuasifs. C'est le témoignage des paroissiens eux-mêmes. Les conférences de M. Moré, vicaire d'Elliant, sur le Décalogue, données pour la première fois en Mission, valurent au jeune débutant des éloges bien mérités. Reconnaissons, d'autre part, que la population entière édifia les bons missionnaires par sa piété, son recueillement, son assiduité et ses beaux chants. Enfin, ajoutons que, docile au pieux conseil des présidents, la grande majorité fit encore la sainte communion les dimanches pour gagner l'indulgence du grand Jubilé. Ainsi arrive-t-on au total de 3.092 communions pour les trois semaines de Mission.

C'est là un résultat magnifique et consolant, incontestablement. Puisse-t-il aussi être durable ! Il le sera, si les paroissiens de Kernével, comme les missionnaires en ont emporté l'espérance, s'efforcent de suivre ponctuellement les saints enseignements reçus, et de rester fidèles, à tout prix, aux pieuses et sincères résolutions qu'ils ont emportées de ces jours de bénédictions et de grâces.

II. L'Hôpital - Camfrout *(19 Octobre - 2 Novembre 1913)*. — L'Hôpital-Camfrout vient d'avoir sa Mission : Mission « kizkear », a-t-on dit ; la seule, du reste, qui fût possible. L'église, en effet, avait eu beau s'enguirlander et se faire belle à ravir, elle ne pouvait, hélas ! dilater ses murs pour recevoir, autrement, tous ses enfants. Mais, surtout, il n'était pas facile de décider marins et carriers, à consentir pour leur âme le sacrifice de six journées de travail. La leçon du passé n'était-elle pas là, assez convaincante ?

Les missionnaires ont donc été amenés à procéder par catégories Ce système a l'avantage d'offrir des auditoires homogènes et de permettre des applications pratiques plus nettes et plus détaillées. On n'oubliera pas de longtemps, à l'Hôpital, les vigoureuses leçons que M. l'abbé Le Jollec a données aux jeunes filles sur les danses, les lectures et la légèreté ; aux femmes, sur leurs devoirs d'épouses, de mères et de maîtresses de maison ; aux hommes, sur l'ivrognerie, le respect humain et la sanctification du dimanche.

Les résultats, du reste, ont dépassé les espérances.

Les premiers, les enfants ont répondu avec entrain à l'appel. Le mercredi matin, 230 ont communié ; le soir, l'église était trop étroite pour contenir la foule des tout petits et de leurs mamans : 407 souvenirs ont été distribués.

L'élan, une fois donné, ne s'est plus ralenti. Le jeudi matin, dès la première heure, les jeunes filles, au complet, étaient au rendez-vous. 180 communions, le dimanche matin, et une belle procession, à l'issue des vêpres, ont dignement clôturé et couronné leur Mission.

Les mères ne pouvaient se laisser vaincre par leurs enfants. A elles seules, elles remplissaient l'église et, le jeudi matin, elles s'agenouillaient à la Sainte Table, au nombre de 334.

Et les hommes ?... Les marins, les carriers viendront-ils ? — Eh bien ! oui, ils sont venus, et nombreux, d'abord le soir, à 7 h. 1/2, aux deux réunions générales, surtout aux quatre réunions particulières qui leur avaient été réservées. Dès la première de ces réunions, ils étaient 200, et leur nombre est allé augmentant chaque soir, malgré le mauvais temps. Aux mâles accents de leurs voix la petite église frissonnait d'aise. Restait la Mission proprement dite pendant trois jours. Cette fois, viendront-ils ?... Eh bien, oui encore, ils sont venus, ils ont suivi les exercices et, dimanche matin, 225 hommes, après avoir communié, sont venus recevoir le beau crucifix que leur offraient en souvenir leurs missionnaires.

En somme, belles et bonnes journées : douces et réconfortantes pour le cœur du pasteur qui avait admirablement préparé le terrain et qui s'est dépensé sans compter ; saintement laborieuses, mais bien consolantes pour les trois missionnaires : MM. Le Jollec, Person et Gauthier, activement secondés, la première semaine, par M. Lamendour, vicaire de Hanvec ; la seconde semaine, par M. Guillou, vicaire d'Argol, et grandement soutenus par la sympathie, la docilité et la piété de la population. Près de 1.900 communions ont été distribuées pendant la quinzaine.

Puisse la divine semence, si bien reçue, produire une riche moisson de vie chrétienne durable, à la prière et sous la protection de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, vers laquelle est monté, si souvent et si vibrant, ce refrain :

Itron Varia Gelou Mad,
Stouit varnomp ho taoulagad ;
Pedit bemdez ho Mab Jezuz
Da rei deomp holl grassou nerzuz ! X.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lesneven. — **Retraite d'Hommes**, *du 5 au 11 Octobre 1913.* — 22 paroisses, 29 retraitants : Goulven, 3 ; Saint-Méen, 2 ; Locmaria-Plouzané, 2 ; Plouider, 2 ; Brélès, 2 ; Plounéventer, 2 ; Bourg Blanc, 1 ; Milizac, 1 ; Plouguin, 1 ; Saint-Servais, 1 ; Pouldergat, 1 ; Tréflez, 1 ; Plouguerneau, 1 ; Plougoulm, 1 ; Plouvorn, 1 ; Guipavas, 1 ; Hersaint-Plabennec, 1 ; Tréouergat, 1 ; Guissény, 1 ; Lampaul Plouarzel, 1 ; Ploudaniel, 1 ; Saint-Frégat, 1.

— **Retraite de Femmes**, *du 19 au 25 Octobre.* — 50 paroisses, 168 retraitantes : Plouguerneau, 17 ; Brélès, 12 ; Ploudaniel, 10 ; Coat-Méal, 8 ; Plounéour-Trez, 8 ; Plouguin, 8 ; Ploumoguer, 6 ; Guipavas, 6 ; Plouider, 6 ; Guissény, 6 ; Bourg Blanc, 5 ; Plourin, 4 ; Plabennec, 4 ; Milizac, 4 ; Trégarantec, 4 ; Gouesnou, 3 ; Lannilis, 3 ; Plouvien, 3 ; Guimiliau, 3 ; Lanhouarneau, 3 ; Tréouergat, 3 ; Kerlouan, 3 ; Saint-Divy, 2 ; Le Folgoët, 2 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 2 ; Plougonvelin, 2 ; Saint-Vougay, 2 ; Saint-Frégant, 2 ; Bodilis, 2 ; Loc-Brévalaire, 2 ; Locmaria-Plouzané, 2 ; Plounéventer, 2 ; Plougar, 2 ; Saint-Marc, 1 ; Trézilidé, 1 ; Kernouès, 1 ; Dirinon, 1 ; Lambézellec, 1 ; Brest, 1 ; Saint-Renan, 1 ; Tréflaouénan, 1 ; Le Drennec, 1 ; Saint-Thonan, 1 ; Ploudalmézeau, 1 ; Sibiril, 1 ; Saint-Servais, 1 ; Saint-Méen, 1 ; Lanrivoaré, 1 ; Kernilis, 1 ; Tréflez, 1.

— **Retraites française et bretonne de Ligueuses**, *du 26 au 30 Octobre 1913.* — 21 paroisses, 62 retraitantes : Roscoff, 10 ; Saint-Pol de Léon, 8 ; La Martyre, 5 ; Ile-de-Batz, 4 ; Taulé, 4 ; Saint-Vougay, 4 ; Saint-Marc, 4 ; Tréflévénez, 3 ; Kernilis, 3 ; Lanarvily, 3 ; Landerneau, 2 ; Plouguerneau, 2 ; Ploudiry, 2 ; Sibiril, 1 ; Plougoulm, 1 ; Kersaint-Plabennec, 1 ; Cléder, 1 ; Brest, 1 ; Saint-Renan, 1 ; Ploudaniel, 1 ; Loc-Eguiner, 1.

— **Retraite de Conscrits**, *du 4 au 8 Novembre 1913.* — 65 paroisses, 340 retraitants : Guipavas, 19 ; Plouvorn, 17 ; Ploudaniel, 17 ; Plounéventer, 15 ; Plonévez-Lochrist, 15 ; Cléder, 14 ; Plouider, 11 ; Landivisiau, 11 ; Ploumoguer, 11 ; Plouguerneau, 10 ; Lannilis, 10 ; Plounéour-Trez, 9 ; Lampaul-Guimiliau, 9 ; Tréflez, 9 ; Plabennec, 9 ; Plouvien, 8 ; Bourg-Blanc, 7 ; Locmaria-Plouzané, 7 ; Brélès, 6 ; Bodilis, 6 ; Plougastel, 6 ; St-Vougay, 6 ; Plougourvest, 6 ; Milizac, 6 ; Goulven, 5 ; Plouguin, 5 ; Plouzané, 5 ; St-Servais, 5 ; Kerlouan, 4 ; Lanarvily, 4 ; Plourin-Ploud., 4 ; Plougar, 4 ; St-Méen, 4 ; St-Frégant, 4 ; Guilers, 3 ; Le Folgoët, 3 ; Plouescat, 3 ; Plouzévédé, 3 ; Lanhouarneau, 3 ; Trézilidé, 3 ; Le Drennec, 2 ; La Roche, 2 ; Lanrivoaré, 2 ; La Forêt, 2 ; Ploudalmézeau, 2 ; St-Thonan, 2 ; St-Pabu, 2 ; Trémaouézan, 2 ; Tréouergat, 2 ; Bohars, 1 ; Brest, 1 ; Coat-Méal, 1 ; Kernilis, 1 ; Guipronvel 1 ; Lanildut, 1 ; Lanneufret, 1 ; Plouarzel, 1 ; Plouédern, 1 ; Lambézellec, 1 ; St-Frégant, 1 ; St-Pierre-Quilbignon, 1 ; Trégarantec, 1 ; Kernouès, 1 ; Landerneau, 1 ; Lampaul-Ploud., 1.

Guiclan. — **Une Retraite de jeunes gens.** — Une fois de plus, l'expérience est faite que ces sortes de retraites sont toujours possibles dans nos paroisses de campagne, qu'elles réussissent invariablement, que la bonne volonté du jeune homme répond toujours à l'appel confiant et persévérant du prêtre. Ce serait un tort de se défier de nos jeunes gens, sous prétexte qu'ils sont à l'âge critique, où l'on écoute difficilement la voix de la raison pour suivre celle des passions. Mieux vaut oser leur demander les sacrifices qui coûtent mais qui sauvent, et les inviter à descendre en eux-mêmes, à réfléchir sur les besoins de leur âme, sur leurs devoirs et leurs responsabilités de chrétiens. Il y a chez le jeune homme — j'entends chez le jeune homme qui a puisé au foyer de la famille des habitudes de foi et de piété — des trésors de bonté et de générosité incomparables. Adressez-vous à sa foi et à son cœur avec confiance, vous êtes sûr d'être écouté.

Nous l'avons bien vu à Guiclan pendant cette retraite qui a duré trois jours, en comptant le dimanche, jour de clôture, du 7 au 9 Novembre, à laquelle tous les jeunes gens de la paroisse ou à peu près assistaient. Ils étaient bien là 170 dès la première instruction, et il y en eut plus de 200 le dimanche.

Auditoire vraiment sympathique qu'un auditoire de jeunes gens ! Avec quelle attention soutenue et intelligente ils écoutaient les instructions qui leur étaient données quatre fois par jour par deux prêtres amis tous deux de la jeunesse, connaissant bien ses besoins, sachant parler à son cœur et s'en faire écouter : M. Guillerm, vicaire à Taulé, et M. Cuillandre, vicaire à Saint-Thégonnec !

Le spectacle donné à la paroisse pendant ces trois jours par les jeunes gens de Guiclan fut vraiment touchant et consolant. La cérémonie de clôture, principalement, aura laissé à tous, nous l'espérons, une impression profonde et durable. A l'issue du sermon de persévérance, quatre des jeunes gens formant le bureau de l'Association vinrent se ranger face à l'autel, devant le Saint-Sacrement exposé. Là, l'un d'eux reçut des mains du prêtre le drapeau de l'Association, qui porte comme emblème l'image du Sacré-Cœur, et il le tint haut et ferme pendant que le président, au nom de tous, lisait l'acte de consécration au Cœur de Jésus.

Puisse ce Divin Cœur, qui aime tant les jeunes gens au cœur pur et généreux, avoir agréé le don joyeux et complet que ceux de Guiclan lui ont fait de leur jeunesse, et puissent-ils eux-mêmes, par un redoublement d'ardeur et de fidélité au règlement de leur Association, témoigner de la sincérité de leurs promesses !

Landerneau. — **L. P. D. F.** — Mercredi, 19 Novembre, réunion générale des ligueuses, à Landerneau, dans la salle du patronage Saint-Houardon. Une conférence sera donnée par M. Arnaud (le Meunier vendéen).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Brest. — **Pour fêter Louis Veuillot. Une initiative intéressante de la J C** — Le comité diocésain de la J. C. organise une journée en l'honneur de Louis Veuillot. Cette initiative ne peut manquer d'être accueillie très favorablement par tous les groupes du diocèse. En rendant hommage au grand lutteur, au maître de la pensée catholique que fut Louis Veuillot, les jeunes catholiques s'honoreront eux-mêmes. Aussi nous empressons-nous de faire joyeusement écho à l'appel adressé aux chefs de groupes par leur vaillant président, M. François Lidou. Il y a là un magnifique éloge de Louis Veuillot qui montre que les organisateurs de cette manifestation connaissent admirablement les titres du grand journaliste à la « reconnaissante admiration » des jeunes catholiques de ce temps de bataille.

« Brest, le 10 Novembre 1913.

» Mon cher Président,

» ...Je vous annonce maintenant que la J. C. du Finistère va fêter le centenaire de Louis Veuillot.

» Vous connaissez certainement, sinon toutes les œuvres, du moins la vie de ce grand chrétien ; puis-je affirmer que tous nos camarades ont le même avantage? Comme il ne faut jurer de rien, je vous invite, mon cher Président, à mettre à l'ordre du jour de l'une de vos prochaines réunions l'étude de cette vie si attachante, si pleine de beaux exemples, si réconfortante pour des militants catholiques (1).

» C'est un devoir pour nous, catholiques, de rendre hommage les premiers, avant tous, à ceux de nos frères dans la foi qui ont hautement confessé leurs convictions religieuses et les ont défendues contre l'impiété ; c'est un honneur aussi. Ne le cédons pas à de sournois adversaires qui, démarquant nos héros et nos saints, les enfumeraient en rageant d'un encens grotesquement laïcisé.

» Parmi les militants catholiques du XIXe siècle à qui va notre reconnaissante admiration, Veuillot occupe une place choisie ; à ces ennemis que nous combattons, il porta d'une main redoutable des coups dont ils gémirent longtemps, et toutefois la bonté de son âme que nous révèle sa correspondance attire et séduit ; il haït l'erreur et le mal par amour pour le vrai et le bien ; ce fut un discipliné, il respecta la hiérarchie catholique... Quel modèle à proposer à nos jeunes ardeurs !

» Le comité diocésain ne songe pas à convoquer à Brest les groupes du Finistère tout entier, mais il vous serait reconnaissant, mon cher Président, de venir, avec quelques amis, ou tout au moins de faire représenter votre groupe aux fêtes du 7 Décembre prochain.

» Vous recevrez bientôt le programme détaillé de la fête ; il me suffit pour l'instant de vous annoncer la présence parmi nous, à

(1) Aux jeunes gens qui veulent mieux connaître la figure de Louis Veuillot et avoir une idée de ses ouvrages, nous ne saurions trop recommander l'excellent livre de M. Eugène Tavernier : *Louis Veuillot, l'Homme, le Lutteur, l'Ecrivain*, chez Plon-Nourrit, 8, rue Garancière, Paris.

cette occasion, de notre ancien président général, M. Bazire, dont le magnifique talent oratoire est déjà connu de toute la France.

» Dès maintenant, mettez-vous à l'œuvre, je vous prie, pour répondre à notre désir ; une fois de plus, j'espère, la J. C. du Finistère fera bien les choses, gardant une réputation que vos efforts lui ont assurée jusqu'ici.

» Veuillez croire, mon cher Président, à mes sentiments dévoués en N. S.

» F. Lidou,
» *président de l'U. D.*

» Le nombre des places de notre salle de banquet (prix 2 francs) est très limité ; prière d'envoyer sitôt que possible les adhésions. De même pour le petit déjeuner qui suivra la messe de communion, avertir au plus tôt Paul Larvor, 69, rue du Cimetière, Brest. »

Les collectivités religieuses en face de l'Etat. — C'était le sujet des travaux du Congrès des Jurisconsultes catholiques, tenu à Lyon les 27, 28 et 29 Octobre. Il est inutile d'en souligner la gravité, qu'a fait ressortir une lettre du cardinal Merry del Val indiquant la voie dans laquelle le congrès devait conduire ses études en traitant des rapports mutuels de l'Eglise et de l'Etat. Les jurisconsultes ont d'ailleurs constamment témoigné de leur fidèle attachement à la doctrine de l'Eglise. Dès l'ouverture du congrès, M. de Lamarzelle, dans un discours aussi précis qu'éloquent, soulignait la nécessité, pour des jurisconsultes perpétuellement aux prises avec l' « hypothèse », de ne jamais perdre de vue la « thèse » et pour cela de se tourner vers Rome : en présence de l'anarchie morale qui envahit le monde, on reconnaît mieux l'absolu besoin d'un pouvoir doctrinal infaillible. Les études se poursuivirent, au surplus, sous la présidence de S. E. le cardinal de Cabrières, S. G. Mgr Sevin, NN. SS. Desanti, Manier et Monestès, qui prodiguèrent leurs encouragements aux jurisconsultes ; comme l'a dit Mgr Sevin : les juristes ont fait la Révolution, que les jurisconsultes catholiques fassent la Restauration française.

La série des rapports présentés défie l'analyse : explorant avec une science rigoureuse tous les points d'une matière considérable, ils formeront, publiés dans le compte rendu intégral, un répertoire où puiseront tous ceux qui désormais auront à traiter ces sujets. Préfacées par plusieurs rapports historiques sur les relations de l'Eglise et de l'Etat autrefois et aujourd'hui, des études de fond traitèrent de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et de la situation qui en résulte.

Il fallait condamner d'abord la monstruosité doctrinale qu'est la Séparation, et y opposer le droit public de l'Eglise ; ayant déterminé le rôle respectif de la société civile et de la société religieuse et l'harmonie de leur jeu régulier, le congrès observa combien les faits ont pris leur revanche sur l'idéologie révolutionnaire : le législateur, voulant ignorer l'Eglise, a été contraint de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

reconnaître le dogme et la hiérarchie catholiques. Il les reconnaît d'ailleurs pour les combattre, et ici prennent place des études juridiques approfondies sur les questions que soulève pour l'Eglise française la législation persécutrice : propriété et affectation des édifices du culte, droits du curé dans sa paroisse, fondations, classement des églises et des objets du culte, associations religieuses et jurisprudence fiscale... On le voit, c'est un tableau complet de la défense religieuse qui fut élaboré, avec le talent que l'on pouvait attendre de jurisconsultes depuis longtemps dévoués à cette œuvre de défense. On voit aussi que nous ne pouvions, dans l'espace restreint dont nous disposons, effleurer aucune de ces études : notre but était moins de rendre compte d'un congrès si vaste que d'enregistrer son importance et de signaler le profit qu'on tirera de la lecture des rapports que publiera la « Revue catholique des Institutions et du Droit ».

Ne terminons pas cependant sans mentionner les rapports qui formaient la conclusion naturelle du congrès : nécessité politique intérieure et extérieure de la reconnaissance de l'Eglise, nécessité pour la France d'un Etat catholique. Il faut restaurer le Droit chrétien dans son intégrité : c'est à quoi travaillent les jurisconsultes catholiques, et ce dont il faut les féliciter.

(Correspondance hebdomadaire.)

Association Générale des Etudiants Catholiques. — Les Etudiants catholiques vont reprendre, au *Cercle du Luxembourg, 18, rue du Luxembourg*, leur vie de chrétienne amitié et d'études. La liste vient de paraître des conférences littéraires, scientifiques et musicales qui se font chaque année au siège de l'Association, les lundi, mercredi et vendredi, de 3 heures à 4 heures. Cette liste fait le plus grand honneur à l'Association autant par le choix des sujets que par les noms des conférenciers.

Les concours les plus précieux ont répondu, cette année comme les années précédentes, à l'appel des Etudiants. Citons seulement les noms de MMmes Madeleine Barré, Paul de Lauribar, Marguerite de Saint-Genès ; de MM. Paul Acker, Henri d'Allemagne, Augé de Lassus, de Bersaucourt, commandant Biot, Boyer d'Agen, général Canonge, comte de Champfeu, comte de Colleville, baron de Contenson, lieutenant Coulbois, Demau, des Cognets, baron Despatys, Dimier, Durand, docteur Fay, comte de Fleurieu, E. Gallois, Gautherot, Godefroy, Gontard, comte R. de Gontaut-Biron, docteur de Grandmaison, Grandmougin, Guillaume, Guyot de Boismenu, Havard de la Montagne, Hogu, Jouvenet, docteur de Keating-Hart, comte J. de Kergorlay, de Lamarzelle, sénateur, comte de Las Cases, sénateur, Lionel de la Tourasse, J. Laurentie, docteur R. Le Fur, Levatois, Martin, Maze-Sencier, A. Navarre, Fernand Nicolay, Jean Nicolay, vicomte de Pardieu, Pierre Pégat, Peyralbe, Plantet, L. Prieur, Reverdy, comte Rouillé d'Orfeuil, Sarazin, P. de Saunières, Semichon, Sonolet, baron J. du Teil, docteur Tison, général de Torcy, Vallet, docteur Van der Elst, de Vau-

guérin, comte B. de Vesins, G. de Villemandy, T. de Visan, Zurfluh, des RR. PP. Hertz, Ubald d'Alençon, de MM. les abbés Couget, Le Baut, Ackermann, Ambler, Bellenay, Corbierre, Francis, Gaffre, Lucas, Lambert, Lagier, Lorette, Peitavi, Revel du Mouxy, Sornin, etc., etc.

Est-il nécessaire de rappeler que les dames sont admises à ces conférences faites sur les sujets les plus divers ? Ces conférences offrent aux mères de famille, pour leurs filles, un complément d'instruction qu'elles chercheraient vainement ailleurs. Le succès de ces conférences n'est plus à signaler et le public catholique a compris depuis longtemps leur importance.

Une quête est faite, à la sortie, pour les œuvres si intéressantes dont les membres de l'Association s'occupent : Conférences de Saint-Vincent de Paul, secrétariats du peuple, soupes populaires, etc , etc.

La première conférence a eu lieu le lundi 3 Novembre, à 3 heures, et a été faite par M. Laurentie, avocat à la Cour d'appel, sur : « Comment doit-on célébrer le onze centième anniversaire de la mort de Charlemagne, 28 Janvier 1914 ? »

La « Société Générale d'Education et d'Enseignement », 14 bis, rue d'Assas. — Monseigneur a reçu des membres du bureau de cette excellente Société, dont le *Bulletin* est si apprécié, la lettre suivante :

« Paris, le 4 Novembre 1913.

» MONSEIGNEUR,

» Depuis plus de quarante ans, la « Société Générale d'Education » se consacre à l'organisation et à la défense de l'éducation et de l'enseignement chrétien. L'Episcopat lui a prodigué ses encouragements et son appui, auxquels elle s'efforce de répondre par son dévoûment. Elle offre à nos écoles libres les conseils pédagogiques de ses comités, les consultations de ses jurisconsultes et des secours matériels, qu'elle voudrait pouvoir augmenter chaque année.

» Aujourd'hui, nous adressons un appel à tous nos amis, les pressant de nous mettre en mesure d'encourager effectivement, à côté des anciennes écoles, les fondations nouvelles qui tendent à se multiplier, et particulièrement celles qui visent la fondation du personnel enseignant.

» Nous demandons à Votre Grandeur de vouloir bien nous donner un nouveau gage de sa bienveillance en faisant publier cet appel dans la *Semaine religieuse* de son diocèse, et en encourageant notre œuvre par sa souscription personnelle.

» Nous vous prions d'agréer, Monseigneur, l'hommage de notre très respectueux dévouement.

» *Le président,* Col KELLER. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quand on reçoit une lettre de faire-part. — Vous avez reçu une *lettre de faire-part*, qu'en faites-vous ? Vous la lisez rapidement : « Un tel est mort », dites-vous, et vous la jetez au panier, et vous enfouissez ce mort dans l'oubli, comme le fossoyeur qui jette sur le cercueil sa dernière pelletée de terre... Et, pourtant, on vous demandait autre chose au bas de la lettre : on implorait pour cette *âme* l'aumône d'une *prière*, d'un *De profundis*. Vous n'avez pas songé à donner cette aumône ! O homme de peu de foi, de peu de charité ! Vous me répondrez : « Mais on n'en finirait pas, s'il fallait dire des prières à chaque lettre de faire-part ». — On n'en finirait pas ! La longueur d'un *De profundis* vous effraye ? Qu'à cela ne tienne ! donnez moins, mais donnez de bon cœur.

Dites à chaque lettre de faire-part qui vous arrive, dites à chaque cercueil que vous voyez passer de près ou de loin : « *Mon Jésus, Miséricorde !* » ou « *Bon Seigneur Jésus, donnez-lui le repos éternel !* » (300 jours d'indulgences). Jetez au vent ce mot ; il ne se perdra pas ; le Sauveur Jésus l'entendra, et là-haut, il vous vaudra de précieuses grâces.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Les Elections italiennes.** — Des élections générales législatives viennent d'avoir lieu en Italie. Elles constituent une défaite pour le bloc anticlérical et maçonnique. Les catholiques ont contribué à l'élection de 228 députés hostiles aux sectaires. A Rome même la maçonnerie subit un échec éclatant. Le maire, le juif sectaire et insolent Nathan, est démissionnaire avec tous ses conseillers anticléricaux. C'est une véritable satisfaction pour la conscience catholique du monde entier.

Le 4e Congrès de l'Evangile. — Le vendredi matin, 7 Novembre, s'est ouvert à Paris, 76, rue des Saints-Pères, le 4e Congrès de l'Evangile, que S. S. Pie X a encouragé par une lettre récente et qui en montre toute l'importance.

Onze cardinaux, trente-sept archevêques et évêques, plusieurs membres du haut clergé ont accordé leur patronage à ce congrès qui traite spécialement, cette année, de l'influence de l'Evangile dans l'ordre social.

Ce congrès a duré trois jours. De nombreux rapporteurs étaient inscrits pour les cinq séances d'études qu'il comprenait.

On s'y est occupé spécialement de la portée sociale des enseignements de l'Evangile, tant au point de vue doctrinal que de leur puissance réformatrice.

Aux séances du soir, des discours ont été prononcés par S. G. Mgr Gibier, évêque de Versailles ; Mgr Odelin, vicaire général de Paris ; M. Emile Chénon, professeur à la Faculté de Droit de Paris ;

M. l'abbé Gaffre ; M. Albert Legrand, président du Comité d'Apologétique sociale, etc.

S. E. le Cardinal Archevêque de Paris a daigné accepter de présider la séance d'ouverture et S. E. le cardinal Mercier, archevêque de Malines, primat de Belgique, a prononcé le discours de clôture, le dimanche 9 Novembre, à trois heures, en la basilique du Sacré-Cœur.

LILLE. — **Les candidatures ecclésiastiques.** — La *Semaine religieuse* de Cambrai insère une importante lettre de Mgr Charost à propos de la candidature de M. l'abbé Lemire. Nous en détachons ces lignes :

« Deux conclusions s'imposent au terme de cette lettre que j'ai dû faire un peu longue, car je n'avais pas seulement à motiver un jugement, mais à éclairer des consciences.

La première est que M. Lemire ne peut aller l'an prochain à la Chambre que par le chemin de la Révolte. Il n'a pas de lui-même le droit d'y rentrer et il n'en n'aura pas de moi l'autorisation. Je n'ai pris pour cela conseil que de ma charge et de mon devoir, de rien d'autre. Ce conseil-là ne change pas.

La seconde est qu'un catholique ne peut pas en sûreté de conscience voter pour M. Lemire. Aucun catholique n'a le droit de dire que sa conscience ne regarde que lui-même. La conscience vaut par sa conformité avec la loi de Dieu. Or, de celle-ci, l'Eglise est l'interprète divinement institué. La droiture naturelle de l'esprit fait à elle seule comprendre qu'on doit obéir à ses chefs religieux quand l'intérêt religieux et la discipline ecclésiastique sont en cause.

Je suis persuadé que la foi simple et vive de notre chère Flandre et que son attachement séculaire à l'Eglise la prémuniront contre des entraînements funestes. J'espère encore que celui auquel j'ai dû donner ce premier et grave avertissement sera défendu contre lui-même par la tendre piété et l'élan fervent de sa jeunesse cléricale, par la réaction généreuse d'une conscience de prêtre. Elle sera plus forte que les résistances d'un amour-propre qui se flatte et qui souffre, et qui est flatté plus encore par d'autres hommes, intéressés à s'en servir.

Veuillez agréer, chers et honorés Messieurs, l'expression de mon affectueux et entier dévouement en N. S.

† ALEXIS,
Evêque auxiliaire de Cambrai, Vicaire général de Lille.

Bibliographie bretonne.

Une mystique bretonne au XVIIe siècle, ARMELLE NICOLAS dite « la bonne Armelle », servante des hommes et Amante du Christ, par M. le Vte H. LE GOUVELLO.

Tel est le titre d'un livre que vient de publier Pierre Téqui, libraire-éditeur, à Paris. L'auteur en est bien connu, car c'est à lui que nous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

devons la *Vie du Pénitent breton, M. de Keriolet,* et celle de notre grand missionnaire, *Le Vénérable Michel le Nobletz*. Dans ces nouvelles pages, il nous retrace les sentiments d'une âme s'élevant aux plus hauts degrés de la perfection dans la condition la plus humble. Déjà, Dom Lobineau et l'abbé Trévaux nous avaient donné quelqu'aperçu de la sainteté de cette servante du château de Rognédas, près Vannes, mais M. le Vte H. Le Gouvello nous la présente dans sa vraie lumière, grâce à ses recherches personnelles et à ses connaissances approfondies de l'agiographie bretonne. C'est ainsi qu'il peut établir un parallèle des plus intéressants entre cette mystique de Vannes et les saintes âmes, Marie-Amice Picart et Catherine Daniélou, toutes trois contemporaines et ayant concouru par leurs prières et leurs souffrances à la renaissance religieuse de notre pays. C'est ce que fait ressortir, avec sa foi vive et son talent ordinaire, M. le Vte Le Gouvello dans ce livre qui charmera et édifiera le lecteur.

Monseigneur a adressé à l'auteur l'élogieuse lettre suivante :

Quimper, le 5 Novembre 1913.

MONSIEUR LE VICOMTE,

Une fois de plus, vous avez eu la main heureuse. Après le *Pénitent Breton* et l'*Apôtre Breton*, vous faites revivre la *Servante Bretonne* à la fois mystique et pratique.

La *Bonne Armelle* nous montre jusqu'à quel point nos vierges bretonnes, même de condition très ordinaire, savent, par leurs vertus, attirer le regard et les grâces de Dieu, et comment elles sont capables de pousser l'union avec son Divin Cœur aussi loin que les voyantes crucifiées du Moyen-Age.

Il sera difficile à vos lecteurs de l'imiter dans ses extases, et même ordinairement dans l'héroïsme de ses mortifications patiemment supportées. Mais tous les chrétiens pourront apprendre d'elle que, dans les vies les plus actives, il y a au moins une juste mesure de vie contemplative qui s'impose à tous ceux qui veulent être fidèles aux lois de leur baptême. Le mysticisme trouve son emploi dans toute vie loyalement religieuse. Il a sa complète expression dans le *Pater noster*, et le *Pater noster* n'est pas réservé, dans l'Eglise, aux extatiques ni aux prêtres, ni aux moines, ni aux moniales. A tous les étages de la société, cette leçon est bonne à méditer. Venant d'une modeste servante, elle est pour nous tous plus impressionnante. Dans un temps où l'on songe si peu au surnaturel, même quand on fait profession de le défendre, il est réconfortant de le voir magnifiquement en œuvre, dans cette âme simple, à qui Dieu a beaucoup appris, parce qu'elle a su demeurer humble et docile sous sa main.

Je vous suis reconnaissant d'avoir mêlé à son histoire l'esquisse de la biographie, si extraordinaire et si édifiante, de nos deux mystiques du XVIIe siècle : Amice Picard, de Saint-Pol de Léon, et Catherine Daniélou, de Quimper. Comme leur pieuse compagne de Campénéac, qu'elles ne connurent pas, elles ont donné sur la terre l'exemple de la vie familière et intime avec les réalités du Ciel : *Quorum conversatio in cœlis est.*

Avec ma bénédiction, veuillez agréer, Monsieur le Vicomte, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués en Notre Seigneur.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie AUBANEL Frères, éditeurs, Avignon.

Vade-Mecum des Ecoles et Patronages. Saynètes, dialogues, monologues, sujets divers, par M. l'abbé L. DURANTHON. — Un beau volume in-8e de VIII-312 pages, 3 fr. 50

M. l'abbé Duranthon, dans son volume, fournit un choix de quatre-vingts sujets parmi lesquels il n'y a qu'à choisir pour trouver le fragment destiné aux tout petits ou la comédie que pourront jouer les jeunes gens.

Toujours une conclusion religieuse ou morale découle de ces saynètes ou monologues *Le Vade-Mecum des Ecoles et Patronages* est l'auxiliaire indiqué des organisateurs de représentations enfantines.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — **QUIMPER** — *Rue Kéréon, 52*

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & Cie

107, rue du Jardin Public

Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE. ✦ **BORDEAUX**

REVUE FINANCIÈRE. — La cote s'est effondrée cette semaine sous le poids des réalisations. Rente Française 87.02 — Etablissements de Crédit résistants Le Crédit Lyonnais s'échange à 1.658, le Comptoir National d'Escompte à 1.051 et la Société Générale à 816. L'émission des nouvelles obligations Foncieres 4 0/0 1913 du Crédit Foncier de France a obtenu auprès du public le plus grand succès. — La Banque Russe du Commerce et de l'Industrie à Paris, 11 bis, rue Scribe, procédera le 18 courant à l'émission de 25.000 obligations 5 0/0 net de 500 fr. de la Société du Chemin de fer Electrique d'Oranienbaum (Saint-Pétersbourg, Péterhoff et prolongements). Les souscriptions sont reçues dès à présent au prix de 485 fr — Des réalisations ont ramené momentanément les actions Naphte Saint-Pétersbourg Sabountchy à 325. Les derniers renseignements reçus du siège de la Société confirment encore la marche à tous égards satisfaisante de l'exploitation. — Russian General-Oil en bonne tendance aux environs de 60 fr. — MM. J. Cale et Y. Mamet, fondateurs de la Société des Agglomérés K. L. lui ont apporté le bénéfice des traités intervenus entre eux et les Municipalités, les procédés brevetés ou non pour la transformation des ordures ménagères en briques et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

autres produits utilisables et, en général, le bénéfice de toutes les négociations, tant pour les concessions acquises aujourd'hui que pour toutes les concessions à venir. Rappelons que le capital de la Société a été fixé à 1.600.000 fr. divisé en 16.000 actions de 100 fr. dont 14.000 fr. en espèces et 2.000 actions d'apport ; il a en outre été créé 1.000 parts de fondateur. Les personnes désireuses de s'intéresser à cette affaire sont priées de s'adresser à M. Paul Kablé, 6, boulevard de Strasbourg, à Paris.

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancien rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

SŒUR DES HOPITAUX envoie gratuitement la méthode infaillible et inoffensive pour guérir enfant urinant au lit. — Ecrire : *Sœur V. Bonnefoy*, 31, rue Carnot, *Avignon* (Vaucluse).

BIBLIOTHÈQUES ET LIVRES ANCIENS

sont achetés au comptant par L. DURANCE 4, quai d'Orléans. NANTES.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. **Vendredi 21 Novembre 1913.** N° 47.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollections sacerdotales ; Le Congrès de la Fédération des Associations de Chefs de Famille du Finistère ; Service anniversaire ; Quimper ; Morlaix ; Saint-Renan ; Conférences de la L. P. D. F. ; L'Œuvre de la Protection de la Jeune Fille ; Pour les nouveaux soldats ; Œuvre diocésaine de projections lumineuses ; *Bulletin mensuel des Œuvres* ; Le Centenaire de Louis Veuillot ; Bref de S. S. Pie X à M. François Veuillot.

II. — Bibliographie.

III. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Novembre. — Dernier dimanche après la Pentecôte. Semi double. Vert.

A la messe, mémoire de S. Clément, Pape, Martyr et de Ste Felicité, Martyre.

A vêpres, mémoire du suivant, de S. Clément et de S. Chrysogone, Martyre.

Lundi, 24. — S. Jean de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 25. — Ste Catherine, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Mercredi, 26. — S. Sylvestre, Abbé. Double. Blanc.

Jeudi, 27. — S. Didace (du 13 de ce mois), Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 28. — De la férie. Vert.

Samedi, 29. — Veille de S. André. — S. Hoardon, Evêque.

Dimanche, 30. — 1er Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Frégant	du 21 au 23 Novembre.
Plomelin	du 24 au 26 —
Rédéné	du 27 au 30 —

Archives diocésaines d Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les âmes délaissées du Purgatoire.**
II. — **Les Associations de Pères de Famille du diocèse.**
III. — **Le Jubilé** de POULDAVID, *du 30 Novembre au 7 Décembre*, sous la présidence de **M.** Le Duc, chanoine titulaire.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche, 23 Novembre*, offices aux heures habituelles ; messes et vêpres du dimanche.

Grand Pardon de la Fraternité du Tiers-Ordre : Messe à 6 heures à la chapelle, communion générale, bénédiction du T. S. Sacrement, exposition toute la journée.

Le soir, à 4 heures, cérémonie de la profession, sermon par M. le chanoine Y. Le Roy, bénédiction papale et salut.

A 8 heures, réunion, à la Cathédrale, de la Confrérie des Trépassés ; sermon breton, vêpres des Morts

Mardi 25 Novembre, salle Saint-Corentin, 3, rue du Frout, inauguration des cours de catéchisme de persévérance par M. l'abbé Blanchard, à 1 h. 1/2. Tous les mardis régulièrement réunion à la même heure, dans le même local.

Récollections sacerdotales : *Pont-Croix*, le jeudi 27 ; *Scaër*, le vendredi 28. Prédicateur, M. le chanoine Alfred Le Roy.

LE CONGRÈS

DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE CHEFS DE FAMILLE du Finistère.

La séance du matin.

Dimanche, s'est tenu à la salle Jeanne-d'Arc, à Quimper, ce Congrès que nous avons annoncé. La séance du matin, ouverte à 9 heures, par la prière, était plus spécialement réservée aux délégués des Associations. De soixante à quatre-vingts délégués prirent part à la réunion. M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain des Œuvres, présidait, ayant autour de lui MM. de Surgy, président de la Fédération ; Barthes, vice-président ; Hugot-Derville, député, secrétaire ; Bréard, trésorier.

L'ordre du jour comportait spécialement la mise à l'étude d'un élargissement des statuts des Associations de Chefs de Famille. M. Hugot-Derville exposa les raisons qui justifient cette modification. Fondées, au début, dans l'unique but de contrôler l'enseignement et les manuels de l'école publique, les Associations ont été amenées par les circonstances et par le développement de leur propagande à étendre le champ de leur action. La défense de l'école libre, le recrutement de leurs élèves, la campagne en faveur de la R. P. S., l'extension et le fonctionnement des œuvres post-scolaires, autant de sujets qui ont nécessairement appelé l'attention et la sollicitude des Associations de Chefs de Famille. C'est ce qui nécessite un élargissement des statuts. M. Hugot-Derville pose en même temps la question de la déclaration des Associations.

Une intéressante discussion s'ouvre sur cet exposé. M. le chanoine Le Roy, MM. de la Villemarqué, Caroff, Chevillotte, Barthes, A. de Kerangal, L'Hostis, de Châteaulin, des délégués de différentes Associations, prennent part à cet échange d'idées. Sur la question de la répartition proportionnelle scolaire, on propose de publier la remarquable enquête que M. l'abbé Gouzard, recteur de Loperhet, a faite sur les résultats obtenus par les campagnes de conférences et de presse, organisées en faveur de cette réforme si importante. M. Hugot-Derville en donne une idée générale et insiste, en citant des faits, sur la mauvaise volonté dont fait preuve le Préfet du Finistère à l'égard des municipalités favorables à la réforme. Tous les prétextes lui sont bons pour écarter les crédits votés pour les enfants pauvres des écoles libres. On propose donc à la Fédération de prendre l'initiative d'un recours collectif au Conseil d'Etat. La capacité des bureaux de bienfaisance en matière de secours scolaires est ensuite examinée. M. Hugot-Derville traite alors la question des patronages si nécessaires pour poursuivre l'éducation du jeune homme à la sortie de l'école. M. le chanoine Le Roy voudrait que les Associations de Pères de Famille s'occupassent également des jeunes soldats et de leurs relations avec les aumôniers de leurs garnisons. On passe à la déclaration des statuts. C'est à chaque organisation à déposer les siens. Les inconvénients sont sans importance et les formalités peu gênantes. M. Hugot-Derville mentionne une circulaire récente qui a rappelé aux organisations déclarées l'obligation légale d'avoir en ordre leur registre paraphé et le cahier où doivent être portées les modifications apportées aux premiers statuts.

La discussion étant épuisée sur ce sujet, le colonel Hugot-Derville fait l'appel des sociétés représentées. Sur 43 groupes constitués, 22 ont des représentants au Congrès. Ce sont : Bannalec, Brest, Châteaulin, Concarneau, Châteauneuf, Daoulas, Douarnenez, Landerneau, Névez, Plabennec, Plogastel-Saint-Germain, Ploudalmézeau, Pont-Aven, Pont-Croix, Pont-l'Abbé, Quimper (ville et campagne), Quimperlé, Rosporden, Saint-Renan, Saint-Yvi, Tourc'h. D'autres étaient probablement représentés dans la nombreuse réunion de l'après-midi.

Cet appel achevé, la parole est donnée à M. le commandant Barthes, de Brest. En un rapport clair, vigoureux et prenant, M. Barthes définit les relations qui doivent exister entre les diverses organisations et le bureau de la Fédération. Ces relations sont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

assurées par deux organes que le rapporteur recommande avec beaucoup de chaleur : le *Bulletin diocésain des Œuvres* et la revue *Ecole et Famille*, organe de l'Union nationale des Associations de Chefs de Famille. Il insiste sur les facilités d'abonnement accordées à la Fédération du Finistère. Il invite les diverses Associations à correspondre avec ces deux organes et à les tenir au courant de leur action.

Ce rapport, unanimement applaudi, clôt la séance du matin.

La séance de l'après-midi.

Lorsque, à 2 heures précises, Monseigneur fait son entrée dans la salle, les banquettes sont déjà presque entièrement occupées. Au bout d'un quart d'heure, salle et tribune étaient complètement bondees. Près de 600 hommes étaient là, acquis d'avance aux idées qui allaient être si bien exprimées par M. Hugot-Derville, par M. Gouzard et, enfin, par Monseigneur.

Sa Grandeur préside, ayant auprès d'elle M. de Surgy, président de la Fédération, MM. Gadon et Cogneau, vicaires généraux, M. Hugot-Derville, secrétaire, M. Villiers, sénateur, MM. les chanoines Corre, recteur de Saint-Mathieu, Messager, supérieur du Grand Séminaire, etc...

Monseigneur ouvre la séance par la prière. Puis Sa Grandeur, en quelques mots charmants, salue MM. Villiers et Hugot-Derville qui sont un peu, avec leurs amis de la Chambre et du Sénat, « les instituteurs catholiques du Parlement ». Monseigneur parle ensuite de la Lettre collective des Evêques de Bretagne à leurs diocésains. Cette Lettre a reçu à Rome le meilleur accueil. La preuve en est arrivée ce matin même dans une réponse adressée à Mgr l'Archevêque de Rennes, qui l'a immédiatement communiquée aux autres signataires de la Lettre. Et Monseigneur, d'une voix claire, lit devant l'auditoire debout :

Dal Vaticano, le 12 Novembre 1913.

MONSEIGNEUR,

Le Saint Père Pie X a agréé très volontiers le filial hommage de la Lettre collective que Votre Grandeur et ses vénérés collègues de l'Episcopat de Bretagne viennent d'adresser à leurs diocésains sur la « Question scolaire ».

En présence du nouveau danger, qui menace l'Enseignement libre, qui menace les nombreuses écoles chrétiennes de la vaillante Bretagne catholique, il était du devoir des Pasteurs des diocèses d'élever la voix, de faire entendre la parole de la justice et de la vérité pour éclairer les consciences et affermir les bons.

Ce devoir vous l'avez rempli dignement par cette noble Lettre qui sera un nouveau témoignage de la sollicitude des Evêques pour les âmes qui leur sont confiées, de leur zèle à défendre la grande cause de l'enseignement catholique.

Sa Sainteté vous en félicite tandis qu'Il forme le vœu que vos paroles soient écoutées, et que votre dévouement soit couronné de succès.

Comme gage de sa bienveillance paternelle et des faveurs célestes, l'auguste Pontife accorde de tout cœur à Votre Grandeur, à Ses vénérés Collègues de Bretagne et à leurs diocésains, le bienfait de la Bénédiction Apostolique.

Avec mes remerciements pour l'exemplaire de cette Pastorale, que vous avez bien voulu m'adresser, veuillez agréer, Monseigneur, la nouvelle assurance de mon entier dévouement en Notre Seigneur.

Signé : Card. MERRY DEL VAL.

La lecture achevée, la salle éclate en applaudissements, puis Monseigneur donne la parole à M. Hugot-Derville, pour son rapport sur les *Œuvres postscolaires*.

Rapport de M. Hugot-Derville.

Le colonel expose les efforts de M. Ed. Petit, dans ses rapports annuels, pour l'introduction dans la loi de l'obligation d'un enseignement postscolaire et de l'obligation d'un patronage laïque annexé à l'école publique, auxquels iraient tous les encouragements et toutes les subventions du budget. Cette campagne doit attirer l'attention des Associations de Chefs de Famille, et M. de Surgy ne manquait pas de leur signaler, dès l'année dernière, l'urgence d'une étude de la question. Le devoir des chefs de famille est de se porter activement au secours des œuvres postscolaires catholiques. Ce n'est d'ailleurs qu'un aspect nouveau de la lutte entreprise contre l'enseignement libre. M. Hugot-Derville décrit rapidement les trois phases de la lutte. Toutes trois ont pour point de départ la constatation des progrès de l'école privée. La quatrième s'ouvre sur de nouvelles menaces.

On s'en prend aux maîtres : Nul ne pourra enseigner s'il n'a passé 2 ans dans l'école normale pour y recevoir un enseignement athée, y apprendre la morale de Payot, l'Histoire d'Aulard et la religion de Pécaut.

On s'en prend aux parents : c'est pour eux l'amende et la prison s'ils retirent des mains de leurs enfants un mauvais manuel, s'ils les empêchent d'assister à une leçon dangereuse pour leur salut éternel.

Enfin on s'en prend aux enfants : en préparant le monopole de l'école et du patronage laïques.

Le conférencier expose ensuite les origines des nouveaux projets scolaires et, textes en main, il en établit le caractère vexatoire et sectaire.

Voici le texte du § 1er de l'article additionnel déposé par MM. Paul Meunier, Godart, Brard, etc. :

Il est institué auprès de *chaque école publique* un *patronage laïque* chargé de procurer aux enfants qui la fréquentent et — remarquez cette disposition — *en dehors des jours de classe*, des récompenses, des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

distractions, des jeux, des exercices physiques, des récréations intellectuelles...

C'est la concurrence, mais voici où elle devient déloyale :

A défaut par le maire d'avoir provoqué la création du patronage auprès des écoles publiques de sa commune, le préfet y procède *d'office*.

Une *subvention* annuelle est allouée au patronage *par la commune* à titre de *dépense* OBLIGATOIRE.

Si l'on veut saisir toute la portée de ce texte, il faut savoir comment le comité exécutif de la rue de Valois, comité combiste et franc-maçon, l'a préparé et fait présenter à la Chambre. Ce comité comprend une commission de l'enseignement et de la défense laïque ; celle-ci s'était réunie le 12 Mars, sous la présidence de M. Beauvisage, sénateur, son président. Le secrétaire, M. André, représenta les patronages privés comme *envahissants, dangereux* pour l'école laïque et la République ; il les *dénonça* comme enseignant l'histoire et la géographie, *constituant* des *cours clandestins d'adultes ;* il réclama une inspection spéciale des écoles privées ; à l'unanimité, la commission chargea son président et M. André d'intervenir le soir même à la séance du comité exécutif et de demander que la question fût portée à la tribune de la Chambre des Députés et du Sénat.

Telle est, continue M. Hugot-Derville, l'origine de l'amendement sur le patronage laïque obligatoire. Quelle est la pensée des maîtres laïques sur les mesures bruyamment annoncées ? Ecoutons M. Ed. Petit :

Dans son 19e rapport sur l'Enseignement populaire, il commence par déclarer que le système actuel ne saurait être maintenu ; avec la masse des éducateurs laïques et sans se soucier, ni de la difficulté du recrutement des maîtres, ni des charges écrasantes pour le budget, il réclame lui aussi la création d'un enseignement postscolaire obligatoire ; *mais* il n'est pas sans appréhension sur la possibilité de faire passer de semblables obligations dans les mœurs. Et en ce qui concerne les patronages, qu'il range parmi les œuvres sociales, il fait observer que la loi ne saurait s'appliquer à ces œuvres. « La loi, dit-il, sera impuissante à attirer, à retenir les étudiants populaires ; si l'initiative, le dévouement des professeurs ne font de la loi écrite la loi vivante ; si les règlements et les prescriptions n'ont pour solide et souple armature les mœurs publiques, la foi et l'enthousiasme. — La seconde éducation sera toujours affaire de liberté, d'élan personnel et collectif, d'entr'aide. Le dévouement, l'esprit d'abnégation, le don de soi ne se décréteront jamais. »

Voilà donc le danger auquel il est urgent de parer. Que faire ? Aider au développement des patronages catholiques et puis se préparer à réclamer pour nos œuvres, dans les subventions futures du budget, la part contributive qui leur sera due, en application des principes de la R. P. S.

Un autre danger s'annonce contre nos cours du soir menacés d'être assimilés à des cours d'éducation clandestins.

En tout cas, il y a un enseignement que nous, pères de famille, nous avons le droit de faire donner dans les patronages. C'est *l'enseignement religieux*. L'article 2 de la loi du 28 Mars 1882 prescrit qu'une fois par semaine les écoles publiques vaqueront, afin que les parents

puissent faire donner à leurs enfants, si bon leur semble, cet enseignement religieux ; et cet enseignement, les enfants peuvent le recevoir n'importe où ; il peut leur être donné par des laïques. Le Gouvernement n'a rien à y voir.

Dans un autre ordre d'idées, le patronage laïque obligatoire doit être rejeté par tous ceux qui ont le souci des intérêts matériels de la commune à cause des charges financières d'une pareille réforme. Ces patronages, nous l'avons vu, seront en grande partie à la charge des communes. Il en résultera pour elles des dépenses de *construction* et *d'entretien*, des dépenses pour le *traitement du personnel* spécial aux patronages, directeurs et surveillants ; car vous pouvez être certains que les instituteurs actuels n'accepteront pas, par dévouement, de se charger gratuitement des patronages. Annonçons bien haut et partout les charges nouvelles qui vont peser sur les communes ; cela fera réfléchir les contribuables.

M. Hugot-Derville examine ensuite les efforts tentés pour concurrencer, toujours par le moyen des subventions et des privilèges, nos associations de gymnastique et de sport.

Depuis que la préparation militaire est à l'ordre du jour, des avantages très réels, choix du régiment, nomination anticipée au grade de caporal sont faits aux jeunes soldats qui accourent sous les drapeaux, pourvus du Brevet d'aptitude militaire.

Ce titre est donc recherché par les membres de nos patronages et des sociétés de gymnastique, et il semblerait bien qu'entre des jeunes gens tous appelés à défendre leur pays, tous animés du désir de s'instruire, d'endurcir leurs corps pour mieux servir la France, aucune distinction ne puisse être établie.

Il n'en est rien.

Des projets de préparation militaire s'élaborent, qui donneront des facilités spéciales pour l'accession au Brevet d'aptitude militaire aux *seules sociétés agréées* par le Gouvernement, vous devinez lesquelles, et qui ne réserveront que des entraves pour les autres, celles qui dérivent de nos patronages.

M. Hugot-Derville, très applaudi, termine ainsi son rapport si substantiel et si richement documenté :

Souvent les patronages ne se développent que grâce au dévouement de quelques jeunes gens. Ils y consacrent une partie de leurs loisirs ; et leur devoir d'état accompli, au lieu de songer à eux-mêmes, ils courent aux humbles besognes des journées de patronages, passant leurs après-midi du dimanche et du jeudi et quelques-unes de leurs soirées au service des enfants ; ceux, d'ailleurs, qui dans les patronages sont pour les humbles et les petits des frères aînés traçant la route, reçoivent par leur collaboration plus encore qu'ils ne donnent ; car il n'y a pas de meilleur apprentissage de la vie d'homme, de chef de famille, de catholique social, que les œuvres de patronages.

Des hommes de différentes conditions y apprennent à se connaître, à s'aimer ; au lieu de la lutte des classes, qu'ailleurs on entend prêcher, c'est l'union qui s'y fonde.

Les Chefs de Famille doivent aussi, au patronage, leur collaboration matérielle. Combien de ces œuvres, qui pourraient prendre un grand développement, végètent, parce que les ressources manquent ? Venons leur en aide, recrutons leur de nouveaux bienfaiteurs. Dans les plus humbles paroisses, il est possible d'y intéresser quelques personnes en leur demandant une modeste contribution.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous pouvons encore collaborer aux patronages en les aidant moralement, en parlant de cette œuvre, en la faisant connaître, en lui rendant l'opinion favorable. Si nous voulons nous pouvons beaucoup à ce point de vue ; et n'oublions pas les dames, les dames qui peuvent avoir une part de collaboration agissante dans les patronages de jeunes gens ou de jeunes filles.

Conférence bretonne de M. l'abbé Gouzard.

Le rapport de M. Hugot-Derville achevé, M. l'abbé Gouzard, recteur de Loperhet, prend la parole. Il est inutile de présenter à nos lecteurs le brillant conférencier que tant d'auditoires soulevés par son éloquence ont applaudi. Tour à tour didactique, railleur, pathétique, l'orateur breton conquiert dès les premiers mots la foule de ses auditeurs. Sa langue toute de clarté, brillante d'images, maîtresse dans la phrase ironique, déchaîne les applaudissements et les rires, et parfois fait courir sur les bancs le frisson des grandes causes bien défendues.

M. Gouzard rappelle les efforts de l'Episcopat pour assurer aux enfants une éducation chrétienne. Rien d'étonnant si les Pères de Famille sont appelés à prendre leur part de collaboration dans cette œuvre si nécessaire et si urgente. On ne peut faire des hommes sans leur imprimer au cœur la crainte de Dieu. Sans cela pas de morale, pas de conscience. C'est l'infériorité de l'école laïque de ne point inspirer à ses élèves cette crainte salutaire d'un Dieu, juge de leurs actions. Ce n'est pas le seul défaut de l'enseignement officiel. Dans beaucoup d'écoles, le manuel et la leçon de l'instituteur sont destructeurs du dogme et par là même de l'idée du devoir. Quelle jeunesse nous prépare cet enseignement ? Les faits ne sont que trop parlants. Jamais l'on ne vit tant de vols, tant de crimes commis par des enfants. L'école laïque n'est certes pas la cause immédiate de ces désordres. Mais les statistiques sont là : sur 100 jeunes détenus de la Roquette, 86 sortent de l'école publique.

C'est une plaie. Que faire pour en enrayer le progrès ? Nous, nous devons demander deux choses : la Liberté et la Justice.

La liberté du choix de l'école d'abord. On a accusé nos Pasteurs de tyranniser les fidèles en faveur de l'école libre. C'est une une calomnie, victorieusement réfutée par les Evêques de Bretagne. Quant à la justice elle est une condition même de la liberté. L'école libre coûte cher : bâtiments, traitements de maîtres, entretien du matériel, tout est à notre charge. Il est de tout évidence que les parents y doivent contribuer. Le seul choix libre qui existe pour eux est donc entre leur argent et l'âme de leurs enfants. Mais que devient la liberté des pauvres ? La liberté de sacrifier leurs enfants à la déesse du jour comme autrefois les païens sacrifiaient les leurs à une idole.

Quant à l'égalité, elle se traduit par cette formule : tout aux uns, rien aux autres : les uns paient, les autres reçoivent. C'est comme si dans une commune toutes les routes se faisaient pour l'unique avantage des habitants d'un quartier. On vante la fraternité : du moins est-elle inscrite au frontispice de nos palais officiels. Est-ce de la fraternité que d'enlever aux pauvres leurs enfants pour en faire de petits païens ? Quelle fraternité dans la fermeture de 25 000 écoles et la mise sur le pavé, sans autres ressource pour beaucoup que l'exil, de tant d'instituteurs et d'institutrices privés ?

La justice, il faut la chercher ailleurs : en pays protestant comme en Hollande et en Angleterre ; à l'étranger comme en Belgique et au Canada. La France ne pourrait-elle montrer un égal souci de la justice ?

Réclamons donc la répartition proportionnelle des subventions budgétaires au profit de toutes les écoles au prorata du nombre des élèves. C'est un droit absolu pour les municipalités d'aider les enfants pauvres des écoles libres. Qu'elles en usent. Encore ne faut-il pas confondre ces enfants pauvres avec ceux qui sont dénués de tout. Les enfants de tous ceux dont la vie est pénible, sans être réduits à la mendicité, doivent bénéficier de ces secours. Ce droit des municipalités a été expressément reconnu par plusieurs arrêts du Conseil d'Etat. Le Préfet du Finistère lui-même en a dû reconnaître la légitimité. L'idée est en marche. Déjà une douzaine de municipalités appliquent la R. P. S. Une soixantaine d'autres ont inscrit dans leur budget un crédit en faveur des petits pauvres. Ils y viendront tous, là où la passion sectaire n'étouffe pas tout sentiment d'humanité.

Mais chose étrange ! c'est le Préfet lui-même, le Préfet qui solennellement déclarait légale la pratique des conseils municipaux favorables à la R. P. S., qui s'oppose à cet acte de justice ! M. l'abbé Gouzard entre alors dans l'examen des misérables prétextes opposés par le Préfet à l'homologation des crédits votés en faveur des enfants pauvres des écoles privées. C'est le passage le plus cinglant de sa conférence. M. Chaleil passe vraiment là un mauvais quart d'heure et la salle applaudit à tout rompre les éloquentes protestations qu'inspire à M. Gouzard le spectacle de tant de mauvaise foi et d'arbitraire.

Il faut que devant ce parti-pris les catholiques soient étroitement unis. Qu'on ne nous dise pas que nous en voulons aux instituteurs. Qu'ils fassent leur travail : qu'ils instruisent les enfants, mais qu'ils n'essaient pas de peser sur les consciences. On sait hélas ! que dans la plupart des cas il n'en est rien. Aussi là où une école libre existe, le devoir est-il très clair : il faut fuir l'école laïque. Si cela est impossible que l'on surveille l'enseignement donné aux enfants. Les enfants des chrétiens doivent vivre dans une atmosphère chrétienne : c'est l'élément dont leur âme a besoin pour se développer. Il ne servirait de rien d'avoir économisé quelques sous, si cet avantage devait être acheté par la perte de l'âme des enfants. Le devoir est donc clair : qu'on l'accomplisse !

Discours de Monseigneur.

Cette conférence de M. l'abbé Gouzard est vigoureusement applaudie. Monseigneur se lève et félicite l'orateur de nous avoir

Archives diocésaines de Quimper et Léon

donné un régal savoureux de vérités tantôt émouvantes, tantôt plaisantes. Sa Grandeur remercie en même temps M. Hugot-Derville de son rapport si plein d'idées et de bons conseils ; elle résume d'un mot les leçons pratiques de la conférence et donne lecture des deux vœux qui sont la conclusion du rapport.

I. — Que nos Associations surveillent de très près le mouvement des œuvres postscolaires laïques ; qu'elles défendent les œuvres postscolaires catholiques, et organisent à ce sujet une campagne d'opinion.

II. — Que les Associations veillent à ce qu'aucune entrave ne soit apportée par l'école publique, sous prétexte de classes supplémentaires, de cantines scolaires, etc., au fonctionnement du catéchisme et de l'éducation chrétienne dans les patronages, en dehors des heures légales de classe.

Puis, Monseigneur, s'élevant peu à peu jusqu'aux plus hautes considérations, prononce le discours suivant dans un silence qu'on ose à peine interrompre par quelques salves d'applaudissements, tant l'attention est captivée par l'éloquence de sa parole et par la grandeur des questions qu'elle aborde.

I. — Je dois d'abord vous dire que les Evêques de Bretagne ne sont pas fâchés du bruit que l'on fait autour de leur Lettre sur la question scolaire.

En l'écrivant, nous voulions avant tout vous rappeler vos devoirs, et le faire avec d'autant plus d'autorité et de force, que la leçon vous venait de vos cinq évêques en même temps, unis dans la même pensée, la même volonté, la même préoccupation du salut de l'âme de vos enfants. Vous avez montré que vous saviez le comprendre, et penser comme nous, et vouloir comme nous, et agir comme nous.

Mais nous désirions en outre éclairer l'opinion publique. On trompe l'opinion publique. Dans les rapports des inspecteurs, dans les discours du Parlement, dans les mauvais journaux, on montre les évêques et les prêtres de Bretagne, terrorisant les fidèles, affamant les pauvres, rendant la vie impossible aux maîtres laïques, organisant la persécution contre eux et contre les familles de leurs élèves. Ce réquisitoire est calomnieux. Nous lui donnons un démenti.

Qu'on dise : les évêques et les prêtres de Bretagne appliquent en conscience la loi catholique, oui. Voilà qui est vrai. Les évêques et les prêtres disent aux parents : « Mettez vos enfants dans les écoles chrétiennes. Vous y êtes obligés sous peine de péché grave. » Ils leur disent : « S'il vous est réellement impossible de placer vos enfants dans les écoles chrétiennes, exigez du moins, dans l'école laïque, le respect absolu de la foi de vos enfants ; repoussez les manuels condamnés ; protestez contre l'enseignement oral ou dicté qui blesserait la religion des écoliers catholiques. Si l'on ne fait pas droit à vos réclamations, retirez vos enfants. » Qu'on nous accuse de dire

cela, ce sera juste. Dire cela, c'est notre droit et notre devoir. Faire cela, c'est votre devoir, à vous, et votre droit. De cette accusation, nous ne songerons pas à nous plaindre. Nous nous en glorifions. Le reste est de l'odieuse fantaisie.

Ce que nous voulons que toute la France sache, c'est que la conscience seule soulève en ce moment la Bretagne contre les enseignements contraires à sa foi, à ses vieilles et saintes traditions, à sa volonté réfléchie. Oui, la conscience ! C'est la conscience qui peuple nos écoles croyantes, et qui vide les écoles incroyantes. Ah ! la conscience est une grande force ! Nos pères ont montré, dans d'autres temps, jusqu'à quel degré d'héroïsme la conscience peut porter des catholiques bretons. Eh bien, il n'y a qu'un moyen d'apaiser la conscience, c'est de lui rendre la Religion dans l'école, même publique. Ce n'est pas si difficile, et cela se fait chez d'autres peuples, aussi éclairés, aussi puissants, dans les cinq parties du monde. Voilà la loi qu'il faudrait faire.

II. — Mais ce n'est pas celle que l'on prépare.

Sans doute, dans les lois de défense laïque, qui sont sur le chantier depuis cinq ans, on s'est décidé à épargner aux pères de famille la prison, s'ils interdisent à leurs enfants l'usage d'un manuel condamné ou la fréquentation d'une école antireligieuse. Cet article du projet de loi a été enfin biffé, le 10 Juillet dernier, sous la réprobation générale. En revanche, les vacances ayant porté conseil, le Président du Ministère a dit, le 25 Septembre, à Aix-les-Bains : « Ce qu'il faut, c'est *édicter*, contre quiconque apporterait une entrave à l'école laïque (c'est-à-dire, Messieurs, contre les évêques, les prêtres, les hommes d'œuvre), des *pénalités* analogues à celles que la Loi de Séparation réserve à ceux qui voudraient entraver l'exercice d'*un culte*, quel qu'il soit ». Ces pénalités sont l'amende et la prison. La loi voudrait donc nous *terroriser* à notre tour.

Vous connaissez vos évêques et vos prêtres. Pareille loi, si elle est votée, ne les arrêtera *jamais* dans l'accomplissement de leur devoir. Et, j'en suis convaincu, si on l'aggravait de manière à vous atteindre vous-mêmes, vous n'hésiteriez pas à obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Ici encore, ce n'est pas la politique, c'est la *conscience* seule qui dicterait votre conduite et la nôtre. Attendons avec calme la discussion du projet de loi. Il aura beau être rigoureux, il n'étouffera pas la voix des catholiques et n'arrêtera pas leur action.

III. — J'arrive à une grave question, posée il y a quelques jours, par Mgr l'Evêque d'Orléans. Il n'y a pas d'évêque en France dont la parole soit plus éloquente, plus élevée, plus sympathique. Mgr Touchet a envisagé la dure nécessité où pourrait se trouver, à un moment donné, l'épiscopat français, de *fermer toutes les écoles libres*. Il s'est défendu d'ailleurs de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vouloir provoquer, dans l'état présent des lois, une si terrible décision des évêques. Il a seulement prévu telle situation, tragique pour l'Eglise, où l'on imposerait à nos écoles chrétiennes, selon la formule de M. Buisson, des maitres et des maîtresses formés, pendant deux ans au moins, dans ces écoles normales, qui sont actuellement le danger le plus mortel pour la foi de la jeunesse qui y poursuit ses études.

Eh bien, je vous dirai toute ma pensée.

Dans ce cas particulier, le plus redoutable de tous, nous verrions, après prière et réflexion en commun, et après avis de Rome, ce que nous devrions faire.

Mais, en principe, après les expériences faites, voyant ce que nous voyons, il faut dire que, le plus longtemps possible, jusqu'à la dernière extrémité, jusqu'au dernier sou, jusqu'au dernier homme, il est nécessaire de garder nos écoles ouvertes. Rien ne les remplacera suffisamment. Les patronages les complètent : on ne peut pas s'en passer. Mais *les patronages*, que nous devons soutenir toujours et à tout prix, *ne peuvent pas remplacer les écoles*. Les écoles enveloppent l'enfant de religion, de vérité, de piété, de surnaturel, pendant six heures, durant 300 jours, sept années de rang. Le patronage aura beau être très actif, très pressant, très zélé, plus pénétrant peut-être que l'école auprès de certaines âmes, il ne nous donnera jamais l'équivalent de l'école. Consultez sur ce point les recteurs du diocèse. Voilà une vérité primordiale, contre laquelle il y a des objections sans doute, mais aucune de ces objections ne compte, ni celle des échecs multipliés, ni celle de l'argent jeté dans un gouffre sans fond, ni aucune autre. L'enseignement de l'école laïque, tel qu'il est actuellement pratiqué, est un épouvantable danger pour l'âme de l'enfant. Il faut le lui éviter, chaque fois qu'on le peut. Cela ne suffira pas toujours pour le sauver. Il aura pourtant plus de chances d'échapper ainsi à l'incrédulité précoce, et ordinairement il se formera de bonne heure une âme vigoureusement chrétienne et persévérante. Je plains de toute mon âme l'élève des écoles sans Dieu. Et je le plains, parce que je le connais, je l'ai vu de près, je l'ai servi, je l'ai aimé, je l'aime toujours, et je tremble pour lui.

Donc, quelque soit le fardeau de nos écoles libres, portons-le allégrement. Certes, il faudrait plus d'argent pour les autres œuvres, pour la Presse, pour les conférences, pour la politique, pour les organisations de secours social. Que chacun donne ce qu'il peut donner. Mais l'œuvre des œuvres, après le culte, avant même le patronage, c'est l'école libre. Voilà ma pensée. Et je suis sûr que c'est aussi la pensée de l'évêque d'Orléans.

Je me hâte d'ajouter que nous, catholiques, nous ne devons pas renoncer à nos droits de citoyens français sur le budget national. Nos écoles sont légales. Nous réclamons pour elles des *subsides*. Nous ne nous contenterons pas des secours accordés par nos conseils municipaux aux enfants indigents de nos écoles libres. Nous voulons mieux. La justice exige que nos écoles soient au moins *subsidiées* par *l'Etat*, comme en Angleterre, comme en Belgique, comme en Hollande. Voilà, Messieurs, une des revendications à formuler devant le Parlement et l'un des thèmes à développer dans vos conférences populaires. Cette pensée trouvera de l'écho dans les âmes droites, et peut-être finira-t-elle par s'imposer et par nous faire rendre justice. En tout cas, nous ne supporterons pas l'injustice sans protester et sans nous défendre.

IV. — Je reviens aux écoles laïques.

On vous a parlé d'un Décret du 1er Juillet 1913 et d'une circulaire de M. Barthou, accordant aux parents dont les enfants fréquentent les écoles communales, un certain droit de contrôle et de représentation sur les manuels choisis pour ces écoles.

Ce droit de contrôle est bien réduit, et il pourra souvent se trouver inefficace.

Vos Associations de Chefs de Famille doivent pourtant s'attacher à faire ce contrôle d'accord avec les parents intéressés. C'est votre devoir de ne laisser échapper aucun moyen de sauvegarder la foi des enfants catholiques et de saisir toutes les occasions de faire parvenir aux pouvoirs publics nos réclamations.

Je sais que M. le Président et M. le Secrétaire de la Fédération se sont occupés déjà d'organiser ce contrôle. Suivez la ligne de conduite qu'ils vous indiqueront. Je le répète, aucun moyen pratique d'empêcher ou tout au moins de diminuer le mal ne doit être négligé.

Veillez de près sur l'enseignement que l'on donne à vos enfants. Inspectez leurs cahiers aussi bien que leurs livres. Rendez-vous compte, dans la conversation, des idées qu'on leur donne, de ce qu'on leur apprend à penser sur la Religion, la Famille, la Patrie, l'Armée, l'Organisation sociale. Multipliez dans la famille les leçons de catéchisme et les lectures chrétiennes pour enraciner dans l'âme de vos enfants vos convictions et vos traditions catholiques.

Faites-leur lire l'Histoire de Bretagne pour qu'ils se forment, comme leurs ancêtres, une âme toute dévouée à Dieu, toute dévouée au pays. *Doue hag ar Vro*.

Je vous remercie, Messieurs, du zèle et de l'intelligence que vous apportez au combat contre l'esprit sectaire dont la France a si durement souffert et dont elle souffre encore. Persévérez !

L'heure de désarmer n'est pas venue. Et d'ailleurs, vous n'avez pas l'air disposés à désarmer. Car vous ne vous plaignez pas de l'effort qu'on vous demande. Vous sentez qu'il est nécessaire et efficace. Ecoutez ceci. Savez-vous quand la défaite d'un peuple armé et vaincu commence à être irrémédiable et défini-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tive ? C'est quand il passe son temps à compter ses échecs, ses blessures, à énumérer ses pertes, à pleurer sur sa ruine, tout au passé qu'il regrette, et sans regard d'espérance sur l'avenir qu'il peut refaire. Il est perdu. Mais, au contraire, s'il ne cesse pas, après chaque épreuve, de se réorganiser, de remettre en commun ses ressources et ses forces, son expérience et sa générosité, de faire appel aux hommes de cœur et à Dieu, qui écoute et qui bénit, de s'aguerrir contre la peur et le découragement, de s'affermir dans la confiance en sa cause et dans la fierté de sa foi, il finira par vaincre, Dieu aidant et les hommes s'aidant eux-mêmes. Aide-toi : le Ciel t'aidera.

La bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, donnée à l'église Saint-Mathieu par Sa Grandeur, achève dans des impressions de ferveur et de piété cette journée si réconfortante. F. C.

Service anniversaire. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Tanguy, ancien recteur de Plougoulm, sera chanté à l'église paroissiale de Plougoulm, le jeudi 27 courant, à 10 heures.

Quimper. — **La messe du « Souvenir Français ».** — La messe annuelle du *Souvenir Français* pour l'âme des soldats et marins morts au service du pays, a été célébrée dimanche, à la cathédrale, à 9 heures, devant un nombreux public.

A l'issue de la messe, Monseigneur a pris la parole.

Rappelant la prière ordonnée par Judas Machabée pour ses soldats morts, Sa Grandeur félicita les Vétérans et les Associés du « Souvenir Français » de la messe qu'ils font célébrer chaque année pour les défunts de l'Armée et de la Marine.

Les soldats les meilleurs ne peuvent pas plus que les autres se passer de prières. Ils ont leurs fautes que le repentir contribue à effacer, mais dont l'indulgence divine peut seule supprimer la peine temporelle.

L'Eglise a toujours prié sur la tombe des soldats, des plus humbles comme des plus grands.

C'est que la vie militaire, très élevée dans son idéal, est en même temps très dangereuse pour les âmes, — dangereuse en temps de paix, où la discipline n'est pas toujours un garant suffisant de la fidélité au Décalogue, — dangereuse en temps de guerre, où toutes les passions peuvent se déchaîner à la fois.

La prière pour les morts attire sur les âmes en peine le pardon divin.

Cette prière prend en outre aujourd'hui le sens d'une prière pour le soldat français. Que Dieu lui donne toutes les hautes qualités de son noble métier, chrétiennement compris ! qu'il place auprès de lui l'aumônier dont son âme a besoin !

Elle est surtout une prière pour la France. Son avenir est entre les mains de Dieu. Toutes les forces humaines échouent quand la force divine ne vient pas les appuyer.

Pour prier avec succès, il faut toujours commencer par purifier son âme de tout ce qui ferait obstacle à l'élan de son cœur vers le Ciel.

Ainsi feront les Vétérans du « Souvenir Français ».

Monseigneur, assisté de M. le vicaire général Cogneau, a ensuite donné l'absoute devant le catafalque décoré de faisceaux tricolores et encadré des drapeaux de plusieurs sections portés par des Vétérans.

Morlaix (La Salette). — **Retraite de conscrits,** *du 11 au 14 Novembre.* — 21 paroisses ; 122 conscrits : Guiclan, 16 ; Pleyber-Christ, 14 ; Plouénan, 11 ; Saint-Pol de Léon, 9 ; Plounéour-Ménez, 8 ; Plouvorn, 8 ; Saint-Thégonnec, 8 ; Plougoulm, 7 ; Taulé, 7 ; Santec, 6 ; Lanmeur, 4 ; Roscoff, 4 ; Guimiliau, 3 ; Plouigneau, 3 ; Carantec, 2 ; Commana, 3 ; Guiclan, 2 ; Ile-de-Batz, 2 ; Ploujean, 2 ; Guimaëc, 1 ; Plounéventer, 1 ; Sizun, 1.

Saint-Renan. — **Le Jubilé.** — Les exercices du Jubilé ont eu lieu la semaine dernière. Ils étaient présidés par M. l'abbé Le Jollec assisté de MM. Gauthier et Le Bayon.

Les bons missionnaires ont eu la consolation de voir la population tout entière accourir à l'Eglise cinq fois par jour pour y entendre l'explication des Commandements et l'exposition des grandes vérités. Très rares sont ceux qui ont méprisé l'appel de la grâce. 1.700 personnes, non compris les enfants, se sont approchées des sacrements.

Excellente semaine pour Saint-Renan.

La L. P. D. F. — **Conférences.** — Quimperlé. — M. Arnaud (le Meunier Vendéen), appelé par la L. P. des F. à faire une tournée de conférences dans le Finistère, a parlé le 15 Novembre à Quimperlé devant un bel auditoire au milieu duquel il a essayé de faire passer avec une ardeur de conviction vraiment prenante, la fierté et l'énergie de son âme vendéenne.

Présenté par M. Pierre de la Villemarqué, le chef toujours dévoué de la cause catholique dans notre ville, M. Arnaud nous entretient d'abord de la persécution créée par la Franc-Maçonnerie et du trop vaste théâtre sur lequel elle opère, puis il s'étend spécialement sur le devoir des parents vis-à-vis de leurs enfants et de l'école. A ce sujet, il rappelle que les municipalités doivent la représentation proportionnelle scolaire et les engage à réclamer leurs droits.

Lutter aussi contre la mauvaise presse qui propage l'incrédulité et la corruption.

Être chrétien toujours, sans relâche et sans peur, comme les catholiques d'Allemagne et de Belgique et travailler — dans l'obéissance à nos chefs naturels, les Evêques — à rendre la France à Dieu, en la faisant digne de son glorieux passé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— QUIMPER. — Continuant la série de ses conférences, M. Arnaud parlait, mardi à 1 h. 1/2, à la salle Jeanne-d'Arc, devant près de 200 Ligueuses. M. le vicaire général Gadon présidait, assisté de MM. les chanoines A. Le Roy, directeur diocésain des Œuvres, Orvoën, curé de Saint-Corentin, et Corre, recteur de Saint-Mathieu.

Le conférencier rappela aux Ligueuses qu'elles doivent être des apôtres. Mais leur apostolat, pour être fécond, doit avoir pour fondement la piété. « Soyez des saintes et vous convertirez les foules. »

A quelles œuvres les ligueuses devront-elles se dévouer ? 1° D'abord à l'instruction religieuse des enfants ; le catéchisme est l'œuvre par excellence ; 2° puis elles soutiendront de toutes leurs forces les écoles libres ; 3° ensuite elles propageront les bons journaux, — et l'orateur fait mention spécialement du *Progrès du Finistère* — et pour cela elles n'hésiteront pas à faire des visites à domicile ; 4° en période électorale elles éclaireront les électeurs sur lesquels elles peuvent avoir quelque influence.

M. Arnaud a été très goûté et très applaudi. Il a pris une deuxième fois la parole à Quimper, le jeudi soir, à 8 heures, à la salle Saint-Corentin.

L'Œuvre de la Protection de la Jeune Fille aura sa réunion annuelle à Quimper, le samedi 29 Novembre, au patronage de la Sainte-Famille, 5, rue Valentin. A 10 h. 1/4, messe dans la chapelle du patronage, suivie d'une instruction par Monseigneur l'Évêque.

A 1 h. 1/2, assemblée générale, rapport sur la marche de l'œuvre dans le diocèse dans le courant de l'année, délibération et résolutions.

Mme la générale R. de Jacquelot du Boisrouvray, présidente de du Comité diocésain de l'Œuvre, serait heureuse et honorée de voir assister à cette réunion les membres du clergé et les correspondantes paroissiales de l'Œuvre.

Pour les nouveaux soldats. — Les soldats et marins qui viendront faire leur service à Toulon sont invités à se présenter dès leur arrivée chez M. l'abbé Archer, aumônier militaire, directeur du Cercle catholique, impasse Mirabeau, à deux minutes de la gare du P.-L.-M.

Cet ecclésiastique les mettra en relation avec d'excellents camarades, marins et soldats.

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries retenues.

Jusqu'au 24 Novembre : 78, 145, 99, 163, 132, 176, 130.
Jusqu'au 18 Décembre : 153, 106, 3, 162, 139, 164, 106, 93, 123.
Jusqu'au 8 Decembre : 166, 154, 172, 155, 2, 144.
Jusqu'au 15 Décembre : 4, 130, 155.

Bulletin mensuel des Œuvres. — *Sommaire du n° du 15 Novembre : A méditer :* Lettre de Nosseigneurs les Evêques de Bretagne. — *Programme des Comités paroissiaux* pour Novembre-Décembre. — *Les croix des chemins.* — *Catéchistes volontaires.* — *Les Associations de Chefs de Famille.* — *L'Association de la Jeunesse Catholique Française.* — *Croix-Blanche.* — *Affiliation à l'Archiconfrérie des Patronages.* — *Le Repos dominical à la Campagne.* — *Le Comité diocésain agricole.* — *Les Syndicats catholiques de Brest.* — *La bonne Presse à Brest.*

Abonnement annuel : 2 fr. S'adresser à M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain des œuvres, Quimper.

Le Centenaire de Louis Veuillot. — Le Comité du Centenaire de Louis Veuillot nous adresse l'appel suivant que nous recommandons aux nombreux admirateurs de Louis Veuillot que compte le diocèse de Quimper et de Léon :

« Boynes, le 5 Octobre 1913.
De la maison natale de Louis Veuillot.

» Le 25 Novembre prochain, dans la Basilique du Sacré-Cœur, un discours de Mgr Touchet célébrera le centenaire de Louis Veuillot.

» La Corporation des Publicistes Chrétiens a pensé que l'illustre écrivain catholique, après avoir été glorifié par l'éloquent évêque, devait encore être honoré par un monument dans sa ville natale.

» C'est de tout cœur que nous appuyons l'heureuse initiative de cette grande association de journalistes et d'écrivains.

» Représentant, dans l'esprit de Louis Veuillot, la double puissance de la Presse et du Livre, il lui appartenait de promouvoir cet hommage public au plus éminent de ses maîtres.

» Nous ne doutons pas qu'elle ne rencontre, auprès de l'opinion française, un chaleureux écho.

» C'est une gloire française, en effet, que celle de l'écrivain dont la langue robuste, souple et colorée, modelant toujours une pensée noble et claire, a enrichi et honoré nos lettres. En dehors de toute opinion et de tout parti, quiconque a l'amour et le goût de la culture et de l'âme française doit à Louis Veuillot un tribut de gratitude et d'admiration.

» Mais l'infatigable lutteur a des titres encore plus pressants et plus manifestes à la reconnaissance des catholiques. C'est à la défense de leurs doctrines et de leurs droits qu'il a consacré, pendant quarante-cinq ans, la puissance et l'éclat de sa plume. Il s'est emparé de l'arme de la Presse pour la mettre au service de leurs revendications et de leurs conquêtes. Il leur a prodigué, sur tous les terrains, des lumières et des forces. Il a épuisé pour eux son génie, son dévouement, sa vie.

» En contribuant à élever le monument du Centenaire, ils seront heureux de lui payer une partie de leur dette.

LE COMITÉ. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Total des souscriptions versées à la Corporation.	4.454 » »
Souscriptions recueillies par l'*Univers*.	10.942 10
— — le *Soleil*	2.146 » »
— — la *Libre Parole* . .	197 » »
Total général de la première liste.	17.739 10

Les souscriptions continuent d'être reçues par le trésorier du Comité, M. Octave Chambon, 14, rue de l'Abbaye, Paris.

***

Bref de S. S. Pie X à M. François Veuillot. — Le quatrième volume de la vie de *Louis Veuillot*, que la librairie Lethielleux vient de mettre en vente, s'ouvre par un Bref pontifical qui constitue un solennel hommage à l'illustre écrivain, en même temps qu'une haute leçon pour tous les catholiques (1).

A ce double titre, il doit être cité.

« *Au très Cher Fils François Veuillot.*

» Très Cher Fils,

» C'est avec une bien douce satisfaction que Nous avons reçu l'hommage de la dernière partie de la *Vie de Louis Veuillot*, votre oncle, et Nous vous félicitons de tout notre cœur d'avoir mené à si heureuse fin cet ouvrage de haute importance, laissé inachevé par votre très digne père.

» La publication de votre beau travail ne pouvait se faire à une heure plus opportune, puisqu'elle a précédé de peu de temps la date mémorable du centenaire de naissance de l'éminent publiciste catholique, dont le nom désormais est glorieusement fixé dans l'histoire.

» A l'exemple des deux Papes qui Nous ont précédé sur ce Siège Apostolique, et principalement de Pie IX de sainte mémoire, il nous est agréable de rendre témoignage à ce grand homme de bien, défenseur irréductible des droits de Dieu et de l'Eglise.

» Avec la flamme de son zèle d'apôtre, il entra dans la lice, orné des dons précieux qui font l'écrivain, l'artiste et le penseur de génie, par lesquels il a égalé et surpassé les maîtres les plus illustres, car, dans les saintes batailles de la défense des principes sacrés, sa plume était à la fois un glaive tranchant et un lumineux flambeau. Ce qui entraînait la vigueur de son esprit, ce qui l'enveloppait de lumière, ce qui en centuplait l'énergie, c'étaient, avec sa foi profonde, l'amour de l'Eglise dont il désirait le triomphe, et l'amour de sa patrie qu'il voulait fidèle à Dieu.

» Guidé par cette foi, inspiré par ce double amour, il sut repousser comme une impiété toute diminution de la souveraineté

(1) *Vie de Louis Veuillot*, tome IV (1869-1883), par Eugène Veuillot, continuée par François Veuillot. Fort vol. in-8° carré (XII-796 p.) 7 fr. 50 (P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris). — Les trois premiers volumes, antérieurement parus, sont en vente à raison de 7 fr. 50 chaque volume.

de Jésus-Christ et toute renonciation aux enseignements de la Chaire Apostolique.

» Il comprit que la force des sociétés est dans la reconnaissance pleine et entière de la royauté sociale de Notre-Seigneur et dans l'acceptation sans réserve de la suprématie doctrinale de son Eglise.

» Avec quelle âme droite et fière, avec quel cœur indomptable il fit entendre sur ces questions fondamentales, les proclamations les plus courageuses, confessant sans hésitation et sans atténuation la vérité catholique, ne voulant jamais distinguer entre les droits que le monde moderne admet et ceux qu'il prétend proscrire. Avec quelle généreuse franchise il sut démasquer les théories libérales, aux déductions si funestes, dans les sophismes dissimulés sous le nom de liberté !

» Convaincu que la nation qui porte à travers les siècles le nom de Fille Aînée de l'Eglise, doit à sa foi, à son génie, à la logique de son histoire, de reconnaître dans leur plénitude les droits du Saint-Siège et l'autorité du Pontife Romain, il s'appliqua avec toute l'ardeur de son âme à dissiper les préjugés et les équivoques du Gallicanisme, et fut d'une aide puissante dans le grand mouvement vers le Siège Apostolique qui signala son époque. Nul n'ignore la persévérance avec laquelle il s'éleva toujours contre les esprits pervertis qui s'attaquaient aux sources vives des traditions chrétiennes, force et gloire de sa patrie.

» C'est assurément un grand honneur pour un serviteur de l'Eglise, d'avoir, pendant près d'un demi-siècle, projeté, sur les événements qui se sont succédé dans le monde, la pure lumière de la doctrine catholique et d'avoir poursuivi sans trêve ni merci l'erreur qui s'étale au grand jour et l'erreur qui serpente dans l'ombre. Il lui reste le mérite et la gloire de l'avoir fait avec le courage, l'entrain et l'enthousiasme d'un homme qui possède la Vérité et qui sait que cette Vérité a des droits imprescriptibles. Il lui reste le mérite et la gloire de l'avoir fait dans l'obéissance et la discipline, le regard fixé sur les directions du Saint-Siège. Il lui reste le mérite et la gloire de l'avoir fait avec un désintéressement complet, ne cédant jamais aux séductions, aux louanges, aux promesses, bravant l'impopularité, les intrigues, les antipathies, les accusations calomnieuses de ses adversaires, parfois la désapprobation même de ses compagnons d'armes, « heureux d'avoir été trouvé digne de souffrir des affronts pour le nom de Jésus » (Act. v, 47).

» L'ensemble de sa carrière illustre est digne d'être présenté comme modèle à ceux qui luttent pour l'Eglise et les causes saintes, et qui sont sujets aux mêmes contradictions, aux mêmes déchaînements de la passion. Qu'à l'exemple de Louis Veuillot, ils soient fiers de leurs titres de chrétiens et de serviteurs de l'Eglise ; qu'ils sachent que Dieu combattra avec eux et leur donnera la victoire à l'heure marquée par sa Providence.

» Avec le témoignage de toute Notre satisfaction, Nous vous accordons, très cher Fils, comme gage des faveurs célestes, à vous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et à tous les membres de votre famille, à tous les descendants de Louis Veuillot, la Bénédiction Apostolique.

» Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 22 Octobre 1913, de Notre Pontificat la onzième. » PIUS P.P. X »

BIBLIOGRAPHIE

UN PETIT LIVRE UTILE

Sous ce titre, le R. P. Alex a présenté, ici même, le **Petit Manuel d'Homéopathie complexe** du Dr Ponzio, de la Faculté de Paris, en disant tout le bien qu'il pensait de cette méthode médicale. L'opinion du P. Alex est corroborée par des attestations émanant des membres du clergé et que, en raison de leur caractère sérieux, nous reproduisons en les recommandant à l'attention de nos lecteurs.

Depuis près de vingt ans, par l'usage que j'en ai fait personnellement et dans ma famille, j'ai pu constater l'efficacité de la méthode du Dr Ponzio et je me plais à reconnaître que vous avez perfectionné son œuvre, etc...

G ODOUARD, *curé de Saint-Bonnet-des-Bruyères (Rhône).*

Le **Petit Manuel** est adressé gratis à quiconque le demande à M. le Directeur du journal *La Clinique homéopathique*, 2, rue Portalis, Boîte C. P. Paris (Joindre timb. 0,10 p. l'envoi).

REVUE FINANCIÈRE. — Notre marché a fait preuve cette semaine d'une bonne résistance en général, agrémentée çà et là de quelques appréciables progrès. Hausse de la Rente Française à 87,20. — Fermeté des Etablissements de Crédit. — Le public a fait le meilleur accueil aux obligations 5 °/. de la Société du Chemin de fer Electrique d'Oraniembaum qui lui ont été offertes par la Banque Russe du Commerce et de l'Industrie. — D'après des renseignements émanant du Conseil d'Administration de la Société St-Pétersbourg Sabountchy, la situation de l'entreprise à ce jour permettrait d'envisager, pour l'exercice clôturant le 31 Décembre prochain, un dividende minimum de 10 roubles par action, indépendamment de larges dotations aux réserves — En se basant sur les produits résultant de son portefeuille et de ses participations au moment où elle venait d'être constituée, on a établi que le revenu de la Russian Oil devrait atteindre 14 à 15 °/. du capital et l'on sait qu'il a d'ailleurs été payé en Août dernier un coupon intérimaire sur ce taux. Or, ces résultats doivent être aujourd'hui majorés comme conséquence de la hausse du prix du naphte qui s'est produite depuis l'an dernier. — A l'encontre de tant d'autres valeurs nouvelles dont les acheteurs ont à payer des primes énormes, les actions de la Société Générale des Agglomérées K. L. sont offertes sans aucune majoration au prix de 100 fr. Les souscriptions sont reçues chez M. Paul Kablé, 6, Bd. de Strasbourg, à Paris.

M. LE CURÉ de Bordeaux par AUXY (Loire), indique gratuitement **Travaux tricot** à domicile pour tous, faciles, rémunérateurs, assurés toute l'année ; lui écrire.

CLOCHES CASSÉES ou FÊLÉES

Paul CHAMBON, Fondeur à CHALETTE (Loiret),

les répare avec toute garantie pendant 10 ans.

Fourniture de cloches ne ves à Système de sonnerie évitant toute fatigue et n'ébranlant pas les clochers.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28e ANNÉE. Vendredi 28 Novembre 1913. N° 48

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Décès ; Œuvre de Saint-François de Sales.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Les armes de la Lumière.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Avis de services ; Récollections sacerdotales ; Le Congrès des A. P. F. ; « Motu proprio » sur le Bréviaire ; La fête de la Présentation au Séminaire ; Œuvre de la Propagation de la Foi ; La rentrée de l'Université catholique de l'Ouest ; Brest ; Landerneau ; *Manuel paroissial* ; Œuvre diocésaine de projections lumineuses ; Petite brochure de propagande.

IV. — Chronique générale : Les fêtes du Centenaire de Louis Veuillot à Montmartre ; Lille ; Nouveaux évêques.

V. — Bibliographie bretonne.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Novembre. — 1er Dimanche de l'Avent. 1re classe. Semi-double. Violet.

Vêpres du suivant, du même jour, mémoire du dimanche et de S. Tugdual, Evêque *(au Propre).*

Lundi, 1er Décembre. — S. André, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Mardi, 2. — Ste Bibiane, Vierge, Martyre. Semi double. Rouge.

Mercredi, 3. — S. François Xavier, Confesseur. Double majeur. Blanc.

Jeudi, 4. — S. Pierre Chrysologue, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 5. — Office de la férie. Violet.

Samedi, 6. — S. Nicolas, Evêque. Double. Blanc.

Dimanche, 7. — 2e Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Rédéné	du 27 au 30 Novembre.
Lanvéoc.	du 1er au 3 Décembre.
Saint-Derrien.	du 4 au 6 —

Archives diocésaines d .nper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Méar, recteur de Plouyé, recteur de Plomodiern, en remplacement de M. Péron, démissionnaire ;

M. Nicolas, aumônier des Bretons, au Havre, recteur de Plouyé.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. Patinec, vicaire à Plouigneau, décédé le 24 Novembre 1913.

III Œuvre de Saint-François de Sales. — M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain des Œuvres a bien voulu se charger de l'Œuvre de Saint-François de Sales. C'est donc à lui qu'il faudra désormais s'adresser pour toutes demandes de renseignements ou de secours, mais les souscriptions devront être envoyées, suivant l'usage, au secrétariat de l'Evêché, en même temps que les autres recettes diocésaines.

PARTIE NON OFFICIELLE

Les armes de la Lumière.

Induimini arma lucis. (S[t] Paul aux Romains.)

Nous voici au temps du recueillement, du désir et de l'espérance par lequel l'Avent nous prépare aux glorieuses réalisations de la nuit de Noël. Pendant quatre semaines, qui furent autrefois un autre carême, l'Eglise concentre toutes nos pensées sur le triple avènement du Fils de Dieu : avènement dans la chair, avènement dans les âmes, avènement pour le Jugement.

Les trois avènements sont annoncés par des voix différentes dès l'office du 1[er] dimanche de ce temps d'attente. Les textes empruntés au psalmiste et au prophète annoncent le Verbe fait chair qui vient combler les vœux des nations : *universi qui te exspectant non confundentur, Domine* ; S[t] Paul dans ses exhortations aux Romains, rappelées par l'épître du jour, nous invite à nous unir à Jésus-Christ jusqu'à faire de Lui notre vêtement : *induimini Jesum Christum* ; l'évangile de S[t]-Luc enfin nous montre le Fils de l'Homme redoutable en son jugement, *venientem in nube cum potestate magna et majestate.*

La voix de l'Apôtre est la plus opportune. Son enseignement

fait la liaison entre les élans sacrés du psalmiste et les menaçantes perspectives que nous ouvre l'évangéliste. Il définit les conséquences du premier avènement et il prépare les âmes aux terribles et justes éventualités du troisième. Recevoir en soi Jésus-Christ, se transformer en Lui, vivre dans sa chaleur et sous sa protection, n'est-ce pas se prémunir contre la rigueur de sa justice et n'est-ce pas en même temps justifier, par la sécurité et le charme qu'on éprouve en la divine présence du Verbe sanctificateur, l'intensité des désirs en lesquels se répandit, pendant un si long intervalle de temps, l'âme des patriarches, des prophètes et de tout le peuple élu ?

Voici, dit l'Apôtre, que la nuit touche à sa fin et que le jour est proche. Rejetons donc les œuvres des ténèbres et revêtons-nous des armes de la lumière.

La nuit, les ténèbres, l'Apôtre l'explique, c'est le péché ; le jour, la lumière, c'est la vertu, c'est la lutte contre la tentation, c'est l'effort d'identification à Jésus-Christ, avec l'appui de sa grâce venant en aide à la faiblesse et à l'inconstance de notre volonté. Nos armes, ce sont les armes de la lumière, *arma lucis*, contre les ennemis intérieurs de notre salut, contre les détracteurs de notre foi, contre les adversaires qui veulent nous spolier de nos espérances en prétendant nous libérer de nos craintes. « Nous, marchons dans l'honnêteté comme en plein jour », tandis qu'ils sont la proie de leurs passions dans la nuit de leur savante ignorance et du libertinage de leur pensée.

Arma lucis, c'est la vie pure, laborieuse, bienfaisante, loyale, apportant son témoignage à la sainteté de notre religion, manifestant dans les œuvres et dans la vertu la fécondité de la sève puisée dans le cep divin dont nous sommes les rameaux. *Arma lucis*, c'est la vérité sur nos lèvres et sous notre plume, comme dans la conformité entière de nos actes avec nos convictions.

Aucun temps n'eut besoin de chrétiens mieux pourvus de ces armes. Autour de nous, le monde anxieux et frémissant est comme dans un Avent qui appelle sur nous la nuit et les ténèbres. Nous désirons l'avènement de Jésus-Christ dans les âmes ; le monde les assiège, tente de les pénétrer, de les imprégner de ses maximes, de ses erreurs et de ses passions pour les rendre inhospitalières et impénétrables au divin Voyageur qui passe et qui frappe. Nous chantons les gloires et les bienfaits de la venue de Jésus dans notre chair mortelle ; le monde entend préparer sa revanche sur le *Gloria in excelsis Deo* de la nuit de Noël par l'apothéose de l'homme à son tour déifié. Nous nous préparons avec crainte à paraître devant le tribunal du juste Juge ; le monde se rit, orgueilleux et négateur, des perspectives dont s'émeuvent nos âmes.

Aux armes des ténèbres, c'est le moment d'opposer les armes de la lumière. En dépit de tous les efforts ténébreux de Satan et de ses acolytes, ce qui nous est commandé dans ces jours saints de l'Avent, c'est la confiance. Voici que la nuit touche à sa fin et que le jour est proche.

F. C.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Œuvre de la Propagation de la Foi.**
II. — **Les Missions du Tonkin éprouvées par l'inondation.**

Offices extraordinaires..

Quimper. — Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche 30 Novembre*, à 7 heures, messe de communion pour les hommes.

Lundi, mardi. mercredi, confession des enfants.

Mercredi, 7 heures, messe de communion pour les enfants qui ont fait la communion privée ; *jeudi*, 7 heures, pour les enfants associés du S.-C. 2e et 3e communions.

Vendredi, 6 heures, messe des Bretons ; 2e messe, à 7 heures ; 8 h. 1/2, réunion des meres de famille ; 8 heures soir, des hommes associés du S.-C. Toute la journée, le Saint-Sacrement est exposé.

Avis de services. — Un service d'octave pour le repos de l'âme de M. Patinec sera chanté à Plouigneau, le lundi 1er Décembre, à 10 heures, et à Plouider, le mardi 2, à la même heure.

Ce même mardi 2 Décembre, à 10 heures, sera chanté à Plouider le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Mesguen, ancien recteur de la paroisse.

Les récollections sacerdotales auront lieu à Morlaix, à La Salette, le lundi 1er Décembre, et à Lesneven, le mercredi, 3.

Le Congrès des A. P. F. — C'est par erreur que l'Association des Pères de Famille de Lanmeur a été omise dans la liste des groupes représentés au Congrès du dimanche, 16 Novembre. Le groupe cantonal de Lanmeur était représenté par son distingué et dévoué président, comte Costa de Beauregard. L'omission est d'autant plus regrettable que le canton de Lanmeur est le plus éloigné de Quimper et qu'il y eut par conséquent plus de mérite pour le président de l'Association à prendre part aux travaux du Congrès.

« Motu proprio » sur le Bréviaire. — Pour procurer aux éditeurs une « édition typique » du bréviaire, le Saint-Père, par le *Motu proprio « abhinc duos annos »*, édicte les importantes dispositions qui suivent :

I. Selon l'ancienne coutume de l'Eglise, qu'on ne délaisse pas facilement les offices des dimanches. C'est pourquoi aucune fête, pas même de Notre Seigneur, ne devra désormais avoir sa solennité fixée aux dimanches ; il faut en excepter cependant, à cause de sa nature particulière, le dimanche qui peut tomber du 1er au 5 Janvier ; Nous l'assignons à honorer le Très Saint Nom de Jésus à cause du rapport étroit qu'a cette fête avec le mystère de la Circoncision. — Quant aux fêtes auxquelles jusqu'ici un dimanche était attribué, elles seront toutes transférées à un autre jour et à perpétuité, sauf la fête de la Très Sainte Trinité. Et pour qu'on n'omette pas, durant le Carême, quelqu'un des offices des dimanches, si admirablement faits pour exciter dans les âmes la pénitence chrétienne, Nous élevons les IIe, IIIe et IVe dimanches de ce temps au degré de 1re classe.

II. Comme la célébration des octaves est un empêchement à la récitation du Psautier, Nous voulons, pour que cela arrive rarement, qu'à l'avenir les seuls doubles de 1re classe qui ont des octaves complètes les conservent ; mais dans ces mêmes octaves, excepté celles qui sont privilégiées, les psaumes seront pris de la Férie occurrente. — Les octaves des doubles de 2e classe ne seront célébrées que le huitième jour et sous rite simple.

III. Les leçons de l'Ecriture occurrente seront toujours suivies des répons du temps.

IV. On ne fera aucune translation, même perpétuelle, des fêtes qui se célèbrent dans l'Eglise universelle, si ce n'est des doubles de 1re et 2e classes.

Ces dispositions nouvelles sont applicables immédiatement. Elles ne deviendront obligatoires toutefois qu'en 1915.

La fête de la Présentation au Séminaire. — Vendredi, a eu lieu au Séminaire la fête si intime de la Présentation de la Sainte Vierge au Temple, au cours de laquelle se reproduit, chaque année, la touchante cérémonie de la rénovation des promesses cléricales. Monseigneur, pour la première fois, depuis le transfert du Séminaire dans les bâtiments de la rue Verdelet, présidait la fête, entouré de ses grands vicaires. Les chanoines de la cathédrale et plusieurs membres du clergé de la ville avaient répondu à la gracieuse invitation de M. le Supérieur. M. le chanoine Le Duc célébra la grand'messe, Monseigneur assistant en chape. Les chants liturgiques, amples et pieux, furent exécutés, avec un grand sens du rythme grégorien, par la schola alternant avec le chœur.

Après la messe, Monseigneur, du marchepied de l'autel, adressa aux séminaristes une instruction toute simple et toute paternelle inspirée par le sujet même de la fête, la Présentation de Marie au Temple et qui ne fut qu'un long développement de ce mot, emprunté aux cérémonies de l'ordination : *Imitamini quod tractatis*. Marie vivant au Temple, participait d'une certaine manière aux cérémonies qui s'y déroulaient. Mais quelle différence entre ces cérémonies toutes figuratives, entre cet autel vide de la présence

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de Notre-Seigneur et les sublimes réalités de notre Sacrement eucharistique ! Notre liturgie est vivante, pleine de nos mystères et de nos dogmes. Il faut que le jeune séminariste qui se destine à l'autel s'imprègne de cette liturgie. Elle doit lui parler aux yeux, non seulement comme un spectacle agréable, mais comme la réalisation du plus grand de nos mystères. Elle doit lui parler à l'intelligence, encore qu'elle ne doive pas être considérée seulement comme une riche matière de spéculation pour l'esprit. Elle doit surtout lui parler au cœur pour l'élever à la hauteur des grandes fonctions qui seront les siennes... « Tout jeunes que vous soyez, continue Monseigneur, cette liturgie bien comprise doit faire de vous, dès maintenant, des hommes. Il faut être un homme pour embrasser entièrement la vie à laquelle nous vous avons conviés, homme pour en surmonter les difficultés, pour conquérir les vertus qui vous seront nécessaires. Mais demeurez enfants néanmoins pour vous laisser guider, conseiller, inspirer par vos chefs, par vos supérieurs hiérarchiques... »

Cette pieuse instruction achevée, la cérémonie de la rénovation des promesses cléricales commence, au chant du *Conserva me*. Puis la bénédiction du Saint-Sacrement, donnée par Monseigneur, descend sur l'assistance pour confirmer, chez les uns les premiers serments d'une âme pleine de générosité, chez les autres l'offrande renouvelée d'une volonté déjà éprouvée, ayant connu l'amertume du calice mais aussi la douceur de l'héritage que le Seigneur est pour chacun de ceux qui se donnent à Lui.

Œuvre de la Propagation de la Foi. — Voici venir le moment où sont recueillies les aumônes destinées à la Propagation de la Foi. L'occasion de le rappeler est naturellement fournie par la fête de saint François Xavier et l'annonce de l'indulgence plénière — qui peut être gagnée le jour de la fête (3 Décembre) ou un jour de l'octave.

Grâces à Dieu, l' « Œuvre catholique par excellence », ainsi que l'appelait le Saint-Père Pie X, est toujours en honneur dans notre diocèse. Nous espérons qu'elle y deviendra de plus en plus florissante, à mesure qu'on en comprendra mieux le but : aider, par la prière et l'aumône, l'Apostolat catholique à étendre le règne de Notre Seigneur.

On sait que le Souverain Pontife glorieusement régnant, voulant donner à la Propagation de la Foi un nouveau témoignage de sa paternelle bienveillance, a daigné augmenter encore les privilèges accordés aux prêtres qui, à des degrés divers, prêtent leur concours à l'Œuvre ; de plus, il a rendu perpétuelles les anciennes concessions qui n'étaient que temporaires. La *Semaine religieuse*, dans son numéro du 7 Novembre dernier, a fait connaître ces faveurs, dont on trouvera également la nomenclature dans les *Annales* françaises de Novembre, p. 421. — Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon a donné l'approbation nécessaire pour que les

prêtres zélateurs du diocèse puissent jouir, *dès à présent*, des nouvelles faveurs accordées par l'Indult pontifical du 26 Juin 1913.

Ce sera, à n'en point douter, un stimulant de plus au zèle de nos confrères et à la générosité des fidèles.

Donnez, donnez donc largement votre aumône, comme vous l'avez fait jusqu'ici, chers associés de la Propagation de la Foi. Ne vous contentez pas de verser votre cotisation entre les mains des collecteurs et collectrices, trouvez de nouveaux associés, répandez par tous les moyens une œuvre à laquelle l'Eglise attache une si haute importance. Etablir l'action bienfaisante de la Religion chez les peuples qui ne la connaissent pas encore, compenser par de nouveaux hommages au vrai Dieu les outrages qu'Il reçoit dans notre propre pays, c'est vous montrer de plus en plus vaillants à son service, vous rendre de plus en plus chers à son cœur, et c'est aussi — ne l'oubliez pas — un moyen très efficace d'assurer la conservation de la Foi parmi nous.

Avis pratiques. — 1° On vient d'achever l'expédition des *Annales* (n° de Novembre), qui doivent être rendues déjà aux chefs-lieux des doyennés. MM. les Directeurs paroissiaux voudront bien les y réclamer et les distribuer, sans retard, à leurs chefs de dizaines.

2° S'adresser à M. le chanoine Rospars (15, rue Mesgloaguen) pour tout ce qui concerne la direction de l'Œuvre dans le diocèse, pour la rédaction des Annales bretonnes et le nombre d'exemplaires (bretons et français) attribués à chaque paroisse.

3° En cas de retard ou d'irrégularité dans l'envoi et la livraison des *Annales*, prière d'aviser M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

N. B. — Les aumônes de la Propagation de la Foi doivent être remises, avant le 31 Janvier, au Secrétariat de l'Evêché.

La rentrée de l'Université catholique de l'Ouest.

La rentrée solennelle des Facultés catholiques de l'Ouest s'est accomplie, mardi dernier 18 Novembre, avec le plus grand éclat. Aux Archevêques de Rennes et de Tours, aux Evêques d'Angoulême, de Laval, du Mans et de Poitiers, s'étaient joints les Evêques de Quimper et de Vannes. « Trois places étaient vides sur l'estrade, selon les paroles de Mgr le Chancelier, celle de Mgr l'Evêque de Luçon, que son âge condamne à des ménagements, celle de Mgr l'Evêque de Nantes et celle de Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc, tous deux retenus par la souffrance. » Toutefois, chacun d'eux avait tenu à se faire officiellement représenter : la réunion fut complète.

La journée commença par la prière. Dans la belle chapelle Saint-Thomas d'Aquin, voisine de l'Université, et dont le vocable la désigne si naturellement à servir aux pieuses réunions des Facultés catholiques, Mgr l'Archevêque de Rennes célébra la messe du Saint-Esprit. Autour de l'autel était groupé, en costume de cérémonie, tout le corps professoral des quatre Facultés de Théologie, de Droit, des Lettres et des Sciences, ainsi que les profes-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

seurs des Ecoles d'Agriculture et de Commerce. Les étudiants remplissaient les larges transepts, dans lesquels se prolonge le sanctuaire, tandis que dans la nef se groupaient les pieux et fidèles amis de l'Université.

Après la lecture de l'évangile, Mgr l'Archevêque de Rennes prit la parole. Dans une éloquente et chaude allocution, il mit tout son cœur à implorer les bénédictions du ciel sur la nouvelle année scolaire, et à recommander aux étudiants d'être des hommes de travail, de doctrine et de vertu.

La matinée devait se passer pour les Prélats Protecteurs, en séance de travail. Ils y discutèrent tous les intérêts de l'Université et prirent connaissance des comptes et budgets Pour le moment, la richesse de l'Université est faite d'oboles, et la crainte de ne pas lui venir en aide en donnant peu, cacherait facilement l'envie secrète de la voir succomber. Cependant pauvreté n'est pas misère, et en attendant l'opulence, grâce à des dons généreux, on vit honnêtement, avec trop peu, mais néanmoins faisant bon et grand labeur !

A 2 heures, dans la grande salle des conférences du Palais universitaire, où se pressaient tous les étudiants et un public fort nombreux, les Professeurs, en costume de cérémonie, groupés par Facultés et suivis des Archevêques et Evêques Protecteurs, firent une entrée solennelle.

Mgr le Chancelier ouvrit la séance par la récitation de la prière, et donna aussitôt la parole à Mgr le Recteur. Dans le style impeccable d'un maître en l'art de bien dire, il salua les Bretons, désirés depuis trente-sept ans, attendus depuis vingt ans. Leur place était marquée dans cette Université, fondée par l'ancien député du Finistère, et qui devait dans sa pensée continuer les traditions de l'antique Université angevine du Moyen-Age. Celle-ci comptait six nations, et au premier rang, après la nation d'Anjou, celle de Bretagne. Mgr le Recteur évoque alors les grands privilèges dont jouissait cette nation, rappelle ses richesses et ses largesses, le grand nombre d'étudiants qui la composaient, puis le souvenir des Bretons les plus illustres qui ont fait figure dans l'histoire, après avoir été élèves ou professeurs dans nos écoles angevines.

Lecture fut ensuite donnée des résultats du Concours général, auquel prennent part, chaque année, les Institutions libres de la région de l'Ouest, et des Concours intérieurs de Juin 1913.

M. le chanoine Crosnier, vice-recteur, avait préparé un rapport général sur les Facultés et les deux Ecoles supérieures d'Agriculture et de Commerce, sans oublier l'Ecole Freppel. Si les limites de ce compte rendu nous permettaient même simplement d'analyser ce rapport les lecteurs pourraient se rendre compte et des dévouements qui ont été dépensés, et de l'activité qui a été déployée, depuis la fondation de cette grande œuvre. Mgr Mathieu, second chancelier, ne reconnaissait à l'Université catholique de l'Ouest (M. Crosnier a commencé par le rappeler) que le défaut « d'être modeste comme l'est toujours le vrai mérite, et pauvre

comme l'est souvent le génie lui-même. » Pauvre, elle l'est encore, mais le génie peut être riche ; modeste elle restera pour ne point perdre son vrai mérite.

Mgr l'Evêque d'Angers, chancelier, parla au nom des Evêques Protecteurs. « Au grand et bien aimé Pontife, qui a témoigné de sa touchante sollicitude et de sa paternelle bienveillance en appelant la Bretagne, toute la Bretagne, à s'unir désormais à l'Anjou, au Maine, à la Touraine, à l'Aquitaine, pour mieux faire revivre l'histoire du passé », il adressa ses actions de grâce. « Aux Anges des Eglises de Bretagne qui viennent joindre trois anneaux d'or à la chaîne déjà si précieuse des Evêques Protecteurs de l'œuvre, » il envoie le salut très fraternel et très reconnaissant de son cœur. Puis voulant caractériser la portée de cette solennité, qui est comme une protestation contre le divorce, qu'on cherche sans cesse à consommer entre la religion et la science, il établit que la vraie science amène à la religion, et que la religion complète et couronne la vraie science. « Ce sera notre plus belle gloire, conclut-il, de prouver que les hypothèses hasardées ou les affirmations téméraires ne sont point la science, que c'est le devoir de la vraie science de demeurer fidèle à Dieu, et que c'est l'honneur de la foi de devenir savante. »

La bénédiction des Prélats donnée ensuite à toute l'assemblée réalisera ce vœu et fécondera l'année scolaire ouverte sous de si heureux auspices.

Brest. — **Fêtes du Centenaire de Louis Veuillot,** *organisées par le Comité cantonal de l'Union Catholique et le Comité diocésain de la Jeunesse Catholique.* — Programme : Samedi 6 Décembre, 20 h. 1/2, salle du Patronage N.-D. du Mont-Carmel, 9, rue J.-J. Rousseau : *Conférence par M. François Veuillot,* publiciste, neveu de Louis Veuillot. Les dames seront admises à cette conférence.

Dimanche 7 Décembre, 7 heures, en l'église Saint-Louis, *Messe de Communion ;* à la Glacière, petit déjeuner (0 fr. 30) ; joindre les adhésions à la demande de cartes du banquet. 10 heures, à l'église Saint-Louis, *Grand'Messe ; allocution de M. le chanoine Kerbiriou,* curé de Saint-Sauveur de Recouvrance. 12 heures, à la Glacière, *grand banquet* (2 francs). 15 heures, salle du Patronage de Saint-Louis, rue Lannouron : *Réunion générale des Unions Catholiques et de la Jeunesse Catholique ;* orateurs : *M. Bazire,* avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien président général de l'A. C. J. F. ; *M. Bernard Veuillot,* neveu de Louis Veuillot. 16 h. 1/2, à l'église Saint-Louis, *bénédiction solennelle du T. S. Sacrement* et chant du *Te Deum.*

Renseignements importants. — *Réunion du samedi :* Les cartes d'entrée sont en vente aux prix de 1 franc et 50 centimes : librairie Gourvest, rue Lapérouse ; librairie Derrien, rue de Siam, 52 ; librairie Tourmen, rue de la Mairie, 42 ; librairie David, rue Saint-Martin.

Réunion générale du dimanche : Les membres de l'Union Catho-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lique et de la Jeunesse Catholique entreront sur la présentation de leur carte. Les autres personnes pourront se procurer des cartes d'entrée gratuites par l'intermédiaire des chefs de ces groupements. De même pour les cartes de banquet.

N. B. — Le Comité d'organisation, craignant de ne pouvoir satisfaire à toutes les demandes de cartes pour le banquet, prie instamment tous les présidents des organisations catholiques d'indiquer, le plus tôt possible, à M. Lidou, 69, rue Yves Collet, Brest, le nombre de cartes qu'ils désirent recevoir. LE COMITÉ.

LANDERNEAU. — **Le Congrès de la Ligue Patriotique des Françaises.** — Le Congrès annuel de la L. P. D. F. pour la région du Léon s'est tenu à Landerneau, le 19 Novembre. La matinée fut consacrée à une séance de travail présidée par M. le chanoine Le Roy, délégué de Monseigneur. Une représentante du Secrétariat-Central de Paris, Mlle Villeneuve, assistait à la réunion et animait la séance par toute l'ardeur de son âme d'apôtre. M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Pol de Léon, le Curé de Landerneau, les recteurs du Folgoat, de Guiclan, Kernilis étaient présents, précieux encouragement pour les ligueuses de leur paroisse.

Après une revue de travail de l'année, revue basée sur un questionnaire préalablement envoyé à chaque groupe, les ligueuses présentes étudient le moyen de faire pénétrer plus avant la Ligue qui est l'union des femmes catholiques voulant à tout prix maintenir leurs droits de mères chrétiennes et pour cela diriger leurs efforts tout spécialement sur l'éducation des enfants, en soutenant dans la mesure du possible les écoles libres, s'adonnant aux œuvres de catéchisme et surtout par la bonne Presse, pas encore assez répandue pour lutter efficacement contre la mauvaise Presse qui envahit de jour en jour le pays, et même les campagnes.

A 13 h. 1/2 eut lieu la réunion générale, ouverte par le rapport de la Présidente, la comtesse de Guébriant, donnant l'historique de la Ligue dans la région, où jadis le Comité de Landerneau dirigé par Mme de Boisanger, fut un groupe si prospère et qui étendit son influence sur tant de paroisses. Elle nous montra ensuite l'état actuel de la Ligue qui vraiment s'est relevée et a fait de réels progrès depuis l'union des groupes en 1912 : à citer tout particulièrement le comité de Brest, le comité de Saint-Pol, ce dernier ayant des rameaux vigoureux dans les groupes de Roscoff et l'île de Batz. Puis lecture fut faite d'un compte rendu de la séance du matin.

Ensuite, la déléguée de Paris, en quelques paroles chaleureuses et vivement applaudies, nous rappelle le but de la Ligue et, laissant parler tout son cœur, elle nous montra qu'avec les deux grands amours : amour de Dieu puis amour de la France, la Ligueuse est forcément apôtre ; apôtre d'abord au foyer, puis dans la sphère où le bon Dieu l'a mise, non par de grands discours, mais par tout ce qui émane d'elle, par ses actions quotidiennes,

ses paroles, ses exemples. Les paroles très enflammées de Mlle Villeneuve ont certainement pénétré dans le cœur de ses auditrices qui toutes veulent être de vraies chrétiennes et par là même de vaillantes françaises.

M. Arnaud, si connu sous le nom de « Meunier Vendéen », prend la parole et, par un discours plein de vie, captive l'attention de toute la salle.

Engageant toutes les Ligueuses à d'abord se sanctifier elles-mêmes et à devenir des saintes, il leur demande de tourner aussi leurs regards autour d'elles et de lutter contre Satan, qui, par la Franc-Maçonnerie, s'acharne à faire oublier ou plutôt à faire renier Dieu. Les deux moyens à employer sont : tout d'abord, la diffusion de la bonne Presse ; guerre à la Presse impie et démoralisatrice et guerre aussi à la Presse neutre, qui est un poison à petite dose, mais un poison certain enlevant au lecteur le goût des grandes pensées religieuses. Puis les écoles chrétiennes, pour lesquelles on peut répéter la même chose que pour la Presse, « l'école sans Dieu est une école contre Dieu ». Un enfant qui, sans poursuivre son père, sans l'accabler de sarcasmes, d'injures, de coups, voudrait simplement le chasser de la maison, oublier son existence, ne plus s'en souvenir, serait regardé comme un enfant dénaturé ; ainsi en est-il de l'école sans Dieu. Supprimer Dieu de l'école, c'est apprendre à l'enfant à méconnaître l'autorité de Dieu sur l'homme ; c'est lui préparer un avenir bien triste où les aspirations vers le Ciel seront rares sinon absentes, et où souvent le désespoir viendra s'ajouter aux soucis de l'existence. M. Arnaud engage les Ligueuses à lutter de toutes leurs forces sur ces deux points ; en cela elles ne feront que suivre les instructions de N. S. Père le Pape Pie X, si souvent répétées par nos évêques et nos prêtres ; heureuses de se ménager la seule joie qui reste, celle de s'être dépensées au service de Dieu ici-bas.

Le Congrès s'est terminé par la bénédiction du Saint-Sacrement donnée à l'église Saint-Houardon, où toutes les Ligueuses assistèrent, priant tout spécialement pour notre chère France que nous désirerions tant voir redevenir chrétienne et porter hautement son beau titre de « Fille aînée de l'Eglise ».

EN PRÉPARATION

MANUEL PAROISSIAL

rendu conforme aux éditions vaticanes
et enrichi de nombreuses pièces grégoriennes.

Ce Manuel n'est que la reprise de celui qui était en usage dans le diocèse depuis de longues années. On a bien voulu en demander une édition qui répondît aux nouvelles règles du chant et de la liturgie. C'est pourquoi, se plaçant au point de vue pratique, et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

s'éclairant de sages conseils, les auteurs ont fait une sélection dans les nombreuses messes du *Kyriale*, et choisi, dans le répertoire si riche du nouvel Antiphonaire, les hymnes et les antiennes qui répondent le mieux aux besoins des paroisses et des écoles.

Une traduction française, faite spécialement pour ce Manuel, accompagne tous les morceaux au S. Sacrement, à la Ste Vierge, à S. Joseph, aux SS. Anges, etc., qui peuvent servir pendant et après les Saluts ou les autres cérémonies religieuses.

Les Vêpres propres du dimanche devant être chantées désormais très souvent, on a pris soin de marquer par des caractères spéciaux, dans chacun des psaumes, les accents des cadences mélodiques et les syllabes où elles doivent être attaquées. Le psaume *In exitu*, à cause de sa difficulté spéciale, a été noté entièrement. Les petites Vêpres de la Ste Vierge pour les différents temps de l'année ont reçu la même disposition typographique.

Quoique cette nouvelle édition contienne une plus ample matière, on est parvenu, par l'étude des moyens de production, et en tablant sur un gros tirage, à établir un prix minimum qui en facilitera la diffusion. Les commandes seront reçues, dès maintenant, chez tous les libraires du diocèse pour être servies dès que le volume aura paru, au prix de 1 fr. 50 l'exemplaire relié dos toile, tranche rouge, et de 1 fr. 25 lorsqu'il sera pris par douzaine.

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries retenues.

Jusqu'au 8 Décembre : 166, 154, 172, 155, 2, 144, 167, 170, 110, 136, 138, 140.

Jusqu'au 15 Décembre : 4, 130, 155, 8, 34, 1, 106, 161, 168, 140, 143, 166, 154, 10, 105, 86, 87, 111, 177.

Jusqu'au 22 Décembre : 39, 36, 33, 131, 4, 130, 155.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT. — *Petite brochure de propagande :* Discours en breton sur la **Répartition proportionnelle scolaire,** prononcé par M. Gouzard, recteur de Loperhet, le 16 Novembre 1913, au Congrès de la Fédération des Associations des P. D. F. du Finistère. — Le cent, franco, 5 fr.

Adresser toute demande, accompagnée d'un mandat, à M. de Kerangal, imprimerie de l'Évêché, Quimper.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les Fêtes du Centenaire de Louis Veuillot à Montmartre. — Mardi matin a eu lieu à Montmartre la cérémonie que nous avons annoncée.

D'après les évaluations les plus modérées, il y avait là plus de

10.000 catholiques venus pour rendre hommage à celui qui fut en même temps que le plus grand prosateur du XIXe siècle, le catholique intégral, le serviteur dévoué, l'inlassable défenseur de l'Église et du Pape.

S. E. le cardinal Amette, archevêque de Paris, présidait la cérémonie, entouré d'une foule d'archevêques, d'évêques, de prélats et de prêtres. On remarquait S. E. le cardinal Luçon ; NN. SS. les archevêques d'Auch, Bourges, Sens, Tours ; le chanoine Lecigne, directeur de l'*Univers*.

Parmi la foule des fidèles qui se pressait dans la nef, on remarquait le général Canonge, M. de l'Estourbeillon et MM. de Lamarzelle, de Las-Cases, Delahaye, Lebreton et Jenouvrier, sénateurs ; M. le comte de Mun et MM. Groussau, Piou, Delafosse, députés ; R. Bazin, Barrès, de l'Académie française ; M. Taunay, président des publicistes chrétiens ; Souriac, président de la Jeunesse Catholique ; Bernard de Vezins ; Alpy et Caire, conseillers municipaux.

Notons encore : MM. Geoffroy de Grandmaison, Keller, Récamier, Branly, etc.

La presse catholique était représentée par des députations du *Soleil*, de l'*Univers*, de l'*Autorité*, de la *Libre Parole*, de la *Croix*, du *Nouvelliste de Lyon* et de nombreux journaux de Paris ou de province.

Ce fut S. G. Mgr Villard, évêque d'Autun, qui officia. Pendant la messe, on put assister à un spectacle d'une impressionnante grandeur. L'énorme foule des dix mille personnes accourues dans la basilique chanta d'une seule voix le *Confiteor* et le *Credo* avec un élan de foi magnifique. Puis la maîtrise entonna le cantique : « Les Dernières Volontés de Louis Veuillot ». L'office terminé, S. E. le cardinal Amette se rendit au banc d'œuvre. C'est avec peine qu'on put lui frayer un passage à travers la foule qui se pressait dans la nef.

Mgr Touchet n'eut pas moins de peine à parvenir à la chaire. L'éminent évêque d'Orléans prononça l'éloge du grand polémiste.

Après le panégyrique, qui fut l'un des meilleurs morceaux oratoires de Mgr Touchet qui en compte tant, S. E. le cardinal Amette entouré des prélats regagna le chœur, d'où il s'avança, revêtu de ses ornements pontificaux, jusqu'à l'entrée du chœur et donna aux fidèles agenouillés la bénédiction papale.

Lille. — Création d'un nouveau diocèse. — L'*Osservatore romano* annonce la création d'un diocèse de Lille, formé par une partie du diocèse actuel de Cambrai. Cette création est faite par la bulle pontificale commençant par les mots *Consistoriali decreto*, et rappelant la nomination de Mgr Charost comme auxiliaire de Cambrai, avec résidence à Lille.

La Bulle dit :

« Le siège archiépiscopal de Cambrai étant venu récemment à vaquer, un certain nombre de personnalités de diverses conditions et d'opinions différentes exprimèrent le désir que la question fût

Archives diocésaines de Quimper et Léon

remise à l'étude. Le Saint-Père, voulant leur donner satisfaction, demanda, pour procéder avec plus de sécurité, l'avis de tous les évêques les plus rapprochés du diocèse de Cambrai. Leur suffrage ayant été recueilli, le Souverain Pontife a estimé, sur l'avis de la Congrégation consistoriale, qu'il convenait d'abroger le vicariat de Lille et d'en venir à la division du diocèse de Cambrai. »

Nouveaux Evêques. — Monseigneur Chollet, évêque de Verdun, est nommé archevêque de Cambrai en remplacement du regretté Monseigneur Delamaire dont on n'a pas oublié la mort presque subite à Cancale. Le nouvel archevêque, ancien professeur de la Faculté Catholique de Lille est connu par plusieurs, ouvrages d'une doctrine puissante et sûre.

Mgr Charost est nommé Evêque du nouveau diocèse de Lille, détaché définitivement du diocèse de Cambrai.

Bibliographie bretonne.

Histoire de Catherine Daniélou, adaptée du P. **Maunoir** par M. l'abbé PERROT, recteur de Saint-Guen, chez Prud'homme, à Saint-Brieuc.

L'histoire de cette célèbre voyante quimpéroise a déjà été racontée par le savant M. Peyron d'après la *Vie* manuscrite qu'en écrivit le P. Maunoir vers 1675 (1). M. l'abbé Perrot, qui est le gardien de la tombe de Catherine morte, en effet, et enterrée à Saint-Guen (ancien diocèse de Cornouaille, au commencement de Novembre 1667, a voulu, en faisant plus d'emprunts encore au récit du saint missionnaire, en y ajoutant quelques commentaires explicatifs destinés à mieux lier ensemble les événements de cette vie extraordinaire, donner un nouveau relief à la physionomie si curieuse de notre mystique quimpéroise. L'auteur a tenu à prévenir ses lecteurs qu'ils ne doivent voir qu'un témoignage purement humain dans les éloges ou titres honorifiques donnés à Catherine Daniélou et à d'autres personnages mentionnés dans l'ouvrage. Avec ces réserves, la lecture de cet ouvrage, embelli de plusieurs intéressantes photogravures, ne peut manquer d'être édifiante autant qu'instructive.

Buguléz Kerdored. — Drame historique sur la Révolution en Bretagne, par Loeiz HERRIEU. Edition de *Dihunamb,* 54, rue de la Comédie, Lorient. Prix : 0 fr. 35, franco.

L'action se passe à Languidic en 1792. Un agent des sans-culottes recherche les prêtres cachés afin de les envoyer en exil ou à la mort. Il est aidé dans sa triste besogne par une pauvre femme de la commune que la misère pousse au crime. La fillette de celle-ci est « buguléz », bergère, dans un village où se cache un prêtre. Elle dévoile la cachette à sa mère et le prêtre est sur le point d'être pris lorsque la pauvre fillette, la conscience bourrelée de remords, révèle à sa patronne

(1) *Catherine Daniélou, une voyante à Quimper, au XVII^e siècle.*

le métier infâme pratiqué par sa mère. Le prêtre est sauvé et la triste dénonciatrice grâce à l'intervention de celui-ci, a la vie sauve. Ce petit drame, très poignant, très vivant, où l'action ne faiblit pas un instant, est facilement adaptable dans les autres dialectes bretons Il sera bien accueilli par les écoles et patronages qui pourront le jouer cet hiver.

L. G.

REVUE FINANCIÈRE. — Semaine assez mouvementée et semée de mauvaises alertes. La Rente Française s'inscrit en recul à 86,90. Les Fonds Russes sont soutenus. — Fermeté des Etablissements de Crédit ; le Crédit Lyonnais s'échange à 1.678, le Comptoir d'Escompte à 1.052 et la Société Générale à 815. — Peu de transactions sur les valeurs de nos compagnies de chemins de fer. Le Nord cote 1.608 ; le prix des obligations nouvelles de cette compagnie en cours d'émission, est ainsi fixé : 4 °/₀ série *D*, Janvier-Juillet, 504 fr. ; série *A*, Janvier-Juillet, 416 fr. ; série *B*. Avril-Octobre, 413 fr. ; 2 1/2 °/₀ série *C*, Avril-Octobre, 376 fr. — On mande de Saint-Pétersbourg que la Russian General Oil vient de conclure avec l'administration du chemin de fer Moscou-Kasan un contrat pour la fourniture, sur une durée de six années, d'environ 30 millions de pouds de naphte au prix de 38 copecks le poud. Ce qu'il convient surtout de retenir de ce contrat, indépendamment de l'importance de la fourniture, c'est qu'une grande administration, particulièrement bien placée pour juger de l'état et des perspectives du marché du naphte n'hésite pas à traiter, dès maintenant, pour une longue période, et à un prix très largement supérieur au prix moyen du naphte des dernières années. — La C^ie Naphte de Saint-Péterbourg Sabountchy annonce que la production du mois d'Octobre s'est élevée à 66.000 pouds. soit 1 056 000 kg. — Rappelons aux personnes désireuses de s'intéresser à la Société Générale des Agglomérés K. L. qu'elles trouveront tous les renseignements complémentaires sur l'affaire en s'adressant à M. Paul Kahlé, 6, boulevard de Strasbourg, à Paris, chargé de recevoir les souscriptions.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & C^IE

107, rue du Jardin Public

Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE. ✦ BORDEAUX

CONTRE Feu du rasoir, Rougeurs, Démangeaisons — **Crème Simon** — UNIQUE pour les soins et la beauté de la peau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o *1, rue René-Madec (ancien rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

OPTICIEN

Ne pas confondre **OPTICIEN** avec marchand de lunettes ; de ceux-ci on en trouve partout, même sur les places publiques. Nous ne saurions trop conseiller aux personnes dont la vue baisse de ne s'adresser qu'à un **OCULISTE** ou à un véritable **OPTICIEN**. On ne s'improvise pas opticien du jour au lendemain et ce n'est pas par la pratique que l'on supplée à la théorie.

Le nombre des personnes dont la vue est perdue, ou presque, est considérable, soit par suite d'erreurs ou malfaçons ; il y a souvent négligence aussi de la part du malade ou question d'économie ; c'est un tort : la vue ne se recouvre pas.

Si vous voulez être bien servi, adressez-vous *16, rue Kéréon,* chez

G. PÉPIN, seul Opticien de la région.

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, **BORDEAUX**

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

28e ANNÉE. Vendredi 5 Décembre 1913 N° 49

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* A propos d'une pétition ; Cause de Michel Le Nobletz ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Récollections sacerdotales ; Nécrologie ; Liturgie ; Landéda ; Plouzévédé ; Assemblée annuelle de la Protection de la Jeune Fille ; Le Centenaire de Louis Veuillot ; Nos conscrits ; Comment les congréganistes peuvent obtenir une pension ; Œuvre diocésaine de Projections lumineuses ; Avis.

IV. — Chronique générale : Rome ; Besançon ; Limoges ; Agen ; Mgr Jarlin et le président de la République chinoise ; La Bonne Presse du Midi.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Décembre. — 2me Dimanche de l'Avent. 2me classe. Semi double. Violet. A la messe, mémoire de S. Ambroise. Vêpres du suivant, mémoire du dimanche.

Lundi, 8. — La CONCEPTION IMMACULÉE DE LA B. VIERGE MARIE. Double de 1re classe avec octave. Blanc.

Mardi, 9. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 10. — De l'octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 11. — S. Damase, Pape. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 12. — S. CORENTIN, Evêque et Patron du diocèse. Double de 1re classe avec octave. Blanc.

Samedi, 13. — Ste Lucie, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Dimanche, 14. — 3me Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Concarneau. . . . . du 7 au 12 Décembre.
Loc-Eguiner-Plounéour. . . . . du 13 au 15 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. A propos d'une pétition. — On fait circuler dans le diocèse une pétition au Pape contre le jeûne eucharistique. Les vrais fidèles refuseront de s'associer à une démarche aussi incorrecte dans sa forme que dangereuse dans son esprit.

II. Cause de Michel Le Nobletz. — La proclamation du Décret sur l'héroïcité des vertus de Michel Le Nobletz, est fixée au dimanche 14 Décembre. A cette occasion, Monseigneur l'Evêque se rend à Rome, accompagné de M. Gadon, vicaire général, et de M. le chanoine Kérisit, vice-postulateur de la Cause.

Monseigneur partira le 8 et sera absent jusqu'à la fin du mois.

En conséquence, l'ordination est remise au 6 Janvier ; et l'examen que quelques jeunes prêtres étaient appelés à subir le 16 Décembre, est fixé, comme l'examen des Ordinands, au 2 Janvier.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

Vicaire à Plouigneau, M. Caër, jeune prêtre de Crozon, en remplacement de M. Patinec, décédé ;

Aumônier des Bretons au Havre, M. Riou, vicaire à Plogoff, en remplacement de M. Nicolas, nommé recteur de Plouyé.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR DÉCEMBRE 1913

Le décret sur la Communion des enfants.

Un décret, même porté par une Congrégation romaine, ne suffit pas à changer les idées et les mœurs. Depuis trois ans bientôt que le décret *Quam singulari* a établi la doctrine et ce que devait être partout la pratique relativement à la première Communion des enfants, qu'avons-nous dit et fait ? La réalisation de la volonté du Pape dépend, pour la plus grosse part, des parents : instruction, préparation immédiate, décision dernière ; le confesseur sera bien gêné sans leur concours, et tout à fait impuissant s'ils se tournent

contre lui. N'oublions pas surtout que ce décret ne règle l'âge de la première Communion que dans le but d'admettre les petits enfants au bénéfice de la Communion fréquente et quotidienne.

Résolution apostolique: Agir et prier pour l'application du décret pontifical sur la Communion des enfants.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Eglise de Saint-Mathieu. — *Vendredi :* 8 heures du soir, réunion générale en l'honneur du Sacré-Cœur ; — instruction, salut. Places spéciales réservées aux hommes.

Dimanche : 7 heures, réunion, messe et communion générale des jeunes filles associées du Sacré-Cœur.

Lundi 8 Décembre, fête de l'Immaculée Conception : messes à 6 heures ; 7 h. 1/2, et grand'messe à 8 h. 1/2. Le soir, à 8 heures, vêpres solennelles, suivies de la bénédiction du Saint-Sacrement.

— Chapelle de la Retraite. — *Mercredi 10 Décembre*, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Récollections sacerdotales : mardi 9 Décembre, Brest, rue de l'Harteloire ; — mercredi 10, Crozon. Prédicateur, M. le chanoine Alfred Le Roy. — Ploudalmézeau, le jeudi, 11.

Nécrologie. — M. PATINEC. — M. Patinec a été emporté par une fièvre typhoïde après huit jours de maladie. Le dimanche, 16 Novembre, il disait encore la messe et le dimanche suivant, 22, il rendait son âme à Dieu après une courte agonie d'une heure.

Sa mort a profondément surpris ses confrères qui, pour la plupart, n'avaient pas entendu parler de sa maladie, mais elle n'a pas surpris M. Patinec qui, au milieu de ses souffrances, ne cessait de répéter qu'il voulait aller au Ciel et qu'il ne fallait pas essayer de lui prolonger la vie.

M. Patinec est né à Plouider, le 29 Décembre 1884. Il fit une partie de ses classes au collège de Lesneven, jusqu'à la troisième. Après une interruption de cinq ans, il reprit ses études sous la direction de M. l'abbé Grall. Au bout de trois mois de travail et de leçons, il avait rattrapé le temps perdu et il composait avec succès pour le Séminaire. Ordonné prêtre en Juillet 1911, il fut intérimaire à Lannilis et à Plourin-Morlaix et devint vicaire à Plouigneau, le 22 Mai 1912.

Homme de devoir, vicaire zélé, annonçant une carrière vraiment sacerdotale, il sut pendant le peu de mois que dura son ministère, conquérir autour de lui l'estime générale. Aussi l'annonce de sa mort a-t-elle fait couler bien des larmes, tant était grande la sympathie qu'il inspirait.

R. I. P.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mme DE TAISNE. — Nous avons la douleur d'apprendre la mort de Mme la baronne de Taisne, née de Bedford, décédée à Paris, après de longues et cruelles souffrances, en donnant aux siens un admirable exemple de foi et de courage chrétien.

Mme de Taisne possédait un château, en Plouarzel, près de Saint-Renan, mais sa charité s'étendait bien au delà des limites de ce petit pays. Elle s'intéressait à toutes les œuvres du diocèse : aux écoles et spécialement à l'école de garçons de Saint-Renan et au Séminaire français de Rome ; à l'organisation des paroisses et, l'année dernière, s'ouvrait au Port de Commerce de Brest, grâce à elle, la jolie chapelle placée sous le vocable de N.-D. des Anges.

Nos lecteurs auront un pieux souvenir pour cette insigne Bienfaitrice et pour les dignes héritiers de son nom et de sa générosité.

Liturgie. — Voici, pour ceux qui voudraient les suivre, les *Mutationes* concernant le mois de Décembre (S. R. C. 11 Juin 1913).

Le 8 Décembre. Immaculée Conception. — *Avant la VIe Leçon, le Titre* Ex actis Pii Papæ Noni *est* à dire.

Le 15 Décembre. Octave de l'Immaculée Conception. — *Au Ier Nocturne*, Lectiones de Scriptura occurrente.

Le 20 Décembre. Samedi des IV Temps. — *A Laudes et aux Heures, nouvelles antiennes spéciales :*

1. Intuemini *, quam sit gloriosus iste, qui ingreditur ad salvandos populos.
2. Multiplicabitur * ejus imperium, et pacis non erit finis.
3. Ego Dominus * prope feci justitiam meam, non elongabitur, et salus mea non morabitur.
4. Exspectetur *, sicut pluvia, eloquium Domini : et descendat, sicut ros, super nos Deus noster.
5. Paratus esto *, Israël, in occursum Domini, quoniam venit.

Le 29 Décembre. S. Thomas. — *Au Ier Nocturne, au lieu des Leçons* A Mileto, *mettre les Leçons* Incipit Epistola B Pauli Apostoli ad Romanos, *qui étaient jusqu'à présent au dimanche dans l'Octave de Noël.*

Le 30 Décembre. Office du Dimanche dans l'Octave de Noël. — *Au Ier Nocturne, au lieu des Leçons précédemment usitées, mettre les Leçons* De Epistola... ad Romanos. Propter quod inexcusabilis es... etc., *qui étaient jusqu'à présent marquées pour le 31 Décembre.*

Le 31 Décembre. S. Silvestre. — *Au Ier Nocturne, au lieu des Leçons précédemment usitées, mettre les Leçons nouvelles* De Epistola... ad Romanos *ainsi constituées* (1) :

(1) Ces Leçons nouvelles sont données in extenso en tête de l'*Ordo* 1914, page XXXI.

Ie Leçon : *Chap. III, vv 19-22 inclusivement :*
« Scimus autem quoniam... est distinctio. »
IIe Leçon : *Chap. III, vv 23-26 inclusivement :*
« Omnes enim peccaverunt... qui est ex fide Jesu Christi. »
IIIe Leçon : *Chap. III, vv 27-31 inclusivement :*
« Ubi est ergo gloriatio tua ?... Absit : sed legem statuimus. »

LANDÉDA. — **Mission paroissiale.** — La Mission paroissiale de Landéda s'est close le dimanche, 23 Novembre. Elle a fait revivre les beaux spectacles qui marquèrent, il y a quinze ans, la série des mêmes pieux exercices. Elle fut d'ailleurs admirablement préparée par les prières de toutes les familles de la paroisse, enchantées du retour de ces saintes journées.

La 1re semaine fut dirigée par M. Chapalain, recteur de Bodilis, et fut réservée aux enfants admis à la communion, solennelle ou privée. MM. Le Borgne, de Plouguerneau, Clec'h, de Lannilis, Cadiou, de Guissény, et Kérébel, de Plouguerneau, furent des collaborateurs excellents pour le dévoué président. Le vendredi, 7 Novembre, 368 enfants bien préparés s'approchèrent de la Sainte Table avec une ferveur touchante. Les petits enfants furent, eux aussi, de la fête de l'après-midi et après une courte allocution ils emportèrent une médaille en souvenir de la Mission.

La deuxième semaine avait comme président M. Le Sann, curé-doyen de Lanmeur, qui se réserva les instructions sur le Décalogue. M. Gouzard, recteur de Loperhet, prit la Pénitence et l'Eglise comme thèmes de ses conférences. Les grandes vérités furent exposées par MM. Braouézec, recteur de Plomelin, Rannou, recteur de Plonénan, Balbéoc'h, recteur de Clohars-Carnoët, Simon, recteur de la Forêt-Landerneau et M. Le Bihan, recteur de Saint-Thois. M. Soubigou, vicaire à Plonédern, se chargea de l'explication des tableaux et M. Bellec, vicaire à Plouvien, donna au chant à la fois de l'entrain et de l'ampleur. 601 communions furent le résultat très consolant de cet apostolat.

M. le chanoine Cardinal, curé de Plougastel-Daoulas, ouvrit, à titre de président, la dernière semaine. Ses collaborateurs furent MM. Gouriou, recteur de Cast, Le Moan, recteur de Plourin-Ploudalmézeau, Jézéquel, recteur de Logonna-Daoulas, Portier, recteur de Scrignac, Berrou, recteur de Loc-Brévalaire et Caroff, vicaire de Landunvez. M. Calvarin, vicaire à Plougoulm, donna l'explication des tableaux et M. Le Bras, vicaire à Kerlouan, dirigea le chant. L'empressement aux divers exercices fut encore plus remarquable que la semaine précédente, et 801 communions couronnèrent ces huit journées de ferveur.

La procession de clôture eut lieu le dimanche 23 Novembre. Un enfant de la paroisse, M. Herry, professeur à N.-D. de Bon-Secours, chanta la messe. M. le chanoine Breton, supérieur du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

même collège, fit entendre une belle instruction et procéda à la bénédiction d'une nouvelle bannière, souvenir de Mission donné par les paroissiens.

Telle fut la Mission de Landéda. Elle laisse aux missionnaires et à leurs auditeurs les meilleures impressions. Les abondantes grâces reçues pendant ces jours de salut sont de celles qui infusent pour longtemps à nos populations une vie nouvelle. La paroisse de Landéda en a été toute pénétrée et nul doute qu'elle ne veuille longtemps entretenir les bons sentiments qu'elle a gardés de cette pieuse rencontre avec les missionnaires du saint Evangile.

X.

Plouzévédé. — **Union Catholique.** — Le 23 Novembre, Plouzévédé a réuni son Comité cantonal. Une séance de deux heures, sous la présidence de M. le Curé, a permis de se rendre compte de l'action exercée dans chaque paroisse du doyenné, et de préciser les points sur lesquels l'effort des Unions paroissiales doit porter : le groupement des Pères de Famille et les écoles, les Confréries des Hommes du Sacré-Cœur, leur futur pèlerinage à Montmartre, le catéchisme en famille et une création de diplômes d'enseignement religieux.

Ce programme va faire l'objet du travail de chaque Comité paroissial jusqu'à la prochaine réunion du Comité cantonal qui est fixée au 4 Février.

Assemblée annuelle de la Protection de la Jeune Fille. — Le samedi 29 Novembre, à la chapelle du Patronage de la Sainte-Famille, l'Œuvre de la Protection de la Jeune Fille donnait sa réunion annuelle.

Les correspondantes de la région avaient répondu nombreuses à l'appel qui leur avait été adressé, et les adhérentes de Quimper avaient tenu à apporter le témoignage du profond intérêt qu'elles portent à cette Œuvre éminemment utile.

Après la célébration de la sainte messe, dite par M. le chanoine A. Le Roy, en présence de Monseigneur, qu'entouraient MM. les chanoines Quéinnec, Orvoën, Corre et M. Y. Perrot, secrétaire de l'Evêché, Sa Grandeur prit la parole :

Avant de venir à vous, nous dit-il, j'ai fait deux lectures : l'une dans le journal, l'autre dans l'Evangile. La première de ces lectures était l'émouvant discours prononcé par un chrétien dont nous sommes justement fiers, le jour où l'Académie Française a décerné les prix de vertu.

L'autre est cet épisode évangélique que Monseigneur va nous commenter, la résurrection de la fille de Jaïre : « *Puella non est mortua, sed dormit* ; Cette jeune fille n'est pas morte, elle dort ».

N'était-elle qu'endormie, et faut-il prendre à la lettre la parole de Jésus ? Le père ne s'y est pas trompé, et sa profonde douleur parlant plus haut que ses préjugés, il va, lui, chef de synagogue, se jeter

aux pieds de ce Jésus qui semble pourtant vouloir abolir tout un ordre d'idées étroites dont Jaïre est le représentant. Il y avait là une foule bruyante, des joueurs de flûte selon l'usage du temps et du pays, et un grand nombre de personnes venues pour apporter leurs condoléances, bien indiscrètes par les clameurs dont elles remplissaient la maison mortuaire.

Jésus fit sortir les joueurs de flûte et les autres personnes. C'est dans l'intimité de la famille qu'Il rappela sur terre cette âme d'enfant. Il lui dit : Viens, tu as encore du bien à faire, des fautes à réparer, viens achever l'œuvre à peine ébauchée pour laquelle tu es née.

Quand vous vous trouverez en présence d'une pauvre âme morte à la vie de la grâce, si vous voulez être les instruments de Notre Seigneur pour sa résurrection, faites sortir les joueurs de flûte.

A quelles suggestions cette jeune fille a-t-elle obéi lorsqu'elle a résolu son départ ? Qu'allait-elle chercher si loin dans la capitale ? Pas le vice, oh non, mais le plaisir. Elle a prêté une oreille trop crédule à des récits fantaisistes sur la vie facile, agréable, qui l'attendait dans la grande ville. Toujours les joueurs de flûte.

Et maintenant comment atteindre son cœur déjà désabusé peut-être ? Un journal local, mieux encore un bulletin paroissial lui parviendra par vos soins. Elle le lira, soyez-en sûres, il la fera revivre par le souvenir sa vie innocente des jours passés ; le regret, le remords feront pour elle, on peut l'espérer, ce qu'ils ont fait pour tant d'autres, et ce sera le retour à Dieu en même temps que le retour au pays.

Jésus rendit la jeune fille à sa mère, vous aurez fait son œuvre.

Il commanda ensuite qu'on lui donnât à manger.

Retenez bien cette dernière parole : si vous voulez que de jeunes âmes puissent résister aux appels séducteurs du dehors, aux tentations de vanité, de paresse, de sensualité qu'elles ne sentent que trop en elles-mêmes, conduisez-les à la source de la grâce. Si ces enfants communiaient souvent, seraient-elles aussi folles d'esprit, folles de cœur, folles d'imagination ? Si les parents s'approchaient souvent de la Sainte Table, Notre Seigneur leur refuserait-il la lumière qui paraît si tristement leur manquer ? Ils sauraient alors faire acte d'autorité. Imitant Jaïre, ils iraient trouver leur Recteur et lui diraient : « Aidez-moi à garder l'âme de ma fille, c'est votre mission comme la mienne ».

Il faut aussi leur donner à manger le pain matériel indispensable à la vie du corps. Voyez comment utiliser leurs aptitudes, quelles ressources offre le pays. Dans la recherche d'un travail suffisamment rétribué (si les jeunes filles ne le trouvent pas au sein de leurs familles) mettez-vous en rapport avec les œuvres similaires de la vôtre, car toutes les œuvres de charité doivent se prêter un mutuel appui et former un immense réseau qui enveloppe le monde... Je prierai pour vous N.-D. de Bon Conseil. Qu'elle vous suggérera tout ce qui sera bon et utile pour le salut des âmes, objet de votre sollicitude.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Une séance de travail a eu lieu l'après-midi, présidée par Mme la générale de Jacquelot. On y entendit un très beau et très nourri rapport de Mlle de la Sablière, puis après un échange d'idées auquel prirent part M. le chanoine Le Roy, M. le Curé-Doyen de Bannalec et M. Le Jollec, missionnaire, les vœux suivants furent adoptés :

I. — Que le clergé paroissial veuille bien prendre en considération l'Œuvre de la Protection de la Jeune Fille. Ce n'est qu'avec son appui que nous pourrons faire quelque bien. Nous le remercions de l'aide qu'il nous a donnée jusqu'ici. Mais nous serions heureuses de le voir s'entendre encore davantage avec nos Correspondantes et s'intéresser au résultat de leurs enquêtes.

II. — Que nos Correspondantes redoublent de zèle pour nous envoyer les noms et les adresses des jeunes filles qui vont partir ou qui se sont déjà éloignées de leur paroisse. Que, sans trop mettre en avant l'Œuvre de la Protection, elles travaillent à inspirer aux parents une constante sollicitude pour leurs enfants dont ils se désintéressent trop volontiers.

III. — Que les Directrices d'école et d'ouvroir s'efforcent de se bien rendre compte de ce qu'est pratiquement la vie d'une campagnarde, d'une ouvrière, d'une domestique, afin d'inculquer aux enfants la notion exacte qu'elles doivent se faire de leur situation. Qu'elles développent chez elles les idées chrétiennes, le sentiment du devoir et les prémunissent contre le danger du déclassement et contre des exigences incompatibles avec leurs devoirs d'état.

IV. — Que les maîtresses, à la ville et à la campagne, considèrent les jeunes filles qu'elles ont en service chez elles comme des enfants dont elles ont la responsabilité morale. Qu'en faisant avec les parents les conditions de louage elles spécifient l'emploi du dimanche, le temps des sorties, le mode de versement des gages ; qu'elles se chargent même de leur procurer un carnet de caisse d'épargne ou autre et les encouragent à y placer l'argent qui ne sera pas nécessaire à leurs parents et à leur entretien.

V. — Nous voudrions pouvoir nous faire entendre des chefs d'ateliers et des contre-maîtresses et leur dire : surveillez la bonne tenue, les conversations, les lectures de vos apprenties et de vos ouvrières. N'hésitez pas à écarter celle qui a mauvais esprit et dont l'exemple peut entraîner ses camarades. La vie entière est quelquefois influencée par un mot entendu à l'atelier.

Il faut, avant tout, garder des idées saines dans l'esprit des jeunes filles et des sentiments chrétiens dans leurs âmes.

Le Centenaire de Louis Veuillot. — Brest. — Le dévoué président de l'Association de la J. C. finistérienne a reçu de Monseigneur la lettre suivante, à l'occasion des fêtes organisées à Brest en l'honneur de Louis Veuillot :

Quimper, le 22 Novembre 1913.

Cher Monsieur le Président,

Vous faites bien de célébrer le centenaire de Louis Veuillot. Ses œuvres pourraient être le manuel des Jeunes Catholiques.

Tous les avis que vous a donnés le Cardinal Merry del Val, et spécialement celui de lutter *« contre les décevantes utopies sociales et contre le souffle perfide du libéralisme qui insinue le mensonge sous mille formes variées »* se retrouvent à profusion dans les articles et les livres du grand journaliste. Soyez fidèles à ses principes, et vous ne risquerez pas de sortir hors des voies qui sont marquées à votre Association par la Sainte Eglise.

Je bénis votre entreprise et je suis heureux de vous assurer une fois de plus, ainsi que vos camarades, de mon paternel dévouement en Notre Seigneur. † Adolphe,

Evêque de Quimper et de Léon.

— Quimper. — Dimanche, à 5 heures, M. François Veuillot donnera, salle Rieux, une conférence sur la vie et les œuvres de son oncle, Louis Veuillot. Monseigneur assistera à cette conférence qui ne manquera pas d'attirer tous les admirateurs de l'illustre journaliste catholique.

Nos conscrits. — Nous attirons l'attention de nos confrères sur l'importance de cette communication. Beaucoup de nos jeunes soldats se rendent à leurs garnisons sans être munis d'une lettre de recommandation à l'aumônier militaire. Arrivés à la caserne, plusieurs ne songent nullement à s'informer s'il y a un cercle militaire dans la ville où ils se trouvent en garnison. Privés de relations avec un prêtre qui s'intéresserait à eux, sans soutien moral, beaucoup oublient totalement leurs devoirs religieux et se perdent par suite de mauvaises fréquentations.

Ces graves inconvénients seraient évités si, au moment du départ, on donnait une lettre de recommandation à chaque militaire pour l'aumônier de sa garnison, lettre de recommandation que le militaire remettrait lui-même à l'aumônier. On serait ainsi assuré que le conscrit serait en relation avec un prêtre qui lui rappellerait fréquemment ses devoirs religieux et le mettrait en garde contre les dangers de la vie de caserne. Il ne faut pas se le dissimuler, en effet, les excellents avis qu'on n'a pas manqué de donner aux soldats dans les retraites et messes de départ, sont vite oubliés. Rien ne vaut un écrit.

Les classes de 1912 et 1913 viennent de rentrer. Plusieurs aumôniers militaires nous ont écrit de rappeler au clergé de s'informer au plus tôt de la résidence des conscrits de leurs paroisses et de donner aux militaires cette lettre de recommandation que les aumôniers seraient si heureux de recevoir.

* * *

Voici, pour le recrutement de Quimper, la liste des garnisons sur lesquelles ont été dirigés nos jeunes soldats de la classe 1913 avec les noms et adresses des aumôniers de ces garnisons.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Brest, M. Caroff, 11, rue de l'Harteloire.
Chdlons-sur-Marne, M. Camut, chanoine honoraire, 6, rue Chamorin.
Guingamp, M. Le Goff, archiprêtre.
Joigny, M. Bornot, aumônier militaire, rue Faubourg-Saint-Jacques.
Lorient, M. Morcrette, aumônier, 7 bis, rue de l'Hôpital.
Morlaix, M. Barvet, vicaire à Saint-Melaine.
Mamers, M. Frocherie, vicaire.
Nantes, M. Girousse, 3, rue de Châteaubriant.
Oran, M. le chanoine Mathieu, curé de Saint-Louis.
Paris, M. le chanoine Louis, 187, rue de Grenelle.
Pontivy, M. Hellec, aumônier de l'Hôpital.
St-Brieuc, M. Le Déréat, directeur au grand séminaire, 2, rue Lécuyer.
Tunis, M. l'abbé Militte, cathédrale de Tunis.
Vannes, M. Vaillant, 56, rue de l'Hôpital.

Comment les congréganistes peuvent obtenir une pension. — On sait que la loi du 1er Juillet 1901 sur les associations, dite loi Waldeck-Rousseau, a eu dans l'ordre religieux ce double résultat : elle a dissous les congrégations non autorisées et elle a confisqué leurs biens.

Tout de même, comme cette confiscation était un procédé par trop vif, sommaire et brutal, cette loi, en son article 18, a décidé que des allocations ou pensions pourraient être accordées aux congréganistes dissous dans deux cas : 1° quand ils se trouvent, par suite de leur âge, de leurs infirmités ou de telles autres graves raisons, dans la misère et réduits à mendier pour vivre ; 2° lorsque, par leur travail, ils ont contribué à former et accroître les ressources et le capital de la congrégation dissoute et confisquée.

Dans ces deux cas, ils ont le droit de demander au gouvernement, en l'espèce au ministre de l'Intérieur, qui a dans ses services ce qui reste de la direction des cultes, une allocation ou pension qui doit leur être servie sur les fonds devenus disponibles après liquidation, c'est-à-dire sur l'actif disponible de leur congrégation.

Prenons, par exemple, la congrégation des Frères de Ploërmel, sur laquelle M. Ch. Riou, sénateur du Morbihan, que nous avons interviewé, a bien voulu nous donner d'importants renseignements. Elle comptait un grand nombre de sujets, cette congrégation, avant la loi de 1901, et elle rendait d'immenses services en Bretagne, au point de vue de l'enseignement. Actuellement, il y a plus de 200 anciens Frères de Ploërmel, peut-être jusqu'à 300, en droit de demander une pension ou allocation au gouvernement, conformément à la loi de 1901, dans les conditions que nous venons d'exposer.

M. Riou a présenté et soutenu leur requête auprès du ministre

de l'Intérieur. Le sous-secrétaire d'Etat, M. Morel, lui a répondu qu'il avait ordonné une enquête sur la suite qu'il convient de donner à ces demandes. Songez qu'après la liquidation des biens des Frères de Ploërmel, il reste plus d'un million de liquide, somme sur laquelle le gouvernement a le devoir de prélever les fonds nécessaires à la constitution des pensions à verser aux Frères de Ploërmel.

Nous tenons à faire savoir ici à eux comme à tous les congréganistes qui se trouveraient dans les mêmes conditions que nous sommes à leur disposition pour leur indiquer les moyens d'arriver à la constitution de ces pensions de façon stable et sûre. Dès à présent, nous leur rappelons que toute demande de pension, adressée au ministre de l'Intérieur, doit être faite sur *papier timbré*. Toute demande sur papier libre serait écartée *ipso facto*. Disons aussi que tous ceux qui auraient déjà fait une demande de pension sur papier timbré feront bien de la renouveler, en ce moment, s'ils n'ont pas encore reçu de réponse.

Sur les instances du Parlement et notamment de nos amis, l'Administration a compris qu'il fallait enfin s'exécuter et accorder les pensions auxquelles ont droit nombre d'anciens congréganistes tombés dans la plus grande et la plus affreuse misère, à un âge où il leur est impossible de se livrer à un travail rémunérateur.

Parmi les Frères de Ploërmel qui réclament cette pension, il en est qui ont rendu au gouvernement, à la France les services les plus signalés, les plus méritoires, notamment aux colonies, dans l'enseignement public.

M. Ch. Riou m'en a cité un qui a quatre-vingts ans et compte quarante-neuf ans de services publics aux colonies. Quel est le gouvernement, dans nos pays civilisés, qui oserait refuser un morceau de pain à ce vieux et loyal serviteur de l'Etat? Quel est l'homme de cœur qui ne tiendrait pas à honneur d'assurer à ce vieillard le vivre et le couvert?

Ne donnons pas à l'Europe le spectacle d'une nation qui ne sait pas ou ne veut pas sauver de la misère les plus dévoués de ses sujets.

GABRIEL LATOUCHE.

P. S. — Pour tout ce qui concerne la question de ces pensions, s'adresser à M. S. Bonnard, secrétaire général de l'*Eclair*, 10, faubourg Montmartre, Paris (Xe).

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries retenues.

Jusqu'au 15 Décembre : 4, 130, 155. 8, 34, 1[illegible] 106, 168, 140, 143, 166, 154, 10, 105. 86, 82, 111, 177, 2, 143, 71, 105. 132 128, 131, 135.

Jusqu'au 22 Décembre : 39. 36. 33. 131, 4, 130, 155. 46, 106, 153, 159, 170, 106, 50, 30, 44, 147, 66, 104, 103.

Jusqu'au 8 Janvier : 28, 110.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AVIS

Depuis le 1er Décembre courant, M. l'abbé Cornou a joint à la Direction, l'Administration de la Semaine religieuse.

A l'avenir donc, c'est à lui seul que l'on devra s'adresser pour les **abonnements, publicité** *et* **dépôts.**

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Ouvrages interdits.** — Une nouvelle circulaire de la Sacrée Congrégation Consistoriale, adressée aux Evêques d'Italie, en date du 17 Octobre dernier, et signée du cardinal De Laï, prohibe l'usage dans les Séminaires italiens des ouvrages suivants :

Les *Premiers pas dans la Philosophie,* de Louis AMBROSI ;

Les *Manuels d'histoire ecclésiastique,* de F. S. FUNK et de F. S. KRAUS ;

Le *Manuel de Patrologie,* de RAUSCHEN, « dans lequel la doctrine » des Pères, même en ce qui regarde les dogmes fondamentaux du » Christianisme, est exposée en opposition avec la vérité objective » et le sens de l'Eglise ».

Les *Légendes hagiographiques* du Père DELEHAYE, Bollandiste.

Cette circulaire de la Consistoriale, *préceptive* pour les séminaires d'Italie, est *directive* pour les séminaires du monde entier.

BESANÇON. — **Distinction bien méritée.** — M. Jean Guiraud, professeur à l'Université de Besançon, président de l'*Union nationale des Associations catholiques de Pères de famille de France,* vient sur la demande de Mgr Gauthey, d'être nommé chevalier de Saint-Grégoire le Grand.

A cette décoration, admirablement bien placée, applaudiront tous ceux qui savent quelle infatigable activité, quelle haute intelligence et quelle chrétienne vaillance d'âme le nouveau chevalier met, depuis quatre ans, au service de la plus nécessaire et de la plus urgente des œuvres : l'assainissement de l'Ecole publique.

LIMOGES. — **Mort de Mgr Renouard.** — Mgr Renouard, évêque de Limoges, dont l'état de santé s'était aggravé depuis plusieurs semaines, est mort dimanche soir, à 10 heures, à l'âge de 83 ans.

Mgr Firmin-Léon-Joseph Renouard, était né à Longpré-les-Corps (Somme), le 12 Février 1831. Après la mort de Mgr Blanger, il lui succéda sur le siège de Limoges. Sacré le 25 Juillet 1888 des mains de Mgr Jacquemet et intronisé le 8 Août, il fut nommé le 27 Juin 1896 assistant au trône pontifical.

La qualité principale de Mgr Renouard était la bonté : il ne doit pas avoir fait volontairement la moindre peine à qui que ce fût. Il était aussi la loyauté même, — vertu picarde, aimait-il à dire. Maintes fois, il refusa au pouvoir civil des déplacements injustes.

Jusqu'à l'épuisement complet de ses forces, il a rempli vaillamment son ministère. Les visites pastorales dans son vaste diocèse, les ordinations, les consécrations d'églises, les pèlerinages étaient pour lui des joies. Les œuvres de presse ont toujours eu à se louer de sa bienveillance.

Depuis plus de deux ans le vieil évêque, réduit à une inaction complète, ne pouvait plus qu'offrir à Dieu ses prières et les tristesses de son isolement. Presque aveugle et privé de l'usage de ses jambes, il récitait son rosaire pour son cher diocèse, pour ses prêtres et pour leurs œuvres.

Ses funérailles seront célébrées l'autre jeudi, à 10 heures, et présidées par Mgr l'archevêque de Bourges.

AGEN. — **Un exemple à imiter.** — M. le chanoine Bertrin vient d'accomplir un grand acte de générosité envers les prêtres du diocèse d'Agen, son diocèse d'origine.

« Ma reconnaissance, lui écrit Mgr l'Evêque d'Agen, est trop vive pour que je ne vous l'exprime pas en public, malgré votre désir de garder l'anonymat. Permettez-moi donc de raconter tout haut ce que vous avez fait.

» C'est au succès, bien mérité, mais supérieur à toutes les prévisions, de votre *Histoire critique des événements de Lourdes* que le *Denier du Clergé* devra la magnifique donation que vous venez de lui faire de *quarante mille francs*. Vous n'avez pas voulu que votre œuvre ressemblât à une affaire, et il vous a paru bien doux que la Sainte Vierge vous remit en quelque sorte elle-même l'impôt prélevé par votre cœur sur les fruits de votre travail. Vous avez pris toutes les mesures nécessaires pour rendre inutile à l'avance toute tentative de spoliation. Je vous en remercie.

» Non seulement vous êtes le bienfaiteur de vos confrères agenais, *mais vous leur donnez l'exemple. La voie dans laquelle vous entrez si généreusement est celle que j'ai indiquée bien des fois déjà à mes prêtres et à mes diocésains.* Votre démarche n'est pas à la portée de tous ; *mais, à des degrés divers, plusieurs peuvent vous suivre, et c'est par vos imitateurs que sera résolu peu à peu l'un des problèmes les plus angoissants de notre époque.* »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mgr Jarlin, évêque de Pékin, reçu par le Président de la République chinoise. — Le *Journal de Pékin* rapporte une scène, bien consolante pour l'avenir du catholicisme en Chine, qui s'est passée au cours de l'installation de Son Exc. Yuan-Chi-Kaï, président de la République chinoise.

De nombreux invités s'étaient rangés sur le passage du Président. « Nous remarquons en entrant, dit le rédacteur du *Journal de Pékin*, la présence de Mgr Jarlin, évêque de Pékin, en robe épiscopale, qui, seul de tous les chefs religieux, a été personnellement invité par Son Exc. Yuan-Chi-Kaï et qui, tout à l'heure, seul également des chefs religieux, sera reçu en audience spéciale, ayant Son Exc. Lou-Tseng-Tsi-Ang comme interprète pour présenter les félicitations de la population chinoise... » Après les félicitations présentées par le corps diplomatique, Mgr Jarlin, en tant que le chef de l'Église catholique en Chine, prononça un discours auquel, après traduction par Son Exc. Lou-Tseng-Tsiang, le président Yuan répondit en assurant le prélat de sa grande admiration pour les préceptes de la religion catholique, ainsi que du désir qu'il avait de voir l'Eglise catholique et ses fidèles jouir, en Chine, de la liberté.

La Bonne Presse du Midi. — Plusieurs prêtres de divers diocèses nous ont demandé si Mgr l'Archevêque d'Avignon patronnait de quelque manière la *Bonne Presse du Midi* (Villedieu).

Nous leur avons répondu que non.

Nous déclarons, en outre, qu'aucun ecclésiastique, aucun comité d'ecclésiastiques, ne sont accrédités ou approuvés par nous, pour tout ce qui concerne les diverses publications de la « Bonne Presse du Midi ».

Quant aux affaires industrielles, commerciales et financières de la « Bonne Presse du Midi », nous ne voulons pas les connaître, Nous ne les connaissons pas : cela ne nous regarde point. Mais, conformément aux prescriptions de l'Eglise, nous avons interdit à un de nos prêtres, et nous leur interdisons à tous, de s'en occuper sous quelque forme que ce soit, comme d'autres affaires du même genre.

BIBLIOGRAPHIE

Commentaire de la Règle de S. Benoît, par le R. P. Dom Delatte, abbé de Solesmes. In-8°.

Dieu veut que Solesmes continue encore, après Dom Guéranger, de dispenser au monde religieux les trésors de son ascèse et de sa vie spirituelle. L'*Année Liturgique* avait initié les fidèles à la prière de l'Eglise ; les études grégoriennes leur apprennent les suaves mélodies qui en sont le « vêtement riche et varié ». Voici maintenant l'école de formation à la sainteté.

Mgr Pie insistait près de Dom Guéranger : « A quand la vie de S. Benoît ? » Dans ce livre nouveau, c'est plus que la vie du Patriarche, c'est tout son esprit et toute sa doctrine qui n'est autre que celle des Pères et des Docteurs, de toute la tradition, pour conduire sûrement les âmes au divin amour.

Depuis plus de 30 ans les pages de ce livre initient les novices de Solesmes à la pratique des vertus ; quelques rares privilégiés avaient pu en approcher leurs lèvres ; voici maintenant la source ouverte à toutes les âmes.

« Tout scribe versé dans ce qui regarde le royaume des cieux, dit Jésus, ressemble à un père de famille qui tire de son trésor des choses anciennes et des choses nouvelles. » Nous savons que ce trésor n'est pas épuisé. Il y a les *Psaumes* et *S. Paul* qui attendent. Nous ne disons pas de mal de la science critique des textes. Cependant les Psaumes et S. Paul sont surtout la prière et la « nourriture solide ».

Nous avons faim, Révérendissime Père, nourrissez-nous !

Chanoine Alfred Le Roy.

Notre-Dame de Paradis d'Hennebont, par M. le chanoine Le Moing, curé doyen d'Hennebont. chez M. Normand, à Hennebont. Jolie brochure de près de 200 pages, soigneusement éditée, écrite avec beaucoup de clarté et illustrée avec goût.

De l'éloge que M. le chanoine Le Garrec fait de cette brochure dans la *Semaine religieuse* de Vannes, nous extrayons ce passage :

« Ceux qu'intéresse l'histoire religieuse de notre pays y trouveront des renseignements très précieux. Elle leur fera connaître des événements d'une importance capitale et des personnages de physionomie originale : l'institution de la célèbre abbaye de la Joie, la fondation des couvents de Carmes et de Capucins, dont les religieux ont contribué si puissamment avec le clergé séculier à établir une dévotion qui a été si féconde et qui est encore si solidement implantée dans les cœurs ; le P. Huby et M Eudo de Kerlivio qui ont exercé dans le diocèse de Vannes une influence qui dure encore ; M. Talhouët, dernier recteur d'Hennebont avant la Révolution, mort dans des conditions si tragiques au moment où il venait reprendre possession de sa paroisse ; MM. Gauthier et Videlo, qui ont travaillé, chacun à sa façon, à relever le culte à Hennebont après la signature du Concordat ; et plus près de nous, MM. Le Sciellour, Alléosse, Briéro, dont les portraits n'avaient pas encore été tracés jusqu'ici. Parmi tous ces faits, le plus considérable est le vœu de 1699. Le livre montre mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'ici dans quelles circonstances douloureuses il s'est produit, par qui il a été fait, et quelles en ont été les conséquences. Parmi toutes les figures de religieux, de prêtres et de magistrats, celle qui se détache avec le plus de relief est celle de François Michart, un artisan grand homme qui, à force d'énergie, d'intelligence et de ténacité, sut mener à bout une entreprise aussi hasardeuse en apparence, aussi remplie de difficultés réelles, qu'elle était grandiose. »

Gabriel BEAUCHESNE, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6e).

La Vocation Sacerdotale, *Traité théorique et pratique,* par Joseph Lahitton, chanoine honoraire, docteur en théologie, professeur de dogme et d'histoire ecclésiastique (nouvelle édition).

Il est indispensable que le présent ouvrage se trouve entre les mains de quiconque s'occupe du recrutement ou de la formation des jeunes clercs : curés, confesseurs, prédicateurs de retraite, professeurs et directeurs de Séminaire, etc. C'est désormais pour eux *le seul ouvrage vraiment classique en la matière.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les parents et maîtres chrétiens y trouveront aussi des principes sûrs pour orienter les enfants dans le choix d'un état de vie, et, en particulier, dans l'*élection* raisonnée et réfléchie de la carrière sacerdotale.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

LAINES A TRICOTER à la machine ANDRÉ

19, Rue d'Aguesseau, LYON

QUALITÉ SUPÉRIEURE, TEINT GARANTI. — Echantillon gratis.

CLOCHES CASSÉES ou FÊLÉES



Paul CHAMBON, Fondeur à CHALETTE (Loiret),

les répare avec toute garantie pendant 10 ans.

Fourniture de cloches neuves à Système de sonnerie évitant toute fatigue et n'ébranlant pas les clochers.

Manufacture d'Ameublements

J. CHENADEC

1, rue René-Madec (ancien rue du Quai)

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

93e Année. Vendredi 12 Décembre 1913. N° 50.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Une paroisse menacée d'interdit ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollections sacerdotales ; Service d'octave ; Service anniversaire ; Nécrologie ; Le centenaire de Louis Veuillot dans le diocèse ; Plouguerneau ; La révolte des Bretons contre l'alcool ; La vérité sur les Boys-Scouts ; Œuvre diocésaine de Projections lumineuses ; Ecole supérieure d'Agriculture d'Angers ; *Discours breton de M. l'abbé Gouzard.*

III. — Chronique générale : Rome ; Mort du cardinal Oreglia ; Paris ; Lille ; Lourdes ; etc.

IV. — Variété : En passant par Lisieux.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Novembre. — 3me dimanche de l'Avent, 2me classe, Semi-Double. Violet. *Au chœur, solennité de S. Corentin. mémoire du Dimanche.*

A vêpres, mémoires du suivant et de l'oct. de S. Corentin.

Lundi, 15. — Octave de l'Immaculée Conception. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 16. — S. Eusèbe, Evêque, Martyr. Semi-Double. Rouge.

Mercredi, 17. — *Quatre Temps ; Jeûne.* — S. Judicaël, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 18. — L'attente du divin Enfantement de la T. Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 19. — *Quatre-Temps ; Jeûne.* — Office de la férie. Violet.

Samedi, 20. — *Quatre-Temps ; Jeûne.* — Office de la férie. Violet.

Dimanche, 21. — 4me Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Loc-Eguiner-Plounéour . . .	du 13 au 15	Décembre.
Tréogat.	du 16 au 18	—
Maison de l'Adoration perpétuelle de Brest	du 19 au 25	—

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Une paroisse menacée d'interdit. — Le bureau de bienfaisance de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec s'étant avisé, à l'instigation de M. Bernard Le Goff, maire de la commune, de retirer à M. l'abbé Olivier, recteur, la location du presbytère, dans l'intention avouée de contraindre celui-ci à quitter la paroisse, Monseigneur l'Evêque, après plusieurs avertissements demeurés infructueux, s'est vu dans l'obligation d'adresser à M. le Maire de Loc-Eguiner, la lettre suivante :

Quimper, le 6 Décembre 1913.

A Monsieur le Maire de Loc-Eguiner, canton de St-Thégonnec.

MONSIEUR LE MAIRE,

En réponse à la communication que vous m'avez adressée le 12 Mai 1913 au nom des administrateurs du Bureau de Bienfaisance et des conseillers municipaux de Loc-Eguiner, j'ai eu l'honneur de vous présenter, le 28 du même mois, quelques observations qui témoignaient de ma part d'un désir sincère d'entente et de conciliation.

Vous avez affecté de n'en pas tenir compte ; et le 26 Août dernier, sur vos ordres, sommation a été faite par exploit d'huissier à M. Rivoal, locataire, et à M. l'abbé Olivier, sous-locataire du presbytère, de vider les lieux loués de corps et de biens pour le 5 Mars 1914, avant midi.

Ce qui aggrave encore la mesure que vous prenez, c'est que le presbytère de Loc-Eguiner, dont vous refusez l'usage au clergé, est un bien de fabrique, et que, par conséquent, en dépit de la dévolution légale sollicitée et obtenue par la municipalité, ce bien n'a pu devenir la propriété ni de la commune, ni du Bureau de Bienfaisance, mais continue et continuera d'appartenir, comme par le passé, à l'Eglise, seule vraie et légitime propriétaire. Vous aviez donc le devoir rigoureux de respecter, en l'administrant, les droits certains de l'Eglise et la destination donnée à cet immeuble.

Je ne puis laisser passer sans protestation l'acte d'arbitraire et d'injustice que vous allez commettre, et je suis résolu à m'y opposer de tout mon pouvoir. C'est pourquoi je vous déclare, Monsieur le Maire, que si, d'ici au 1er Mars 1914, le presbytère n'est pas loué de nouveau à des conditions raisonnables, je donnerai moi-même l'ordre à M. l'abbé Olivier de quitter la paroisse, et son départ aura pour conséquence la suppression complète du culte public à Loc-Eguiner.

De cette mesure, aussi douloureuse pour moi que préjudiciable à la population catholique de votre commune, vous porterez, Monsieur le Maire, toute la responsabilité, et avec vous tous ceux qui vous ont poussé ou soutenu dans vos prétentions.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Saint-Michel de Brest, M. Jaouen, vicaire de Plonévez-Porzay ;

Vicaire à Plonévez-Porzay, M. Salou, ancien professeur à l'école Saint-Louis (Brest) ;

Vicaire à Plogoff, M. Jouanne, vicaire à Mahalon ;

Vicaire à Mahalon, M. Creac'h, jeune prêtre de Cléder ;

M. Bernard, aumônier à Plougastel-Daoulas, a reçu la mozette de doyen, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. l'abbé Le Roux, ancien recteur de Lennon, décédé le 9 Décembre 1913.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France.
II. — La cause du Vénérable Michel Le Nobletz.

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 14 Décembre :* Solennité de saint Corentin, patron du diocèse et de la paroisse.

A 5 h. 1/2, sermon breton, par M. Thomas, recteur d'Ergué-Armel. (Pendant le sermon, les portes de la Cathédrale restent fermées.) Messes à 6 heures, 6 h. 1/2, 7 heures, 8 heures, 9 heures, grand'messe à 10 heures, chantée par M. le chanoine Henry, curé de Saint-Martin de Brest. — Vêpres à 2 h 1/2, sermon par M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest. Procession de la Relique du Bras de S. Corentin. Bénédiction solennelle.

Aux messes et aux vêpres, quête pour les besoins de la Cathédrale.

Pendant l'octave de la fête, indulgence plénière aux conditions ordinaires.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — **Œuvre de N.-D. de Salut.** — **La messe annuelle de l'Œuvre en l'honneur de l'Immaculée Conception aura lieu à Saint-Mathieu, le *lundi 15 Décembre*, à 8 h. 1/2.**

Après la messe, sermon et bénédiction. — Indulgence plénière.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Récollections sacerdotales : à ELLIANT, le mercredi 17 Décembre, prédicateur, M. le chanoine A. Le Roy ; — à SAINT-RENAN, le jeudi 18, prédicateur, M. l'abbé de Maupeou ; — à COM-BRIT, pour le canton de Pont-l'Abbé, le mardi 16.

Service d'octave. — Le service d'octave pour le repos de l'âme de M. Le Roux, ancien recteur de Lennon, sera chanté à Lesneven, mercredi 17 Décembre, à 10 h. 1/2.

Service anniversaire. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Riou, ancien recteur, sera chanté à Cast, le mardi 16 courant, à 10 heures du matin.

Nécrologie — Les obsèques de Mme la baronne de Taisne, née Russel de Bedford, auront lieu à Plouarzel, le jeudi 18 Décembre. Le service sera célébré à 11 heures.

Selon la volonté de la vénérée défunte, ses enfants n'enverront aucun billet d'invitation ni de faire-part.

Le centenaire de Louis Veuillot dans le diocèse. — BREST. — Elles se sont déroulées, superbes et imposantes, ces fêtes du centenaire du grand défenseur de l'Eglise et du grand polémiste chrétien. Malgré le temps inclément, c'est devant un auditoire nombreux et choisi, que M. François Veuillot, publiciste et petit-neveu de Louis Veuillot, exposa, en termes excellents, la vie et le caractère de son oncle. On lira plus loin le résumé de cette belle conférence.

Le dimanche, la journée commença par une messe de communion à l'église Saint-Louis, où les Jeunes Catholiques, groupés autour de leurs aînés de l'Union Catholique, s'approchèrent, nombreux et fervents, de la Sainte Table. A 10 heures, grand'messe : assistance magnifique ; des hommes, beaucoup d'hommes, très recueillis, exhalant leur foi et leur amour en chants enthousiastes. M. le chanoine Kerbiriou, curé de Saint-Sauveur de Recouvrance, avait accepté de prononcer une allocution. Sobrement, nettement, il retraça la vie de L. Veuillot, et proposa à notre admiration ce grand catholique qui défendit envers et contre tous, l'Eglise et le Pape, et resta toujours fidèle à ses principes.

Le banquet compta plus de 120 convives. M. Toussaint ouvre la série des toasts, en portant la santé du Pape. L'orateur sait immédiatement conquérir son auditoire ; on applaudit longuement son éloquente improvisation, prononcée avec une ardeur qu'envieraient bien des jeunes hommes. Le Pape est acclamé avec enthousiasme, comme il le fut à Rome, lorsqu'en Septembre dernier il daigna recevoir la Jeunesse Catholique. Après le Saint Père, c'est à Mgr l'Evêque que vont notre respect et notre attachement. M. le commandant Lormier fut l'heureux interprète de nos sentiments. Puis M. F. Lidou, président diocésain, salua M. Toussaint et la

famille Veuillot, en la personne de Bernard Veuillot. Celui-ci répond affectueusement, et boit à la prospérité et à la victoire de la J. C. du Finistère et de l'U. C. de Brest. Puis M. Hirsch salue les représentants de la Presse catholique, et boit à ses conquêtes grâce aux efforts de la J. C. M. l'abbé Madec répond au nom des journalistes présents, avec l'éloquence si entraînante que l'on s'accorde à lui reconnaître.

A l'issue du banquet, une grande réunion eut lieu au patronage Saint-Louis et c'est devant un auditoire de plus de 1.500 hommes et jeunes gens, que M. Toussaint (ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Dijon), fit sa superbe conférence sur Louis Veuillot.

En effet, où donc celui-ci peut-il être surtout imité, sinon chez nous, en Bretagne où le respect envers nos chefs, le Pape et les Evêques, est si grand et si sincère? Et n'avons-nous pas parmi nous un de ces hommes dont l'autorité s'impose à tous, et dont la compétence est reconnue même par ses adversaires ; un homme qui est non seulement un catholique convaincu, mais encore l'une de nos gloires littéraires, enfin l'un de nos plus distingués académiciens, M. de Mun ?

Tous nous voulons suivre ses traces, et faire du programme de Louis Veuillot et de M. de Mun, notre programme à nous : « restaurer l'ordre social chrétien », et cela par une obéissance toujours plus entière aux ordres du Souverain Pontife.

« Lorsqu'on attaque l'Eglise, disait L. Veuillot, j'ai les mouvements d'un fils qui voit frapper sa mère. » Il ne laissera donc passer aucune attaque contre la religion sans y répondre. A des coups de bâton, il répond par de cinglants coups de fouet.

Et Veuillot continue sa route en répondant aux attaques de ses ennemis, et en affichant toujours ses croyances avec courage. « Le grand service à rendre aux incrédules, écrivait-il, c'est de rendre plus chrétiens ceux qui se disent chrétiens. »

L'orateur, salué par une chaleureuse ovation, termine en nous invitant à imiter Veuillot. Ensuite Bernard Veuillot, dans une charmante improvisation, remercia les organisateurs de cette belle journée, et lut la lettre d'excuses de M. Bazire qui devait présider la réunion.

Puis lecture fut donnée d'un télégramme de Mgr Duparc, apportant ses félicitations et ses bénédictions, ainsi que ses remerciements pour le télégramme que le comité lui avait adressé, le matin de ce jour, affirmant une fois de plus notre filiale soumission.

Enfin, au milieu du plus profond silence, M. F. Lidou donna lecture de la lettre qu'il avait reçue de François Veuillot, et où celui-ci exprime ses regrets de ne pouvoir être au milieu de nous pendant cette journée.

La voici *in extenso* :

CHER MONSIEUR,

Après l'accueil si sympathique et si réconfortant que j'ai reçu hier soir dans cette ville de Brest, combien il m'eût été

Archives diocésaines de Quimper et Léon

doux d'y rester aujourd'hui et d'assister aux belles fêtes que vous avez organisées pour le Centenaire de mon oncle !

Vous savez quels engagements, contractés il y a plusieurs semaines, m'obligent à partir ce matin pour Quimper, où je dois, sous le précieux patronage de votre éloquent et vaillant Evêque, parler encore de Louis Veuillot.

Si j'avais pu demeurer près de vous, j'aurais éprouvé une joie profonde à m'unir à mon cher neveu Bernard, en qui je vois revivre avec tant de bonheur et d'émotion les ardeurs et les convictions de son père, mon frère aîné, Pierre Veuillot dont la mort prématurée m'a laissé des regrets si cruels et une charge si lourde.

J'aurais goûté une satisfaction très vive à applaudir avec vous l'éloquence chaude, précise, spirituelle, entraînante, de M. Toussaint. Cet orateur vraiment catholique en qui Louis Veuillot eût été heureux de saluer l'un des disciples les plus fidèles et l'un des meilleurs auxiliaires de cet Albert de Mun qui fut le rayonnement et l'espérance de sa vieillesse attristée.

Il m'eût été très agréable enfin, cher Monsieur, de vous remercier vous et vos dévoués collaborateurs de la belle et courageuse initiative que vous avez voulu prendre en préparant ce magnifique hommage à Louis Veuillot.

Quel motif puissant de regarder l'avenir avec confiance, avec sérénité malgré les douleurs et les angoisses du présent quand on voit les générations nouvelles retremper leurs sentiments, leurs croyances et leurs énergies dans l'exemple, dans les leçons de ce maître catholique que Pie X vient de placer par un bref magistral au-dessus des plus illustres !

Au témoignage du Souverain Pontife il a combattu surtout les dangereuses illusions du libéralisme et les funestes équivoques du gallicanisme, c'est-à-dire qu'il a défendu la vérité contre les altérations et les diminutions, c'est-à-dire encore qu'il a maintenu l'autorité du Saint-Siège contre les défiances et les préjugés.

C'est par là qu'il peut servir de modèle à l'action des jeunes. En même temps que la piété dans la vie et que l'intrépidité dans le combat, il leur rappelle, en effet, la nécessité supérieure de l'attachement indéfectible à l'enseignement de l'Eglise et de la soumission sans réserves aux directions du Pontife romain.

Veuillez agréer...

François VEUILLOT.

Après quoi la séance fut levée au milieu des acclamations unanimes de l'assistance, et tout le monde se rendit à l'église Saint-Louis, toute ruisselante de lumière, et dont la nef se trouva bien vite remplie d'une foule d'hommes dont le cœur débordait d'enthousiasme.

Un *Te Deum* fut chanté, bientôt suivi de la bénédiction du T. Saint-Sacrement, puis chacun se retira, le cœur plein de joie et d'espoir en l'avenir, et se promettant bien de mettre en pratique

la dernière recommandation du distingué conférencier : « Messieurs, imitons L. Veuillot ! »

J. P.

— QUIMPER. — Plus de 250 auditeurs, comprenant l'élite de la population quimpéroise à laquelle s'étaient joints quelques admirateurs de Louis Veuillot venus des paroisses voisines, se pressaient dimanche dans la salle Rieux pour entendre la conférence de François Veuillot sur son glorieux oncle.

Monseigneur, entouré de ses grands vicaires, présidait la réunion et présenta le conférencier en quelques phrases charmantes dont nous donnons ici la substance :

C'est une heureuse fortune, dit-il, d'entendre parler de Louis Veuillot par son neveu, M. François Veuillot. Le conférencier aime son sujet, je puis vous ajouter qu'il le connaît à fond. Il vient d'achever le monument historique et littéraire élevé par son père à la gloire de son oncle. Or, quand on a commencé à lire ce 4e volume de la *Vie de Louis Veuillot* qui ne compte pas beaucoup moins de 800 pages, on peut le parcourir, le savourer en son entier sans s'apercevoir que l'auteur a changé ; on passe de l'œuvre du père à celle du fils sans que le charme soit un instant rompu, tant les qualités des deux écrivains sont les mêmes. Voilà d'ailleurs de longues années déjà que M. François Veuillot prouve aux catholiques qui le goûtent, et aux autres qui le lisent, qu'il a appris à bonne école à manier cette prose française si joliment célébrée dans les vers de son oncle « O prose, bon outil... »

Malgré une épreuve douloureuse, François Veuillot est resté fidèle à sa vocation de journaliste, il est demeuré sur la brèche avec un talent très souple, un caractère droit et sympathique et une sûreté de doctrine qui imposent l'estime et la confiance. Il est dans les meilleures conditions pour nous faire mieux connaître le grand catholique et le grand français qui avait pris pour devise : « Au milieu des factions de toute espèce, nous n'appartenons qu'à l'Eglise et à la Patrie ».

Très délicatement, M. François Veuillot remercia sa Grandeur et, abordant le sujet de sa conférence, il fixait immédiatement l'attention de son auditoire.

Les fêtes du centenaire de Louis Veuillot, dit-il, ne font que consacrer une gloire désormais solidement et inébranlablement établie. Elles confirment en même temps la doctrine que défendit le chrétien complet, le grand catholique qu'était le célèbre journaliste.

Un instant, le conférencier nous entretient des exemples de foi que donnèrent pendant la Révolution les grands-parents de Louis Veuillot. Quand il naquit, le 11 Octobre 1813, les temps avaient changé et la foi s'était éteinte au foyer paternel. Louis ne reçut pas l'éducation chrétienne qui lui eût évité ses doutes et ses tâtonnements. Pourtant son passage à l'*Echo de Rouen* et au *Mémorial de Périgueux* ne montra pas en lui un adversaire déloyal des idées religieuses et parfois même révéla le désir d'une ascension vers la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

foi. Ce n'est qu'à Rome qu'il allait devenir chrétien. A son retour, il entrait à l'*Univers*, journal alors bien modeste mais qu'il allait transformer et porter avec lui à la célébrité.

Passant alors rapidement en revue les différentes campagnes catholiques auxquelles fut mêlé le puissant polémiste, M. François Veuillot s'arrête un instant à confondre ceux qui ont voulu faire de son oncle un insulteur et un pamphlétaire, et il démontre péremptoirement que, s'il fut lui-même copieusement injurié, attaqué et calomnié, jusque dans sa vie privée, il ne s'abaissa jamais à la polémique personnelle, railleur et mordant contre les idées qui lui paraissaient fausses, mais respecteux des personnes qui se donnaient le tort de les professer.

Il y eut parfois de redoutables malentendus entre lui et quelques catholiques illustres de son temps. Il ne tint pas à lui que ces dissensions cruelles ne prissent fin, et que le parti catholique, ébranlé par les discussions soulevées autour de la loi sur la liberté de l'enseignement, ne se reformât pour la lutte contre l'incrédulité régnante, dans la soumission filiale, entière aux directions du Pape.

Cette fidélité fut le grand principe directeur de sa vie. Il en fut victime et il s'y attendait bien. Supprimé par Napoléon III en 1860, l'*Univers* allait subir une éclipse de sept années. Louis Veuillot rendu enfin à la Presse se retrouva tel qu'il avait été toujours : « Notre programme, disait-il, c'est notre passé ».

Après avoir bien défini l'attitude politique du lutteur en face des partis et des gouvernements successifs, M. François Veuillot en vient à l'examen rapide des différentes parties de l'œuvre littéraire de son oncle et il caractérise successivement, par quelques traits heureux et quelques citations fort bien choisies, ses mélanges, ses livres, sa correspondance et ses poésies.

Il ne lui restait à faire que l'éloge du cœur de Veuillot, si affectueux pour les siens, si sensible aux nombreuses épreuves qui le frappèrent, si fort en même temps pour les porter, si soumis en tout aux volontés de la Providence, et c'est avec un sentiment de mélancolie partagé par l'auditoire que le conférencier, arrivant au terme de la carrière du grand journaliste, le montra, accueillant avec foi et avec vaillance les premiers avertissements du mal qui devait triompher, beaucoup trop tôt, de sa vigueur et de son talent.

Telle fut, en substance, la conférence de dimanche. Ce que ce résumé n'aura malheureusement pas rendu, c'est l'élégance sans recherche et sans vains ornements, c'est le charme, la chaleur, l'émotion dont le conférencier éclaira et anima le développement de son sujet. Ces belles pages qui soulevèrent à chaque instant les applaudissements de l'assistance sont des meilleures et des plus agréablement synthétiques qui aient été écrites sur Louis Veuillot. Composées en l'honneur de l'oncle, elles honorent en même temps le talent et le caractère du neveu qui est le digne héritier du grand cœur et de la belle vaillance chrétienne de l'immortel écrivain.

C'est d'ailleurs ce que se plut à constater Monseigneur lorsque, se levant, Sa Grandeur eut l'agréable devoir de remercier M. Veuillot, au nom de l'auditoire qu'il venait d'instruire en le captivant.

« Ce centenaire, disait Monseigneur, a sa raison d'être fêté partout, d'un bout à l'autre de la France catholique. Il n'y eut pas, en effet, de soldat ni plus grand, ni plus fier, ni plus discipliné, ni plus désintéressé qui ait servi Dieu et le Pape comme Louis Veuillot et qui ait consacré à cette lutte plus de générosité et plus de talent.

» Mais Quimper se devait à un titre tout spécial de donner de l'éclat à ce centenaire. C'est aux genoux d'un Jésuite de Quimper, le P. de Rosaven, que Louis Veuillot, à Rome, retrouva la paix de la conscience en recouvrant la foi catholique de ses pères. L'Evêque dont il a le mieux et le plus affectueusement parlé est un évêque de Quimper, Mgr Sergent, dont il aimait à dire qu'il était « le bon sergent du Pape ».

Ce dont Monseigneur tient surtout à féliciter le conférencier c'est d'avoir campé son oncle comme un soldat et comme un *vivant*. Les vraiment vivants ne sont pas nombreux : ce sont ceux qui luttent, et qui, sans oublier leurs devoirs ordinaires, trouvent encore le moyen de s'intéresser à l'Eglise et à la Patrie et de se dévouer entièrement pour ces nobles causes, non point sans doute à la façon supérieure d'un Louis Veuillot, mais selon les moyens que permet à chacun son genre de vocation. Louis Veuillot fut l'homme de principe, et de discipline, de tête et de cœur et Sa Grandeur se déclare heureuse d'avoir pu jouir de cette éloquente proclamation des états de service de l'illustre soldat. Elle souhaite aux auditeurs d'entrer encore plus avant dans la connaissance de Louis Veuillot par la lecture de sa vie et de son œuvre littéraire, cette œuvre à la fois dramatique, lumineuse et populaire et, de plus, digne de l'Académie qui se fût honorée d'admettre le grand écrivain dans son sein.

PLOUGUERNEAU. — **La L. P. D. F.** — Le dimanche 23 Novembre, à Plouguerneau, Mme de Carné donnait une conférence bretonne à plus de 400 femmes réunies dans la salle du Patronage. Le rôle de la conférencière était bien simplifié, car elle parlait à un auditoire des mieux préparés, Plouguerneau étant une terre favorisée où les prédications de Michel Le Nobletz ont laissé des fruits durables et dont les habitants se montrent toujours au premier rang lorsqu'il s'agit de défendre la cause du Christ. Il y a peu d'années, lors des inventaires, cette paroisse donna l'exemple d'une magnifique résistance et eut la gloire de voir plusieurs de ses enfants souffrir pour l'Eglise, et maintenant encore toutes les énergies sont prêtes à la lutte. Aussi la causerie de Mme de Carné fut-elle accueillie avec de vifs applaudissements. Tandis que l'oreille était charmée par ce breton si littéraire « une vraie musique à ouïr », les cœurs étaient échauffés à la pensée de combattre pour la bonne cause : combat aidé par la prière et se poursuivant jusque dans le sacrifice. Toutes les femmes de Plouguerneau, suivant le pressant appel de leur curé, M. Talabardon, donneront

Archives diocésaines de Quimper et Léon

non seulement de leur argent, mais tout leur cœur, heureuses de se liguer pour conserver à leurs enfants leur foi chrétienne et refaire de la France une nation croyante. Séance tenante le Comité s'organisa avec Mme Chevert comme présidente, secondée de 31 dizainières.

La Révolte des Bretons contre l'alcool. — Une très intéressante brochure de propagande antialcoolique vient de paraître chez M. Lafolye, à Vannes. Elle porte ce titre qui est, pour le moment encore, plutôt l'expression d'un excellent désir que la constatation d'une heureuse réalité : *La Révolte des Bretons contre l'Alcool*.

En 24 pages d'un texte bien vivant et débordant de généreuses ardeurs, elle dit les efforts déployés et les résultats dès maintenant acquis contre l'alcool dans trois de nos départements bretons et principalement dans le Finistère, où la propagande est menée plus activement. L'auteur n'a eu qu'à compulser le dossier, centralisé par le comité diocésain de la Croix-Blanche de Quimper, pour extraire des correspondances des principaux zélateurs de l'œuvre les passages les plus propres à édifier le lecteur sur la nécessité et les avantages de la tempérance et sur la facilité relative de lui conquérir des partisans.

Pour trouver les origines de la campagne antialcoolique dans le diocèse, il faut remonter à quelques années. Une ligue lancée par le docteur Lancry, exigeant les mêmes engagements que la Croix-Blanche, y recruta, surtout parmi les élèves des collèges, de nombreux partisans de l'abstention de toute boisson distillée. Le Petit Séminaire de Pont-Croix, comme aujourd'hui Saint-Vincent qui lui succède, fut à la tête du mouvement. Inutile de dire que l'œuvre, encore nouvelle à cette époque, se heurta à certaines préventions, provoqua des critiques et parfois des railleries et, les circonstances douloureuses des expulsions aidant, elle cessa sa propagande, ayant peut-être par une expérience préliminaire, déblayé le terrain aux promoteurs actuels de la Croix-Blanche.

Quoi qu'il en soit de la modestie de ce premier essai, la campagne antialcoolique entreprise par le comité diocésain de la Croix-Blanche, solennellement bénie et encouragée par Monseigneur, s'impose aujourd'hui à l'attention des plus indifférents et des plus sceptiques. Après un an d'existence, la ligue peut se prévaloir des succès qu'elle a déjà obtenus. Dans plus de 100 paroisses, la croisade contre l'alcool a trouvé des apôtres dévoués, généreux et éloquents, laïques et prêtres. Plus de 12.000 Bretons et bretonnes dont 4.000 hommes, sont déjà enrôlés sous sa bannière. Certains groupes se montrent remarquables par leur cohésion, par leur vitalité et par leur ardeur à la conquête.

Ce n'est évidemment qu'un début et il serait exagéré, pour le moment encore, de dire que le fléau en a subi un recul notable. Néanmoins un fléchissement de la consommation de l'alcool a pu être constaté dans certaines paroisses, notamment à Guissény où la

parole ardente de M. le chanoine Uguen a fait merveille. Plusieurs paroisses comme Kernilis, l'Ile-de-Sein, Tréflez, Brest et d'autres que la brochure ne désigne que vaguement, se félicitent des nouvelles mœurs qui s'y établissent progressivement au grand avantage de la paix des foyers et des pauvres budgets de travailleurs et de marins. Les patronages, les collèges et les écoles enrôlent tout un petit monde auquel il convient d'inculquer, à l'âge où nulle chute n'est encore venue affaiblir son énergie, la haine salutaire de l'alcool qui déprave et qui consume les forces de la race. Il est à souhaiter que les catéchismes paroissiaux entrent résolument dans la même voie. Les conversions de buveurs sont difficiles, sujettes à des mécomptes déconcertants ; rien de mieux par conséquent que de tourner de bonne heure, par une médication préventive, l'attention des enfants et des jeunes gens sur le péril qui les guette.

L'œuvre est donc désormais bien lancée. Bien comprise de tous et propagée avec persévérance, elle ne tarderait pas à provoquer le mouvement sauveur qui arracherait nos populations bretonnes au fléau de l'alcool dégradant et homicide. F. C.

La vérité sur les Boy-Scouts. — L'Association des *Boy-Scouts* (ou Eclaireurs) a été fondée en Angleterre, en 1907, par le lieutenant-colonel Baden Powel, protestant militant ; M. Chéradame, libre-penseur, les a fait connaître en France par un article du *Petit Journal* (28 Juillet 1909) ; la première patrouille fondée en France l'a été à Paris, au patronage protestant de Grenelle, par le pasteur Gallienne, en Octobre 1910 ; tous les journaux anticatholiques du monde prônent vivement le scoutisme ; des trois associations scoutistes de France (les *Boy-Scouts protestants français*, les *Eclaireurs français* ou *Débrouillards de la Ligue d'éducation nationale*, les *Eclaireurs de France)*, la première a un programme inspiré du protestantisme, les deux autres comprennent parmi leurs adhérents la fine fleur des propagandistes francs-maçons, protestants et juifs : Israël Lévy, Théodore Reinach, Ferdinand Dreyfus, Gabriel Monod, Cruppi, Painlevé, Paul-Hyacinthe Loyson, Bouffandeau, Mesureur, Dufresne, etc... — N'est-ce pas assez pour rendre cette association suspecte aux familles et aux jeunes gens catholiques ?

Le but du scoutisme ? En apparence, il n'a pas l'air bien méchant : grouper les jeunes gens, les adolescents et même les enfants, en écartant toute idée politique et religieuse, dans le seul but de développer en eux toutes les qualités d'initiative qui font les hommes vraiment dignes de ce nom ; en réalité, sous ces dehors de neutralité et de tolérance, le scoutisme imite trop la Franc-Maçonnerie pour ne pas poursuivre le même but : il a l'initiation, le serment, les grades, les épreuves, les mots et signes de reconnaissance, les saluts et insignes particuliers, ses rites grotesques, etc., tout un système de pratiques destinées à briser le ressort moral de la jeunesse pour en faire le jouet de la Franc-Maçonnerie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Par sa prétendue neutralité, le scoutisme est opposé aux directions du Saint-Siège ; par la prédominance qu'il donne aux exercices physiques, il méconnaît l'importance de la formation morale et religieuse de la jeunesse ; par l'esprit laïque et irréligieux de ses directeurs, par ses accointances avec la Franc-Maçonnerie, il paraît bien, en dépit des déguisements dont il se couvre, une filiale de cette association antichrétienne.

A tous ces titres, le scoutisme doit éveiller toutes les défiances des parents catholiques. Dans les patronages catholiques, les enfants et jeunes gens trouvent une culture physique suffisante en même temps qu'une sérieuse formation morale et religieuse ; on ne leur impose pas, comme dans le scoutisme, un serment qui porte préjudice aux droits des familles.

Et l'on peut dire que les parents manqueraient gravement à leurs devoirs et enfreindraient un précepte formel de l'Eglise en permettant à leurs enfants de s'enrôler dans les « Eclaireurs ».

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries retenues.

Jusqu'au 15 Décembre : 4, 130, 155, 8, 34, 1, 106, 168, 140, 143, 166, 154, 10, 105, 86, 87, 111, 177, 2, 143, 71, 105, 132, 128, 131, 135.

Jusqu'au 22 Décembre : 39, 36, 33, 131, 4, 130, 155, 46, 106, 153, 159, 170, 106, 50, 30, 44, 147, 66, 103, 87, 126, 29, 145, 144.

Jusqu'au 8 Janvier : 28, 110, 27, 70, 146, 33, 101, 2, 107, 21, 131, 177, 61, 12, 105, 170, 66, 103.

Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers. — La rentrée de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers a eu lieu le 4 Novembre dernier et s'est effectuée dans d'excellentes conditions. De plus en plus, les propriétaires ruraux apprécient cette Ecole qui présente pour leurs fils toutes les garanties morales désirables à la sortie du Collège et leur assure la formation technique et pratique qui leur sera nécessaire pour la direction ou la surveillance de leurs domaines.

Des cours préparatoires seront organisés, pendant l'année, pour l'admission en 1914.

Renseignements sur demande à M. l'abbé Vétillart, 9 bis, rue du Quinconce, Angers.

DISCOURS BRETON *de* **M. l'abbé Gouzard** *sur la R. P. S. — Le cent* : **5** *francs par la poste.*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **La Question romaine à la Semaine sociale de Milan.** — Le discours d'ouverture prononcé à Milan par Mgr Anastasio Rossi, archevêque d'Udine, provoque l'attention de toute la presse libérale et catholique. Parlant des conditions nouvelles faites à l'Eglise par l'Edit de Constantin, l'éloquent prélat en vint à examiner la situation actuelle du Saint-Siège vis-à-vis de la royauté italienne. Sans prétendre interpréter en quoi que ce soit la pensée du Saint Père, Mgr Rossi se demandait si les garanties insuffisantes données aujourd'hui à la liberté du Saint-Siège ne devraient pas faire l'objet d'un engagement international. L'orateur concluait en espérant que le centenaire de l'Edit constantinien pourra, sinon apporter une solution dans les rapports entre l'Eglise et l'Etat, en Italie, du moins ébranler et éclairer les consciences afin que l'on puisse voir luire le jour où, avec le triomphe de la justice et la reconnaissance des droits que le Christ a donnés à son Eglise, la paix s'établira entre l'Eglise et l'Etat, en Italie.

Il importe, jusqu'à ce que l'Eglise elle-même se soit prononcée sur ce grave sujet, de se tenir en garde contre les commentaires prématurés auxquels les journaux se livrent sur cette nouvelle façon d'envisager la question romaine ouverte par les empiètements sacrilèges de la dynastie piémontaise.

Mort du cardinal Oreglia. — Le doyen d'âge du Sacré-Collège, le cardinal Oreglia vient de mourir à Rome, dans la nuit de vendredi à samedi, après avoir pieusement reçu le Saint Viatique et l'Extrême-Onction. Il avait 85 ans. Originaire du diocèse de Mondovi dans le Piémont, le futur cardinal fit ses études à Turin chez les Jésuites et les perfectionna à Rome. Le 27 Mars 1885, Léon XIII le nomma, à la mort du cardinal Consolini, à la charge de camerlingue de la Sainte Eglise romaine, dont le rôle est si considérable tant que dure la vacance du Saint-Siège. Depuis quelques années, par suite de l'état de sa santé, il ne paraissait plus aux réceptions du Sacré-Collège. Avec cette figure pleine de dignité disparaît le dernier des cardinaux créés par Pie IX. Il était cardinal depuis le 22 Décembre 1873.

Par suite de cette mort, le cardinal Séraphin Vannutelli devient doyen et camerlingue du Sacré-Collège.

PARIS. — **Le Congrès de l'Evangile.** — Le Congrès annuel de l'Evangile vient de se tenir à Paris, à la Maison des Œuvres diocésaines.

La première séance a eu lieu sous la présidence de S. E. le cardinal archevêque de Paris. M. l'abbé Garnier, secrétaire général de la Ligue de l'Evangile, y a donné lecture d'une lettre de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

S. E. le cardinal Merry del Val, toute pleine des encouragements et des bénédictions du Souverain Pontife.

Les divers orateurs du Congrès se sont appliqués à montrer que les enseignements religieux de l'Evangile ont une portée sociale, et que la plupart des désordres des sociétés modernes ont leur origine dans la méconnaissance de ces enseignements.

Parmi les rapporteurs ou les conférenciers du Congrès, nous relevons les noms de MM. Cadot, Malpas, de Lasalle, A. Legrand, Chenon, professeur à la Faculté de Droit de Paris ; Mgr Gibier, Mgr Lesur, Mgr Vallega, MM. les abbés Lenert, Garnier, Gaffre, Lagardère, de Clercq, Bouquerel, etc., etc.

Le Congrès s'est clos dimanche, à Montmartre, par une cérémonie solennelle présidée par S. E. le cardinal Amette. L'assistance très nombreuse remplissait l'immense basilique. S. E. le cardinal Mercier, archevêque de Malines, a prononcé un magistral discours, d'une doctrine très profonde et très riche, que l'auditoire a fort goûté et attentivement suivi. Cette cérémonie de clôture a été terminée par un salut solennel du Saint-Sacrement.

Lille. — **L'abbé Lemire et l'autorité diocésaine.** — La *Semaine religieuse* de Lille a publié une importante Lettre par laquelle Mgr Charost intimait à l'abbé Lemire, en date du 15 Novembre, l'ordre d'avoir à cesser les conférences qui portent le trouble et le scandale dans son diocèse. La lettre se termine ainsi :

« Je vous ai dit, dans mon premier entretien, que je porterais avec vous la condescendance aussi loin qu'il me serait possible. Un mois s'est écoulé depuis lors. Si je vous laissais faire plus longtemps, je desservirais la cause de l'Eglise ; elle m'est infiniment plus précieuse que la situation « que je vais compromettre », m'écrivent vos amis. Je vous interdis donc, en vertu de mon autorité épiscopale, de continuer vos conférences, et je vous donne jusqu'à mercredi soir pour faire acte de soumission à cette défense. Passé ce délai, je publierai ma lettre et prendrai les sanctions auxquelles vous m'aurez obligé. »

Mgr Charost ajoute en *post-scriptum :*

« L'intimation de la défense portée dans cette lettre fut reçue par M. Lemire le dimanche matin 16 Novembre, l'avis de réception par la poste en fait foi. Le soir même, l'abbé Lemire donna sa conférence de Pont-de-Nieppe ; le dimanche 23, il donna celle de Steenvoorde, et le dimanche 30 celle de Staple.

» M. Lemire, entre temps, me répondit : sa lettre fut toute de discussion et finalement d'insoumission. Elle m'arriva par le même courrier qui m'apporta ma nomination au siège épiscopal de Lille ; celle-ci fut, de ce fait, bien assombrie pour moi, et je ne veux pas faire coïncider dans ma vie cette nomination avec une mesure qui m'est très pénible. Je voulais, d'autre part, laisser à quelques interventions amicales et très délicates qui s'offrirent à moi et que

j'ai encouragées, le temps de s'exercer auprès de M. l'abbé Lemire, mais elles n'ont pas abouti. »

Lourdes. — **Le Congrès eucharistique international.** — On sait que Lourdes avait été choisi pour la tenue du Congrès eucharistique international de 1914. La date en avait été fixée du 9 au 15 Septembre. Des inconvénients s'étant révélés, trois nouvelles dates vont être soumises au choix de Mgr Heylen, président du Comité des Congrès. Ces nouvelles dates seraient du 16 au 20 Juillet, du 29 Juillet au 2 Août ou du 20 au 25 Septembre. Nos lecteurs seront tenus au courant de la décision qui interviendra.

Angers. — **La vente du Petit Séminaire de Beaupréau.** — La vente du Petit Séminaire de Beaupréau devait avoir lieu le samedi 29 Novembre.

L'immeuble, volé légalement par l'Etat, n'a pu être adjugé, aucun acquéreur ne s'étant présenté.

Il y a des actions que le commun des mortels répugne à commettre. Le Gouvernement aurait dû penser que tout le monde n'est pas forcé de se rendre complice de la vilaine besogne qu'il proposait.

Cantorbéry. — **Un aéronaute français chez les Pères Jésuites.** — On annonce que le comte de Castillon de Saint-Victor, l'homme politique et l'aéronaute très connu, est entré au noviciat des Révérends Pères Jésuites de Cantorbéry (Angleterre).

Il était un des membres les plus populaires de l'Aéro-Club, et l'on se souvient qu'en 1900 il établit le record de la distance en ballon, avec le comte de la Vaulx, en partant de Vincennes pour atterrir aux environs de Kiew (Russie).

Depuis un an, M. de Castillon de Saint-Victor avait ressenti en son âme les germes de la vocation religieuse. C'est donc après mûre réflexion qu'il renonça au monde, qu'il abandonna le service d'un prince affectionné et les joies de l'aéronautique.

VARIÉTÉ

En passant par Lisieux.

Assise au point de jonction des deux vallées gracieuses de la Touques et de l'Orbiquet, Lisieux attirait encore, au siècle dernier, quelques touristes, par les charmes de son site ; et, par les souvenirs de son glorieux passé, quelques fervents de l'histoire ou de l'art.

La « Salle dorée » de ce qui s'appelle aujourd'hui le Palais de Justice évoquait, aux yeux du voyageur, les splendeurs et la puissance des Evêques-Comtes de Lisieux, qui, pendant de longs siè-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cles, furent les seigneurs et justiciers du pays ; de ce qui fut leur jardin, la vue s'étend jusqu'à Pont-l'Evêque ; et Saint-Pierre, leur cathédrale, semble résonner encore du bruit de leurs pas.

L'ombre de Cauchon plane bien sur cette église, mais son ombre seulement : car c'est de Rouen qu'il a gouverné le diocèse qui lui était échu ; et l'admirable chapelle de la Sainte Vierge, que la légende lui attribue, est l'œuvre de son Chapitre : lui n'a guère que le mérite d'en être le contemporain.

Autour de la cathédrale, des rues tortueuses laissent tout à coup apparaître la façade sculptée d'une maison du XVI^e^ siècle : et quand on franchit ces portes basses, quand on jette les yeux à travers ces fenêtres aux fins meneaux, surmontées d'une salamandre, ou d'un écu armorié, on se croirait transporté aux temps de Jeanne d'Arc ou de François I^er^.

***

Mais ce sont là souvenirs d'archéologue ou impressions d'esthète. En perdant son évêché, au début du XIX^e^ siècle, Lisieux avait perdu la moitié de sa vie. Un Petit Séminaire lui était resté, relique du passé, espérance de temps meilleurs, foyer intense de piété et de culture intellectuelle. On pouvait en admirer, il y a dix ans, la chapelle neuve et les salles spacieuses ; on vantait le panorama qui, de sa terrasse, se déroulait aux yeux des professeurs et des élèves. Aujourd'hui, là aussi, c'est le silence et la ruine.

***

Mais depuis quelques années, voici que les voyageurs réapprennent le chemin de Lisieux. L'*Hôtel de Normandie* se réveille d'un sommeil quasi séculaire ; des « maisons de famille » s'ouvrent audacieusement sur les nouveaux boulevards ; l'administration des postes et télégraphes multiplie ses agents sans pouvoir suffire à une besogne croissante de jour en jour ; on va jusqu'à dire que l'Ouest-Etat escompte, dès maintenant, les profits de la gare pour combler son déficit.... Que s'est-il donc passé ?

En apparence, rien, ou presque rien.

Il y a, dans la ville de Lisieux, un Carmel, fondé péniblement en 1835, par un vicaire de Saint-Jacques, et qu'on a mis près de 40 ans à bâtir. Là entra, comme postulante, en 1888, une enfant de quinze ans. Elle y vécut, parfaitement ignorée du public, jusqu'en 1897, époque où elle mourut, âgée de 24 ans. Elle s'était appliquée à passer inaperçue, même dans son monastère : les novices dont, malgré sa jeunesse, elle était la maîtresse, furent presque les seules à soupçonner les merveilles cachées dans son âme.

Mais quelques mois avant de quitter ce monde, elle avait par obéissance, écrit, au courant de la plume, le récit de ce que Dieu avait fait pour elle. Or, ces simples pages, qu'elle croyait réservées à ses seuls supérieurs, ont suffi à populariser, dans tout l'univers catholique, le nom de *Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus*.

Veut-on juger, par quelques chiffres et quelques faits précis, du

prestige qu'exerce cette humble Carmélite ? L'autobiographie dont nous venons de parler a été et reste un grand succès de librairie. La poste apporte, en moyenne, au Carmel de Lisieux, 250 lettres par jour. Quatre maisons d'édition produisent, à Paris, les images qui représentent la « petite Sœur », et ne peuvent suffire aux demandes. Des points les plus reculés de la France et du monde, on vient prier sur son tombeau : les missionnaires, vers lesquels, depuis l'origine, vont les sympathies privilégiées des filles de Sainte-Thérèse, ne sont pas les moins empressés ; et, pour ne citer qu'un exemple, l'évêque de la Côte-d'Ivoire s'est rencontré au cimetière de Lisieux (1), l'été dernier, avec le Vicaire Apostolique du Dahomey, Mgr Steinmetz, suivi de son fidèle Pedro. Dirai-je un mot des prodiges attribués à l'intercession de l'humble enfant ? La *Semaine religieuse* en a entretenu plusieurs fois ses lecteurs. Et en faisant aussi large que l'on voudra la part de l'exagération populaire, il reste un certain nombre de faits extraordinaires, dont la réalité résiste à la plus minutieuse critique. C'est le sentiment de Mgr de Teil, que nous avons eu l'honneur de rencontrer sur place ; et ceux qui le connaissent savent que la crédulité n'est pas son fait.

***

Ce qui apparaît au premier coup d'œil, quand on étudie « le cas » de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, c'est donc un contraste déconcertant, entre cette vie si courte, si cachée, si insignifiante au point de vue humain — et l'attrait singulier qui pousse les foules vers ses cendres à peine refroidies.

Sans avoir la prétention d'épuiser le sujet, j'ai cherché les causes de ce phénomène ; et il m'a semblé en apercevoir deux ou trois que je demande la permission de soumettre, en terminant, à l'appréciation des pèlerins de Lisieux, passés et futurs.

Le proverbe dit que les saints tristes sont de tristes saints. Sœur Thérèse n'est pas de cette famille-là. Elle a d'abord reçu du ciel ces dons variés et brillants qui font, en ce monde, les poètes, les peintres, les écrivains. Puis, par tempérament, ou par vertu, ou par les deux causes à la fois, elle est aimable, elle a la grâce et le sourire ; la joie rayonne autour d'elle. Il y a des poètes qui savent l'art

---

(1) La tombe de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus se trouve au cimetière communal, dans la concession des Carmélites.

Comme le *Campo-Santo* de Gênes, le cimetière de Lisieux s'étage aux flancs d'une colline couverte d'arbres et de verdure, d'où la vue s'étend au loin sur un merveilleux paysage.

La croix de bois plantée sur le tertre qui recouvre les restes de la « Petite Sœur » a dû être retirée ; les uns la tailladaient pour en faire des souvenirs, les autres ont failli la consumer à la flamme des cierges.

Des fleurs sans cesse renouvelées ornent la tombe privilégiée. On y dépose des lettres naïves.

On y voit souvent des pèlerins agenouillés ; et c'est par centaines que les habitants de Lisieux s'y rendent, quand ils vont là-haut prier pour leurs morts. N'est-ce pas ce qu'on lit dans l'Ecriture ? « Ses os refleuriront du sein de leur sépulcre : *Ossa ejus pullulent de loco suo* » (*Eccli.* 46, 12).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de faire difficilement des vers faciles. Il y a des âmes qui connaissent le secret de faire simplement des actes d'héroïsme. Jusque dans les miracles qu'on attribue à la petite Carmélite, il y a je ne sais quoi de délicat, de prévenant, qui adoucit la souffrance avant de la faire disparaître, qui épanouit les cœurs avant de guérir les corps. Ne l'avait-elle pas dit sur son lit de mort : « Je passerai mon ciel à faire du bien sur la terre » ?

La plupart des Saints que nous vénérons nous apparaissent comme dans le lointain. Ils sont à une telle distance de nous par leurs habitudes, leurs goûts, leur époque ou leur pays ! Voici quelqu'un, au contraire, qui est bien de notre chair et de notre sang, qui a vécu dans l'air que nous respirons, dont les compagnes sont là, derrière les grilles de ce Carmel. La prieure n'est-elle pas la propre sœur de notre héroïne ? N'est-ce pas « Céline », une autre de ses sœurs, qui a peint ces jolis tableaux ? Ah ! si elles voulaient ouvrir le trésor de leurs souvenirs ! Elles l'ouvrent, en effet, très simplement. Et sous nos yeux, elles font revivre la fillette à l'esprit précoce, l'adolescente au caractère décidé qui passe à travers tous les obstacles pour aborder Léon XIII, la novice dont les boucles de blonds cheveux tombent sous la main du Pontife, la joyeuse carmélite, la moribonde en extase. Voici sa cellule, ses livres, le manuscrit autographe de sa vie ; voilà sa place au chœur, l'Enfant-Jésus peint de ses mains, la Sainte-Face devant laquelle elle aimait à se prosterner. — Ne la revoyez-vous jamais, demandons-nous, errer dans ces cloîtres qui lui étaient chers ? — Non, mais des parfums de rose, ou de lys, ou d'encens, nous indiquent parfois, à n'en pas douter, qu'elle y a passé.

L'Eglise appelle saint Louis de Gonzague « un jeune homme angélique, dans lequel une rare innocence s'unit à une admirable pénitence ». C'est la meilleure définition de Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus. L'impression qu'elle donne, ce n'est pas seulement celle d'une âme privilégiée, qui a passé à travers ce monde sans en connaître les souillures, et qui semble l'avoir à peine effleuré ; ce n'est pas seulement celle d'un cœur généreux, qui a dédaigné tous les avantages de ce monde et renoncé même aux pures jouissances que lui eussent données

... Les grappes délicieuses
Les libellules gracieuses,
La forêt vierge aux fleurs mystérieuses,
Les papillons, le gai printemps,
Les champs (1).

Mais, à n'en pas douter, elle est en commerce suivi avec un monde meilleur que le nôtre : elle est en relations continuelles et familières avec les réalités invisibles. Elle y vit : c'est son atmosphère, c'est son domaine.

Et en contemplant ces traits « angélisés », on songe aux fortes paroles de Newman : « Le monde des esprits nous est à la fois » invisible et présent ; présent, et non pas futur, ni distant. Il n'est

(1) *Ce que j'aimais*, 4e partie. — Poésie de Sœur Thérèse.

» pas au delà du ciel ; il n'est pas par delà la tombe. Il est maintenant et ici. Le royaume de Dieu est parmi nous. »

S'il est vrai que le grand danger de notre époque, c'est la superstition de la science, la croyance exclusive à ce qui se voit et se touche, le sensualisme sous toutes ses formes, la vie de la « petite Sœur » est, à sa manière, une apologétique vivante, une revanche de l'idéal, le triomphe, dans une faible femme, de ce qu'il y a en nous de noble, de céleste, d'immatériel.

Ch. GUILLEMANT,
Vicaire général.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

BIBLIOTHÈQUES ET LIVRES ANCIENS

sont achetés au comptant par L. DURANCE 4, quai d'Orléans, NANTES.

M. LE CURÉ de Bordeaux par AUXY (Loire), indique gratuitement **Travaux tricot** à domicile pour tous, faciles, rémunérateurs, assurés toute l'année ; lui écrire.

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & Cie

107, rue du Jardin Public

Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE. ✦ BORDEAUX

CONTRE Feu du rasoir, Rougeurs, Démangeaisons — Crème Simon — UNIQUE pour les soins et la beauté de la peau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — Marché totalement dépourvu d'affaires, par suite de l'incertitude de la situation politique. C'est naturellement la Rente qui a subi le contre-coup le plus immédiat du vote renversant le ministère ; après avoir coté 84,90 au plus bas, notre 3 °/. s'est finalement relevé à 85,52. — Parmi les Etablissements de Crédit, le Crédit Lyonnais s'échange à 1.695, le Comptoir d'Escompte à 1.053 et la Société Générale à 815. — Les actions de la Banque de Commerce Privée de Moscou ont été récemment introduites à la Cote Officielle du Marché de Paris par les soins du Crédit Mobilier Français. Fondée au début de 1912, la banque de Commerce Privée de Moscou a vu le mouvement général de ses opérations suivre une marche ascendante ; le bénéfice net de l'exercice clos le 31 Décembre dernier a permis la distribution d'un dividende de 8 °/. ou R^le^ 20 par action. — La Société de Naphte Saint-Pétersbourg Sabountchy annonce que la production de la première quinzaine de Novembre s'est élevée à 36.000 pouds, soit 576.000 k^gs^. — Si l'on ne peut contester l'envergure industrielle de la Russian Oil, des opinions contradictoires se manifestent au sujet des résultats bénéficiaires qu'elle pourra obtenir dans le cas où, à l'avenir, les prix du naphte ne se maintiendraient pas à leur niveau actuel de 40 à 45 copecks le poud. Il n'est donc pas sans utilité de rappeler que lors de l'introduction du titre sur le Marché, les estimations bénéficiaires ont été faites pour arriver à des résultats certainement réalisables pendant une assez longue période d'années sur un prix réduit de 30 copecks.

RELIGIEUSE des Hôpitaux envoie gratis et discret la méthode pour *guérir* radicalement par les plantes tous les vices du sang, les maladies de peau : dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, glandes, hémorroïdes et goître, la constipation, les maladies d'estomac, les maladies de poitrine, bronchite chronique, asthme, catarrhe, les maladies des reins. — Après avoir essayé en vain tous les remèdes préconisés, cette méthode nouvelle simple et sûre contre toutes les maladies chroniques et rebelles m'a guérie. — Ecrire à *Sœur V. Bonnefoy 31*, rue Carnot, *Avignon* (Vaucluse).

o o **Manufacture d'Ameublements** o o

J. CHENADEC

o o ***1, rue René-Madec*** *(ancien^t^ rue du Quai)* o o

QUIMPER

ENTREPOT DE LITERIE, MIROITERIE, SIÈGES & TENTURES

o o *Agencement complet d'Hôtels, Cafés, Villas* o o

PRIX FIXE | **PRIME** ou **FRANCO DE PORT** à tout acheteur dont l'achat au comptant dépasse **25** francs.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

28^e^ ANNÉE. **Vendredi 19 Décembre 1913.** N° 51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Cause du V. Michel Le Nobletz ; Prolongation du Jubilé Constantinien ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Le Mystère de la Crèche.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Quimper : dispense d'abstinence ; Nécrologie : M. le chanoine Le Bail ; Service de huitaine ; Quimper : solennité de saint Corentin, messe de la Croix-Rouge Française ; Ligue patriotique des Françaises ; Les médailles-scapulaires ; Les Héroïnes de la Charité ; Œuvre diocésaine de Projections lumineuses ; Paris ; Jurisprudence.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Décembre. — 4^me^ Dimanche de l'Avent. 2^e^ classe, Semi-double. Violet.

Vêpres du suivant (transféré du même jour), avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 22. — S. Thomas, Apôtre. Double de 2^e^ classe Rouge.

Mardi, 23. — Office de la férie. Violet.

Mercredi, 24. — Jeûne et abstinence. — Vigile de la Nativité de N. S. J.-C. Violet.

Jeudi, 25. — NATIVITÉ DE N. S. J.-C. Double de 1^re^ classe, avec Octave. Blanc.

A vêpres, mémoire du suivant et de tous les Martyrs.

Vendredi, 26. — S. ETIENNE, premier Martyr. Double de 2^e^ classe, avec Octave. Rouge.

Samedi, 27. — S. JEAN, Apôtre et Evangéliste. Double de 2^e^ classe, avec Octave. Blanc.

Dimanche, 28. — Les SAINTS INNOCENTS, Martyrs.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison de l'Adoration perpétuelle de Brest . . . . . du 19 au 25 Décembre.
Trézilidé . . . . . du 26 au 28 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Cause du Vénérable Michel Le Nobletz. — La proclamation du Décret d'héroïcité des vertus du Vénérable Michel Le Nobletz a eu lieu, dimanche matin, au Vatican, dans la Salle du Consistoire, devant une assistance nombreuse où l'on remarquait le cardinal Billot — remplaçant le cardinal Martinelli, préfet de la Congrégation des Rites —, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, Mgr Fontaine, secrétaire de la Congrégation des Rites, et plusieurs autres prélats ; le R. P. Le Floc'h, supérieur, quelques directeurs et tous les élèves du Séminaire français ; des religieux de différents ordres et bon nombre de laïques, hommes et femmes, en tout plus de trois cents personnes.

Le Souverain Pontife a fait son entrée à 11 heures accompagné de sa garde noble et s'est assis sur son trône. Mgr Fontaine a donné alors lecture du Décret dont Pie X approuvait d'un signe de tête les passages essentiels. Puis, avec le cérémonial prescrit, Mgr l'Evêque de Quimper s'est présenté devant le trône et a prononcé, à haute voix, son discours de remerciement au Pape. Et lorsqu'il eut terminé, il s'avança jusqu'au trône pour baiser la main du Souverain Pontife, qui voulut bien accorder la même faveur à MM. Gadon et Kérisit et au R. P. Kayzer, postulateur de la Cause.

Ce fut une cérémonie très imposante ; il y manqua pourtant un complément bien désiré par tous : le Pape, sans doute par ordonnance des médecins, n'a pas prononcé de discours. Après avoir donné solennellement sa bénédiction, Pie X s'est retiré, en disant seulement quelques mots aux personnages qui lui étaient présentés.

Au sortir de la séance, Mgr Duparc adressa à M. le Doyen du Chapitre le télégramme suivant :

Rome, 14 Décembre, 12 h. 12.

Au sortir séance proclamation décret héroïcité vertus Vénérable Michel Le Nobletz, je m'associe à la fête du Patron du diocèse, et dans la double joie de ce jour je transmets au Chapitre, au Clergé et aux fidèles la paternelle bénédiction du Souverain Pontife. Evêque Quimper.

M. le Curé de la Cathédrale en donna lecture aux vêpres, avant le sermon. Tout le diocèse s'unira à la prière fervente qui fut adressée au Ciel pour le Souverain Pontife et notre Evêque vénéré.

II. Prolongation du Jubilé Constantinien. — Une dépêche de Rome nous annonce que le Souverain Pontife a daigné accorder à Monseigneur, pour le diocèse de Quimper et de Léon, la prolongation du Jubilé jusqu'à la fin du mois de Janvier 1914.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. le chanoine Le Bail, ancien curé de Plouzévédé, décédé le 13 Décembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Mystère de la Crèche.

Quelle est l'idée naturelle que nous devons avoir de ce mystère ? La voici, mes chers auditeurs, telle que l'a eue le grand Apôtre, et dans les mêmes termes qu'il l'exprimait : *Deus erat in Christo, mundum reconcilians sibi* (II Cor., v, 9.) : Jésus-Christ était dans la crèche, et Dieu était dans Jésus-Christ réconciliant le monde avec soi. Pensée sublime, digne de saint Paul, et qui, pour être bien développée, demanderait un discours entier. Dieu était dans Jésus-Christ, réconciliant le monde avec soi et se réconciliant lui-même avec le monde : c'est-à-dire, Dieu était dans Jésus-Christ, recevant les satisfactions que Jésus-Christ lui faisait de tous les crimes du monde, et, en vue de ces satisfactions qu'il recevait de Jésus-Christ, oubliant, pardonnant, effaçant, abolissant tous les crimes du monde. Méditons ces paroles : *Deus erat in Christo, mundum reconcilians sibi* ; Jésus-Christ était dans la crèche, offrant à Dieu, comme souverain prêtre de la loi de grâce, le sacrifice de son humanité sainte, et Dieu était dans Jésus-Christ, acceptant ce sacrifice pour réparation de toutes les impiétés, de tous les blasphèmes, de tous les sacrilèges, de tous les scandales, de toutes les profanations qui devaient se commettre dans le monde, à la honte du nom chrétien : *Deus erat in Christo* ; Jésus-Christ était dans la crèche, humilié et anéanti, et Dieu était dans Jésus-Christ, se dédommageant par là de tous les attentats que l'orgueil des hommes avait formés ou devait former contre sa gloire, de tout ce que leur ambition démesurée, de tout ce que leur extravagante vanité, de tout ce que leur maligne jalousie devait produire dans le monde d'injustices et de désordres : *Deus erat in Christo* ; Jésus-Christ était dans la crèche, rendant à son Père les premiers hommages de cette obéissance sans bornes qui devait bientôt s'étendre jusques à la mort, et jusques à la mort de la croix ; et Dieu était dans Jésus-Christ, vengé par là, mais hautement, de tous les mépris que les hommes devaient faire de sa loi, de tout ce que l'esprit d'indépendance, de tout ce que l'insolence du libertinage, de tout ce que la présomption du relâchement devait leur inspirer contre ses ordres, et au préjudice de la soumission qui lui est due : *Deus erat*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

in Christo ; Jésus-Christ était dans la crèche immolant sa chair virginale par les misères d'une extrême pauvreté, et Dieu était dans Jésus-Christ, se faisant justice par là de tout ce que la sensualité et la mollesse, de tout ce que l'excès du luxe, de tout ce que l'amour du plaisir, de tout ce que l'abus des commodités et des délices de la vie devait causer de dérèglement et de corruption dans les mœurs : je veux dire, de toutes les impudicités, de tous ces vices abominables que saint Paul défend de nommer, de tous ces monstres de péchés qui déshonorent l'homme, et qui le dégradent jusqu'à le mettre au rang des bêtes : *Deus erat in Christo ;* en un mot, Jésus-Christ était dans la crèche faisant pénitence pour nous, et Dieu était dans Jésus-Christ, agréant cette pénitence, mais en même temps nous la proposant pour modèle, comme s'il nous eût dit à tous : Voyez, et faites de même : *Inspice, et fac secundum exemplar* (Exod., xxv, 40).

C'est, dis-je, à cette condition que Dieu était dans Jésus-Christ, nous réconciliant avec soi, et, par un effet réciproque de son amour, se réconciliant avec nous : *Deus erat in Christo, mundum reconcilians sibi*. Car, tout irrité qu'il était par la grièveté de nos offenses, comment aurait-il pu, reprend saint Bernard, n'être pas fléchi par la pénitence de ce Fils bien-aimé, dont il put bien dire dès lors ce qu'il devait déclarer solennellement dans la suite : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi complacui ?* (Matt., III, 17) de ce Fils qui, quoique naissant avec l'apparence de pêcheur, était non-seulement le Saint des Saints, mais la sainteté même ? de ce Fils qui, quoiqu'anéanti dans une crèche, était aussi puissant que lui, égal à lui, et, sans usurpation, Dieu comme lui ? Comment, encore une fois, aurait-il pu ne l'accepter pas, cette pénitence d'un Dieu ? et, satisfait par la pénitence d'un Dieu, comment aurait-il pu rejeter la nôtre ? (Bourdaloue, *sermon pour la Nativité de N. S.)*

***AVIS.** — A cause de la fête de Noël, le tirage du prochain numéro de la* Semaine *devra être avancé d'un jour. Nous prions nos corespondants de vouloir bien en tenir compte.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — ***Dimanche 21 Décembre,*** IV^e^ de l'Avent : Offices aux heures habituelles. A 9 h , messe pour la Société de Secours aux Blessés militaires ; sermon par M. le chanoine Rossi.

Mercredi 24, veille de Noël, jeûne et abstinence. Confessions jusqu'à 8 heures du soir. L'office commencera à 10 h. 1/4. A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses.

Jeudi 25, fête de Noël. La dernière messe basse à 8 h. 1/2. Grand'messe à 10 heures.

Vêpres à 2 h. 1/2 ; sermon par M. Tanguy, professeur au Grand Séminaire. Le soir, il n'y a pas de réunion.

Vendredi 26, fête de saint Étienne, 1^er^ martyr. Offices comme le dimanche.

Quimper. — *Foire de Saint-Corentin.* — **Dispense d'abstinence.** — En raison de l'affluence de personnes qu'attirera à Quimper la foire de Saint-Corentin, le Souverain Pontife a accordé la dispense de l'abstinence, samedi prochain, pour Quimper seulement.

Nécrologie. — M. le Chanoine LE BAIL. — C'est avec une vive émotion que Landerneau apprit, samedi après-midi, la mort du vénéré M. Le Bail ; car les Landernéens aimaient leur compatriote et étaient fiers de lui. Et la mort est venue le surprendre dans l'accomplissement d'un acte de charité : il venait de terminer une lettre pour recommander, à l'un de nos sénateurs, l'infortune de braves gens auxquels il s'intéressait lui-même ; et la maladie de cœur dont souffrait M. Le Bail depuis longtemps l'a terrassé, alors que ses amis se réjouissaient de le voir remis de la fatigue qu'il avait bien voulu s'imposer, en prêchant une retraite d'Enfants de Marie, à Plouescat, retraite d'où il était sorti enthousiasmé.

M. Le Bail est mort à 68 ans, laissant l'exemple d'une vie bien remplie au service de la Sainte Eglise et des âmes. Dans tous les postes qu'il a occupés depuis sa sortie du Grand Séminaire en 1869, il n'eut pas d'autre préoccupation que de faire aimer l'Eglise et de procurer aux âmes à lui confiées tous les moyens de sanctification possibles. Nul aussi ne favorisa plus que lui les vocations sacerdotales et religieuses.

Après un court vicariat à Trégunc, on le voit distingué professeur à Lesneven ; il considérait le professorat comme un excellent moyen d'exercer l'apostolat et de préparer les élèves à suivre leur vocation ecclésiastique ; obligé pour raison de santé d'abandonner la carrière professorale et ses chères études littéraires, qui avaient laissé une si forte impression dans son esprit, il continua partout où il a passé à donner des leçons de latin à des enfants de la paroisse, et cela jusqu'au dernier moment ; beaucoup de prêtres lui doivent leur entrée dans le sacerdoce. Il exerça le saint ministère pendant quelques mois à La Forêt-Landerneau, à titre d'auxiliaire du vénérable M. Le Sueur ; puis nous le trouvons à Morlaix, aumônier de l'Hospice. Il a laissé dans cette maison le meilleur souvenir et, s'il est vrai que toujours on parle de lui avec admiration et vénération à l'Hospice de Morlaix, lui aussi avait gardé de ce poste et de ce ministère auprès des humbles le souvenir le plus vif : et quand il sera recteur de Kersaint-Plabennec, il saura utiliser ses loisirs à écrire *La Vie de deux Sœurs hospitalières*, et dans son active retraite de Landerneau il a, sinon achevé, du moins fort avancé le récit de *La Vie d'une Sœur converse morte en odeur de sainteté à l'Hospice de Morlaix.* C'est aussi comme recteur de Kersaint qu'il écrit son *Heur adoration* et son *Araok kovez*, que tout le diocèse connait et qui ne tendaient à rien moins qu'à accroître singulièrement dans son peuple la dévotion à la Sainte Eucharistie.

Nommé curé de Plouzévédé en 1889, son premier soin fut de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bien instruire sa population ; il réussit à faire disparaître bon nombre d'abus, et si un scandale quelconque éclatait sur un point ou sur un autre, le pasteur faisait entendre d'énergiques protestations, si bien que le fléau des danses, hélas ! si commun en quelques endroits, ne put s'introduire dans sa paroisse Il est vrai que le bon Curé ne se ménageait pas pour faire circuler une vie religieuse très intense parmi ses ouailles : Confréries d'Enfants de Marie, de Mères chrétiennes, œuvre d'hommes, missions, adorations, érection de calvaires, il sut tout mettre en œuvre pour faire régner Notre Seigneur sur son peuple. Ce fut encore lui qui remit en honneur la dévotion à N -D. de Berven, et l'on connaît les cantiques qu'il composa à la louange de la Mère de Dieu. C'est à Plouzévédé aussi, que M. Le Bail se révéla missionnaire, et parmi les nombreux prêtres qui assistaient lundi à ses obsèques, combien n'y en avait-il pas qui venaient remercier, une fois encore, ce brave soldat de Dieu, du bien que sa parole avait accompli dans leurs paroisses ! Faut-il après cela s'étonner qu'un grand nombre d'habitants de Kersaint-Plabennec et de Plouzévédé soient venus dire un dernier adieu à celui qui fut leur pasteur et aussi leur bienfaiteur, car les larmes de ces braves gens le disaient assez éloquemment.

Il y a quatre ans, étant donné l'état de ses yeux, M. le chanoine Le Bail se retira du saint ministère à Landerneau, sa paroisse natale. Son activité ne se démentit point : on doit le reconnaître, jamais retraite ne fut plus laborieusement employée : missions, adorations, retraites, il acceptait tout pour rendre service à un confrère ; et il trouvait encore le temps de travailler à un ouvrage qu'il n'aura pas pu terminer et qui reflétait ses deux grandes pensées : faire aimer le Pape et combattre, avec les derniers vestiges du Gallicanisme, le Libéralisme condamné par l'Eglise. Cette activité dévorante, on peut le dire, devait avoir raison de son organisme fatigué : les médecins prodiguaient les conseils et les soins ; mais comment aussi bien commander l'inaction absolue à quelqu'un dont la vie entière a été une lutte ? « Bah ! disait-il souvent, bataillons, travaillons, nous aurons l'éternité pour nous reposer ! » Et cette éternité, il y est, le vénérable M. Le Bail : Dieu aura bien accueilli son loyal serviteur ; N.-D. de Berven, N -D. du Folgoat aura intercédé pour celui qui se fit le propagateur de son culte, et qui disparaît de ce monde laissant à tous l'exemple d'une vie laborieusement et saintement remplie.

R. I. P.

Service de huitaine. — Le grand service de huitaine pour M. le chanoine Le Bail sera chanté à LANDERNEAU, le lundi 22 Décembre, à 10 heures.

D'autre part, un grand service sera chanté pour le repos de l'âme du vénérable défunt, à PLOUZÉVÉDÉ, le lundi 29 Décembre, à 10 heures.

QUIMPER. — **Solennité de saint Corentin** — Dimanche, se célébrait à la cathédrale la fête de saint Corentin, patron primaire du diocèse. La grande nef regorgeait de fidèles ; le chœur avait peine à contenir tous ceux qui venaient célébrer le premier évêque de Quimper. Il y avait là de nombreux chanoines ; les recteurs des paroisses de l'archiprêtré ; les aumôniers de Quimper, qui, le soir, devaient avoir l'insigne honneur de porter les reliques du grand Saint ; les séminaristes ; les élèves de Saint-Vincent qui ont gardé l'habitude de venir offrir à saint Corentin l'hommage de leurs meilleurs chants.

Mgr Duparc manquait à la fête, mais de Rome, où il assistait à la proclamation de l'héroïcité des vertus du grand missionnaire breton, Michel Le Nobletz, il avait eu la délicate pensée d'adresser à M. le Doyen du Chapitre, un télégramme qui apportait avec son pieux souvenir la bénédiction papale pour son clergé et ses fidèles.

La messe fut chantée par M. l'abbé Henry, curé de Saint-Martin de Brest, récemment promu au canonicat et qui se devait, à titre d'ancien vicaire, de faire retentir les échos de la cathédrale des éclats toujours jeunes de sa meilleure voix.

C'est à vêpres que la fête eut toute sa splendeur, avec son assistance encore plus nombreuse que le matin, ses chants en parties, sa belle procession.

Je ne veux pas redire, une fois de plus, les détails de la cérémonie, chaque année elle se déroule de même façon, mais je m'en voudrais de ne pas donner un court résumé du beau discours prononcé par M. le chanoine Roull, curé de Saint-Louis de Brest, à la glorification du saint Patron du diocèse. Ce panégyrique, pour être lu n'a rien perdu de son charme, et rarement les vertus de saint Corentin furent célébrées avec plus de simplicité et de talent.

Saint Corentin, nous dit l'orateur, était déjà saint lorsqu'il fut choisi par le roi Grallon pour occuper le siège épiscopal de Quimper. Et où donc s'était-il formé ? Dans la solitude, dans la bienheureuse solitude, véritable paradis terrestre « où l'œil, nous dit saint Jérôme, plonge plus librement dans les cieux ».

Pour réaliser sa mission, saint Corentin multiplie les centres religieux dans son diocèse, fonde de nombreuses écoles. Au IVe siècle, nous dit M. Roull, instruire c'était surtout adoucir les mœurs, et la religion chrétienne était la plus à même de réaliser ce but. Les enfants n'étaient certes pas très versés dans les sciences humaines, mais ils croyaient, ils aimaient et étaient fiers de se dire chrétiens. L'évêque n'est pas seulement un administrateur, il doit nourrir ses fidèles, et saint Corentin, à l'exemple de l'apôtre des gentils, se dépensa et se surdépensa. Il recourut beaucoup à l'apostolat par le cantique, moyen tout puissant pour attirer à Dieu les âmes simples.

Pour se retremper dans la prière et la pénitence, le saint Evêque aimait à revenir à sa solitude de Plomodiern. Il savait, en effet, que l'évêque doit être un exemple pour tous, vivre d'abnégation et imposer à son cœur de continuels sacrifices.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint Corentin tombe malade, et doit s'arrêter dans son labeur apostolique. Il dut sans doute alors répéter à Dieu la belle prière de saint Martin de Tours : « Si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse pas le labeur, que votre volonté soit faite ».

Le Seigneur ne voulut pas prolonger l'exil de son pieux serviteur ; mais sa bienfaisante influence continue à se faire sentir sur notre chère Bretagne ; nous sommes et nous continuerons à être d'irrécusables témoins de la sainteté et du zèle de ce premier évêque de Quimper et des saints qui l'ont aidé dans la pénible tâche.

Et l'orateur, en terminant, s'anime pour supplier ses nombreux auditeurs de rester fidèles aux vieux saints bretons, il leur demande d'en faire les confidents de leurs vœux, de leurs joies et de leurs tristesses, de revenir enfin à eux pour leur demander la force de rester fidèles à Dieu.

Après le sermon, qui fut écouté dans un religieux silence, la procession s'organise, les reliques de saint Corentin passent dans les rangs pressés des fidèles, les fronts s'inclinent et les voûtes de la cathédrale retentissent, une fois encore, du chant de l'hymne de saint Corentin, que répètent avec un égal entrain prêtres et séminaristes.

La fête se termine par le salut du Saint-Sacrement. Un chœur de César Franck est admirablement exécuté par la chorale de Saint-Vincent, puis Notre Seigneur vient par sa bénédiction confirmer les bénédictions que saint Corentin n'a pas manqué, en ce jour de fête, de laisser tomber abondantes et surabondantes sur son fidèle troupeau.

— **Société de secours aux blessés militaires** *(Croix-Rouge Française)*. — Par les soins du Comité de Quimper, une messe sera célébrée le dimanche 21 Décembre, à 9 heures, en la cathédrale de Saint-Corentin, à l'intention des soldats et marins morts pour la France.

Ligue patriotique des Françaises — Dimanche, 14 Décembre, des conférences bretonnes ont eu lieu à ELLIANT, à midi, et à TOURC'H, après les vêpres.

A Elliant, M. le Curé-Doyen, malade, ne peut malheureusement présider la réunion ; il est remplacé par le dévoué abbé Broc'h, aumônier des Ligueuses. Très nombreux auditoire de plus de 300 femmes. Mme Le Paul est écoutée avec la plus grande attention. Elle rappelle aux Ligueuses leurs principaux devoirs et appuie spécialement sur l'instruction chrétienne des enfants, félicitant Elliant de la belle école libre de garçons qu'il s'est donnée et qui déjà compte de si nombreux élèves.

Dans la petite paroisse de Tourc'h, 150 femmes ont répondu à l'appel de leur très dévoué Recteur, qui préside la réunion, assisté de M. le Vicaire, dont l'appui est depuis longtemps acquis à la Ligue. En déterminant le rôle des Ligueuses, la conférencière rappelle le nom de la vénérée présidente Mme Leroy, de la zélée secrétaire Mlle Kersulec, toutes deux décédées en 1913. Mme Le Paul cite, spécialement, parmi les œuvres que les Ligueuses doivent aimer et auxquelles elles doivent fournir des membres zélés, l'Association des Mères chrétiennes et celle des Enfants de Marie. Si M. le Recteur veut les établir à Tourc'h, les Ligueuses l'y aideront de tout leur pouvoir.

Les Médailles-Scapulaires — Il est à croire que les fidèles ne sont pas encore suffisamment instruits à ce sujet, puisque dans un récent numéro de la *Revue du Clergé français*, M. Boudinhon précise une nouvelle fois la doctrine sur ce point.

Après plusieurs concessions provisoires, la législation définitive concernant les médailles destinées à remplacer le port des scapulaires a été fixée par les décrets du Saint-Office du 16 Décembre 1910. Cette autorisation de remplacer le port des scapulaires par celui d'une médaille, nous n'avons pas le droit de la critiquer ; elle émane du Pape, et cela suffit ; de fait, elle a été accueillie avec grand empressement par les fidèles, dont chacun est pleinement en droit d'en bénéficier, quels que soient les avantages qui le déterminent à ne pas porter les scapulaires.

Les conditions mises par le Pape à cette substitution sont maintenant bien connues ; il suffira de les rappeler brièvement : 1° Rien n'est changé en ce qui concerne la réception ou admission des fidèles aux scapulaires ; elle exige, comme auparavant, des pouvoirs spéciaux et se fait toujours par les mêmes rites, qui comportent l'imposition des divers scapulaires, dont chacun doit satisfaire à certaines conditions de matière, de couleur, parfois de représentation pieuse. 2° Après sa réception à un ou plusieurs scapulaires, suivant sa dévotion, chaque fidèle *peut*, sans y être jamais tenu, porter, à la place du ou des scapulaires, une médaille spécialement bénite à cet effet. 3° Cette médaille, afin de pouvoir remplacer le port de *tous* les scapulaires, doit porter sur une de ses faces l'image de Notre Seigneur montrant son divin Cœur, sur l'autre l'image de la Sainte Vierge, sous un titre ou vocable quelconque. 4° Elle doit recevoir autant de bénédictions qu'elle doit recevoir de scapulaires, chacune d'elles lui étant donnée par un prêtre qui a le pouvoir d'admettre au scapulaire respectif ; et cette bénédiction se fait par un simple signe de croix.

Le Pape n'a donc fait autre chose que d'autoriser les fidèles à porter la médaille ainsi bénite au lieu des scapulaires, y compris celui du Carmel ; il n'a pas parlé directement des indulgences, faveurs et privilèges attachés à chacun des scapulaires, si ce n'est pour introduire en faveur des fidèles une nouvelle manière de participer à ces faveurs spirituelles, sans d'ailleurs supprimer la précédente.

Y aurait-il une exception pour « les privilèges et faveurs que la Sainte Vierge a attachés elle-même à son scapulaire », en ce sens que le port du scapulaire lui-même demeurerait exigé et ne pourrait être remplacé par celui de la médaille? L'exception serait,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

a priori, bien invraisemblable ; alors même que le Pape n'en aurait rien dit, on ne saurait présumer qu'une concession pontificale puisse diminuer en quoi que ce soit, et surtout sans le dire, les droits acquis des fidèles à des faveurs spirituelles quelconques. Dirait-on que le Pape est sans pouvoir pour commuer les conditions mises par la Sainte Vierge aux faveurs promises par elle à ceux qui seraient revêtus de son scapulaire ? Il est facile de répondre. On ne peut considérer le port matériel du scapulaire comme une cause efficiente quasi sacramentelle des faveurs de Marie, lesquelles doivent certainement être entendues suivant les saines règles de la théologie. Si le baptême, si la communion, si l'absolution ne peuvent nous donner la certitude absolue du salut éternel ni d'une prompte délivrance du purgatoire, le port matériel du scapulaire, considéré en lui-même, ne saurait, bien moins encore, nous la donner. Si son efficacité se rattache à sa signification, en tant qu'il est une pratique de dévotion envers la Sainte Vierge, on doit dire que le port d'une médaille représentant la Sainte Vierge est au moins autant significatif de la dévotion à Marie que le port du scapulaire, dans lequel les fidèles ne savent plus voir la réduction de cette pièce du vêtement religieux qui porte encore le même nom. Au surplus, l'admission des fidèles par l'imposition du scapulaire demeurant exigée comme auparavant, il reste vrai que les fidèles sont revêtus, au jour de leur réception, de la livrée symbolique de Marie. Enfin, on pourrait rappeler que, pour ce que fait le Pape, « ab actu ad posse valet consecutio » ; ce que le Pape fait, il a certainement le pouvoir de le faire.

Mais ces raisonnements *a priori*, si concluants qu'ils soient, sont rendus superflus par le texte même de la concession. Il y est dit, en effet, que, par le port de la médaille bénite à cet effet, et moyennant l'accomplissement des œuvres prescrites, les fidèles « favores omnes spirituales *(sabbatino,* quod dicunt, scapularis B. M. V. de Monte Carmelo *privilegio* non excepto), omnesque indulgentias singulis adnexas participare ac lucrari possint et valeant ».

Rien de plus clair. Toutes les indulgences et faveurs spirituelles attachées aux scapulaires, y compris le *privilège sabbatin* du Mont-Carmel, peuvent être gagnées par le seul port des médailles bénites dans les conditions voulues à cet effet.

Les Héroïnes de la Charité.

Chargé cette année du rapport sur les *prix de vertu,* M. René Bazin a eu à louer l'admirable dévouement de deux de nos compatriotes. Il l'a fait en termes magnifiques que nous sommes heureux de reproduire avec la superbe péroraison de l'illustre académicien :

« Mlle Francine Artur s'émut de voir les petits garçons à l'abandon, dans les rues de Morlaix, entre les classes, et le soir, après la sortie de l'école, avant l'heure du coucher. Elle en réunit quelques-uns chez elle, dans son modeste logement de professeur, en 1887. Il faut croire que l'idée était bonne : les parents l'ont comprise. Empêchés souvent par le travail de remplir leurs obligations de famille, ils ont envoyé leurs enfants à la garderie Saint-Joseph, qui s'est développée, qui est devenue une grande œuvre. Dans l'espace de vingt-cinq années, Mlle Francine Arthur a reçu chez elle, éclairé, chauffé, surveillé, amusé, sermonné 3.000 écoliers ; elle en a placé 900. Vous représentez-vous le nombre de démarches qu'il a fallu faire et de paroles qu'il a fallu dire, pour procurer du travail et ouvrir un métier à 900 enfants ! La pétition adressée à l'Académie est bien un témoignage de la gratitude populaire. Les feuillets sont couverts de signatures éculées, tronquées, bancales, boiteuses, magnifiques d'inexpérience et d'effort. A la suite de beaucoup d'entre elles, on peut lire la qualité du témoin : « balayeuse des rues », « cigarière », « factrice », « grand'mère d'orphelins ». Tout un monde de braves gens de Bretagne s'est enfin ému et a voulu patronner à son tour sa bienfaitrice. Il était sûr de réussir...

» Un groupe encore peut être composé de ces héroïnes charitables que j'appellerai *les adoptantes*, jeunes filles, vieilles filles, vieilles femmes, presque toujours pauvres, souvent débiles, parfois infirmes, et que leur grand cœur pousse à recueillir, à nourrir, à consoler de la souffrance qui dure ou de la mort qui s'approche, tantôt des parents, des frères, des sœurs, des neveux, tantôt des étrangers. En général, ces adoptantes sont d'une extrême témérité. Elles n'ont aucun égard à la lourdeur de la charge qu'elles prennent volontairement. Elles ont des ressources insuffisantes et elles veulent les partager. Tous les économistes les condamneraient. Mais une aide secrète qu'il y a par le monde les soutient, et fait vivre, contre l'Institut s'il le faut, la générosité maternelle, détestable calculatrice.

» Voici l'*adoptante* par excellence, Marie Le Balch. Elle appartient à une bonne famille ouvrière de Carhaix. A vingt et un ans, elle perd son père et elle doit, avec sa mère, veiller sur la nombreuse famille. Ils sont dix enfants. Peu à peu, les frères et sœurs quittent la maison et s'établissent. Marie leur a été bien utile jusque-là. Elle va maintenant sauver leurs enfants. Voyez cette extraordinaire maternité d'adoption. Une des sœurs de Marie est mal mariée. Marie s'émeut de voir un garçon de cinq ans presque abandonné. Elle se charge de lui et l'élève entièrement. Vers la même époque, le mari d'une autre sœur perd sa place et tombe dans la misère. Il a six enfants : Marie en prend trois. Un de ses frères meurt par accident ; il laisse neuf enfants : Marie accepte d'en élever six. Plus tard, une de ses nièces reste veuve avec sept enfants. Marie lui trouve une petite ferme, paye d'avance une année de fermage et place quatre des fils dans une pension religieuse de Bretagne, s'engageant à payer pour eux. Elle a ainsi

Archives diocésaines de Quimper et Léon

adopté quatorze enfants. Je viens de montrer en quelles circonstances. Mais, comme elle avait neuf frères et sœurs, comme elle avait commencé par leur servir de seconde mère, c'est en vérité de vingt-trois créatures humaines qu'elle a été la providence.

» Ces âmes d'élite sont l'affirmation la plus extraordinaire de la force de la volonté, et de la noblesse ouverte à laquelle chacun est appelé. Certes, les dévouements dont on meurt tout d'un coup sont dignes d'admiration. Mais leur brièveté même rend les grands sacrifices plus faciles, tandis que cette dépense quotidienne, sou par sou, de l'énergie humaine, sans applaudissements, ni clairons, ni croix d'honneur, ni compagnons qui peinent de même : voilà, je crois, le plus sublime. Trente ans de dévouement d'un domestique dont les gages ne sont pas payés ; la femme qui soigne, par pitié, les cancéreux et vit volontairement dans la familiarité de la mort : aucune action d'éclat, aucun mot surtout, ne fait un pareil honneur à l'humanité rachetée.

» Ces âmes sont annonciatrices. Elles indiquent le sens de l'éducation qu'il faut donner à un pays. Où elles ont puisé, là est la source de la vie, de la grandeur, de la paix véritable, l'intérieure, celle des esprits et des cœurs, infiniment supérieure à l'autre.

» Ces âmes sont différentes et une cependant. Qu'elles le veuillent ou non, qu'elles le sachent ou l'ignorent, toutes elles ont cessé d'appartenir au monde antique, elles ont respiré l'atmosphère de ce pays sanctifié, elles ont subi l'influence du baptême de la France. A travers chacune d'elles, je vois transparaître une image, nette ou effacée, toujours reconnaissable, celle du Maître qui apporta à la terre la charité, de l'Ami des pauvres, du Consolateur des souffrants, de Celui qui a passé en faisant le bien et qu'avec des millions de vivants et des milliards de morts j'ai la joie de nommer : Notre Seigneur Jésus-Christ.

» Ces âmes n'ont pas de récompense humaine. Je ne suppose pas qu'on prétende les encourager au bien en leur promettant la reconnaissance des hommes. Ce serait une affreuse ironie. Et j'espère que, de même, la mode est finie de parler de la volupté du sacrifice. Quelques gens de littérature ont osé naguère associer ces deux mots-là. Ils démontrent ainsi qu'ils ignorent ce qu'ils admirent, et, selon la robuste expression populaire, qu'ils ne sont pas de la partie. Il n'y a point de volupté du sacrifice. Il y a une gêne, une souffrance, une mort acceptée pour le bonheur des autres, et la consolation qui peut en venir au cœur, outre qu'elle n'a rien de commun avec la volupté, n'a point été promise, n'est jamais due, et ne détruit pas la rigueur du sacrifice : elle aide seulement à le porter. Et c'est pourquoi le sacrifice ne peut être demandé à des âmes toutes terrestres, et qui n'ont pas d'amour plus grand qu'elles-mêmes. L'héroïsme sera toujours déraisonnable, et c'est au delà de la raison, au delà de la sensualité surtout, qu'il faut en chercher l'explication.

» Ces âmes peuvent en quelque manière effacer l'inégalité des conditions. L'égalité n'est nulle part, et les efforts tentés pour

l'établir ne produisent que ruines et que haine. Mais les âmes aussi peuvent être inégales, et, par elles, tout est réparé. Des conditions inégales, mais des âmes très supérieures à leur condition, des âmes magnifiques dans des conditions obscures, simples dans la splendeur, indifférentes aux surprises de la vie : voilà par où le monde peut connaître la ressemblance des hommes, leur étroite fraternité, la paix entre eux. Tout le reste est illusion d'esprit ou artifice de popularité.

» Ces âmes-là sont rédemptrices. Grâce à elles, la France a résisté à des maux qui eussent tué une nation moins riche en saintetés ignorées. Par elles ont été possibles les plus beaux siècles qu'elle ait connus, et qui n'ont pas été grands seulement par leurs grands hommes, mais par tout le peuple surélevé. Elles expliquent la France, elles sont sa première richesse, les témoins de sa foi, la raison de sa vitalité, le rachat de ses fautes, sa sauvegarde à jamais ! »

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries retenues.

Jusqu'au 22 Décembre : 39, 36, 33, 131, 4, 130, 155, 46, 106, 153, 159, 170, 106, 50, 30, 44, 147, 66, 101, 103, 87, 126, 29, 145, 144.

Jusqu'au 8 Janvier : 28, 110, 27, 70, 146, 33, 101, 2, 107, 21, 131, 177, 61, 12, 105, 170, 66, 103, 59, 107 2, 5, 135, 159, 157, 167, 29, 101, 125, 50, 45, 135, 62, 7, 154, 160, 128, 132, 166, 122, 8, 71, 103, 47, 133, 70, 43, 105, 105 2, 60, 34, 48, 110, 27, 70, 146, 33, 101, 170.

PARIS. — **Vocations ecclésiastiques.** — M. Pierre Gerlier, le président honoraire de l'Association catholique de la Jeunesse française et M. de Gailhard-Bancel, fils de l'éminent député de l'Ardèche, tous deux avocats à la Cour d'Appel, viennent d'entrer au séminaire de Paris.

L'ancien président de la puissante Association de la Jeunesse catholique — il occupait ces fonctions il y a quelques mois encore — est bien connu : il a prononcé d'éloquents discours à Paris, au congrès diocésain, au Canada, à Rome et dans de nombreuses villes de province. Orateur de grand talent, le plus bel avenir lui semblait réservé. Sans se laisser éblouir par cette perspective, il a préféré se consacrer au ministère sacerdotal.

Son distingué condisciple de l'Institut catholique, M. de Gailhard-Bancel, qui n'avait, lui aussi, pour arriver, qu'à suivre les nobles exemples donnés par son père, le vaillant défenseur de la cause catholique au Parlement, a montré le même noble désintéressement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

JURISPRUDENCE

Le Conseil d'Etat et la Mense archiépiscopale de Chambery. — Le Conseil d'Etat vient de consacrer une odieuse confiscation au préjudice de l'Archevêque de Chambéry.

Lors de l'annexion de la Savoie à la France (1860), la mense archiépiscopale de Chambéry était propriétaire d'un titre de rente inscrite au Grand Livre de la dette italienne. Elle se dessaisit de son droit en faveur du gouvernement français à condition que celui-ci lui payât une rente de 10.000 francs.

La rente fut payée jusqu'à la loi de séparation, et supprimée aussitôt après. L'Archevêque de Chambéry protesta et, après six ans de réflexion, le Conseil d'Etat vient de « déclarer qu'il n'y avait pas lieu de statuer sur sa demande ».

D'où confiscation de 10.000 francs de rente appartenant aux archevêques de Chambéry, en vertu d'un traité international.

Les évêques de Tarentaise et d'Annecy ont été, dans les mêmes conditions, spoliés de titres de rente de 5.556 francs et de 13.590 francs.

Et ces dénis de justice ont été commis en vertu de cette fiction qui prétend supprimer tout caractère officiel aux membres de la hiérarchie ecclésiastique.

* * *

Les tombolas privées et l'autorisation préalable. — La Cour de Rennes a, le 26 Novembre, à propos des tombolas, rendu un très intéressant arrêt qui est un des premiers documents de jurisprudence en cette matière.

Nos lecteurs le trouveront ci-dessous avec plaisir, car ils seront ainsi fixés sur une question très délicate et qui se pose à chaque instant : Est-il permis d'organiser une tombola ? A quelles conditions ? Faut-il ou ne faut-il pas demander l'autorisation, etc... ?

Avant de donner l'arrêt de la Cour, rappelons les faits. MM. les abbés Mathorel, curé de la Trinité-Porhoët (arrondissement de Ploërmel) et Caillet, son vicaire, avaient été poursuivis pour délit de loterie. Le tribunal de Ploërmel avait jugé qu'il y avait loterie interdite, mais avait déclaré applicable la loi d'amnistie du 31 Juillet 1913. En l'espèce, la loi du 31 Juillet 1913 paraissait d'ailleurs ne pouvoir que difficilement s'appliquer. Le fait était surtout de savoir s'il y avait eu délit de loterie.

L'affaire vint en appel, où Me Dyère, l'éminent avocat rennais soutint MM. les abbés Mathorel et Caillet. Voici le texte de l'arrêt.

« Considérant que l'article 2 de la loi du 21 Mars 1836 définit les loteries prohibées : « Toutes opérations offertes au public pour » faire naître l'espérance d'un gain qui serait acquis par la voie » du sort. »

» Que la doctrine et la jurisprudence interprétant cette définition décident que quatre conditions sont constitutives de la loterie prohibée. Qu'il faut :

» 1° Une opération ayant pour objet de faire naître l'espérance d'un gain à réaliser ;

» 2° Un gain obtenu en échange d'un sacrifice pécuniaire hors de proportion avec l'enrichissement qu'il procure ;

» 3° Une opération ayant un caractère certain de publicité ;

» 4° Un gain réalisé par la voie du sort.

» Considérant en fait qu'au mois de Décembre 1912, Mathorel, curé de la Trinité-Porhoët et son vicaire, Caillet, ont organisé pour le 25 Décembre, jour de fête religieuse et légale, une séance récréative à l'usage des jeunes gens d'un patronage et dans la salle de ce patronage, que cette séance, divisée en plusieurs parties, devait comprendre notamment des projections lumineuses ; puis, sous le nom d'arbre de Noël, le tirage d'une tombola dont les lots devaient être fournis par toutes personnes charitables et dont les billets devaient être offerts dans la salle même de la réunion, moyennant le prix de 0 fr. 10.

» Que le curé et le vicaire ont annoncé cette fête à un certain nombre de personnes de la commune en faisant distribuer à domicile 250 petites feuilles autographiées indiquant l'objet de la réunion, invitant les personnes charitables à apporter des lots, et spécifiant que le produit de la tombola servirait à construire au lieu dit « La Grotte », un petit oratoire pour la commodité des pèlerins. Que la fête projetée eut lieu le 25 Décembre 1912, que le placement des billets dans la salle de réunion, a produit la somme totale de 103 fr., que la tombola a été tirée, que des témoins, entendus à l'information, ont bien reconnu avoir gagné à ce tirage, quelques bols ou assiettes.

» Considérant qu'en admettant que la loi de 1886 puisse être applicable à une tombola de cette nature en ce sens qu'elle a bien constitué une opération faisant naître l'espérance d'un gain à réaliser par la voie du sort, il est difficile d'admettre que ce gain puisse être envisagé, à raison de la minimité des lots et du prix des billets, comme obtenu en échange d'un sacrifice pécuniaire hors de proportion avec l'enrichissement qu'il pouvait procurer. »

» Qu'au surplus, il est constant, en fait, que si la réunion a été annoncée par la distribution faite à domicile à un certain nombre de personnes d'invitations autographiées, les billets de la tombola à 10 centimes n'ont point été offerts en dehors, que tous les témoignages établissent qu'ils n'ont été offerts et vendus qu'aux invités présents dans la salle de la réunion, lieu privé où le tirage a eu lieu aussitôt, qu'il n'y a donc pas eu, suivant les mots mêmes du texte, une opération offerte au public.

» Qu'en conséquence, la loterie incriminée a manqué en fait d'un des caractères nécessaires exigés par la loi pour qu'elle puisse être considérée comme prohibée.

» Que ce défaut de publicité est d'ailleurs si évident que dans son réquisitoire introductif du 1er Janvier 1913, le Procureur de la République, au vu de l'enquête et des renseignements recueillis, requérait une information contre les prévenus de « loterie clandestine ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Par ces motifs :
» Confirme, mais dans son dispositif seulement, le jugement attaqué en ce qu'il a relaxé les prévenus des fins de la poursuite sans dépens. »

DISCOURS BRETON *de* **M. l'abbé Gouzard** *sur la R. P. S. — Le cent :* **5** *francs par la poste.*

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché en reprise par suite des rachats de vendeurs à découvert soucieux de régulariser leurs positions. — Rente Française 86.10 — Etablissements de Crédit calmes ; Crédit Lyonnais 1 686, Société Générale 815. — L'introduction des 100.000 actions de la Banque Russe du Commerce et de l'Industrie à la Cote Officielle au comptant et à terme, s'est effectuée avec un plein succès par les soins du Crédit Mobilier Français. — La souscription à l'emprunt de 100 millions du gouvernement Impérial Ottoman a rencontré le meilleur accueil auprès du public. Emis au guichet de la Banque Périer et Cie, cet emprunt est représenté par 200 000 Bons du Trésor 5 °/₀ or au porteur, de 500 fr. Au prix d'émission de 475 fr., le placement ressort à 6,51 °/₀ net. Les Chemins de fer de Santa-Fé, ont décidé de porter leur capital de 54 à 72 millions de francs ; étant donné l'existence de 175 millions d'obligations au bilan, le montant des capitaux engagés sur les destinées de ces chemins de fer va donc atteindre la somme de 247 millions de francs. Malgré l'énormité des capitaux mis à sa disposition, la Compagnie s'est trouvée, il y a quatre mois, tellement à court d'argent, qu'il lui a fallu demander à la Banque de Paris une avance de 7 millions. Cela donne une piètre idée de sa trésorerie et cela montre aussi dans quelle fâcheuse situation se trouverait l'entreprise si on lui refusait aujourd'hui les fonds nouveaux qu'elle demande. — Le Conseil d'Administration de la Russian Oil vient de décider la mise en paiement, le mois prochain, d'un second acompte de 1 sh. 6 à valoir sur le dividende de l'exercice en cours.

HOMME d'une cinquantaine d'années, ancien sacristain, connaissant le chant et l'harmonium, désire place de chantre ou de sacristain. — S'ad. au bureau de la *Semaine*.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché

28e Année. Vendredi 26 Décembre 1913 N° 52.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Réceptions du nouvel an à l'Evêché ; Avis.
II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis ; Décret général de la S C des Rites sur le Motu proprio *Ab hinc duos annos* (à suivre) ; Douarnenez ; Le *Manuel paroissial* et les signes rythmiques (à suivre) ; Pour l'Action Catholique ; Œuvre des bibliothèques populaires catholiques ; *Bulletin mensuel des Œuvres.*
III. — *Chronique générale :* Rome ; Reims.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Décembre. — Les Saints Innocents, Martyrs. Double de 2e classe avec Octave. Rouge.
A la messe, mémoires des Octaves de la Nativité, de S. Etienne et de S. Jean.
A vêpres, mémoires du suivant et des Octaves.
Lundi, 29. — S. Thomas, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Mardi, 30. — Office du Dimanche dans l'Octave de la Nativité. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 31. — S. Sylvestre, Pape. Double. Blanc.

Jeudi, 1er Janvier 1914. — Circoncision de N. S. J.-C. Double de 2e classe. Blanc.
Vendredi, 2. — Octave de S. Etienne, premier Martyr. Double. Rouge.
Samedi, 3. — Octave de S. Jean, Apôtre. Double. Blanc.
Dimanche, 4. — Octave des Saints Innocents.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Trézilidé.	du 26 au 28 Décembre.
Clohars-Fouesnant.	du 29 au 31 —
Châteauneuf.	du 1er au 6 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Réceptions du nouvel an à l'Evêché. — Mgr l'Evêque recevra le mercredi 31 Décembre : le matin, à *10 heures*, MM. les chanoines et les membres du clergé de la ville et des environs ; à *10 h. 1/2*, les communautés religieuses ; dans l'après-midi, à partir de *2 heures*, les représentants des œuvres catholiques et les personnes qui désireraient lui faire visite.

II. Avis. — MM. les Doyens et MM. les Directeurs recevront par prochain courrier : 1° deux exemplaires des comptes diocésains ; 2° autant de feuilles que le doyenné compte de paroisses ; 3° des listes de souscription pour les écoles.

Nous les prions de vouloir bien suivre, pour la confection de ces tableaux, les prescriptions de l'*Ordo* (p. 5).

MM. les Recteurs doivent s'inscrire chacun dans son propre doyenné ; c'est le seul moyen d'éviter les retards et les omissions.

On trouvera désormais, à l'Imprimerie de l'Evêché, les formules de procès-verbaux pour Conférences ecclésiastiques et pour Dispenses matrimoniales dont l'usage a été rendu obligatoire *(Ordo*, p. 2).

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 28 Décembre*, offices aux heures ordinaires.

A 6 h. 3/4, réunion, à la chapelle, de la Congrégation des Demoiselles.

A 9 heures, messe pour l'œuvre des Dames Françaises de la Croix-Rouge, à la Cathédrale.

A 4 heures, réunion mensuelle de la Fraternité du Tiers-Ordre.

A 8 heures, sermon breton, vêpres des Morts.

Mercredi 31 Décembre, à 8 heures du soir, chant du *Miserere*, *Te Deum* d'actions de grâces et bénédiction du T. S.-Sacrement, pour demander pardon à Dieu des péchés commis et le remercier des faveurs obtenues dans le cours de l'année.

Jeudi 1er Janvier 1914, offices comme le dimanche.

— Eglise de Saint-Mathieu. — La *veille de Noël*, à partir de 8 heures jusqu'à 11 h. 1/4, moment où commence l'office, confessions.

A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses.

Jeudi 25, à 6 heures, 7 h. 1/2, 9 heures, trois messes consécutives. La grand'messe à 10 heures, et la dernière messe à 11 h. 1/2

Les vêpres seront chantées à 2 h 1/2 Instruction, Salut du Saint-Sacrement.

Le *vendredi*, fête de saint Etienne, messes à 6 heures, à 7 h. 1/2 La grand' messe à 8 h. 1/2 Le soir, à 8 heures, chant des Complies et Salut du Saint-Sacrement.

AVIS. — *L'Imprimerie de l'Evêché ayant fixé le 1er Novembre comme dernier délai pour modifications aux* Registres *ou* Ordos, *n'a pu effectuer ces dernières aux demandes parvenues après cette date.*

Monseigneur, qui a quitté Rome le jeudi 18 Décembre, rentrera à Quimper lundi prochain, 29.

Décret général de la Sacrée Congrégation des Rites sur le Motu proprio « Abhinc duos annos ».

Notre Très Saint Père le Pape Pie X ayant confié à la S. Cong. des Rites le soin de régler d'une manière convenable et opportune, en prenant l'avis de la Commission liturgique, la mise en pratique des dispositions contenues dans le *Motu proprio « Abhinc duos annos »* du 23 Octobre de l'année courante (1) la S. Cong. déférant, par une juste soumission, à la volonté de Sa Sainteté, a rédigé les déclarations et pris les décisions suivantes :

I — Dimanches et Fêtes fixées jusqu'ici au dimanche.

1. Aucune fête ne sera fixée à perpétuité à un dimanche. Les fêtes, communes à l'Eglise universelle ou propres à certains lieux, fixées jusqu'ici à un dimanche se célébreront donc le jour même où elles figurent au Martyrologe ; si elles n'y figurent pas, le premier jour auquel peut tomber le dimanche où on les a célébrées jusqu'ici. Sont exceptées toutefois :

a) La fête de la Très Sainte Trinité, qui demeure fixée au premier dimanche après la Pentecôte ;

b) La fête du Très Saint Nom de Jésus, qui sera célébrée partout le dimanche tombant du 2 au 5 Janvier ; s'il n'en tombe pas ou s'il est empêché par un office plus noble, la fête aura lieu le 2 Janvier ;

c) La Solennité de saint Joseph, époux de la Bienheureuse Vierge Marie, confesseur et patron de l'Eglise universelle, qui sera fixée au mercredi avant le troisième dimanche après Pâques, et aura son octave entière ; l'autre fête de saint Joseph, du 19 Mars, est réduite au rite double de 2e classe ;

(1) Voir *Semaine religieuse* du 28 Novembre 1913.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d) La fête de saint Joachim, qui sera toujours célébrée le 16 Août ; par suite, la fête de saint Hyacinthe est transférée au lendemain 17 ;

e) L'anniversaire de la Dédicace de l'église cathédrale, qui aura sa fête distincte de celle de l'anniversaire de la Dédicace des autres églises du diocèse. Cette fête sera célébrée par tout le diocèse le jour même anniversaire, s'il est connu ; sinon, un autre jour à désigner une fois pour toutes par l'évêque, après avoir pris l'avis du Chapitre cathédral ;

f) L'anniversaire de la Dédicace de l'église propre, lequel continuera également d'être célébré, pour chacune des églises du diocèse, à son jour propre, si tel a été jusqu'ici l'usage ; mais, là où la coutume a prévalu de commémorer le même jour la Dédicace de toutes les Eglises d'un diocèse ou d'un Institut, cette fête pourra continuer d'être célébrée, mais seulement dans les églises consacrées à l'exception de la cathédrale, au jour à désigner, comme ci-dessus, par l'Ordinaire. Toutefois, ce jour devra être différent du jour fixé pour l'anniversaire de la Dédicace de l'église cathédrale. On observera les mêmes règles pour l'anniversaire de la Dédicace de toutes les églises d'un Ordre ou d'une Congrégation, lorsque cet anniversaire avait coutume d'être célébré jusqu'ici le dimanche ;

g) Les fêtes des Saints ou des Bienheureux dont il n'est pas fait mention au Martyrologe, et qui cependant doivent être célébrées, d'après les rubriques, le jour de leur mort s'il est connu, à moins que des Lettres apostoliques ne leur aient assigné un autre jour ;

h) Les fêtes fixées à des dimanches déterminés après Pâques ou après la Pentecôte ; l'évêque devra, comme ci-dessus, leur assigner une fois pour toutes le jour le plus convenable de la semaine qui précède immédiatement ce dimanche.

2. Là où une solennité extérieure des fêtes jusqu'ici fixées à perpétuité au dimanche a lieu le dimanche même, toutes les messes pourront être de la fête, si c'est un double de 1re classe, excepté la messe conventuelle et la messe paroissiale, qui devront toujours être conformes à l'office du jour ; si c'est un double de 2e classe, on ne permet qu'une seule messe, chantée ou basse, de la fête. Exception est faite pour la solennité extérieure du Très Saint Rosaire, que l'on pourra célébrer le premier dimanche d'Octobre, avec toutes les messes du Très Saint Rosaire, sauf la messe conventuelle et la messe paroissiale, selon la règle posée ci-dessus pour les doubles de 1re classe.

Toutes les messes de ces solennités célébrées le dimanche devront toujours être de la fête dont on fait la solennité, en y ajoutant l'oraison de l'office du jour et les autres oraisons que l'on aurait dû dire si la fête était tombée le dimanche. Toutefois, ces messes sont interdites tous les dimanches majeurs et tous ceux où est fait un office de dignité supérieure à la fête dont on célèbre la solennité extérieure ; dans ce cas, à toutes les messes qui, sans cet empêchement, auraient pu être de la solennité extérieure, on ajoutera l'oraison de la solennité à l'oraison du jour, sous une seule conclusion, excepté cependant aux fêtes doubles de 1re classe de

Notre-Seigneur célébrées dans l'Eglise universelle. Là, cependant, où il y a obligation de célébrer la messe conventuelle, une autre messe solennelle n'est pas permise, mais on pourra ajouter, comme il vient d'être dit, à l'oraison de la messe conventuelle l'oraison de la fête dont on célèbre seulement la solennité extérieure.

3. Les IIe, IIIe et IVe dimanches de Carême, élevés au rang de dimanches de 1re classe, ne céderont désormais la place à aucune fête, même double de 1re classe.

Le dimanche qui tombe le 2, le 3 ou le 4 Janvier, lorsqu'on n'y doit pas célébrer, selon les rubriques, la fête du Très Saint Nom de Jésus ou une autre fête de Notre-Seigneur, et qu'il n'y est fait aucune commémoraison ni occurrente ni concurrente de Notre-Seigneur, sera commémoré, aux 1res et 2es Vêpres, à Laudes et à la messe, par les antiennes, versets et oraisons du dimanche dans l'octave de la Nativité ; mais on ne lira pas la IXe leçon homilétique ni, à la fin de la messe, l'Evangile de ce dimanche.

L'office du dimanche que l'on est obligé d'anticiper, soit après l'Epiphanie à cause de la Septuagésime, soit après la Pentecôte à cause du XXIVe dimanche, sera célébré le samedi précédent, sous le rite semi-double, avec tous les privilèges du dimanche tant pour l'occurrence que pour la concurrence aux 1res Vêpres. Tout l'office sera du samedi — et, aux 1res Vêpres, du vendredi précédent, — sauf l'oraison, les leçons, l'antienne de *Benedictus* et la messe propre ; et, après Nones, on ne fera plus rien du dimanche anticipé.

II. — Octaves.

1. Les octaves de Pâques, de la Pentecôte, de l'Epiphanie, du Très Saint Sacrement, de la Nativité de Notre-Seigneur et de l'Ascension sont privilégiées et, quand on ne devra pas en faire intégralement l'office, il faudra toujours en faire mémoires à Laudes, à la messe et aux Vêpres. L'office devra en être récité intégralement comme au jour de la fête, sauf pour les parties assignées à chaque jour.

2. Pour toutes les autres fêtes doubles de 1re classe, même de Notre-Seigneur, on prendra, à l'office de chacun des jours dans l'octave et du jour Octave, les antiennes et les psaumes, à toutes les Heures, ainsi que les versets des Nocturnes, de la férie occurrente ; les leçons du 1er Nocturne, à moins qu'elles ne soient propres ou que, celles de l'Ecriture occurrente faisant défaut, on doive les prendre à la fête ou au commun, se disent, comme leurs répons, du temps, ainsi qu'il sera indiqué plus loin. Le jour Octave, même pour une fête de Notre-Seigneur, devra toujours, en cas d'occurrence ou de concurrence, céder le pas au dimanche.

3. Des octaves des fêtes doubles de 2e classe de l'Eglise universelle on ne fera rien, sinon le jour Octave et sous le rite simple ; en sorte que, s'il y a ce jour-là occurrence d'un double ou d'un semi-double, même assigné ou transféré, ou d'une férie majeure ou d'une vigile, on fera seulement mémoire du jour Octave, selon les rubriques ; par contre, des fêtes simples occurrentes on

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fera mémoire dans l'office du jour Octave, auquel devra céder le pas même l'office sabbatique de la Sainte Vierge, qui devra être omis en ce cas.

La même règle est à observer pour les octaves des fêtes doubles de 2e classe d'un diocèse ou d'une église particulière ; elles seront aussi célébrées seulement le jour Octave et sous le rite simple, à moins qu'on ne veuille les omettre totalement.

4. Les octaves des fêtes particulières cessent d'être interdites après le jour de la Nativité de Notre-Seigneur.

5. Les leçons des 2e et 3e Nocturnes assignées jusqu'ici à chaque jour de l'octave des fêtes doubles de 2e classe de l'Eglise universelle seront insérées dans l'Octavaire romain, mais non les leçons du 1er Nocturne, même propres.

III. — Répons du temps, leçons de l'Ecriture occurrente et autres parties propres des offices.

1. — Dans les offices de neuf ou de trois leçons, quand on prend les leçons de l'Ecriture occurrente, il faut les faire suivre des répons du temps. Toutefois, les leçons d'un dimanche, même quand elles sont transférées dans la semaine et qu'elles doivent se dire avec celles de la férie, prennent toujours les répons du 1er Nocturne de ce dimanche ; au contraire, les leçons d'une férie, lorsqu'elles sont transférées ou anticipées, pourvu cependant qu'elles ne se disent pas avec les leçons du dimanche, prennent les répons de la férie occurrente, avec les dispositions spéciales qui seront prises pour les féries du temps pascal. Sont exceptés, toutefois :

a) Les leçons de l'Ecriture occurrente à réciter pendant les octaves privilégiées de l'Eglise universelle, qui seront toujours suivies des répons de l'octave ;

b) Les leçons initiales d'un chapitre de l'Ecriture occurrente, qui sont marquées par les rubriques comme devant nécessairement être récitées aux offices auxquels sont assignées des leçons propres ou du commun : elles seront suivies des répons propres de ces offices, s'il y en a, sinon des répons du temps, mais jamais de ceux du commun ;

c) Les leçons de l'Ecriture indiquées pour les dimanches après l'Epiphanie : transférées en semaine, elles seront récitées avec les répons de la férie occurrente ;

d) Les répons du lundi de la première semaine après l'Epiphanie et du lundi de la première semaine après l'octave de la Pentecôte : s'ils sont empêchés ces jours-là, ils seront transférés d'après des rubriques spéciales.

2. Les répons propres qui se trouvent au 1er Nocturne des fêtes de sainte Lucie, vierge et martyre, des saints Jean et Paul, martyrs, et de saint Clément, Pape et martyr, sont reportés au 2e Nocturne, à la place des répons du commun ; au 1er Nocturne on récitera les leçons de l'Ecriture occurrente avec les répons du temps.

3. De même, est supprimé tout le propre de l'office de sainte Elisabeth, reine et veuve, sauf l'invitatoire, les hymnes, les leçons

du 2e Nocturne, les versets des 1res et 2es Vêpres et de Laudes, les antiennes de *Magnificat* et de *Benedictus*, et l'oraison ; au 1er Nocturne, on récitera également les leçons de l'Ecriture occurrente avec les répons du temps.

4. A la Commémoraison de tous les fidèles défunts, les psaumes de Complies et des autres Petites Heures ne seront plus pris de la férie occurrente, mais on en assignera de propres.

(A suivre).

Douarnenez. — **Réunion générale des Pères de Famille.** — L'Association des Pères de Famille du canton de Douarnenez vient de donner dans cette ville une série de conférences fort suivies et fort appréciées.

Elle avait choisi à cet effet un orateur d'un talent très personnel, M. l'abbé Gouzard, recteur de Loperhet. Tous ceux qui l'ont entendu ont été frappés de la netteté de sa pensée, de la concision de sa phrase dont tous les mots portent et de la saveur que prend sur ses lèvres notre langue bretonne.

Dimanche soir, à 8 heures, il donnait une conférence aux mères de famille ; le lendemain, lundi, à 2 heures, il parlait aux hommes accourus de toutes les paroisses du canton, et, le soir, toujours dans la grande salle du patronage, il adressait la parole aux pères de famille de Douarnenez.

A chaque séance, l'orateur comptait devant lui de 500 à 600 auditeurs. Le lundi soir, si les marins n'avaient pas été retenus au large par la pêche en dérive, la grande salle eût été comble comme l'année dernière.

Si l'attention de l'auditoire ne faiblit pas un instant, si les applaudissements nourris crépitèrent le long du discours, c'est que l'orateur fut vraiment éloquent et que les idées qu'il exprimait reflétaient les graves préoccupations des pères de famille catholiques, devant le problème scolaire que vient compliquer et aggraver encore la loi que la Chambre discute.

Dans l'assistance, autour de M. le chanoine Auffret, curé-doyen, se remarquaient MM. Bréard, président de l'Association des Pères de Famille, M. le Maire de Douarnenez et la plupart des conseillers municipaux, M. Aug. Chancerelle, père, président de l'Union Catholique, MM. les Vicaires de Douarnenez et MM. les Recteurs du canton.

Le MANUEL PAROISSIAL
et les signes rythmiques.

Notre manuel, scrupuleusement conforme à la notation des éditions Vaticanes, est dépourvu des signes dits *rythmiques* dont certaines éditions sont *ornées*.

Cette déclaration préalable doit être faite pour éviter toute

Archives diocésaines de Quimper et Léon

déception à ceux qui n'y trouveraient pas ce qu'ils attendent peut-être, et sont persuadés que les dits signes sont nécessaires à la parfaite exécution du chant ecclésiastique.

I. Lors même que leur utilité serait bien établie, nous pourrions faire remarquer que cette surcharge n'intéresse guère les chants quasi-syllabiques qui seuls font partie de notre recueil.

Mais, la légitimité et l'opportunité de ces additions étant très contestables et très contestées, je veux essayer de dire, en quelques mots, ce qu'il importe de connaître à ce sujet : et cette mise au point n'a pas d'autre but.

II. Les *neumes* ont été imaginés par les artistes du moyen-âge pour indiquer le rythme de leurs mélodies : ces signes doivent donc répondre à la fin pour laquelle ils ont été créés, c'est-à-dire être assez expressifs pour donner à ces chants leur vrai caractère : en d'autres termes constituer les vrais *signes rythmiques*.

a) C'est pourquoi le cardinal Préfet de la Congrégation des Rites « *par ordre spécial de Sa Sainteté* » déclarait, dans une lettre du 18 février 1910, que « la Commission Pontificale chargée de l'édition des livres liturgiques grégoriens, dès le commencement, et avec l'approbation du Saint Siège, a eu l'intention de *déterminer le rythme* des différentes mélodies de l'édition Vaticane... et que la pensée du Saint Père et de la Congrégation des Rites n'a jamais été de laisser à l'*arbitraire* de chacun, un élément aussi *important* et *substantiel* que le rythme des mélodies de l'Eglise ». — *Acta S. Sedis, vol. II, pag. 145.*

b) C'est pourquoi, encore, « l'édition Vaticane des livres liturgiques grégoriens, telle qu'elle a été publiée par l'Autorité Apostolique, avec sa notation traditionnelle et les Règles mises en tête du Graduel Romain, *contient plus que suffisamment* ce qui peut procurer une exécution *exacte* du chant liturgique ».

Telles sont les propres paroles de la S Congrégation des Rites lorsque, dans son décret du 25 janvier 1911, elle se faisait l'écho des savants que le Pape avait honorés de sa confiance pour mener à bien cette œuvre importante. Et chacun sait que la Commission était présidée par celui qu'un musicien bien connu, l'abbé Brun, appelait récemment encore le « *génial* » Dom Pothier.

Pour qu'on ne puisse m'accuser d'avoir trahi le texte original, en voici la teneur :

« *Editionem Vaticanam de libris liturgicis gregorianis, prouti evulgata fuit Auctoritate Apostolica, cum suis notulis traditionalibus, et cum regulis Graduali Romano præfixis,* ***satis superque*** *continere quæ ad rectam cantus liturgici executionem conferunt.* » — *Actes officiels du S. Siège, vol. III, pag. 67.*

c) Donc, enfin, c'est par un véritable *abus* de mots que les éditions dites *rythmiques* ont été ainsi appelées, parce que cette appellation suppose que l'édition Vaticane ne possède pas les éléments nécessaires au rythme.

C'est la même Congrégation qui parle : « *Reproductiones ejusdem editionis typicæ, quæ præ se ferunt signa superinducta, ritmica dicta,* ***per abusum vocari editiones ritmicas,*** *atque uti tales haud fuisse approbatas, sed tantum precario toleratas* ». — *Loc. cit.*

III. Mais, dira-t-on, ce décret de la Congrégation des Rites n'existe plus : il est abrogé et devenu lettre morte.

a) Nous répondons que, s'il a été abrogé, il n'a pu l'être, évidemment, dans la partie *déclaratoire* que nous venons de rapporter et qui ne peut que demeurer toute entière.

Il nous reste donc à examiner si le Saint Siège a tempéré par une certaine indulgence les mesures sévères prises contre les éditions qu'il avait d'abord absolument proscrites.

b) Elles étaient en effet réellement *proscrites* par le même décret cité plus haut, aux termes duquel la tolérance accordée précédemment, et dont on avait abusé « *quum non omnes abusus cenaverint* », ne devait plus exister relativement aux futures éditions de chant liturgique : « *Hanc tolerantiam attentis rerum adjunctis, amplius non admitti* ». — *Loc. cit.*

c) On peut facilement s'imaginer l'émoi des éditeurs atteints par cette défense. Il est donc tout naturel qu'ils aient tenté d'en limiter les effets et d'obtenir certaines concessions dont ils tireraient ensuite le meilleur parti.

On ne pouvait songer à obtenir de la Congrégation des Rites une révocation même partielle de son décret. On usa donc du seul moyen qui pût aboutir. Le *Secrétaire* de la Congrégation demanda au Pape le *placet* sur un texte transactionnel, peut-être concerté avec les parties intéressées, et voici le résultat de cette démarche :

On permit, « *si ita cantus magistris placuerit* », d'ajouter « *privata auctoritate* » des signes nouveaux à l'édition Vaticane, « *in subsidium scholarum cantorum* », c'est-à-dire pour une élite, qui est seule en effet capable de s'en servir sans corrompre le vrai rythme grégorien ; nous en donnerons plus tard d'abondantes preuves. — Les éditions pseudo-rythmiques demeurent donc, en principe, interdites à la généralité des chanteurs.

d) Ces conclusions ne seront pas admises par ceux qui se prévalent de la concession qui leur a été faite. Ce n'est pas la première fois qu'ils auraient mal interprété les décrets du S. Siège, car la même Congrégation leur reprochait à juste titre « *interpretationem haud rectam decretorum* ». — *Acta S. Sedis, III, 67.*

Ils ont d'ailleurs beaucoup insisté sur la formule « *Ex audientia Sanctissimi* » qui accompagne la précédente réponse, pour essayer de déprécier le décret général du 25 janvier 1911. Mais il est impossible de faire état d'un pareil argument. Les explications données plus haut feront apprécier la valeur exacte de ce document dont nous ne contestons pas l'authenticité, quoiqu'il ne figure pas (comme d'ailleurs les choses considérées de minime importance) aux Actes officiels du Saint Siège.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

IV. Maintenant, si l'on examine la question au point de vue purement scientifique et musical, sans tenir compte des prescriptions de l'Eglise, on serait peut-être hésitant si tous les musiciens et les grégorianistes nous affirmaient que la Congrégation des Rites, ses inspirateurs, et le Pape lui-même, sont tombés dans une erreur grossière, et qu'il faut suivre le progrès qui vient si désagréablement maquiller les gracieuses figures des neumes traditionnels, sous prétexte de nous révéler enfin le secret du chant de Saint Grégoire.

Hélas, cet accord est loin d'exister. Le schisme règne au sein même de l'école Bénédictine, et, si nous sortons des deux Revues, l'une française, la *Revue Grégorienne* (ne pas confondre avec la *Revue du chant grégorien)*, l'autre italienne *la Rassegna*, qui sont toutes deux les organes attitrés de la nouvelle école, nous rencontrons partout une opposition irréductible.

V. Les motifs en seront donnés dans une autre causerie, lorsque la *Semaine religieuse*, qui nous a gracieusement offert ses colonnes, disposera de quelques pages, car aujourd'hui la présente copie menace de devenir encombrante.

Diverses contingences ont permis à l'auteur de ces lignes de suivre de très près les essais d'abord timides, puis les évolutions successives de la nouvelle Rythmique, et il pourrait en faire une histoire assez piquante. Il se contentera de résumer brièvement ce qu'ont dit les maîtres, en se retranchant derrière leur autorité.

Peut-être pourra-t-on en conclure, ce qui paraîtra sans doute aujourd'hui paradoxal : que les signes dits rythmiques, loin de favoriser habituellement la bonne exécution du chant grégorien, sont de nature, au contraire, à y porter obstacle : que ni les phrases sonores, ni les formules savantes, inintelligibles à la plupart des lecteurs, ne feront obtenir le beau résultat rêvé : et qu'enfin ce n'est pas en semant des cailloux sur la route qu'on rend le chemin plus facile.

M. Bargilliat.

Pour l'Action Catholique.

I. **Le devoir présent.** — D'une importante Lettre pastorale de Mgr l'Archevêque de Rennes, nous extrayons cet éloquent appel aux catholiques :

« Ah ! oui, vous pouvez vous frapper la poitrine, catholiques inconscients, car si l'on a effacé le baptême au front de la France et si notre pays verse de plus en plus dans les mesures persécutrices, vous en êtes en partie la cause. Que, du moins, le passé vous serve de leçon ; et quand, désormais, on viendra, peut-être avec une obséquiosité caressante, demander de nouveau vos suffrages, ne vous laissez pas duper cette fois, posez hardiment vos conditions, et dites courageusement et fièrement au candidat solliciteur : « Si vous êtes chrétien, je voterai pour vous ; si vous ne l'êtes pas, ou si votre passé dément vos paroles, vous n'aurez point ma voix. J'aimerais mieux mourir que de commettre cette forfaiture. *Potius mori quam fœdari !* »

Et qu'on ne nous accuse pas, N. T. C. F., d'entrer ainsi sur un terrain réservé et de faire de la politique. C'est un grief ridicule et aujourd'hui démodé. Non, mille fois non, nous ne faisons pas de la politique, au sens obvie de ce mot ; nous vous laissons, en effet, libres de voter pour qui vous voudrez et quelle que soit son opinion humaine, pourvu qu'il soit chrétien et que, dans le cas d'un *arbitrage* parfois nécessaire, il ne manque pas aux lois de la *discipline*. Nous faisons uniquement de la religion. Et ceux qui vous soutiennent le contraire abusent de votre crédulité et vous trompent sciemment pour les besoins de leur cause !...

D'autres enfin, s'accommodent aisément des coups qu'ils reçoivent, sont partisans du chloroforme et de l'anesthésie, acceptent tous les faits accomplis, oublient avec une facilité incroyable le passé, si douloureux soit-il, sont prêts à toutes les concessions et écoutent avec complaisance nos ennemis leur parler de désarmement et de pacification. C'est comme si, après avoir dépouillé un voyageur au coin d'un bois, on venait lui dire, ajoutant l'ironie au brigandage : « Maintenant que nous vous avons tout pris et qu'il ne vous reste plus rien, nous allons, si vous le voulez bien, nous réconcilier et faire la paix ». On pourrait répondre à ces conciliateurs à outrance : « Et la question préjudicielle de la restitution, de l'effacement et de la réparation du passé, qu'en faites-vous en l'occurrence » ? Assurément, nous catholiques, nous devons être des hommes de paix, et nous le sommes en réalité. Mais, par cela même que cet esprit de bienveillance et de conciliation est le nôtre, nous avons l'obligation, pour rendre cette paix possible et honorable, de ne point désarmer en face de l'ennemi, de fortifier nos positions, d'être prêts à la résistance et de nous tenir sur une défensive qui impose aux assaillants du moins la retenue et le respect. N'est-ce pas exactement ce que fait en ce moment la France, par ses lois militaires, pour la sauvegarde de son honneur et de sa dignité ?

Ce n'est pas nous, d'ailleurs, qui avons brusqué l'attaque, ce n'est pas nous qui avons voulu la guerre. On nous l'a déclarée sans notre assentiment. On la porte sur un terrain qui nous est plus cher que la vie. Nous sommes dans la nécessité d'y répondre par une tactique opposée, et cette tactique pour nous doit porter le nom de *défense religieuse*, but de nos désirs et objet de nos efforts. »

II. **Congrès eucharistiques et Congrès d'Action catholique.** — Dans une Lettre adressée au clergé de son diocèse, Mgr Gouraud indique excellemment l'utilité de ces deux sortes de Congrès et en marque très clairement les différences. « Le Congrès eucharistique a pour fin d'honorer Notre Seigneur dans la sainte Eucharistie et de développer la piété eucharistique ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le Congrès d'Action catholique a surtout pour but d'instruire et de fortifier les fidèles dans leurs croyances pour les amener à défendre l'Eglise et à se défendre eux-mêmes contre leurs ennemis.

Le Congrès eucharistique porte le croyant à accepter toutes les conséquences de sa foi, dans les actes de *sa vie privée*, par la participation au grand bienfait de l'Eucharistie ; le Congrès d'Action catholique fait le croyant ou le maintient, en face des erreurs répandues autour de lui, et il le conduit à accepter les conséquences de sa foi jusque dans les actes de *sa vie publique*. Le Congrès eucharistique est une manifestation de foi et de piété, le Congrès d'Action catholique est une école où l'on s'instruit, et un atelier où l'on se façonne à l'action.

Les deux institutions sont utiles.

Mais il ne faudrait pas repousser les Congrès d'Action catholique à une époque où la foi est si ébranlée dans un trop grand nombre d'esprits. Ces Congrès conduiront à l'Eucharistie ; pour beaucoup d'âmes, ils en seront le vestibule nécessaire. Beaucoup d'âmes aujourd'hui, en effet, ne connaissent pas assez les éléments même de la foi.

Sans doute, l'Eucharistie fortifie le croyant. C'est pour cela que nous demandons aux membres de nos Comités et de nos Unions paroissiales de s'alimenter au pain eucharistique et de se grouper dans les Confréries du Saint-Sacrement. Mais ne l'oublions pas : si Notre Seigneur a dit à ses apôtres : « Faites ceci en mémoire de moi » ; il leur a dit aussi : « Enseignez les nations ». C'est par leur prédication que les apôtres ont combattu le paganisme ; c'est par l'enseignement que nous devons aussi combattre le paganisme qui nous envahit. Le Dieu de l'Eucharistie nous y aidera ; car les prières des âmes pieuses ont toujours fait le succès de l'apôtre, mais elles n'ont pas remplacé leurs labeurs. »

Œuvre des bibliothèques populaires catholiques, *sous le patronage de saint Michel Archange et du Bienheureux Curé d'Ars.* — INDULGENCES : Par rescrit du 5 Décembre 1912, Sa Sainteté Pie X a accordé à l'Œuvre des Bibliothèques populaires catholiques :

1° L'indulgence plénière et la rémission de leurs péchés à tous et à chacun des fidèles du Christ qui entreront à l'avenir dans cette Société, au jour de leur entrée s'ils ont communié étant repentants et confessés ;

2° L'indulgence plénière à l'article de la mort tant aux membres de l'Œuvre inscrits qu'à ceux qui entreront à l'avenir dans cette Association, s'ils ont communié étant repentants et confessés, ou au cas où ils ne le pourraient faire, si avec contrition ils ont dévotement invoqué le nom de Jésus de bouche ou au moins de cœur ;

3° Une indulgence plénière le jour de l'apparition ou de la Dédicace de saint Michel Archange, des premières vêpres au coucher du soleil, s'ils visitent pieusement leur église paroissiale étant

confessés, vraiment repentants et ayant communié, et là, adressent pieusement à Dieu leurs prières pour le maintien de la concorde entre les princes chrétiens, la destruction des hérésies et le triomphe de notre Sainte Mère l'Eglise ;

4° Une indulgence plénière dans les mêmes conditions que la précédente pour le jour de la fête du Bienheureux Jean-Marie Vianney, dans les diocèses auxquels a été concédée la Messe du Bienheureux ;

5° 100 jours d'indulgence à obtenir une fois par jour aux membres actuels ou à venir qui assisteront aux réunions générales ou partielles de l'Œuvre si, contrits de cœur, ils ont prié comme il est dit plus haut, ou pour toute bonne œuvre qu'ils accompliront conformément aux règles de la Société. (Distribution des livres prêtés par les bibliothécaires, zélateurs amenant des adhérents nouveaux ou déterminant des fondations de bibliothèques., etc.)

Les présentes valables pour dix ans, applicables par voie de suffrage aux âmes du purgatoire.

« Ceux qui écrivent de bons livres (ou qui les propagent) font plus de bien que s'ils rendaient la vue aux aveugles et la vie aux morts » (Grégoire VII).

Bulletin mensuel des Œuvres. — *Sommaire du n° 6 (Décembre) : A méditer :* Le libéralisme. — *Programme pour les Unions paroissiales*, Décembre-Janvier. — *Les hommes du Sacré-Cœur.* — *Catéchistes volontaires.* — *Le Congrès de la Fédération diocésaine des Chefs de Famille.* — *Croix-Blanche.* — *Les Œuvres militaires.* — *La protection de la Jeune Fille.* — *Un congrès catholique professionnel à Morlaix.* — *La Bonne Presse à Brest* (suite).

Abonnement annuel : 2 francs. S'adresser à M. le chanoine Alfred Le Roy, 4, rue Julien-Coïc, Quimper.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Mort du Cardinal Rampolla.** — L'Eglise et la France viennent d'éprouver une grande perte en la personne de S. E. le Cardinal Rampolla, emporté presque subitement, à l'âge de 70 ans, par une attaque d'angine de poitrine le 16 Décembre.

Né en Sicile, à Polizzi, le 17 Août 1843, Mariano Rampolla fit ses études à Rome, au collège Capranica et à l'Apollinaire, puis à l'Académie des nobles ecclésiastiques.

En 1869, il fut attaché par le Pape Pie IX au secrétariat des affaires ecclésiastiques et six ans plus tard, envoyé à Madrid, comme conseiller de la nonciature. Quelque temps après, il revint à Rome, pour y occuper le poste de secrétaire de la Propagande, et en 1880, celui de secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires.

En 1882, le Pape Léon XIII le nomma archevêque titulaire

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'Héraclée et l'envoya comme nonce à Madrid, où il apporta un précieux concours au Saint-Père, dans la solution du différend Hispano-Allemand, au sujet des îles Carolines.

Ses importants services lui valurent, en 1886, l'élévation au cardinalat avec le titre de Sainte-Cécile et le firent choisir par Léon XIII comme successeur du cardinal Jacobini, à la secrétairerie d'Etat du Saint-Siège, poste qu'il occupa jusqu'à la mort de ce Pontife, en 1903.

A l'avènement de Pie X, dont le cardinal avait toute la confiance, contrairement à une opinion trop répandue, il resta archiprêtre de la basilique de St-Pierre, et dès lors il s'adonna tout entier à ses fonctions de secrétaire du Saint-Office, de président de la Commission Biblique et à divers travaux d'érudition qui l'ont fait grandement apprécier dans le monde savant, notamment la vie de Sainte Mélanie.

Un mot suffit à peindre la grande figure de ce prélat.

Alors que son élection comme successeur de Léon XIII paraissait certaine, le cardinal évêque de Cracovie se leva et fit connaître le veto de l'Autriche à l'élection éventuelle du cardinal Rampolla.

« Je regrette vivement, répondit celui-ci, la grave atteinte qui vient d'être portée à la liberté de l'Eglise et à la dignité du Saint-Siège par une puissance laïque et je proteste énergiquement. Quant à mon humble personne je déclare que rien de plus honorable et de plus agréable ne pouvait m'arriver. »

C'était le plus bel acte de désintéressement en même temps qu'une vigoureuse protestation au nom de la liberté de l'Eglise.

La mémoire du cardinal Rampolla restera indissolublement liée à l'auguste et immortelle figure du Pape Léon XIII, dont il servit les glorieux desseins avec une fidélité et un oubli de soi-même qui ne se démentirent pas un seul instant.

L'Eglise et la France sont en deuil : nous prierons pour le repos de l'âme de S. E. le cardinal Rampolla.

— **Une note de l'« Osservatore romano ».** — L'*Osservatore romano* publie, à propos de la Semaine sociale de Milan, un article qui établit les points suivants au sujet de la liberté et de l'indépendance du Pape et de la question du pouvoir temporel.

Le Saint-Siège ne s'est jamais refusé à admettre la discussion sur la possibilité de trouver, pour garantir la liberté et l'indépendance du Pape, d'autres moyens que le pouvoir temporel : c'est à cette discussion que se sont consacrées les personnes qui ont pris part à la Semaine sociale de Milan, dans laquelle il ne s'agissait pas de résoudre les problèmes, mais seulement de les étudier et d'exprimer au sujet des solutions des opinions individuelles.

On doit donc repousser les insinuations suivant lesquelles les leçons faites à la Semaine sociale de Milan constitueraient une renonciation que personne n'avait la pensée de formuler ni ne pouvait avoir mandat de formuler.

La loi des garanties actuelle est insuffisante. Rien ne s'oppose

à ce que, pour assurer au monde catholique une garantie qui ait une portée internationale — puisque la Papauté est internationale, ou mieux, supranationale — on puisse y arriver et même qu'il soit désirable qu'on y arrive par une initiative spontanée, par une action directe de l'Italie elle-même.

Mais si on a fait allusion, à Milan, à des garanties nouvelles que nul, d'ailleurs, n'a trouvées jusqu'aujourd'hui, il ne faut cependant pas considérer comme écartée *a priori* la thèse qui viendrait à démontrer pratiquement irréductible la nécessité du principat civil.

La Semaine sociale de Milan a prouvé que les catholiques sont heureux d'accepter la discussion sur les moyens de garantir la liberté et l'indépendance du Saint-Siège, question éminemment internationale, qui reste toujours ouverte et non résolue.

Reims. — **Les Amicales d'instituteurs contre le cardinal Luçon.** — La Cour d'Orléans, au mépris de l'arrêt rendu par la Chambre civile de la Cour de cassation, a décidé que les Amicales d'instituteurs avaient qualité pour défendre les intérêts moraux et matériels de l'ensemble des instituteurs.

Et, ce principe posé, elle a déclaré que la lettre des évêques, publiée en Septembre 1909, sur « les droits et les devoirs des parents relativement à l'école », avait causé aux instituteurs un préjudice.

Adoptant le chiffre fixé par le tribunal de Reims et la Cour de Paris, la Cour d'Orléans a condamné S. Em. le cardinal Luçon, pour publication de la lettre des évêques, à 500 francs de dommages-intérêts envers les instituteurs.

On sait que la Chambre civile de la Cour de Cassation, cassant l'arrêt de la Cour de Paris, avait déclaré qu'une association, comme celles des Amicales, n'avait pas qualité pour plaider au nom des instituteurs, parce qu'elle ne constitue pas l'ensemble des instituteurs et institutrices laïques de France, et que, d'autre part, le ministre de l'Instruction publique est seul juge et gardien exclusif de la protection des intérêts de la fonction qu'exercent les instituteurs.

L'affaire va revenir devant la Cour de cassation jugeant, cette fois, toutes Chambres réunies.

BIBLIOGRAPHIE

Maison de la BONNE PRESSE, 8, rue Bayard, Paris (VIII^e^.)

Les guérisons de Lourdes, rapports présentés par les médecins à la séance du 24 Novembre 1912, à Paris. Une brochure in-12 de 64 pages, prix, **0 fr. 15** ; port, 0 fr. 05. Remises par quantités 7/6, 15/12, 70/50, 150/100.

Depuis quatre ans, dans le courant de Novembre, le grand public est convoqué, à Paris, pour entendre le récit des guérisons obtenues à Lourdes, pendant les dernières années des pèlerinages. Ce sont les rapports présentés à la séance du 24 Novembre 1912, que nous offre cette brochure.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Fait de Lourdes, sa valeur apologétique, par Mgr CHOLLET, évêque de Verdun. Une brochure de 32 pages : collection de l'*Apologétique contemporaine*.

Lisons ces pages pleines et fortes de Mgr Chollet : répandons-les à profusion, elles feront la lumière dans bien des âmes, car le grand miracle de Lourdes « est le secours providentiel réservé par Dieu à notre siècle, il est la voie par laquelle le Christ veut attirer les cœurs et donner des fils à son Eglise. Nulle autre apologétique ne vaudra celle qui est fondée sur le fait de Lourdes, parce qu'aucune autre ne sera plus vivante ni plus actuelle. »

De la même série :

Le Miracle : à propos des guérisons de Lourdes.
Le surnaturel dans les guérisons de Lourdes, par le Dr Henri GUINIER.
Y a-t-il des miracles scientifiquement prouvés ? par le P. LODIEL.

Chaque brochure : 0 fr. 15 ; port, 0 fr. 05. Remises par quantités, 7/6, 15/12, 70/50, 150/100. — 5, rue Bayard, Paris.

REVUE FINANCIÈRE. — L'intransigeance dont nos gouvernants font preuve à l'égard des émissions étrangères, a défavorablement influencé le Marché. La Rente Française se négocie à 85,35. Tassement des Fonds Russes et des Fonds Balkaniques. — En présence de l'ajournement de la campagne d'affaires, les actions de nos grands établissements de Crédit ont perdu du terrain ; Crédit Lyonnais, 1.679 ; Comptoir National d'Escompte, 1.050. L'action Crédit Foncier est ferme aux environs de 878. Dans sa séance du 17 Décembre, le Conseil d'Administration a décidé le paiement d'un acompte de dividende sur l'exercice en cours se montant à 17 fr. par action. — Dans le groupe toujours ferme et animé des obligations Foncières et Communales, il convient de remarquer les demandes de Foncières 4 °/₀ 1913 ; ces titres de tout premier ordre doivent profiter largement d'une reprise des valeurs à revenu fixe. — Les titres de nos grandes compagnies de Chemins de fer reflètent des tendances irrégulières ; le Nord se traite à 1.705 et la jouissance reste en bonne posture avec un coupon de 17 fr. 138 et 9 fr. 974 respectivement à détacher le 1er Janvier prochain. — La *Gazette de Francfort* croit savoir que les porteurs d'obligations Missouri Oklahoma and Gulf vont intenter un procès aux émetteurs ; le prospectus aurait renfermé des données inexactes et une partie de l'argent destiné à la construction aurait été versé entre les mains des entrepreneurs avant l'achèvement des lignes. — Le cuivre a été irrégulier cette semaine, il se relève finalement sans toutefois regagner tout le terrain abandonné ; le Rio se présente à 1.747.

HOMME d'une cinquantaine d'années, ancien sacristain, connaissant le chant et l'harmonium, désire place de chantre ou de sacristain. — S'ad. au bureau de la *Semaine*.

Librairie Saint-Corentin

J.-M. GUIVARCH

Rue Kéréon, 52 — QUIMPER — *Rue Kéréon, 52*

OUVRAGES CATHOLIQUES EN TOUS GENRES

Bonne Presse. — Action Populaire. — Croix-Blanche.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Année 1913

TABLE DES MATIÈRES

I

PARTIE OFFICIELLE

A. Documents et Actes pontificaux.

Lettres du cardinal Merry del Val à Monseigneur l'Evêque de Quimper, 202, 584, 850.
Lettres apostoliques de S. S. Pie X sur le Jubilé Constantinien, 244.
Décret sur la confession des moniales et des religieuses, 348, 373.
Revue et livres à l'index, 359, 501, 531.
Déclaration concernant le Jubilé, 530.
Décisions de la Commission biblique à propos des Actes des Apôtres et des Epîtres pastorales de saint Paul, 545, 547, 607.
Décret sur les médailles scapulaires, 573, 927.
Anniversaire de l'élection de Pie X, 574.
La Cause de Bernadette Soubirous, 574, 607, 737.
Lettre du Saint Père aux Evêques protecteurs des Facultés catholiques d'Angers, 649.

B. Lettres épiscopales.

Lettre-circulaire sur la Confrérie de la Doctrine chrétienne et Œuvre des catéchismes, 34.
Lettre-circulaire à l'occasion du décès de M. Corrigou, ancien vicaire général, 36.
Lettre pastorale et Mandement pour le Carême, 67, 82, 98, 114.
Lettre pastorale sur le seizième centenaire de la Paix donnée à l'Eglise, 162.
Lettre-circulaire publiant les Lettres Apostoliques de Sa Sainteté Pie X sur le Jubilé Constantinien, 242.
Lettre pastorale sur le Couronnement de sainte Anne la Palue, 262, 278.
Lettre aux Conseillers généraux à propos du Grand Séminaire, 282.
Adhésion à la Déclaration du cardinal Andrieu sur le *Bulletin de la Semaine*, 298.
Lettre pastorale annonçant le Congrès Marial de Lesneven, 334, 354.
Lettre-circulaire à l'occasion du décès de Mgr Fléiter, vicaire général, 337.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lettre-circulaire demandant des prières pour la Cause de Béatification du Vénérable P. Maunoir, 408.
Lettre-circulaire relative à l'Union catholique, aux Œuvres, aux élections et à l'esprit sillonniste, 411.
Lettre de Monseigneur à propos des Facultés catholiques d'Angers, 664.
Communication de la lettre de Mgr Luçon sur les aumôniers militaires, 744.
L'Histoire de Bretagne à l'école ; Lettre aux auteurs, 746.
Lettre de NN. SS. les Evêques de Bretagne sur la question scolaire, 776.
Mandement concernant la recherche des écrits du Serviteur de Dieu, Jean Discalcéat, 816.

C. Ordonnances épiscopales, — Avis de l'Evêché.

Les Registres de catholicité, 2.
Réceptions du Nouvel An à l'Evêché, 5.
La catastrophe du *Masséna*, 18.
Prières pour la rentrée des Chambres, 18.
La Communion pascale et les Communions solennelles, 69.
La Cause du Vénérable Michel Le Nobletz, 116, 168, 504, 564, 606, 884, 920.
Le mobilier d'église, 117.
Prescriptions relatives à la Confirmation, 117, 167.
Les Œuvres économiques et le Clergé, 118.
Comptabilité paroissiale, 182.
Pétitionnement pour la liberté scolaire et la fête de Jeanne d'Arc, 182.
L'Œuvre des Tabernacles, 183.
L'histoire critique de Lourdes par Bertrin, 184.
Pèlerinage de Lourdes, 388.
Ordonnance concernant la paroisse de Telgruc, 202.
Acte de consécration au Sacré-Cœur de Montmartre, 222.
Neuvaine au St-Esprit, 281, 301, 314.
Les Bulletins paroissiaux, 428.
Retraites pastorales, 458.
Prêtres étrangers dans le diocèse, 458.
Nouvelle paroisse à Brest, 472.
Ecoles, 459, 504.
Délimitations de paroisses, 616.
Le Petit Séminaire de Pont-Croix, 664.
Le Congrès démocratique de Plougastel-Daoulas, 696.
Le Mois du Rosaire, 716.
La Messe *de Requiem* du dimanche 2 Novembre, 760.
Vente de biens de fabriques, 784.
Une pétition, 884.
Une paroisse menacée d'interdit, 900.
Prolongation du Jubilé constantinien, 921.

D. Lettres (non officielles) ; Discours de Monseigneur.

Lettre à M. le Curé de Ploudalmézeau à propos du *Kannad*, 6.
— à M. le chanoine Le Roy, directeur du *Bulletin mensuel des Œuvres*, 525.
— à la Jeunesse Catholique de Morlaix, à l'occasion d'un Congrès, 808.
— au Président de la J. C. Brestoise, à l'occasion du centenaire de L. Veuillot, 890.
Lettre à M. le Vte Le Gouvello, à propos d'un livre, 844.
Discours pour l'ouverture du Jubilé constantinien, 226.
— pour le Couronnement de Sainte-Anne, 633.
— pour les fêtes d'Hennebont, 750.
— pour les fêtes de la Victoire à Lorient (résumé), 755.
— au Congrès des A. C. F. à Quimper, 856.

II

Mélanges

Liturgie, — Piété, — Dévotions.

Matines et Laudes à 2 heures, 15.
Baptême des petits enfants, 30.
Le petit office de la Ste Vierge, 47.
Exposition du Saint-Sacrement, 72.
Etudes de chant sacré et de liturgie, 92.
Octave de S. Joseph, 146.
Prières après la messe basse, 591.
Cérémonial du Couronnement de Sainte-Anne, 601.
Nouvelles *mutationes*, 103, 618, 749, 799, 886.
Indulgences pour le mois de Marie, 316.
— pour le mois du Sacré-Cœur, 372.
— de la Portioncule, 520, 787.
— pour le mois d'Août, 548.
— aux pèlerins de Lourdes, 141, 564.
— pour la Propagation de la Foi, 818.
— des Croix de mission, 763.
— pour les Prières après la messe, 15.
— pour le 1er samedi du mois, 15.
— de l'autel privilégié, 285.
Nouvelles indulgences, 489.
Bulle retrouvée, 810.
L'Epiphanie, 19.
De la Septuagésime au Carême, 51.
Les distractions dans la prière, 59.
Cérémonie des Cendres, 71.
La Semaine peineuse, 169.
Foi et Raison, 203.
La Pentecôte, 315.
L'Ouvrier eucharistique, 357.
Dimanche de réparation, 370.
Le fait de Lourdes, 390.
L'Assomption de la Très Ste Vierge, 552.
Le Rosaire, 761.
L'humilité du Centurion, 784.
Le Purgatoire, 796.
Les armes de la lumière, 868.
Le mystère de la Crèche, 921.
La cause de Jeanne d'Arc, 283.
Frédéric Ozanam, 254, 265, 287.
Louis Veuillot, 718, 838, 863, 875, 878, 902.
L'ancien Grand Séminaire au Conseil général, 286, 319.
Conseil diocésain de la J. C., 560.
Manuel paroissial, 877, 941.
Comment les congréganistes peuvent obtenir une pension, 892.
La vérité sur les Boys-Scouts, 909.
Les héroïnes de la charité, 928.
Ligue du silence aux enterrements, 813.
Lettres de faire part, 842.
En passant par Lisieux, 913.

III

Chronique du Diocèse

A. Nouvelles et renseignements, — Cérémonies présidées par Mgr l'Evêque.

Bénédiction de la chapelle de Trévarez, 669.
— de la première pierre de l'église d'Audierne, 21.
Confirmations (les) dans le diocèse en 1913, 393, 526.
Congrès de la Fédération des chefs famille, 800, 848.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Congrès Marial du Folgoat et de Lesneven, 105, 132, 148, 187, 233, 554, 602, 619, 651, 670, 704.
— régional de la J. C. à Morlaix, 807.
— régional de la J. C. à Quimper, 430.
Couronnement de Sainte-Anne la Palue, 564, 601, 621.
Directeurs de patronages (Journées des), 619, 666, 700.
Distributions de prix, 522.
Fêtes en l'honneur de Mgr Lachiver et du Frère Louis, 569.
Fêtes de la Victoire à Lorient, 755.
Inauguration de la paroisse Saint-Michel, Brest, 505.
Mariage, 568.
Noces d'argent du *Kannad*, 6.
Ordinations, 504, 537.
Pardon de Notre-Dame des Naufragés, 542.
Pèlerinage de Lourdes, 314, 448.
Pèlerinage des hommes à Montmartre, 539, 666, 698, 725.
Petit-Séminaire de Pont-Croix, 748.
Présentation au Séminaire, 871.
Station quadragésimale, 206.

B. Les Œuvres.

Apostolat de la Prière, 359.
Archiconfrérie des Patronages, 462.
Association de la J. C., 364, 365, 378, 430, 498, 669, 739.
— des Chefs de Famille, 211, 231, 271, 385, etc.
Avant-gardes, 512.
Bibliothèques populaires, 827, 946.
Bulletin mensuel des Œuvres, 56, 483, 525, 564.
Cercles catholiques d'ouvriers, 273, 291, 305.
Croix-Blanche, 11, 29, 43, 55, 75, 92, 109 etc.,
Ecoles d'Orient, 345.
Œuvre de la Doctrine chrétienne, 152, 193, 423.
— des Campagnes, 42.
— des Emigrants, 24, 122.
— de Mer, 44.
— de N.-D. de Salut, 216.
Œuvre de la Propagation de la Foi, 288, 818, 872.
— de la Protection de la Jeune Fille, 108, 152, 191, etc.
— de Saint-François de Sales, 497.
— des Soldats, 501, 891, 736.
— des Tabernacles, 183.
Les Hommes du Sacré-Cœur, 91, 151, 482, 819.
La L. P. D. F., 120, 175, 193, 213, 272, etc.
La Presse, 136, 802.
Patronages de vacances, 443.
Provinciaux à Paris, 26.
Récollections sacerdotales, 134.
La R. P. S., 54, 290, 365.
L'Union des Associations ouvrières, 496.
Unions Catholiques, 28, 108, 135, 151, 191, etc.

B. Paroisses.

Missions : Châteaulin, 360 ; — Cléden-Cap-Sizun, 147 ; — Cléden-Poher, 478 ; — La Forêt-Fouesnant, 185 ; — Kernével, 833 ; — Landéda, 887 ; — Lesneven, 769, 801 ; — Plomeur, 375 ; — Plouarzel, 477 ; — Plougasnou, 765 ; — Plougonven, 764 ; — Ploujean, 429 ; — Plounévez-Lochrist, 373 ; — Riec, 121 ; — Sibiril, 301 ; — Spézet, 398 ; — Saint-Rivoal, 788 ; — Saint-Ségal, 787.
Fêtes diverses : Arzano, 325 ; — Beuzec-Cap-Sizun, 722 ; — Brélès, 541 ; — Brest, 322, 379 ; — Camaret, 9, 73 ; — Carhaix, 252 ; — Châteauneuf-du-Faou, 593, 659 ; — Collorec, 323 ; — Douarnenez, 23, 107, 366, 400, 563, 941 ; — Edern, 789 ; — Ergué-Gabéric, 723 ; — Le Faou, 429 ; — Gouézec, 460 ; — Guiclan, 837 ; — Henvic, 398 ; — N.-D. de Kerbonne, 460 ; — Kerlaz, 422 ; — Kerlouan, 620 ; — Kernilis, 811 ; — Landerneau, 667 ; — Landunvez, 514 ; — Laz, 361 ; — Leuhan, 527 ; — Locronan, 498 ; — Morlaix, 231 ; (La Salette), 493 ; — Plogoff, 542 ; — Ploudalmézeau, 271 ; — Plouézoc'h, 516, 544 ; — Plougasnou, 322 ; — Plouider, 54 ; - Plouigneau, 724 ; — Plounéour-Ménez, 344 ; — Plouvien, 479 ; - Plouzévédé, 888 ; — Plozévet, 770 ; — Pluguffan, 11 ; — Pont-l'Abbé, 811 ; — Poullan, 480 ; — Quimper (Saint-Vincent), 3, 377 ; (Filature), 4 ; (Patronage Saint-Joseph), 5 ; (Saint-Mathieu), 699 ; — Rédéné, 253 ; — Rosporden, 811 ; — Rumengol, 362 ; — Saint-Goazec, 669 ; — Saint-Jean-du-Doigt, 422 ; — Saint-Joseph du Pilier-Rouge, 363 ; — Saint-Nic, 399 ; — Saint-Pol de Léon, 660 ; — Trébabu, 528 ; - Tréboul, 595.

Nécrologie.

M. Le Bail (Landerneau), 923.
M. Barré (Guiclan), 40.
M. Le Bleis (St-Pierre-Quilbignon), 40.
M. Boubennec (Port-Launay), 268.
M. Corrigou (Le Drennec), 41.
M. Daniélou (N.-D. de Kerbonne), 395.
M. Déniel (Plogoff), 587.
Mgr Fleiter, 337, 343.
M. Fleury (Landerneau), 588.
M. Gallou (Brest), 491.
M. Guéguen (Ploudaniel), 53.
M. Le Guen (Loc-Envel), 244.
M. Guillou (Plouhinec), 418.
M. Emmanuel Henry (Tréflez), 317.
R. P. Kérisit, 521.
M. Laurent (Comanna), 249.
M. Migot (Brest), 590.
M. Moal (Pouldreuzic), 489.
M. Patinec (Plouigneau), 885.
M. Péner (Brest), 318.
M. Perrot P. (Clohars), 586.
M. Picard J.-P. (Plouvorn), 225.
M. Pichavant (Plouhinec), 171.
Mme Pichon (Pont-Aven), 505.
M. Piton (Plouzévédé), 104.
M. Riou (Cast), 2.
M. Riou (Lesneven).
Mme de Taisne (Plouarzel), 886.

Enseignement et Question scolaire.

Conférences pédagogiques, 18, 833.
La R. P. S. en Vendée, 124 ; — Dans le diocèse, 401.
Nouveau projet de loi scolaire, 141.
Professeurs ecclésiastiques et retraites ouvrières, 152.
Mgr Luçon et les Amicales, 179, 949.
Celles qu'on chasse, 197.
La défense de l'école libre à la Chambre, 209.
Pétition contre le projet Brard, 491, 557.
Fermeture d'écoles, 501.
Décret Barthou sur les Manuels, 576.
Rentrée des Facultés catholiques de l'Ouest, 873.

Tribunaux, — Droit et Jurisprudence.

Procès de Presse : Châteauneuf, 53 ; — Les vicaires contre le *Cri du Peuple*, 249, 270.
Les Processions à Brest, 420.
Location et vente des presbytères, 186, 596.
Droits du Curé, 367, 773.
Quêtes à domicile, 383.
Tombolas privées et autorisation préalable, 932.

Les Bretons à l'Etranger

Angers : Les Bretons au grand Sacre, 402 ; — La Sainte-Anne, 572.
Le Havre : Le Pardon des Bretons, 543 ; - Deux religieuses décorées, 606.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nos Missionnaires.

Nos missionnaires, 61.
La vie et la mort d'un missionnaire breton, 137, 153, 194, 292, 308, 326, 382, 403, 483, 532, 579, 612.

Bibliographie Bretonne.

Buez ar Zent (Morvan-Le Gall), 238.
Miz Mari nevez (Hellard), 274.
Un chrysanthème à N.-D. du Folgoët (chanoine Le Bail), 549.
Notice sur Le Folgoët, 646.
Pour l'Action catholique (Mgr Gouraud), 464.
Sonjezonou devot (Ar Prat), 662.
Mouez ar Goad (Perrot), 614.
Ker-Is (Cornou), 614.
Bugelez Kerdoret (Loiz Herrieu), 880.
Une mystique bretonne (Le Gouvello), 843.
Catherine Daniélou (Perrot), 880.
N.-D. du Paradis (Le Moing), 897.
Manuel paroissial (Bargilliat), 877, 941.

IV

Chronique Générale

Rome.

(Voir à l'art. Ier, *Documents et Actes pontificaux.*)

La santé du St-Père, 256, 268, 285.
Lettre du Pape au cardinal Dubillard, 380.
— à Mgr Gouraud, 662.
— au cardinal Amette, 826.
— à M. l'abbé Ciceri, 13.
Bref du Pape à M. François Veuillot, 864.
Discours du Pape aux pèlerins de Milan, 472.
Lettre du cardinal Merry del Val à M. de Mun, 58.
à M. l'abbé Bethléem, 139.
au cardinal Andrieu, 342.
Lettre au chanoine Gaudeau, 500.
à Mgr Sévin, 792.
à Mgr du Teil, 123.
Ecclésiastiques candidats, 548.
Le cardinal Pompili, 257.
Mort du cardinal Respighi, 236.
— du cardinal Aguirre, 793.
— du cardinal Oreglia, 911.
— du cardinal Rampolla, 947.
La Question romaine, 911, 948.
Décret sur les projections, 52.
Fêtes Constantiniennes, 56, 141, 198.
Cause de béatification de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, 93.
Motu proprio sur le Bréviaire, 870, 937.

Diocèses de France.

Cambrai : Mort de Mgr Sonnois, 125 ; de Mgr Delamaire, 531 ; Mgr Chollet, 574 ; Mgr Charost, 125, 237, 367, 574.
Chambéry : Le Conseil d'Etat et la mense archiépiscopale, 932.
Evreux : Mort de Mgr Meunier, 59 ; Mgr Déchelette, 126.
Laval : Protestation de Mgr Grellier contre le langage de M. Lemire, 210.
Lourdes : Les plastrons hygiéniques, 109 ; L'Horloge, 307 ; Pèlerinage national, 608.
Lyon : Mgr Sévin et le congrès de la Jeune République, 772.

Nancy : Titre archiépiscopal de Mgr Turinaz.
Paris : Montmartre, 236, 384 ; Les cheminots, à Montmartre, 596 ; Congrès diocésain, 157 ; Le cardinal Vanutelli aux fêtes d'Ozanam, 306 ; Soumission de M. Coubé à un décret de l'Index, 531.
Vannes : VIIme congrès diocésain, 757 ; Fêtes de Sainte-Anne, 529, 540.
Versailles : Semaine sociale, 575.
Le nouveau supérieur des Frères des Ecoles chrétiennes, 386.
Mgr Dom Hildebrand de Hemptine, 610.

Etranger.

Progrès de l'Eglise catholique, 30, 31, 217, 386, 576, 597.
Congrès eucharistique de Malte, 46, 47, 306.
Glorieux nécrologe, 77.
Election et prise de possession à Caermaria, 89.
Mort du cardinal archevêque de Vienne, 125.
Mgr de Guébriant, décoré de la Légion d'honneur, 131.
Le 60me Congrès catholique allemand, 611.

Quimper, A. de Kerangal, impr. de l'Evêché.